Digitized by Google

h.6-4347

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

T. IX.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1892

DE L'IMPRIMERIE DE CELLOT.

306400

SUPPLÉMENT
AU
DICTIONNAIRE HISTORIQUE
DE L'ABBÉ F. X. DE FELLER;

FORMANT LA SUITE
DE LA NOUVELLE ÉDITION,
REVUE ET CORRIGÉE SUR LA TROISIÈME, ET AUGMENTÉE DE QUATRE VOLUMES.

Convenientia cuique. HOR. *Art poét.*

TOME NEUVIÈME (Ier DU SUPPLÉMENT).

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1892
DE LA VILLE DE LYON

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE,
Chez MÉQUIGNON FILS AÎNÉ, rue Saint-Severin;
A LYON,
Chez MM. GUYOT FRÈRES, Libraires, rue Mercière.

1819.

Digitized by Google

NOTICE

SUR L'ABBÉ DE FELLER.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1892

François de Feller naquit à Bruxelles, le 18 août 1735. Il eut pour père Dominique de Feller, secrétaire des lettres du gouvernement des Pays-Bas, qui, peu de temps après la naissance de François, fut anobli par l'impératrice Marie-Thérèse, pour ses services, et devint haut-officier de la ville et prevôté d'Arlon, dans la partie autrichienne du duché de Luxembourg. Dominique de Feller avait une propriété considérable, avec un château, à Autel, village non éloigné d'Arlon, où il faisait ordinairement sa résidence, et où il mourut. La mère de François de Feller se nommait Marie-Catherine Gerber. Elle était fille de Jean Gerber, conseiller aulique sous l'empereur Charles VI, et alors intendant des biens domaniaux de la maison d'Autriche, à Luxembourg. C'est chez Jean Gerber, son aïeul maternel, domicilié dans cette ville, que le jeune Feller fut placé dès ses premiers ans pour y être élevé. Il y avait à Luxembourg un collége de jésuites : il fut confié à ces Pères, et suivit les classes qu'*ils* dirigeaient. La surveillance, même un peu sévère, de son grand-père, et les soins de ses maîtres, lui firent employer fructueusement des années dont la légèreté de l'âge empêche quelquefois qu'on ne sente le prix, et desquelles trop souvent s'empare l'amour de la dissipation et du plaisir. Feller, dans un âge plus avancé, reconnaissait combien il devait à ces circonstances heureuses, qui lui avaient, de bonne heure, fait prendre l'habitude du travail, que peut-être il n'aurait pas contractée, disait-il, s'il n'y avait pas été un peu contraint. Il en était résulté pour lui un double avantage. Son application avait eu les plus heureux résultats, et il était devenu un des meilleurs écoliers du collége de Luxembourg : il avait dans toutes ses classes obtenu des succès qui lui avaient valu les distinctions les plus flatteuses.

Digitized by Google

Son aïeul mourut en 1751. Feller était dans sa 17e année; il fut sensible à cette perte, et jamais il n'oublia ce bon parent. N'y ayant plus de raison pour qu'il demeurât à Luxembourg, on l'envoya à Reims, au pensionnat des jésuites, faire son cours de philosophie. Il parcourut cette nouvelle carrière avec la même distinction, et soutint des thèses où il fut fort applaudi. La physique faisait partie de ce cours; il l'étudia avec soin, sentit que les sciences exactes étaient nécessaires pour y réussir, s'y appliqua, et prit beaucoup de goût pour elles; ce qui lui donna occasion de les cultiver par la suite. Pressé de prendre un état à l'âge de dix-neuf ans, il ne resta pas long-temps indécis. Elevé dans la piété, naturellement porté à la dévotion, occupé, depuis son enfance, d'études qui lui avaient plu, il crut trouver de quoi satisfaire ce double penchant dans l'institut des jésuites, qui réunissait l'exercice des vertus religieuses à l'amour et à la culture des lettres. Il l'embrassa, et entra, vers la fin de septembre 1754, au noviciat de la Société, à Tournay. C'est alors qu'il ajouta à son prénom celui de *Xavier*, en l'honneur du saint de ce nom, l'un des ornemens de la Compagnie dans laquelle il entrait; mais Dieu le soumit à une rude épreuve. Pendant la première année de sa probation, il lui survint une telle faiblesse d'yeux, que souvent il en perdait presque totalement l'usage. Il savait que c'était un obstacle à son admission définitive. D'abord il essaya de cacher ce mal qui n'offrait rien d'extérieur; mais il sentit qu'il serait difficile de le dérober long-temps à la connaissance de ses compagnons de noviciat et même de ses supérieurs. La crainte d'être exclu d'un état auquel il se croyait appelé, et qui lui plaisait, le mettait dans une perplexité qui lui ôtait tout repos. Au lieu de recourir aux remèdes humains, ce qui n'aurait servi qu'à faire connaître sa maladie, il s'adressa à Dieu avec ferveur, et le supplia de lever l'obstacle qui pouvait contrarier sa vocation. Il fut écouté de celui qui a dit : *Demandez, et vous recevrez.* Il éprouva d'abord un peu de soulagement, et bientôt les symptômes qui l'inquiétaient disparurent. Sa vue s'affermit, il la conserva bonne, et même dans sa vieillesse il put lire les caractères les plus déliés sans fatigue [1].

1 Dans l'article FELLER de la *Biographie universelle*, ce fait est raconté autrement. « Feller, y est-il dit, admis au noviciat, se livra à la lecture avec une ardeur qui faillit à lui coûter la vue; cependant les remèdes qu'on lui prescrivit, et le régime auquel il fut obligé de se soumettre, furent tellement efficaces, qu'il ne ressentit plus de maux d'yeux, etc. » Tout cela roule sur une fausse supposition. Il était

Le pieux novice, rassuré, acheva tranquillement son temps d'épreuve. Lorsqu'il l'eut fini, et qu'il eut été admis au nombre des membres de la Société, il fut, suivant l'usage de l'institut, employé à l'enseignement. Il professa les humanités à Luxembourg et à Liége, puis la rhétorique et les belles-lettres. L'habitude des classes, un travail assidu, une mémoire des plus heureuses, avaient prodigieusement étendu la sphère de ses connaissances. Il possédait parfaitement ses auteurs; il savait par cœur Virgile, Horace, et plusieurs autres écrivains classiques; il pouvait les expliquer sans livre. Le soin donné aux ouvrages profanes n'avait pas nui aux études religieuses; l'Ecriture sainte et l'Imitation de Jésus-Christ n'étaient pas moins présentes au P. de Feller, que les auteurs sur lesquels il était obligé de faire des leçons, et l'on assure qu'il suffisait de lui indiquer un chapitre de la Bible ou d'A-Kempis, pour qu'aussitôt il le récitât de suite. Il sortit des classes qu'il régentait d'excellens élèves, dont les prémices en littérature, recueillies dans les *Musæ Leodienses*, faisaient concevoir les espérances les plus flatteuses, et attestaient l'habileté du maître.

Après avoir achevé son cours de régence, le P. de Feller devait aller faire sa théologie. Il fut, pour cet effet, envoyé à Luxembourg. Il s'était, de longue main, préparé à cette étude nouvelle. L'Ecriture sainte lui était, comme on l'a dit, très-familière. Pendant qu'il enseignait la rhétorique, il avait lu les principaux ouvrages des Pères; enfin il avait parcouru, à plusieurs reprises, la théologie dogmatique du P. Petau. Déjà possesseur de si précieux matériaux, il fit de rapides progrès: il trouvait encore du temps pour une autre tâche qui lui fut imposée. On le chargea de prêcher en latin le carême devant un auditoire nombreux, composé de jeunes étudians qui faisaient à Luxembourg leur théologie, leur philosophie et leur rhétorique. On fut étonné de la facilité avec laquelle Feller s'acquitta de cet emploi; on ne le fut pas moins de la beauté et de la solidité de ses discours. Cependant il ne les écri-

de règle absolue chez les jésuites, que pendant le noviciat on ne s'occupât que de sa vocation et d'exercices spirituels y relatifs. Toute étude quelconque était rigoureusement interdite. Il était par conséquent impossible qu'il y eût abus ou excès de lecture. On a donc préféré ici raconter le fait tel qu'il est exposé dans la notice de Liége; non qu'on prétende qu'il y ait eu dans la guérison de Feller quelque chose de surnaturel: mais la foi nous enseigne que nous pouvons nous adresser à Dieu pour des avantages temporels, et qu'il daigne écouter nos prières, surtout lorsque notre demande se rapporte à des biens spirituels, comme l'était dans cette circonstance la vocation à l'état religieux.

vait point, et quelques heures de méditation lui suffisaient pour ranger dans sa mémoire le développement des divers points qu'il avait à traiter.

Le P. de Feller n'avait pas fini son cours de théologie en 1763, lorsque les jésuites furent supprimés en France. Le roi Stanislas les avait conservés en Lorraine, et l'impératrice Marie-Thérèse dans ses états héréditaires. Une partie des jésuites français reflua dans les colléges des Pays-Bas, qu'on fut obligé de vider en partie pour leur faire place ; les jeunes jésuites qui n'avaient point achevé leur théologie allèrent la continuer dans d'autres provinces. Le P. de Feller était de ce nombre et fut envoyé à Tirnau, en Hongrie, où les jésuites avaient un bel établissement : il y fut bien reçu, et son mérite ne tarda point à s'y faire connaître. On lè chargea de prononcer divers discours académiques; il le fit de manière à augmenter encore la bonne opinion qu'on avait conçue de lui. Il passa environ cinq ans dans les pays étrangers ; il y mit à profit son séjour pour augmenter son instruction. Ayant obtenu la permission de voyager, il parcourut non-seulement la Hongrie, mais encore l'Autriche, la Bohême, la Pologne et une partie de l'Italie, ses tablettes à la main, observant tout, tenant note de ce que les divers lieux offraient d'intéressant ou de curieux sur les mœurs et le caractère des peuples, sur l'histoire, sur la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, le commerce, etc. Il visitait les bibliothèques, les archives des monastères, les manufactures, et descendait jusque dans les usines, de sorte qu'il revint avec de bons mémoires, pleins de faits et d'anecdotes qu'il a depuis mis en ordre, en y ajoutant des observations recueillies dans d'autres pays où depuis il eut occasion de voyager ; recueil précieux que publieront sans doute un jour ceux qui sont demeurés en possession de ses manuscrits.

Le P. de Feller revint aux Pays-Bas en 1770. Le 15 août de l'année suivante, il s'engagea par les quatre vœux. Il avait encore enseigné à Nivelle depuis son retour. Ses supérieurs lui firent quitter cette carrière pour celle de la prédication ; c'est là que sa belle mémoire, chargée des richesses que ses longues études lui avaient acquises, le servit merveilleusement. S'il n'improvisait point ses sermons, du moins il n'avait pas besoin d'une longue préparation. On assure qu'il lui suffisait de dresser son plan d'une manière sommaire, l'avant-veille du jour où il devait prêcher, d'employer le lendemain

quelques heures à le méditer, et que le troisième jour, il prononçait son discours avec une facilité d'élocution qu'on aurait cru être le produit d'un long travail.

C'est au milieu de ces occupations, que le P. de Feller eut la douleur de voir abolir un institut qu'il chérissait, et où il avait passé ses plus belles années. Il remplissait alors les fonctions de prédicateur dans le collége des jésuites à Liége; il y prit l'habit d'ecclésiastique séculier, et ne quitta point cette ville. Il avait déjà publié quelques ouvrages. S'il avait changé d'état, il ne changeait point d'occupation. En se dévouant à la profession d'homme de lettres, il résolut de consacrer sa plume à la composition d'écrits utiles, surtout à la religion; et en effet, bientôt il en mit plusieurs au jour. Il continua d'écrire jusqu'en 1787, qu'éclata la révolution brabançonne: on sait qu'il y prit part, qu'il écrivit pour elle, et qu'il fut chargé de rédiger le recueil de pièces imprimées alors pour soutenir l'insurrection. Les innovations de l'empereur Joseph II, le danger dans lequel ces innovations mettaient la religion catholique, les atteintes portées à la saine doctrine, le bouleversement des séminaires et des écoles ecclésiastiques, pouvaient sans doute exciter le zèle de Feller, et il lui était bien permis de se prononcer contre des mesures funestes; mais du blâme qu'elles méritaient, à l'approbation de la révolte contre le souverain, il y a loin; et il nous paraît difficile de justifier Feller dans tout ce qu'il fit et écrivit sur un sujet si délicat.

En 1794, l'approche des armées françaises et leurs succès dans la Belgique obligèrent l'abbé de Feller de quitter Liége. Il se retira en Westphalie, où l'évêque de Paderborn l'accueillit avec bienveillance et lui donna un logement dans l'ancien collége des jésuites: il y passa deux ans. Il quitta ce séjour pour aller à Barteinstein, résidence du prince de Hohenloë, qui l'avait invité à s'y rendre; enfin, en 1797, il se fixa à Ratisbonne, où le prince évêque lui fit l'accueil le plus favorable, l'admit à son intimité, et s'en faisait accompagner dans ses voyages à Freysingen et à Berchtesgaden, domaines de son évêché. D'autres offres obligeantes et même avantageuses avaient été faites à l'abbé de Feller; il aurait pu trouver un établissement en Italie; on avait voulu l'attirer en Angleterre; il préféra à ces différens partis l'honorable hospitalité que lui accordait le prince évêque, jusqu'à ce qu'il pût retourner dans sa patrie, vers laquelle se portaient ses vœux; mais il était destiné à ne plus la revoir.

Digitized by Google

Jusque-là sa santé s'était soutenue. Au mois d'août 1801, il fut pris d'une fièvre lente, qui d'abord ne parut pas dangereuse; insensiblement elle l'affaiblit. L'hiver sembla lui rendre quelque vigueur; la fièvre avait cessé; elle reprit au printemps, et le progrès du mal fut tel, qu'il ne douta plus que sa fin n'approchât. Il n'en fut point effrayé, et ne songea qu'à se bien préparer pour ces derniers moments. Le 27 avril 1802, il se fit apporter le saint viatique, qu'il reçut avec une foi vive. Le 12 mai suivant, ayant éprouvé une faiblesse, il demanda qu'on lui lût les prières des agonisans. Les sachant de mémoire, il en répétait lui-même les paroles avec ceux qui les récitaient. On dit même qu'à un passage où il est question de sainte Thècle, il se rappela et déclama des vers de saint Grégoire de Nazianze en l'honneur de cette sainte. Il languit encore quelques jours, et, le 21 mai 1802, il expira dans de grands sentimens de piété.

Si la mort de Feller fut une perte pour les lettres, c'en fut une aussi pour la religion. Il l'avait défendue constamment contre les attaques de l'incrédulité, et contre les sophismes de la philosophie moderne. Il avait repoussé toutes les innovations dangereuses. Sa piété était solide et éclairée; il était resté très-attaché à son institut, qu'il regardait avec raison comme saint et utile. Il regretta toute sa vie l'état de religieux. Rejeté dans le monde, il y vécut comme il l'aurait fait dans un collége de jésuites, fidèle aux mêmes devoirs, pratiquant les mêmes exercices, livré aux mêmes travaux. Son dévouement pour le saint-siége ne se démentit point; quelques gens ont trouvé ce dévouement outré, vraisemblablement parce qu'ils péchaient par le défaut contraire. Il avait l'esprit vif, un zèle ardent, quelquefois peut-être un peu exagéré, mais avec des intentions droites. On ne peut lui refuser de l'instruction et de la vertu, quoiqu'on puisse lui souhaiter quelquefois un peu plus de mesure. Dans la société, il était doux, complaisant et poli, et s'il a eu des ennemis, on peut dire que ses amis étaient nombreux et tous dignes d'estime. Il a beaucoup écrit; s'il n'a pas toujours rencontré juste, il a au moins toujours écrit avec bonne foi et cherché la vérité; jamais aucun autre intérêt n'a guidé sa plume. Ses ouvrages sont en grand nombre. On a de lui : I *Jugement d'un écrivain protestant, touchant le livre de Justinus Febronius*, 1771. C'est la réfutation du fameux ouvrage de M. de Hontheim, évêque de Myriophite, et suffragant de Trèves, qui par la suite en rétracta la doctrine.

II *Entretiens de Voltaire et de M. P., docteur de sorbonne, sur la nécessité de la religion chrétienne et catholique, par rapport au salut.* III *Lettre sur le dîner du comte de Boulainvilliers*, facétie de Voltaire. IV *Examen critique de l'Histoire naturelle de M. de Buffon*. L'abbé de Feller y attaque la théorie de la terre, de cet auteur. V Une édition de l'*examen de l'évidence intrinsèque du christianisme*, traduit de l'anglais de Jenyns, avec des notes, un volume in-12, 1779. Jenyns, l'un des lords du commerce, après avoir été fort religieux dans sa jeunesse, était tombé dans le déisme. VI Dissertation en latin sur cette question : *Num solâ rationis vi, et quibus argumentis demonstrari potest non esse plures uno deos, et fuerunt ne unquam populi aut sapientes qui hujus veritatis cognitionem absque revelationis divinæ ad ipsos propagatæ auxiliis, habuerunt?* Cette question avait été proposée par l'académie de Leyde. Le prix fut adjugé à un discours où l'auteur avançait que la croyance d'un seul Dieu n'était fondée sur aucune preuve démonstrative, paradoxe que releva l'abbé de Feller dans une autre dissertation insérée dans son journal du 1er octobre 1780. VII Une édition des *Remontrances du cardinal Bathiani, primat de Hongrie, à Joseph II, empereur, au sujet de ses ordonnances, touchant les ordres religieux et d'autres objets*, un vol. in-8°, 1782, en latin et en français. Ces ordonnances étaient en si grand nombre et si peu d'accord les unes avec les autres, les changements qu'on cherchait à introduire, si peu conformes à la discipline ecclésiastique, que tous les évêques des états autrichiens, à quelques-uns près qui flattaient le monarque, en étaient fatigués et en gémissaient. Le cardinal Bathiani eut le courage d'en faire de vives représentations à son souverain, et toutes les personnes attachées à la religion y applaudirent : lorsque ces remontrances furent rendues publiques, une lettre, sans nom d'auteur, les attaqua; Feller y répondit victorieusement. VIII Une édition de l'*Histoire et fatalités des sacriléges vérifiées par des faits et exemples, etc., par Henri Spelman, avec des additions considérables et des extraits en latin et en français des livres des Machabées et autres livres saints*, 1789. IX *Traité sur la mendicité*, 1775. L'abbé de Feller n'en est que l'éditeur; mais il y a fait des changemens considérables et beaucoup d'additions. X *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, Luxembourg, 1777, 2 vol. in-12. Ces discours ne manquent point d'une certaine éloquence, et l'auteur s'y atta-

che à discuter avec précision et solidité, les questions qui en sont l'objet. XI Une édition de la *Vie de saint François Xavier*. C'est celle du P. Bouhours, mais augmentée de quelques opuscules de piété. XII *Véritable état du différend élevé entre le nonce apostolique de Cologne, et les trois Electeurs ecclésiastiques;* ouvrage plein de détails curieux sur ces disputes. XIII *Supplément au véritable état, etc.;* continuation du sujet traité dans le livre mentionné ci-dessus. XIV *Coup d'œil jeté sur le congrès d'Ems, précédé d'un supplément au Véritable état.* Ces trois ouvrages se tiennent et sont intéressans pour l'histoire ecclésiastique de ce temps. XV *Défense des réflexions sur le* Pro memoriâ *de Saltzbourg, avec une table générale des quatre ouvrages précédens*; tous sont cités presqu'à chaque page de la *Réponse de Pie VI aux archevêques de Mayence, de Cologne, de Trèves et de Saltzbourg, au sujet des nonciatures.* Ces mêmes ouvrages, écrits en latin, ont été traduits en allemand et imprimés à Dusseldorf et à Paderborn, 1782, 1791. Ils devaient aussi être traduits en italien. XVI *Dictionnaire de géographie*, 1782, 2 vol. in-12, 2e édition, Liége, de 1791 à 1794, 2 vol. in-8°. C'est pour le fond le *Dictionnaire de Vosgien*, mais considérablement augmenté et refondu presqu'en entier. L'abbé de Feller ayant voyagé en Hongrie, a été à portée de traiter avec un soin particulier les articles qui concernent ce royaume. Les observations qu'il avait rapportées de ses voyages ont beaucoup contribué à donner plus de perfection à ce dictionnaire, et à y établir une sorte d'accord entre la géographie, la physique, l'astronomie, l'histoire, et même la théologie et la morale. XVII *Observations philosophiques sur le système de Newton, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes; avec une dissertation sur les tremblemens de terre, les épidémies, les orages, les inondations, etc.*, Liége, 1771; 2e édition, Paris 1778; 3e édition, Liége 1788, avec des augmentations considérables. L'auteur s'attache à prouver que le mouvement de la terre, cru aujourd'hui presque universellement, n'est pas tellement démontré qu'on ne puisse encore défendre le système contraire. Quant à la pluralité des mondes, il la soutient impossible. L'astronome Lalande écrivit contre cet ouvrage, Feller lui répondit, et la dispute en resta là. XVIII *Catéchisme philosophique*, ou *Recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis*, Liége, 1773, un vol. in-8°; et Paris, 1777; il y en eut une

3e édition, Liége 1787, 3 vol. in-8, contrefaite à Rouen la même année, et à Paris en 1784; et une 4e édition, considérablement augmentée, Liége, 1805, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, plein d'érudition, passe pour un de ceux où l'auteur a montré le plus de talent. Il a été traduit en allemand et en italien; on en préparait aussi une traduction en anglais. XIX *Examen impartial des Époques de la nature, de M. de Buffon*, plusieurs éditions; la 4e est de Maestricht, 1792, un vol. in-8. Divers écrivains s'élevèrent en même temps contre ce que ce livre avait de dangereux. L'abbé de Feller crut aussi devoir payer son tribut dans cette occasion, et réfuta solidement cette brillante et romanesque théorie, fruit de l'imagination, depuis entièrement abandonnée, du vivant même de son auteur. XX *Dictionnaire historique*, 1re édition en 1781, 6 vol. in-8. Une seconde édition, augmentée considérablement, parut de 1789 à 1797. Il y en eut une 3e, en 1809, après la mort de Feller, mais avec la même date de 1797, condition qu'il avait exigée de son imprimeur. C'est cette même édition que l'on reproduit en 1818, avec un supplément. On sait que le fond de ce dictionnaire est emprunté de celui de Chaudon, et que cela donna lieu, de la part de celui-ci, à des plaintes de plagiat qui n'étaient pas tout-à-fait dénuées de fondement, mais auxquelles l'abbé de Feller répondit. Sans entrer dans cette discussion, on peut dire, ce semble, que rien ne ressemble moins au dictionnaire de Chaudon, que celui de l'abbé de Feller, puisque ce dernier est fait dans un tout autre but, et que l'esprit en est entièrement différent. Dans ce dernier, la cause de la religion n'est pas soutenue d'une manière assez prononcée, les nouveautés dangereuses ne sont pas combattues, ou le sont faiblement. Il s'agissait de suppléer ce qu'il avait de défectueux. C'est ce que l'abbé de Feller a entrepris et exécuté. « Il s'est, dit un critique judicieux, servi des matériaux de M. Chaudon et a seulement changé ce qui lui a paru devoir l'être. Ainsi, sans toucher au fond, il s'est borné à réparer les omissions, à supprimer les réflexions blâmables, à en substituer d'autres qui méritassent d'être approuvées par tous les bons esprits, à rectifier les jugemens dictés par la partialité », à en faire, en un mot, un livre que la jeunesse lût, non-seulement sans danger, mais qui l'éloignât encore de celui des nouvelles doctrines; un livre enfin auquel les personnes pieuses pussent applaudir. Ce n'est pas que l'ouvrage soit parfait, et il est bien difficile qu'un livre de cette nature le soit.

On le complète aujourd'hui par un supplément ; il faut espérer qu'une main habile le remaniant un jour, ajoutera aux avantages qu'il offre déjà, celui de faire disparaître les inexactitudes qui le déparent encore. XXI *Réclamations belgiques*, ou *Représentations faites au sujet des innovations de l'empereur Joseph II*, 1787, 17 vol. in-8. Ce sont les pièces publiées en faveur de l'insurrection brabançonne. XXII Quelques *Notes sur la bulle de Pie VI* auctorem fidei, *au sujet du concile de Pistoie*. Le cardinal Gerdil les a réfutées. (*Voyez* GERDIL.) XXIII *Journal historique et littéraire*, Luxembourg et Liége, 60 gros volumes. Depuis 1774 jusqu'en 1794, il en paraissait deux cahiers par mois. Ce journal et celui qui est intitulé *Clef du cabinet*, à la partie littéraire duquel Feller avait travaillé, contiennent un grand nombre de dissertations sorties de sa plume, sur toute sorte de matières ; mais dans lesquelles il ne manque jamais, lorsque l'occasion s'en présente, de parler en faveur de la religion, et d'en combattre les adversaires.

Il a donné plusieurs de ses ouvrages sous le nom supposé de *Flexier de Reval*, anagramme du sien. On dit qu'il a laissé de nombreux matériaux pour la réimpression de la plupart. Il ne reste qu'à former des vœux pour que ceux qui en sont dépositaires s'empressent d'en faire jouir le public.

PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1814.

Peu de siècles ont été aussi féconds en grands événemens que le dix-huitième. Les longs différends de Charles XII avec le czar Pierre I[er], terminés par la bataille de Pultava (1709); la prompte civilisation de la Russie, opérée par ce monarque (mort en 1725); la guerre de la succession au trône d'Espagne (1702); celle que Marie-Thérèse soutint si courageusement (1742) contre des puissances qui lui disputaient des droits aussi sacrés que légitimes; la guerre de sept ans (1756); l'invasion et le partage de la Pologne (1772); les troubles de l'Amérique septentrionale (1777), qu'elle termina en déclarant son indépendance, etc.: toutes ces époques célèbres dans l'histoire n'offrent cependant pas cette suite d'événemens si terribles et si multipliés qu'on rencontre pendant la longue période de dix années, dans les pages sanglantes de la révolution française. En lisant les premiers, l'humanité ne gémit pas toujours. On y parcourt à peu près la même route que l'ambition et la politique ont tracée depuis un grand nombre de siècles. Des victoires, des peuples soumis, des nations affranchies, sont les résultats des plus vastes entreprises; mais ils sont au moins dénués de cet excès de crimes, qui ont imprimé une tache ineffaçable à la funeste anarchie qui pesa sur la France, et menaça de l'anéantir. Pourrait-on se rappeler sans frémir les massacres de septembre, ceux d'Avignon, la dévastation de la Vendée, le bombardement de Lyon, les horreurs commises dans cette ville, les noyades de Nantes, la persécution acharnée contre les royalistes et les ministres du culte, les horribles *charretées*, la profanation des temples et des tombeaux, les fêtes impies, et les cris de fureur d'un peuple devenu féroce? Comment effacer de l'histoire les journées des 8 et 9 octobre, du 20 juin, du 10 août, du 21 janvier? Dans la révolution d'Angleterre, le supplice de Charles I[er] sembla enfin mettre un terme aux grands crimes; le meurtre du meilleur des rois ne fit en France que les multiplier. La lutte sacrilége entre le monarque et ses sujets était à peine engagée, que l'homme d'état meurt avec Mirabeau, au moment où celui-ci, revenu de ses erreurs, pouvait être le plus solide appui du trône. Sur l'arène disputée, paraissent parfois de grands orateurs; mais Vergniaud, Guadet, Gensonné, manquent cependant de ces talens rares et de ces vertus nécessaires qui constituent l'homme digne d'éclairer et de donner des lois aux nations. Parmi tous les tyrans qui figurent dans ces effroyables scènes, on ne saurait trouver un Cromwel.

Avec des talens bien médiocres, mais doués d'une soif insatiable de richesse et de sang, on voit un Marat, un Danton, un Robespierre, se disputer tour à tour la proie qu'ils déchirent, au même temps que les Carrier, les Collot-d'Herbois, les Couthon et leurs satellites impriment partout le sceau de la terreur. Un code de lois cruelles ou insuffisantes succède à un autre code non moins cruel ou insuffisant. À peine l'échafaud de la terreur est brisé, qu'on voit s'élever les poignards de la vengeance. Une insurrection fait place à une autre insurrection; elles sont comme progressives, et produisent les journées des 12, 14, 22 juillet, 5 et 6 octobre (1787); 10 mai, 2 juin, 17 juillet, 5 août (1790); 18 mars, 31 mai, 2 et 20 juin (1792); 8 octobre (1793); 27 juillet (1794); 1er avril, 17, 18, 19, 20, 22 mai, 5 octobre (1795); 7 et 10 septembre (1796); 4 septembre (1797), etc. Soit dans la capitale, soit dans les provinces, la mort plane sur toutes les têtes; la rage ou l'épouvante sont dans tous les cœurs. A l'horreur que cette longue tragédie inspire, se mêle un juste étonnement, en voyant ces guerriers, qui en combattant pour la gloire d'une patrie que des hommes pervers écrasent de leur pouvoir de fer, semblent vouloir en effacer les forfaits par des victoires. En attendant, la contagion des nouvelles idées pénètre chez les autres peuples; elles y sont accueillies: et sans le système d'oppression et de rapine dont ces apôtres de *l'égalité* accablent leurs nouveaux *frères régénérés*, la rébellion aurait peut-être renversé tous les trônes aux pieds de cette multitude à la fois atroce et crédule qui se donnait le titre de *peuple souverain*. Enfin, après trois constitutions, quatre corps représentans, après tant de guerres intestines, de persécutions et d'assassinats, ces orgueilleux républicains sont contraints de fléchir sous le joug d'un étranger, qui élève son triomphe sur l'impuissance et le despotisme de leurs lois, et qui s'agrandit par leur honteuse défaite. Une nouvelle scène s'ouvre; toutes les ambitions qui ont désolé la France se réunissent dans un seul homme; l'Europe entière qu'il asservit et qui n'était presque restée que spectatrice des malheurs d'un roi juste et immolé, s'arme enfin pour sa propre délivrance; la chute de Buonaparte replace sur le trône l'héritier du grand Henri; et c'est là enfin que la révolution se termine.

Tâchons de remonter à ses différentes causes, et suivons-la dans ses progrès, autant que nous le permettra la brièveté que nous nous sommes prescrite. Les longues guerres de Louis XIV et surtout les dernières années de son règne avaient laissé dans la France des plaies profondes à cicatriser. La régence de Philippe d'Orléans et le gouvernement de Louis XV ne portèrent aucun remède à ses maux, mais ils les accrurent. C'est sous ce règne qu'un oubli de mœurs presque général et des écrits insidieux, tolérés par une coupable indulgence, corrompirent les cœurs et donnèrent un terrible essor à cet agent secret de l'esprit humain, l'*opinion*. On accorda à ce mot le titre pompeux de *philosophie*. Chacun alors se crut tout permis (*quod libet licet*), chacun se jugeait en état de raisonner sur les matières les plus difficiles; on affectait un amour sans bornes pour l'indépendance, un éloignement extrême pour les anciennes institutions, et un mépris non caché pour la religion de nos pères.

Louis XV lui-même, ne pouvant se dissimuler l'état de crise où se trouvait le royaume, dit dans les derniers jours de sa vie : « Je ne »garantis pas la couronne sur la tête du duc de Berri..... Il s'en tirera »comme il pourra.» Et le clergé de France, quelque temps après (en 1780), fit entendre ces mémorables paroles : *Encore quelques années de silence, et l'ébranlement, devenu général, ne laissera plus apercevoir que des ruines.*

Quand Louis XVI monta sur le trône, il crut devoir suivre, en quelque sorte, le mouvement imprimé à l'opinion; et s'il chercha à y mettre un frein, ce ne fut que par des bienfaits. Il ouvrit donc son règne par des actes de bonté et de sages réformes.

Quand il prit les rênes du gouvernement, il trouva près de deux milliards de dettes, et les départemens de chaque ministre grevés d'une somme de plus de soixante-dix-huit millions, dévorés d'avance sur les revenus de l'état, d'un excédant de plus de vingt-deux millions de la dépense sur la recette.

Il s'entoura alors de ces hommes que la voix publique lui désignait comme les plus capables de remédier à ces inconvéniens graves, et de donner au gouvernement une marche qui eût le plus d'analogie possible avec l'esprit du siècle. Turgot et Malesherbes furent appelés au ministère; ils auraient peut-être pu remplir le but désiré sans la guerre des colonies anglaises, où la France prit une part assez active, et dont elle ne retira qu'un exemple dangereux pour ses peuples et de nouvelles dettes. Necker avait soutenu cette guerre par son système favori des emprunts, qui ne sont en rigueur que des impôts anticipés.

Le désordre dans les finances augmenta de jour en jour, et à la paix (en 1783) ce désordre était arrivé à son comble.

Malgré la défiance du roi, une réputation assez équivoque, et la secrète opposition des parlemens, M. de Calonne succéda à Necker dans le contrôle des finances. Il suivit le même système que son prédécesseur; mais le parlement lui refusa avec opiniâtreté la levée d'un emprunt de 80,000,000, qu'il se vit enfin contraint d'enregistrer par commandement exprès du roi. Cet emprunt ne pouvait cependant faire face à tous les besoins de l'état, et M. de Calonne s'avisa alors de suivre les plans de Turgot. Ce ministre avait en effet trouvé le seul moyen d'anéantir la dette publique, en assujettissant indistinctement tous les Français à une égale répartition de contributions; mais cette mesure entraînant avec elle l'abolition des priviléges, et ôtant aux parlemens le droit de contrôler les opérations financières, ceux-ci et les classes supérieures s'y opposèrent vigoureusement. Cependant Louis XVI avait donné l'exemple des sacrifices de toute espèce, et ceux qu'il demandait n'étaient pas pour subvenir à des dépenses ou blâmables ou superflues, mais pour le bien et la tranquillité du royaume. Mais ce qu'on n'aurait pas osé refuser à un despote on le refusa à un monarque aimant, vertueux et qui méritait justement le titre de père de ses sujets. C'est à cette époque qu'éclata, le 15 août 1785, la trop scandaleuse affaire du collier. Le cardinal de Rohan fut arrêté violemment à Versailles; mais il paraît, d'après sa procédure, qu'il avait été plus dupe que complice dans cette affaire, où

figuraient comme agens principaux, madame de la Mothe et le fameux Cagliostro. Le prince Louis fut déchargé, on punit les intrigans subalternes; mais les malveillans profitèrent de cette aventure, et répandirent des bruits outrageans pour la cour, et surtout pour la reine.

Le procès du collier laissa en général une fâcheuse impression dans les esprits.

Déjà des symptômes révolutionnaires commençaient à s'apercevoir. M. de Calonne, appuyé par l'assentiment de M. de Vergennes, crut les prévenir par un coup d'éclat émané de l'autorité royale. Il persistait toujours dans son plan d'obliger les classes supérieures à un égal système de contributions, et, pour parvenir à ce but, il adopta l'idée de convoquer *des notables*, plutôt qu'une assemblée d'états généraux, où il craignait les discussions orageuses des deux premières classes avec le tiers-état. Les vieux courtisans augurèrent mal de ce projet, et l'expérience prouva que leurs prédictions étaient justes. Cependant les maux étaient extrêmes, et ils exigeaient un remède aussi prompt qu'efficace. Assujettir les dispositions du roi aux délibérations d'une assemblée, c'était lui faire perdre de son autorité, au moment où les circonstances ordonnaient que cette autorité ne fût nullement contestée, et qu'elle agît sans restriction et de son plein pouvoir. C'est dans les plus terribles crises de Rome, que le sénat, l'ordre équestre et le peuple, pour éviter les guerres intestines, se soumettaient aux lois absolues d'un dictateur; cependant chacun de ces ordres avait ses priviléges et vivait sous les lois d'un état républicain. Les *notables* furent convoqués. Ils ouvrirent leurs séances à Versailles, le 22 février 1787. M. de Calonne proposa un impôt territorial général à substituer aux tailles et vingtième, la suppression des corvées et autres entraves qui embarrassaient le commerce, enfin des modifications à l'impôt de la gabelle, et l'établissement par toute la France des assemblées provinciales. Il assurait que par ce moyen on mettrait un terme entre le *déficit* existant, et entre les recettes et les dépenses dont il faisait remonter l'origine à plusieurs siècles. En même temps il n'oublia pas d'accuser M. Necker du nouvel embarras des finances. Le ministre comptait trouver parmi ces notables des partisans et des approbateurs, et il ne trouva que des censeurs rigides. Il avait perdu un puissant appui dans M. de Vergennes, mort en février 1787 : la protection du comte d'Artois et la considération dont ce prince jouissait auprès du clergé et de la noblesse, ne purent le garantir de sa chute prochaine. Ces deux classes persistèrent à défendre le maintien de leurs priviléges; et le tiers-état, sur qui devait tomber tous les avantages proposés dans le nouveau plan du ministre, se montra indifférent, ou plutôt contraire à ces bienfaits. Tous les bureaux des notables se déclarèrent contre M. de Calonne. MONSIEUR lui-même se rangea du parti de l'opposition. Le duc d'Orléans, depuis long-temps brouillé avec la cour et jouissant en secret de l'embarras où allait se trouver Louis XVI, affecta de ne tenir à aucun parti. Le ministre fit tous ses efforts pour persuader au public que les notables avaient approuvé son projet, sauf quelques détails sur l'exécution; mais le bureau de MONSIEUR fit paraître une déclaration dans laquelle on donnait à M. de Calonne un démenti

humiliant sur tout ce qu'il avançait, et l'accusait de tromper le roi et la nation. En même temps, M. de Miromesnil intriguait parmi la magistrature, et l'excitait contre le ministre. L'abbé de Vermont et M. de Brienne agissaient de leur côté auprès de la reine, et lui persuadaient que le discrédit où était tombé M. de Calonne, empêchait que les plan sne fussent adoptés, comme provenant d'une source impur, et que leur auteur était la première victime que le bien public réclamait. Cependant presque tous les ennemis de M. de Calonne reconnaissaient l'utilité et la nécessité de la plupart des mesures proposées; mais tous les repoussaient unanimement, comme si des raisons particulières et si leur inimitié contre le ministre dussent prévaloir sur les intérêts de l'état. Louis XVI, naturellement bon et malheureusement trop flexible, céda aux instances de ceux qui lui firent voir dans M. de Calonne un obstacle insurmontable à tout le bien qu'il voulait faire. Il renvoya son ministre; mais il annonça assez ouvertement son opinion à l'égard de celui-ci, en faisant en même temps demander la démission à M. de Miromesnil, qui avait tant contribué à la disgrâce de M. de Calonne. Il faut néanmoins avouer que la conduite équivoque que le contrôleur général avait tenue en plusieurs occasions lui avait attiré une animadversion presque générale. Tout en approuvant la plupart de ses projets, on en voulait à sa personne, et à peine eut-il remis le portefeuille, que les notables votèrent non-seulement l'impôt territorial, mais encore celui du timbre qui ne leur avait pas été demandé. Il faut cependant convenir que l'archevêque de Toulouse, M. de Brienne, s'était donné beaucoup de mouvement pour porter les notables à répondre aux vœux du roi: il en fut récompensé par la place de premier ministre, avec le titre de chef au conseil des finances. On nomma M. Lamoignon à la garde des sceaux, et M. Fouqueux succéda momentanément à M. de Calonne.

Tout à coup le calme et la confiance renaissent. Le roi et ses sujets semblent de nouveau rapprochés par des liens aussi chers qu'indissolubles. Louis XVI et sa cour donnaient déjà l'exemple des réformes et des économies; tout enfin paraissait annoncer le bonheur futur de la France: mais le plus difficile n'était pas encore fait; il fallait enregistrer les édits, et le parlement s'y refusa.

Par une bévue inconcevable, M. de Brienne lui envoya l'impôt du timbre le premier, au moment où ce corps, malgré la sanction des notables et le premier élan de la nation, ne cachait pas son opposition à enregistrer toute espèce de nouveaux impôts, sans en excepter même le territorial. Il pallia ce refus avec le prétexte du bien public, comme si le bien public pouvait exister avec l'énorme dette qui pesait sur l'état; dette qu'on ne pouvait anéantir que par de grands sacrifices. Le peuple lui-même, qui se laisse toujours séduire moins par les choses que par des mots, sembla se ranger du parti du parlement. Avides de sa faveur, MM. d'*Esprémenil* et *Duport* furent les premiers à exciter et maintenir les autres magistrats dans leur système de résistance. Le duc d'Orléans, qui semblait attendre une occasion favorable pour se prononcer, se montra alors comme le protecteur du peuple, en s'associant aux opposans. Dans une des séances du parlement, un conseiller, du nombre de

ceux qui s'étaient rangés sous les drapeaux de ce prince, dit au milieu des débats : « Vous demandez des états, ce sont des *états généraux* qu'il faut demander. » Ces paroles, qui n'étaient peut-être qu'une menace pour effrayer la cour, firent sur les esprits la plus forte impression. Les malveillans en surent tirer un grand parti : le mot d'*états généraux* retentit dans la France entière ; toutes les classes le répétèrent à l'envi. La cour ne sembla d'abord y faire aucune attention, et on choisit le conseiller Ferrand pour négocier entre le parlement et le ministre, afin d'amener un accommodement. Il ne put pas s'effectuer: le roi ordonna alors, dans un lit de justice, l'enregistrement du timbre et de l'impôt territorial. La fermentation était arrivée à un tel point, que plusieurs individus osèrent témoigner à M. le comte d'Artois leur mécontentement par des signes non équivoques. Une main encore cachée commençait déjà à exciter la multitude. En même temps le parlement déclara non valable tout ce qui s'était fait au lit de justice : cette audace lui valut d'être exilé à Troyes. Les avocats et les ministres intérieurs restèrent à Paris, et les tribunaux furent fermés. L'obstination des parlemens semblait aller de pair avec la conduite chancelante et peu adroite de M. de Brienne, qui, par ses fausses mesures, avait contribué à ébranler l'autorité royale. Il la compromit également au dehors ; et malgré les messages de la France (qui avait promis du secours aux Hollandais), l'Angleterre et la Prusse établirent l'autorité absolue du stathouder dans la personne du prince d'Orange.

Après deux mois d'exil, le parlement entama de nouvelles négociations avec le ministre. Celui-ci promit de renoncer aux nouveaux impôts, et le parlement s'engagea de sa part d'enregistrer les emprunts, qu'on substituerait aux impôts demandés ; cependant, quoiqu'il eût déclaré à Paris qu'il ne pouvait consentir à l'impôt, il accorda le second vingtième pour premier gage d'accommodement. L'entrée presque triomphale du parlement dans Paris, fut une véritable humiliation pour la cour.

Le roi, accompagné des princes et des pairs, se rendit au parlement le 19 novembre, et, après avoir fait connaître sa résolution de convoquer les états généraux en 1792, présenta deux édits ; l'un pour ouvrir un emprunt de 420,000,000, l'autre pour rendre aux protestans les droits de l'état civil. L'emprunt trouva encore une forte opposition de la part de MM. Robert, Saint-Vincent, Fréteau, des abbés Sabathier et le Coigneux, et surtout de la part de M. d'Esprémenil. Au milieu de ces débats, le duc d'Orléans s'écria : « Sire, j'ose demander à votre »majesté si la séance présente est un lit de justice? » Le roi hésita un instant, et répondit : « C'est une séance royale. » « Cependant, sire, »reprit le duc, il ne s'y passe rien qui ne caractérise un lit de justice, »et vos fidèles sujets osaient espérer que votre majesté n'aurait plus »recours à une formalité contraire aux lois du royaume. » Et déclarant donc cette formalité illégale, il demande qu'on porte sur les registres de la chambre, que tout s'est fait *par exprès commandement du roi*. Les opposans recouvrèrent alors un nouveau courage. Le roi, quoique troublé, prononce cependant l'ordre d'enregistrer l'emprunt, et sort sans avoir clos la séance. La délibération continue avec plus

de chaleur. M. d'Esprémenil a souvent la parole pour se déclarer contre les demandes de la cour. Enfin, la chambre proteste de ne prendre aucune part à l'acte présenté par le roi; et malgré les engagemens pris à Troyes en signe de réconciliation, elle se refuse à ouvrir de nouveaux emprunts.

La cour, déjà vaincue par le parlement, n'osa prendre le parti décisif qu'exigeaient la dignité du trône et les circonstances; elle se borna à faire arrêter MM. Fréteau et Sabathier, et à exiler le duc d'Orléans, regardé depuis lors par les mécontens, comme chef d'une nouvelle Fronde. La faiblesse de la cour enhardit les premiers, qui redoublèrent leurs cris contre le despotisme ministériel; car ils affectaient de donner ce nom à ce qui n'était qu'une inertie aussi dangereuse que pusillanime.

Le parlement, après avoir repoussé l'emprunt, enregistra l'édit concernant les droits civils rendus aux protestans; il laissait donc exister le déficit avec lequel le *bien public* n'était qu'un mot vide de sens, et les *libertés* de la *nation* n'étaient appuyées sur aucune garantie.

La cour, justement indignée d'une si opiniâtre résistance, décida de sortir à tout prix de la critique position où elle se trouvait. MM. de Brienne et de Lamoignon crurent vaincre l'opposition en réduisant à 60 juges le nombre des membres du parlement de Paris, et en créant six grands bailliages. Ceux-ci devaient diminuer nécessairement l'étendue de la juridiction du parlement, en lui enlevant la prérogative de recevoir et d'enregistrer les actes émanés du roi; on conférait cette prérogative à une assemblée particulière appelée cour *plénière*, et qui serait composée des princes et des pairs, des présidens du parlement, des grands officiers de la couronne, d'un certain nombre d'évêques, de quelques généraux, et d'un député de chaque province. Un tel projet, trop compliqué de lui-même, offrait encore de graves inconvéniens. Il pouvait devenir le foyer de nouvelles discussions, donnait le temps au parlement, déjà fort par ses succès, de se mettre sur ses gardes et de faire de nouveaux prosélytes dans son parti d'opposition. Pour prévenir ces dangers et faire échouer toute tentative ultérieure, il fallait, non des projets vagues et compliqués, mais des coups vigoureux : dissoudre le parlement et en punir les principaux factieux. L'intérêt de l'état, la fermentation des esprits entretenue par les dissensions de ce même parlement avec la cour, tout semblait exiger cette mesure. La multitude aurait d'abord poussé des cris, se serait tue ensuite faute d'aliment; et au moment où le trône était encore entouré de la considération publique, et que le bien de l'état parlait plus haut que toutes les considérations possibles, un trait de fermeté de la part d'un monarque connu par sa justice, par ses bienfaits et ses vertus, en aurait imposé aux malveillans. Malgré le secret que mirent les ministres à établir et mûrir leur plan, M. d'Esprémenil en ayant eu connaissance, poussa la bassesse jusqu'à corrompre un ouvrier de l'imprimerie royale. Il en obtint un exemplaire de l'édit proposé par les ministres, avec lequel il se rendit au parlement, toutes les chambres assemblées. Il y révéla l'*affreux mystère*, exhorta la compagnie à prévenir le coup qu'allaient porter des *ministres en démence*, *qui*, *à l'aide* d'un fantôme de représentation dérisoire, voulait *dégager le roi* d'une parole *solennelle, et lui faire éluder la convocation*

des états généraux. (Nous remarquerons en passant que le premier et le second cri de cette convocation, qui devint si funeste, partirent du sein du parlement.) Ce discours tribunitien et digne d'un Saturninus porta à son comble l'effervescence des chambres, qui s'empressèrent de protester contre les nouveaux édits avant même qu'ils fussent publiés. C'est dans cette protestation aussi sombre que hardie, que le parlement marqua encore le troisième pas vers la révolution. Un procédé aussi téméraire aurait dû affranchir la cour de toute espèce de ménagement; mais elle crut faire un grand coup d'état en ordonnant d'arrêter MM. d'Esprémenil et Goislard de Monsabert. Le premier ayant appris cette nouvelle, rassembla les chambres (le 5 mai 1788), afin de se livrer solennellement au marquis d'Agoust, comme une victime qui se dévouait à la cause de la compagnie, cause qui n'était pas tout-à-fait celle de la nation. MM. d'Esprémenil et de Monsabert furent conduits dans les prisons d'état. Quelques années après, ce même M. d'Esprémenil, au moment qu'on le conduisait à l'échafaud subir le sort des autres parlementaires, avoua, par un cri de sa conscience qu'*il méritait la mort*.......... et qu'*après avoir cassé le parlement, Louis XVI aurait dû le faire pendre, pour le punir de sa résistance et de sa trahison*. Le parlement fut mandé à Versailles; il y enregistra, dans un lit de justice, les nouveaux édits, contre lesquels, comme on devait s'y attendre, il renouvela ses protestations. La détresse était générale; tout le monde criait contre les ministres; mais Sully et Colbert eux-mêmes, malgré leur génie, n'auraient su trouver des ressources avec un parlement qui repoussait les édits, et des contribuables qui ne voulaient pas payer. Pour subvenir en quelque sorte aux besoins du moment, M. de Brienne se vit forcé de faire usage des fonds d'une souscription particulière, destinés à la construction de quatre grands hôpitaux qui devaient remplacer l'Hôtel-Dieu. Ces longues et scandaleuses dissensions avaient exaspéré les esprits les plus modérés. L'agitation de la capitale se communiqua bientôt aux provinces. La Bretagne surtout, qui se fit remarquer ensuite dans les guerres de la Vendée, se déclara pour le parlement, et elle fut le théâtre de plusieurs scènes orageuses. Tous les ordres demandaient les états généraux; le clergé lui-même tint une assemblée pour en réclamer la convocation. Après avoir essuyé trois échecs pendant deux ans d'une lutte la plus opiniâtre, M. de Brienne conseilla au roi de consentir à convoquer les états généraux. Il espérait, en opposant le tiers état aux deux autres ordres, d'environner le roi de la faveur populaire, et relever ainsi son autorité; mais la fermentation dans laquelle il voyait le peuple, devait plutôt lui faire craindre que le tiers état profitant de ces dispositions, n'eût voulu tout gagner dans cette opposition; ce qui était plus dangereux encore pour l'autorité du roi.

L'arrêt du 27 août vint augmenter la frayeur générale, en annonçant qu'on paierait en papier les deux cinquièmes de recettes. Cet arrêt causa la disgrâce définitive de M. de Brienne, et détermina le roi à rappeler Necker. Il était alors l'idole du peuple, qui le reçut avec des transports de joie: tous crurent voir en lui le sauveur de la France. Il commença par détruire tout ce qu'avait fait son prédécesseur. Le parlement fut rendu à

ses fonctions, les exilés furent rappelés; on célébra ce triomphe par des fetes et des réjouissances qui avaient quelque chose d'alarmant. On livrait à l'insulte de la populace deux mannequins représentant M. l'archevêque de Sens et M. de Lamoignon. On faisait voler de tous les côtés des fusées et des pétards; un grand nombre de gens sans aveu et inconnus se mêlaient à la populace, dont une partie, placée sur le Pont-Neuf, obligeait tous les passans à fléchir le genou devant la statue de Henri IV, en mêlant à la chanson connue de ce bon roi, les cris de *Vive monseigneur le duc d'Orléans!* Ce prince était le principal spectateur de cette scène tumultueuse, qui semblait le prélude de celles qui remplirent la France de crimes et de deuil.

M. Necker, mis de nouveau à la tête des affaires, donna la dernière impulsion au roi pour convoquer les états généraux. Le parlement commença alors à redouter cette convocation, qu'il avait lui-même provoquée. D'Esprémenil partagea cette crainte, et songea à jouer un rôle différent. Il insinua au parlement d'arrêter que les votes auraient lieu par ordre, comme dans les états de 1614, et que les députés du tiers seraient à peu près égaux en nombre à ceux des deux autres ordres. Il croyait, par cette proportion numérique, assurer la prépondérance à la noblesse et au clergé; mais cet *arrêté* de la part du parlement, qui fut la dernière de ses opérations, devint précisément le signal des divisions entre le tiers état et les deux ordres supérieurs. Une multitude de brochures se répandent aussitôt dans toute la France, qui réclament pour le tiers état un nombre égal de députés à celui des deux autres ordres réunis, ou la double *représentation* et la délibération par tête. Ces nouveaux principes entraînent subitement, outre la jeune noblesse qui avait servi dans la guerre de l'Amérique, les principales classes de la bourgeoisie (la plupart des savans et des avocats), tous les philosophes, la masse du peuple, et à la tête de tous figure le trop fameux duc d'Orléans.

Le nouveau ministre ne voulant pas perdre de sa popularité, et craignant d'autre part de laisser au tiers état une prépondérance qu'il ne pourrait plus maîtriser, se décida à convoquer une seconde assemblée *des notables;* il laissait une *double représentation* au tiers état, qui devait cependant conserver l'ancienne forme de délibération *par ordre.* Les amis des réformes considérant, d'après ce mode de voter, la double représentation comme une faveur insidieuse ou illusoire, firent paraître de nouveaux écrits qui combattaient cette restriction, parmi lesquels on distingua ceux de MM. Monnier, d'Entragues, Chamfort, Mirabeau, et des abbés Sieyes et Fauchet.

Les notables ouvrirent leurs séances le 9 novembre 1788. M. le comte d'Artois, les princes de la maison de Condé, le prince de Conti, se prononcèrent les premiers contre toute espèce d'innovation. Dans la séance du 28 du même mois, le prince de Conti se plaignit à MONSIEUR « des écrits qui répandaient de toutes parts le trouble et la division..... » Il y voyait la monarchie attaquée, son anéantissement préparé, et le » moment des plus grands malheurs arrivé...... Il réclamait en consé» quence le maintien des formes anciennes, etc...... » Tous ces sages avertissemens ne furent pas écoutés; les ministres surtout les censurèrent

auprès du roi, et se montraient étonnés de ce qu'un prince du sang manifestât une direction contraire à celle du souverain. Cependant les notables refusèrent, quoiqu'à une faible majorité, la *double représentation* au tiers état. Le bureau de MONSIEUR fut le seul qui se prononça pour l'avis opposé, qui fut suivi par une déclaration du roi, du 27 décembre, dans laquelle il était statué que le nombre des députés du tiers état serait égal à celui des deux autres ordres : bien entendu qu'on ne changerait rien à l'ancien mode de délibération.

Le rigoureux hiver de 1788 à 1789 donna un nouvel essor aux bienfaits du monarque et de toute sa famille envers les malheureux qui étaient menacés de périr dans le plus affreux dénûment. En janvier 1789, on procéda aux élections, et on vit en même temps naître les clubs politiques : un des premiers fut celui désigné sous le nom de *club breton*.

La prochaine ouverture des états généraux offrait aux factieux un vaste champ pour remplir leur sinistre projet. Afin de connaître comment, dans un mouvement insurrectionnel, se conduiraient la multitude et les troupes, des agens subalternes excitèrent le peuple à piller (en avril) la maison d'un riche fabricant de papier, nommé Réveillon. On ajoute que, non loin du lieu où cette scène se passait, on avait trouvé des voitures chargées de pierres et de bâtons.

La *double représentation* accordée au tiers état ne fut pas généralement goûtée dans quelques provinces. La noblesse de Bretagne refusa d'envoyer des députés aux états généraux ; celle de Provence rejeta le célèbre comte de Mirabeau, qui se rangea alors du parti du tiers, et devint ainsi l'idole du peuple. Il y exerçait une telle influence, que l'autorité eut besoin de l'implorer pour calmer les troubles qui eurent lieu dans Marseille à cause de la rareté des subsistances. Toutes les classes semblaient cependant vouloir concourir à remédier aux besoins de l'état. Le clergé et la noblesse promettaient, dans leurs *cahiers*, de se soumettre aux sacrifices qu'ils avaient jusqu'alors refusés. Le premier de ces ordres, malgré ses priviléges, consentait aux impôts et accédait même au système de tolérance. Le second ne se montra pas moins généreux, et demanda en outre la périodicité des états généraux et la responsabilité des ministres. Le tiers état, tout en promettant de ne refuser rien de ce qui pouvait contribuer au bien public, montrait néanmoins dans ses cahiers ce ton hardi et décisif qu'il ne démentit pas dans la suite.

Les états généraux furent ouverts solennellement à Versailles, le 5 mai 1789. Il sembla n'appartenir qu'à M. Necker d'y faire le premier faux pas en y débutant par un discours dans lequel il disait en substance *que les députés n'auraient d'autre peine que de recevoir et promulguer ses plans*. Cette jactance aussi maladroite qu'intempestive, alarma ceux des députés, et ils étaient en grand nombre, qui n'avaient pas une confiance extrême ni dans le caractère ni dans le génie du ministre.

Le lendemain tous les députés furent appelés, par une proclamation du roi, à une première séance générale. Cette invitation fut la pomme de discorde entre les classes privilégiées et le tiers état. Le clergé et la noblesse, toujours contraires à la forme de délibérer en commun, pro-

cédèrent, dans leurs chambres séparées, à la vérification des pouvoirs, tandis que le tiers réclamait la vérification en assemblée générale. Le roi offrit un moyen pour aplanir toutes ces difficultés. Il proposait que chaque chambre vérifierait les pouvoirs de ses membres et communiquerait ensuite aux deux autres le résultat de ses délibérations; qu'on aurait recours à son autorité royale, s'il naissait de ces communications des jugemens opposés et sur lesquels on ne pût pas être d'accord.

Le tiers état se refusa à cet expédient. Les nobles et le clergé, en même temps qu'ils renonçaient à leurs priviléges pécuniaires, et qu'ils consentaient à une égale répartition d'impôts, persistaient à vouloir maintenir les anciens usages et la distinction des ordres et des rangs.

On était au 10 juin, et ces débats duraient encore. L'abbé Sieyes propose alors à la chambre du tiers de se constituer en assemblée *active*. Cette idée est accueillie avec transport; et pendant qu'on procède à l'appel des bailliages, trois curés du Poitou, MM. Lecerve, Jallet et Ballard passent dans la chambre du tiers. Cet exemple de condescendance, qui prouve leurs intentions pacifiques, est suivi par beaucoup d'autres individus de leur ordre, et notamment par les évêques de Rodez, d'Autun, d'Orange et de Coutance. Le 17 juin la chambre du tiers, comptant dans son sein cinq cent quatre-vingt-trois membres, se déclare *constituée*, à la majorité de quatre cent quatre-vingt-onze voix, et prend la dénomination d'*assemblée nationale*. Elle déclara alors que toute autre assemblée était *illégale*; que les anciens impôts étaient nuls de droit, mais qu'ils seraient perçus provisoirement jusqu'à ce qu'elle eût procédé à l'organisation des finances. Tous ses membres prêtèrent le serment de défendre ces principes. M. Necker, malgré sa popularité, prévit tous les inconvéniens qui résulteraient d'une telle assemblée, et craignit que bientôt, en s'élevant sur sa propre autorité, elle ne finît par s'arroger tous les pouvoirs. Après que Louis XVI, dans cette circonstance difficile, eut entendu les délibérations de son conseil, M. Necker porta ce monarque à annuler tout ce qui s'était fait le 17 juin, et à promulguer, comme lois essentielles, énoncées unanimement dans les *cahiers*, d'assurer la périodicité des états généraux, d'établir des assemblées provinciales, etc. On fit aussitôt les dispositions pour une séance royale; et le 20 juin, des troupes s'étant emparées de la salle des séances de l'assemblée, en interdirent l'entrée aux députés. La fermentation se répand parmi eux : ils délibèrent sur des projets les uns plus violens que les autres. On propose même d'aller s'assembler sous les fenêtres du palais. La multitude encombre les rues et se partage en groupes tumultueux. Tandis que les députés délibèrent encore sur le lieu où ils iront s'assembler, des voix s'écrient : *Au jeu de paume, au jeu de paume!* A l'instant on y court, ou, pour mieux dire, on s'y précipite. C'est là que tous ces membres composant alors l'*assemblée nationale*, prêtent, sous la présidence de Bailly, le fameux serment *de ne pas se séparer sans avoir donné une constitution à la France*. Il n'y eut qu'un seul membre qui se refusa, avec une invincible fermeté, à prêter ce serment; ce fut M. Martin, d'Auch, député du bailliage de Castelnaudari.

La séance royale était indiquée pour le 23 juin. Louis XVI s'y rendit avec toute la pompe qu'exigeaient et son rang et cette réunion solennelle. M. Necker contribua beaucoup de sa part à ce qu'elles eût un résultat peu favorable aux desseins du monarque. Il s'était dispensé de l'accompagner. Naturellement vain et orgueilleux, il se croyait offensé, parce que le conseil du roi avait fait subir quelques modifications à son projet. Il savait qu'il était encore l'idole du peuple, et donnait par son absence un signe non équivoque d'improbation à tout ce qui allait se passer dans la séance; et, en effet, son absence produisit tout le mauvais effet que sa vanité pouvait en attendre.

La déclaration du roi, qui ne contenait que des expressions dignes de son cœur paternel, fut reçue avec une espece de mépris. C'est en vain qu'il ordonna aux états de se former en trois chambres : les deux premiers ordres se montrèrent disposés à obéir; mais à peine se fut-il retiré, que les députés du tiers continuèrent à délibérer. M. Brezé, maître des cérémonies, voulut faire exécuter les ordres du roi; c'est alors que Mirabeau lui lança cette apostrophe : *Vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler; vous qui n'êtes pas fait pour nous rappeler le discours du roi, allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par celle des baionnettes.*

L'assemblée se maintint dans ses décisions antérieures, et déclara la personne des députés inviolable et sacrée. Bientôt vinrent s'unir à elle, le 24 juin, plusieurs membres du clergé, entraînés par les archevêques de Vienne et de Bordeaux, et la minorité de la noblesse, conduite par le duc d'Orléans.

Tandis que la cour était dans une agitation extrême, la foule portait en triomphe M. Necker à son hôtel. L'infortuné Louis XVI, ne sachant jamais s'attacher aux partis utiles qu'il avait lui-même adoptés, pressait les dissidens à se réunir au tiers état, malgré les instances de M. de Luxembourg, président de la noblesse, qui lui représentait *que les états généraux divisés étaient ses sujets, mais que, réunis, ils ne connaissaient plus de maître.* C'est en vain aussi que M. de Cazalès s'écriait *qu'il fallait sauver la monarchie avant le monarque.* L'agitation était à son comble. Des meneurs secrets commençaient déjà à travailler le peuple, et le disposaient à se livrer aux plus grandes violences. L'archevêque de Paris, M. de Juigné, fut attaqué (le 22 juin) dans sa voiture, par la multitude, qui l'accusait d'indisposer le roi contre la chambre du tiers. L'ordre positif du monarque obligea enfin le clergé et la noblesse à se réunir aux autres députés; et les trois chambres, n'en faisant plus qu'une, prirent alors définitivement la dénomination d'*assemblée nationale.* Elle déféra la présidence au duc d'Orléans, qui la refusa, et on choisit à sa place M. le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne. La cour, cependant, qui n'était pas sans inquiétude, fit avancer plusieurs régimens sur Paris et sur Versailles. Cela et le renvoi des ministres, parmi lesquels était compris M. Necker, produisirent une alarme générale.

Les groupes s'amoncellent au Palais-Royal, qui devient dès lors le foyer de toutes les insurrections de la capitale. Camille des Moulins s'y distingue parmi les principaux boute-feux. On quitte la cocarde verte, qu'on avait arborée dans les premiers momens, et qui était la livrée de M. le comte d'Artois, et on y substitue la tricolore, comme reproduisant les couleurs de la livrée d'Orléans. Son buste et celui de Necker, qu'on rappelle à grands cris, sont promenés dans toutes les rues. C'est alors que les électeurs de Paris créent d'eux-mêmes une espèce de comité pour diriger ces nouveaux séditieux. Ils demandent impérieusement qu'on arme la bourgeoisie. Les ministres ne savent que répondre, tandis que tout Paris est sous les armes. L'assemblée, en décrétant que les ministres renvoyés emportent l'estime de la nation, encourage l'insurrection, qui s'accroît par instans. Le prince de Lambesc, à la tête du régiment de Royal-Allemand, cherche en vain, le 13, à contenir le tumulte; il est chassé, avec son régiment, par celui des gardes françaises, qui a fait cause commune avec les bourgeois. Le lendemain, le sang coule à la Bastille, attaquée et prise par la populace. M. Delaunay, son gouverneur, plusieurs de ses défenseurs, et M. de Flesselles, prevôt des marchands, sont inhumainement égorgés.

Le maréchal de Broglie, un des ministres, conjura alors Louis XVI de partir et de se mettre à la tête de ses troupes. Le roi crut ce parti trop violent, et préféra de se rendre à l'assemblée. Il y parut accompagné des princes ses frères, et demanda aux députés de l'aider à sauver l'état. Il annonce en même temps l'éloignement des troupes et le rappel de Necker. Ces promesses et la noble confiance du monarque produisirent une vive sensation parmi les députés. Ils envoient cinquante de leurs membres annoncer ces nouvelles à Paris. Ce même jour, 15 juillet, M. le comte d'Artois, et plusieurs personnes marquantes de la cour, émigrent. Le 17, le roi se rend dans la capitale. M. Bailly, qui venait d'être élu maire, lui présenta les clefs de la ville, en lui disant que c'étaient les mêmes qui avaient été présentées à Henri IV, et ajouta : « Henri IV a conquis » son peuple, mais à présent c'est le peuple qui a conquis son roi. » Louis XVI sortit de la maison commune, portant sur son chapeau la cocarde nationale. Son émotion était visible. Il assura le peuple de tout son amour. Des applaudissemens prolongés et des cris de *Vive le roi!* vinrent ajouter à son attendrissement.

L'établissement d'une autorité municipale et l'organisation d'une garde nationale qui était sous les ordres de M. de la Fayette, semblaient devoir assurer la tranquillité de Paris. Mais après la victoire sur la Bastille et l'entière démolition de cette forteresse, le peuple ne connaissait plus de retenue. Il avait déjà trempé les mains dans le sang, et de jour en jour il s'en montrait plus avide. Foulon, intendant de la marine, et Berthier son gendre, intendant de Paris, furent ses nouvelles victimes. C'est alors qu'on commençait à entendre ces expressions révolutionnaires, *A la lanterne! Mettre à la lanterne.* Le premier à subir ce supplice fut le malheureux Foulon, vieillard presque octogénaire. On le

pendit à la corde d'un réverbère de la place de Grève. M. de Besenval, inspecteur général des Suisses et ami de la reine, menacé de ce même sort, chercha à se sauver par la fuite; mais ayant été arrêté, il ne dut sa vie qu'à l'intercession de Necker et de Mirabeau, et après quelques mois de détention, le Châtelet le renvoya absous. On l'avait accusé d'avoir conseillé à la cour des mesures hostiles contre le peuple. Necker était entré à Paris, au milieu des acclamations d'une foule immense, le 28 de ce même mois de juillet.

Sur ces entrefaites, les principaux agitateurs, à la tête desquels on plaçait le duc d'Orléans, avaient fait répandre un bruit sourd que de tous côtés paraissaient des bandes de brigands qui attaquaient les villes et les campagnes dans toutes les parties du royaume. Propriétaires, employés, ouvriers, agriculteurs, tous prirent les armes; mais les brigands imaginaires ne parurent jamais. Quand ces agitateurs eurent atteint leur but, qui était de faire armer tous les Français, ils excitèrent et les campagnards et les peuples des villes à se venger contre les seigneurs des outrages faits, disaient-ils, à l'humanité par le régime féodal; « et ce fut »à la lueur des châteaux incendiés, qu'accéléra sa course le char impé»tueux de la révolution. »

La cour n'osait prendre aucune mesure décisive contre ces violences, tandis que l'assemblée semblait les encourager en ne les punissant pas. Cependant cette assemblée est saisie tout à coup d'un élan patriotique. Tous les membres se confondant dans un seul et même sentiment, qui tenait du vertige, proscrivent dans la célèbre séance de la nuit du 4 août, les droits, priviléges, honneurs, la corvée, les maîtrises, la gabelle, et jusqu'aux priviléges des villes. Le clergé et la noblesse rivalisèrent en générosité, et on termina cette mémorable séance en proclamant Louis XVI *restaurateur* de la liberté française. Le lendemain on s'aperçut un peu trop tard que le bouleversement des fortunes et des propriétés avait été l'ouvrage d'une seule nuit. L'assemblée s'occupa ensuite du travail sur la *Déclaration des droits de l'homme*. Sourde à toutes les réclamations qu'on lui présentait, elle créait de jour en jour de nouvelles lois pour affranchir le peuple de tout lien, et ne songeait à en statuer aucune capable d'en réprimer les excès.

Pendant ce temps, des accapareurs des subsistances cherchaient à affamer Paris pour le porter à une nouvelle insurrection, et n'oubliaient cependant pas d'attribuer la disette qui régnait dans la capitale aux manœuvres de la cour. Bientôt on désigna le roi et la reine par les noms injurieux du *boulanger* et de la *boulangère*. La reine, surtout, depuis la malheureuse affaire du collier, était en butte à la persécution des malveillans, qui, dirigés par une main inconnue, lançaient contre elle les pamphlets les plus virulens.

Le 11 septembre, M. Necker avait adressé à l'assemblée son rapport au roi sur la question du *veto* absolu ou suspensif; elle n'adopta que le suspensif. C'est aussi en vain que Louis XVI voulut faire quelques représentations décrétées dans la nuit du 4 août. On exigea impérieu-

sement sa sanction pure et simple. Le 15 l'assemblée décrète l'inviolabilité du roi, l'indivisibilité et l'hérédité de la couronne.

Le repas donné le 1[er] octobre, par les gardes du corps au régiment de Flandre, produisit de nouveaux murmures. On prétendit que le roi et la reine ayant paru à ce banquet, on foula aux pieds, en leur présence, la cocarde nationale. Des gens habilement perfides entretenaient le peuple dans un esprit d'insurrection continuelle; et c'est ainsi qu'ils préparèrent les funestes journées des 5 et 6 octobre.

Le 5, le roi était à la chasse lorsqu'on vint l'avertir qu'un attroupement de femmes qui demandaient du pain, suivies de plusieurs hommes sans aveu et d'une figure sinistre, se dirigeaient de Paris sur Versailles. Des serviteurs fidèles conseillèrent au monarque de quitter à l'instant ce séjour; il ne voulut pas y consentir, quoiqu'il ne se dissimulât cependant pas les dangers qui le menaçaient; et quelqu'un lui ayant dit qu'il n'avait rien à craindre de ses sujets, il répondit : « Ils ont bien tué Henri IV, qui valait mieux que moi. »

La multitude, arrivée à Versailles, se présenta devant le château, et commença par insulter les gardes du corps, auxquels on avait donné l'ordre de ne pas faire feu. Dans la matinée du 6, le peuple força les portes du château, cherchant partout la reine pour la massacrer. Cette princesse ne dut son salut qu'à l'intrépidité de quelques gardes; elle se réfugia presque nue auprès du roi. M. de la Fayette avait cependant donné l'assurance que le peuple n'oserait rien entreprendre : mais ses gardes nationales étaient restées dans l'inaction; elles entrèrent enfin dans le château, et en chassèrent la populace. Dans ce même jour, le roi fut forcé de se rendre à Paris au milieu d'un peuple immense et de ses gardes désarmés, la tête de l'un d'eux étant portée sur une pique, tout auprès de la voiture de leurs majestés.

On désigna presque unanimement le duc d'Orléans comme le chef de cette émeute. Mirabeau offrit à cette occasion de faire connaître de grands secrets, si l'on voulait décréter qu'*une seule personne serait inviolable*. On entreprit, pour la forme, les procès des prétendus coupables de cet attentat; et il se termina par les absoudre tous. Le duc d'Orléans fut exilé le 15, et il partit pour l'Angleterre, sous prétexte d'une commission dont il était chargé par Louis XVI.

L'assemblée avait suivi le roi à Paris; elle siégea à l'archevêché, et ouvrit ses séances le 19 de ce même mois d'octobre. C'est de cette même époque que date la naissance du fameux *club des Jacobins*. Il se forma de la réunion connue sous le nom de *club breton*, et composé de plusieurs députés de la Bretagne, et de différens autres citoyens, qui se rassemblaient tous les soirs à Versailles, pour conférer sur les affaires et les discussions du moment : tranféré à Paris, en peu de temps il devint si nombreux, qu'ayant besoin d'un vaste local pour contenir tous ses membres, ils s'installèrent dans les salles du couvent des *Jacobins* de la rue Saint-Honoré, aujourd'hui détruit et remplacé par un marché. Ce *club* eut bientôt des travaux réglés, des séances régulières, des orateurs, et acquit un pouvoir qui devint formidable au trône, à l'assemblée, à la convention elle-même, et à la France entière.

L'assemblée fut à peine arrivée dans la capitale, que le peuple se livra à de nouveaux tumultes, dans un desquels un malheureux boulanger fut pendu. Croyant devoir enfin arrêter ces désordres, l'assemblée proclama, le 21, la *loi martiale ;* mais toute mesure était déjà devenue ou tardive ou insuffisante. Le club des Jacobins et les sections elles-mêmes critiquèrent cette loi, comme contraire *à la liberté du peuple.* La cour, de son côté, n'avait plus aucun pouvoir sur les événemens, et était tour à tour le jouet des sections, de la municipalité, des jacobins et de l'assemblée. Le roi ne conservait ce titre que par une abnégation presque absolue de toute autorité.

Le 28, l'assemblée décréta la suspension provisoire des vœux monastiques; et c'est le 2 novembre que M. de Talleyrand, évêque d'Autun, proposa de mettre les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation. Le clergé, pour éviter ce coup, s'engagea pour un prêt de 400,000,000 ; mais la proposition de l'évêque d'Autun fut adoptée et sanctionnée par un décret. Les évêques et les parlemens protestèrent contre tant d'innovations dangereuses ; mais le mal n'était plus susceptible de remède. Les parlemens reçurent (le 3) l'ordre de proroger leurs vacances jusqu'à l'établissement du nouvel ordre judiciaire.

Le 22 novembre, la création des *assignats* est décrétée en principe; ils sont portés à la somme de 400,000,000, au remboursement desquels on affecte les biens du clergé ; et le 30, la Corse est déclarée partie du royaume de France. Le 24 décembre, un décret admet les non-catholiques à toutes fonctions publiques, l'assemblée se réservant de statuer sur le sort des juifs, qui obtiennent le droit de cité le 28 janvier suivant. Le 21 janvier 1790, parut le décret qui divisa la France en 83 départemens, où on établit des assemblées primaires et administratives. Dans ce même mois, le bruit d'une vaste *conspiration* tint en agitation tous les esprits : il ne s'agissait pas moins que d'une contre-révolution, à la tête de laquelle on désignait MONSIEUR ; mais ce prince ne fit que paraître à l'hôtel de ville, et toute impression sinistre disparut à l'instant. La fermentation populaire se tourna alors contre le marquis de Favras, capitaine des gardes de MONSIEUR, qui fut condamné par le Châtelet de Paris, et pendu le 19 février sur la place de Grève, à 8 heures du soir, à la lueur des torches.

Le prestige d'une liberté sans bornes avait porté dans les colonies le germe d'un incendie qui finit par les dévaster. Les hommes de couleur, non contens du droit de devenir propriétaires, droit que l'assemblée leur avait accordé, voulaient aussi jouir des autres avantages civils et politiques. L'assemblée décréta en conséquence, le 8 mars, sur la proposition de Barnave, « qu'elle n'avait jamais entendu comprendre les »colonies dans la constitution qu'elle préparait à la France, ni les assu»jettir à des lois qui ne pourraient pas convenir aux localités ; qu'ainsi »il serait formé des assemblées coloniales, où seraient préparées les lois »qui devaient régir ces contrées. » Mais ce décret ne fit que disposer les Noirs à l'insurrection à laquelle ils se livrèrent dans la suite.

Le 15, on décréta la suppression générale des droits féodaux, des droits d'aînesse et de masculinité, et le jour suivant on rendit la liberté

aux personnes détenues par lettre de cachet. Ce fut le 13 avril que l'assemblée répéta la proposition tendante à déclarer que la religion catholique serait la religion de l'état; et trois jours après, cette même assemblée mit les juifs sous la sauvegarde des lois.

Le jour du 21 se rendit mémorable par l'organisation de cette fameuse commune de Paris qui immola tant de victimes. Le jour suivant une forte discussion eut lieu dans l'assemblée sur le droit de guerre et de paix qu'elle voulut ôter au monarque, pour le conférer au corps législatif. Après plusieurs débats, l'assemblée décréta que ce droit appartenait à la nation; mais que la guerre ne pouvait être déclarée que par un décret rendu sur la proposition particulière du roi. C'est ainsi que de jour en jour Louis XVI perdait les prérogatives les plus essentielles de son autorité. Mirabeau défendit dans cette occasion, pour la première fois, la cause du trône; mais il perdit beaucoup de son influence sur l'assemblée, ce qui lui fit dire, « Qu'il connaissait toute » l'inconstance de l'opinion publique, et qu'il savait depuis long- » temps combien la roche Tarpéienne était voisine du Capitole; » et il se rangea définitivement du parti de la cour.

Chaque pas que faisait l'assemblée était un nouveau coup porté à la monarchie; aussi, dans la séance du 20 juin, elle supprima la noblesse héréditaire, les titres de comte, de marquis, etc.; les ordres de chevalerie, titres, livrées et armoiries. Le 12, on fit paraître le travail sur la constitution civile du clergé, dont le principal but était d'assigner un seul évêque par département, et de déférer à l'assemblée la faculté de pourvoir aux dépenses du culte et des ecclésiastiques; ce qui était très-inconséquent après avoir déclaré l'absolue liberté des cultes. Dans le temps on accusa les jansénistes d'avoir provoqué cette mesure, ce qui ne s'accorderait pas trop bien avec la pureté et l'orthodoxie d'*intention* que leurs partisans leur accordent.

Du reste, tous ces décrets, les uns plus violens que les autres, trouvaient toujours beaucoup d'opposans. On désignait les votans par les noms du *côté droit* et du *côté gauche*. Ces derniers n'étaient qu'au nombre de trente, et ils n'appuyaient que les motions les plus arbitraires. Leurs cris, leurs menaces, leur opiniâtreté, secondés par les patriotes et les orléanistes, placés sur les tribunes, l'emportaient presque toujours sur la majorité.

Pour célébrer ces funestes innovations, on décréta une fête solennelle, qui eut lieu au Champ-de-Mars, sous le nom de *fédération du 14 juillet*. Le roi y assista, et jura de maintenir les lois constitutionnelles et de les faire exécuter.

L'esprit de vertige s'était communiqué aux provinces, qui furent le théâtre de plusieurs scènes terribles. Dès le 10 mai des troubles se manifestèrent à Montauban, où périrent plusieurs agitateurs. Le 2 juin d'affreux brigandages et des meurtres désolèrent plusieurs départemens, et notamment ceux du Cher, de l'Allier, de la Nièvre et de la Corrèze. Le même esprit d'émeute et d'insubordination avait gagné les troupes de terre et de la marine. Mirabeau l'avait prévu lorsqu'il avait proposé de licencier et de réorganiser l'armée. M. de Bouillé fut obligé

d'employer la force pour réprimer à Nancy, le 31 août, une insurrection de soldats, qui, appuyés par le peuple, voulaient forcer leurs chefs à leur rendre des comptes.

Dans la capitale on n'était pas plus tranquille. Les dénonciations réitérées contre les ministres excitaient le roi à les renvoyer. Le fameux Necker, cette idole du peuple, après avoir vu échouer toutes ses opérations, laissa les finances dans un nouvel embarras et s'éloigna en fugitif. M. de Montmorin fut seulement conservé, et les autres ministres furent remplacés par MM. Henrieu, Duportail, Delessart et Lambert. On procéda, le 7 septembre, à la suppression des parlemens et anciens tribunaux, et on établit un nouvel ordre de judicature.

Pendant que l'assemblée par tant d'innovations sapait les fondemens de la religion, du trône et de l'état, les clubs se multipliaient dans la capitale et dans les provinces. Il y en avait même de femmes, dont la démagogie ne cédait en rien à celle des hommes les plus exaltés.

Des gens bien pensans, voulant opposer principes à principes, imaginèrent de former des clubs, où l'on professerait une doctrine qui pût arrêter l'influence de celle que prêchaient les *jacobins*. Mais cet antidote était trop tardif, et ne servit qu'à augmenter l'animosité des partis. Les jacobins adroits, actifs et audacieux, ayant partout des affidés et des émissaires, étroitement réunis, capables de tout, savaient prévenir, déjouer tous les projets de leurs adversaires, qui se perdaient par leur pusillanimité et leur lenteur. A Aix, l'ouverture d'une société, sous le titre d'*Amis du roi et du clergé*, donna lieu à une émeute où périrent trois personnes respectables, et entre autres l'avocat Portalis.

Comme si l'assemblée eût voulu forcer les consciences jusque dans leurs derniers retranchemens, elle prononça, le 27 novembre, le décret qui exigeait des ecclésiastiques le serment à la *constitution civile*. Le roi refusa d'abord sa sanction; mais l'assemblée, excitée par le fougueux Camus, la demanda impérieusement au monarque, qui se crut alors contraint de l'accorder.

Ce fut l'abbé Grégoire qui donna, dans ce même jour, un exemple de *soumission patriotique*, en se mettant à la tête de cinquante-huit prêtres, qui prêtèrent le serment voulu par la *constitution civile du clergé*. Le refus de la majorité des ecclésiastiques à prêter ce serment, les fit démettre de leurs diverses fonctions, et porta aux nouveaux évêchés beaucoup de curés, ainsi que l'abbé Grégoire, comme un de ceux qui avaient embrassé la cause de la révolution. Ce remplacement eut lieu le 27 janvier 1791, par un décret de l'assemblée. Le 7 février est remarquable par l'établissement de l'impôt du timbre, impôt qui, par la résistance du parlement, fut une des principales causes de notre funeste révolution. On fixa, le 8, un bien modique traitement pour les prêtres insermentés, et dans le jour du 20, eut lieu le départ de Mesdames de France, auquel le peuple s'était d'abord opposé. Quelques jours après, on se crut menacé d'une nouvelle insurrection. Plusieurs gentilshommes, armés, dit-on, de poignards, se rendirent en foule au château des Tuileries;

ils furent bientôt découverts ; et avant que le peuple ne se portât à quelque violence, la garde nationale les fit sortir du château. Ces nobles assurèrent qu'ils n'étaient ainsi armés que pour veiller sur les jours du roi. Depuis lors on donna indistinctement à tous ceux de leur classe, le nom de *chevaliers du poignard*, quand on ne les appelait pas *aristocrates*. Au même temps, et presqu'à la même heure, le peuple se porta à Vincennes, avec le projet d'en démolir le donjon ; mais M. de la Fayette et le maire Bailly parvinrent à dissiper l'attroupement.

Plus la cour montrait de faiblesse, plus la prépondérance des jacobins augmentait dans l'assemblée, et plus ils acquéraient de force et d'audace. Ils n'oubliaient rien pour comprimer les efforts vacillans de leurs adversaires; et, maîtres du peuple, ils le dirigeaient à leur gré. Ce fut à leur influence qu'on dut l'horrible tribunal établi à Orléans, destiné à juger les crimes qu'ils appelaient de *lèse-nation*. Bientôt après, le club *monarchique*, présidé par M. de Clermont-Tonnerre, menacé le 27 janvier, est de nouveau attaqué par des factieux; et les membres, obligés de se retirer, sont poursuivis à coups de pierres.

Précisément lorsque le trône avait le plus de besoin d'un zélé et habile défenseur, il le perdit dans la personne de Mirabeau. Sa mort, arrivée le 2 avril, et généralement regrettée, ne fut pas crue naturelle, mais l'ouvrage des jacobins. Les spectacles furent fermés, et l'assemblée décréta que tous les membres assisteraient à ses funérailles.

Mirabeau mourut au moment où il semblait fermement déterminé d'employer tous ses talens en faveur de l'autorité royale, qu'on ne cessait d'insulter. Louis XVI, ayant voulu aller passer quelques jours à Saint-Cloud, il en fut empêché, le 18 avril, par une foule immense. Le roi ne permit pas qu'on forçât le passage, et se borna à se plaindre à l'assemblée de cette violence, aussi injurieuse pour sa personne que contraire au droit des gens. L'assemblée ne donna que des réponses ambiguës; et Louis XVI, voyant que son autorité était entièrement méconnue, se détermina à quitter Paris dans la nuit du 20 au 21 juin. Reconnu à Varennes par le maître des postes *Nouet*, et les mesures pour ce voyage ayant été prises, comme tant d'autres, sans ordre ni prévoyance, il ne se trouva pas avec lui assez de forces, comme M. de Bouillé le lui avait fait espérer, pour en imposer à la multitude. Reconduit à Paris comme un prisonnier, il y entra le 25, au milieu de plusieurs milliers de gardes nationales et d'un peuple immense, qui obligeaient les spectateurs qui bordaient le chemin, à rester la tête couverte. Depuis ce moment le roi eut à souffrir toutes sortes d'insultes. Il fut suspendu de ses fonctions jusqu'à ce que la constitution fût achevée. Son refus à l'accepter serait suivi de sa déchéance. On ne parla nullement alors du duc d'Orléans ; son parti diminuait, et était en quelque sorte confondu dans celui des jacobins.

C'est à cette même époque que parut le libelle du trop fameux Payne, où il proposait d'abolir une monarchie tombée dans l'avilissement. Ce libelle et sa *Théorie politique* des droits de l'homme lui méritèrent un décret de naturalisation, et d'être ensuite nommé député à la convention nationale; il en fut cependant exclu en 1793, sous prétexte qu'il était

étranger, quoique *Marat* et *Clootz*, qui y siégeaient, fussent l'un Suisse et l'autre Prussien.

Les jacobins voulant tourner à leur profit l'arrestation de Louis XVI, et dirigés par Robespierre qui commençait à jouir d'un grand crédit dans les clubs et la municipalité, formèrent un attroupement au Champ-de-Mars, où, sur un tertre auquel ils donnèrent le nom d'*autel de la patrie*, ils signèrent, en présence d'un peuple tumultueux, une pétition dans laquelle ils demandaient à l'assemblée la déchéance du roi. M. de la Fayette et le maire Bailly vinrent dissiper les factieux ; mais ils ne purent l'obtenir sans effusion de sang de part et d'autre. On arrêta plusieurs individus des plus mutins ; et l'assemblée, croyant traiter plus facilement avec le roi qu'avec la faction jacobine, s'empressa de terminer la *constitution*. Elle trouva plusieurs opposans, et, entre autres, ce même d'Esprémenil, qui avait été un des premiers provocateurs des états généraux. Le 1er août, l'assemblée rendit un décret qui rappelait sous trois mois les Français émigrés. Elle en avait rendu un autre le 9 juillet, qui menaçait les émigrés de payer une triple imposition s'ils ne rentraient pas au bout du même terme. MONSIEUR était parti le même jour que le roi, mais par une route différente; il avait été joindre les princes à Coblentz. (Le 25, éclata à Saint-Domingue la terrible insurrection des nègres contre les blancs, où coulèrent des flots de sang, et où le fer et la flamme ravagèrent cette riche colonie.)

La constitution revisée fut enfin présentée au roi ; on y avait fait quelques concessions au pouvoir exécutif, et on donnait au monarque le titre de *représentant héréditaire de la nation*. S. M. vint le 14 juin assister à une séance solennelle, après avoir écrit le jour d'avant à l'assemblée, qu'il acceptait la constitution. Cette circonstance donna lieu à une fête magnifique. Le même jour 14 septembre, Avignon et le Comtat, où le fameux Jourdan *Coupe-tête*, avait commis toutes sortes d'horreurs, furent réunis à la France.

On procéda ensuite à la formation de la première législation. Les jacobins, malgré plusieurs oppositions, parvinrent néanmoins à faire exclure des élections les membres qui composaient l'assemblée; ils les craignaient, et non sans motifs. Ces membres, auteurs de la constitution, se seraient crus intéressés à maintenir et défendre leur ouvrage : c'était alors le seul moyen qui pouvait peut-être garantir le royaume de la tyrannie des jacobins, qui ne voulaient qu'une anarchie complète. L'assemblée législative, présidée par M. Pastoret, ouvrit ses séances dans la salle du manége, le 1er octobre, et une de ses premières opérations (le 5) fut d'arrêter qu'on ne donnerait plus au roi le titre de *sire* et de *majesté*, et que, siégeant dans l'assemblée, il aurait le président à sa droite.

Pendant ce temps, l'Europe, lassée de regarder dans l'inaction les malheurs de la France et l'avilissement du trône dans la personne du roi, sortit enfin de sa longue léthargie. Catherine II, qui promit et n'accorda cependant aucun secours, se déclara contre les principes révolutionnaires. Gustave III s'annonçait comme le champion des chevaliers du trône. L'empereur Léopold II, par le traité de Pilnitz, s'unissait à Frédéric-Guillaume III, pour mettre le roi de France en état d'affermir dans

la plus parfaite liberté les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits du souverain et au bien-être de la nation française. Les cours de Madrid, de Naples, de Turin, étaient prêtes à seconder cet élan à la fois généreux et nécessaire au repos de l'Europe. L'Angleterre elle-même, gouvernée par Pitt, travaillait en secret à réunir contre la France toutes les forces du continent; mais elle ne parvint à en maîtriser la politique que bien plus tard, et ce n'est que depuis 1814 qu'elle jouit enfin de l'heureux résultat de son activité et de sa prépondérance.

D'un autre côté, les princes du Rhin accordaient tous les secours aux émigrés, qui, malgré les décrets menaçans de l'assemblée, une amnistie proclamée, et la facilité qu'on donnait aux passe-ports pour effectuer leur rentrée, persistaient à demeurer sur les rives du Rhin. Après que le roi eut accepté la constitution, il semblait que l'émigration fût devenue comme de mode. Tous ces Français expatriés étaient autant de défenseurs dont le malheureux Louis XVI se vit privé dans les circonstances les plus critiques; il resta ainsi seul et abandonné à toute la rage de ses ennemis. Les émigrés se réunirent à Coblentz, où MONSIEUR fut proclamé lieutenant du royaume. La nouvelle assemblée avait donc à s'occuper et des ennemis du dehors et de ses dissensions intestines. A peine fut-elle installée dans ses fonctions, qu'au milieu de plusieurs membres qui aimaient véritablement la constitution (tels que Dumas, Vaublanc, Ramond, Jaucourt, Lafond-Ladebat, Pastoret, Girardin, Dumolard, etc.), on vit paraître deux partis acharnés l'un contre l'autre : celui des *royalistes*, qui voulaient rendre au roi tous les pouvoirs qu'il avait perdus, et celui des *républicains*, qui ne perdaient aucune occasion de le priver du peu d'autorité qui lui restait. Les républicains eux-mêmes étaient divisés en deux factions, celle des députés de la *Gironde*, qui désiraient de bonne foi une république fédérative, et celle des *jacobins*, qui ne visaient qu'au pillage, au meurtre, et dont les principaux chefs, comme Robespierre, Danton et Marat, avides de sang et de richesses, n'ambitionnaient pas moins que la dictature.

On chercha à opposer à leur club, repaire de tous les bourreaux qui désolèrent la France, un autre club appelé *des Feuillans*, où se réunissaient les gens sages et modérés: mais leur sagesse lente, timide, ne faisait que donner un double avantage à leurs ennemis.

Parmi les *girondins* on distinguait trois orateurs, les plus remarquables de toute l'assemblée. Vergniaud, ami du plaisir et du repos, n'agissait que lorsqu'il voyait son parti menacé de quelque danger. Guadet, plein de feu, de talent, d'éloquence, avait une âme noble et des vues élevées. Gensonné, avec du courage et une dialectique serrée et irrésistible, était livré à ses passions, et nourrissait des projets ambitieux. Après ceux-ci on voyait figurer Brissot et Condorcet; le premier se fit chef d'un parti connu sous le nom de *brissotins*. Ce fut cependant ces fameux députés de la Gironde qui portèrent les dernières atteintes au trône; et quoiqu'ils ne se souillèrent pas des crimes des jacobins, ils devinrent, comme eux, les persécuteurs du meilleur des rois. Ils ne voulaient peut-être

pas sa mort ; mais quand ils essayèrent de l'arracher à la hache des jacobins, ils n'en avaient plus le pouvoir, et périrent eux-mêmes par la main des ennemis communs. Tous ces partis avaient eu de tout temps leurs journaux et leurs rédacteurs particuliers : et on vit paraître presqu'en même temps les feuilles périodiques intitulées : *le Chant du Coq*, *le Vrai Patriote*, *l'Ami du Roi*, *le Républicain*, *l'Ami du Peuple*, etc. Ce dernier journal était des plus incendiaires. Son auteur, l'infâme Marat, en retira de justes persécutions ; mais il se reproduisait de nouveau des caves du boucher Legendre, où il était souvent obligé de se cacher.

La constitution, au lieu de calmer les esprits, en augmenta le délire. Toutes les factions, tous les partis se regardaient avec méfiance. La cour et la reine surtout étaient l'objet des diatribes les plus injurieuses. Au ministère de la marine on vit se succéder rapidement MM. Fleurieu, Thévenard et Bertrand de Molleville. Dans celui des affaires étrangères, M. de Montmorin fut remplacé par M. Delessart ; M. Duportail remit le portefeuille de la guerre à M. de Narbonne, et M. Cahier de Gerville, substitut du procureur de la commune, succéda à M. Delessart au ministère de l'intérieur. Pendant ce temps Pétion l'emportait sur M. de la Fayette dans l'emploi important de maire de Paris. Le roi et la reine avaient de grandes espérances sur Pétion, comme partisan et entièrement lié avec les chefs de la Gironde ; mais il ne tarda pas à prouver combien ces espérances étaient mal fondées. M. de la Fayette ayant quitté le commandement de la garde nationale, elle fut confiée à six commandans de bataillon, qui donnaient alternativement les ordres. Le zèle alors se ralentit, on fit mal le service, et les ordres furent mal exécutés.

Le roi, pressé par l'assemblée, écrivit le 16 octobre une lettre aux princes ses frères pour les rappeler en France. Les 30 et 31, MONSIEUR fut formellement requis de quitter les pays étrangers, sous peine d'être déclaré déchu de ses droits de prince français. Le 9 novembre, les biens des émigrans et des princes émigrés furent séquestrés, et on prononça la peine de mort contre ceux rassemblés au delà des frontières, s'ils n'étaient rentrés le 1er janvier 1792.

Le conseil des ministres s'accorda à opposer à ces mesures violentes le *veto* royal ; et le jour suivant, ils se rendirent à l'assemblée. Duport du Tertre, ministre de la justice, parut si troublé en exposant les raisons qui avaient fait prononcer le *veto*, que le parti de l'opposition, enhardi par sa timidité, lui ôta la parole au commencement de son discours, et prétendit que son message était inconstitutionnel ; alors l'assemblée déclara qu'on ne devait pas l'entendre. Le roi, en rejetant le décret, adressa néanmoins une proclamation aux émigrés, et les rappela en France au nom *de la patrie et de la loi*. Cet acte même fut sévèrement critiqué, en ce que l'assemblée refusant au pouvoir exécutif le droit de faire des proclamations, croyait en outre trouver dans celles du roi des sentimens favorables aux émigrés.

Comme le désordre succédait au désordre, et la violence à la violence, l'assemblée exigea un nouveau serment des prêtres constitutionnels,

les menaçant de la perte de leur traitement et de leur liberté. L'évêque d'Uzès fit parvenir au roi, par le moyen du ministre Bertrand de Molleville, un mémoire contre ce décret; mais la conscience de Louis XVI n'avait pas besoin de ce sage conseil. M. Cahier de Gerville, pour tempérer un refus de la part du monarque, lui proposa de former sa chapelle de prêtres constitutionnels; mais Louis XVI repoussa cette proposition. Le département de la Seine vint au secours du roi; le 11 il invita solennellement sa majesté à ne pas sanctionner ce décret, dont le monarque fit paraître le *veto suspensif* le 19 du même mois. Le 14, le roi s'était rendu à l'assemblée, pour lui faire part des mesures qu'il avait prises et qu'il se proposait de prendre à l'égard des émigrés. Le roi étant sorti, M. Duportail, ministre de la guerre, communiqua à l'assemblée les nominations faites par le roi de MM. Luckner, Rochambeau et la Fayette, dont chacun devait commander une armée de 50,000 hommes contre les puissances coalisées qui menaçaient la France. On vit à cette même époque paraître un nouveau parti, celui des *réviseurs* de la constituante, qui voyant leur ouvrage aussi ouvertement attaqué par leurs successeurs, se crurent assez forts pour les repousser. A la tête de ce parti étaient Adrien Duport, Alexandre Lameth, Barnave, etc., qui offrirent leurs services au roi contre les *girondins* et les *jacobins*, et ils voulaient pour première condition, que le roi eût en eux une confiance sans bornes. Mais soit que Louis XVI ne sût jamais prendre décisivement un parti, et qu'il ne pût jamais accorder une confiance entière à personne, ou soit que la reine eût de la répugnance à accepter les services de ceux qui, malgré leurs bonnes intentions, avaient suivi les principes constitutionnels, les offres des *réviseurs* furent rejetées lorsqu'elles auraient peut-être pu devenir utiles à la cour et à la nation.

L'attitude de l'Europe devenait de jour en jour plus hostile. Les émigrés, armés sous les ordres du prince de Condé, désiraient le moment où ils pourraient seconder les opérations des puissances. D'après ces nouvelles, l'assemblée (le 2 janvier 1792) décréta d'accusation MONSIEUR, M. le comte d'Artois, M. le prince de Condé et MM. le vicomte de Mirabeau, de Calonne et de Luqueviller, et força le roi à demander des explications à l'empereur. Pendant ce temps, Brissot et autres députés ne cessaient pas d'exciter l'assemblée à déclarer la guerre, tandis que Robespierre, dans les clubs des *jacobins*, ne cessait de combattre cette mesure, par jalousie de la popularité qu'acquéraient ceux qui voulaient la faire adopter, et notamment les *girondins*. Il prononça à cette occasion des discours violens, où il disait qu'on ne provoquait les forces étrangères dans un moment où la France n'avait pas d'armées organisées, *que pour livrer les patriotes aux sabres des Allemands et des émigrés*. Cependant le ministre de la guerre, Narbonne, avait visité les frontières, et revint à Paris annoncer que la France était partout en état de se faire respecter. La circonspection de Léopold II avait jusqu'alors mis un obstacle à la guerre. Ce prince craignait peut-être d'exposer le roi et la reine de France, sa sœur, à la rage des nombreux ennemis dont il les voyait entourés. C'est dans cette crainte qu'il exigea de Louis XVI qu'il sortît de France avec

sa famille, avant de faire agir ses armées. Après la mort de Léopold, arrivée le 1er mars 1791, la convention sembla déterminée à commencer les hostilités. Alors le ministre Delessart, pressé par les jacobins, qui, depuis long-temps, lui demandaient une réponse catégorique, leur donna communication d'une *note* confidentielle du cabinet de Vienne, antérieure à la mort de Léopold, où, après avoir manifesté le désir de vivre en parfaite intelligence avec le roi, on demandait efficacement qu'il fût affermi sur le trône, et qu'on *le délivrât avant tout de la prépondérance des clubs, dont la tyrannie bouleversait la France, ébranlait le trône, et remplissait l'Europe d'indignation.* La communication de cette note fut le signal de la perte du ministre. Les *jacobins*, au lieu d'être intimidés par les menaces mal dissimulées qu'elle contenait, recouvrèrent plus d'audace. M. Delessart fut poursuivi avec acharnement, décrété d'accusation, et livré à la haute cour d'Orléans. Les *jacobins* prétendaient que cette note avait été fabriquée de concert par les deux cabinets de Vienne et de Paris. M. de Narbonne voyant le moment favorable pour s'emparer de la direction des affaires aux dépens des ministres accusés d'aristocratie, se brouilla avec celui de la marine, et eut la témérité de faire connaître au public, par le moyen des journaux, les divisions du conseil. Le roi le remercia : il lui fallut cependant, pour contenter les vœux de l'assemblée, sacrifier M. de Molleville. M. Lacoste avait remplacé M. Bertrand à la marine, et Dumouriez avait succédé à Delessart aux affaires étrangères. On nomma ensuite de nouveaux ministres, tels que Servan, Roland, Clavière, Duranthon, etc., la plupart d'un mérite et d'une conduite assez équivoques.

Dans ces entrefaites le club des *Feuillans* fut dissous dans une émeute populaire. Dans une autre émeute, qui eut lieu en même temps à Etampes, le maire, M. Simonneau, fut massacré. Le crime était tellement encouragé, que l'assemblée législative prononça une amnistie pour les délits relatifs à la révolution, commis à Avignon et dans le comtat Venaissin. Le farouche *Jourdan-Coupe-tête*, qui, en 1790, avait répandu la terreur dans ces tristes contrées pour forcer les habitans de se soumettre à la France, retourna acquitté, et se vengea cruellement de ceux qui l'avaient dénoncé à la première assemblée. Le 20 mars on établit un nouveau mode de *décollation*, par l'instrument appelé *guillotine*, du nom de son inventeur, M. Guillotin, médecin. — Les massacres de Saint-Domingue semblaient d'abord avoir frappé d'horreur les hommes les moins compatissans, et confondu les *négromanes* eux-mêmes; mais cette impression ne fut pas de longue durée, et on vit, le 28, prononcer le décret par lequel les hommes de couleur et les nègres étaient admis à voter dans toutes les assemblées paroissiales, et les colonies à émettre leur vœu sur la constitution qui leur convenait, ainsi qu'à nommer leurs députés. Neuf jours après la publication de ce décret (6 avril), en parut un autre qui supprimait tous les costumes religieux. Le 15, les *jacobins* obtinrent qu'on célébrât une fête en l'honneur des soldats suisses de Châteauvieux, tués dans l'affaire de Nancy, et presqu'en même temps ils en firent célébrer une nouvelle pour quarante soldats du même régiment, condamnés aux galères pour vols. Ils les avaient fait mettre en liberté

et les reçurent en triomphe. Les partisans de la guerre l'ayant enfin emporté, le roi, extrêmement ému, se rendit le 20 à l'assemblée et en fit la proposition constitutionnelle, d'une voix mal assurée et presque les larmes aux yeux. Dans la séance du soir on décida cette affaire importante, et la guerre fut déclarée au roi de Hongrie et de Bohême. Il n'y eut que sept députés qui s'opposèrent constamment à cette démarche imprudente. Ce fut en vain qu'ils en annoncèrent les résultats les plus funestes. Dumouriez, qui était ministre des affaires étrangères, détermina à faire attaquer les provinces de la Belgique, espérant y trouver cet esprit d'indépendance qui s'était manifesté en 1789, lors de l'insurrection qu'y causèrent les réformes aussi mal conçues que mal effectuées de Joseph II; mais l'armée, sans ordre, sans discipline, fit à peine quelques mouvemens de Lille sur Mons, qu'un nombre très-inférieur d'Autrichiens la battit à Tournay, et dispersa en un instant l'avant-garde (le 28 avril). Les soldats, honteux de leur défaite, s'en vengèrent en massacrant un de leurs chefs, M. Théobald Dillon, qu'ils disaient les avoir trahis. Les provocateurs de la guerre, humiliés et irrités de ce premier échec, en rejetèrent la faute sur le malheureux Louis XVI. Ils voulaient le porter à donner son abdication, à force d'humiliations et de dégoûts. A cette même époque, Gensonné et Brissot dénoncèrent à l'assemblée l'existence d'un comité autrichien, par le moyen duquel, disaient-ils, le roi communiquait avec les ennemis du dehors. C'est dans la feuille de Marat (*l'Ami du peuple*), que parut pour la première fois cette dénonciation étrange. Marat avait été décrété d'accusation le 3 mai; en même temps on avait lancé le même décret contre M. l'abbé Royou, auteur de *l'Ami du roi*. Le premier se sauva, comme à l'ordinaire, dans les caves du député Legendre, et l'abbé Royou parvint à se soustraire, par d'autres moyens, aux poursuites des *jacobins*. Gensonné et Brissot n'apportaient cependant dans leur dénonciation sur le prétendu comité autrichien, d'autres preuves que des suppositions et des bruits populaires. Invités à s'expliquer plus positivement, ils donnèrent cette réponse banale, que *les conspirations ne s'écrivaient pas*; mode singulier d'accusation, qui fut dans la suite employé contre eux-mêmes et contre tout leur parti. Après le plus mûr examen pour vérifier si la cour n'avait pas fourni quelque prétexte aux cris élevés contre le comité autrichien, on ne trouva rien, sinon que Louis XVI rassemblait quelquefois un certain nombre de personnes qui lui étaient dévouées, comme l'ex-ministre Montmorin, Malouet et M. de Molleville, qui nous a laissé ces détails; mais ces personnes, au lieu de devenir utiles à la cause du monarque, commirent beaucoup d'imprudences, et ne surent jamais concerter aucun plan, ni porter à fin aucun de leurs projets. Ils s'arrêtaient souvent à des moyens mesquins ou dangereux, qui tournaient au grand désavantage de la cause qu'ils voulaient soutenir; aussi ils employèrent des sommes immenses, tirées des fonds de la liste civile, pour gagner les hommes les plus influens parmi les *jacobins*, comme s'il n'y eût eu alors aucun moyen de gagner des gens que leurs crimes et leurs opinions connues, rendaient ennemis naturels du trône. Ceux-ci employaient à leur tour une partie des sommes qu'ils recevaient dans le

Digitized by Google

seul but de les consacrer au service du roi, à payer les plus factieux, et à exciter de nouveaux troubles. Un décret aussi injuste que terrible vint remplir de nouvelles alarmes le cœur et la conscience du roi. Ce fut celui du 26 mai, qui condamnait à la déportation les prêtres insermentés, et qui fut comme le signal des massacres de septembre. On préparait la journée du 10 juin, et pour laisser le roi sans défense, on le força, par un décret du 30 mai, à renvoyer sa garde constitutionnelle. Les malveillans ne purent donner pour prétexte à cette nouvelle violence, que quelques discours imprudens et des menaces intempestives de la part du duc de Brissac, commandant cette garde, qui était d'ailleurs fort mal composée. Le duc fut mis en accusation le même jour, et envoyé ensuite à la haute cour d'Orléans. Ce fut inutilement que M. Girardin, à cette occasion, rappela à l'assemblée que les attentats contre Charles I^er^ commencèrent par le renvoi des troupes chargées de défendre le trône, et qu'il leur signala *la faction jacobine marchant à grands pas au régicide*. La moindre démarche de la part de la cour excitait parmi celle-ci les murmures et la méfiance. Le ministre de la guerre Servan vint les augmenter en faisant adopter par l'assemblée, sans avoir d'avance consulté le roi, la proposition de former un camp de vingt mille hommes près de Paris. Le jour suivant on présenta à l'assemblée et au roi une pétition, signée de huit mille citoyens, contre l'établissement de ce camp, qui fournit depuis le prétexte d'une nouvelle accusation contre Louis XVI. Ce monarque renvoya, le 13 juin, le ministre de la guerre, ainsi que Roland et Clavière, le premier, ministre de l'intérieur, et le second, des finances. M. Dumouriez fut remplacé le 18, au ministère des affaires étrangères, par M. Chambonas, et à celui de la guerre, par M. Lajard; M. Morgues remit le portefeuille de l'intérieur à M. Ferrier de Montreuil. Le même jour, on abolit sans indemnité tous les droits féodaux, casuels et censuels, etc.; et le suivant fut remarquable par le décret qui ordonnait de brûler tous les titres généalogiques; par la prise de Menin, où le général Luckner se signala (il s'empara le 20 d'Ypres et de Courtrai), par les *veto absolus* du roi sur le décret contre les prêtres et sur celui qui ordonnait l'établissement d'un camp sur Paris. Ces *veto* furent le dernier acte d'autorité de la part de cet infortuné monarque. Quant au camp sur Paris, la cour et les gens sensés ne virent dans ce projet qu'une manœuvre des *girondins*. Ils voulaient l'établissement de ce camp, moins pour défendre la capitale contre les progrès des ennemis, que pour réunir des forces départementales, afin d'avoir un puissant secours dans l'accomplissement de leurs projets. Il paraît que les *jacobins* n'eurent aucune connaissance de ce plan, et qu'il appartenait entièrement aux députés de la Gironde. D'ailleurs ces deux partis étaient divisés d'opinion. L'unique but des *girondins* était de forcer le roi à abdiquer, et d'établir leur république fédérative. Robespierre et Marat visaient à la dictature, et voulaient la mort de Louis XVI. Tandis que Danton, à la tête du club des *Cordeliers*, faisait payer cher à la cour les services qu'il ne lui rendait pas, cherchait à s'agrandir, et attendait tout des circonstances.

Les *jacobins* pénétrèrent les intentions des *girondins*, et virent que dans le grand coup qu'ils méditaient, en appelant les forces départementales, ils cherchaient à éviter tout mouvement de la part de la populace qui était immédiatement sous les ordres de la faction rivale. Pour faire échouer ce projet, les *jacobins* excitèrent sourdement la jalousie de la garde parisienne, et la pétition présentée au roi et à l'assemblée ayant été agréée, le camp de Paris n'eut pas lieu. La multiplicité des événemens enchaînés les uns avec les autres dans le court espace que nous nous sommes prescrit, nous oblige à faire un pas rétrograde. La cour, attaquée de toute part dès l'ouverture des états généraux, avait cherché à se pourvoir de tous les moyens de défense. Lors de l'émigration du baron de Breteuil, en 1789 (comme le rapportent MM. de Molleville et l'abbé Papon), elle lui avait donné d'amples pouvoirs pour traiter avec les puissances étrangères des moyens de rétablir l'autorité royale et la tranquillité dans la France. La mauvaise réussite du voyage de Varennes, conseillé par M. de Breteuil, d'après les insinuations de l'empereur Léopold, ayant dégoûté le roi des services du baron, il écrivit une lettre à MONSIEUR, par laquelle il lui accordait ainsi qu'à M. le comte d'Artois les pouvoirs qu'il ôtait à M. de Breteuil; mais celui-ci continua toujours à agir au nom de Louis XVI, et entrava plusieurs fois les projets des princes. Les communications du roi avec le dehors devenaient plus difficiles de jour en jour, ce qui obligea S. M., pour faire connaître au comte d'Artois sa véritable situation, de charger le comte Alphonse de Durfort de se rendre auprès de ce prince en qualité de voyageur, afin d'être l'intermédiaire de leur correspondance. Cette mesure ne remplissant pas entièrement le but du roi et de la reine, ils envoyèrent en 1792, lors de la déclaration de la guerre, Mallet du Pan en Allemagne, porter les représentations et les vues pacifiques de leurs majestés, sur la manière dont les puissances devaient annoncer leurs intentions en entrant en France. Mais comme la politique des cabinets de l'Europe n'était pas entièrement d'accord avec les sentimens de Louis XVI, le duc de Brunswick, arrivé à peine sur le sol français, s'écarta de ces instructions et publia ce fameux manifeste qui éveilla de si fausses préventions contre le roi. Par ces instructions secrètes, on peut déduire, d'après l'opinion de M. de Molleville, que le roi et la reine n'avaient aucune confiance ni dans les constituans, ni dans la constitution, et qu'ils n'attendaient leur salut que du dehors. On s'affermit encore plus dans cette croyance, quand on lit dans l'ouvrage du même auteur que, par suite de la mission de M. de Durfort, il y eut un plan arrêté à Mantoue entre l'empereur et M. le comte d'Artois, pour rendre sa première autorité au roi qui devait se tenir à sa première ordonnance du 23 juin 1789, et que ce plan avorta à cause de la mauvaise issue du voyage de Varennes.

Il paraissait qu'un génie sinistre avait juré la perte de ce malheureux monarque. Au dehors, aucun projet, aucune mesure ne réussissait, en dedans tout étoit tumulte et confusion; les méchans triomphaient, et les gens honnêtes étaient ou indifférens, ou sans moyens, ou pusillanimes. Le conseil du roi, souvent discord, ne savait ou ne pouvait proposer aucune mesure efficace; la multiplicité de ministres qui se succédaient rapidement entravait les affaires, augmentait les désordres, en ne suivant

aucune route déterminée. Ce fut Dumouriez qui encouragea le roi à licencier Servan, Roland et Clavière. Ce général voulant acquérir de la popularité, s'était d'abord présenté avec un bonnet rouge au club des *Jacobins*. Il échoua et se rangea alors du parti de la cour, qui accepta ses services, mais qui ne se fia pas à ses protestations. Après avoir fait renvoyer les trois ministres, qui, disait-il, tyrannisaient toutes ses opérations, il espérait obtenir une grande influence dans les affaires; mais voyant son attente frustrée, il donna sa démission : il n'y avait que peu de jours qu'il occupait à la fois les deux ministères des affaires étrangères et de la guerre. Les *girondins* n'attendaient que le moment propice pour effectuer leur plan et forcer le roi à abdiquer la couronne. Pour y réussir, ils cherchèrent à l'effrayer, et ils trouvèrent le prétexte d'une nouvelle insurrection dans le veto absolu de Louis XVI du 19 juin, sur les deux décrets, l'un contre les prêtres et l'autre contre le camp de Paris. Le 20, le peuple des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel se porte en foule à l'assemblée, disant qu'il venait demander justice contre le double *veto* du roi. Après avoir défilé devant les députés, il se dirigea vers le château, dont il brisa la grille avec une poutre, et inonda bientôt toutes les avenues. Parmi cette multitude, on remarquait un misérable qui portait un cœur de veau au bout d'une pique; d'autres qui avaient sur eux des écriteaux où étaient tracées ces paroles, *à bas le veto*, et qui était un des sobriquets insultans avec lesquels les factieux désignaient le roi et la reine. On traîna un canon jusque dans l'appartement du roi, par ordre de Santerre, chef de cet attroupement. Cette foule cependant n'était ni menaçante ni irritée; en un mot, il semblait que le peuple ne voulait qu'intimider le roi et lui faire voir qu'il pouvait tout oser.

Louis XVI opposa à leurs insultes le calme le plus inaltérable et la fermeté la plus héroïque. Requis de sanctionner les décrets sur les émigrés et sur les prêtres, il rappela l'obéissance due à la constitution, et protesta qu'il ne se dessaisirait pas des droits qu'elle lui avait conférés : il promit seulement qu'il examinerait le vœu qui lui était exprimé. Alors un homme du peuple lui présenta le bonnet rouge, comme un gage d'union entre le prince et la nation. Louis XVI le mit sur sa tête, et aussitôt le monarque est couvert d'applaudissemens. Le maire Pétion, qui ne vint que vers le soir, invita enfin le peuple à se retirer, en le félicitant *d'avoir conservé sa dignité*, et de n'avoir *souillé d'aucun excès ses mouvemens sublimes.* Dans les appartemens de la reine, la même scène s'était passée; on avait affublé le jeune dauphin d'un bonnet rouge, et on s'était aussi tenu aux menaces et aux injures. Le lendemain 21, le roi écrivit à l'assemblée une lettre sur les événemens de la veille. Les honnêtes gens de toutes les opinions, indignés du péril qu'avait couru le prince, firent paraître contre les attentats du 20 juin une pétition énergique, couverte de vingt mille signatures. Les *jacobins* eux-mêmes étaient secrètement irrités de voir prendre l'avance aux *girondins*, et de ce qu'on eût commis un crime inutile qui pouvait présenter le roi sous un aspect favorable. En effet, on aperçut un mouvement assez général en faveur de Louis XVI, qui, en inspirant de l'intérêt, avait reconquis de sa dignité première. Les constitutionnels avaient repris de l'ascendant sur l'assemblée; l'armée, celle surtout commandée par M. de la Fayette, ne dissi-

Digitized by Google

mulait pas son indignation contre les factieux; mais ce triomphe fut de courte durée, et une démarche imprudente de ce général contribua à faire perdre à la cour l'avantage qu'elle avait momentanément acquis. Sans avoir pris aucune mesure pour s'entourer de sa première popularité, ni d'une masse imposante de la garde nationale qu'il avait commandée, et sans même se concerter avec la cour, ce général se présente le 28 à la barre de l'assemblée, et demande, au nom de son armée, la punition de l'attentat du 20 juin. Les députés, et surtout les *girondins*, furent d'abord frappés de son apparition subite, mais Guadet le déconcerta tout à coup par une ironie amère, où *il lui demandait compte des victoires qu'il avait sans doute remportées, et qui l'avait autorisé à quitter son armée pour venir lui-même les annoncer à Paris.* Le général confus se hâte de rejoindre son armée; le 30, son effigie est brûlée au Palais-Royal.

La nouvelle de l'évacuation de Menin, Ypres et Courtrai donna lieu à de nouvelles plaintes contre la cour; on l'accusa d'avoir arrêté l'armée au milieu de ses victoires; et l'incendie des faubourgs de cette dernière ville, commandé par Farry, mit le comble à l'indignation. On présenta ce fait comme une atrocité inutile, dont le but secret était de rendre les Français odieux. Cependant, le 6 juillet, le roi envoya un message à l'assemblée, pour lui faire part des intentions hostiles de la Prusse. Dans ces entrefaites, les provocations contre les ministres, les dénonciations contre M. de la Fayette, les demandes de la déchéance de Louis recommencèrent de toutes parts. Pétion, déposé par un arrêté du département, sanctionné par le roi, fut réinstallé par l'assemblée dans ses fonctions de maire de Paris. Malgré ces violentes dispositions, un nouvel élan en faveur de la cour se manifesta encore une fois : une femme courageuse, appelée *Olympe de Gouges*, depuis victime de Robespierre, afficha, jusqu'aux portes de l'assemblée, un appel aux passions généreuses, et présenta aux députés, sinon avec talent, au moins avec énergie et vérité, les résultats funestes de leurs divisions, en les invitant à secouer le joug des *jacobins*.

L'évêque de Lyon, M. de Lamourette, profita de cette idée, et dans un discours aussi éloquent que pathétique, il exhorta ses collègues à se réconcilier au nom de leur salut et du salut public. Ce discours produisit un enthousiasme général, et sembla électriser toute l'assemblée; on se mêle, on s'embrasse, les *girondins* et les *constitutionnels* paraissent n'être animés que d'un seul sentiment, celui d'oublier leurs discordes; et l'assemblée, d'un commun accord, prononce le serment de *ne jamais souffrir, ni par l'introduction du système républicain, ni par celui des deux chambres, aucune altération quelconque à la constitution.*

Le roi, après avoir reçu une députation de vingt-quatre membres qui lui a porté l'extrait du procès verbal de l'assemblée, s'y présente avec tous ses ministres et la députation. Il est reçu avec des cris de joie et on le couvre d'applaudissemens.

«Mais les deux partis, dit un habile écrivain, en se rapprochant et en » se sentant dans les bras l'un de l'autre, sentirent aussi renaître l'envie de » s'étouffer,» et dès le lendemain leurs discordes et leur acharnement recommencèrent. Par surcroît d'inconséquence et de malheur, ce mouvement,

Digitized by Google

qui parut d'abord sublime, devint l'objet des risées du public. Le parti des *aristocrates*, ennemi naturel de tous les autres, le livra, dit-on, au ridicule en lançant une nuée d'épigrammes où le nom de l'évêque *Lamourette* ne faisait qu'aiguiser encore plus les traits de l'ironie et du sarcasme.

Le salut de l'état devint alors presque impossible; « mais on dit de bons mots, on rit, on chanta quelques chansons de plus. » Dans cet intervalle, on célébra la fameuse fête de la *Fédération*.

Le roi n'y assista que pour y recevoir des insultes. Partout on voyait écrit avec de la craie, sur les chapeaux de la multitude : *Vive Pétion*, *Pétion ou la mort*. Sur ces entrefaites, des bandes de brigands accoutumés aux meurtres s'avançaient sur la capitale sous le nom de fédérés, et disaient hautement qu'ils y allaient pour détrôner Louis XVI. Les massacres avaient recommencé dans le midi. Un rassemblement de royalistes, formé dans l'Ardèche et connu sous le nom de *camp de Jalès*, venait d'être dissipé, et son chef, Dessaillant, arrêté et tué (18 juillet). En peu de jours le ministère subit un nouveau changement. M. du Bouchage remplace Lacoste au ministère de la marine, M. Champion succède à M. Terrier de Monticel dans celui de l'intérieur; M. d'Abancour est nommé ministre de la guerre à la place de M. Lajard, et M. Leroux est appelé au ministère des contributions, qu'occupait M. Beaulieu.

Le 22 la municipalité de Paris, pour ameuter le peuple, déclara solennellement *la patrie en danger*. Pour augmenter encore le désordre, le bataillon des Marseillais arrive à Paris le 30; Danton les reçoit, et ils sont ensuite casernés à la section du Théâtre-Français. Ils inspirent déjà la terreur par leurs violences; M. Dechamel expire sous leurs coups.

Pétion, d'un côté, et de l'autre, Robespierre, Danton, Collot-d'Herbois, Billaut-Varennes, Fabre d'Eglantine, Chabot, etc., excitent à la révolte les sections, le peuple et les farouches Marseillais. Tous demandent la déchéance du roi, tandis que l'infâme Marat, du fond du souterrain où il s'est caché, crie, dans son journal incendiaire, au meurtre et au pillage, et attend le moment de venir figurer parmi les monstres de la révolution. Ce fut alors que, d'après l'assertion des historiens les plus autographes, Guadet, Vergniaud et Gensonné firent remettre au roi une lettre où ils promettaient de le sauver, s'il voulait se jeter dans les bras de leur parti; mais ces offres furent repoussées, ainsi que celles de MM. de la Fayette, de Narbonne, de la Rochefoucault-Liancourt, qui proposaient à Louis XVI de le tirer de Paris; celles des hommes les plus marquans de la première assemblée ne furent pas mieux accueillies; enfin, tous les moyens de ce genre furent ou rejetés ou abandonnés après quelque faible essai d'exécution, au moment où tout annonçait la chute du trône, et où Louis XVI et sa famille étaient menacés de perdre la liberté et même la vie. Cette rare indifférence paraîtra sans doute au-dessus de toute explication. M. de Molleville ne sait l'attribuer encore qu'*à la répugnance qu'avaient le roi et la reine de devoir leur affermissement sur le trône à ces mêmes constituans qui, avant de le défendre, avaient commencé par l'ébranler*.

Il ne manquait qu'un seul prétexte encore pour mettre en mouvement l'armée jacobine. Les conjurés le trouvèrent bientôt dans le rejet du décret d'accusation de M. de la Fayette, prononcé le 8 août à la très-

grande majorité de l'assemblée. Cette majorité est alors outragée, menacée, dénoncée à la vengeance du peuple. Le 2, M. Rœderer, procureur syndic du département, vient à l'assemblée annoncer qu'un mouvement insurrectionnel commence et qu'il est favorisé par Pétion. Un désordre terrible règne parmi les députés; on s'insulte, on se menace; les deux partis sont près d'en venir aux mains. Cependant on ne se décide à aucune mesure.

La nuit survient, et le tocsin annonce dans Paris la chute du trône. Différentes sections envoient au château leurs compagnies, dont la plupart ne servirent qu'à augmenter le danger. Pétion parut aux Tuileries, pour observer quelle serait l'issue de l'attaque qu'on préparait. Mais, dans la crainte d'être arrêté, il sort du château, d'après un ordre qu'il fait venir de l'assemblée. Toutes les défenses du roi consistaient en cinq ou six cents gardes suisses, sept à huit cents gentilshommes incomplétement armés, et quelques compagnies de la garde nationale. Vers le matin, le roi passa en revue ces diverses troupes. Tandis qu'il traversait le jardin, plusieurs voix, en criant *vive la nation!* en étouffèrent une seule qui avait crié *vive le roi!* En même temps, de prétendus commissaires des sections se constituent *conseil général de la commune*, et organisent l'insurrection. Mandat, commandant de la garde nationale, dispose tout pour la défense du château.

Il avait fait signer l'ordre à Pétion de *repousser la force par la force*. Le nouveau conseil général instruit que cet ordre est au pouvoir de Mandat, l'appelle à la commune, et il est massacré sur les marches de l'hôtel de ville. Santerre lui succède. Pendant ce temps les colonnes insurrectionnelles, précédées des Marseillais, s'avancent avec du canon sur les Tuileries. Pas un ministre, un conseiller qui osât ou fût capable d'établir un plan, de proposer une mesure, de s'attacher au parti du courage et de la vigueur. Le roi (d'après l'avis de M. Rœderer) se laissa conduire à l'assemblée. Relégué bientôt avec sa famille dans la loge du logographe, il y entendit convoquer une *convention nationale*, et préparer sa déchéance.

Le feu avait déjà commencé aux Tuileries; les Suisses, d'abord vainqueurs, furent ensuite repoussés par les Marseillais et par une populace qui allait toujours en croissant, et qui s'était munie d'une artillerie nombreuse. On ignore encore quels furent les premiers agresseurs. Les assaillans accusèrent les Suisses d'une horrible perfidie; mais leur témoignage est trop suspect. Quoi qu'il en soit, la première de ces nouvelles parvint à l'assemblée au milieu des cris d'une multitude furieuse. Si le roi eût saisi cet instant où les Suisses étaient vainqueurs, et qu'il fût sorti avec son escorte, il aurait pu entretenir cet avantage jusqu'à l'arrivée des Suisses de Courbevoie, et alors peut-être la victoire se serait rangée du côté de la cour. Au lieu de tout hasarder dans une circonstance aussi critique, l'amour pour son peuple l'emporta encore sur Louis XVI, il se laissa arracher un ordre qui défendait aux Suisses de tirer. M. d'Ecquevilly se chargea de le porter; mais quand il arriva, il trouva que le château était déjà forcé du côté du Louvre. Il commanda la retraite des Suisses, et la populace se livra alors au plus affreux massacre. Le

vestibule du palais, les escaliers, les appartemens furent inondés de sang et couverts de cadavres. Des femmes elles-mêmes se firent remarquer par les excès les plus inouïs d'indécence et de cruauté. Les Suisses surtout étaient l'objet de leur fureur barbare. Un monstre, horreur de l'espèce humaine, arracha le cœur d'un de ces malheureux qui respirait encore, et après l'avoir fait brûler dans de l'eau-de-vie, ce nouveau cannibale le dévora. La déchéance de Louis XVI est prononcée, et le monarque et sa déplorable famille sont transférés à la tour du Temple, après avoir demeuré deux jours auprès de l'assemblée. On peut dire que, dès le 23 juin 1789, il avait lui-même renoncé à la royauté. Des trois funestes insurrections qui attaquèrent directement le trône, la première (6 octobre 1789) est due au *duc d'Orléans*, la seconde (20 juin) aux *girondins;* la dernière et la plus terrible ne pouvait appartenir qu'aux *jacobins.* Ainsi chacun de ces trois partis eut le misérable honneur de porter un coup mortel au meilleur des monarques. Le dernier parti, demeuré triomphant, dominait à la commune (établie la nuit du 10 août), et celle-ci finit par tout dominer à son tour. Plusieurs décrets violens annoncèrent l'état d'anarchie qui allait régner sur la France. Les propriétés communales sont partagées, le 14, entre les habitans des campagnes, et les biens des émigrés sont donnés à rente par petits lots; les statues, bas-reliefs, inscriptions, enfin tout ce qui rappelle l'ancien régime est abattu dans la journée du 15. Une loi consigne dans leurs municipalités respectives les pères, mères, femmes, enfans des émigrés; et, pour comble d'imprudence, on établit le 17 un tribunal pour juger les crimes du 10 août.

Le succès des Prussiens, maîtres de Longwy, de Verdun, et qui pénétrèrent dans les plaines de la Champagne, redoubla la fureur des factieux, et ils débutèrent par les massacres de septembre. Ils commencèrent le 2 dans la rue Dauphine et dans les prisons. On se porta aux mêmes excès aux Carmes et à Saint-Firmin, où périt un grand nombre de vertueux ecclésiastiques. Le 6, on égorgeait encore à la Force, et le 8, les massacres recommencèrent par les malheureux prisonniers d'Orléans, qu'on transportait à Versailles. *L'assemblée législative* ayant remis ses pouvoirs à la *convention nationale*, celle-ci ouvrit ses séances au château des Tuileries, sous la présidence de Pétion. Le 21 septembre, dans la même séance, et à la demande du comédien Collot-d'Herbois, la royauté fut abolie. Le jour suivant, on décréta qu'à compter du 21 septembre 1792, on daterait de l'an 1er de la république française. D'après la motion de Tallien, elle est déclarée *une et indivisible.* Plusieurs succès obtenus par les armées françaises vinrent remplir d'orgueil ces nouveaux législateurs et redoubler l'audace des *jacobins.* Après la chute du trône, M. de la Fayette s'était enfui en Allemagne (le 20 août) avec une partie de son état-major. Dumouriez le remplaça. Quelques bonnes dispositions de ce général avaient changé la face des affaires: M. de Montesquiou s'était emparé de Chambéry le 23, et les Prussiens furent complétement battus en Champagne le 28, presqu'au moment où le général Anselme prenait possession de Nice. Le roi de Prusse, découragé par sa défaite, tourna

Digitized by Google

son mécontentement contre les émigrés, les accusant de l'avoir trompé. « Où est donc, leur disait-il, cette France que vous me disiez se lever » tout entière, et me proclamer son libérateur? » Il les abandonna à leur mauvais sort; et ayant traité secrètement avec Dumouriez, il se retira avec les débris d'une armée qui menaçait d'abord de conquérir la France. La retraite des Prussiens remplit les bons de stupeur, et enhardit les méchans. Dès lors le silence universel sembla sanctionner la journée du 10 août, qui éloigna de plus en plus du trône le duc d'Orléans. Ce prince se borna à demander d'être un des membres de la convention; et afin d'écarter tout soupçon, il prit le nom d'*Egalité* pour lui et sa famille. On a prétendu que, secondé par ses partisans, il aurait pu saisir un moment favorable pour se faire déclarer régent du royaume; mais ce fait n'est guère prouvé: ce qu'il y a de certain, c'est que ses partisans l'abandonnèrent, en commençant par Danton, lorsqu'ils n'eurent plus besoin de son nom, et après qu'ils eurent épuisé une grande partie de ses richesses. Tant que Louis XVI demeura sur le trône, les *jacobins* et les *girondins* suivirent parfois la même route: leurs opinions étaient différentes, mais ils voulaient parvenir au même but: aussi les deux partis ne dirigèrent toutes leurs attaques que contre la cour. Mais Louis XVI détrôné, il s'agissait alors de savoir entre les mains duquel des deux partis devait tomber le pouvoir. Les *girondins* ne purent voir sans jalousie que des rivaux les devançassent dans la proclamation de la république; et les *jacobins* cherchaient tous les moyens de se défaire de ces adversaires dont la vigoureuse dialectique balançait l'influence sur la convention.

L'affreux Marat, le sombre Robespierre, le terrible Danton, étaient ainsi unis par les mêmes intérêts et le même désir de renvoyer les *girondins*, qu'ils accusaient de *fédéralisme;* tous trois, ambitionnaient la dictature. Marat ne le dissimulait pas; il soutint cette opinion devant la convention elle-même, en rejetant les maximes atroces, qu'il fallait purger la république de tous les conspirateurs. C'est alors que Vergniaud, l'écrasant des foudres de son éloquence, demanda son expulsion ou son supplice. Marat fut contraint au silence, mais il conjura en secret. Les *girondins*, qui se voyaient à la merci des *jacobins* et de la commune, ne cessaient de les poursuivre et de rappeler leurs forfaits: mais leurs discours étaient souvent étouffés par les cris des députés de la montagne [1].

C'est à cette époque qu'on imagina de donner le nom de *sans-culottes* à ceux des plus furieux parmi les *jacobins*, qu'ils appelaient aussi *patriotes purs*; noms qu'ils portaient avec orgueil, et qui ne disconvenaient pas à leurs manières et à leur costume malpropre et dégoûtant.

La tyrannie des *jacobins* prenait de jour en jour plus de force; pour y opposer une barrière, les *girondins* et les *modérés* voulurent créer

1 On distinguait trois partis dans la convention, qu'on désignait par le nom de *montagne*, *ventre* et *plaine*, d'après l'endroit où ils siégeaient dans la salle des séances. Les députés de la montagne se plaçaient dans la partie la plus élevée; ceux du ventre, au milieu, et ceux de la plaine aux deux côtés du président. Les premiers étaient dévoués à la commune et aux *jacobins*. On donnait aux seconds le nom de *modérés*, et les troisièmes étaient les *girondins* et leur partisans.

une garde départementale; mais leurs adversaires surent rejeter cette proposition. Les *girondins* alors cherchèrent à s'attacher les Marseillais par le moyen de Barbaroux, qui avait sur eux de l'influence : ils essayèrent une insurrection. Les *fédérés* parcoururent les rues de Paris en demandant la tête de Marat, mais les *jacobins*, plus habiles, surent bientôt entraîner dans leur parti les fédérés.

Tandis que la convention était ainsi déchirée, les armes françaises triomphaient. Custines occupait le Palatinat, et se signala par la prise de Mayence (20 octobre). Montesquiou s'emparait de la Savoie, et ses succès firent rapporter le décret d'accusation qu'on venait de lancer contre lui; en même temps, Verdun et Longwy (22 octobre) rentraient au pouvoir des Français. Mais si nos armées se couvraient de gloire, la convention n'en acquérait certainement aucune par ses violens décrets. Après avoir supprimé le 15 la décoration de la croix de Saint-Louis, on demanda le 16 la mort du roi et de la reine. Le girondin Barbaroux se borna à opiner qu'on leur fît leur procès. On prononça, le 23, le bannissement à perpétuité des émigrés, du territoire de la république; la peine de mort contre ceux pris les armes à la main ou rentrés en France; et on confisqua tous leurs biens.

Les deux partis étaient toujours en présence, et toute la première période du régime conventionnel fut presque entièrement remplie de leurs querelles réciproques. Les *girondins* eurent cependant un moment favorable où ils pouvaient renverser leur formidable ennemi, Robespierre. Louvet dirigea contre lui une attaque si vigoureuse, il circonstancia si bien ses crimes, et sut les couvrir d'une telle horreur, que Robespierre, qui n'avait pas de talens oratoires, confus, interdit, accusé par sa conscience, ne savoit que balbutier des mots et des réponses, qui, au lieu de le défendre, ne faisaient qu'aggraver sa culpabilité. Si les *girondins* lui eussent alors porté leurs derniers coups, ce géant était anéanti au commencement de sa carrière; mais on lui accorda huit jours pour répondre, et il les employa à préparer sa vengeance et à creuser l'abîme où il devait faire tomber ses ennemis.

La convention, formée pour la plupart d'hommes sans talens et au-dessous du commun, agitée par ses dissensions intérieures, dominée par l'ascendant de la commune et des *jacobins*, était un frêle édifice qui se serait écroulé de lui-même sans les victoires des guerriers français. Montesquiou, malgré ses succès dans la Savoie, venait d'être proscrit. Chargé par la convention de s'emparer de Genève, il crut devoir la sauver; on ne prit pas en considération qu'en agissant ainsi, il avait évité une guerre certaine avec les treize cantons.

Pendant ce temps Dumouriez était au comble de sa gloire. Ce général ambitieux avait plié sous tous les partis, et obéissant toujours aux circonstances, paraissait ne combattre que pour ses propres intérêts. Pour se ménager des intelligences avec les *jacobins*, il avait promis à Danton et à Lacroix de partager avec eux les dépouilles de la Belgique. Secondé par la fortune, il vengea sur les Autrichiens le bombardement de Lille, qui leur avait cependant opposé une héroïque résistance; victorieux à Jemmapes, la conquête de la Belgique fut terminée en peu de jours. C'est

dans cette mémorable bataille que le jeune d'Orléans donna des preuves non équivoques d'une bravoure peu commune. Dumouriez voulait, dit-on, profiter entièrement de ces avantages, prendre un titre quelconque, commander les Belges, et se soustraire à l'autorité de la convention; mais celle-ci fit éventer tous ses projets en réunissant la Belgique à la France.

Tandis que cette assemblée, tout en opprimant les peuples, les appelait à la liberté, elle s'occupait sérieusement du procès de Louis XVI. Le ministre Roland lui avait remis les papiers trouvés aux Tuileries dans la fameuse armoire de fer; sans présenter aucun indice contraire aux intentions paternelles du roi, ils excitèrent cependant des persécutions contre les personnes qui s'y trouvaient compromises, et « firent » renverser l'autel érigé aux mânes de Mirabeau. » Le 10 décembre son buste fut pendu par le peuple à Paris. Le moment enfin arriva où la France à la fois timide et criminelle devait être spectatrice du plus noir des forfaits. Louis XVI fut mis en jugement. Nous ne rapporterons pas ici les chagrins dont ce malheureux monarque et sa famille furent abreuvés pendant leur détention [1].

Pour rendre hommage à la vérité historique, il faut avouer que ces mêmes *girondins* qui semblaient si acharnés contre la cour, firent tous leurs efforts pour sauver Louis XVI. Ils avaient voulu faire écrouler le trône sans immoler le roi; aussi, pendant la durée de ce procès monstrueux, ils cherchèrent à tourner l'attention de l'assemblée sur d'autres objets, tantôt en réclamant la punition des massacres de septembre, tantôt en excitant les poursuites contre la faction d'Orléans; mais les *jacobins* faisaient rapporter toutes ces motions, impatiens d'immoler leurs victimes. Dans ce moment de crise terrible où un roi allait périr sur l'échafaud, quels furent les moyens qu'employèrent les puissances pour l'en délivrer? L'histoire nous indique la réponse; *aucun*. On aurait dit que la chute du trône de Louis, que sa mort même n'influaient en rien sur leurs intérêts politiques. Il n'y eut que le monarque espagnol qui offrit toutes les garanties à la France pour sauver son infortuné parent. Les autres paraissaient regarder la tragédie de Louis XVI et de sa malheureuse famille, comme des spectateurs impassibles. Pitt, le fameux Pitt fit rejeter au parlement l'éloquente motion de Fox, qui réclamait en faveur de l'auguste prisonnier l'intervention de son gouvernement. La même vérité historique nous fait un devoir de rappeler que Dumouriez ayant appris que Louis XVI allait être jugé, accourut aussitôt à Paris, mit en œuvre tous ses moyens et ses amis pour soustraire cet infortuné monarque au sort qui le menaçait; toutes ses démarches furent vaines, et il se retira en emportant avec lui la haine des *jacobins*. Vergniaud sembla d'abord lutter avec succès en faveur de Louis XVI; il peignit avec des couleurs si énergiques les tristes résultats de ce cruel parricide; les proscriptions, les vengeances qui en devaient être la suite, que la majorité des députés fut frappée de terreur; mais celle que les *jacobins* inspiraient fut la plus forte; et malgré l'éloquence de cet orateur, malgré celle de Tronchet, Desèze, et les touchantes intercessions du vertueux

1 *Voyez* dans ce *Supplément* les articles LOUIS XVI et MARIE-ANTOINETTE, etc.

Malesherbes, rien ne put arrêter la férocité de ceux qui s'étaient constitués à la fois accusateurs, témoins, juges et presque exécuteurs de leur propre sentence Vergniaud lui-même, frappé de terreur, vota ensuite la mort de celui qu'il avait défendu avec tant de talent et de courage.

Ce fut le 11 décembre que Louis XVI parut à la barre de la convention, accompagné du général Santerre. On l'interroge comme le dernier des criminels; on veut le rendre responsable de tout les crimes de la révolution, et même de tout ce qui l'avait précédée. Louis répond à ces accusations, aussi absurdes qu'outrageantes, avec le calme d'un sage et la résignation d'un chrétien. Plusieurs cœurs sensibles, et jusqu'à une femme, sollicitèrent la gloire de le défendre. Cette femme était madame *Olympe de Gouges*, celle qui avait motivé l'éloquent discours de l'évêque Lamourette, prononcé le 7 juillet devant l'assemblée législative; son cœur voulut suppléer dans ce moment au défaut de moyens, et ce dévouement sincère la conduisit ensuite à l'échafaud.

Louis se choisit lui-même ses défenseurs; mais les talens de Tronchet et de Desèze ne pouvaient sauver un innocent que des juges-bourreaux avaient d'avance voué à la mort.

Les questions furent posées le 15 janvier de la manière suivante: *Louis est-il coupable? Le jugement de Louis sera-t-il soumis à la sanction du peuple?* Trente-huit députés seulement essayèrent, sur la première question de nier ou d'affaiblir la culpabilité du roi, et de présenter sa position, actuelle comme une expiation suffisante. Sur la question de *l'appel au peuple*, les débats furent lents et tumultueux. Deux cent quatre-vingts voix furent pour l'affirmative. On dut en grande partie ce mauvais résultat au député Barrère, qui présenta avec une adresse infinie les dangers de cet appel. Ce ne fut que le 16 qu'on posa la question de la *peine* à infliger, et pendant la nuit les *jacobins* avaient déjà préparé leurs batteries. Ils rassemblèrent leurs plus féroces satellites, qui, coiffés du terrible bonnet rouge, armés d'un gros bâton et d'un poignard qu'ils tenaient caché sous leur carmagnole, inondèrent les abords de la salle, et menaçaient les députés suspects de clémence, et surtout les *girondins*, en leur criant *ou sa mort ou la tienne*. Les *jacobins* n'oublièrent aucune mesure pour consommer le grand sacrifice; et afin de fermer tous les cœurs à la pitié, en inspirant aux députés la crainte d'encourir l'indignation du peuple, ils exigèrent que les votes fussent émis par *appel nominal*.

Le fatal appel commence; les voix semblent se balancer entre la détention, le bannissement et la mort, avec ou sans *sursis*. Les provocations, les menaces, les cris de sang, prolongent les débats jusqu'à la nuit, qui redouble l'horreur de cette séance terrible.

Les *girondins* se partagèrent; les plus timides votèrent pour la peine capitale. On vit alors le duc d'Orléans insister aussi pour la mort de son parent, en même temps que toute sa physionomie annonçait les remords et le trouble de son âme. Le scrutin est enfin terminé: sept cent vingt-un votans ont donné leur voix. La majorité de trois cent vingt-sept députés se prononcent pour la peine capitale, parm lesquels trois cent

soixante opinent pour la mort sans condition, vingt-six pour la mort, avec réserve de discuter si l'exécution en sera différée. La minorité qui s'oppose à cet arrêt barbare, ne se compose que de trois cent trente-quatre voix, dont deux opinent pour les fers, deux cent quatre-vingt-six pour le bannissement, la détention ou la réclusion, et quarante-six pour la mort avec *sursis*. C'est Vergniaud qui, en qualité de président, déclare *que la peine de mort est prononcée contre Louis Capet.*

Ce jugement, contraire aux lois et à tous les principes qui régissent les tribunaux, fut vivement attaqué par les défenseurs de Louis; mais ce fut en vain qu'ils se récrièrent contre un arrêt qui envoyait un roi à l'échafaud, à la faible majorité de vingt-sept voix; tandis qu'un parricide même ne peut être condamné que par les deux tiers d'un tribunal.

Le lendemain, Kersaint et Manuel donnèrent leur démission de députés, en déclarant qu'ils avaient été nommés législateurs, et non pas juges. Kersaint, jadis capitaine de vaisseau, ami des *girondins*, avait figuré dans les troubles de septembre, et sembla ensuite s'attacher au parti de la cour. Manuel, procureur de la commune, s'était montré l'ennemi le plus implacable de Louis XVI, et contribua puissamment aux journées des 20 juin et 10 août; ce fut lui qui avait demandé que le roi fût enfermé au Temple : cependant, quand on lui apporta la nouvelle de l'abolition de la royauté, il se sentit si touché du spectacle du malheur qu'il avait sous les yeux, ainsi que de la fermeté de Louis et de son auguste famille, qu'il changea entièrement d'opinion. Robespierre l'envoya à l'échafaud le 14 novembre 1793.

Malgré l'arrêt de mort lancé contre le roi, les *girondins*, comptant sur le repentir de quelques députés qu'ils croyaient avoir été gagnés pendant la nuit pour déterminer la majorité, recommencèrent leurs débats avec les *jacobins*, et demandèrent avec force le procès.

Au milieu des vociférations de la *montagne*, le farouche Robespierre s'écrie: « Eh quoi! vous venez de prononcer sa mort, et vous voulez » prolonger son agonie?... Mais non, vous voulûtes toujours le sauver, » vous le voulez encore; tous vos délais ne tendent qu'à l'arracher à la » convention qui vient de le condamner, au peuple qui l'attend. » Malgré le hurlement de ce tigre, la question est soumise à un appel nominal, et elle est malheureusement rejetée à la majorité de trois cent quatre-vingts voix contre trois cent dix. Louis XVI demanda alors un *sursis* de trois jours pour se préparer à la mort. La convention eut la barbarie de le lui refuser.

Eloignons nos regards de ce funeste tableau; ne rappelons pas non plus les tristes adieux de Louis à sa famille éplorée; mais souvenons-nous toujours de cette fermeté surnaturelle, de cet héroïsme chrétien avec lesquels le roi martyr marcha à l'échafaud.

Son testament, monument éternel pour la postérité, peint bien mieux que toutes les expressions les plus sublimes, la bonté de son cœur, la générosité de ses sentimens et la candeur de son âme. Il expira sous la hache des bourreaux à l'âge de trente-huit ans, et au milieu de l'affreux cri *vive la république!* Les tristes prédictions de Vergniaud avaient commencé à s'accomplir avant même la mort de Louis. Le garde

Digitized by Google

du corps Pâris ayant appris la condamnation du monarque, voulut la venger, et avait, dit-on, choisi pour victime le duc d'Orléans : ne l'ayant pas trouvé, il immola à sa place le premier votant qu'il rencontra, et ce fut Lepelletier de Saint-Fargeau. Tous les membres de la convention accompagnèrent son cadavre au Panthéon, et d'une commune voix ils adoptèrent sa fille. Pâris se suicida en Normandie, au moment où il venait d'être arrêté. La fin tragique de Lepelletier répandit l'alarme parmi les autres *votans*. Les *girondins* et les *jacobins*, pour se rendre plus forts contre les vengeances qu'ils redoutaient, cherchèrent à se rapprocher; et pour donner une preuve de leur réconciliation réciproque, ils renvoyèrent leurs ministres favoris; les premiers abandonnèrent Roland, et les seconds, Pache. Les *girondins* perdaient ainsi un ami sûr et éprouvé, le seul qui jusqu'alors les eût sauvés de la fureur de la commune; tandis que les *jacobins*, les voyant sans défense, se raffermissaient dans le projet de perdre ceux qui les avaient si souvent attaqués. Le 13 février, ils firent nommer Pache maire de Paris. Afin de sanctionner l'immunité des crimes, la convention ordonna la suspension des procédures sur les massacres de septembre. Un autre décret du 23, autorisa les communes à convertir les cloches en canons.

La réconciliation apparente des *jacobins* et des *girondins* ne fut que de courte durée. Leurs querelles recommencèrent avec plus d'acharnement. Ils avaient à lutter à la fois contre Robespierre, tout-puissant dans le club des Jacobins, contre Danton, chef de celui des Cordeliers, et Marat, l'idole de la canaille. Tous les trois, d'un commun accord, avaient disposé, pour le 10 mars, un tumulte populaire où les *girondins* devaient être égorgés; mais ceux-ci apprirent ce complot et surent le faire éventer. Marat dirigea alors vers un autre objet le peuple qui se plaignait de la rareté des différentes espèces de denrées : il lui conseilla de les piller. Cet orage tomba sur les épiciers de Paris, toutes leurs boutiques furent démontées. C'est ainsi que Marat se rendait cher à la populace, et qu'il entretenait en elle le germe funeste de l'insurrection, d'ailleurs continuellement fomentée par de nouvelles lois révolutionnaires. Le 8 mars, on demanda la vente des biens formant la dotation des colléges et établissemens d'instruction publique; le 11, à la motion de Carrier, parut le décret sur l'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire, dont les jugemens devaient attribuer à la république les biens des condamnés à mort. En donnant ainsi l'exemple du brigandage, la convention en assurait l'impunité; et des insurgés ayant ravagé le 17 le département de Maine-et-Loire, on ne prononça aucun décret pour arrêter ces attentats. Le 18, jour de la terrible défaite de Nerwinde, qui obligea les Français à évacuer la Belgique, on promulgua de nouveau la loi par laquelle tout émigré ou déporté qui rentrerait en France serait exécuté dans les vingt-quatre heures. C'est dans ce même jour qu'on apprit les mouvemens insurrectionnels de la Vendée. Le jour suivant, on décréta la confiscation des biens des personnes condamnées comme *contre-révolutionnaires*, et la convention ayant reçu la nouvelle que plusieurs départemens étaient en insurrection complète, et notamment ceux de la Loire-Inférieure et du Morbihan, créa un *comité* de défense générale

Digitized by Google

composé de vingt-cinq membres, Pétion, Robespierre, Cambacérès, Sieyes, Danton, Gensonné, Vergniaud, Camus, etc.; et le 26, on procéda au désarmement des gens suspects. Pour ne pas cesser de sévir contre les émigrés, on imagina contre eux encore une loi pénale qui réglait ce qui était relatif à la confiscation et à la vente de leurs biens, aux successions, donations, ventes qu'ils auraient faites, etc. A cette loi on en ajouta une autre contre les auteurs et colporteurs d'écrits tendant à rétablir une autorité attentatoire à la souveraineté de la nation. La convention ordonna en outre, le 29, d'afficher aux portes des maisons les noms, âge, qualités et profession de ceux qui les habitaient; enfin, pour terminer ce mois remarquable en mesures arbitraires et violentes, des commissaires de la majorité des sections se réunissent à l'évêché et se constituent en assemblée centrale de *salut public*, correspondant avec les départemens, sous la sauvegarde du peuple. Pendant ce temps, la guerre avait été déclarée à l'Angleterre, à la Hollande (le 1er février), à l'Espagne (7 mai). Dumouriez court s'opposer aux Autrichiens qui menaçaient la Belgique. Le général Miranda, qui devait couvrir les derrières et assiéger Maestricht, est complétement battu par le prince de Cobourg. C'est aussi par la faute de Miranda que Dumouriez perdit la fameuse bataille de Nerwinde. Il traite cependant avec les Autrichiens et menace la convention de conduire contre elle les Français et les Allemands. La convention envoie alors des commissaires pour l'arrêter : il les livre aux Autrichiens. Après ce fait, ses troupes l'abandonnent, les villes frontières lui ferment leurs portes, et il se voit contraint de fuir sous le feu d'un bataillon et de se réfugier en Allemagne; c'était le 1er avril. Dans ce même jour on faisait à Paris la première expérience de l'instrument appelé le *télégraphe*, proposé par un certain Chappe.

Les *girondins* se débattaient encore, quoique assez faiblement, contre leurs redoutables adversaires. Tout fléchissait sous le joug des *jacobins*, qui, pour faire peser sur la France entière leur sceptre de fer, installèrent le 6 avril l'affreux tribunal du *comité de salut public* qui envoya tant de victimes à l'échafaud. Ce comité fut d'abord composé de Barrère, Delmas, Cambon, Jean de Brie, Danton, Guyton de Morveau, Treilhard, Lacroix et Bréard. De son côté, la convention faisait arrêter le duc d'Orléans avec sa famille, et le prince de Conti : on les transféra à Marseille. Tous subirent l'exil dans la suite, excepté le duc d'Orléans, qui fut amené à Paris où il périt sur l'échafaud, le 23 novembre 1793: c'était une victime que Robespierre se réservait depuis long-temps.

Les attaques répétées des *girondins* contre Marat mirent enfin celui-ci en état d'accusation; mais deux jours après (15 avril), les commissaires des sections de Paris présentèrent à l'assemblée conventionnelle une pétition contre Brissot, Guadet, Vergniaud et vingt-deux autres députés de la Gironde, tandis que la populace demandait leur tête à grands cris: Marat est acquitté par le tribunal criminel révolutionnaire, le peuple l'entoure, lui met une couronne de laurier sur la tête et le porte dans le sein de la convention.

Cet échec de la part des *girondins* ne fit qu'augmenter contre eux la haine de leurs implacables ennemis; la foudre depuis long-temps suspendue

sur leur tête ne pouvait pas tarder à éclater. C'est dans ces jours que la convention condamna les prêtres insermentés à être déportés à la Guiane. Peu de temps après, les membres de salut public sont prorogés dans leurs fonctions, qui ne devaient durer qu'un mois. Bientôt eux-mêmes perpétuèrent dans leurs mains l'autorité la plus étendue. Pour opposer un contre-poids à ce formidable comité, l'éloquence de Vergniaud, de Guadet et de Gensonné obtinrent l'établissement de la *commission des douze*, formée de l'élite de leur parti, et à laquelle on remit les plus amples pouvoirs pour la répression des factieux et des agitateurs. Elle exerça le premier acte d'autorité, en ordonnant l'arrestation d'Hébert. Ce démagogue, digne émule de Marat, était auteur du fameux journal *le Père Duchesne*, lu avidement par la populace pour laquelle il était rédigé, et qui, au milieu des plaisanteries les plus grossières et des expressions les plus ignobles, excitait au pillage et à l'assassinat. L'arrestation d'Hébert mit en agitation tous les *jacobins* du club de ce nom, et ceux du club des *Cordeliers*. Les deux clubs demandent la liberté d'Hébert. La commune de Paris, de concert avec ces clubs, dénonce le 25 plusieurs membres de la convention, et demande la suppression de la commission des douze. On la suspend le 27; mais ayant été rétablie le jour suivant, les deux clubs, la commune, le *comité de salut public*, toutes les hordes de *jacobins* poussent des cris de rage, soulèvent la multitude, excitent à la révolte plusieurs sections de Paris. Le tocsin sonne, et une populace effrénée se présente à la convention, prend le titre spécieux de *peuple souverain*, et ordonne la proscription des *girondins*. On transige avec ces furieux, on leur accorde la suspension de la commission des douze, et une paye, à chacun de quarante sous par jour. Les sections alors se retirent. Les *jacobins* sont indignés qu'un si grand mouvement n'ait eu qu'un si faible résultat. Marat redouble ses cris de mort; plusieurs chefs se mettent en avant, et différentes sections les secondent; elles font marcher leur force armée sous les ordres d'Henriot, commandant d'un bataillon au faubourg Saint-Marcel, et créature de Robespierre. Le tocsin se fait entendre de nouveau, et le canon d'alarme est tiré d'heure en heure. La salle de la convention est assiégée par des milliers d'énergumènes, qui tous dictent la proscription des chefs de la *Gironde*, au nombre de vingt-deux. Le comité de salut public propose aux membres dénoncés de donner leur démission. Plusieurs députés et les *montagnards* eux-mêmes, révoltés de la tyrannie de la commune, essaient de reprendre leur liberté: Henriot menace de les foudroyer avec son artillerie, et l'affreux Marat leur ordonne de satisfaire le peuple. Le méprisable Couthon désigne les victimes; enfin les députés dont il a dressé la liste sont décrétés d'accusation. Plusieurs s'échappèrent et allèrent exciter une faible révolte dans les départemens. La ville de Caen entre autres embrassa leur cause avec chaleur. Le général Wimpfen, afin de les rétablir dans leurs fonctions, allait diriger ses troupes sur Paris; mais le républicanisme exalté des *girondins* fit éventer cette réaction, et un grand nombre d'entre eux finirent par périr sur l'échafaud. C'est en vain que plusieurs députés de la convention protestèrent contre les journées des 31 mai et 2 juin, et que différens départemens se déclarèrent

contre les derniers décrets que la force armée avait arrachés à la convention, les *jacobins* n'en établirent par moins leur affreux *système de la terreur*.

Le 10, un décret autorisa le partage des biens communaux, et le 30, le département de Paris invita tous les citoyens à faire peindre sur les façades de leurs maisons les mots *unité*, *indivisibilité de la république*, *liberté*, *égalité*, *fraternité ou la mort*. Cette inscription devenue bientôt générale dans toutes les communes, annonça le triomphe des *jacobins*.

Marat, de son côté, continuait à multiplier les proscriptions, lorsqu'il fut assassiné dans sa baignoire par une jeune personne de Nantes appelée *Charlotte Corday*; quatre jours après elle fut exécutée sur la place de Louis XV, dite *de la Révolution*, avec plusieurs députés *girondins*, qu'on immola aux mânes du hideux Marat. Nous ne parlerons pas des honneurs funéraires qu'on décerna à ce monstre; ils ne sont faits que pour souiller les pages de l'histoire. En même temps les *jacobins* retenaient dans les fers 73 députés, qui avaient protesté (les 6 et 9) contre leurs mesures envers les *girondins*. Ceux, de ces derniers, qui s'étaient réfugiés dans le département du Calvados, y organisèrent une armée; mais elle fut repoussée les 12 et 30 juillet: ce département rentra sous l'obéissance de la convention. C'est le premier août qu'on décréta le bannissement de tous les individus de la famille des Bourbons, excepté les détenus au Temple; et que Marie-Antoinette, reine de France, fut mise en jugement devant le tribunal révolutionnaire. Le 10 du même mois, les députés de l'assemblée primaire des différentes communes de la république se réunirent au Champ-de-Mars, et déposèrent sur l'*autel* dit *de la patrie* leur vœu d'acceptation à la nouvelle constitution, qui fut proclamée par Hérault de Sechelles, président de la convention; constitution qu'on n'a jamais connue, et à laquelle on avait substitué d'avance le régime de la terreur. Les *jacobins* avaient commis tant de crimes, qu'ils avaient en effet besoin de terrifier leurs ennemis. Le midi et l'ouest étaient en pleine insurrection; Lyon déployait la plus grande énergie. Dès le 11 juillet on annonce à la convention qu'un congrès départemental, tenu dans cette ville, a décidé de ne plus reconnaître la convention, et a mis la montagne *hors la loi*. Châlier, maire et chef du club jacobinique de Lyon, avait été condamné à mort par le tribunal criminel de cette même ville, et exécuté le 16, malgré l'intervention de la convention. Ce Châlier était le Marat de Lyon; il avait encombré les prisons de douze cents détenus, qu'il destinait, en grande partie, à l'échafaud.

En attendant, et pour arrêter les progrès des Vendéens, la convention leur oppose l'armée de Mayence, qui était tombée le 13 juillet au pouvoir des Prussiens. Elle lui ordonna de mettre ce malheureux pays tout à feu et à sang; tandis que Kellermann, à la tête de l'armée des Alpes, marchait sur Lyon, accompagné des commissaires Dubois-Crancé et Gauthier.

Le 23 Lyon est bombardé. Le feu se manifeste en plusieurs endroits. La ville de Marseille qui devait seconder les efforts de Lyon, est décimée. Toulon, pour éviter le même sort, se livre à l'amiral

D.

Hood, commandant de la flotte anglaise. En même temps, les Vendéens menaçaient Nantes; mais cette ville, en les repoussant, déjoua tous les projets des royalistes de l'ouest. D'une autre part, les ennemis étaient victorieux; cependant la convention ne paraissait craindre que ceux de l'intérieur. Pour les contenir on créa une armée révolutionnaire, qui alla promener la guillotine dans presque tous les départemens.

A cette même époque, un décret réduit à 6,000 fr. les traitemens des évêques, et supprime les vicaires épiscopaux. Le 21, une loi assujettit les femmes à porter la cocarde nationale; et le 29, un autre décret établit le *maximum* sur toutes les denrées de première nécessité.

Telles étaient les mesures du gouvernement révolutionnaire, imaginées par Billaud-Varennes; mais ce même gouvernement ne pouvait pas concilier à la fois tous les intérêts des chefs les plus prépondérans, et il produisit au contraire une scission parmi les *jacobins*. Ceux-ci, tant que les *girondins* existèrent, s'étaient trouvés dans la nécessité de réunir leurs forces pour résister à leurs puissans ennemis. Les *girondins* ayant été proscrits, chacun des chefs n'écoutait plus que son ambition et que ses vues particulières. Danton était un adversaire redoutable pour Robespierre, qui, n'osant encore l'attaquer ouvertement, chercha à l'endormir et à l'éloigner des affaires. La mollesse et la corruption de celui-ci l'avaient enfin rendu méprisable au parti *montagnard*, qui affectait une austérité républicaine, et les ennemis de Danton ne le signalaient plus qu'avec le nom de *démagogue sybarite*. Robespierre, prenant le masque du zèle, l'avertit des dangers qu'il courait, et lui conseilla de conjurer l'orage, en se retirant pendant quelques mois. Danton le crut et demanda un congé. On commença alors à s'apercevoir que Danton n'était pas un soutien nécessaire à la république; et ses ennemis surent profiter de son absence et consolider leur pouvoir. La terrible loi *des suspects* du 17 septembre, et les comités révolutionnaires, remplissaient les prisons de victimes qu'on livrait ensuite à la mort. Carrier, le Séide de Robespierre, et commissaire à Nantes, dépeuplait cette ville par ses féroces exécutions. Pour les rendre encore plus promptes, il inventa les bateaux à soupape qui noyaient cent personnes à la fois, la plupart des prêtres insermentés. Le 5 octobre 1793, on publia la loi portant que l'ère des Français compterait de la fondation de la république, qui avait eu lieu le 12 septembre 1792, et la première période de cette époque fut signalée par les malheurs de Lyon [1]. Après un bombardement, un siége de deux mois, et la défense la plus héroïque, cette ville fut contrainte de céder. Elle avait déjà essuyé une perte de deux cents millions, lorsqu'elle fut livrée au pillage le plus ardent. Le farouche Collot-d'Herbois se vengea bien cruellement du

1 L'année républicaine était composée des mois suivans : *vendémiaire* (septembre et octobre), *brumaire*, *frimaire*, *nivose*, *pluviose*, *ventose*, *germinal*, *floréal*, *prairial*, *messidor*, *thermidor* et *fructidor*; chaque mois contenant trente jours partagés en trois décades.

mépris qu'il s'y était jadis attiré. Ceux que les combats ont épargnés meurent par de longs supplices. Couthon, ce rebut de la nature, à qui une infirmité hideuse n'avait presque rien laissé qui le rapprochât de l'humanité, un petit marteau d'argent à la main, frappait du sceau de la proscription les plus magnifiques bâtimens dont les débris porteront le nom de *Commune affranchie*.

Les Bordelais étaient livrés en même temps à la persécution d'une commission populaire, qui les punissait d'avoir défendu la cause de leurs députés; la convention change le nom du département de la Girônde en celui de *Bec-d'Ambès*. Tandis qu'on versait des flots de sang par les massacres et la guillotine, on n'en était pas moins prodigue aux armées. Les généraux, pour éviter le supplice, devaient ou vaincre ou périr. Aux Pyrénées, la victoire s'était déclarée pour les républicains; du côté du nord, les ennemis avaient obtenu des succès; mais regardant peut-être la France comme une autre Pologne, chacune des puissances agissait séparément selon sa politique. Au même temps que les Autrichiens marchaient sur Maubeuge, le duc d'Yorck se dirigea vers Dunkerque. Les Français, qui s'aperçurent de cette faute, tombèrent sur les Anglais, dispersèrent leur armée, et sauvèrent Dunkerque par la bataille d'Hondtschoot. Cependant, le général Houchard, (qui avait livré Custines à la mort) accusé à son tour de n'avoir pas tiré tout le fruit de cette victoire, fut appelé à Paris, et traîné à l'échafaud. Les Autrichiens, de leur côté, favorisés par la trahison, avaient forcé les lignes de Weissembourg. Ce succès irrita encore davantage les ennemis de Marie-Antoinette. Cette reine malheureuse, livrée aux outrages de la faction d'Hébert, est condamnée à mort et exécutée le 16 octobre 1793. (En ce même jour, le roi de Naples déclara la guerre à la France.) Vingt députés proscrits, parmi lesquels se trouvaient Brissot, Gensonné, Vergniaud, etc., périrent sur l'échafaud le 31 octobre. Deux jours auparavant une loi avait décrété que le tribunal criminel extraordinaire s'appellerait *révolutionnaire*. C'est par le jugement de ce tribunal, que le duc d'Orléans, appelé *Philippe Égalité*, fut condamné à mort, le 6 novembre. Non contens d'avoir tâché d'effacer tous les anciens souvenirs, en changeant le nom de toutes les choses, les *terroristes* voulurent encore instituer un culte nouveau. Le Prussien *Anacharsis* Clootz, Hébert, Chaumette, etc., s'étaient mis à la tête des athées; et c'est le méprisable Chaumette qui imagina le premier le culte absurde dit de la *Raison*. Toutes les églises furent profanées; un décret du 7 novembre chargea le comité d'instruction de régulariser le nouveau culte, etc. Le 10, la *Fête de la raison* fut célébrée dans l'église de Notre-Dame (appelée depuis, par décret formel, *Temple de la Raison*. La convention se rendit en corps, et chanta avec le peuple l'hymne à cette nouvelle divinité, qui était représentée par une comédienne. C'est ainsi que ces hommes qui voulaient régénérer les peuples, détrôner les monarques et dominer les nations, associaient l'atrocité au ridicule, et l'intolérance à l'impiété. L'Europe étonnée aurait balancé entre le mépris dont ces hommes étaient dignes, et la pitié qu'inspirait une nation complice ou indi-

Digitized by Google

férente, si l'horreur qu'inspirait une révolution qui n'a pas d'exemple, n'eût étouffé tout autre sentiment.

Le 17 novembre, cette même convention qui avait naguère chanté pêle-mêle avec le peuple, l'hymne à la *déesse de la raison*, déclare que le peuple français *serait terrible envers les ennemis*, *généreux envers les alliés*, *et juste envers tous les peuples*. Le lendemain on mena au supplice Bailly, président de la fameuse séance *du jeu de paume*, dont le courage stoïque ne put lasser la cruauté de ses bourreaux, qui le firent expirer au milieu des tortures de toute espèce. Les députés Manuel et Kersaint le suivirent de près. Le peuple avide de sang applaudissait à ces affreux spectacles avec le cri de joie des bêtes féroces. On aurait dit que l'honneur national s'était réfugié près des armées. Carnot était alors à la tête des affaires. On avait repris Toulon, et chassé de son port les Anglais et les escadres combinées. Les premiers en fuyant brûlèrent neuf de nos vaisseaux et en emmenèrent trois autres. L'armée du nord était victorieuse, les Vendéens épuisés, malgré le courage du brave Charette et de la Roche-Jacquelin, n'éprouvaient que des revers. Leur malheureuse population était livrée à l'atroce fanatisme de Carrier. Il écrivait à la convention, le 25 décembre, « que Nantes était délivrée, que les républicains » après avoir repoussé les Vendéens presqu'au bord de la Loire, les avaient » taillés en pièces, et qu'ils en avaient tué ou fait noyer trente mille.

Les républicains étaient commandés par Westermann, dont le courage sanguinaire lui mérita le surnom de *Boucher de la Vendée*. N'ayant pas à craindre les ennemis du dehors, et ayant imprimé sur la France entière le sceau de la terreur, Robespierre pensa alors à se défaire des factions rivales : une des plus puissantes était celle d'Hébert. Pour mieux le perdre il se rapprocha des anciens *Cordeliers*, et convint avec Danton, qu'il voulait sacrifier ensuite, de réprimer enfin la licence populaire d'Hébert et des autres membres de la commune. On chargea Camille Desmoulins de porter les premières attaques. Il les commença dans une feuille périodique intitulé le *Vieux Cordelier*, où il déclarait guerre ouverte aux excès révolutionnaires. Cette démarche hypocrite eut tout le succès qu'on attendait, c'est-à-dire, celui qu'obtient toute nouveauté chez un peuple léger et versatile. Les *hébertistes* s'élevèrent hautement contre ce langage inusité. Leur chef qui dominait alors au club des Cordeliers, prépara une insurrection contre ses anciens maîtres, et les accusa d'avoir violé les lois de la liberté. Robespierre et Danton se réunirent et l'accusèrent à leur tour d'escroquerie et d'athéisme. L'auteur du *Père Duchesne* fut traduit avec ses collègues devant le tribunal révolutionnaire, qui les condamna à mort. Hébert fut exécuté le 24 mars 1794, conjointement avec Ronsin, commandant des armées révolutionnaires, le député Anacharsis Clootz, qui se décorait du titre d'*orateur du genre humain*, et qui avait proposé à la convention un plan de république universelle. Quatorze autres co-accusés, parmi lesquels on voyait une femme Quétineau, subirent le même supplice : ainsi finit cette nouvelle secte d'athées, dont le principal objet était de démoraliser la nation. Chaumette, leur complice, échappa, pour le moment, à cette catastrophe, mais il périt enfin sur l'échafaud le 13 avril 1794. Dans ces entrefaites, les puis-

sances coalisées battues sur tous les points, proposèrent une trève de deux ans et promirent de reconnaître provisoirement la république française. Ces propositions furent hautement méprisées. Le 5 du même mois (16 pluviose), la convention proclame l'abolition de l'esclavage des nègres; et une loi barbare du 24 février (6 ventose), portait que les dénonciateurs seraient entendus comme témoins. Le 22, une autre loi déclare acquis au profit de la république les biens des prêtres déportés, et supprime les titres cléricaux. Enfin le 23, on nomme six commissaires populaires pour juger promptement les *ennemis de la révolution*. S'étant défait des *hébertistes*, il ne manquait plus à Robespierre, pour demeurer maître du champ de bataille, que d'immoler Danton: il y parvint facilement. Ce colosse redoutable qui avait si long-temps balancé le pourvoir, s'endormit sur le danger; et sur l'absurde accusation qu'il conjurait pour rétablir la monarchie, il fut guillotiné le 5 avril 1794, avec l'infâme Chabot, Fabre-d'Eglantine, Camille Desmoulins, le général Westermann et l'abbé d'Espagnac. Les *montagnards* effrayés de l'énorme puissance de Robespierre, et ne voulant pas la laisser sans contre-poids, avaient essayé de prendre la défense de Danton; mais Saint-Just, intime ami du premier, les terrassa par ces paroles: « Parlez, leur dit-il froidement; que » les conjurés, des conspirateurs, se montrent, et que nous puissions les » envoyer avec eux à l'échafaud. » C'est ainsi que la faction *jacobine* après s'être rendu régicide et avoir répandu des flots de sang, triompha non-seulement des *girondins*, des *constituans*, des *Hébertistes*, mais des *Cordeliers* et de *Danton* lui-même, qui était le chef qui les dirigeait? c'est alors que Robespierre, le plus abject de tous les ambitieux, sans talent, qui ne se montra jamais en lice, lâche dans le péril, et qui n'offrait aucune illusion, aucun prestige qui put l'enhardir à prétendre au pouvoir; c'est alors enfin qu'un homme aussi méprisable domina la France entière, et dont des armées victorieuses et plusieurs millions d'habitans souffrirent le joug tyrannique. Il proclama aussitôt que *la terreur et les vertus étaient à l'ordre du jour*, et « que la république démocratique triompherait de tous ses ennemis. » Pour parvenir à ce triomphe, les massacres redoublèrent. La faux de la mort planait sur toute la France; un silence affreux enchaînait la parole, et il n'était interrompu que par les gémissemens des victimes et les cris des bourreaux. Les tribunaux révolutionnaires se multiplièrent en un instant. Dans celui de Paris, l'horrible Fouquier-Tinville, accusateur public, se distingua par sa froide et insultante férocité. Robespierre ouvrit cette seconde époque de la plus sombre terreur en imaginant le fameux complot des prisons. Une foule de détenus, la plupart nobles, furent conduits par centaines à l'échafaud, entassés comme un vil bétail sur une même charrette, ce qui fit désigner ces exécutions par l'horrible et ignoble mot de charretées. Les principales victimes furent les anciens parlementaires, les fermiers généraux, le savant Lavoisier, les Brienne, les négocians de Sedan, les jeunes filles de Verdun, le Chapelier, Malsherbes, Thouret, d'Esprémenil, André Chénier et Roucher, des généraux qui avaient combattu avec gloire pour la république, et enfin la sœur de Louis XVI, la vertueuse princesse Elisabeth. Parmi les agens subalternes

de ce système de dévastation, Lebon à Arras, Maignet et l'incendiaire Bedoin, à Orange, rivalisèrent avec les Collot-d'Herbois, les Couthon et les Carrier. Cependant, parmi tant d'horreurs, on vit briller des traits d'un dévouement sublime. Des filles bravèrent la fureur des bourreaux, pour sauver la vie de leurs pères; de tendres pères s'offrirent pour victimes à la place de leurs fils; des épouses non *suspectes* s'avouèrent coupables pour partager la mort avec leurs époux; et comme il y avait eu même des exemples que plusieurs pères, certains d'être immolés, s'étaient donné volontairement la mort, pour soustraire leurs biens à la confiscation et les conserver à leurs enfans, le tribunal révolutionnaire déclara que ces biens seraient également confisqués. Par ces massacres et ces doubles vols, les chefs de tous ces bourreaux amassèrent d'immenses richesses, qui cependant pouvaient à peine rassasier leur cupidité.

En même temps, les troupes républicaines obtenaient des victoires brillantes aux Pyrénées, aux Alpes, vers le Rhin et la Belgique. Robespierre voulut célébrer ces succès en reconnaissant l'existence d'un Être suprême; et il fit célébrer une fête (le 8 juin) au jardin des Tuileries, où il prononça un long discours, tandis que des aveugles, traînés sur un char, chantaient des hymnes à l'Être suprême, dont il se déclara le pontife: ce fut là l'époque de sa fortune. La convention, les sections et la commune paraissaient être à ses pieds. Ce n'était certainement pas un sentiment de piété qui inspira à Robespierre le dessein de ramener la multitude à la connaissance d'un Dieu: il n'ignorait pas qu'on ne saurait jamais diriger un peuple d'athées. Ce fut là un des motifs pour lequel il avait pressé la ruine des *hébertistes*, et qu'il s'était d'abord opposé à l'établissement du culte ridicule dont Chaumette avait été le principal inventeur. La fête cependant qu'il opposa à celle de la *Raison* finit aussi par des jongleries où figurait une femme qui se faisait nommer la *Mère des Dieux*, ou *Catherine Theos*. Elle était secondée, dit-on, par le pontife de l'Être suprême; et quand on voulut perdre Robespierre, Billaud et Vadier ayant découvert cette intrigue, lui donnèrent de la publicité, et en traduisirent les agens au tribunal révolutionnaire.

L'idole du jour avait cependant laissé percer ses desseins ambitieux: on lui en prêta de fort extraordinaires; mais on crut généralement que pour commencer, il se serait contenté de la dictature. Il est néanmoins certain que les *jacobins* et la commune de cette époque lui étaient dévoués, et que les jeunes gens de l'*Ecole de Mars*, qu'on avait fanatisés en son nom, étaient prêts à lui servir de garde prétorienne. Sa maladresse le perdit. Deux ans après la fête de l'Être suprême, voulant donner encore plus de latitude aux pouvoirs du tribunal révolutionnaire, il le réorganisa, et décréta la monstrueuse loi dite du 22 prairial, qui, entre autres dispositions, portait que tout document moral pouvait servir de preuve contre l'accusé qui n'aurait plus de défenseur officieux, à moins que ce ne fût un patriote. Tous les députés, sans en excepter les *montagnards*, frémirent à la lecture de cette loi: ils avaient été jusqu'alors témoins indifférens ou pusillanimes des massacres qu'ordonnait le tyran; mais dans la crainte d'être décimés, ainsi que toute la France, leur danger leur donna une vigueur

que la justice et l'humanité n'avaient pu leur inspirer. Tallien, Bourdon de l'Oise, et surtout Billaud-Varennes, opposèrent la plus forte résistance à ces atroces mesures. Robespierre les contint par des menaces, mais ils jurèrent sa perte dès ce moment. Billaud avait long-temps été un des intimes de ce dernier : ils s'étaient fait des confidences des ennemis qu'ils devaient réciproquement s'immoler ; mais dans cette occasion, Billaud ne voulait pas lui abandonner ceux des membres des comités du gouvernement que l'autre avait désigné de proscrire. — Cette opposition redoubla en Robespierre la soif du sang et de la vengeance. Tout-puissant et terrible au milieu du peuple, il n'osait cependant pas attaquer ouvertement la convention. Ses amis l'avertissaient qu'il se perdait en hésitant de frapper le grand coup. Ne pouvant s'y décider, il tenta d'avoir recours à la perfidie. (Le général Jourdan venait de gagner la célèbre bataille de *Fleurus*, le 8 messidor (26 juin 1794).

Sur ces entrefaites, Robespierre, encouragé par ses plus chauds partisans, forma le complot d'égorger une partie de la convention au milieu d'une *fête patriotique*.— Henriot et ses agens n'attendaient que le signal ; les élèves de l'*Ecole de Mars* se tenaient prêts pour monter à cheval ; mais Robespierre, cet homme si redoutable, ne savait qu'accuser, dénoncer et poursuivre de sa haine, et était incapable de rien entreprendre par lui-même : le rôle de chef d'une grande conspiration était au-dessus de ses moyens et de son courage. Pendant ce temps, ses ennemis se préparaient au combat. Il eut encore la maladresse de demander à la convention une *épuration* si nombreuse, que tous les députés, voyant la hache levée sur leur tête, jetèrent des cris d'indignation. Le tyran est interdit : cependant on décrète l'impression du discours qu'il avait prononcé, pour être envoyé aux départemens.

Pendant la nuit, les restes du parti de Danton, ayant Tallien à leur tête, et ceux qui avaient survécu à leurs amis de la Gironde, disposaient tout pour attaquer les *jacobins*, qui, de leur côté, ne surent prendre aucun parti. A la séance du lendemain 9 thermidor, Tallien veut reproduire le discours de Robespierre ; mais Tallien s'interrompt impétueusement, proclame la liberté qu'a reconquise l'assemblée, apostrophe Robespierre ; il dénonce les proscriptions dont il menace encore les députés, et le dévoue à la vengeance de la patrie et de l'humanité outragées. Il somme ensuite Billaud de se déclarer, et celui-ci confirme tout ce que Tallien a dit sur les dangers qui menacent la convention. Tallien remonte à la tribune, demande l'acte d'accusation, et, un poignard à la main, il menace d'en frapper le *dictateur*, si l'assemblée n'en fait pas justice. On avait eu la précaution d'entretenir un grand tumulte pendant ces débats. C'est en vain que Robespierre réclame la parole ; on n'entend partout que ce cri : *A bas le tyran!* « *Pour la dernière fois*, disait-il écumant de rage, *je te demande la parole, président des assassins.* » De nouveaux cris répondirent : « *C'est le sang de Danton qui t'étouffe.* » Il veut intéresser les *girondins* ; ils se détournent avec horreur. Enfin le décret d'accusation est mis aux voix et prononcé. Saint-Just, Couthon, Lebas subissent le même sort : ils sont envoyés

aux prisons du Luxembourg, mais le concierge refuse de les recevoir. Le peuple s'assemble, le tocsin sonne, les partisans de Robespierre l'enlèvent et le transportent à la commune. Henriot fait mouvoir les canonniers; mais tandis qu'on attend que les faubourgs viennent au secours des proscrits, la convention reprend courage. Barras [1] est nommé commandant de la force armée; il investit l'hôtel de ville; ses menaces et le décret de l'assemblée intimident la multitude. Henriot, dans un état complet d'ivresse, a perdu toute son audace, et n'est pas en état de prendre aucune résolution. La convention triomphe. Robespierre se blesse d'une main mal assurée. Lui et presque tous ses complices sont arrêtés, et le lendemain sont conduits à l'échafaud. Soixante dix membres de la commune sont exécutés le jour suivant.

L'honneur de ce triomphe est presque entièrement dû aux amis de Danton; ce sont eux les véritables vainqueurs du 9 thermidor, et ils surent en profiter à leur avantage. Ils se disaient hautement les sauveurs de la patrie; et on ne les désigna plus que sous le nom de *thermidoriens*. Cependant la mort de Robespierre ne rendit pas la tranquillité à la France. La révolution, d'abord cimentée sur le sang, ne fut jusqu'à sa fin qu'un long tissu de crimes et d'assassinats, et un tyran ne mourait que pour laisser sa place à d'autres tyrans.

A peine Robespierre et les siens eurent succombé, qu'aussitôt deux nouveaux partis s'élevèrent, celui des *montagnards* et celui des *thermidoriens*: le premier se distinguait par ses formes *acerbes* et son ardeur révolutionnaire; le second par ses vices et sa cupidité. Les *thermidoriens* se rapprochèrent des restes des *girondins*, où il y avait encore des gens d'un talent remarquable, et que de cruels souvenirs entraînèrent à des vengeances dont les *thermidoriens* seuls retiraient tout le fruit. On renouvela les juges et les jurés du tribunal révolutionnaire, mais on laissa exister ce tribunal. La France, délivrée du joug de ces trois monstres les plus féroces, aurait dû raisonnablement espérer un entier changement dans l'ordre des choses. Plusieurs comités furent en effet réorganisés; mais on laissa exister le tribunal révolutionnaire, et on se borna à en renouveler les juges. On haïssait les *jacobins*, et un décret du 19 fructidor (5 septembre) arrêta que ce dernier jour *sans-culottide* serait consacré à célébrer une fête nationale. On criait contre le fanatisme et la terreur, et six semaines après la mort de Robespierre, un autre décret du 26 (12 septembre) ordonna la fête de l'*apothéose* de l'affreux Marat. On voulait se défaire des *terroristes;* mais on repoussa les dénonciations bien fondées de Lecointre (de Versailles) contre plusieurs membres des anciens comités, et on le déclara *fou*. Deux événemens funestes jetèrent cependant l'épouvante dans la convention, qui craignait les représailles des *jacobins;* ce furent les terribles explosions de l'immense magasin de poudre de Grenelle, où un grand nombre de personnes furent tuées ou blessées; et l'incendie d'un dépôt de salpêtre à l'abbaye Saint-Germain.

1 Ce Barras était un des plus ardens révolutionnaires; il avait beaucoup contribué à la journée du 10 août, vota la mort de Louis XVI, se rangea parmi les ennemis des *girondins*, et fut ensuite un des principaux acteurs du 9 thermidor.

Les *thermidoriens* crurent ne devoir plus user de ménagemens envers leurs adversaires ; mais il leur fallait un prétexte pour renouveler les attaques, et ils le trouvèrent dans le moyen suivant : — Tallien reçut, probablement d'une main officieuse, une balle qui perça son habit; et son ami Merlin de Thionville parut en désordre à la tribune en criant que les *jacobins* avaient assassiné le vainqueur de Robespierre. Cette scène, assez bien ménagée, fut le signal du combat sanglant qu'allaient se livrer les deux partis. — Les *thermidoriens* croyant d'abord ne pouvoir pas se passer d'une milice dont ils avaient suivi long-temps les drapeaux, avaient institué une nouvelle société qu'ils appelèrent les *jacobins régénérés ;* mais cette régénération ne pouvait être de longue durée. Bientôt Billaud-Varennes s'y plaignit de la protection qu'on accordait aux contre-révolutionnaires. Il invoqua la réunion des patriotes. « Le lion, dit-il, » n'est pas mort quand il sommeille : à son réveil il extermine tous ses » ennemis; ayons la gloire d'exterminer les nôtres. » Ces mesures devinrent impuissantes. Les *thermidoriens* recoururent à Fréron, qui, dans son journal, fit un appel à tous les jeunes gens qui avaient quelques parens à venger. Ils y répondirent et parurent d'abord se dévouer à la défense de la convention, qu'ils attaquèrent ensuite quand ils n'eurent plus rien à craindre des *jacobins*. C'est ce qu'on appela alors la *jeunesse dorée* ou les *réveilleurs*, d'un chant auquel ils se ralliaient, intitulé *Reveil du peuple*.

D'un autre côté, les quatre comités réunis (de salut public, de sûreté générale, de législation et de la guerre) décrètent la fermeture de la salle des *jacobins*. Le fameux boucher Legendre s'y présente avec quelques gens de bonne volonté, en chasse ceux qu'il y trouve rassemblés, et en apporte les clefs au comité de salut public. Le jour suivant, la convention confirme l'arrêt des quatre comités. Cette petite guerre se fit à Paris, où tout changement amuse, comme le font toutes les autres choses, en buvant, en dansant, et en chantant. Les *jacobins* furent bafoués partout, et baignés quelquefois dans les bassins des jardins publics. Les femmes qui avaient été attachées au parti vaincu furent désignées sous le nom de *tricoteuses*, et reçurent souvent des châtimens honteux dans les rues et les places publiques. Leurs adversaires firent paraître, à cette même époque, des modes aussi choquantes que ridicules, des coiffures, des habits *à la victime*, des fichus *à la guillotine*, et les vainqueurs célébrèrent leur triomphe par *des bals* qui portaient le premier de ces noms, et qui ne devaient, au lieu d'être un motif de réjouissance, que rappeler de tristes souvenirs. La convention, encouragée par ce succès suivit avec fermeté des mesures vigoureuses. Dix membres du comité révolutionnaire de la section du Bonnet rouge furent exposés (le 8 frimaire, 28 novembre) au tabouret sur la place de Grève. Le 26, Carrier, Grand-Maison et Pinard, membres du comité révolutionnaire de Nantes, furent exécutés. Il est malheureusement à remarquer que dans ces occasions les dénonciateurs et les juges accusaient et condamnaient souvent leurs complices. Les jacobins cependant ne se tenaient pas pour vaincus. Ils saisissent l'occasion où les assignats, multipliés à l'infini, n'avaient plus de valeur; et les denrées portées à un prix excessif,

produisent une disette générale. Ils exaspèrent les esprits contre les *thermidoriens*, et le 12 germinal, une foule d'affamés force la salle de la convention : la générale bat, le tocsin sonne, les *montagnards* s'unissent ; mais la troupe des jeunes gens (*les réveilleurs*) vient au secours de la convention et dissipe les factieux. L'assemblée, qui ne s'était pas laissé intimider, proclame Pichegru général en chef de la garde nationale parisienne, et décrète la déportation de Collot, Barras, Billaud et Vadier ; et le 21, elle ordonne le désarmement des *terroristes*.

Les deux partis se poursuivent avec un nouvel acharnement : les accusations se multiplient, les prisons s'ouvrent encore ; au règne de la terreur succède celui de la vengeance. Les poignards remplacent la hache révolutionnaire, et les assassinats la guillotine. A Lyon, et surtout dans le midi, les représailles furent horribles, et des compagnies d'*égorgeurs* succédèrent aux comités des buveurs *de sang* ; car c'était par ces affreuses dénominations que ces deux partis se distinguaient.

Les *thermidoriens* auraient voulu, pour éviter ces désastres, tenir un milieu entre les *jacobins* et les *égorgeurs*, tandis qu'on n'osait arrêter les vengeances. Les *montagnards*, enhardis par cette circonspection, préparent une seconde insurrection plus terrible que la première ; elle éclata à Toulon [1] ; ils s'emparent de l'arsenal : le représentant Brunet, forcé par eux de signer un arrêté pour la mise en liberté des détenus, se brûle la cervelle. Tout était si bien combiné, que le jour suivant Paris fut menacé d'être enseveli sous ses ruines.

« Dès les deux heures du matin [2] la générale bat dans les faubourgs Saint-
» Antoine et Saint-Marceau, le tocsin sonne, à onze heures la convention
» se réunit, et tous les députés jurent de mourir à leur poste. A trois
» heures et demie, malgré la résistance de la garde qui entoure la salle,
» une porte est forcée par un rassemblement d'hommes armés et d'habitans
» des faubourgs. Les délibérations sont interrompues ; le député Ferrand
» (qu'on avait sans doute pris pour le journaliste Fréron) est assassiné,
» et sa tête placée sur le bureau du président (Boissy d'Anglas), qui,
» malgré les menaces des assassins, n'abandonne pas son poste. Des
» députés conspirateurs profitent du désordre qui règne dans la salle pour
» rendre plusieurs décrets révolutionnaires ; ils prononcent le rappel de
» Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Barrère. On voit écrit sur les
» chapeaux des factieux, et ils demandent à grands cris *du pain et la cons-*
» *titution de* 1793. A onze heures du soir, la multitude est chassée par la
» force armée sous les ordres de Raffet. Les décrets prononcés pendant
» le trouble et la violence sont rapportés, et les députés qui les ont rendus
» sont mis en arrestation. L'assemblée reste permanente. A deux heures
» du matin, le calme est rétabli. »

On verra aisément par ce récit que les *montagnards* furent maîtres de la salle de l'assemblée pendant plusieurs heures, et qu'ils pouvaient tout oser. Mais par bonheur Marat, Danton, Hébert, Robespierre, Henriot, n'étaient plus, et, faute de chefs, toute cette insurrection n'aboutit qu'à des décrets sans force et à des menaces qui n'eurent point d'effet. Cependant, deux jours après, elle sembla, d'abord, devenir plus sérieuse.

1 Le 28, 29, 30 flor. (17, 18, 19 mai 1795.) 2 1[er] prairial an III (20 mai 1795.)

On conduisait au supplice, à sept heures du soir, Tinelle, serrurier, reconnu pour avoir porté la tête de Ferrand. Le peuple s'ameute et l'enlève. Tout s'arme, tout paraît présager un combat décisif; mais tout finit encore par des injures et de vaines menaces; un corps de troupes qui accourait pour défendre la convention, est arrêté au faubourg Saint-Antoine, et relâché ensuite. Des forces plus imposantes, s'avancent, cernent les insurgés, qui se rendent sans coup férir. Les *thermidoriens*, effrayés des dangers qu'ils ont courus, ne gardent plus de mesure. Les députés Romme, Bourbotte, Duquesnoy, Goujon, Duroi, Soubrani, arrêtés le 1^er^ prairial, sont condamnés à mort. Ils se poignardent. Ce courage du désespoir fit frémir les vainqueurs: leur effroi redouble; mais ils ne peuvent plus retenir le mouvement qu'ils ont imprimé. Toutes les lois révolutionnaires sont tournées contre les *terroristes*. On les poursuit, on les déclare *suspects*. Partout, et dans le midi, où l'on s'est toujours empressé de suivre les mesures les plus violentes, de nouvelles compagnies d'*égorgeurs* les assassinent. Dans ces terribles exécutions, à l'esprit de parti se mêlent la jalousie, l'avarice et les vengeances particulières. On vit alors le régicide Isnard, au milieu des furieux, les exciter aux massacres. *Si vous n'avez pas d'armes*, leur disait-il, *prenez les os de vos parens, et marchez contre leurs bourreaux*. Ce fut à cette même époque que des pactes secrets furent conclus avec les Vendéens, et que Charette entra dans Nantes avec la cocarde blanche, au milieu des représentans du peuple. On crut que le gage mystérieux de cette pacification avait été la promesse de la délivrance du fils de Louis XVI, que Robespierre avait confié à la surveillance du farouche Simon. Mais l'auguste enfant mourut sur ces entrefaites : sa mort ne parut pas naturelle, et la Vendée se ralluma bientôt après.

Une loi qui fit honneur à la convention, est celle publiée le 21 prairial, et qui ordonnait la restitution des biens des condamnés.

Revenue à des sentimens plus modérés, et afin de calmer toutes les haines et concilier tous les partis, cette assemblée hâtait le travail d'une constitution intitulée *lois organiques*, qu'elle avait déjà commencé de substituer au code inconnu de 1793. Quand on ne put plus douter qu'elle était déterminée à consolider le gouvernement républicain, l'alliance équivoque des *thermidoriens* avec les *victimes* de la révolution se relâcha de plus en plus. La malheureuse expédition de Quiberon vint de nouveau réveiller toutes les haines. Plusieurs régimens anglais et 1800 émigrés étaient débarqués dans la presqu'île de Quiberon en Bretagne; mais des troupes républicaines ayant accouru bientôt, les Anglais se rembarquèrent. Les émigrés y trouvèrent la mort. Ceux qui échappèrent au combat au-dessus de seize ans, furent fusillés. Tallien présida à cette horrible exécution.

Tandis que la convention, luttant contre les diverses circonstances, cherchait à raffermir son gouvernement, les armées françaises avaient marché de succès en succès. La conquête de la Hollande, pendant le rigoureux hiver de 1794 à 1795, avait ouvert la brillante campagne qui en fut la suite, et on avait conclu la paix avec les Espagnols, ainsi qu'avec les Prussiens et autres puissances. Peu à peu les haines se ralen-

tirent. La convention avait enfin opéré le désarmement des *terroristes*. Les Lyonnais avaient été obligés, le 6 messidor (24 juin), de remettre leurs armes aux autorités du département. Les plus factieux parmi les *jacobins* avaient péri ou par le poignard ou sur l'échafaud, tels que Fouquier-Tinville, Lebon, Lebas, etc. La loi du *maximum* avait été abolie, et la convention avait ratifié le traité d'échange de la fille de Louis XVI (Madame d'Angoulême) avec les députés, ministres, etc., détenus par l'Autriche. En même temps elle avait consenti à rendre la liberté à tous les Bourbons restés en France. Mais la fin de ses travaux approchait, et elle allait céder sa place à une nouvelle législature.

L'exemple de l'assemblée constituante détermina la convention à ne pas abandonner son nouveau *code* aux mains d'une assemblée entièrement renouvelée. Elle décréta donc, le 5 fructidor (22 août 1795), que les *deux tiers* de ses membres seraient élus au nouveau corps législatif. Les sections crient alors au despotisme et à la tyrannie, et se disposent d'aller avec leur force armée attaquer la convention. Celle-ci se trouvant sans défense, se voit forcée de recourir à ces mêmes hommes que naguère elle avait persécutés, et rappelle les bandes dispersées des *jacobins*. On vit alors réunis dans les mêmes rangs, et défendre la même cause, les deux partis les plus acharnés, les *jacobins* et les *thermidoriens*. Ayant besoin d'un homme déterminé, pour le mettre à la tête des troupes de ligne, Barras proposa Buonaparte, qui s'était distingué au siége de Toulon. Ce général avait langui dans l'oisiveté depuis le 9 thermidor.

Le 13 vendémiaire, à quatre heures du matin, Barras est nommé général en chef de l'armée de l'intérieur, à la place du général Menou, dénoncé comme royaliste. Les sections armées, auxquelles s'étaient joints quelques chefs vendéens, et les troupes de ligne sont en présence; le combat s'engage; le sang coule; les sectionnaires sont repoussés; et le canon du 13 vendémiaire annonce le règne de la constitution de l'an IV.

Le 15, les lois sur les *suspects* et celle relative au désarmement des *terroristes*, sont rapportées. La garde nationale est confiée au général de l'armée de l'intérieur, dont Buonaparte est nommé général en second.

Enfin, une amnistie est accordée pour les faits purement révolutionnaires. Le corps législatif, séparé en deux conseils, s'installa au palais du Luxembourg, le 13 brumaire. Un *directoire*, composé de cinq membres électifs, se mit à la tête des affaires.

Lorsque le directoire eut pris les rênes du gouvernement, il s'aperçut des grands obstacles qu'il avait à vaincre pour remédier à des maux devenus presque incurables. La masse de la nation désirait le repos; mais les royalistes étaient menaçans, les républicains irrités; les révolutionnaires obscurs, accoutumés à se donner un rôle, croyaient la patrie perdue, s'ils retournaient à leurs ateliers. Les assignats étaient sans valeur, et le louis d'or valait jusqu'à 28 ou 30,000 francs en papier. La convention n'avait vécu que sur le capital des biens nationaux; mais le système de modération qu'on avait adopté obligeait à renoncer à une foule de confiscations, tandis que les biens d'émigrés ou étaient peu recherchés, ou ne pouvaient pas remplir ce vide immense. Dans l'impossibilité de relever le crédit des assignats, le directoire imagina quelque

temps après, de les rembourser à un taux fixe, en les échangeant avec un autre papier qu'il appela *mandats territoriaux*.

Le nouveau gouvernement parut d'abord tenir une conduite assez franche envers les partis; il chercha à réconcilier les républicains de toutes les opinions; il offrit des places aux *jacobins*, des secours, du travail aux classes ouvrières. Mais *le peuple souverain*, accoutumé à ne rien faire, ou seulement à s'exercer au pillage, au meurtre, et à dicter des ordres, ne vit pas dans le nouveau système cette *égalité* et cette *fraternité* que ses *frères* et *amis* lui avaient promise; il dédaigna leurs faveurs, souffrit fort mal de se voir *détrôner*, et bientôt le club du Panthéon, où on leur avait permis de se rassembler, retentit de leurs cris et de leurs menaces. Cependant tous les partis d'accord conservaient la même haine contre les royalistes et la monarchie. Le ci-devant secrétaire des finances Lemaître fut condamné à mort, sur l'accusation d'avoir voulu rétablir la royauté. L'esprit républicain était toujours dominant en France, aussi le directoire défendit de chanter dans les spectacles la chanson dite le *Réveil du peuple*, et ordonna de chanter l'*hymne marseillais*. Pour entretenir dans le peuple des sentimens révolutionnaires, le jour anniversaire de la mort de Louis XVI, il se réunit au Champ-de-Mars, pour y prêter le serment de *haine à la royauté*. Cette horrible fête avait été imaginée par Barras; mais les parades républicaines ne produisaient plus le même effet, surtout dans cette occasion où l'on venait d'imposer un emprunt de 600 millions sur les citoyens aisés.

Ce fut à peu près à cette même époque [1] qu'eut lieu l'échange de Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, avec les députés détenus par l'Autriche. Elle partit de la prison du Temple, à quatre heures du matin, pour être conduite aux frontières. Le départ de cette princesse sembla être le signal de la dernière défaite des Vendéens. Le général Hoche, qui avait succédé à Westermann, les soumit entièrement en faisant prisonniers deux de ses plus habiles chefs, Stofflet et Charette. L'un fut exécuté à Angers, le 5 ventose (24 février 1796), et l'autre fusillé à Nantes, le 9 germinal (29 mai suivant).

Ces exemples terribles ne diminuaient pas le mécontentement général, et n'apaisaient pas les murmures. La création des *mandats territoriaux* vint encore augmenter l'embarras des finances. Le jour même de leur émission, le directoire passa des marchés où les mandats subirent une perte de 25 à 30 pour cent. On avait cependant prononcé la peine de mort contre les dépréciateurs du nouveau papier. Si l'emprunt de 600 millions mécontenta les classes aisées, le manque d'argent et la disette des principales denrées irrita de plus en plus le peuple, qui, d'une autre part, cherchait à reprendre sa première autorité.

Pendant que Buonaparte prenait à Nice le commandement de l'armée d'Italie que Barras lui avait fait obtenir, on rédigeait à Paris les réglemens pour la nouvelle académie française, connue sous le nom d'*Institut*. Il ouvrit avec solennité sa première séance, où assistèrent le directoire, ses ministres, les ambassadeurs, etc. Les *jacobins*, qui songeaient plutôt à

1 Le 19 décembre 1795.

l'avancement de leur fortune qu'aux progrès des sciences, et qui remuaient toujours, tramaient en secret un complot dirigé par Gracchus Babeuf, journaliste, Laignot, Vadier, ex-conventionnels, Drouet, législateur, etc., et tendant au rétablissement de la constitution de 1793, à dissoudre le directoire, et à former des listes de proscriptions. Ce complot, malgré l'axiome révolutionnaire, *que les conspirations ne s'écrivent pas*, était rédigé, réglé d'avance; les ramifications s'étendaient à presque tous les agens du régime de la terreur. Il devait éclater dans la nuit du 23 au 24; mais le directoire en ayant été averti à temps, promulgua une loi qui excluait de Paris, dans le délai de trois jours, les ex-conventionnels sans fonctions, les militaires et fonctionnaires destitués, les prévenus d'émigration, sous peine d'être déportés en cas de contravention à cet ordre. Il fait fermer le club du Panthéon, malgré les cris du peuple *ex-souverain*, et arrêter Babeuf et les complices au nombre de trente-six. Babeuf et d'Arthé, après quelques mois de détention, périrent enfin sur l'échafaud, le 7 prairial an V (26 mai 1797). On condamna les autres complices à la déportation, et 53 co-accusés furent renvoyés libres.

Cette conspiration aussi hardie qu'extravagante fit donner aux *jacobins* le nom d'*anarchistes*. Le directoire ne voulant pas suivre le système des *thermidoriens* (qui avaient appelé à leur secours les *victimes* ou royalistes pour les opposer aux *jacobins*), se trouvait menacé des deux partis à la fois. Aussi à une conspiration d'*anarchistes* précédait toujours une conspiration d'*aristocrates;* et comme tout était encore bizarre, même les noms, on appela ces doubles conspirations, *système de bascule*. Le directoire, en butte à la haine de ces partis, privé de l'appui du peuple qu'il avait détrôné, devait dès lors prévoir que l'édifice gigantesque qu'il avait élevé sur tant de ruines et de sang, serait devenu tôt ou tard la proie de quelque général victorieux. En attendant, il décrétait, le 29 thermidor an IV (16 août 1796), que la fondation de la république serait célébrée par une fête dans toute l'étendue du territoire français. Mais la république directoriale ne plaisait pas aux *jacobins*, qui renaissaient toujours de leurs cendres. Le reste des *montagnards* qui avaient échappé, par l'amnistie accordée après le 13 vendémiaire, à la réaction *post-thermidorienne*, formèrent un nouveau complot, de concert avec les *babouvistes* [1]. Ils s'étaient en vain flatté que le directeur Barras les favoriserait secrètement, dans le projet de gagner les troupes alors rassemblées sous Paris dans le camp de Grenelle. Les conjurés, au nombre de sept cents à peu près, s'y portèrent dans la nuit du 23 au 24 fructidor: leur cri de ralliement était, *Vive la constitution de* 1793! *A bas les conseils, à bas les nouveaux tyrans!* Leurs espérances n'eurent pas une longue durée; et à peine entrés dans le camp, ils furent repoussés, sabrés; Hugues et Javoques, ex-conventionnels, les *montagnards* et autres chefs, livrés à une commission militaire, et fusillés le 14 vendémiaire (5 octobre). Ce nouveau complot donna lieu à la plus active vigilance de la part du directoire, qui mit en vigueur la loi qui autorisait les visites domiciliaires.

En même temps qu'il ratifiait le traité d'alliance offensive et défensive avec l'Espagne, les royalistes de l'ouest lui donnaient plus d'inquiétude

1 Partisans de Babeuf.

que les *jacobins*, qu'il avait vaincus pour la troisième fois. La Bretagne, le Maine, la Normandie, etc., étaient en feu. A la guerre franche et ouverte de la Vendée avaient succédé les *Chouans*, partisans audacieux, quelquefois cruels, qui se montraient partout sans qu'on pût les surprendre nulle part; qui interceptaient les routes, enlevaient les fonds publics, faisaient la guerre aux fonctionnaires, gênaient les simples voyageurs, et qui n'avaient parmi eux ni un Charette, ni un la Roche-Jacquelin, ni un d'Allègre, etc. Le chef *chouan* qui se distingua le plus, ce fut George Cadoudal, qui avait déjà servi dans la Vendée avec Lemercier. Les autres chefs étaient Scépeaux, Laporte, les deux Picot, etc.

D'autres ennemis intérieurs vinrent éveiller la surveillance du directoire. Cochon, ministre de la police, lui annonça, le 12 pluviose, une conspiration tendant à mettre sur le trône Louis XVIII. Le baron de Poly, le chevalier Duverne, l'abbé Brottier, et l'ancien président de Lavilleheurnois furent arrêtés. Ce fut le général Malo qui les dénonça comme émissaires secrets de Louis XVIII. Ils lui avaient fait des ouvertures imprudentes pour l'attirer dans leur parti, fondés uniquement sur l'animosité que ce colonel avait montrée contre les *anarchistes*, au camp de Grenelle. Cependant cette animosité, n'ayant pour objet que les ennemis du directoire, aurait dû plutôt éveiller leur défiance. Le conseil de guerre les condamna à mort; mais comme il n'y avait pas assez de preuves de la conspiration dont on les croyait les auteurs, le directoire commua la peine en celle d'un emprisonnement illimité. Mais nous les verrons encore figurer dans une autre conspiration. Presqu'en même temps qu'on procédait à ces arrestations, on vit paraître le manifeste de Louis XVIII aux Français pour les rappeler à la religion et au gouvernement de leurs ancêtres.

Sur ces entrefaites, la politique évasive et tortueuse de lord Malmesbury ayant rompu toute négociation entre la France et l'Angleterre, on signifia à ce ministre, le 29 frimaire an V (19 décembre 1797), de quitter le territoire français, et de sortir de Paris dans les vingt-quatre heures. Les succès des armées françaises en Italie contribuaient aussi à rendre le directoire un peu exigeant dans ses prétentions avec les puissances. Il avait repris l'île de Corse, que les Anglais évacuèrent en octobre 1796, après y avoir été appelés par le général de Paoli. Depuis cette même année, jusqu'au commencement de 1797, Buonaparte s'était rendu maître de toute l'Italie. Les généraux Berthier, Masséna, Leclerc, Rampon, Augereau, Joubert, etc., partagèrent ses triomphes aux batailles de Lodi, d'Arcole, de Montenotte, de Castiglione, de Rivoli, etc., en même temps que la prise de Mantoue avait rendu inutiles tous les efforts des Autrichiens pour conserver la Lombardie. Après tant de triomphes, la république de Venise était une acquisition trop importante, pour que Buonaparte pensât à la négliger. Il fit donc paraître, le 14 floréal an V, un manifeste contre les *perfidies* de ce gouvernement, dont le plus grand tort était de ne vouloir pas subir le sort de ses voisins. Les troupes françaises s'emparent, le 1er prairial an V (20 mai 1797), de cette ancienne aristocratie qui comptait onze siècles d'existence, et la *république Cisalpine* est proclamée à Venise, le 20 messidor (8 juillet 1797).

Moreau, rival de gloire de Buonaparte, se couvrait de nouveaux lauriers

en Allemagne. Il avait déjà servi en second sous Pichegru (1793 et 1794); et Menin, Ypres, Bruges, Ostende, etc., furent forcées de lui ouvrir leurs portes. Dans la brillante campagne de 1794, il contribua aux succès de Pichegru, auquel il succéda, en 1796, dans le commandement des armées de Rhin-et-Moselle. Utilement secondé par le général Desaix, il chassa les Autrichiens au delà du Rhin, et menaçait déjà Munich, lorsque la déroute de Jourdan donna lieu à cette fameuse retraite, qui seule aurait suffi pour établir sa réputation militaire. Dans la campagne suivante (1797), il ne s'était pas moins distingué au mémorable passage du Rhin, et par la prise de Kehl, lorsque les préliminaires de Léoben (18 avril) vinrent arrêter ses succès ainsi que ceux du général Hoche. Après la pacification de la Vendée et la malheureuse expédition d'Irlande (décembre 1796), Hoche ayant pris le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, gagna les batailles de Neuwied, Altenkirchen et Diedorf. Le même jour que Moreau effectuait son passage du Rhin, on établissait à Paris la secte dite *Théophilanthropique*, dont les membres, sous le nom de *Théophilanthropes* ou amis de Dieu et des hommes, célébraient des fêtes qu'ils appelaient religieuses et morales; mais ces nouveaux quakers fermèrent bientôt leur *temple* faute de sectateurs.

Malgré les succès brillans des armées françaises, le directoire ne prenait pas plus de consistance au dedans. Il était comme isolé; on entravait toutes ses opérations, et les *jacobins* ou *anarchistes* ayant été diffamés et vaincus, la majorité des opinions tendait vers la monarchie. La pleine liberté de la presse permettait aux journalistes de seconder la marche des esprits. Plusieurs d'entre eux plaidaient encore pour la cause républicaine, et quelques-uns, aux gages du directoire, faisaient d'inutiles efforts pour défendre ce gouvernement. L'époque approchait où l'on devait renouveler d'un tiers le corps législatif. C'est alors que se forma le fameux parti appelé *Clichien* (ou de l'opposition), de Clichi, lieu où il tenait ses séances. Les *anarchistes*, dans l'abattement où ils se trouvaient, ne pouvaient trouver place dans les élections; les gens nuls et inertes, qui pendant toute la révolution n'avaient jamais compromis leur égoïsme, ni pour le bien, ni pour le mal, en attendaient tranquillement les résultats. Dans ces élections ne pouvaient donc influer que les royalistes. Ils remplirent exactement cette tâche, sans trouver d'opposition et tout en suivant l'impulsion que leur donnait une autorité supérieure.

Le nouveau tiers des deux conseils fut installé le 1er prairial [1], jour où le général Pichegru fut nommé président du conseil des cinq-cents, et Barbé-Marbois de celui des anciens. Le 30 une partie du ministère fut renouvelée : on comptait parmi les remplaçans l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, aux relations extérieures; François de Neufchâteau, à l'intérieur; et Hoche, au département de la guerre. Le 29 thermidor [2], on fit dans la cathédrale de Paris l'ouverture d'un concile de l'église gallicane; l'évêque métropolitain de Rennes y prononça le discours d'ouverture.

Le directoire se trouvait alors placé entre les royalistes, qui, par le renouvellement du tiers, étaient parvenus aux places les plus importantes, et le général Buonaparte. Le parti *clichien* fut le premier à deviner les

1 Le 20 mai 1797. 2 Le 16 août.

projets ambitieux du vainqueur de l'Italie; et en accusant sa conduite équivoque à l'égard de la république de Venise, il avait signalé sa tendance effrénée au pouvoir absolu. Le directoire partageait peut-être ces mêmes craintes; mais il sut les dissimuler, content de voir les *clichiens* se compromettre avec l'armée. En effet, elle adressa à cette occasion, de tous les points de l'Italie, des adresses fulminantes; et tandis que mille voix républicaines s'élevèrent pour la défense de Buonaparte, celui-ci ne cessait de protester de son *civisme* et de son dévouement au directoire, qu'il devait cependant anéantir deux ans après. Le combat politique où s'était engagé le parti de *Clichi* suggéra au directoire un grand coup d'état, et une lettre de Moreau lui en fournit le prétexte.

Ce général lui écrivait qu'il avait en sa possession plusieurs pièces qui prouvaient l'intelligence de Pichegru, président au conseil des anciens, avec le prince de Condé, pour opérer une révolution. On s'étonna avec raison que Moreau accusât son bienfaiteur, à qui, le premier, il devait son avancement; mais parmi ses brillantes qualités, Moreau ne fut pas toujours exempt de jalousie. Il ne sera pas inutile de remonter aux sources de la nouvelle révolution dont le directoire était menacé.

Après la funeste réussite de tous les moyens employés jusqu'alors pour rétablir la monarchie, on s'arrêta à un système habilement conçu, mais qui ne fut pas assez heureusement dirigé. Il consistait à ramener insensiblement aux premières places tous les hommes de l'intérieur attachés à la cause des Bourbons, jusqu'à ce que le moment arrivât où, maîtres de tout, ils n'eussent plus qu'à proclamer le nom et le règne de Louis XVIII. Pour parvenir à ce but, les commissaires de ce prince, Poly, Duverne, l'abbé Brottier, et Lavilleheurnois, dont nous avons déjà parlé, devaient parcourir la France, y répandre ces idées, et insinuer aux royalistes de briguer les fonctions publiques, de décrier indistinctement tout ce qui émanait de la révolution et des institutions nouvelles, et de calmer les craintes par des assurances de la clémence du monarque, et les promesses d'un régime constitutionnel. Lorsque tout fut préparé pour ce grand changement, on devait introduire le corps des émigrés du côté de Bâle, et couper la France par une ligne insurrectionnelle de l'est à l'ouest, mouvement qui aurait été favorisé par les troubles du midi. Dans ce vaste plan figurait un Monck, et ce Monck était Pichegru. Mais l'arrestation des quatre commissaires déjoua tout à coup les projets des royalistes. D'ailleurs, soit par certaines mesures trop précoces ou quelques menaces imprudentes de leur part, le directoire ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait des royalistes dans son sein. On entendit le président Laréveillère, dans l'abominable fête du 10 *août* (23 thermidor), attaquer indirectement le corps législatif, qu'il désigna comme *contre-révolutionnaire*. Tous ces indices d'un prochain bouleversement déterminèrent le directoire à frapper le coup qu'il avait médité. Il avait appelé au commandement de Paris, Augereau, qui y était venu présenter au directoire les drapeaux gagnés à Mantoue. Des corps détachés de l'armée du général Hoche s'avançaient vers Paris, sous prétexte de se rendre en Bretagne. Les *royalistes* avertis par ces mouvemens du danger qui les menaçait, ne prirent que des mesures insuffisantes, au lieu de se rallier et d'opposer

la force à la force. Cette inaction devient encore plus incompréhensible, en considérant qu'ils avaient pour chef Willot et Pichegru, qu'ils pouvaient compter sur le président des anciens, sur un grand nombre des membres du corps législatif, sur le commandant Ramel, et autres fonctionnaires publics. C'est en vain que les généraux ci-dessus nommés leur représentaient la nécessité de prévenir le directoire, et offraient de se mettre à la tête de quelques gens dévoués, et d'aller s'emparer du Luxembourg; ils ne trouvèrent en eux que des hommes irrésolus, trop prudens, ou pusillanimes, tandis que le directoire se disposait à les anéantir.

Le 18 fructidor [1], à quatre heures du matin, on tire le canon d'alarme, les ponts et tous les postes de Paris sont confiés aux troupes appelées à Paris; les salles des deux conseils sont occupées au même instant. La garde du corps législatif se range du coté de celle du directoire. Augereau arrache alors les épaulettes de Ramel, commandant de cette garde. Les députés sont convoqués à l'*École de santé:* la minorité se place à coté du corps législatif et délibère sous la protection des soldats. La plus grande partie des députés désignés comme conspirateurs sont mis en arrestation; le directeur Barthélemy partage leur sort, Carnot s'y soustrait par la fuite, quoiqu'il n'eût jamais donné lieu d'être soupçonné de royalisme. Le lendemain on prononce un arrêt de déportation à la Guiane, contre les accusés: en même temps le directoire vote des remercîmens à Augereau, qui en effet avait eu le principal honneur de cette journée. Le directoire ne borne pas là ses vengeances; des militaires, des royalistes, ceux notamment qui avaient été attachés à la maison de Louis XVI et des princes, d'anciens conventionnels, des agens de police sont compris dans la même mesure; les élections de quarante-huit départemens sont annulées; trente-deux journalistes doivent être arrêtés. On renouvelle les mesures de rigueur contre les prêtres, les émigrés, leurs femmes, leurs parens; tous les Bourbons sont bannis du territoire français, et en conséquence de cette mesure, les duchesses de Bourbon et de Conti partent pour l'Espagne le 27 fructidor (13 septembre). Le 1er vendémiaire an VI (20 septembre 1797), seize députés sont embarqués pour être conduits à la Guiane. On voit parmi les autres déportés Pichegru, Willot, Barthélemy, Lavilleheurnois, l'abbé Brottier, Ramel, Bourdon de l'Oise, des ex-conventionnels, des *jacobins*, etc., etc.

Le directoire crut arrêter l'indignation publique et motiver avec assez de justice cet acte du plus violent arbitraire, en publiant la lettre de Moreau et plusieurs pièces concernant les manœuvres des royalistes et leurs intelligences avec Pichegru. (Le 15 de ce même mois de septembre, les armées républicaines perdirent un de leurs plus braves chefs dans la personne du général Hoche.)

Les négociations avec l'Autriche avaient toujours continué, et le traité de Campo-Formio, conclu entre Buonaparte et les plénipotentiaires de l'empereur, assura alors l'indépendance de l'Italie, moyennant les états de Venise, que la France cédait à ce souverain; le général français obtint en même temps la liberté de MM. de la Fayette, la Tour-Maubourg et Bureau de Pusy, détenus à Olmutz depuis 1792.

1 Le 4 septembre 1797.

Ces différens succès, qui semblaient devoir affermir la puissance du directoire, ne servirent qu'à en ébranler les fondemens. La révolution durait encore, elle n'avait changé que d'intérêt et de formes; car depuis la chute des *girondins*, il n'y avait plus, dans toute l'étendue de la république, de véritables républicains. Et parmi les factieux qui se glorifiaient de ce titre, il n'y eut que les députés de la Gironde qui montrèrent une opinion franche, et ne se souillèrent ni par des extorsions, ni par des assassinats. Il est pénible de rappeler que plusieurs d'entre eux se laissèrent entraîner par la terreur à devenir régicides; mais au moins ce ne fut qu'après avoir fait tous leurs efforts pour sauver un monarque infortuné.

Les directoriens, tout en affectant le républicanisme, ne visaient, à l'instar des terroristes, qu'au pouvoir et aux richesses. Après le 18 fructidor ils ne gardèrent plus de mesure. Ils foulèrent aux pieds la constitution, bravèrent l'Angleterre; contre tous les droits des nations, ils enfermèrent au Temple M. d'Aranjo-Azevedo, ambassadeur de Portugal, sous le faible prétexte que sa souveraine n'avait pas ratifié le traité de paix du 23 thermidor (10 août 1797). Ces mesures injustes et violentes de la part du directoire, l'espèce de proscription politique qu'il essaya de faire peser sur les nobles, malgré l'opposition des conseils, et surtout la banqueroute frauduleuse des deux tiers de la dette publique, augmentèrent la fermentation de l'intérieur, et le mécontentement était à son comble.

Sur ces entrefaites, Buonaparte ouvrait les conférences du congrès de Rastadt, et le 15 frimaire il arriva à Paris, avec le général Berthier. Le 20 il se rend au palais du directoire, où il est reçu en grande cérémonie, et où il remet la ratification du traité de Campo-Formio. Le corps législatif lui donna le 30 une magnifique fête dans la galerie du *Muséum*, à laquelle assistèrent le directoire, les ministres, le corps diplomatique, les présidens de différentes administrations, etc. Tous ces honneurs, que les Romains ne rendirent jamais à leurs Scipions, ni à César, ni à Pompée, et qu'aucun général républicain n'avait reçus jusqu'alors, toute cette pompe, ces hommages, ce prestige séducteur au moment où il venait de conquérir l'Italie et de conclure un traité avantageux; lorsqu'il pouvait compter sur une armée qu'il avait conduite à la victoire, que le gouvernement directorial était haï, et la France en proie à de nouveaux désordres; tous ces flatteurs enfin prosternés à ses pieds, et ces cris qui l'appelaient le *sauveur de la patrie*, devaient sans doute raffermir Buonaparte dans ses projets de domination. Si les ambitieux sont le fléau des peuples, bien souvent encore la basse flatterie des peuples encourage les entreprises des ambitieux. Cependant, soit que le directoire ne rêvant que conquêtes, voulût se défaire d'un homme dangereux, ou bien que ce fût un projet spontané de Buonaparte, qui ne croyait peut-être pas le moment opportun pour effectuer ses projets, tout fut préparé pour son expédition d'Égypte.

La paix équivoque qu'il avait accordée au pape par le traité de Tolentino (le 19 février 1797), qui coûta à Pie VI 31 millions, allait expirer à la fin de cette même année. En attendant, les émissaires du gouvernement français à Rome y entretenaient l'esprit de mécontentement et de discorde; des femmes sans pudeur réunissaient dans leurs maisons les partisans du système républicain, et on insultait dans des orgies, au

nom et à la dignité du souverain pontife. Tout à coup un tumulte éclate ; le peuple n'y voit que l'effet des manœuvres des agens français : les agitateurs se portent en foule au palais de l'ambassadeur Joseph Buonaparte. Ils y sont poursuivis. L'ambassadeur, accompagné du général Duphot, veut calmer le tumulte ; on le menace, et Duphot est assassiné. L'ambassadeur ne veut se prêter à aucune réparation, et quitte Rome subitement. Deux colonnes françaises marchent sur Rome : bientôt le général Berthier vient s'emparer de cette capitale, et proclame sur le Capitole la liberté du peuple romain. Le pape est enlevé de son palais, conduit à Sienne, de là il est transféré dans un couvent de chartreux près de Florence, ensuite à Cagliari, et enfin à Valence (il y mourut le 29 août 1799).

Pendant que le directoire exerçait ces persécutions contre le chef de l'église, une insurrection avait éclaté en Corse, où les troupes du général Vaubois furent taillées en pièces. Dans le Lyonnais et le midi, les violences ayant recommencé, le directoire déclara Lyon et Montpellier en état de siége. Des flots de sang coulaient dans la Suisse. Le pays de Vaud avait fourni le prétexte à une guerre injuste ; ce canton voulant se soustraire à l'autorité du sénat de Berne, avait réclamé la protection de la France. Le général Ménard entre dans le territoire suisse, dans le mois de janvier 1778; il remporte une victoire à Fribourg, anéantit dans l'Helvétie le gouvernement oligarchique, et le général Brune signifie au gouvernement de Berne que *les cantons suisses doivent accepter une constitution au gré du directoire*. Les cantons s'arment pour résister à cette tyrannie ; mais, après la prise de Berne, ce général fait désarmer les cantons, et donne un réglement pour établir la *république helvétique*, avec un corps législatif, un directoire, etc. Peu de jours après, quinze chariots chargés d'écus de six livres partirent de Berne pour Paris. Les Français gagnèrent en outre dans cette guerre le Mulhausen et Genève ; mais ils réveillèrent l'inimitié de l'Autriche, tandis que de nouvelles difficultés s'élevaient au congrès de Rastadt. Un autre motif annonça bientôt une guerre prochaine. Les Viennois célébraient l'anniversaire de leur armement volontaire pour défendre leur ville contre les Français. Le général Bernadotte, ambassadeur près de la cour d'Autriche, donne le même jour une fête pour célébrer la victoire des Français, et fait arborer au dehors de son palais le drapeau tricolore. La multitude pénètre dans son palais, et fait enlever le drapeau. Bernadotte sortit de Vienne le jour suivant.

Malgré les hostilités qui allaient commencer en Italie, le directoire laissa assez volontiers partir Buonaparte pour son expédition d'Égypte. L'escadre française, composée de treize vaisseaux de ligne, six frégates, etc., sous les ordres de ce général et de l'amiral Bruéys, sortit de Toulon le 19 mai 1798. Délivré de ce vainqueur dangereux, le directoire avait encore à se défendre contre ses anciens ennemis, les *jacobins*. Il leur avait laissé un moment de repos, tant qu'ils lui furent nécessaires pour écraser le parti de *Clichi*; mais les *jacobins* avaient rouvert leurs clubs, et repris une influence qu'ils exerçaient adroitement sur les élections de cette année. Le directoire leur opposa alors le système des *scissions*. Il s'ensuivit de là, que, dans beaucoup de départemens, il y eut de doubles

assemblées et de doubles élections. Néanmoins, les conseils, en général, ne déclarèrent valables que les opérations dirigées par le directoire.

Les membres du corps législatif, formant le nouveau tiers, entrèrent dans leurs fonctions le 1er prairial [1], après avoir prêté serment de haine à la royauté et *à l'anarchie*. Elle régnait dans ce moment à Malte, où les dissensions de plusieurs chevaliers rebelles, avec le grand-maître, livrèrent cette île à l'escadre française destinée pour l'Égypte, et qui avait mis à l'ancre devant le port, sous prétexte de faire de l'eau. Chaque nouvelle conquête ne faisait qu'augmenter l'orgueil du directoire; cet orgueil le brouilla avec le congrès des États-Unis de l'Amérique, qui suspendit toute relation commerciale avec la France. Sur ces entrefaites, Buonaparte débarquait à Âboukir en Egypte (le 2 juillet); mais la prise d'Alexandrie (2 juillet 1798), les victoires de Rhamanié (10 juillet), de Chebreisse (23 juillet), des Pyramides, et la reddition du Kaire (20 et 21 juillet), ne furent que les avant-coureurs de la terrible défaite de l'escadre française à Aboukir (le 1er août), par la flotte anglaise, commandée par l'amiral Nelson.

En même temps, quinze cents Français débarqués en Irlande, sous les ordres du général Humbert, s'emparaient de Killala (le 22 août), et victorieux à Castelebar (27 août), ils avaient obligé les Anglais de quitter leur camp. Cette île avait été d'avance mise en état d'insurrection par le fameux Payne, auteur de *l'Age de raison;* par Napper-Tandy et par d'autres agens du gouvernement français; mais le général Cornwallis vint détruire aussitôt les espérances du directoire et celles des innovateurs soi-disant *Irlandais-unis.*

D'un autre côté, malgré le congrès de Rastadt qui durait encore, l'Autriche avait recommencé les hostilités. Plusieurs cantons suisses défendaient avec courage leurs anciennes lois et leur liberté contre les efforts des généraux français Schawembourg et Ménard. Dans cet état de choses, le directoire établit la loi de la conscription militaire, qui comprenait tous les Français depuis l'âge de 20 ans jusqu'à 25. La première levée fut de deux cent mille hommes, dont une grande partie fut employée aux armées de Piémont, de Naples et de Toscane. Le directoire ayant rompu le traité d'alliance conclu avec ces souverains dans le mois de thermidor (juillet), leur déclara la guerre quelques mois après. Le 26 frimaire (16 décembre), les Français s'emparent de Turin; et le 13 nivose (24 décembre 1798), Macdonald, après avoir chassé Ferdinand IV et les Austro-Napolitains de Rome, et battu le général Mack, fait son entrée dans la ville de Naples. Le roi de Sardaigne abdique sa couronne, celui de Naples s'embarque dans la nuit du 23, dans le vaisseau commandant de Nelson, qui le conduit en Sicile. Le grand-duc de Toscane quitte ses états et se retire en Allemagne.

Presque toute l'Europe était en armes. La Porte Ottomane avait déclaré la guerre à la république, le 18 fructidor (4 septembre 1798), contre laquelle l'Angleterre, la Russie et l'Autriche formaient en même temps une triple alliance. Les Suisses étaient battus, mais non domptés. Le directoire opposa à tous ces ennemis les généraux Schérer en Italie, Jourdan au Danube, Masséna en Helvétie, tandis que Bernadotte com-

1 Le 20 mai 1798.

mandait l'armée d'observation. Jourdan, battu en Allemagne, cède le commandement à Masséna. En Italie, Schérer ternit les lauriers qu'y avaient cueillis les Français, repoussés à Véronne par le prince Charles, presqu'au moment où Suwarow entrait dans Milan à la tête de 80 mille Russes. Moreau, qui a remplacé Schérer, bat Suwarow à Marengo; mais il est enfin contraint de se retirer, n'ayant sous ses ordres que 20 mille soldats contre des forces infiniment supérieures.

Les armées de Buonaparte étaient plus heureuses en Egypte et en Syrie. Les batailles de Sédiman, de Faïoum, la prise de Suez, de Gaza, 6 ventose (24 février 1799), de Jaffa, 17 ventose (7 mars), et de Caiffa, 27 ventose (17 mars), au pied du mont Carmel, et surtout la victoire remportée près du mont Tabor, 27 germinal (16 avril), semblaient présager de nouveaux succès; mais ce fut en vain qu'il voulut conquérir la Syrie. Il trouva une opiniâtre résistance à Saint-Jean-d'Acre, où, parmi les défenseurs, se trouvaient l'amiral Smith [1] et un émigré français. Après quatre assauts sanglans, Buonaparte se replia sur l'Egypte : les Anglais y bombardaient Suez.

La quatrième session du corps législatif s'ouvrait à Paris, lorsque Sieyès, ambassadeur en Prusse, fut appelé au directoire. Il passait pour un homme d'état, et jouissait de la confiance publique. Cet appui ne sauva pas le directoire de l'indignation qu'il s'était attirée, et qui l'accusait de tous les maux de la France. Il n'avait pu exercer aucune influence sur les élections de l'année, ni même recourir au système des *scissions*. Les plaintes qui s'élevèrent contre lui dans les deux conseils, furent si violentes, que la majorité de ses membres donna sa démission. Aussi les directeurs Treilhard, Merlin et Laréveillère-Lépaux furent remplacés par l'ex-ministre Gohier, l'ex-conventionnel Roger-Ducos et le général Moulins. On donna à ces changemens le nom de *révolution du* 30 *prairial* (18 juin.)

Quelque zèle que mît le nouveau directoire pour rétablir l'ordre dans les finances, et la tranquillité dans l'intérieur, il ne put pas y parvenir. Parmi le grand nombre de déclamateurs qu'on voyait dans ces assemblées tumultueuses, il n'y parut plus, après la mort de Mirabeau, un seul homme capable de gouverner un état. Les finances avaient été presque entièrement ruinées par l'administration précédente, et on avait laissé perpétuer les massacres dans le midi, où les compagnies d'*égorgeurs* se multipliaient et immolaient indistinctement républicains, jacobins, ennemis particuliers, tous ceux enfin qu'ils désignaient sous le nom d'*anarchistes*. Le directoire crut arrêter leurs poignards en mitigeant sa sévérité envers les *jacobins*, et en laissant un libre cours aux opinions. Il rouvrit les clubs, donna plus de latitude à la presse, et appela aux ministères des hommes agréables au parti populaire, comme le général Bernadotte et l'ex-conventionnel Fouché. Le gouvernement sembla alors reprendre quelque force et imposer un frein aux partis. Cependant Suwarow s'était rendu maître de toute l'Italie. La bataille de Zurich, 17 prairial an 7 (5 juin 1799), entre le prince Charles et Masséna; celle

[1] Il s'était évadé des prisons de Paris, où il était prisonnier.

de la Trebbia, le 29 prairial (17 juin), et de Saint-Julien, 1er messidor (19 juin), entre les généraux Macdonald et Suwarow; et celle de Novi, 28 thermidor (15 août), gagnée par ce général sur Joubert, devenu tout à coup commandant en chef de l'armée d'Italie, forcèrent les Français à évacuer ce pays. Le même jour que la bataille de Novi fut livrée, les généraux Championnet et Lecourbe s'emparaient, le premier, du mont Saint-Bernard, et le second, de celui de Saint-Gothard; mais la mauvaise issue de cette bataille ne leur permit pas de tirer aucun avantage de ces heureuses positions. Cependant, comme les jalousies particulières nuisent souvent et à ceux qui en sont susceptibles et à ceux qui en deviennent l'objet, celle des Autrichiens envers les Russes contribua beaucoup à ranger de nouveau la victoire du côté des Français. Suwarow, ce vieux et brave guerrier que Paul Ier venait d'honorer du titre de Prince Italiski, fut abandonné par ses alliés. Masséna, célèbre par sa défense de Gènes, l'attaqua à Zurich[1], et la déroute des Russes fut complète. Nous verrons bientôt l'Italie retomber au pouvoir des Français; et cette nouvelle conquête ils la durent uniquement à leur bravoure et aux talens de leurs généraux. Les Italiens, instruits par l'expérience, ne voyaient pas les républicains avec le même enthousiasme que la première fois. L'*égalité* et la *liberté* révolutionnaires leur avaient coûté le sacrifice de leurs fortunes, de leur vie; et la plupart d'entre eux n'en avaient retiré, pour toute récompense, qu'un misérable abandon. C'est ainsi qu'agissait ce gouvernement, qui se donnait le nom fastueux d'ami et de protecteur des peuples.

Buonaparte, de son côté, harcelé par les Turcs et les Anglais, après avoir gagné sur eux la fameuse bataille d'Aboukir, le 7 thermidor an VII (25 juillet 1799), quitta brusquement l'armée d'Egypte et en laissa le commandement à Kléber. Ce général avait fait avec succès la guerre de la Vendée, s'était distingué à la bataille de Fleurus et dans les campagnes de 1795 et 1796, sous Pichegru et Jourdan.

Buonaparte, en partant d'Egypte, n'ignorait pas la situation où se trouvait la France, d'après les avis que lui en avaient donnés Lucien, son frère, Sieyes, et peut-être aussi Barras, son premier protecteur, et qui était devenu un des membres du *directoire exécutif*.

Les *jacobins* étaient alors parvenus de nouveau à l'emporter dans la balance politique, lorsque le ministre Fouché étonna tous ceux qui connaissaient ses véritables opinions, en ordonnant de fermer les clubs. D'accord avec Sieyes, il poursuivait secrètement Bernadotte, qui jouissait d'une grande popularité, et était regardé comme un des premiers défenseurs des principes républicains. Sieyes demanda sa démission, et, quoiqu'il eût essuyé un refus, il la publia officiellement et nomma un nouveau ministre au département de la guerre. Le conseil des cinq-cents se prononça en vain contre cette mesure, Bernadotte fut remercié. Il paraît certain que Sieyes préparait un grand drame où il devait figurer le premier. Ne pouvant se passer de l'appui de l'armée pour faire réussir son projet, il avait long-temps balancé auquel des généraux le plus aimé de ses soldats il ferait jouer un rôle secondaire. Il voulut d'abord le donner à Joubert, et, après la mort de celui-ci, à

1 Le 3 vendémiaire an VIII (25 sept. 1799).

Bernadotte; mais la renommée qu'avait alors acquise Buonaparte le détermina à préférer ce général.

Sur ces entrefaites celui-ci arrive à Paris (il avait débarqué à Fréjus, le 7 octobre, avec Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Andreossi, Bessières, et les trois savans Monge, Bertholet et Arnaud). Son apparition inattendue, et les dissensions du directoire avertirent tout le monde qu'une grande crise approchait; crise d'autant plus certaine, qu'on avait tenté de sacrifier d'avance Gohier et Moulins. Lucien Buonaparte était alors président du conseil des cinq-cents, et Lemercier occupait la même place à celui des anciens. Le 15 brumaire (5 novembre), le directoire et les conseils donnèrent à Buonaparte, dans le *Temple de la Victoire* (Saint-Sulpice), une fête encore plus somptueuse que celle qu'il avait reçue à son retour d'Italie. Trois jours après, les directeurs Sieyes et Roger-Ducos se rendent aux Tuileries. Barras affecte une neutralité absolue, tandis que Buonaparte fait publier une adresse aux citoyens de Paris et aux soldats, conçue en ces termes : *Depuis deux ans la république est mal gouvernée; ralliez-vous!... La liberté, la victoire et la paix la remettront au rang qu'elle occupait en Europe, et que la trahison ou l'ineptie a pu seule lui faire perdre.* Cette adresse fut le signal de l'attaque entre les deux partis. Augereau se prononce contre tout changement, mais sans prendre aucune part active. On ne sait pas au juste le rôle que joua alors Moreau; mais les autres chefs, avec Sieyes et Roger-Ducos, se prononcèrent pour Buonaparte. Sous le prétexte d'une grande conjuration, et d'après l'article 102 de la constitution, les conseils sont suspendus et convoqués à Saint-Cloud [1]. Buonaparte s'y transporte; il paraît à la barre des cinq-cents; plusieurs députés l'entourent et le menacent; ses jours ainsi que ceux de Lucien, qui présidait, sont en danger. Un des députés va lui porter un coup de poignard; il est défendu par un grenadier. Contraint de sortir, on allait le mettre *hors de la loi*, lorsque Murat entre à la tête de cinquante grenadiers, déclare le conseil dissous, et fait battre le pas de charge. Les députés se précipitent par toutes les issues, et évacuent la salle. A six heures du soir la séance est rouverte, et le conseil arrête, 1° qu'il n'y a plus de directoire; 2° que soixante députés dénommés seront exclus du corps législatif; 3° que chaque conseil nommera dans son sein une commission de vingt-cinq membres; 4° que le gouvernement sera confié à trois consuls, qui seront Sieyes, Roger-Ducos et Buonaparte. La commission des deux conseils se réunit aux consuls pour rédiger une *constitution* appelée de *l'an* VIII, et par dérision la *constitution en pointe*, qui fut bientôt violée (comme l'avait été la précédente) dans les journées du 18 fructidor, du 22 floréal et du 30 prairial. La révolution du 18 brumaire fut assez justement nommée *la journée des dupes*. Et, en effet, elle trompa tous les calculs de celui qui en avait été le principal moteur. Cependant cette révolution, quelque violente qu'elle fût, ne trouva presque pas d'opposition de la part d'aucun parti. Les royalistes voyaient peut-être avec plaisir le premier pas fait vers la dissolution de la répu-

1 Le 18 brumaire (9 novembre 1799)

blique ; pas dans lequel ils n'avaient su ou n'avaient pu prendre l'initiative. Les intrigans de la révolution et les *jacobins* applaudissaient à un gouvernement plus concentré, qui semblait leur assurer qu'ils jouiraient des avantages ou de la fortune qu'ils s'étaient procurés. Un grand nombre de personnes encore, persuadées que la France ne pouvait prospérer qu'avec un gouvernement exécutif, voyaient en Buonaparte le *dictateur* capable d'en imposer aux factions, d'empêcher le retour des échafauds et des vengeances, de faire jouir les citoyens d'une sage liberté à l'ombre de lois propres à terminer la révolution. Buonaparte n'ignorait pas qu'il était l'objet de toutes ces espérances, et il sut en profiter. Ayant déjà formé le projet de rendre toute la France militaire, il commença par établir l'école polytechnique [1]; et pour mieux affermir son pouvoir, il s'empressa de se défaire des consuls provisoires, auxquels il devait sa nouvelle dignité.

Il les remplaça par Cambacérès et le Brun, se réservant pour lui l'autorité et le titre de premier consul. Il créa un *sénat conservateur*, et nomma M. Talleyrand Périgord au ministère des affaires extérieures, Berthier à celui de la guerre, Gaudin a le portefeuille des finances, Bourdon et Fouché au ministère de la police, etc. Le gouvernement consulaire était en outre composé d'un corps législatif *muet*, et d'un tribunal *discutant*. Sieyes et Roger-Ducos, après avoir été quelque temps au sénat conservateur, furent plongés dans une obscurité absolue. Ils ne tardèrent pas à deviner les véritables intentions de Buonaparte ; mais ils n'osèrent pas se porter ses accusateurs, de crainte qu'il ne pût récriminer contre eux. On assura alors qu'il avait fait arrêter un courrier envoyé par Sieyes à un prince étranger, et qui était muni de pièces d'après lesquelles il aurait aisément mis au jour la culpabilité de ceux qui l'auraient accusé d'ambition et de perfidie.

Cependant à son avénement au consulat, on publia une liste de déportation contenant les noms des députés opposans, plusieurs *jacobins* et différens journalistes; mais les départemens restant tranquilles, ces mesures de rigueur ne reçurent point d'exécution. Quelque temps après on rendit une liberté entière à l'ex-ministre Cochon, à l'ex-directeur Carnot, à Muraire et autres ex-députés, et au contre-amiral Villaret-Joyeuse, qui avaient été mis en surveillance.

Au moment où tout semblait conspirer aux succès de Buonaparte, celui-ci n'était cependant pas bien tranquille sur les dispositions des armées, où l'esprit de républicanisme n'était nullement éteint, et où plusieurs chefs voyaient avec jalousie un de leurs égaux les soumettre à ses lois, en s'emparant de l'autorité nationale. L'armée d'Egypte surtout devait lui causer de vives inquiétudes. Il avait laissé à Kleber d'amples pouvoirs, et ce général voyant l'impossibilité de conserver l'Egypte, et voulant rendre à la France une armée extrêmement utile, et par la bravoure des soldats et par les talens de ses chefs, conclut le fameux traité d'El-Arish [2]. Avant de le signer il convoqua un conseil de guerre, et adressa au directoire un rapport où il détaillait la situation de l'armée et des affaires au moment où

1 Le 25 frim. an VIII (15 déc. 1799.) 2 Le 5 pluv. (24 janv. 1800.)

il avait été chargé du commandement. Ce rapport qui n'était qu'un acte d'accusation le plus formel contre Buonaparte, tomba au pouvoir des Anglais avec le vaisseau qui devait le porter en France, et qui fut pris à la vue des côtes de Provence. Le gouvernement britannique en profita à son avantage, quoiqu'en faisant deux actions peu louables. Les pièces qu'il avait entre les mains, lui dévoilant le véritable état de l'armée d'Egypte, il rompit le traité d'El-Arish. Pour forcer Buonaparte, qui était déjà la première autorité en France, à ne pas réclamer l'exécution de ce traité, il lui fit connaître ces mêmes pièces, où celui-ci trouvait la condamnation de sa conduite par ses anciens compagnons d'armes. Kléber et sa brave armée se virent ainsi condamnés à un exil perpétuel.

Buonaparte ne s'occupa plus dès lors de ce qui se passait en Egypte, et son unique soin était de captiver l'amitié du peuple, de flatter ou tromper les partis, et de les accoutumer à la nouvelle administration. Afin de donner une preuve de son *civisme*, il fit substituer le nom de *citoyenne* à celui de *madame*, et introduisit chez lui cette réforme dans le cérémonial. Il chargea ensuite le ministre de l'intérieur de faire placer dans la grande galerie des Tuileries les statues des grands hommes, tels que Démosthènes, Cicéron, Scipion, Annibal, Alexandre, Caton, César, Turenne, le grand Condé, Marlborough, le prince Eugène, Maurice de Saxe, Frédéric le Grand, Mirabeau, Washington (mort le 14 décembre 1799), Dugommier, Dampierre, Hoche, etc.; et pour venir au secours du peuple, il fit établir, pour la première fois à Paris, les soupes à la *Rumfort*. Il offrit la paix aux *chouans*, en leur accordant des exemptions. Bourmont, chef des insurgés de la Sarthe et de la Mayenne; Prévalaye, chef de ceux d'Ille-et-Villaine, ainsi que la division de Châtillon, mirent bas les armes, d'autant plus facilement, que les *chouans* venaient d'être mis en déroute complète [1] par les généraux Gardaune et Chambeilhac, et que les généraux Brune et Hédouville, commandans de l'armée de l'Orient, étaient parvenus à pacifier plusieurs départemens insurgés.

Le 28 pluviose [2], parut la loi sur la division du territoire français en départemens et arrondissemens communaux, régis par des commissaires généraux, préfets, sous-préfets, maires, etc. Bientôt après, une autre loi annonça que *tout individu qui, depuis le 4 nivose dernier* (24 décembre), jour de la mise en activité de la nouvelle constitution, *se serait absenté de France, ou s'absenterait à l'avenir, ne serait plus soumis aux lois sur l'émigration*.

Les troubles du midi cessèrent en même temps, et la discorde et la haine laissèrent enfin tomber leurs poignards. Tout prospérait à Buonaparte. Dès le 30 pluviose (18 février), le gouvernement s'était installé au château des Tuileries au milieu d'une pompe magnifique. Le 2 ventose (20 février), le premier consul reçut les ambassadeurs des puissances neutres et alliées, dont plusieurs lui remirent leurs lettres de créance. Buonaparte s'essayait ainsi au rôle qu'il se préparait à jouer; mais il ignorait que cette main invisible qui lui aplanissait la route des grandeurs, lui creusait en même temps l'abîme d'où il ne devait jamais sortir.

1 Le 8 pluviose an VIII (27 janvier 1800.) 2 Le 16 février.

Il dut enfin s'arracher à ces prestiges si flatteurs pour son ambition, pour voler en Italie. Les Autrichiens y conservaient encore une attitude menaçante. Après la plus vigoureuse défense, Masséna s'était vu contraint, par la disette, de capituler, et de rendre Gènes à l'amiral anglais Keith, et au général autrichien Otto; mais cette perte inévitable fut bientôt réparée.

Moreau revint des bords du Rhin, passa le Saint-Gothard, et l'armée de réserve se trouva tout à coup sur les derrières des Autrichiens, qui ne s'attendaient point à cette brusque surprise. Après plusieurs affaires importantes, où s'étaient distingués les généraux Lesuire, Murat, Berthier, etc., les deux armées ennemies se trouvèrent campées dans les plaines de *Marengo*. Le combat s'engage [1], il est des plus sanglans; une audacieuse manœuvre opérée par Buonaparte allait le perdre infailliblement, lorsque Desaix, qui avait quitté l'Egypte lors du traité d'El-Arish, arriva à temps pour sauver l'armée française. Ayant réuni à la hâte quelques réserves, il s'élance tout à coup sur le centre des Autrichiens, les met en désordre, fait ainsi changer la fortune, et donne le temps au premier consul de rallier ses troupes, d'attaquer de nouveau les ennemis, et de remporter sur eux une victoire complète, qui les chassa définitivement de l'Italie. Desaix périt dans cette mémorable journée, dont on lui devait les premiers honneurs; mais Desaix avait servi en Egypte; c'était lui qui avait signé le traité d'El-Arish, et il était un témoin redoutable pour le premier consul: on lui attribua donc sa mort; mais nous n'osons pas prononcer sur une telle accusation, faute de preuves assez authentiques. Le même jour que Buonaparte gagnait la bataille de *Marengo*, que Desaix périssait, la fortune le délivrait d'un ennemi non moins dangereux dans la personne de Kléber.

Victorieux à Belbeis, à Damiette, à Suez, au Kaire, et ayant fait régner la plus sage administration, il périt dans cette dernière ville par le fer d'un alepin, affidé de l'aga des janissaires. Le commandement fut alors confié à Menou, le plus ancien des généraux. Buonaparte connaissait toute l'incapacité de ce général, et en le confirmant dans cette place, il sembla assurer la destruction du reste de l'armée. Après deux mois de revers continuels, l'Égypte fut abandonnée aux Anglais et aux Turcs. Il ne revint en France que des faible débris d'une armée jadis si florissante.

Les Autrichiens, battus en Italie et repoussés en Allemagne par Moreau, qui leur avait gagné la célèbre bataille d'Hohenlinden (le 3 décembre 1800), s'empressèrent à demander la paix; elle fut signée à Lunéville le 9 février 1801: la France y gagna les quatre départemens de la rive gauche du Rhin.

Après la bataille de *Marengo*, les projets de Buonaparte ne furent plus cachés pour personne; les *jacobins* ne virent en lui qu'un soldat heureux qui visait au pouvoir suprême, et les royalistes cessèrent de le regarder comme le précurseur des Bourbons.

Les départemens de l'ouest étaient cependant encore agités, et cette agitation croissait à mesure qu'ils perdaient l'espoir de revoir sur le trône leurs maîtres légitimes. Bernadotte avait été nommé général en chef de l'armée destinée à les réprimer. Chacun des deux partis conspirait en

1 Le 25 prairial an VIII (14 juin 1800).

silence. Ce furent les *jacobins* qui éclatèrent les premiers. Les plus ardens d'entre eux formèrent le dessein de poignarder Buonaparte à l'Opéra, le jour de la première représentation des *Horaces* [1]; mais cette conjuration avait tant de confidens, même parmi les agens de police, qu'on la découvrit aussitôt. Joseph Aréna, Sopino-le-Brun, peintre, Ceracchi, sculpteur romain, et Démerville, secrétaire et parent de Barère, furent arrêtés, et peu de temps après conduits à l'échafaud.

On prépara à Buonaparte un coup plus terrible : c'était la *machine infernale*. Une charrette chargée de matières inflammables s'arrêta dans la rue Saint-Nicaise (près du Carrousel) [2], par où il devait passer pour se rendre à l'Opéra. Sa voiture ne devança que de quelques minutes la terrible explosion. Les maisons voisines en furent ébranlées; elle blessa et tua plusieurs personnes, et, entre autres, l'homme qui gardait la fatale charrette, et qui ignorait ce qu'elle contenait. Cet attentat odieux, au moins par ses conséquences, fut d'abord attribué aux *jacobins*. Le ministre Fouché présenta ce fameux rapport qui en dévouait une centaine à la déportation. Plusieurs royalistes furent compris dans cette mesure. Enfin, par un jugement du 16 germinal (5 avril), Saint-Régent, dit Pierrot, Carbon, dit le Petit-François, *chouans* amnistiés, et huit autres en contumace, furent convaincus d'être les auteurs de la machine infernale, et comme tels condamnés à mort [3].

Echappé aux vengeances des *jacobins* et des *chouans*, Buonaparte songea aussitôt à recouvrer Saint-Domingue, où Toussaint-Louverture affectait une autorité sans bornes. Ce mulâtre, général au service de la république, avait été envoyé à Saint-Domingue pour y calmer les troubles qui existaient entre les noirs et les blancs. Après avoir heureusement rempli cette mission, il se forma un parti puissant, et donna une constitution aux nègres, sans l'avis ni le consentement du gouvernement français. Le premier consul désigna l'armée de Bretagne pour aller occuper Saint-Domingue et ôter le pouvoir à Toussaint. Il régnait alors une grande fermentation parmi ces troupes, qui craignaient le même sort que celles d'Egypte : aussi Bernadotte en résigna le commandement à Leclerc, beau-frère de Buonaparte. Ce général punit avec assez de rigueur les nègres et vainquit Toussaint-Louverture; mais les blancs eurent à souffrir dans la suite les plus horribles représailles. Buonaparte avait eu le soin d'envoyer dans cette expédition des soldats qui n'avaient pas servi sous ses ordres, et les officiers mécontens. Il était alors très-occupé des affaires de l'Europe.

Par le traité de Lunéville, il avait cédé la Toscane, érigée en royaume d'Etrurie, à l'infant don Louis, fils du duc de Parme, des états duquel il s'était emparé. Dans le mois d'août 1801, ce prince prit possession de ses nouveaux états, qui devinrent, en 1808, un des départemens français.

1 Le 18 vendém. (10 septemb. 1801.) 2 Le 3 nivose an IX (10 septemb. 1801.)

3 Plusieurs femmes figurèrent dans ce procès. Mesdames Duquesne et Beaufort furent condamnées à trois mois d'emprisonnement pour avoir logé chez elles Carbon sans l'avoir déclaré à la mairie; madame de Circé et mesdemoiselles de Beaufort furent acquittées. — Un médecin appelé Colin fut condamné à une légère amende pour avoir donné ses soins à Saint-Régent.

En attendant, le rôle du premier consul devenait de plus en plus brillant. En paix avec tout le continent, il le fut ensuite avec l'Angleterre par le traité d'Amiens (27 mars 1802), qui fut rompu cependant bientôt après. Dans cette même année, il s'était fait déclarer président de la *république cisalpine*. En même temps, des faveurs et des exemptions accordées aux insurgés de l'ouest, rétablirent le calme dans plusieurs de ces départemens. Le concordat avait été ratifié le 29 germinal an X (18 avril 1802), et le 6 floréal (25 avril), une amnistie fut accordée aux émigrés, dont on abolit la liste. Toutes ces opérations finies, Buonaparte crut devoir en demander une récompense. Le sénat lui offrit la prolongation du consulat pour dix ans : il dédaigna cette offre, affectant de ne vouloir rien tenir que du vœu du peuple. Les préfets firent donc voter le peuple sur la question si le *consulat serait à vie*. Les votes furent tels que son ambition pouvait le désirer. Le sénat déclara alors Napoléon *consul à vie* (2 août 1802). Celui-ci, pour donner un certain éclat à sa nouvelle dignité, institua, le 29 floréal (18 mai), la *Légion-d'honneur*, et le 14 nivose an XI (1803), il imagina de créer les sénateurs. Ainsi ces créations le mettaient à portée, en dispensant des titres et des pensions, de récompenser les uns et de séduire les autres. On prétend que ce fut à cette époque qu'il fit demander aux princes français de lui transporter leurs droits au trône; mais cette demande extraordinaire fut rejetée avec toute l'indignation qu'elle méritait.

Cette même année vit finir la paix passagère d'Amiens. Nous ne parlerons pas des préparatifs dispendieux par lesquels Buonaparte menaça les Anglais d'une descente dans leur île. Celle de Saint-Domingue était perdue pour la France. Sous le nom d'*Haïti* elle obéissait définitivement à Dessalines, qui s'était arrogé le pouvoir suprême.

Dans l'intérieur, les partis n'étaient pas entièrement calmés, et au commencement de 1804, on découvrit la conspiration de *George Cadoudal*, dans laquelle se trouvaient impliqués les généraux Pichegru et Moreau. Pichegru et George vinrent d'Angleterre en France au mois d'août 1803, et s'y tinrent cachés jusqu'au mois de mai; ils échappèrent quelque temps aux recherches, après même l'arrestation de Moreau, qui eut lieu le 15 février.

« Ce fut au reste, dit un écrivain, un spectacle tout-à-fait singulier » que de voir poursuivre des Français comme coupables d'avoir tenté de » rétablir la royauté en France, au moment où un étranger se faisait dé» cerner lui-même la couronne impériale, et s'élevait au trône sur le ca» davre du malheureux duc d'Enghien. » Le 14 mars 1804, cette grande victime fut immolée dans les fossés de Vincennes. Quelques semaines après on célébra un *jubilé* (en mai) en mémoire du rétablissement de la religion, qui fut suivi de la proclamation du *code civil*. Les impôts indirects, abolis pendant la révolution, furent en même temps rétablis sous le nom de *droits-réunis*.

Napoléon ne déguisait plus ses projets. On le voyait marcher droit à l'empire, et, le 20 avril, le tribun Curée fit à son corps la proposition formelle d'asseoir le consul sur le trône français. Malgré l'opposition de Carnot, le tribunat adopta la proposition, qui fut bientôt revêtue par le

sénat de la forme de *sénatus-consulte*, et soumise à la sanction du peuple.

En attendant, Pichegru périssait dans sa prison; on avait condamné Cadoudal à la mort, et Moreau était mis en jugement. Il paraissait très-extraordinaire de trouver Moreau, dont les opinions furent toujours connues, figurer dans une conjuration de royalistes, à laquelle il était entièrement étranger: son jugement excita de violens murmures; des groupes menaçans circulaient autour du palais. On prétendit et on prétend encore que si Moreau eût dit un seul mot, on l'aurait enlevé du banc des accusés pour le porter en triomphe aux Tuileries. Si cela est vrai, Moreau ne prononça pas ce mot par une prudence assez louable. Il aurait excité les partis sans savoir lequel serait résté vainqueur, et au moment où les largesses de Buonaparte lui avaient fait un grand nombre de partisans, la guerre civile se serait bientôt rallumée, les armées auraient suivi chacune le chef qu'elle affectionnait, et il n'aurait pas été malheureusement difficile de voir se renouveler en France les tristes époques de 1793 et de 1794, et retomber de nouveau sous le régime de la terreur.

Les juges prévinrent tout danger en condamnant Moreau à deux ans de détention. Le tumulte s'apaisa aussitôt qu'il n'y eut plus de péril pour sa vie. Cette seule circonstance prouve que ses partisans n'avaient pas assez de force pour tenter un grand coup. George Cadoudal fut justicié le 11 mai: Moreau vit convertir sa peine en celle de la déportation (le 15 juin), et il alla se retirer dans les Provinces-Unies de l'Amérique.

Napoléon avait un talent particulier pour distraire l'attention du peuple des objets qui pouvaient devenir contraires à ses projets. Aussitôt après le procès de Moreau, il tourna cette attention sur l'activité du camp de Boulogne, sur la brillante distribution qu'il y alla faire de la décoration de la Légion-d'honneur, sur l'institution des *prix décennaux*; et enfin l'arrivée du pape (23 novembre), qui venait pour sacrer Buonaparte, fixa entièrement l'attention de tous les Français.

On mit en œuvre tous les moyens pour disposer des votes du peuple, et on en publia solennellement le résultat. Le 2 décembre 1804, Buonaparte se couronna empereur dans l'église de Notre-Dame de Paris. Peu de jours après, il distribua des aigles à l'armée. Toute la France, par son silence ou son enthousiasme, qui pouvait n'être que de l'étonnement, sembla obéir de plein gré à Napoléon, comme s'il fût né sur le trône ou qu'il l'eût reçu d'une longue suite d'ancêtres.

La république française finit là où commença le règne de Buonaparte; *la cisalpine* se ressentit bientôt de ce changement. Elle fut érigée en *royaume d'Italie*; Napoléon mit encore sur sa tête l'ancienne *couronne de fer* des rois lombards. Gênes fut réunie à l'empire français. L'Autriche voyait avec une juste méfiance les progrès de cette ambition démesurée, et l'Angleterre, menacée d'une expédition gigantesque, faisait tous ses efforts pour susciter une guerre continentale. Après la mort de Paul Ier, admirateur passionné de Buonaparte, et par conséquent haï du gouvernement anglais, celui-ci dominait le cabinet de Pétersbourg. Une nouvelle ligue se forme contre Napoléon, qui lève son camp de Boulogne et va s'opposer

aux Austro-Russes : la Prusse garde la neutralité. La fortune suit ses drapeaux. La reddition d'Ulm (18 octobre) lui livre une armée entière. Mais, dans ce même mois (le 21), les marines française et espagnole sont détruites sur les eaux de Trafalgar, où les deux amiraux ennemis, Nelson et Gravina, reçoivent le coup de mort. Cependant, le jour anniversaire de son couronnement, Buonaparte attaque les Russes et les restes de l'armée autrichienne, et gagne la bataille décisive d'Austerlitz (le 2 décembre 1805), bataille qui fut suivie par la paix de Presbourg (26 décembre), et qui fit perdre à l'Autriche ses possessions dans l'Italie. — La constitution germanique fut aussi renversée : Napoléon y forma des états indépendans, et les ducs de Bavière et de Wurtemberg se virent élevés à la dignité royale. Il donna une princesse de Wurtemberg à Eugène de Beauharnais, fils de sa femme Joséphine, et qu'il avait adopté au commencement de cette même année. Ce prince, grand guerrier, et doué des qualités les plus estimables, fut nommé vice-roi d'Italie, après qu'il l'eut glorieusement défendue contre les Autrichiens. En même temps, le roi de Naples, entraîné de nouveau à la guerre, s'était réfugié pour la seconde fois en Sicile (13 février 1806). On n'aurait certainement pas attendu ces résultats des profondes méditations de Pitt [1]. Cependant l'Angleterre, à l'abri, par sa position locale, de toute attaque, et pouvant, sans danger, de ses remparts maritimes inquiéter tout le continent, se trouva fort heureuse d'avoir défendu ses intérêts aux dépens des armées de l'Europe.

Napoléon ne pouvait pas ignorer combien cet état purement offensif lui deviendrait funeste. Il imagina alors le plan du *système continental*, qui tendait à ruiner le commerce de l'Angleterre, à laquelle il voulait faire fermer tous les ports. Ce vaste plan serait peut-être parvenu à son but, et l'Angleterre aurait été ruinée ; mais au moment que la bonne foi envers les puissances continentales devait être la première politique de Buonaparte, il commença d'abord par être, dans la France même, le premier contrebandier des marchandises anglaises, et tout en offrant d'affranchir l'Europe du joug britannique, il lui faisait sentir qu'elle ne l'avait secoué que pour tomber sous celui de la France, plus terrible encore que le premier, et par sa force, et par sa position, et par l'ambition de son chef.

Buonaparte avait forcé la Prusse à rompre avec l'Angleterre. Il s'empara presqu'aussitôt du Hanovre, et plaça ses frères Louis et Joseph sur les trônes de Naples et de Hollande [2].

Le gouvernement anglais se ressentit bientôt des tristes effets du plan de Napoléon, et redoubla d'efforts pour le faire échouer. Il alarma la Prusse, et celle-ci, qui avait laissé détruire à Austerlitz les libertés de l'Allemagne, s'en déclara tout à coup la protectrice. Cette guerre favorisait entièrement les projets de Napoléon, et il en attendait le commencement avec une espèce d'impatience, ne voulant pas, par de secrets motifs, se montrer le premier agresseur.

Pendant ce temps, il tâchait de s'attirer, dans l'intérieur, tous les partis.

1 Ce ministre célèbre mourut en février de cette même année 1806.

2 Le premier fut proclamé le 31 mars 1806 ; et le second, le 5 juin de la même année. Louis se fit aimer de ses sujets, favorisa leur commerce, malgré les ordres et les menaces de Napoléon ; et enfin, contraint d'abdiquer, il se retira secrètement à Gratz, en Stirie.

Afin de plaire au clergé, il rétablit les honneurs de l'église de Saint-Denis, y érigea des autels expiatoires, rendit le Panthéon au culte catholique, sous sa première invocation de Sainte-Geneviève, et il ordonna l'achèvement de ce temple. Il fit publier un catéchisme commun à tous les diocèses, et créa une université impériale. Par ces deux derniers moyens, il préparait les générations naissantes à obéir au nouveau système de gouvernement. Il accorda en même temps aux juifs le droit de cité, et voulut qu'ils proclamassent des doctrines compatibles avec le titre et les devoirs de citoyens de l'empire.

Tout se préparait pour la guerre contre la Prusse : une circonstance l'accéléra. Napoléon s'était fait déclarer *Protecteur* des états germaniques, unis sous le titre de *confédération du Rhin* : c'est alors que François II perdit le titre d'empereur d'Allemagne et prit celui d'empereur d'Autriche. Les hostilités commencèrent le 1^er^ octobre 1806, et le 14, la bataille d'Iéna sembla avoir anéanti la monarchie prussienne. C'était peut-être le sort qui l'attendait, sans la Russie qui vola à son secours. La terrible bataille d'Eylau [1] livrée aux Russes devait avoir appris à Napoléon qu'il avait encore à vaincre de redoutables ennemis. Cependant ces derniers se retirèrent, et à la belle saison les Français reprirent toute leur supériorité. Ils s'emparèrent de Dantzig, furent victorieux à Friedland [2], et le traité de Tilsit (8 juillet 1807) ne laissa à l'héritier du grand Frédéric qu'un rang très-secondaire parmi les souverains. Par ce traité, la Russie et la Prusse s'obligeaient à fermer leurs ports au commerce anglais, en adhérant ainsi au *système continental*. Napoléon créa, aux dépens de la Prusse, le royaume de Westphalie et le duché de Varsovie. Il donna le premier à Jérôme son frère, et le second au duc de Saxe. Après la bataille d'Iéna, et lorsque les Prussiens se repliaient sur les frontières de la Russie, le duc de Saxe s'était livré au vainqueur, et il avait été en récompense élevé à la dignité de roi. Dans cette guerre, dont le résultat devait intéresser toute l'Europe, la Suède n'offrit qu'une bien faible opposition, et l'Autriche demeura muette; tous les autres états étaient comme asservis à la politique de Napoléon.

Malgré tous ses efforts et l'éclat de ses triomphes, Napoléon n'avait pu déraciner en France les *idées* appelées *libérales*, qui n'étaient cependant qu'un des résultats les moins terribles de la révolution. Ces principes, qui entravaient la marche de son gouvernement, étaient principalement professés parmi les *tribuns*. Il les flétrit d'abord par le titre d'*idéologues*, et ensuite le sénat fut chargé de prouver que ces places étaient devenues comme une *superfétation* sous l'empire de la constitution impériale, et le *tribunat* fut supprimé. Aussitôt après, il créa les titres de la noblesse impériale [3], par le moyen desquels il se forma de nouveaux partisans contre les ennemis que la suppression des *tribuns* venait de lui susciter.

Parmi les conquérans européens qui, dans les derniers siècles, ont visé à la *monarchie universelle*, Napoléon est sans doute celui qui ait fait le plus d'efforts pour réaliser ce projet gigantesque. Le trône d'Espagne tentait singulièrement son ambition. Il avait attiré Charles IV par le traité de Fontainebleau (26 octobre 1807), où il s'agissait du partage

1 Le 10 février 1807. 2 Le 14 juin 1807. 3 Le 1^er^ mars 1808.

du Portugal; et sous ce prétexte il fait entrer en Espagne 80,000 hommes sous les ordres de Murat, alors grand-duc de Berg. Il dépossède en même temps de la Toscane la reine Marie-Louise (fille de Charles IV, et veuve de Louis I, infant de Parme) et son jeune fils, héritier légitime de la couronne d'Etrurie. Godoy, l'indigne favori du roi d'Espagne, vendu à Buonaparte, entretenait de son côté entre le père et le fils la discorde qu'il avait lui-même excitée. C'est alors que le peuple, instruit que le roi et sa famille, d'après les insinuations menaçantes de Napoléon, vont partir pour l'Amérique, s'ameute à Aranjuez (15 mars 1808) pour empêcher ce voyage. Il demande la déchéance de Godoy, qui est arrêté le 18 du même mois. C'est sur ces entrefaites que Murat fit mitrailler le peuple de Madrid; mais attaqué et désarmé, ce même peuple lui prouva qu'il n'est pas facile de le soumettre. Charles IV, âgé et infirme, privé de son favori, et effrayé par l'effervescence où il voyait sa capitale, abdique (le 19) la couronne en faveur de son fils, le prince des Asturies, qui prend le nom de Ferdinand VII. Le père et le fils, trompés par de fausses promesses, viennent à Bayonne soumettre leurs griefs au tribunal de Napoléon, qui *concilie* les intérêts de ces princes, en exigeant d'eux la renonciation aux royaumes d'Espagne et de l'Amérique: cette renonciation fut signée le 6 mai 1808. Charles IV se retire à Marseille, et le château de Valençay reçoit Ferdinand VII. Joseph, frère de Napoléon, fut proclamé roi des Espagnes et des Indes, le 6 juin: Murat le remplaça dans le royaume de Naples. Au mois de décembre, Buonaparte alla à Madrid, non sans éprouver une vive résistance, et couronna son frère au milieu des baïonnettes françaises et des larmes des habitans. C'est ainsi qu'il effectua cette invasion plus conséquente et non moins injuste encore que celles de la Silésie et de la Pologne. L'empereur Alexandre, captivé aux conférences d'Erfurt, consentit à tous ces nouveaux agrandissemens de la part de Buonaparte: mais l'ambitieux ne se rassasie jamais. Après l'expédition d'Espagne il fixa les yeux sur la capitale du monde chrétien. Depuis long-temps le saint-père était abreuvé de chagrins de toute espèce, lorsque, le 17 mai 1809, Napoléon réunit par un décret les états romains à l'empire français. Il publia ce décret au milieu des armées.

L'Autriche, dans la crainte d'être tôt ou tard attaquée, avait voulu prévenir l'ennemi et se livrer encore aux chances de la guerre. Napoléon quitta Paris le 13 avril, et le 18 il arriva à Ingolstadt. En cinq jours il livre six combats et remporte six victoires. Le 10 mai il était aux portes de Vienne; mais l'occupation de cette ville ne termina pas la campagne; l'armée française livra, près d'Esling (21 mai 1809), une sanglante bataille qui dura deux jours, et où l'avantage resta à Buonaparte, malgré tous les élémens conjurés contre lui. Les généraux Lannes et Saint-Hilaire y périrent. Enfin la victoire de Wagram, remportée sur l'archiduc Charles (les 5 et 6 juillet), le rendit de nouveau maître des destinées de l'Autriche.

Le même jour (6 juillet) que les Français chantaient le *Te Deum* pour la victoire qu'ils venaient de remporter, le saint pontife était enlevé de Rome et transporté à Fontainebleau. Tous les cardinaux qui étaient en état de voyager, reçurent l'ordre formel de venir résider à Paris.

F.

Tandis qu'il envahissait les états de l'Eglise, et qu'il battait les Autrichiens, les Anglais essayèrent d'opérer une diversion sur Anvers et les provinces Belgiques. Comme il y avait peu de troupes sur ce point, le ministre Fouché mit en mouvement les gardes nationales, et Bernadotte se transporta aussitôt sur l'endroit menacé. Les ennemis s'effrayèrent et rebroussèrent bientôt chemin. Napoléon vit avec inquiétude le crédit de son ministre, et ce service n'ayant pas valu à ceux qui l'avaient rendu la reconnaissance qu'ils croyaient mériter, le ressentiment qu'ils en conçurent contribua peut-être aux événemens qui entraînèrent la dernière chute de Buonaparte.

Peu s'en fallut qu'un jeune Allemand ne les prévînt à Schœnbrun. Arrêté au moment où il allait assassiner Napoléon, il annonça, comme un nouveau Scævola, plusieurs conjurés résolus *à délivrer le monde de l'ennemi de son repos*. Celui-ci se hâte alors de conclure la paix; elle fut publiée le 24 octobre 1809. Un des principaux articles était son mariage avec la princesse Marie-Louise, fille de l'empereur François II: de cette sorte, l'Autriche qui avait dû, en grande partie, sa puissance à des mariages utiles, se crut alors assez heureuse de conserver par un mariage les états qu'on aurait pu lui enlever. N'ayant pu vaincre la sage résistance de Pie VII, Napoléon fit casser son mariage avec sa première femme, Joséphine Beauharnais, par l'officialité de Paris, et il épousa (le 2 avril 1810) en grande pompe la fille des Césars. Tous les rois ses vassaux assistèrent à cette cérémonie, où, malgré ses ordres, on ne vit que peu de cardinaux. Ce fut dans cette même année (le 21 août) que le prince de Ponte-Corvo fut proclamé par les états de Suède prince de ce royaume. Il fit son entrée à Stockholm le 1er octobre suivant. Depuis lors il oublia tout autre intérêt, déjoua tant qu'il put les projets de Buonaparte, et devint un de ses plus redoutables ennemis. Ce dernier, un an après son union avec Marie-Louise (le 24 mars), en eut un fils auquel il donna le nom de roi de Rome.

Ce mariage avait mis le comble à la fortune de Napoléon, mais il fut aussi le présage des revers qui l'attendaient. Avec une puissance colossale, ayant à ses ordres 400 mille hommes de troupes couronnées par la victoire, disposant du sort de l'Europe, où il comptait des rois pour tributaires; l'empire se trouvant consolidé par la naissance d'un fils qu'il devait regarder comme son successeur; les différens partis, ou séduits par les honneurs et les richesses, ou éblouis et étonnés par ses triomphes et sa fortune, n'osant plus remuer; rien enfin ne paraissant plus capable de renverser Napoléon, il avait cependant encore deux puissans ennemis à craindre: son ambition et les Anglais. Le *système continental* avait donné ces alliés aux Espagnols, qui, souvent battus, ne cédant jamais et se relevant toujours plus fiers après leurs défaites, détruisirent en peu de mois une armée de 300 mille hommes. Devenu maître de presque toutes les côtes, et ayant reculé ses frontières jusqu'à Hambourg, Buonaparte néanmoins accélérait la ruine du commerce des Anglais, qui, avant qu'elle eût tout son effet, intéressèrent de nouveau à leur cause l'empereur de Russie et le roi de Suède. Les besoins de leurs peuples l'emportèrent auprès de ces souverains sur la force des traités. La guerre recommence

(22 juin 1812), et Napoléon court avec presque toute l'Europe sur la Russie, qui reste seule avec la Suède et l'Angleterre. Après avoir gagné la fameuse bataille de la Moskwa (le 22 juin), il s'avança vers Moscou, où il entra quatre jours après au milieu des flammes et des mourans. Le comte Rostopschin, gouverneur de cette capitale, en avait fait sortir les habitans, et mettre le feu aux maisons, aux palais et aux temples, et la fortune de Buonaparte fut, pour ainsi dire, ensevelie sous les ruines de Moscou. L'empire était menacé autant au dedans qu'au dehors. Mallet l'eût renversé s'il eût attendu quelques jours de plus pour mettre à effet son audacieuse conspiration. On aurait appris les désastres de la retraite de Moscou, et ce général en aurait tiré tous les avantages possibles pour l'exécution de son projet. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette funeste retraite, dont le souvenir est encore trop récent. Jamais expédition plus formidable ne fut plus promptement, plus cruellement dissipée. Toute l'Europe s'était armée pour Buonaparte, et toute l'Europe tourna tout à coup ses armes contre lui.

Louis XVIII prévoyant la marche des affaires, publia, dès le 12 mai 1813, un manifeste pour rappeler ses droits à un trône qui commençait à chanceler sous Napoléon. La France cependant fit encore de grands sacrifices et leva une armée de 350 mille hommes, avec lesquels Buonaparte se remit en campagne au mois d'avril. Il attaqua l'ennemi, et gagna successivement les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Wartchen, après lesquelles il y eut un armistice de quelques jours. On ouvrit alors des conférences à Prague, qui se prolongèrent jusqu'au 4 juin, et qui avaient pour objet de conclure une paix qui assurât la tranquillité de l'Europe. L'Autriche s'offrit comme médiatrice entre Napoléon et les puissances. On lui laissait encore un vaste empire; mais il ne voulut consentir à aucune cession. L'empereur, son beau-père, se déclara enfin contre lui; mais la fortune semblait avoir peine à l'abandonner tout-à-fait. Il défit les Autrichiens devant Dresde (septembre). Moreau, qui avait appris les désastres de Moscou, et était venu offrir ses services aux puissances alliées, trouva la mort dans cette bataille. La défaite de Leipzig [1] (16, 18, 19 octobre) força Buonaparte à se replier sur les frontières de la France, où, à la fin de 1813, il se vit enfermé de toutes parts. Les Anglais et les Espagnols sont au pied des Pyrénées. Les autres frontières, depuis la Hollande, ne présentent qu'une ligne d'ennemis. Le brave prince Eugène résiste encore avec succès en Italie, lorsque l'étrange défection de Murat, qui s'unit à la coalition de l'Europe, vint lui ôter les moyens d'opérer de ce côté une diversion aussi opportune que décisive.

Dans ces extrémités, le sénat, docile, lui accorde de nouveaux secours; mais le corps législatif lui fait entendre, pour la première fois, le langage de la vérité. Il le congédie brusquement, et commence son étonnante campagne de 1814, où la France combattit un million deux cent trente mille hommes; coalition unique dans l'histoire, que parvint à former la

1 Parmi les généraux qu'il perdit par suite de cette sanglante bataille, on compta le prince Poniatowsky, remarquable par son courage, et qui, en servant Napoléon, nourrissait l'espoir de monter un jour sur le trône de la Pologne.

persévérance et l'argent de l'Angleterre [1], et bien plus formidable que celle que l'Europe, pour se venger de ses défaites, forma contre Louis XIV, vers la fin de la vie de ce grand monarque. « Jamais sa prodigieuse ac- » tivité, dit un écrivain, ne lui fournit tant de ressources avec d'aussi » faibles moyens. Au milieu d'une population mécontente, avec des troupes » harassées, des chefs dégoûtés et chancelans, il fait partout tête à » l'orage; il est plusieurs fois sur le point de saisir des succès décisifs; » il laisse enfin lieu de douter qu'il eût succombé, si au dedans le gou- » vernement eût été confié à des mains plus habiles. »

Le manifeste de Louis XVIII (du 12 mai) avait mis en mouvement le parti royaliste, et fixé l'attention de ceux qui désiraient encore un gouvernement constitutionnel. Le roi promettait dans ce manifeste une *Charte*, le maintien des corps administratifs et judiciaires, l'oubli du passé, l'abolition de la conscription, etc. MONSIEUR entra bientôt après en France, par Vesoul, en même temps que monseigneur le duc d'Angoulême se montrait au midi. Ce prince publia le 2 février, à Saint-Jean-de-Luz, une proclamation adressée à l'armée, à laquelle il faisait connaître les sentimens du roi. Les royalistes de l'intérieur faisaient circuler ces pièces. Buonaparte, obligé de retirer des troupes d'Espagne, avait permis à Ferdinand VII (11 décembre) de retourner dans ses états. Mais, en attendant, les Anglo-Espagnols ne cessaient de battre les Français à Salamanque, à Vittoria, à Tolosa, tandis que le général Soult cherchait à sauver les débris de l'armée par une honorable retraite. Buonaparte, malgré tous ses efforts, n'était pas plus heureux en France. Il aurait pu néanmoins conserver encore le trône; mais il se refusa constamment aux sacrifices que lui demandaient les souverains réunis au congrès de Châtillon (en février 1813). Il défendait avec vigueur la route de Paris entre l'Oise, la Seine et la Marne, tandis qu'Augereau, du côté de Lyon, restait presque oisif, et que M. Lynch, maire de Bordeaux, ouvrait les portes de cette ville aux Anglais (12 mars 1814), après avoir déterminé une insurrection en faveur des Bourbons. Les alliés ne trouvant pas d'obstacles sur les autres routes de Paris qui n'étaient pas défendues par Napoléon, le trompèrent dans leur marche, vinrent attaquer la capitale, et y entrèrent le 30 mars, après la plus héroïque résistance de la part d'une poignée de soldats. La modération des puissances coalisées, qui avaient cependant tant de défaites et de torts à venger, étonna tous les partis. Les souverains laissèrent la nation

[1] Voici l'état des forces de la coalition européenne :

250,000	Autrichiens.
250,000	Russes.
200,000	Prussiens.
190,000	Allemands.
30,000	Suédois.
30,000	Hollandais.
60,000	Anglais.
80,000	Espagnols et Portugais.
30,000	Napolitains.
10,000	Danois.
1,230,000	hommes.

libre de se choisir un gouvernement. Il fut provisoirement remis à une commission, à la tête de laquelle fut placé M. Talleyrand-Périgord. Le sénat convoqué prononça la déchéance de Buonaparte. Celui-ci, à Fontainebleau, cherchait à obtenir la couronne pour sa femme et son fils. Les maréchaux Ney et Macdonald, et M. de Coulaincourt furent chargés de cette négociation difficile; mais M. Talleyrand eut assez d'influence et d'adresse pour la faire échouer. Louis XVIII fut enfin appelé au trône de ses ancêtres. On offrit à l'ex-empereur une retraite dans l'île d'Elbe, et il fut contraint de l'accepter. Louis XVIII fit le 3 mai 1814 son entrée dans la capitale. Presqu'aussitôt après (1er juin) on proclama la paix, par laquelle le territoire de la France devint ce qu'il était en 1790.

Le calme commençait à se rétablir, tous les esprits volaient vers un avenir heureux, lorsqu'un funeste accident, que les plus clairvoyants avaient cependant prévu, vint interrompre ces belles espérances. Buonaparte quitta l'île d'Elbe dans la nuit du 25 au 26 février. Depuis longtemps il entretenait des correspondances en France et en Italie, recevait les émissaires qu'on lui envoyait de Paris, faisait acheter des felouques à Gênes, des munitions de guerre à Naples, et des armes à Alger; et tout cela sans qu'aucun des commissaires qui le gardaient en conçussent le moindre soupçon. Le commissaire anglais, par un hasard assez extraordinaire, était allé, dit-on, s'amuser à Livourne le jour même du départ de Napoléon. On dit également que deux frégates qui côtoyaient ordinairement devant Porto-Ferrajo, prirent le large la nuit du départ de Buonaparte. Enfin, après une traversée de six jours, pendant laquelle il ne rencontra aucun témoin incommode, Napoléon débarqua à Cannes le 1er mars à trois heures du matin. Ceux qui avaient promis de l'arrêter au milieu de sa marche se rangèrent sous ses drapeaux, et ils corrompirent la fidélité des soldats soit par des promesses, soit en leur persuadant, par la plus lâche perfidie, qu'ils n'étaient pas obligés à tenir un serment prononcé sous les drapeaux de l'ennemi. Le général Ney et le colonel la Bédoyère furent les premiers qui donnèrent l'exemple de cette défection subite.

Napoléon arriva à marches forcées à Lyon, et ensuite à Paris, presque sans obstacle. Il fut tout de suite entouré par les *jacobins*. Pour accéder à leurs demandes et suivant ses promesses, il publia un *acte additionnel* à la dernière constitution républicaine; mais cet acte n'avait pas la latitude que les *jacobins* en attendaient; et dès lors ils jurèrent sa perte.

En considérant que les emplois les plus importans étaient occupés par des régicides, que les chambres qu'on avait convoquées étaient composées en grande partie des plus ardens révolutionnaires, et en réfléchissant enfin aux journaux indécens, aux proclamations équivoques qu'on publiait, au mouvement tumultueux qu'on cherchait à donner à la populace, on conviendra aisément que les cent dix jours ne furent que le commencement du nouveau règne des *jacobins*. La bataille de Waterloo allait décider de leur sort et de celui de l'Europe. Cette fortune, dont Buonaparte avait tant abusé, se vengea bien cruellement dans l'occasion la plus importante; elle ne lui montra la victoire que pour la lui ravir au même instant. Les Anglais, battus de tous côtés, se repliaient sur leurs

lignes; le désordre était parmi eux; le chemin de Bruxelles était encombré de chevaux, de chariots, de canons et de fuyards: encore une heure, et les Français étaient dans la capitale de la Belgique. Mais la Providence qui, tôt ou tard, punit les ambitieux, en décida autrement. Tandis que deux généraux français, ayant soixante mille hommes sous leurs ordres, restaient dans l'inaction à peu de milles du champ de bataille, le général Bulow accourut avec ses Prussiens, et changea tout à coup le sort du combat. La victoire demeura aux alliés; elle entraîna la seconde abdication de Buonaparte. Il se remit lui-même entre les mains des Anglais, qui le transférèrent à l'île Sainte-Hélène. Les chambres, délivrées de Buonaparte, qu'elles n'avaient pas souhaité de revoir vainqueur, eurent alors la faiblesse de croire à la possibilité de traiter avec les alliés, et que ceux-ci auraient laissé entre leurs mains les destinées de la France. Elles en étaient si persuadées, qu'on entendait déjà la populace renouveler dans les rues de Paris les affreux cris de 1793 et 1794. Le café Montansier était devenu un *club* où se réunissaient plusieurs factieux, et d'où l'on sortait pour pousser encore des cris injurieux et menaçans contre les royalistes et les prêtres. C'est cependant ce foyer d'insurrection qu'un littérateur distingué appelait dans ses écrits « l'école de la galanterie française. » Plusieurs députés partirent de Paris pour aller entamer des négociations avec l'empereur Alexandre; ce monarque eut la modération de ne pas les écouter. Les Français furent ainsi délivrés du règne de la *terreur*, ou du moins de l'anarchie la plus alarmante.

La capitulation qui rassemblait l'armée française derrière la Loire, ouvrit Paris aux alliés (le 6 juillet 1815). Ils y entraient comme défenseurs des prérogatives du trône et du roi de France; ils venaient d'abattre définitivement un redoutable adversaire; ils ne s'écartèrent donc pas du système de modération qu'ils avaient si honorablement adopté lors même qu'ils entrèrent comme ennemis. Deux jours après leur entrée, la capitale reçut son roi. Sa vue dissipa toutes les craintes, et fit renaître les plus belles espérances. Louis XVIII ne pouvait pas les démentir.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Des principaux événemens concernant l'Histoire ecclésiastique, et des maux et persécutions que l'Église a soufferts, depuis le commencement de la révolution, en mai 1789, jusques et compris l'an 1818.

ÉTATS GÉNÉRAUX ET ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

1789.

Mai. 4 PROCESSION des états généraux à Versailles.

5 Ouverture des états généraux. L'ordre du clergé y était composé de quarante-huit archevêques ou évêques, de trente-cinq abbés ou chanoines, et de deux cent deux curés.

8 Députation du clergé à la noblesse pour la réunion des trois ordres. La noblesse s'y refuse (le 13).

20 Renonciation du clergé à ses priviléges pécuniaires.

22 La chambre du clergé se divise par bailliages pour l'examen de ses cahiers.

Juin. 12 Elle est invitée par celle du tiers état à se réunir à elle. Dès le 13 et jours suivans, quelques curés, sans attendre la décision, se rendent dans la chambre du tiers.

17 Le tiers, composé des députés des communes, se constitue en assemblée nationale, et prête serment en cette qualité.

25 M. de Juigné, archevêque de Paris, est insulté par le peuple, et poursuivi à coups de pierres en sortant de l'assemblée. Pour subvenir aux besoins du rigoureux hiver précédent, ce prélat avait vendu sa vaisselle, engagé son patrimoine, et fait de gros emprunts.

Le roi exige des membres du clergé et de la noblesse qu'ils se réunissent aux communes. Ils obéissent (le 27).

Juill. 3 L'archevêque de Vienne (Pompignan) est nommé président de l'assemblée nationale, sur le refus de cette présidence par le duc d'Orléans.

Août. 4 Fameuse séance de l'assemblée nationale prolongée dans la nuit. On y abolit le droit de colombier, celui de chasse, etc.

7 L'assemblée déclare que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation. Dîmes supprimées à compter de 1790. Traitement alloué aux titulaires, pensions aux religieux et religieuses.

26 Décret qui proclame la liberté des cultes.

Oct. 29 Emission des vœux de religion provisoirement suspendue dans les monastères des deux sexes.

Nov. 2 Décret qui met les biens du clergé à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir à la subsistance des ministres, des pauvres et du culte. Le décret est rendu dans les salles de l'archevêché.

6 Bulle d'érection du siége de Baltimore, dans l'Amérique septentrionale, pour les catholiques, sur la demande du gouvernement des Etats-Unis.

9 Décret par lequel le roi est supplié de surseoir et faire surseoir à la nomination de tout bénéfice, les cures exceptées.

1789.
Nov. 13 Décret qui ordonne aux titulaires de bénéfices et supérieurs de maisons religieuses, de faire la déclaration détaillée de leurs biens, sous peine, pour ceux qui feraient des déclarations frauduleuses, d'être déchus de tout droit à ces bénéfices ou à des pensions.

1790.
Févr. 5 Décret proposé par Treilhard, d'après lequel les ecclésiastiques seront obligés de déclarer le nombre des bénéfices et pensions dont ils jouissent.

13 Suppression des ordres religieux.

19 Décret sur le traitement des religieux supprimés.

Mars. 10 Vingt-sept maisons religieuses sont vendues à Paris. Profanation d'une église par un calviniste, maire de ville.

17 Décret pour la vente de quatre cents millions de biens ecclésiastiques.

Avril. 12 L'archevêque d'Aix offre quatre cent millions de la part du clergé. Il n'est point écouté. Dom Gerle, chartreux, fait la motion que la religion catholique soit déclarée religion nationale ; il la retire le lendemain. Le 15 il quitte le costume religieux, et paraît en habit d'ecclésiastique séculier. Le curé de Saint-Laurent de Paris, met une cocarde au Saint-Sacrement.

14 Décret sur l'entretien des ministres de l'autel. L'administration des biens ecclésiastiques est confiée aux départemens.

19 Protestation d'une partie de l'assemblée en faveur de la religion catholique ; elle reste sans effet.

20 Les catholiques de Nîmes demandent que la religion catholique soit déclarée religion de l'état. 6,000 signatures. Le club de Nîmes fait une adresse contraire. Des dragons calvinistes font marcher leurs chevaux sur le peuple qui sortait de vêpres. Rixes sanglantes.

Mai. 2-3 Rixes semblables à Montauban.

31 Instruction sur la vente des biens ecclésiastiques, dits *nationaux*.

Juin. 21 Rapport sur les troubles de Nîmes ; décret portant que le roi sera chargé d'y faire maintenir la tranquillité.

23 Décret sur le traitement du clergé.

Juill. 8 Nouvelle fixation des évêchés. Le travail est fait par Bois-Landry, marchand de la rue Saint-Denis, député.

10 Décret qui rend les biens des réfugiés à leurs héritiers ou ayans droit.

12 Talma, acteur du Théâtre Français, se plaint de ce que le curé de Saint-Sulpice lui a refusé le sacrement du mariage, et réclame les droits de citoyen. Décret sur la constitution ecclésiastique ; création d'évêchés ; hiérarchie nouvelle, et établissement de la constitution civile du clergé.

Août. 17 Décret portant que les protestans d'Alsace continueront de jouir
9 de leurs droits et liberté.
1 Boucher dénonce la demande faite par le roi au pape, pour la sécularisation des religieux, dans le dessein de tranquilliser leur conscience.

25 Décret qui exclut les ecclésiastiques de toute fonction judiciaire.

Sept. 8 Décret sur le traitement des religieux ; il commencera à être payé à compter du premier janvier 1791.

Oct. 10 L'évêque de Clermont veut parler contre la constitution civile du clergé. On refuse de l'entendre.

15 Conférence à Rome de vingt-quatre cardinaux, au sujet des affaires du clergé de France.

1790.

Oct. 25 Décret qui exige des prêtres le serment de maintenir la constitution civile du clergé.

Nov. 1 Pillage d'abbayes, pillage de la métropole d'Avignon, profanation hosties consacrées. On prend un calice à un prêtre, après sa messe.

2 Assemblée à Quimper, pour la nomination d'un évêque. On y lit une bulle supposée du pape pour autoriser l'élection.

11 Décret qui permet aux évêques d'accorder les dispenses de mariage sans recourir au pape.

19 Décret sur l'élection des curés pour les paroisses.

27 Emissaires répandus autour de Paris et de Versailles, pour engager les paysans à se défaire de leurs curés. Deux cents patriotes envoyés dans les départemens pour le même objet. L'un d'eux est arrêté avec une liste de nobles et de prêtres à égorger. Pétion dit dans l'assemblée que la théologie est à la religion ce que la chicane est à la justice. Décret rendu, malgré les réclamations de l'abbé Maury, sur la motion d'un calviniste, et sous la présidence d'un juif, pour l'exécution de la constitution civile du clergé.

Déc. 9 Décret qui restitue aux protestans les biens confisqués sur eux sous Louis XIV.

10 Des religieux du district d'Autun sont poursuivis comme perturbateurs du repos public, pour avoir formé opposition à la vente des biens ecclésiastiques.

12 Talleyrand, évêque d'Autun, propose la vente des cloches, pour fabriquer de la monnaie de cuivre.

16 Cinq curés du diocèse de Clermont viennent désavouer le dire de leur évêque et de vingt-neuf de ses collègues. Ils obtiennent les honneurs de la séance. L'université rejette la constitution civile du clergé. Deux jours après, trente ou quarante membres de l'université, restés après une assemblée, démentent l'acte de la veille et signent un acte d'adhésion. Dumouchel, recteur, est à leur tête.

25 Camus ne veut pas qu'on appelle le pape *souverain pontife*, comme le fait le roi. Il dit que la patrie est en danger, si le roi ne sanctionne pas le décret du 27 novembre, qui ordonne le serment. L'évêque d'Autun est le seul ecclésiastique qui le prête.

27 Le roi, pressé, sanctionne le décret qui ordonne le serment. Grégoire et d'autres le prêtent.

28 Cent curés et trente évêques le refusent. L'évêque de Lydda, Gobel, le prête.

1791.

Janv. 2 L'évêque de Clermont veut parler sur le serment; Treilhard l'en empêche.

3 Décret portant que le délai fixé pour la prestation du serment expirera le lendemain à une heure.

4 Affiche dans Paris, portant que ceux qui ne prêteront pas le serment, seront regardés comme perturbateurs du repos public. Le roi est prié de faire procéder à la nomination des évêchés vacans. Mirabeau dénonce l'affiche comme inconstitutionnelle. Bailly dit qu'elle est le résultat d'une erreur commise dans les bureaux.

6 Barnave s'élève contre les sermens avec restriction. Décret en conséquence. Charles Lameth demande que les ecclésiastiques qui n'ont pas prêté le serment soient responsables des désordres qui auraient lieu par suite de leur désobéissance.

7 Mirabeau demande qu'on abrége le temps exigé précédemment pour être évêque ou curé; décret en conséquence.

1791.

Motion pour fixer les retraites de ceux qui refuseront le serment. Ils déclarent n'en point vouloir.

Janv. 13 Décret qui porte que l'élection des évêques et des curés se fera à la pluralité des suffrages.

26 Décret pour le remplacement des évêques et curés déchus pour non-prestation de serment.

Févr. 3 Décret qui supprime, dans les dispenses de mariage, la distinction de catholiques et non-catholiques.

7 Décret qui soumet les ecclésiastiques à la fonction de jurés au criminel. On objecte la maxime : *Ecclesia abhorret à sanguine.* C'est, dit Robespierre, un acte de charité.

8 Décret qui accorde aux curés dits *réfractaires* une pension de 300 francs, à compter du jour de leur remplacement.

17 Camus observe que le délai accordé aux fonctionnaires pour prêter le serment est expiré.

Mars. 1 Décret sur la motion de Treilhard, portant que les nouveaux évêques pourront recevoir l'institution canonique d'un évêque qui ne serait pas le métropolitain.

3 Décret qui ordonne de porter à la Monnaie l'argenterie des églises et des couvens.

10 Bref du pape aux évêques de France. Il y discute plusieurs articles de la constitution civile du clergé, et compare ce qui se passe en France à ce qui s'était passé en Angleterre sous Henri VIII.

14 L'évêque de Lydda, Gobel, est nommé évêque *constitutionnel* de Paris.

24 Jugement du tribunal du district de Sainte-Geneviève, présidé par Target, qui, sur le refus des évêques de Brienne et Jarente, renvoie le nouvel évêque de Paris à Talleyrand, évêque d'Autun, pour en obtenir l'institution canonique.

25 Installation de Gobel ; douze constituans y assistent.

Avril. 1 Garde préposée à l'édifice et sacristie de chaque paroisse pour empêcher tout prêtre insermenté d'y dire la messe, ou faire d'autres fonctions.

Mai. 4 Décret qui nomme l'église de Sainte-Geneviève, *Panthéon.*

7 La mesure du premier avril est révoquée, et sur la motion de l'évêque d'Autun, la liberté illimitée des cultes est décrétée.

10 Décret qui supprime les banquiers en cour de Rome.

13 Bref du pape adressé aux évêques, au clergé et aux fidèles de France. Il y déclare les élections des nouveaux évêques, illégitimes, sacriléges et contraires aux canons.

14 Bailly dénonce à l'assemblée que l'on ondoie les enfans dans les maisons.

22 Dédicace de Saint-Louis-du-Louvre pour le culte calviniste.

23 Décret qui conserve les communautés composées de plus de quinze religieuses.

Juin. 1 Violences exercées contre les catholiques assemblés pour l'office, dans l'église des Théatins. Elles restent impunies.

6 Motion contre l'athéisme et le déisme. L'assemblée regarde ces crimes comme de simples opinions. Les prêtres de Strasbourg sont dénoncés pour être allés, dit-on, égarer le peuple.

9 Décret portant qu'aucun acte de la cour de Rome ne peut être publié ou exécuté, s'il n'est approuvé du corps législatif, et sanctionné par le roi.

1791.

Juin. 19 Décret qui ordonne de poursuivre les fonctionnaires publics qui exerceraient sans avoir prêté serment.

21 L'assemblée décrète qu'elle assistera à la procession de la Fête-Dieu, qui, cette année, se célébrait le 23 de ce mois.

Juill. 12 Translation des restes de Voltaire au Panthéon.

16 Décret de déportation contre les prêtres du Bas-Rhin dénoncés par leur département.

30 Une députation de Saint-Girons demande, au nom des citoyens de cette commune, qu'on les préserve de l'hypocrisie des prêtres réfractaires.

Août. 4 Rapport et projet de décret présenté par Legrand, pour la répression des prêtres réfractaires. Il demande que les évêques et curés qui n'ont point prêté le serment soient tenus de se retirer à dix lieues de leurs diocèses ou cures, sous peine d'être mis en arrestation, et privés de leur pension.

Sept. 30 Clôture de l'assemblée constituante.

PREMIÈRE ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Octob. 8 Motion d'un député d'Auvergne, tendant à réprimer les prêtres.

9 Le département des Deux-Sèvres rend un arrêté pour faire sortir du district de Châtillon les prêtres réfractaires. On fait retirer cet arrêté.

13 Service extraordinaire du culte calviniste, dans l'église de l'Oratoire, à l'occasion de l'achèvement de la constitution.

16 Troubles à l'occasion du service divin dans la chapelle du collége des Irlandais.

17 Troubles à Montpellier au sujet de la messe.

23 Discussions sur les prêtres non assermentés.

25 Un prêtre marié se présente à la barre et demande sa pension. Déclamation des journalistes contre le saint-siége.

26 Ouvrage de Fauchet. Il pose en principe l'esprit de révolte des prêtres non assermentés, veut qu'ils n'aient aucun traitement, parce que, dit-il, on ne paie pas ses ennemis; on y gagnera, dit-il, trente millions.

Nov. 6 Attroupemens dans le département de Maine-et-Loire attribués aux prêtres. Troubles dans le Calvados. Les habitans croient pouvoir, en vertu de la constitution, se choisir de nouveaux curés.

11 Motion de Picard pour qu'on fasse une loi contre les prêtres.

19 Adresse des prêtres insermentés de Paris, au roi.

29 Décret qui révoque la faculté qui avait été accordée aux prêtres insermentés, de louer des édifices pour y exercer leur culte.

Déc. 5 Adresse du département de Paris au roi, sur le *veto*, contre le décret du serment civique.

10 La section de la Croix-Rouge invite l'assemblée à faire, de la loi contre les prêtres, un décret constitutionnel.

31 L'assemblée abolit le cérémonial du jour de l'an.

1792.

Janvier. Violences contre un prêtre insermenté de Brive, par des hommes armés, qui lui enlèvent son argent. Vexations contre les religieuses de Saint-François de Sablé.

22 Prêtre à la barre; il présente sa femme et ses quatre enfans. Faux avis donné par Thibaut, d'un prêtre sermenté tué à l'autel.

25 Violences par des militaires sur le curé insermenté de Maurepas,

1792.

près Péronne. Arrêté du département de la Loire-Inférieure, qui oblige tous les prêtres insermentés de se rendre à Nantes, et de comparaître toutes les vingt-quatre heures au département. Même mesure à Angers.

Février. Violences en Auvergne et en Bretagne sur des religieux.

10 Suppression des sœurs grises à Marseille. Des jeunes gens jouent à la boule avec des têtes de morts.

14 Vexations à Toulouse au sujet du culte.

23 Carmelites de cette ville tourmentées. Lettres de prêtrise accordées à un aventurier qui sortait des galères.

29 Le département du Cher défend aux prêtres insermentés de dire la messe sans la permission du curé constitutionnel.

Mars. 12 Persécutions contre les prêtres dans les départemens.

17 Décret pour s'emparer des biens des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel. Persécutions dans le département du Finistère et soixante autres départemens, contre les prêtres. Elles sont excitées par les prêtres constitutionnels.

19 Nouveau bref de Pie VI sur les affaires ecclésiastiques. Il y loue la conduite de ceux qui ont rétracté leur serment; il exhorte les autres à se reconnaître, et à satisfaire à l'église.

25 Ouvrage de l'évêque Viviers Savines, où il cherche à concilier la constitution civile du clergé avec les principes catholiques. Dans divers lieux, des laïques disent la messe. Violences contre les catholiques à Limoges.

Avril. 5 Impiétés dans l'église du Christ au Puy-de-Dôme. Point de célébration de la fête de Pâques. Femmes maltraitées dans l'île de Rhé à cause de la religion.

6 Suppression des congrégations, même de celles employées à l'instruction publique et au service des hôpitaux. Suppression du costume ecclésiastique et religieux sur la motion de l'évêque Torné. Les évêques et les curés constitutionnels déposent sur le bureau leurs croix et leurs calottes.

8. Eglises fermées à Lyon pendant le temps de Pâques. Femmes fouettées en allant à l'église. Eglises fermées à Poitiers. A Bordeaux, violences contre une jeune femme catholique.

28 Arrestation de Philippe Papon, curé de Couligny. Violences à Ville-Franche d'Aveyron à l'occasion de la messe.

Mai. 5 Décret qui ordonne la réunion des prêtres insermentés dans les chefs-lieux de district sous la surveillance des municipalités.

8 Demande de Laval pour la déportation des prêtres; désordres dans le Berri. Plusieurs prêtres trouvés morts dans les bois.

18 Le département de Rhône-et-Loire accuse les prêtres d'entraver la levée des impôts. La dénonciation n'en nomme aucun.

24 Décret de déportation des prêtres insermentés. Lecointre votait pour leur mise *hors de la loi.*

26 Tout prêtre accusé par vingt citoyens sera déporté. Violences à Dinan et à Rennes contre les religieuses, et à Houdrevilles, département de Vaucluse, pour forcer à aller à la messe des intrus. Troubles à Noyon. Religieuses de la Rochelle outragées. Femmes fustigées pour attachement à la religion.

Juin. 11 Lettre du ministre Roland au roi, contenant des menaces s'il ne sanctionne pas le décret de déportation des prêtres.

20 Attroupement à la tête duquel est Santerre, admis à la barre. Il demande que le *veto* soit retiré au roi. Violences commises sous le prétexte d'un *veto*.

1792.

Juin. 22 Décret qui ôte les registres de l'état civil aux ecclésiastiques, et les confie aux officiers municipaux.

26 Violences à Laval; les prêtres y sont incarcérés. Faux bref du pape Pie VI imprimé à Besançon.

Juill. 15 Violences à Bordeaux contre trois prêtres. On coupe la tête à l'un, l'autre est assommé, le troisième périt sous le bâton. Le frère de l'un d'eux assiste à cette exécution en plantant l'arbre de la liberté.

19 Motion de s'emparer des palais épiscopaux.

Août. 2 Ecclésiastique attaqué dans la rue Saint-Honoré, sauvé par douze cavaliers.

10 A minuit le tocsin sonne; les Marseillais et les faubourgs marchent contre le château des Tuileries. Il est forcé. Décret qui suspend le roi et convoque une convention nationale. [illegible] des Suisses. Le roi se retire au sein de l'assemblée.

19 Déportation des prêtres insermentés décrétée en principe, sur la proposition de Cambon. A Troyes, religieuses enlevées la nuit de leur couvent; prêtre assassiné, maisons pillées.

Sept. 2 Massacre des prêtres dans les prisons; aux Carmes, à Sainte-Pélagie, à la Conciergerie, à la Force, à Saint-Firmin, à l'Abbaye, au Grand-Châtelet, à Bicêtre, au cloître des Bernardins, etc. Il dure jusqu'au 7. Trois évêques et plus de trois cents prêtres y périssent. Mêmes horreurs à Meaux.

7 On viole les tombeaux, et on déterre les cercueils de plomb pour en faire des balles.

10-11 A Pierre-Encise massacres de prêtres et de prisonniers.

21 L'assemblée législative déclare que sa session est terminée. La convention annonce qu'elle est constituée.

CONVENTION NATIONALE.

Sept. 21 La convention ouvre ses séances. Décret sur la motion du comédien Collot-d'Herbois, qui abolit la royauté et proclame la république.

Oct. 11 La junte impériale établie à Condé et à Valenciennes ordonne le rétablissement de la dîme.

18 Proposition par Manuel de réunir plusieurs cures ensemble, et de faire payer le culte par ceux qu'il intéresse.

23 La section des *Sans-Culottes* demande qu'on mette le scellé sur les effets des prêtres insermentés.

Nov. Mariage de l'évêque constitutionnel de l'Eure, Lindet, , célébré à Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Antoine, par un vicaire déjà père de famille.

Déc. 14 Jacob Dupont, député, se déclare *athée* en pleine assemblée.

1793.

Janv. 13 Basseville, secrétaire de la légation française, est massacré à Rome, en haine de la révolution. L'académie française de cette ville est brûlée.

21 Louis XVI, condamné à mort par la convention, expire sur l'échafaud.

Fév. 8 L'exécution du décret du 19 janvier contre les auteurs des massacres du 2 septembre est suspendue.

21 Un curé du Calvados se plaint des persécutions auxquelles l'expose son mariage. Lecointre les attribue au mandement de l'évêque Fauchet. Décrété que le comité de législation s'occupera des man-

1793.

demens des évêques. On demande que leur traitement soit réduit à 4000 francs.

Mars. 26 Décret qui ordonne le désarmement des nobles et des prêtres.

Avril. 21 Nouveau décret de déportation des prêtres insermentés. Il s'exécute d'une manière atroce. Ils sont traînés de ville en ville, garottés, livrés aux insultes de la populace, et mis dans des cachots. Une maladie contagieuse en enlève un grand nombre.

Juin. 20 Fonfrède demande que l'on garantisse la liberté du culte. Ordre du jour.

Août. 12 La convention annulle toute destitution de ministres du culte, prononcée pour cause de mariage qu'ils auraient contracté.

Sept. 17 Elle décrète que les biens des prêtres déportés seront séquestrés.

18 Suppression des vicaires épiscopaux. Toute commune qui renverrait son curé pour cause de mariage, est condamnée à lui payer son traitement dans le lieu où il voudrait se retirer.

Octob. 5 Décret qui abolit le calendrier Grégorien, et substitue à l'ère chrétienne l'ère républicaine, à commencer du 22 septembre 1792.

15 Marron, ministre protestant, apporte à l'assemblée quatre coupes, seules pièces d'argenterie de son culte, dit-il.

18 Dunand, prêtre, envoie à la commune ses lettres de prêtrise. Chaumette fait descendre de la tribune des enfans pour brûler ces lettres au milieu de la salle.

26 Dans la séance des jacobins, on propose d'ordonner aux prêtres de livrer leurs lettres d'ordination ou de les brûler.

Nov. 1 Fouché envoie du département de la Nièvre dix-sept caisses remplies d'or et d'argent, de calices, ciboires, etc., dépouilles des églises. Deux citoyens portant deux crosses d'évêque et une croix entrent à la convention.

4 La commune de Mennecy, près de Corbeille, apporte à la convention tous les ornemens de son église. Elle déclare ne plus vouloir de curé, et demande, en échange, la vente du presbytère. Un curé renvoie ses lettres, et demande une place de commis. Un autre, en les renvoyant, veut qu'on en fasse un *auto-da-fé*.

6 Adresse à la convention pour que la liberté des cultes ne soit plus un vain mot, c'est-à-dire, pour que le salariement du culte catholique soit supprimé.

7 Gobel, évêque de Paris, vient abjurer, au sein de la convention, le culte catholique; d'autres évêques constitutionnels et députés suivent son exemple. Julien de Toulouse, ministre et député, en fait autant du culte protestant. Décret pour substituer à la religion catholique un culte *raisonnable*. Un curé renonce à la prêtrise; il reconnaît avoir été un charlatan, et avoir enseigné ce qu'il ne croyait pas. Il demande une pension pour lui et ses enfans. La châsse de sainte Geneviève est envoyée à la Monnaie; les reliques de la sainte sont brûlées en place de Grève.

8 Levasseur dit qu'à Lusarche un prêtre insermenté fanatisait le peuple; mais qu'on a pris des mesures sévères, et arrêté une quarantaine d'individus, et qu'un soleil d'or a été envoyé à la Monnaie. Les invalides apportent huit caisses d'argenterie provenant des dépouilles de leur église, et promettent un ciboire d'or et sept cent cinquante marcs d'argent. Cet exemple est suivi par beaucoup de communes. La ville de Paris se signale par le même dépouillement, et par une procession sacrilége, où des hommes et des femmes re-

1793. vêtus d'ornemens sacerdotaux, et portant en triomphe, avec dérision les vases sacrés et autres objets religieux, vont les offrir à la convention. On y applaudit à ces bacchanales.

10 Fête impie de la *Raison* célébrée à Notre-Dame. Décret portant que cette église sera dorénavant nommée *Temple de la Raison*. Horreurs et sacriléges qui y sont commis à l'occasion de cette fête.

12 Les sections du Muséum et des Droits-de-l'Homme défendent à leurs prêtres de dire la messe. La commune de Paris ordonne d'enlever toutes les statues qui ornent le portail de Notre-Dame. La section de Bonne-Nouvelle fait abattre son clocher, et propose d'abattre tous ceux de la capitale, comme contraires au système *d'égalité*. Motion pour faire mettre tous les prêtres en arrestation.

15 Décret qui réhabilite la mémoire de la Barre, jeune gentilhomme d'Abbeville, décapité dans ce lieu, pour sacrilége, par arrêt du 5 juin 1766. Ordonné qu'il sera élevé à Toulouse une colonne sur la place où fut exécuté Calas. Des sections brûlent les confessionnaux et les livres lithurgiques. Bustes de Pelletier et de Marat inaugurés dans l'église de Saint-Sulpice.

17 Anacharsis Clootz fait sa profession de foi à l'assemblée, et déclare qu'il ne reconnaît d'autre Dieu que la nature, et d'autre Souverain que le genre humain, peuple-dieu, etc. Mention honorable; Massieu, évêque marié, en mission dans le département des Ardennes, se joint à des clubistes, pour promener sur un âne un mannequin représentant le pape.

19 Décret portant que les prêtres mariés, quoiqu'ils n'aient pas prêté le serment, ne sont sujets ni à la réclusion ni à la déportation. Dépouilles des églises de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Roch apportées à l'assemblée.

20 De nouvelles processions sacriléges se rendent à la convention. Une, sous la forme d'un enterrement, vient avec un cercueil, célébrant, dit-elle, les funérailles du culte.

22 Des jacobins se rendent à Strasbourg pour détruire ce qu'ils appellent des *préjugés*. Ils remplacent l'autel de la cathédrale par celui de la patrie.

28 Carrier écrit de Nantes que quatre vingt-dix prêtres, embarqués dans un bateau sur la Loire, y ont péri. Il les avait fait submerger. C'est ce qu'on appela depuis *noyade*, supplice de l'invention de ce représentant, qui le répéta à plusieurs reprises.

Déc. 4 La commune de Montmédy envoie pour les frais de la guerre une caisse d'argenterie provenant de la dépouille des églises.

5 André Dumont, en mission dans le Nord, écrit : « La *déprêtrisation* est ici à l'ordre du jour ; on ferme les églises, on brûle les confessionnaux, on fait des gargousses avec les livres du lutrin. » Les administrations de Rouen écrivent que les églises y sont fermées.

7 Le club d'Abbeville mande que les Français, mûrs pour la philosophie, ne veulent d'autre culte que celui de la Raison.

31 Pelletier, curé de Virreville en Dauphiné, écrit que toutes les religions sont *fausses*.

1794.
Janv. 5 Guillot de Folleville, se disant évêque d'Agra, pris dans l'armée vendéenne, est exécuté à Angers. La commune d'Ambert annonce l'envoi de son argenterie d'église. Nicolas Vanchempule, prêtre habitué de Saint-Nicolas-des-Champs, accusé de conspiration et d'avoir gardé du sang de Louis XVI, est mis à mort.

1794.

Janv. 10 Lamourette, évêque constitutionnel, accusé de complot contre la république, subit la même peine.

14 Ordre au ministre de l'intérieur de rendre compte des mesures qu'il a prises pour la déportation des prêtres insermentés.

17 Les administrateurs du district de Saint-Omer apportent six mille marcs d'argent, produit de la dépouille des églises.

La société populaire de Douay demande à la convention que les ministres du culte ne soient plus payés aux frais du trésor public.

31 Bernard de Saintes mande de Montbéliard qu'il a autorisé le district de Porentruy à faire des échanges de numéraire contre des ciboires et calices.

Fév. 8 La société populaire, la municipalitéet le district de Troyes, admis par députation à la barre, font offrande de sept mille sept cent quatre-vingt quatorze marcs d'or et d'argent, et de treize mille sept cent quarante-quatre marcs de cuivre, dépouilles de leurs églises.

Mars. 7 Décret qui supprime les pensions à titre de *nouveaux convertis*.

12 Le comité de législation se livre à la recherche de moyens propres à faciliter l'exécution des décrets sur la confiscation des biens des prêtres insermentés déportés ou reclus.

27 Gouttes, ex-constituant et évêque constitutionnel d'Autun, est condamné a mort. Roux, en mission dans le département des Ardennes, écrit que Massieu son collègue, et lui, ont fait à Sedan l'inauguration d'un *Temple de la Raison*.

4 La société populaire de Cette propose de mettre la *mort* à l'ordre du jour. La convention improuve la pétition.

5 Camille Desmoulins, traduit au tribunal révolutionnaire, et interrogé sur son âge, répond : « J'ai l'âge du sans-culotte *Jésus*, trente-trois ans. »

13 Gobel, ex-évêque constitutionnel de Paris, est décapité.

23 Décret sur le divorce. L'assemblée l'autorise.

Mai. 7 Sur la proposition de Robespierre, la convention décrète que « le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme. » Il sera célébré le 20 prairial (2 juin) une fête en l'honneur de l'Etre suprême. La liberté des cultes est maintenue.

Juin. 8 Fête à l'Être suprême, célébrée au champ-de-Mars sous la présidence de Robespierre. Elle est accompagnée de chants d'imprécations, de la composition de Chénier, contre la religion catholique. C'était le jour de la Pentecôte.

Juill. 9 Discours de Robespierre au club des Jacobins, dans lequel il déplore l'inexécution du décret « qui a mis la probité et la vertu à l'ordre du jour »

27 Robespierre mis hors la loi. Lui, son frère et Saint-Just leur complice, périssent le lendemain sur l'échafaud.

Août. 2 Exclusion des nobles et des prêtres de tout culte, des fonctions publiques. Le jour suivant suppression de ce décret.

28 Pie VI donne la bulle *Auctorem fidei* contre l'évêque et le synode de Pistoie.

Sept. 12 Décret portant que les cendres de Marat seront transportées au Panthéon, et que le corps de Mirabeau en sera expulsé.

18 La république française ne paie ni les frais ni les salaires d'aucun culte.

1794.
Nov. 24 Décret d'accusation contre Carrier, auteur des *noyades*. Il est exécuté le 16.

1795.
Janv. 27 Décret qui renvoie les religieuses dans leurs familles.
Fév. 21 Décret sur la liberté des cultes conformément à la déclaration des droits de l'homme. Il reste sans exécution presque partout.
Mars. 15 Lettre encyclique de quelques évêques constitutionnels à leurs collègues, pour une réorganisation de leur église.
Mai. 20 Décret qui accorde aux communes des édifices pour l'exercice des cultes.
Juin. 5 Sevestre annonce à la convention la mort du jeune prince, fils de Louis XVI, dans la prison du Temple.
30 Décret portant que la fille de Louis XVI (Madame) sera échangée contre les représentans du peuple, ambassadeurs et ministres français détenus en Autriche.
Juill. 30 Massacre des royalistes à Vannes. M. de Hercé, évêque de Dol, l'abbé de Hercé son frère et son grand vicaire, et seize autres ecclésiastiques, venus en qualité d'aumôniers des troupes, et pris à Quiberon, sont fusillés.
Sept. 23 Nouveau décret de la convention sur la police des cultes. Nouveau serment demandé aux prêtres. On exige qu'ils reconnaissent la souveraineté du peuple. On prononce des peines rigoureuses contre ceux qui exerceraient leurs fonctions sans avoir prêté ce serment.
Oct. 25 La convention ordonne la réclusion ou la déportation des prêtres qui y avaient été condamnés en 1792 et 1793.
26 Clôture de la convention.
28 Installation du nouveau corps législatif divisé en deux chambres.

GOUVERNEMENT DIRECTORIAL.

Nov. 4 Installation du directoire exécutif, composé de cinq membres, Rewbell, Laréveillère-Lépeaux, Letourneur de la Manche, Barras, et Carnot, élu sur le refus de Sieyes.
Déc. 13 Deuxième lettre encyclique des évêques constitutionnels réunis à Paris, invitant à la formation de presbytères, et indiquant un concile pour le premier mai 1796. Il n'eut pas lieu.
19 La princesse, fille de Louis XVI (Madame), sort de la prison du Temple, et part pour Bâle. Elle est échangée le 27.

1796.
Févr. 23 Arrêté du directoire exécutif qui fait fermer l'église de Saint-Louis de Versailles, et charge l'administration du département de Seine-et-Oise d'empêcher le rassemblement convoqué par un écrit intitulé *Acte du synode*, etc., pour l'élection d'un évêque.
Mars. 9 Décret de déportation contre tout fonctionnaire public qui n'aura pas prêté le serment de *haine à la royauté*.
Mai. 31 Loi qui rend les biens des ecclésiastiques déportés à leurs héritiers.
Juill. 2 Lettre de Buonaparte au directoire exécutif, par laquelle il annonce la prise de Bologne, Urbin et Ferrare, sur le pape. Armistice accordé à Pie VI moyennant treize millions, la cession des légations de Ferrare et de Bologne, et l'envoi de beaucoup d'objets d'art à Paris.
10 Un envoyé du pape arrive dans cette ville.

G.

1796.

Juill. 19 Tentative d'assassinat sur la personne de Louis XVIII.

Août 26 Rejet de la résolution sur la déportation des prêtres.

Octob. 21 Manifeste du pape à toutes les cours catholiques.

Déc. 16 Première réunion des théophilanthropes, à Paris, dans le local de l'institution des aveugles ; culte de l'invention du directeur Larévellière-Lépeaux.

25 Un homme veuf des deux sœurs demande au conseil des cinq-cents d'épouser sa belle-mère. Ordre du jour.

31 Traité d'alliance entre l'empereur et le pape.

1797.

Janv. 7 Résolution qui ordonne la commémoration du 21 janvier.

21 Le directoire prête le serment de *haine à la royauté* dans l'église de Notre-Dame, avec les autorités constituées.

31 Rupture de l'armistice qui avait été conclu avec le pape.

Févr. 10 Invasion de la Romagne, du duché d'Urbin, de la Marche d'Ancône, de Notre-Dame de Lorette, par Buonaparte. Il envoie à Paris les dépouilles de la chapelle et la statue de la vierge, avec ces mots : « *Je vous envoie la madone ; vous en ferez ce que vous voudrez.* »

17 Message du directoire, et envoi de pièces contre les prêtres insermentés. Séance orageuse aux cinq-cents à ce sujet.

19 Traité de paix entre la France et le pape, dit de *Tolentino*. Il coûte au pape trente-un millions, et en outre des tableaux, des statues, et autres objets précieux.

Avril. 29 Ratification du traité conclu avec le pape.

Mai. 17 Association des Irlandais unis.

Juin. 17 Rapport de Camille Jordan sur la révision des lois relatives au culte et à ses ministres.

24 En Angleterre procédure à la cour du banc du roi contre *l'Age de raison*, ouvrage de Thomas Payne. L'auteur étant absent, on procède contre l'imprimeur, nommé Williams. Le jury le déclare coupable.

28 Pétition de 122 communes demandant le rappel des prêtres.

Juill. 11 Discussion sur les cultes.

15 Mort d'Emmanuel de Rohan, grand-maître de Malte. M. de Hompesch est élu le 17 pour le remplacer.

16 Déclaration exigée des ministres du culte.

31 Réunion de la Romagne, du Ferrarais et du Bolonais, domaines du pape, à la république cisalpine.

Août. 15 Concile des constitutionnels à Notre-Dame de Paris. Il était composé de 72 membres, dont vingt-six seulement étaient évêques. Loi rendue pour le rappel des prêtres bannis de France en 1792. Elle est rapportée le 4 septembre, et celle du 28 septembre 1795 est maintenue.

Sept. 4 Révolution du 18 fructidor, à l'aide des troupes introduites dans Paris sous les ordres d'Augereau.

5 Nouvelle formule du serment à prêter par les ecclésiastiques. Déportation de cinquante-quatre députés, et des directeurs Carnot et Barthélemy, de plusieurs journalistes, et de ce qui restait en France de la famille des Bourbons. Par suite, une multitude de prêtres sont embarqués pour Sinnamari, dans la Guiane, et la plupart y périssent.

Oct. 19 Le roi d'Espagne autorise les ex-jésuites à rentrer dans ses états.

Nov. 8 On force le pape de reconnaître la république cisalpine.

1797.
Nov. 11 Arrivée des déportés à Cayenne.
12 Clôture du concile des constitutionnels.
25 Décret qui supprime les corporations laïques et ecclésiastiques dans la Belgique, et déclare leurs propriétés *nationales*.
Déc. 4 Rapport aux cinq-cents sur la législation des cultes.
28 Duphot, général français, est tué dans une émeute à Rome.

1798.
Janv. 11 Arrestation à Paris de l'ambassadeur du pape.
Févr. 2 Invasion de Rome par les Français sous les ordres du général Berthier.
15 Haller, Suisse et calviniste, est dépêché au pape, alors sur son trône, et recevant les complimens du sacré collége à cause de l'anniversaire de son exaltation, et lui annonce que son règne a cessé. La république est proclamée, et le règne pontifical aboli.
19 Le pape est enlevé de Rome dans la nuit, conduit à Sienne, et logé dans le couvent des Augustins.
24 Le directoire cisalpin dépose et bannit le cardinal Mattei pour refus de prêter le serment de haine à la royauté.
Mars. 26 Clôture du Saint-Office et du collége de la Propagande.
Mai. 13 Les biens du clergé cisalpin sont déclarés *nationaux*.
19 Buonaparte s'embarque à Toulon pour l'expédition d'Egypte.
26 Publication d'un indult du pape pour la réduction des fêtes dans le territoire de la république romaine. Le pape est transféré à Florence et logé à la Chartreuse.
Juin. 12 Malte est livré à Buonaparte par la faiblesse du grand-maître de Hompesch, et la perfidie de quelques chevaliers parjures.
20 Bref du pape qui condamne le serment de haine à la royauté.
Juill. 17 Lucien Buonaparte s'oppose à ce qu'on force les catholiques d'ouvrir les boutiques et de travailler le dimanche.
Août. 22 Le général Humbert, chargé de favoriser l'insurrection de l'Irland, débarque à Killala, et après quelques succès est battu et pris.
Sept. 22 Premier jour de l'an VII, Buonaparte fait célébrer au Kaire l'anniversaire de la fondation de la république française. Sur une table sont placés sur la même ligne, le bonnet de la liberté, le croissant, les droits de l'homme et l'Alcoran.
Nov. 5 Incendie d'une partie de l'église de Saint-Sulpice.
24 Les Français évacuent Rome.
28 Sommation du général Mack au commandant français du château Saint-Ange.
Déc. 14 Rome est reprise par les Français sous les ordres du général Macdonald.

1799.
Janv. 8 Arrêté de l'administration centrale de la Seine, qui permet à tout particulier d'inhumer un corps dans un terrain à lui appartenant, moyennant une déclaration.
12 Le ministre de l'intérieur fait suspendre la vente de la cathédrale de Reims.
Fév. 27 Le conseil des cinq-cents arrête l'aliénation des biens du culte protestant.
Mars. 4 Proclamation de Paul Ier, dans laquelle il se déclare grand maître de l'ordre de Malte, et en établit le chef-lieu à Pétersbourg.
14 Projet de Duplantier pour que la fête de la souveraineté du peuple soit célébrée tous les ans. Adopté par les cinq-cents.
22 Arrêté du directoire concernant les pensions ecclésiastiques.

1799.

Mars. 27 Le pape Pie VI est enlevé de la Chartreuse de Florence, et traîné de ville en ville pendant plus de six semaines, éprouvant à l'âge de plus de quatre-vingts ans toutes les incommodités d'un pénible voyage. Il arrive à Valence le 14 juillet.

Avril. 24 Limitations mises par le directoire helvétique aux pensions religieuses.

28 Départ des ministres français de Rastadt. Ils sont arrêtés à quelques lieues de cette ville. Roberjot et Bonnier sont tués ; Jean de Bry échappe.

Mai. 27 Motion de Bertrand du Calvados en faveur de la liberté de la presse.

Juin. 1 Arrêté du directoire exécutif, relatif aux pensions ecclésiastiques.

26 Boulay de la Meurthe énonce son opinion sur les cultes. Il veut qu'aucun ne soit persécuté. « Quant aux prêtres réfractaires, dit-il, je ne les regarde pas comme prêtres, mais comme rebelles.

Juill. 8 Les jacobins se réorganisent et s'assemblent dans la salle du manége. Ils en sont bientôt expulsés.

Août. 3 Arrêté du directoire, qui ordonne que le pape Pie VI soit transféré à Dijon. Cet arrêté n'est point exécuté.

29 Mort du pape Pie VI à Valence, à près de 82 ans, et plus de 24 ans de pontificat.

Sept. 30 Prise de Rome et de Civita-Vecchia par les Napolitains et les Anglais. Les Turcs s'emparent d'Ancône.

Oct. 9 Buonaparte, parti d'Egypte, débarque à Fréjus.

16 Il arrive à Paris.

Nov. 10 Abolition du directoire. Création d'une commission exécutive provisoire pour l'organisation d'un nouveau gouvernement.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE.

Déc. 1 Ouverture à Venise du Conclave pour l'élection d'un nouveau pape. Il est composé de trente-cinq cardinaux.

13 Nouvelle constitution nommée de *l'an VIII*. Nouveau gouvernement. Trois consuls, un corps législatif, un tribunat. Buonaparte *premier consul*.

28 Amnistie accordée aux habitans des départemens de l'Ouest.

1800.

Fév. 4 Pacification des départemens de l'Ouest par le général Brune.

7 Acceptation de la constitution de l'an VIII.

Mars. 5 Clôture de la liste des émigrés.

14 Grégoire-Barnabé Chiaramonte, de l'ordre de Saint-Benoît, évêque d'Imola et cardinal, est élu pape à Venise, et prend le nom de Pie VII.

21 Il est couronné dans cette ville.

Mai. 15 Il adresse, suivant l'usage, une circulaire à tous les évêques, pour leur faire part de son avénement au souverain pontificat.

Juin. 14 Bataille de Marengo, qui de nouveau change le sort de l'Italie.

Juill. 3 Le pape Pie VII fait son entrée solennelle dans Rome.

Sept. 5 Malte, occupée par les Français, capitule et se rend aux Anglais.

Octob. Le cardinal Spina vient à Paris, et entame des négociations pour un arrangement spirituel avec le gouvernement français.

1800.

Déc. 10 Le roi d'Espagne ordonne dans ses états la promulgation et l'exécution de la bulle *Auctorem fidei* contre le concile de Pistoie.

1801.

Mars. 7 Bref de Pie VII en faveur des jésuites établis en Russie. Le pape déroge en ce point au bref de Clément XIV pour la suppression.

Mai. 31 Martyre de Jacques Ly, prêtre chinois et missionnaire à Cerée.

Juin. 29 Ouverture d'un concile des constitutionnels à Paris.

Juill. 15 Convention sur les matières ecclésiastiques, conclue entre le souverain pontife et le premier consul.

Août. 15 Elle est ratifiée par Pie VII, qui donne à ce sujet la bulle *Ecclesia Christi*. S. S. adresse aux évêques de France un bref, et leur demande la démission de leurs siéges.

Oct. 4 Arrivée à Paris du cardinal Caprara en qualité de légat du saint-siége.

28 Nouvel acte de schisme de la part de l'église de Hollande, par l'élection et le sacre sans institution canonique de Jean-Jacques van Rhin pour évêque de Harlem.

1802.

Mars. 26 Sur quatre-vingt-un évêques qui restaient de l'ancien clergé de France, quarante-cinq donnent leur démission. Les trente-six autres expriment au pape leurs regrets de ne pouvoir suivre cet exemple. Treize qui étaient en Angleterre, à la tête desquels était M. Dillon, archevêque de Narbonne, écrivent au pape pour lui exposer leurs motifs.

Avril. 5 La convention du 15 juillet, connue sous le nom de *concordat*, est présentée par le ministre des cultes Portalis à l'acceptation du corps législatif, et adoptée comme loi de l'état. Les articles organiques joints, mais non convenus avec le pape, sont aussi adoptés et proclamés. Publication de deux bulles du pape, l'une du 15 août 1801 commençant par ces mots : *Ecclesia Christi*; l'autre du 29 novembre de la même année, commençant par ceux-ci : *Qui Christi domini;* par cette dernière, le pape anéantit toutes les églises épiscopales existant en France, et crée à leur place soixante nouveaux siéges, dont dix métropoles. Buonaparte nomme à plusieurs des siéges nouvellement établis.

9 Le cardinal légat est admis à l'audience du premier consul avec les honneurs dus à sa dignité.

18 Jour de Pâques, rétablissement de l'exercice public du culte catholique. La cérémonie s'en fait à Notre-Dame avec la plus grande solennité. La messe est célébrée par le cardinal légat. Le discours prononcé par M. de Boisgelin, nommé archevêque de Tours, et la cérémonie est terminée par le TE DEUM.

19 Publication de l'indult du pape pour la réduction des fêtes.

Mai. 24 Le pape, dans une allocution ou consistoire, se plaint des *articles organiques* rédigés sans sa participation, et opposés à la discipline de l'église. Il annonce qu'il en a demandé le changement ou la modification. On ne fit point droit à ses plaintes.

Juin. 8 Circulaire du ministre des cultes Portalis aux évêques, touchant divers objets relatifs à leur ministère, sur lesquels ils sont les seuls juges, et n'ont point de conseils à recevoir d'aucune autorité séculière.

1803.

Janv. 17 Promotion au cardinalat de MM. de Belloy, archevêque de Paris; Fesch, archevêque de Lyon; Cambacérès, archevêque de Rouen, et de Boisgelin, archevêque de Tours.

1803.

Avril. 6 Réclamations des évêques de France non-démissionnaires contre le concordat, et protestations contre les mesures qui les privaient de leur juridiction et de leurs siéges. Les signatures sont au nombre de trente-huit, y compris celle de l'évêque d'Asope, *in partibus*; et celle de M. de la Tour, nommé à l'évêché de Moulins, et non sacré. Ces réclamations avaient été rédigées, dit-on, par M. Asseline, évêque de Boulogne, prélat aussi éclairé que pieux.

17 Le chevalier de Thomasi est nommé par le pape grand maître de l'ordre de Malte.

Juin. 1 Bulle de Pie VII pour l'organisation des églises du Piémont. De dix-sept siéges qu'il y avait, huit seulement sont conservés; savoir, Turin, Saluces, Acqui, Asti, Alexandrie, Ivrée, Verceil et Mondovi. Par la suite le siége d'Alexandrie est transféré à Casal.

Sept. 16 Concordat entre le souverain pontife et la république italienne, composée de divers états, pour y établir l'uniformité dans le gouvernement ecclésiastique.

1804.

Fév. 6 Conférences à Ratisbonne sur l'état de l'église d'Allemagne. Tout y avait été bouleversé par l'envahissement des souverainetés ecclésiastiques dont la plupart des princes d'Allemagne s'étaient emparés, et par la suppression des chapitres et des monastères, pour servir d'indemnités aux princes séculiers. Ces conférences, au nombre de huit, durèrent depuis le 6 février jusqu'au 21 mars, et furent sans résultat.

Avr. 8-15 Déclaration des évêques de France non-démissionnaires, en faveur des droits de Louis XVIII. Ils s'y élèvent aussi contre la déclaration portée au concordat relativement aux biens ecclésiastiques, et contre les lois organiques.

Mai. 18 Un sénatus-consulte défère le titre d'empereur à Buonaparte, avec l'hérédité de la dignité impériale dans sa famille.

Juin. 6 Louis XVIII adresse à tous les souverains de l'Europe une protestation contre ce titre, et contre tous les actes subséquens auxquels il pourrait donner lieu.

EMPIRE.

Nov. 28 Pie VII arrive à Paris.

Déc. 2 Buonaparte est couronné empereur dans l'église de Notre-Dame, et sacré par les mains du saint père.

1805.

Fév. 1 Le pape tient un consistoire à Paris dans les salles de l'archevêché. Il y donne le chapeau aux cardinaux de Belloy et Cambacérès. Il érige l'église de Ratisbonne en métropole de l'Allemagne, et nomme à ce siége le comte de Dalberg, ancien archevêque de Mayence. Le lendemain S. S. sacre à Saint-Sulpice deux nouveaux évêques, celui de Poitiers et celui de la Rochelle.

Mars. 22 Second consistoire pour nommer à des églises vacantes.

Mai. 16 Pie VII part de Paris le 4 avril, et arrive à Rome au milieu des acclamations de tout un peuple ravi de revoir son souverain.

26 Napoléon est couronné roi d'Italie, et sacré dans la cathédrale de Milan, par le cardinal Caprara, archevêque de cette ville.

Juin 26 Le pape, dans une allocution prononcée en consistoire secret, rend compte aux cardinaux de son voyage et des fruits que la religion en a retirés. Il les informe aussi de la rétractation de Scipion

1805.

Ricci, ancien évêque de Pistoie, de sa soumission aux décisions dogmatiques de Pie VI, et de sa réconciliation à l'église romaine.

Juill. 14 Trois députés de l'ordre de Malte, venus de Catane, annoncent au pape la mort du grand maître Thomasi, et sollicitent son approbation pour la nomination de son successeur dans la personne du bailli Caraccioli.

Oct. Les armées françaises s'emparent à l'improviste d'Ancône. Le pape s'en plaint, et ne reçoit aucune satisfaction.

1806.

Janv. 1 Le calendrier républicain est aboli. On reprend le calendrier grégorien.

14 Une lettre ministérielle défend de recevoir l'acte de mariage d'un prêtre. Un ministre, en 1802, avait appelé la rétractation d'un prêtre marié un *véritable scandale*.

Mars. 30 Décrets de Napoléon pour envahir de nouveaux états, et en créer de grands fiefs dont il se réserve de donner l'investiture. Outre le port et la forteresse d'Ancône qu'il avait fait occuper, il s'empare des principautés de Benevent et de Ponte-Corvo. Il en fait mettre en vente les biens ecclésiastiques, etc.

Juin. 6 M. de Dalberg, archevêque électeur, archi-chancelier de l'empire d'Allemagne, nomme le cardinal Fesch son coadjuteur. Les représentations du pape au sujet des empiétemens de l'empereur Napoléon n'étant point écoutées, S. S. cesse de donner des bulles pour les évêchés d'Italie.

Oct.. 20 Ouverture du grand sanhédrin des juifs à Paris. L'objet de cette réunion était de fondre les mœurs des juifs avec celles de l'Europe, et de les faire renoncer à l'habitude de l'usure. On ne voit pas que cette assemblée ait eu les résultats qu'on en attendait.

Nov. 24 Un décret impérial autorise provisoirement l'association des dames Ursulines pour l'instruction gratuite des jeunes filles.

Déc. 17 Son éminence le cardinal Fesch fait la cérémonie de l'ouverture et de la bénédiction de l'église des Dames du Refuge, dites de Saint-Michel, rue du Faubourg-Saint-Jacques, dans l'ancienne maison de la Visitation.

1807.

Mai. 24 Canonisation à Rome de François Caracciolo, fondateur des Clercs réguliers mineurs; de Benoît, surnommé le Maure, frère convers chez les frères mineurs; d'Angèle Marici, fondatrice des Ursulines, et de Colette Boilet, née à Corbie en Picardie, réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire. Il y avait quarante ans qu'il n'y avait eu de canonisation.

Sept. 30 Divers décrets de Napoléon en faveur de la religion et du clergé. Les évêques sont autorisés à faire des visites dans les maisons d'éducation; les biens sont rendus aux fabriques; le nombre de succursales auxquelles un traitement est assuré est porté à trente mille. Deux mille quatre cents bourses sont créées et réparties entre différens diocèses. La congrégation des sœurs de la charité, et d'autres congrégations de filles vouées au service des malades, ou à l'éducation de la jeunesse, sont autorisées; les frères des écoles chrétiennes sont rétablis; les lazarites, les prêtres des missions étrangères, ceux du Saint-Esprit, sont rappelés à leur ancienne destination, etc. On entrevoit l'espoir d'autres améliorations propres à faire reprendre à la religion quelque ascendant; mais il ne se réalise pas.

1808.

Fév. 2 Des troupes françaises occupent Rome. On prend pour prétexte de cette violation de territoire, le refus du saint père d'entrer dans la confédération du Rhin, et de n'avoir point fermé aux Anglais les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia. On exile les cardinaux, etc. Le pape proteste inutilement contre ces violences.

Mars. 27 Un ordre du jour du général français annonce aux troupes pontificales que désormais elles n'auraient plus d'ordre à recevoir des prêtres.

Avril. 2 Décret qui réunit au royaume d'Italie les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camerino. Décret du même jour qui confisque les biens des cardinaux qui ne se rendront pas dans le lieu de leur naissance.

7 On désarme la plus grande partie de la garde pontificale, et on met en prison les nobles de cette garde.

8 Par un bref du pape Pie VII, l'évêché de Baltimore, aux États-Unis, est érigé en métropole. Quatre évêchés suffragans sont créés; savoir, New-Yorck, Philadelphie, Boston, et Beards-Town dans le Kentuckey.

10 Décret de la congrégation des rites, qui déclare *vénérable* Marie Clotilde de France, reine de Sardaigne.

Mai. 5 Abdication forcée de Charles IV et de Ferdinand VII son fils, rois d'Espagne. Napoléon rappelle de Naples son frère Joseph, qu'il avait créé roi des Deux-Siciles, et lui donne le trône d'Espagne.

Juin. 11 Des officiers français entrent dans l'appartement du cardinal Gabrielli, prosecrétaire d'état, mettent le scellé sur ses papiers, et lui intiment l'ordre de partir pour son évêché de Sinigaglia. Nouvelles réclamations du pape aussi peu écoutées que les précédentes.

Juill. 11 Allocution du pape en consistoire secret. Il y proteste solennellement contre les actes de violence employés à son égard.

Sept. 6 Deux officiers français entrent dans l'appartement du cardinal Pacca, qui avait remplacé le cardinal Gabrielli dans la charge de prosecrétaire, pour l'arrêter. Le pape, informé de ce nouvel acte de violence, se rend chez le cardinal, prend son ministre par la main, et remonte avec lui dans ses appartemens. Le lendemain on enlève le cardinal Antonelli.

1809.

Janv. 19 Des soldats français cernent le palais de l'ambassadeur d'Espagne et mettent en arrestation le chevalier Vargas, alors malade dans son lit. On arrête aussi deux auditeurs de Rote, et plusieurs autres particuliers de la même nation.

Mai. 17 Décret impérial daté de Vienne en Autriche, qui réunit les états romains à l'empire français, sous prétexte qu'ils n'ont été donnés au souverain pontife qu'à titre de fiefs. Le même décret accorde au pape pour dédommagement deux millions de revenu.

Juin. 6 Le pape Pie VII proteste contre cette spoliation, refuse tout dédommagement, et lance une bulle d'excommunication contre les auteurs, fauteurs et exécuteurs des violences exercées contre le saint-siége, sans désigner toutefois personne.

Juill. 3 Déclaration des évêques catholiques d'Irlande, dans laquelle ils désapprouvent et condamnent quelques écrits de l'abbé Blanchard, dans lesquels il s'élève contre le concordat de 1801, et le traite de mesure illégale et nulle.

6 Le pape Pie VII est enlevé de Rome nuitamment, après que les portes de son appartement ont été brisées. Il est placé dans un car-

1809.

rosse fermé à clef, et traîné de ville en ville, par une chaleur étouffante, sans égard pour son âge et ses infirmités. Il arrive enfin à Savone, après cinq semaines d'un voyage pénible. Napoléon fait venir tous les cardinaux à Paris.

Juill. 13 Circulaire de Napoléon adressée aux évêques, et datée du camp de Znaym, dans laquelle il essaie de justifier l'invasion des états ecclésiastiques, et fait parade de zèle pour la religion.

Nov. 16 Convocation d'une commission d'évêques, pour chercher les moyens de pourvoir aux besoins des églises dépourvues de pasteurs.

1810.

Janv. 11 Réponse de la commission aux questions proposées par le gouvernement. Elle propose d'assembler un concile national dont l'empereur prendrait l'avis. Les évêques demandent la suppression de quelques articles organiques du concordat.

Fév. 8 Un décret fait droit à la demande des évêques concernant la suppression de certains articles organiques.

Mars. 17 On fait décréter par le sénat que le pape prêtera serment de ne rien faire contre les quatre articles de 1682. Les plus magnifiques promesses sont employées pour l'engager à souscrire à cette condition : il s'y refuse.

25 Décret portant que l'édit de 1682 sur les quatre articles du clergé, est une loi de tout l'empire.

26 Adresse et lettre encyclique des évêques d'Irlande à tous les évêques catholiques, au sujet du *veto* que l'on voulait donner au roi d'Angleterre sur le choix des évêques catholiques.

Avril. 3 Exil de treize cardinaux pour s'être abstenus de paraître à la cérémonie du mariage de Napoléon. Il leur est ordonné de quitter l'habit de cardinal, et de ne plus paraître qu'en noir. On leur ôte la pension qu'on leur avait accordée en dédommagement de leurs bénéfices et de leurs biens, dont on s'était emparé, et on les disperse dans différentes villes, deux à deux.

Oct. 14 Le cardinal Maury est nommé à l'archevêché de Paris. Il en donne avis au pape.

Nov. 5 Bref de Pie VII, daté de Savone, en réponse à la lettre du cardinal Maury. Le pape s'étonne qu'il ait accepté la nomination dont il lui fait part. Il lui ordonne d'y renoncer.

Déc. 18 Autre bref du pape adressé à l'abbé d'Astros, grand vicaire de Paris. Le pape y déclare que l'administration du cardinal est contraire aux lois de l'église, et qu'il n'a aucun pouvoir à Paris. Il déclare en outre, que pour lever tout doute à cet égard, il lui ôte tout pouvoir et juridiction. Ce bref, intercepté par le gouvernement, n'arrive point à son adresse.

1811.

Janv. 1 L'abbé d'Astros est arrêté et conduit à Vincennes, pour avoir eu connaissance du bref du 5 novembre, relatif au cardinal Maury, et pour refus de nommer la personne qui le lui avait communiqué. D'autres ecclésiastiques éprouvent le même sort.

7 Perquisition dans les papiers du pape à Savone. On fouille jusque dans son secrétaire. Ses papiers et ceux de toutes les personnes de sa maison sont envoyés à Paris. On lui ôte toutes les personnes qui composaient sa maison, jusqu'à son confesseur. L'évêque de Savone lui-même est mandé à Paris.

Mars. Une commission composée de cardinaux et d'évêques, chargée

1811.

d'indiquer le parti à prendre relativement aux dispenses et aux institutions canoniques, dans l'état d'interruption de communication où l'on en était avec le saint-siége, donne sa réponse.

Avril. 25 Annonce d'un concile national composé des évêques de France et d'Italie pour le 25 juin. Par la suite il fut indiqué pour le 17 du même mois.

27 Napoléon ayant résolu d'envoyer une députation à Savone, douze évêques se réunissent chez le cardinal Fesch, et signent une lettre au pape pour servir comme de lettre de créance aux députés. Le cardinal Fesch en écrit une particulière. Dix-sept autres évêques en écrivent de leur côté. Les députés sont : l'archevêque de Tours, les évêques de Trèves et de Nantes.

Mai. 9 Arrivée à Savone des évêques députés. Ils reçoivent ordre de s'adjoindre l'évêque de Faenza, qui arrive deux jours après.

10 Les députés sont admis à l'audience du pape ; les négociations durent jusqu'au 19 mai. Elles se terminent par une note rédigée, dit-on, dans le cabinet du pape, et approuvée, mais non signée par lui, dans laquelle il consent à accorder l'institution canonique aux évêques nommés.

Juin. 17 Ouverture du concile national dans l'église métropolitaine de Paris. Il est composé de quatre-vingt-quinze, tant cardinaux qu'archevêques et évêques. M. de Dalberg se trouvant à Paris, est invité d'y assister, ainsi que l'évêque de Capharnaum, son suffragant. Le cardinal Fesch préside l'assemblée.

20 Première congrégation particulière. Elle est suivie de plusieurs autres. Dans la cinquième, tenue le 27, on lit pour la seconde fois une adresse qui devait être présentée à l'empereur le dimanche suivant ; mais les évêques d'Italie s'étant plaints de ce qu'elle était rédigée dans l'esprit des articles de 1682, qu'ils ne reconnaissaient point, et quelques changemens y ayant été faits, Napoléon ne voulut point la recevoir, et contremanda la députation.

21 Le cardinal Caprara meurt à Paris. Il est inhumé dans les caveaux de Sainte-Geneviève, après de magnifiques obsèques.

28 Napoléon ayant ordonné qu'on s'occupât sans délai de l'objet du concile, une commission particulière s'assemble chez le cardinal Fesch. Le 3 juillet suivant elle décide à la majorité l'incompétence du concile pour aviser aux moyens de suppléer aux bulles pontificales, même en cas de nécessité.

Juill. 10 Décret impérial qui dissout le concile.

12 Les évêques de Gand, de Tournay et de Troyes, que l'on croyait avoir influé sur la décision de l'incompétence du concile, sont arrêtés et conduits à Vincennes.

27 Convocation des évêques chez le ministre des cultes. On essaie de faire revivre le concile.

Août. 5 Congrégation générale. On y forme un décret composé de cinq articles, dont le précis est que les siéges ne pourront vaquer plus d'un an ; que l'empereur y nommera ; que le pape donnera l'institution dans les six mois ; que les six mois écoulés, le métropolitain pourra procéder à l'institution ; que ces articles seront soumis à l'approbation du pape, et lui seront portés par une députation.

19 En conséquence de cet arrêté, une députation de neuf prélats est nommée pour porter au pape le décret du 5. Quatre-vingt cinq évêques souscrivent une lettre pour servir aux députés de lettres de créance. Le cardinal Fesch en écrit une particulière. Les neuf pré-

1811.

lats partent avec ces dépêches, et arrivent à Savone les derniers jours d'août.

Sept. 5 Le pape donne audience à la députation.

20 S. S. consent à confirmer par un bref les articles que lui présente la députation. Ce bref, parvenu à Paris, est mis sous les yeux du conseil d'état, qui fut choqué, dit-on, de ce que l'église de Rome y prenait le titre de *maîtresse de toutes* les églises. Il fut question de le renvoyer au pape. On se contenta de ne point l'admettre. Les négociations furent rompues ;et le concile assemblé à si grands frais n'eut point d'autre issue.

1812.

Juin. 20 Le pape arrive à Fontainebleau. On ignore quel fut le motif qui détermina Buonaparte à cette translation. Pie VII mène dans ce nouvel exil une vie aussi retirée qu'à Savone; il ne sort pas même pour se promener dans les jardins. Il reçoit les cardinaux et les évêques qui de Paris viennent le visiter.

Nov. 23 Le ministre des cultes écrit aux chapitres de Gand, de Tournay et de Troyes, que ces siéges sont vacans par la démission de leurs évêques respectifs, et que les chapitres aient à nommer des grands vicaires. En effet, on avait forcé les trois évêques enfermés à Vincennes de souscrire leur démission, après quoi on les fit partir, l'évêque de Tournay pour Gien, l'évêque de Gand pour Beaune, et l'évêque de Troyes pour Falaise.

Déc. 18 Napoléon arrive à Paris après sa campagne désastreuse de Moscou.

1813.

Janv. 19 Buonaparte se rend inopinément à Fontainebleau, entre chez le pape, et le presse de conclure un nouveau traité.

25 Le pape se décide à signer les articles qui devaient servir de base à un autre concordat; ils étaient, pour la substance, conformes, mais avec plus de développement, à ceux qui avaient été arrêtés dans la congrégation du 5 août, et qu'il avait confirmés par un bref resté sans exécution : mais voyant qu'il n'était rétabli ni dans son autorité spirituelle, ni dans ses droits temporels, il rétracta ces concessions.

Avril. 25 Le ministre des cultes annonce aux chapitres de Gand, de Tournayet de Troyes, que sur la démission des titulaires de ces siéges, l'empereur y a nommé, et leur recommande de donner incessamment des pouvoirs à ceux qui en ont été pourvus. Cela donne lieu à de nouveaux troubles.

Juill. 22 Une partie du chapitre de Gand ayant donné des pouvoirs à l'abbé de la Brue, nommé à cet évêché, la majorité du clergé refuse de le reconnaître. Les séminaristes suivent cet exemple. Le supérieur est envoyé à Vincennes; deux professeurs sont enfermés à Pierre-Chatel; des séminaristes, même dans les ordres, sont forcés de partir comme conscrits, et quarante périssent dans la citadelle de Wesel, victimes d'une maladie contagieuse. Les autres sont envoyés à Sainte-Pélagie. Tous ne reviennent dans leur patrie qu'après la délivrance des Pays-Bas.

Oct. 18 Bataille sanglante de Leipsick, qui achève de ruiner les affaires de Napoléon.

Déc. 19 L'évêque de Plaisance se présente chez le pape, et lui demande s'il serait disposé à entrer dans des arrangemens. Sa sainteté répond

1813.

qu'elle est décidée à ne parler d'affaires que lorsqu'elle sera de retour à Rome.

1814.

Janv. 19 L'évêque de Plaisance retourne à Fontainebleau le lendemain 20. Il obtient une audience du pape, et lui présente un modèle de traité, par lequel on lui rendrait la partie occidentale de ses états. Le saint père s'en réfère à sa réponse du 19 décembre, et dit qu'il ne demandait qu'à retourner à Rome.

23 Le pape part de Fontainebleau. Il n'avait été informé de son départ que la veille, et peu de précautions furent prises pour que son voyage se fît commodément, par une saison rigoureuse. On fit partir de Fontainebleau les cardinaux l'un après l'autre, et on les conduisit dans différens exils qui leur avaient été assignés en Languedoc et en Provence.

Mars. 10 Décret qui annonce que le pape rentre en possession de la partie de ses états dont on avait formé les départemens de Rome et de Trasimène.

31 Pie VII fait son entrée à Bologne, le même jour que les souverains alliés faisaient la leur à Paris, et que le gouvernement de Napoléon cessait.

RESTAURATION DE LA MONARCHIE.

Avril. 11 Napoléon signe son abdication. On lui laisse la souveraineté de l'île d'Elbe. Il part le 20, et s'embarque à Fréjus le 26.

12 Entrée de MONSIEUR à Paris. Il descend à *Notre-Dame* pour y rendre grâces à Dieu des événemens qui rappellent sa famille en France et son frère sur le trône.

Mai. 3 Louis XVIII rentre dans sa capitale et se rend à la métropole, où l'on chante le *Te Deum* pour son rétablissement dans les droits de ses ancêtres. Cet heureux retour fut suivi de plusieurs événemens favorables à la religion et à ses ministres.

24 Rentrée du pape à Rome, après cinq ans d'absence et de persécutions. Le saint père descend à la basilique de Saint-Pierre, et après avoir rendu grâces à Dieu, retourne en triomphe au palais Quirinal.

Juill. 7 M. Cortois de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo, part pour Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire près du pape.

Août. 7 Le pape Pie VII rétablit la société de *Jésus*.

Sept. 7 Bref du pape Pie VII aux catholiques de Hollande contre l'élection d'un nouvel archevêque d'Utrecht. Cette élection avait eu lieu le 10 février de cette année, et l'élu, Willibrod van Os, avait été sacré le 25 février suivant.

Bref du pape concernant l'érection d'un évêché en Suisse, et la séparation des cantons helvétiques d'avec le diocèse de Constance.

Nov. 1 Ouverture d'un congrès à Vienne pour la pacification générale de l'Europe. Il s'y trouve des ministres de toutes les puissances européennes. Le pape y envoie le cardinal Consalvi en qualité de légat pour y défendre les droits de l'église.

1815.

Janv. 20 Le prélat Ciamberlani, supérieur de la mission de Hollande, remplissant les devoirs de sa mission, est enlevé à Malines, et

1815.

conduit à Anvers par la force armée, en vertu d'ordres émanés du gouvernement des Pays-Bas.

Janv. 21 Service expiatoire à Saint-Denis et dans toutes les églises de France, pour le crime de régicide commis envers le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette son épouse. Leurs restes, recherchés avec soin, sont déposés dans le caveau destiné à la sépulture des Bourbons.

Fév. 21 Les frères Trappistes occupent leur nouveau monastère près Laval.

Mars. 1 Buonaparte, échappé de l'île d'Elbe, débarque près de Cannes sur les côtes de Provence avec une poignée de soldats. Sa troupe se grossit insensiblement, et il se dirige vers la capitale presque sans trouver d'obstacles.

20 Louis XVIII quitte Paris et se retire dans les Pays-Bas. Buonaparte arrive presqu'en même temps; et le drapeau tricolore flotte de nouveau sur le pavillon des Tuileries.

INTERRÈGNE.

Avril. 3 Pie VII, obligé de sortir de Rome, dont les environs étaient occupés par les troupes de Murat, arrive à Gênes.

Juin. 2 Le pape rentre à Rome, après la chute de Murat.

9 Acte du congrès pour la pacification de l'Europe. On y signe un traité en cent vingt articles. On rend au saint-siége, non-seulement les Marches, le duché de Benevent, et la principauté de Ponte-Corvo, mais encore les trois légations de Bologne, Ravenne et Ferrare, que Pie VII avait été obligé de céder par le traité de Tolentino. Le pape rentre en possession de ces domaines le 18 juillet.

18 Bataille de Waterloo, perdue par Buonaparte.

FIN DE L'INTERRÈGNE.

Juill. 8 Louis XVIII rentre à Paris.

28 Représentations des évêques des Pays-Bas au sujet de quelques articles de la constitution projetée, lesquels leur paraissaient menacer l'indépendance du gouvernement ecclésiastique, et affaiblir les droits et la liberté des églises catholiques.

Août. 24 Le roi des Pays-Bas sanctionne cette constitution, et la déclare loi fondamentale du royaume, sans qu'il ait été fait droit à ces réclamations.

Oct. 7 Ouverture de la session des chambres à Paris. Plusieurs propositions sont faites en faveur de l'église et du clergé.

13 Murat ayant débarqué en Calabre avec quelques aventuriers, est arrêté par les habitans, traduit devant une commission militaire, et fusillé. On ne peut s'empêcher de penser qu'il avait présidé pareille exécution à l'égard d'un prince innocent.

Nov. 20 Traité onéreux dicté à la France par les souverains alliés.

1816.

Janv. 1 Ukase impérial qui bannit les jésuites de la Russie. La cause de cette disgrâce fut la conversion de quelques personnes de distinction, qu'on attribua au prosélytisme de ces Pères, et qui n'était vraisemblablement que l'effet d'une conviction personnelle d'après leurs prédications.

Projet de loi pour autoriser les donations en faveur des établis-

1816.

semens ecclésiastiques, présenté par le ministre de l'intérieur à la chambre des députés.

Janv. 25 Ordonnance du roi qui rend aux catholiques anglais leurs colléges et séminaires en France, et la jouissance des biens y attachés.

Fév. 1 Bref du pape aux évêques d'Irlande, concernant les concessions à faire au gouvernement anglais pour parvenir à l'émancipation des catholiques.

3 Ordonnance du roi qui rétablit la congrégation de Saint-Lazare et celle du Saint-Esprit, pour les missions.

Mars. 8 Promotion de cardinaux. Il n'y en avait point eu depuis douze ans. Le 11 le pape leur donne le chapeau.

29 Installation des jésuites au collége impérial de Madrid.

Mai. Les religieuses trappistes, rentrées en France, s'établissent près de l'ancienne abbaye de la Trappe. Le séminaire des missions étrangères reprend l'œuvre qui était le but de son institution, et fait partir un missionnaire pour la Chine. De jeunes séminaristes se disposent à le suivre.

19 Rétablissement des jésuites à Mexico.

Juin. 26 Des jeunes gens pieux, aidés de deux ecclésiastiques connus, recommencent l'œuvre charitable de l'abbé de Fénélon pour l'instruction et le soulagement des jeunes savoyards; elle avait été abandonnée depuis la mort de ce vénérable ecclésiastique, qui y consacrait son temps et sa fortune, et qui périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. En moins de deux mois plus de cent cinquante de ces enfans se trouvaient déjà réunis sous la bienfaisante influence de cette association.

Juill. 1 Bref du pape à M. de Broglie, évêque de Gand, en réponse à la lettre que ce prélat avait écrite à S. S. sur la conduite qu'il avait à tenir vis-à-vis du gouvernement des Pays-Bas.

8 Cédule du roi d'Espagne pour la formation d'écoles dans les maisons religieuses de l'un et l'autre sexe, aux fins d'y former la jeunesse à la religion et aux mœurs. Cette mesure est autorisée par un bref du pape qui exempte même de l'office, s'il est nécessaire, les religieux et religieuses qui se consacreront à l'enseignement.

Août. 8 Edit du roi de Naples contre les sociétés secrètes.

Sept. 25 Ordonnance du roi qui autorise une association sous le nom de *Société des missions de France*, destinée à suppléer à la pénurie d'ecclésiastiques. S. M. leur laisse la jouissance du mont Valérien, qu'ils desservent dans le temps du pèlerinage.

Oct. 9 Les filles de la Croix, dont la destination est l'éducation des jeunes filles pauvres, reprennent l'habit religieux.

Déc. 24 Adoption de la loi qui autorise les donations faites aux établissemens ecclésiastiques.

1817.

Janv. 18 Installation du chapitre royal de Saint-Denis par monseigneur le grand aumônier de France. A la suite, les restes des anciens rois dont la sépulture avait été violée, et qu'on avait exhumés de la fosse où ils avaient été déposés, sont portés dans les caveaux de l'église. Le 20, les mêmes devoirs sont remplis à l'égard des corps de madame Adélaïde et de madame Victoire, rapportés de Trieste.

Mars. [illegible] M. de Broglie, évêque de Gand, étant dans le cours de ses visites pastorales, est cité à comparaître devant un conseiller de la cour de Bruxelles.

1817.

Avril. 9 Ordonnance du roi qui affecte une somme de trois millions neuf cent mille francs, à l'amélioration du sort du clergé.

Juin. 5 Concordat entre S. S. Pie VII et S. M. le roi de Bavière qui règle les affaires ecclésiastiques de ce royaume.

11 Concordat ou convention conclue entre le souverain pontife Pie VII et Louis XVIII, roi de France, pour servir de règle aux affaires ecclésiastiques de ce royaume. Des lettres apostoliques du 11 juillet ratifient cette convention, et une bulle du 27 établit quarante deux nouveaux siéges.

17 Bref du pape aux évêques et chapitres de l'église de France, par lequel S. S. les prévient de nouvelles circonscriptions à faire dans les évêchés, et leur demande leur assentiment.

Juill. 10 Cinquante religieux trappistes, embarqués à Weymouth sur une frégate de l'état, débarquent sur les côtes de Bretagne pour venir s'établir à la Meilleraye, ancienne abbaye de leur ordre, diocèse de Nantes. Leur installation s'y fait solennellement le 7 août suivant.

11 Lettres apostoliques pour l'érection et la création de quelques archevêchés et évêchés en Piémont.

23 Le pape annonce en consistoire le concordat passé avec le gouvernement français.

Août. 22 Le roi donne la barrette à M. le cardinal de Périgord, grand aumônier. La même cérémonie se répète pour M. le cardinal de la Luserne, et M. le cardinal de Beausset, les 24 et 26 du même mois.

Oct. 1 Consistoire secret dans lequel le pape déclare deux cardinaux reservés *in petto* dans le consistoire du 8 mai 1816, et institue des archevêques et évêques pour trente-un siéges de France. Leurs bulles arrivent à Paris bientôt après.

1818.

Janv. 11 Le collége Urbain de la Propagande, fermé depuis vingt ans, est rendu à sa destination. M. Pedicini, secrétaire de la propagande, après les avoir présentés au saint père, y introduit quatorze jeunes séminaristes.

Fév. 16 Concordat entre le souverain pontife et le roi des Deux-Siciles, pour le réglement des affaires ecclésiastiques de ce royaume.

21 Bref du pape Pie VII aux membres du bureau des catholiques irlandais. S. S. daigne y entrer dans des détails au sujet de la mission du père Richard Hayes de l'ordre des frères mineurs, et explique les causes de son renvoi.

Mars. Rétablissement du siége archiépiscopal de Smyrne.

Avril. 8 Consistoire dans lequel S. S. déclare cardinaux MM. Fabrice Scaberas Testaferrata, et François Guidobono Cavalchini reservés *in petto*; le premier dans le consistoire secret du 8 mars 1816, le second dans celui du 24 août 1807, et élève à la même dignité M. Casimir Haftelin.

Mai. 18 Départ pour Rome du conseiller d'état Portalis, chargé d'une mission importante près du saint-siége.

20 Ordonnance du roi pour l'augmentation du traitement des fonctionnaires ecclésiastiques.

Juin. Sa Sainteté approuve dans les formes canoniques l'institution des religieuses de l'adoration perpétuelle du saint-sacrement.

18 Publication du concordat de Bavière, pour le réglement des affaires ecclésiastiques de ce royaume.

1818.

Sept. 15 Adoption de la résolution par laquelle le canton de Fribourg arrête le rétablissement des jésuites dans cette ville. L'abbaye d'Einselden, en Suisse, est proposée pour le siége à ériger dans les petits cantons.

Sept. 16. Bref du pape adressé à l'évêque d'Helie, vicaire apostolique du district de Londres, par lequel ce prélat est autorisé et invité à exiger des ecclésiastiques français, résidans en Angleterre, la signature d'un formulaire, par lequel ils reconnaissent qu'ils communiquent avec tous ceux qui sont unis de communion avec le souverain pontife, Pie VII, comme avec des membres de l'église. Plusieurs prêtres français s'empressent de souscrire ce formulaire.

Oct. 2 Allocution du pape en consistoire secret, dans laquelle S. S. informe les cardinaux que ce qui restait de difficultés entre le saint-siége et le roi de Bavière est heureusement terminé par la déclaration solennelle de ce prince, que le serment prêté aux constitutions du royaume ne regarde que l'ordre civil.

Oct. 2 Convention passée à Aix-la-Chapelle, entre le roi de France et les Souverains alliés, au moyen de laquelle les troupes formant l'occupation militaire du territoire français sont retirées.

Novem. Colléges de jésuites ouverts dans les états du roi de Sardaigne.

Décemb. Congrégation, *anté préparatoire*, dans le palais de son éminence le cardinal Litta, relative à la béatification du vénérable serviteur de Dieu, le père Paul de la Croix, prêtre et fondateur de la congrégation des Clercs-Déchaussés de la Croix et Passion de Notre Seigneur J.-C.

COUP D'ŒIL

SUR

LES LITTÉRATURES

ESPAGNOLE, ITALIENNE ET ANGLAISE.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

Après la bataille de Xerez de la Frontera (712), où la puissance des Goths en Espagne fut anéantie, les Arabes y dominèrent définitivement. Une poignée de braves, sous la conduite de don Pelage, se réfugièrent dans les montagnes des Asturies, et y conservèrent leurs mœurs et leur religion; ils furent les ancêtres de ces héros qui, pendant huit siècles, combattirent sans relâche contre les Maures jusqu'à la conquête de Grenade (1492) par Ferdinand le Catholique. Dans l'espace de 500 ans plusieurs états chrétiens se formèrent, dont les premiers furent ceux d'Oviedo, Léon et Castille, tandis que les Arabes, ayant transporté dans la péninsule leur politesse et leurs sciences, les Espagnols commencèrent à s'approcher de leurs maîtres, et profitèrent de leurs connaissances en participant ainsi à leur civilisation. La Biscaye et la Navarre conservaient leur ancienne langue cantabre ou *vasque*, et en 1230, dans les trois royaumes alors indépendans, on parlait trois langues différentes, savoir: dans Castille et Léon dominait le castillan; en Aragon ainsi qu'à Valence on parlait le catalan, qui, à ce qu'on présume, s'étendit au delà des Pyrénées, dans les provinces méridionales de la France, et y fut ensuite sujet à diverses variations; enfin, dans le Portugal on parlait le dialecte portugais. Nous ne reppelerons pas les *troubadours* catalans, aragonais ou valenciens, qui disputaient leur ancienneté aux troubadours siciliens, comme ceux-ci la disputaient aux provençaux; il suffira de savoir que, du temps de Raymond Bérenger, (mort en 1162), comte de Catalogne et roi d'Aragon, les *troubadours* étaient depuis long-temps connus en Espagne, et que Bérengère, fille de Raymond et femme d'Alphonse VIII de Castille (morte en 1148), se distingua autant par son esprit et ses poésies, qu'elle fut célèbre par son courage et sa beauté. La poésie castillane, qui forme le

H.

principal objet de nos recherches, se perd, ainsi que la catalane, dans les ténèbres du moyen âge. On croit que les premières *romances* datent du 9e siècle, et qu'elles sortirent du milieu des rochers des Asturies, où les chantaient les guerriers qui les habitaient pour s'exciter aux combats contre les infidèles; cependant, parmi les ouvrages rimés qu'on a conservés en langue castillane et rapportés au 12e siècle, le plus ancien est le *poëme du* fameux *Cid* (poema del Cid campeador) dont le véritable nom était Ruy Diaz del Bivar, mais plus connu sous le nom arabe du *Cid*. Le sujet de ce poëme est le bannissement et le retour de ce héros; on y parle de son épouse Ximénès, et de ses deux filles, doña Elvira et doña Sol, (indignement traitées par leurs époux, les infans de Carion); et du combat singulier que le Cid soutint contre ses deux gendres. Ce *poëme*, composé vers le milieu du 12e siècle, cinquante ans après la mort du Cid (arrivée en 1099), est remarquable par l'esprit chevaleresque qui y domine, par la peinture naïve et fidèle des mœurs du 11e siècle, et surtout par sa date, puisqu'il est le plus ancien des poëmes épiques existans dans les langues modernes. Il est écrit en vers alexandrins informes, et contient plusieurs parties : la première est de 2290 vers. Il y a aussi différentes romances castillanes du *Cid*, dont la plupart semblent écrites peu de temps après la mort du conquérant de Castille et de Valence : elles sont en vers *assonnates* de huit syllabes; et deux comédies, l'une de Diamante, l'autre de Guillen de Castro, dont l'immortel Corneille a tiré sa tragédie. Parmi les autres anciens poëmes, on en compte neuf de Gonzalès de Bercès, mort en 1268, moine ou prêtre attaché au monastère de Saint-Millan; contenant tous ensemble treize mille vers *de arte mayor*, ou de quatorze syllabes. Le premier est une *vie* de saint Dominique de Salos; l'autre, une *vie* de saint Millan. Tous ces poëmes roulent sur des sujets sacrés. La versification est d'une extrême simplicité : « *Quiero far una prosa* [1] *en roman* » *paladino, en la qual suele el pueblo fablar à su vecino.* » (Je veux faire un discours en langue vulgaire et intelligible, dans laquelle les gens du peuple ont coutume de parler avec leurs égaux.) Le poëme d'*Alexandro* (Alexandre le Grand), de Juan Lorenzo Segura, qui parut au commencement du 13e siècle, était aussi en vers de quatorze syllabes : c'est un mélange bizarre de mœurs grecques et espagnoles, de sentimens païens et de dévotion chrétienne. Du reste, ce poëme, uniquement remarquable par la facilité de la versification et par quelques images brillantes, n'est point une traduction de celui qui fut écrit en latin, en 1180, par Philippe Gaultier de Châtillon, et traduit depuis en français par Lambert Licors et Alexandre de Paris. — Après la mort de Segura, un Juan Nicolas et un Antonio Maseu (abbé) acquirent beaucoup de réputation dans les *romances*, qui roulaient en général sur les exploits des héros espagnols. — L'histoire littéraire d'Espagne, au 13e siècle, finit par celle d'un roi savant, législateur et poëte, Alphonse X de Castille, dit le *Sage*, né en 1221, roi en

1 *Prosa* signifie ici discours et non *prose*, comme l'a prétendu M Bouterwek dans son *Histoire de la littérature espagnole*, tome 1, page 89.

1252, désigné empereur d'Allemagne par quatre électeurs en 1257, et mort en 1284. C'est à lui qu'on doit le premier code espagnol appelé *de las Partidas*, où se trouvent ces paroles remarquables reproduites par Montesquieu : *le despote arrache l'arbre*, *le sage monarque l'émonde*. Il a laissé en outre *el Tesoro*, où il prétend avoir trouvé la pierre philosophale. Alphonse X croyait à l'astrologie judiciaire, et fit venir à grands frais de l'Egypte un savant qui, dit-il, prédisait l'avenir. *El Tesoro* et *el Libro de las Querellas* (les complaintes) sont écrits en vers de *arte mayor*. Il termina ces *complaintes* en 1283, à Séville, seule qui lui resta fidèle après la rébellion de don Sanchez, son fils. On conserve de lui à Séville un livre de *cantiques* en l'honneur de la Vierge, dont chaque couplet est noté comme pour le plain-chant. Alphonse X fut aussi auteur d'une *Chronique générale* écrite en *redondillas* (couplets de quatre ou cinq vers rimés, de huit syllabes chacun). Ce même monarque fit écrire un *Nobiliaire* (*Libro de monteria*) des principales familles de son royaume, et encouragea les premiers historiens espagnols en les chargeant de rédiger les faits les plus remarquables arrivés dans la Castille. — Le roi Alphonse avait de profondes connaissances en astronomie et en chimie ; il protégea les lettres, mit en crédit la langue castillane ; elle acquit dans les vers d'Alphonse le Sage une grâce et une élégance qu'il transmit au siècle suivant, et qui se perfectionnèrent vers la fin du 14e.

Tous les ouvrages précédens furent cependant surpassés de beaucoup par celui intitulé : *le Comte Lucanor* du prince don Juan Manuel. Il descendait du roi Saint Ferdinand ; ce prince, remplit les premières charges de Castille, rendit des services importans à son pays comme guerrier, comme politique et comme homme de lettres. Son *Comte Lucanor* est un ouvrage marquant pour son siècle, en ce qu'il suppose un vaste savoir et une profonde connaissance du cœur humain. Il contient des contes moraux et des maximes de sagesse.

Quien te aconseja encobrir de tus amigos
Engañar te quiere assaz y sin testigos.

(Celui qui te conseille de ne pas te fier à tes amis, veut te tromper sans témoins.)

Quien te alabare con lo que no has en ti,
Sabe que quiere relevar lo que has de ti.

(Celui qui te loue sur ce que tu ne possèdes pas, veut te dérober ce que tu possèdes.)

On a aussi plusieurs romances de don Juan Manuel, en vers de huit syllabes, rimés, qui pourraient passer pour de petits poëmes. On les trouve dans le *Cancionero general*, et dans plusieurs autres recueils de poésies espagnoles. — C'est dans celles de don Juan Manuel que le castillan commença à être débarrassé de sons âpres et monotones ; il lui donna une pureté, une richesse dont on ne le croyait pas encore susceptible. Il écrivit également une *Chronique d'Espagne*, et des livres didactiques sur les *devoirs d'un chevalier*. Il est à remarquer qu'à la même époque, trois hommes illustres étaient, chacun d'eux, la gloire de leur pays ; don Juan Manuel (mort en 1362), Pétrarque (mort en 1374), et Boccace (mort en 1375) : tous les trois

communiquèrent à leur langue ce poli et cette énergie qu'ils avaient puisés dans l'étude des classiques. Hita, contemporain de don Juan Manuel (Juan Ruiz, archi-prêtre dans la Castille), donna le premier essai de la *comédie*, dans une satire burlesque en vers alexandrins, où il personnifie d'une manière assez comique le *Carnaval*, le *Carême* et le *Déjeuner ;* mais ce qui fit époque dans le 14[e] siècle, ce fut le premier roman de chevalerie, *Amadis de Gaule*, de Vasco de Lobeira (mort en 1325), Portugais ; il n'en fit que les quatre premiers livres, et ils sont écrits en castillan. *Amadis* n'eut cependant de vogue que vers la fin du 14[e] siècle ; et il fut ensuite embelli autant par les Français que par les Espagnols [1]. — Un autre contemporain de don Juan Manuel, est don Pedro Lopez de Ayala (mort en 1407), grand chambellan et grand chancelier de Castille, et qui fut à la fois historien et poëte. Il était au service de Pierre le *Cruel* lorsqu'il s'attacha au parti de Henri de Transtamare. Ayala traduisit, le premier, Tite-Live, laissa une *Chronique* des quatre rois sous lesquels il avait vécu : Pierre I[er], Henri II, Jean I[er] et Henri III, et un grand nombre d'ouvrages poétiques, parmi lesquels on distingue son *Rimado de Palacio*, contenant 1619 couplets (*coplas*), qu'il composa en prison pour rendre odieux le roi Pierre, et concilier les cœurs des Espagnols à son frère Henri. Il y peint l'obscurité de sa prison, ses chaînes et ses blessures. La politique, la morale et la religion sont alternativement traitées par Ayala avec beaucoup de profondeur et d'érudition, et dans toutes ses poésies il n'y en a pas une seule qui parle de l'amour profane. Aussi brave guerrier que bon poëte, il fut fait deux fois prisonnier ; la première avec Duguesclin et par les Anglais, à la bataille de Naxera (3 avril 1367) ; la seconde par les Portugais, à la bataille d'Algebarota, en 1385. — Dans cet intervalle, les romances se multiplièrent presque à l'infini ; et, ainsi que nous l'avons observé, elles pouvaient passer pour de petits poëmes. Les plus remarquables sont celles sur le *Cid*, sur les *Paladins de France* et les *guerres de Charlemagne ;* celles du *Maure Gayferos*, de *Calainos*, de *Rodrigue*, dernier roi des Goths en Espagne. — Sous le règne de Jean II, on cite la romance ou poëme sur les guerres civiles des *Zégris et des Abencerrages ;* d'autres roulent sur des sujets touchans, ainsi que celles du *comte d'Alarcos*, qui a fourni à Schlegel le sujet d'une tragédie ; d'autres sur la *rébellion d'Absalon*, sur la *mort d'Hector*, etc. Toutes sont écrites en vers *assonantes* [2] de huit syllabes. On trouve une grande partie de ces compositions, vraiment nationales, dans le *Romancero general*, recueillies par Florez, et imprimées à Madrid en 1614, in-4. Elles ont, en général, une naïveté charmante, du feu, de l'imagination et une sensibilité exquise.

Jean II de Castille, malgré les troubles qui agitaient son royaume, se déclara le protecteur des lettres, et réunit dans sa cour les hommes les plus marquans par leurs lumières, tels que le marquis Henri de Vil-

1 *Voyez* Eschhorn, *Histoire de la littérature*, tome 1, page 136.

2 *Assonante* est une rime particulière aux Espagnols, qui se forme par le son de voyelles et non de consonnes : *quiero* (je veux), *puedo* (je puis), *dejo* (je laisse), etc., sont des assonantes formées par le son de l'*e* et de l'*o*.

lene (mort en 1434), descendant des rois d'Aragon; son élève don Inigo Lopez de Mendoza, marquis de Santillane (qui mourut en 1458); Juan de Mena, etc. (mort en 1456). Le premier fonda en Aragon, vers 1400, une académie à l'instar de celle des jeux floraux de Toulouse, et destinée à cultiver la langue catalane. Bientôt après il en établit une semblable en Castille, sous le nom de *Consistorio de la Gaya Ciencia*, consacrée à la poésie castillane, pour laquelle il composa une *Poëtique*, intitulée *la Gaya ciencia*, et laissa plusieurs poésies, dont le principal mérite consiste dans la précision et la pureté du style. Le marquis de Santillane, ainsi que le prince don Juan Manuel, fut en même temps homme d'état, guerrier distingué et bon poëte. Au milieu des révolutions de la cour, et tandis qu'il remportait des victoires sur les Maures et sur le roi de Navarre (en 1445), il écrivit des ouvrages remarquables pour le temps, comme la *Prière* des nobles, *les Pleurs de la reine Marguerite*, et *la Comediata de Ponza*, qui est une description en *tronchées*, ou vers de huit syllabes, de la bataille de Ponza, où Alphonse V d'Arragon et le roi de Navarre furent faits prisonniers par les Génois, en 1435. Son *Centiloquio*, ou recueil de cent maximes morales et politiques, renfermées chacune en huit petits vers, et composées pour l'instruction du Prince royal, depuis Henri IV de Castille, jouit d'une réputation méritée, et a été imprimé plusieurs fois en Espagne et dans l'étranger, avec des commentaires.—On conserve de cet auteur une lettre adressée à un prince de Portugal, sur les anciens poëtes espagnols, et qu'on trouve dans la collection de Sanchez [1], et plusieurs poésies légères qui ont tout le charme et la douceur des chants pastoraux, parmi lesquelles on distingue la chanson de la *Serrana de Finojosa* [2].

Juan de Mena naquit à Cordoue (en 1412), étudia à Salamanque: dans un voyage qu'il fit à Rome, ayant lu le poëme du Dante, il voulut l'imiter en quelque sorte, dans son ouvrage du *Labirinto* ou *las trescientas coplas* (*trois cents strophes*), qui n'est qu'un tableau allégorique en octaves, formées de deux quatrains, et en vers de *Arte mayor*: réimprimé à Tolède en 1547, in-fol., il en est de ce poëme comme de celui du Dante: on ne saurait le bien lire de nos jours sans notes ou un commentaire. Cependant ce n'est que vers la fin de son poëme que Juan de Mena commence à être obscur; la force des expressions, et le feu de la poésie qui règnent dans cet ouvrage auront sans doute fait donner à cet auteur le surnom d'*Ennius espagnol* qu'il conserve encore. On y remarque un épisode très-intéressant sur la mort d'un comte de Balbuena, noyé par le retour du flux, au siége de Gibraltar. Les autres ouvrages de Mena, conservent tous la même force et la même facilité dans la versification, mais on ne peut pas faire toujours le même éloge de son style qui est parfois incorrect et diffus. A cette même époque, Alphonse de Baena entreprit le recueil des poésies castillanes

1 *Colleccion de Poesias castellanas anteriores al siglo XV*. Madrid, 1775-82, 4 vol.

2 *Serrana* ne veut pas dire *sérénade*, ainsi que, par méprise sans doute, l'a entendu M. Sismondi dans sa *Littérature du midi de l'Europe*, tome III, page 258; *serrana* signifie bergère pastourelle qui habite les *sierras* ou montagnes.

(*Cancionero general*), continué par Fernandez del Castillo, vers 1620. Malgré le lustre qu'avaient acquis les lettres sous le règne de Jean II, un certain Rodrigue Cota se plut à satiriser ce monarque et sa cour dans une espèce de drame intitulé *Mingo Rebulgo*, nom trivial sous lequel il désignait le roi de Castille. Mais un autre drame bien plus célèbre, et qui mérite l'attention de ceux qui voudraient connaître l'origine du théâtre moderne, parut à la même époque (vers 1440); *Calixte et Melibée*, ou la *Célestine*, qu'on attribue à ce même Rodrigue de Cota. Cet ouvrage naquit long-temps avant toutes les autres productions théâtrales. Son premier auteur n'en fit que 2 actes. L'intrigue est exposée avec clarté, les caractères y sont assez bien tracés, le dialogue est souvent vif, spirituel, gai : le style a de la force et de la chaleur. Le sujet est l'amour du jeune Calixte pour Melibée, traversé par leurs parens qui s'opposent à ce mariage ; mais une certaine *Célestine*, sorcière ou entremetteuse, s'engage par ses prétendus maléfices à servir cet amour, s'introduit chez les parens, et commence par séduire les domestiques, etc. — Vers 1510, Fernand de Roxas s'empara de cette pièce et entreprit de la terminer; mais il en rendit la représentation impossible en y ajoutant successivement jusqu'à 21 actes, où il fait passer Calixte et Melibée par un nombre infini d'aventures, et leur donne une fin tragique. Cette pièce fut traduite dans presque toutes les langues; plusieurs gens éclairés considérèrent la *Célestine* comme un exemple frappant pour la jeunesse; d'autres ne virent en elle qu'une école de dépravation. On consulta l'église ; sa décision ne fut pas uniforme, et la *Célestine* fut défendue en Espagne, et approuvée en Italie. On vit aussi paraître dans le 15^e^ siècle, des poésies dévotes, soit sur les mystères de la foi, soit sur quelques vies de saints, comme la *cancion* de Soria sur l'*Homme-Dieu*, celle d'Alonzo Proaza sur *sainte Catherine*, *les Vingt perfections de la sainte Vierge*, de Jean Tallame ; les vers sur *les cinq lettres qui composent le nom de Marie*, du vicomte d'Altamira etc. Malheureusement des poëtes comme Rodriguez del Prado, Sanchez de Badajoz et Antonio Salazar, qui ne manquaient pas de talent, l'employèrent quelquefois à paraphraser des prières et autres dévotions religieuses. Le dernier de ces auteurs écrivit le *Pater noster de las Mugeres* (le pater nôtre des femmes) en quatrains castillans, à la fin de chacun desquels il plaçait successivement un ou deux mots latins de cette prière. Du reste on trouve ce mélange de choses sacrées et profanes, chez les anciens troubadours provençaux et les anciens poëtes italiens. Parmi les autres poëtes qui ont traité les passions avec le plus de force, on cite Alonzo de Carthagène, depuis archevêque de Burgos, et parmi les biographes qui parurent dans ce siècle, on distingue Gutierre Diez de Gamez, qui écrivit la vie du comte Pedro Nuño de Balbuena, un des plus vaillans chevaliers de la cour de Henri III, où il parle avec beaucoup de détails de l'expédition de Duguesclin contre Pierre *le Cruel*. Sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, un certain Gomez Manrique adressa à ces monarques un poëme didactique sur les devoirs des rois (*Regimiento de principes*), rempli de vérités fort utiles, mais dites en des vers assez médiocres. Son neveu J. George

Manrique, obtint bien plus de succès par ses stances morales réimprimées à Madrid en 1779, sous le titre de *Coplas de George Manrique*, avec des commentaires. Un autre ouvrage moral, *la Raison et la Pensée*, de don Diégo Lopez de Haro, renferme plus de philosophie qu'il n'est riche de verve poétique. On remarque dans les ouvrages de Guevara, son *Infierno de amor*, l'enfer de l'amour. — Le poëte le plus remarquable qui ferma, pour ainsi dire, le quinzième siècle, ce fut Juan de la Enzina, inventeur des Eglogues pastorales; elles devinrent bientôt de véritables pièces de théâtre, et on les jouait à la cour des rois catholiques et chez le duc d'Albe. Ces comédies sont au nombre de douze, parmi lesquelles on distingue *Placida y Victoriano*, que l'on considéra alors comme un chef-d'œuvre; Juan de la Enzina écrivit aussi un *Art poétique*, *Arte de Poesia castellana*, et traduisit avec bonheur les Bucoliques de Virgile. Cet homme célèbre, né à Salamanque vers 1446, fit un voyage en Palestine et à Rome, où il fut pendant quelque temps maître de chapelle de Léon X, qui l'accueillit avec distinction, et jouit de la double réputation de grand musicien et de grand poëte. Un homme illustre parut à la même époque, Ferdinand del Pulgar, historiographe de Ferdinand et d'Isabelle. Dans ses *Claros Varones* (Homme illustres), espagnols, il voulut être le Plutarque de sa nation; mais il n'eut le temps que de finir vingt-six biographies. Elles ont le mérite de la correction et de la précision. Il cultiva avec succès le style épistolaire, et prit pour modèles, Pline et Cicéron. Les Espagnols avaient ainsi parcouru tous les différens genres de littérature; histoire, philosophie, érudition et plus particulièrement encore la poésie épique, le lyrique et l'allégorique. « Une nation qui peut compter cent trente-six poëtes lyriques dans » un siècle [1], dit M. Bouterwek, et qui conserve encore un grand » nombre de poëmes anonymes du même genre et du même temps, est » sans doute douée d'un génie vraiment poétique. »

La conquête de Grenade (1492) ayant anéanti définitivement la domination des Maures dans toute l'Espagne, cette péninsule n'obéissait plus qu'à Ferdinand et Isabelle par la réunion des royaumes d'Aragon et de Castille (1474). Jusqu'à cette époque, les Espagnols combattant toujours contre les infidèles, s'étaient pour ainsi dire partagés entre les armes et les lettres. Après la mort d'Isabelle (1504) et de Ferdinand (1516), les deux couronnes furent l'héritage de Jeanne, leur fille, dite la *Folle*, mariée à Philippe-le-Bel, archiduc d'Autriche (1496). Charles V né de ce mariage commença à régner en 1516 à l'âge de seize ans; sa mère Jeanne s'était retirée dans un couvent pour pleurer la mort précoce de son époux (1506). Sous le règne de Charles V, qui menaça la liberté de toute l'Europe, la littérature espagnole subit une révolution.

Juan Boscan Almogaver, noble catalan (mort vers 1540), et Garcilasso de la Vega (mort en 1536, à l'âge de 33 ans), parvinrent, à introduire dans la poésie castillane le goût et le rhythme italien. Le premier fut instituteur du fameux duc d'Albe. Le second, chevalier de Calatrava, se distingua dans les armées au service de Charles V, et mourut en

1 *Voyez* le *Concionero general* imprimé à Madrid vers 1510.

donnant l'assaut à une tour fortifiée et défendue par les Français. La poésie castillane ne connaissait alors que les *Alexandrins* de quatorze syllables, les vers de *Arte mayor*, de douze; et ceux de huit, soit rimés, soit *assonantes*, qu'on employait dans les *glosas*, les *romances*, les *villancicos*, etc. La conquête de Naples par Gonsalve de Cordoue, qui fut aussi vainqueur de Grenade, avait attiré un grand nombre d'Espagnols en Italie, dont plusieurs, en y apprenant la langue, avaient pris du goût pour la poésie italienne. Boscan et Garcilasso, nourris de la lecture du Dante et surtout de Pétrarque, introduisirent dans le mètre castillan les vers *endecasyllabes*, le sonnet, les tercets, le vers *sciolto* ou non rimé, etc. Ils surent si bien identifier ce nouveau genre avec la langue castillane, qu'il sembla moins étranger que national. Le premier livre des poésies de Boscan, renferme les compositions de sa jeunesse, dans l'ancien goût espagnol; le second des sonnets et des chansons dans le style italien; le troisième contient une imitation du poëme d'*Héro et Léandre*, attribué à Museus. Partout le style est pur, élégant, harmonieux, concis, et s'il n'a pas toujours la mélodie de Pétrarque, ses couleurs sont plus fortes, sa chaleur plus vive, plus passionnée. Garcilasso de la Vega, qu'on peut appeler le disciple de Virgile et de Pétrarque, possède les mêmes qualités que son ami Boscan, et il remplace l'énergie du style de celui-ci par une douceur de langage, une délicatesse d'expression qu'on a cherché en vain à imiter. Ses sonnets sont pleins de grâce et d'harmonie; mais c'est surtout dans ses *Eglogues pastorales* qu'il s'est montré le digne émule de Virgile et de Sannazar. En parlant de la première de ses églogues, entre les bergers *Salicio* et *Nemoroso*, M. Bouterwek dit que plusieurs morceaux « n'ont pas de »modèle ni chez les anciens ni chez les modernes, comme dans cette »strophe de Salicio qui commence par ce vers : »

Por ti el silencio de la selva umbrosa.

Il a écrit aussi des *élégies*; celle dédiée à Boscan, et écrite au pied du mont Vésuve, est digne de la plume de Garcilasso.—Le troisième *classique* des Espagnols, est don Diego-Hurtado de Mendoza, un des grands politiques et des généraux de Charles V, depuis ministre de son fils Philippe II, dont il souffrit deux fois la disgrâce ou l'injustice. Littérateur et latiniste consommé, le discours qu'il prononça au concile de Trente, en 1545, où il fut envoyé pour soutenir les intérêts de l'empereur, devint un objet d'admiration de tous les savans prélats qui composaient cette assemblée. Ses principaux ouvrages sont la *vie de Lazarille de Tormès* qu'il écrivit pendant ses études à Salamanque. C'est la première et une des plus plaisantes parmi les *Vies* des fripons pour lesquelles les Espagnols ont montré un goût tout particulier, et qui servit de modèle à celles de *Guzman d'Alfarache*, *de la Picara Justina*; ainsi qu'au *Grand Tacaño* de Quevedo, de *Gil Blas de Santillane*, etc. Mendoza s'occupa aussi de poésie : il écrivit des *sonnets*, des *canciones*, des satires, des épîtres. Parmi les derniers, que M. Bouterwek égale à ceux d'Horace, et qu'il compte parmi les meilleures productions de la

littérature moderne, on remarque l'épître à Boscan. Son style est correct, énergique; il n'a cependant pas l'harmonie de Boscan, ni l'expression de Garcilasso. Mendoza traduisit et commenta une grande partie des ouvrages d'Aristote; mais ce qui lui a assuré une réputation encore mieux méritée; c'est son *Histoire de la guerre de Grenade*, où il s'est placé bien près de Salluste et de Tacite, et dont la meilleure édition est de 1776. Cet homme extraordinaire, qui fit époque dans l'Europe savante, mourut à Valladolid en 1575; il légua sa bibliothèque au roi, et elle forme encore de nos jours une des plus précieuses parties de la collection de l'Escurial. Mendoza s'était trouvé à la bataille de Saint-Quentin, en 1557, et dans plusieurs autres affaires importantes; il fut gouverneur-général en Italie, et ambassadeur auprès de plusieurs cours. Jules III, pour lui donner une marque d'estime, le nomma gonfalonier de l'église. — François Saa de Miranda suit de près don Hurtado de Mendoza, et il est compté parmi les classiques espagnols. Quoique né en Portugal, il composa en castillan des poésies pastorales qui le rapprochent de Théocrite. On cite une de ses églogues adressée à un de ses amis appelé *Diego*: il mourut en 1558. — George de Montemayor, Portugais aussi, qui n'écrivit qu'en castillan, fut l'inventeur du roman pastoral; sa *Diana*, qui parut vers 1550 (six ans après la naissance du Tasse, auteur de l'*Aminte* et de la Jérusalem), et qui est une composition en prose mêlée de vers, obtint un succès général, et fut traduite en plusieurs langues. Elle intéresse d'un bout à l'autre, et serait un livre parfait dans son genre, si l'auteur n'y eût entremêlé les enchantemens d'une certaine Félicie (*la sabia Felicia*). Un des principaux mérites de cet ouvrage consiste en ce que la morale n'y est jamais blessée; la prose en est noble, simple et élégante, et les vers pleins de grâce et de délicatesse, et entre autres la chanson de *Syreno*, la romance de l'*Abencerrage Avindarraez*, *etc.* George de Montemayor mourut de mort violente en Italie en 1562. — Il ne sera pas inutile de faire observer que les cinq classiques dont nous venons de parler, étaient tous soldats, et que c'est au milieu des armes qu'ils cultivaient les lettres et la poesie. — Herrera et Ponce de Léon furent les derniers des grands poëtes qui illustrèrent le règne de Charles V. Herrera, né à Séville et mort en 1578, est le poëte qui réforma s'il ne créa pas la poésie lyrique en Espagne. Il est, sans contredit, le premier classique que les modernes aient eu dans le genre de l'*Ode*; celles de l'italien Chiabrera sont d'une date plus récente (Chiabrera est mort en 1638); son vol, comme celui de Chiabrera est pindarique, et s'élève aux plus sublimes hauteurs, tandis que la dignité de son langage, l'harmonie de ses vers, l'élévation de ses idées, le rapprochent de beaucoup de ces mêmes latins qu'il imitait avec tant de succès. Parmi les odes d'Herrera, celles sur la *bataille* [1] *de Lépante* et sur *le Sommeil* [2] auraient suffi pour établir la gloire d'Herrera. Les Espagnols lui donnèrent le surnom de *divin*. On lui reproche de s'être un peu trop asservi au génie de la langue latine en écrivant en castillan; cependant celle-ci acquit par ce défaut,

1 El obervio tyrano confiado, etc.

2 Suave sueño tu que en tarde vuelo, etc.

de nouvelles richesses, qui ne furent pas inutiles aux grands poëtes du siècle suivant. — Louis Ponce de Léon, religieux augustin, n'écrivit que sur des sujets sacrés, et se distingua par son élégance et sa pureté; son *Ode* la plus célèbre, est celle sur *la Vie du Ciel* [1]. Il mourut en 1591. Il a laissé trois livres; les deux premiers contiennent ses compositions originales; le troisième ses traductions des *Psaumes* et du *Livre de Job*.

Parmi les grands hommes qui imprimèrent, sous le règne de Charles V, un nouveau caractère à la poésie espagnole, il ne faut pas oublier les auteurs suivans. Ferdinand de Acuña, dont on a une traduction élégante de plusieurs ouvrages d'Ovide, et qui fut un poëte plein de sentiment dans ses élégies, et de grâce dans ses sonnets et ses *canciones;* Gutierre de Cetina, le premier heureux imitateur d'Anacréon en langue castillane; Pedro de Padilla, chevalier de Saint-Jacques, émule de Garcilasso dans la poésie pastorale; Gaspar Gil Polo continuateur du roman pastoral de la *Diane* de Montemayor : il en donna une seconde partie; celle-ci quoique inférieure à la première par l'expression et la douce naïveté du style, n'en est pas moins intéressante, et la surpasse même par le poli de la versification. — Plusieurs poëmes épiques parurent en même temps, tels que la *Carolea* de Jérôme Samper; le *Carlos Famoso* de Louis Zapata; le *Carlos Victorioso* de Jerôme d'Urrea qui n'étaient en substance que de longs panégyriques des victoires de Charles V; où, à défaut d'intérêt, on trouve dans quelques-uns une versification facile et des élans heureux. Nous ne rappellerons pas d'autres poëmes nationaux, comme la *Navas de Tolosa*, etc., presque tous écrits en octaves, et qui ne sont connus que des littérateurs espagnols. Ces divers poëmes montaient presque au nombre de 40, parmi lesquels il faut cependant distinguer le *Nuevo mundo;* le *Don Pelage* de Lope *Pinciano*, médecin de Charles V, la *Réputation d'Espagne*, la *Mexicana*, et surtout la *Conquista de la Bettica* de Juan de la Cueva, où le plan, l'invention et le style placent leurs auteurs au-dessus des poëtes médiocres. Lopez Pinciano donna un autre ouvrage bien supérieur à son *Don Pélage* : c'est la *Philosophia de la poetica.* L'*Araucana* de don Alfonso d'Ercilla, dont nous parlerons après, fut le seul poëme qui eut un succès général. Un petit poëme mythologique, la *Fuente de Alcover* de Philippe Mey, fut aussi reçu avec applaudissement; son nom est puisé de celui de la plante appelée *capillus veneris*, dont les tiges filtrant les eaux goutte à goute, ont donné naissance à une fontaine. — Presque à la même époque parurent diverses traductions en vers des classiques; comme l'*Odyssée*, par Gonzalez Perez; l'*Enéide* par Hernandez Velasco; les *Géorgiques* par Juan Guzman, etc. Parmi tous ces auteurs qui suivaient l'école moderne, il parut un poëte plein d'esprit et de sel, Bustos, qui suivit constamment l'ancienne école, et se moquait dans ses écrits de Boscan et de Garcilasso; il se fit religieux dans sa vieillesse, et mourut en 1596. Il composa des *dizains*, des *villancicos*, des *redondillas.* Ses vers ont

[1] Alma, region luciente, etc.

de la grâce, de la facilité, et on y trouve souvent la bonne plaisanterie.

Sous le même règne de Charles V, par l'impulsion qu'avait donnée la *Célestine*, plusieurs poëtes essayèrent d'entrer dans la carrière dramatique. Villalobos, médecin de ce monarque, fit paraître, en 1516, une traduction de l'*Amphytrion* de Plaute. A quelques autres traductions de ce même auteur, succéda une traduction complète de Térence par Pedro Simon de Abril. — Un estimable littérateur, Perez de Oliva, religieux, traduisit l'*Electre* de Sophocle, et l'*Ecube* d'Euripide. Quelques ébauches de tragédies, qui n'avaient qu'un moment d'existence, n'étaient qu'une imitation monotone de la *Célestine*.

Presque en même temps que cette pièce reparaissait avec les augmentations de Roxas, Torres Naharro, comédien, créait le drame espagnol. Il parcourrait les provinces avec sa troupe, et ses pièces eurent tant de succès que, au dire de Cervantes, la garde-robe des acteurs augmenta si considérablement, qu'elle cessa d'avoir place *dans un sac*. Naharro resta long-temps à Rome à la cour de Léon X, où il fit jouer ses comédies. On y trouve quelques caractères bien tracés, tels que le vieillard, l'avare et le niais (*gracioso*). Ses comédies furent imprimées en 1521. Lopez de Rueda, également auteur et comédien, succéda à Naharro. Dans ses pièces on remarque déjà plus d'intrigue et plus de caractères. Lopez plaça l'orchestre, non sur la scène, mais au devant du théâtre, et à l'imitation de Naharro, il représenta, par des moyens nouveaux, les nuages, les éclairs, le tonnerre, des machines à changement (*tramoyas*), et fit voir sur le théâtre des combats singuliers et des batailles. — Enfin, un savant espagnol, Juan de la Cueva, né vers 1525, à Séville, qui était alors la patrie des talens, mit plus d'art que ses prédécesseurs dans ses pièces, donna des comédies et des tragédies dans un goût plus moderne, et divisa l'action en trois *jornadas* (journées ou actes), au lieu de cinq qu'elles avaient auparavant. Juan de la Cueva publia aussi de bonnes traductions du latin et du grec, et une *Poétique* en vers, où il rappelle différens auteurs dramatiques espagnols, comme *Malara* de Séville surnommé le Ménandre de la Bétique, *Gatierre-Cetina*, etc. Ses œuvres furent imprimées à Séville, en 1588, in-4°.

La tragédie, à cette époque, était un peu plus perfectionnée que la comédie. Le dominicain Bermudez s'écarta le premier de l'imitation des anciens, sans cependant en oublier les règles, et il écrivit deux tragédies sur les malheurs de *dona Inès de Castro*, où, dans quelques scènes, l'auteur s'est élevé à la hauteur de l'art tragique, et qui furent les premières de ce genre en Espagne. Le P. Bermudez mourut en 1589.

Dans la carrière de l'histoire on vit paraître une *Chronique générale d'Espagne* (1578); l'*Histoire ancienne d'Espagne*, par Moralès (1574); les *Annales d'Arragon*, jusqu'à Charles V (1580); de Zurita, que Bouterwek appelle le Machiavel de l'Espagne.

Les autres poëtes célèbres, dont nous allons parler, appartiennent

plus proprement au règne de Philippe II, et de ses successeurs, Philippe III et Philippe IV (1556-1665).

Le premier qui se présente est don Alfonzo d'Ercilla (mort en 1595). Il était d'une naissance illustre, servit avec distinction dans plusieurs guerres, et fut de l'expédition envoyée contre les peuples de d'Arauque, en Amérique, qui s'étaient révoltés. Cet événement donna lieu à son poëme épique de l'*Araucana*, dont on a traduit plusieurs fragmens en différentes langues, et qui est généralement connu dans toute l'Europe. Quoique cet ouvrage ait le défaut particulier aux poëmes narratifs, ou purement historiques, comme la *Pharsale*, la *Lusiade*, la *Henriade*, ce défaut est cependant remplacé par de grandes beautés; et si un plan sage, une seule action, un intérêt toujours croissant, qui naît de l'action même, un style pur, élégant, facile, soutenu, beaucoup d'imagination, du feu, de la variété dans les batailles et dans les récits, constituent les premières qualités d'un poëme épique, on ne saurait, sans injustice, refuser ce titre à l'*Araucana*. Voltaire cite avec éloge la harangue du vieux sauvage *Colocolo*, et on a traduit en français l'épisode de *Glaura*. Ercilla n'eut pas à se louer de la bienfaisance de Philippe II, auquel il dédia son ouvrage; mais il en retrouva la récompense dans la générosité de l'empereur Maximilien II.

Un de ces hommes rares, de ces génies privilégiés, à qui toutes les nations d'accord rendirent et rendront toujours l'hommage de leur approbation, c'est l'auteur de *Don Quichotte*, l'immortel Miguel Cervantes Saavedra. Il naquit d'une famille honnête, mais pauvre, à Alcala-de-Henarès, en 1549, fut soldat, perdit le bras gauche à la bataille de Lepante, et pendant plusieurs années il demeura captif à Alger, où il essaya, quoiqu'en vain, d'opérer une révolte. De retour en Espagne, il publia sa *Galatée* (1584), et donna plusieurs comédies qui n'eurent point de succès. C'est le *Don Quichotte* qui lui acquit une gloire européenne. La première partie parut en 1605, et eut un succès prodigieux. On débita 30,000 exemplaires de tout l'ouvrage, du vivant de l'auteur. Il serait inutile de donner l'analyse d'un livre aussi généralement connu et traduit dans toutes les langues. Indépendamment des épisodes intéressans qu'il contient, de la pureté et de l'élégance du style, « ce dévouement continuel d'héroïsme, ces illusions de la vertu, mise en opposition avec la naïveté et les balourdises de Sancho Pança, ce contraste entre l'esprit poétique et celui de prose, les détails les plus triviaux de la vie, avec l'héroïsme et l'appétit des héros; le palais d'Armide et une hôtellerie; les princesses enchantées et Maritorne », etc. excitent le rire et l'admiration, attachent le lecteur par un intérêt qui se soutient toujours, et on ne quitte don Quichotte qu'avec l'envie de le lire encore une fois. Cervantes publia aussi divers autres ouvrages, comme *el Viage al Parnaso*, où il cite les principaux poëtes de son temps; *Persiles y Sigismunda*, roman historique, etc.; *douze Nouvelles* [1], qui eurent un succès mérité; plusieurs comédies; deux tragédies, *la Nu-*

[1] Traduites en français par M. Petitot, secrétaire général de la commission d'instruction publique.

mancia, qui n'est remarquable que par l'unité d'action, et *el Trato de Argel;* mais dans toutes ces pièces, on ne trouve pas l'auteur de la Galatée ni de don Quichotte. Ce grand homme vécut pauvre, et mourut presque dans l'indigence, le 19 avril 1616.

Un autre écrivain non moins extraordinaire que Cervantes, et son contemporain, Lopez de Vega (né en 1562), vint opérer un changement total dans l'art dramatique, au même temps que Shakespear tirait le théâtre anglais de son ancienne barbarie.

Les pièces que Lopez a composées sont plus de deux mille; et cent au moins, ainsi que le dit l'auteur lui-même, ne lui coûtèrent qu'un jour de travail [1]. Cette prodigieuse fécondité devait sans doute nuire à ce même travail. En effet, les règles y sont souvent oubliées; mais on y retrouve partout du feu dans le dialogue, des caractères bien tracés, une intrigue bien conduite, une richesse inépuisable d'imagination, une versification qui renferme des beautés du premier ordre, et on y remarque partout l'empreinte du génie. Ses pièces n'ennuient jamais, ni à la représentation, ni à la lecture; on verra toujours avec plaisir, parmi ses tragédies, *la Estrella de Sevilla*, *Néron*, *la Conquête de Arauco*; et parmi ses comédies, *Los Tellos y Meneses*, *el Embustero*, etc. [2] *Lo cierto por lo Dudoso* (le certain pour le douteux), *Pobreza noes Vileza* (pauvreté n'est pas bassesse), *el Palacio confuso*, qui a donné aussi à Corneille le sujet de don Sanche d'Aragon; Sa *Dorotea*, qui forme un volume in-8, et qui par conséquent n'est pas susceptible de représentation, est regardée comme un ouvrage classique pour le style. C'est de son temps qu'on mit en vogue les *Autos sacramentales*, comédies sacrées qu'on ne joue plus en Espagne depuis le règne de Charles III. Du reste, il ne faut pas croire que toutes les comédies de Lopez méritent la critique qu'a faite Boileau de celle intitulée *Bernardo del Carpio*, où le héros est « jeune homme au premier acte, et barbon au dernier. » Lopez de Vega a écrit des comédies régulières; et, à travers tous ses défauts, il a su émouvoir jusqu'aux larmes, exciter le rire par la fine plaisanterie, et tenir le spectateur dans une agréable surprise depuis le commencement jusqu'à la fin de la pièce. Il connaissait lui-même ses défauts, et les avoua dans une épître en vers *Arte de Comedias*, en les attribuant au mauvais goût du public; ce qui, à la vérité, n'était qu'une bien faible excuse. Les œuvres de Lopez de Vega, toutes n'étant pas imprimées, composeraient 60 volumes in-8. Il a traité tous les genres de poésie: partout on y voit le grand poëte; il excelle dans les *dixains*, l'*octave* et le *sonnet*. Parmi les 5 poëmes épiques qu'il a composés, on remarque la *Jerusalem conquistada* et *Nise Laureada*, ou l'histoire de dona Inès de Castro, qui se ressent de la précipitation avec laquelle il écrivait. Lopez de Vega se fit prêtre à 50 ans, et mourut en 1635. Les comédies de cet auteur, jouées en Espagne, en Italie, en Flandre et à Vienne, donnèrent l'impression au nouvel art dramatique, qui se forma alors dans presque toute l'Europe. Les Espagnols désignaient Lopez par le sur-

1 Pues mas de ciento en horas veinte y quatro
Pasaron de las musas al teatro.

2 (*Le Menteur*) imité par P. Corneille.

nom de *monstruo de la naturaleza*, prodige de la nature. Son élève Montalvan acquit aussi beaucoup de réputation, et avait composé cent comédies lorsqu'il mourut en 1639, à l'âge de 36 ans.

La bonne école fondée par Boscan et Garcilasso fut menacée de tomber en oubli, par les efforts de Luis de Gongora y Argote. Ce poëte plein de talent et d'érudition (né à Cordoue et mort en 1627), à l'imitation du chevalier Marini qui introduisait le mauvais goût en Italie, adopta dans ses vers un langage précieux, affecté et ridicule. Sa nouvelle école trouva par malheur un grand nombre de prosélytes, qui se distinguaient par le nom de *Cultoristas* (qui suivent le style cultivé). Les ouvrages les plus remarquables de Gongora, sont: *las Soledades* (les Solitudes), et le *Poliphème*, où, en décrivant ce cyclope, il dit qu'il était une haute montagne de membres (*Era un monte de miembros eminente*).

Plusieurs littérateurs ne se laissèrent pas entraîner par le mauvais goût de *Gongoristas;* de ce nombre furent les deux frères Argensola, Lupercio et Barthelemi; le premier écrivit trois tragédies, et il fut chargé par le roi de continuer les *Annales* d'*Aragon* de Zurita [1]. Les deux frères se distinguèrent également dans la poésie lyrique, par la délicatesse de sentiment, par une dignité classique de style, et une grande solidité de goût. Lupercio mourut en 1631. — Vicente Espinel, ecclésiastique, mort en 1634, suivit aussi la bonne école; il perfectionna les *dixains;* ses *canciones* et ses *élégies* ont du naturel, de la vivacité, et une versification très-harmonieuse. Il avait beaucoup de talent pour la musique, et ajouta une corde à la guitarre. — Un autre littérateur estimé, Christoval de Mesa, auteur de trois poëmes épiques oubliés, enrichit son pays de deux élégantes traductions en vers de l'*Iliade* et de l'*Eneïde*. — Presque en même temps, Moralès donna de fort bonnes traductions des *Odes* d'Horace et des *Églogues* de Virgile. A cette même époque parut un poëme intitulé: *les Larmes d'Angélique*, de Barahona del Soto, très-loué par Cervantes, et qui était comme une continuation de l'Arioste. — Trois auteurs du même nom d'Argensola (François, Christophe et Barthelemi Cayrasco) donnèrent un nouveau lustre à la poésie espagnole: le premier par ses *Odes Pindariques;* le second par son *Amaryllis*, et sa traduction du *Pastor Fido*; et le dernier par ses *Poésies sacrées*.

Don Francisco de Quevedo y Villegas, que Bouterwek appelle le *Voltaire de l'Espagne*, vint encore illustrer par son talent le *Siècle d'or* de la littérature castillane. Il était né d'une famille noble; doué d'une vaste érudition, et d'un brillant courage, il fut bon poëte, brave guerrier, et homme franc et généreux. Un duel qu'il eut avec un grand seigneur pour venger l'insulte fait à une dame, et son penchant à la satire, lui attirèrent des désagremens de la part de la cour, et il se vit contraint de passer neuf ans dans l'exil. Il possédait les langues latine, grecque, hébraïque, arabe, italienne, française, et à l'âge de 23 ans était en correspondance avec Juste Lipse, et autres savans. Son excellente traduction d'*Anacréon* et d'autres auteurs grecs lui méritèrent les éloges des plus profonds héllenistes. Ses poésies ont de la verve, du feu, de la précision et elles sont pleines d'images brillantes. Ses *Satires* ont beau-

1 Zurita, né à Saragosse, est mort en 1580.

coup de rapport avec celles de Juvénal, et, dans ses *sonnets*, il a lutté avec succès avec les Italiens ; celui sur les *ruines de Rome* égale les plus beaux sonnets de Filicaja et de Chiabrera. L'originalité de son caractère perce davantage dans ses écrits plaisans, qui pétillent d'esprit, tels que la *Vie du grand Tacaño*, *el Alguacil alguacilado* (le Trompeur trompé); les *Baraques de Pluton*, le *Rêve des têtes de mort*, qui offrent beaucoup de moralité; etc. Sa *Vie de saint Paul*, sa *Politique de Dieu*, les *Traités sur la Providence*, prouvent ses connaissances dans les écritures saintes. Quevedo mourut en 1645.

Estevan Manuel de Villegas (mort en 1669) se fit un nom par la délicatesse et la douceur de ses poésies, qu'il intitula *Eroticas*, et se surpassa dans l'*idylle*. Il fit, en outre, une traduction libre des *Odes d'Horace*, et imita avec succès *Anacréon*. « Il n'y a rien, dit Bouterwek, »dans la littérature moderne qu'on puisse comparer à la grâce de Villegas, »et aucun poëte, en général, n'a réussi à ce point à fondre la poésie an»tique dans la poésie moderne. » Don Juan de Jauregui mérite une place après Quevedo de Villegas; il se prononça contre les *gongoristes*, donna une excellente traduction de l'*Aminte du Tasse*, une autre de la *Pharsale* de Lucain, et plusieurs *poésies* où il se fait remarquer par sa diction pure et son grand talent dans le genre descriptif.—Un vice-roi du Pérou, chevalier de la Toison d'or, le prince François Borja de Esquilache, dominé par le goût du temps, consacra tous ses loisirs à la poésie. Le recueil de ses *Sonnets*, *Épîtres*, *Romances*, etc., forment un grand volume in-4 ; il est aussi auteur de plusieurs ouvrages de piété, d'un médiocre poëme (*Napoles conquistada*), et d'un autre où, sous le titre de *Granada restaurada*, on trouve une traduction exacte de la Jérusalem du Tasse, en quatrains rimés de huit syllabes. Le prince d'Esquilache ne manquait pas de goût, et on le considère comme le dernier poëte de l'école classique ; il vécut jusqu'en 1676.

Nous pourrions citer encore d'autres poëtes de renom, comme Ulloa, Rojas, Gravina, Mello, Tarsis, Villamedina, Rebolledo, et au moins trente autres du même mérite, si nous ne craignions pas d'outrepasser la brièveté que nous nous sommes prescrite : cette même brièveté nous servira de règle en rendant compte des auteurs comiques espagnols, dont la seule nomenclature remplirait plusieurs pages, les Espagnols possédant, d'après l'assertion de plusieurs écrivains autographes, autant de pièces que toutes les autres nations réunies de l'Europe.—Dans l'histoire du théâtre espagnol, on place Calderon tout auprès de Lopez de Vega, quoique plusieurs littérateurs lui préfèrent Moreto. Calderon naquit en 1600, d'une famille noble, servit long-temps dans les armées sous le règne de Philippe IV, fut attaché en 1636 à la cour de ce monarque *bel-esprit*. Seize ans après, il entra dans les ordres, et mourut en 1687. Ses comédies profanes sont au nombre de cent vingt, et il a écrit cent pièces allégoriques (*Autos sacramentales*). Tout en reconnaissant les défauts où il tomba par l'oubli des règles, nous ne pouvons pas nous empêcher d'admirer en lui un génie inventeur, un grand poëte, un homme enfin qui a fait époque dans le siècle où il a vécu, qu'en France comme en Italie, on s'est empressé d'imiter et qu'on

imite encore en Allemagne. Voltaire l'accuse d'ignorance, en même temps qu'il avoue qu'il avait de grands talens; mais Voltaire, quelque grand littérateur qu'il fût, connaissait peu la langue et la littérature espagnole, et il est en outre certain que Caldéron avait reçu une éducation soignée; il suffit de lire ses ouvrages dramatiques pour s'apercevoir de ses vastes connaissances; s'il a commis des anachronismes, ce n'était pas faute de savoir l'histoire, et en cela il n'en était que plus blâmable. — Ses pièces, ainsi que celles de Lopez de Vega, sont remplies d'un charme qu'on cherche souvent en vain dans plusieurs pièces modernes, où l'art étouffe la nature, et où une froideur monotone, tout en suivant scrupuleusement les règles, nuit souvent à l'action et à la vérité [1]. Les anciennes comédies espagnoles étant composées de vers *assonantes*, de *redondillas*, de *dizains*, d'*octaves* et de *sonnets*, etc., Caldéron devait avoir un grand talent poétique pour réussir dans tous ces genres. Il a écrit aussi des comédies héroïques, comme *Héraclius*, imité par Corneille; *las Armas de la hermosura* (ou Coriolan), le *Prince constant*, traduit par Schlegel et joué à présent avec succès sur les théâtres d'Allemagne; *le Médecin de son honneur*; *Aimer après la mort*, pleine de l'intérêt le plus vif, traduite également par Schlegel. Parmi les pièces à caractère on trouve : *el Secreto a voces* (le Secret à haute voix); *le Geôlier de soi-même*, imité par Scarron et puis par Th. Corneille; *la Dama duende*, qui a fourni à Hauteroche son *Esprit follet*; *Lances* (coups ou accidens) *de amor y fortuna*, traduite par Quinault; *el Alcalde de Zalamea*, traduit en français, avec le titre du *Paysan magistrat*, etc. « L'honneur, l'amour, » la jalousie, dit Schlegel, sont les passions dominantes des comédies de » Caldéron; leur jeu noble et hardi forme le nœud de la pièce, qui n'est » pas compliquée par des friponneries ou d'industrieuses tromperies; l'hon» neur y est toujours un système idéal qui repose sur une morale élevée, » qui sanctifie le principe sans penser à ses conséquences. » Dans ces pièces sacrées, *Autos sacramentales*, Caldéron se montre infiniment religieux et très-versé dans les Ecritures saintes. — Augustin Moreto, moins poëte que Caldéron, est cependant plus naturel et plus comique. Sa pièce *el Desden contra el Desden* fut imitée par Molière sous le titre de la *Princesse philosophe*, mais il n'y a pas conservé la gaieté de l'original. Moreto finit ses jours en 1593. Nous ne citerons pas les autres auteurs comiques contemporains de Caldéron, parmi lesquels figure le roi Philippe IV, qui donna plusieurs pièces sous le nom de *un ingenio de esta corte* (d'un écrivain de la cour); et nous ne rappellerons que les historiens les plus distingués.

Herrera (mort en 1625) donna une *Histoire des Indes occidentales*, qui, suivant Robert, est la plus exacte et la plus circonstanciée qui eût paru jusqu'alors; on a aussi d'Herrera une *Histoire du règne de Marie Stuart*, une autre sur le *Portugal*, une quatrième du règne de Philippe II, et un *Commentaire sur les gestes des Espagnols, des Français et des Vénitiens en Italie.* — Le jésuite Mariana dans son *Histoire générale*

1 On n'entend pas pour cela former la critique des nombreux chefs-d'œuvre qui honorent la scène française.

d'*Espagne*, écrite d'abord en latin, et depuis traduite en castillan, a montré combien il était nourri de la lecture de Tacite, dont il se rapproche quelquefois : il mourut en 1623. — Solis, outre ses comédies et ses compositions poétiques, laissa une *Histoire de la conquête du Mexique*, où un style noble, élevé, une diction élégante et pure, le placent au rang des plus célèbres historiens : il mourut en 1686. — Un autre homme, digne de figurer parmi les précédens, est Jean Ferreras, curé de Talavera de la Reyna près de Tolède. Son *Histoire générale d'Espagne* lui acquit une réputation méritée ; il écrivait sous Charles II, et mourut sous son successeur en 1735. Ferreras est aussi auteur de plusieurs poésies, et d'une traduction des *Homélies* de Clément XI, etc. [1].

Après la mort de Gracian, poète doué d'un rare mérite, mais infecté de gongorisme, une dame poète mérita d'être comptée parmi les littérateurs les plus renommés ; c'était la sœur Inès de la Cruz (morte en 1693), religieuse au Mexique, où elle était née ; ses *poésies*, imprimées en 1691, sont pleines de feu et d'élégance, et ses *Actes sacramentaux* qu'elle a laissés n'est pas inférieur à ceux de Lopez de Vega et de Caldéron.

François de Roxas (mort en 1709) fut un des derniers auteurs de l'école de Caldéron. Il donna plusieurs comédies, ainsi qu'Antonio de Zamora qui mourut en 1722, et Joseph Canizarès. — Ces deux poètes eurent un talent particulier pour les comédies dites *de figuron* (caractères comiques) ; comme *l'Ensorcelé par force*, de Zamora ; *le Bachelier pédant*, de Canizarès, etc., qui sont extrêmement gaies et assez régulières.

C'est pendant le règne de Charles II qu'on s'aperçut de la décadence de la littérature espagnole. Elle avait joui de toute sa gloire pendant plus d'un siècle et demi, depuis Charles V jusqu'à la mort de Philippe IV (1516 — 1665).

Sous Philippe V, les lettres reprirent un nouvel essor (vers 1730). Don Ignace de Luzan publia en 1737 une *Poétique* très-estimée : Augustin Montiano y Luyando donna deux tragédies, *Virginie* et *Ataulphe*, calquées sur le goût français, remarquables par la pureté et la correction du langage ; elles sont très-régulières, mais froides et sans vigueur. En même temps Louis-Joseph Velasquez s'attacha au parti de ceux qui suivaient l'école française, et fit paraître en 1754 son livre intitulé *Origen de la poesia española*. — Cependant, le gongorisme régnait encore, et des littérateurs profanes il était passé aux orateurs sacrés. Pour corriger cet abus, le P. Isla (mort en 1783) jésuite, fit paraître un roman, *Fray Gerundio*, Vie de frère Gerundio de Campazas, imprimé en 1758, 3 vol. in-4, où il critique plaisamment les prédicateurs de son temps, tout en leur donnant des avis et des règles pour rendre à l'éloquence de la chaire, la noblesse, la simplicité de style qui doivent la caractériser. Cet ouvrage, qui a été traduit en anglais, attira au P. Isla une violente persécution de la part des religieux de tous les

[1] On doit ajouter à la liste des historiens espagnols les deux suivans : Garcilasso de la Vega, dit l'Inca (mort en 1568), auteur d'une *Histoire sur le Pérou* et d'une autre sur la *Floride*, traduites en plusieurs langues. — Garibay (mort en 1593), qui écrivit l'*Histoire de tous les royaumes d'Espagne*, et plusieurs généalogies.

couvens, et son livre fut défendu pendant quelques années; mais il sera toujours digne d'être placé après le *Don Quichotte* et les œuvres classiques de Quevedo.

La nouvelle école française trouva plusieurs opposans, à la tête desquels était Vincent Garcia de la Huerta, bibliothécaire de Charles III. Il prétendait que, sans s'écarter de la bonne école espagnole, on pouvait la perfectionner. Pour soutenir son opinion, après diverses compositions, il lut en 1760 devant l'académie espagnole, dont il était membre, une *églogue* de pêcheurs, dans l'ancien style, qui lui mérita tous les suffrages. C'est aussi dans l'ancienne école qu'il publia sa tragédie de *Rachel*, en trois actes et en décasyllabes *assonantes*, qui eut un succès prodigieux. Le style en est noble et soutenu; les caractères de *Garcia*, ancien guerrier, de *Rachel* et de *Rubens*, tous deux Juifs, sont fort bien tracés; mais on n'en peut pas dire autant de celui d'Alphonse VIII de Castille. L'action est suivie et intéressante, et les *trois unités* y sont sévèrement observées. *La Numance*, autre tragédie régulière, de N....., n'obtint pas moins de vogue, ainsi que celles de Nicolas Fernandez Morantin. C'est pour faire revivre le goût de l'ancienne école que Jean Lopez de Sedano publia en 1768 son *Parnasse espagnol;* et la Huerta fit paraître en 1785 son *Théâtre espagnol*, ou choix des meilleures pièces anciennes, en 16 vol. in-8.

Cependant, tous les hommes d'un mérite distingué dans les sciences et les lettres, comme don George-Juan, célèbre mathématicien; Campomanes, Cabanillas, excellent naturaliste; Jovellanos, Samaniego, fabulistes estimés; les Yriarte, Campomanes, Olavides, Sempere y Guarinos [1], etc., appartiennent au règne de Charles III. Campomanes, né en 1702, profond jurisconsulte et savant distingué, est particulièrement connu par son *Discours sur l'industrie populaire* (1774), l'*Appendix à l'éducation des artisans* (1775-77, 4 vol. in-8), et autres différens ouvrages. Il mourut en 1790. Jovellanos, magistrat, fut auteur d'un *Recueil de poésies lyriques*, d'une comédie, *l'Honnête criminel* (1772), d'un fameux *Discours sur la loi agraire*, d'une traduction du *Paradis perdu* de Milton, etc. Il mourut en 1812. Don Pedro Yriarte se fit un renom par ses *Madrigaux* latins et espagnols, où il imita avec bonheur Tibulle et Properce. Don Thomas, frère puîné du précédent, mort vers 1790, grand archiviste suprême, littérateur instruit et plein de goût, acquit beaucoup de célébrité. Ses ouvrages, en six vol. in-8 (1782), contiennent un savant *poëme sur la musique*, les *Fables littéraires*, chacune écrite en un mètre différent, et dans lesquelles, d'après le sentiment même des littérateurs français, il s'approche plus que tout autre de la grâce et de la naïveté du bon la Fontaine. Il ne faut pas omettre ses élégantes traductions de la *Poétique d'Horace*, de *l'Orphelin de la Chine* de Voltaire, et du *Philosophe marié* de Destouches, etc.

Don Pablo Olavides fut auteur du *Triomphe de l'Evangile*, traduit en français par des Echelles en 1805. Don Pablo est mort en 1805. Campomanes, un des meilleurs littérateurs et critiques du 18[e] siècle,

1 Quoique ces noms appartiennent plus aux sciences qu'à la littérature, nous les avons cités pour faire connaître les progrès des lumières sous le règne de Charles III.

mort en 1810, est auteur de plusieurs bons ouvrages, comme de la *Philosophie de l'éloquence*, 1777, in-8), du *Théâtre historique et critique de l'éloquence espagnole* (1786, 5 volum. in-4). — Sempere y Guarinos, littérateur distingué, mort dernièrement (vers 1816), a obtenu une réputation méritée par la *Biographie*, *ou Bibliothèque espagnole des meilleurs écrivains du règne de Charles III*, 1789; et par son *Histoire des cortès d'Espagne*, traduite en français, et imprimée à Paris dans cette année 1819. — Parmi ces écrivains, nous n'oublierons pas un poëte spirituel et enjoué, don Ramon de la Cruz y Cano, qui enrichit le théâtre espagnols de plusieurs jolies pièces en un acte, où il peint les mœurs modernes espagnoles depuis les classes distinguées jusqu'aux plus inférieures. Ses pièces composent 6 vol. in-8. Don Ramon mourut vers 1784.

Malgré le découragement où se trouvaient les hommes distingués par leurs talens, sous le règne du favori Godoy, on vit cependant paraître Cienfuegos, qui a donné plusieurs bonnes tragédies, comme l'*Idoménée*, la *Zoraïde*, etc., et qui avait un véritable talent tragique [1]. — Un Moratin, qui a tâché de réformer entièrement le théâtre espagnol, et qui a donné le *Café*, le *Vieillard et sa jeune épouse*, la *Tartufe* (la Mogigata), fort bonnes pièces; la dernière surtout ne serait pas indigne de Molière. On a aussi de Moratin une tragédie très-estimée, intitulée la *Comtesse de Castille*. — Un Quintana, excellent helléniste, auteur de plusieurs poésies lyriques et du *Pélage*, tragédie qui établit sa réputation littéraire. — Un Arriaza, dont les vers spirituels et faciles lui ont fait une juste réputation. — Dans les auteurs comiques du second et du troisième ordre, on peut citer Rodriguez de Avellano, excellent versificateur, et dont on verra toujours avec plaisir le *Faux peintre*, comédie qui, tout en observant les règles, est modelée sur le style de celles de Caldéron; un Zavala y Zamora; et enfin le *Kotzbue* ou l'Avelloni de l'Espagne, Luciano Francisco Comella. Dans la composition de ses nombreuses pièces, toutes à grand effet, telles que *Frédéric le Grand*, *Charles XII*, *Marie-Thérèse*, *Christine de Suède*, il ne faisait que le plan; sa femme distribuait les scènes, et sa fille était chargée de la versification. Il a gagné à lui seul plus que tous les autres auteurs comiques ensemble, et bien avant sa mort (en 1810), il jouissait d'un revenu de 25,000 livres. — Mais celui qui honora le plus son siècle et sa patrie, et dont le talent est le plus remarquable, est Melendez Valdez, poëte digne de briller parmi les premiers dans les beaux temps de la littérature espagnole. Il était professeur de droit à Salamanque; mais les graves soins de son emploi ne l'empêchèrent pas de cultiver la poésie, et dès sa jeunesse il suivit les traces d'Horace, de Tibulle, d'Anacréon et de Villegas. Ne pouvant pas espérer de surpasser ce dernier en grâce et en délicatesse, il a présenté et peint ses tableaux d'une autre manière; c'est à la campagne qu'il chante ses peines, ses plaisirs, des fêtes champêtres,

1 Depuis le règne de Charles III on n'écrivit que des pièces régulières, et on abandonna l'ancien usage d'y mêler tous les genres de poésies; on se servit alors pour les comédies des vers *assonantes* de huit syllabes, et de onze pour les tragédies.

la modération dans ses désirs, etc. « L'historien le plus impartial, dit » Bouterweck, s'il est sensible aux charmes de la vraie poésie, si rare » de nos jours, ne peut parler que sur le ton du panégyrique de cette » imagination aussi délicate que vive, et toujours fidèle à la nature; de » cette vérité du sentiment, de cette finesse de tournures, et du style » si classique par sa précision et son élégance, jointes à la plus harmo- » nieuse versification. » Melendez a écrit avec un égal succès les romances lyriques et les odes, où il atteint à la sublimité que cette composition exige. Ses poésies ont été imprimées à Madrid, 1788-97, 3 vol. in-16. Le dernier volume contient des poésies sacrées.

Excepté Comella et Melendez Valdès, qui est mort dans l'exil et presque dans la misère, à Bordeaux en décembre 1818, nous avons des raisons pour croire vivans tous les autres littérateurs que nous avons cités du règne de Charles IV.

Après avoir, quoique rapidement, parcouru les différentes époques et les branches différentes de la littérature espagnole, nous allons parcourir avec la même brièveté celle qui concerne ces heureuses contrées où naquirent le chantre de Laure et celui de la Jérusalem.

LITTÉRATURE ITALIENNE.

La langue italienne, moins énergique, moins majestueuse, mais aussi riche, plus souple encore et peut-être plus harmonieuse que l'espagnole; qui se prête comme elle à tous les sons, à tous les rhythmes possibles; qui est si propre à la poésie et conserve toujours sa beauté dans tous les styles et sous toutes les formes; cette langue, cependant, ne fut connue en Europe qu'à la seconde moitié du treizième siècle. A cette même époque, la Catalogne, la Provence et la Castille avaient déjà produit quelques poëtes et la langue d'*oïl* était cultivée au nord de la France. L'italien, né parmi le peuple, avait commencé à être assujetti à quelques règles par les troubadours siciliens, comme Ciullo d'Alzamo, Marco di Riccio, etc., qui vivaient sous les règnes des deux Roger et des deux Guillaume (1128 - 1187); cependant ces premiers essais ne suffisaient pas pour la classer au nombre des autres langues, et un tel honneur était réservé au génie du Dante. Du vivant de cet homme célèbre, l'Italie comptait déjà d'autres poëtes (Todi, Barberino, Cecco d'Ascoli, Cino da Pistoja, Tazio degli Uberti, Fra Guittone, Abraccia Vanati, etc.) qui avaient acquis de la réputation, mais qui, malgré tous leurs efforts, avaient à peine tiré leur langue de son enfance première. Parmi ceux-ci on distingue cependant Cino da Pistoja, inventeur du *sonnet*. Dante les éclipsa tous. Né à Florence en 1265, dans la famille distinguée des Alighieri, il reçut une éducation soignée, et était très-instruit dans les classiques grecs et latins. Il avait déjà composé quelques poésies dans cette dernière langue, lorsqu'une circonstance lui fit naître l'idée de son immortel poëme, qui mérita le nom de *Commedia divina*. — A l'époque que l'on applaudissait à Paris aux mystères et aux moralités des confrères de la Passion et des clercs de la basoche, on représentait à Florence, dans les fêtes

solennelles, *la Gloire des bienheureux* et *la Punition des damnés*. Ce fut le 1er mai 1304, qu'on offrit aux yeux d'un peuple immense et sur le lit de l'Arno, les *Gouffres de l'enfer*. Le Dante fut si frappé de cette représentation, qu'il imagina aussitôt le premier livre de son poëme, partagé en trois sujets qui n'en forment qu'un, c'est-à-dire, l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis*. Ce poëme contient un grand nombre d'allusions, diverses anecdotes du temps, et des mots vieillis qui, tout ensemble, ont besoin des commentaires et de notes dont plusieurs littérateurs habiles l'ont enrichi. Dante suppose que dans la semaine de Pâques (1300), égaré dans un désert, il rencontre Virgile, objet de son admiration, qui l'introduit dans les enfers, sur la porte desquels sont écrites ces redoutables paroles : « C'est par ici que l'on entre dans la cité de la » douleur; c'est par ici que l'on entre dans les peines éternelles; c'est par » ici que l'on va parmi les réprouvés...... Rien de créé n'a existé avant » moi; né dans l'éternité, ma durée fut et sera toujours éternelle. Vous » qui entrez, abandonnez toute espérance [1]. » L'auteur place dans l'enfer ceux qu'il croit, jusqu'à son époque, avoir mérité cette punition par leurs crimes. Il se montre également juste envers ceux qu'il place au purgatoire et dans le paradis, où il n'oublie pas, parmi ces derniers, Béatrix, femme qu'il avait aimée et qu'il pleurait encore. Le poëme du Dante est plein d'images, de coloris; on y voit partout le génie créateur, le grand poëte. Malgré quelques vers prosaïques, son style est en général mâle et vigoureux, et il a tâché d'embellir par la beauté des pensées et du langage, la froideur et la monotonie du sujet. Il n'est pas moins expressif dans les tableaux touchans, comme dans le récit des maux du coupable comte Ugolin de Pise, qu'il rencontre dans les enfers (chant 33e), et qui mourut de faim dans sa prison avec ses quatre enfans, qu'il vit expirer entre ses bras, avant de succomber lui-même. Dante n'osa pas appeler poëme cet ouvrage, où l'on étudie encore la bonne poésie italienne, et il lui donna le nom bizarre de *comédie*; il est écrit en *tercets* (*terza rima*, *terzetti*). Dante occupa plusieurs places importantes dans sa république, d'où l'esprit de parti l'exila, et mourut à Ravenne en 1321. Il a laissé en latin un ouvrage intitulé : de l'*Eloquence*, ou *de la Langue vulgaire*, etc. — Un contemporain du Dante, Ricordano Malaspina, donnait à la langue italienne, dans son *Histoire de Florence* (1280), le même poli en prose que Dante lui avait donné dans les vers, et fut le premier qui écrivit en langue *cortigiana*.

Si Dante avait, pour ainsi dire, créé la langue toscane, Pétrarque la porta au point de perfection qu'elle pouvait atteindre. Cet homme, non moins célèbre que son prédécesseur, naquit à Arezzo en 1304. Il vit Laure de Noves (née près d'Avignon en 1308, et épouse

1 Per me si va nella città dolente,
Per me si va nell' eterno dolore,
Per me si va tra la perduta gente.
. . . .
Dinnanzi a me non fur cose create
Se non eterne, e io eterno duro.
Lasciate ogni speranza voi ch'entrate.
Canto III, V. I.

d'Hugues de Sade en 1327) et en conçut pour elle une passion violente. C'est pour oublier cet amour, toujours innocent, qu'il parcourut toute l'Italie, la France, l'Allemagne et l'Espagne, chantant partout dans ses vers *Madonna Laura*, soit pendant sa vie, soit après sa mort (arrivée en 1348). Il lui a consacré 318 sonnets et plus de 80 chansons, remarquables par la correction, l'élégance du style, par la grâce, l'expression, et par la pureté des sentimens de l'auteur, qui ne sauraient blesser l'âme la plus délicate. Il fit une épitaphe sur le tombeau de Laure, et c'est le sonnet qui commence : « *Qui riposan le caste e felici ossa.* » Les *chansons* de Pétrarque sont plus estimées que ses *sonnets*; elles se rapprochent de l'*ode* antique, notamment celle où il prêche, à son ami l'évêque de Lambez, la croisade pour délivrer les lieux saints (*Chiunque alberga tra Garona e'l monte*, etc.). Ses poëmes allégoriques qu'il appelle *triomphes* (de l'amour, de la chasteté, de la mort, etc.), quoique pleins d'imagination et de feu, sont inférieurs à ses autres compositions. Il faut aussi placer parmi ces dernières son poëme latin intitulé *Africa*, où il chante les victoires du premier Scipion. Célèbre de son vivant dans toute l'Europe, il fut couronné au Capitole par le sénateur de Rome, le 8 avril 1341, et mourut de mort subite en 1374, à Arqua, près de Padoue : on lui éleva un mausolée de marbre blanc, où, sur l'un des quatre piliers qui portent le sarcophage, on grava cette épitaphe, attribuée à Pétrarque lui-même [1] :

Inveni requiem; spes et fortuna valete :
Nil mihi vobiscum est, ludite nunc alios

Pendant les querelles des *Guelfes* et des *Gibelins*, sa famille ayant été exilée de la Toscane, il n'y voulut plus retourner, malgré les instances des Florentins, qui lui députèrent Boccace. Les papes, l'empereur, les rois de France, les divers souverains d'Italie, les grands hommes de son temps, s'empressèrent de lui marquer leur estime.

Le quatorzième siècle fut un des plus beaux de la littérature italienne; on y trouve généralement la puissance créative du génie. Après le Dante et Pétrarque, nous y voyons briller Jean Boccace : il naquit à Paris en 1313, et était fils d'un marchand florentin qui y était venu pour des affaires. Il passa de bonne heure à Florence; à l'âge de sept ans il s'appliqua aux lettres et faisait déjà des vers. Il demeura long-temps à Naples : c'est dans cette ville qu'il se lia avec Marie, fille naturelle du roi Robert, dame de mœurs assez libres, par ordre de laquelle il composa son *Decamerone*, ou Recueil de cent Nouvelles, où les mœurs et la décence ne sont guère respectées. Il y célèbre Marie sous le nom de *Giannetta*. Plusieurs de ces Nouvelles ont fourni au bon la Fontaine le sujet de quelques-uns de ses contes, où l'on admire le poëte, qui est parfois trop *naïf*.

Boccace suppose dans son ouvrage que, pendant la terrible peste de

1 Malgré la justice que nous rendrons aux grands talens de Dante et de Pétraque, nous sommes contraints d'avouer que le style du premier est parfois dur, et celui du second souvent monotone.

Florence, en 1348, une société d'hommes et de femmes, au nombre de dix, retirés à la campagne, s'étaient imposé la loi, pour dix jours consécutifs, de raconter chacun une *Nouvelle*. Le naturel, la correction et l'élégance sont les principales qualités qui distinguent ces Nouvelles, dont le style est reconnu pour classique; mais le morceau qui est un chef-d'œuvre d'éloquence historique, est la *Description de la peste de Florence*, digne d'être comparée à la Description de la peste d'Athènes par Thucydide. Boccace prit l'habit ecclésiastique en 1361, et mourut à Certaldo (bourg d'où sa famille était originaire) en 1375. Boccace fut l'inventeur de l'*octave*, strophe épique des Italiens et des Espagnols. Il l'essaya le premier dans le poëme italien : cependant sa *Théséide* et son *Philostrate* n'obtinrent pas un grand succès. Il eut la gloire de renouveler l'étude du grec, qui était tout-à-fait abandonnée.

Trois grands historiens florentins, du nom de Villani, parurent à cette époque. Jean, l'aîné, mort de la première peste, en 1348. — Mathieu, son frère, qui mourut de la seconde en 1361. — Et Philippe, qui continua l'histoire de son père jusqu'en 1364, et qui écrivit l'*Histoire littéraire* de son pays. — Deux poëtes de ce siècle partagèrent avec Pétrarque les honneurs du couronnement : Zanobi de Strada, couronné à Pise en 1355 par l'empereur Charles IV, et Coluccio Salutati, mort en 1406, âgé de 76 ans, avant le jour fixé pour cette cérémonie. La couronne qu'on lui destinait fut placée sur son tombeau, ainsi qu'on le fit plus tard pour le Tasse, qui l'avait si bien méritée — Parmi les prosateurs, Franco Saccetti, né à Florence en 1332, se montra dans ses *cent cinquante Nouvelles* l'heureux imitateur de Boccace. — Deux autres poëtes célèbres prirent le Dante pour modèle : Tazio Uberti, auteur du *Dettamondo* (ou Description de l'univers), et Frederico Frezzi, évêque de Foligno, mort en 1406 au concile de Constance, qui composa le *Quadrigero* (Description des vices, des vertus, etc.).

Le quinzième siècle, peu riche pour la littérature italienne, fut cependant un des plus remarquables sous le rapport des connaissances. Deux papes, savans eux-mêmes, Nicolas V et Pie II, Philippe-Marie Visconti et François Sforza, à Milan (1447—1464); les Gonzague, à Mantoue; les marquis d'Est, à Ferrare; et surtout Cosme de Médicis, à Florence, et Alphonse V à Naples (1442—1458), se déclarèrent les protecteurs des lettres. Cosme était ce riche négociant « qui ébranlait la constitution de l'état, et dont les enfans régnèrent sur la Toscane. Au milieu de ses vastes projets, maître de tout le crédit monétaire de l'Europe, et l'égal des rois avec lesquels il traitait, il accordait en même temps, dans sa maison, un asile à tous les savans les plus distingués. Ses comptoirs, répandus dans toute l'Europe et dans les états musulmans, étaient à la fois consacrés aux lettres et au commerce. De nombreux vaisseaux qui venaient pour son compte de Constantinople, d'Alexandrie, de Smyrne, apportaient des épiceries et de riches récoltes, des manuscrits grecs, syriaques, chaldéens, etc. » C'est lui qui fit substituer dans les écoles la doctrine de Platon à celle d'Aristote. Ses jardins étaient transformés en académies, tandis qu'il ouvrait des bibliothèques à Venise et à Florence. — L'Aragonais Alphonse l'égalait dans ce louable zèle, réunissait dans sa cour

les hommes les plus éclairés de l'Europe, et recueillait les muses bannies de Constantinople. Ses amis, ses secrétaires, ses conseillers étaient des savans dont le nom illustre est lié, avec le règne d'Alphonse à l'histoire littéraire d'Italie. C'est alors qu'on vit paraître Guarino de Vérone (1370 - 1460), célèbre par ses travaux dans la recherche des manuscrits grecs; Jean Arispa, Sicilien (1369 - 1460), qui se rendit fameux et par ses leçons et par ses traductions; Ambroise Traversari, Olivetain (1386 - 1439), élève du savant grec Chrysoloras, que la munificence d'Alphonse avait retenu en Italie, et qui fut ensuite un des fondateurs de l'école de belles-lettres et de philosophie de Florence; Léonard-Bruno d'Arezzo (1369 - 1444), autre élève de Chrysoloras, fut auteur de plusieurs *poésies latines*, d'une *Histoire de Florence*, et de diverses traductions des grecs; Poggio Bracciolini (1380-1459) étudia sous le célèbre Jean de Ravenne et Chrysoloras, et fut l'ami de Léonard, dont il continua l'*Histoire*. Bracciolini sauva, dans ses fréquens voyages, un grand nombre de manuscrits près de périr dans les couvens; et c'est à lui que nous devons *Quintilien*, *Valerius Flaccus*, *Vitruve*, etc. Il éclipsa une grande partie de sa gloire en publiant le livre des *Facéties*, où il outrage les mœurs et la décence, et invective injustement des hommes recommandables par le savoir, tels que Filelfo, Walla, George de Trébisonde, et plusieurs autres. — Filelfo, d'un caractère égal à celui de Bracciolini, ne se fit pas moins d'ennemis; son orgueil était excessif, et il tenta même de faire assassiner Cosme de Médicis, son ami et son protecteur. Walla, attaché à Alphonse V, ouvrit à Naples une école d'éloquence grecque et latine, composa plusieurs ouvrages d'histoire, de critique, de dialectique, de philosophie morale, dont les plus célèbres sont l'*Histoire de Ferdinand*, roi d'Aragon, père d'Alphonse, et ses *Elégances de la langue latine*: il mourut en 1457. — Cependant cette vaste érudition nuisit à l'éloquence et au bon goût, jusqu'à ce qu'un des plus grands hommes de son siècle, Laurent de Médicis, dit le *Magnifique*, chef de la république florentine, devint le restaurateur de la littérature italienne (1448 - 1492). Laurent donna le premier l'exemple pour le renouvellement de la poésie italienne. Il écrivit ses premières poésies avant l'âge de vingt ans (1465 - 1468), et elles ne manquent pas de grâce ni d'invention. Ses ouvrages les plus connus sont le poëme de *l'Ambra*, où il célèbre les jardins qu'il avait fait planter dans une île de ce nom, et qui furent emportés par l'Ombrone (rivière); *la Nencia di Barberino*, écrite dans la langue des paysans de Toscane; *l'Altercazione* (la Dispute), poëme philosophique de morale, où il relève les principes de la doctrine de Platon avec clarté et élégance; *I Beoni* (les Buveurs), satire contre l'ivrognerie; des *Chansons* qu'il chantait souvent lui-même dans les fêtes triomphales qu'il donnait au peuple; enfin des *Oraisons* et des *Hymnes sacrés*. C'est ainsi que Laurent occupait ses loisirs, tandis que sa politique dominait toute l'Italie, lui faisait un puissant ami dans Charles V, qu'il était le protecteur des savans, des poëtes et des artistes, et qu'il échauffait le génie de Michel-Ange (mort en 1613), à la fois peintre, sculpteur, architecte et poëte. — C'est vers la fin du 15ᵉ siècle et au commencement du 16ᵉ, que le

goût pour les vers renaquit en Italie. Ange Ambrogini, plus connu sous le nom de Politien de Monte-Pulciano (Mons-Politianus), bourg de Toscane, où il était né en 1454, se fit remarquer dès l'âge de 13 ans par des épigrammes latines et grecques. Honoré de la protection de Laurent de Médicis, il entreprit l'étude de la philosophie, de l'antiquité et du droit, et laissa un honorable monument de la poésie italienne dans ce siècle. C'est un *poëme en octaves* sur un tournoi où Julien de Médicis était demeuré vainqueur, et dans lequel il réunit toujours à l'harmonie des vers et à la vivacité du coloris, les images les plus riches et les plus variées. Mais le héros qu'il avait choisi n'étant pas le plus propre à échauffer son imagination, il n'acheva pas son poëme et s'arrêta à sa cent cinquantième octave. Sa description de l'île de Chypre [1] a servi de modèle à l'Arioste et au Tasse pour peindre les jardins d'Alcine et d'Armide. Il fut aussi auteur d'une *Histoire* en latin *de la Conjuration des Pazzi;* de traductions latines de plusieurs historiens et poëtes grecs, de quatre poëmes bucoliques. — Le goût des spectacles s'était répandu en Italie, à Ferrare, à Milan, à Rome et à Naples, on jouait en latin les comédies de Plaute et de Térence : mais ces représentations étaient cependant bien rares et n'avaient lieu que deux fois dans l'année. — Politien ranima ce goût, et créa la poésie pastorale en donnant la *Fable d'Orphée*, tragédie en cinq actes, jouée à Mantoue en 1483, pour célébrer le retour du cardinal Gonzague, et qu'il écrivit dans le court espace de vingt-quatre heures. Il faut remarquer que Politien donna son poëme sur Julien de Médicis et cette tragédie avant d'avoir atteint sa dix-neuvième année. Il fut précepteur des enfans de Laurent, et entre autres de Jean de Médicis, depuis pape sous le nom de Léon X. Il mourut en 1494, à l'âge de quarante ans. — Deux autres poëtes épiques parurent à cette époque. Louis Pulci (1431 - 1487), qui publia son *Morgante il maggiore* (Morgant l'aîné, ou le Géant), poëme en vingt-huit chants, en octaves, où le véritable héros est Roland, et qui est un mélange de sérieux et de comique. Ce poëme est encore estimé par la facilité des vers et la pureté de style. — Le comte Boïardo, courtisan du duc Hercule I^er de Ferrare, donna presqu'en même temps (1430 - 1494) son *Roland amoureux*, qui traite des guerres de Charlemagne contre les Sarrasins. A l'imitation de Pulci, il en avait puisé le sujet dans les romans chevaleresques. Celui de Boïardo est plein d'intérêt et d'imagination; mais le style en est peu soigné et souvent trivial. Boïardo mourut avant de finir son poëme, et Berni le refondit soixante ans après (1534). — Louis Arioste avait vingt ans quand mourut Boïardo, dont il était un des admirateurs. Son père, gouverneur de Reggio pour le duc de Ferrare, le destinait au barreau, mais il lui permit dans la suite de suivre son inclination pour les lettres. Il débuta dans cette carrière par sa comédie *la Cassaria* (la Ferme), qui est la plus ancienne des comédies italiennes, ou peut au moins disputer cet avantage à *la Calandria* du cardinal Bibbiena. Arioste écrivit cette pièce à Rome en 1502. Il donna peu après *I Suppositi* (les Noms supposés). Toutes les deux, ainsi que trois autres qu'il fit paraître depuis,

1 Ne mai le chiome del giardino eterno
Tenera brina o fresca neve imbianca.

sont calquées sur celles de Plaute et de Térence. De retour à Ferrare, il devint gentilhomme du cardinal Hippolyte d'Est, second fils du duc Hercule I[er]. C'est en 1504 qu'il composa son fameux poëme de Roland furieux (*Orlando furioso*), et qui n'est qu'une continuation de celui de Boïardo. Il en donna une première édition en 1516, et elle fut reçue avec un enthousiasme général. Ce poëme, où il fait figurer les paladins de Charlemagne et les guerriers les plus importans des Sarrasins, est composé de quarante-six chants, quatre mille huit cent trente et une strophes, et trente-huit mille six cent quarante-huit vers, ce qui suppose une imagination étonnante et une prodigieuse facilité. En peu de temps il eut quatre éditions, et fut traduit dans toutes les langues. Arioste est le premier, parmi les Italiens, qui ait pu atteindre la sublimité épique; mais de même que Pulci et Boïardo, il a mêlé dans son poëme des contes facétieux et souvent trop libres à des aventures dramatiques; de sorte que c'est un roman ingénieux écrit en très-beaux vers, plutôt qu'un poëme épique : il paraît qu'il l'a senti lui-même d'après ce qu'il promet au lecteur dans son invocation [1]. Son ouvrage cependant ne saurait appartenir qu'à un grand génie. Tous ses personnages intéressent; comme Charlemagne, Roland, Roger, Renaud, Astolphe, Brandimart, Gradasse, Sacripant, les deux guerrières Bradamante et Marfise, etc. [2] Sa versification brille par la grâce, la douceur, l'élégance, et bien des fois encore par la noblesse et l'énergie. Du reste, c'est une erreur de croire que l'Arioste ne corrigeait pas ses écrits. On conserve à Ferrare des manuscrits du *Roland*, où l'on trouve en marge des corrections de l'auteur, qui en a fait même jusqu'à la fin de ses jours. Il écrivit aussi des *sonnets*, des *madrigaux*, des *satires*, etc. Il mourut en 1533. Il avait eu pour contemporains les deux célèbres artistes Michel-Ange Buonaroti et Raphaël d'Urbin.

La gloire dont l'Arioste s'était couvert excita l'émulation de la foule des poëtes qui peuplaient alors l'Italie. Presque tous voulurent essayer le genre épique, et les paladins de Charlemagne eurent chacun un chantre en Italie. — Alamanni (1495-1556), d'abord attaché aux Médicis, et

1 Le donne, i cavalier, l'arme, gli amori,
Le cortesie, l'audaci imprese io canto, etc.

Je chante les dames, les chevaliers, les armes, les amours, les trahisons et les grands exploits, etc.

2 Delille, dans son charmant poëme de l'*Imagination*, dit de l'Arioste :

. . . .
Raison, gaîté, folie, en lui tout est extrême;
Il se rit de son art, du lecteur, de lui-même,
Fait naître un sentiment qu'il étouffe soudain;
D'un récit commencé rompt le fil dans sa main,
Le renoue aussitôt, part, s'élève, s'abaisse.
Ainsi d'un vol rapide essayant la souplesse,
Cent fois l'oiseau volage interrompt son essor,
S'élève, redescend, et se relève encor,
S'abat sur une fleur, se pose sur un chêne;
L'heureux lecteur se livre au charme qui l'entraîne;
Ce n'est plus qu'un enfant qui se plaît aux récits
De géans, de combats, de fantômes, d'esprits;
Qui dans le même instant désire, espère, tremble,
S'irrite ou s'attendrit, pleure et rit tout ensemble.

conjurant ensuite contre eux avec Machiavel, son ami, exilé de sa patrie, vint en France et fut employé par François Ier et Henri II, son fils, dans la carrière diplomatique. Il publia un poëme sur *Giron le Courtois*, chevalier de la Table-Ronde ; mais son poëme sur *la Coltivazione*, en six livres et en vers blancs de onze syllabes (*versi sciolti*), lui fit bien plus d'honneur par la pureté et l'élégance du style. — Un autre poëte d'une plus haute renommée qu'Alamanni, Bernardo Tasso, fit paraître en 1559 son *Amadis*, poëme en cent chants, où il ne se permet aucune plaisanterie ; mais il est bien moins intéressant que l'Arioste. Son style est agréable, correct, et peut - être un peu trop figuré. Pulci, Boïardo et l'Arioste, avaient introduit dans la poésie italienne les chevaliers de la cour de Charlemagne; Alamanni, ceux de la première classe, ou de la cour du roi Arthus ; et Bernardo Tasso, ceux de la seconde, à laquelle appartenait Amadis. Ce poëte était gentilhomme de Bergame et s'attacha en 1531 à Ferdinand de Saint-Severino, prince de Salerno, qui l'établit à Sorrento, où il eut pour fils le célèbre Torquato. — Le prince de Salerno s'étant révolté contre l'Espagne, fut contraint de s'exiler. Bernard suivit son sort, se plaça ensuite à la cour du duc d'Urbin, puis à celle de Mantoue, où il mourut en 1569. — Après tous ces poëmes chevaleresques, un homme d'un immense savoir, mais dépourvu de génie poétique, George Trissino, né à Vicence en 1478, entreprit un poëme où il tâcha d'imiter les anciens. Ce poëme, auquel il travailla pendant vingt ans, commença à paraître en 1547 sous le titre de l'*Italia liberata da' Goti*. Ce héros est Bélisaire, et il est en vers libres de onze syllabes. Malgré le sujet, entièrement national, et un plan assez sagement conçu, ce poëme est bien inférieur à tous ceux qui l'ont précédé. Il est en effet sans action, sans intérêt ; la versification est froide, sans harmonie, sans coloris, et ressemble à de la prose assujettie à une certaine cadence. L'auteur s'amuse à des détails longs et minutieux, comme dans les descriptions de la toilette de Justinien, de la statistique de l'empire, etc. ; par tout un mélange mal combiné de christianisme et de paganisme ; nul caractère dans ses personnages ; et enfin, nulle imitation des classiques anciens. Trissino fut plus heureux dans sa *Sophonisbe*, première tragédie régulière en langue vulgaire, mais qui n'est cependant qu'une imitation du théâtre grec, où il choisit pour modèle Euripide. Il manque, il est vrai, du génie et de la noble simplicité qui caractérise les créateurs du théâtre tragique, mais il intéresse, il émeut, et la scène où Sophonisbe meurt, ne serait pas indigne d'Euripide. La versification de cette tragédie est plus soignée et plus poétique que celle du poëme de l'*Italie délivrée*. Trissino occupa plusieurs emplois importans auprès de la république de Venise, encouragea le talent de Palladio, et mourut en 1550. — Giovanni Ruccellai, né à Florence (1475-1525), ami de Trissino, fut un de ceux qui, comme ce dernier, et souvent avec plus de goût, travaillèrent avec succès à introduire dans la poésie moderne l'imitation classique des anciens. Il donna deux tragédies, *Rosmonde*, femme d'Albuin, 1er roi des Lombards, et *Oreste*, qui est une imitation de l'Iphigénie d'Euripide. Ces deux pièces sont froides et presque sans action : un langage pur et quelques

beaux vers sont les seules qualités qui les distinguent. Son joli poëme sur les *abeilles* est toujours lu avec plaisir. Toutes ses descriptions sont pleines de vie et de vérité, et sa versification est facile, élégante et harmonieuse. Ruccellai était entré dans les ordres et fut attaché aux papes Léon X et Clément VII. — Depuis la seconde moitié du 15ᵉ siècle jusque vers la fin du 16ᵉ, l'Italie rivalisait avec l'Espagne en richesses littéraires. Les Italiens n'avaient pas l'invention dramatique des Espagnols; mais ceux-ci, parmi leurs nombreux poëtes épiques, n'avaient pas non plus un Arioste. L'*Araucana* d'Ercilla (1590), bien au-dessus de l'*Amadis* de Bernard Tasse, ne pouvait cependant soutenir le parallèle avec la *Luisiade* du Camoëns, poëme supérieur au *Paradis perdu*, mais inférieur à la célèbre *Jérusalem* du Tasse, dont nous parlerons dans la suite.

La poésie lyrique faisait cependant en Italie les plus rapides progrès. Parmi ceux qui s'y distinguèrent, il faut compter, en premier lieu, Jacques Sannazar, Napolitain (1458-1530), qui devint dans les églogues le digne émule de Virgile. Ses cendres reposent dans un tombeau près de celui du chantre de Mantoue. Sannazar était très-instruit dans les lettres grecques et latines, et mérita les faveurs des rois de Naples, de la maison d'Aragon, Ferdinand Iᵉʳ, Alphonse II, et Frédéric. Il suivit ce dernier dans son exil en France (1501-1503), et après la mort de ce monarque, il se retira dans un village situé sur le mont Vésuve. Son *Arcadie*, publiée en 1504, ouvrage auquel il doit plus particulièrement sa réputation, est une pastorale en prose, qui sert à réunir douze scènes pastorales, terminées par douze églogues entre les bergers d'Arcadie.—La plupart de ces *églogues* ont la forme élégiaque, et renferment de grandes beautés, soit par le style, soit par les sentimens et les images; et ce n'est qu'à juste titre qu'elles ont immortalisé le nom de leur auteur. Sannazar a fait aussi des *sonnets*, et autres compositions qui ne sont pas inférieures à ses églogues.

A cette même époque vivait un Mécène des arts et de la littérature, le cardinal Bernard Dovizi (1470-1520), plus connu sous le nom de Bibbiena, et aussi célèbre par son savoir, que par sa générosité et sa magnificence. Né dans une classe obscure à Bibbiena, petite ville de Toscane, il ne dut son élévation qu'à son seul mérite. Il jouit de la protection du prince Jean de Médicis, et remplit plusieurs emplois honorables auprès du pape Léon X. Les deux fameux poëtes latins Sanga (mort en 1520) et Paelotti (mort en 1530), les savans Molza et Sadolet (mort en 1547), Michel-Ange, Raphaël d'Urbin, etc., eurent part à ses largesses.— Le cardinal Bibbiena fut auteur de plusieurs *poésies* très-estimées, et on lui doit une comédie, *la Calandria* (jouée à Urbin en 1508), qui peut disputer l'ancienneté à *la Cassaria* de l'Arioste (écrite en 1505), les deux premières en Italie composées suivant les règles des anciens. La *Calandria* est une imitation des *Ménechmes* de Plaute, reproduits en français par Regnard (en 1705), imités par Shakespear vers 1560, dans son *Gentilhomme de Vérone*, qui a été dernièrement imité en français, et joué en 1817 sous le titre du *Frère et la sœur jumeaux*, et qui toutes roulent sur le même sujet que les *Ménechmes* de Plaute et de Bibbiena.

Parmi les gens de lettres protégés par ce cardinal, il ne faut pas oublier François Berni (1490-1536), né à Lamporecchio près de Florence, d'une famille noble. Il fut pendant plusieurs années employé comme secrétaire dans la daterie apostolique. De retour à Florence, il s'attacha à la cour des Médicis. S'étant refusé à la demande du duc Alexandre, qui le sollicita d'empoisonner son cousin le cardinal Hippolyte, il périt lui-même par le poison, et le même genre de mort ne tarda pas à conduire le cardinal au tombeau. François Berni était très-versé dans les classiques grecs et latins, et faisait des vers dans ces deux langues. Il refondit le poëme de *Roland*, de Boïardo, mais d'une manière tout-à-fait comique; et souvent l'auteur rit lui-même des faits extravagans qu'il raconte : c'est lui qui introduisit en Italie le style appelé *bernesco* (burlesque); sa versification est soignée, élégante, pleine de sel et d'esprit. Il écrivit aussi des satires, et fut un des ennemis les plus acharnés et les plus persécutés du trop fameux Pierre Arétin.

Un homme des plus remarquables de son siècle, ce fut pierre Bembo (1470-1547), né à Venise, dont il fut historiographe. Favori des papes Léon X, Clément VII et Paul III, qui lui donna le chapeau de cardinal, il se vit comblé de richesses et d'honneurs, et jouit d'une double gloire et comme poëte et comme historien. Il se montra en latin un heureux imitateur de Cicéron; en italien, il égala souvent Pétrarque et Boccace; et en espagnol, il suivit avec succès les traces des meilleurs poëtes de cette nation. (Nous observerons, en passant, que tandis que Boscan et Garcilasso introduisaient en Espagne le goût et le rhythme de la poésie italienne, Bembo faisait connaître à l'Italie les mètres de la poésie castillane; et c'est depuis cette époque que les poëtes italiens adoptèrent la *redondilla*, le *dizain*, etc.) Les meilleurs de ses ouvrages en prose sont son *Histoire de Venise*, en douze livres; ses *Lettres et ses Entretiens* sur la langue italienne; ses *Asolani*, contes entremêlés de vers qui le rapprochent de Boccace, et son *Canzoniere* (Recueil de poésies), où il imite le style de Pétrarque. Partout son langage est pur, concis, éloquent, et ses vers sont pleins d'harmonie, de sentiment et d'élégance. On regrettera avec raison que cet écrivain célèbre ait trop souvent traité des sujets que son habit désapprouvait.

Son contemporain Machiavel (1469-1527) ne jouit pas d'une moins grande réputation. Né à Florence du temps de cette république, il y remplit les charges les plus importantes, soit comme chancelier, soit comme ambassadeur en France, à la cour impériale, à celle de Rome, auprès de différens princes de l'Italie, et notamment du fameux scélérat César Borgia. Républicain ardent, il conjura contre les Médicis, qui voulaient asservir leur patrie; et qui l'asservirent en effet trois ans après la mort de Machiavel. Les plus affreux tourmens ne lui arrachèrent aucun aveu. Léon X, devenu pape, lui rendit enfin la liberté. — Ses principes d'indépendance, les persécutions qu'il avait souffertes, les tortures, les prisons et l'exil, les exemples qu'il avait sous les yeux, ne lui avaient certainement pas appris à aimer les souverains despotes : aussi son livre du *Prince* est moins une leçon qu'il leur donne pour gouverner les peuples, qu'un portrait frappant de l'affreuse politique de César Borgia,

de Laurent, duc d'Urbin, usurpateur de ce duché et de la liberté florentine; c'est précisément à ce dernier qu'il dédia son livre. Cependant la sagacité de son esprit, la force de son éloquence, et l'étendue de ses connaissances, se montrent bien plus dans les trois livres des *Discours sur la première décade de Tite-Live*, et dans son *Histoire florentine*, dédiée au pape Clément VII. Nous ne parlerons pas de ses contes, comme l'*Ane d'or*, imité de Lucien et d'Apulée; *Belphegor*, imité par la Fontaine, etc. Dans ces contes, ainsi que dans sa comédie *la Mandragore*, on remarque un entier oubli de la décence et des mœurs. Cependant *la Mandragore* est la première pièce comique, en Italie, où l'on s'écarte de l'imitation des anciens. Elle a été traduite par J.-B. Rousseau, et imprimée en 1723. Une autre comédie de Machiavel, *la Clitia*, est imitée de la *Casina* de Plaute. Sa troisième pièce marque son peu de respect pour les ministres de la religion, en ce qu'il choisit pour principal sujet, un moine, le frère *Albéric*, qu'il peint comme un franc hypocrite, et dont le *Tartufe* de Molière ne semblerait que le pendant. Du reste, on remarque dans ses comédies, les meilleures qui aient été faites du temps de l'auteur, de la nouveauté dans l'intrigue, de la vivacité dans le dialogue, et de la vérité dans plusieurs caractères.

Un homme doué d'un grand talent poétique, qu'il souilla cependant par les ouvrages les plus infâmes et par la conduite la plus lâche et la plus dépravée, acquit dans ce siècle une honteuse célébrité. Pierre l'Arétin (1492-1557), fils naturel de Louis Bacci, gentilhomme d'Arezzo, dut sa fortune et sa réputation littéraire à des compositions que tout honnête homme désavouerait. Il fut comblé des présens de Charles-Quint, de François I^er^, et des papes Léon X, Clément VII, Paul III, Jules III, qui fut sur le point de lui accorder le chapeau de cardinal. Il vendait au poids de l'or les éloges poétiques qu'il prodiguait à ces souverains, contre lesquels il lançait parfois de virulentes satires, pour peu qu'ils cessassent d'être généreux envers lui; ce qui lui fit donner le surnom de *fléau des princes*. Un autre surnom qu'il méritait à bien moins de titre, c'est celui de *divin*, que ses contemporains lui accordèrent, et qu'il n'oubliait jamais de mettre dans sa signature. On s'étonnera avec raison que des souverains puissans aient brigué les éloges d'un homme sans honneur, qu'ils aient patiemment souffert ses invectives sanguinaires, tandis que le maréchal Strozzi, le Tintoret et les plus simples particuliers l'obligeaient au silence, ou par des menaces, ou par de sévères réprimandes, ou même par des coups de bâton. Sa mort fut digne de sa vie. Il riait aux éclats, au récit qu'on lui faisait de plusieurs aventures scandaleuses de ses deux sœurs, établies à Venise, lorsque sa chaise se renversant, il se blessa à la tête et mourut dans des convulsions horribles. Il a laissé trois chants sur les *Battaglie*, deux sur les *Larmes d'Angélique*, deux sur *Marfisa, etc.*; six comédies, dont l'*Hypocrite et le Philosophe* marquent un vrai talent dramatique. Sa versification est pure, facile, et pleine d'images et d'originalité; mais il a prostitué ces talens à des ouvrages éminemment obscènes ou impies; parmi ces derniers, le plus impur et le plus irréligieux, est ses *Dubbj*, ou cas de conscience. Cependant ce même homme traduisit en vers les *Psaumes pénitentiaux*, et écrivit

en beaux vers, *la Vie de la Vierge*. Après la mort de l'Arétin, on lui fit l'épitaphe suivante :

> Qui giace l'Aretin, poeta tosco,
> Che d'ognun disse male, che di Dio,
> Scusandosi col dir, io no'l conosco.

Ce qui peut avoir un double sens, comme cet oracle des Latins :

> Aio te Eacidas Romanos vincere posse.

Un digne émule de Pierre l'Arétin et élevé à son école, eut une fin non moins funeste ; c'est Nicolo Franco, qui, après avoir suivi les traces de son maître, se déchaîna contre lui. Son audace à attaquer les têtes couronnées et la religion, le firent conduire au supplice en 1569, par ordre du pape Pie V.

Beaucoup d'hommes illustres figurèrent dans ce siècle, tels que Jolengi, qui débuta par des poésies d'un latin romance ou macaronique ; mais s'étant fait religieux en 1526, il n'employa plus ses talens qu'à des poëmes sacrés, dont on cite, entre autres, la *Vie de Jésus - Christ*, en octaves ; Mauro, imitateur de Berni ; Molza de Modène (1489-1544) ; les poëtes latins Sadolet, Fracastor, Pontanus, Vida, et un régénérateur de l'art dramatique en Italie, Marie Grassini de Florence, surnommé *il Lasca* (1503-1573), qui écrivit aussi des *Nouvelles* à l'imitation de Boccace, des poëmes. — Parmi les autres poëtes comiques qui, suivant les traces de *Lasca*, mirent sur la scène la peinture des mœurs et des vices modernes, il faut distinguer Gelli et Firenzuola (né en 1493), auteur de la *Trinuzia*, et des *Due Lucidi*, imitée des *Ménechmes* de Plaute ; Ambra, Salviati, Caro, furent aussi des poëtes comiques assez renommés ; mais toutes leurs pièces sont calquées sur celles des anciens ; méthode que les Italiens suivirent constamment, jusqu'à ce que le théâtre espagnol vint produire une révolution dans l'art dramatique. Si l'on en croit Léonce Allacci, dans sa dramaturgie, il y eut plus de mille comédies composées en Italie, dans le seizième siècle, et selon Riccoboni, depuis 1500 jusqu'en 1736, on en imprima plus de cinq mille, calcul qui semble un peu exagéré. — Un contemporain de Lasca et de Firenzuola mérite une mention toute particulière ; c'est Augustin Beccaria (1510-1590), inventeur du drame pastoral. Sa pièce intitulée *le Sacrifice*, et dont les personnages sont tous des bergers de l'Arcadie, fut représentée, en 1554, à la cour d'Hercule II, duc de Ferrare, et imprimée l'année suivante. — Ce siècle fut également fécond en bons historiens, et on y distinguera toujours comme classiques, Paul Jove (1483-1552), successivement pensionnaire de François Ier, de Charles V, et de Cosme de Médicis, auteur d'une *Histoire générale* en 42 livres ; Nardi (1476-1558), traducteur élégant de Tite-Live, et qui écrivit une *Histoire de Florence* (ville où il était né), qui établit à jamais sa réputation ; Nerli (1485 - 1556), sénateur florentin, qui publia une *Histoire* très-estimée sur les événemens civils de la république florentine ; Guicciardini ou Guichardin, le plus illustre de tous (1482 - 1540), mérita justement le surnom de Tite-Live italien,

dans son *Histoire d'Italie*, en vingt livres, et traduite en presque toutes les langues de l'Europe.

Parmi tous ces grands hommes, soit poëtes, soit historiens, soit savans, qui brillèrent dans le seizième siècle, un seul semble environné de la gloire de tous ensemble, par la composition la plus difficile, où il surpassa ses devanciers et où il a trouvé jusqu'à présent des imitateurs, mais non des rivaux; c'est Torquato Tasso, né à Sorrento le 11 mars 1544. Il se fit connaître par un poëme romantique en douze chants, intitulé *Renaud*, qu'il composa à l'âge de dix-huit ans et qui fut le premier modèle du poëme épique moderne, dans lequel s'étaient en vain essayés, malgré leurs talens distingués, Politien, Pulci, Boïardo, Alamanni, Bernardo Tasso, le Trissin, etc. Nous ne plaçons pas parmi ce nombre l'Arioste, car, ainsi que nous l'avons indiqué, ce grand poëte, en composant son *Orlando furioso*, ne crut jamais faire un poëme. Torquato commença sa *Jérusalem délivrée* à Ferrare en 1565, et la publia en 1585. Ce poëme, en vingt chants, rendit son nom immortel, éclipsa à jamais l'*Araucana* d'Ercilla, et la *Luisiade* de Camoëns, dont le Tasse était admirateur, et le plaça à côté d'Homère et de Virgile. Il faut cependant remarquer que le poëte italien, toujours sublime, n'avilit et ne dégrade pas ses héros; qu'il ne languit jamais, et que l'intérêt que son récit inspire va toujours en croissant, sans jamais nuire à celui de son principal héros. On a reproché au Tasse quelques *concetti* ou des expressions trop recherchées, sans réfléchir que tous les peuples n'ont pas une même manière d'exprimer leurs passions, et que l'Italien, par le caractère même de sa langue, est recherché quand il exprime ses plus vifs sentimens. En tout cas, ce défaut, d'ailleurs très-rare dans le Tasse, est racheté par des beautés sans nombre. On s'attache à tous ses personnages : Bouillon, Tancrède, Renaud, Guelfe, Soliman, Argant, Saladin, Ismen, Clorinde, Herminie, Armide, sont tous, et chacun en particulier, des caractères touchés de main de maître. Le Tasse a porté la langue italienne à son plus haut degré de sublimité ; sa diction est pure, harmonieuse, facile, pleine d'images et de coloris. Doué d'une riche imagination, il excelle dans le récit des batailles; les chants qui traitent d'Herminie, de la forêt enchantée, d'Armide, de la mort de Clorinde, de celle d'Argant, les discours du pieux Bouillon, suffiraient pour le placer au rang des plus illustres poëtes. Dans tout son ouvrage, on se voit transporté dans un monde poétique, où règnent ensemble la force, l'expression, une sensibilité exquise, un talent rare de description, et l'amour surtout pour la vertu et la religion. Le Tasse acquit un nouveau titre de gloire par son drame pastoral de l'*Aminte*. Il déploya ses vastes connaissances dans le *Mondo creato* (Création du monde), poëme en sept chants et en vers *sciolti*. Sa tragédie de *Toresmond*, quoique fort bien versifiée, se ressent de la médiocrité où se trouvait encore en Italie l'art dramatique. On sait les persécutions qu'eut à souffrir ce grand homme de celui qui s'était déclaré son protecteur. Exilé de la cour de Ferrare, il mourut à Rome le 15 avril 1595, la veille du jour qu'il devait être couronné au Capitole, par ordre de Clément VII et d'un consistoire de cardinaux. Le Tasse était extrêmement religieux, et il pria le cardinal Bevilacqua, qui l'assis-

tait dans ses derniers momens, de brûler sa *Jérusalem*, se repentant alors de quelques expressions un peu trop passionnées qu'on trouve dans ce poëme immortel.

Jean-Baptiste Guarini de la même famille de Vérone (qui avait produit deux savans distingués au quinzième siècle) acquit d'abord un renom comme poëte lyrique. Il naquit à Ferrare (1537–1612), et fut attaché, en même temps que le Tasse, à la cour d'Alphonse, duc de Ferrare, puis à celles de Florence et d'Urbin. Son *Pastor Fido*, drame pastoral, à l'imitation de l'*Aminte* du Tasse, établit tout-à-fait sa réputation. Il fut représenté pour la première fois en 1585, et le succès en fut prodigieux. L'action dans ce drame, qui se répandit bientôt dans toute l'Europe et dont on fit sur-le-champ plus de deux mille copies, est plus vive, plus intéressante que celle de l'*Aminte*, le style en est plus fleuri; mais il manque de cette grâce, de cette belle simplicité qui forment le premier mérite de l'*Aminte*, et qui sont deux qualités essentielles pour le genre pastoral: outre cela, il y a dans le *Pastor fido* des images trop lubriques et des pensées peu orthodoxes [1].

Un autre poëte, contemporain du Tasse et de Guarini, obtint une célébrité méritée dans le genre lyrique; c'est Gabriel Chiabrera de Savone (1552-1637), qui, nourri de la lecture de Pindare et d'Anacréon, rendit aux Italiens la forme antique de l'*Ode*. Peu de poëtes l'ont égalé dans l'harmonie, la douceur, l'élégance des vers, et dans ces vols rapides qui caractérisent le vrai poëte et l'homme privilégié qui suit l'inspiration de son génie; aussi Chiabrera peut être appelé le *Villegas* de l'Italie. Ses compositions lyriques forment trois volumes. Il fit encore cinq poëmes dans la manière de l'Arioste, plusieurs drames et des couplets qui furent les premiers essais de l'*opéra*, et différens discours très-éloquens sur la *Passion de J.-C.*, qu'il composa dans la retraite. — Parmi le grand nombre de traducteurs des auteurs classiques, il faut distinguer Annibal Caro, né à Citta-Nuova, en Istrie (1507-1566), qui, dans sa célèbre *traduction* de l'Enéide, unique dans son genre, a su conserver l'esprit, la vigueur, l'élégance et la précision énergique de l'original, jointes à la plus scrupuleuse fidélité. Ce travail lui mérita l'estime des gens de lettres et la protection de plusieurs souverains, qui l'employèrent dans des affaires importantes.

Ici finit la liste des principaux classiques italiens du 16e siècle, auxquels succédèrent les écrivains que l'on appela improprement *seicentisti*, c'est-à-dire, appartenant à la dernière période du 16e siècle, corrupteurs du bon goût, et à la tête desquels on voit figurer Jean-Baptiste Marini (1569-1625). Cet homme extraordinaire était contemporain du Chiabrera.

1 Comme, par exemple, dans ces vers,

Se'l peccar è sì dolce,
E'l non peccar si necessario, o tropp
Imperfetta natura,
Che ripugni alla legge
O troppa dura legge
Che la natura offendi.

K.

Doué d'une brillante imagination et d'une facilité étonnante, il ne suivit cependant pas les bons modèles, d'après lesquels il aurait pu illustrer son nom; et il préféra créer un style guindé, chargé de figures et d'antithèses, plein de *concetti* et de *clinquânt*. Par malheur il trouva beaucoup d'imitateurs. Gongora reproduisit son faux goût en Espagne, et forma la secte littéraire des *cultoristes;* et en France, les Scudéris, les Voitures, les Balzacs, les Marivaux, s'efforcèrent d'imiter l'auteur italien, jusqu'à ce que Boileau, Molière, Racine, etc., parvinrent à éloigner les Français de cette mauvaise école. Il serait trop long de rappeler les nombreux ouvrages de Marini; ses *Poésies lyriques* forment plusieurs volumes : son ouvrage le plus connu est l'*Adonis*, qu'il écrivit en France, où il jouissait de la protection de Marie de Médicis. Ce poëme est partagé en vingt chants, excessivement longs, et parmi lesquels on en trouve de 522 octaves. A travers les défauts de son style, on remarque cependant une verve soutenue, une harmonie séduisante, des images vraies, des situations attachantes, et un certain charme inconnu, qui entraînent et intéressent le lecteur. — Marini a donné aux chants de son poëme un titre particulier. Parmi ces chants, ceux du *Bonheur*, de la *Surprise*, du *Jardin*, renferment des beautés supérieures. Le même auteur a écrit des ouvrages extrêmement licencieux, tels que la *Pastorella*, la *Notte, Cleopatra*, petits poëmes en octaves, où il semble avoir voulu embellir le vice par les beautés de la poésie. Ces poëmes furent mis à l'*index*, et l'indisposèrent avec la cour de Rome; mais sa *Strage degl' Innocenti* (le Massacre des Innocens), petit poëme aussi en octaves, et qui jouit encore d'une juste célébrité, lui obtint le pardon du pape Urbain VIII. — Deux des plus fidèles imitateurs de Marini furent Claude Aquilini (1574-1640) et Jérôme Preti (1552-1626), qui portèrent les jeux de mots et les extravagances de style à un plus haut degré que leur modèle, témoin ce *sonnet* qu'Aquilini adressa au cardinal de Richelieu (1629) sur la délivrance de Casal :

Sudate o fuochi a preparar metalli, etc.

(Suez, o feux, pour préparer des métaux).

qui fit un grand bruit en Italie, en Espagne et en France, où le cardinal combla ce poëte d'honneurs et de présens, en récompense d'une *canzone* qu'il composa pour la naissance du dauphin. — On cite cependant une fameuse idylle de Jérôme Preti, *Salmacis*, qui n'est pas tout-à-fait écrite dans le mauvais goût qui dominait alors, goût que Molière critiqua avec tant de finesse dans les *Femmes Savantes*, par le sonnet de Trissotin : *Votre prudence est endormie;* et par l'épigramme : *L'amour si chèrement m'a vendu son lien*, etc. — Malgré les réclamations des bons littérateurs, la mauvaise école prévalut jusqu'à l'époque où vécurent Filicaja et Zappi, dont nous parlerons dans la suite. — Dans cet intervalle, le goût pour les poëmes *burlesques* ou *héroï-comiques*, inventés par Berni, se renouvela. Alexandre Tassoni (1565-1635), Modenais, savant critique, donna sa *Secchia rapita*, dont le sujet est un *seau enlevé* aux Bolonais par des guerriers de Modène, sur les fron-

tières de ce dernier état; ce qui donna lieu, dans le temps qu'existaient les partis des Guelfes et des Gibelins, à une guerre sanglante, à laquelle prit part presque toute l'Italie, et notamment l'empereur Barberousse, dont le fils, le roi *Enzio*, fut fait prisonnier par les Bolonais, et mourut dans sa prison. Tassoni était un bon poëte : quoiqu'il traite son sujet d'une manière comique et plaisante, il y a des momens où son vol et la sublimité de son style ne seraient pas indignes du Tasse.— Bracciolini da Pistoia (1566-1645) publia, dans le même genre, son poëme intitulé *lo Scherno degli Dei, les Dieux moqués*, où l'auteur tourne en ridicule les divinités du paganisme, et leur fait parler le langage des paysans. — Le *Malmantile* de Lippi (1502-1564), dont le sujet est la conquête du château de Malmantile, et le *Torrachione desolato*, le Donjon abandonné, de Minucci (1549-1620), sont écrits en langue toscane vulgaire, et d'une manière si proverbialement populaire, que, pour en entendre plusieurs passages, les Toscans eux-memes sont obligés, de nos jours, de recourir souvent au dictionnaire de la Crusca. C'est à cette même époque que l'académie de ce nom le composait, en même temps qu'elle poursuivait, par jalousie, le Tasse avec un acharnement qui finit par le rendre fou. — Plus tard, un savant prélat, monseigneur Fortinguerra (1672-1735), fit paraître son poëme comique le *Riciardetto*, connu et applaudi dans toute l'Europe, mais qui lui fit perdre le chapeau de cardinal. Cet ouvrage brille par l'imagination, et par une versification facile et remplie de beautés, mais qui parfois contient des expressions un peu libres : il le composa lors des grandes disputes entre les partisans de l'Arioste et ceux du Tasse, pour prouver combien il était plus facile d'imiter le chantre de *Roland* que celui de la *Jérusalem*. En effet, il fit son poëme (3 volumes in-12) en peu de mois. Pendant ce temps, l'*opéra*, inventé par Chiabrera, se perfectionnait. — Octave Rinuccini (1550-1621), Florentin, s'associa avec trois musiciens, Peri, Corsi et Caccini, et donna consécutivement trois opéras, *Daphnis* (1594), *Euridice* (1600), *Ariadne* (1608), qu'on joua à la cour des grands-ducs de Toscane, et que tous les arts contribuèrent à embellir. Le second de ces opéras fut représenté pour célébrer les noces de Marie de Médicis avec Henri IV; alors le musicien Caccini créa le *récitatif*, qui était suivi de l'*ariette ;* et dans ce genre dramatique il n'y eut plus rien de parlé : on crut ainsi être parvenu à imiter l'ancienne déclamation des Grecs, et la musique qu'on avait mêlée aux *chœurs* des tragédies, commença à disparaître. Apostolo Zeno améliora ce nouvel art, et Métastase le porta à son dernier degré de splendeur.

La poésie lyrique commençait en même temps à se débarrasser des antithèses et du *clinquant* qu'y avaient introduits Marini et les *seicentisti*. Deux poëtes illustres remirent en vigueur l'ancienne école, en donnant au public de bons ouvrages : l'un est le sénateur Filicaja, Florentin (1642-1707), qui excella dans les *canzoni* et les *sonnets*, parmi lesquels on célèbre encore de nos jours celui qui commence par ce vers : *Italia, Italia, o tu cui feo la sorte, etc.*; l'autre poëte est Zappi d'Imola (1667-1719), qui est compté parmi les classiques, et dont le style

diffère assez de celui de Filicaja. Le style du premier est vigoureux, et parfois un peu affecté ; celui de Zappi est, au contraire, naturel et plein de douceur et de charmes.

Parmi les littérateurs distingués qui fleurirent dans le 17e siècle (en les considérant à l'époque à laquelle ils furent connus par la publication de leurs ouvrages), il ne faut pas oublier les historiens suivans : Fra-Paolo Sarpi de Venise (1552 – 1623), auteur de l'*Histoire du concile de Trente* (imprimée en 1719), justement censurée par la cour de Rome, et où, pour défendre les prétentions de la république, et sans respect pour son propre caractère, il attaque le saint-siége avec la véhémence d'un protestant. — Henri-Catherino Davila (1576-1631), né dans le Padouan, d'une famille illustre de Chypre, servit en France dans les guerres de la Ligue, dont il a tracé les événemens dans son *Histoire des guerres civiles de France*, en quinze livres (imprimée en 1630), qui établit sa réputation, et qui a été réimprimée plusieurs fois. La force, l'exactitude, l'ordre, la concision, un style mâle et correct, font le mérite de cet ouvrage : il est traduit en français, ainsi que celui du P. Sarpi. Davila fut protégé par Henri II et Catherine de Médicis, dont il portait les noms. — Le cardinal Gui Bentivoglio (1579-1644) se fit remarquer par l'élégance et la clarté du style dans son *Histoire des guerres civiles de Flandre*, et par l'éloquente *Relation de ses nonciatures*. On a aussi de lui des *Lettres* très-estimées. — Baptiste Navi (1613-1673) écrivit une *Histoire de Venise*, sa patrie, qui comprend la durée de la vie de l'auteur.

Le célèbre Muratori (1672-1750) appartient, par ses ouvrages, moins au 17e siècle qu'au 18e ; théologien, antiquaire, historien, poëte, connu par sa profonde érudition, et auteur de vingt-quatre ouvrages très-estimés, il soutint sa réputation dans ses *Annales d'Italie*, qui remontent à l'ère vulgaire et finissent à l'an 1500. — Le comte Savioli (1725-1799), Bolonais, déjà connu par ses *chansons anacréontiques*, donna vers 1780 une *Histoire* de sa patrie, qui le place au nombre des bons historiens.

Dans les autres genres de littérature nous commencerons par Martelli (1665-1727), Fagiuoli (1660-1742), et Apostolo Zeno (1669-1750). Le premier, professeur de littérature à Bologne, sa patrie, composa plusieurs comédies régulières qui ne manquent pas d'invention ; mais il y conserva les *masques* ou les personnages burlesques qu'y avait introduits au 16e siècle Beolco Ruzzante, comme *Arlequin*, *Birghella*, *Pantalon*, etc. Les pièces de Martelli, supérieures aux farces de Ruzzante, se ressentent toujours de l'enfance du théâtre comique italien, et sont tout-à-fait oubliées. Il fut le premier qui mit en usage dans la poésie italienne les vers alexandrins, qui conservent encore le nom de *martelliani*. — Fagiuoli, bouffon du grand duc Cosme de Médicis, donna aussi différentes pièces à la cour de ce souverain, écrites d'un style pur, mais pleines d'extravagances. — Apostolo Zeno, Vénitien, d'une famille illustre de Candie, acquit une réputation plus durable dans le genre dramatique que les auteurs précédens, ses contemporains. Il donna aux *opéras* la forme qu'ils conservent encore de nos jours en

Italie, et fraya le chemin au célèbre Métastase. Il fut le premier qui donna des *opéras* historiques. Cependant on cite avec éloge son *Iphigénie*, qui est différente par la composition, de celle de Racine. Parmi ses drames historiques on distingue les *deux Dictateurs*, *Annibal*, *Pompée*, etc. : ils brillent par un style mâle, correct, et parfois par des pensées et des images sublimes. Ces drames sont réguliers, mais l'action n'y est pas toujours bien conduite. Apostolo Zeno était savant antiquaire, avait des connaissances très-étendues, et fut pendant plusieurs années poëte à la cour de l'empereur Charles VI. En 1728 il céda sa place à Métastase. — Angelo Trapassi, surnommé Métastase (1698-1782), né à Rome, fut élève du fameux Gravina, mais il différa constamment de son maître par ses sentimens religieux. A l'âge de dix ans il faisait des vers assez bien tournés; il s'était déjà fait connaître avec succès par plusieurs poésies légères, lorsque son opéra de *Didon* le plaça au rang de premier poëte dramatique : richesse d'invention, pureté, élégance de style, vérité dans les images, des sentimens élevés, enfin toutes les qualités dignes d'un bon littérateur et d'un grand poëte, se trouvent réunies dans les ouvrages de Métastase; il était nourri de la lecture des classiques grecs et latins. Parmi ses vingt-huit *opéras*, on cite comme les plus intéressans, la *Didon*, *Issipile*, *Artaxerce*, l'*Olympiade*, la *Clémence de Titus*, *Alexandre*, le *Siroès*, etc. Le *Caton*, *Attilius Regulus*, *Thémistocle*, peuvent servir à prouver que Métastase aurait pu s'élever avec succès jusqu'à la tragédie; et son *Justin*, qu'il écrivit dans sa jeunesse, s'il ne couronna pas ses espérances, c'est parce qu'il s'était attaché à une trop servile imitation des Grecs. *Didon*, *Artaxerce* et la *Clémence de Titus* ont été traduits ou imités en français. Métastase était très-religieux et très-versé dans les Ecritures saintes, comme on le remarque dans ses *Oratoires* ou drames sacrés, comme le *Sacrifice d'Abraham*, *Béthulie délivrée*, la *Passion*, etc., que les connaisseurs regardent comme ses meilleurs ouvrages. Cependant, cet homme, si supérieur dans la poésie dramatique, ne fut que médiocre dans les *octaves heroïques* et dans le *sonnet*. Le pape Pie VI, pendant son séjour à Vienne, alla le visiter dans sa dernière maladie. Peu avant d'expirer il eut la consolation de recevoir du pontife la bénédiction *in articulo mortis*. — Différens littérateurs ont comparé le style d'Apostolo Zeno à celui de Corneille, ainsi que le style de Métastase à celui de Racine. Cette observation, qui nous semble assez juste, ne peut qu'honorer les deux auteurs italiens et ajouter encore à leur gloire. Cependant c'est par erreur que M. Sismondi a avancé (*Littérature du midi de l'Europe*) que les Italiens regardent les *opéras* de ces deux auteurs comme des tragédies. Ils n'ont jamais confondu un genre avec l'autre, ainsi qu'ils ne confondent pas un opéra-bouffon avec une comédie. — Métastase eut pour successeur dans son emploi à la cour de Vienne, Calsabigi, Sertor, da Ponte, l'abbé Casti, Sograffi, etc. La plupart de ces poëtes ont écrit plusieurs *opéras*. — Casti a donné entre autres, *le Roi Théodore à Venise*; da Ponte, *la Cosa rara*; Sograffi, *les Horaces*, imités de Corneille, etc.

L'art comique conservait encore presque toute sa première ignorance

et sa grossièreté. Charles Goldoni, Vénitien (1707-1792), y produisit une révolution qui le rendit célèbre, et mérita le nom de *Molière de l'Italie*. Depuis Martelli et Fagiuoli, on n'y voyait que des farces indécentes, ou des comédies *a braccio*, c'est-à-dire, improvisées par les comédiens, d'après un canevas ou programme où les scènes n'étaient qu'indiquées, et qu'ils dialoguaient sur-le-champ. Goldoni assujettit la comédie à des règles sévères; il n'y en a pas une dont le but ne soit moral; la plus scrupuleuse décence y est toujours observée, et la plupart d'entre elles pourraient passer pour une école des mœurs, comme *la Bonne famille*, *la Sage épouse*, *l'Homme prudent*, *la Fille sage*, *la Bonne épouse*, etc. Il déclara la guerre au vice, et mit sur la scène, avec un talent peu ordinaire, tous les travers et les ridicules de son pays, et presque de tous les hommes. *L'Avare*, *l'Avare jaloux*, *le Tuteur*, *le Joueur*, *le Parleur*, *l'Antiquaire*, *l'Avocat*, traduit en français par M. Roger; *la Guastalla*, qui est *la Belle fermière* de madame Candeil, etc., serviront toujours de modèle à la bonne comédie. Son style est naturel, son dialogue animé, ses plaisanteries fines; et l'on peut dire de lui qu'il possédait *le vis comica* des anciens. Nous n'entendons pas, par ces éloges, le comparer au Plaute français. Molière ne saurait jamais avoir ni de rival ni d'imitateur. — Goldoni a écrit cent vingt comédies : sa pauvreté l'obligeait à ce travail précipité : il a composé en un an jusqu'à seize pièces, dont plusieurs se ressentent de cette précipitation. Il en a écrit quelques-unes en vers, pour lesquels il n'avait pas un talent assez remarquable. Il ne gagnait pour chacune de ses pièces que cent soixante-cinq francs (quinze *sequins*), somme que les comédiens croyaient exorbitante. Goldoni est mort à Paris à l'époque de la révolution : il avait été attaché à la cour de Louis XVI. C'est pendant son séjour en France qu'il donna *le Bourru bienfaisant*, comédie écrite en français, et qui est conservée au théâtre.

L'abbé Pierre Chiari de Brescia (1711-1788), rival de Goldoni, a écrit aussi un grand nombre de comédies, toutes en vers *martilliens*, parmi lesquelles on en distingue une en dialecte vénitien, intitulée *il Marito cortesan* (le Mari prévenant); mais la plupart de ses autres pièces ne sont qu'un tissu d'aventures invraisemblables, où l'on rencontre fort peu de comique. Ce même auteur a laissé plus de trente romans, et quelques ouvrages en vers, tels que *l'Homme*, imité de Pope.

Le comte Charles Gozzi (1725-1802) s'étant persuadé qu'on ne va au spectacle que pour s'amuser, et voulant à la fois tourner en ridicule, et le style naturel de Goldoni, et la versification affectée de l'abbé Chiari, donna plusieurs pièces sous le nom de *Fiabe*, comédies-féeries, comme *l'Amour des trois oranges*, *la Femme serpent*, *le Monstre bleu*, tiré du conte de *Zémire et Azor*. Il imita plusieurs comédies de l'Espagnol Caldéron, comme *la Chute de doña Elvire*, *la Fille de l'air*, etc.; ses tragi-comédies, comme *Turlandotte*, *Zobéide*, sont fort bien versifiées. Cependant, les comédies de Chiari et de Gozzi furent bientôt oubliées, et Goldoni triompha de tous ses rivaux. — Parmi les autres auteurs comiques du 18e siècle, on compte le marquis François Albergati, Bolonais (1723-1800), qui a publié différentes comédies qui ont beaucoup de succès, parmi lesquelles on remarque *les Préjugés*

du faux honneur, *le Parleur médisant*, *le Prisonnier*, drame en cinq actes, qui remporta en 1774, le prix proposé par le duc de Parme pour la meilleure pièce de théâtre, etc. — Camille Federici, Génois (1734-1798), a écrit plus de drames que de comédies, au nombre desquelles on cite *le Sculpteur et l'Aveugle*, ou *le Préjugé des petites villes; Avis aux mariés; Il ne faut pas découvrir l'âge d'une femme; les Faux honnêtes gens; les Larmes d'une veuve. Le Chapeau parlant*, ou *Elvire de Vitry*, qui est la plus jolie et la mieux achevée de ses pièces, est aussi le meilleur de ses drames.—François Avelloni (1742-1814) n'est pas, comme le dit un écrivain moderne, un imitateur de Beaumarchais, qui avait infiniment plus d'esprit que lui, mais plutôt un imitateur de l'Allemand Kotzbue. Il est le véritable dramaturge de l'Italie, avec la différence que dans les drames il s'est principalement attaché à représenter des criminels de toute espèce. Son *Jules Willenvelt*, ou *l'Assassin*, eut un succès prodigieux. Il a donné, en trois drames, la vie entière de Henri *le Grand;* mais il n'a pas su saisir ni peindre le beau caractère de ce héros. Sa comédie de *Mauvais caractère et bon cœur* aurait quelque mérite, si elle n'était une imitation servile du *Bourru bienfaisant* de Goldoni. — Le chevalier Greppi (1751-1811) est auteur de trois comédies qui roulent sur le même sujet : *Thérèse et Claude*, *Thérèse veuve*, *Thérèse et Wilk*, qui ont beaucoup d'intérêt, et des scènes très-comiques. — Les drames les plus noirs de la scène italienne sont ceux, sans contredit, de Jean de Gamerra (1741-1810); ses *Solitaires*, où l'on voit un squelette sur la scène, n'est pas le moins horrible, ni le plus larmoyant. Il a écrit aussi des *opéras comiques*, dans lesquels il a montré un peu plus de talent, comme dans *le Maure à Venise*.—Le chevalier Sografi, né vers 1752, que nous avons déjà cité, est auteur de quelques comédies de caractère, parmi lesquelles son *Werther* mérite d'être cité. Albergati, dans les *Préjugés du faux honneur;* Federici, dans sa comédie intitulée *Ne révélons pas l'âge d'une femme*, avaient cherché à prouver l'absurdité des duels, qu'ils tournent même en ridicule : Sografi, dans son *Werther*, s'attache à ridiculiser *le suicide*, et il y réussit complétement. — Un autre poëte qui a ressuscité la bonne comédie, est Gherardo de Rossi, né en 1764; ses pièces sont très-applaudies, et notamment *les Hommes du jour*, *le Pédant*, etc. — Le comte Giraud, Romain, né vers 1770, d'une famille française, suivit les traces de Rossi et a donné de fort bonnes comédies. — On pourrait dire de même de Joseph Marrocchesi (né à Arezzo en 1768), si dans ses pièces il ne se rapprochait souvent du drame, comme dans les *Voyages de Léopold* II, aventure arrivée au grand duc Léopold de Toscane, depuis empereur d'Autriche. Marrochesi était un excellent acteur tragique.

La tragédie, depuis les deux *Sophonisbes*, celle de Bibbiena et celle du Trissin, ne fit aucun progrès jusqu'au commencement du 18ᵉ siècle. C'est en 1713 que le marquis Scipion Maffei de Vérone (1675-1755) donna sa fameuse *Mérope*. Le succès en fut si brillant qu'il égala celui qu'avait obtenu, cent vingt-huit ans auparavant, le *Pastor Fido* de Guarini. La *Mérope* eut soixante éditions du vivant de l'auteur, et le manuscrit

autographe est conservé encore comme un monument précieux. Maffei fut le premier, dans son pays, qui donna le modèle de la bonne tragédie, et l'exemple à toute l'Europe littéraire qu'on pouvait intéresser dans ce genre difficile sans y mêler aucune intrigue d'amour. C'est le défaut qu'il reprochait aux auteurs tragiques français, tout en admirant la supériorité de leur mérite. Il écrivit à ce sujet une critique de la *Rodogune* de Corneille; et ne prenant pour modèle que les Grecs, qu'il n'imita cependant pas servilement, il acquit par sa *Mérope* une réputation européenne. C'est le premier aussi qui ait traité un sujet aussi touchant, où l'amour d'une mère forme le sujet et l'intrigue de la pièce. La *Mérope* d'Euripide n'est point parvenue jusqu'à nous. Le style de la *Mérope* de Maffei est pur, mais quelquefois un peu trop familier. Le sujet est bien traité, la conduite sage, les caractères bien tracés, et l'intérêt va toujours en croissant. Il ne faut pas s'en tenir à tout ce qu'en dit Voltaire, et encore moins aux passages qu'il en a traduits, qui sont très-poétiques en italien; et cette expression, *la reine a la fièvre*, qui est un des objets de sa critique, est une expression noble sous la plume de Maffei, qui ne dit pas : *la regina ha la febbre;* mais *che .... di febbrile ardor giacendo oppressa*, *la regina.....* et ce n'est pas la faute de Maffei si *febbrile ardor* devient *fade et prosdique* en français. — Voltaire et Alfieri ont donné chacun une *Mérope;* celle du premier est la plus théâtrale, et celle d'Alfieri la mieux pensée : cependant ni l'un ni l'autre n'ont pu surpasser Maffei dans la scène où Mérope veut tuer son fils le croyant le meurtrier de ce même fils qu'elle pleure. — Après Maffei, le P. Ringhieri, de Bologne (1716-1788), religieux olivetain, publia quinze tragédies sur des sujets sacrés, jouées sur les théâtres des colléges d'éducation, qui eurent beaucoup de succès, surtout son *Athalie* et son *Nabuchodonosor*. Toutes ces tragédies ont des chœurs, et sont fort bien versifiées. — D'autres religieux, dont la nomenclature serait trop longue, ont donné des tragédies qui ont été fort bien reçues. En même temps, on vit paraître cinq tragédies pour le prix proposé à Parme en 1772, dont voici les titres et les auteurs : *Zelinde*, du comte Cellini; *Valsei*, ou *le Héros écossais*, de Perambo; *Conrad*, de Monferrat; *Roxane*, *fille de Bajazet*, du comte Magnacavallo; *Palmyre,* d'Aloïsi. Mais ce genre n'était pas encore parvenu en Italie au point de perfection dont il était susceptible; de sorte qu'il n'y avait pas une seule pièce qui pût être comparée à la *Mérope* de Maffei. — Cette gloire était réservée au comte Victor Alfieri (1749-1803), né à Asti, en Piémont. Il commença par se créer un style mâle, énergique, extrêmement concis, toujours soutenu, et qui semble le plus propre à la dignité de la tragédie [1]. « Alfieri, dit M. Sismondi, s'est placé à côté des grands tragiques français, » et au-dessus de tous les autres; il a réuni la beauté artiste, l'unité, » la pureté du dessin, la vraisemblance, propre au théâtre français, à » la sublimité des situations et des caractères, à l'importance des événemens » du théâtre grec, à la profondeur de pensées et de sentimens du théâtre

1 Les Italiens, depuis Bibbiena et Trissin, ont adopté pour la tragédie les vers *sciolti* (blancs de onze syllabes), qui rendent le style bien plus noble que de longs vers rimés de deux à deux, et par cela même trop monotones.

»anglais; il a tiré la tragédie des salons de cour, où les habitudes du »règne de Louis XIV l'avait trop renfermée; il l'a portée dans les con- »seils, dans la place publique, dans l'état; il a donné à *la plus relevée* »*des productions poétiques*, le plus noble, le plus important des intérêts »publics; il a anéanti ces formes conventionnelles, qui substituaient »une ridicule afféterie à la grandeur de la nature; cette galanterie imitée »des romans français, qui nous montrait les héros de la Grèce et de »Rome sous une bizarre mascarade, etc.» . . . .
. . . . « Alfieri, malgré son caractère étranger, malgré la »forme complétement nouvelle qu'il a donnée à ses tragédies, est un »auteur de création toute italienne. » Nous n'avons rien à ajouter à ce jugement, qui est celui des critiques impartiaux de toute l'Europe. Nous ajouterons encore d'autres qualités bien remarquables à celles qui distinguent le tragique italien; c'est qu'aucune de ses tragédies ne porte avec elle un caractère efféminé, qu'on y inspire sans cesse l'horreur du vice et l'amour de la vertu, qu'on n'y traite de l'amour que rarement et fort secondairement; et lorsque Alfieri le place en scène, comme dans *Philippe II*, et dans *Mirra*, il est au moins une passion, non un langage de galanterie; et même dans *Mirra*, il le fait parler avec une telle réserve qu'il ne peut alarmer la pudeur. Le style d'Alfieri est si concis qu'un seul de ses vers réunit plusieurs idées à la fois, et même une scène entière. Dans *Antigone*, par exemple, Créon, qui s'est emparé du trône des enfans d'Agamemnon, dit à Antigone de choisir entre son fils Hémon pour époux, et la mort; il lui accorde le temps pour qu'elle prenne une résolution; et le troisième acte commence par ce vers entre Créon et Antigone :

CRÉON. Scegliesti?
ANTIG. Scelsi.
CRÉON. Emon?
ANTIG. Morte.
CRÉON. L'avrai.

As-tu choisi? — J'ai choisi. — C'est Hémon? — Non; la mort. — Tu l'auras.

L'*Antigone* est une des meilleures pièces d'Alfieri, de même que *Philippe II*, *Virginie*, *les Deux Brutus*, *Timoléon*, *la Conjuration des Pazzi*, *Saül*, où l'auteur a déployé tous ses talens poétiques; *Octavie*, femme de Néron, *Agamemnon*, etc. Ses pièces sont au nombre de quatorze : il les a débarrassées des rôles fastidieux de confidens et de confidentes. Pour les remplacer, il a dû recourir au monologue, inconvénient qui se trouve aussi dans les pièces où il y a deux et même trois confidens; d'ailleurs ces monologues chez Alfieri sont rares, fort courts et très-animés, et il s'est interdit tous les aparté. Il observe scrupuleusement les trois unités; celle de lieu n'a été violée que dans *Philippe II*, *Agis* et les *Deux Brutus* : dans les deux premières pièces, la scène est transportée du palais dans une prison; dans la troisième, de la maison du conjurateur au palais du sénat. Du reste, ses tragédies ne sont pas sans défauts. « Le principal, dit-il lui-même, c'est l'uniformité. Qui- »conque connaît la contexture d'une seule, les connaît toutes. » Les tra-

gédies d'Alfieri ont eu vingt éditions en peu d'années. Elles ont été traduites en français par un savant critique, M. Petitot. Ses autres ouvrages, comme ses *Satires*, son *Traité sur la tyrannie*, etc., n'ont pas un égal mérite, excepté une bonne *traduction* de Salluste, *Alceste*, *les Perses*, *Philoctète*, *les Grenouilles*, traduites du théâtre grec. Il serait trop difficile d'établir une comparaison entre Alfieri et les génies tragiques de la scène française. Chacun d'eux est supérieur dans son genre; et Corneille, Racine, Voltaire, ont été, dans l'art tragique, pour la France, ce qu'Alfieri a été dans cet art pour l'Italie : cependant la justice et la raison sembleraient accorder la première place à celui qui en a été le créateur; et c'est à l'auteur de *Cinna* et de *Polyeucte* qu'est dû cet honneur. — Autant Alfieri s'est assujetti dans la tragédie aux règles les plus sévères, autant le marquis Pindemonti de Vérone l'a entourée de toute la pompe théâtrale, et de tout ce qui peut surprendre, frapper et parler aux sens. Plusieurs de ses pièces ont acquis une grande célébrité; cependant on pourrait les appeler plutôt des drames en vers que des tragédies. Il s'en aperçut lui-même, lorsqu'en les imprimant à Milan, en 1804 (en 4 volumes), il ne les nomma que *compositions théâtrales*. Cependant deux d'entre elles, *Geneviève d'Ecosse* et *Bianca de Rossi*, imitée de *Roméo et Juliette* de Shakespeare, sont de véritables tragédies, et leur succès fut mérité. Pindemonti traite avec talent les différentes passions, sait intéresser, et sa versification est facile et très-poétique. Le jésuite Xavier Bettinelli, sur lequel nous reviendrons, donna aussi quatre tragédies; savoir, *Xercès*, *Jonathas*, *Démétrius Poliorcètes*, et *Rome sauvée*, traduite de Voltaire. — Le succès d'Alfieri donna l'essor au génie tragique en Italie. — Vincent Monti publia trois bonnes tragédies, *Aristodème*, *Gracchus* et *Galeotto-Manfredi*. — Le comte Alexandre Pepoli, gentilhomme vénitien et noble bolonais (mort en 1796) donna sa *Rotrude*.—On a les *Princes d'Est*, de l'abbé Scotti (mort en 1800). — Une *Gertrude d'Aragon*, du chevalier Greppi, dont nous avons déjà parlé. — Mais le fidèle imitateur d'Alfieri est Jean-Baptiste Nicolini, Florentin (né en 1778). Ses deux tragédies, *Polyxène* et *les Bardes*, font honneur à son talent.

Avant de faire connaître les hommes distingués qui, dans le 18e siècle, s'exercèrent dans les autres genres de poésie, il ne sera pas inutile de parler des prosateurs italiens de ce même siècle.

Les plus célèbres sont le chevalier Gaëtan Filangieri (1752-1788) Napolitain, auteur de l'ouvrage intitulé *la Science de la législation*, qui fut plusieurs fois réimprimé du vivant de l'auteur, et qui lui attira la censure de la cour de Rome sur tout ce que cet ouvrage avait de relatif à la législation ecclésiastique. Vincent Beccaria, de Milan (1735 - 1773), qui obtint une grande célébrité par son *Traité des délits et des peines*, traduit en toutes les langues de l'Europe. — Charles Denina, ecclésiastique (1731-1813), né en Piémont et mort à Paris, outre l'ouvrage *de Studio theologiæ et normâ fidei*, a donné les *Vicissitudes de la littérature*, en 4 volumes; mais il a dû plus particulièrement sa réputation à un autre ouvrage qui a pour titre : *Histoire des révolutions d'Italie*. Il eut quelques démêlés avec Voltaire, qu'il maltraita un

peu dans son premier *discours* sur les vicissitudes de la littérature : le philosophe de Ferney s'en vengea dans le dernier chapitre *de l'Homme aux quarante écus* ; mais cette vengeance n'ôta rien à la gloire littéraire de Denina. — François Algarotti, Vénitien (1712-1764), publia différens ouvrages, comme ses *Voyages en Russie*, le *Congrès de Cythère*, le *Newtonianisme pour les dames*, sans compter son *Exposition sur le système de Newton*, et plusieurs écrits sur les arts, les langues, l'histoire, la philosophie, etc. ; ses œuvres complètes forment dix-sept volumes. — On remarque parmi les autres prosateurs six savans jésuites, Jérôme Tiraboschi, de Bergame (1731-1794), auteur de l'*Histoire de la littérature italienne depuis le siècle d'Auguste*, 13 vol. in-4 [1]. — Xavier Bettinelli, né à Mantoue (1718-1808), publia l'*Enthousiasme des beaux-arts; dix Lettres de Virgile aux Arcades*, qui lui suscitèrent des critiques de la part des admirateurs de Dante et de Pétrarque; *Rétablissement des études*, *des arts et des mœurs*, *depuis l'an mille*, etc. — Les quatre jésuites suivans, quoique Espagnols réfugiés en Italie, ayant écrit dans la langue de ce pays, leurs ouvrages semblent appartenir à la littérature italienne. On a de François-Xavier Lampillas (1739-1798), *Essai historique apologétique de la littérature espagnole contre les opinions et les préjugés de quelques écrivains modernes* (Tiraboschi et Bettinelli). Cet ouvrage eut beaucoup de vogue, et l'auteur, en défendant la gloire de sa nation, força au silence ses deux antagonistes, dont le premier, dans son *Histoire de la littérature italienne* et le second, dans son *Rétablissement* des *études*, ne rendaient pas de justice aux classiques espagnols. — L'abbé Jean Andrès (1727-1803) répondit également à Tirasboschi et à Bettinelli par l'excellent livre qui a pour titre : *de l'Origine et des progrès de toutes les littératures*. — Etienne Arteaga (mort à Paris, en 1799) a laissé un ouvrage très-estimé sur les *Révolutions du théâtre* (*musical*) *italien, depuis son origine jusqu'à nos jours* ; et il mourut lorsqu'il allait publier un livre encore plus intéressant sur le *rhythme sonore et le rhythme muet des anciens*. — Antoine Eximeno (1732-1798) était déjà célèbre par son livre *de l'Origine et des Règles de la musique avec l'Histoire de ses progrès*, *de sa décadence et de son rétablissement*, quand il publia une *Lettre* très-savante *sur l'opinion de l'abbé Andrès relativement à la littérature ecclésiastique des siècles barbares*.

Nous remarquerons en passant que, parmi tous ces écrivains, Beccaria, Filangieri, Bettinelli, Denina, Tiraboschi, Algarotti, étaient considérés comme les philosophes de l'Italie, ou au moins comme partisans du philosophisme. Les quatre derniers demeurèrent pendant long-temps à la cour de Frédéric II, roi de Prusse. Ce monarque, à la mort d'Algarotti, lui fit élever un monument dans le *Campo-*

[1] On peut dire que cet ouvrage a été traduit presque littéralement par M. Ginguené, tant il a su en profiter dans son *Histoire de la littérature italienne*, dont il a paru plusieurs volumes. Et en rigueur l'ouvrage de M. Ginguené n'est que celui de Tiraboschi, si on en excepte les historiettes avec lesquelles le premier prolonge son récit, et qui distraient le lecteur du sujet principal. L'ouvrage de M. Ginguené est cependant bien écrit, quoique d'un style trop diffus.

Santo de Pise, avec cette inscription faite par Frédéric : *Algarotto, Ovidii emulo, Newtoni discipulo, Fredericus rex.* Au-dessus de cette inscription on en voit une autre, composée par Algarotti lui-même, qui contient ces mots : *Hic jacet Fr. Algarottus non omnis.* — Un autre prosateur digne d'être rappelé, par la correction et l'élégance du style, est François Soave (mort en 1797), ecclésiastique respectable, qui a publié deux volumes de *Nouvelles morales*, qui ont eu un grand nombre d'éditions.

La poésie lyrique compte aussi dans le 18e siècle des hommes remarquables : Charles Frugoni (1692-1768), attaché à la cour de Parme, auteur de plusieurs compositions dramatiques, excella dans le *sonnet*, et surtout dans les vers *sciolti*, ou vers blancs non rimés, qu'il a portés au plus haut degré de perfection. Il était religieux, et il demeura prêtre après que Benoît XIII l'eut délivré de ses vœux monastiques. — Un autre homme plus célèbre encore, est Melchior Cesarotti (mort en 1808), profond helléniste; sa traduction en vers d'*Ossian*, supérieure à l'original, le place au rang des plus grands poëtes. Il a laissé en outre une *Iliade* à l'imitation de celle d'Homère, en vers blancs non rimés, où il égale quelquefois Virgile dans l'énergie, l'élégance, la force et l'harmonie des vers. Cette imitation est suivie d'une traduction fidèle de l'Iliade du poëte grec. On a aussi de lui un ouvrage très-intéressant, qui a pour titre : la *Philosophie des langues* [1]. — L'abbé Casti (mort à Paris en 1803), doué d'un vrai talent poétique, le prostitua la plupart du temps à des compositions obscènes, comme dans ses *Novelle galanti. Les Animaux parlant*, traduits en français en 1818, du même auteur, sont une satire assez violente contre les cours. — Le comte Savioli, de Bologne (mort en 1799), imita avec succès Anacréon dans ses *Odes*, que différens critiques attribuèrent à un jésuite espagnol mort dans la maison du comte. — Parmi ces poëtes, Vincent Monti, Romain, occupe un rang des plus distingués. Sa *Bassevilliana*, poëme épique en *tercets*, où l'on retrouve la mâle vigueur du Dante, a établi à jamais sa réputation. Le sujet est la mort de l'ambassadeur français, Basseville, assassiné à Rome, dans une émeute ; mais l'auteur ne peint pas avec des couleurs bien favorables ni son héros ni ses adhérens. — Joseph Parini, Milanais (mort en 1799), a décrit les vices de la haute société dans une satire délicate intitulée : *le Matin, le Midi et le Soir*, petit poëme en trois chants, écrit avec autant de finesse qu'il y a d'élévation dans le style. Le dernier chant est d'un continuateur. Dans la poésie sacrée, le P. Onofre Menzoni s'est fait une réputation méritée; son *sonnet* sur la mort de Jésus-Christ est digne de passer à la postérité. Algarotti, ainsi que les deux jésuites Tiraboschi et Bettinelli, ont donné des poésies lyriques. Le premier publia des *Epîtres* fort bien versifiées ; les deux derniers, des *Odes*, des *Sonnets* et des petits *Poëmes* en vers blancs ou *sciolti*. — Dans l'*Elégie*, Antoine Salomoni obtint aussi beaucoup de

1 Nous sommes obligés de répéter les mêmes noms que nous avons déjà cités parmi les autres branches de la littérature du 18e siècle.

succès.—On doit remarquer parmi les fabulistes, Berta da Rimini, Grillo et Pignotti : le premier se distingue par sa naïveté; le second, par sa grâce et sa facilité; et le troisième, qui est le plus célèbre, par l'élégance, la pureté, et bien souvent par la sublimité de son style; il s'est attaché plus particulièrement à peindre les travers de la société.

La langue italienne, très-riche, très-sonore, éminemment poétique, parle plus que toute autre à l'imagination, sur laquelle influe beaucoup la douceur du climat. Il n'est donc pas étonnant de trouver en Italie un si grand nombre d'*improvisateurs*. On oserait assurer que la plus petite ville en renferme deux ou trois, et en parcourant ce beau pays, on dirait que tous ses enfans naissent poëtes et musiciens. Rome, la Romagne et surtout Vérone, sont le foyer des *improvisateurs*. Le Véronais voyage de ville en ville, improvisant dans les places publiques, dans les promenades, sur tous les thèmes et tous les mètres qu'on lui propose. Il chante toujours ses vers, et le spectateur jette ses 3 ou 4 sous ou sa petite pièce d'argent dans le chapeau du poëte, qui est souvent un docteur *in utroque jure*. — Rossi, Carmignani, et, au-dessus de tous, le fameux Gianni, Romain, qui a étonné Paris par la facilité de sa verve et la beauté de ses [illegible], sont les improvisateurs qui occupent le premier rang. Le *sonnet* de Gianni *sur la mort de Juda*, improvisé à Rome en 1809, est d'un rare mérite, ainsi que plusieurs de ses compositions.

Parmi les dames *improvisatrices*, on vanta beaucoup, dans le temps, la célèbre Corilla (morte en 1792), qui dut à ses galanteries plutôt qu'à ses talens l'honneur d'être couronnée au Capitole. — Mesdames Bandettini, Fantastici et Mazzei, lui sont bien supérieures et par leurs connaissances et par la beauté de leur versification. Madame Bandettini, de Lucques, improvisa en 1793, à Bologne, et au milieu d'une assemblée de prélats et de personnes les plus distinguées, un petit poëme sur la *mort de Marie-Antoinette*, reine de France [1], qui arracha des larmes à tous les spectateurs. Madame Fantastici, de Florence, est remarquable par la douceur, l'harmonie de ses vers et la beauté de sa voix. Madame Mazzei, aussi de Florence, ne chante pas ses vers, mais elle les déclame dans un style correct, élevé, et orné de tous les charmes de la poésie.

Tel est, pendant le cours de huit siècles, le tableau de la littérature italienne, aussi étendu que nous l'a permis ce précis; et nous avons été forcés d'omettre plusieurs noms assez illustres pour être rappelés. Maintenant nous allons parcourir avec la même rapidité les diverses époques de la littérature anglaise.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Parmi les langues modernes de l'Europe, la langue anglaise fut une des

1 Ce fut l'auteur de ce précis qui lui proposa ce thème pour le premier; il eut cette préférence comme étranger — Il a eu aussi l'honneur d'improviser avec ces trois dames sur les *atomes* de Descartes, les *couleurs* de Newton, la *grâce et l'esprit*, la *beauté et la vertu*, et différens thèmes mythologiques; et il s'est avoué toujours vaincu.

dernières à se former. Depuis Guillaume le Conquérant (mort en 1087), jusqu'au commencement du quinzième siècle, on écrivait tous les *actes* en français, et l'on parlait cette langue à la cour et parmi les personnes distinguées. Le peuple s'exprimait dans un idiome barbare, sans méthode ni construction, et la seule principauté de Wales (Galles) avait une langue proprement dite, qu'elle conserve encore de nos jours, et qu'on croit dériver de la celtique, si ce n'en est pas une corruption. Après la mort de Richard III, prince de la maison d'Anjou, un prince de la maison de Wales (Henri VII) monta sur le trône d'Angleterre. La langue anglaise commença à devenir générale, fut assujettie à des règles fixes, et s'enrichissant des dépouilles des autres langues, devint énergique, mâle, concise et propre à plusieurs genres de poésie. Les nombreuses élisions qu'elle peut se permettre, les particules négatives et amplificatives qu'elle joint aux mots, la réunion facile d'un substantif à un adjectif, la rendent très-expressive; à l'aide de cette syntaxe qui lui est particulière, un seul mot présente souvent une idée, une pensée; et elle acquiert une richesse dont on ne la croirait pas d'abord susceptible.

L'Angleterre a produit de grands hommes, non-seulement dans les sciences, mais aussi dans les lettres. Celui qui dans ses critiques, bien souvent injustes (Voltaire), n'a été guère indulgent ni avec les étrangers ni avec ses compatriotes, dit « qu'il y a tant de grandeur, tant de force d'i-»gination jusque dans les fautes des Anglais, qu'on ne peut trop »conseiller l'étude de cette langue [1] ».

L'Espagne et l'Italie comptaient déjà de grands écrivains, lorsque la littérature anglaise était encore au berceau. Elle ne commença à occuper un certain rang dans l'histoire littéraire des autres nations que vers le milieu du seizième siècle. Sous le règne de Henri VIII (1509-1547), époque à laquelle un esprit de controverse exerçait la plume de tous les savans, on vit néanmoins paraître quelques écrivains qui donnèrent à la prose et à la poésie anglaise cette élégance qui devint plus sensible sous le règne d'Elisabeth (1558-1602), et qui se perfectionna dans le 17e siècle.

Le douzième offre deux historiens; mais ceux-ci n'écrivirent qu'en latin. L'un est Galfrid de Monmouth, qui vivait en 1152, et qui fut le premier qui composa l'histoire des temps antérieurs à l'établissement de la religion chrétienne en Angleterre; son ouvrage est intitulé : *Origo et gesta regum et principum Britanniæ, sive historia Britonum ab Ænea et Bruto.* L'autre historien est Scott Adam, Ecossais, moine et docteur de sorbonne, qui, outre les *Vies* de plusieurs saints, laissa une *Histoire* sur le règne de David Ier, roi d'Ecosse.

Nous trouvons dans le treizième siècle un Robert Baston (mort vers 1306), qu'Edouard Ier amena avec lui dans son expédition en Ecosse afin qu'il célébrât ses exploits dans ses vers. Il est auteur de différens ouvrages latins, comme : *de Strivilniensi obsidione ; de Altero Scotorum Cello ; de Scotiæ bellis variis ;* et de quelques *poésies* anglaises, dans le langage de ce temps. — Galfrid de Wine-Salf (*de Vino Salvo*), contemporain

1. Mélanges littér., tome I (47), page 440.

du précédent, fut un historien et un des poëtes les plus distingués de son temps. Il a laissé, I *Historia seu Itinerarium Richardi Anglorum regis in Terram Sanctam, ab anno* 1277 *ad* 1290. II *Poetica nova, sive Carmen de arte dictandi, versificandi et transferendi;* et des *poésies* en langue vulgaire.

Jean de Fordun, Ecossais, prélat respectable (mort vers 1380), est le plus ancien écrivain, dont il nous reste une *Chronique générale* de son pays; elle est écrite en latin, mais on y trouve beaucoup de traditions fabuleuses. Le *Polychronicon* de Ralph Higden, moine bénédictin (mort en 1363), et qui s'étend depuis Adam jusqu'en 1357, est encore cité par les historiens anglais. On vit paraître dans la première moitié de ce siècle, un élégant poëme latin de Jean Blair (mort en 1336), théologien écossais, qu'il écrivit pour célébrer la mémoire et déplorer le sort de son protecteur Guillaume Wallace, mis à mort par Edouard I^er^, après la bataille de Bannockburn, en 1312 (1). — Mais celui qui fait époque dans ce siècle est Geoffroi Chaucer (1328 - 1400), qui est justement considéré comme le père de la poésie anglaise. Il vécut sous les règnes d'Edouard III et de Richard II, obtint une pension de ce monarque, et l'emploi de *porte-bouclier* de S. M. Chaucer possédait plusieurs langues étrangères, et était très-instruit dans l'astronomie. Il était contemporain de Pétrarque et de Boccace, et on peut l'appeler le Marot de l'Angleterre, quoique sa naissance précéda celle de ce dernier de 167 ans. (Clément Marot naquit en 1495.) Il imita, en vers, plusieurs *contes* de Boccace; on y trouve les premiers essais du bon style, une naïveté charmante, de la verve, de l'harmonie; mais ces qualités sont parfois balancées par les peintures licencieuses qu'il puisa dans son modèle. Ses autres poésies contiennent des *odes*, des *épigrammes*, des *chansons*, etc. Il a aussi laissé un *Traité sur l'astrolabe.* Les succès de Chaucer auraient dû exciter le talent poétique chez ses compatriotes; cependant on ne voit dans le quinzième siècle qu'un seul homme digne d'être rappelé, Gawin Douglas, évêque écossais (né en 1470), qui fit en 1498 une fort bonne traduction en vers de l'*Enéide*, et un poëme intitulé *le Palais de l'honneur*. Ce même siècle produisit aussi un historien distingué, Hector Boethius ou Boeers, né en Ecosse, chanoine d'Aberdéen (né vers 1470), et qui est auteur d'une *Histoire d'Ecosse* jusqu'à la mort de Jacques I^er^, et d'un *Catalogue* des rois de ce pays. (Ces ouvrages ont été traduits du latin en écossais). Son style ne manque pas de force, ni de pureté, mais Boethius fait paraître dans son histoire un goût trop prononcé pour les faits extraordinaires. — Jean Skelton, qui vivait en 1489, ecclésiastique anglais, se fit un nom par ses poésies latines imprimées en 1512, et qui ont pour titre : *Pœmata et satyre.* Cependant ses satires lui attirèrent de sévères réprimandes de la part de son évêque, et il en désavoua plusieurs expressions.

Trois hommes illustres brillèrent dans le seizième siècle, d'ailleurs assez fécond en bons écrivains. Ces hommes sont Spenser, Buchanan

1 Quoique cet écrivain et les précédens appartiennent proprement à la littérature latine, nous les avons rappelés pour suivre les progrès des lumières d'un pays dont la littérature, en général, n'est pas assez connue en France.

et Shakespeare. George Buchanan, natif d'Ecosse (mort en 1582), se rendit célèbre par son ouvrage *de Rerum scoticarum Historia*, qui, selon Robertson, occuperait la première place, « si l'impartialité de l'historien répondait au talent supérieur de l'écrivain. » Il fut précepteur du comte de Murray, fils naturel de Jacques V. C'est par ordre de ce souverain qu'il écrivit une satire virulente contre les franciscains, intitulée *Franciscanus*, qui lui attira beaucoup de désagrémens. Quoiqu'il n'eût reçu que des bienfaits de la reine Marie Stuart, lors des malheurs de cette princesse, il fut au nombre de ses accusateurs.

Buchanan eut aussi un rang distingué parmi les poëtes épiques et tragiques. Il composa le poëme de la *Sphère*, et s'exerça dans tous les genres avec un égal succès.

Parmi les historiens, nous placerons l'acteur Thomas Steyvood (mort vers 1600), qui écrivit l'*Histoire générale des Femmes*. Il publia aussi une *Défense du Comédien*, et des *Traductions* de Lucien, d'Erasme, etc., et de différens auteurs italiens.

Un autre poëte qui se distingua par la facilité de sa versification, est Thomas Churchyard (mort en 1548), qui donna le poëme intitulé *The Worthiness of Wales*(le Mérite de Galles).

Jean Harrington (mort en 1560) publia plusieurs poëmes, et donna une traduction de l'Arioste. — William Dunbar composa aussi de forts jolis poëmes, dont le plus célèbre est celui du *Chardon et la Rose*, écrit à l'occasion du mariage de Jacques IV avec Marguerite Tudor : il mourut en 1530.

Il faut compter parmi les plus anciens poëtes comiques, Richard Edwards (mort en 1566) et Heywood (mort vers 1600). On conserve encore du premier trois comédies, une collection de poésies intitulée : *The Paradise of dainty devises* (Paradis de devises ingénieuses), et une petite pièce, *la Cloche de la mort*. Le second donna 220 comédies, dont on n'en conserve que 23, qui prouvent son extrême médiocrité dans ce genre. Edwards était contemporain de Jadelle, mort en 1673, et Heywood de Hardy, mort en 1631, écrivain non moins médiocre et non moins stérile que l'auteur anglais. Nous devrions placer ici Shakespeare, comme auteur d'un grand nombre de comédies, supérieures à celles de ses devanciers; mais nous aimons mieux le considérer comme poëte tragique. Un des premiers qui se présente dans cette carrière, est l'historien George Buchanan, dont on a quatre tragédies, *Médée*, *Alceste*, *Jephté*, et *Saint-Jean-Baptiste*. On chercherait en vain dans ces dernières un plan, de la régularité, de la vraisemblance, et de la vérité dans les caractères. Les deux premières, traduites d'Euripide, sont d'un style assez pur, qui renferme des beautés poétiques. — François Peele (mort en 1598) donna des tragi-comédies qui eurent beaucoup de succès, comme l'*Accusation de Pâris*, *Edouard Ier*, *David et Bethsabée*, *Mahomet*, *Irène*, etc. Peele se fit aussi un nom dans la poésie pastorale, et eut un rang distingué parmi les poëtes lyriques, ainsi que Jean Heywood, Jean Harrington, George Buchanan, qui publia une excellente traduction des psaumes, et surtout le célèbre Edmond Spenser, poëte lauréat de la reine Elisabeth (1548-1598), et auteur d'un

grand nombre de compositions, dont on cite encore avec beaucoup d'éloges celle intitulée : *The fairy Queen* (la Reine Fée). Spenser avait toutes les qualités qui constituent un bon poëte, imagination, force, beauté, correction de style, originalité dans les images, des élans sublimes, et cette facilité qui, embellie par l'art, doit cependant son plus grand mérite à la nature. Spenser doit être considéré comme le réformateur de la poésie épique et lyrique en Angleterre. — Nous citerons ici Robert Green (mort en 1592) comme le premier poëte anglais qui ait écrit pour un gain sordide. Après une vie des plus dissipées, il se laissa toucher par le repentir. Il a laissé de nombreux ouvrages, où l'on trouve beaucoup d'imagination, un tableau fidèle des mœurs de son siècle, et une versification facile. On cite de lui le *Miroir de la modestie*, les *Quatre sous d'esprit de Green, achetés par un million de repentirs*; le *Repentir de Green ; Alphonse, roi d'Aragon*, comédie.

Guillaume Shakespeare (1564-1616), que ses compatriotes appellent le *père du théâtre anglais*, commença par des comédies propres seulement à amuser le bas peuple; mais celle de *John Falstaff* ayant eu l'approbation de la reine Elisabeth, il choisit dans ses pièces un genre plus noble, et depuis lors il obtint la protection de la cour. Ses comédies, ainsi que ses tragédies, eurent un égal succès; mais c'est dans les premières qu'il déploya tous ses talens, qu'il ne devait qu'à lui-même. Il n'avait aucune espèce d'instruction : c'est pour trouver les moyens de subsister qu'il se fit comédien; et dans ses premières pièces, il cherchait moins la gloire que l'utilité. Les Anglais ne se trompent pas sur le compte de Shakespeare; ils l'appellent le *poëte de la nature*, et ne se dissimulent point ses défauts : mais si, comme dit Voltaire (qui a loué faiblement le tragique anglais, et qui souvent l'a critiqué sans ménagement), « il faut juger les génies, non par leurs défauts, mais par leurs beautés [1] », Shakespeare excite dans ce cas plus d'admiration que de critique. Personne ne l'a mieux défini qu'un savant littérateur français; et comme nous sommes entièrement de son avis, nous répéterons ses propres expressions. « On trouve dans les pièces de Shakespeare le » monstrueux mélange du pathétique et du bouffon, du sérieux et du » burlesque. Peintre énergique des passions, ses tableaux sont frappans » de vérité. Personne peut-être n'a creusé plus avant dans la profondeur » du cœur humain; ses personnages sont tracés avec énergie ; ils dé» cèlent l'observateur; ses portraits fièrement dessinés, son dialogue » rempli de traits saillans et naturels, ses peintures des mœurs, tout en » lui annonce un grand maître. D'un autre côté, on a peine à concevoir » que l'auteur du beau dénoûment de *Roméo et Juliette*, des belles » scènes d'*Othello*, de *Macbeth*, de *Henri VI*, de *Jules César*, que » celui qui traça les caractères de Jago, de Dedemona, de *Richard III*, » ait pu y mêler des grossièretés et des absurdités telles que les premières » scènes d'Othello, celles des savetiers dans Jules César, des fossoyeurs » dans *Hamlet*, les plaisanteries du paysan qui apporte un aspic à Cléo-

1 Mélanges littér., tome VII, page 360.

»pâtre. Mais quand il est sublime, il ne l'est pas à demi. C'est ce qui a »rendu jusqu'à ses défauts respectables aux Anglais, chez lesquels il »est devenu classique.»

Leur admiration pour lui était telle, qu'on mit sur son tombeau, à Stratford, l'épitaphe suivante :

Judicio Pylium, genio Socratem, arte Maronem
Terra tegit, populus mœret, Olympus habet.

Le produit d'une seule représentation de son *Jules César*, en 1738, suffit pour lui élever un magnifique monument à Westminster en 1740. Cette admiration devint un enthousiasme général, qui tenait même du préjugé. On acheta à grand prix tous ses ustensiles; et un mûrier qu'il avait planté, ayant été abattu dans ces dernières années, on en a débité le bois, coupé par morceaux, à des prix extravagans. Shakespeare était d'un caractère doux, humain, sans intrigue et sans envie; ce qui malheureusement est fort rare chez un littérateur applaudi. Il fut l'ami et le protecteur de Benjamin Johnson ou *Ben-Johnson* (mort en 1637), un des plus célèbres auteurs dramatiques de l'Angleterre. Après avoir servi dans les Pays-Bas et dans l'armée de sa nation contre les Espagnols, Johnson s'enrôla dans une troupe de comédiens, où Shakespeare le connut. A l'âge de 24 ans il devint auteur. Deux comédies, *Chaque homme dans son caractère*, et *Chaque femme hors de son caractère*, et dans lesquelles son ami joua un rôle, le firent connaître avantageusement. Plusieurs satires qu'il avait publiées lui avaient attiré beaucoup d'ennemis: il s'en vengeait en les livrant au public, ainsi qu'il le fit à l'égard de Decker (auteur dramatique renommé), dans sa pièce du *Poetaster*, ou le mauvais Poëte, et dans *la Foire de Saint-Barthélemy*, où il ridiculisait son machiniste Jones. A cette époque, les Ecossais dominaient à la cour de Jacques I^{er}. Il les livra aussi à la risée du public dans une comédie qu'il écrivit de concert avec Chapman, et qui fit mettre ces auteurs en prison. Ben-Johnson fut également applaudi comme auteur tragique, notamment dans *Séjan* et *Catilina*. On compte parmi ses meilleures comédies *la Femme taciturne*, *l'Alchimiste*, *le Volpone* ou fin Renard. Il composa cette dernière en cinq semaines, en réponse à ses ennemis, qui lui reprochaient sa lenteur dans la composition. Il ne donnait qu'une bonne pièce par année. Quoiqu'il eût pu amasser des richesses, soit par le produit de ses comédies, soit par les bienfaits de la cour, il mourut presque dans la misère. On l'enterra à l'abbaye de Westminster, où on lit sur son tombeau ces seules paroles: *O rare Ben-Johnson!* — Deux autres poëtes dramatiques obtinrent à cette même époque beaucoup de réputation, Jean Fletcher (mort en 1625) et François Beaumont (mort en 1615): ils travaillèrent toujours de concert aux mêmes pièces, et donnèrent *le Coxcomb* ou le Fat, *le Capitaine*, *Monsieur Thomas*, *Quatre pièces en une* (*the Chances*), ou *les Hasards*, *Valentinien*, tragédie, etc. — Tous ces poëtes et autres d'un moindre mérite suivirent les traces de leur maître Shakespeare; mais comme ils étaient instruits, on trouve dans leurs productions plus de vraisemblance, une peinture plus vive de la société, et un dialogue plus animé.

Fletcher donna, après la mort de son ami, trois comédies, *la Bergère fidèle*, *l'Ennemi des femmes*, composées par lui seul, les *Deux illustres parens*, dans laquelle il fut aidé par Shakespeare. Marnicon et Messinger, tous les deux morts vers 1637, partagent, après les précédens, les honneurs de la scène anglaise.

Nous rappellerons parmi les autres poëtes Jean Beaumont (mort en 1628), père de François, auteur de plusieurs poëmes, tels que *la Couronne d'Epines*, *la Bataille de Bosworth*, un excellent *Dialogue entre le monde*, *un pélerin et la vertu*, quelques *traductions* des poëtes latins, et des *Traités* de morale, de politique et de religion. — Michel Drayton (mort en 1631) publia un grand nombre de poëmes historiques; savoir: *la Guerre des Barons; la Chute de Robert de Normandie; la Chute de Mathilde et de Gaveston; la Bataille d'Azincourt; les Infortunes de la reine Marguerite; Nymphidia* ou *la Cour des fées*, poëme burlesque; *Noé; Moïse; David et Goliath; Poly-Albion*, qui est une description de l'Angleterre, et dont il n'a laissé que dix-huit chants en vers alexandrins; enfin des *Elégies* et des *Poésies pastorales*, remarquables par la pureté et les grâces du style. — Jean Davies (mort en 1626), célèbre orateur et bon poëte, est connu sous ce second rapport par son poëme intitulé *Nosce te ipsum*, ou *l'Immortalité de l'âme*, en stances élégiaques, et par celui sur *l'Antiquité de la danse*. Il a, en outre, laissé plusieurs *Traités historiques*, et un, entre autres, *sur les véritables causes pour lesquelles l'Irlande n'a jamais été entièrement soumise*. — George Carew (mort en 1629), né d'une famille noble, fut un savant distingué. On a de lui une *Histoire* très-estimée *des guerres d'Irlande*. Le docteur George Herbert (mort en 1634), théologien, publia deux poëmes religieux, le *Temple* et le *Prêtre dans le temple*, qui furent plusieurs fois réimprimés.

On remarque, parmi les historiens du dix-septième siècle, sir Richard Baker (mort en 1648), honorablement connu par sa *Chronique des rois d'Angleterre*. — Guillaume Drummond, Ecossais (en 1649), qui écrivit une *Histoire sur les sept rois d'Ecosse, du nom de Jacques*. — Guillaume Habington (mort en 1654), qui donna une bonne *Histoire du règne d'Edouard IV*. — Jacques Heath (mort en 1664) a laissé une *Chronique des dernières guerres civiles d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*. Edouard Hyde, comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre (1608-1673), acquit une grande réputation par son *Histoire des guerres civiles d'Angleterre*, depuis 1641 jusqu'en 1660, 3 vol. in-fol., trad. en français, et qui est considérée comme un des meilleurs morceaux, dans ce genre, que possède l'Angleterre. — Sir Winston Churchill (mort en 1688), père du fameux duc de Malborough, est auteur d'une *Chronique* assez exacte des rois d'Angleterre. — Robert Brady (mort en 1700) vécut sous les règnes de Charles I^er^, sous les deux Cromwel, et sous Charles II et Jacques II. Il était très-attaché à la cause royale et ennemi des parlemens, ainsi qu'il le prouve dans son *Histoire complète d'Angleterre*, imprimée en 3 volumes in-fol., qui lui fit beaucoup d'ennemis. Parmi ces historiens, nous ne devons pas omettre le nom du célèbre épique Jean Milton, qui publia une *Histoire de la Grande-Bretagne*, ni celui d'Edouard

Chamberlayne (mort en 1703), auteur de l'ouvrage intitulé *Etat présent dl'Angleterre sous Guillaume III*, continué par son fils Jean, qui publia l'oraison dominicale en plus de cent langues différentes.

La littérature anglaise avait déjà commencé à atteindre ce degré de splendeur dont on la vit briller dans les 17e et 18e siècles, où elle put rivaliser avec les nations les plus policées de l'Europe. Les sciences acquéraient la même gloire que la littérature; aussi, la langue anglaise devenait de jour en jour plus riche, plus polie et plus poétique sous la plume d'habiles écrivains, et on en trouvait dans tous les genres. Sir John Denham (mort en 1668), attaché à Charles Ier, fut auteur de plusieurs poëmes, parmi lesquels on remarque son *Coopers's Hill*, ou colline de Cooper, qui est le premier poëme descriptif qui ait paru en Angleterre. Pope l'appelait « le majestueux Denham. » Il fut un de ceux qui contribuèrent à perfectionner la poésie anglaise : il avait plus de goût et de jugement que son contemporain Cowley, qui avait plus d'imagination et d'esprit. — Celui-ci est particulièrement connu par son poëme en quatre chants, *sur les infortunes de David*, qu'on trouve dans un recueil de poëmes de sa composition intitulé *Poetical Blossoms*, ou prémices poétiques. Il a aussi écrit des poésies latines, et il était très-aimé de Charles II, qui dit en apprenant sa mort (1667): « Je viens de perdre » l'homme du royaume qui m'était le plus attaché. » Son buste fut placé entre Chaucer et Spenser : Denham qui mourut un an après, fut inhumé à Westminster à côté de ces trois auteurs. Cowley avait demeuré longtemps en France au service du comte de Saint-Alban. — Cependant l'Angleterre ne pouvait pas encore compter parmi tant d'hommes distingués, un véritable poëte épique, lorsque Jean Milton parut (1608-1674). Il se fit d'abord connaître par quelques comédies, et par des écrits violens contre la royauté et le malheureux et faible Charles Ier; il fut en récompense, secrétaire d'Olivier Cromwel, et de Richard, fils du premier. Il avait, peu avant, publié en latin une *Défense du peuple anglais*, dans laquelle il cherche à justifier le meurtre de Charles Ier; ce livre, parfaitement bien accueilli à Londres, fut brûlé à Paris par la main du bourreau : Milton l'avait écrit en réponse à l'ouvrage d'Alexandre Morus *Clamor regis sanguinis adversus parricidas anglos*; il donna à sa *Défense* deux continuations (*Defensio secunda*, *Defensio pro se*); cependant, sous Charles II, il ne fut pas inquiété. Vers la fin de ses jours il devint aveugle, et l'on respecta en lui ce malheur et le chantre du *Paradis perdu*, quoique ce poëme (en dix livres) n'ait obtenu d'abord qu'un médiocre succès. Ce fut Addisson qui en fit depuis connaître toutes les beautés, et dès lors il devint classique en Angleterre. Voltaire suppose que Milton a puisé son sujet dans une comédie d'Andreini (et non Andrini), intitulée *Adam ou le péché originel*, qu'il avait vue jouer en Italie; cependant aucune comédie d'Andreini ne porte ce nom. On peut d'ailleurs dire de Milton ce qu'on a dit de Shakespeare : son ouvrage, dont les cinq premiers chants sont supérieurs aux cinq derniers, renferme des bizarreries étranges et des beautés du premier ordre. Le canon dans le paradis terrestre, les sept péchés mortels qui dansent avec les démons, qui se transforment ensuite en pygmées pour entrer dans

la salle du conseil, les montagnes qu'ils se jettent à la tête, etc., sont sans doute de grandes absurdités; mais à travers ces absurdités, on aperçoit des traits de grandeur qui n'appartiennent qu'au génie. Ce poëme est d'ailleurs rempli d'intérêt, d'images sublimes, de pensées neuves, de situations touchantes, et Milton est toujours grand, même dans ses défauts. Il n'y a que l'Arioste, le Camoëns, et surtout le Tasse, parmi les poëtes épiques modernes, qui aient su s'élever aussi haut que Milton; et, comme le tragique anglais, *il n'est jamais sublime à demi*. Milton était instruit dans plusieurs sciences. Cet ennemi des rois le devint aussi de toutes les sectes, et fut tour à tour puritain, indépendant, anabaptiste, et finit par n'exclure du *salut* que les catholiques. Il écrivit un *Traité de la vraie religion, etc.*, et autres ouvrages sur le même sujet. Dans sa vieillesse il donna un autre poëme, *le Paradis recouvré*, en vers blancs, où l'on ne retrouve pas l'auteur du *Paradis perdu*. Ce dernier poëme a été traduit en français par madame du Boccage.

Nous ne croyons pas inutile de placer ici les vers suivans de Marmontel:

Vous élevez, vous enchantez mon âme,
Rapide Homère, audacieux Milton,
Torrens mêlés de fumée et de flamme;
A ce mélange en vain préfère-t-on
La pureté d'un goût pusillanime.
Du char brûlant du dieu qui vous anime
Si vous tombez, c'est comme Phaéton;
Et votre chute annonce un vol sublime.

Milton, ainsi que l'Allemand Klopstock, auteur de la *Messiade*, est le poëte qu'on peut, plus que tout autre, comparer à Homère. Il a, comme le chantre grec, de grandes beautés et de grands écarts. Le Camoëns et l'inimitable Tasse, en suivant les traces de Virgile, furent les seuls qui s'approchèrent le plus de la perfection et on ne peut leur reprocher que de légers défauts. On pourrait faire la même remarque sur l'*Araucana* d'Ercilla et sur la *Henriade* de Voltaire; mais comme par leur sujet ces poëmes deviennent purement historiques, ils sont, et dans leurs beautés et dans leurs défauts, plus susceptibles d'être comparés à la *Pharsale* de Lucain [1].

Nous avons vu jusqu'à présent un *duc de Clarendon* laisser un excellent modèle pour écrire l'histoire; un *Chaucer* créer la poésie anglaise; *Spenser* donner un nouvel essor à la poésie lyrique; *Shakespeare*, à la tragédie; *Ben-Johnson* réformer la comédie; *Denham* inventer le poëme descriptif; *Milton*, l'épique; mais la littérature anglaise n'avait pas un Anacréon. Il est vrai qu'on avait donné ce titre à Cowley; mais celui qui le mérita avec plus de justice, ce fut Jean Dryden (1631–1707). Nous considérerons d'abord ce poëte comme auteur de plusieurs poëmes qui contribuèrent à établir sa grande réputation. Son premier ouvrage est intitulé *Stances héroïques* à la louange de Cromwel, qui venait de mourir (1658), mais qui laissait un successeur dans la personne de Richard,

1 *La Lusiade* du Camoëns est aussi une histoire mise en vers héroïques; mais l'auteur a su y donner un intérêt toujours nouveau, et l'embellir d'un style si pur, si élevé, et de tant de traits de génie, que, malgré quelques taches, et quoique bien inférieur à *la Jérusalem*, c'est avec raison que le Tasse craignait la comparaison de l'auteur portugais.

son fils. Après la chute de celui-ci, il célébra la restauration dans son poëme d'*Astrea redux*, et ensuite il consacra un autre poëme au couronnement de Charles II (1660), en honneur duquel il écrivit encore un poëme intitulé *l'Année des merveilles*. Cependant un de ses meilleurs ouvrages dans ce genre est *Absalon et Achitophel*, composé lors de la révolte du duc de Monmouth : ce poëme a été achevé par Tate. *The Hind and the Panter*, est un poëme bizarre qui fit beaucoup de bruit, et où une biche et une panthère disputent sur la prééminence des églises anglicane et romaine; *Mac-Flecknoe*, poëme où Pope puisa l'idée de sa *Dunciade*. Dryden, à la solde des libraires, vécut presque toujours misérable, et c'est de ses nombreuses dédicaces qu'il tirait ses principaux moyens d'existence. Il se fit catholique sous Jacques II, et fut nommé poëte lauréat. Il perdit ce titre et ses pensions sous Guillaume de Nassau (1688). Dryden s'est essayé avec succès dans tous les genres : ses comédies offrent de grandes beautés dans les détails, mais les mœurs y sont continuellement outragées; une des meilleures est *The rival Ladies*, les femmes rivales. Parmi ses tragédies on cite *Dom Sébastien* et *la Conquête de Grenade;* ses *Satires* ont tout le piquant et l'amertume qu'on trouve dans celles de Boileau; mais Dryden en fut puni deux fois par des coups de bâton que lui firent donner le duc de Buckingham et le comte de Rochester. Cependant les ennemis les plus acharnés de Dryden furent Swift et Shadwell, qui le persécutèrent autant par jalousie qu'à titre de représailles. Cela ne l'empêchait pas de toujours mériter les applaudissemens du public. Outre les ouvrages cités, on a aussi de lui des *Fables*, des *Traductions* très-estimées d'Homère, d'Ovide, de Boccace, et de Virgile. Celle-ci est avec raison considérée comme une des plus belles traductions vers qui aient été faites des poëtes classiques. C'est surtout dans ses *Odes* que Dryden est inimitable, et elles lui ont fait donner le surnom d'*Anacréon anglais*. Celle de la *Fête d'Alexandre*, composée dans sa vieillesse pour la Sainte-Cécile, est la plus belle qui existe dans aucune langue moderne. Dryden créa, pour ainsi dire, une nouvelle poésie dans la langue anglaise, et comme le dit Pope

Dryden taught to join
The varyng verse, the full resounding line,
The long majestik march, and energy divine.

Dryden nous a appris à unir dans les vers a une harmonie pleine et soutenue la majesté d'une marche périodique, jointe à une énergie divine.

Ses funérailles furent troublées par quelques libertins, et ce ne fut qu'après plusieurs débats qu'il fut inhumé à Westminster. On lit sur son tombeau ce mot expressif : *Dryden!*

Les plus remarquables des poëtes comiques de ce siècle sont : Guillaume Davenant (mort en 1668); Aphara Behn (en 1689), dame poëte : elle a laissé dix-sept comédies, la plupart imitées du théâtre espagnol, et qui se ressentent de cette licence qui régnait alors sur la scène anglaise, et contre laquelle le théologien Collier s'était récrié plusieurs fois. — Robert Chamberlayne (mort en 1788) donna aussi plusieurs pièces, dont les meilleures sont *le Fanfaron*, et *les Silecides*, drame pastoral. — George Chap-

man fut un des auteurs comiques les plus applaudis; mais c'est Thomas Shadwell (mort en 1692), un des ennemis de Dryden, qui, parmi ses contemporains, ait le mieux atteint le véritable but de la comédie, ainsi qu'on le voit dans ses différentes pièces, comme *les Impertinens*, *le Virtuoso*, *les Capricieux*, où il critique les vices de son siècle; *Timon le misanthrope*, *le Misérable*, imité de l'avare de Molière; *les Eaux d'Epernon*, louée par Saint-Evremond, etc. — On cite de George Etherege (mort vers 1690), *She would if she could*, elle le voudrait bien si elle le pouvait, et *The Man of mode*, l'homme à la mode — Nathaniel Lee (mort en 1690), acquit aussi de la réputation. Il écrivit des *tragédies* où l'on trouve des vers assez heureux, mais en général elles sont fort inférieures à celles de George Chapman, de Guillaume Habington (qui a laissé entre autres une assez bonne tragédie, intitulée *la Reine d'Aragon*, imitée depuis en italien par le chevalier Greppi), et de Nathaniel Richard (mort vers 1690), auteur de *Messaline*, qui fut très-applaudie. On a aussi deux assez bonnes tragédies de Thom. Shadwell, *Psyché* et *le Libertin*.

Cependant le poëte tragique qui jouit de plus de célébrité dans ce siècle, c'est Thomas Otway (1651-1685). Les Anglais le comparent à Racine, mais il n'a ni la correction ni l'élégance du style du poëte français. Il fit jouer à vingt-cinq ans sa tragédie d'*Alcibiade*, qui eut un grand succès, ainsi que celle de *Don Carlos*. Ce même sujet a été traité ensuite par Schiller, en allemand, et par Alfieri, en italien. La tragédie d'Otway est la plus pathétique et la plus intéressante; celle de Schiller peint mieux les mœurs du temps; et enfin dans celle d'Alfieri, qui porte le titre de *Philippe II*, et qui est plus régulière que les deux autres, on trouve le caractère de ce monarque farouche et de son ministre Gomez tracés de main de maître. Mais les deux pièces d'Otway qu'on voit toujours en Angleterre avec le même enthousiasme qu'excitent encore l'*Hamlet*, l'*Othello*, *Macbeth*, etc., de Shakespeare, sont *l'Orpheline* et *Venise sauvée*. La première n'est qu'une tragédie bourgeoise, mais on y remarque un intérêt soutenu, des sentimens vrais, et des scènes d'une grande beauté. On lit dans les mélanges littéraires de Voltaire une courte analyse de cette tragédie; mais il ne s'est arrêté qu'à en montrer les défauts en les dépouillant de tout ce qui pourrait les embellir ou les faire excuser; et, sous sa plume exercée, ces défauts deviennent plus sensibles pour ceux qui ne jugent du mérite des auteurs étrangers que par leurs préventions, ou par des traductions infidèles [1]. *Venise sauvée* est le chef-d'œuvre d'Otway; sa versification y est plus soignée que dans ses autres pièces; on y remarque des caractères bien dessinés, des situations neuves, peintes avec un coloris toujours animé, et dialoguées avec une énergie vraiment tragique. Du reste, on peut reprocher à Otway d'avoir parfois manqué aux

1 C'est avec cette même bonne foi qu'un littérateur distingué nous a donné l'année dernière l'analyse de la tragédie de Schiller, intitulée *Marie Stuart*. Si le grand Corneille et l'élégant Racine n'admettent pas de concurrens, pourquoi ne pas accorder aux tragiques anglais et allemands le mérite d'attendrir et d'intéresser? Pourquoi refuser nos éloges à des traits de force et de génie qui frappent, qui élèvent au milieu même de plusieurs défauts?

convenances sociales et théâtrales, et de n'avoir pas toujours soutenu la cause de la vertu; mais cette dernière faute est comme particulière à presque tous les auteurs dramatiques anglais. La représentation de quelques-unes de leurs pièces choquerait le bon goût des Français, ne serait pas tolérée en Italie, et on la défendrait sévèrement en Espagne. La fin d'Otway fut très-malheureuse. Chargé de dettes et poursuivi par la justice, il se tenait caché dans un cabaret, où il vivait dans une extrême misère. On assure qu'il s'étouffa en dévorant, après un très-long jeûne, un morceau de pain qu'on lui avait donné par charité : il n'avait alors que trente-quatre ans.

Plusieurs contemporains de Dryden s'exercèrent, non sans succès, dans le genre lyrique. Un des plus anciens est Richard Crashaw (mort en 1648), prêtre de l'église romaine, qui laissa plusieurs bonnes poésies sur des sujets religieux. — Cowley, outre ses poëmes, fit aussi des *Odes*, des *Epigrammes*, des *Idylles*, etc., où l'on retrouve sa verve et l'harmonie de sa versification. — Guillaume Davenant, que nous avons déjà cité, ne suivit pas toujours Euterpe, et sacrifia à Erato avec assez de bonheur. — Thomas Creech (mort vers 1700) a laissé, indépendamment de ses *poésies*, de fort bonnes *traductions* en vers de Lucrèce, Théocrite, Horace, Ovide et Juvénal. — Et George Stepney (mort en 1707) publia une traduction en vers des satires de Juvénal, qui, dans le temps, fut assez bien reçue du public. — La poésie pastorale fut mise en vogue et en crédit par le talent de Guillaume Browne (1590-1646). On a de lui deux volumes de *Pastorales anglaises*, parmi lesquelles on lit toujours avec plaisir la *Flûte du berger*, en sept églogues. — Le plus renommé des satiriques est le comte de Rochester (1648-1680), mort à l'âge de 32 ans. Ses satires ont même plus d'amertume et sont plus violentes que celles de Dryden. On ne saurait lui refuser beaucoup d'instruction, d'esprit, et un talent vraiment poétique; mais ces qualités sont ternies par l'extrême licence qui règne dans ses compositions. Voltaire fait beaucoup d'éloges de cet auteur, et Walpool dit de lui, entre autres choses : « Les Muses semblaient » empressées de l'inspirer et honteuses de l'avouer..... Il y a dans ses écrits » plus d'obscénités que d'esprit, plus d'esprit que de poésie, plus de poésie » que d'honnêteté. » Nous placerons aussi parmi les satiriques, Samuel Butler (1612-1680), quoique, par son fameux poëme l'*Hudibras*, il puisse aussi appartenir aux poëtes épiques et aux romanciers. L'*Hudibras*, satire burlesque contre l'emportement des sectes religieuses et des factions qui bouleversèrent l'Angleterre sous le règne de Charles I^er^, est entièrement calqué sur le roman de *Don Quichotte*, quoique parfois il rappelle la *satire Ménippée*. *Hudibras*, personnage grotesque, s'arme pour défendre la cause du fanatisme, et offre, avec son écuyer *Ralph*, qui est le *Sancho Pança* de l'ouvrage, des scènes très-plaisantes. Malgré l'enthousiasme que ce livre produisit, et le cas qu'en faisait Charles II, dont il avait favorisé puissamment les intérêts et les droits, son auteur mourut pauvre et sans obtenir de récompenses.

Aphara Behn, après avoir obtenu une place parmi les poëtes co-

miques, donna aussi des romans, et laissa des *Histoires* et des *Nouvelles; Oronoko ou le royal esclave.* Cet Oronoko était un prince de Surinam qu'elle avait très-particulièrement connu. Elle a traduit en outre l'*Histoire des Oracles* et *la Pluralité des Mondes.* Sa vie ne fut pas irréprochable, ainsi qu'on le voit par plusieurs de ses lettres qu'on a conservées. — Du temps d'Aphara, les romans commençaient à devenir fort à la mode; mais c'est dans le 18ᵉ siècle que l'Angleterre, pour ainsi dire, en accabla toute l'Europe.

Du 17ᵉ au 18ᵉ siècle, on distingue les auteurs suivans : Edmond Smith (en 1710), qui fit plusieurs ouvrages de poésie, et dont la tragédie de *Phèdre et Hippolyte* fut reçue avec applaudissement. Il ne faut pas le confondre avec Adam Smith (mort en 1790), le célèbre auteur de la *Théorie des sentimens moraux* et des *Recherches sur la richesse des nations.* — Joseph Addisson (1672-1719) et Richard Steele (en 1729), auteurs du journal intitulé *The Spectator*, le Spectateur, qui leur acquit une juste réputation, et qui n'a encore été surpassé par aucune autre feuille publique. Steele avait été l'inventeur du *Tatler* (le Babillard), auquel il associa Addisson, son ami. Ils remplacèrent ce journal par le *Spectateur*, qui a été traduit dans toutes les langues : le but de l'un et de l'autre était d'offrir la peinture des mœurs du siècle; dans le *Spectateur*, cependant, où Addisson était le principal rédacteur, cette peinture est appliquée aux principes de la morale et aux devoirs de la vie sociale. Addisson travaillait en même temps à d'autres feuilles périodiques. Il s'est rendu également célèbre comme poëte; il se fit connaître en cette qualité par différens poëmes latins : parmi ceux qu'il écrivit en anglais on préfère celui sur la bataille de Blenheim, intitulé *la Campagne.* Il se distingua dans le genre dramatique par sa tragédie de *Caton*, remplie de maximes républicaines et où il flatte le parti de *Wighs*, auquel il était attaché. Le *Caton* est la première tragédie régulière que les Anglais possèdent. C'est d'après cette tragédie que Voltaire ne balance pas à comparer Addisson au grand Corneille. « Le rôle de Caton, ajoute-t-il, me paraît surtout » un des plus beaux personnages qui soient au théâtre; » cependant, malgré les beautés supérieures de cette pièce, on n'y trouve pas ces traits de génie qu'on remarque au milieu de plusieurs irrégularités, dans Shakespeare, Otway, Rowe et Congrève. — La comédie d'Addisson, intitulée le *Tambour nocturne*, imitée par Destouches, serait au-dessus du médiocre si elle ne fourmillait pas de ces expressions licencieuses qui sont si familières au théâtre anglais. Addisson a encore publié une relation de son *Voyage en Italie*, une *Défense* sur la religion chrétienne, qu'il n'a pas eu le temps de finir. Il occupa plusieurs places honorables, devint secrétaire d'état, et membre des *communes;* mais le célèbre Addisson était un pauvre orateur, aussi il s'empressa de donner sa démission. — Richard Steele fut, ainsi qu'Addisson, avantageusement connu dans la littérature. Au même temps qu'il travaillait avec son ami au *Babillard*, au *Spectateur* et au *Gardien*, ses comédies obtenaient un succès mérité. Elles sont, la plupart, écrites d'un style élégant, remplies d'esprit et de sel, et les mœurs y sont rigoureusement respectées. On joue encore plusieurs de ses pièces, comme *le Convoi*, *les Amans menteurs*, *les*

Époux convaincus de leur amour réciproque, etc. Il dédia cette dernière pièce à George I^{er}, qui le gratifia d'un présent de 500 guinées. — Trois contemporains d'Addisson et de Steele rivalisèrent avec eux dans le genre dramatique. Le plus fameux est Guillaume Congrève (1670-1729), qui réussit également dans la tragédie et la comédie, et que ses compatriotes appellent le *Molière anglais*. Il avait débuté à 17 ans dans la carrière des lettres, par un roman intitulé *l'Incognito, ou l'amour réconcilié avec le devoir*. Sa tragédie de *the Mourning bride* (l'Epousée en deuil), offre une très-belle versification, des sentimens nobles, beaucoup de pathétique et d'intérêt. Ses comédies *the Old bachelor*, le Vieux garçon, composée à 18 ans, et imitée par Collin-d'Harleville dans *le Vieux célibataire; the Double dealer* (le Fourbe); *the Way of the word* (le Train du monde, ou le monde tel qu'il est); et surtout *Love for love* (Amour pour amour), placent Congrève au rang des meilleurs poëtes anglais. On reproche à cet auteur ce qu'on pourrait reprocher à le Sage dans sa comédie de *Turcaret* (une des meilleures du théâtre français), qu'il ne met sur la scène que des fripons. Le véritable crime de Congrève fut d'avoir peint, comme le fit le Sage, les mœurs de son siècle avec de trop vives couleurs, sans faire intervenir dans ses pièces aucun personnage honnête qui montre au spectateur le chemin qui sépare la raison du ridicule, le vice de la vertu. Voltaire dit de lui, avec une juste critique : « Vous voyez partout dans ses pièces » le langage des honnêtes gens avec des actions de fripons; ce qui prouve » qu'il connaissait bien son monde, et qu'il vivait dans ce qu'on appelle la » bonne compagnie. » — Sir John Vanbrugh (en 1726) fut ami d'Addisson, de Steele, et de Congrève; il égala presque ce dernier dans sa gloire dramatique. On a de lui, *The Relapse, The provoqued Wise, The Falsefriend, Esope, etc.* (la Rechute, la Femme provoquée, le Faux ami, Esope). — Nicolas Rowe (1673-1718) se rendit également célèbre par plusieurs bonnes tragédies; savoir : *The Ambitious stepmother* (la Belle-Mère ambitieuse), *Tamerlan, la Belle pénitente, Ulysse, le Prosélyte royal, Janeshore, Jeanne Gray, etc.* — Un autre auteur du nom de Rowe, Thomas (mort en 1715), est connu avantageusement comme poëte lyrique, et surtout pour avoir entrepris de donner les *Vies* des hommes illustres omis par Plutarque. Il n'a laissé que celles d'*Enée, de Tullus Hostilius, Aristomène, Tarquin l'Ancien, Lucius Junius Brutus, Gelon, Cyrus, Jason.* — Son épouse Elisabeth Rowe (née en 1674) est comptée parmi les plus célèbres poëtes anglais. Elle a laissé une collection de poëmes sous le titre de *Philomela*, remarquables par le choix du sujet, la beauté des images, la facilité et l'harmonie de la versification; ses autres ouvrages, tels que *l'Histoire de Joseph, l'Amitié après la mort, Lettres morales et amusantes, etc.*, sont écrits d'un style correct et élégant. Mistriss Rowe appartient plus proprement au 18^{e} siècle, ainsi que d'autres dames poëtes, comme Susanne Cent-Livre (morte en 1723), femme d'un cuisinier de la reine Anne : elle donna quinze comédies qui supposent du talent, mais qui ne sont pas au-dessus de la médiocrité; les plus applaudies furent *The Busy body* (l'Homme affairé), et *The Bold stroke for a wife* (un Coup terrible pour une femme), etc.

Les émules les plus dignes de Dryden furent Mathieu Prior (1684-1721) et Thomas Parnell, Irlandais (1679-1717). Le premier fut très-protégé par la cour, et vint en France en qualité de plénipotentiaire de Guillaume III auprès de Louis XIV. Il prit Horace pour modèle, et on trouve dans ses *Odes* beaucoup d'esprit, de goût et d'imagination. Il fut, ainsi que Dryden, l'objet des critiques de l'atrabilaire Swift. Il parlait bien et avec facilité; on cite parmi ses nombreuses reparties celle qu'il fit à un courtisan de Louis XIV. Celui-ci, après lui avoir montré à Versailles les victoires de ce monarque peintes par le Brun, lui demanda si on voyait les exploits du roi Guillaume dans son palais : « Non, » monsieur, lui répondit Prior, les monumens des actions de mon » maître se voient partout ailleurs que chez lui. » Thomas Parnell, ami de Swift, travailla quelque temps au *Spectateur*, auquel il donna ses *cinq visions*. Les plus remarquables de ses compositions poétiques, dont Pope a fait un choix, sont *Stesiode ou la naissance de la femme* (que Voltaire a imitée dans son conte de *Pandore*), et l'*Ermite*. Cette dernière a contribué le plus à sa réputation. Il a, en outre, composé les *Vies* d'Homère et de Zoïle, etc. On remarque dans ses poésies des pensées justes, des images bien appliquées, un style agréable et pur, et une excellente morale.

Vingt illustres historiens se présentent à nos observations dans le 18e siècle : nous en citerons les plus remarquables. Alexandre Cunningham, Ecossais (mort en 1737), écrivit en latin l'*Histoire de la Grande-Bretagne, depuis la révolution jusqu'à l'avénement de George Ier au trône*, traduite en Anglais par Guillaume Thompson, et publiée en 1787. — Nathaniel Salmon (mort en 1738), ecclésiastique, a laissé une *Histoire du comté d'Hertfort*, les *Vies des évêques anglais depuis la restauration jusqu'à la révolution*, et différens écrits sur les antiquités romaines en Angleterre. — Thomas Salmon (mort en 1743) publia un *Abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre*, et travailla à l'*Histoire universelle d'une société de gens de lettres*, qui porte son nom, et qui est l'une des moins inexactes qui aient paru jusqu'à nos jours. — Thomas Carte (mort en 1754) est auteur d'une bonne histoire des *Révolutions du Portugal*. — L'*Histoire romaine*, depuis la fondation de Rome jusqu'à la ruine de la république, publiée par Nathaniel Hooke (mort en 1764), est très-estimée. Hooke était un catholique des plus zélés. —Sir John Hill (mort en 1775) écrivit une *Histoire navale d'Angleterre* qui lui fit beaucoup d'honneur. Il donna aussi un traité sur *Dieu et la nature*, contre Bolingbroke; plusieurs ouvrages sur la botanique et quelques *romans*. — On remarque parmi ces historiens, les biographes George Ballard (mort en 1755), auteur des *Mémoires sur les Anglaises savantes*; Jean Campbell (mort en 1775) a laissé la *Vie militaire du prince Eugène*, les *Vies des amiraux anglais*, et travailla à l'*Histoire universelle* et à la *Biographie britannique*. — Robert Shields (mort vers 1760) écrivit les *Vies des poëtes anglais*, en cinq volumes [1]. — Jac-

1 C'est par erreur que différens biographes attribuent cet ouvrage à Théophile Cibber; il n'a une place que comme poëte dramatique.

ques Grainger (mort en 1776), qui composa l'*Histoire biographique de l'Angleterre*. Et enfin le célèbre Samuel Johnson (mort en 1784) publia, à l'instar de Shiels, les *Vies des poëtes anglais*. — A la suite de ces écrivains distingués, nous en citerons cinq qui peuvent être mis au nombre des plus célèbres que l'Angleterre ait produits. Le premier est David Hume (1711-1776), Ecossais; il était lié avec d'Alembert, J.-J. Rousseau, Diderot, Helvétius et le baron d'Holbach, qu'il connut à Paris, dans la société de madame de Geoffrin. Il devint aussi un des apôtres du philosophisme, et publia plusieurs écrits nullement favorables à la religion chrétienne; mais nous ne le citons ici que comme historien. Son ouvrage sur les *maisons de Stuart, Plantagenet et Tudor* n'est certainement pas exempt de partialité; ainsi que Robertson, il est injuste envers la reine Marie d'Ecosse, et envers ceux qui suivaient la cause la plus légitime; mais il faut cependant que son histoire renferme de grandes beautés, pour qu'elle soit devenue classique dans l'Europe entière, du vivant même de l'auteur. On y voit en effet l'écrivain exercé et éloquent; son style mâle et énergique est soutenu par des réflexions savantes et profondes, qui supposent un homme doué d'un talent peu ordinaire.—Gilbert Stuart (1742-1786) composa à vingt ans une *Dissertation sur l'antiquité de la constitution britannique*; il fut ensuite un des rédacteurs de différens journaux, comme le *Political Herald*, l'*English Review*, etc., donna les ouvrages intitulés: *Tableau des progrès de la société en Europe*, traduit en français par M. Boulard; *Histoire de la réformation en Ecosse; Histoire de l'Ecosse depuis la réformation jusqu'à la mort de la reine Marie*. Ce dernier est le meilleur de ses ouvrages, dans lequel il défend cette princesse contre le docteur Robertson et autres historiens. Stuart était un écrivain aussi exact qu'élégant et profond. — David Dalrymple (1725-1792) acquit une réputation bien méritée par ses *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, ouvrage très-curieux, plein d'esprit et très-bien écrit. — Un autre historien plus célèbre que Dalrymple, c'est Guillaume Robertson (1721-1793), Ecossais, et docteur en théologie. Il était doué de talens remarquables, et il le prouva dans son *Histoire de Charles-Quint*, dans celle d'*Ecosse sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques VI*, où cependant il s'attache trop à aggraver les torts de la malheureuse reine Marie; et enfin dans son *Histoire d'Amérique*, où il ne ménage nullement les Espagnols dans les actions même où ils pourraient être excusés ou loués, et où il semble les rendre seuls coupables de ces fautes et de ces crimes qui sont communs à presque tous les conquérans. Tippoo-Saïb n'a certainement pas été plus heureux que Montezume et Guatimozin. Les *Recherches historiques sur l'Inde* ajoutèrent encore à la gloire de Robertson. Le style de cet auteur est simple, clair, correct et concis. Presque tous ses ouvrages ont été traduits en français. — Edouard Gibbon (1737-1794) occupe une place distinguée dans les fastes de la littérature anglaise. Son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, in-18, vol. in-8, fut traduite dans presque toutes les langues de l'Europe,

et lui valut les éloges de Hume et de Robertson. Ce livre renferme des détails précieux, de savantes recherches; mais le style en est parfois dur, obscur et souvent prolixe. Gibbon ne tenant à aucune croyance, était cependant un ennemi déclaré du christianisme, ainsi qu'il le fait paraître dans les 15ᵉ et 16ᵉ chapitres de son ouvrage qui furent réfutés par différens littérateurs anglais, et notamment par Davis et Dalrymple. La religion chrétienne n'est, à son avis, qu'un fanatisme propagé et soutenu par l'adresse et par l'ignorance. Cette opinion, aussi impie qu'erronée, lui suscita avec justice un grand nombre d'ennemis. Il a aussi écrit des *Observations critiques sur le 6ᵉ livre de l'Enéide;* il travailla avec Deyverdun aux *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*, et donna en français un *Essai sur l'étude de la littérature.*

Presque à cette même époque le savant Jean Blair (mort en 1782) publia sa *Chronologie et Histoire du monde jusqu'à l'année de J.-C., 1753, exposées dans 56 tables*, etc. Elles ont été traduites en français. On a encore de lui des *Leçons sur les canons de l'ancien Testament*, etc. — Une dame d'un mérite distingué, Catherine Macauley, depuis Mistriss Graham (1733-1791), mérite une place parmi les littérateurs que nous venons de nommer. Son *Histoire d'Angleterre depuis la révolution jusqu'au temps présent*, en une suite de lettres adressées à un ami, lui obtint les suffrages des gens éclairés; une autre *Histoire d'Angleterre depuis Jacques Iᵉʳ jusqu'à l'avénement de la maison de Brunswick*, qu'elle avait précédemment publiée, n'eut pas un égal succès.

Un grand nombre de poëtes s'exercèrent dans le genre épique, comme Marie Leapor, qui mourut à l'âge de 24 ans (1735), et qui laissa une collection de *poëmes* imprimés après sa mort, dont plusieurs ne seraient pas indignes du talent de Mistriss Rowe, et entre autres celui intitulé le *Temple de l'Amour.* Dans toutes les compositions de Mistriss Leapor, l'esprit ne va jamais sans la décence et la morale. — Mathieu Green (mort en 1737), fit plusieurs *poëmes* : celui du *Spleen*, riche d'esprit, d'originalité et de bonne poésie, eut un grand succès et obtint les éloges de Gray et de Pope.—On a d'Aaron Hill (mort en 1750, et qu'il ne faut pas confondre avec John Hill) deux *poëmes* intitulés, le 1ᵉʳ, l'*Etoile du Nord*, ou *Pierre le Grand*, qui lui mérita une médaille de la part de Catherine II, et le 2ᵉ *Progrès de l'esprit*, dirigé contre Pope, qui ne l'avait pas ménagé dans sa *Dunciade.*—Un de ces poëtes qu'on doit au hasard des circonstances, est Jean Dyer (mort en 1758). Après avoir en vain essayé ses talens dans la peinture, il s'imagina de devenir poëte, et il y réussit. Ses trois *poëmes* de la *Colline de Grongar*, *la Toison*, et *les Ruines de Rome*, furent honorés, le dernier surtout, des éloges de Samuel Johnson. La *Toison* est le plus considérable de ses ouvrages.—Robert Lloyd (mort en 1764) est renommé dans l'histoire de la littérature anglaise, par son poëme *The Actor* (l'Acteur), où l'on remarque beaucoup de talent, soit dans les pensées, soit dans le style, qui est à la fois facile et harmonieux. Il a donné en outre quelques pièces de théâtre. — Alexandre Pope (1688-1744) est sans doute un

de ces génies qui ont contribué le plus à illustrer la littérature anglaise. Il était né poëte, acquit de très-vastes connaissances, et passe pour être le versificateur le plus correct, le plus harmonieux et le plus élégant qu'ait eu l'Angleterre. Ses pensées sont profondes, ses images neuves et brillantes, et son style conserve presque toujours cette force, cet élan et cette *concision métrique* qui distinguent le véritable génie. Pope disait élégamment des choses et non des mots. On peut cependant lui reprocher quelquefois un peu d'irrégularité dans ses ouvrages; mais on en est dédommagé par une verve et un intérêt soutenus. Il fit plusieurs poëmes, *la Forêt de Windsor*, *Essai sur la critique*, *le Temple de la Renommée*. Il publia le second de ces poëmes à l'âge de 21 ans; *la Boucle de cheveux enlevée* (*the Rapt of the lock*) est le meilleur de ses poëmes. On y trouve du comique, des allusions piquantes, de l'invention, de l'ordre, du coloris, des pensées et des images. On l'a voulu comparer au *Lutrin* et à *Vert-Vert*; mais l'un et l'autre ne sont qu'une satire ingénieuse, remarquable sans doute par la beauté et la correction du style, et par la finesse des saillies. *La Boucle enlevée*, tout en conservant ses qualités, est une plaisanterie délicate qui brille par la variété des tableaux, l'énergie du style, et la richesse d'imagination. Dans l'épître d'*Héloïse à Abélard*, la critique ne trouverait de prise que sur le choix du sujet. Mais ce qui établit bien mieux sa gloire, fut sa traduction de l'*Iliade* d'Homère, qui lui rapporta près de cent mille écus, mais qui lui suscita un grand nombre d'ennemis. C'est contre eux qu'il composa, parmi plusieurs autres satires, la *Dunciade* (Sotisiade), qui est plus mordante encore que toutes celles qu'ont écrites *Boileau*, *Dryden*, *Adimari* et *Quevedo*, et où il se vengeait surtout d'une injure qu'il aurait dû mépriser : après l'avoir traité de *monstre*, *d'empoisonneur*, *de sorcier*, ses ennemis lui reprochaient ses défauts personnels : Pope était laid et contrefait. Son *Essai sur l'homme* mit le comble à sa gloire. Il a encore publié des *Odes*, des *Fables*, des *Epîtres*, etc. — Mickle, Brooke, Keate (morts en 1789-1789-1797), composèrent plusieurs *Poëmes* qui obtinrent beaucoup de succès. Le dernier fut très-lié avec Voltaire; mais il s'avisa de lui dédier une épître dans laquelle il faisait l'éloge de Shakespeare, ce qui déplut infiniment au philosophe de Ferney, qui ne pouvait admettre de supériorité ni de comparaison en aucun genre de talens. — Guillaume Mason (mort en 1797), un des poëtes les plus célèbres de cette époque, a laissé deux poëmes, *le Triomphe d'Isis* et *le Jardin anglais*. Il prit les ordres en 1754, et fut chapelain du roi et grand chantre de la cathédrale d'York.

La scène anglaise compte au 18e siècle plusieurs auteurs comiques qui se firent un renom, comme George Lillo (mort en 1739), Jacques Miller (mort en 1743), Charles Johnson (mort en 1744), ridiculisé par Pope, dans sa *Dunciade*, à cause de son extrême embonpoint. — Colley Cibber (mort en 1757), qui s'attacha, comme Boissy, à peindre les mœurs du jour; ses pièces offrent des tableaux frappans, mais elles sont peu régulières et remplies de plaisanteries indécentes. Le fameux Olivier Goldmith donna plusieurs comédies, et on joue toujours avec applaudissement celle intitulée *the Mis-*

takes of a night (les Méprises d'une nuit).—Hugues Kelly (mort en 1777) suivit une route toute différente, ainsi qu'on le remarque dans ses comédies, *la Fausse délicatesse*, *Un Mot suffit au sage*, *l'Ecole des femmes*, *l'Homme raisonnable*, etc. — Guillaume Kenrick (mort en 1777) eut aussi beaucoup de vogue. Cependant, celui qui devint le favori du public et le protégé des plus grands seigneurs, fut l'acteur Samuel Foote (mort en 1777), dont les pièces satiriques, où il se permettait d'offrir aux risées des spectateurs les personnes les plus respectables, lui firent donner le surnom d'*Aristophane anglais*. Nouvel *Arétin*, ce n'était qu'au prix de l'or que l'on pouvait éviter les traits envenimés de sa plume mercenaire. On s'étonne qu'on ait toléré une telle impudence dans un pays dont on vante la sagesse des lois.—Bentley, Brooke, Stevens, Bourgoyne (morts en 1782-1783-1784-1792), donnèrent d'assez bonnes comédies. Et parmi les tragiques, on cite encore Bentley, Brooke et Glover (mort en 1785), auteur de *Boadicée* et de *Médée*: il composa aussi deux poëmes fort bien versifiés, *Léonidas* (traduit en français par Bertrand), et l'*Athénaïde*, en 24 chants. Les deux Brown réussirent également dans la tragédie. Mistriss Manley donna *Lucius, premier roi chrétien de Bretagne*, qui eut du succès.

La poésie lyrique eut des écrivains non moins recommandables que les précédens, tels que Léonard Wested (mort en 1747), Edouard Young (mort en 1765), auteur des célèbres *Nuits*, traduites en toutes les langues; Thompson (mort en 1748), l'inimitable auteur des *Saisons*; Soame Jannyns (mort en 1787), Jago, Guillaume Stevens (mort en 1800), théologien et poëte, dont les *Odes indiennes* sont toujours lues avec plaisir, etc.

La liste des romanciers anglais étant trop longue, nous nous bornerons à citer les plus célèbres, tels que Richardson (mort en 1761), auteur de *Paméla* et de *Clarisse Harlowe*; Sterne (mort en 1768), dont on voit traduits en plusieurs langues de l'Europe son *Voyage sentimental*, son *Tristan Shandy*. Le tendre *Goldsmith* qui composa le beau roman du *Vicaire de Wakefield*, et les fameux auteurs de *Tom-Jones*, de l'*Homme sensible*, de *Grandisson*, de *Joseph Andrews*, etc. Un grand nombre de dames ont rivalisé avec les hommes dans ce genre de littérature, comme mistress Radcliffe, et autres, dont les ouvrages, qui se distinguent surtout par les couleurs les plus sombres et les sentimens les plus passionnés, sont répandus non-seulement dans l'Angleterre, mais dans la France, l'Allemagne et l'Italie.

Malgré la brièveté de cet aperçu, on pourra néanmoins remarquer que la littérature anglaise n'est pas moins riche que celle des nations ses émules et ses voisines.

CHRONOLOGIE

DES SOUVERAINS DE L'EUROPE.

FRANCE.

Louis XVI, mort le 21 janvier 1793.
Louis XVII, mort en 1795.
République, de 1793 à 1804.
Empire, de 1804 à 1814.
Louis XVIII de Bourbon, né le 17 novembre 1755, proclamé le 1er avril 1814.
Interrègne des 100 jours en 1815.
Seconde restauration de Louis XVIII le 8 juillet 1815.

ESPAGNE.

Charles III, mort en 1788.
Charles IV, proclamé le 4 décembre 1788, abdique en 1808.
Ferdinand VII, né le 13 octobre 1784, proclamé le 12 mars 1808.
Joseph-Napoléon, proclamé le 6 juin 1808.
Ferdinand VII remonte sur le trône en avril 1814.

DEUX-SICILES.

Ferdinand IV chassé de ses états en 1806.
Joseph-Napoléon, proclamé le 30 mars 1806.
Joachim-Napoléon Murat, proclamé le 15 juillet 1808.
Ferdinand IV remonte sur le trône en 1815.

PORTUGAL.

Marie-Françoise-Elisabeth, morte en 1816.
Jean IV, né le 24 août 1742, proclamé roi le 14 mai 1800.

TOSCANE.

Pierre-Léopold-Joseph de Lorraine, grand-duc, mort empereur en 1790.
Ferdinand-Joseph-Jean de Lorraine, chassé en 1801.
Louis Ier de Bourbon, mort en 1803.
Charles-Louis II de Bourbon, né en 1799.
Ferdinand-Joseph de Lorraine, rappelé au trône en 1814.

PARME.

Ferdinand de Bourbon, duc, mort en 1806.
Marie-Louise d'Autriche, duchesse, née en 1815.

MODÈNE.

François-Marie d'Est, duc, mort en 1780.
Hercule Renaud, mort en 1802.
François d'Autriche et d'Est, né le 6 octobre 1779, duc de Modène le 9 juin 1815.

SARDAIGNE.

Victor-Amédée-Marie de Savoie, mort en 1796.
Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, mort en 1802.
Victor-Emmanuel de Savoie, né le 24 juillet 1759, proclamé le 4 juin 1802.

AUTRICHE.

Joseph II, mort en 1790.
Léopold II de Lorraine, mort en 1792.
François II, né le 12 février 1768, proclamé empereur d'Allemagne le 14 juillet 1792, empereur d'Autriche le 15 avril 1804.

VENISE.

Venise cesse d'être république le 20 mai 1797, tombe sous la domination de l'Autriche en 1814.

BAVIÈRE.

Charles-Théodore, mort en 1799.
Maximilien-Joseph, né en 1756, proclamé roi le 1er janvier 1806.

SAXE.

Frédéric-Auguste, né le 2 décembre 1750, proclamé roi en 1807.

PRUSSE.

Frédéric II, mort en 1786.
Frédéric-Guillaume II, mort en 1797.
Frédéric-Guillaume III, né le 3 avril 1770, roi le 16 novembre 1797.

ANGLETERRE.

George III, né le 4 juin 1738, proclamé roi le 25 octobre 1760.

DANEMARCK.

Christian VII, mort en 1808.
Frédéric VI, né le 26 janvier 1766, proclamé roi le 13 mars 1808.

SUÈDE.

Gustave III, mort en 1792.
Gustave-Adolphe, mort en 1800.
Charles III, mort en 1818.
Charles-Jean Bernadotte, né le 26 janvier 1764, roi en 1818.

POLOGNE.

Stanislas-Auguste Poniatowski II abdique en 1792.
Partage entre l'Empire, la Prusse et la Russie en 1792.
Alexandre Paulowitz I[er], roi en 1815.

RUSSIE.

Catherine Alexiewna II, morte en 1796.
Paul Petrowitz, mort en 1801.
Alexandre Paulowitz, né le 23 décembre 1777, proclamé empereur le 24 mai 1801.

TURQUIE.

Abdhul Ahmet, mort en 1789.
Selim III, mort en 1807.
Mustapha, détrôné en 1808.
Mahmoud II, né le 20 juillet 1785, proclamé en 1808.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

A.

AA (Pierre van der), célèbre jurisconsulte, né à Louvain, vers l'an 1530, était calviniste, et issu d'une des plus puissantes familles de la Belgique, qui, dès le 10e siècle, possédait un grand nombre de fiefs, et avait donné des châtelains à Bruxelles. Il s'était, surtout, fait remarquer par son zèle, ou plutôt son fanatisme, à soutenir les opinions des sectaires, et l'indépendance de son pays contre la puissance de Philippe II, roi d'Espagne. Pierre van der Aa occupa les premières places dans le barreau, soit comme assesseur du conseil souverain de Brabant, en 1565, soit comme président du conseil à Luxembourg, en 1574. Il eut plusieurs démêlés avec le fameux duc d'Albe, qui le regardait comme un chef de parti; on allait le traiter en rebelle, mais le rappel du duc, et le caractère conciliant de son successeur, le marquis de Requesens, le sauvèrent d'une punition qu'il avait méritée; et, dans la suite, s'il ne fut pas le partisan des catholiques, il n'en fut pas non plus l'ennemi. Aa mourut en 1594. On a de lui plusieurs harangues, et *Commentarium de privilegiis creditorum : Prochiron, sive enchiridion judiciorum.*

ABAFFI ou APAFFI (Michel), prince de Transylvanie, né en 1632, était fils d'un magistrat, à Hermanstadt. Ayant embrassé la carrière des armes, il fut fait prisonnier par les Tartares, dont il eut à souffrir toutes sortes de maux, et ils ne lui rendirent la liberté que pour une forte rançon. Pendant ce temps, il existait une guerre acharnée entre l'empereur Léopold et le sultan Mustapha IV, qui, regardant la Transylvanie comme une barrière utile à leurs états limitrophes, décidèrent, chacun de son côté, de lui donner un souverain. Le premier choisit Jean Remeni, et le second, Abaffi qui fut proclamé en 1661. Remeni mourut bientôt après, dans une bataille contre les Turks; alors Abaffi fut reconnu de toute la Transylvanie, et à la paix de Témeswar, en 1664, le titre de vayvode lui fut confirmé à la condition de payer un tribut à l'empereur et à la Porte. Michel Abaffi régna avec gloire, et mit toute son étude à vivre en paix avec les Polonais, les Impériaux et les Allemands, entre lesquels ses états étaient placés; mais croyant ensuite que sa politique exigeait qu'il soutînt les rebelles de Hongrie, après avoir déclaré la guerre à l'empereur, et cherché à justifier son agression par un manifeste latin qu'il fit répandre en 1681, dans toute l'Europe, il joignit ses troupes à celles du fameux Tékéli. Le succès de ses armes avait, en grande partie, ouvert le chemin au visir Carra-Mustapha, pour aller former le siége de

Vienne ; mais les victoires répétées du duc de Lorraine, qui s'était rendu maître de plusieurs places importantes, et de presque toute la Transylvanie, obligèrent les Turks à une prompte retraite, et forcèrent Abaffi à se soumettre à l'empereur, qui, moyennant quelques conditions, le laissa jouir paisiblement de sa souveraineté. Michel Abaffi mourut en avril 1690, à l'âge de 58 ans. Ce prince était juste, humain, instruit, bon capitaine et vaillant guerrier. Sa mémoire serait passée sans tache à la postérité, s'il n'eût fourni des secours à des sujets révoltés, ni favorisé les armes des infidèles. Il laissa un fils (Michel), dernier prince de Transylvanie, dont le règne fut très-orageux. Il fut proclamé en bas âge et sous la tutelle de l'empereur ; mais à peine eut-il pris les rênes de ses états, que le comte Tékéli lui en disputa la possession, et en conquit la plus grande partie, au même temps que le grand-visir Coprogli battait les Impériaux ; les dissensions survenues dans l'empire ottoman, arrêtèrent ces succès. Tékéli fut contraint d'abandonner ses conquêtes ; et, après le traité de Carlowitz, en 1699, Michel se vit tranquille possesseur de sa principauté. Il serait même parvenu à la conserver, sans le mariage qu'il contracta, contre la volonté de l'empereur, avec la fille de G. Bethlem, comte de Transylvanie. Appelé à Vienne, il fut dépouillé de sa souveraineté, et reçut, en échange, le titre de prince du Saint-Empire, avec une pension de 15,000 florins. Depuis cette époque, la Transylvanie est restée soumise à l'Autriche. Abaffi mourut à Vienne, en 1713, âgé de 36 ans.

ABANCOURT (Charles-Xavier-Joseph Franqueville d'), neveu de Calonne, né à Douai, vers l'an 1750. Au commencement de la révolution, il était capitaine dans le régiment de Mestre-de-Camp, cavalerie. D'Abancourt passait pour un homme très-instruit et d'un caractère ferme et intègre. Après la journée du 20 juin 1792, il obtint le porte-feuille de la guerre ; mais le nouveau ministre aimait son roi, ce qui était un crime vis-à-vis des factieux ; et dans la même année il fut décrété d'accusation. Après avoir demeuré pendant un mois dans les prisons de la Force, on le transporta à celles d'Orléans, de là à Versailles, où il périt dans le massacre général des prisonniers de la haute-cour.

ABANCOURT (François-Jean-Willemain d'), né à Paris le 22 juillet 1745. Il s'occupa de littérature, et a laissé : I des *fables*, 1777, in-8. II Des *épîtres*, 1780. III *La mort d'Adam*, tragédie en 3 actes, en vers, traduite de Klopstock. IV *Le mausolée de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France.* Ce poëme a concouru pour le prix de l'académie française en 1767. V Quelques autres ouvrages dramatiques, savoir : l'*Ecole des femmes ;* le *Sacrifice d'Abraham ;* la *Convalescence de Molière*, etc.

ABBT (Thomas), savant allemand, fils d'un perruquier, naquit à Ulm, le 25 décembre 1738. Ses talens furent très-précoces. Il était encore dans l'enfance, qu'il se livra aux études les plus sérieuses, et il y fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de 13 ans, il publia sa première dissertation *De historia vitæ Magistra.* Dans la même année (1751) Abbt y soutint deux thèses, l'une sur les *miroirs ardens*, et l'autre sur la *rétrocession miraculeuse de l'ombre d'Achaz.* Ayant passé, en 1756, à l'université de

Halle, il se captiva l'amitié du professeur Baumgarten qui le retint dans sa maison. Abbt se livra alors à l'étude de la philosophie et des mathématiques ; et après avoir publié une thèse *De extasi*, il reçut le grade de maître-ès-arts, et fut nommé, en 1760, professeur extraordinaire de philosophie à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Au milieu du tumulte de la guerre, Abbt ranima le courage de ses concitoyens par son livre *De la mort pour la patrie*. Ouvrage dans lequel l'auteur démontre que le véritable patriotisme ne va jamais disjoint de l'amour pour son souverain légitime. Il fut appelé, en 1760, à la chaire de mathématiques de l'université de Rinteln ; voyagea l'année suivante dans l'Allemagne, la Suisse, la France ; et de retour à Rinteln il y publia son livre *Du mérite*, qui est celui qui contribua le plus à établir sa réputation, et qui fut réimprimé trois fois dans la même ville (1767, 1772, 1790). Il ne faut pas confondre ce livre avec le *Traité du vrai mérite*, de Lemaître de Clairville, ouvrage bien au-dessous de celui d'Abbt, qui brille surtout par une saine philosophie, par des observations justes, et par des sentimens sublimes. L'ouvrage d'Abbt a été traduit en français par M. Dubois, et porte la date de Berlin, 1780, in-8, et valut à l'auteur, en 1765, la place de conseiller de la cour, à Buchebourg, auprès du comte de Schaumbourg-Lippe ; mais il ne jouit pas long-temps de l'amitié dont l'honorait ce prince, la mort l'ayant surpris le 27 novembre 1766 : il n'avait alors que vingt-huit ans. Le comte le fit inhumer dans sa propre chapelle, et il composa lui-même l'épitaphe qu'il fit placer sur le tombeau de son ami. Abbt a composé un grand nombre d'ouvrages. Outre ceux que nous avons annoncés, les plus remarquables sont, I une question si *Moïse a été inhumé par Dieu*, Halle, 1757, in-4, où il soutient que ce législateur a été enterré par les hommes. II Une thèse dans laquelle il tâche de démontrer que *la confusion des langues n'a pas été une peine infligée au genre humain*, Halle, 1758, in-4. III *Traité sur l'influence du beau sur les sciences*, Rinteln, 1762, in-4. IV *Programme sur la difficulté de mesurer les facultés de l'âme*, Rinteln, 1762, in-4. V *Fragmens des événemens les plus anciens du genre humain*, Halle, 1767, in-8. Cet ouvrage a été continué par M. Miller qui y a conservé le même titre. VI *Histoire de Portugal jusqu'à la fin du 15^e^ siècle*. VII *Vie de Baumgarten*. VIII Sa traduction *de la conspiration de Catilina, par Salluste*, Stadthagen, 1767, est très-estimée. Ses œuvres diverses ont été recueillies et réimprimées à Berlin, 1790, 6 vol. in-8, par les soins de M. Nicolaï, qui a écrit la vie de l'auteur. Abbt est un de ceux qui ont contribué le plus à remettre en vigueur la langue allemande ; elle était tellement oubliée pendant la désastreuse guerre de 30 ans, qu'avant la publication des premiers ouvrages d'Abbt, les Allemands n'écrivaient guère qu'en latin ou en français.

ABDALLATIF (Abdel-Lathyf), célèbre historien arabe, naquit à Bagdad en 557 de l'hégire (1161 de J.-C.), fut instruit dans toutes les sciences qu'on cultivait alors dans l'Orient. Il professa d'abord la médecine à Bagdad, et demeura ensuite à Moussoul, Damas et Jérusalem ; de là il se rendit au camp du fameux Saladin, et, ayant mérité

l'amitié du visir Bohadin, favori du sultan, il en obtint des lettres de recommandation pour voyager dans l'Egypte qui, depuis long-temps, attirait son attention, désirant connaître cette antique contrée et les savans qui l'illustraient. Au retour de ce voyage, Saladin lui assigna une pension sur son trésor à Damas. Abdallatif habita cette ville pendant plusieurs années, jusqu'à ce que voulant visiter la Mecque, et revoir son pays natal, à la moitié de son voyage, il fut surpris par la mort, le 9 novembre 1231. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, deux seuls suffisent pour le placer au rang des plus grands historiens de l'Orient. Le premier, intitulé : *Description de l'Egypte*, n'est pas parvenu jusqu'à nous. L'autre est intitulé ; *Instructions et réflexions sur les objets et les événemens vus en Egypte*. Il se divise en deux parties. La première parle de la situation et du climat de l'Egypte ; de ses plantes, de ses animaux, des monumens, des édifices, etc. La seconde partie traite du Nil et de ses particularités. Plusieurs savans, Pococke fils, Hyde, Hunt, M. Whal, ont entrepris de traduire cet ouvrage remarquable. M. White a fait réimprimer le texte avec la traduction latine de Pocoke, Oxford, 1800 ; mais tous ces efforts ne remplissaient pas encore le but désiré. Enfin M. Sylvestre de Sacy en a donné une traduction française avec des notes, Paris, 1810, qui est la plus exacte et la plus soignée de toutes celles qui ont été publiées dans les autres langues.

ABDÉRAME II (Abdoul-Rahaman-Ben-Alhakem), surnommé El-Mouzaffer, c'est-à-dire, *le victorieux*, 4e calife ommiade d'Espagne, fils d'Al-Hakem, auquel il succéda l'an 822 de J.-C., et 206 de l'hégire. Son avénement au trône fut signalé par une victoire éclatante qu'il remporta sur son grand-oncle Abdoullah, qui voulait lui ravir le sceptre. Il le força à s'enfermer dans les murs de Valence, où il mourut bientôt après. Abdérame était entouré d'autres ennemis dont il lui fallait triompher. Les Français occupaient la Catalogne, les pirates normands pillaient Lisbonne et l'Andalousie, et les Espagnols des Asturies s'avançaient à grands pas pour occuper les frontières du monarque maure. Celui-ci, en peu de mois, chassa les premiers de Barcelonne, et obligea les Normands à repasser la mer ; cependant deux armées qu'il avait envoyées contre Ramire, roi des Asturies et de Léon, furent entièrement défaites ; en même temps plusieurs villes, qui étaient sous sa domination, se révoltèrent. Etant parvenu à les soumettre et à conclure un traité avec Ramire, il ne pensa désormais qu'à faire fleurir la paix dans son royaume. Il embellit Cordoue, et l'entoura de forteresses ; fonda des colléges, ouvrit des écoles de toutes les sciences et de tous les arts alors connus. Il appela à sa cour les poëtes et les hommes les plus éclairés de l'Orient ; et cette capitale devint la plus brillante de l'Europe. Ses écoles furent, pour ainsi dire, la pépinière de ces hommes illustres dont les écrits devaient en grande partie dissiper l'ignorance, où les hordes barbares du nord avaient plongé presque toute l'Europe. Mais si on doit ce bienfait à Abdérame, il faut avouer aussi que son caractère farouche et cruel ternit ses belles qualités. Par un édit aussi barbare qu'injuste, il permit aux musulmans de tuer sur-

le-champ tout chrétien qui parlerait mal du Koran et de Mahomet. Malgré sa haine et sa puissance, ce fut précisément sous son règne que les chrétiens commencèrent à se rendre redoutables aux musulmans. L'Aragon eut ses souverains particuliers ; la Navarre devint un royaume, et tout le nord de l'Espagne se ligua contre Abdérame. Il allait lever une grande armée, lorsqu'il fut attaqué d'apoplexie dont il mourut, l'an de J.-C. 852, âgé de 62 ans. Mahamed, l'aîné de ses nombreux enfans lui succéda. Abdérame a laissé des *annales sur l'Espagne*, qui se conservent à la bibliothèque de l'Escurial.

ABDÉRAME III (Ardoul-Rahaman), huitième calife ommiade en Espagne. Les Arabes insurgés le placèrent sur le trône, en 912, au préjudice du fils d'Abdoullah, son oncle. Il apaisa les provinces rebelles que ses prédécesseurs n'avaient pu soumettre ; et afin de s'attirer plus de respect, il ajouta à ses titres celui de prince des croyans *Emyr-el-Moumenyn*). Il déclara ensuite la guerre à Ordoño, roi de Léon; mais il fut vaincu dans deux batailles. Il acheta alors des secours de l'Afrique, et rassembla une armée de 150 mille hommes, avec laquelle il alla à la rencontre des chrétiens qui étaient campés près de Simancas. Ceux-ci avaient à leur tête Ramire II, roi de Léon; et étaient très-inférieurs en nombre. La bataille dura une journée entière; 80 mille musulmans périrent par les armes ou dans les flots du Pisuerga et du Duero. Abdérame chercha en vain à rallier ses troupes dans Salamanque. Attaqué et défait deux fois par les chrétiens, il s'enfuit avec les débris de son armée. Quelques mois après il reprit encore les armes, pénétra plusieurs fois dans la Castille, et dans le royaume de Léon; mais il fut toujours contraint de se retirer. Les Maures, déjà amollis par le luxe et les plaisirs, ne pouvaient plus arrêter la valeur de ces héros qui combattaient pour leur patrie et pour la religion de leurs pères. Malgré le tumulte des guerres, Abdérame protégea les sciences et les arts. Il fonda une école de médecine, la seule qui fût alors en Europe; créa une marine, avec laquelle il conquit Ceuta, en Afrique. On cite de lui un trait qui fait honneur à son caractère. Don Sanche, roi de Léon, chassé de ses états et malade, vint implorer le secours d'Abdérame. Ce dernier l'accueillit dans ses états, lui fit prodiguer tous les soins, lui donna un corps d'armée, et parvint à le rétablir sur le trône. Le luxe et la magnificence d'Abdérame paraîtraient fabuleux, s'ils n'étaient attestés par tous les historiens de son temps. Parmi un grand nombre d'édifices qu'il fit construire, on voit encore les débris d'une ville superbe à 3 lieues de Cordoue, qu'il appela la Zehra, du nom d'une de ses favorites. Après avoir vécu au milieu de toutes les grandeurs et les délices, voilà les paroles mémorables de ce monarque, au lit de la mort : « Cinquante ans » se sont écoulés depuis que je » suis calife : richesses, honneurs, » plaisirs, j'ai joui de tout, j'ai tout » épuisé. Tout ce que les hommes » désirent m'a été prodigué par le » ciel. Dans cette espèce d'apparente » félicité, j'ai calculé le nombre de » jours où je me suis trouvé heureux : » ce nombre se monte à quatorze. » Mortels, appréciez la grandeur, le » monde et la vie. » Abdérame mourut en 961, à l'âge de 73 ans. Son fils aîné, Al-Harem II, lui succéda.

ABELIN (Jean-Philippe), plus

connu sous le nom supposé de Gottfried ou Gothofredus, naquit à Strasbourg, vers l'an 1578, et se distingua comme historien. Il ne publia sous son véritable nom que le 1er volume de son *Theatrum europæum*, ou histoire de l'Europe depuis 1617 jusqu'à la fin de 1628. Il a aussi composé le 17^e, 18^e, 19^e et 20^e tomes du *Mercurius Gallo-Bellicus*, commencé par Gothard Arthus, et qui contient la relation des événemens qui se sont passés en Europe, et notamment en France, depuis 1628 jusqu'en 1636. Cet ouvrage, écrit en allemand, fut imprimé à Francfort, dans ces mêmes années, in-8. Le *Theatrum europæum*, fut réimprimé à Francfort, 1718, en 21 vol. in-fol. Les vol. composés par Abelin, Shleder et Shneider, sont bien supérieurs à ceux de leurs nombreux continuateurs. Parmi plusieurs autres ouvrages d'Abelin, on remarque : I *Description du royaume de Suède*, en allemand, Francfort, 1632. II *Chronique historique depuis le commencement du monde jusqu'en* 1613, idem 1633, avec des figures gravées par le fameux Merian. III *Historia antipodum, ou description de la terre connue sous le nom d'Indes occidentales*, Francfort, 1655, in-fol. Abelin mourut en 1646.

ABEN-BITAR *ou* AL-BEITHAR, célèbre botaniste arabe, né à Benana, près de Malaga, a laissé un écrit très-utile pour la botanique, sous le titre de *Recueil de médicamens simples*. Il se divise en quatre parties, où l'auteur traite, par ordre alphabétique, de toutes les plantes, pierres, métaux, animaux qui ont une vertu quelconque en médecine. L'exactitude de l'auteur est telle, qu'il y rectifie quelques erreurs où sont tombés Dioscoride, Galien et Oribasius. Casiri nous a fait connaître la préface de cet ouvrage dans la *Bib. Arab. Hisp.*, tome 1, page 278. La traduction latine de l'article consacré aux limons, a été publiée à Paris, en 1602. Dans un voyage qu'Al-Beithar fit en Egypte, afin d'acquérir de nouvelles connaissances; le prince de Damas, Melek-Al-Kamil, le retint à sa cour, et le nomma intendant-général de ses jardins. Il mourut dans cette ville en 1248.

ABERCROMBY (sir Ralph), général anglais, d'une illustre famille d'Ecosse, fut réputé pour un des meilleurs officiers de l'armée anglaise, qui combattirent contre les républicains français. Il servit avec distinction au combat du camp de Famars en 1793, dans les actions qui eurent lieu devant Dunkerque, et dirigea une des attaques du siége de Valenciennes. Pendant la campagne de 1794, il commanda l'avant-garde de l'armée anglaise; et dans l'hiver de 1796, quoique blessé à Nimègue, il sauva, par une sage retraite, les restes des troupes de sa nation, continuellement harcelées par un ennemi victorieux. En 1797, il fut nommé chevalier de l'ordre du Bain, et gouverneur de l'île de Whigt. Il montra beaucoup de prudence et d'adresse dans le poste difficile qu'on lui confia en 1798 de commandant en Irlande, où, par les intrigues du gouvernement français, tout était dans le désordre et l'insubordination. De retour en Angleterre, il commanda, sous le duc d'York, l'expédition contre la Hollande. Ce fut en vain qu'Abercromby présenta au peuple une adresse en faveur du stathouder : ce pays était déjà infecté par les nouvelles maximes qui désolaient la France.

On reprocha au duc d'York la perte de la bataille du 17 sept. 1799, parce qu'il n'avait pas voulu écouter les avis d'Abercromby. Ce général eut deux chevaux tués sous lui à la journée du 2 octobre suivant, où l'armée anglo-russe éprouva une entière défaite. Il vivait paisiblement en Ecosse lorsqu'il fut choisi pour commander en chef l'expédition contre l'Egypte. Entré en mer avec sa flotte, il se dirigea vers Cadix; mais il n'osa hasarder aucune attaque, vu l'état de défense où se trouvait cette place. Il suivit sa route dans la Méditerranée, et arrivé vis-à-vis de Naples, le roi Ferdinand voulut l'engager à débarquer ses troupes, pour contenir les mécontens dont le nombre augmentait de jour en jour; le général anglais désirant remplir au plus tôt le but de son expédition, ne put se rendre aux sollicitations de ce monarque. Cependant la flotte anglaise ne parut dans la rade d'Aboukir que le 1^{er} mai 1801, après 4 mois de traversée; elle avait quitté Rhodes aux premiers jours de Janvier. Le 7, Abercromby effectua le débarquement malgré la résistance courageuse des troupes françaises qui gardaient les côtes. Après s'être emparé du fort d'Aboukir, il marcha contre Alexandrie, avec une armée de 16,000 hommes. Le 21 mars, l'armée française, sous les ordres du général Menou (*voyez* MENOU), l'attaqua dans ses retranchemens, culbuta ses premières lignes, et parvint avec la même impétuosité jusqu'à la réserve. Abercromby, qui accourait avec son état-major, pour tâcher d'arrêter l'ennemi, fut blessé mortellement. Il expira sept jours après, à bord d'un vaisseau qui le transporta à Malte, où il fut enterré avec tous les honneurs dus à son grade et à son mérite.

ABOUL-FEDA (Ismaël), prince de Hamah, historien et géographe arabe, duquel la célébrité se soutient encore de nos jours, naquit à Damas, en novembre 1273 de J.-C. Il descendait d'Ayoùb-Ben-Chady, chef des Ayoùbites, dont était issu le fameux Saladin. Aboul-Feda se distingua d'abord dans la carrière des armes; les troupes qu'il commandait formaient toujours, par une prérogative accordée à sa famille, le front de l'aile droite des armées du sultan. Il se trouva au siége de Tripoli, de Saint-Jean-d'Acre, et dans presque toutes les affaires les plus remarquables qui eurent lieu contre les croisés. La mort de Al-Meleck-Al-Modhaffer, souverain de Hamah, et son proche parent, l'appelait à cette principauté; mais les prétentions ambitieuses de ses deux frères l'en éloignèrent pendant quelque temps. Cet état, régi successivement par deux gouverneurs du sultan d'Egypte, Melick-El-Nâssir, tomba enfin au pouvoir de son prince légitime. Aboul-Feda monta sur le trône en 1312, et en 1313 fut décoré du titre de sultan, par Melick-El-Nâssir, qui avait pour lui une affection toute particulière. Forcé de s'opposer aux fréquentes incursions des Tartares, et de calmer les troubles de son pays, Aboul-Feda ne s'appliqua pas moins, et avec succès, à l'étude de plusieurs sciences, comme les mathématiques, l'astronomie, la médecine, le droit, la botanique, l'histoire, la géographie, etc. Mais ce sont ses ouvrages sur ces deux dernières sciences qui ont établi sa grande réputation. Le premier a pour titre *Al-Mockh-Tassar*, etc., ou *histoire abrégée du genre humain*. L'auteur l'a divisée en cinq parties, la 1^{re} traite *des patriarches, des prophètes, des juges*

et des rois d'Israël ; la 2ᵉ *des quatre dynasties des anciens rois de Perse ;* la 3ᵉ *des rois d'Egypte, des rois de la Grèce et des empereurs romains ;* la 4ᵉ *des rois de l'Arabie avant Mahomet ;* la 5ᵉ est consacrée à l'*histoire des différentes nations*, c'est-à-dire, des Persans, des Sabéens, des Coptes, des Syriens, etc., et rappelle, en outre, les événemens arrivés depuis la naissance de Mahomet, jusqu'en 729 de l'hégire, 1328 de J.-C., époque où l'auteur finit son histoire. Elle ne brille pas, il est vrai, par l'élégance du style, ni par des réflexions éloquentes ; mais elle a un mérite encore plus essentiel, l'exactitude des faits, la précision et une érudition profonde. Les bibliothèques de Leyde, celle appelée bodléienne et la bibliothèque de l'Escurial, conservent des manuscrits de cette histoire. Le manuscrit de l'Escurial était autographe; on croit que c'est celui que possédait la bibliothèque royale en 1714. Plusieurs savans ont extrait différentes parties de cette histoire, qui est considérée comme un monument précieux. Dobélius traduisit la partie qui concerne l'histoire de Sicile, pour Antonin de Amico, qui, surpris par la mort, n'eut le temps de faire imprimer à Palerme, 1640, que la liste des émyrs, gouverneurs de la Sicile. Carusius publia la traduction de Dobélius dans *Bibliothèque historique du royaume de Sicile*, et Muratori l'a insérée dans *la collection des historiens d'Italie*, tome 1, etc. Cette même chronique comprend, en outre, *Auctuarium ad vitam Saladini extractum ab Aboul - Feda historiâ universali, etc.*, à la suite de *Vita et res gestæ sultanii Saladini, aut. Bohædius, Lugduni - Batavorum*, 1732, *in-fol.* — *Abul-Feda annales muslemici arabicæ et latinæ, operâ et studiis Jo. Jacobi Reiskii, etc., Hafniæ*, 1789-94, 5 vol. in-4 ; c'est une belle édition enrichie des notes du célèbre Reiske. — *Histoire des Arabes avant Mahomet*, avec le texte arabe et une traduction latine, par M. Sylvestre de Sacy ; on la trouve à la suite de la nouvelle édition de *Specimen historiæ Arabum*, publiée par White, Oxford, 1806. Le second ouvrage d'Aboul-Feda est une géographie, aussi célèbre que son histoire, connue sous le titre de *Vraie situation des pays ;* elle est recommandable non-seulement par l'exactitude, mais aussi par les notices qu'elle renferme des mœurs des habitans de différens pays, des anciennes villes et des anciens monumens qui existaient ou qui subsistent encore. On en a extrait également plusieurs parties. De Larroque a donné, à la suite de *Voyage du chevalier d'Arvieux*, une traduction française de la *description de l'Arabie*. Herbin a publié aussi plusieurs extraits de la description de l'Egypte, dans sa *grammaire arabe*, Paris, 1803 ; et on a imprimé à Vienne, en 1808, une traduction en grec moderne de Démétrius Alexandrides, des parties de la *géographie d'Aboul-Feda*, etc. Ce savant Arabe mourut le 26 octobre 1331. Tous les historiens le représentent comme un prince doué d'un talent supérieur et de qualités les plus éminentes.

ABRANCHES (Alvarès d'), général portugais, contribua puissamment à l'élévation du duc de Bragance (Jean IV), au trône de Portugal. Il fut un des chefs de la révolution qui en chassa la dynastie espagnole, en 1640. Dans le jour où cette révolution éclata, il parcourut les rues de Lisbonne, l'étendard

royal déployé, et en criant : « Vive »don Juan IV, roi de Portugal ! » au même temps qu'il rassemblait le peuple et le conduisait au palais des États, pour obliger la vice-reine, tante de Philippe IV, à déposer son autorité. Le nouveau monarque le nomma gouverneur de la province de Beira. Après l'avoir mise en état de défense, Abranches alla en 1643, à la tête d'une armée, à la rencontre des Espagnols, les battit plusieurs fois, entra en Castille, s'empara de différentes places, et, par ses rapides succès, ôta tout espoir à la cour de Madrid de rentrer en possession du royaume de Portugal. Ce brave général mourut couvert de lauriers et d'honneurs en 1680.

ABSALON, ou suivant son véritable nom AXEL, évêque de Rosckild, et archevêque de Lunden en Danemarck, naquit à Finsler, village de l'île de Sélande, en 1128; il était issu d'une des plus nobles familles du pays, et avait été élevé avec le jeune prince Waldemar, qui monta sur le trône en 1157. Il vint à Paris perfectionner ses études dans l'université, regardée alors comme la première école du monde. Retourné en Danemarck, il y fut, en 1158, élu évêque de Rosckild, capitale de la Sélande. Doué de grands talens, propre aux affaires, d'une fidélité et d'un courage éprouvés, il obtint la confiance de son roi qui le fit premier ministre et même généralissime de ses armées, cet emploi alors pouvant s'allier avec la dignité épiscopale ; il accompagnait Waldemar dans ses campagnes, et souvent était chargé d'expéditions particulières. En 1165, il réduisit les habitans de l'île de Rugen, arma une flotte contre les Wendes, et les soumit à la domination danoise. Deux ans après, pour arrêter les courses des pirates qui infestaient les mers du Danemarck, il fit bâtir, près d'Hafn, hameau de pêcheurs, un château fort, autour duquel fut depuis construite la ville de Copenhague. En 1168, il fit le siége d'Arcona, capitale de l'île de Rugen, retraite des pirates ; la reçut à composition, détruisit une idole grotesque qu'on y adorait, brûla son temple, et pardonna aux habitans, à la condition qu'ils se feraient chrétiens. La ville de Karentz eut le même sort. De vainqueur de ces peuples, Absalon en devint l'apôtre ; il les instruisit lui-même et fonda des églises sur les ruines de leurs temples. En 1178, Eskil, archevêque de Lunden, et primat des royaumes de Danemarck, de Suède et de Norwège, s'étant démis de son siége pour se retirer à Clairvaux, le roi, le peuple et Eskil lui-même, crurent que personne n'était plus digne qu'Absalon de cette haute dignité. Mais attaché à son premier siége, il la refusa, et ne céda qu'à des ordres positifs du pape Alexandre III, qui lui permit de garder les deux bénéfices. Au milieu de tant d'honneurs, Absalon éprouva des désagrémens, à l'instigation de quelques seigneurs, jaloux de son crédit. Les Scaniens s'étaient révoltés ; ils étaient ses diocésains, et il fut dur pour Absalon, de se voir obligé d'employer l'épée pour les faire rentrer dans le devoir. Waldemar étant mort en 1182, et Canut VI étant monté sur le trône, ces mêmes peuples prirent occasion de la jeunesse de ce prince pour reprendre de nouveau les armes. Absalon fut même obligé de se retirer en Sélande, pour se dérober à leur fureur ; mais, étant revenu à la tête de troupes aguerries, les factieux furent obligés de se soumettre. Absalon occupa sous le nouveau roi

les mêmes places que sous Waldemar, et lui rendit des services non moins éminens ; il soutint la dignité du Danemarck contre Frédéric Barberousse, par de fermes et nobles réponses aux menaces et aux propositions hautaines de cet empereur, et vainquit Bogislas, prince de Poméranie, qui, à l'instigation du même Frédéric, s'était présenté devant l'île de Rugen avec une flotte formidable. Enfin il aida Canut à conquérir le Mecklenbourg, l'Estonie et d'autres provinces. Les affaires de l'état et de la guerre n'empêchaient point Absalon de s'occuper de celles de la religion. En 1187 il convoqua un concile national pour régler les cérémonies de l'église et le chant des offices; il fonda plusieurs monastères, y établit une bonne discipline, demanda l'abbé de Sainte-Geneviève, Guillaume, religieux d'une vertu consommée, qu'il avait connu à Paris, pour réformer celui de Saint-Thomas où la règle s'était relâchée, et l'en fit abbé (*voyez* Guillaume d'Eskil). Il aimait et favorisa les lettres. Il chargea le fameux Saxo, surnommé le grammairien à cause de la pureté de son style, de composer l'histoire du Danemarck. Il mourut en 1201.

ABUNDANCE (Jehan), poëte français du 16e siècle, connu aussi sous le nom de *Maistre Tyburce*, se distingua dans la carrière dramatique lorsque, par un usage peut-être peu louable, on puisait les sujets des drames dans les mystères de la religion. On a de cet auteur plusieurs pièces dans ce genre, comme *Moralité, Mystère et Figure de la passion de N.-S. J.-C. nommé secundum legem debet mori*, à onze personnages; Léon, Benoist Rigaud, sans date, in-8. Cet ouvrage, très-rare, et qui se trouvait dans la bibliothèque du duc de la Vallière, existe actuellement à la bibliothèque royale. II *Le joyeux mystère des trois rois à dix-sept personnages, etc., etc.* Cet auteur a écrit en outre plusieurs petits poëmes, des ballades, rondeaux, triolets, etc. Les titres et les dates de ses ouvrages se trouvent dans la bibliothèque de du Verdier. L'époque de la mort d'Abundance est incertaine, elle doit être cependant arrivée en 1550.

ACAMAPIXTLI, premier roi des Astègues, nom des anciens Mexicains, qui, après avoir été long-temps en guerre avec le roi Caluacán II, leur voisin, élevèrent à cette dignité, en 1380, Acamapixtli petit-fils de Caluacán. Le nouveau monarque se rendit bientôt digne d'une telle élection. Il réunit les Mexicains qui avaient jusqu'alors vécu en tribus séparées et qui ne jouissaient que d'une liberté farouche. Il leur donna de sages lois, embellit l'ancien Tenochtitlan, aujourd'hui Mexico, fit creuser des canaux, élever des aqueducs, construire des ponts qui, deux siècles après, furent l'objet de l'admiration des Espagnols. Azafazalco, roi de Tépeacan, qui habitait les bords du lac de Mexico, avait depuis long-temps imposé un tribut annuel aux Mexicains. Acamapixtli soutint une guerre obstinée pour en délivrer ses peuples; et s'il ne les affranchit pas entièrement, il parvint à rendre ce tribut moins fréquent et moins onéreux. Ce prince régna 40 ans, et mourut en 1420 au milieu des larmes de ses sujets. Vitzilocutli, son fils aîné, lui succéda par le vœu unanime de la nation, quoique Acamapixtli eût laissé aux Mexicains la liberté de se choisir un roi.

ACCARISI (Jacques), Bolonais, docteur en théologie, florissait vers 1627, et professa, pendant quatre

ans, la rhétorique à Mantoue, dans l'académie qu'y avait fondée le duc Ferdinand. Il enseigna aussi à Rome, et y expliquait, en 1636, le livre d'Aristote *De cœlo*. Quelque temps auparavant, il y avait soutenu dans des thèses publiques, l'immobilité de la terre, et le mouvement du soleil, et les avait fait imprimer sous ce titre : *Terræ quies, solisque motus demonstratus, primum theologicis, tum pluribus philosophicis rationibus*, Rome, 1637, in-4. C'était quelques années auparavant (juin 1633) que l'inquisition avait forcé Galilée d'abjurer l'opinion opposée. Le temps et les progrès des sciences ont fait justice des deux systèmes. On a encore d'Accarisi, I des *harangues* (*orationes*), débitées à Rome, à Bologne, et dans d'autres villes. II *De natalibus Virgilii*. III *De conscribendâ tragœdiâ*. IV *Historia rerum gestarum à sacrâ congregatione de fide propagandâ*, etc. V *Epistolæ latinæ*. VI Une traduction de la guerre de Flandre, par le cardinal Bentivoglio. On dit que plusieurs de ces ouvrages sont restés manuscrits. Accarisi mourut évêque de Veste, en 1654.

ACHAIE ou ACHIUS, roi d'Ecosse. Ses vertus l'élevèrent au trône en 788. Il fit respecter les lois, et rétablit l'union et la paix entre les nobles de son royaume. Il repoussa les Irlandais et les Anglais qui venaient souvent faire des incursions en Ecosse. Parmi les choses mémorables de son règne, on cite une alliance qu'il contracta avec Charlemagne, auquel il envoya Alcuin, Rokan, Jean Scot, etc.; et pour éterniser la mémoire de cet événement, il ajouta aux armes d'Ecosse, un double champ semé de fleurs de lis. Achaie régna 31 ans, et mourut en 819.

ACHARD (Claude-François); secrétaire de l'académie de Marseille, et bibliothécaire de cette ville, où il naquit en 1755, exerça la médecine, s'occupa de littérature, et a laissé les ouvrages suivans : I *Dictionnaire de la Provence et du comtat Venaissin*, Marseille, 1785-87, 4 vol. in-4. Les deux premiers sont un vocabulaire français et provençal, et les deux derniers traitent des hommes illustres de la Provence. II *Description historique, géographique et topographique de la Provence et du comtat Venaissin*, Aix, 1787, in-4. Il n'a paru que le 1[er] volume. III *Bulletin des sociétés savantes de Marseille et des départemens du midi*, 1802, in-8. IV *Cours élémentaire de bibliographie* ou *la science du bibliothécaire*, Marseille, 1807, 3 vol. in-8. Exact dans les détails qu'il contient, et écrit avec élégance, cet ouvrage n'est cependant, à l'exception de quelques pages, qu'un extrait du *manuel typographique* de Fournier, du *dictionnaire de bibliologie* de M. Peignot, etc. On a d'Achard d'autres ouvrages moins importans. Il mourut à Marseille en 1809.

ACHÉ (le comte d'), vice-amiral des armées navales de France, naquit en 1716, entra de bonne heure dans la marine, et servit avec honneur. Mais en 1757, ayant obtenu le commandement de l'escadre que le gouvernement envoyait aux Indes, à peine y fut-il arrivé, qu'il eut à souffrir les revers les plus terribles. Il n'y eut point de projet qui lui réussît, point de plan qu'il pût réaliser, point de combat où il ne fût pas repoussé ou défait; en peu de mois, il perdit tous les établissemens que la France possédait sur les côtes de Malabar et de Coromandel; de sorte que le commerce de la compa-

gnie des Indes, qui rivalisait depuis long-temps avec la compagnie anglaise, fut presque entièrement ruiné. De retour en France, la cour ne vit dans les revers du comte d'Aché, que les résultats d'un malheur plus fort que tout son zèle; et il occupa dans la suite les premiers emplois dans la marine. Il mourut vers 1788.

ACHENWALL (Godefroi), né à Elbing, en Prusse, le 20 octobre 1719, est regardé comme le créateur de la science appelée *statistique*. Il était très-versé dans l'histoire et dans le droit de la nature et des gens, qu'il enseigna dans plusieurs universités de l'Allemagne. Dans les voyages qu'il avait faits dans différens états de l'Europe, il en avait examiné leurs forces, leurs ressources intérieures, et leurs intérêts réciproques. Le résultat de ses observations fut un ouvrage auquel il donna le titre de *Statistique* ou *science de l'état*, dont il en publia, en 1748, le premier plan raisonné, et dans l'année suivante, il en fit paraître le manuel. Tout ce qui n'était auparavant connu que comme des faits épars, et des matériaux mal combinés ensemble, il les a réunis dans un seul corps, et les a soumis à des règles, à des principes, à un plan tout-à-fait systématique; et il en a formé une science qu'on peut appeler dynamique, ou traité d'énumération des forces. Achenwall a donné d'autres ouvrages sur *l'histoire des états de l'Europe, sur le droit public, etc., sur l'économie politique*. Le dernier qu'il publia, a pour titre : *Observations sur les provinces de la France*. Cet étudieux publiciste mourut à Gœttingen, en mai 1772. Le célèbre Schlœtzer fut son disciple, et son successeur dans la chaire qu'il occupait à cette université.

ACHILLAS, ministre et général des armées de Ptolémée Denys, roi d'Egypte. Il fut le premier, après la bataille de Pharsale, qui conseilla d'assassiner Pompée, lorsque ce dernier venait chercher un asile en Egypte. Ce fut aussi un des meurtriers de cet homme illustre, dont il envoya la tête à César. Achillas gouvernait despotiquement les états de son souverain, et son souverain lui-même; et pour n'avoir plus d'obstacle à son ambition, il avait porté Ptolémée à chasser Cléopâtre sa sœur; mais César ayant déféré la couronne à cette princesse, Achillas lui fit déclarer la guerre, l'assiégea dans Alexandrie. César le battit complétement, et Achillas étant tombé en son pouvoir, il lui fit subir le dernier supplice.

ACTON (Joseph), premier ministre de Ferdinand IV, roi de Naples, était né à Besançon, en 1737. Son père, Edouard Acton, ou Hecton, baronnet irlandais, obligé de quitter son pays natal, à cause du dérangement total de sa fortune, était venu s'établir en France, où il exerça la médecine avec honneur. Joseph fit de bonnes études; jeune encore, il entra dans la marine royale, et s'y distingua. Mais dévoré d'une ambition sans bornes, il avait demandé à M. de Sartines, après l'expédition de Barbarie, un grade important, que ce dernier crut devoir lui refuser. C'est de cette époque que date sa haine contre la France. Il la quitta bientôt, parcourut l'Italie, et s'étant arrêté à Florence, le grand-duc Léopold, qui avait besoin d'un chef habile pour sa marine, choisit Acton pour cet emploi, d'après la recommandation du marquis Tanucci. Quelque temps après, son souverain l'envoya avec quatre frégates, au secours des Espagnols qui assiégeaient Alger.

Dans une descente que ceux-ci firent, et où ils allaient être enveloppés par les Maures, Acton, par le feu vif de ses vaisseaux, eut le bonheur d'en sauver plusieurs milliers. Cette action éclatante lui ouvrit le chemin à la fortune. Le marquis de la Sambuca, ministre de Naples, le proposa au roi, qui le demanda au grand-duc, et ce prince le lui céda d'autant plus volontiers, qu'il se proposait de réformer sa marine. A peine entré dans le ministère, Acton eut l'adresse de faire des épargnes considérables, afin de pourvoir aux dépenses de la cour. Ce procédé lui captiva l'estime du roi et la confiance de la reine, qui le nommèrent bientôt ministre de la guerre, tout en lui laissant le porte-feuille du ministère de la marine. La Sambuca ayant été disgracié en 1784, Acton le remplaça. Ce fut depuis ce moment, qu'il gouverna avec une autorité illimitée. Il établit un conseil de finances dans lequel il fit entrer la reine, se lia en même temps avec Hamilton, ministre d'Angleterre, et sembla ne s'occuper plus que des intérêts de cette puissance et de l'Autriche. Afin d'avoir un appui et un surveillant adroit auprès de la reine, il lui fit faire la connaissance de lady Hamilton, pour laquelle Marie-Caroline conçut l'amitié la plus intime. Le cabinet de Madrid perdit toute espèce d'influence sur celui de Naples, et quoique le roi conservât toujours de la déférence pour les avis de Charles III son père, on lui fermait la bouche par les mots d'*intérêt de l'état* et de *bonheur des peuples*. Sur le refus que fit Acton, de recevoir une frégate chargée de blés, que le gouvernement français envoyait au secours de la Calabre, qu'un tremblement de terre venait de désoler, le roi d'Espagne écrivit des lettres très-pressantes à son fils, pour l'engager à renvoyer ce ministre. Quelque temps auparavant, Acton s'était opposé à ce que la France achetât, comme elle en avait la coutume, des bois de construction dans le royaume de Naples; et en un mot, devant sa fortune à un Bourbon, il paraissait vouloir déclarer la guerre aux deux chefs de cette illustre famille. Le cardinal de Bernis vint de Rome à Naples, pour tâcher de faire cesser cette lutte scandaleuse; mais sa mission n'eut aucun effet: Acton sut conjurer tous les orages et braver ses plus puissans ennemis. Charles III, croyant pouvoir apporter d'utiles changemens au cabinet de Naples, avait invité son fils Ferdinand, à faire un voyage à Madrid, et pour l'effectuer, il lui avait fait présent d'un magnifique vaisseau. Le roi, la reine, et le prince royal s'y embarquèrent en 1785, mais d'après les secrètes manœuvres d'Acton, ce voyage se borna à visiter Livourne, Florence, et quelques autres villes de l'Italie. Fier du triomphe qu'il remportait sur la France et sur l'Espagne, l'ambition d'Acton n'eut plus de mesure. Tandis qu'il exerçait de cruelles vengeances sur tous les seigneurs, qui se plaignaient bien justement de sa hauteur et de son despotisme, il imposait des lois à ses maîtres, et les accoutuma presque à lui obéir. Suivant le système de Tanucci (*voyez* TANUCCI), il recommença les anciennes disputes avec la cour de Rome, et, de sa propre autorité, il supprima (dans cette même année 1785), un grand nombre d'églises et de monastères, secondé, en cela, par le marquis de Santo-Marco, ministre du culte, qui était sa créature. C'est en vain que le marquis Caracciolo, qu'on avait nommé, pour la forme, mi-

nistre des affaires étrangères, voulut s'opposer à de si violentes mesures; il ne fut pas écouté, et n'eut plus de voix dans le conseil. La mort de Charles III, en 1788, affranchit Acton de toute espèce de contrainte. Dans la même année, la révolution française éclata; mais le ministre n'aimait pas cette nation, ni son gouvernement; aussi on ne doit pas s'étonner si la cour de Naples ne prit qu'un intérêt peu actif aux malheurs de Louis XVI. Il songea plutôt, pour flatter les désirs de la reine, à former une double alliance avec l'Autriche. Les deux cours se rencontrèrent à Bologne, le 14 juin 1791. Ce fut dans cette ville, qu'on fit la remise de deux princesses napolitaines, destinées pour épouses, l'aînée, à l'archiduc François (actuellement empereur); et la seconde, à Ferdinand, grand-duc de Toscane. Le même jour, et à la même heure, entraient dans Bologne, les tantes du malheureux Louis XVI. Ces mariages, conclus par la médiation d'Acton, ne manquèrent pas de lui donner une plus grande influence auprès de ses souverains. Sa conduite cependant fut digne d'éloges, en 1792, lorsque le gouvernement anarchique qui bouleversait la France, fit paraître d'étranges prétentions, et voulait entièrement diriger le cabinet napolitain. Acton, qui jusqu'alors n'avait cédé ni aux promesses ni aux menaces, fut enfin contraint de fléchir à la vue d'une escadre française qui allait bombarder Naples. Il s'en vengea l'année suivante, et parvint à empêcher que le ministre français ne fût reçu près de la Porte ottomane. Deux mois après, Ferdinand IV déclara la guerre à la France, et envoya à Toulon une escadre, qui s'unit à celle des Anglais et des Espagnols; mais elle rentra bientôt dans le port de Naples. Il y avait déjà dans ce royaume un grand nombre de mécontens de toutes les classes, qui étaient prêts à embrasser les nouvelles maximes que les agens français s'efforçaient d'y répandre. On créa une junte d'état pour les réprimer, et Acton en eut la direction. Peut-être aura-t-il abusé de son autorité et commis des vengeances particulières, mais les circonstances difficiles où il se trouvait, pouvaient néanmoins excuser en lui quelques actes de rigueur. Charles Lambert, poussé par l'amiral La Touche, avait ourdi en janvier une conspiration, qui fut découverte à temps. En 1795, on en apprit une nouvelle, tramée par des sujets les plus distingués. Dans cette même année, Acton demanda sa démission; mais elle ne fut qu'apparente, et seulement pour feindre d'accéder aux demandes réitérées du gouvernement français. Il conclut enfin la paix avec ce dernier en 1797, mais il ne perdit pas pour cela la faveur de la reine, comme ses ennemis l'avaient espéré. Cette paix ne fut pour lui qu'un moyen pour gagner du temps, et conclure une alliance avec l'Empire, la Sardaigne, et la Toscane. La Chèse, dernier envoyé français à Naples en 1798, présenta un mémoire de plaintes auxquelles on ne prêta aucune attention, et l'on continua à lever des troupes. L'armée, portée par les soins d'Acton à 120 mille hommes, était commandée par Micheroux, Damas et Mack (*voyez ces noms*), tous étrangers. Le ministre accompagna son souverain dans cette expédition qui fut des plus malheureuses: l'armée napolitaine fut battue sur tous les points. Obligé de conclure de nouveau la paix avec la France, Ferdinand IV, d'après les sollici-

tations pressantes du ministre français, renvoya Acton, qui se retira en Sicile. Lorsque ce monarque fut contraint en 1801 de quitter Naples, et qu'escorté par l'escadre anglaise, il passa à Palerme, Acton rentra au service de ses anciens maîtres dont il n'avait jamais perdu la faveur, et quoiqu'il ne prît pas le titre de ministre, il n'en eut pas moins toute l'autorité. Dans les discussions fréquentes qui s'élevèrent entre la reine et les Anglais, qui avaient débarqué une forte armée en Sicile, et qui s'étaient rendus maîtres de tous les ports, Acton balança long-temps auquel des deux partis il devait s'attacher. Il avait d'abord cherché à les réunir; mais tous ses efforts furent vains; et voyant que les Anglais étaient les plus forts, il leva le masque, et après plusieurs propos insolens, il osa répondre aux reproches que lui faisait la reine, « qu'il était temps que sa majesté » *permît au roi d'être roi.* » Ce n'était pas là la reconnaissance que Marie-Caroline devait attendre d'un homme qu'elle avait comblé de bienfaits et honoré de sa confiance. Cependant sous les nouveaux protecteurs qu'il s'était choisis, ce ministre ne joua qu'un rôle très secondaire et presque humiliant. Enfin, il mourut chargé d'infirmités, en décembre 1808. Acton ne manquait pas de talens; il avait de l'instruction, connaissait parfaitement les hommes et les affaires. Il était en outre adroit, dissimulé, insinuant et d'un caractère ferme, que rien ne put jamais faire démentir. Il amassa des richesses immenses, satisfit son ambition et sa cupidité; mais sachant, par sa propre conduite, combien il avait mérité la haine du peuple et des grands, il vécut dans une crainte et une défiance continuelles, et, pendant une longue carrière il jouit de peu d'instans de repos.

ACUNA (don Antonio Osorio d'), Espagnol et évêque de Zamora, était d'une naissance illustre, et embrassa l'état ecclésiastique. Ferdinand le catholique l'employa dans diverses ambassades. Il remplit ces missions tellement à la satisfaction de son maître, qu'il le fit nommer, vers 1519, à l'évêché de Zamora, dans le royaume de Léon. D'un esprit inquiet et hardi, poussé d'ailleurs par des inimitiés particulières, il se jeta dans un parti séditieux, connu dans l'histoire d'Espagne sous le nom de *sainte-ligue*, et leva un régiment formé de pretres et d'un grand nombre de ses diocésains, à la tête duquel il se mit: en vain on lui représenta l'inconvenance de cette conduite pour un évêque, et ce qu'il devait à son souverain; il se refusa à tout, et à l'affaire de Tordesillas, soutint, avec ses prêtres, le choc de l'armée impériale. Son cri de guerre était: *Aqui mis clerigos*, « A moi » mes prêtres. » Le mauvais succès de cette affaire ne le fit point rentrer dans le devoir. Il parvint à s'emparer de la ville de Tolède, et s'en fit proclamer archevêque; mais la ligue ne se soutint pas long-temps. Padilla qui en était le chef, ayant été battu à Villalar le 24 avril 1521, et fait prisonnier, lui et les principaux de son parti périrent sur l'échafaud. L'évêque de Zamora s'enfuyait déguisé, pour se rendre en France, lorsqu'il fut arrêté sur les frontières de Navarre, et enfermé dans un château fort. Il tenta de s'évader. Le fils du commandant de la forteresse le surprit comme il cherchait à exécuter ce projet; Acuña lui fendit la tête avec une brique cachée dans l'étui de son bréviaire. Charles-Quint crut ne plus devoir de ménage-

ment à un prélat si violent; il l'abandonna à la rigueur des lois : il fut décapité, et sa tête exposée aux créneaux du château.

ACUNA (don Rodrigue d'), archevêque de Lisbonne, d'une des premières familles de Portugal, fut, en 1640, un des principaux agens de la conjuration qui remit la maison de Bragance sur le trône; il était savant, versé dans les affaires, habile à manier les esprits, fort aimé des Portugais, et par conséquent haï des Espagnols. Une révolution ayant été de longue main et fort secrètement ménagée par Pinto, intendant du duc de Bragance, Acuna peignit sous de si vives couleurs la honte du joug espagnol, la dureté du gouvernement, et la cruauté de Vascoscellos, ministre absolu du roi d'Espagne, qu'il fut résolu de secouer cette servitude, et d'appeler le duc de Bragance au trône. En effet, la conjuration éclata, non sans qu'il y eût du sang répandu, mais du moins sans trouble; et ce prince fut proclamé roi. En attendant qu'il vînt prendre les rênes du gouvernement, l'archevêque de Lisbonne fut nommé unanimement président du conseil et lieutenant-général du royaume. Il prêta, le premier, serment au nouveau roi, et contribua beaucoup à l'affermir sur le trône.

ACUÑA (Christophe d'), missionnaire et jésuite espagnol, n'avait que 15 ans lorsqu'il entra dans la société en 1612. Après qu'il eut fini ses études, ses supérieurs l'envoyèrent en mission au Chili et au Pérou. Il fut recteur du collége de Cuença, et il y professait la théologie morale en 1638. Le conseil supérieur de Lima voulant faire explorer la rivière des Amazones, chargea de cette expédition le général portugais Texeira, et lui adjoignit le P. d'Acuña, avec ordre à celui-ci de repasser en Espagne pour y rendre compte au roi du résultat de ce voyage. Acuña resta neuf mois sur le fleuve, et eut occasion d'y faire d'utiles observations, et d'y recueillir des renseignemens curieux sur différentes peuplades, notamment sur ces femmes guerrières dont un certain cacique avait parlé à Orellana lors de la découverte, et qui donnèrent à celui-ci occasion de nommer le fleuve rivière des Amazones. Depuis Acuña, M. de La Condamine vérifia de nouveau leur existence [1]. Arrivé en Espagne, Acuña fut admis près du roi, et lui fit part de ses découvertes. Ce prince lui ayant permis de les publier, il les fit imprimer sous ce titre : *Nuevo descubrimiento del gran rio de las Amazonas*, Madrid, 1641, in-4. L'Espagne ne tira pas de ce voyage l'utilité qu'on en attendait; on craignit même que le livre d'Acuna ne nuisît aux intérêts de ce royaume, vu la révolution arrivée en Portugal. Philippe IV fit donc détruire tous les exemplaires qu'on pût rencontrer. Deux toutefois échappèrent : l'un conservé dans la bibliothèque du Vatican, l'autre passé entre les mains de M. de Gomberville, qui en fit une version française, publiée après sa mort, sous le titre de *Relation de la rivière des Amazones*, Paris, 1682, 2 vol. in-12. On dit que cette traduction n'est point exacte; elle fut réimprimée dans le *Voyage autour du monde*, de Wood's Rogers. Quant au P. d'Acuña, après être allé à Rome en qualité de procureur-général de sa province, il revint en Es-

1 Voyez la relation de son voyage dans l'intérieur de l'Amérique, un volume in-12, pag. 99.

pagne avec le titre de *Qualificateur* de l'inquisition. Ses supérieurs le renvoyèrent au Pérou, où il mourut, sans qu'on sache en quelle année. Il vivait encore en 1675, et se trouvait alors à Lima.

ADA, dernière reine de Carie, régna, après la mort d'Artémise, conjointement avec Hidriéus son frère, auquel elle s'était mariée, selon la coutume des Cariens. Devenue veuve en 334 avant J.-C., elle gouverna encore pendant 4 ans; mais Pexodarus son frère, avec l'appui du satrape Orontobatès, chercha à lui ravir la couronne, dont malgré son courage elle fut enfin dépouillée. S'étant enfermée dans la forteresse d'Alinde, Ada s'y maintint jusqu'à l'arrivée d'Alexandre-le-Grand, se captiva l'amitié de ce conquérant par toutes sortes d'attentions. Alexandre adopta Ada pour mère, et devint ainsi l'héritier présomptif de ses états : ayant défait le satrape Orontobatès, il la remit sur le trône l'an 338 avant J.-C.

ADALBERT I^er^, fils de Boniface II, comte de Lucques, marquis et duc de Toscane. Il fut rétabli dans ce duché en 847, après la mort de son père, qui en avait été chassé par l'empereur Lothaire I^er^. Adalbert régna, dans les commencemens, avec gloire, et devint le feudataire le plus puissant de toute l'Italie. Fier du rang qu'il occupait, il se mêla dans les querelles qui existaient entre Carloman et Jean VIII. Ce pape croyait devoir transmettre la couronne impériale à Charles-le-Chauve, qu'il protégeait : Adalbert qui suivait le parti opposé, leva une forte armée, et secondé par son beau-père Lambert, duc de Spolète, marcha contre Rome, qu'il remplit d'épouvante et de deuil, força Jean VIII à se réfugier dans la basilique de Saint-Pierre; et méprisant l'excommunication que ce pape avait lancée contre lui, il arracha des Romains le serment de fidélité qu'il leur fit prêter à Carloman. Ce prince mourut vers l'an 887.

ADALBERT II, duc de Toscane, fils du précédent, rendit sa cour la plus brillante et la plus somptueuse de toute l'Italie; protégea les sciences et les arts, qui, à cette époque, commençaient à refleurir; mais cet état de prospérité ne fut pas de longue durée. La maison des Carlovingiens venait de s'éteindre, et les seigneurs italiens se disputaient les deux couronnes de Lombardie et de l'Empire. Parmi un grand nombre de prétendans, les rivaux les plus redoutables étaient Guido, duc de Spolète, et Berenger, duc de Frioul. Quoique Adalbert eût pu faire valoir les mêmes prétentions que les autres feudataires, il aima mieux ne s'occuper que de la sûreté et de l'indépendance de ses états, en tenant la balance entre les différens compétiteurs. Il s'attacha d'abord au parti de Guido, qui était son oncle; mais il le quitta ensuite, et suivit successivement tous les divers partis dans lesquels l'entraînait son inconstance ou une fausse politique, et passa ainsi de malheur en malheur. Arnolphe, roi d'Allemagne, le fit arrêter en 894. Lambert, fils de Guido, le battit en 898, près de S.-Denino, et le fit prisonnier. Il recouvra sa liberté par une forte rançon, et s'étant attaché à Louis de Provence, qu'il avait appelé en Italie en 900, la perfidie et l'ingratitude de ce prince forcèrent Adalbert à l'abandonner, après avoir épuisé pour lui ses trésors, et vu presque anéantir ses armées. Haï de tous les partis, et souvent per-

sécuté, il traîna une misérable existence jusqu'à sa mort, arrivée, à ce que l'on croit, en 917. Les trois dernières années de sa vie et le sort de sa famille sont presque entièrement ignorés. D'après l'avis de Muratori, il fut un des ancêtres de la maison d'Este, dont la ligne masculine s'éteignit dans la personne d'Hercule Renaud, duc de Modène. Béatrix, princesse d'Este, sa fille, et épouse de l'archiduc Ferdinand, mort en 1812, est mère de l'archiduc François, actuellement duc de Modène et de Reggio.

ADALBERT, roi d'Italie, fils de Bérenger II, naquit à Paris en 930. Son père l'associa au trône, mais il ne partagea pas son autorité avec lui. En 961, Adalbert, ayant réuni une armée de 60,000 hommes, s'avança sur l'Adige, pour s'opposer à Othon Ier, qui avait entrepris la conquête de l'Italie. Mais les chefs de cette armée qui haïssaient Bérenger, ainsi que tous les sujets de ce prince injuste et farouche, refusèrent de se battre, à moins que Bérenger n'abdiquât en faveur de son fils. Ce monarque s'y refusa, et l'armée se dispersa sur-le-champ. Othon ne trouvant aucune résistance, se rendit maître de l'Italie en peu de jours. Bérenger s'enferma dans la forteresse de San-Leo, tandis qu'Adalbert parcourait l'Italie, sous divers déguisemens, cherchant en vain à ranimer le zèle de ses sujets. Il se réfugia enfin auprès de Nicéphore Phocas, empereur de Constantinople, et il mourut dans cette ville, vers l'an 974. — Il y a eu un autre Adalbert, marquis d'Ivrée, qui épousa Gisèle, fille de Bérenger Ier, roi d'Italie, et fut père de Bérenger II. Le marquis d'Ivrée possédait presque tout le Piémont, et ses états étaient, du côté des Alpes, une barrière pour les Français. Aussi ambitieux que dénaturé, il appela et secourut deux fois, en 899 et 921, les princes français, qui prétendaient à la couronne d'Italie, dont il voulait dépouiller son beau-père. Sa mauvaise action fut punie par deux défaites successives que ses armées éprouvèrent, et il ne dut la vie qu'à la clémence de Bérenger. Il épousa, en secondes noces, Ermengarde, fille d'Adalbert II, roi de Toscane; femme intrigante, qui lui fit embrasser le parti de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane; et il compléta ainsi la ruine de Bérenger. Il ne jouit pas long-temps de ce honteux triomphe, et il mourut sans avoir obtenu le prix de son ingratitude, en 925.

ADAM (Nicolas et François), frères de Nicolas-Sigisbert, sculpteur renommé, se distinguèrent dans ce même art. Nicolas, né à Nancy en 1705, et mort en 1778, fut membre de l'académie, et a laissé un bas-relief, en bronze, représentant le *martyre de sainte Victoire*, sous l'empereur Décius. Il aida son frère aîné dans ses travaux du *bassin de Neptune;* mais le plus estimé de ses ouvrages est le *tombeau de la reine de Pologne*, épouse de Stanislas, qu'il exécuta dans l'église de Bon-secours, près de Nancy. Les connaisseurs font aussi beaucoup de cas de son *Prométhée dévoré par le vautour*. Le roi de Prusse en fit offrir 3000 francs; mais l'artiste répondit que ce morceau ne lui appartenait pas, puisqu'il l'avait fait pour le roi son maître. — Son frère, François, né en 1710, et mort en 1759, a presque toujours travaillé à Berlin, où il avait remplacé Nicolas, et où il a laissé des ouvrages assez estimés.

ADAM (Robert), célèbre archi-

tecte, né en 1728, à Kirkaldy en Ecosse. Il fit, aux frais du gouvernement anglais, un voyage en Italie, où il se perfectionna dans son art. De retour à Londres, il y construisit un grand nombre d'édifices qui lui firent beaucoup d'honneur. De concert avec son frère, architecte comme lui, il bâtit dans cette ville, une suite de maisons, sur un plan uniforme, situées près des bords de la Tamise, et qui conservent le nom d'*Adelphi*, comme étant l'ouvrage de deux frères. Il construisit ensuite des châteaux dans plusieurs campagnes, qui sont presque tous dans le style gothique, que les Anglais, par un goût assez singulier, semblent encore aimer de préférence aux autres styles. Le talent de cet architecte consiste dans l'art des distributions intérieures, et dans les ornemens, où il a montré de l'originalité, de la variété, et de la noblesse. Mais quoi qu'en disent ses compatriotes, qui voudraient le mettre au-dessus de tous les architectes français qui ont vécu sous Louis XV, on aura toujours de la peine à croire qu'aucun des ouvrages de Robert, attendu le goût dominant de son pays, puissent être comparés à l'église de Sainte-Geneviève, à l'école de médecine, et à tant d'autres monumens qu'on admire dans la capitale de la France. L'ouvrage qui a le plus dignement établi sa réputation, est intitulé : *Description des ruines du palais de l'empereur Dioclétien, à Spalatro, en Dalmatie.* Il en fit faire les dessins et les gravures en Italie, et le publia à Londres en 1764, 9 vol. in-fol. Ce magnifique ouvrage est digne de faire suite aux ruines de Palmyre et de Balbeck, qui sont aussi une production d'artistes écossais. Robert a fait précéder la sienne d'une introduction très-intéressante, et d'un bon style, qui donne de nouveaux renseignemens sur l'architecture des Romains, qu'on ne connaît qu'assez confusément, et seulement par quelques édifices publics; les ruines de celui de Dioclétien, considéré comme habitation particulière sont le seul monument qui nous reste dans ce genre. On n'ignore pas que cet empereur, qui avait d'ailleurs un goût décidé pour l'architecture, passa neuf années de sa vie dans ce palais, après avoir résigné l'empire. Robert fut nommé, en 1762, architecte du roi; mais ayant été appelé au parlement britannique pour représenter le comté de Kinross en Ecosse, il fut contraint d'abandonner sa première place. Il mourut en 1792, et son convoi fut accompagné d'un grand nombre d'artistes, et des personnes de la première distinction. Sa famille lui fit élever un monument dans l'abbaye de Westminster. Adam était généralement estimé par ses talens, ses connaissances, l'affabilité et la noblesse de son caractère. Il fut intimement lié avec Hume, Robertson, Smith, Ferguson, etc.

ADAMI (Adam), bénédictin et docteur en théologie, né à Mulheim, au duché de Berg en 1610, avait fait profession à l'abbaye de Brunvilliers, de la congrégation de Burnsfeld. Il fut recteur du collége des bénédictins à Cologne, prieur de l'abbaye de Saint-Jacques de Mayence, et abbé de Murhart en Souabe. L'empereur Ferdinand III, après la victoire remportée sur les protestans, l'employa pour faire rentrer dans les mains des catholiques les biens qui leur avaient été enlevés. Ses talens et son habileté à traiter les affaires, engagèrent les abbés du duché de Wurtemberg à le charger de leurs intérêts près du congrès assemblé

pour le traité de Westphalie. Dans un voyage qu'il fit à Rome où l'électeur de Cologne l'envoyait pour demander le Pallium, il plut au cardinal Chigi qui le fit nommer évêque d'Hierapolis. Il mourut en 1663, âgé seulement de cinquante-trois ans. On a lui une histoire estimée du traité de Westphalie, intitulée : *Arcana pacis Westphaliæ*, Francfort sur le Mein, 1693, in-4. Jean Godefroi la fit réimprimer sous le titre suivant : *Adami Hierapolitani historica relatio de pacificatione Osnaburgo-monasteriensi*, 1737. Il préparait l'histoire de sa congrégation, que la multiplicité des affaires dont il était chargé ne lui permit pas de finir.

ADAMS (Samuel), naquit dans le Massachusset, le 27 septembre 1722. Il étudia avec succès au collége de Harvard, et se distingua bientôt comme écrivain politique pendant l'administration de Shirley. Il occupa plusieurs postes éminens, et uni à Franklin, J. Adams, Hencock, Jefferson, etc., fut un des partisans les plus actifs de la révolution de l'Amérique. Le gouvernement anglais, qui avait depuis long-temps conçu une juste méfiance des opinions de Samuel, et qui craignait l'inflexibilité de son caractère, le poursuivit avec Jean Hancock, le 12 juin 1775, précisément le même jour où l'on offrait un pardon général à tous les révoltés. Pendant et après les succès des Américains contre les Anglais, Adams fut élu successivement membre du congrès, du sénat et gouverneur (ou premier magistrat) des Massachussets. Sans trop examiner ses opinions ni ce qu'il y avait d'exagéré, il faut convenir, d'après tous les écrivains de son temps, qu'il était doué de talens peu ordinaires et d'une mâle éloquence, à laquelle on pouvait difficilement résister. Ses mœurs étaient simples, et son caractère incorruptible; il sut résister à toutes les promesses des agens d'Angleterre qui tâchèrent inutilement de l'attirer dans leur parti. Ces qualités, sans doute très-estimables, perdent beaucoup de prix aux yeux du vrai philanthrope qui ne voit dans les révolutions, quels que soient leurs causes et leurs résultats, qu'un attentat contre l'ordre établi, et dont les moyens ne sont ordinairement que les persécutions, les crimes, et l'effusion du sang. Adams mourut le 2 octobre 1808, à l'âge de 80 ans.

ADANSON (Michel), botaniste, né à Aix en Provence, le 7 avril 1727, fit ses études à Paris, et très-jeune encore il remporta les premiers prix de l'université. Needham, célèbre naturaliste, frappé d'admiration, aux succès de Michel dont il était un des témoins, lui fit présent d'un microscope et lui dit, « Puisque » jusqu'à cette heure, vous avez si » bien appris à connaître les ouvra» ges des hommes, vous devez étu» dier ceux de la nature. » Ce langage, et sa propre inclination décidèrent Adanson à se livrer à l'étude des sciences naturelles. Il en suivit les cours au collége royal et prit pour guides Réaumur et Bernard de Jussieu. Désirant faire de nouvelles découvertes dans la science qui captivait toute son attention, il fit en 1748, un voyage au Sénégal, à ses propres frais, et lorsqu'il avait à peine 21 ans. Il visita les Açores, les Canaries, et rapporta dans son pays des richesses immenses des trois règnes de la nature. Il lui fallait encore les décrire et les conserver. Ayant observé que les célèbres Tournefort et Linné étaient tombés dans plusieurs méprises, parce

que leur méthode et leur système étaient fondés sur un petit nombre de caractères, il créa une méthode nouvelle qui procédait de l'universalité des parties, et l'étendit à tous les êtres, ou selon son expression, à toutes les existences. Par les secours de M. de Bombarde son ami, il publia en 1757, *Histoire naturelle du Sénégal*, 1 volume in-4, avec une carte qui obtint un succès mérité. Il plaça à la fin de cet ouvrage une nouvelle classification des *testacées* (animaux à coquilles) et les rangea suivant sa méthode *universelle*, dont il donnait ainsi un aperçu. Pendant son voyage il fut honoré du titre de correspondant, par l'académie des sciences, et en 1756 il lut à cette illustre société un mémoire sur le *Baobab*, végétal énorme dont le volume a 40 à 60 pieds de diamètre, et que jusqu'alors on avait placé au nombre des hyperboles dont les voyageurs sont trop souvent prodigues dans leurs récits. Adanson ratifia l'existence du *Baobab*, et fit connaître l'accroissement progressif de cet arbre extraordinaire. Son mémoire, qui est un chef-d'œuvre, fut d'abord inséré dans les *mémoires des savans étrangers*, en 1756, et dans ceux de l'académie en 1756. Secondé toujours par la généreuse amitié de M. Bombarde, il fit paraître en 1763, son livre *Familles des plantes*, 2 vol. in-8, ouvrage qui aurait dû débarrasser à jamais la botanique des entraves systématiques dont elle est encore entourée et la ramener à l'étude des rapports naturels. On remarque, il est vrai, dans ce livre, quelques taches que l'auteur s'empressa bientôt de faire disparaître; mais il renferme d'immenses connaissances, et ce n'est qu'à la grande réputation de Linné (qui soutenait une opinion contraire à celle d'Adanson) qu'on doit attribuer le grand nombre de critiques que son ouvrage lui attira [1]. Entièrement occupé à perfectionner l'étude de la nature, il conçut un projet gigantesque; c'est-à-dire, le plan d'une encyclopédie complète. On l'avait bercé même de l'espérance que Louis XV favoriserait cette entreprise. Il ne songea donc qu'à en rassembler les matériaux, et en peu de temps ils devinrent très-considérables. Il les soumit à l'académie en 1775, sous 7 *titres* différens. Celui du VI offre 40,000 *figures de 40,020 espèces d'êtres connus*; et le VII présente une collection de 34,000 *espèces conservées dans mon cabinet*. Tout le monde fut saisi d'étonnement à cette annonce; et on regarda bientôt ce projet comme chimérique. Adanson proposa ensuite (en 1753) à la compagnie des Indes de former, sur la côte d'Afrique, une colonie où l'on pourrait cultiver toutes les plantes qui produisent les denrées coloniales, sans vouer les nègres à l'esclavage. Mais ce plan ne fut apprécié que par les étrangers. Les Anglais surtout, qui s'étaient emparés du Sénégal en 1760, offrirent à Adanson les plus grands avantages; mais il ne consentit jamais à leur communiquer son plan par un sentiment d'amour pour sa patrie. Ce fut, d'après ce même principe, qu'il refusa en 1760, les offres de l'empereur d'Autriche; en 1766, celles de Catherine II, et enfin de Charles III, roi d'Espagne, qui voulaient l'engager à se fixer dans leurs états. Il serait trop long de rappeler tous les ouvrages de ce savant la-

1 Linné ne voulait admettre pour les plantes que les noms grecs ou latins, ou ceux qui proviennent des botanistes; et Adanson voulait conserver avant tout les noms de pays.

borieux. Les pensions qu'il avait successivement obtenues, le traitement pour la place de censeur royal, et celui d'académicien lui procuraient une aisance au delà de ses désirs ; mais il sacrifiait tous ses moyens pour accélérer l'exécution de ses vastes projets. La révolution arriva, et ces démagogues atroces qui, au nom de la *fraternité* et de la *liberté*, ne respectaient ni le père au milieu de ses enfans, ni le sage dans sa retraite, ne se contentèrent pas de le priver de toute ressource. Ils ravagèrent son jardin qui contenait une collection de plantes les plus rares et les plus précieuses, et qui lui coûtaient 30 années de peines et de recherches. Il vécut ignoré jusqu'en 1798. L'institut, lors de sa création, l'invita à venir prendre place parmi ses membres. Il répondit qu'il ne pouvait se rendre à cette invitation, parce qu'*il n'avait pas de souliers*. Le gouvernement d'alors lui accorda une pension. Il n'en jouit pas long-temps, et mourut le 3 août 1806. Dans cette même année, M. Le Joyand fit paraître une *notice* sur la vie d'Adanson.

ADÉLAIDE *ou* ALIX de Savoie, fille de Humbert, comte de Maurienne, fut mariée en 1114 à Louis VI, dit le Gros, roi de France. Elle vécut pendant 22 ans dans une parfaite union avec ce monarque. Devenue veuve, Adélaïde épousa le connétable Matthieu de Montmorency, dont elle eut une fille qui fut mariée à Gaucher de Châtillon. Après quinze ans de mariage, son époux lui permit de se retirer à l'abbaye de Montmartre qu'elle avait fondée, et où elle mourut l'année suivante en 1154, à l'âge de 60 ans.—Il y a eu une autre ADÉLAÏDE *ou* ALEID, née d'une famille hollandaise appelée Alyt van Poelgeest. Sa beauté séduisit Albert, duc de Bavière, qui eut la faiblesse de lui céder presque toute son autorité, tandis qu'il n'était qu'un fantôme de monarque. Cette femme hautaine et ambitieuse, donnait au prix de l'or les charges les plus importantes, et en dépouillait ceux qui en étaient plus dignes, mais qui ne voulaient pas fléchir devant elle. Guillaume, fils d'Albert, indigné de voir son père dans un si honteux esclavage, se mit à la tête des grands qui se trouvaient les plus blessés de la conduite d'Adélaïde. Ces derniers ayant formé un complot contre la favorite, la firent assassiner pendant la nuit dans son appartement (en 1392); et pour éviter la fureur d'Albert, ils quittèrent la cour et s'enfermèrent dans leurs châteaux. Le duc n'en pouvant tirer d'autre vengeance, confisqua leurs biens, et ne voulut jamais consentir à les leur rendre, malgré les instances de son fils, qui fut dans la suite contraint de fuir, soupçonné lui-même comme complice du meurtre d'Adélaïde. Le duc Albert ne survécut pas long-temps à sa favorite.

ADÉLAIDE (Madame) de France, fille de Louis XV, tante de Louis XVI, naquit à Versailles le 3 mai 1732. La piété et la pureté des mœurs de cette princesse, ainsi que les vertus de sa sœur, madame Victoire, leur attiraient le respect de toute la cour. Elles se faisaient également remarquer par leur tendre attachement envers le roi et les princes ses frères. La révolution avait éclaté depuis deux ans, lorsqu'elles obtinrent du roi, leur neveu, la permission de quitter le royaume. LL. AA. partirent le 19 février 1791. Arrivées à Moret, la municipalité les fit arrêter, quoiqu'elles fussent munies d'une attestation du roi et d'une déclaration de la

municipalité de Paris, portant qu'elles avaient, comme tous les Français, la liberté de parcourir le royaume. Un détachement du régiment des chasseurs de Hainault les fit relâcher à main armée. Elles furent cependant arrêtées de nouveau à Arnay-le-Duc; mais d'après les ordres précis du roi et de l'assemblée nationale, on leur permit enfin de continuer leur route. Les princesses arrivèrent dans le mois de mai à Rome, où le S. P. leur fit l'accueil le plus obligeant. Elles demeurèrent dans cette ville jusqu'en 1796; mais se croyant plus en sûreté à Naples, elles se dirigèrent vers cette capitale. Ferdinand IV les reçut à Caserte. L'entrée des Français dans les états de ce monarque les obligea encore de quitter ce nouveau séjour en 1799. Elles passèrent à Foggia, de là à Cerignol, et toujours fuyant les Français, elles s'embarquèrent à Bari sur une misérable tartane, au moment où madame Victoire était dangereusement malade. Ayant débarqué à Brindisi, une frégate russe dépêchée par l'amiral russe Outschacow, dont elles avaient réclamé les secours, les transporta à Corfou où les deux augustes sœurs reçurent les plus grands honneurs. Quelque temps après, elles trouvèrent un passage sur un vaisseau portugais que leur avaient envoyé les cardinaux d'York, Braschi et Pignatelli, avec lequel elles se rendirent à Trieste. La maladie de madame Victoire avait pris des symptômes alarmans; cette princesse y succomba le 8 juin 1799. Sa sœur ne lui survécut que de neuf mois, et mourut le 18 février 1800.

ADELBERT *ou* Albert, comte de Bavière, archevêque de Brême et d'Hambourg au 11[e] siècle, et à ce titre métropolitain des pays septentrionaux, tenait ces dignités de l'empereur Henri III dont il avait la faveur, et du pape Benoît IX; il accompagna l'empereur dans ses voyages d'Italie, de Flandre et de Hongrie, et contribua en 1046 à l'exaltation de Sviger, évêque de Bamberg, devenu pape sous le nom de Clément II, duquel, dit-on, il n'eût tenu qu'à lui d'occuper la place; désintéressement difficile à croire de la part d'un prélat courtisan, que l'histoire d'ailleurs peint comme ambitieux et avide d'honneurs. Il dirigea en 1051 le concile de Mayence, où l'empereur assistait en personne. Il gouverna pendant la minorité de Henri IV, parvenu à l'empire à l'âge de six ans, et sut s'insinuer dans sa confiance la plus intime. Il n'en usa pas toujours pour le bien. On l'accusa d'avoir vendu au plus offrant les bénéfices ecclésiastiques, et d'avoir par une inouïe concussion, *crebrâ servitiorum exactione*, tiré des abbayes des sommes énormes, sous le prétexte de l'entretien de la cour. Pour se mieux conserver encore l'administration des affaires, il retint Henri dans les provinces de Saxe qui dépendaient de sa métropole. A la diète de Tribur en 1068, les états se plaignirent du gouvernement d'Adelbert, et chargèrent les archevêques de Mayence et de Cologne d'en prévenir Henri. Le favori fut obligé de s'éloigner, mais bientôt le prince le rappela. Ce prélat, si jaloux de pouvoir, si fier et si hautain avec ses pairs, était humble, doux et obligeant avec ses inférieurs, aimait et soulageait les indigens; il ne se couchait pas qu'il n'eût luimême lavé les pieds à trente ou quarante pauvres rassemblés dans son palais. Il mourut en 1072 à la suite d'une dyssenterie.

ADELBOLD, évêque d'Utrecht, né à la fin du 10^{e} siècle, et issu d'une famille noble de l'évêché de Liége, se consacra dès sa jeunesse au service des autels dans la collégiale de Saint-Ursmart à Laubes, mais n'y embrassa pas l'état monastique, comme quelques-uns l'ont cru. Il étudia néanmoins dans le monastère sous l'abbé Folcuin ou Hériger, son successeur, et fréquenta les écoles de Liége et de Reims. Dans cette dernière, il eut pour maître le célèbre Gerbert, qui fut pape sous le nom de Sylvestre II. Ses succès dans les sciences divines et humaines furent tels que, dès 996, il était rangé parmi les savans les plus célèbres de ce temps, et que sa réputation s'était étendue jusqu'à la cour de Henri II, roi de Germanie, depuis empereur, et mis ensuite au rang des saints. Ce prince appela Adelbold près de lui, et le fit son chancelier. L'évêché d'Utrecht étant venu à vaquer par la mort de saint Alfred, le roi y fit placer Adelbold. Ses premiers soins furent de faire réparer les lieux saints, la plupart tombés en dégradation; il rebâtit l'église de Saint-Martin, l'une des principales de sa ville épiscopale, en releva plusieurs autres, et fonda la collégiale de Tiel de Dicé, sous l'invocation de sainte Walburge. Il se crut obligé de prendre part à quelques expéditions guerrières pour défendre les biens de son église, et les préserver du pillage, usage qui n'avait pour les ecclésiastiques rien de contraire aux mœurs d'alors. Il mourut estimé et regretté le 27 novembre 1027, après dix-neuf ans d'épiscopat. On a de lui, I *Vie de saint Henri* (Henri II, dont il est question dans cet article), monument précieux qui malheureusement n'est point entier; ce qui en reste a été inséré dans les Vies des Saints de Bamberg, données par Gretzer en 1611, et dans le 1er vol. de *Scriptores rerum Brunsvic.*, de Leibnitz. II *De ratione inveniendi crassitudinem sphæræ*, avec une lettre adressée à Sylvestre II, son ancien maître. Dom Bernard Pez a imprimé ce traité dans le 3^{e} vol. de son *Thesaurus anecdotoreum*. III Une *vie de sainte Walburge;* et quelques autres ouvrages de piété. On trouve dans les écrits d'Adelbold une élégance, une beauté et une clarté de style rares dans le siècle où il vivait.

ADELER (Cort Siversen), célèbre marin, et grand-amiral de Danemarck, né en 1622 à Brevig, en Norwège, était fils d'un directeur des salines royales. Entraîné par son goût pour la navigation, il passa encore jeune en Hollande, et servit avec honneur sous l'amiral Tromp; mais voyant que ses services n'étaient pas assez appréciés, il se rendit à Venise, entra dans la marine de cette république, et obtint, après quelques années, le commandement d'une flotte. Dans ce moment la république était en guerre avec les Turks, qui désolaient ses côtes, et menaçaient ses possessions de l'Archipel. C'est dans cette guerre qu'Adeler se signala autant par son intelligence que par sa valeur. De succès en succès il remplit, pendant quinze ans, l'Archipel et la mer Adriatique du bruit de ses victoires. Une flotte turke de 77 vaisseaux ayant attaqué (le 16 mai 1654) les Vénitiens, qui n'avaient que 22 voiles, à l'entrée de l'Hellespont, Adeler, avec un seul vaisseau, brûla ou coula à fond 15 galères ennemies; 5000 Turks furent engloutis par les flots; et ce ne fut qu'à la nuit que les combattans se séparèrent. Le lendemain Adeler rencontra la capitane

turke, commandée par Ibrahim Pacha. Ils s'attaquèrent à l'abordage; Adeler eut le bonheur de se mesurer avec Ibrahim, qui périt de sa main. Le Norwégien lui enleva sa riche armure qu'on conserve comme un trophée dans le muséum de Copenhague. En récompense de tant d'exploits, la république créa Adeler chevalier de Saint-Marc, lieutenant-amiral, et lui accorda une pension de 1400 ducats, réversible à ses héritiers jusqu'à la troisième génération. L'Espagne, la Hollande et autres puissances recherchèrent à l'envi les services d'Adeler; mais il refusa les offres les plus avantageuses, préférant de retourner dans sa patrie, à l'invitation de Frédéric III, roi de Danemarck. En passant par Amsterdam, il se maria à une dame d'une famille illustre. A peine arrivé à Copenhague, où il fut reçu au milieu des applaudissemens, Adeler s'occupa de former une nouvelle marine, l'ancienne n'existant presque plus. Il s'était déjà fait connaître comme marin intelligent et intrépide guerrier, et dans cette occasion déploya tous les talens de sage administrateur et de constructeur habile. Par ses soins, le Danemarck eut, en moins de 12 ans, une flotte respectable. Frédéric III l'anoblit, et en 1675 il lui conféra le grade de général-amiral, au moment où la guerre avec la Suède venait d'éclater; mais lorsqu'il se préparait à se mettre en mer pour aller à la rencontre des Suédois, il fut surpris par la mort dans cette même année de 1675. Ses descendans, dignes de lui, ont toujours marché sur ses traces. C'est en vain qu'ils demandèrent aux Vénitiens la rente qu'ils avaient assignée à Adeler. Ils refusèrent toujours de la payer, avec cette ingratitude que, depuis l'antiquité la plus reculée, on a toujours reprochée aux peuples républicains.

ADELUNG (Jean-Christophe), littérateur et grammairien allemand, naquit à Spantekow en Poméranie, le 30 août 1734. Après avoir fait ses études, il fut nommé en 1759 professeur du gymnase d'Erfurt. En 1761 il se fixa à Leipsig, où il composa, jusqu'en 1787, ses ouvrages sur la langue et la littérature allemandes qui ont si justement établi sa réputation. Il publia dans cette ville, en 1774, son *Dictionnaire grammatical et critique*, qui fut réimprimé en 1806, in-4, et en 5 vol. Les quatre premiers contiennent 1800 pages environ. Ce dictionnaire, qu'on considère supérieur à celui qu'a composé en anglais Johnson dans tout ce qui regarde les définitions, les acceptions et l'étymologie des mots, lui est cependant inférieur dans les citations des auteurs classiques. L'esprit peut-être un peu trop méthodique d'Adelung lui faisait regarder avec une espèce de mépris le nombre prodigieux des mots nouvellement introduits dans la langue allemande, sans considérer qu'ils contribuaient à sa richesse sans lui ôter ni de sa précision ni de sa flexibilité. Cet auteur a donné en outre: II trois *grammaires allemandes*, qui ont été imprimées plusieurs fois. III Un *traité du style allemand*, Berlin, 1785, 1788, 1790. Ce livre est, dans son genre, un des meilleurs qui existent en aucune langue vivante. IV *Supplément au dictionnaire des gens de lettres de Jecker*, 1784, 1787. V *Tableau de toutes les sciences, arts et métiers qui ont pour objet de satisfaire aux besoins de la vie*, 4 part., Leipsig, 1788. Dans cet ouvrage, d'ailleurs très-estimé, tout est traité avec précision, clarté et

profondeur. VI *Essai d'une histoire de la civilisation du genre humain*, Leipsig, 1788. VII *La plus ancienne histoire des Teutons, de leur langue, de leur littérature, jusqu'à l'époque de la grande migration des peuples*, Leipsig, 1806, in-8. VIII *Mithridate, ou tableau universel des langues, avec le Pater en cinq cents langues ou idiomes*, Berlin, 1806, in-8. Le premier volume traite des langues asiatiques, et fut imprimé avant la mort de l'auteur. Le second, qui comprend les langues de l'Europe, a été achevé par le savant Jean-Severin Vater, et parut en 1809. La première partie est d'Adelung et contient les langues cantabrique, celtique, germanique, et des recherches sur la langue qu'il nomme *thracico-pelasgico grecque et latine*. M. Vater a fait la revue des autres idiomes de l'Europe. Le troisième et dernier, et qui traite des langues d'Afrique et d'Amérique, appartient presque en entier à M. Vater. IX *Glossarium manuale ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, Halle, 1772, 84, 6 vol. in-8. Ce glossaire est un abrégé de celui de du Cange, et des additions de Charpentier. Adelung possédait des connaissances très-étendues, et on pouvait l'appeler un homme universel, comme il l'a témoigné dans tous ses ouvrages dont le nombre serait trop long à détailler. Considéré seulement comme philologue, on ne peut pas lui refuser le mérite d'avoir été, pour ainsi dire, le législateur de sa langue; et lui seul, il a fait pour elle, ce que l'académie française, celle de la Crusca et l'académie de Madrid, ont fait pour le français, l'italien et l'espagnol. Adelung ne fut jamais marié; aussi on disait que sa femme était sa table à écrire, et ses enfans, les 70 volumes qu'il avait écrits. Son caractère doux, franc et jovial le rendait cher à tous ses amis. Malgré son application assidue, il aimait la bonne chère, et, comme bon allemand, il avait un grand soin de sa cave, où il conservait toujours 40 sortes de vins délicats et qu'il appelait, pour cette raison, *bibliotheca selectissima*. Il avait été nommé en 1787 bibliothécaire de l'électeur de Saxe, et mourut à Dresde le 10 septembre 1806.

ADGILLUS Ier, roi de Frise, fut placé sur le trône par Clotaire, roi des Francs qui avaient conquis cette province. Sage, humain, bienfaisant, il rendit ses sujets heureux. Adgillus fut le premier qui a mis la Frise à l'abri de la mer par des digues, et à cet effet il fit élever des tertres ou *terpes*, afin de procurer aux habitans et à leurs troupeaux un abri contre les grandes inondations. Plusieurs de ces *terpes* existent encore. Cependant le plus grand des bienfaits de ce prince, est d'avoir protégé et étendu, parmi ses peuples, la religion chrétienne que lui-même professait. Mais son successeur Adgillus II, ennemi du christianisme, détruisit ses pieux travaux, et les Frisiens retombèrent dans leurs anciennes superstitions, presqu'aussitôt après la mort d'Adgillus Ier, arrivée en 710.

ADHEMAR ou AYMAR DE MONTEIL, évêque du Puy, florissait à la fin du 11e siècle. Né à Valence en Dauphiné, et issu d'une famille illustre; il porta les armes dans sa jeunesse, et entra ensuite dans l'état ecclésiastique. C'est vers 1080 qu'il fut nommé évêque du Puy en Velay. Son premier soin fut de faire rentrer son église dans les biens dont elle avait été dépouillée. Urbain II étant

venu en France en 1095, et ayant assemblé à Clermont en Auvergne un concile, dans lequel il fit décider la première croisade pour la délivrance de la Terre sainte, il ne vit personne qui convînt mieux qu'Adhémar, pour mettre à la tête de cette expédition, et il l'en déclara chef. En effet, Adhémar offrait tout ce qu'il fallait pour une pareille mission. Il avait de l'esprit, de l'éloquence, du savoir, de la prudence, du courage, et il avait fait preuve d'habileté dans le métier de la guerre. Adhémar partit, et à la qualité de chef, il joignit celle de légat et de vicaire du pape. Les historiens rendent justice à son admirable conduite dans cette entreprise. Il sut maintenir l'union parmi les chefs, détourner du vice par ses exhortations, encourager à supporter les fatigues par son exemple. Malheureusement une maladie contagieuse s'étant mise dans l'armée, après la prise d'Antioche, Adhémar en fut attaqué et en mourut le 1er août 1098. Les princes croisés sentirent vivement cette perte. Guillaume de Tyr, en parlant de ce prélat, se sert de ces expressions : *Immortalis memoriæ dominus Adhemarus*. On croit avec assez de fondement qu'il est auteur du *Salve Regina*.

ADOLPHE - FREDERIC DE HOLSTEIN-EUTIN, roi de Suède, naquit le 14 mars 1710. En 1743, les états de Suède désirant terminer une guerre malheureuse contre la Russie, jetèrent les yeux sur ce prince lorsqu'il était évêque de Lubeck. Malgré un parti considérable qui penchait pour le prince de Danemarck, ils élurent Adolphe le 3 juillet de la même année, conclurent la paix avec l'impératrice Elisabeth, le 18 août de l'année suivante, et le nouveau roi fut proclamé le 6 avril 1751, après la mort de Frédéric Ier. Avant de monter sur le trône, Adolphe fit aux états le serment de maintenir les lois, et de gouverner la Suède suivant la forme établie en 1729, et adoptée par Ulrique-Eléonore, sœur de Charles XII, qui, dès son avénement au trône (en 1718) avait renoncé à l'autorité arbitraire. Mais si les révolutions, en faveur de ce qu'on appelle liberté des peuples, ou prérogatives des hautes classes, n'ont pour objet, ou pour prétexte, que d'assurer le bonheur de ces mêmes peuples, personne mieux qu'Adolphe n'en remplit le but. Il fit régner la richesse et l'abondance dans ses états, il secourut le malheur, récompensa toujours le mérite, protégea les lettres et les arts. Il fonda plusieurs établissemens, soit pour l'instruction de la jeunesse, soit pour recevoir le vieillard infirme ou indigent. Il confirma en 1755 l'académie des inscriptions et belles-lettres, établie à Stockholm par Louise-Ulrique, son épouse, et fit élever, dans la même année, à Tornéo (dans la Bothnie occidentale), un monument destiné à conserver le souvenir des opérations de différens académiciens français qui étaient venus dans ces lieux pour déterminer la figure de la terre. Il établit une compagnie d'assurance, et fit en même temps réparer les fortifications de la Finlande. Mais tous ces bienfaits, loin d'exciter la reconnaissance du sénat, ne lui attirèrent que son animadversion. Ce corps, souvent plus funeste qu'utile, tout en s'élevant contre l'autorité arbitraire qu'Adolphe n'ambitionnait pas, voulait gouverner despotiquement et sur les peuples et sur le monarque. De concession en concession, ce dernier fut enfin obligé de permettre que le sénat se servît du

sceau royal toutes les fois qu'il refuserait sa signature, et peu à peu il ne resta au souverain qu'une ombre d'autorité. Sa faiblesse à tout accorder rendait le sénat plus exigeant et plus avide de commandement. Plusieurs grands, indignés de voir leur maître dans un état de honteuse dépendance, décidèrent de l'en délivrer à quelque prix que ce fût. Ils formèrent un complot; mais ils furent découverts par la faction aristocratique connue sous le nom de parti des *chapeaux*. Les conjurés furent arrêtés, et une haute cour de justice, nommée par les états, les condamna à être décapités. Le comte de Brahe, le baron de Horn et autres principaux seigneurs subirent leur jugement, malgré les sollicitations du roi et de la reine. Le parti dominant, fier de son triomphe, finit par ôter au monarque le peu d'autorité qui lui restait encore. Sans chercher à approfondir les véritables intentions des cours étrangères, il est certain que leur influence ne servit qu'à aigrir les partis, et à prolonger les dissensions. Le cabinet de Versailles tâchait d'entretenir la mésintelligence entre la Russie et la Suède, et voulait que cette dernière puissance s'unît au Danemarck. L'Angleterre, afin de balancer l'influence de sa rivale, répandait de l'argent parmi le parti des *bonnets*. Dans cette lutte politique, la France, à l'aide des grandes sommes qu'elle promettait à titre de subsides, parvint enfin à attirer le roi dans son parti. Au milieu de deux factions qui se heurtaient souvent, mais dont aucune ne lui était favorable, redoutant les manœuvres de l'Angleterre, et craignant de déplaire à la France, d'après les conseils de celle-ci, Adolphe-Frédéric abdiqua le 12 décembre 1768. Une crise, survenue par le choc de ces factions, lui donna lieu de reprendre la couronne huit jours après, au moment où la convocation des états venait d'être décidée. Cette diète fut ouverte le 17 avril 1769. Plusieurs chefs du parti des *chapeaux*, qui défendaient les prérogatives de la couronne, eurent d'abord le dessus; mais l'Angleterre et la Russie ayant excité d'avance les principaux nobles, ceux-ci parvinrent par leurs efforts à empêcher les résultats de la révolution en ce qui pouvait être utile à la cause de la monarchie. Appuyé par la France, Adolphe en aurait dû attendre les plus favorables effets; mais ce prince, déjà vieux et infirme, était d'un caractère irrésolu, et manquait tout-à-fait de fermeté et de résolution. Il se borna à envoyer son fils Gustave à Paris, pour prendre des instructions auprès du ministère français, sur la conduite qu'il devait tenir afin de substituer une monarchie plus absolue à la constitution existante. Ce jeune prince, doué d'un esprit plus ferme et d'une âme plus énergique, fut l'exécuteur des projets du roi son père, qui mourut en février 1771, pendant le voyage du prince à Paris. *V*. GUSTAVE III.

ADORNO (Antoniotto), doge de Gênes, naquit dans cette ville en novembre 1356, lorsqu'elle était en proie aux factions les plus cruelles. Il avait un cœur généreux, un esprit profond, et des manières nobles; mais il était dominé par une insatiable ambition. Il avait des ennemis redoutables, prompts à tout sacrifier pour le perdre, et des amis prodigues de leurs biens et de leur vie pour le défendre et pour l'élever. Ces deux partis s'attaquaient chaque année avec une nouvelle fureur, et depuis 1384, Adorno monta quatre fois sur le trône ducal, en descendit trois fois, et fut obligé de fuir à plusieurs

reprises, pour céder sa place aux rivaux qu'on lui opposait, tels que Léonard et Antoine de Montalto, Pierre et Jacob Fregoso, Antoine de Guerco, etc. Cependant, malgré l'acharnement de ses ennemis, son nom était respecté de tous les princes de l'Europe qui admiraient ses grandes qualités, dont il avait donné des preuves non équivoques. Le pape Urbain VII se trouvant assiégé dans le château de Nocera par Charles III, roi de Naples, Antoniotto lui envoya, en 1385, une flotte puissante qui le délivra, et l'amena à Gènes avec ses cardinaux. Il punit ensuite le brigandage des Maures, leur prit, en 1388, l'île de Gerbi, autrefois des Lotophages, et obligea le roi de Tunis de rendre la liberté à tous les chrétiens captifs, à payer un tribut aux Génois, et à promettre qu'à l'avenir ses sujets n'exerceraient plus le brigandage. Cette expédition eut tout l'apparat d'une croisade, à laquelle concoururent le duc de Bourbon et plusieurs gentilshommes français et anglais. Pendant ce temps Jean Galeas Visconti, duc de Milan, sous le voile de l'amitié et de l'alliance, entretenait des troubles dans Gènes, afin d'épuiser l'état et de s'en emparer; mais Adorno pénétrant ses projets, mit sa patrie sous la protection de Charles VI, roi de France. Les Génois promirent, par un traité signé le 25 octobre 1396, de reconnaître la suzeraineté de ce monarque, qui l'engagea à son tour à respecter leurs priviléges. Antoniotto Adorno quitta le titre de doge, et prit celui de vicaire ou gouverneur royal. Il mourut de la peste l'année suivante, recommandant à ses compatriotes d'être toujours fidèles à la France.

ADRY (Jean-Féliscissime), oratorien, naquit à Vincelotte près Auxerre en 1749; il entra dans la congrégation de l'Oratoire et professa pendant plusieurs années la rhétorique à Troyes, d'une manière distinguée. Il y avait composé, pour exercer ses élèves à l'action de l'orateur, des plaidoyers sur divers sujets; ces plaidoyers sont mentionnés honorablement dans le 1^{er} tome de *Essai d'instruction morale* publié en 1811. Le goût d'Adry se portait particulièrement sur les livres et sur les recherches bibliographiques. On satisfit ce goût en le nommant bibliothécaire de la maison de l'Oratoire, rue Saint-Honoré; il en remplit les fonctions jusqu'à la révolution. Les ordres religieux ayant alors été supprimés et la congrégation de l'Oratoire ayant subi le même sort, Adry, rendu à la vie séculière, continua de s'occuper de travaux bibliographiques. Il composa quelques ouvrages. Il donna surtout un grand nombre d'éditions d'ouvrages anciens et modernes, qu'il revoyait avec soin, auxquels il faisait des préfaces et qu'il enrichissait de notes savantes (*voy.* ADRY, *dans le 1er vol. de la Biogr. des hommes vivans*). Il a laissé en portefeuille, I un travail fort étendu sur les *ana* et les *mélanges littéraires*. II Des *recherches sur les fabulistes anciens et modernes*. III La traduction de l'ouvrage de Humphrees intitulé : *Dissertationes de Græcis illustribus*. IV *Histoire littéraire de Port-Royal*. V *Vie du P. Malebranche*, rédigée d'après des mémoires originaux. Il a fourni beaucoup d'articles au journal et au magasin encyclopédiques. Dans le premier (année 1782, août et octobre) il a inséré la note de quelques ouvrages non imprimés d'*Edmond Richer* et de *Nicolas de Clémangis*. Dans le magasin ency-

clopédique se trouve un extrait d'un grand travail qu'il avait fait *sur les Elzevirs*, avec un *catalogue de leurs éditions*. Cet extrait a été imprimé séparément, 1806, in-8. Enfin il devait publier le *Traité des études du P. Houbigant*, dont la préface aurait contenu une notice *sur le collége de Juilly*, qui a déjà paru. Ce célèbre bibliographe est mort le 20 mars 1818, après trois ans de souffrances, à l'âge de 69 ans. Il a laissé une bibliothèque précieuse.

ADRIEN DI CORNETO, cardinal ainsi nommé du lieu de sa naissance, de la famille Castellesi, suivant quelques-uns, et suivant d'autres, d'une origine obscure, fit à Rome d'excellentes études, et devint très-versé dans les sciences humaines. Innocent VIII l'envoya nonce en Angleterre et en Ecosse. Il plut si bien à Henri VII, qu'il lui donna les évêchés d'Hereford, de Bath et de Wels. Alexandre VI le rappela à Rome, le fit son secrétaire, le chargea de différentes nonciatures, et enfin le décora de la pourpre romaine. Échappé à un complot d'empoisonnement, tenté par ce pape et César Borgia, son fils, contre lui et plusieurs cardinaux, pour s'emparer de leurs richesses, il chercha un asile sur le territoire de Trente où il resta jusqu'à l'exaltation de Léon X; mais bientôt après, impliqué dans la conspiration du cardinal Petrucci contre Léon, il fut de nouveau obligé de s'enfuir. On ignore où il se retira et ce qu'il devint; on a présumé qu'un de ses gens l'avait tué pour le voler. Il a laissé, I un ouvrage intitulé : *De verâ philosophiâ*, plein d'érudition et écrit avec élégance : c'est un traité de religion. II Un autre traité *De sermone latino et modis latinè loquendi*, dédié à Charles-Quint, Rome, 1515, in-fol. Il y donne d'excellentes règles pour rétablir dans sa pureté primitive la langue latine corrompue au moyen âge.

ÆGIDIUS, diacre, prêtre et grammairien, florissait à Paris vers la fin du 13ᵉ siècle. On a de lui, I *Carolinus* ou *instruction puérile* à Louis fils du roi de France, en latin. II *Histoire de la première expédition de Jérusalem*, insérée dans la collection des historiens de Duchesne. Il a enrichi d'un commentaire l'*Aurora* de Pierre de Riga (*voyez* ce mot *au Dict.*) C'est un abrégé de la Bible en vers élégiaques.

ÆPINUS (François-Marie-Ulric-Théodore), physicien renommé, né à Rostock le 13 décembre 1724. On a de lui deux ouvrages, dont le premier suffit pour établir sa réputation, et qui est intitulé : *Tentamen theoriæ electricitatis et magnetismi;* Pétersbourg, 1 vol. in-4. Dans ce livre, l'auteur soumet au calcul les phénomènes de l'électricité et du magnétisme. Mais quoiqu'il n'ait pu traiter ainsi que ceux qui dépendent des forces électriques ou magnétiques, neutralisées à distance, indépendamment de la figure des corps sur lesquels elles sont répandues, son travail est toujours très-utile aux sciences. La grande habitude qu'il avait des mathématiques le mit à portée de découvrir plusieurs modes nouveaux d'expériences. Il est regardé comme l'inventeur du condensateur électrique et de l'électrophore, dont il a donné une théorie complète. M. Haüy publia en français un abrégé de l'ouvrage d'Æpinus qui n'est au fond qu'un exposé de sa doctrine. II *Réflexions sur la distribution de la chaleur sur la surface de la terre*, 1762,

in-4, traduites en français par Roult de Rouen. L'académie de Pétersbourg conserve en outre plusieurs mémoires intéressans d'Æpinus qui mourut à Dorpt (en Livonie) en août 1802, âgé de 78 ans.

ÆCHRIOU DE PERGAME, vivait dans le 2e siècle, et s'appliqua à la médecine empirique, dans laquelle il obtint une grande vogue et amassa de grandes richesses. Il fut maître de Galien, qui en parle avec respect, et le cite comme inventeur d'un remède contre la morsure des animaux enragés, qui consistait en un mélange de cendres d'écrevisse, de gentiane ou d'encens, qu'il faisait prendre au malade, tandis qu'il lui appliquait sur la plaie un emplâtre composé de poix, d'opoponax et de vinaigre. Les modernes ont découvert un analogue plus puissant dans cette dernière pratique, pour la cautérisation. Æchriou recommandait cependant de ne brûler les écrevisses que dans un certain temps de la lune : telle était sa confiance dans l'astrologie, qui réglait, dans son temps, presque toutes les opérations humaines, quand elles avaient pour but une heureuse réussite.

AFFO (Irenée), historien, né à Bussetto (dans l'ancien état Pallavicin) en novembre 1742, entra chez les récollets en 1765, se distingua dans ses études, et fut nommé en 1768, par l'infant don Ferdinand, professeur de philosophie à Guastalla. Il a donné *Historia di Guastalla*, 4 vol. in-4, qui commence au règne de Charlemagne, et comprend trois dynasties; celles des Torelli, des Gonzague, des Bourbons, ducs de Parme, et finit en 1776. Cet ouvrage lui valut la direction de la superbe bibliothèque de Parme. Le style d'Affo est diffus, et il l'avoue lui-même dans sa préface; mais il est pur, et son livre renferme des recherches aussi intéressantes qu'exactes. II *Histoire de Parme*, 2 vol. in-4. Cet ouvrage, écrit avec précision et élégance, passe pour classique parmi les Italiens. Il a laissé manuscrite une *histoire de Pierre-Louis Farnèse*. Elle est très-détaillée et très-curieuse; mais écrite un peu trop librement, aussi l'infant en défendit l'impression. Affo mourut en janvier 1802.

AFFRY (Louis-Auguste-Augustin d'), lieutenant-général et ambassadeur, naquit à Versailles en 1713, de François d'Affry, lieutenant-général au service de France, qui était d'une des plus anciennes familles du canton de Fribourg. A l'âge de 21 ans, Louis obtint le grade de capitaine aux gardes, et se distingua à la bataille de Guastalla, où son père fut tué. Il montra la même valeur dans les campagnes de 1746, 1747 et 1748, et obtint en récompense le grade de maréchal-de-camp. Le roi le choisit, en 1755, pour son envoyé extraordinaire aux états-généraux des Provinces-Unies; et fut ensuite nommé ambassadeur auprès de ces mêmes états. En 1762, il fut rappelé, et après avoir reçu le grade de lieutenant-général, il partit pour l'armée de Hesse, où il rendit d'importans services. Depuis 1780, il était général des gardes-suisses. Lorsque la révolution arriva, on lui donna le commandement des corps chargés de la garde de Louis XVI, qu'il servit avec zèle dans les journées des 5 et 6 octobre. Après le départ de ce monarque pour Varennes (20 à 21 juin 1791), se voyant abandonné de presque tous ses soldats, il offrit ses services à l'assemblée na-

tionale; mais le zèle qu'il avait témoigné pour son malheureux maître, le rendant suspect dans une époque où même la pensée était un crime, il fut arrêté le 10 août 1792, et conduit dans les prisons de la capitale. Il put échapper aux malheurs de septembre, et ayant obtenu sa liberté, il se retira à son château de Saint-Barthélemy (dans le canton de Vaud). La perte funeste d'un fils, qui avait été massacré aux Tuileries, le jour où il avait lui-même été arrêté, hâta se mort, arrivée en août 1793. — Son fils puîné (Louis-Augustin-Philippe) servit en France jusqu'en 1792, époque où les gardes suisses furent licenciées. Il se retira à Fribourg, où il était né en 1743, devint premier landamman de la Suisse, il fut chargé de plusieurs missions importantes auprès de Napoléon, et mourut en 1810.

AGASIAS, célèbre sculpteur d'Ephèse, auteur de la statue désignée sous le nom de *Gladiateur* de la Villa-Borghèse, et qu'on admirait au musée de Paris en 1814. D'après la forme des lettres de l'inscription, cette statue remonte à la plus haute antiquité, et elle était parfaitement conservée, à l'exception du bras droit artistement restauré par l'Algarde. Les connaisseurs sont d'avis qu'elle ne représente point un gladiateur, mais une statue appartenant à un groupe; et en effet, l'action et l'attention de la figure semblent se diriger vers quelque objet plus élevé, comme un chevalier dont elle soutiendrait l'attaque, ou comme se préparant à monter à un assaut. Le gladiateur, ainsi appelé, fut trouvé, avec l'Apollon du Belvédère, à Nettuno, autrefois *Antium*, lieu de la naissance de Néron, où il fit embarquer Agrippine sa mère, qu'il voulait faire périr dans les flots, et où son affranchi Acratus avait rassemblé un grand nombre de chefs-d'œuvre qu'il avait enlevés à la Grèce. Les traits du gladiateur indiquent une ressemblance *étudiée;* son style est moins idéal, mais non moins parfait que celui de l'Apollon du Belvédère. M. Winckelmann dit, en parlant de cette statue, qu'on juge d'ailleurs antérieure à l'introduction des jeux barbares des gladiateurs en Grèce : « Elle est » un assemblage des beautés seules » de la nature dans un âge parfait, » sans aucune addition de l'imagi» nation ».

AGESANDRE, sculpteur rhodien, travailla de concert avec Athénodore son fils, et avec Polydore, au groupe de *Laocoon et ses deux fils dévorés par des serpens*, qu'on voyait au muséum de Paris en 1814, et qui appartenait à celui du Vatican. Cet admirable monument fut trouvé dans les bains de Titus, sous le pontificat de Jules II, au lieu même où du temps de Pline, et de l'aveu de cet écrivain, on le regardait « comme » l'ouvrage de sculpture le plus par» fait. » Suivant Pline, le groupe était d'un seul morceau; mais Michel-Ange découvrit, le premier, la scissure qui existe entre les blocs. Borghini et plusieurs connaisseurs croient que les auteurs du Laocoon appartiennent à l'époque la plus belle de l'art dans la Grèce; mais Lessing, dans sa *dissertation sur la poésie et la peinture*, suppose que ce groupe a été fait d'après l'élégant morceau de Virgile, qui a rapport au même événement. Le fini de l'ensemble, la précision du ciseau, lui servent de preuve pour établir que le Laocoon a été sculpté sous les Césars. Sans discuter ni sur l'une ni sur l'autre opinion, en comparant les morceaux

qui sont sortis de l'école grecque et de l'école romaine, il serait moins douteux de considérer le Laocoon comme fait dans un sol où naquit Phidias, Praxitèle, et qui fut immensément plus fécond en grands artistes, que ne le fut Rome dans ses siècles les plus brillans.

AGIS III, fils d'Archidamus, de la 2e branche des Héraclides, succéda à son père, et monta sur le trône de Sparte l'an 346 avant J.-C. Il était fils d'Agésilas, et fut un des princes qui défendirent avec le plus de zèle la liberté de son pays contre l'ambition d'Alexandre. Envoyé dans sa jeunesse comme ambassadeur à Philippe de Macédoine, ce roi le voyant seul, tandis que les autres états de la Grèce le faisaient complimenter par plusieurs députés, s'écria : « Quoi! Sparte ne m'envoie qu'un seul ambassadeur! » — « Il suffit pour un seul homme », lui répondit Agis laconiquement. Sa haine pour les Macédoniens était irréconciliable, et il n'attendait qu'une occasion propice pour la faire éclater. Après la bataille d'Issus, il enrôla 8,000 hommes parmi les Grecs mercenaires, et à la solde du roi de Perse, qui se retiraient dans leur pays. Darius s'étant engagé à pourvoir à tous les frais, Agis équipa une flotte, fit voile vers l'île de Crète, et en subjugua une grande partie. Lors de son retour à Sparte, Alexandre venait de gagner la bataille d'Arbelle, où Darius fut entièrement défait. Agis ne se découragea point, il excita différens états de la Grèce à s'affranchir du joug des Macédoniens; leva une armée de 20,000 hommes et de 2,000 chevaux, et marcha contre Antipater qui venait le combattre avec 40,000 soldats. Les Lacédémoniens ne furent pas effrayés par la supériorité du nombre des ennemis, et ils se battirent avec leur courage accoutumé. La bataille fut sanglante, et Agis blessé grièvement. Au moment où quelques-uns de ses soldats l'emmenaient dans sa tente, il fut sur le point d'être enveloppé par les ennemis. Agis leur ordonna de l'abandonner, et de conserver leurs jours pour la défense de la patrie. Il resta seul, et quoique ses forces fussent presque entièrement épuisées, il combattit à genoux jusqu'à ce que, atteint par un dard, il expira étendu sur son bouclier, en 355 avant J.-C., après avoir régné neuf ans. Ce roi était brave, juste et éclairé.

AGNEAUX DE VIENNE (Jean-Baptiste d'), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1728, avait fait profession à Séez, et survécut à la suppression de son ordre. On a de lui les ouvrages suivans, qui tous parurent avant la révolution : I *Lettres en forme de dissertations contre l'incrédulité*, 1756, in-12. II *Eclaircissement sur plusieurs antiquités trouvées à Bordeaux*, 1757, in-12. III *Point de vue concernant la défense de l'état religieux*, 1757, in-12, nouvelle édition, 1771. IV *Plan d'éducation et les moyens de l'exécuter*, Paris, 1769, in-12. V *Histoire de la ville de Bordeaux*, 1771, 2 vol. in-4. VI *Dissertation sur la religion de Montaigne*, 1773, in-12. VII *Eloge de Montaigne et discours sur sa religion*, 1775, in-12. VIII *Administration générale et particulière de la France*, 1775, in-8. IX *Lettres sur l'histoire de France*, 1782, in-12; une 2e édition en 1787. X *Nouvelle méthode pour apprendre à lire et à écrire correctement la langue française*, 1782, in-8; une nouvelle édition en 1786, in-12. XI *His-*

toire d'Artois, 1re et 2e partie, 1785, in-8; 3e partie, 1786; 4e partie, 1787; 5e et dernière partie, 1787, in-8. XII *Le triomphe de l'humanité, ou la mort de Léopold de Brunswick, poëme qui a concouru pour le prix annuel de l'académie franç.*, 1787, in-8. XIII *Le triomphe du chrétien*, 1788, in-8, etc. D'Agneaux de Vienne mourut en 1792. On dit qu'il avait adopté les idées de la révolution. Si cela est, il put encore être témoin d'événemens bien propres à le faire changer de sentiment.

AGNÈS, fille du duc de Méranie, devint l'épouse de Philippe-Auguste en 1196. Ce monarque avait, quelque temps auparavant, répudié Ingelburge, fille de Valdemar, roi de Hongrie, princesse aussi célèbre par sa beauté que recommandable par sa vertu. Le frère de Ingelburge porta ses plaintes au pape Célestin, qui envoya sur-le-champ deux cardinaux en France pour examiner les motifs qui avaient conduit le roi à répudier sa première femme, mais ils n'en trouvèrent aucun de valable. Philippe mit en œuvre toute sa politique et sa puissance pour n'être pas séparé d'Agnès : mais ayant acquis la certitude qu'on allait le condamner dans un concile de cardinaux qui allaient s'assembler, il s'empressa d'aller lui-même chercher Ingelburge dans le couvent qu'elle habitait. Agnès de Méranie, contrainte de quitter le trône et Philippe, se retira en 1201 au château de Poissy, où elle mourut dans la même année. Cependant, comme elle avait contracté son mariage dans un moment où elle était autorisée à croire que Philippe était libre, Innocent III légitima le fils et la fille qu'elle en avait eus. Comme ce roi avait déjà un successeur dans Louis VIII, issu de son premier mariage avec Isabelle de Hainault, les deux enfans d'Agnès de Méranie ne donnèrent jamais lieu à aucune contestation sur les droits de souveraineté.

AGNÈS DE FRANCE, impératrice d'Orient, naquit en 1177. Accordée, à l'âge de 8 ans, au jeune Alexis, fils de l'empereur Manuel Comnène, elle partit sur-le-champ pour Constantinople, où elle fut fiancée avec grande pompe en 1180. Cette princesse était fille de Louis-le-Gros, et sœur de Philippe-Auguste. Agnès n'avait encore que 11 ans lorsqu'elle vit périr sous ses yeux Alexis, massacré par l'ordre d'Andronic Comnène. Alexis venait de monter sur le trône, et sa faiblesse avait enhardi l'ambition de son meurtrier. Le cruel Andronic, soit pour ne pas s'indisposer avec la France, soit parce que les grands coupables s'associent bien des fois des innocens pour mieux jouir de leurs crimes, épargna Agnès, mais il la contraignit de devenir son épouse. Il ne naquit point d'enfant de cette horrible union. Andronic fut à son tour assassiné 4 ans après; et Agnès, qui demeura toujours à Constantinople, épousa en 1205, et au bout de 20 années de veuvage, Théodore Branas, gouverneur d'Antioche. Elle en eut une fille qui fut belle-mère de Geoffroy de Villehardouin.

AGNÈS D'AUTRICHE, fille de l'empereur Albert Ier, et petite-fille de Rodolphe, comte de Habsbourg, premier empereur de cette maison, en Allemagne, naquit en 1280, avec un caractère moins ferme que féroce. Elle se signala par les vengeances les plus injustes et les plus cruelles. Agnès sut affermir, il est vrai, le trône à la maison d'Autriche; mais les moyens qu'elle employa pour remplir ce but, seront toujours re-

gardés comme violens et non permis, quelque juste que soit la cause. L'empereur Albert avait été assassiné, et les malveillans voulaient attribuer ce meurtre à un effet du despotisme de ce monarque; mais Agnès ne se laissant pas séduire par ce faux bruit, fit d'exactes recherches, et parvint à découvrir que le principal meurtrier était un des neveux d'Albert, Jean le parricide. C'est depuis ce moment que ses vengeances commencèrent. Elle excita ses frères, et surtout Frédéric et Léopold, à prendre les armes contre les conspirateurs qui, d'abord réfugiés dans des châteaux forts, furent bientôt obligés de prendre la fuite. Un exemple était necessaire, et ils méritaient d'être sévèrement punis; mais Agnès poussa sa vengeance jusque sur les habitans de toutes les villes par où les coupables s'étaient frayé un passage, et ces malheureux habitans portèrent la peine d'un crime qu'ils n'avaient pas commis. A ses instigations, ses frères passèrent ensuite au fil de l'épée toutes les garnisons des forteresses dans lesquelles les meurtriers d'Albert avaient essayé une défense inutile. Non contente de l'arrêt de mort qu'elle avait prononcé contre tous leurs domestiques et leurs vassaux, elle fit confisquer leurs biens et condamner leurs familles au bannissement. Une autre femme, non moins avide de sang, vint s'unir à Agnès: c'était sa propre mère, la veuve d'Albert. L'un de ses fils, Frédéric-le-Beau, la pria de borner sa vengeance à la punition des vrais coupables; mais elle lui reprocha durement sa faiblesse, et ne se ralentit pas dans ses actes de rigueur. Agnès présida elle-même au supplice de 63 paysans, sujets de Rodolphe de Balm, l'un des assassins d'Albert, qui protestèrent en vain de leur innocence. Un second conjuré périt, sous ses yeux, sur la roue; et un enfant de Walter d'Eschenbach, celui qui avait porté le coup mortel, étant tombé en sa puissance, elle l'aurait étranglé de ses propres mains, si des soldats ne l'en eussent arraché, et ils lui épargnèrent ainsi ce crime horrible. On porte à plus de 1000 le nombre des victimes qu'Agnès immola à sa vengeance. Dieu toucha enfin son cœur, et la porta au repentir et à la pénitence. Elle avait épousé, en 1296, André, roi de Hongrie, mort peu de temps après ce mariage. Libre de tout lien, Agnès fonda un monastère sur le lieu même où son père avait été assassiné. Elle y passa plus de 50 ans dans la vie la plus austère et la plus édifiante, et mourut en 1334, âgée de 82 ans. Les fautes de cette princesse avaient été graves; mais elle tâcha au moins de les réparer par une longue suite de vertus.

AGNESI (Marguerite-Gaëtane-Angélique-Marie), dame italienne, non moins célèbre par sa piété que par son rare savoir, naquit à Milan le 14 mars 1718 avec des dispositions aux sciences, qu'elle développa par un travail assidu. Elle savait les langues anciennes et modernes, et avait acquis en mathématiques des connaissances si étendues, que par un diplôme particulier, Benoît XIV l'associa à son père qui était professeur à l'université de Bologne, et lui assura la survivance de cette chaire. Elle était encore plus pieuse que savante, et avait formé le projet de se retirer du monde, et d'embrasser l'état religieux; elle n'y renonça que par soumission aux ordres de ses parens, et à condition qu'il lui serait permis de ne porter que les vetemens les plus

simples, d'aller à l'église aussi souvent qu'il lui plairait, d'éviter les assemblées mondaines, et de se refuser à tout divertissement profane. C'est en effet le plan sur lequel, pour le reste de sa vie, elle dirigea sa conduite. Sa réputation se répandit en Allemagne, et jusque dans le nord. Elle reçut de l'impératrice Marie-Thérèse et de Gustave III, d'honorables témoignages d'estime. On a de cette dame : I *Instituzioni analytiche all uso della gioventù italiana*, etc., Milan, 1748, 2 vol. in-4, dédiées à l'impératrice Marie-Thérèse, revêtues de l'approbation de l'académie des sciences de Paris, et qui lui valurent les éloges les plus flatteurs de la part de plusieurs de ses membres. Ces institutions ont été traduites en partie par d'Anthelmi avec des notes de l'abbé Bossu, sous le titre de *Traité élémentaire du calcul différentiel et du calcul intégral*, 1775, in-8. II *Traité sur les vertus et les mystères de J.-C.* III Une paraphrase du traité de saint Laurent Justiniani *de sacro connubio*. IV Une autre paraphrase sur le traité de saint Bernard, *De passione Christi*. V *Recueil de pièces et de passages de l'écriture sainte*. VI Des *observations sur le livre du marquis Gorini-Corio*, intitulé : *Politique, droit et religion, pour bien penser et discerner le vrai d'avec le faux*; traité écrit à la prière du cardinal archevêque de Milan, Joseph Pozzobonelli. Mad[lle] Agnési, dans ses dernières années, s'était retirée dans l'établissement *Trivulzi*, fondé pour des femmes pauvres et infirmes. Elle y mourut en odeur de sainteté le 9 janvier 1799, à l'âge de 81 ans, après avoir passé sa longue vie dans les exercices de piété, les bonnes œuvres, et la pratique de la charité chrétienne. L'habile sculpteur Franchi, fit son buste sans qu'elle le sût, et on s'empressa d'en avoir des copies. L'abbé Nollet, dans un voyage qu'il fit en Italie, avait connu cette fille rare, et rapporté son portrait, d'après lequel on pouvait juger que, dans son moyen âge, la grâce du corps chez elle répondait encore aux charmes de l'esprit. Le chanoine Antoine-François Frizi, a écrit son éloge en italien, Milan, 1799. M. Boulard l'a traduit en français, et après l'avoir fait imprimer séparément, l'a inséré à la suite de sa traduction des *Bienfaits de la religion chrétienne*, Paris, 1807, 2 volumes in-8.

AGNOLO (Gabriel d'), architecte napolitain né vers l'an 1432, était contemporain et compatriote de Novello di San-Lucano et de Francesco Mormando. Ces trois habiles artistes, après avoir étudié à Rome, sur les chefs-d'œuvre des anciens, furent les premiers qui abandonnèrent le style gréco-gothique, et ramenèrent le bon goût dans l'architecture. Ils bâtirent plusieurs superbes édifices, et entre autres, le palais de Gravina, construit d'après les dessins de Gabriel d'Agnolo. Les églises de Sainte-Marie-Égyptienne, de Saint-Joseph, etc., sont au nombre des ouvrages de cet architecte.

AGRAIN (Eustache d'), célèbre croisé, prince de Sidon et de Césarée, surnommé l'*épée et le bouclier de la Palestine*. Il accompagna Raymond, comte de Toulouse, dans la première expédition à la Terre sainte en 1066. Et tels étaient l'empressement et le zèle des chrétiens excités par les prédications de Pierre l'Ermite, que Raymond conduisait à lui seul cent mille guerriers qui avaient à leur tête les plus illustres chevaliers du temps.

D'Agrain ne tarda pas à se signaler. Il se distingua surtout par les succès qu'il obtint contre le soudan d'Egypte, qui lui méritèrent le surnom d'épée et bouclier de la Palestine. Le roi Baudouin ayant été pris dans une embuscade, les généraux de l'armée élurent d'Agrain vice-roi d'Acre. Ce même souverain, en récompense de ses nombreux services après l'avoir nommé connétable, l'avait investi de la principauté de Sidon et Césarée que d'Agrain transmit à ses enfans. — Parmi ces derniers, Hugues d'Agrain se fit remarquer dans une ambassade au Kaire, qui lui fut confiée par Amaury, roi de Jérusalem, en 1182. Les descendans de Hugues s'allièrent à des maisons souveraines. Julien, le septième d'entre eux, épousa, en 1253, la fille du roi d'Arménie. Cette famille (originaire du Vivarais, et dont il existe deux branches), obtint le privilége de porter l'épée nue à la procession de la fête de Notre-Dame du Puy, en mémoire des services qu'elle avait rendus à l'Eglise, en Orient, et des reliques qu'elle avait envoyées à la métropole du Velay.

AGRICOLA (Jean), dont le nom était Schnitter, en français *Moissonneur*, qu'il latinisa, suivant l'usage du temps, était né en 1490 ou 1492. Il fut aussi surnommé *Islebius*, parce qu'il était d'Eisleben, patrie de Luther. Contemporain de ce novateur, il en embrassa la doctrine, et se fit un nom par ses prédications à la diète de Spire. Il devint lui-même chef de secte et enseigna que le dogme devenait inutile quand on avait la foi, ce qui fit appeler ses disciples *Antinoméens*, qu'il ne faut point confondre avec les *Anoméens*, espèce d'ariens. Il se brouilla avec Melanchthon, et écrivit contre lui; il s'écarta même assez des opinions de Luther son maître pour encourir sa disgrâce. Cela l'engagea à quitter Wurtemberg et à se retirer à Berlin, où il obtint en 1540 la place de premier prédicateur de la cour, il fut un des théologiens choisis pour rédiger l'*Interim* d'Ausbourg qui ne satisfit ni les catholiques, ni les protestans. Il mourut à Berlin en septembre 1566. Il est auteur des ouvrages suivans : I *Traduction de l'Andrienne de Térence.* II *Recueil de 750 proverbes allemands.* III *Commentaires sur l'évangile de saint Luc*, et quelques ouvrages de controverse. Il écrivait avec beaucoup d'énergie et de dignité.

AHLWARDT (Pierre), né d'une pauvre famille à Greiswald le 19 février 1710, sut s'élever à une haute considération par son mérite et son savoir. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et alla les continuer à l'université d'Iéna. Après les avoir finies d'une manière glorieuse, il revint faire jouir sa patrie du fruit de ses veilles, en professant la logique et la métaphysique à Greiswald. Il y mourut le 1er mars 1791, avec la réputation d'un savant estimable. Il a laissé les ouvrages suivans : I *Brontotheologie* ou *méditations pieuses sur les phénomènes du tonnerre et des éclairs*, Greiswald, 1745, in-8. Il y en eut une 2e édition en 1747, et l'ouvrage fut traduit en hollandais. II *Réflexions sur la confession d'Ausbourg*, 1742-50, 8 parties, 3 volumes in-4. C'est la continuation de l'ouvrage de T. G. Reinbeck, (*voy.* REINBECK, *au Dict.*) III Des *sermons* et des *dissertations philosophiques ;* entre autres *sur l'immortalité de l'âme et la liberté de Dieu.* Il y avait hasardé quelques

idées dont il reconnut par la suite l'inexactitude; il eut la bonne foi d'en convenir et se réfuta lui-même. Il avait fondé un ordre auquel il donna le nom d'*abélites*. On y faisait profession de candeur et de sincérité parfaite. On trouve sa *vie* dans le *nécrologe* de Schlichtegroll, 1791, 1^er^ vol. pag. 367-75.

AICHER (dom Othon), religieux bénédictin à l'abbaye de Saint-Lambert en Styrie, diocèse de Saltzbourg, naquit vers 1629 et se rendit célèbre par des talens et une étendue de connaissances qui le font figurer parmi les personnages les plus érudits de l'ordre de Saint-Benoît. Il professa dans l'université de Saltzbourg les humanités, la rhétorique, la poésie, l'histoire, et laissa un grand nombre d'excellens ouvrages dont les principaux sont : I *Commentaires sur les Philippiques de Cicéron* et sur la 1^re^ *décade de Tite-Live*, fort estimés. II *Theatrum funebre exhibens epitaphia nova et antiqua, seria, jocosa*, etc. Saltzbourg, 1675, 4 vol. in-4. III *Hortus variarum inscriptionum veterum et novarum*, etc., 1676, in-8. IV *De comitiis Romanorum*, ib. 1678, in-8. V *Iter oratorium*, ibid. 1673. VI *Iter poeticum*, ibid. 1674. VII *De principiis cosmographiæ*, ib. 1678. VIII *Ephemerides ab anno* 1687 *usque ad* 1699. Il laissa, en outre, un grand nombre de traités et de dissertations dont il est fait mention dans l'*histoire de l'université de Saltzbourg*, par un religieux de l'abbaye de Saint-Blaise, et dans les lettres apologétiques de dom Bernard Pèse. Il mourut à Saltzbourg en 1705.

AIDAN, Irlandais, évêque de Lindisfarne, au 7^e^ siècle, avait embrassé l'état religieux au monastère de Hy en Islande. Oswald, roi de Northumberland, demanda à Segène, abbé de ce monastère, quelques-uns de ses moines pour travailler à la conversion de ceux de ses sujets qui n'avaient point encore embrassé le christianisme. Segène se rendit aux désirs du roi, et mit à la tête de cette colonie de missionnaires Aidan, à qui il fit recevoir l'ordination épiscopale. Oswald donna à Aidan la terre de Lindisfarne, petite île de la côte de Northumberland, qui prit de là le nom d'Holy-Island, l'*Ile-Sainte*. Aidan y établit son évêché, y bâtit un monastère sous la règle de saint Colomban, et aidé de ses frères, travailla avec ardeur et succès à l'objet de sa mission. Le vénérable Bède, dans son histoire ecclésiastique d'Angleterre parle d'Aidan, et le représente comme un modèle consommé de toutes les vertus chrétiennes. Il mourut le 31 août 651 en grande réputation de sainteté. On lui attribue des miracles.

AIMERIC DE MALEFAYE, d'abord doyen et ensuite patriarche d'Antioche en 1142, après Raoul, aussi français, était né dans le diocèse de Limoges. Il avait embrassé, jeune, l'état ecclésiastique, et était passé en Orient après la première croisade. Il fut dans ces contrées, légat du saint-siége, sous le pontificat d'Alexandre III. On lui attribue l'institution de l'ordre des carmes. Des pélerins s'étaient fixés en divers lieux de la Terre sainte, et y vivaient en ermites, exposés souvent à des violences et à de mauvais traitemens de la part des Sarrasins. Aimeric les rassembla, les réunit à d'autres ermites qui vivaient sur le mont Carmel, et en forma une congrégation, à laquelle il donna pour premier général Berthold son frère. En 1180, Alexandre III la

confirma. Il ne paraît pas qu'Aimeric leur ait imposé d'autre règle que celle que suivaient déjà les ermites du Carmel, puisqu'en 1209, Brocard, alors leur supérieur général, s'adressa à Albert, patriarche de Jérusalem, pour en avoir une. Aimeric mourut en 1187. On a de lui : I un ouvrage intitulé : *De institutione primorum monachorum, in lege veteri exortorum, et in novâ perseverantium*, inséré au 5e vol. de la bibliothèque des Pères. Aimeric entreprend d'y prouver que le prophète Elie est le fondateur des carmes; prétention soutenue par ces religieux, mais réfutée par le P. Papebroch. II *Prise de Jérusalem par Saladin.* III *Epistola ad Hugonem eterianum*, dans le tome 1 du Trésor de dom Martenne.

ALAN, ALLEN ou ALLEYN (Guillaume), cardinal, né à Rossal dans le Lancashire, en 1532, fit ses études à l'université d'Oxford, et fut nommé en 1558 chanoine d'York. D'un caractère ardent, et nourri dans les principes de la communion romaine, il se sentit embrasé de zèle pour le soutien des vérités catholiques. Marie, favorable au catholicisme, venait de mourir, et la reine Elisabeth lui succédait, avec des sentimens bien opposés. Alan, ayant déjà publié quelques livres en faveur des dogmes de l'église romaine, fut obligé de sortir du royaume. Il vint à Louvain, et y fut mis à la tête du collége anglais. Le dérangement de sa santé l'obligea de retourner en Angleterre pour y prendre l'air natal. Il y composa quelques écrits de controverse, qui furent déférés au gouvernement. Il se vit obligé de fuir de nouveau. De retour en Flandre, il professa la théologie à Malines, prit le bonnet de docteur à Douay, et obtint successivement un canonicat de Cambray et de Reims. Il continuait d'écrire contre les innovations anglicanes, et trouvait le moyen d'introduire ses livres en Angleterre, non sans danger pour ceux qui s'en chargeaient. Un jésuite fut pendu pour avoir tenté d'en faire entrer quelques-uns. Alan ne se borna pas à attaquer l'église anglicane par ses écrits, il fut, dit-on, un de ceux qui contribuèrent le plus à déterminer le cabinet de Madrid à équiper la fameuse *armada*, pour aller détrôner Elisabeth et rétablir le catholicisme en Angleterre. L'entreprise échoua; mais le zèle d'Alan fut récompensé d'un chapeau de cardinal. Il alla s'établir à Rome, où il servait de sa bourse et de son crédit les Anglais fidèles à leur religion, que la persécution forçait de s'expatrier. Il mourut dans cette ville en 1574, avec la réputation d'un habile et zélé controversiste. Il a laissé : I *Défense de la doctrine catholique, au sujet du purgatoire et de la prière des morts*, Anvers, 1565. II Un écrit apologétique, intitulé : *Courtes raisons pour la foi catholique.* III *Défense du pouvoir légitime et de l'autorité du sacerdoce pour la rémission des péchés, avec un supplément sur la confession et les indulgences.* IV Un écrit *sur les sacremens.* V Un autre *sur le culte des saints et de leurs reliques*, etc.

ALBANI (Alexandre), célèbre cardinal et bibliothécaire du Vatican, de l'ancienne famille *Albani* et de la branche d'Urbin, naquit à Urbin le 15 octobre 1692, et était neveu du pape Clément XI. Il fut élevé au cardinalat par Innocent XIII en 1721. Il avait été envoyé l'année précédente comme nonce extraor-

dinaire près de l'empereur d'Allemagne. Il déploya dans cette mission la magnificence et la dignité qui convenaient à son nom, et qu'exigeait cet honorable emploi. Doué d'un goût exquis, il aimait et cultivait les arts et les lettres, et y avait acquis des connaissances étendues. Il consacrait la plus grande partie de sa fortune, soit à acheter des tableaux et des livres, soit à faire faire des fouilles pour découvrir quelques monumens antiques, soit à encourager par des récompenses et des pensions les savans et les artistes. La superbe villa *Albani*, maison de campagne où il allait se délasser de ses travaux, était remplie de tableaux, de statues et de mille autres choses précieuses, de la vue desquelles il permettait aux amateurs d'aller jouir. Il mourut aveugle le 11 décembre 1779, âgé de 87 ans, et laissa des *écrits historiques et littéraires* très-estimés. Il était à sa mort premier cardinal diacre, le plus ancien de tout le sacré collége, et cardinal protecteur de l'ordre de Prémontré.

ALBERGATI CAPACELLI (le marquis François), sénateur de Bologne, naquit dans cette ville en mars 1723, et occupa un rang distingué parmi les littérateurs italiens. La jeunesse et même la vieillesse d'Albergati furent marquées par les écarts d'un esprit intolérant et par l'emportement de ses passions. Pour les satisfaire, il bravait impunément toutes les lois des convenances sociales, qu'il appelait des *préjugés*. Marié, jeune encore, à une dame estimable, il la quitta bientôt, et passa à Venise, où il vécut publiquement d'une union intime avec une femme de mœurs dépravées. Quelque temps après il lia connaissance avec une comédienne (mademoiselle Bettina), célèbre par ses galanteries, et après la mort de sa vertueuse femme, il l'épousa pour assurer ses biens à un fils qu'il avait eu d'elle, et qui a été son héritier. Cependant, dans un accès de jalousie auquel il était assez sujet, à la suite d'une vive querelle, il porta à sa femme deux coups mortels, avec une arme qu'il trouva sous sa main. Albergati avait alors 62 ans. Il fut d'abord arrêté dans sa maison, et on informa son procès, mais sa naissance, son or et le manque de témoins, lui rendirent bientôt sa liberté. Il s'expatria pendant quelques années, et à son retour il donna un nouveau scandale, offrant le spectacle d'un vieillard plus que septuagénaire, follement épris d'une danseuse (mademoiselle Zampieri). Malgré les clameurs de ses amis et de ses parens, il l'épousa, et il fut à son tour dominé, tyrannisé par elle, et sur le point, bien des fois, d'être la victime de ses emportemens. Jusqu'à la fin de ses jours il passa avec elle une vie aussi malheureuse qu'il l'avait fait passer à sa première femme. Albergati a publié plusieurs ouvrages qui tous ont obtenu un succès non équivoque. Ses comédies surtout ont toujours été représentées avec applaudissemens. Ses principales productions sont : I *Novelle morali*, avec Altanelli; Bologne, et Paris, 1783, 2 vol. in-12. Ces nouvelles, qui sont au nombre de 25, concoururent avec celles de Soave pour le prix proposé par le duc de Parme; mais étant arrivées tard, elles n'obtinrent que l'accessit. En les lisant, on est étonné de voir qu'Albergati, connu par ses principes et ses mœurs licencieuses, ait su y répandre la morale la plus édifiante et la plus pure : le style en est très-soigné. II *Collezione completa delle comedie d'Albergati*, Bologne, 1784, 6 volumes in-8, contenant à peu près

vingt-cinq comédies. Elles sont toutes recommandables par le sujet, le plan, les caractères et la vérité du dialogue, où cependant l'auteur est un peu diffus. Dans ces productions, toutes les bienséances et les mœurs sont respectées : cela prouve qu'Albergati ne savait bien penser que quand il avait la plume à la main. Parmi ses pièces, une des plus estimées est *I pregiudizj del falso onore*, où il combat le préjugé des duels. Il ne se contente pas d'appuyer son opinion par des raisons sans réplique, et de la rendre sensible par des situations frappantes; mais il parvient même à jeter une espèce de ridicule sur ce barbare abus, si long-temps toléré. Sans parler mal de la religion, Albergati aimait à se donner les airs d'un philosophe : aussi il fut un de ceux qui partagèrent les principes des révolutionnaires français. Il s'empressa donc de recevoir chez lui les officiers de l'armée républicaine, quand elle s'empara de Bologne et de presque tous les domaines de l'église. Il changea ensuite d'opinion, et mourut dans des sentimens chrétiens en février 1806, à l'âge de 83 ans.

ALBERT-DE-RIOMS (le comte), chef d'escadre des armées navales de France, naquit en Dauphiné en 1738. Entré de bonne heure dans la marine, il fit ses premières armes contre les Anglais dans la guerre de l'Amérique septentrionale. En 1779, au combat de la Grenade, et où le comte d'Estaing battit l'amiral Biron, M. d'Albert commandait le vaisseau le *Sagittaire*, qui fit des prodiges de valeur. Dans la même année, il s'empara du vaisseau anglais l'*Experiment*, qui portait sur son bord des sommes considérables. Il se fit remarquer en 1781 dans tous les combats livrés par l'escadre du comte de Grasse, et eût une grande part dans les victoires obtenues à Chesapeak et près de Saint-Christophe, contre l'amiral Graves et contre l'amiral Hood. Le conseil de guerre qui examina la conduite de tous les officiers supérieurs qui assistèrent au malheureux combat du 9 et du 12 de la même année, et qui fut perdu faute d'union dans les chefs, rendit unanimement justice à la valeur et à l'intelligence de M. de Rioms. La révolution venait d'éclater (1789), lorsqu'il se trouvait dans le port de Toulon en qualité de lieutenant général. Très-attaché aux intérêts de son roi, il avait défendu aux ouvriers de l'arsenal de porter la cocarde tricolore : deux d'entre eux ayant enfreint ses ordres, il les fit mettre en prison. Cet acte de justice donna lieu à une insurrection générale. Les troupes de ligne, dont l'esprit commençait déjà à être corrompu par les malveillans, refusèrent de le défendre contre les séditieux, qui l'arrêtèrent avec MM. du Castellet et de Villages; mais ils furent bientôt mis en liberté par un décret de l'assemblée nationale. En 1790, lorsque le roi conservait encore une ombre d'autorité, il eut le commandement d'une flotte de 30 vaisseaux de ligne, destinée à soutenir les droits de l'Espagne contre les Anglais, dans l'affaire de Nootka-Sund. Mais à cette époque tous les liens sociaux étaient rompus, et toutes les autorités légales menacées. Ce fut en vain que M. Albert essaya de rétablir l'ordre et la discipline dans ses équipages, qui allaient jusqu'à insulter leurs chefs. Il quitta alors le commandement et la France, joignit à Coblentz les princes, frères de Louis XVI, et servit avec dis-

tinction dans la campagne de 1792 dans un corps d'officiers de marine, émigrés. Après la retraite des Prussiens et de l'armée royale, il se retira en Dalmatie, où il vécut plusieurs années. Déjà assez avancé en âge, et désirant mourir dans le sol de ses ancêtres, il rentra en France lors du rappel des émigrés, et y mourut en décembre 1800, généralement regretté, et par ses talens, et par la noblesse de son caractère.

ALBERT DE SIBOURG, avait embrassé l'état monastique dans l'abbaye de Sibourg près Cologne; il florissait suivant quelques auteurs vers 1445, et suivant le P. le Long en 1410. Il était savant, et a laissé: I *Glossaire sur l'ancien et le nouveau testament*, conservé à Leipsig dans la bibliothèque pauline et dont la préface est imprimée dans la grande collection de dom Martenne, tome 1er, page 978. II *Histoire des papes*, qui embrasse environ 228 ans, depuis Grégoire IX jusqu'à Nicolas V. III *Histoire des empereurs romains depuis Auguste jusqu'à Frédéric III, en 1440*, c'est-à-dire jusqu'à son temps. Ces deux ouvrages se trouvent en manuscrit dans la bibliothèque impériale de Vienne.

ALBERTI (Jean), ministre à Harlem, puis professeur en théologie dans l'université de Leyde, était né à Asse, au pays de Drente en Hollande, en 1698. Il avait étudié à Franeker sous Elsner, Raphelius et le célèbre Lambert Bos, connus sous le titre de PHILOLOGUES SACRÉS, et à leur exemple il s'adonna à la littérature biblique. On a de lui: I *Observationes philologicæ in sacros novi fœderis libros*, Leyde, in-8, ouvrage qui suppose de vastes recherches et une lecture immense. II *Periculum criticum in quo loca quædam cum veteris ac novi fœderis, tum Hesychii et aliorum, illustrantur, vindicantur, emendantur*, Leyde, in-8. III *Glossarium græcum in sacros novi fœderis libros, accedunt miscellanea critica in glossas nomicas, Suidam, Hesychium, et index auctorum ex Photii lexico inedito*, Leyde, 1735, in-8. Il commença aussi une nouvelle *édition* du dictionnaire d'Hesychius dont il donna le premier volume, in-fol., Leyde, 1746. Il préparait le second et en avait fait une partie; mais il n'eut pas le temps de l'achever, étant mort le 13 août 1762 à 65 ans; il laissa la réputation d'un excellent et laborieux lexicographe. Le second volume du dictionnaire d'Hesychius fut complété par Ruhnkenius et parut à Leyde en 1766.

ALBERTI (George-Guillaume), ministre luthérien, né en 1723. Après avoir fait ses études, il exerça les fonctions de prédicateur à Tundern, bourg du Hanovre. Etant allé en Angleterre, il y séjourna plusieurs années et s'appliqua à l'étude de la langue du pays. Il y réussit assez bien pour être en état de l'écrire avec facilité, et de composer en anglais un ouvrage auquel il donna pour titre: *Pensées sur l'essai de Hume sur la religion naturelle, par Alethophile de Gottingue*, nom sous lequel il s'était déguisé. Revenu en Allemagne, il publia: I *Lettres sur l'état de la religion et des sciences dans la Grande-Bretagne*, Hanovre, 1752-54; ouvrage plein de traits intéressans et de sages et utiles réflexions. II *Essai sur la religion, le culte, les mœurs et les usages des quakers*, ibid. 1750. Il mourut en 1758.

ALBERTINI (Paul DEGLI),

Vénitien, naquit vers l'an 1430, et fut dès l'âge de 10 ans placé dans une maison de servites. Ayant pris du goût pour cet état, il s'y engagea par des vœux à l'âge de 16 ans. Après y avoir fait de bonnes études, il professa la philosophie et courut la carrière de la prédication, dans laquelle il se distingua tellement, qu'il fut proposé pour l'évêché de Torcello; cependant il ne l'obtint point. Il eut à exercer ses talens dans les plus importans emplois. La république de Venise le chargea de différentes missions dont il s'acquitta à la satisfaction de ce gouvernement, qui même, dit-on, l'envoya en ambassade vers le grand-seigneur. Il mourut à la fleur de l'âge, en 1475. Il faut que les services qu'il avait rendus à son pays n'aient pas été d'une médiocre conséquence, puisqu'après sa mort, on fit frapper une médaille de bronze en son honneur. Sansovino, qui avait habité Venise, cite de lui les traités suivans écrits en latin : I *De notitiâ Dei.* II *De condendo christiano testamento.* III *De ortu et progressu sui ordinis*, et de plus une *explication du Dante.* Le P. Possevin, *in apparatu sacro*, attribue faussement ces ouvrages au P. Paul Nicolletti, ermite de Saint-Augustin.

ALBERTINI (François), savant antiquaire, était de Florence et vivait au commencement du 16[e] siècle. Il avait embrassé l'état ecclésiastique et était *domestique* [1] d'un cardinal. Il publia en 1505 : *Traité des merveilles de l'ancienne et de la nouvelle Rome*, qu'il revit depuis, corrigea avec soin, et qu'il dédia au pape Jules II en 1509. Ce traite est intitulé *De mirabilibus novæ et veteris Romæ*, in-4; il fut réimprimé en 1510, 1515, 1519 et 1520. Une preuve du mérite de cet ouvrage, outre le nombre de ses éditions, c'est que plusieurs autres ayant paru depuis, sur le même sujet, il est cependant encore recherché et estimé. On a encore d'Albertini : I *Tractatus brevis de laudibus Florentiæ et Savonæ* (Savone); on le trouve ordinairement réuni à la 3[e] édition de l'ouvrage précédent; c'est-à-dire, à celle de 1515. II *Mémoire sur les statues et les peintures qui sont à Florence, de la main d'habiles maîtres*, Florence, 1510, in-4.

1 On donne ce nom aux ecclésiastiques et autres personnes attachées à la maison des cardinaux; et on comprenait autrefois sous la même dénomination des officiers du premier rang, employés dans la maison des rois, princes et grands seigneurs. Voyez *Dict. de Trévoux*, au mot DOMESTIQUE.

ALCOCK (Jean), savant et pieux évêque anglais, naquit à Beverley en Yorkshire, au milieu du 15[e] siècle, et fit ses études dans l'université de Cambridge, où il prit ses degrés. Il dut son avancement à son mérite. Une des premières places qu'il occupa fut celle de doyen de Westminster; il fut nommé en 1440 à l'évêché de Rochester, d'où il passa en 1476 sur le siége de Worcester et en 1486 sur celui d'Ely. Henri VII le fit grand-chancelier d'Angleterre, et l'envoya en ambassade près du roi de Castille. On attribue à Alcock du goût pour l'architecture, et beaucoup de connaissances dans cet art; ce qui, dit-on, lui valut la surintendance des bâtimens royaux; l'Angleterre lui dut plusieurs établissemens utiles. Il dota largement une école à Kingston. Le collége de Jésus à Cambridge le reconnaît pour son fondateur, et le palais épiscopal d'Ely fut, à ses frais, et d'après ses plans, embelli et augmenté. Il mourut en octobre 1500 à Wisbeach, en odeur

de sainteté, et fut inhumé à Kingston dans une chapelle qu'il avait fait bâtir. Parmi les écrits qu'a laissés ce savant prélat, nous citerons : I *Mons perfectionis ad Carthusianos*, Londres, 1501, in-4. II *Galli cantus ad confratres suos curatos in synodo apud Barnwell*, Londres, 1499, in-4. III *Abbatia Sancti-Spiritûs, in purâ conscientiâ fundata*, Londres, 1531, in-4. IV *Les psaumes de la pénitence en vers anglais*. V *Homiliæ vulgares*. VI *Meditationes piæ*. VII *Le mariage d'une vierge avec Jésus-Christ*.

ALCOCK (Simon) paraît n'avoir de commun avec le précédent que le nom et la patrie. Il florissait au 14^e^ siècle, et vivait encore en 1320. Il était docteur en théologie, et s'était rendu célèbre par ses prédications. On allait le consulter sur les questions épineuses de l'école, sur les passages difficiles de l'écriture sainte et sur les cas de conscience. Il a laissé des *expositions sur le maître des sentences*, et un livre intitulé : *De modo dividendi thema pro materiâ sermonis*, utile aux prédicateurs.

ALDERÈTE (Bernard), jésuite espagnol, né à Zamora en 1594, entra dans la société en 1613. Après le cours d'étude qu'on avait coutume d'y faire, ses supérieurs l'employèrent à l'enseignement. D'abord il professa la philosophie à Compostelle et à Valladolid; il passa ensuite à Salamanque en qualité de professeur de théologie, et y fit ses leçons avec tant d'éclat, que l'université de Salamanque, qui jusque-là n'avait admis aucun jésuite aux grades, lui donna le bonnet de docteur. Les jésuites perdirent en lui un de leurs sujets les plus distingués, à un âge où ils pouvaient encore en espérer d'utiles services. Il mourut à Salamanque en 1657. On a de lui : I *Commentaria et dissertationes in tertiam partem sancti Thomæ, de incarnati verbi mysteriis et perfectionibus*, Lyon, 1652, 2 vol. in-fol. II *De visione et scientiâ Dei*. III *De voluntate Dei*. IV *De reprobatione et prædestinatione*, traités imprimés à Lyon en 1662.

ALDERETE (Diégo Gracian de), né à Valladolid en 1494, était fils de Diégo Garcia, grand-officier de la maison des rois catholiques, étudia à Louvain sous le célèbre Vives, et fit des progrès extraordinaires dans les langues grecque et latine, dans la philosophie, et surtout dans les sciences sacrées. Il servit successivement Charles V et Philippe II, en qualité de secrétaire particulier, et jouit de l'estime de ces deux monarques. Il eut de Jeanne de Dantzig, son épouse, et fille de l'ambassadeur de Pologne auprès de la cour d'Espagne, plusieurs enfans qui se sont distingués soit dans les armes, soit dans les lettres. Il a laissé une *traduction de Xénophon*, Salamanque, 1552, in-fol.; ouvrage très-estimé, et une des meilleures traductions du grec qui aient paru jusqu'à nos jours. Il a donné aussi d'autres traductions, telles que I des *ouvrages* de *Plutarque*, Salamanque, 1553, in-4. II — d'*Isocrate*, ibid., 1558. III — des *offices de saint Ambroise*, ibid., 1554. IV — de *Thucydide*, Salamanque, 1555, in-fol. Cette dernière passe pour un de ses meilleurs ouvrages. Alderète ne se fit pas seulement remarquer par ses talens, mais aussi par sa piété, sa sagesse et la douceur de son caractère, et on peut dire de lui qu'il fut un véritable philosophe chrétien.

ALEMBERT (Jean-le-Rond d'),

fils naturel de Destouches, commissaire-provincial d'artillerie, et de madame de Tencin (*voy.* Tencin, madame de), naquit à Paris le 16 novembre 1717, et fut exposé sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, église située près de Notre-Dame, qui a été démolie. Un commissaire de police le recueillit, et croyant voir en lui une santé très-faible n'osa pas l'envoyer aux enfans-trouvés, et le confia aux soins de la femme d'un pauvre vitrier, chez laquelle, dans la suite, d'Alembert demeura plus de 30 ans. Quelques jours après sa naissance, son père lui assigna un revenu de 2200 liv.; mais ni lui, ni madame de Tencin ne se firent jamais connaître pour ses parens. D'Alembert fit ses études avec succès, et s'appliqua de préférence aux sciences physiques, dans lesquelles ses amis et ses ennemis s'accordent à dire qu'il eut un talent réel, comme il le prouva, entre autres, dans ses ouvrages, *Essai sur la résistance des fluides*, et *Dissertation sur la cause générale des vents;* mais d'Alembert ambitionna encore d'autres titres à la renommée. Il aspira à occuper une place parmi les grands littérateurs, et voulut en même temps être un des apôtres de la philosophie. Sous le premier rapport, ses ouvrages, *Réflexions sur l'élocution oratoire et le style; Traduction de quelques morceaux de Tacite; Mémoires de Christine, reine de Suède; Dissertation sur le goût*, ne le placèrent qu'au second rang dans la littérature; et la réputation qu'il obtint dans cette carrière, il la doit uniquement à son livre intitulé : *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* (*voy.* Feller, à l'article Alembert). On dit que dans sa jeunesse, il fit un commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains; mais il s'appliqua bientôt à des ouvrages d'un genre tout-à-fait différent. Si nous voulons donc l'examiner comme philosophe, il ne fut pas sans doute un frondeur hardi de la religion; son caractère ne le portant pas à attaquer de front et à lever le masque comme plusieurs incrédules de son temps. Il se peint lui-même dans sa correspondance (qui forme le principal sujet de cet article supplémentaire) comme un homme qui *donne des soufflets en faisant semblant de faire des révérences.* Cette comparaison exprime assez bien le genre d'attaque suivi par d'Alembert. Quand il lance une épigramme, il manque rarement d'ajouter une légère correction. Son traité, *Abus de la critique en matière de religion*, est peut-être le moins répréhensible de ses ouvrages, et il fait des aveux qui étonnent sous la plume d'un philosophe. Cependant Voltaire était si content de cet écrit, que dans leur correspondance ils l'appellent leur *Labroussellerie*, du nom du jésuite Labroussel, qui avait publié en 1710 un ouvrage sous le même titre. D'Alembert passe pour avoir secondé Diderot dans l'apologie de l'abbé de Prades au sujet de sa thèse (*voyez* Prades *dans le Dictionnaire de* Feller, tome VII). Il se montra plus à découvert dans sa brochure intitulée : *De la destruction des jésuites en France* [1], et dans la lettre qui sert de supplément à cet ouvrage. L'une et l'autre est adressée à un magistrat qui paraît être de la Chalotais, ami de l'auteur. On dit dans la Biographie universelle, et c'était aussi l'avis de

[1] Plusieurs écrivains y ont répondu, entre autres Guidi, Reynaud et le P. Mirasson dans l'écrit intitulé : *Le philosophe redressé, ou critique impartiale du livre sur la destruction des jésuites en France.*

Voltaire, que d'Alembert, dans cet écrit, rend justice aux jésuites et à ses adversaires. Mais quiconque a lu cette brochure sans prévention, trouvera au contraire que d'Alembert, sous prétexte de se moquer tour à tour des jésuites et des jansénistes, sait tourner en ridicule la religion elle-même. Mais ce qui peut le mieux faire juger de d'Alembert est sa correspondance tant avec Voltaire qu'avec le roi de Prusse. Il avait fait deux copies de la première, dont il avait confié l'une à Condorcet et l'autre à Watelet. Cette précaution annonce qu'il attachait quelque prix à cette espèce de production, et il semblerait qu'il l'aurait écrite pour la postérité. Dans l'avertissement qu'il a mis en tête, c'est ainsi que s'exprime Condorcet: *On voit dans ces lettres comment d'Alembert et Voltaire allaient au même but par des moyens divers; l'un montrant plus de hardiesse, parce que sa retraite et son âge faisaient sa sûreté; l'autre se découvrant moins, mais non moins utile par l'ascendant que sa réputation lui donnait sur l'esprit des gens du monde et des jeunes litterateurs.* Écoutons à présent M. de Lacretelle dans son histoire de France du 18e siècle. *Il s'ouvrit entre eux*, dit-il, *une correspondance très-suivie, dans laquelle ils firent un déplorable assaut de mépris pour la religion chrétienne. Un grand poëte et un grand géomètre semblent s'y donner le divertissement de jouer une conspiration..... Une pensée domine dans leurs lettres; c'est de réunir contre la religion toutes les forces de l'esprit philosophique.* D'Alembert y donne à son ami des conseils et des renseignemens utiles. Il était son correspondant à Paris. Il le mettait au fait de tout ce qui s'y passait, lui indiquait les sujets à traiter et les hommes à tourner en ridicule, lui envoyait ses écrits, et en recevait d'autres en échange. Quelques-unes de ces lettres sont d'un genre que n'approuveraient pas les incrédules les moins délicats, et renferment des plaisanteries assez grossières. Nous en citerions, par exemple, du 16 juin et du 18 octobre 1760, si nous ne craignions de mettre sous les yeux du lecteur les traits révoltans qu'elles renferment. La correspondance de d'Alembert avec le roi de Prusse est écrite dans le même esprit. Il s'y montre en quelque sorte l'ambassadeur de la philosophie auprès du monarque. Tantôt il le presse de chasser les jésuites, et Frédéric lui-même est obligé de lui reprocher son acharnement. Tantôt il le sollicite de demander au grand-seigneur la réédification du temple de Jérusalem *pour les embarras de la Sorbonne et les menus plaisirs de la philosophie*. Il écrivait au roi le 4 août 1772 : *Je ne serai point content que V. M. n'ait fait dire au sultan au moins un petit mot du temple de Jérusalem. Cette réédification est ma folie, comme celle de la destruction de la religion chrétienne est celle du patriarche de Ferney* (Œuvres de d'Alembert, t. 18, p. 309.). Ce double aveu a du moins le mérite de la franchise. D'Alembert recommandait fréquemment au roi des sujets à placer, des jeunes philosophes à favoriser. On est étonné, après cela, que dans ses lettres à ce monarque, il se plaigne souvent de l'*inquisition* qu'on exerçait en France contre la malheureuse philosophie, quand elle y était toute-puissante. Et il écrivait à Frédéric, le 8 juin 1770 : *Je suis si excédé de livres et de brochures contre ce que Voltaire ap-*

pelle l'inf..., que depuis long-temps je n'en lis plus, et que je suis quelquefois tenté de dire du titre de philosophe : Je ne veux point de ce titre-là. Il y a trop de faquins qui le portent. On peut dire contre tous nos écrivailleurs, contre la superstition et le despotisme, ce qu'un jésuite disait d'un de ses confrères : Il nous mène si grand train qu'il nous versera. Pourquoi d'Alembert n'a t-il pas été toujours si judicieux? Amis de la vérité, nous devons dire au reste que d'Alembert était plus réservé dans son zèle que plusieurs de ses amis. Il se retira de bonne heure de la société du baron d'Holbach, et avait été *aussi affligé qu'indigné de l'incroyable démence et des sottises de l'auteur du* Système de la nature. Ce sont les propres expressions de d'Alembert dans sa lettre au roi de Prusse de 1783. Malgré les instances de ce monarque il refusa la présidence de l'académie de Berlin, et résista également aux pressantes sollicitations de l'impératrice de Russie Catherine II. D'Alembert menait d'ailleurs une vie très-douce à Paris; il y jouissait d'une grande réputation, et obtint successivement pour 14,000 livres de pensions. On ne connaît de lui de discussions littéraires que celle qu'il eut avec Jean-Jacques Rousseau, au sujet de l'article consacré à la ville de Genève dans l'Encyclopédie. Il fut membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe; et quant à la sensibilité de son cœur, il paraît qu'il n'a laissé d'autre preuve que son long attachement pour madame de Lespinasse. Il passa les dernières années de sa vie dans des infirmités douloureuses. *Il n'existait que pour souffrir*, dit Marmontel. Il mourut de la pierre, sans avoir jamais voulu se faire opérer, le 29 octobre 1783, à l'âge de 66 ans. Il institua pour ses exécuteurs testamentaires Condorcet et Watelet, et laissa un des portraits que lui avait donnés Frédéric II à madame Destouches, veuve de son père, et qui lui avait témoigné beaucoup d'amitié et de considération. Son testament commençait par ces mots : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* On dit que ses amis se relevaient pour le garder dans les derniers instans, et l'empêcher de démentir les principes qu'il avait professés. La Harpe assure dans sa *correspondance* qu'un d'eux lui a dit que d'Alembert était *couard.* Grimm parle de lui avec une ironie marquée. *On l'accusait*, dit-il, *d'affecter très-passionnément la gloire d'être le chef du parti encyclopédiste, et d'avoir commis pour les intérêts de cette gloire, plus d'une injustice, plus d'une noirceur littéraire. Ce qu'on ne saurait nier, c'est que les passions qu'inspire l'esprit de parti, étaient bien sûrement celles dont il pouvait être le plus susceptible.* Et plus bas : *D'Alembert était devenu en quelque manière le chef visible de l'illustre église dont Voltaire fut le chef et le soutien.... Mais cette dénomination ne fut pas généralement reconnue. Aux yeux de beaucoup de gens, il l'avait plutôt usurpée que conquise, et aux yeux même du grand nombre, la supériorité de ses titres littéraires contribua bien moins à l'y maintenir que la subtilité de ses intrigues politiques.* L'académie française proposa l'éloge de d'Alembert pour sujet du prix de 1787, qui ne fut pas remporté. Mais dans la séance publique du 25 août, Marmontel fit, dans un discours éloquent, les élo-

ges d'un confrère dont il avait été l'ami.

ALFIERI (le comte Victor), célèbre poëte italien, naquit à Asti en Piémont, d'une illustre famille, le 17 janvier 1749. Ayant perdu son père, lorsqu'il n'avait qu'un an, il passa sous la tutelle d'un oncle, Pellegrino Alfieri, qui le fit entrer en 1758, dans le collége des nobles à Turin, où résidait la famille de Tournon, qui était celle de sa mère. Jamais jeune homme ne montra moins d'aptitude et d'inclination pour l'étude, dont un caractère violent, des maladies presque continuelles, l'éloignaient encore davantage. La mort de son tuteur, le rendant, à 16 ans, libre et maître de sa fortune, il quitta le collége dans un état d'ignorance presque absolue. Il ne savait pas le latin, encore moins la langue italienne [1], ne pouvait écrire ni s'exprimer qu'en français, et même parmi les exercices agréables, il ne connaissait et n'aimait que l'équitation. Une des passions qui le dominèrent dans sa jeunesse, ce fut celle des voyages. Il ne voyageait cependant que par une inquiétude naturelle et par simple curiosité; aussi n'en retira-t-il, comme il arrive souvent, que des idées bizarres et des préjugés. En moins de deux ans, il parcourut toute l'Europe entière sans presque s'arrêter en aucun lieu. Une inclination qu'il conçut à Turin en 1772, pour une dame, lui inspira tout à coup du goût pour la poésie dramatique. Il essaya ses forces, et composa une ébauche de tragédie (*Cléopâtre*) et une petite pièce (*les Poëtes*) où lui-même critique, en plaisantant, sa tragédie. Cependant ces deux productions jouées ensemble à Turin le 16 juin 1775 eurent beaucoup de succès. Ce fut alors que les yeux d'Alfieri se dessillèrent, qu'il regretta le temps perdu, et qu'il naquit à une nouvelle vie. Il s'appliqua, avec un travail assidu, à l'étude du latin et de l'italien, et il se nourrit de la lecture des classiques dans ces deux langues. Parmi les Italiens il prit pour modèles Dante et Pétrarque, et parvint à les savoir par cœur. En moins de sept ans, il écrivit sa *traduction de Salluste*, son *traité de la tyrannie*, composa les 5 grandes odes sur la *révolution de l'Amérique*, et ce qui est plus, il donna 14 tragédies. Les premières furent *Philippe II* et *Polynice* en 1776; et les dernières *Mérope* et *Saül*, toutes reçues avec un enthousiasme extraordinaire. La *Mérope* est calquée sur un plan différent de celui que se proposèrent Maffei et Voltaire dans la composition de la pièce qui porte le même titre. La *Mérope* d'Alfieri n'en est pas, pour cela, moins digne des éloges des littérateurs impartiaux. Dans le *Saül*, le rôle de ce roi est tracé avec une force et une vérité frappantes. Celui de David est tout-à-fait sublime et intéressant. Il paraît que l'auteur a puisé l'un et l'autre dans les écritures. Les chœurs peuvent passer pour des chefs-d'œuvre de poésie lyrique, et les morceaux, dans ce genre, que David déclame sur sa harpe, devant Saül, semblent le langage majestueux et sublime d'un jeune cœur que la divinité inspire. Alfieri avait beaucoup de penchant pour les idées républicaines; elles sont répandues dans presque tous ses ouvrages, même sans en excepter ses tragédies, notamment dans *Virginie*, *Agis* et surtout *Timoléon;* mais il eut tout lieu, dans la suite, de connaître à quels excès ces idées peuvent con-

1 On obligeait les élèves de ce collége à ne parler que le français.

duire. En 1786, il vint à Paris pour assister à l'édition de son théâtre. Il y demeura trois ans. Dans ces entrefaites, la révolution éclata, et Alfieri, sans y jouer aucun rôle, en partagea d'abord les opinions, comme les plus conformes aux siennes; mais quand il vit, en 1792, l'aspect effrayant que cette même révolution prenait, la conduite atroce des monstres qui en étaient les chefs; quand il aperçut le meilleur des rois, qu'on appelait tyran, cruellement tyrannisé par ses propres sujets, seul, sans défense ni défenseurs, contre les ennemis les plus acharnés, il prit en horreur la France et s'empressa d'en sortir. Dans un temps où l'on ne respectait pas les choses les plus sacrées, on ne devait avoir aucun égard pour un étranger qui témoignait hautement sa désapprobation aux crimes qu'on commettait. Alfieri fut traité comme émigré. Il perdit la plus grande partie de sa fortune qu'il avait placée sur la banque de France; on saisit et on confisqua ses meubles et ses livres, et il ne put sauver que les ballots de la belle édition de son théâtre, sortie des presses de M. Didot. Irrité de tant d'injustices, à peine arrivé à Florence, il fit paraître son fameux sonnet contre la France :

« Rè senza trono, nobili avviliti,
» Milizia senza disciplina alcuna.... etc.

Toujours livré à l'étude, il entreprit celle du grec, à l'âge de 48 ans, et se mit en état de traduire avec succès les écrivains les plus difficiles. Un auteur fécond d'idées et assidument appliqué, ne pouvait manquer de produire beaucoup d'ouvrages. De leurs nombreuses éditions, nous ne citerons que les plus recherchées. I *Teatro del conte Vittorio Alfieri da Asti*, Paris, Didot aîné, 1788, 6 vol. in-8; Pise, 1804, 6 v. in-12 : élégamment traduit en français par E. M. C. B. Petitot, Paris, Giguet et Michaud, 1802, 4 v. in-8. Ce théâtre contient 19 tragédies, qui ont eu toutes un succès non contesté, et dont les plus remarquables sont : *Virginia*, *Antigone*, *Saül*, *Mérope*, *Agamemnon*, *Timoléon*, les *Brutus* 1er et 2e, *Philippe II*, *Agis*. L'action dans ses pièces est toujours d'une noble simplicité, elle est une, et marche rapidement; les caractères sont tracés avec force, et les situations, éminemment tragiques, sont soutenues par un style mâle, pur, extrêmement concis, rempli d'images frappantes et de pensées sublimes, et toujours le plus propre à son sujet et à ses personnages. [1] On se trompe quand on assure qu'il parle rarement au cœur. *Marie Stuart*, *Mirrha*, *Mérope*, *Antigone*, les rôles *de Don Carlos* dans Philippe II, celui de *Jocaste* dans Polynice, etc., etc., peuvent servir à combattre cette assertion. Il n'est pas moins hasardé de dire que ses pièces font peu d'effet au théâtre. On peut sur cela en appeler à tous ceux qui les ont vu représenter; un des principaux mérites d'Alfieri étant d'y entretenir un intérêt qui va toujours en croissant depuis la première scène jusqu'à la dernière. Alfieri n'est pas cependant exempt de défauts. Presque tous les plans de ses tragédies sont conçus d'une manière uniforme, et son style est parfois un peu dur, à force d'être concis. Quoi qu'il en soit, il

1 C'est cependant une erreur de croire que cet écrivain ait créé une *poésie dont l'Italie manquait*. Alfieri a créé, à lui seul, un style nouveau, mais non une poésie tragique qui existait en Italie depuis long-temps. Trissino, Bentivoglio, Maffei, etc., en sont la preuve; et parmi les contemporains d'Alfieri, on peut citer Monti, Bettinelli, Pindemonte, le P. Ristori, et bien d'autres qui avaient, chacun d'eux, un *style* qui leur était particulier, sans qu'il cessât pour cela d'être uniquement consacré à la *poésie tragique*.

occupe le premier rang parmi les poëtes tragiques d'Italie. Il a eu le mérite d'ôter à ses pièces le personnage monotone et insipide des confidens, sans que cela nuise à la clarté ni à la rapidité de l'action. Alfieri a donné aussi : *Traité du prince et des lettres*, inséré dans les *Opere varie filosofico - politiche*, etc., Paris, 1800, 4 v. in-12. Ses *œuvres posthumes*, contenant 13 vol. et commencées à publier à Londres et à Florence, 1804, renferment un drame d'*Abel*, qu'il a appelé *tramélogédie*, une traduction de l'*Alceste* d'Euripide (joué à Florence en 1806), un *Alceste* de sa composition, les *Perses* traduits d'Eschyle, le *Philoctèté* de Sophocle, et les *Grenouilles* d'Aristophane. Toutes ces pièces sont en vers blancs de onze syllabes (*versi sciolti*). Il a laissé en outre une traduction de *Salluste*, très - estimée ; une autre des *comédies de Térence*, et celle de l'*Enéide* que l'auteur n'a pas eu le temps de retoucher. Ses *satires*, au nombre de seize, et ses sept *comédies* ne sont pas dignes de sa plume. Ses *œuvres complètes* ont été imprimées sous la date d'Italia, 1809, 22 vol. in-16. On y trouve les *mémoires de sa vie*, 2 vol., écrits par lui-même, et qui sont aussi à la suite de la collection de ses œuvres posthumes. Ces mémoires ont été rendus en français par M***, Paris, Nicolle, 1809. Le seul ouvrage de cet auteur qui ait resté inédit est son *Miso - gallo* ; espèce de satire contre les Français : il l'écrivit en 1793. Alfieri a joui aussi d'une grande réputation comme poëte lyrique, et il l'a méritée, à en juger par ses *odes*, ses *sonnets* et autres compositions. Il n'est pas moins digne d'éloges comme prosateur, et il a été un des premiers qui ont débarrassé la langue italienne des gallicismes bizarres introduits par plusieurs écrivains du dernier siècle ; et il lui a rendu toute son énergie, sa grâce et sa pureté. Après avoir été long-temps agité par des passions désordonnées, il arrêta enfin son choix sur une femme aussi illustre qu'estimable, et il fut contraint de respecter sa vertu. C'était la princesse de Stuart, épouse du prince de ce nom, arrière-petit-fils de Jacques II, frère du cardinal d'York, et appelé communément le Prétendant d'Angleterre. Devenue veuve en 1785, elle s'unit à Alfieri par un mariage secret qui cessa d'être tel à leur retour de Paris, et lorsqu'ils se fixèrent à Florence, où l'auteur de cet article les a particulièrement connus. Leur maison était fréquentée de ce qu'il y avait de plus distingué dans la ville : on y recevait avec une attention toute particulière les émigrés français et tous ceux qui partageaient la haine des maîtres de la maison contre la révolution française et ses résultats. Alfieri mourut le 8 octobre 1803, âgé de 53 ans. Il fut inhumé dans l'église de *Santa-Croce* où reposent les cendres de plusieurs grands hommes. Sa veuve lui fit élever aussitôt un tombeau exécuté par le célèbre Canova. Ce monument est placé entre ceux de Machiavel et de Michel Ange ; et vis-à-vis le tombeau superbe de Nardini, fameux joueur de violon, qui, par le genre de son talent n'aurait pas dû trouver une place parmi tant de génies. L'épitaphe qui est sur le tombeau d'Alfieri, avait été faite par lui-même. Cet auteur célèbre ne fut pas exempt d'orgueil ; et ses manières souvent brusques, quoique franches, contribuaient à affermir cette

opinion. Mais il était ami obligeant, bon époux, et témoigna, en tout temps, un respect inviolable et un tendre attachement pour sa mère. Il le fait paraître dans une épître qu'il lui adressa en lui dédiant sa *Mérope*. Alfieri eut beaucoup d'écarts dans sa jeunesse. Il professa pendant long-temps les principes du philosophisme; mais des personnes qui assistèrent à ses derniers momens, ont assuré qu'il mourut en chrétien.

ALIAMET (Jacques), né à Abbeville en 1728, était graveur de l'académie de peinture, et se distingua dans son art. Il surpassa son maître Labas, dans les gravures à la pointe sèche. Il connaissait parfaitement l'harmonie des teintes, et blâmait ces graveurs qui *poussent au noir ;* et il « les comparait à ces acteurs qui briguent, par des grimaces et des contorsions, les applaudissemens de la populace. » Ses ouvrages les plus estimés sont ses estampes, d'après Berghem, Wouwermans, Vernet, et deux des 16 planches qui représentent les batailles des Chinois contre les Tatars. Aliamet mourut à Paris en 1788.

ALIGNAN (Benoît), évêque de Marseille, né à la fin du 12ᵉ siècle, à Alignan-*du-vent*, bourg de la généralité de Montpellier, et issu d'une famille noble, fut élevé chez les bénédictins, et embrassa la règle de cet ordre. Il était, en 1224, abbé de la Grasse. Cette circonstance lui procura l'occasion de rendre à Louis VIII d'importans services, dans la guerre contre les Albigeois, en contribuant à lui soumettre Béziers et Carcassonne. Il fut fait évêque de Marseille en 1229; dès l'année 1226, il avait été chargé par le pape, de la réforme des bénédictins, dans le Languedoc. Quelques difficultés qu'il eut avec ses diocésains, et le goût des voyages d'Orient, qui prévalait alors, l'engagèrent à s'éloigner. Il partit pour la Palestine en 1239, avec Thibauld, comte de Champagne et roi de Navarre; et ne revint dans son diocèse qu'en 1242. Il assista au concile de Lyon, sous Célestin IV, en 1245. Divers empêchemens ne lui permirent pas d'accompagner saint Louis, lorsqu'il partit, en 1248, pour sa première croisade; mais il retourna en Palestine en 1260. Les affaires des croisés se trouvaient alors dans une si triste situation, qu'Alexandre IV, qui occupait le trône pontifical, chargea Alignan de prêcher une nouvelle croisade. Cette expédition ne fut pas plus heureuse que celle qui l'avait précédée, mais Alignan n'eut pas la douleur d'en être le témoin. Il mourut en 1268, après s'être démis de son évêché. Il avait constamment pratiqué la règle de saint Benoît, même après être devenu évêque. Ne la croyant pas sans doute encore assez sévère, il était, après sa démission, entré dans l'ordre des frères-mineurs, dont la vie, à cette époque, était plus austère que celle des bénédictins. Il est auteur de quelques ouvrages de théologie restés manuscrits.

ALIGRE (Etienne-François d'), né en 1726, d'une illustre famille qui avait rendu des services importans dans la carrière des armes. Jeune encore, il était président à mortier en 1768, lorsqu'il fut appelé à remplir la place de premier président du parlement de Paris. Tout le monde s'étonna, en voyant un homme de 32 ans et célibataire, à la tête du premier corps de la magistrature. Cette observation n'échappa pas à Louis XV lui-même. Pendant les 2 années qui précédèrent

la révolution, il s'opposa hautement à la levée de nouveaux impôts, et à plusieurs opérations du ministère; cependant ses amis assurent qu'il défendit toujours avec courage les principes monarchiques. On a même dit qu'au moment où Necker exerçait le plus de pouvoir et à la cour et sur le peuple, et lorsqu'il s'occupait de la convocation des états-généraux, Aligre obtint du monarque une audience particulière avec ce ministre; et il lui lut un mémoire dans lequel il annonçait les tristes événemens qui se préparaient, et pour la nation et pour Louis XVI. Necker n'y répondit que par un profond silence. On ajoute qu'Aligre demanda alors sa démission; mais tous ces faits ne nous paraissent pas assez prouvés. Quoi qu'il en soit, ayant été remplacé par d'Ormesson de Noyseau, il émigra, et se retira en Angleterre, où il avait placé une fortune de 4 millions et demi sur la banque de Londres, ce qui ferait croire qu'il avait songé d'avance aux moyens d'adoucir son exil volontaire. Au bout de quelques années, il passa à Brunswick, où il mourut en 1799.

ALIX, 4e fille de Thibauld IV, comte de Champagne, épousa, en 1160, Louis VII, roi de France, qui était devenu veuf de Constance de Castille. Alix aurait été une princesse accomplie, si elle eût su dominer son ambition. A la mort de Louis VII, elle demanda la régence, mais Philippe-Auguste, son fils, quoiqu'à peine âgé de 15 ans, voulut gouverner par lui-même, et soutint dignement sa résolution (*voy.* PHILIPPE-AUGUSTE, *au Dict. de* FELLER, tome VII). Afin de se soustraire à la tutelle dangereuse que voulait exercer sur lui la famille de sa mère, il lui opposa une famille plus puissante en épousant Isabelle de Hainaut, fille du comte de Flandre. Alix se mit à la tête des mécontens, et réclama même l'appui de Henri II, roi d'Angleterre; mais Philippe-Auguste se raccommoda ensuite avec sa mère, et, avant de partir pour la terre-sainte, nomma avec le consentement des grands de l'état, Alix tutrice de l'héritier du trône, et régente du royaume. Parvenue au but de ses désirs, Alix sut faire aimer son gouvernement, et mourut à Paris, le 4 juin 1206. — Il y a eu plusieurs princesses de ce nom, et entre autres deux filles de Louis VII, la première, mariée à Thibaud, comte de Blois; la seconde, fiancée d'abord à Richard d'Angleterre, et qui fut la cause ou le prétexte de la guerre civile qui éclata entre ce prince et Henri II, son père (*V.* HENRI II et RICHARD). Obligée de revenir en France, elle épousa Guillaume, comte de Poitiers.

ALIX (Pierre), naquit en 1600, à Dôle, en Franche-Comté, et embrassa l'état ecclésiastique; il fut nommé, en 1632, à l'abbaye de Saint-Paul de Besançon, et ensuite à un canonicat de l'église de Saint-Jean, dans la même ville. Le chapitre métropolitain avait le droit et était en possession de nommer son doyen et ses archevêques. Alexandre VII éleva des prétentions contre ce privilége, qui n'était, dans le fait, que l'ancien droit commun. L'abbé Alix fut chargé de défendre les droits du chapitre, et le fit avec beaucoup d'habileté. Cette affaire donna lieu à un grand nombre d'écrits, dont les principaux sont: I *Pro capitulo imperiali bisuntino super jure eligendi suos archiepiscopos et decanos commentarius*, Besançon, 1672, in-4. II *Refutatio scripti Romæ*

super transmissi contrà jura capituli bisuntini, in-4. III *Synopsis rerum gestarum circà decanatum majorem ecclesiæ metropolitanæ bisuntinæ ab anno 1661, ad annum 1667*, in-4. IV *Dialogue entre Portenoire et le Pilori*, in-4°; c'est un écrit satirique qui fut alors censuré par le père Dominique Vernerey, inquisiteur à Besançon. L'abbé Alix répondit à la censure par un nouvel écrit, sous le titre non moins bizarre de *l'Eponge pour effacer la censure du père Dominique Vernerey*, in-4; il est devenu rare. V Un *panégyrique et des oraisons funèbres*, publiés par Jacques Alix, frère de Pierre; Besançon, 1667, in-4. Le père le Long attribue en outre à l'abbé Alix, une *histoire de l'abbaye de Saint-Paul*, restée manuscrite. Il mourut en juillet 1676.

ALLACCI (Léon), ou *Allatius*, né à Chio, en 1586, de parens attachés à la religion grecque schismatique. Il fut, dès l'âge de 9 ans, amené en Calabre. Il y commença ses études en l'année 1600, alla les terminer à Rome. Dans cet intervalle il paraît qu'il rentra dans la communion romaine. Les progrès remarquables qu'il fit dans la philosophie et la théologie, déterminèrent Bernard Giustiniani, évêque d'Anglona, à le prendre pour son grand-vicaire. Bientôt après il occupa la même place près de Marc Giustiniani, évêque de Chio; ce qui lui procura la satisfaction de retourner dans sa patrie. De là il revint à Rome étudier la médecine, et occupa une chaire de professeur dans le collége des Grecs. Sa réputation parvint jusqu'à Urbain VIII, et ce pape, informé des connaissances étendues qu'Allacci avait acquises en bibliographie, le chargea d'aller recueillir à Heidelberg, et de ramener à Rome la bibliothèque de l'électeur palatin, dont le duc de Bavière avait fait présent à Grégoire IX. Allacci fut pendant quelque temps *domestique* [1] et bibliothécaire du cardinal Barberini. Son unique occupation était, ou de composer des livres, ou de fouiller les archives et les bibliothèques, pour y découvrir des manuscrits inconnus ou des éditions ignorées. Il eut l'estime de tous les papes sous lesquels il vécut. Enfin, Alexandre VII le fit garde de la bibliothèque du Vatican, place dont le rendaient digne sa grande capacité et son érudition. Il vécut dans le célibat, sans prendre les ordres, et sans rechercher d'autre emploi que celui qui le mettait à portée de suivre son goût pour les études savantes. Il avait fondé plusieurs colléges dans l'île de Chio sa patrie. Il mourut à Rome, au mois de janvier 1669, âgé de 83 ans, et laissa un trop grand nombre d'ouvrages, pour que tous puissent être cités ici. Les principaux sont : I *De ecclesiæ orientalis et occidentalis perpetuâ consensione*, Cologne, 1642, in-4. Il essaie d'y prouver que les deux églises, grecque et latine, ne diffèrent point dans la foi. II *De utriusque ecclesiæ*, etc., *de purgatorio consensione*, Rome, 1655, in-8. III *De libris ecclesiasticis Græcorum*, Paris, 1645, in-8. IV *Græciæ scriptores*, Rome, 1652 et 1657, 2 vol. in-4. V *Philo byzantinus de septem orbis spectaculis*, gr. et lat., *cum notis*, Rome, 1640, in-8. VI *Eustathius antiochenus in exhameron ; ejusdem de engastrimytho in Origenem dissertatio*, etc., Lyon, 1629, in-4, avec des notes pleines d'érudition. Il y soutient,

1 *Voyez* la note de l'article ALBERTINI.

avec Eustathe, que l'apparition de Samuel à Saül ne fut point réelle; mais que c'était une illusion produite par les prestiges de la pythonisse. VII *Symmiha, sive opusculorum græcorum ac latinorum vetustiorum ac recentiorum libri duo*, Cologne, 1653, in-fol. VIII *De mensurâ temporum antiquorum, et præcipuè græcorum*, Cologne, 1645, in-8. IX *Concordia nationum, Asiæ, Africæ et Europæ in fide catholicâ*. X *De octavâ synodo Photii*, Rome, 1662. XI *De patriâ Homeri*, Lyon, 1640, in-8, réimprimé dans le tome X des antiquités grecques de Gronovius. On y trouve jointe une pièce de vers grecs, intitulée : *Natales homerici*, traduite en latin, par André Bajano. Allacci prétendait qu'Homère était de Chio. XII *Apes urbanæ*, Rome, 1633, in-8; titre qui fait allusion aux armoiries d'Urbain VIII, lesquelles portaient des abeilles. Allacci fait, dans cet ouvrage, l'énumération de tous les savans qui fleurirent en Italie depuis 1630 jusqu'à la fin de 1632, et donne la liste de leurs productions. XIII *Dramaturgia*, ou *catalogue alphabétique de tous les ouvrages dramatiques italiens*, publiés jusqu'à son temps, réimprimé en 1755, in-4, avec des additions, Venise. Ceux des lecteurs qui voudraient prendre une connaissance plus complète des ouvrages d'Allacci, peuvent consulter le P. Nicéron, tom. VIII et X de ses *Mémoires*, etc.; Moréri, *Dictionnaire;* Baillet, *Jugemens des Savans ;* et Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*. On raconte d'Allacci, qu'il écrivait avec une vitesse extrême, et qu'il se servit pendant 40 ans de la même plume. Nicéron, en rendant justice à son érudition, et à la multiplicité de ses connaissances, l'accuse de manquer quelquefois de critique.

ALLEGRAIN (Christophe-Gabriel), né à Paris, en 1710, d'Etienne Allegrain, paysagiste, peintre du roi, fut un des bons sculpteurs de son temps. Il tâcha même de corriger le mauvais goût qui régnait, il y a quelques années, dans l'école française. On cite avec éloge une *Vénus* et une *Diane* qui sont sorties de son ciseau, et qu'on voit placées dans les galeries du Luxembourg. Cet artiste mourut à Paris, le 17 avril 1795.

ALLEGRI (Grégoire), célèbre compositeur de musique sacrée, naquit à Rome en août 1605; il était de la famille de Corrège; et après avoir étudié sous Nanini, il fut admis à la chapelle du pape. Parmi ses productions, on distingue un *Miserere*, qu'on exécute encore dans la semaine sainte à la chapelle Sixtine. On estimait tant cette composition, qu'il était défendu de la copier sous les peines les plus sévères. On prétend néanmoins que Mozart l'ayant entendu chanter deux seules fois, la retint, et en produisit une copie en tout conforme à l'original. Il paraît, malgré cela, que cette copie a été ignorée entièrement, puisque la première qui ait paru, est celle que Pie VI envoya, en 1773, au roi Georges III, qui fut gravée à Londres dans la même année, et à Paris en 1810. On la trouve dans la *collection des classiques*, recueillie par M. Choron. Allegri avait embrassé l'état ecclésiastique, et il se fit remarquer par une grande piété. Trois fois par semaine il visitait les prisons, où il consolait les malheureux, et par ses aumônes et par ses discours pleins d'onction. Il mourut le 16 février 1640.

ALLERSTAIN ou HALLERSTAIN (le P.), jésuite, et missionnaire allemand. Etant passé à la Chine, ses talens distingués pour les mathématiques et l'astrologie, le firent appeler auprès de l'empereur Kien-Long, qui le nomma bientôt mandarin, et ensuite président du tribunal des mathématiques. L'estime dont le P. Allerstain jouissait à la cour de Pékin, fut très-favorable aux autres missionnaires, et aux nouveaux convertis de ces vastes états. Elle le mit à portée de tirer du *Heou-pou* (tribunal des fermes) les états de population des provinces de la Chine pour la 25ᵉ et la 26ᵉ année du règne de Kien-Long (1760 et 1761). Il les traduisit lui-même du chinois, et l'original et la copie furent connus en Europe en 1779. Cette pièce intéressante qui, d'ailleurs, confirme tous les calculs du missionnaire Amiot, porte que l'an 25ᵉ du règne de Kien-Long, la population était de 196,837,977 âmes; et dans l'an 26, elle s'éleva à 198,214,624. Ce dénombrement a été inséré dans *la Description générale de la Chine*, page 283 de l'édit. in-4, et tom. 1, page 420 de l'édit. in-8. D'après les derniers renseignemens, il paraît que ce missionnaire est mort en septembre 1775, âgé de 78 ans.

ALMICI (Pierre-Camille), prêtre de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, était né à Brescia, en novembre 1614. Il embrassa dans ses études tant de branches des sciences divines et humaines, et y fit tant de progrès, que l'on conçoit à peine que la vie d'un homme ait pu y suffire. Il était profond théologien; il savait parfaitement les langues grecque et hébraïque; il avait lu les PP. grecs et latins; il s'était particulièrement attaché au style des saintes écritures, et il l'avait approfondi. A ces études il avait joint celle de l'histoire sacrée et profane, de la chronologie, des antiquités, de la diplomatique, etc. Si c'était un *puits de science*, c'était aussi une source où tout le monde pouvait puiser. On venait en foule le consulter; il recevait avec affabilité tous ceux qui s'adressaient à lui, répondait à toutes les questions, éclaircissait les doutes, donnait des conseils à ceux qui lui en demandaient, ou pour leurs études ou pour leurs ouvrages, sans qu'on parût en rien lui être importun ou incommode. Il mourut dans sa patrie, le 31 décembre 1779, âgé de 65 ans. On a de lui : I *Réflexions critiques sur le livre de Febronius*, intitulé : *De statu ecclesiæ et potestate romani pontificis* (voy. *dans le Dict.* HONTHEIM). II *Traité de la manière d'écrire la vie des hommes illustres.* III *Observations sur les Italiens et les Français comparés entre eux.* IV *Méditations sur les écrits de Fra-Paolo Sarpi;* et divers *opuscules.* On trouve un éloge historique d'Almici dans la collection de Mandelli, vol. 38, art. 8.

ALOADIN ou ALA-EDDYN, appelé autrement *le seigneur ou le vieil de la montagne* était le 7ᵉ prince des Ismaéliens, que l'histoire des croisades désigne par le nom d'*Assassins.* [1] Aloadin succéda à son père Djelaleddyn, an 1221 de J.-C. Le premier exploit de ce monarque barbare fut de faire massacrer

1 Cette dénomination est, dans son origine, la corruption du mot arabe *hachychy* ou *hachychyna*, nom qui fut donné aux Ismaéliens, à cause de l'usage qu'ils faisaient de la boisson appelée *hachycha*. C'était au moyen de ce breuvage que les chefs de cette nation, procurant à leurs jeunes adeptes des visions agréables, les transportaient dans des lieux enchantés, s'assuraient de leur soumission en exaltant leur fanatisme, de manière que la mort leur paraissait le premier degré de félicité.

tous les amis et les ministres de son père, sur le faux soupçon ou le prétexte qu'ils voulaient l'empoisonner. Du haut du mont Liban, où il avait son empire, il répandit la terreur parmi les princes de l'Asie et de l'Europe qui, pour n'être pas assassinés, par ses émissaires, payaient leur sûreté par de riches présens qu'ils lui envoyaient. Aussi disait-il hautement qu'il tenait dans sa main la vie des rois; et il avait raison, car il commandait à des hordes de fanatiques qui croyaient faire un acte méritoire en immolant les victimes les plus augustes qu'il leur signalait. La plupart des émirs de Syrie, les sultans et les kalifes du Kaire et de Bagdad, étaient comme ses tributaires. Quand André, roi de Hongrie, et Frédéric II, roi d'Allemagne, arrivèrent à la terre-sainte, ils n'obtinrent son amitié qu'au prix de tributs aussi magnifiques qu'humilians. Possédant des états d'un très-médiocre revenu, il augmentait son trésor par la crainte qu'il avait su inspirer. Louis IX, après sa captivité d'Egypte, étant venu dans la Palestine avec les débris de son armée, Aloadin lui envoya des ambassadeurs pour se plaindre de ce qu'il ne lui pas avait encore payé son tribut; mais la fermeté de Louis ne fut point ébranlée par leur insolente harangue; et il ordonna aux ambassadeurs de revenir au plus tôt avec des témoignages de la soumission de leur maître, le menaçant, en cas contraire, de tout son courroux. Aloadin, quinze jours après, envoya à saint Louis une chemise et un anneau où était gravé son nom. Par la chemise, il semblait marquer qu'il voulait vivre avec le roi de France dans l'union la plus intime; et par la bague, qu'il désirait se lier à lui d'une constante amitié. Outre ces symboles, il envoya à saint Louis des présens curieux, comme des figures d'hommes, d'animaux, des échecs et des vases de cristal travaillés artistement, etc. Louis IX, satisfait de la soumission d'Aloadin, renvoya les ambassadeurs avec des présens pour leur maître, et les fit accompagner par le frère Yves, qu'il chargea de complimenter, en son nom, *le seigneur de la montagne*. Le frère Yves fut très-étonné, suivant le rapport de Joinville, de trouver, au chevet du lit de ce prince, un petit livre contenant plusieurs paroles que J.-C., avant sa passion, avait dictées à saint Pierre. Aloadin avoua lui-même qu'il les appréciait beaucoup et les lisait souvent. Le frère Yves tâcha de le convertir; mais tous ses efforts furent vains. Joinville ajoute, d'après l'assertion de ce même religieux, que toutes les fois qu'Aloadin parcourait la campagne, monté sur un superbe cheval, il avait un homme devant lui qui portait sa hache d'armes, dont le manche, en argent, était plein de couteaux tranchans, lequel homme criait à haute voix, ainsi que le rappelle le même historien: «Tournez-»vous arrière; fuyez-vous de-»vant celui qui porte la mort des »rois entre ses mains.» Cependant le terrible Aloadin payait lui-même un tribut aux Templiers; et pria saint Louis de tâcher de l'en délivrer, attendu, disait-il, avec une naïveté un peu singulière, «qu'il »ne saurait jamais s'en affranchir en »faisant tuer le chef de l'ordre, »puisqu'il serait aussitôt remplacé »par un autre chef.» Il ne put pas obtenir sa demande; et *le seigneur de la montagne* paya toujours le tribut aux Templiers, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs depuis

Baudouin II, roi de Jérusalem. Cet homme formidable, qui était la terreur des rois, trouva des assassins dans sa propre famille ; et avant qu'il immolât un fils qu'il haïssait, il fut tué dans son lit. Ce fils, Roku-Eddyn, lui succéda; mais peu de temps après, les Tatars ruinèrent ses petits états. Aloadin mourut vers l'an 1272.

ALSACE (Thomas-Louis de Hénin-Liétard, nommé le cardinal d'), archevêque de Malines et primat des Pays-Bas, d'une maison qui remonte à Thiéry d'Alsace, comte de Flandre en 1128, naquit à Bruxelles le 22 novembre 1680. Il était fils de Philippe-Antoine de Hénin, comte de Boussu, prince de Chimay, et chevalier de la toison d'or. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, après avoir fait sa philosophie à Cologne, il alla étudier en théologie à Rome, au collége germanique de Saint-Apollinaire, fut le premier qui y soutint des thèses polémiques, et prit le bonnet de docteur dans l'académie grégorienne. Dès l'âge de 17 ans, il avait été nommé par le roi d'Espagne, Charles II, à la prévôté de Gand. Lorsqu'il eut pris la prêtrise, il devint grand-vicaire de l'évêque de cette ville, prélat *domestique* de Clément XI, et fut désigné en 1713 pour être évêque d'Ypres; mais l'archevêché de Malines étant venu à vaquer, l'empereur l'y nomma le 3 mars 1714. Cinq ans après, le pape Clément XI le créa et déclara cardinal. Il assista au conclave où fut élu Innocent XIII, et reçut de ce pape le chapeau et le titre presbytéral de Saint-Césarée; il fut en même temps nommé membre de plusieurs congrégations. Vers 1721, il fit le voyage de Vienne en Autriche, où l'empereur lui donna le titre de conseiller intime en son conseil d'état. Charles-Louis-Antoine, prince de Chimay, frère aîné du cardinal d'Alsace, étant mort sans postérité en 1740, l'illustre prélat renonça à ce riche et noble héritage, en faveur d'Alexandre-Gabriel, son puîné, lui laissant la principauté, la grandesse, tous les biens, et ne conservant que quelques portions de revenus pour en augmenter ses aumônes. Uniquement occupé de son diocèse, il y offrait l'exemple de toutes les vertus épiscopales. Rien ne donne mieux la mesure de son beau caractère et comme sujet fidèle et comme évêque, que le discours qu'il adressa à Louis XV en 1746, lorsque ce prince, entré dans Bruxelles qui venait de se soumettre à ses armes, se présenta à la porte de la cathédrale. « Sire, lui dit le cardinal d'Alsace, » le Dieu des armées est aussi le père » des miséricordes; tandis que V. M. » lui rend des actions de grâces pour » ses victoires, nous lui demandons de » les faire heureusement cesser par » une paix prompte et durable. Le » sang de Jésus-Christ est le seul » qui coule sur nos autels; tout autre » nous alarme ; un prince de l'Eglise » peut, sans doute, avouer cette » crainte devant un roi très-chrétien. » C'est dans ces sentimens que nous » allons entonner le *Te Deum*, que » V. M. nous ordonne de chanter. » Le cardinal d'Alsace mourut doyen des cardinaux, le 6 février 1759. Il laissait trois neveux, tous trois morts sans postérité, savoir : Thomas-Alexandre-Marc d'Alsace, prince de Chimay, grand d'Espagne, capitaine des gardes du roi Stanislas, tué à la bataille de Minden, le 1er août 1759, à la tête de son régiment; Philippe-Gabriel-Maurice, héritier des titres et domaines de son frère, mort à Paris en 1802, et Charles-Alexandre-Marc-Marcellin, capitaine

des gardes de M. le comte d'Artois, aujourd'hui MONSIEUR, victime tombée à Paris sous la hache révolutionnaire en 1791; ce dernier, par son testament, instituait son héritier et légataire universel, Théodoric d'Alsace, fils aîné du marquis et de la marquise d'Alsace, établis en Lorraine, de sorte que la ligne directe des princes d'Alsace, de Boussu-Hénin-Liétard, est éteinte et qu'il ne reste de cette maison que des branches collatérales.

ALT (François-Joseph, baron d'), né à Fribourg (en Suisse), en 1689, d'une famille patricienne, servit pendant quelque temps l'Autriche, en qualité de capitaine; rentré dans sa patrie, il la gouverna plusieurs années, ayant été nommé avoyer; il y mourut en 1771. Le baron d'Alt a donné une *histoire de la Suisse* en 10 vol. in-8, Fribourg, 1750 à 1753, critiquée un peu trop amèrement par M. le baron de Zurlauben, peut-être à cause du zèle de l'auteur en faveur des cantons catholiques.

ALTER (François-Charles), savant philologue allemand, né à Engelsberg en Silésie, l'an 1749, entra jeune dans la société des jésuites et y resta jusqu'à leur suppression. Depuis il occupa la chaire de langue grecque dans le gymnase Sainte-Anne et dans le gymnase académique de Vienne en Autriche, et continua d'y professer jusqu'à sa mort. Il a publié deux cent cinquante *écrits, mémoires* ou *dissertations* sur diverses matières, dont J. G. Meuzel donne la liste dans son *Allemagne savante*. On lui doit en outre, une *édition* critique du nouveau testament, sous ce titre: *Novum testamentum ad codicem vindobonensem græcè expressum, varietatem lectionis addidit Franciscus-Carolus Alter, professor gymnasii vindobonensis*, tome 1, 1786, tome 2, 1787, in-8. La base de l'édition est le *codex Lambecii*, qu'Alter appelle par excellence *codex vindobonensis*, auquel il a collationné les versions copte, esclavonne et latine, qui se trouvent dans la même bibliothèque. (*Voy.* LAMBECIUS, *au Dict.*) Outre cette précieuse édition, on a encore d'Alter, I une *traduction allemande de la bibliographie classique d'Edouard Harwood, ministre anglican*, avec des notes, Vienne, 1778, in-8. II Des *variantes*, dont il a enrichi ses éditions de Lysias, des Tusculanes de Cicéron, de Lucrèce, de l'Iliade, de l'Odyssée d'Homère, in-8. III *La chronique grecque de Georgius Phranza* ou *Phranzes protovestiarius* (grand maître de la garde-robe), *de l'empereur d'Orient.* IV Une *notice en allemand sur la littérature géorgienne*, avec une gravure, Vienne, 1798, in-8, etc., etc. Ce savant mourut à Vienne, le 29 mars 1804, n'ayant que 55 ans.

ALTHAMMER ou ALTHAMER (André), appelé aussi *Andræas Brentius*, parce qu'il était né à Brentz en Souabe, et *Palolæo Sphyra*, nom qu'il se donnait quelquefois; savant pasteur luthérien, assista en 1527 et 1528 au colloque tenu à Berne, sur le mode de la présence de Jésus-Christ dans la sainte eucharistie. On a de lui les ouvrages suivans: I. *Diallage, seu conciliatio locorum scripturæ qui primâ facie pugnare videntur; centuriis* II, Nuremberg, 1528, in-8, en latin et en allemand. Elle a été souvent réimprimée. II De bonnes notes, *in Tacitum de situ, moribus et populis Germaniæ*, Nuremberg, 1529, in-4. III *Annotationes*

in B. Jacobi epistolam. Il y parle de l'apôtre saint Jacques avec peu de respect, ou pour se servir de l'expression de Bayle, *avec la dernière brutalité*. IV *Sylva biblicorum nominum*, etc. C'est un dictionnaire des noms propres que l'on trouve dans la bible. Il y a une *vie* de lui, par J. Arnold Ballenstadt. Il mourut à Anspach, vers 1540.

ALTICOZZI (Laurent), jésuite, né à Cortone, le 25 mars 1689, d'une famille illustre, entra chez les jésuites en 1706, et s'y distingua par son savoir et sa piété. Il résida pendant plusieurs années à Rome, et y mourut en 1777. Il laissa plusieurs ouvrages, dont le principal est intitulé : *Somme de saint Augustin*, Rome, 1761, 6 vol. in-4. Il y a fait entrer la vie de Pélage, l'histoire de son hérésie et des condamnations qu'elle a essuyées, avec de curieuses anecdotes sur ses partisans ; le tout appuyé de l'autorité et des témoignages des anciens auteurs ecclésiastiques les plus accrédités. On a, en outre, du père Alticozzi, des *dissertations* sur les anciens et nouveaux manichéens, sur les mensonges et les erreurs d'Isaac Beausobre, dans son histoire critique des manichéens et du manichéisme (*Voyez* BEAUSOBRE, *au Dictionnaire*), et d'autres écrits pleins de zèle, où il combat par la force du raisonnement et avec avantage le matérialisme, et les faux principes de la moderne philosophie.

ALVARADO (don Pedro d'), né à Burgos, en 1492, fut un des conquérans du Mexique. Il y avait accompagné Cortès en 1518, et partagea la fortune et la gloire de ce fameux capitaine. Il fut nommé gouverneur de la ville de Mexico, en 1520, et chargé en outre de la garde de Montezuma, tandis que Cortès marchait contre Narvaez. Alvarado donna lieu, par son avidité, à une insurrection générale parmi les Mexicains, mais Cortès arriva à temps pour l'en délivrer. Lors de la retraite de ce général, le 1er juillet de la même année 1520, il commandait l'arrière-garde. Poursuivi par les ennemis, il ne dut son salut qu'à sa valeur et à son extrême agilité. Les Américains avaient fait une ouverture à la grande digue de Tlacapan, afin de l'arrêter dans sa retraite. Alvarado à l'aide de sa lance, la franchit d'un saut, qui depuis porta le nom de *Saut d'Alvarado ;* les autres Espagnols voulant l'imiter, périrent misérablement dans le précipice. Il contribua beaucoup à la réduction du Mexique, et soumit lui-même plusieurs provinces. S'étant rendu en Espagne, après s'être justifié d'une accusation portée contre lui auprès de Charles-Quint, il obtint le gouvernement de Guatimala, où il put réunir 800 volontaires, avec lesquels il alla à la conquête de Quito, quoique cette province fût comprise dans l'expédition du Pérou, confiée à Pizarro. Alvarado s'embarqua à Puerto-Vigo, en 1533, marcha droit à Quito, traversa les Andes, par une route jusqu'alors impraticable, pendant laquelle il éprouva toute espèce de fatigues et de privations. Il rencontra Almagro dans la plaine de Riobamba. Ce lieutenant de Pizarro se disposait à le repousser ; mais ils en vinrent aux négociations, et moyennant une somme de 100 mille piastres, Alvarado se retira. Il aida Pizarro dans la conquête du Pérou, et retourna ensuite à Guatimala. Incapable de repos, il s'embarqua pour la Californie, parcourut près de 350 lieues d'un pays sauvage et inconnu, et revint au Mexique. Peu de temps après

il marcha contre les *Xaliscoanos*, peuple indien qui s'était révolté. En poursuivant l'ennemi, il fut atteint d'une pierre énorme, qui le tua sur-le-champ en 1541. Alvarado fut un des chefs les plus actifs et les plus courageux qui contribuèrent à la conquête de l'Amérique. Il n'avait que deux mobiles de toutes ses actions : l'or et la gloire.

AMALASONTE (Amalasventa), reine des Ostrogoths, fille unique de Théodoric I[er], roi d'Italie, naquit en 499, et à l'âge de 16 ans, elle épousa Eutharic Cilicus. Ce prince mourut avant son beau-père, et laissa un fils d'Amalasonte, appelé Athalaric, qui succéda à Théodoric en 526; mais il demeura sous la tutelle de sa mère. A l'ambition près, Amalasonte avait des qualités dignes du trône. Elle suivit exactement le plan de son père, et parvint à ne faire qu'une seule nation et du peuple conquis et du peuple conquérant. Sa fermeté, sa vigueur, son habileté dans les affaires, firent supporter sans honte aux Ostrogoths, d'être gouvernés par une femme. Protectrice des lettres et des lois, elle donna un témoignage de la sagesse de ses vues, en choisissant pour son principal ministre Cassiodore (*V.* CASSIODORE, *au Dictionnaire*, t. II.), qui dirigea toutes les opérations de cette reine, lorsqu'elles avaient pour but le bonheur de ses sujets et le progrès des lumières. Cassiodore, né Romain, s'efforçait, de son côté, d'introduire parmi les Goths, les mœurs et les usages de ses compatriotes. Amalasonte se signala surtout par un acte de justice, qui répara, en partie, les rigueurs qui ternirent les dernières années du règne de Théodoric. Elle fit rendre à Symmaque et à Boëce les biens de leurs pères, confisqués après leur supplice. Mais au milieu de toutes ses qualités, cette princesse n'est pas exempte de reproches; on l'a accusée d'avoir empoisonné sa mère; ce fait cependant n'est pas assez avéré. Un autre fait moins incertain, c'est qu'elle contribua à la perte de son fils, en lui faisant donner une éducation tout-à-fait contraire à celle depuis long-temps établie parmi les Goths; ils ne voulaient, entre autres choses, qu'aucune punition laissât dans l'âme de leurs enfans un souvenir d'humiliation et de crainte. En faisant de son fils un homme nul, Amalasonte nourrissait l'espoir de ne jamais quitter le trône et de régner sous son nom. A cet effet, elle écarta d'Amalaric tous ses précepteurs, et permit qu'il fût entouré par une foule de jeunes gens désordonnés. Ceux-ci l'entraînant de débauche en débauche, épuisèrent ses forces et le conduisirent au tombeau en 534; ce prince avait alors 20 ans. Après sa mort, Amalasonte, toujours craignant de perdre un sceptre, auquel elle avait tout sacrifié, donna sa main à Théodat, fils d'une sœur de Théodoric, et dernier héritier de la famille des Amales. Mais elle avait jadis offensé cet homme ingrat et perfide; il s'en vengea. Tous les partisans, les ministres d'Amalasonte furent renvoyés. Il la chassa elle-même de Ravenne, la confina au lac de Bolsène, et la livra à ses ennemis, qui, après l'avoir poursuivie, l'étranglèrent impitoyablement en 536. L'empereur Justinien, croyant devoir venger cet assassinat, déclara aussitôt la guerre aux Ostrogoths.

AMBROGI (Antoine-Marie), naquit à Florence le 13 juin 1712, et acquit beaucoup de célébrité dans le 18[e] siècle. Il entra chez les jésuites en 1729, et, ayant passé à Rome, oc-

cupa pendant 32 ans, dans l'université de cette ville la chaire d'éloquence et de poésie. La plupart de ses élèves se sont depuis distingués dans les lettres. En 1743, il fut nommé par le ministre et cardinal Zelada, conservateur du musée Kircheriano. Le père Ambrogi avait un talent remarquable pour les vers. Dans les jours de séance de l'académie des arcades de Rome, quand on apprenait qu'il y lisait quelqu'une de ses compositions, un nombreux concours de personnes les plus remarquables, même parmi les cardinaux, venait l'entendre et l'applaudir. Il improvisait avec beaucoup de facilité; mais presque toujours sur des sujets sacrés. Le P. Ambrogi a laissé plusieurs ouvrages : I Une *traduction* en vers des deux poëmes latins du jésuite Noceti, *De iride* et *De aurorâ boreali*. II Une autre de l'*histoire du pélagianisme* du jésuite Patouillet. III Des *lettres choisies de Cicéron*, etc. L'ouvrage auquel il doit le plus sa célébrité, est sa traduction de l'*Enéide*, en vers blancs de onze syllabes (*versi sciolti*), Rome, 1763, 3 vol. in-fol. 1772, 5 volum. in-8. La première édition qui est la plus recherchée, est ornée de gravures tirées des peintures du superbe manuscrit du Vatican. Cet ouvrage est encore enrichi de dissertations savantes, de variantes et de notes. Dans ces dernières, le traducteur a eu un soin extrême de faire remarquer, peut-être non avec assez d'exactitude, et un peu trop d'affectation, les passages imités par le Tasse dans la *Jérusalem délivrée*, dont la plupart, Virgile, lui-même, les avaient imités d'Homère. Virgile ne laissera pas pour cela, d'être le plus grand poëte parmi les latins, ainsi que le Tasse, toujours sublime et inimitable pendant vingt chants, sera en même temps regardé comme le premier poëte épique moderne. Malgré le grand mérite de la traduction du P. Ambrogi, on préfère, en Italie, celle d'Annibal Caro, moins diffuse, plus exacte, et où le traducteur a su conserver la majesté et la pureté du style de l'original. Le P. Ambrogi, après l'extinction de son ordre, demeura toujours à Rome, où il mourut en 1793.

AMELINE (Claude), oratorien, né à Paris vers 1629, s'était d'abord destiné au barreau. Il quitta cette profession en 1660, pour entrer à l'oratoire. Il fut, par la suite, nommé à la dignité de grand-chantre dans l'église métropolitaine de Paris. Il la permuta avec Claude Joly, pour celle d'archidiacre dans la même église, et mourut, à Paris, en septembre 1706. Il est auteur des ouvrages suivans : I *Traité de la Volonté*, Paris, 1684, in-12. II *Traité de l'amour du souverain bien*, Paris, 1699, in-12. On lui attribue, le livre, intitulé : L'*art de vivre heureux*. D'autres croient que cet ouvrage est de Pascal. Il était ami de Malebranche.

AMERGIN, c'est le nom d'un archidruide des anciens Scots irlandais, et fils d'un prince, établi dans le nord de l'Espagne, appelé *Gallamh* ou *Mileagh-Easpain* (Champion de l'Espagne). Amergin, secondé par ses frères Heber et Heremon, conquit l'île d'Hibernie (Irlande), et il y fonda, environ 400 ans avant J. C., la colonie Scytho-Milésienne. Heber et Heremon prirent le titre de roi, qu'ils transmirent à leurs descendans. Ceux-ci existaient en 1170, époque où les Anglais firent leur première descente en Irlande. Amergin ne voulut d'autre caractère

que celui de druide suprême. Les Bardes le citèrent toujours dans leurs vers comme historien, philosophe et poëte. O'Flaherty, Ware, Hawis, O'Connor et O'Halloran ont appelé Amergin le premier auteur qu'ait eu l'Irlande.

AMICO. Il y a eu plusieurs auteurs de ce nom dont les plus remarquables sont: ANTONIN, chanoine de la cathédrale de Palerme, et historiographe de Philippe IV, roi d'Espagne, mort en 1746. Il a laissé : I *Trium orientalium latinorum ordinum post captum à duce Gothofredo Hierusalem notitia et tabulana*, Palerme, 1636. II *Thesaurus antiquitatum Siciliæ*, Lugd.-Batav., 1723, in-fol, etc. — BERNARDIN, franciscain, prieur de son ordre à Jérusalem en 1596, a écrit *Trattato delle piante*, ou *traité des plans et images des édifices sauvés de la terre-sainte, dessinés à Jérusalem*, Florence, 1620. Les gravures de ce livre sont du célèbre Callot. — VITO MARIE, de la congrégation du Mont-Cassin, né à Catane en 1693, a publié : I *Sicilia sacra dissertationibus et notis illustrata* et dont la dernière partie seulement est de lui, qu'il fit réimprimer dans sa *Siciliæ sacræ, libri* IV, *integra pars secunda*, etc., Palerme, 1773, in-fol.

AMIOT (le P.), jésuite français et missionnaire à la Chine, né en 1718, arriva en 1750 à Macao et de là se rendit l'année suivante à Pékin par ordre de l'empereur. Il était profondément versé dans les mathématiques et la physique, et il avait en musique des connaissances assez étendues. Doué d'ailleurs d'une heureuse mémoire et d'une ardeur infatigable pour l'étude, il apprit en très-peu de temps les langues chinoise et tartare. Il entreprit pour l'empereur différens travaux, et les exécuta à la satisfaction de ce prince, qui l'honorait de son estime. Il fit passer en France de nombreux mémoires auxquels nous devons la plus grande partie des connaissances que nous avons sur la Chine. Ces occupations n'empêchaient pas le P. Amiot de se livrer aux œuvres de la mission. Un extrait de lettre de ce père, qui porte la date de 1752 et qui est inséré dans le *Choix des lettres édifiantes*, tome 3, page 48, nous apprend que dès lors, quoique nouvellement arrivé à la Chine, il savait assez de chinois pour entendre les confessions, et qu'il était chargé de la congrégation des *enfans*; Nous avons du P. Amiot : I La traduction en français d'un poëme chinois composé par l'empereur Kien-Long, intitulé : *Eloge de la ville de Moukden*. Amiot a joint à sa traduction un grand nombre de *notes historiques et géographiques* sur la ville et le pays de Moukden, patrie des Tatars-Mantcheoux. II *Art militaire des Chinois*, Didot, 1772, in-4, réimprimé dans le tome 7 des *Mémoires sur les Chinois*. Le tome 8 de ces mêmes mémoires contient un supplément à cet ouvrage, avec fig., envoyé depuis par le P. Amiot. III *Lettre sur les caractères chinois*, adressée à la société royale de Londres, insérée aussi dans le tom. 1er des *Mémoires sur les Chinois*. Ce qui donna occasion à cette lettre, ce sont des caractères égyptiens trouvés par Needham sur une Isis, et qu'il crut avoir de la conformité avec les caractères chinois. Amiot et les autres missionnaires, ses confrères, décidèrent que les caractères de l'Isis n'avaient aucune ressemblance avec ceux de la Chine. IV *De la musique*

des Chinois tant anciens que modernes dans le tome 6 des mémoires cités. V *Vie de Confucius*, *ornée de fig. d'après les dessins chinois ;* dans le tome 12. VI *Dictionnaire tatar-mantcheou-français*, Paris, Didot l'aîné, 1789, 3 vol. in-4. VII *Grammaire abrégée de la langue tatar-mantcheou*, imprimée dans le tome 13 des mémoires. VIII Un grand nombre de *lettres*, d'*observations*, de *traités*, etc., dont la liste seule occupe 14 colonnes de la table des 10 premiers volumes des *Mémoires sur les Chinois*. Ce célèbre jésuite mourut à Pékin en 1794, à l'âge de 77 ans, dont il en avait passé plus de 40 à la Chine (*voyez* CIBOT).

AMORY (Thomas), théologien anglais, non conformiste, né à Taonton, dans le comté de Sommerset, en 1700, et docteur en théologie de l'université d'Edimbourg, remplit les fonctions de ministre dans sa ville natale, depuis 1730 jusqu'en 1759. Alors il alla à Londres, où il se distingua par ses prédications. Il succéda au docteur Chandler dans la cure d'Old-Jewry, et fut un des commissaires pour solliciter l'extension de l'acte de tolérance. Il était opposé au calvinisme rigide. Il n'embrassa pas, comme plusieurs de ses confrères, le socinianisme, et ne rejeta ni l'évidence naturelle d'une vie future, ni la notion d'un état séparé. Il a laissé : I des *sermons*, 2 vol. in-8 : il s'y montre bon théologien. II *Vie de Henri Grove*. III *Mémoires du docteur Benson et ceux du docteur Samuel Chandler*. Il mourut en 1774. Il était, dit-on, d'un caractère doux et aimable dans la société.

ANAFESTE (Paul-Luc *ou* Paoluccio), premier doge de Venise, en 697. Jusqu'à cette époque les habitans des îles vénitiennes avaient été gouvernés par des *Caïs* ou Tribuns. Ils résolurent enfin de s'unir dans un seul peuple et sous un seul gouvernement, et ils élurent Anafeste pour chef de leur république. Il se rendit digne de ce choix, fixa avec Luitprand, roi des Lombards, les frontières de la Vénitie, et mourut en 717. Marcello Tagliano lui succéda. C'est ainsi que s'établit cette magistrature qui dura pendant onze cents ans. Elle existerait peut-être encore sans l'impulsion de ces hommes qui, tout en déchirant leur patrie, cherchaient à fonder les titres de leur gloire sur les ruines de tout ce qui était établi.

ANAYA-MALDONADO (don Diègue), ainsi nommé, parce qu'il appartenait à ces deux familles, l'une et l'autre des plus illustres d'Espagne, était né vers le milieu du 14e siècle. Il fut précepteur des enfans de Jean Ier, roi de Castille, et florissait du temps du grand schisme d'Occident. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur à Pierre de Lune, devenu pape, sous le nom de Benoît XIII, et siégeant alors à Avignon, pour lui confirmer l'obédience du roi de Castille. A son retour en Espagne, il fut élevé à la présidence de Castille, première dignité du royaume. Il était alors évêque de Salamanque. Cette ville, son lieu natal, lui doit la fondation d'un collége, sous le nom de *Saint-Barthélemi-le-vieux*, qui subsistait encore dans ces derniers temps, et qui s'était maintenu avec beaucoup d'éclat. Anaya, après l'avoir bâti à grands frais, l'avait doté avec magnificence, et avait sacrifié pour cette bonne œuvre une grande partie de sa fortune. En 1417 Anaya fut envoyé au concile de Constance avec don Fernandez de Cordova;

tous deux avec le titre d'ambassadeurs du roi de Castille, Jean II. Le concile leur donna audience le 3 avril. Dans le rapport fait de cette audience, don Diègue est qualifié d'évêque de Cuença. Amelot de la Houssaye, à propos de don Diègue, rapporte un trait assez singulier pour mériter d'être cité. « L'évêque » de Cuença [1] ayant eu prise de paroles avec l'ambassadeur d'Angleterre, qui lui disputait la préséance, » termina le différend par des voies » de fait. Il prit son adversaire par » le milieu du corps, et le porta » comme un enfant (l'Anglais était » de petite corpulence) au bas de » l'église, où il le jeta dans un caveau, qui ce jour-là se trouvait ouvert; puis retournant à sa place, il » dit à son collègue, don Martin » Fernandez de Cordova : Comme » prêtre, j'ai fait mon métier; je viens » d'enterrer l'ambassadeur d'Angleterre ; faites le reste comme » homme d'épée et cavalier de naissance [2]. » Anaya, à la fin de sa vie, éprouva des chagrins qui lui furent causés par le connétable Alvaro de Luna. On le dépouilla de ses dignités. Cependant il fut rétabli sur son siége. Il paraît qu'il était alors archevêque de Séville. Il mourut vers le milieu du 15e siècle; il aimait les sciences et les lettres, et protégea ceux qui les cultivaient. Sa vie a été écrite en espagnol par Ruyz de Vergara.

ANCHERSEN (Pierre), historien danois, professeur au gymnase d'Odensée en Fionie. Il publia : I *Origines danices*, Hafniæ, 1747, in-4. II *De Suevis*, ibidem, 1746, in-4. III *De Solduris*, ibid., 1734, etc. Anchersen mourut vers l'an 1710. Langebeck, Sulem, Schœning, le citent avec éloge.

ANDERSON (Jacques), célèbre agronome écossais, né à Hermiston, près d'Edimbourg en 1739, d'une ancienne famille d'agriculteurs. Agriculteur lui-même, son application à l'étude ne lui fit pas négliger les soins de la ferme qu'il dirigeait dès l'âge de 15 ans. Ignorant la chimie, et n'ayant pu, faute de ce moyen, comprendre le traité de Hume, *Essai sur l'agriculture*, il suivit les cours de Cullen avec un grand succès. Dans un séjour de cinq ans qu'il fit dans les environs de Londres, il se lia d'un commerce intime avec les savans de cette ville, et fut reçu membre de l'académie royale. En 1802, il se retira dans sa solitude, où il ne s'occupa plus que du jardinage. Ses principaux ouvrages sont : I *Essais sur les plantations*, 1777, in-8. II *Essais sur l'agriculture*, 1773, 3 vol. in-8, où l'on trouve une méthode de dessécher les terrains marécageux ; réimprimés en 1797. III *Observations sur les moyens d'exciter l'industrie nationale*, Edimbourg, 1777, in-4. IV *L'Abeille*, journal hebdomadaire, fondé par Anderson et dont il était le principal rédacteur, Edimbourg, 1788 et suiv... 18 vol. in-8. V *Récréations*, etc., autre journal consacré à l'agriculture et à l'histoire naturelle, 1799 et suiv., 6 v. in-8. VI *Correspondance avec le général Washington*, suivie des *recherches sur la rareté des grains*. VII *Encyclopédie britannique*, 1773. Elle contient, entre autres choses, une dissertation sur les vents du sud, appelés *moussons*, et dans laquelle l'auteur prédit, avant le retour du capitaine Cook, le résultat d'une des décou-

1 Le véritable nom de cette ville est *Cuenca*.

2 Mémoires hist. de la Houssaye, tome 1, page 67. — Histoire de Salamanque, livre 3, chap. 24. — Histoire du concile de Constance, par Lenfant, tome 11, page 59.

vertes ce navigateur au sud, etc. L'Angleterre est redevable à Anderson de l'amélioration des pêches qu'elle a établies au nord de l'Écosse; et cette dernière se rappellera toujours avec reconnaissance les efforts qu'il fit pour diminuer la disette qui l'affligeait en 1783. Cet homme estimable et utile à son pays, mourut au milieu de ses enfans, en février 1804, âgé de 69 ans.

ANDERTON (Jacques), Anglais, catholique zélé, et quoique laïque, célèbre controversiste, naquit à Lostock dans le Lancashire; il vivait à la fin du 16e siècle et au commencement du 17e, temps où la persécution contre la communion romaine était, en Angleterre, dans tout son feu. Il n'en écrivit pas moins hardiment en faveur du catholicisme. Seulement il prit la précaution de déguiser son nom sous celui de *Jean Brereley*. Sous ce nom supposé, il composa divers ouvrages, dont les principaux sont: I *Apologie des protestans pour la religion romaine*, 1604, in-4. Il y invoque le témoignage même des auteurs protestans, en preuve de la vérité de la religion catholique, et rapporte en sa faveur, avec une exactitude scrupuleuse, qu'ils n'ont pu démentir, des passages extrêmement concluans, extraits de leurs écrits. Il n'y a d'ailleurs dans son ouvrage ni déclamation, ni aigreur. Le ton en est poli, et le raisonnement en est fort et précis. Le docteur Morton, chapelain du roi, fut chargé de répondre à l'*apologie;* il le fit par un ouvrage intitulé : *Appel aux catholiques pour les protestans;* mais où l'on ne trouve ni la même vigueur, ni autant de logique, ni surtout des témoignages d'une autorité aussi respectable. Le livre d'Anderton fut réimprimé en 1608, et traduit en latin par Guillaume Reynèr, docteur de Paris, en 1615. II *Explication de la liturgie de la messe*, en latin, Cologne, 1620, in-4. Anderton y traite de l'Eucharistie sous le double rapport de sacrement et de sacrifice, et y établit le dogme de la présence réelle. III La *religion de saint Augustin*, 1620, in-8. Il y expose la méthode dont se servait ce saint docteur dans les matières de controverse, et les applique au point de difficulté entre les catholiques et les protestans. On ignore l'époque fixe à laquelle mourut ce savant controversiste.-ANDERTON (Laurence), aussi Anglais, de la même province que le précédent et peut-être de la même famille, passa du protestantisme à la religion catholique, et entra chez les jésuites, où il se livra avec succès à la prédication et à la controverse. Il a laissé: I *La progéniture des catholiques et des protestans*, Rouen, 1632, in-4. II *La triple corde*, Saint-Omer, 1634, in-4.

ANDRA (Joseph), né à Lyon en 1714, professa la philosophie dans cette ville, et alla ensuite à Toulouse, où il fut professeur d'histoire. Il était grand admirateur de Voltaire et de sa doctrine; le livre, *Essais sur l'histoire générale*, de cet écrivain, était l'ouvrage où il puisait ses leçons. Il entreprit même un *abrégé* de ces Essais, pour les mettre à la portée de plus de monde, et en faire un livre classique à l'usage de ses élèves. Il parut en effet en 1770 un volume de cet abrégé. On faisait encore alors attention à ce qui pouvait compromettre les principes religieux, et on craignait de corrompre l'éducation en mettant de pareils ouvrages entre les mains de la jeunesse. On porta des plaintes contre le livre et les leçons. L'ouvrage fut

condamné, et le professeur perdit sa place. Il mourut peu de temps après. Voltaire parle de lui dans sa *correspondance*, et plaint un disciple, victime de son zèle pour la philosophie.

ANDRADA (Alphonse d'), jésuite espagnol, né à Tolède en 1590, fit de si bonnes études, qu'on lui confia une chaire de philosophie, quoiqu'il fût très-jeune encore; il la quitta à l'âge de 22 ans, pour embrasser l'institut des jésuites. Il y fut chargé d'enseigner la théologie morale, devint *qualificateur* de l'inquisition, et travailla aux missions d'Espagne pendant près de 50 ans. Il mourut à Madrid en juin 1672. On a de lui en espagnol : I *Itinéraire historique*, Madrid, 1657, 2 vol. in-4. II *Méditations pour tous les jours de l'année*, 1660, 4 vol. in-16. III *Vies des jésuites illustres*, 1664 et 1667. IV *Traduction des cinq livres ascétiques* du cardinal Bellarmin, et d'autres livres de piété, dont il est fait mention dans la *bibliothèque des écrivains jésuites* de Sotwel. (*V.* ANDRADA *au Dict.*)

ANDREA (Jean), évêque d'Aleria, en Corse, et dont le nom de famille était *Bussi* ou *Bossi*, naquit à Vigevano, au duché de Milan, en 1417. N'ayant point de fortune, et ayant néanmoins reçu une éducation soignée, il vint à Rome pour y chercher quelque ressource. Il y fut d'abord dans une situation pénible, mais ayant trouvé moyen d'entrer dans la maison du cardinal Cusa, ce prélat le produisit, et lui fit avoir l'emploi de secrétaire de la bibliothèque apostolique. L'imprimerie venait d'être découverte, et avait été apportée à Rome. Le pape, Paul II, empressé de jouir des produits de ce nouvel art, avait ordonné des éditions de plusieurs auteurs latins. Andrea en eut la direction, et fut chargé d'en corriger les épreuves; il s'en acquitta avec habileté et à la satisfaction du pape. Il eut pour récompense de ce travail, l'évêché d'Accia, dans l'île de Corse, d'où il fut transféré à celui d'Aleria, dans la même île. Les éditions dont Andrea prit soin, et auxquelles il a joint des préfaces et des épîtres dédicatoires de sa composition, sont : I *Lettres de saint Jérôme*, 2 vol. II *Epîtres* et *oraisons de Cicéron*. III *Commentaires de César*. IV *Lucain*. V *Aulu-Gelle*. VI *Apulée*. VII *Pline*. VIII *Quintilien*. IX *Suétone*. X *Strabon*. XI *Virgile*. XII *Ovide*. XIII *Silius-Italicus*. XIV *Tite-Live*, etc. Ces éditions datent de 1468 à 1474, et sont recherchées. — Il ne faut point confondre Jean ANDREA, évêque d'Aleria, avec un autre Jean ANDREA, canoniste célèbre, qui vivait à peu près dans le même temps, et qui a écrit sur les décrétales et sur les fiefs.

ANDRÉS (l'abbé don Jean), ex-jésuite espagnol, naquit à Valence en août 1727. Lors de l'expulsion de son ordre, en 1766, il se retira en Italie. Il s'était déjà fait connaître, en Espagne, pour un homme d'une vaste érudition. Ce titre ne lui fut pas disputé dans le nouveau pays où il fixa sa demeure. La première production qui lui mérita l'estime de tous les savans italiens, fut, I *Saggio* ou *essai sur la philosophie de Galilée*, Bologne, 1776. La profondeur des pensées, la sagacité des aperçus, et la plus sage critique, sont les qualités qui distinguent cet ouvrage, qui lui ouvrit les portes de plusieurs sociétés savantes de l'Italie. Pendant ce temps, une dispute littéraire s'était élevée entre l'abbé Lampillas, jésuite espagnol, et les abbés Tiraboschi et Bettinelli (*voy. ces noms*) au sujet du jugement

peu exact, que ces derniers portaient dans leurs ouvrages sur la littérature espagnole. Lampillas y avait répondu par son *Saggio* ou *essai historique et apologique de cette littérature;* et l'abbé Andrés, sans paraître se mêler de la querelle, publia, deux années après, son livre, Il *Dell'origine*, ou *De l'origine, progrès et état actuel de la littérature chez toutes les nations*, Parme, 1782; ibid, Bodoni, 1793-97, 7 vol. grand in-4. L'auteur, comme l'annonce ce titre, remonte jusqu'à la première source des lumières chez tous les peuples civilisés, en suit les progrès, la décadence, la restauration, et présente ainsi un tableau général qui renferme des recherches précieuses, une érudition peu commune et une louable impartialité. Le style de l'abbé Andrés, comme celui de tous les ex-jésuites ses compatriotes, qui entreprirent d'écrire en italien, est pur, concis, élégant. Cet ouvrage a été traduit en espagnol par don Carlos Andrés, frère de l'auteur, et imprimé à Madrid, Sancha, de 1784 à 1798. J. E. Ortolani traduisit en français le 1er vol., Paris, 1805, in-8; mais Ortolani étant mort en 1808, la suite de cette traduction n'a pas paru. Le gouvernement espagnol ayant accordé aux ex-jésuites de cette nation la permission de retourner dans leur patrie, l'abbé Andrés s'y rendit; mais, après la mort de son père, il retourna en Italie, où l'appelaient d'anciens amis et de longues habitudes, et termina sa carrière à Venise, en décembre 1803. Sa piété, sa bonté et sa bienfaisance, le firent regretter de tous ceux qui l'avaient connu. Plusieurs gens de lettres honorèrent sa mémoire par des apologies et différentes compositions poétiques.

ANGELIS (Jérôme d'), né à Castro-Giovani en Sicile, en 1567, entra dans la société de Jésus, à l'âge de 18 ans, et se destina aux missions. Ayant obtenu de ses supérieurs la permission d'aller prêcher la foi dans l'Inde et au Japon, il s'embarqua à Lisbonne en 1596, et fut jeté sur les côtes du Brésil, où il tomba entre les mains d'une bande de corsaires. Ramené en Angleterre, il ne songea, malgré ces contradictions, qu'à l'accomplissement de son pieux dessein. Il retourna en Portugal, s'y embarqua de nouveau, et arriva au Japon en 1602. Il s'occupa, sans délai, de la bonne œuvre qui était l'objet de son voyage, et un grand nombre de conversions fut la récompense de son zèle. En 1614, il fut banni du pays. Il trouva moyen cependant d'y rester sous l'habit japonais. Il parcourait les diverses provinces en encourageant les chrétiens, soutenant dans la foi ceux qu'il avait baptisés, et faisant de nouvelles conversions. Il fut un des premiers qui porta la foi dans la terre d'Yesso. Une persécution s'étant élevée en 1623, il se cacha; mais craignant de compromettre la maison où il avait cherché un asile, il n'hésita point à reprendre son habit de jésuite, et alla, dès lors même, se présenter au gouverneur d'Yedo, qui le fit emprisonner, et brûler vif, avec deux autres jésuites, et 47 Japonais qui avaient embrassé le christianisme. Il avait alors 56 ans, et en avait passé 22 au Japon. Il avait écrit une courte *relation du royaume d'Yesso*.

ANGÉLIS (Alexandre), aussi jésuite, né à Spolette vers 1562, prit l'habit de cet ordre en 1581, et y professa la philosophie et la théologie. Il mourut en 1620, à Florence, où le cardinal Serra l'avait appelé. On a de

lui un ouvrage en 5 livres, *contre les astrologues*, qui a eu deux éditions, dont la 2[e] est de Rome, 1615, in-4. Il avait aussi commencé des *commentaires sur la philosophie et la théologie universelle*, qu'il n'eut pas le temps d'achever.

ANGÉLIS (François-Antoine), né à Sorrento en 1567, avait embrassé le même état que les précédens. Il se voua aussi aux missions, et alla prêcher l'évangile dans l'Inde et en Ethiopie. Il mourut en 1623, après avoir traduit, dans une des langues de l'Ethiopie, plusieurs ouvrages, notamment: *Commentaires de Jean Maldonat, sur l'évangile de saint Matthieu, et sur celui de saint Luc.*

ANGÉLIS (Mutius), né à Spolette en 1558, professa pendant 16 ans la philosophie et la théologie, et mourut en 1597, âgé de 39 ans. Il avait composé des *commentaires sur la plupart des livres d'Aristote, et sur la somme de saint Thomas.* Il a aussi laissé des *notes sur les épîtres de saint Paul.*

ANGÉLIS (Dominique d'), Italien et littérateur distingué issu d'une famille noble, était né en 1675, à Lecce, ville de la terre d'Otrante, au royaume de Naples. Après avoir fini ses humanités dans son pays natal, il se rendit dans cette dernière ville pour y achever son instruction. Il y étudia les lois, la géométrie, et les ouvrages de Descartes, dont alors la philosophie prévalait dans les écoles. Il s'appliqua aussi à la langue grecque, et fit de rapides progrès dans toutes ces branches des connaissances humaines. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé aumônier d'un régiment napolitain qu'il suivit en Espagne. En passant à Paris, il se fit présenter à Louis XIV, qui l'accueillit avec bienveillance, et l'honora du titre de son *historien.* En traversant les Pyrénées, il tomba dans l'embuscade d'un détachement de miquelets qui le firent prisonnier, mais qui le relâchèrent presque aussitôt. Revenu à Rome, il fut nommé par le pape aumônier de l'armée pontificale, et la suivit dans une expédition aux frontières. Il retourna ensuite à Naples, et à Lecce, y fut pourvu d'un canonicat, et par la suite, de quelques autres emplois ecclésiastiques, qui l'obligèrent à des fonctions dont il s'acquitta avec zèle. Il mourut à Lecce, en avril 1718, encore à la fleur de l'âge. On a de lui : I *Della patria d'Ennio*, Rome, 1701, in-8, et Naples, 1712. Il y soutient que *Rudiæ*, près de Lecce (anciennement *Lupiæ*) et non *Rudiæ*, près de Tarente, est la patrie d'Ennius : c'est aussi le sentiment de notre *Danville.* II *Discorso historico ove si tratta dell' origine e della fundazione della città di Lecce*, etc. Lecce, 1703, in-4; III *Le vite dei litterati salentini*, *parte* I, Naples, sous le faux titre de Florence, 1710, in-4; *parte* II, Naples, 1713; et quelques autres écrits, au sujet d'un différend entre la ville de Lecce et son évêque, de peu d'intérêt aujourd'hui.

ANGILBERT (saint), 7[e] abbé de Centule, ou Saint-Riquier, dans le Ponthieu, au 9[e] siècle, issu d'une illustre famille de Neustrie, fut élevé à la cour de Charlemagne, et étudia sous Alcuin, à l'école établie dans le palais. Il fit de grands progrès sous ce célèbre maître : Charlemagne l'appelait son *Homère.* Il cultivait la poésie, mais les meilleurs vers de son temps ressemblent si peu à ceux d'*Homère*, qu'il y a lieu de croire que ce ne sont pas les siens qui lui ont mérité ce surnom. Charlemagne ayant fait couronner roi d'Italie, Pepin, son

fils, et l'envoyant dans ses nouveaux états, lui donna Angilbert pour premier ministre, et pour conseil. Il demeura avec Pepin quelques années, et revint ensuite à la cour de Charlemagne, qui l'établit duc et gouverneur de la France maritime. L'histoire nous peint Angilbert comme un jeune seigneur, d'une figure aimable, et nous apprend qu'il plut à Berthe, fille de Charlemagne, et qu'il en eut deux fils; savoir: *Harnid*, dont le sort est ignoré, et *Nithard*, historien de son temps. Quelques auteurs ont soutenu qu'il n'y eut point de mariage entre cette princesse et Angilbert; d'autres prétendent que Charlemagne voulut bien honorer ce favori de son alliance. Outre qu'il n'est pas probable que Charlemagne eût comblé de tant de grâces un homme qui avait porté le déshonneur dans sa famille, il est certain qu'Angilbert, se trouvant malade dangereusement, et ayant fait vœu d'embrasser l'état monastique, eut besoin, pour cela, du consentement de Berthe, qui l'accorda, et qui, elle-même, prit le voile; circonstances qui n'eussent point été nécessaires s'il n'avait pas été lié à la princesse par un nœud légitime. Angilbert ayant recouvré la santé, accomplit son vœu, et entra en 790, dans l'abbaye de Saint-Riquier, ordre de Saint-Benoît. Symphorien, qui en était abbé, étant mort en 794, Angilbert lui succéda. Retiré dans son cloître, il espérait pouvoir se livrer tout entier à ses devoirs religieux et au gouvernement de son troupeau; mais il en fut autrement. Il fallut obéir aux ordres de Charlemagne, qui, croyant ses talens utiles à l'église et à l'état, le rappela près de lui, le fit maître de sa chapelle, et son principal ministre. Il fit plusieurs fois le voyage de Rome pour des affaires importantes, notamment après le concile de Francfort, pour en porter les actes et les livres carolins au pape Adrien. En 800, Angilbert alla encore à Rome, à la suite de Charlemagne, qui s'y rendait pour s'y faire couronner. Cet illustre et saint abbé mourut le 18 février 814, jour auquel les bollandistes font mention de lui. Il ne survécut que de 20 jours à Charlemagne, qui l'avait nommé un de ses exécuteurs testamentaires. Duchesne, dom Mabillon, et Hariulfe, dans sa chronique de Centule, nous ont conservé quelques-uns de ses vers. Il avait aussi composé une relation de ce qu'il avait fait en faveur de son monastère, que les bollandistes ont publiée. L'ouvrage d'Angilbert, surnommé *Homère*, 1741, in-8, intitulé: *Histoire des premières expéditions de Charlemagne pendant sa jeunesse, et avant son règne, composée pour l'instruction de Louis le débonnaire*, n'est qu'un roman rédigé par du Fresne de Francheville (*v.* le *Dictionnaire des anonymes*, tome 4, pag. 73).

ANGRAN D'ALLERAY (Denis-François), né à Paris en 1715, d'une ancienne famille qui s'était illustrée dans la magistrature. Angran suivit la même carrière, et s'y distingua. Après avoir été conseiller au parlement et procureur-général au conseil d'état, il fut nommé, en 1774, lieutenant civil au Châtelet; et dans ce tribunal, qui était le premier dans le second ordre de la magistrature, et dont les attributions s'étendaient sur toute la France, Agran sut mériter la confiance du public, l'estime et le respect de tous les officiers judiciaires. En 1787, il fut admis au conseil d'état. Le roi l'avait choisi pour présider à une des sections de la noblesse dans l'assemblée des notables en 1789;

mais quelques difficultés survenues dans ce corps touchant l'élection d'Alleray, déterminèrent ce dernier à se retirer. Il donna en même temps sa démission de lieutenant civil, et ne conserva que la place de conseiller d'état. Pendant les orages révolutionnaires, il s'était réfugié au sein de sa famille ; mais il ne put échapper aux mesures barbares du règne de la terreur. Angran était bon Français, bon père et bon époux; enfin il avait trop de vertus, pour que, dans ces temps malheureux, on ne le désignât pas pour victime. Traduit au tribunal révolutionnaire, il eut pour accusateur Fouquier-Tinville, auparavant procureur au Châtelet. L'ascendant de la vertu en a souvent imposé aux plus misérables. Fouquier voulut sauver le magistrat ; mais c'était au prix d'un mensonge, et Angran était incapable de le prononcer. Le premier lui demanda s'il avait fait passer des secours aux ennemis de l'état (c'est ainsi que les révolutionnaires appelaient les émigrés). Angran n'hésita point et répondit « qu'il avait envoyé de l'ar» gent à M. de la Luzerne, l'un de ses » gendres. — Ignorais-tu la loi qui le » défend ? s'écria un des jurés.... — » Non, répliqua-t-il ; mais la loi de la » nature a parlé plus haut dans mon » cœur que celle de la république. » Ces paroles furent l'arrêt de sa mort, et ce respectable vieillard périt sur l'échafaud le 28 avril 1794, à l'âge de 79 ans. Pour faire connaître l'homme qu'on sacrifia, nous citerons le trait suivant de bienfaisance, parmi un nombre infini qu'il a exercés. Les gardes du commerce conduisirent par-devant lui, dans l'hiver de 1787, un malheureux débiteur, arrêté pour une assez forte somme. Alleray se vit obligé, d'après la procédure des consuls, d'ordonner l'exécution de la contrainte par corps. Il était 11 heures du soir, et le froid était extrême. D'Alleray ayant pris la somme nécessaire, s'évade par une porte secrète, et seul et à pied, il arrive aux prisons presque en même temps que le détenu. Il le fait élargir au moment même, et rendit ainsi un père de famille, à sa femme désolée, et à cinq malheureux enfans. Angran laissa trois filles, dont l'une avait épousé M. de Vibraye, maréchal-de-camp ; et les deux autres MM. de la Luzerne, frères ; l'aîné ministre de la marine, et le second ambassadeur à Londres. — Il eut aussi un frère (Louis-Alexandre), né en 1713, président aux enquêtes du parlement de Paris, recommandable par sa piété, sa probité et ses lumières, qui mourut sans postérité, en 1801.

ANQUETIL (Louis-Pierre), historien, né à Paris le 21 janvier 1723, entra, à l'âge de 18 ans, dans la congrégation de Sainte-Geneviève, où il occupa avec honneur les chaires de théologie et de belles-lettres. Nommé directeur du séminaire de Reims, il y composa l'*Histoire* de cette ville; et après avoir été prieur de l'abbaye de la Roë (en Anjou), en 1759, il fut envoyé, en qualité de directeur, au collége de Senlis, afin d'y faire refleurir les études. Dès le commencement de la révolution, il avait échangé le prieuré de Château-Renard, près de Montargis, qu'il obtint en 1766, contre la cure de la Villette, située près de Paris ; mais le règne de la terreur étant arrivé, il fut traduit dans les prisons de Saint-Lazare, où il resta pendant plusieurs mois. De puissans amis lui ayant enfin fait rendre la liberté, il devint membre de la seconde classe de l'Ins-

titut, lors de la formation de cette société, et quelque temps après, il fut attaché au ministère des relations extérieures. C'est dans sa nouvelle place qu'il écrivit ses *Motifs des traités de paix*. Outre les deux ouvrages déjà indiqués on a encore de lui : III *Esprit de la ligue*, ou *histoire politique des troubles de la France pendant les 16e et 17e siècles*, 1767-1797, 3 vol. in-12. On devrait confronter cet ouvrage avec celui de M. de Lacretelle, intitulé : *Guerres de religion*. On vante dans l'un et dans l'autre l'exactitude des faits. Dans le premier de ces ouvrages, bien inférieur au second par le style, il nous semble cependant remarquer plus de franchise dans l'auteur, qui, en rapportant les différentes vicissitudes des deux partis rivaux, ne balance jamais à donner son opinion, toujours impartiale, et parvient ainsi à fixer celle du lecteur. IV *Intrigue du cabinet sous Henri IV et sous Louis XIII, terminée par la fronde*, 1780, 4 volumes in-12. Plusieurs critiques trouvent à cet ouvrage, entre autres défauts, celui de ne peindre pas le cardinal de Richelieu avec des couleurs *assez noires*; mais cette observation semblerait appartenir plutôt à un esprit de parti qu'à celui d'une critique littéraire. V *Louis XIV et le régent*, 1789-1794, 5 vol. in-12. On peut considérer cet ouvrage comme une continuation des deux précédens. Il ne se compose que d'anecdotes qui n'ont pas souvent entre elles assez de liaison. Depuis on a publié les mémoires particuliers d'où ces anecdotes étaient tirées. Il donna ensuite, VI *Vie du maréchal de Villars*, Paris, 1787 et 1792, 4 vol in-12, qui est en partie un extrait des *mémoires* de ce général, écrits par lui-même. VII *Précis de l'histoire universelle*, 1797-1801, 12 vol. in-12. C'est un abrégé de l'histoire universelle des Anglais, que l'auteur n'aurait dû écrire sans une sage précaution. Cet abrégé a été traduit en anglais et en italien, mais non en espagnol, comme l'annoncent par erreur quelques biographes : ce sont les *Elémens d'histoire*, etc., de l'abbé Millot, qu'on a traduits dans cette dernière langue ; nous ne ferons pas ni la critique ni l'apologie de ce choix. VIII *Histoire de France, depuis les Gaules jusqu'à la fin de la monarchie*, Paris, 1805, 14 vol. in-12. Cette histoire se ressent beaucoup de l'âge de l'auteur ; il l'avait commencée à 80 ans, et ce n'est certainement pas celle de ses productions qui lui fait le plus d'honneur. En général, le grand défaut d'Anquetil est d'avoir embrassé d'immenses ouvrages, qu'il a écrits ensuite avec peu d'examen et trop de précipitation. Il était infatigable, et travaillait régulièrement dix heures par jour, à l'aide d'une santé très-robuste. Il termina sa carrière, le 6 septembre 1808, à l'âge de 85 ans. La veille de sa mort, il disait encore à un de ses amis : « Venez voir un » homme qui meurt plein de vie. »

ANQUETIL DUPERRON (Abraham-Hyacinthe), frère du précédent, naquit à Paris le 7 décembre 1731. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il étudia la théologie sous la protection de M. de Caylus, évêque d'Auxerre ; mais il abandonna ce projet, pour se livrer entièrement aux langues orientales. Par la recommandation de l'abbé Sellier, il obtint un modique traitement en qualité d'élève dans cette étude. Désirant connaître les livres sacrés des Perses, il partit pour les Indes en 1754,

et ne revint en France qu'en 1762, riche de 180 manuscrits, et d'autres objets non moins rares. C'est alors que l'abbé Barthélemi et ses amis lui firent accorder une pension comme interprète des langues orientales à la bibliothèque du roi; et en 1763, il fut reçu dans l'académie des belles-lettres. Voici les ouvrages publiés par ce savant laborieux : I *Zend-Avesta, ou recueil des livres sacrés des Perses*, 1771, 3 vol. in-4; auxquels il joignit une relation de ses voyages, et une vie de Zoroastre et d'autres philosophes d'une antiquité plus reculée. II *Législation orientale*, 1778. III *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde*, 1786, 2 tom. en 1 vol. in-4. Cet ouvrage fait partie de la *Géographie de l'Inde*, du P. Thieffenthaller. IV *De la dignité du commerce et de l'état du commerçant.* V *L'Inde en rapport avec l'Europe*, 2 vol. in-8. VI *Secrets qu'il ne faut pas reveler*, 2 vol. in-4: traduction latine du persan, dans laquelle Anquetil a fait connaître, pour la première fois, les fameux *extraits des Vedas*. Pour fuir l'affreux spectacle de la révolution, il se renferma dans son cabinet, où il donna tout son temps à l'étude, tout en pleurant sur les maux de sa patrie. Il allait faire paraître une traduction du *Voyage du P. Paulin de Saint-Barthélemi dans l'Inde*, avec des corrections et des additions, lorsque la mort le frappa le 17 janvier 1805. M. Sylvestre de Sacy a continué cet ouvrage, publié en 1808, 3 vol. in-8. Parmi les manuscrits laissés par Anquetil, on remarque la traduction d'un *traité latin sur l'église*, du célèbre docteur Legros, en 4 vol. in-4. Ce savant avait des mœurs pures, de la piété, et un caractère humain et doux. Quoique peu favorisé par la fortune, il eut le noble désintéressement de refuser 30,000 livres que les Anglais lui offrirent pour son *Zend-Avesta*. La vie d'Anquetil du Perron a été écrite par son frère Louis.

ANSART (dom André-Joseph), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit en Artois en 1723. Il était d'usage dans cette congrégation, que les supérieurs fissent reposer sur la tête de certains religieux les bénéfices simples qui en dépendaient, et dont le revenu, au moins pour la plus grande partie, entrait dans la masse commune. Dom Ansart pourvu d'un de ces prieurés, quitta la congrégation, s'attacha à l'ordre de Malte en qualité de conventuel; et put ainsi jouir des revenus attachés à son titre. Ce ne fut pas dans la congrégation le seul exemple de cette désertion, suite d'un piége qui tendait à lui enlever ses bénéfices, et à y introduire le relâchement. Dom Ansart sorti de son cloître, se fit recevoir avocat au parlement, passa docteur en droit, et fut ensuite prieur-curé de Villeconin. Il était membre des académies d'Arras et des arcades de Rome. Il paraît qu'il fit pendant quelque temps partie de la réunion des savans de son ordre, occupés à Saint-Germain-des-Prés de travaux littéraires. Il mourut vers 1790. Il a publié : I *Dialogues sur l'utilité des moines rentés*, 1768, in-12. II *Exposition sur le cantique des cantiques de Salomon*, 1770, in-12. III. *Histoire de saint Maur, abbé de Glanfeuille*, 1771, in-12. IV *Eloge de Charles-Quint, empereur*, trad. du poëme latin de *Jacques Mazenius*, 1777, in-12. V *Esprit de saint Vincent de Paule*, ou *modèle de conduite propre à tous les*

ecclésiastiques, 1780, in-12. VI *Histoire de sainte Reine d'Alise, et de l'abbaye de Flavigny*, 1783, in-12. VII *Bibliothèque littéraire du Maine*, ou *traité historique et critique de cette province*, Châlons-sur-Marne, 1784, in-8. Dom Ansart y a fait revivre 300 auteurs dont les noms étaient tombés dans un entier oubli. VIII *Histoire de saint Fiacre*, 1784, in-12. IX *La vie de Grégoire Cortez, bénédictin, évêque d'Urbin et cardinal*, 1786, in-12. On prétend que dom Ansart, quoiqu'il ne fût point sans talent, n'était ni fort instruit ni laborieux; et il est assez généralement reçu, que les ouvrages qu'on vient de citer, ont été faits avec des matériaux tout préparés dans les archives savantes de Saint-Germain-des-Prés, où il avait été à portée de puiser.

ANSEAUME (J.), poëte comique français, né à Paris vers l'an 1722, était souffleur au théâtre italien, et fut ensuite sous-directeur de celui de la Foire. Quoique sans étude, et sachant à peine sa langue, il donna un grand nombre de comédies, dont la plupart eurent assez de succès. Anseaume avait naturellement du goût, connaissait très-bien l'art pour lequel il écrivait. Il a laissé 16 pièces réunies en 3 vol. in-8., imprim. à Paris, 1766, parmi lesquelles on distingue : *Le Chinois poli en France; Cendrillon; l'École de la jeunesse, le Tableau parlant*, etc. On a aussi de lui plusieurs petites pièces, et quelques opéras-comiques, dont quelques-uns écrits conjointement avec Marcouville, Quétant, Favart, etc. Anseaume mourut à Paris en juillet 1784.

ANTOINE (Jacques-Denis), architecte distingué, naquit à Paris le 6 août 1733. Il commença par être maçon. Ayant obtenu la charge d'expert-entrepreneur, il se livra à l'étude de son art, et devint bientôt un habile constructeur. La voûte et le grand escalier du Palais de Justice, les hôtels des Monnaies de Paris et de Berne, et l'hôtel de Berwick à Madrid, sont ses ouvrages. Cet artiste est mort le 24 août 1801. Il avait été nommé membre de l'Institut en 1799. M. Lussault a écrit son éloge, imprimé en 1801, in-8.

APACZAI ou APATZAI TSERE (Jean), savant du 17ᵉ siècle, né dans le village d'Apatza, en Transylvanie, possédait les langues orientales, la philosophie, la théologie, le droit, l'astronomie. Il occupait une chaire au collége de Weissembourg, lorsque, s'étant déclaré pour la philosophie de Descartes, et pour différentes opinions des presbytériens, il s'éleva contre lui un parti formidable, qui, avec cette justice et cette modération ordinaires à presque tous les partis, le condamna à être précipité d'une tour. Un protecteur puissant parvint à faire commuer la peine en un bannissement perpétuel. Il se rendit à Clausenbourg, où il gagna l'amitié de Jean Bethlem, qui lui fit donner une place dans le collége de cette ville. Mais ses opinions lui suscitèrent bientôt de nouveaux ennemis; et il en allait être la victime, lorsque la mort le surprit, en octobre 1639. Il a laissé : I *Dissertatio continens introductionem ad philosophiam sacram*, avec des *lettres à Leusden, Glandorps, Gelder*, Utrecht, 1650. II *Encyclopédie en hongrois*, ibid. 1653. III *Logique en hongrois*. IV *Oratio de studio sapientiæ*, etc., Utrecht 1655. V *Dissertatio politica ecclesiastica*, Clausenbourg, 1658.

APOSTOOL (Samuel), chef, au 17e siècle, d'une nouvelle secte appelée de son nom *apostolici*, apostoliques ou apostoliens, était prédicateur de l'église des mennonites, à Amsterdam. Ces mennonites, l'une des quatorze ou quinze branches de la secte des anabaptistes, s'étaient déjà subdivisés en *mennonites waterlandiens*, ainsi nommés, parce qu'ils étaient principalement répandus dans le Waterland, contrée de la Nord-Hollande, et *mennonites flamands* ou *relâchés*. Une nouvelle division s'établit encore, en 1664, parmi les *waterlandiens*, par la différence d'opinions entre deux ministres de ces sectaires, tant l'*esprit particulier*, règle admise par les protestans, est fécond en sentimens divers, et en scissions. Apostool et le médecin Galenus Abraham de Haen ne purent s'accorder sur certains points; et dès lors chacun eut ses disciples et ses sectateurs. De là les *apostoliens*, qui, conservant les dogmes caractéristiques du mennonisme, tels que l'inutilité du baptême pour les enfans, etc., maintenaient les principes admis par les premiers réformateurs, et les *galenistes*, qui, n'exigeant des leurs que la croyance à la divinité des livres saints, et une vie pure, se rapprochaient des sociniens. Samuel n'a laissé qu'un court catéchisme, intitulé : *Veritatis exercitatio*, à la rédaction duquel concourut Samuel de Deyle son collègue. Au reste, il ne faut pas confondre les *apostoliens* ou *apostoliques* d'Apostool, avec d'autres sectaires sortis dès le 2e siècle des encratites, lesquels prirent ce nom; ni avec d'autres *apostoliques* condamnés au concile de Wurtzbourg, en 1287, et dont le chef, *Gerard Segarel*, convaincu de plusieurs crimes infâmes, fut brûlé vif en 1300.

APPIANO (Jacques), tyran de Pise, naquit vers 328. Son père, d'une famille obscure établie sur le territoire florentin, avait eu la tête tranchée, par ordre de l'empereur Charles IV, pour s'être attaché aux Gambacorti, chefs d'un des partis qui désolaient la ville de Pise. Pierre Gambacorti, rappelé dans sa patrie, nomma Jacques Appiano conseiller perpétuel de la république. Maître des affaires, et ayant gagné des partisans, cet ami ingrat excita dans la ville un tumulte contre son bienfaiteur, qui, ne voulant pas croire à une telle perfidie, et refusant toute défense, se présenta seul devant Appiano. Celui-ci le fit aussitôt massacrer, et s'étant emparé de ses deux fils, les fit empoisonner dans leur prison. Il mit au pillage toutes les maisons des amis de Gambacorti; et au milieu des pleurs et du sang, qu'il faisait répandre, il se fit proclamer seigneur de Pise. Il se mit ensuite sous la protection de Jean Galéas, duc de Milan, qui, à son tour, voulait chasser son protégé, et s'emparer de Pise; mais Appiano, qui ne manquait pas d'adresse ni de talens, sut déjouer ses projets. De crainte qu'il n'embrassât la cause des Florentins, Galéas apaisa Appiano, et se réconcilia avec lui. Ce tyran, couvert de crimes, mourut en septembre 1398, c'est-à-dire, 6 ans après qu'il eut usurpé le pouvoir suprême. Il avait 72 ans. — Gérard son fils lui succéda; mais ayant tout à craindre de la haine de ses concitoyens, il vendit au duc de Milan la seigneurie de Pise pour le prix de 200 mille florins, se réservant la souveraineté de Piombino et de l'île d'Elbe où il se retira en 1399. Ses descendans ont possédé cette principauté pendant

deux siècles. — Jacques d'Appiano hérita, en 1545, des états de son père Jacques V, vécut sous la dépendance des Médicis, et laissa conquérir aux barbaresques les deux îles de Pianosa et de Monte-Christo, qui faisaient partie de sa principauté. Il allait même vendre l'île d'Elbe au grand-duc François, lorsqu'il mourut en 1585. Il laissa deux fils naturels. Alexandre légitimé par l'empereur Charles-Quint, qui, en lui donnant l'investiture de la principauté de Piombino, l'obligea d'y recevoir une garnison espagnole, s'était marié à Isabelle de Mendoza, dont il n'eut pas de succession. Peu de temps après il se forma un complot parmi les habitans, qui assassinèrent leur prince le 28 septembre 1589. La maison d'Appiano ainsi éteinte, la principauté de Piombino fut pendant long-temps au pouvoir des Espagnols; mais le conseil aulique adjugea, vers l'an 1619, ce fief de l'empire à la maison de Mendoza. Dans la suite les Ludovisi l'achetèrent et le réunirent à la principauté de Venosa; les Boncompagni, ducs de Sora, qui en héritèrent, l'ont possédé jusqu'à nos jours; enfin le dernier congrès de Vienne (1815), l'a adjugé, avec la principauté de Lucques, pour apanage de l'infante Marie-Isabelle de Bourbon, ex-reine d'Etrurie.

AQUILIUS (Manius), collègue de Marius, et consul. Envoyé en Sicile l'an 653 de Rome, 101 avant J.-C., contre les esclaves révoltés, et dont Athénion était le chef, il leur coupa d'abord les vivres; mais voyant dans plusieurs combats que la victoire demeurait incertaine, il convint avec Athénion de décider la querelle par un combat singulier. Aquilius, doué d'une force extraordinaire, terrassa son ennemi, et bientôt les révoltés furent défaits. Dix mille, pour ne pas tomber au pouvoir des Romains, aimèrent mieux s'entretuer. Mille qui restaient capitulèrent avec Aquilius, qui après leur avoir promis la vie, voulut les envoyer à Rome pour servir de spectacle à ses concitoyens, en combattant contre les bêtes féroces. Ces malheureux, préférant une prompte mort à l'ignominie, imitèrent l'exemple de leurs compagnons. Aquilius, à son retour à Rome, ne fut pas honoré du triomphe, n'ayant vaincu que des esclaves révoltés; on lui accorda seulement l'*ovation*. Dans la suite, suivant le rapport de Cicéron, L. Fusius l'accusa et le convainquit de concussions; mais il fut absous en mémoire de ses succès dans la guerre contre les esclaves; comme si on devait pardonner un crime des plus bas en faveur de quelques succès où souvent ne préside que la fortune. Dans une expédition contre Mithridate, il périt misérablement par ordre de ce roi, qui de son côté n'avait pas trop à se louer des Romains.

AQUIN DE CHATEAU-LION (Pierre-Louis), fils d'un célèbre joueur d'orgue, naquit à Paris vers l'an 1720. Il reçut le grade de bachelier en médecine, mais il s'appliqua plus particulièrement à la littérature. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite: I *Lettres sur les hommes célèbres, etc., sous le règne de Louis XV*, 1723, 2 vol. in-12, réimprimées en 1755 sous le titre de *Siècle Littéraire de Louis XV*. II *Lettres sur Fontenelle*, 1751, in-12. III *La Pléiade française*, ou *l'esprit des sept plus grands poëtes*, 1754, 2 vol. in-12. IV *Idée du siècle littéraire présent*, *réduit à six vrais auteurs* (Gresset, Crébillon, Tru-

blet, Fontenelle, Montesquieu et Voltaire), in-12. Dans ce livre on trouve plutôt des éloges que des notices exactes sur les talens de ces auteurs. V *Satire sur la corruption du goût et du style*, in-8, etc. Aquin mourut à Paris en 1796.

ARANDA (don Pedro-Pablo Abarca de Boléa, comte d'), grand d'Espagne et ministre de Charles IV, naquit à Saragosse en mai 1716, d'une des plus illustres familles d'Aragon, dont le chef descendait de D. Sanche Abarca, roi de Navarre, qui régnait en 1082. Dès sa première jeunesse, il embrassa la carrière des armes, fit les guerres de 1740, et se trouva à la fameuse bataille de Campo-Santo en 1743, où les Espagnols battirent les Allemands. Dans cette sanglante journée, Aranda, blessé grièvement, resta deux jours et deux nuits dans un fossé, au milieu d'un monceau de cadavres, et il ne fut sauvé que par le zèle d'un de ses domestiques qui parvint à le trouver au moment où il ne lui restait plus qu'un souffle de vie. Aranda avait beaucoup d'aptitude pour les affaires, et Charles III le choisit, en 1758, pour ambassadeur auprès d'Auguste III, roi de Pologne, son beau-père. Au bout de sept ans, il retourna en Espagne, et fut placé comme capitaine-général du royaume de Valence. L'émeute de Madrid, suscitée en 1765 contre le ministre Esquilache, détermina le roi à rappeler Aranda. Il lui conféra le titre de président du conseil de Castille (*Gobernador del Consejo*), et sa fermeté, sa vigueur rendirent bientôt la tranquillité à la capitale. Il y fit d'utiles établissemens, l'embellit, fonda plusieurs académies, et protégea les sciences et les arts. On a cru assez généralement qu'Aranda avait été le principal auteur de l'expulsion des jésuites. Cependant une telle mesure ne pouvait entrer que dans les attributions du ministre d'état, dont Aranda dépendait immédiatement : ce coup d'ailleurs avait été préparé à Rome par Moñino, d'après les instructions du marquis de Campo Alègre, alors ministre d'état. Quoi qu'il en soit, il est cependant certain qu'Aranda était, avec le marquis de Campo Alègre, de Moñino, et de Campomanes, du conseil secret, où l'on traitait, avec le plus grand mystère, de l'expulsion des jésuites. Il est certain encore qu'Aranda ne s'y montra pas ami de ces religieux, qu'il envoya ses instructions à Azara, ambassadeur à Rome, afin qu'il mît la dernière main à cette affaire. Il lui enjoignit en même temps de ne pas souscrire à la sécularisation des jésuites, ainsi que la cour de Rome l'avait proposé en moyen terme à celle d'Espagne, mais de demander et même d'exiger l'expulsion *pure et simple*. Le plan et l'exécution de cette mesure furent donc confiés au président du conseil de Castille, qui remplit les ordres du ministre avec le secret le plus profond. Quelque influence qu'eussent les jésuites dans tout le royaume et auprès des personnes les plus qualifiées, ils ne purent ni prévoir ni prévenir ce coup; et ils furent tous arrêtés à la même heure dans leurs colléges en Espagne, et envoyés aussitôt en exil en Italie. Quelque temps après, Aranda fut disgracié; il obtint cependant un exil honorable, et fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, à Paris, où il jouit d'une grande considération, et servit avec succès le roi son maître auprès de la cour de Versailles. Quelques démêlés qu'il eut avec Moñino, alors ministre, et le marquis de Floridablanca, le firent rappeler à Madrid en 1784, et on lui

accorda le titre de conseiller d'état. Sur ces entrefaites, Charles III mourut (1788), et peu de temps après, la disgrâce de Monino appela Aranda au ministère d'état. Il n'y resta pas long-temps, et l'année suivante il se vit, à son tour, remplacé par Godoy, depuis prince de la Paix. Dans une séance tenue par le conseil d'état, et où le roi présidait, Aranda se prononça hautement contre la guerre avec la république française, guerre que d'ailleurs, et selon son avis, on aurait dû entreprendre plus tôt, et non au moment où la rendait extrêmement dangereuse pour l'Espagne le mauvais état des troupes et des finances du royaume. Il dit dans cette occasion des paroles assez dures au favori Godoy. Prévoyant, en conséquence, le sort qui l'attendait, aussitôt qu'il fut rentré chez lui, il fit sur-le-champ tout préparer pour se rendre en Aragon. Il allait monter en voiture lorsqu'un capitaine des gardes arriva pour lui annoncer son exil. « Vous voyez, lui dit-il, que je »me suis empressé de prévenir les »ordres du roi. » Il se retira en Aragon, dans une de ses terres, fit bâtir près de son château une chapelle où on éleva son tombeau par ses ordres et de son vivant. Aranda ne jouit pas long-temps de sa tranquille retraite, et termina sa carrière en septembre 1794, sans laisser d'enfans de sa jeune épouse, fille du duc de Hijar, qui hérita d'une grande partie de ses biens. Dans son séjour à Paris, Aranda avait été lié avec les philosophes, ce qui l'avait fait croire philosophe lui-même. Tout ce que l'on sait de ses opinions relatives à la religion, c'est qu'il n'était pas trop bien prévenu en faveur des ordres monastiques, qu'il considérait comme des abus. Il exceptait cependant les ordres immédiatement utiles à la société, comme ceux consacrés à l'instruction de la jeunesse, au soin des malades, etc. On assure que, dans une occasion où l'on parlait dans le conseil, dont il était président, de la multiplicité des religieux en Espagne, il dit, entre autres choses, que « c'était enlever »autant de bras à l'agriculture, au- »tant d'artisans à l'industrie, de »spéculateurs au commerce, et au- »tant de pères de famille nécessaires à »l'état, etc. » Il supposait aussi qu'il y avait des abus dans les riches revenus de plusieurs évêchés et différens monastères. Malgré cela, il était, dans le fond, très-attaché à la religion catholique, et il est prouvé qu'il mourut dans ces sentimens. Les éloges qu'ont faits de lui les philosophes, étaient adressés moins à un de leurs prosélytes qu'à l'homme puissant. Voltaire en a agi de même avec le cardinal Passionei, et avec Benoît XIV; cependant et le cardinal et le S. P. étaient bien loin de partager les opinions du solitaire de Ferney. Une grande pénétration dans l'esprit, des idées justes, de l'activité, une fermeté inébranlable, la connaissance des hommes et des intérêts des différens cabinets de l'Europe, voilà les qualités qui distinguèrent Aranda. Le marquis Caracciolo, ambassadeur de Naples, comparait son esprit à *un puits profond dont l'orifice est étroit*. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y eut peu d'hommes qui, comme Aranda, aient été aussi propres à remplir les emplois les plus difficiles et les plus éminens.

ARCÈRE (Louis-Etienne), né à Marseille en 1698, entra dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire, et enseigna avec distinction les humanités. Il possédait plusieurs langues anciennes et modernes, et rem-

porta plusieurs prix de poésie. On a de lui : I *Histoire de la Rochelle et du pays d'Aunis*, qui parut en 1756, 2 v. in-4; cette histoire est très-estimée. II *Dissertation sur l'état de l'agriculture chez les Romains, dans ses rapports avec le gouvernement, les mœurs et le commerce*, Paris, 1776, in-8. Arcère allait publier un dictionnaire turk, latin et français, composé par son oncle Antoine Arcère; mais il mourut le 7 février 1782, lorsqu'il était supérieur de la maison de sa congrégation à la Rochelle. Il légua ce dernier ouvrage à la bibliothèque du roi, et ses manuscrits qui composent 4 vol. in-fol. à la bibliothèque de l'Oratoire de Marseille.

ARCHAGATUS. C'est le nom du premier médecin grec qui s'établit à Rome l'an 534 de sa fondation, 200 avant J.-C. Pline rapporte que le public lui acheta *une boutique* dans le faubourg d'Æilius, et qu'on lui accorda les droits de citoyen. Dans le principe, sa méthode était fort douce, aussi on l'appela *vulnerarius*, guérisseur de plaies. Mais faisant ensuite usage, en certains cas, du fer et du feu, les Romains lui donnèrent le nom de *bourreau*, et prirent en haine la médecine; mais quelque temps après, le fameux Asclépiade, par le succès de ses guérisons, les réconcilia avec cet art.

ARCHINTO (le comte Charles), célèbre par la protection qu'il accorda aux sciences et aux beaux-arts, naquit à Milan le 30 juillet 1669. Après avoir fait de bonnes études et des voyages utiles, il se fixa dans son pays natal, et rassembla dans son palais une bibliothèque choisie, et des instrumens de mathématiques de toute espèce. Le comte Archinto appela chez lui les savans, et on lui dut la réunion de la fameuse *société palatine*, qui donna tant d'éditions précieuses en commençant par la grande collection de Muratori, *Scriptores rerum italicarum*. Cet homme estimable, revêtu des premières dignités par l'empereur Léopold et par les rois d'Espagne Charles II et Philippe V, mourut dans sa patrie le 17 septembre 1732. Il a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on remarque un recueil intitulé *Carmina plura latina*.

ARDUIN, marquis d'Yvrée, naquit vers l'an 960, et fut doué d'excellentes qualités, qui déterminèrent les Italiens à l'élire pour leur roi, le 15 février 1002. Il succédait à Othon III. Un rival puissant vint lui disputer la couronne; Henri, duc de Bavière, depuis empereur sous le nom de Henri II; mais il ne l'aurait peut-être pas emportée sans les secours d'Arnolphe, archevêque de Milan, et Othon, marquis de Vérone. Ceux-ci parvinrent à révolter plusieurs des grands seigneurs, sujets d'Arduin, qui se déclarèrent pour Henri, et en 1004, lui firent ouvrir les portes de presque toutes les villes d'Italie, et favorisèrent son couronnement, qui eut lieu à Pavie en mai de la même année. Abandonné de ses amis, et trahi par les grands de sa cour, Arduin se vit obligé de s'enfermer, pendant plusieurs mois, dans les forteresses de ses états d'Yvrée. La concurrence des deux monarques alluma la guerre civile en Italie. Toutes les villes prirent les armes, s'attaquèrent réciproquement, au nom chacune du souverain qu'elles s'étaient choisi, mais sans vouloir obéir ni à l'un ni à l'autre. Henri II fut contraint de se retirer, et Arduin, à son tour, fut proclamé à Pavie. Peu de temps après il eut à soutenir une nouvelle invasion de son compétiteur (de

1013 à 1014); il parvint cependant à lui faire évacuer l'Italie en 1015. A cette époque, Arduin tomba dangereusement malade; et, désabusé des grandeurs qui lui coûtaient tant de peines, aussitôt que sa santé fut rétablie, il se transporta, à pied, au couvent de Fructerie, dans le diocèse d'Yvrée, déposa sur l'autel les ornemens de sa dignité, prit les habits de religieux, et passa le reste de ses jours dans la pénitence. Il mourut le 30 octobre 1015. Les bonnes qualités de ce monarque furent, en certaine façon, ternies par un caractère dur et emporté.

ARDUINI (Pierre), botaniste, naquit à Vérone vers l'an 1728. Il considéra la botanique sous les rapports d'une utilité immédiate, et publia, d'après ces principes, I *Animadversionum botanicarum specimen*, Pavie, 1759, Venise, 1764, in-4, tab. XX. II *Memorie*, ou *Mémoires d'observations et d'expériences sur la culture de diverses plantes qui peuvent servir à l'économie*, Padoue, 1766, in-4, etc. Linné lui a dédié, sous le nom d'*arduina*, un genre de plantes qui a été réuni à celui du *carissa*. Haller parle avec éloge d'Arduini, qui mourut en septembre 1782.

ARDYS, roi de Lydie, était fils de Gygès, mort vers 676 avant J.-C. Il avait une ambition démesurée; et à peine monté sur le trône, il déclara la guerre aux Ioniens, les battit et leur prit la ville de Priène. Il envahit ensuite, et à plusieurs reprises, le pays de Milet, qu'il ravagea presque entièrement. Après avoir porté la désolation chez tous ses voisins, il eut, à son tour, à soutenir l'irruption des Cimmériens. Ces peuples avaient été chassés des bords du Bosphore par les Scytes nomades. Ils s'emparèrent de la ville de Sardes, capitale de la Lydie, et forcèrent Ardys à se réfugier dans la citadelle. Ils se retirèrent au bout de quelque temps, et Ardys, devenu vieux et infirme, ne songea plus qu'à terminer ses jours dans le repos. Il mourut après un règne de 49 ans. Son fils Sadyatte lui succéda.

ARE-FRODE, ou ARE le savant, appelé aussi *Thorgilsen*, naquit en Islande en 1068, et passe pour être le plus ancien historien du nord. Snorron assure qu'Are-Frode écrivit un ouvrage sur les rois de Norwège, de Danemark et d'Angleterre. Cependant c'est Snorre-Sturleson, qui vivait vers 1240, que l'on regarde comme le premier historiographe du Nord. D'après le témoignage du célèbre Suhm (*Hist. crit.*, tom. IV), on conserve, dans la collection d'Arnas Magnæus, un manuscrit qu'on croit être l'abrégé de l'ouvrage d'Are-Frode, et qui a pour titre: *Généalogie des rois de Norwège*. Cependant il ne reste de cet ouvrage qu'un seul fragment authentique, intitulé: *Schedae de Islandia*. Théodore Thorlacius, évêque islandais, le publia à Skalholt en 1668; il eut deux autres éditions, dont la dernière, qui renferme une version latine tirée de la seconde édition, fut publiée par Bussœus, Hafniæ, 1733, in-4. La partie la plus intéressante de ce fragment, est une table généalogique des ancêtres d'Are-Frode. Elle remonte depuis Rognoald, cousin du roi Haraldus Pulchricemus, qui vivait en 803, jusqu'à Indre, contemporain d'Odin. Cette généalogie, et celle nommée *Ynglingas-Tal*, sont, pendant les huit premiers siècles de l'ère vulgaire, les seules et principales bases de l'histoire chronolo-

gique du Nord. Are-Frode mourut en 1148.

ARELLANO (Jean d'), peintre espagnol, né à Torcy, près de Tolède, en 1607, fut d'abord élève de Jean de Solis, établi à Alcala de Hénarès; mais s'étant aperçu qu'il ne serait jamais qu'un artiste médiocre dans le genre historique, et même dans les portraits, il porta toute son application à peindre des fleurs, et parvint à égaler Mario Nuzzi, plus connu sous le nom de *Mario da' Fiori*, dont il avait étudié les tableaux. Ceux d'Arellano sont encore très-estimés en Espagne; on en trouve dans les principales maisons, dans le palais du roi, à Madrid, à *Buen-Retiro*, à Aranjuez, etc. On voit aussi dans l'église de Notre-Dame de Bon-Conseil à Madrid, quatre tableaux de ce peintre, qui ne sont pas sans mérite. Il mourut dans cette ville en 1670.—Il y a eu plusieurs hommes distingués du nom d'Arellano, dont les plus remarquables sont : Antoine, auteur d'un *Traité sur l'orthographe espagnole;* — Jean Salvador, qui publia : I *Antiquitatis urbis Carmonæ ejusque historiæ compendium.* II *De origine imaginis sanctæ Mariæ.* III *De reliquiis SS. Justæ et Ruffinæ*, etc. Il était de l'ordre des récollets, et mourut vers 1680. — Michel GOMEZ DE ARELLANO Y LUNA, conseiller au ministère des Indes, et chevalier de Saint-Jacques, mort en 1684, publia : I *Opera juridica tripartita*, Anvers, 1651, in-4. II *Juris canonici antilegomena*, Toletum, 1653. III *Theoremata pro immaculatâ conceptione sanctæ Mariæ*, etc.

ARELLIUS, célèbre peintre romain, né vers 750 de Rome (4 ans avant J.-C.). Il avait un talent particulier pour peindre les déesses, et il travailla dans presque tous les temples de cette immense capitale. Arellius avait des mœurs désordonnées; et le sénat ayant appris qu'il avait reproduit les traits de plusieurs courtisanes sous les attributs de Junon, Minerve, etc.; n'eut aucun égard à la beauté de ses ouvrages, et les fit détruire tous comme profanes, et indignes d'être placés dans des lieux consacrés au culte de la nation. Il serait à souhaiter que, sans détruire des chefs-d'œuvre, on fît disparaître de différentes églises de l'Italie, un grand nombre de statues dont les nudités scandaleuses font un contraste choquant avec la sainteté du lieu. Le pieux cardinal Colonne fit prudemment couvrir les nudités de plusieurs statues qui décorent l'église de Saint-Pierre, et notamment une statue ou buste représentant la *Pitié*, qui est sur le tombeau de Sixte V; mais à la mort de ce cardinal, on s'empressa de rendre ces statues à leur état primitif. Une *Judith*, entre autres, ouvrage d'une beauté rare, et qu'on voit dans le temple de Saint-Charles *de' Catenari*, a mérité, sous ce rapport, la critique des gens les moins scrupuleux.

ARENA (Joseph), né à Ajaccio (en Corse), en 1763. Il était cousin de Buonaparte, suivit le parti de la révolution; en 1793 il parvint au grade d'adjudant-général, et se trouva au siége de Toulon. Successivement député au corps législatif (1797), et chef de brigade de gendarmerie, il se démit de cette dernière place par suite de la révolution du 9 novembre 1800 (18 brumaire an 9). Mécontent du premier consul qui paraissait ne pas s'occuper assez de la fortune de son parent, il voulut attenter à ses jours; mais il fut arrêté le 10 octobre 1801,

au spectacle de l'Opéra, et le tribunal criminel le condamna à mort le 30 janvier 1802, avec Ceracchi, Topinle-Brun, Demerville et Diana, ses complices.

ARFE (Jean d'), sculpteur, né à Séville en 1603. Après s'être perfectionné en Italie, il revint en Espagne, où il exécuta des ouvrages remarquables, parmi lesquels on admire encore, dans la chapelle de communion de la cathédrale de Séville, les *statues* en marbre, de 20 pieds de hauteur, des *évangélistes* et *docteurs*. Cet artiste, appelé à Madrid en qualité de sculpteur de Philippe IV, mourut dans cette ville en 1680.

ARGAIZ (Grégoire de), bénédictin espagnol de la congrégation de Valladolid, né à Logrono dans la Vieille-Castille, fit profession à l'abbaye de Saint-Sauveur d'Ona, et florissait vers 1658. Après la mort de dom Antoine d'Yepez, il fut chargé de continuer les chroniques de l'ordre que ce savant avait commencées. Il écrivit aussi sur l'histoire tant ecclésiastique que civile d'Espagne, et on compte jusqu'à 14 vol. in-fol., sortis de sa plume laborieuse. Ses principaux ouvrages sont : I *Histoire ecclésiastique de l'Espagne*, *tirée des écrits de saint Grégoire*, *évêque de Grenade*, *et de la chronique d'Autbert*, *moine espagnol*, 2 vol. in-fol. Des savans ont argué de supposition ces prétendus écrits et même la chronique d'Autbert, et Garcias de Molina, dit-on, convainquit dom de Argaize « d'avoir » puisé les détails de son histoire » dans son imagination. » II *Histoire de Notre-Dame de Mont-Serrat.* De Argaiz prétend que les *Exercices de saint Ignace*, déjà revendiqués en faveur de dom Garcias Cisneros, abbé de cette abbaye, sont d'un religieux de Mont-Serrat. (*Voyez* IGNACE de LOYOLA, *dans le Dict.*) Dom de Argaiz fut surnommé le *chronologiste*, sans doute à cause de la nature de son travail.

ARGENSOLA (Lupercio et Barthélemi), frères et célèbres poëtes espagnols, nés à Balbastro, en Aragon, le premier en 1565, et le second en 1566. Nicolas Antonio Baillet et Feutry les appellent les Horaces de l'Espagne. Bouterwek dans son traité sur la *littérature espagnole*, et M. Sismondi dans sa *Littérature du midi de l'Europe* (tome III), en parlent avec beaucoup d'éloges, et les citent comme des modèles pour la pureté du style, la vérité des images, et les grâces de la versification. Lupercio fut gentilhomme de la chambre du cardinal Albert d'Autriche, secrétaire d'état et de la guerre, sous le comte de Lemos, vice-roi de Naples, en 1611. Il composa trois tragédies : *Isabelle*, *Philis*, et *Alexandre*, très-louées par Cervantes ; contribua beaucoup à la fondation de l'académie des *oisifs*, établie à Naples, et mourut en 1613. — Barthélemi d'Argensola, chanoine de l'église métropolitaine de Saragosse, et ensuite chapelain de l'impératrice Marie d'Autriche, et recteur de Villa-Hermosa, fut nommé à son retour de Naples, où il avait accompagné son frère, historiographe d'Aragon. Il s'était déjà acquis la réputation de bon poëte, et dans sa nouvelle place il se distingua comme excellent historien. On a de lui : I *Conquista de las islas Molucas*, Madrid, 1619, in-fol., traduit en français, Amsterdam, 1706, 1707, 3 vol. in-12. II *Primera parte*, ou *première partie des annales d'Aragon*, qui est une

suite des mêmes annales, écrites par Zurita, etc. Les ouvrages poétiques de Barthélemi furent imprimés avec ceux de son frère, sous le titre de *Rimas de Lupercio y Bartolome Leonardo de Argensola,* Saragosse, 1634, in-4. Une partie de ses compositions se trouve insérée dans *Le parnasse espagnol,* Madrid, Ibarra, 1779. Barthélemi mourut à Saragosse, le 26 février 1631.

ARGENTAL (Charles-Augustin de Ferriol, comte d'), naquit à Paris, 20 décembre 1700. Il était fils d'un président au parlement de Metz, et neveu de madame de Tencin. Il n'a de célébrité que par son intime liaison avec Voltaire dont il était camarade de collége, et par la correspondance qu'il entretenait avec lui. Son goût le portait à l'état militaire; mais Pont-de-Vesle, son frère, s'étant refusé à prendre une charge de conseiller au parlement de Paris, qui était dans la famille, il l'accepta par complaisance pour ses parens, et l'ayant exercée pendant quarante ans, il s'en démit, et fut nommé ministre du duc de Parme auprès du roi de France. Marmontel, qui l'appelle l'*âme damnée de Voltaire*, le peint comme une sorte d'imbécile, qui n'avait et ne pouvait avoir d'opinion à lui; mais il colportait les ouvrages de son ami, servait ses haines, et contribuait de son mieux à la propagation de ses principes. D'autres prétendent qu'il n'était pas sans talent, et citent en preuve quelques vers de lui qui ne manquaient pas de grâce. Il en adressa, dit-on, d'assez jolis à une dame de ses plus anciennes amies, le jour même de sa mort. Il y avait, ce semble, quelque chose de plus sérieux à faire. Si on en croit cette même dame, il est le véritable auteur de l'ouvrage intitulé : *Le comte de Comminges*, publié sous le nom de madame de Tencin, et il faudrait encore lui restituer les *Anecdotes de la cour d'Edouard*, autre roman qui a paru sous le nom de sa tante. D'autres pensent, peut-être avec plus de raison, que c'est par Pont-de-Vesle, frère du comte d'Argental, ou par son neveu, que madame de Tencin a été aidée dans ces compositions. Le comte d'Argental mourut le 5 janvier 1788, âgé de 88 ans.

ARIBERT Ier, fils de Gondoald, duc d'Asti, et Bavarois d'origine, fut proclamé roi des Lombards en 653, pour succéder à Rodoald. Ce fut Aribert qui proscrivit définitivement l'arianisme, et qui établit la religion sur le trône. Il fit régner la justice, et termina sa carrière en 661, après avoir partagé ses états entre ses deux fils, Perharite et Godebert.

ARIBERT II, roi des Lombards, fils de Ragimbert, duc de Turin, qui dépouilla, en 700, Lintbert de la couronne de Lombardie, et mourut presqu'aussitôt après avoir associé son fils au trône. Celui-ci signala les premiers jours de son règne par des actes d'une extrême rigueur, soit contre Lintbert, soit contre la femme et les enfans d'Ansprand, tuteur de ce roi, et contre Rotharis, duc de Bergame. Il tâcha ensuite de faire oublier ses torts, graves à la vérité, par le zèle qu'il mit à rendre heureux ses sujets, et à faire régner la justice. A cet effet, et pendant la nuit, il sortait déguisé, pour examiner la conduite de ses officiers, et apprendre par lui-même la véritable situation du peuple. En 707, il restitua à l'église les biens qu'elle avait possédés dans les Alpes Cottiennes. Ansprand, qu'il avait chassé de Lombardie, re-

vint, en 712, l'attaquer avec une armée bavaroise, le battit, et Aribert pour échapper à son plus grand ennemi, se jeta dans le Tésin espérant se sauver à la nage; mais il s'y noya, accablé par le poids de l'or dont il s'était chargé. On retira son corps de la rivière, et il fut enterré à Pavie.

ARMELLINI (dom Mariano), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, naquit à Rome vers 1660, et embrassa la règle de saint Benoît, dans l'abbaye de Saint-Paul de cette ville, en 1677. Il alla étudier la langue grecque au Mont-Cassin, enseigna la philosophie à Florence, et se livra aussi à la prédication. Il prêcha un carême à Sainte-Marie de *Transtevere*, et se fit entendre dans plusieurs autres villes d'Italie. Son mérite lui valut différentes places distinguées dans sa congrégation. La dignité abbatiale y étant triennale, il fut successivement abbé à Sienne, à Assise, et à Foligno. Il mourut en 1737, âgé de 77 ans. Les soins attachés aux différens emplois auxquels il avait été appelé, ne l'empêchèrent point d'écrire beaucoup. On a de lui, I. *Vie de la bienheureuse Marguerite Corradi*, en italien, Venise, 1726, in-12. C'est le premier des ouvrages d'Armellini, et comme son essai; cet ouvrage n'était pas d'ailleurs susceptible du même esprit de recherches, que ceux dont Armellini s'occupa dans la suite. II *Bibliotheca benedictino-cassinensis, sive scriptorum cassinensis congregationis, qui in eâ, ad hæc usque tempora, floruerunt, operum ac gestorum notitiæ*, 1^re^ partie, Assise, 1731, in-fol.; 2^e^ partie, Assise, 1732, in-fol. Ces notices sont formées des noms, des écrits et des actions de savans de tous genres, théologiens, historiens, mathématiciens, poëtes, orateurs, antiquaires, etc. III *Catalogi tres monachorum episcoporum, reformatorum, et virorum sanctitate illustrium e congregatione cassinensi*, Assise, 1733, in-fol. dédié au cardinal Bernard-Marie Conti, de l'ordre de Saint-Benoît. IV *Continuatio catalogi virorum sanctitate illustrium*, etc. 1734, in-fol. V *Additiones et correctiones bibliothecæ benedictino-cassinensis*, Foligno, 1735, in-fol. VI *Bibliotheca synoptica ordinis Sancti-Benedicti*, etc.; savans et nombreux monumens élevés par Armellini à la gloire de *son ordre et particulièrement à celle de sa congrégation.*

ARMELLINI (Jérôme), dominicain, nommé aussi *Jérôme de Faenza*, parce qu'il était de cette ville, fut, vers 1516, inquisiteur pour la foi à Mantoue. Echard, historien de l'ordre de Saint-Dominique [1], le fait auteur d'un écrit contre le livre d'un certain *Tiberio Rossiliano*, astrologue calabrois, dans lequel celui-ci avançait qu'on aurait pu prévoir, par la conjonction des planètes, le déluge de Noé. Quelques recherches qu'on ait faites, on n'a point jusqu'ici trouvé cet ouvrage de Jérôme Armellini, ni manuscrit, ni imprimé; mais il existe du même, dans la bibliothèque vaticane, une explication du psaume *Dixit Dominus*, adressée en 1506, au cardinal Adrien. On croit qu'Armellini a aussi écrit sur les œuvres d'Aristote.

ARMFELDT (Charles, baron d'), général suédois, naquit en 1666, d'une famille distinguée dans les armes. Il suivit la même carrière; et croyant que son zèle n'était pas assez récompensé dans sa patrie, il passa en Allemagne, y ser-

[1] Script. ord. prædicat. tome 2, page 33.

vit avec distinction, et obtint des grades supérieurs. Cependant les exploits de Charles XII éveillèrent en lui le désir de partager la gloire de son souverain légitime, et il retourna en Suède en 1708. Peu de temps après, Charles XII fut complétement battu par le czar Pierre I[er] à la bataille de Pultava (8 juillet 1709), et vit ses états envahis de toutes parts. Armfeldt fut envoyé alors en Finlande, à la tête d'un corps, pour s'opposer aux progrès des Russes. Son amour pour sa patrie et son monarque lui firent faire des prodiges de valeur, et pendant plusieurs mois il put arrêter la marche victorieuse de l'ennemi. Mais Pierre I[er] vint, en 1713, avec une flotte considérable, assiéger et bloquer Helsingfors, une des places les plus importantes qui restaient à Charles XII. Ne pouvant l'empêcher d'entrer dans le port, Armfeldt fit la plus vigoureuse résistance dans la ville et sur la côte; voyant que tous ses efforts étaient vains, il détermina les habitans d'Helsingfors à sortir de la ville avec leurs effets les plus précieux. Il livra alors aux flammes toutes les maisons; et quand l'ennemi entra dans la place, il fut aussitôt contraint de l'abandonner, n'y trouvant que des ruines. Moskou offrit le même spectacle en 1812. Armfeldt eut le commandement, en 1714, de toutes les troupes de la Finlande; et s'étant établi au nord de cette province, il n'y put former qu'un corps de 5500 hommes, qu'il eut à opposer à une armée de près de 20 mille Russes sous les ordres du général Apraxin. La bataille eut lieu près de Storkyro, en Ostrobothnie, le 15 février de la même année, sur un terrain encombré de neiges et de glaces. Armfeldt, avec son intrépide infanterie, avait déjà forcé le centre de l'armée russe, lorsque sa cavalerie ne chargea point, et l'abandonna. Après avoir lutté pendant plusieurs heures contre des forces bien supérieures, il fut contraint de se retirer. Il ne se découragea cependant pas; et les Russes, dans toutes les occasions, trouvèrent en lui un ennemi redoutable. En 1718 il reçut l'ordre de Charles XII de se transporter, avec un corps de 6000 hommes, sur les côtes septentrionales de la Norwège, et vers Drontheim. Pour y parvenir, il fallait franchir des lacs, des torrens, des montagnes escarpées dans un pays presque entièrement désert. Armfeldt obéit; mais, au milieu de sa marche, il fut surpris par un terrible orage, les chemins furent couverts de neige, et, pour comble de malheur, les Suédois furent égarés par des guides perfides. Ils se trouvèrent alors dans la position la plus affreuse. La plupart périrent de froid, de fatigue, ou par le manque de nourriture. Quelques-uns trouvèrent des secours auprès des paysans norwégiens. Armfeldt ne rencontra dans cette expédition malheureuse que fort peu d'ennemis à combattre, mais tous les élémens conjurèrent contre lui. Il ne revint en Suède qu'avec un petit nombre d'officiers, et pour apprendre la mort de Charles XII (1718). Ulrique-Eléonore, qui lui succéda, s'empressa de conclure la paix avec les Russes. Armfeldt fut alors envoyé en Finlande pour y organiser des troupes. La nouvelle souveraine récompensa amplement ses services, et il mourut en 1736, âgé de 70 ans.

ARMSTRONG (Jean), poëte et médecin écossais, naquit à Castleton dans le comté de Roxbrug, en 1707, et commença à se faire connaître par son livre, *Essai sur l'art*

d'abréger l'étude de la médecine, publié en 1732. C'est une satire ingénieuse, où il imite Lucien, contre les empiriques, et à laquelle il joignit un dialogue assez curieux entre *Stygie*, *Mercure* et *Platon*, sur la pratique de la médecine, et une *Epître du persan Usbeck à Josué Ward.* Mais la production qui lui fit le plus d'honneur, et que l'on place au nombre des ouvrages classiques dans la langue anglaise, est celui qui a pour titre : II *L'art de conserver sa santé*, Londres, 1744. Ce poëme, imprimé plusieurs fois, réunit à la chaleur et à l'énergie de la pensée, l'élégance et la clarté du style. III. *La Bienveillance*, poëme, 1751, etc. Armstrong mourut en 1799. Il aurait encore mieux établi sa réputation comme littérateur, sans un poëme scandaleux (*l'Economie de l'amour*) publié en 1738, qui lui attira de sévères critiques, et le compromit grièvement.

ARNAUD (François), naquît à Aubignan, près de Carpentras, en 1721, fit ses études avec succès, et embrassa ensuite l'état ecclésiastique. Il vint à Paris en 1752. Deux ans après, il publia une petite brochure intitulée : *Lettre sur la musique, au comte de Caylus*, qui le fit connaître avantageusement ; et un ouvrage de 50 pages environ, et de peu de conséquence, lui donna plus de réputation que n'en obtiennent souvent des productions d'une plus longue haleine, d'un mérite et d'une utilité plus réels. Ayant fait la connaissance du prince Louis de Wurtemberg, qui alors servait en France, il s'attacha à lui, et ne le quitta que lorsque ce prince devint souverain de ce duché. Il trouva alors dans l'avocat Gerbier un ami non moins utile. Celui-ci avait gagné une cause de beaucoup d'importance pour le clergé français contre l'ordre des Bénédictins, et il sollicita, en récompense de ses services, l'abbaye de Grand-Champ pour l'abbé Arnaud. A peine celui-ci en eut pris possession, qu'un curé se présenta pour lui demander le paiement d'une portion *congrue*. L'abbé Arnaud s'y refusa d'abord ; mais, considérant ensuite combien était juste la demande du curé, il eut la générosité de lui remettre des titres contre lui-même, et fit ainsi valoir les droits de son adversaire. Quelque temps après, il fut nommé à la place de lecteur et bibliothécaire de MONSIEUR (actuellement Louis XVIII), et obtint en même temps la survivance de la place d'historiographe de l'ordre de Saint-Lazare. Son goût pour la musique lui fit prendre part aux querelles qui s'élevèrent, en 1777, entre les admirateurs de Piccini et de Gluck. Il était un des plus zélés partisans de ce dernier, et ce fut à cette occasion qu'il fit imprimer dans le journal de Paris plusieurs articles en faveur du compositeur allemand. L'abbé Arnaud était ami intime de M. Suard, avec lequel il a travaillé au *Journal étranger* (1760), qui ne parut que quinze mois, à la *Gazette de France*, à la *Gazette littéraire de l'Europe*, aux *Variétés littéraires, ou recueil des pièces, tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts* (1764-1769, 4 vol. in-12), ouvrage reproduit par M. Suard, sous le titre de *Mélanges de littérature*, 1803-1804, 5 vol. in-8. L'abbé Arnaud a donné, en outre, une *description des principales pierres du cabinet du duc d'Orléans ;* plusieurs *dissertations* dans les *mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres ;*

des *opuscules*, la plupart traduits de l'italien, et dont il semble se faire honneur, publiés par M. Léonard Boudon avec le titre assez fastueux de *Œuvres complètes de l'abbé Arnaud,* 1803, 3 vol. in-8. Il avait été, avec M. Suard, éditeur de l'*Histoire ancienne des peuples d'Europe, par du Buat*, 1772, 12 vol. in-12; et il mourut à Paris le 2 décembre 1804. L'abbé Arnaud n'avait, strictement parlant, que le talent d'un journaliste; il parlait sur différentes matières, sans trop les approfondir, et souvent même sans trop les connaître; son style était assez agréable, quoique un peu diffus; cependant il fut admis dans l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1762, et à l'académie française en 1771. On ne doit plus s'étonner qu'un littérateur assez médiocre ait obtenu ces distinctions, qu'on devrait réserver pour des talens supérieurs. On a vu dernièrement (1817) des membres de l'institut placer sur le fauteuil académique, qu'on refusa deux fois à l'auteur de la *Métromanie*, le traducteur, homme d'ailleurs estimable et plein d'esprit, d'une comédie italienne *L'avocat* (L'avocato veneziano, de Goldoni), sans qu'il pût faire valoir de titres plus valables pour mériter cet honneur. On dirait que les membres de l'institut français se croient, avant tout, intéressés à ne pas laisser les fauteuils vides.

ARNAUD DE RONSIL (George), habile chirurgien français, né à Paris en 1703, enseigna d'abord dans cette ville à l'école de Saint-Côme, et passa ensuite à Londres, où il jouit d'une grande réputation. Ses principaux ouvrages sont: I *Instructions simples et aisées sur les maladies de l'urètre et de la vessie*, en anglais, Londres, 1763, in-8; en français, Amsterdam, 1764, in-12. II *Discours sur l'importance de l'anatomie*, en anglais, Londres, 1767. III *Mémoires historiques sur l'étude de la chirurgie et de la médecine en France et en Angleterre*, Londres et Paris, 1768, 2 vol. in-4. On a fait une édition complète de tous ses ouvrages, traduits en français en 2 vol in-4. Arnaud est mort le 27 février 1774.

ARNAUD (François-Thomas-Marie de Baculard d'), né à Paris, le 15 septembre 1718, d'une noble famille du comtat Venaissin, fit ses études au collége des jésuites de Paris, et encore enfant, il donna les plus grandes espérances par son application et ses succès. A l'âge de 9 ans, il faisait des vers assez bien tournés, et il composa dans sa première jeunesse trois tragédies: *Idoménée*, *Didon* et *Coligni*, dont aucune ne fut jouée, et seulement la dernière fut imprimée en 1740. Ces ouvrages et plusieurs jolies épîtres lui captivèrent l'amitié de Voltaire, qui encouragea le jeune auteur, et l'aida de ses conseils. Soit que Voltaire l'eût recommandé au roi de Prusse, soit que ce monarque le connût par sa réputation littéraire, il prit en amitié d'Arnaud, qui fut, pendant deux années, son correspondant à Paris. Il l'appela ensuite à Berlin, le nomma son *Ovide*, et l'honora d'une épître qui finissait par ces vers:

Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence;
Venez briller à votre tour.
Elevez-vous, s'il baisse encore:
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

Ce compliment, sans doute très-flatteur pour d'Arnaud, ne le fut pas ainsi pour l'Apollon de la France, et Voltaire était bien loin de convenir, malgré l'évidence, qu'il pût ja-

mais *baisser*. Son amitié, comme il lui arrivait souvent avec d'autres littérateurs, se convertit en haine, et il commença à accabler d'Arnaud et ses vers par des plaisanteries de sa façon. Ils se rencontrèrent cependant à Berlin ; mais le dernier était sur le point de quitter cette cour; il n'y était resté qu'un an. Son caractère indépendant, ou sa morale, ne lui permettaient pas d'assujettir ses principes à ceux de Frédéric II, et il le fit paraître dans une occasion. Il se trouvait à un souper où, devant le roi, tous professaient à l'envi l'impiété la plus déterminée. « Eh bien, d'Arnaud, »lui dit Frédéric, quel est votre avis »sur tout cela? — Sire, répondit-il »avec un noble courage, j'aime à »croire à l'existence d'un être au-»dessus des rois. » On ne sait point comment Frédéric reçut cette réponse; mais elle devait le faire réfléchir sur le mauvais exemple d'incrédulité qu'il donnait souvent au milieu de toute sa cour, et qui n'était guère convenable à un chef de peuples chrétiens. D'Arnaud se retira bientôt après à Dresde, où il fut nommé conseiller de légation. De retour à Paris, il y mena d'abord une vie assez dissipée. Il se livra ensuite à la retraite pour ne s'occuper que de la composition de ses ouvrages. Un enchaînement de circonstances le compliqua dans le procès de Beaumarchais avec Goëzman (*voyez* BEAUMARCHAIS); il fut par conséquent en butte au ridicule que le premier jeta gaîment sur tous ses adversaires avec tant d'esprit comme d'amertume et de méchanceté. Pendant le règne de la terreur, d'Arnaud s'était permis d'énoncer quelques vérités qui ne pouvaient aucunement plaire aux tyrans d'alors, mais on se contenta de le mettre en prison. Quand il recouvra sa liberté, il se trouva dénué du plus strict nécessaire. Les modiques secours que lui accorda le gouvernement, et le produit de ses ouvrages, pouvaient à peine suffire à son entretien. Son âge avancé (il avait près de quatre-vingts ans) le faisait tomber par intervalles dans une espèce de démence; aussi on le voyait parcourir les cafés et les lieux publics, en disant aux premiers qu'il rencontrait : « Messieurs, donnez quelque secours »à l'auteur des *Epreuves du senti-»ment.* » Après avoir traîné une vie misérable et languissante, il mourut dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 8 novembre 1805. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, nous n'en citerons que les plus remarquables. Outre les tragédies, déjà indiquées, on a publié de lui : I *Œuvres dramatiques*, Amsterdam, 1782, 2 vol. in-12, qui contiennent les drames suivans, *Le comte de Comminges; Euphémie, ou le triomphe de la religion; Fayel et Mérinval.* La première seulement fut jouée en 1790, avec assez de succès. Il avait déjà donné en 1783 l'*Histoire du comte de Comminges et d'Adélaïde de Lussan.* Malgré les défauts qu'on rencontre dans ses drames, ils offrent cependant des situations intéressantes, et des vers pleins d'images et non sans élégance. II *Epreuves du sentiment*, Paris, 1783-1803, 12 vol. in-12. III *Délassemens de l'homme sensible*, ou *anecdotes diverses*, Paris, 1783, 1803, 12 vol. in-12. Ces deux ouvrages eurent une grande vogue, furent réimprimés plusieurs fois, et traduits dans presque toutes les langues modernes. En parlant de ces contes, La Harpe dit, en sévère critique qui ne dédaigne cependant pas de jouer sur les mots, « qu'ils »ne sont pas des contes *bleus*, mais

» des contes *noirs*, la plupart tirés de » l'anglais, et surchargés d'une dé- » clamation prolixe. » Avant lui, J.-J. Rousseau disait de d'Arnaud : « La plupart de nos gens de lettres » écrivent avec leur tête et leurs » mains, M. d'Arnaud écrit avec son » cœur. » Et un littérateur renommé a ajouté dernièrement que « dans tous » ces contes il y a cependant de l'in- » térêt et de la chaleur ». Tout en défé- rant à ces différens avis, nous nous bornerons à dire que le principal dé- faut de d'Arnaud est de n'avoir pas bien consulté le goût de la nation pour laquelle il écrivait; qu'il ébranle peut- être trop fortement des âmes qu'il n'aurait dû qu'émouvoir; qu'à force de vouloir exciter la sensibilité, il la torture, et l'épuise, et qu'il donne aux passions un empire dont l'exem- ple est toujours dangereux. Il faut cependant avouer que cet auteur connaissait le chemin du cœur, et à travers ses longueurs on remar- que, dans ses ouvrages, un style souvent élégant et énergique, des récits touchans, des tableaux vrais, qui attachent et entraînent le lec- teur. Il fait toujours triompher la vertu, et il ne blesse jamais le fond des mœurs, ni la religion. III *Les époux malheureux*, 1740, 2 vo- lumes in-12, Avignon, 1792, 4 vo- lumes in-12. Dans ce roman il s'a- git d'un gentilhomme qui a épousé une comédienne. Tous les deux de- viennent malheureux par une suite, presqu'inévitable, du mécontente- ment des parens. D'Arnaud en cher- chant à combattre ce qu'il appelle un préjugé, n'a pas réfléchi qu'il l'essayait vainement, puisque ce pré- jugé, quand même il serait tel, est gravé depuis plusieurs siècles dans les idées des hommes, et établi par- mi l'ordre des choses. Il serait trop long de citer tous les romans, les épîtres et les poëmes de cet auteur. Nous distinguerons parmi les der- niers : IV *Les avantages des beaux- arts*, 1750, in-4. V *La France sau- vée*, 1757, in-4. VI *A la nation*, 1762, in-4. Il publia en outre *Les lamentations de Jérémie*, odes sacrées, 1752, in-4, 1769, in-8. La scène française doit à d'Arnaud un de ses plus fameux acteurs, le Kain. Voltaire l'avait vu jouer sur un théâtre de société, la co- médie du *Mauvais riche* de d'Ar- naud. Il fut si content de son jeu, qu'il le protégea et le produisit dans la suite. Il y a eu aussi cinq célèbres troubadours de ce nom; ARNAUD de Marveil et ARNAUD Daniel qui vivaient dans le 12e siècle, AR- NAUD de Carcassès et ARNAUD de Marsan, dans le 13e; et enfin ARNAUD de Tintignac qui florissait dans le 14e siècle. On trouve de plus amples détails sur ces anciens poëtes dans l'*Histoire des troubadours*, par Millot.

ARNAULT DE NOBLEVILLE (Louis-Daniel), né le 24 décembre 1701, à Orléans, fut agrégé au col- lége de médecine de cette ville, et reçu ensuite dans la société royale de médecine. On a de lui : I *Ma- nuel des dames de charité, ou formules de médicamens faciles à préparer*, 1747, 66, in-12, traduit en italien et en hollandais. II *Des- cription des plantes usuelles em- ployées dans le manuel de charité*, 1767, in-12. III *Cours de médecine pratique, rédigée d'après les prin- cipes de Ferrein*, 1769, 81, 3 vol. in-12, et autres ouvrages. Arnault mourut le 1er mars 1778.

ARRHENIUS (Jacob), naquit à Linkœping en 1642, et fut un homme d'un mérite distingué. Après avoir été secrétaire de l'université

d'Upsal, à laquelle il rendit d'importans services, soit dans la direction des finances, soit en l'enrichissant de manuscrits précieux, il fut nommé à la chaire d'histoire de cette université. C'est lui aussi qui dirigea la rédaction des statuts concernant sa police intérieure. Après avoir professé près de trente ans, il obtint d'être remplacé par son fils dans la chaire d'histoire, et mourut en 1725. On a de lui : I *Patria et ejus amor*, *ex Cicerone de legibus*, *lib.* II, Upsal, 1670. II *Recueil de cantiques* en suédois, ibid. 1689. II Des *dissertations latines sur différens sujets d'histoire et de littérature.* Arrhénius était frère de Claude Arrhénius, qui écrivit une *histoire ecclésiastique de Suède* très-estimée.

ARRIGONI (Pompée), cardinal, né à Rome, de parens nobles en 1552, après avoir fait ses premières études à Pérouse et à Bologne, se rendit à Padoue pour y étudier en droit et s'y fit recevoir docteur. Il était profondément versé dans la jurisprudence, et les connaissances qu'il y avait acquises le firent choisir par le roi d'Espagne, pour être son avocat à Rome, et chargé des affaires de ce royaume près de la cour pontificale. Arrigoni jouit de l'estime et eut successivement la confiance de huit papes, depuis Grégoire XIII jusqu'à Paul V. En 1584, le premier le nomma avocat consistorial; Grégoire XIII le fit auditeur des causes du palais; Clément VIII, en 1596, le décora de la pourpre romaine; il exerça la charge de dataire sous Léon XI et Paul V, et ce dernier le nomma archevêque de Bénévent en 1607. Il mourut à Naples en 1616, et son corps fut transporté à Bénévent, où il fut inhumé dans l'église métropolitaine. Il est auteur : I d'un *discours latin*, prononcé à Rome en 1588, dans le consistoire, *sur la canonisation de saint Diego d'Alcala*, imprimé dans la relation de cette canonisation, Rome, 1588, in-4. II D'un *autre discours*, prononcé en 1584 en présence de Grégoire XIII, lors de la promotion des cardinaux Fondrati et Aug. Valière. III De *lettres*, imprimées, dit-on, parmi celles de Jean-Baptiste Lauro, Cologne, 1624. Si on en croit Mazzuchelli, l'existence du dernier discours est douteuse, et les lettres ne se trouvent point dans le recueil cité.

ARRIVABENE (Jean-Pierre), né à Mantoue en 1421, fut un des plus profonds hellénistes de l'Italie, et élève du célèbre Philelphe. Il était aussi très-versé dans les sciences sacrées, ce qui lui mérita d'être nommé secrétaire apostolique, et ensuite évêque d'Urbin. Arrivabene obtint beaucoup de succès dans la poésie latine; et on cite de lui un poëme intitulé : *Gonzagidos* (imprimé par Menschenius en 1738), qu'il composa pour le marquis Louis Gonzague, fameux général, et parent du duc de Mantoue. Il a encore laissé des *lettres latines* sur diverses matières, qu'on a imprimé avec celles de Jacques Ammanati de Piccolomini, cardinal de Pavie, à Milan, 1738. Arrivabene mourut dans son évêché en 1504.

ARRIVABENE (Jean-François), poëte italien, naquit à Mantoue vers 1510. Il fut lié avec tous les beaux-esprits de son temps, comme J.-B. Possevino, Nicolo Franco, J.-B. Guarini, etc. Il voyagea dans l'Italie et une grande partie de l'Europe. Son caractère, ennemi du repos et assez inconstant, le fit placer successivement à la cour

de différens souverains, auxquels il offrait ses hommages poétiques, qu'il partageait indistinctement entre ses nombreux mécènes. Arrivabene avait de la fortune, qu'il augmenta encore par la générosité des princes qu'il célébrait dans ses vers. Il se maria, très-jeune, et eut plusieurs enfans, qu'il laissa dans l'aisance. Ses poésies sont répandues en différens recueils, savoir, dans *Rime di diversi eccellentissimi autori* (poésies de divers auteurs célèbres), publiées par Bottrigari; dans *Rime di diversi*, etc., par André Arrivabene, cousin de l'auteur; dans le recueil d'Offredi, et enfin dans les poésies des académiciens *Argonautes*, parmi lesquels il prenait le nom d'*Oronte*. On y remarque deux *Eglogues maritimes*, en vers blancs de 11 syllabes (*versi sciolti*); la première intitulée *Idromanzia*, et la seconde *Cloanto*. Ces mêmes *églogues* furent aussi imprimées avec les *dialogues maritimes* de Bottazzo, Mantoue, 1547, in-8. On trouve dans les vers d'Arrivabene beaucoup de facilité, de feu, de correction et d'élégance; mais l'auteur abonde parfois de figures et d'épithètes. Il écrivit en prose *Orazione agli amanti* (exhortation aux amans), dans laquelle il les invite à mépriser les plaisirs sensuels et à préférer l'amour platonique. Cette *exhortation*, quoique bien faite et bien écrite, ne trouva pas un grand nombre de lecteurs. Arrivabene mourut vers 1565. On peut trouver d'autres détails sur ce poëte dans les *Lettres de différens auteurs*, par Raffinelli, Mantoue, 1547, in-8.

ARROY (Bezian), docteur de Sorbonne et théologal de Lyon, est connu par les écrits suivans : I *Questions décidées sur la justice des armes du roi de France, et l'alliance avec les hérétiques et les infidèles*, 1634, in-8. Arroy y justifie les traités faits par la France avec les Suédois et les protestans d'Allemagne; c'est contre ce livre que Jansénius, depuis évêque d'Ypres, et devenu si fameux par un ouvrage d'un autre genre, écrivit le *Mars gallicus*, sous le nom supposé d'*Alexander patricius Armacenus*, dans lequel il invective contre la France, ses alliances, sa politique, et les motifs de ses guerres (*voyez* JANSENIUS *dans le Dict.*). II *Apologie pour l'église de Lyon, contre les notes et prétendues corrections du nouveau bréviaire*, 1644, in-8. Ces notes étaient de dom Claude le Laboureur, bénédictin, et prevôt de l'abbaye de l'Ile-Barbe. Dom le Laboureur les avait présentées à l'archevêque, et y parlait avec peu de ménagement du chapitre de Lyon (*voy.* LE LABOUREUR *dans le Dict.*) III *Briève et dévote histoire de l'abbaye de l'Ile-Barbe*, Lyon, 1664, in-12; ouvrage opposé à un autre du même le Laboureur, intitulé : *Les masures de l'Ile-Barbe*. IV *Domus umbræ vallis vimiaciæ descriptio*, 1661, in-4. C'est la description de la maison de campagne des archevêques de Lyon.

ARTÉAGA (Etienne), jésuite espagnol, né en 1744. Il entra fort jeune chez les jésuites; et il avait à peine pris les ordres, qu'on supprima cette compagnie. Artéaga se fixa à Bologne, dans la maison du cardinal Albergati, qui encouragea ses talens et l'honora de sa protection. Il a écrit : I *Traité du beau idéal*, en espagnol, Madrid, 1762, qui reçut le prix de l'académie espagnole. II *Rivoluzioni del teatro italiano*, etc., Venise, 1785, 4 vol. in-12, seconde édition, et la seule qui soit complète. C'est sur la troisième qu'a été fait l'extrait publié en français,

avec le titre de *Révolutions du théâtre musical d'Italie, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Londres, 1802, in-8, de 102 pages. Le traducteur a été si économe de son temps, qu'on ne peut regarder cet abrégé que comme un aperçu assez indigeste et mal combiné de l'ouvrage principal. Artéaga a donné en outre : III plusieurs *dissertations* savantes et un *recueil de poésies* grecques et latines, que les guerres de la révolution en Italie lui ont empêché de publier. C'est par les mêmes raisons qu'il retira des presses de Bodoni de Parme, un ouvrage très-intéressant qui portait pour titre : *Del ritmo* ou *du rhythme sonore et du rhythme muet des anciens*. Dans son séjour à Paris, où il avait suivi son ami le chevalier de Azara, Artéaga en confia la traduction en français à Grainville. D'après le rapport de ce dernier, Artéaga traite, dans cet ouvrage, de la musique, de la poésie, de la grammaire, de la pantomime et de la danse des anciens. « Et ses dé» couvertes, ajoute-t-il, sont abso» lument neuves et utiles à l'art. » La mort d'Artéaga, arrivée à Paris, en 1799, suspendit cette traduction lorsqu'elle était à peine commencée.

ARYSDAGHÈS (saint), naquit à Césarée de Cappadoce, vers l'an 279. Il était second fils de saint Grégoire *Lauzavoritch*, c'est-à-dire, l'*illuminateur*, ainsi nommé, parce qu'il convertit l'Arménie à la foi chrétienne (*voyez* GRÉGOIRE *Illuminateur*). Arysdaghès eut pour maître un chrétien nommé *Nicomaque*, homme habile, sous lequel il fit de grands progrès. Saint Grégoire venait de baptiser Tiridate, roi d'Arménie, et de planter, par son ordre, la foi dans ce grand royaume. Ce prince, en 318, de concert avec saint Grégoire, appela Arisdaghès à Valar-Sabad, capitale de l'Arménie, et l'y fit sacrer évêque de Diospont, et d'une partie de l'Arménie majeure, afin d'achever la conversion de ses nombreux sujets. Grégoire ayant voulu se retirer dans la solitude, pour s'y livrer entièrement à la méditation des vérités saintes, laissa le soin de cette église naissante à Arysdaghès, qui, marchant sur les traces de son père, y maintint la foi avec zèle et fermeté; et avec l'aide de Tiridate, il vint à bout de surmonter les obstacles qu'opposaient aux progrès du christianisme des personnes puissantes. Il établit en Arménie divers monastères et les peupla d'hommes instruits, dont les prédications contribuèrent de plus en plus à répandre la semence de l'évangile. Il bâtit aussi plusieurs églises, et commençait à jouir du fruit de ses travaux apostoliques, lorsque Archelaüs, gouverneur de la province de Sophi, l'un des ennemis de ce patriarche, l'ayant surpris en voyage, s'empara de lui, et le fit mourir l'an 336 de J.-C. — Il ne faut point confondre saint Arysdaghès avec un autre ARYSDAGHES, surnommé *Crasser* ou le *bibliophile*, qui vivait dans la même contrée, à la fin du 12e siècle, et qui est auteur d'une *grammaire et d'un dictionnaire arménien*.

ARZACHEL (Abraham), mieux connu sous le nom d'*Eizarakel*, savant juif, naquit à Tolède vers 1110. Il est considéré comme un des plus célèbres astronomes qui aient paru après les Grecs. Il fixa le premier l'apogée du soleil après 402 observations, et composa un traité sur l'obliquité du soleil, qu'il détermina, pour son temps, à 23″ 34′. Dès son âge le plus tendre, il était si

avide de connaissances, qu'afin d'étudier dans les fameuses écoles de Cordoue, sans être troublé, il se fit passer pour mahométan, et les fréquenta pendant plus de 15 années. Quand sa ruse fut découverte, les Maures, au lieu de le punir, lui rendirent toutes sortes d'honneur, lui offrirent une chaire, qu'il n'accepta pas; et il retourna dans son pays, où il mourut vers 1182. Les ouvrages d'Arzachel ont été très-utiles à la composition des *Tables alphonsines*, publiées par Alphonse le savant (et non le sage), roi de Castille. D'après Montucla, les tables d'Arzachel existent en manuscrit dans plusieurs bibliothèques. On croit aussi qu'on en conserve des copies dans la bibliothèque de Saint-Isidore, à Madrid, et dans celle de l'Escurial.

ARZAN, pontife païen, en Arménie, vivait au commencement du 4e siècle. Il avait pour apanage les bourgs de Horan, de Govars, de Meghdy et d'Achdichad, situés dans la province de Daron, où il exerçait un grand pouvoir. Il résidait à Vichab; et il était si fier du respect qu'il avait su se captiver, qu'il prit le titre d'*Enfant du soleil*, *gardien des temples des dieux Kissané et Themetz*. A cette époque saint Grégoire, *illuminateur*, recueillait le fruit de ses longs travaux, et établissait le christianisme en Arménie. St. Grégoire, à son retour d'un voyage qu'il avait fait à Césarée, en Cappadoce, désira passer par la province de Daron, afin de détruire les idoles, et d'établir la loi de l'évangile. Les officiers et les seigneurs qui l'accompagnaient par l'ordre du roi Tiridate, ayant tout à craindre des obstacles que leur opposerait l'orgueilleux Arzan, réunirent une armée de sept mille hommes, commandée par le prince d'Angheshdam. Arzan, averti qu'on allait l'attaquer, rassembla à la hâte six mille combattans, se mit à leur tête, et alla à la rencontre de l'armée chrétienne, qu'il trouva aux environs de Govars. Saint Grégoire et plusieurs personnes de sa suite se retirèrent dans la forteresse d'Olgan. Parmi ceux-ci se trouvait Glag-Zenox, qui nous a transmis l'histoire de cet événement. Les deux armées en vinrent bientôt aux mains, et la bataille fut des plus sanglantes. Arzan, quoique d'un âge avancé, montra le plus grand courage, et repoussa plusieurs fois l'ennemi; mais voyant ses forces diminuer, et que ses soldats commençaient à fuir en désordre, il pénétra dans le centre de l'armée chrétienne, et défia le prince d'Angheshdam à un combat singulier. Chacun des deux chefs se battit avec une valeur égale; mais, frappé d'un coup sur la tête, le pontife païen expira sur le champ de bataille l'an 302 de J.-C. Saint Grégoire put alors établir le christianisme dans la province de Daron.—Il y eut un autre ARZAN (Emmanuel) qui vivait vers l'an 1430. Il traduisit dans la langue arménienne les *OEuvres de saint Athanase*. Il laissa, en outre, manuscrits: I *Traité contre le pyrisme ou la religion du feu*. II *Discours sur l'ascension de J.-C.* III *Homélie sur l'apôtre saint Paul*.

ASGILL (Jean), avocat anglais, né vers le milieu du 17e siècle, fit ses études à Lincoln, et courut ensuite la carrière du barreau. Ayant en 1699, passé en Irlande, il y exerça la plaidoirie, et acquit quelque fortune. Peu de temps après, il fut élu membre du parlement d'Irlande. Il publia, en 1700, un ouvrage singulier, intitulé: *Argument prouvant que conformément au contrat* (*covenant*) *de vie éternelle*

révélé dans les écritures, un homme peut être transféré d'ici-bas à la vie éternelle, sans passer par la mort, quoique la nature humaine du Christ lui-même n'ait pu en être exempte. Ce livre fit du bruit. On trouva qu'à côté de choses fort ridicules, il en contenait d'autres qu'on pouvait regarder comme blasphématoires et injurienses à la religion; l'ouvrage fut condamné à être brûlé, et l'auteur exclu du parlement. Dans ce triste état de ses affaires, Asgill retourna en Angleterre, où il fut encore élu membre du parlement, par la ville de Bramber, dans le comté de Sussex. Pendant le temps de sa députation, il fut mis en prison pour dettes, et le livre qui l'avait fait exclure du parlement d'Irlande, ayant été examiné et trouvé répréhensible, il essuya une nouvelle exclusion. N'ayant pu satisfaire ses créanciers, il mourut en prison en 1738, après y avoir passé plus de 30 ans. Il était âgé de plus de 80 ans. Il avait dans l'intervalle composé quelques autres écrits, qui, ainsi que le premier, sont oubliés aujourd'hui.

ASHBY (sir John), amiral anglais, naquit en 1642. Il fut un des meilleurs officiers de la marine britannique, si féconde en excellens amiraux, parmi lesquels on distingue le duc d'York, depuis Jacques II. Ce monarque ayant été forcé de quitter le trône, et de le laisser occuper par Guillaume et Marie, une guerre sanglante s'alluma entre l'Angleterre et la France, qui soutenait les droits des Stuarts. Les catholiques d'Irlande rappelaient sans cesse cette maison, mais la bataille de la Boyne semblait avoir anéanti leur espoir. Cependant ils entretenaient une correspondance suivie avec le cabinet de Versailles, qui, pour favoriser leurs projets en faveur de Jacques II, leur envoya de fortes escadres. Le chevalier Ashby reçut, en 1690, l'ordre de les éloigner, ce qu'il effectua avec bonheur, secondé, dans cette opération difficile, par les amiraux Haddoc et Killegrew. Il fut, deux ans après (1692), nommé au commandement de l'escadre *Bleue*, faisant partie de l'armée navale sous les ordres de l'amiral Russel. Dans la journée de la Hogue, une des plus célèbres dans l'histoire de la marine moderne, le chevalier Ashby s'y distingua par son intelligence et une valeur à toute épreuve. Ses officiers généraux étaient le contre-amiral Carter, qui périt dans l'action, et George Rook [1]. Ce vice-amiral brûla 11 vaisseaux aux ennemis; Ashby n'eut pas un égal succès, et en poursuivant les restes de l'armée française commandée par Pannetier, il ne put empêcher que cet amiral ne la ralliât dans la rade de Saint-Malo, parvenant ainsi à la sauver. Malgré la victoire obtenue par le pavillon britannique, le duc de Nottingham, secrétaire d'état, porta accusation contre Russel et Ashby, en ce qu'ils n'avaient pas, par leur négligence, détruit toute l'armée française. Cependant le parlement anglais les renvoya absous et comblés d'éloges. Russel reprit le commandement l'année suivante; mais Ashby quitta définitivement le service. Il mourut vers 1730.

ASHTON (Charles), savant critique anglais du 18e siècle, naquit vers l'an 1703. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut principal du collége de Jésus à Cambridge. Il a laissé plusieurs ouvrages sans nom d'auteur, parmi lesquels on distin-

1 C'est ce même Rook qui prit Gibraltar par trahison du commandant espagnol, et qui sortit vainqueur dans le combat livré devant Malaga.

gue : I *Cicéron et Hirtius conciliés sur le temps du départ de César pour la guerre d'Afrique*, renfermant une savante dissertation sur l'année romaine réglée par César. II *Hierodis in aurea carmina Pythagorea*, *comment.*, Londres, 1742, in-8. III *Locus Justini martyris emendatus in apol.* 1, p. 11, édit. Thirlby, 1744. IV *Origen. de oratione*, etc. Ashton mourut vers 1775.

ASIATICUS, c'est le nom d'un esclave, agent des plaisirs infâmes de Vitellius. Ne se croyant pas assez récompensé par cet empereur, il voulut le quitter ; mais Vitellius le fit arrêter et charger de chaînes. Asiaticus demanda sa grâce, l'obtint, et se prêta de nouveau à tous les désirs de son maître. Celui-ci se dégoûta, à son tour, de son esclave, non moins vicieux que lui, le fit vendre, et par une inconstance qui lui était naturelle le racheta bientôt, l'affranchit, et ne s'en sépara pas lorsqu'il partit pour son gouvernement de la Germanie. Vitellius ayant été appelé au trône des Césars, Asiaticus obtint, sous son nom, beaucoup d'influence dans les affaires; et telle était, à cette époque, la corruption des Romains, que l'armée demanda à Vitellius qu'il décorât son esclave de l'anneau de chevalier. L'empereur eut la prudence de rejeter cette demande injurieuse ; mais s'il ne se prêta pas en public à une si basse adulation, il ne revêtit pas moins, en secret, Asiaticus de l'anneau de chevalier. Ce favori insolent n'oublia pas de s'en servir à son avantage, toutes les fois qu'il le pouvait impunément. Le moment arriva où il reçut la punition que ses désordres méritaient ; et le successeur de Vitellius, Vespasien, le fit arrêter, et il périt du supplice des esclaves, l'an de Rome 820 (67 de J.-C.).

ASINARI (Frédéric), comte de Camerano, naquit à Asti, en Piémont, vers 1515, et suivit de bonne heure la carrière des armes. Lorsque Vienne était menacée par les armes de Soliman II, vainqueur de Rhodes et de Bude ; le duc de Savoie envoya Asinari avec 400 arquebusiers au secours de Maximilien II, qui dans ce moment tenait la diète pour s'opposer aux progrès rapides de son redoutable ennemi. Il paraît qu'Asinari remplit cette mission avec gloire. J.-Jacques Lucchio rapporte dans son *Silloge numismatum elegantiorum*, Argentorati (Strasbourg) 1620, in-fol., qu'on frappa à cette occasion une médaille « qui représentait d'un côté Asinari en habit militaire, avec cette inscription : *Fredericus Asinarius co-camerani*, et au revers Diane allant à la chasse, sonnant du cor qu'elle tient de la main droite, et de la gauche portant son dard. » Asinari était un des bons poëtes de son époque, et se lia d'une amitié intime avec Annibal Caro, le célèbre traducteur de l'Enéide, au jugement duquel il soumettait ses compositions. Elles sont répandues dans plusieurs recueils, comme *Scelta di rime di diversi eccellenti poeti*, Gènes, 1759, in-12; *Muse Toscane*, Bergame, 1594, in-8, et *Rime di diversi illustri poeti*. Parmi différens manuscrits que cet auteur a laissés, on trouve encore dans la bibliothèque de Turin : *Varj sonetti e canzoni ; il Tancredi*, tragédie, imprimée à Paris, en 1578, sous le titre de *Gismonda*, nom d'un des principaux personnages ; *Tre libri delle trasformazioni* (Métamorphoses); *Tre libri dell' ira d'Orlando*. Le *Tancrede* est une

des meilleures tragédies qui existait à cette époque ; elle ne manque pas d'intérêt, est bien dialoguée et écrite dans un style correct et animé. Asinari mourut à Turin vers 1600.

ASPASIE (Caroline Migelli dite), naquit à Paris en 1773. Elle était fille d'un couvreur au service de la maison de Condé, et se porta, pendant les orages politiques, à des excès dont nous aimons à attribuer la cause plutôt à une imagination égarée, qu'à un caractère pervers. En effet, à peine arrivée au printemps de son âge, elle devint éprise d'un jeune homme peu délicat qui abusa de sa faiblesse, ou de sa confiance. Caroline se voyant aussi indignement trompée, pleura en vain sa faute, et tomba dangereusement malade. Les souffrances cruelles qu'elle endura, et la violence des remèdes ayant épuisé presque toutes ses forces, elle donna des signes non équivoques d'une démence complète. Ses parens la placèrent à l'Hôpital, où elle fut traitée comme folle. Au commencement de la révolution elle recouvra sa liberté. Ce fut alors qu'elle prit le nom d'Aspasie, et qu'elle eut le triste honneur de figurer parmi les démagogues de son sexe, dont elle fut une des plus furieuses. La nouvelle Aspasie se trouvait dans toutes les émeutes populaires, où elle excitait à la révolte et par ses discours et par son exemple. Ayant, disait-elle, à se plaindre des mauvais traitemens qu'elle avait reçus de sa mère, elle l'accusa, en 1794, comme royaliste, afin de la faire périr sur l'échafaud. Peu de temps après elle parut devenir contre-révolutionnaire elle-même, et parcourut les rues pendant la nuit en criant *vive le Roi!* Arrêtée, et interrogée par ses juges, elle répondit qu'elle n'en avait agi ainsi que dans la persuasion qu'on lui ôterait une vie qu'elle détestait. Elle fut cependant acquittée et rendue à la liberté. A l'époque de l'insurrection de prairial, an 3 (1er mai 1795), on la vit, à la tête d'une troupe de mégères, encourager par ses cris la fureur de la populace des faubourgs, qui se porta en foule à la Convention, pour demander du pain et la constitution de 93. On lui avait fait accroire que Boissy-d'Anglas était le principal auteur de la disette, et elle s'était rendue plusieurs fois chez lui, armée d'un poignard, qu'elle ne quittait jamais, dans le dessein de l'assassiner ; mais Boissy-d'Anglas eut le bonheur de se soustraire à sa rage. Elle l'assouvit, en partie, en coopérant à l'assassinat de Féraud, et acheva de l'assommer, en le frappant de ses galoches. Elle ne quitta le cadavre de ce malheureux, que pour se précipiter, le poignard à la main, sur Camboulas, qui eut bien de la peine à se défendre de ses coups. On la dénonça enfin, et Aspasie fut traduite dans les prisons, et ensuite devant le tribunal. Elle convint de tous les faits dont on l'accusait, parmi lesquels, ainsi que nous l'avons vu, on trouvait des crimes assez graves, et prétendit qu'elle n'avait agi que » d'après les impulsions des Anglais, des émigrés et des royalistes. » Elle ne voulut néanmoins nommer jamais aucun de ses complices, et fit toujours le même refus dans plusieurs interrogatoires qu'elle subit pendant un an qu'elle resta en prison. Aspasie fut définitivement jugée en mai 1796. Incertaine encore d'être absoute ou condamnée, elle déclara, que si elle recouvrait la liberté, « le bras qui avait mal atteint Boissy-d'Anglas et Camboulas, les frapperait de nou-

veau. » Elle entendit son arrêt de mort sans faire paraître la moindre émotion, et subit son supplice avec le même sang-froid, le 24 prairial an 4 (mai 1796); elle était alors âgée de 23 ans.

ASSELINE (Jean-René), évêque de Boulogne sur mer, docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris en 1742, y fit ses études avec distinction, et fut le premier de sa licence. Quoique fort jeune encore, il succéda à l'abbé Ladvocat dans la chaire d'hébreu, fondée en Sorbonne par le duc d'Orléans, fils du régent, pour enseigner cette langue, et expliquer le texte de l'écriture sainte. L'abbé Asseline remplit cette place jusqu'à la révolution. M. de Beaumont, archevêque de Paris, l'avait nommé son grand-vicaire, et il le fut également de M. de Juigné, qui succéda à ce prélat. A un savoir profond, à l'amour du travail, au goût des études utiles, l'abbé Asseline joignait un caractère aimable et doux, une piété éclairée et solide, toutes les vertus qui rendent un ecclésiastique recommandable. Ces qualités lui avaient mérité l'estime générale, et le rendaient digne des plus hauts emplois de l'église. Il est douteux néanmoins que, sans la révolution, il y fût parvenu. Les évêchés, comme on sait, étaient regardés comme le patrimoine de la noblesse. Quoiqu'il y eût dans le clergé un exemple du contraire, qui même ne datait pas de loin, et qui n'avait pas eu lieu sans difficulté (*voy.* BEAUVAIS), il n'était point encore reconnu que le mérite, la science et la piété suffisaient en France pour élever quelqu'un jusqu'à l'épiscopat. Mais on était en révolution; cet état d'effervescence, qui fut la cause de tant de maux, profita à l'abbé Asseline. Le cri séditieux d'*égalité des droits* retentissait à la tribune, et il fallait paraître y condescendre. M. de Pressy, évêque de Boulogne, venait de mourir; M. de Pompignan, ministre de la feuille, saisit cette occasion de déférer au vœu de la multitude, et nomma l'abbé Asseline à l'évêché vacant, chose que peut-être il n'eût osé faire dans un autre temps, quelque désir qu'il en eût, et quel que fût le mérite du sujet. Le nouvel évêque de Boulogne parut à peine dans son diocèse. Il donna en 1790 une *instruction pastorale sur l'autorité spirituelle de l'église.* Elle fut adoptée par M. de Juigné et par plus de 40 évêques. Elle attaquait la constitution civile du clergé; elle fut déférée à l'assemblée nationale et renvoyée au comité des recherches, pour en faire justice ou injustice. Le moment était venu qu'il n'était plus possible à un évêque attaché à ses devoirs de résider en France. L'évêque de Boulogne se retira à Ypres, et de là en Allemagne. Mais il n'abandonna point son troupeau, et il faisait passer dans son diocèse des mandemens et des instructions. En 1801, lors du concordat, il refusa sa démission; cinq autres évêques souscrivirent sa lettre. L'exemple des démissionnaires ne le firent point changer d'opinion. Après la mort de l'abbé Edgeworth, Louis XVIII l'appela près de lui, et le prit pour son confesseur. Il eut aussi la confiance des princes. Il suivit le monarque dans ses différens exils, et continua de résider près de lui jusqu'à sa mort. Elle arriva le 11 avril 1813, après une longue maladie, pendant laquelle il fut un modèle de résignation et de patience chrétienne. On a de lui un assez grand nombre d'écrits, qu'il composa en pays étranger. Ce sont : I *Considérations sur le mystère de la croix, tirées des diverses*

écritures et des saints PP. II *Exposition abrégée du symbole des apôtres.* III *Pratiques et prières tirées des lettres de saint François de Sales.* On peut ajouter à cela des *mandemens*, des *instructions* aux ecclésiastiques chargés de ses pouvoirs ; enfin des *exhortations* aux fidèles de son diocèse, propres à les soutenir dans la foi, et à les prémunir contre la doctrine des mauvais jours, etc.

ASTELL (Marie), savante anglaise, née à Newcastle, sur la Tyne, en 1668, était fille d'un négociant de cette ville, et dut son éducation à un ecclésiastique, son parent. Mademoiselle Astell vint à Londres à l'âge de vingt ans, et savait déjà la philosophie, les mathématiques, les langues grecque, latine et française. Elle publia : I *Lettres concernant l'amour divin*, 1669, in-8. II *Essai de défense du sexe féminin*, 1698. III *Proposition sérieuse adressée aux femmes, contenant une méthode pour le perfectionnement de leur esprit*, in-12, 1697. IV *Réflexions sur le mariage*, 1700, 1705, in-8. V *La religion chrétienne professée par une fille de l'église d'Angleterre*, 1705, in-8. VI *Six essais familiers sur le mariage, les contraintes en amour et en amitié*, 1706, in-12. Cette estimable savante, qui embellissait ses talens par la plus sage conduite, mourut d'un cancer au sein, en février 1731.

ATAULPHE, roi des Visigoths, succéda à Alaric, son beau-frère, en 411. Ataulphe s'était signalé à la prise de Rome, d'où il avait emmené captive Galla Placidie, fille du grand Théodose, et sœur de l'empereur Honorius. C'est à la prière de cette princesse, dont il était épris, qu'il épargna Rome du pillage et de l'incendie auxquels les Visigoths allaient la livrer. Ataulphe forma aussitôt le dessein de s'unir à Placidie. Ce mariage favorisait en outre sa politique, en ce qu'il le mettait à portée de suivre le projet de son prédécesseur, de s'allier aux Romains, et d'obtenir d'eux un établissement dans les Gaules. Fidèle à ce projet, il avait quitté l'Italie, et accordé à Honorius des secours contre Constantin. Mais Honorius, lui ayant refusé la main de sa sœur, il entra dans les Gaules, les ravagea, et semblait menacer l'Aquitaine. Afin de rendre son alliance nécessaire à l'empereur romain, Ataulphe se ligua avec Jovien, et força ainsi le premier à lui céder l'Aquitaine, à condition cependant qu'il rendrait Placidie, et détruirait les ennemis d'Honorius dans les Gaules. Ataulphe, s'étant détaché de Jovien, le battit, et envoya la tête de ce général à Honorius ; mais au lieu de rendre Placidie, il demanda de nouveau sa main, en récompense de ses services ; il n'obtint encore qu'un refus. La Provence fut alors le théâtre des vengeances d'Ataulphe contre Honorius, et, arrivé à Narbonne, il y épousa Placidie. Cet impétueux conquérant, blessé ensuite à Marseille, fut contraint d'en abandonner le siége par l'héroïque résistance de ses habitans. Pour tâcher de se réconcilier avec son frère, Placidie engagea Ataulphe à rendre Narbonne aux Romains, et, par le même ascendant, elle lui fit tourner ses armes contre les Suèves, les Alains et les Vandales, qui avaient successivement envahi l'Espagne. Ataulphe franchit les Pyrénées, et arriva, sans trouver d'obstacle, jusqu'à Barcelone. Ses ennemis fuyaient devant lui, et en peu de temps il se serait rendu maître de l'Espagne, lorsqu'il fut as-

sassiné par un de ses officiers, gagné par Singeric, qui usurpa le trône bientôt après la mort d'Ataulphe. Ce monarque avait recommandé à ses amis de renvoyer Placidie avec honneur à la cour de son frère, et de ne pas rompre la paix avec les Romains; mais aucun de ces ordres ne fut exécuté, et le tyran Singeric força Placidie, de suivre à pied, dans les rues de Barcelone, la marche triomphale du meurtrier de son époux. Ataulphe ne régna que quatre ans. Le palais qu'il habitait, et la place qui y est adjacente, conservent encore le nom de *la Plaza, y el Palacio del Rey* : (la place et le palais du roi.) Son sépulcre fut retrouvé, en 1756, dans la cour de la maison d'un chanoine, où il servait d'abreuvoir aux mulets. Nous croyons que cet antique monument est encore à la même place.

ATKINS (sir Robert), jurisconsulte anglais, chevalier du Bain, en 1661, et un des douze grands-juges d'Angleterre, dans la cour des communs-plaids, né en 1621, se rendit célèbre par son éloquence dans le procès intenté contre lord Russel, dont Hume, en le lavant du soupçon d'avoir consenti au meurtre de Charles I^er^, dit néanmoins que la probité de ce lord *ne lui permit pas de nier un projet de soulèvement général*. Malgré tous les efforts de l'éloquence d'Atkins, Russel porta sa tête sur l'échafaud. Le premier eut, dans la suite, une part très-active dans la révolution de 1688, qui chassa du trône Jacques II. Il en reçut la récompense du roi Guillaume, qui le nomma, en 1689, lord-chef-baron, ou premier président de la cour de l'échiquier, et succéda, dans la même anneé, au marquis Halifax, dans la place d'orateur de la chambre des pairs. S'étant retiré à ses terres de Glocestershire, il y mourut en 1709. Atkins a laissé des *Traités parlementaires et politiques*, en 1 vol. in-8; une *Dissertation sur l'élection des membres du parlement*, et un *discours*, très-applaudi dans le temps, qui contenait une diatribe violente contre Louis XIV, et qui dénonçait la corruption du gouvernement anglais. — Son fils ATKINS (sir Robert), jurisconsulte comme lui, fut élu membre du parlement par son comté de Glocester. Il écrivit l'*Histoire* de ce comté, Londres, 1712, in-fol.; et mourut en 1711, âgé de 67 ans. — Un autre Atkins (Richard), né en 1615, d'une famille noble du comté de Glocester, est connu par un livre intitulé : *Traité sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Angleterre*, Londres, 1664, in-4.

ATTAVANTI (Paul), religieux servite, plus connu sous le nom de *frère Paul de Florence*, était né dans cette ville en 1419, et était entré dans cet ordre fort jeune. Il s'y distingua par ses talens, et surtout par celui de la prédication. Il avait étudié avec soin les saintes lettres, et n'avait point négligé les lettres humaines. Les bons écrits de son temps, les poëtes, et surtout *le Dante* et *Pétrarque* lui étaient familiers. Il est remarquable qu'il citait souvent ces deux auteurs dans ses sermons. Il était éloquent; on dit que Marsile-Ficin l'ayant entendu, ne put s'empêcher de témoigner son admiration, et que dans une de ses lettres, il compare son éloquence à celle d'Orphée. Il était lié avec tous les savans de l'Europe, et faisait partie de la réunion qui avait lieu dans le palais de Laurent de Médicis, sous le nom d'*académie platonicienne*. Il mourut à Flo-

rence, provincial de son ordre, en Toscane, au mois de mai 1499, âgé de 80 ans. Il avait quitté, pendant quelque temps, l'ordre des Servites, pour celui du Saint-Esprit, mais il y était rentré. Ses ouvrages imprimés sont : I *Vita beati Joachimi, ordinis Servorum*, etc. Elle est insérée dans les actes des saints, de Bollandus, tom. II, sous la date du 16 avril. II *Quadragesimale de reditu peccatoris ad Deum*, Milan, 1479, in-4. Ce carême fut prêché à Rome. III *Breviarium totius juris canonici*, Milan, 1478, 1479, in-fol.; Memmingen, 1486; Bâle, 1487, in-4. IV *Expositio in psalmos pœnitentiales*, Milan, 1479, in-4. V *De origine ordinis Servorum B. Mariæ dialogus*, composé en 1450, et dédié à Pierre de Médicis, père de Laurent, imprimé à Parme, 1727, in-4; édition plus correcte, Florence, 1741, in-8, avec une vie de l'auteur. VI Plusieurs autres ouvrages restés manuscrits.

ATTEIUS Capito, célèbre jurisconsulte romain, fils d'un tribun qui signa, avec d'autres Romains distingués, l'accusation portée contre Cassius. Atteius succéda à son père dans la dignité de tribun, eut pour collègue Aquillius Gallus, et quelque temps après il fut élu consul avec Germanicus (l'an 746, 8 avant J.-C.) Il était disciple d'Offilius, dont il suivit constamment les opinions, et fut un des flatteurs, et par conséquent un des favoris de Tibère, sous le règne duquel il occupa les emplois les plus honorables et les plus lucratifs. Cet empereur avait la vanité de parler avec pureté et élégance, et ayant employé, dans un édit un mot peu usité, il voulut sur cela consulter les personnes les plus instruites, qu'il fit venir devant lui. Atteius Capito et Pomponius étaient de ce nombre. Interrogés par Tibère sur la nouvelle expression dont il venait de se servir, le premier répondit : « Seigneur, personne, à la vérité, » ne s'est encore servi de ce mot; » mais dans l'avenir nous le met- » trons en usage, par le respect que » nous inspire tout ce qui vient de » vous. » Pomponius, qui n'était pas flatteur, dit à son tour : « Vous » pouvez, César, donner aux hom- » mes le droit de bourgeoisie; mais » non aux mots. » Tacite, dans ses annales, fait beaucoup d'éloges d'Atteius, considéré comme jurisconsulte; et Aulu-Gelle, Macrobe, etc. parlent avantageusement de ses ouvrages. Il était très-versé dans ce qu'on appelait alors le droit des pontifes. On l'accusa cependant de superstition, parce qu'il prétendait « qu'il n'était pas permis de graver l'image des dieux sur les anneaux. » Ses principaux écrits sont : *Commentaria ad* XII *tabulas* : *Conjectaneorum lib.* CCLX : *De pontificio jure* : *De jure sacrificiorum lib.* X : *De senatoris officio*, etc. Atteius mourut l'an 776 de Rome (23 de J.-C.)

ATTENDOLO (Darius), naquit à Bagnacavallo, près de Faënza, vers 1520, d'une famille noble. Il fit ses études à Bologne, où il obtint le grade de docteur en droit. Après avoir suivi pendant quelque temps le barreau, il entra dans la carrière des armes, et accompagna le prince de Salerne, capitaine-général de l'infanterie de Charles V, dans son expédition contre le Piémont. Attendolo se dégoûta bientôt de son nouvel état, revint à Bologne, et ne s'occupa désormais que de littérature. Il mourut vers l'an 1570, et a laissé : I *Il duello di-*

viso in tre libri, qui eut quatre éditions, Venise, 1560-1562-1564-1565, in-8 : les trois dernières sont considérablement augmentées. II *Discorso*, etc. ou *discours sur l'honneur*, *et sur le moyen de terminer à l'amiable toutes les dissensions*, Venise, 1562-1564-1565, in-8. Plusieurs de ses compositions poétiques se trouvent insérées dans *Rime scelte de' poeti Ferraresi*, et dans *Ninfa Tiberina* de François-Marie Molza, de Modène.

ATTENDOLO (Jean-Baptiste), littérateur italien, naquit à Capoue, vers 1520, fit de bonnes études, et ayant pris les ordres, il s'attacha à l'archevêque de Naples, qui encouragea ses talens. Outre le grec, l'hébreu et l'arabe, Attendolo possédait l'espagnol, le français, l'anglais, et se distingua par ses compositions poétiques. Il fut l'ami de Tansillo; et après la mort de ce célèbre poëte, il se permit de faire quelques corrections à son poëme intitulé : *Le lacrime di san Pietro*, et en publia la première édition; mais dans la suite, d'autres amis de Tansillo rétablirent, en grande partie, dans ce poëme, le texte original. Grand admirateur du Tasse, il se rangea du côté de Camillo Pellegrino, défenseur du chantre de la *Jérusalem*, contre l'académie de la Crusca, qui, par jalousie littéraire, avait prétendu critiquer et corriger ce poëme sublime. Attendolo mourut d'une manière tragique. Il allait rendre visite, avec quelques-uns de ses amis, à l'évêque Costa, qui demeurait à sa campagne, lorsque la voiture qui les portait ayant été renversée, le corps d'Attendolo, fut écrasé par les roues, et peu d'instans après il expira, en 1593. Ses principaux ouvrages sont : I *Orazione nelle essequie di Carlo d'Austria, principe di Spagna*, Naples, 1571. II *Orazione militare all' Altezza del Serenissimo D. Giovanni d'Austria per la vittoria navale ottenuta dalla santa lega nell' Echinadi*; ibid. 1573, in-4. III *Bozzo*, ou *Aborzo*, etc. *Essai de* XII *leçons sur la chanson de Pétrarque*, qui commence *Vergine bella*, etc., ibid., 1604, in-4. IV *Unita*, etc. *Unité poétique d'après les dix prédicamens dans les deux princes de la poésie latine et toscane*, *Virgile et Pétrarque*. V *Rime* ou *poésies*, ibid., 1584, in-4, contenant un *discours sur la poésie épique*. Les *rime* avaient déjà été publiées en 1584, avec celles de Pellegrino et de Benedetto dell' Uva.

ATTIRET (Jean-Denis), frère jésuite, et peintre distingué, naquit à Dôle, en Franche-Comté, le 31 juillet 1702. Il reçut de son père, qui professait la peinture, les premières leçons de cet art, et annonça dès lors les dispositions les plus heureuses. Après s'être suffisamment exercé, il alla à Rome, pour y étudier les chefs-d'œuvre que renferme cette ville, et se perfectionner sous les meilleurs maîtres. En repassant en France, il s'arrêta à Lyon, et y fit quelques tableaux qui commencèrent sa réputation. Un secret sentiment le portant à renoncer au monde, il choisit l'institut des jésuites, et s'y engagea en qualité de *simple frère*. On sait que les jésuites envoyaient des missionnaires à la Chine, et que, pour y obtenir la faveur de travailler avec plus de facilité et de sûreté à l'œuvre évangélique, ils leur adjoignaient des savans et des artistes que l'empereur voyait avec plaisir. Les missionnaires de Pékin demandèrent un peintre. Personne ne convenait mieux à cette destination, que le

frère Attiret qui, à de grands talens dans son art, joignait une grande modestie, une piété rare et un caractère aimable. Lui-même demanda à être envoyé. Arrivé à Pékin, il présenta à Kien-Long, qui régnait alors, un tableau de l'adoration des mages, qui plut beaucoup à ce prince, et dont il orna ses appartemens. La vie du frère Attiret ne fut à Pékin qu'une suite continuelle de travaux souvent forcés, et d'autant plus pénibles, qu'il se vit obligé de se prêter au goût chinois, qui ne s'accordait guère avec les études du beau qu'Attiret avait faites; mais sa complaisance ne se refusait à rien. Sa douceur, sa simplicité, et ses autres qualités personnelles, contribuèrent peut-être plus encore que son talent, à le rendre cher à l'empereur qui, presque journellement, venait le voir travailler. Le prince voulut lui donner une marque distinguée de son estime, en le créant mandarin; mais l'humble religieux refusa cet honneur, et Kien-Long voulut bien agréer son excuse. Le frère Attiret mourut à Pékin, dans les sentimens de la piété la plus tendre, le 8 décembre 1768, âgé de 66 ans. L'empereur le regretta, et donna une somme considérable pour ses funérailles. Le Père Bourgeois, l'un des missionnaires de Pékin, en mandant sa mort en Europe, n'hésita point à dire que « c'était une »des plus grandes pertes que pût »faire la mission de la Chine. »

ATWOOD (George), célèbre physicien anglais, naquit en 1742, fit ses études aux écoles de Westminster et ensuite au collége de la Trinité de Cambridge, où il devint professeur de physique. Plusieurs personnes distinguées assistaient à ses leçons, parmi lesquelles se trouvant un jour le célèbre Pitt, ce ministre lui fit accorder une pension dont Atwood jouit jusqu'à la mort de Pitt, en 1806, qui précéda la sienne d'une seule année. On a de lui : I *Traité sur le mouvement rectiligne et la rotation des corps, avec une description d'expériences relatives à ce sujet*, 1784. La machine qu'on employa dans ces expériences fut inventée par Atwood; elle porte son nom, et sert à démontrer les lois de la chute des corps. Presque tous les cabinets de physique en possèdent une égale. II *Analyse d'un cours sur les principes de la physique, fait à l'université de Cambridge*, 1784, in-8. III *Recherches fondées sur la théorie des mouvemens pour déterminer les temps de vibration des balanciers des horloges*. On les trouve dans les *transactions philosophiques*, et leur *analyse*, dans le second volume des *sciences et arts* de la *Biblioth. britann.* de Genève.

ATZYZ, succéda, en 1127, à son père Cothbeddyn, premier prince de la dynastie des Kharismiens, et obtint après sa mort la charge d'échanson du sultan Sandjar. Malgré l'amitié que ce prince avait pour lui, Atzyz devint un ingrat, en proclamant son indépendance dans le Kharism, principauté qu'il possédait uniquement à titre de fief. Attaqué et vaincu par Sandjar, la mort de son fils, qui périt par ordre du sultan, fut le prix de sa révolte. Ayant trouvé des secours chez les Khitans, il reprit le Kharism, en chassa Soliman qui le gouvernait au nom de son oncle Sandjar, et sortit victorieux d'une bataille qu'il livra à ce monarque. Sandjar à son tour, ayant rassemblé des troupes nombreuses, défit complétement Atzyz, et, par une générosité peu commune, lui rendit le Kharism. Le prince rebelle

poussa l'ingratitude jusqu'à attenter aux jours de son souverain ; il envoya à cet objet des assassins à la cour de Sandjar, mais ils furent découverts et suppliciés. Après une nouvelle guerre où Atzyz fut encore défait par le sultan, il implora sa clémence, et l'obtint de nouveau, à condition cependant de venir se prosterner devant lui, et baiser la terre. L'orgueilleux Kharismien se borna à s'approcher, monté sur un cheval, et à incliner légèrement la tête devant le sultan. Pour épargner une nouvelle effusion de sang, le généreux Sandjar voulut bien lui accorder le pardon pour la troisième fois ; depuis lors, les deux princes vécurent en bonne intelligence. Atzyz était bienfaisant, avait l'esprit très-cultivé, et protégea les lettres ; mais il était dévoré d'une extrême ambition. Non content de régner paisiblement sur le Kharism, il porta la guerre chez les peuples qui habitent sur les côtes de la mer Caspienne, conquit plusieurs provinces, et mourut dans la vallée de Khabuschan, en 1155. Il avait alors 61 ans. Il-Aredan, son fils, lui succéda.

AUBLET (Jean-Baptiste-Christophe Fusée), botaniste français, né à Salon en Provence, le 4 novembre 1720, étudia la botanique à Montpellier, et de retour dans sa patrie, il fut envoyé successivement à l'île de France, à la Guiane, où il établit une pharmacie, à Saint-Domingue, et revint à Paris, en 1765, avec un herbier considérable. Engagé par Bernard de Jussieu à mettre par ordre les matériaux qu'il avait apporté de ses voyages, il publia un ouvrage remarquable sous le titre de *Plantes de la Guiane*, Paris, 1755, 4 vol. in-4, dont 2 de planches, au nombre de 392. La moitié, à peu près des 800 planches qu'il contient sont nouvelles. M. de Jussieu dans son *Genera plantarum*, 1789, a rapporté le plus grand nombre des genres que contient cet ouvrage à ses familles naturelles. Ce naturaliste avait adopté, pour les genres d'Aublet, les noms indigènes que celui-ci leur avait laissés ; mais Schreber et d'autres botanistes étrangers, d'après le système de Linnée, les ont changés, soit en grec, soit en leur donnant les noms de quelques célèbres botanistes. Aublet est mort à Paris le 6 mai 1778. L'abbé Rozier, Gaërtner, M. Richard, de l'Institut, suivant l'usage établi parmi les plus célèbres botanistes, ont, chacun d'eux, dédié un genre à leur confrère Aublet.

AUBRY (François), membre de la convention nationale, naquit en 1749, suivit la carrière des armes, et était capitaine d'artillerie en 1789. Le département du Gard le nomma député, en 1792, à la convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI, avec sursis jusqu'à ce que le peuple eût accepté la constitution. Il se montra toujours opposé au parti de la *Montagne*, et favorable aux *Girondins;* aussi, au 31 mai 1793, il fût un des signataires de la protestation du 6 juin, qui le fit mettre en état d'arrestation, avec 72 autres députés. Un décret du 18 frimaire an 3 (1794) les réintégra dans le corps législatif, et le 4 avril Aubry entra dans le comité de salut public, où il commença à se faire remarquer dans les journées des 1, 2 et 3 prairial ; il provoqua et obtint le décret qui portait la peine de mort contre quiconque battrait la générale, et commanda la force armée contre les insurgés des faubourgs. Il fit ensuite licencier la gendarmerie des tribunaux, soupçonnée de *terrorisme*. Cependant la conduite d'Aubry de-

vint équivoque aux yeux des républicains, et les *Thermidoriens* l'accusèrent, le 1er août, d'avoir renvoyé de l'armée un nombre prodigieux d'officiers patriotes pour la remplir d'aristocrates et d'ex-nobles. Et en effet, depuis le triomphe des *Thermidoriens* sur les *Jacobins*, tous les actes publics et secrets d'Aubry, semblèrent avoir pour but le rétablissement des Bourbons, en favorisant, et appelant aux places les plus importantes tous ceux qui étaient de leur parti. Il demanda, en conséquence, que les assemblées électorales fussent autorisées à réélire les deux tiers des députés pour le prochain corps législatif; s'opposa à ce que les militaires, résidans à Paris, émissent leurs votes pour accepter la constitution, et proposa des mesures, au 13 vendémiaire, qui favorisaient les projets des sections. Après les événemens de ce jour, on l'accusa encore d'avoir désorganisé les armées, et d'être cause que le passage du Rhin, n'avait eu qu'un triste résultat. Tant d'accusations s'accumulèrent sur lui, qu'il fut enfin arrêté le 30 vendémiaire; mais malgré les efforts de ses ennemis, il entra au conseil des cinq-cents, où il suivit la même conduite, toujours tendante au rétablissement des Bourbons. Le 28 août il défendit et appuya, par un long discours, le projet de Camus, qui proposait une amnistie générale, et provoqua le rapport de la loi du 3 brumaire qui excluait les nobles et les parens d'émigrés de toutes les fonctions publiques. Le Code militaire, qui est encore en vigueur, fut aussi proposé par Aubry. Il figura, dans la suite, dans le parti *Clichien*; demanda l'augmentation de la garde des conseils, insista sur ce qu'on la soumît à leurs ordres, et dénonça, comme inconstitutionnelle, l'arrivée des troupes aux environs de Paris. Après avoir long-temps lutté contre tous ses adversaires, il fut entraîné dans la chute de son parti, le 18 fructidor. Condamné à la déportation, il put s'évader de la Guiane, le 4 juin 1798, avec Pichegru et autres déportés; mais arrivé à Démérary, il y mourut dans la même année.

AUBERTIN (Antoine), chanoine régulier de la réforme de l'ordre de Prémontré, fit profession à Estival en Lorraine, en 1635, et fut nommé prieur de cette abbaye en 1651. On a de lui : I *Vie de sainte Richarde*, fille d'un roi d'Écosse, épouse de l'empereur Charles le gros, abbesse et fondatrice de l'abbaye d'Andlau en Alsace; Nancy, 1655, in-12. II *Vie de saint Astier, solitaire dans le Périgord*, Nancy, 1656, in-12. Il dédia ce dernier ouvrage aux seigneurs de la très-illustre maison de saint Astier. Le P. Aubertin mourut à Brieule, prieuré de l'ordre de Prémontré, près de Verdun, le 29 mars 1678.

AUBRY (dom Jean-Baptiste), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né en 1736, à Deivillers, près d'Epinal, fit ses études chez les jésuites. Son inclination le portait vers l'église, et il avait brillé dans ses classes. Ses maîtres crurent pouvoir profiter de ses dispositions, pour lui faire choisir leur institut. Il préféra l'état monastique, et prit l'habit de saint Benoît à Moyen-Moutier. Aussitôt qu'il eut achevé ses cours, il se voua aux travaux usités dans la congrégation. Il lut, fit des extraits, des analyses d'ouvrages, et rassembla des matériaux. Dom Remi Ceillier, qui avait donné l'*histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, étant mort, dom Au-

bry, avec un de ses confrères, fut chargé de continuer cette entreprise. Il y en avait déjà vingt-trois volumes, et l'ouvrage n'allait que jusqu'à saint Bernard (*voyez* CEILLIER, *au Dictionnaire*). Aubry et son collaborateur se mirent à l'œuvre; ils composèrent un vol., que, pour plus de sûreté, on soumit à plusieurs savans de la congrégation de Saint-Maur, avant de le livrer à l'impression. Il obtint leur suffrage, et cependant ne vit point le jour. Les ordres religieux ayant été supprimés, et les pensions faites à ceux qui en étaient membres, réduites presque à rien, dom Aubry se vit dans un état voisin de la misère, et obligé de vivre de sa plume. Il a publié : I *L'ami philosophe, où l'on trouve l'essence, les espèces, les principes, les signes caractéristiques, les avantages, et les devoirs de l'amitié*, 1774, in-8. II *Théorie sur l'âme des bêtes*, 1780; autre édition en 1790. III *Questions philosophiques sur la religion naturelle*, 1783, in-8 : ouvrage loué, dit-on, par les abbés Riballier et Bergier, et par les philosophes d'Alembert et Lalande, et où pourtant sont aussi, dit-on, rassemblées et réfutées séparément toutes les objections des philosophes : sorte de problème difficile à résoudre. L'abbé Guinot, auteur des *leçons philosophiques*, fit la critique de ce livre. IV *Lettres critiques sur plusieurs questions de la métaphysique moderne*; c'est une réponse à la critique de l'abbé Guinot. V *Leçons métaphysiques à un milord incrédule sur l'existence et la nature de Dieu*, 1790. VI *L'anti-Condillac, ou harangue aux philosophes modernes*, 1801. VII *Nouvelle théorie des êtres*, 1804, ouvrage maltraité dans le Journal des Débats. VIII *L'aubade, ou lettres apologétiques et critiques à MM. Geoffroi et Mongin*. L'auteur répond à la critique insérée dans le Journal des Débats. IX *Le nouveau mentor*, 1807, contenant des notions claires et précises sur les sciences, les belles-lettres et les beaux-arts. Tous les écrits de dom Aubry se recommandent par la clarté du style, la pureté de la morale, et un zèle soutenu pour le maintien des principes religieux. Il mourut à Commercy, le 4 octobre 1809.

AUDEBERT (Jean-Baptiste), peintre et naturaliste, naquit à Rochefort en 1759. Il étudia la peinture à Paris, et se fit un nom dans le portrait en miniature. M. Gigot d'Orcy, receveur général des finances, connu par sa générosité à encourager les progrès de l'histoire naturelle, choisit Audebert pour peindre les objets les plus curieux de sa riche collection. Il l'envoya en Angleterre et en Hollande, où il se procura un grand nombre de dessins, dont M. Olivier se servit pour son *Histoire des insectes*. Ayant ainsi pris du goût pour l'histoire naturelle, Audebert lui consacra son talent. Le premier ouvrage qu'il publia, et qui établit sa réputation, porte le titre d'*Histoire naturelle des singes, des makis, et galéopitheques*, Paris, 1800, 1 vol. grand in-fol., contenant 162 planches. Deux ans après, il donna l'*histoire des colibris, des oiseaux-mouches, des jacamars, et des promerops*, 1 vol. grand in-fol. Cet ouvrage, considéré comme unique dans son genre, eut encore plus de succès que le premier. Il n'est pas moins remarquable par sa magnificence typographique; mais ce livre ne pouvait convenir qu'à de très-riches amateurs : aussi on n'en tira que 200 exempl., gr. in-fol., 100

exempl. in-4, et 15, gr. in-fol., dont le texte de ces derniers est imprimé en or. M. Desray possède un exemplaire sur vélin avec les dessins originaux. Audebert réunissait dans ses ouvrages, les qualités de graveur, de peintre, et d'écrivain. Il avait commencé l'*histoire des grimpereaux*, *et des oiseaux de paradis*, lorsqu'il fut atteint par la mort, en 1800, à l'âge de 42 ans. Ces deux ouvrages ont été continués par les soins de M. Desray, qui en possédait les matériaux, et publiés en 1802, sous le titre de *Oiseaux dorés, ou à reflets métalliques*, 2 vol. grand in-fol., et grand in-4.

AUDREIN (Yves-Marie), évêque constitutionnel, successivement préfet des études au collége de Louis-le-Grand, coadjuteur et vice-gérent à celui des Grassins, et professeur au collége de Quimper, prêcha avec assez de succès, et se fit une sorte de réputation, qui lui valut, de la part de quelques évêques, des lettres, et le titre de grand-vicaire. A la révolution il fut de l'assemblée constituante, et embrassa les idées nouvelles. Dans la séance du 5 mars 1791, il présenta à l'assemblée un mémoire, dans lequel il proposait de retirer aux corporations enseignantes, tous les colléges qui étaient entre leurs mains, pour réunir ces écoles sous un même mode d'instruction, et la rendre nationale. Nommé par le département du Morbihan à l'assemblée législative, il y dénonça, dans la séance du 15 octobre même année, l'ambassadeur d'Espagne en France, comme alimentant les projets des ennemis de la constitution. Dans celle du 3 novembre suivant, il invectiva contre les prêtres *perturbateurs*, et proposa de les priver d'une partie de leur traitement. On sait à quoi ce traitement était réduit, et quels étaient ces prêtres que, dans le langage révolutionnaire, on appelait *perturbateurs*. L'abbé Audrein fut encore un de ceux qui, dans les séances des 15 et 24 août 1792, présentèrent des observations sur les pièces trouvées aux Tuileries, et prétendirent en faire résulter la culpabilité du roi. Nommé par le même département, député à la convention, l'abbé Audrein y porta le même esprit qu'il avait manifesté dans l'assemblée précédente. Il vota la mort de Louis XVI, avec la restriction néanmoins d'examiner la question du sursis. On prétend qu'un écrit qu'il publia en 1795 en faveur de MADAME, fille du feu roi, alors prisonnière au Temple, apporta quelque diminution à la rigueur du traitement qu'éprouvait l'infortunée princesse. Une réunion de prêtres constitutionnels ayant eu lieu dans l'église métropolitaine de Paris, en 1798, Audrein y fut nommé évêque du Finistère. Il allait, en 1800, prendre possession de cet évêché, lorsque la diligence qui le conduisait fut arrêtée par un parti de chouans qui le forcèrent d'en descendre, et le tuèrent sur la place, le 19 novembre, en présence de ses compagnons de voyage. Il est auteur : I D'un *discours prononcé à l'occasion du serment civique*, 1790. II D'un *mémoire sur l'éducation nationale française*. III D'un *recueil de discours à la jeunesse*, 1790, in-12. IV D'un *mémoire à l'assemblée nationale, sur l'importance de maintenir les lois qui organisent le culte catholique ;* c'est-à-dire, l'*église constitutionnelle*, 1792, in-8. V D'une *apologie de la religion contre les prétendus philosophes*, 1797, in-8. VI De divers *rapports* aux assemblées dont il fut membre.

AUGEREAU (Pierre-François-Charles), maréchal de France, duc de Castiglione, naquit dans un des faubourgs de Paris, le 11 novembre 1757, et était fils d'un marchand de fruits de cette ville. Il entra dans les carabiniers, quitta la France, et étant passé à Naples, s'y engagea comme soldat, et se fixa enfin, en 1789, dans cette ville en qualité de maître d'armes. Son habileté dans cet art lui procura un illustre écolier dans la personne du Prince royal. En 1792, il fut compris dans la mesure prise par le gouvernement napolitain, qui renvoya tous les Français suspects. Il s'enrôla alors comme simple volontaire dans les armées de la république. Augereau n'avait pour toute instruction, qu'un dévouement entier pour les principes du jour, du courage, et de l'audace; mais cela suffisait, à cette époque, pour faire un rapide avancement. Général de brigade en 1794, il passa à l'armée des Pyrénées, s'y fit bientôt remarquer, et contribua au gain de la bataille livrée sur les bords de la Fluvia. Ces services lui valurent le grade de général de division. Envoyé en Italie il emporta, le 10 avril 1796, les gorges de Millesimo, parvint à opérer son union avec les généraux Mesnard et Joubert, chassa les ennemis de leurs positions, et enveloppa une division autrichienne, commandée par le général Piovera. En peu de jours, il s'empara d'Alba et de Casale, força le passage du pont de Lodi, et en délogea les Autrichiens. L'action suivante ne contribua cependant pas à augmenter sa gloire. Une émeute s'étant manifestée à Lugo, au lieu de se borner à punir les principaux chefs qui l'avaient excitée, il abandonna la ville au pillage, pendant plus de 3 heures. Augereau seconda toujours et avec succès toutes les opérations des généraux Masséna, Serrurier et Buonaparte; et se distingua, et par sa valeur, et par une intelligence, que des campagnes si fécondes en affaires décisives devaient nécessairement développer. Mais il se fit plus particulièrement remarquer au combat près de Castiglione, en s'emparant de ce village, après avoir résisté tout un jour aux attaques réitérées d'un ennemi supérieur en nombre; et enfin, à la journée d'Arcole, où, voyant les colonnes sur le point de reculer, il saisit un drapeau, s'avança sur l'ennemi, et par son intrépidité décida de la victoire. Buonaparte le choisit pour porter à Paris les drapeaux enlevés aux Autrichiens dans les batailles qui précédèrent la prise de Mantoue. Les membres du directoire, en recevant ce pompeux hommage, commençaient déjà à se douter de la prépondérance que pourrait avoir un jour sur eux et sur la France entière le vainqueur de l'Italie. Augereau fut très-bien accueilli, et on lui décerna un drapeau. Le directoire étant parvenu à se débarrasser de Buonaparte, qui était parti pour son expédition d'Egypte, le 19 mai 1798, et dans ce moment ayant besoin d'un homme entièrement dévoué à ses intérêts, jeta les yeux sur Augereau, et le 9 août, le nomma commandant de la 17ᵉ division militaire (Paris), à la place de Hoche, qui fut envoyé sur le Rhin. Cependant on n'était pas encore assez convaincu des véritables intentions du nouveau commandant, et Mathieu Dumas fit aux anciens, un éloge adroit d'Augereau, pour le forcer à s'expliquer. Celui-ci, jusqu'au point décisif, se comporta avec assez de modération ou d'adresse, et se borna à désapprouver les insultes dirigées contre les

costumes. Dans un discours qu'il prononça ensuite, il dit aux représentans qu'il était un *enfant de Paris*, et que cette ville n'avait rien à craindre de ses projets. Il protesta, en même temps, de son respect pour *les lois et l'autorité*. La conjuration de Pichegru fut découverte peu de temps après; plusieurs membres du corps législatif y étaient impliqués, et une contre-révolution était préparée. Le directoire fondait toutes ses espérances sur Augereau, qui, aux premiers ordres qu'il en reçut, le 4 septembre 1797 (8 fructidor), entra avec la force armée dans les séances du corps législatif, arracha les épaulettes au colonel Ramel, un des conjurés et commandant de la garde, et fit conduire à la prison du Temple Pichegru, Villot, et les autres députés de la commission des inspecteurs. Le corps législatif déporta les vaincus, et proclama Augereau, *sauveur de la patrie, et vainqueur de fructidor*. Au milieu des éloges qu'on lui prodiguait, ce général s'attendait, en récompense de ses peines, de remplacer un des directeurs déportés : il paraît même qu'on le lui avait promis; mais quoique, pour la forme, on l'eût mis dans la liste des candidats, ce fut Merlin de Douay et François de Neufchâteau qui obtiurent la préférence. Le vainqueur de fructidor porta ses plaintes aux triumvirs, et osa même les menacer. Ceux-ci ne songèrent alors qu'à l'éloigner honorablement, mais le plus promptement possible. Il fut nommé général en chef des armées du Rhin-et-Moselle, et de Sambre-et-Meuse, succédant ainsi à Hoche, mort en septembre 1797. Fidèle toujours aux principes révolutionnaires, à peine Augereau fut-il arrivé à Cologne, qu'il excita la surveillance des autorités, contre les émigrés et les prêtres; et il déploya dans cette ville un faste qui contrastait singulièrement avec ses manières. Des bruits se firent entendre que, dans le courant de l'hiver, il avait voulu exciter une révolution en Souabe, malgré la paix conclue à Campoformio, le 16 avril 1797. Presque en même temps, le *Rédacteur*, journal officiel, publia une lettre anonyme, dans laquelle on prétendit qu'on avait établi à Strasbourg, contre Buonaparte et Rewbell, une correspondance, à l'instar de celle d'Entragues, agent de Louis XVIII; et que l'une et l'autre se faisait au nom et sous les auspices d'Augereau. Mais cette supposition devient absolument fausse, si l'on considère, et les principes de ce général, et les espérances que son ambition nourrissait. Quoi qu'il en soit, le contenu de cette lettre servit de raison spécieuse au directoire, pour rappeler Augereau, en le choisissant pour commander la 10[e] division militaire (Perpignan), sous prétextes d'une expédition en Portugal. Ayant été nommé député de la Haute-Garonne, en 1799, il se défit aussitôt de son inutile commandement. On venait de chasser Merlin du directoire : cet événement, et la nouvelle place qu'il occupait, consolèrent un peu Augereau des souvenirs du 18 fructidor. Sur ces entrefaites, Buonaparte averti, par son frère Lucien, et par Sieyes, qu'on préparait un grand changement dans la capitale, était revenu d'Egypte le 9 octobre 1799. Quoique sa présence eût jeté l'alarme dans tous les partis, chacun d'eux cherchait à l'amener dans ses intérêts; tandis que lui, dans la crise générale, trompait tout le monde au profit de son ambition. Dans une des séances qui eurent lieu dans ces

temps critiques, Jourdan avait proposé de déclarer la patrie en danger : Augereau se trouva du même avis, et s'appuya sur la gravité des circonstances. La motion fut rejetée ; mais un grand coup d'état semblait imminent, et cette crainte jetait le trouble dans une partie du conseil. Augereau monta alors à la tribune, et déclara qu'on couperait la tête (il se servit, dit-on, d'une expression plus énergique) du *général de fructidor*, avant de se porter à aucun attentat contre ses collègues. Augereau avait regardé avec chagrin et jalousie l'arrivée inattendue d'un rival dangereux, qui avait pour lui sa ruse, son audace et ses victoires. Il n'assista point au repas que le conseil donna à Buonaparte dans l'église de St-Sulpice, appelé alors le *Temple de la victoire;* mais, le 18 brumaire (novembre 1799), quand il eut appris que ce général commandait aux Tuileries, et que c'était en lui que résidait le principal pouvoir sur la force armée, il crut qu'il était de son intérêt de céder aux circonstances. Il se rendit près de Buonaparte, l'embrassa, lui offrit ses services, et lui fit entendre qu'il était convaincu qu'on n'entreprendrait rien sans lui faire partager la gloire d'être utile à la république. Le lendemain, cependant, Augereau ne se présenta pas à la séance de Saint-Cloud pour y prêter le serment de fidélité à la constitution, appelée de l'an VIII ; et il dit, devant ses collègues, qu'il ne voulait pas aller *souiller sa gloire*. Buonaparte, ce jour même, fut nommé premier consul ; on institua Cambacérès, second consul, et Lebrun, troisième. Augereau, malgré toute la splendeur de sa gloire, s'attacha promptement au char de celui qui était devenu le dispensateur des grâces, et il fut bientôt envoyé commander l'armée de Hollande. Augereau arriva à La Haye le 26 janvier 1800. De là il se rendit sur le Bas-Rhin, et à la tête de l'armée gallo-batave, il agit de concert avec Moreau, eut ensuite part à la victoire de Hohenlinden, et de retour en Batavie, en 1801, il y fut remplacé par le général Victor. Il resta sans emploi jusqu'en 1803, habitant dans une très-belle terre qu'il avait achetée, près de Melun. A cette époque les hostilités avec l'Angleterre ayant recommencé, Augereau se rendit à Bordeaux pour commander une expédition contre le Portugal qui, cette fois encore, n'eut point d'effet. Il revint à Paris au moment où Buonaparte fut proclamé empereur, le 18 mai 1804. Augereau, comme tous les autres chefs, y avait donné son adhésion ; aussi le jour suivant, il fut créé maréchal de l'empire. Il assista au couronnement de Buonaparte, qui eut lieu à Notre-Dame, le 2 décembre de la même année, et c'est dans cette occasion qu'Augereau fut présenté au pape Pie VII. Quelque temps après, on le nomma chef de la 5ᵉ cohorte de la légion d'honneur, et le 1ᵉʳ février, grand officier. C'est ainsi que le nouvel empereur, par un système de sa politique, savait contenter l'ambition de ses adhérens, et étouffer les murmures de ceux qui auraient pu regarder, d'un œil jaloux, son élévation extraordinaire. Au mois de juillet de cette même année 1804, le roi d'Espagne, on ne sait pas trop pourquoi, créa Augereau chevalier de l'ordre de Charles III. Après avoir commandé l'armée expéditionnaire de Brest, destinée contre les Anglais, Augereau fut mis à la tête d'un corps de la grande armée d'Allemagne. Il passa le Rhin, obtint diffé-

rens succès sur les Autrichiens, et s'étant replié sur la Franconie, il s'empara du territoire de Wetzlaer. La bataille d'Austerlitz amena la paix de Presbourg, conclue le 26 décembre 1805. Augereau, alors de retour à Paris, fut nommé à la présidence du collége électoral du Loiret, fit la campagne de 1806, contre les Prussiens, contribua à la victoire d'Iéna, et se distingua à la journée de Golymin. Mais à la bataille de Preussich-Eylau, son corps ayant été presque entièrement défait, et lui-même blessé, Buonaparte, mécontent, lui permit de se retirer en France, pour y rétablir sa santé. Sa disgrâce ne fut pas de longue durée. Il passa en Espagne, envahie par les Français dès le mois d'avril 1808; fit le siége de Girone, et prit cette ville par capitulation, le 11 octobre 1809. Battu en avril 1810, il se retira à Barcelone, et il y fut remplacé par le général Macdonald. Dans la guerre contre la Russie, en 1812, il eut le commandement d'un corps, stationné à Berlin, où attaqué dans sa demeure, il dissipa les assaillans à coups de canon, et rétablit l'ordre dans la ville. A l'arrivée de Buonaparte, il fut nommé gouverneur-général des grands duchés de Francfort et de Wurtzbourg, où il fit, dans la suite, célébrer avec pompe la fête de Napoléon. Après s'être signalé à la bataille de Leipsig (18 octobre), il fut appelé, en janvier 1814, au commandement de Lyon. Il y publia une proclamation énergique, en exhortant les Lyonnais à se défendre contre les Autrichiens, qui étaient déjà entrés en France. Mais après cette proclamation, il ne fit rien de remarquable. Obligé de capituler, il effectua sa retraite sur Valence, et le 16 avril, il publia une proclamation à peu près conçue en ces termes : « Le sénat, interprète »de la volonté nationale, lassé du »joug tyrannique de Buonaparte, a »prononcé, le 11 avril, sa déchéance, »et celle de sa famille. Une constitution monarchique, forte et libérale, remplacent Buonaparte et son »despotisme...... Soldats, vous êtes »déliés de vos sermens.... par l'abdication d'un homme qui, après avoir »immolé un million de victimes à sa »cruelle ambition, n'a pas su mourir en soldat. La nation appelle »Louis XVIII sur le trône..... fils »de Henri IV, il en aura le cœur : il »aimera le soldat et le peuple. Jurons donc fidélité à Louis XVIII, »à la constitution qu'il nous présente, etc.... » Peu de jours après, il rencontra, non loin de Valence, Buonaparte qui se rendait à l'île d'Elbe. L'ex-empereur et le maréchal descendirent de voiture. Leur entretien, qui dura plus d'une demi-heure, fut également désagréable, et pour l'un, et pour l'autre. Ils se séparèrent avec des marques d'un mépris réciproque. Celles que donna Augereau, furent plus prononcées et plus visibles : il n'avait plus rien à craindre, ni rien à espérer. Le 6 mai, le roi le nomma membre du conseil de la guerre; chevalier de Saint-Louis, le 2 juin, et pair de France, le 4 du même mois. Ainsi Augereau, excepté l'affaire de fructidor, n'avait pas à se plaindre d'aucun des gouvernemens sous lesquels il avait servi. Sur ces entrefaites, Buonaparte s'étant échappé de l'île d'Elbe, avait débarqué au golfe Juan, le 3 mars 1815. Dans les proclamations qu'il adressa à l'armée et au peuple français, il signala Augereau comme un traître. Ces proclamations parvinrent à Augereau à Caen en Normandie, où il se trouvait en qualité de gouverneur

de la quatorzième division militaire. Peu sensible aux injures humiliantes qu'elles contenaient contre lui, et ayant perdu le souvenir de la proclamation qu'il avait, naguères, adressée aux Lyonnais, il en fit une autre (le 22 mars), en faveur de Buonaparte, non moins énergique que la première; mais ce dernier n'en tint aucun compte, et exclut Augereau de la chambre des pairs. Il y rentra au retour de Louis XVIII à Paris, fut nommé membre du conseil de guerre qui devait juger le maréchal Ney, mais il put obtenir de ne pas y assister. Depuis ce moment, la vie d'Augereau n'offre pas d'événemens remarquables, et il mourut le 14 septembre 1816. Il a laissé deux enfans de son mariage avec mademoiselle de Chaban. Nous ne nous arrêterons point à examiner la conduite politique de ce général. Augereau voulait prospérer, et, tour à tour, révolutionnaire, républicain, buonapartiste et royaliste, la fortune ne s'est jamais démentie en sa faveur. Indépendamment d'une valeur à toute épreuve, il avait des talens militaires. Mais incapable d'embrasser un vaste plan, il ne brilla qu'au second rang, parce qu'il manquait de ces qualités rares, qui constituent un général en chef.

AUGUSTI (Frédéric-Albert), ministre luthérien, né en 1696, à Francfort-sur-l'Oder, de parens juifs, avait reçu, lorsqu'il fut circoncis, le nom de *Josué-Ben-Abraham-Herschel*. Il fit ses premières études à Brzesc en Lithuanie. Ayant voulu se rendre à Constantinople, il fut réduit en esclavage et racheté par un marchand polonais. Il alla à Cracovie et à Prague, où il reprit ses études, et fut converti au christianisme par un ministre luthérien. Il devint ministre lui-même, et était en 1734, pasteur à Eschenberg, dans le duché de Gotha. Il y mourut en 1782, âgé de 85 ans. On lui doit de bonnes apologies de la religion chrétienne contre les juifs; il a publié : I. *Dissertatio de adventûs Christi necessitate, tempore templi secundi*, Leipsig, 1794, in-4. II. *Aphorismi de studiis Judæorum hodiernis*, Gotha, 1731, in-4. III. *Mystères des Juifs concernant le fleuve miraculeux Sambathion, et les Juifs rouges pour l'explication du vers. 12e du chap. XVII du second livre des rois*, Erfurt, 1748 (en allemand). IV. *Notice sur les Karaïtes*, ibid, 1752, in 8 (en allemand). V. *Dissertationes historico-philologicæ, in quibus Judæorum hodiernorum consuetudines, mores et ritus tam in rebus sacris quàm civilibus exponuntur*, 1753, in-8. Le *Répertoire des auteurs allemands morts de 1750 à 1800*, par J. G. Mensel, 1er vol. page 118, donne une *notice* complète de ses écrits. Un de ses amis a publié sa *vie* d'après ses propres mémoires, Erfurt, 1791, in-8.

AUSTRUDE, abbesse de l'abbaye de Saint-Jean, dans la ville de Laon, vivait sous le règne de Clotaire III. Elle était fille de Blandin-Boson et de sainte Salaberge, qui avaient fondé l'abbaye de Saint-Jean. Elle y prit l'habit, et en devint abbesse après sa mère, qui s'y était retirée du consentement de son mari. Austrude fut un modèle de sainteté et de patience, elle avait eu à supporter de rudes épreuves. Le pieux Baudouin, son frère, avait été indignement assassiné, elle-même fut cruellement persécutée par le maire du palais, Ébroin, qui cependant ne put s'empêcher de rendre justice à sa vertu. Pépin, aussi maire du palais, l'avait en grande estime. Elle menait

une vie très-pénitente, ne mangeait jamais qu'à trois heures après midi, et les jours de jeûne, qu'à la nuit. Sa charité envers les pauvres était sans bornes, son recueillement, son application à la prière, son exactitude à remplir tous les points de sa règle, un exemple parfait de la vie religieuse. Elle mourut en 688. Les calendriers de l'ordre de Saint-Benoît en font mention au 17 octobre. L'abbaye de Saint-Jean de Laon, passa en 1229 aux bénédictins, elle était, avant la révolution, entre les mains des religieux de cet ordre, de la congrégation de Saint-Maur, qui y tenaient le collége de la ville. C'est aujourd'hui l'hôtel de la préfecture.

AVERDY (Clément-Charles-François de l'), naquit à Paris en 1723. Il occupait la place de conseiller au parlement, lorsqu'il fut nommé en 1763, contrôleur-général par la protection de madame de Pompadour. Il ne pouvait entrer en des circonstances plus difficiles, dans un emploi où il apportait une réputation sans tache, mais qu'une extrême timidité le rendait peu capable de remplir. Les pamphlets se déchaînèrent aussitôt contre lui, et il fut remercié dans la même année. Cependant, dans son court ministère il opéra d'utiles réformes, et, comme le dit un auteur célèbre, on lui devait la liberté du commerce des grains, celle de l'exercice de toutes les professions, l'établissement d'une caisse d'amortissement, etc. Retiré dans sa terre de Gambais, il se livra à la littérature, et s'occupa surtout du bonheur de ses vassaux. Mais la révolution arriva; et dans ces jours de sang, on choisissait des victimes parmi les hommes les plus probes. On arrêta l'Averdy, sur deux faux chefs d'accusation, c'est-à-dire, on voulut le supposer complice dans les monopoles exercés sous son ministère il y avait 40 ans, et on l'accusait d'avoir fait jeter des grains dans un de ses bassins de Gambais, pour augmenter les horreurs de la famine de 1789, comme si on n'en eût pas connu les véritables auteurs. L'Averdy reçut son arrêt de mort sans émotion et sans plainte, et tandis qu'on l'entraînait au supplice, il ranimait par ses discours et son exemple le courage abattu de ses compagnons d'infortune. Ce calme que donne la vertu l'accompagna jusqu'au moment fatal, et il mourut le 24 novembre 1793, à l'âge de 70 ans. On a de lui : I *Code pénal*, 1752, in-12. II *De la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne*, 1765, in-8. III *Tableau général, raisonné et méthodique des ouvrages contenus dans le recueil des mémoires de l'académie des inscriptions, depuis sa naissance jusques et compris* 1788, Paris, 1791, in-4.

AYALA. *V. dans le Dict.* INTERIAN.

AZARA (D. Joseph-Nicolas d'), diplomate et littérateur espagnol, naquit à Barbunales, en Aragon, le 28 mars 1731, d'une famille illustre de cette province, fit ses études dans l'université d'Huesca avec tant de succès, que don Ricardo Val, ministre de Ferdinand VI, lui donna à choisir une place dans la magistrature, dans les armées ou dans le département des affaires étrangères. Il préféra la carrière diplomatique, et en 1765, il fut envoyé à Rome, sous Clément XIII, en qualité d'agent du roi pour les affaires ecclésiastiques, auprès de la daterie; seconda ensuite efficacement don Joseph Moñino (*voy.* FLORIDABLANCA), et sut captiver son amitié et son estime. Ce dernier fut remplacé à Rome par le duc de Grimaldi, qui avait le titre d'ambas-

sadeur, mais d'Azara en exerçait toutes les fonctions. Lorsque la suppression des jésuites fut secrètement décidée en Espagne, le comte d'Aranda, alors président du conseil de Castille, fut chargé du plan et de l'exécution (*voyez* ARANDA), et Azara reçut des ordres pressans de traiter cette affaire avec la cour de Rome. Il la suivit avec non moins d'activité qu'avait fait auprès de cette même cour, son prédécesseur Moñino, et l'un et l'autre remplirent à l'envi les intentions du cabinet espagnol, qui mit dans cette circonstance un peu trop de rigueur. A la mort du duc de Grimaldi, Azara le remplaça, mais seulement avec le titre de ministre. Il demeura à Rome près de trente ans, et montra un attachement invariable pour le pape Pie VI, dont il reçut toujours un très-bon accueil. Dans ce long séjour il se lia avec les personnes les plus distinguées et par leur rang et par leurs talens, comme les cardinaux de Bernis, Albani, Borgia; les célèbres antiquaires Winckelman, Visconti, et avec Fea, Dagincourt, Marini, Dutheil, etc. Les grands artistes Pikler, Canova, Volpato, Angelica Kauffmann, Gawit, Hamilton, etc., étaient de sa société; et il comptait parmi ses plus intimes amis les ex-jésuites espagnols Andrès, Requeno, Eximeno, Clavigero, Ortiz et Arteaga, noms recommandables dans la république des lettres. Littérateur lui-même, ami et protecteur des arts, il partageait ses loisirs entre ces deux occupations favorites. Juste appréciateur des talens de Mengs, il lui avait fait accorder du roi d'Espagne la permission de rester à Rome, avec son traitement de 6000 piastres (31,000 francs), comme premier peintre du roi. Après la mort de cet artiste célèbre, il fut le père de ses enfans, et leur obtint une pension de sa cour. Il fit ensuite publier par l'imprimeur Bodoni, et par les soins de Milizia, une superbe édition de l'œuvre de Mengs, à la tête de laquelle il plaça une élégante notice sur sa vie. Dans les fouilles qu'il entreprit avec le prince de Santa-Croce, à Rivoli, à la *Villa* ou maison de campagne des Pison, parmi un grand nombre de têtes qu'on y découvrit, on y remarqua le buste authentique d'Alexandre. Il en fit, dans la suite, hommage au consul Buonaparte, et on l'admirait comme un des plus beaux morceaux du musée de Paris. Son goût pour les arts le ramenait toujours à préférer les monumens de l'antiquité : aussi à la mort de Charles III, en 1788, il fit élever dans Saint-Jacques, église de la nation espagnole à Rome, un temple monoptère d'ordre dorique; avec le cénotaphe du roi, dont l'urne avait été exécutée d'après le magnifique cénotaphe de porphyre connu sous le nom de tombeau d'Agrippa. Il trouva encore dans ces excavations, de jolies peintures à fresque, copiées par Mengs et gravées par Volpato; et deux belles mosaïques, dont les élégantes inscriptions ont été imprimées par Bodoni. Le chevalier d'Azara, outre différentes choses rares et relatives aux arts, possédait une collection de tableaux choisis, et une suite de pierres gravées, qui furent d'abord publiées en Espagne : M. Millin en a fait connaître une partie. La révolution française vint mettre un terme à ses nobles travaux. Soit que le chevalier d'Azara voulût, quoiqu'en vain, concilier tous les partis, soit qu'il ne vît d'abord, dans cette révolution qu'un moyen, comme on voulait le faire accroire, de corriger

certains abus, il parut ne pas en désavouer les principes, et son crédit alors diminua sensiblement. Ses talens et son caractère de ministre le soutinrent jusqu'en 1796. A cette époque les révolutionnaires français, dirigés par leur ambassadeur, s'étaient formé un parti dans Rome. Le peuple en eut connaissance, courut en foule au palais de la légation française et arracha des portes les armes de la république : l'ambassadeur osa paraître, il fut hué et insulté. Les armées françaises, qui occupaient alors le nord de l'Italie, et à la tête desquelles était Buonaparte, marchèrent aussitôt sur Rome, pour venger l'insulte faite à l'ambassadeur de leur nation. Pie VI, qui avait toujours de la confiance en Azara, l'envoya aussitôt à la rencontre du général français, afin de l'engager à épargner sa capitale. Il paraît certain que d'Azara remplit cette mission avec zèle et loyauté; il est certain encore que depuis ce moment Buonaparte prit pour lui de l'estime et même de l'amitié ; mais tout ce qu'il put en obtenir fut que pour le moment, l'armée française n'entrerait pas dans Rome. On considéra ce résultat comme un manque de zèle, ou de bonne foi de la part d'Azara. Tous, excepté le pontife et quelques amis du ministre espagnol, perdirent pour lui toute espèce de considération; il fut navré d'amertumes de la part même du cabinet de Madrid. Enfin à l'entrée des Français à Rome, il se retira à Florence, infirme et en disgrâce avec sa cour. On croit qu'Azara avait de puissans amis à la tête du gouvernement français; aussi il fut nommé ambassadeur à Paris, où il eut toujours un libre accès auprès du consul. Fort de sa protection, il osa négliger l'exécution de certains ordres précis du prince de la Paix; on le rappela, et il fut confiné à Barcelone, jusqu'à ce que l'Espagne ayant acheté sa neutralité, le chevalier d'Azara fut relevé de son exil et envoyé de nouveau à Paris. Mais son obstination à vouloir lutter contre le ministre favori de Charles IV, lui fit encore perdre sa place; le premier consul obtint qu'il pût demeurer dans la capitale de la France. Il ne survécut pas long-temps à sa nouvelle disgrâce. Il mourait par degrés et sans douleur. C'est auprès de sa cheminée, en consolant son frère qui fondait en larmes, et regardant sa fin prochaine comme un tribut que tout homme doit à la nature, qu'il expira le 26 janvier 1804. Ses funérailles, faites avec beaucoup de pompe, furent suivies d'un nombreux concours. Il ne s'était jamais marié; et il a laissé une collection considérable de meubles précieux, de tableaux, de bustes, etc. Son portrait a été peint par Mengs, et gravé en camée par le célèbre Pikler. Le chevalier d'Azara avait beaucoup d'instruction; il possédait les lois civiles et canoniques, le grec, le latin et plusieurs langues modernes. Il passait pour être philosophe, dans l'acception qu'on a récemment donnée à ce mot; cependant tout en parlant avec éloge de Voltaire, de d'Alembert, de Helvétius et de J. J. Rousseau, on ne l'entendit jamais prononcer un mot contraire aux principes de la religion. Il comptait au nombre de ses plus intimes amis, un respectable ecclésiastique aussi pieux qu'éclairé, l'abbé Artéaga (*voyez* ARTÉAGA), ex-jésuite, qui mourut à Paris, dans la maison d'Azara, et qui ne se serait certainement pas lié avec un impie. Ses manières étaient franches, mais un peu brusques. Econome dans l'intérieur de sa maison, il était prodigue de

son argent avec ses amis, ou lorsqu'il s'agissait d'acquérir quelque objet relatif aux sciences ou aux arts. Il a laissé les ouvrages suivans : I. *Vie de Cicéron*, par Middleton, Madrid, 1790, 4 vol. in-4. Cette traduction, en espagnol, se rend recommandable par la concision, la pureté et la noblesse du style. On y trouve gravées plusieurs des têtes qu'il trouva dans ses fouilles à Tivoli. II *Histoire naturelle et géographie physique de l'Espagne*, traduite en espagnol, de Bowels. Cet ouvrage a été imprimé deux fois à Madrid; Milizia l'a traduit en italien, sur la seconde édition, Parme, Bodoni, 1783, 2 vol. in-4. Azara a écrit aussi un *éloge de Charles III* La mort l'a empêché de publier la traduction du sixième livre de *Pline*, et des œuvres de *Sénèque* le philosophe. La belle édition d'*Horace*, Bodoni, 1791, 2 vol. in-fol, et *La religion vengée*, de Bernis, 1795, in-fol., ont été imprimées par ses soins. M. Bourgoin a publié une notice sur la vie d'Azara, Paris, 1804.

B.

BABEK (Khorremy ou Wamamy), célèbre imposteur persan, dans le 2ᵉ siècle de l'hégire, fondateur d'une secte dont, probablement, il puisa les principes dans le magisme, et dans les rêves des Ismaëly; il paraît aussi par les deux noms que Babek porta, que sa secte permettait le libertinage, le vol et même le meurtre. Il la propagea dans l'Arménie et la Perse, et la soutint pendant vingt ans, malgré tous les efforts des kalifes de Bagdad. Il entretenait des correspondances avec les empereurs de Constantinople; mais enfin vaincu et pris, on l'amena à Bagdad avec ses 17 enfans, et 3300 de ses prosélytes. On lui coupa les jambes et les bras, et son cadavre, ainsi mutilé, resta plusieurs jours sur la place publique. Une partie de ses sectaires se cacha, et l'autre se repandit dans le territoire grec et l'empire musulman.

BABEUF (François-Noël), né à St-Quentin, était fils d'un ancien militaire. Il passa, dans sa jeunesse, par plusieurs emplois, depuis celui de laquais jusqu'à celui de commissaire à terrier, qu'il exerçait lorsqu'il fut condamné aux fers, comme faussaire. Il les brisa lors de la révolution, dont il fut un des plus actifs démagogues. On récompensa son zèle par la place d'administrateur du district de Montdidier. Babeuf, digne partisan de l'anarchie, n'avait cependant pas oublié ses anciennes habitudes. Il retomba encore dans un crime de faux, fut mis en prison, s'échappa, et se tint caché dans Paris. N'entrant plus dans le club des jacobins, il publia contre eux un pamphlet, sous le titre de *Système de dépopulation* ou *la vie et les crimes de Carrier*, 1 vol. in-8. Les jacobins l'ayant reçu de nouveau, il changea encore de système, et rédigea un journal incendiaire, intitulé : *Le tribun du peuple*, par Gracchus Babeuf. L'estime, ou le peu de cas que, tour à tour, lui montraient les jacobins, était le thermomètre de ses actions, et il écrivit en conséquence, tantôt en faveur, tantôt contre ses collègues. Un homme semblable ne pouvait être utile à aucun parti; aussi il fut arrêté et relâché à plusieurs reprises.

Il s'enfuit pour la troisième fois des prisons; et après l'organisation de la fameuse constitution de l'an III (1795), Babeuf revint à Paris, reprit son journal, se déclara ouvertement protecteur des *sans-culottes*, et se prononça avec une telle rage et une telle fureur pour ce parti, qu'il éveilla l'attention du directoire. Celui-ci, sur le bruit d'un complot que Babeuf avait tramé, s'empressa de le faire arrêter. Il fut condamné à mort avec plusieurs de ses complices. Il chercha à éviter l'échafaud en se donnant quelques coups de stylet, ce qui était fort en usage, dans les cas extrêmes, parmi les héros de la révolution. Quant à Babeuf, on banda ses blessures, et il périt par la main du bourreau, le 5 mai 1797. Les débats de son procès forment 6 vol. in-8.

BABINOT (Albert), l'un des premiers disciples de Calvin, était né en Poitou, et occupait une chaire de droit dans l'université de Poitiers. Calvin étant venu dans cette ville, en 1536, lui fit partager ses nouvelles idées, ainsi qu'à quelques autres docteurs de l'université, et officiers du présidial qu'il parvint à séduire. Babinot fit la folie de quitter sa chaire, le seul moyen qu'il eût de subsister, pour aller prêcher, de ville en ville, la doctrine de son maître. Il se faisait appeler le *bon homme*. On le nomma depuis le *ministre*, parce que la salle, dans laquelle il faisait, à Poitiers, ses leçons de droit, s'appelait la *Ministrerie*, et « de là est venu, dit Maimbourg, le nom de *ministre* qu'on donne aux prédicans de cette sorte. » [1] Babinot, voué à cette vie errante, mourut dans une extrême misère. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *La christiade*. C'est un recueil d'odes, sonnets et cantiques chrétiens, Poitiers, 1560, où perce le poison des opinions nouvelles.

[1] Histoire du calvinisme, tome 1, page 90.

BABOUR ou BABR (Zehyr-Êd-dyn), célèbre dans l'histoire d'Asie, naquit à Indidjah, le 6 de mohharem 888 (14 février 1483). Il était arrière-petit-fils de Tamerlan, et fils d'Omer-Cheykh, roi des provinces situées entre Samarcande et l'Indus. Babour montra de si grandes dispositions, qu'à la mort d'Omer, arrivée le 9 juin 1494, les grands, d'un aveu unanime, le proclamèrent souverain de l'empire du Mogol, dans la Tartarie occidentale, et dans le Korazan, quoiqu'il n'eût pas encore atteint sa 12e année. Les rois de Kachgar et de Khoten, qui descendaient, comme lui, de Tamerlan, vinrent 5 ans après envahir ses états. A la suite de différens succès, Babour les reconquit avec une poignée de soldats, et extermina tous ses ennemis. Depuis longtemps il avait décidé la conquête de l'Indoustan. Il s'empara d'abord du Kaboulistan et du Candahar, se signalant dans toutes les rencontres par son courage et son intelligence. Profitant des troubles survenus dans la cour de Dehly, sous le règne du faible Ibrahym Lody, il vint lui présenter bataille sur la plaine de Paunibet. L'armée de Babour était forte de 10 mille hommes, munie de canons et d'un grand nombre d'éléphans; celle d'Ibrahim, quoique plus nombreuse, n'avait ni ordre ni discipline, et fut complétement défaite. Il se rendit bientôt maître de tout l'Indoustan. Pendant cette conquête, il dut, à plusieurs reprises, revenir dans ses états héréditaires, pour calmer des révoltes et des séditions. Il ne jouit pas non plus, avec tranquillité, du nouveau royaume qu'il avait conquis; et jusqu'à la mort du monarque indien,

qu'il avait détrôné, et pendant cinq années, il fut obligé de porter les armes contre les partisans de ce dernier. Il ne lui survécut que de quelques mois. On soupçonna que quelque breuvage perfide le conduisît au tombeau, le 28 décembre 1530, lorsqu'il était âgé de 49 ans. Ce prince avait les qualités brillantes et les grands défauts de presque tous les conquérans. Il était généreux, noble, vaillant, et en même temps avare, perfide, cruel et partout injuste. Sa dynastie a régné dans l'Indoustan plus de deux siècles et demi. Son dernier descendant est l'infortuné Chah-Alem, qui vivait de nos jours.

BACH (Jean-Auguste), célèbre jurisconsulte allemand, naquit à Hohendorp, en Misnie, le 17 mai 1721. Il fut élève de Gesner, Ritter, etc.; et pendant plusieurs années, donna à Leipsig, où il avait fait ses études, des cours particuliers d'histoire, d'éloquence, d'antiquité et de droit. En 1750, il fut nommé professeur extraordinaire de jurisprudence ancienne dans cette même université, et en 1753, assesseur du consistoire ecclésiastique. A la plus vaste érudition, il réunissait les mœurs les plus simples et les plus pures. Il a publié plusieurs excellens ouvrages, tels que: I *De mysteriis eleusinis*. Leipsig, 1745, in-4. Ce *traité*, avec onze autres dissertations sur des sujets de jurisprudence, ont été publiés par Klotz, sous le titre de *Opuscula ad historiam et jurisprudentiam spectantia*, Halle, 1767, in-8. II *Comment. de divo Trajano, sive de legibus Trajani*, Leipsig, 1747, in-8. III *Historia jurisprudentiæ Romanæ*, livre devenu classique, qui a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle enrichie des observations de M. Stockmann, Leipsig, 1806, in-8. IV *Critique impartiale des ouvrages de droit* (en allemand), 6 vol. in-8, etc. Ce savant jurisconsulte mourut, le 6 décembre 1759, à l'âge de 38 ans.

BACO (de la Chapelle), naquit à Nantes vers l'an 1759. Il était procureur du roi dans cette ville, qui le nomma, en 1789, député aux états généraux. Il ne monta qu'une fois à la tribune, dans la seule vue d'attaquer l'abbé de Maury, en le signalant comme l'auteur de la désunion qui régnait dans cette assemblée. Cependant l'abbé de Maury ne cessa pour cela d'y exercer une grande influence. Baco avait chaudement embrassé les principes de la révolution. Devenu maire de Nantes, il contribua à la défense de cette place contre les Vendéens. Il fut ensuite enfermé à l'Abbaye comme *fédéraliste*; il en sortit le 27 juillet 1796 (le 9 thermidor). Le directoire l'envoya aux îles de France, en qualité de commissaire; mais les colons lui firent un très-mauvais accueil, ce qui l'obligea de passer à la Guadeloupe, où il mourut en 1801.

BADE-BADE (Louis-Guillaume Ier, margrave de), naquit à Paris, le 8 avril 1655. Louis XIV le tint sur les fonts de baptême. Son père et son aïeul ayant appris que la princesse de Carignan, sa mère, voulait l'élever à Paris, le firent enlever secrètement. Ils désiraient que, dès ses plus tendres années, il connût les sujets dont il devait être un jour le souverain. Il parcourut toute l'Europe, servit ensuite en Alsace, sous Montecuculi et contre Turenne, qui fut tué dans cette dernière campagne, et la France perdit en lui un de ses plus grands généraux. Le prince de Bade fit dès lors connaître les talens qui bientôt devaient le distinguer. A la tête d'un corps

considérable, il poursuivit pendant long-temps l'armée française jusqu'à l'arrivée du grand Condé, qui en prit le commandement. La guerre contre la porte ottomane ayant éclaté, il pénétra avec ses troupes dans Vienne, au moment où les Turks en faisaient le siége. Le duc de Lorraine et le roi de Pologne, Sobiesky, étant venus au secours de cette capitale, le prince de Bade, par une sortie bien combinée, exécuta sa jonction avec les Polonais, et contribua à la glorieuse victoire que l'armée chrétienne remporta sur les Turks, le 12 septembre 1683. Les hostilités recommencèrent entre l'Autriche et la France, et le prince alors fut chargé de la défense du Danube. Il s'était naguère signalé sous les murs de Barckan, de Wicegrade et de Bade; ensuite il battit complétement les Turks à Nissa, en 1689, et à Salenckemen, en 1691. Il passa en Souabe, en 1693, pour arrêter les progrès des Français. Il établit son camp avec tant d'art, que le grand Dauphin et le duc de Lorges ne purent l'en déloger. Malgré la goutte qui l'empêchait de se tenir à cheval, il se couvrit de lauriers dans tout le cours de cette campagne. En 1697, il prétendit, en concurrence avec Frédéric-Auguste II, de Saxe, à la couronne de Pologne, restée vacante par la mort de Sobiesky; mais son rival l'emporta. Il avait à peine joui de quelques instans de repos, que la guerre de succession d'Espagne, l'appela de nouveau à la tête des armées impériales, et prit Landau, malgré la résistance opiniâtre de M. de Mélac. En 1703, il fit connaître ses talens pour les fortifications, en faisant construire les fameuses *lignes de Stollhofen*, qui comprenaient une étendue de plusieurs lieues, depuis la Forêt-Noire jusqu'à Stollhofen et au Rhin; mais il avait à combattre Villars et Catinat. Vaincu à Friedlingen, par le premier, il n'eut plus que des succès peu importans, et qui étaient bientôt effacés par des pertes considérables: ils ne ternirent cependant pas sa gloire militaire, respectée même par Villars son vainqueur. Retiré dans ses états, il y mourut le 4 janvier 1707. Ce prince avait fait 26 campagnes, commandé à 25 siéges, et livré 13 batailles. Il mourut couvert de gloire, mais il laissa ses états ruinés.

BADIA (Charles-François), célèbre prédicateur italien, naquit à Ancône le 20 juin 1675, et fut élevé par son oncle maternel, attaché à la cour de Parme. Voulant embrasser la profession d'avocat, il fit les études qu'elle nécessite, et se forma à l'éloquence du barreau. Le goût que depuis il se sentit pour l'état ecclésiastique l'engagea à diriger de préférence son travail vers celle de la chaire. Il prit les ordres, et se voua à la prédication, dans laquelle il obtint d'éclatans succès. *Apostolo Zeno*, noble vénitien et littérateur célèbre, dans une de ses lettres, vol. II, p. 214, parle de Badia comme d'un excellent orateur. Non-seulement il prêcha dans les principales villes d'Italie, mais même on voulut l'entendre à Vienne. Outre un bénéfice dont l'évêque de Parme l'avait pourvu, tant pour récompenser son talent et ses services, que pour l'attacher à son diocèse, Badia obtint l'abbaye de Saint-Nicolas; et ayant prêché, en 1727, devant Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, ce prince le nomma à la riche abbaye de Novalèze. Revenu à Turin, l'année suivante, pour prononcer l'oraison funèbre de la reine Anne-Marie, morte le 24

août 1728, et comblé des bontés du roi, il résolut de se fixer dans cette ville. Victor-Amédée venait d'en rétablir l'académie : il en donna la présidence à Badia. La ville de Turin lui accorda le droit de cité; celles d'Ancône et de Fossombrone, où souvent il avait eu occasion de faire admirer son éloquence, l'inscrivirent sur l'état de leur noblesse. Ainsi, comblé d'honneurs et de biens, après avoir prolongé sa vie jusqu'à l'âge de 74 ans, malgré ses travaux, et quoiqu'il fût d'une santé très-délicate, il mourut à Turin le 2 mai 1751. Outre deux traductions d'ouvrages français, et quelques traités ascétiques, il a laissé : I *Prediche quaresimali*, Turin, imprimerie royale, 1749, grand in-4.; réimprimé la même année, Venise, in-4. II *Panegirici*, *raggionamenti ed orazioni diverse*, Venise, 1750, in-4. III Beaucoup d'autres *sermons*, *discours* et ouvrages de piété, restés manuscrits entre les mains de sa famille.

BAEREBISTE, roi des Daces, contemporain de Sylla, de César et d'Auguste. L'histoire le peint comme un prince actif, vigilant, laborieux, habile guerrier et grand politique. Il remit la sobriété en honneur parmi ses peuples, fit arracher les vignes, et punissait sévèrement tous les excès où pouvait entraîner le vice. Craignant d'un jour à l'autre une irruption dans ses états de la part des Romains, pour prévenir ces conquérans avides, il aguerrit ses sujets. Après avoir battu les Sarmates, chassé les Boïens [1] de la Pannonie, rendu tributaires les Scorelisces et les Bastarnes, et soumis la Macédoine et la Thrace, il pénétra dans l'Illyrie, et il dispersa les peuples celtes et germaniques qui voulurent lui résister. Rome fut effrayée à la nouvelle de tant d'exploits; et Auguste, qui était sorti vainqueur des guerres civiles, fit marcher ses légions contre ce dangereux ennemi. Quand elles arrivèrent, Baerebiste avait péri sous le poignard de quelques séditieux, que l'or et la perfidie de Rome avait peut-être achetés.

[1] Nation gauloise qui avait déclaré la guerre à Baerebiste. On nomma *defecta boiorum* les lieux qu'ils avaient habités dans la Pannonie.

BAHRDT (Charles-Frédéric), théologien protestant, né à Bischoffswerda, dans la Haute-Saxe, en 1741, était fils d'un ministre évangélique, et fit ses premières études dans la maison paternelle. Il les acheva dans l'université de Leipsig, où son père était devenu professeur, et il y prit, en 1761, le degré de maître-ès-arts. Se destinant aussi au ministère évangélique, on lui confia d'abord l'emploi de catéchiste, et quelques années après, il fut nommé suppléant de son père, et professeur de philologie sacrée. Il ne manquait ni du savoir, ni du talent nécessaires pour remplir ces places; mais dès ses premiers écrits, et notamment dans un qu'il publia en 1763, à l'âge de 22 ans, sous ce titre : *Le vrai chrétien dans la solitude*, il manifesta une tournure d'esprit qui le portait aux nouveautés et aux opinions singulières. Il mit dans ce livre des idées qui ne s'accordaient pas avec les principes des théologiens de sa communion, et qui le firent accuser d'hétérodoxie. Ses mœurs aussi étaient loin d'être aussi sévères qu'il convenait à un ministre du saint évangile, et une aventure scandaleuse qui fit de l'éclat, l'obligea de quitter Leipsig. Il passa à Erfurt, où il fut nommé professeur d'antiquités bibliques. Il continua d'y écrire avec aussi peu de retenue.

Pour donner plus de poids à sa doctrine, il alla se faire recevoir docteur à Erlangen. Ce titre scientifique n'empêcha pas qu'un cri général ne s'élevât contre ses principes, et l'université de Wittemberg, qui en prit connaissance, les condamna comme hérétiques. Ces désagrémens le forcèrent de sortir d'Erfurt. Il alla à Giessen, dans le pays de Hesse, où il ne fut ni plus sage, ni plus prudent, ni mieux accueilli. Heureusement pour lui, on lui proposa à Marschlin, chez les Grisons, une place dans un établissement d'éducation, nommé *Philanthropinon;* mais son caractère ne cadrant point avec celui du directeur, il n'y demeura qu'une année. Durkeim, dans les terres du prince de Linange-Dachsbourg, fut le lieu qu'il choisit pour son nouveau séjour. L'offre d'une place de surintendant général et du titre de prédicateur de la cour, paraissait devoir l'y fixer; son esprit inquiet et variable ne lui permit pas d'apprécier ces avantages; il forma le projet d'une école semblable au *Philanthropinon*, et obtint pour l'établir le vieux château d'Heidesheim, près de Worms. Il ne s'agissait plus que de trouver des élèves. Il fit, pour s'en procurer, le voyage de Hollande et d'Angleterre, mais avec peu de succès. Il s'était fait recevoir franc-maçon dans ce dernier pays, et il disait que c'était une société secrète de ce genre que Jésus-Christ avait voulu établir. Il avouait, au reste, avoir perdu entièrement, dans la société des incrédules, les principes religieux dont il avait été imbu. Pendant son absence, on avait sollicité et obtenu contre lui un décret impérial qui le suspendait de toutes fonctions ecclésiastiques, jusqu'à ce qu'il eût rétracté publiquement ses erreurs. Il aima mieux se retirer en Prusse, et il alla s'établir à Halle; devenu encore plus hardi, il y ouvrit une école d'athéisme. Soit inconstance naturelle, soit que son école ne lui offrit que de trop modiques moyens de subsistance, il imagina d'établir une auberge dans une campagne à portée de la ville. Elle fut bientôt fréquentée par de nouveaux disciples qu'attiraient la curiosité et l'attrait d'une doctrine qui favorisait les passions; mais bientôt il se fit de nouvelles affaires. Une comédie où il eut l'imprudence de ridiculiser l'*édit de religion* du roi de Prusse; et un plan d'association assez semblable à celle des *illuminés*, et ayant le même but, attirèrent sur lui l'attention du gouvernement. Il fut condamné à deux années de prison, que le roi réduisit à une; après quoi il revint dans son auberge de Halle, où une conduite scandaleuse acheva de lui ôter toute considération. Il y mourut le 24 août 1792. Il était né avec d'heureuses dispositions, qu'il avait perfectionnées par l'étude, et qui, sans l'abus qu'il en fit, auraient pu faire de lui un homme distingué. Il écrivait avec facilité et élégance, parlait d'une manière séduisante, déclamait avec grâce, et prêchait, dit-on, admirablement: mais il gâta tout cela par de mauvaises mœurs, et une étrange bizarrerie d'esprit, que même les inconvéniens qui en résultèrent pour lui, ne purent corriger. Ses principaux ouvrages sont: I *Recueil de sermons sur les vérités fondamentales de la religion*, Leipsig, 1764, in-8. II *Essai d'un système de dogmatique biblique*, 2 vol. in-8, Gotha et Erfurt, 1769-1770. III *Idées pour servir à l'explication et à la défense de la doctrine de notre église*, Riga, 1771, in-8. IV *Appendice à cet*

ouvrage, 1775, in-8. V *Considérations sur la religion, pour les lecteurs pensans*, Halle, in-8; 2e édition, sous le titre de *Considérations libres sur la religion de Jésus*, 1785, in-8. VI *Les nouvelles révélations de Dieu, en lettres et en récits*, 4 vol. in-8; Riga, 1773-1774; 3e édition, sous le titre de *Nouveau testament*, Berlin, 1783, in-8. VII *Profession de foi, occasionée par un arrêt de la cour impériale*, 1779, in-8. VIII *Traduction de Tacite*, Halle, 1781, 2 vol. in-8. IX Les *Satires de Juvénal*, traduites en vers, Dessau, 1781, in-8. X *Apologie de la raison, appuyée sur les principes de l'écriture*; Zullichau, 1781, in-8. XI *Institutiones Logicæ*; Halle, 1782, in-8. XII *Institutiones metaphysicæ*, Halle, 1782, in-8. XIII *Rhétorique à l'usage des prédicateurs*, Halle, 1785-1792, in-8. XIV *Exposé complet des dogmes de la Religion, fondé sur la doctrine pure et sans mélange de Jésus*, Berlin, 1787, in-8. XV *De la liberté de la presse et de ses limites*, Zullichau, 1787, in-8. XVI *Histoire de sa vie, de ses opinions, et de ses destinées*, écrite par lui-même à Magdebourg, pendant sa détention, 4 vol. in-8, Berlin, 1791. XVII *Catéchisme de la religion naturelle*, etc., Goërlitz, 1795, in-8. XVIII *Bibliothèque de théologie universelle*, Mittau, 1774-1775, 4 vol. in-8, etc. Le but de ces nombreux écrits est de saper tous les fondemens de la révélation, et d'établir un déisme pur où les miracles soient rejetés, et qui n'ait pour appui que la seule raison.

BAILLON (Emmanuel), habile naturaliste français, se livra plus particulièrement à l'ornithologie et à la physiologie végétale, dans leurs rapports avec l'économie rurale et politique: il publia sur ce sujet trois *Mémoires* qui lui firent beaucoup d'honneur. Le muséum lui doit une collection assez étendue d'oiseaux de mer, et de rivage des côtes de l'Océan; et des notions complètes sur le *Barnache*, oiseau dont Buffon n'avait donné que des aperçus peu exacts. Baillon a aussi publié un *Mémoire sur la cause du dépérissement des bois, et les moyens d'y remédier*, Paris, 1791, in-4; et un autre *sur les sables mouvans qui couvrent les côtes du département du Pas-de-Calais, et les moyens de s'opposer à leur invasion*, présenté en 1791 à la société d'agriculture. Ce naturaliste était correspondant du muséum d'histoire naturelle, et mourut à Abbeville en 1802.

BAILLY (Louis), bachelier de Sorbonne, né en 1730 à Bligny, bourg situé près de Beaune, fut, après le renvoi des jésuites, appelé à Dijon pour y professer la théologie, et y remplit cet emploi pendant 25 ans. L'évêque le pourvut d'un canonicat de la cathédrale; il était en même temps promoteur diocésain et principal du collége; il suffisait à toutes ces places. Au moment de la révolution, il fut, comme tous les autres ecclésiastiques fidèles à leur état, obligé de s'expatrier. Il se retira en Suisse, d'où il ne revint qu'à l'époque du concordat. On lui offrit alors une place de vicaire-général, qu'il refusa pour se consacrer au service des pauvres dans l'hospice de Beaune. Après y avoir rempli avec zèle, pendant quelques années, ce ministère utile et pénible, il y mourut en 1808, dans de grands sentimens de religion, et justement regretté. Il est auteur des ouvrages suivans: I *Tractatus de verâ religione, ad usum semina-*

riorum, 2 volum. in-8, dédié à M. d'Apchon, évêque de Dijon. II *Tractatus de ecclesiâ*, 1771-1776, 2 vol. in-8. III *Theologia dogmatica et moralis*, 1789, 8 vol. in-8; 2[e] édit, Lyon, 1804, 8 vol. in-12, adoptée dans la plupart des séminaires. IV *Principes de la foi catholique*, publiés en Suisse, et dont l'édition fut promptement épuisée.

BAKER (David), bénédictin anglais, né dans la religion protestante, en 1575, dans le comté de Kent. Il avait fait ses premières études à Oxford, et vint ensuite à Londres, où il fit son droit au collége du Temple. Ayant embrassé la religion catholique, il alla en Italie, et entra dans l'ordre de Saint-Benoît. Ses supérieurs le renvoyèrent à Londres en qualité de missionnaire sous Charles I[er]. Il y mourut en 1641. Il publia une explication d'un livre de Walter Hilton, intitulé: *l'Echelle de perfection;* ouvrage de spiritualité, et qui prouve les progrès que David Baker avait faits dans la science de la vie intérieure. Il était d'ailleurs très-érudit, et a laissé d'immenses recueils. — BAKER (Augustin), autre bénédictin anglais, aussi employé dans les missions d'Angleterre, et qui vivait vers l'an 1620, avait enseigné au collége du Temple. Il fut aussi professeur dans sa congrégation, et y forma de zélés et illustres disciples, entre autres dom Philippe Douvel, mis à mort en 1646 pour avoir travaillé à ramener des Anglais à la religion catholique.

BALDI (Camille), naquit à Bologne vers l'an 1547, et fut reçu docteur en philosophie dans cette université. Il avait une vaste érudition, et fut très-célèbre dans son temps. Ses principaux ouvrages sont: I *In physiognomica aristotelis commentarii*, etc., Bologne, 1621, in-fol. II *Delle mentite et ossese*, *etc.*, ou *manière facile pour raccommoder toutes les offenses faites et reçues*, etc., *sans recourir au moyen des armes*, etc., Bologne, 1623, in-8. Ce livre est écrit avec sagesse. Il serait à désirer qu'il fût traduit en français, et que, dans les moindres querelles, ceux qui se portent toujours aux voies de sang, pussent se pénétrer des maximes qu'il contient. III *De humanarum propensionum ex temperamenti prænotionibus tractatus*, Bologne, 1624, in-8. IV Il a aussi donné, en 1624, un *Traité des actions*, *avec une introduction à la vertu morale*, qui serait lu avec profit, même de nos jours; et deux ouvrages assez singuliers, tels que: V *De naturali ex unguium inspectione præsagio commentarius;* et encore VI un *traité* publié à Carpi en 1622; traduit en latin, Bologne, 1664, in-4; dans lequel il prétend qu'on peut connaître le caractère, les vices et les qualités de tout individu par la forme de son écriture. Cette rêverie trouva beaucoup de partisans, et elle en trouve encore dans notre siècle de lumières.

BALDINI (Bernardin), naquit dans un village près du lac Majeur en 1514, professa la médecine à Pavie, et enseigna les mathématiques à Milan. Il savait en outre la philosophie, le grec, et se distingua parmi les bons poëtes. Son grand savoir le plaça parmi les plus illustres hommes de l'Italie, et on ne lui a jamais disputé ce rang. Il a prodigieusement écrit. Les plus remarquables de ses ouvrages sont: I *Dialogi duo;* 1° *De multitudine verus et de unitate ejus quod est;* 2° *De materiâ omnium disciplinarum*, Milan, 1558, in-8. II *Epistolæ variæ*, *in quibus cum aliarum artium præcepta, tum philosophiæ potissimum illustrare*

contendit, Milan, 1558, in-8. III *Dialogus de præstantia et dignitate juris civilis et artis medicæ*, Milan, 1559-1587, in-4. IV *De bello a christianis et othomanicis gesto, carmen*, ibid. 1571, in-4. Il a traduit en vers latins : V *L'art poétique d'Aristote*, Milan, 1576, et *Les économiques*, du même auteur, ib. 1578. VI. Un recueil de poésies italiennes, 1582, in-8. Cet auteur est mort à Milan le 12 janvier 1600, âgé de 85 ans.

BALEN (Henri van), peintre flamand, né vers 1570, à Anvers, où il apprit les premiers élémens de son art sous Adam van Oort. Il est un des meilleurs artistes de l'école flamande, et se distingua surtout dans le genre historique. Son dessin est correct, et son coloris très-beau. Il s'était perfectionné en Italie en copiant les chefs-d'œuvre dont abonde ce pays, siége des arts. Ses principaux tableaux sont un *festin des Dieux*, le *jugement de Pâris*, *saint Jean dans le Désert*, une *Annonciation*, une *Sainte famille*, qu'on voyait, en 1812, au Muséum de Paris ; et on voit encore dans les galeries de ce même établissement un petit tableau du même artiste qui représente *Abraham renvoyant Agar*. Balen fut le premier maître du célèbre van Dyck, et mourut en 1632.

BALES (Pierre), célèbre maître d'écriture anglais, né à Londres, en 1541, avait un talent, bien rare alors, pour écrire en petits caractère, et quoiqu'il ait trouvé dans la suite quelques imitateurs, aucun n'a pu l'égaler. En 1575, il présenta à la reine Elisabeth une bague dans le chaton de laquelle, du diamètre d'un demi-sou anglais (*half-pence*), étaient écrits le *Pater*, le *Credo*, les 10 *Commandemens*, 2 *prières* en latin, le *nom* de l'écrivain, une *devise*, le *jour* du mois, l'*année* de l'ère chrétienne, et celle du règne d'Elisabeth, le tout exécuté d'une manière très-lisible. Son habileté à imiter toutes sortes d'écritures le rendit très-utile à lord Walsingham, secrétaire d'état, soit pour découvrir les conspirations favorables à la cause de la malheureuse reine Marie Stuart, soit en d'autres affaires politiques. Bales fut le premier inventeur de l'art d'écrire par abréviations qui est encore très-usité en Angleterre. Son *Alphabet linéal* est remarquable, en ce que toutes les lettres y sont désignées par des chiffres ou de simples lignes dirigées en divers sens. Il publia un ouvrage intitulé : *le Maître d'écriture, contenant trois livres en un : le premier apprend à écrire vite, le deuxième à écrire correctement, et le troisième à bien écrire*, Londres, 1590-1591, in-4. Plusieurs littérateurs, contemporains, célèbrèrent Bales dans leurs vers. Il mourut en 1610.

BALESDENS (Jean), né à Paris, avocat au parlement et au conseil protonotaire apostolique, dès 1657, aumônier ordinaire du roi et prieur de Saint-Germain-d'Alluye, était attaché à M. le chancelier Séguier. S'étant trouvé en concurrence avec Corneille pour une place à l'académie, devenue vacante par la mort de Mainard, et l'académie ayant député au chancelier pour savoir lequel des deux candidats lui serait le plus agréable, Balesdens eut le bon esprit d'écrire à cette compagnie, pour la prier de faire attention à la différence du mérite, et à l'éminente supériorité de son compétiteur. Balesdens fut loué et Corneille nommé. Deux ans après, Balesdens succéda à M. de Malleville. Il mourut le 27

octobre 1675, dans un âge avancé. Il a publié divers ouvrages; les uns de lui, les autres dont il était seulement l'éditeur. On compte parmi les premiers : I *Le miroir des pénitens*, traduit de l'italien, 1614, in-12. II *Fables d'Esope, traduites en français, avec des maximes morales et politiques, pour l'instruction du roi*, 1644, in-8. III *Exercice spirituel*, 1645, in-12. Les ouvrages dont Balesdens a donné l'édition, sont : I *Chartiludium logicæ, seu logica memorativa, R. patris Thomæ Murner, cum notis*, etc. II *Rudimenta cognitionis Dei et sui, Petri Seguierii præsidis infulati*. III *Elogia clarorum virorum Papirii Massonis*, 1438, 2 vol. in-8. IV *Gregorii Turonensis opera pia, cum vitis PP. sui temporis*, 2 vol. V *Actes du transport du Dauphiné à la couronne de France*. VI *Lettres de sainte Catherine de Sienne*, avec sa vie, 1644. VII *Traité de l'eau-de-vie, par M. Jean Brouault, médecin du roi*, etc.

BALESTRA (Antoine), peintre italien, naquit à Vérone, en 1666, et suivit d'abord le commerce. Son goût pour la peinture lui ayant fait bientôt abandonner cet état, il étudia successivement à Venise sous Bellucci, à Bologne et à Rome sous Carlo Maratte. Il forma de ces diverses écoles un style qui lui fut particulier, et dans lequel il obtint une grande réputation. Ses tableaux, qui sont très-recherchés, se distinguent par la correction du dessin, par la gaieté, le charme de ses compositions, une espèce de brouillard qui en augmente l'effet, et inspire une douce mélancolie. Par malheur il a trop prodigué ce brouillard, et on le trouve quelquefois en contraste avec le sujet principal du tableau. On ne saurait faire mieux l'éloge de Balestra, qu'en rappelant qu'on l'a comparé à son compatriote Catulle, comme on compara l'Albane à Anacréon. On lui reproche cependant d'avoir peint trop souvent avec de l'huile cuite, et il a exposé ainsi ses tableaux à être déteriorés dans 50 ou 60 années. J.-B. Mariotti, Nogari, Salis, Cavalbo et autres peintres distingués furent ses élèves. Il mourut à Vérone en 1740.

BALGUY (Jean), savant théologien anglais, naquit à Schaffield, dans le comté d'York, en 1686, et fut élevé par son père qui tenait l'école de grammaire du lieu. En 1702 il alla étudier à Cambridge, et entra en qualité de boursier au collége de Jésus. Il y prit ses degrés, et après avoir reçu les ordres, il fut pourvu, dans le comté de Derham, d'un bénéfice où il résida plusieurs années. Dans la controverse bangorienne où s'agitait avec beaucoup de chaleur la question de l'autorité de l'église, il se distingua, en prenant le parti du docteur Hoadley, évêque de Bangor. Ce prélat, en reconnaissance, lui donna une prébende à Salisbury. Il écrivit aussi contre Shaftsbury et Tindal, apologistes publics du déisme. Il joignait à l'élégance du style la profondeur des pensées, et passait de son temps pour un des meilleurs prédicateurs d'Angleterre. Il mourut le 21 septembre 1748. Il est auteur des ouvrages suivans : I *Lettre à un déiste sur la beauté et l'excellence des vertus morales*, etc. 1764, in-8. II *Fondement de la vertu morale, et recherche de l'origine de nos idées sur la vertu*, 1728. III *Contre-recherches sur les perfections morales de Dieu, particulièrement en ce qui se rap*

porte à la création et à la providence. IV *Essai sur la rédemption.* V *des Sermons.* Il avait eu avec Grove une controverse sur des questions de métaphysique. — Balguy (Thomas), son fils, suivit la même carrière que son père, et laissa divers écrits théologiques, mais de peu d'importance.

BALIN (Jean), né à Vesoul en Franche-Comté, vers 1570, après avoir étudié en médecine, embrassa l'état ecclésiastique, et prit l'ordre de prêtrise. Il paraît qu'il fut professeur au collége de Narbonne à Paris. Ce qui le fait conjecturer, c'est qu'on a de lui un discours qu'il prononça à l'ouverture des classes de ce collége. Il passa en Flandre avec Claude de Rye en qualité d'aumônier, et y fut témoin des événemens de la guerre entre l'Espagne et les Etats-Généraux, qui se termina par la paix ou plutôt la trève conclue en 1608; ce qui lui fit concevoir le dessein d'en écrire l'histoire. Il la publia en 1609, sous ce titre : *De bello belgico auspiciis Ambrosii Spinolæ*, Bruxelles, 1609, in-8. Outre cet ouvrage, on a de lui : I *De divæ Magdalenæ gestis, ubi et ejus navigatio in Provinciam et pœnitentiæ locus describuntur*, Paris, in-8. Il en fit une traduction française sous le titre de *Poëme de la Madelaine* qu'il donna la même année. II *De pace belgica, sive Janus bisrons belgicus.* Cette pièce se trouve à la suite de l'histoire de la guerre de Flandre, mentionnée ci-dessus. Balin dans ses écrits est correct et pur. Il mourut à Wesel. On ne dit point en quelle année.

BALIVET (J.), député à la convention nationale, naquit, en 1755, à Gray, où il exerça la profession d'avocat jusqu'au commencement de la révolution, dont il embrassa les principes. Appelé alors à divers emplois publics, il s'y conduisit cependant avec assez de modération, et en septembre 1792, il fut élu par le département de la Haute-Saône, député à la convention nationale. N'ayant pas de talens oratoires, il s'y fit peu remarquer; il ne se rangea pas du parti des ennemis acharnés de Louis XVI. Forcé d'émettre son vote dans le procès de ce monarque, il se borna à demander sa réclusion et son bannissement à la paix. A la clôture de la session, il passa au conseil des anciens, et il y fut nommé secrétaire en septembre 1798. Il quitta cette place pour aller remplir celle de commissaire du directoire dans l'administration centrale de son département. Après la révolution du 18 brumaire, il se retira à la campagne, et mourut en avril 1813. Balivet avait de l'instruction et passait pour honnête homme.

BALLENDEN (Jean), appelé aussi Bellenden, littérateur écossais, né vers 1500, d'une illustre famille, se distingua par son savoir dans les sciences sacrées et profanes. Admis à la cour de Jacques V, il sut s'en captiver la bienveillance, en imitant ses vertus et son zèle pour le progrès des lettres. Ballenden occupa plusieurs emplois honorables dans l'église et dans l'état, et se fit remarquer surtout par l'attachement qu'il montra pour la religion catholique lors de la réformation; mais ses efforts étant devenus inutiles, il quitta son pays, et s'établit à Rome, où il reçut un fort bon accueil du pape Clément VII. Il traduisit du latin en écossais l'histoire d'Hector Boëtius, écrite par ordre de Jacques V, qu'il publia avec le titre d'*Histoire chronique*

d'Ecosse, Edimbourg 1536, in-fol. Cet ouvrage est très-estimé. On a aussi de lui plusieurs poésies lyriques en écossais, où l'on trouve de la facilité, de la verve, des images neuves, et un coloris varié. Ballenden mourut à Rome vers 1575.

BALLET (François), ancien curé de Gif, naquit à Paris le 6 mai 1702, se livra à la prédication, et fut prédicateur de la reine. Il s'est fait un nom par les ouvrages suivans : I *Panégyriques*, 4 vol. II *Panégyriques de saint Remy, de saint Jean-Népomucène, de sainte Anne et de saint Gaëtan*. III *Traité de la dévotion à la sainte Vierge*. IV *Exposition de la doctrine de l'église romaine*. V *De la dédicace d'une église*. VI *Instructions sur le jubilé*. VII *Histoire des temples*. VIII *Prônes sur les commandemens de Dieu*. IX *Prônes sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*. X *La vie de la sœur Boni*. XI *Instructions sur la pénitence du carême*. Tous ces ouvrages réunis composent 12 vol in-12, 1767, et années suivantes.

BALSAC DE FRIMY (J.), naquit à Senergue, en 1734, suivit la carrière du barreau, et à l'époque de la révolution il était conseiller au parlement de Toulouse. Fortement attaché aux intérêts de la monarchie, il se déclara contre les innovations de l'assemblée constituante, et en 1790, il signa les protestations de son corps, qui désavouait les opérations de l'assemblée nationale. Son zèle et ses principes devaient nécessairement le rendre suspect aux ennemis de l'ordre. Balsac fut dénoncé, en 1793, comme royaliste, arrêté et conduit à Paris, où il gémit quelque temps dans les prisons. Traduit devant le tribunal révolutionnaire on ne lui accorda pas de défenseur, et il fut condamné en juin 1794. Sa mort ne précéda que de peu de jours la chute et le supplice de Robespierre.

BALTHASAR (Augustin de), docteur en droit, né à Greifswald en 1701, avait fait ses études dans l'université d'Iéna, où son père occupait une chaire de morale et de droit. Il alla s'établir à Wismar, s'y agrégea à la faculté de droit, et fut nommé à une place de professeur. Le roi de Suède le choisit pour un des ministres du grand tribunal d'appel, et son mérite lui valut d'autres emplois également honorables. Il mourut à Wismar en 1779. Parmi ses ouvrages, on cite particulièrement : I *Apparatus historico-diplomaticus*, Greifswald, 1733-1737, in-fol. C'est le tableau historique de toutes les lois qui sont ou ont été en usage dans la Poméranie et dans l'île de Rugen. II *Tableau historique des tribunaux du duché de la Poméranie suédoise*, ibid., 1733-37, 2 vol. in-fol. III *De origine et statu hominum propriorum, in Pomeraniá*, ibid., 1735-1749. IV *Discours sur les avantages du temps présent, sous le rapport du perfectionnement des sciences, spécialement de l'étude de l'histoire et du droit*, ibid., 1742, in-4. V *Jus ecclesiasticum pastorale*, 1740-1763, 2 vol. in-fol. VI Des *dissertations relatives à l'administration civile et religieuse de la Poméranie*.—On a d'un autre BALTHASAR (Jean-Henri de), professeur en théologie et surintendant des églises de la Poméranie suédoise, contemporain du précédent : I *Recueil de faits relatifs à l'histoire ecclésiastique de la Poméranie*, 1723-1725, 1 vol. in-4. II *Val ab Eickstædt epitome annalium Pomeraniæ*, ibid., 1726,

in-4, et quelques écrits théologiques.

BALTHASAR (Joseph-Antoine-Félix de), naquit à Lucerne en 1737. Il commença ses études dans sa patrie, et alla les finir à Lyon. De retour dans son pays, il y courut la carrière de la magistrature. Il était trésorier de l'état, au moment où la révolution éclata en Suisse. Appelé alors à la présidence de l'administration municipale, il sut calmer les esprits par sa prudence et sa modération, et sauva son pays des dangers de ces premiers momens d'effervescence. Il faisait de l'histoire de sa patrie son étude favorite, et l'une de ses principales occupations. Il avait recueilli, pour servir à cette histoire une grande quantité de matériaux précieux, et il enrichit la bibliothèque suisse de Haller de nombreuses notices. Son principal ouvrage a pour titre : *De Helvetiorum juribus circà sacra*, traduit en français par Viend, professeur à Lausanne, sous le titre de *Libertés de l'église helvétique*, Lausanne, 1790, in-12. Le nonce du pape à Lucerne déféra ce livre à sa cour, et il fut mis à l'*index*. L'évêque de Constance en demanda la suppression. Balthasar y réclamait pour la Suisse *les libertés de l'église gallicane*, auxquelles il prétendait que l'usage observé en Suisse était conforme; avançant même que les *quatre articles du clergé de France* y avaient été adoptés, et y étaient reconnus. On a en outre de Joseph-Antoine-Félix de Balthasar, I *Histoire de la nonciature en Suisse*, restée manuscrite. II *Défense de Guillaume Tell*, 1760, in-8. Il y soutient la vérité de l'histoire de Guillaume, contre ceux qui ont cherché à jeter des doutes sur elle. III *Musæum virorum Lucernatum famâ et meritis illustrium*, Lucerne, 1777, in-4. Balthasar mourut à Lucerne en 1810.

BARBAROUX (Charles) figura à Paris avec les Marseillais, ses compatriotes, qui se rendirent fameux par leurs atrocités dans la journée du 10 août 1792. Nommé député à la convention nationale, il fut un de ceux qui demandèrent avec le plus d'animosité la mise en jugement du roi et de la famille royale, en même temps qu'il accusait la commune de Paris et les jacobins. Il appartint ensuite au parti de la Gironde; et lorsque celui-ci se déclara contre les anarchistes, Barbaroux dénonça tour à tour Marat, Robespierre et le parti d'Orléans. Les girondins ayant succombé, le 31 mai 1793, Barbaroux aima mieux se faire arrêter que de donner sa démission. Il sut cependant tromper ou gagner le gendarme qui le surveillait, et s'enfuit dans le département du Calvados avec plusieurs de ses collègues. Poursuivi, et obligé de quitter cette retraite, il s'embarqua à Quimper; mais à peine fut-il arrivé à Bordeaux, qu'il y fut arrêté, et périt sur l'échafaud le 25 juin 1793. Madame Roland fait souvent mention de Barbaroux dans ses *Mémoires*, et dit qu'il était beau comme un *Antinoüs*. Cette digne héroïne de la révolution n'aurait peut-être pas fait cette remarque, si Barbaroux eût possédé d'autres qualités plus essentielles.

BARBESIEUX (Louis-François-Marie le Tellier, marquis de), naquit à Paris en 1668, et succéda à son père, le marquis de Louvois, en qualité de ministre d'état de Louis XIV au département de la guerre, quoique Barbésieux n'eût alors que 23 ans. Tant qu'il voulut se consacrer exclusivement aux af-

faires, il se montra actif, sage et prévoyant. Il avait à diriger une administration où Louvois avait épuisé presque toutes les ressources. Cependant le jeune ministre pourvut à l'entretien des armées d'Allemagne, de Flandre et de Piémont, et mit sur pied, en 1692, une armée de 100 mille hommes, à la tête desquels Louis XIV assiégea et prit Namur le 26 juin de la même année. Ce fut le dernier exploit de ce monarque. La paix de Riswick rendit à Barbésieux une espèce d'inaction qui lui fut dangereuse. Il se livra au désordre, et négligea les affaires publiques. Louis XIV s'en aperçut bientôt, et s'en plaignit, par la lettre suivante, à l'archevêque de Reims, oncle du ministre : « C'est, dit un auteur célèbre, un maître instruit de tout, un père qui parle : » — « Je sais, »écrivait Louis XIV, ce que je dois »à la mémoire de Louvois [1]; mais si »votre neveu ne change de conduite, »je serai forcé de prendre un parti. »J'en serai fâché; mais il en faudra »prendre un. Il a des talens; mais il »n'en fait pas un bon usage. Il donne »trop souvent à souper aux princes; »au lieu de travailler, il néglige les »affaires pour ses plaisirs; il fait at»tendre trop long-temps les officiers »dans son antichambre; il leur parle »avec hauteur, et quelquefois avec »dureté. » Epuisé par une longue suite de désordres, Barbésieux mourut le 5 janvier 1701, à l'âge de 33 ans, après après avoir occupé le ministère pendant 10. Il passe pour certain qu'il partageait avec son père, le marquis de Louvois, la faiblesse de croire à l'astrologie judiciaire; et on dit que le P. Alexis, cordelier, ayant peut-être connaissance de sa vie déréglée, lui avait annoncé qu'il mourrait dans sa 33e année. On ajoute encore que son oncle, l'archevêque de Reims, trouva parmi ses papiers la note suivante : « J'au»rai, à ma 33e année, une grande »maladie, à laquelle je n'échapperai »pas. » En examinant les faits que nous énonçons, l'homme sans préjugés et le chrétien diront : ou ils sont controuvés, ou leur résultat ne peut être que l'effet du hasard.

1 Ce trait seul marque plus particulièrement la bonté du cœur de Louis XIV, lorsqu'on considère que Louvois mourut disgracié.

BARBOSA (dom Joseph), théatin, historiographe de la maison de Bragance, et membre de l'académie royale d'histoire portugaise, naquit à Lisbonne en 1674. Parmi ses nombreux ouvrages on cite avec éloge : I *Histoire des reines de Portugal*, Lisbonne, 1727, 1 vol. in-4. II *Archi-atheneum lusitanum*, ibid. 1733, 1 vol. in-4. L'incendie qui suivit de pres le grand tremblement de terre du 1er novembre 1755 consuma un de ses meilleurs ouvrages posthumes, *Histoire des ducs de Bragance*, 2 vol. in-fol., et dont on avait déjà imprimé 4,000 exempl. Un grand nombre de *mémoires* de ce savant laborieux, mort en 1750, existent encore dans les *actes de l'académie royale d'histoire portugaise*.

BARBOSA-MACHADO (Diègue), abbé de Sever, membre de l'académie royale d'histoire, né à Lisbonne en 1682, a laissé : *Bibliothèque des auteurs portugais* (Biblioteca lusitana), Lisbonne, 1741-1752, 4 vol. in-fol. Ce livre est plein d'érudition; mais on y aurait souhaité une plus exacte critique. Barbosa mourut en 1770. Il est auteur d'autres ouvrages; mais il doit sa réputation à celui que nous venons d'annoncer.

BARBOSA (Edouard), géographe, né à Lisbonne vers l'an 1480,

parcourut les Indes, visita les Moluques, acquit de nouvelles connaissances sur l'Asie méridionale, et notamment depuis la mer Rouge jusqu'au Japon. Son désir de faire encore des découvertes l'engagea à s'embarquer avec Magellan dans son voyage autour du monde; mais ayant débarqué dans l'île de Zébu, il y fut assassiné le 1^er mai 1521. Il avait fini en 1516 la *relation* de ses voyages en Asie, dont on trouve la traduction dans le recueil de Ramasio, tome 1, page 288.

BARBOT (Jean), voyageur français, né à Marseille vers 1648. D'après les renseignemens qu'il a laissés dans ses ouvrages, il paraît que jusqu'en 1682, il fut attaché aux différentes compagnies françaises, connues sous le nom de *compagnie des Indes occidentales*, en qualité d'inspecteur des établissemens de cette compagnie. Cet emploi lui procura le moyen d'entreprendre plusieurs voyages aux Antilles et aux côtes d'Afrique jusqu'en 1685, qu'il passa en Angleterre. Comme à cette même époque eut lieu la révocation de l'édit de Nantes, cela fait présumer que Barbot était de la religion réformée, et qu'il s'expatria alors ainsi que plusieurs autres de sa croyance. Ses voyages lui ayant fourni beaucoup de matériaux intéressans, il composa sa *Description des côtes occidentales d'Afrique et des contrées adjacentes*, qu'on a publiée dans la *Collection de voyages et navigations* de Churchill, Londres, 1732, 7 vol. in-fol. Cette description des côtes d'Afrique est très-complète. Barbot y parle avec détail des mœurs, des usages des peuples qui l'habitent, des diverses religions qu'ils professent, et de leurs différens gouvernemens; il y a aussi ajouté des remarques fort utiles pour le commerce et la navigation. Il est vrai que, indépendamment des notions qu'il avait lui-même prises sur les lieux, il en a encore puisé dans les écrits de Dapper, de Bosman, d'Artus, etc. Son ouvrage contient, en outre, l'*Histoire d'Afrique* jusqu'en 1682. La première partie d'un supplément qu'il y a ajouté, renferme les événemens les plus remarquables arrivés jusqu'en 1708, et finit par le journal du voyage fait au nouveau Calbary, par Jacques Barbot son frère, et par celui de son neveu à la côte d'Angola. La seconde partie du supplément donne des instructions nautiques sur les côtes d'Afrique, et sur la route à suivre depuis la Rochelle jusqu'à ces côtes. Il y parle également et des colonies de Cayenne et des îles Antilles. Barbot mourut en Angleterre vers l'an 1720.

BARCIA (André Gonzalez de), de l'académie espagnole, auditeur du conseil suprême de la guerre, et un des hommes les plus savans de son temps, naquit à Burgos en mai 1689. Il est auteur de plusieurs ouvrages historiques très-estimés, parmi lesquels le plus remarquable est: *Ensayo cronologico* ou *essai chronologique pour l'histoire générale de la Floride*, *depuis l'an* 1512 *qu'elle fut découverte par Jean Ponce de Léon jusqu'en* 1722, Madrid, 1723, in-fol. Barcia comprend sous le nom de *Floride* tout le continent et les îles adjacentes de l'Amérique septentrionale depuis la rivière de Panuco à l'orient du Mexique. L'exactitude des faits, l'impartialité, un style élégant et correct sont les qualités qui distinguent cet ouvrage. Barcia est mort à Madrid en 1742.

BARDI (Jérôme), naquit à Florence vers 1544. Entré dans

l'ordre des camaldules, il se sécularisa ensuite, et passa à Venise, où il fut nommé en 1593 curé de la paroisse de Saint-Matthieu et Saint-Samuel. Il jouit d'une grande réputation par son savoir, et publia les ouvrages suivans : I *Joannis Lucidi Samothei chronicon ab orbe condito usque ad annum* 1553, *cum additionibus Hyeronimi Bardi*, Venise, 1575, in 4. La continuation de Bardi s'étend depuis 1535 jusqu'en 1575. II *Cronologia*, ou *Chronologie universelle depuis la création d'Adam jusqu'en* 1581, Venise, 1581, 2 vol. grand in-fol. III *Delle cose notabili.... Des choses remarquables de la ville de Venise et des hommes qui l'ont illustrée*. Venise, 1587-1660. IV *Il martirologio*, ou *le martyrologe romain remis en ordre selon l'usage du calendrier grégorien*, Venise, .1585, in-4. Bardi termina sa carrière le 28 mars 1594.

BARCO CENTENERA (Martin del), poëte espagnol, naquit à Badajoz, en 1535. Il fut pendant quelques années professeur de belles-lettres à l'université de Salamanque. Une dispute assez violente intervenue entre lui et un autre professeur le détermina à s'expatrier. Il passa en Amérique, et après avoir visité le Pérou, il s'arrêta au Paraguay, où il composa, en vers, son ouvrage intitulé : *Argentina* ou *Histoire de la rivière de la Plata*, depuis sa découverte jusqu'en 1581. Dans cette composition, qu'on ne saurait appeler un poëme, l'auteur se livre à son imagination, et entasse des fables aussi peu amusantes qu'étrangères au sujet. On y remarque cependant de belles descriptions, des inspirations heureuses, et plusieurs faits essentiels omis par les historiens de l'Amérique. L'*Argentina* fut imprimé à Lisbonne, en 1602, et inséré ensuite dans le tom. 3 du *Recueil de Barco*, Madrid, 1749. Barco Centenera avait embrassé l'état ecclésiastique, et mourut à Badajoz, en 1596. — BARCO (Alexis), peintre espagnol, né vers 1610, eut beaucoup de talent pour peindre les paysages ; plusieurs de ses tableaux se trouvent dans les palais du roi d'Espagne, et dans ceux de différens seigneurs de Madrid. Il mourut fort pauvre, en 1665.

BARDYLIS, roi d'Illyrie, né vers l'an 472 avant J.-C. Il avait commencé par être charbonnier et ensuite chef de voleurs. Bardylis battit les Macédoniens ; Perdiccas leur roi fut tué dans la bataille, et une partie de ses états tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui à son tour fut défait, en 559, par Philippe ; Bardylis avait alors quatre-vingt-dix ans ; après avoir combattu avec une valeur extraordinaire, on croit qu'il mourut par suite de ses blessures. Clytus, son fils, lui succéda ; mais s'étant révolté contre Alexandre, ce conquérant le fit descendre du trône ; il s'y rétablit dans la suite, et Bircenna, sa fille, fut une des femmes de Pyrrhus.

BARGETON (N.), fameux avocat du parlement de Paris, né à Usez vers 1675, se vit, par ses talens, chargé de bonne heure des affaires les plus importantes, et regardé comme une des lumières du barreau. Il avait la confiance du duc et de la duchesse du Maine, et fut compromis un moment dans la conspiration du prince de Cellamare. On le mit à la Bastille ; mais son innocence fut presque aussitôt reconnue, et il recouvra la liberté. Le contrôleur général des finances Machault, ayant formé le dessein d'assujettir le clergé à l'im-

pôt des 20^e, chargea Bargeton de dresser un mémoire à cet effet. Ce fut l'objet des lettres connues sous le nom de *ne repugnate*, parce qu'elles avaient pour épigraphe ce passage de Sénèque : *Ne repugnate vestro bono.* Elles parurent sous le nom supposé de Londres, 1750, 1 vol. in-12, et furent supprimées par arrêt du conseil du 1er juin de la même année. Il y en eut une 2^e édition sous la rubrique d'Amsterdam, où se trouve l'arrêt du conseil. L'évêque de Grenoble Caulet, et Duranthon, docteur de Sorbonne, y répondirent (*voyez* CAULET *au Dict.*). Bargeton ne put soutenir l'opinion de son livre. Il était mort avant que son ouvrage parût, âgé d'environ 75 ans.

BARING (Daniel Evrard), naquit, en 1690, à Oberg, dans l'Heldesheim. Il était fils d'un ecclésiastique, et étudia d'abord la théologie. Il entreprit ensuite l'étude de la médecine, qu'il quitta également pour se livrer à celle de l'histoire littéraire, où il fit des progrès rapides. Baring devint un des plus savans bibliographes de l'Allemagne, et ce talent lui mérita, en 1719, la place de sous-bibliothécaire royal à Hanovre. Il s'appliqua alors plus particulièrement à l'histoire de la diplomatie, sur laquelle il publia un ouvrage très-estimé, qui a pour titre : *Clavis diplomatica, specimina veterum scripturarum tradens*, Hanovre, 1737, in-4. La seconde édition, 1754, 2 vol. in-4, est enrichie d'une bibliothèque des auteurs qui ont écrit sur la diplomatique. On cite également avec éloge son *Essai sur l'histoire ecclésiastique du Hanovre*, ibid, 1748. Il mourut en 1753.

BARISON, descendant et héritier de l'illustre famille de Sardi de Pise, naquit dans cette ville vers 1126. Se rappelant que ses ancêtres, unis à d'autres puissans seigneurs de Pise, avaient enlevé la Sardaigne aux Sarrasins, vers 1050, il forma le projet d'en devenir le souverain. Cette île, d'abord partagée par les seigneurs pisans, soumise ensuite aux empereurs d'Allemagne, avait secoué le joug de ces derniers et demeurait indépendante. Barison saisit cette circonstance, demanda à Frédéric Barberousse la Sardaigne et le titre de roi, moyennant un tribut de 4000 marcs d'argent. Frédéric accéda à sa demande, appuyée par les Génois, qui, espérant soustraire ainsi la Sardaigne à la république Pisane sa rivale, armèrent une flotte et payèrent d'avance le tribut. Ils retinrent cependant le nouveau roi en ôtage de la somme qu'ils avaient avancée, et le promenèrent sur les côtes de la Sardaigne, sans lui permettre de débarquer. Voyant enfin qu'aucun des habitans ne prenait les armes en sa faveur, et que l'empereur Frédéric attendait dans l'inaction le résultat de cette entreprise, ils le ramenèrent à Gènes, où, le trouvant insolvable, ils le mirent en prison; il y mourut vers 1166. Barison, lorsqu'il ambitionna le rang suprême, était seigneur d'Arboréa, un des plus beaux districts de l'état Pisan. C'est en vain qu'il réclama les secours de ses vassaux, qui l'abandonnèrent à son sort, et à la merci des Génois.

BARKOK, c'est le nom d'un esclave circassien au service d'Il-bogha, émyr d'Egypte, et 1er sultan des mamlouks borgistes. Ses connaissances et sa valeur l'avaient élevé aux places les plus honorables parmi les mamlouks lorsqu'il se fit déclarer régent pendant la minorité d'Hadjy. Barkok ne tarda pas à ravir le

trône à son pupille (le 26 novembre 1382); mais cette usurpation lui suscita autant d'ennemis qu'il y avait de principaux officiers prétendait, comme lui, à la dignité suprême. Un des kalifes qui avaient favorisé ses projets ambitieux, deux gouverneurs de Syrie, Il-bogha et Mantach se révoltèrent. Bakok mit le kalife en prison, condamna à mort les émyrs les plus séditieux; mais le peuple se voyant menacé de toutes parts, suivit son instinct ordinaire, et l'abandonna dans le malheur. Ne pouvant s'opposer à ses ennemis, il tomba en leur pouvoir. Quoique la majorité des émyrs demandassent sa mort, il fut envoyé à Krac sous une bonne escorte, tandis qu'Il-bogha délivra le jeune Hadjy de la prison où Bakok l'avait jeté. Il ne le plaça cependant sur le trône que pour commander en son nom. Mantach, l'autre ennemi de Bakok, jaloux de l'autorité absolue qu'exerçait Il-bogha, se prépara à la lui disputer. Les deux rivaux, également ambitieux, prirent les armes et inondèrent de sang le Kaire, où les habitans virent leurs maisons pillées et incendiées par une populace et une milice avide et furieuse, partagée entre les deux partis. Il-bogha succomba, et Mantach prit sa place auprès d'Hadjy. Il ordonna aussitôt le supplice de Bakok; mais celui-ci parvint à rompre ses chaînes, et à se former un parti considérable, à la tête duquel il entra dans le Kaire, au milieu des acclamations d'un peuple inconstant qui vit, avec satisfaction ou indifférence, détrôner de nouveau Hadjy. Ce monarque fut arrêté par ordre de Bakok; et quoique sa prison fût un palais somptueux, et qu'on eût pour lui, d'après les ordres du vainqueur, toutes sortes d'égards, il ne resta pas moins captif le reste de ses jours. C'est dans la personne de ce prince que Bakok détruisit la dynastie des mamlouks baharites, en fondant celle des mamlouks borgistes ou circassiens dont il était le premier sultan. Après les troubles et les guerres intestines qui duraient depuis un grand nombre d'années, le calme sembla se rétablir dans le royaume. Bakok ne s'occupa désormais qu'à mériter l'amour des peuples, tout en raffermissant son pouvoir. Il établit une régie particulière afin d'anéantir le trop d'autorité des vizirs. Il se déclara le protecteur des savans et des malheureux; il encouragea les premiers en leur accordant des pensions, et en fondant un collége, où l'on pouvait suivre le cours des études, sans se charger d'aucuns frais; et faisant distribuer, de temps en temps, aux seconds de généreux secours. Il fit construire un pont sur le Jourdain, réparer l'arsenal d'Alexandrie, et rendit fertiles les montagnes du Fayoum. Il parvint, à force de bienfaits, à faire oublier son usurpation, et mourut, le 20 juin 1399, d'une fièvre violente, causée par un excès de fatigue en jouant au mail. Il avait alors soixante ans, et avait régné dix-huit ans en deux fois. Il fut généralement regrettée. Bakok avait porté le corps de ses mamouks à 5000 hommes. Sa cour était une des plus brillantes, et ses écuries contenaient 6000 chevaux et 5000 chameaux. Malgré toutes ses dépenses, et qu'il eût diminué tous les impôts, on trouva dans son trésor une somme considérable d'effets précieux, 400 mille pièces d'or; et il en légua, par son testament, 14 mille 999 aux pauvres.

BARLOW (Thomas), théologien anglais, né à Langhill dans le West-

moreland en 1607, fit ses études à Oxford, et y prit ses degrés; il y était professeur de métaphysique en 1635. Vivant dans un temps de troubles, il fit de son mieux pour s'accommoder avec tous les partis. Il fut de celui du parlement quand il prévalait; servit Cromwel après qu'il se fut emparé de la puissance; se rangea du côté du roi à la restauration; se soumit à Jacques II lorsqu'il monta sur le trône, et reconnut le prince d'Orange Guillaume III lorsqu'il usurpa la couronne sur son beau-père. Les écrits de Barlow varièrent comme sa conduite; mais en se rangeant toujours du parti du plus fort, il fit fort bien ses affaires; il avait obtenu des places, des bénéfices, enfin l'évêché de Lincoln, et avait conservé sa tranquillité. Il mourut à Buckden en 1691, âgé de 85 ans, et laissa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: I *De la tolérance en matière de religion*, 1660. II *Origine des Sinécures*, 1676. III *Principes et doctrine de la cour de Rome, sur l'excommunication et la déposition des rois*, traduit en français, 1679, in-8. IV *Cas de conscience résolus par Barlow, et publiés après sa mort*, 1691, in-8. Il passait pour un très-habile casuiste. V *Exercitationes aliquot metaphysicæ de Deo*, publiées à Oxford à la suite de la métaphysique de Scheibler, et réimprimées en 1658. C'est le recueil des leçons publiques de Barlow à l'université d'Oxford. — Barlow (Edouard), prêtre catholique anglais, exerçait les fonctions de missionnaire dans sa patrie. Son nom était *Booth*; mais dans ces temps de persécution, où l'on recherchait soigneusement les prêtres catholiques, ils étaient obligés de se cacher, et de prendre, pour échapper aux recherches, des noms supposés. Barlow est connu par un *traité de l'eucharistie*, 3 vol. in-4. Il mourut vers la fin de l'année 1716.

BARLOWE (William), évêque anglais sous Henri VIII, était né au comté d'Essex, et avait embrassé l'état religieux dans le couvent des Augustins de la ville de Saint-David. Ses supérieurs l'envoyèrent étudier dans l'université d'Oxford, où il se fit recevoir docteur en théologie; il fut ensuite nommé prieur d'un couvent de son ordre. En 1535, on l'envoya ambassadeur en Ecosse. Henri VIII ayant supprimé tous les monastères dans son royaume, Barlowe sortit du sien, et il paraît que cela lui coûta peu; car il engagea les supérieurs et les religieux des autres monastères à suivre son exemple. Il se rendit par cette complaisance agréable à Henri VIII, qui l'en récompensa en le nommant successivement évêque de Saint-Azoph, de Saint-David, de Bath et de Wells *Unis*. William Barlowe reconnut ces faveurs au moyen de beaucoup de zèle pour les changemens que son bienfaiteur cherchait à introduire. Il paraît néanmoins, par une lettre adressée à Henri VIII, qu'il lui vint quelques scrupules; car il y rétractait tout ce qu'il avait dit et écrit contre le catholicisme, et il en témoignait un grand repentir. Cette conversion n'était pas solide. William Barlowe redevint protestant sous Edouard VI, et protestant si zélé, que sous la reine Marie, il se laissa persécuter, dépouiller de son évêché, et emprisonner, plutôt que de renoncer à la nouvelle doctrine. Etant parvenu à s'échapper, il alla chercher un asile en Allemagne, d'où il ne revint que sous la reine Elisabeth, qui le nomma à l'évêché de Chichester. Il s'était marié, et

mourut en 1568, dans son évêché, père de onze enfans, dont cinq filles, qui toutes épousèrent des évêques. Ses ouvrages sont : I. *Enterrement de la messe*. II. *Homélies chrétiennes*. III. *Traité de cosmographie*. IV. *Réponses à certaines questions concernant les abus de la messe* : elles ont été imprimées dans l'*histoire de la réformation*, de l'évêque Burnet. V. *Ascension des moines et religieux*, *représentée avec des figures*. Il a eu part à un livre intitulé : *Divine et pieuse institution d'un chrétien*, connue en Angleterre sous le nom de *Livre de l'évêque*, Londres, 1537.

BARLOWE (William), fils du précédent, avait étudié à Oxford, et pris les ordres en 1573. Il fit plusieurs voyages sur mer, et s'occupa de diverses expériences relatives à la navigation, dans laquelle il avait acquis des connaissances fort étendues. Il est un des premiers qui aient écrit sur l'aimant, et on lui doit sur cette substance, de curieuses et utiles découvertes. On a de lui : I. *L'aide du navigateur* (the Navigator supply), Londres, 1597, in 4. II *Avertissement magnétique*, ou *observations et expériences concernant la nature et les propriétés de l'aimant*, Londres, 1616, in-4. III *Court examen des frivoles critiques du docteur Ridley sur l'avertissement magnétique*, Londres, 1618, in-4. Il est mort en 1625.

BARNAUD (Nicolas), médecin et protestant, naquit à Prest, ville du Dauphiné, vers l'an 1530. Il voyagea dans les principales villes de l'Europe, où il vivait de son art. Barnaud, très-habile dans la chimie, fut long-temps à la recherche de la pierre philosophale, et il finit, comme cela devait être, par ne pas la trouver. En 1571, il retourna en France, d'où ses discours hardis sur la religion et sur le gouvernement, l'en avaient fait éloigner. Contraint de s'expatrier de nouveau après la journée de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), il se réfugia à Genève, et sous le nom d'Eusèbe Philadelphe, il y publia : I. *Réveil-matin des Français et de leurs voisins*, 1574, in-8. Cet écrit incendiaire et dirigé contre les catholiques, n'obtint pas même l'approbation des protestans, que l'auteur avait terriblement compromis : aussi il ne lui valut de leur part que des injures et des insultes. Barnaud a laissé différens ouvrages : ceux appartenans à l'alchimie se trouvent réunis dans le troisième volume du *Theatrum Chymicum*, publié par Zetzner, Strasbourg, 1659. Il traduisit un des livres de son ami Socin. II *De l'autorité de la sainte écriture*, 1592. On croit, d'après la Monnoie, Marchand et autres, que Barnaud est auteur d'un ouvrage fort rare et très-ancien, intitulé : III *Le miroir des Français*, *contenant l'etat et maniement des affaires de France*, *tant de justice que de la police*, *mis en dialogue par Nicolas Montaud*, 1582, in-8, dédié à Louise de Lorraine, épouse de Henri III. Dans cet écrit on propose plusieurs moyens de réforme pour le bonheur de la France; et entre autres, celui de la vente des biens du clergé, la déportation des prêtres, leur mariage, le *maximum*, etc. On sait malheureusement que ces derniers moyens ont été mis en usage de notre temps, avec autant de justice et de modération, que de profit et de gloire. On croit aussi que Barnaud est auteur du livre intitulé, IV *Cabinet du roi de France*, *dans lequel il y a trois perles d'inestimable valeur*, 1582; Londres,

1624, in-8, et qui est écrit dans le même esprit que le précédent. Méprisé des catholiques et des protestans, Barnaud mourut à Genève vers l'an 1602.

BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), né à Grenoble en 1761, était protestant et fils d'un procureur. S'étant fait avocat, il fut élu député par le tiers-état de la province du Dauphiné aux états-généraux de 1789. Son éloquence, sa jeunesse, un esprit vif et pénétrant, et une extrême ardeur surtout à embrasser les principes de la révolution, lui acquirent bientôt une grande popularité. A en juger par son premier début, il devait figurer dans la suite parmi les factieux les plus hardis qui déchirèrent la France. La cour lui reprocha avec justice la phrase suivante, qu'il prononça devant l'assemblée, au sujet de Foulon, dont on venait d'apprendre la mort tragique : « Le sang » qui coule est-il donc si pur qu'on ne » puisse en répandre quelques gout» tes? » Il lutta contre Mirabeau toutes les fois que celui-ci paraissait ne pas approuver quelques-unes des opinions des révolutionnaires. Toujours vivement opposé au parti de la cour, son exagération alla si loin, que les chefs mêmes de la révolution se crurent obligés d'en arrêter les progrès. Ils ne voulaient pas apparemment précipiter leur ouvrage, de crainte de manquer leur but. Mais Barnave avait des talens et de l'esprit : la fougue de la jeunesse, et l'amour des innovations l'avaient d'abord égaré, et il se montra plus circonspect dans la discussion sur la liberté des Nègres, où il s'opposa souvent aux mesures adoptés par ceux de son parti. Cela fut suffisant pour lui faire perdre de sa popularité; ses admirateurs ne virent plus en lui qu'un homme mercenaire, et suborné par la cour. Il mérita davantage leur animadversion lorsqu'il défendit M. de la Fayette, accusé d'avoir favorisé l'évasion de la famille royale le 21 juin 1791. Dans cette mémorable journée, il était parvenu à maintenir le calme dans l'assemblée nationale. Nommé avec Péthion et Latour-Maubourg pour aller au-devant du monarque qu'on avait arrêté à Varennes, il fut profondément ému du tableau touchant qu'offrait à ses yeux un roi malheureux au milieu de sa famille désolée, et captif parmi ses sujets. C'est alors que s'opéra dans les idées et la conduite de Barnave un changement aussi prompt qu'absolu. Il défendit à la tribune l'inviolabilité de la personne du roi, retraça tous les malheurs qui menaçaient la France, si l'on persévérait à propager ces maximes, qui avaient déjà coûté assez de sang, et qui lui avaient suscité tant d'ennemis. Mais dans la disposition où se trouvaient alors les esprits de ceux qui voulaient renverser le trône et les autels, le discours de Barnave, quelque éloquent qu'il fût, ne pouvait produire aucun effet salutaire. La session de l'assemblée constituante étant finie, il se retira à Grenoble, où il se maria avec la fille d'un conseiller de la cour des aides. Loin des affaires et des orages de la capitale, il croyait pouvoir désormais mener une vie tranquille. Après la journée du 10 août 1792 (jour où la royauté fut définitivement anéantie, et la famille royale renfermée dans le palais du Temple), on découvrit au château des Tuileries la correspondance de la cour avec plusieurs membres de l'assemblée constituante; Barnave étant du nombre, il fut emprisonné à Grenoble. Pendant 15 mois il y parut oublié; mais la convention,

s'étant souvenue de Barnave, le fit conduire à Paris, où il fut jugé par le tribunal révolutionnaire, qu'on venait d'établir. Sa fermeté et son éloquence ne purent le sauver. Il fut condamné à mort, et exécuté avec Duport-Dutertre le 29 octobre 1793; il était âgé de 32 ans. Parmi tant de victimes de tous les partis, une seule consolation lui restait; celle d'avoir abjuré ses erreurs, et de mourir pour la cause la plus légitime.

BARON *ou* BARO (Pierre), théologien protestant, était né à Etampes, et florissait au 16e siècle; il sortit de France, pour cause de religion, et se retira en Angleterre. En 1574, il fut pourvu à Cambridge de la chaire de théologie, dite *la Marguerite*, parce qu'elle avait été fondée par Marguerite, comtesse de Richemond, mère de Henri VII. Une contestation qu'il eut avec le docteur Chaderton, son collègue à Cambridge, au sujet de *la justification*, et dans laquelle on crut s'apercevoir qu'il tendait au pélagianisme, lui fit perdre sa chaire, quoiqu'alors il fût déjà d'un âge très-avancé. On ne peut nier qu'il ne fût très-savant, et il était d'ailleurs d'une vie et d'une conversation irréprochables. Beaucoup de gens le trouvèrent jugé avec trop de sévérité. Bayle dit qu'il s'en retourna en France. On lit dans le dictionnaire de Watkins, qu'il mourut à Londres, et qu'il fut inhumé dans l'église de Saint-Olave, Hart-Street. Il a publié : I. *Prælectiones* XXXIX *in Jonam*, Londres, 1579. II. *Summa trium sententiarum de prædestinatione*. III. *De præstantiâ et dignitate divinæ legis*.

BARON (Bonaventure), franciscain anglais, naquit à Cloumell, dans le comté de Tipperary, au commencement du 17e siècle, son vrai nom était *Fitzgerald*. Il avait pour oncle le P. Luc Wadding, savant cordelier, à qui on doit les annales et la bibliothèque des écrivains de son ordre. Ce fut Wadding qui prit soin de la première enfance de Baron, et qui veilla sur son éducation. Il l'envoya à Rome, où il se rendit habile, non-seulement dans la théologie, mais encore dans les belles-lettres. Il embrassa, à l'exemple de son oncle, la règle de saint François. On a de lui divers ouvrages latins, en prose et en vers. Les principaux sont : I. *Metra miscellanea*, Rome, 1645, in-24. II. *Opuscula varia*, Wurtemberg, 1666, in-fol. III. *Theologia*, 6 vol. Paris, 1676. Il mourut à Rome, en 1696, dans un âge fort avancé. Il était devenu aveugle.

BAROZZI (François), noble vénitien, naquit vers 1530. Il était très-savant dans la philosophie, les mathématiques, et les langues latine et grecque. Doué d'une mémoire prodigieuse, il entreprenait à la fois, et avec un égal profit, diverses études, et il parlait sur toutes les matières avec autant d'éloquence que de facilité. Cependant, malgré tous ses talens, il eut la faiblesse de croire aux sortiléges et à la magie, auxquels il eut recours plusieurs fois pour satisfaire ou ses travers ou ses passions. Dénoncé au tribunal du saint-office, en 1587, on instruisit aussitôt son procès, et au bout de 10 mois il fut arrêté et traduit dans les prisons de ce tribunal. Quand il parut devant ses juges, ceux-ci lui promirent de lui laisser la fortune et la vie s'il voulait avouer la vérité. Il confessa alors « qu'il était père d'un fils qu'il avait cru pouvoir instruire dans toutes les sciences, par le moyen de la magie;

qu'il l'avait enseignée à une de ses filles et à son mari; qu'il avait aussi appris ses secrets magiques à son élève Malipiero, etc. Qu'il avait demeuré long-temps en Candie, où par l'effet de ses sortiléges, il avait fait pleuvoir après une grande sécheresse; mais que l'orage avait été si fort, qu'il avait renversé un moulin dont il était propriétaire. Qu'il jouissait d'un revenu de 4000 ducats, etc. » Les inquisiteurs, tout en ne croyant pas à l'effet de ses sortiléges, furent satisfaits de sa confession. Ils le retinrent encore quelque temps prisonnier, et le renvoyèrent ensuite absous, moyennant une légère amende, et en lui imposant quelques pratiques de dévotion. Ses principaux ouvrages sont : I *Procli Diadochi commentaria in lib. primum Elementorum Euclidis, latine, per Fr. Barocium, cum ejusdem scholis*, Venise, 1572, in-4. II *De cosmographia libri* IV. Venise, 1583-1598, in-8. Ce livre a été traduit en italien. III *Geometricum problemata tredecim modis demonstratum, quod docet duas lineas in eodem plano designare quod numquam invicem coincidant, etsi infinitum protrahantur*, Venise, 1586, in-4. IV *Il nobilissimo giuoco*, etc. ou *le noble jeu Pythagoricien, appelé le Ritmomachia*, c'est-à-dire, *combat des consonnances des nombres*, etc. Venise, 1572, in-4 avec figures. C'est un ouvrage assez singulier, imité du latin de Bruxerius, et traduit en allemand par Auguste, duc de Brunswick-Lunebourg, Leipsig, 1616, in-fol. Barozzi a laissé encore une *Description de l'île de Crète*, et plusieurs autres opuscules latins; l'époque de sa mort est incertaine, quoiqu'elle paraisse devoir être arrivée en 1608 ou 1610. — Jacques BAROZZI, son neveu, qui était très-instruit dans les mathématiques et dans les langues grecque et latine, hérita de sa riche bibliothèque, à laquelle il ajouta plusieurs manuscrits grecs; il en fit publier le *Catalogue* à Venise, en 1617, in-4. Il paraît qu'elle passa en Angleterre après la mort de Jacques. C'est le comte Thomas Arundel, suivant Tomasini, qui en fut l'acquéreur; et suivant Foscarini, elle fut achetée par le comte de Pembrock, chancelier de l'université d'Oxford à laquelle il en fit présent. On cite Jacques Barozzi comme auteur d'un *Commentaire sur la sphère*, et d'un *Traité de mathématiques*. On ne sait pas au juste l'année de sa mort.

BARRAL (Louis-Mathias), archevêque de Tours, et docteur de la maison de Navarre, naquit à Grenoble, le 20 avril 1746. Ses parens, distingués dans la haute magistrature, occupaient les premiers emplois dans le parlement de cette ville. Il avait un oncle évêque de Troyes, et lui-même, dès son bas âge, fut destiné à l'état ecclésiastique. Après avoir fini ses premières études, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, et suivit les cours de Sorbonne. Agrégé ensuite à la maison et société royale de Navarre, il fit, d'une manière honorable, la licence de 1768 à 1770. Elle n'était point finie lorsque le cardinal de Luynes, qui l'affectionnait, se rendant à Rome, pour le conclave, après la mort de Clément XIII, l'emmena avec lui, et le prit pour son conclaviste. A son retour, il le fit son grand-vicaire, et grand archidiacre de son église. En 1782, l'abbé de Barral fut pourvu de l'abbaye du Mas-d'Azile, et en 1785, la province de Sens étant de tour pour nommer à l'agence générale du clergé, fit tomber son choix sur lui. Pendant

cette année et la suivante, il fit, dans l'assemblée, divers rapports qui donnèrent une idée avantageuse de sa capacité et de son talent dans le maniement des affaires. Cependant, l'évêque de Troyes étant devenu infirme, et ayant demandé et obtenu son neveu pour coadjuteur, l'abbé de Barral n'acheva point le temps de l'agence, qui était de cinq ans. Il fut sacré, en 1788, sous le titre d'évêque d'Isaure, et devint, en 1790, titulaire du siége de Troyes, par la démission de son oncle. La France était en révolution. On ne disputa point à l'abbé de Barral son droit de succéder. Seulement, on lui demanda de prêter le serment prescrit par la constitution civile du clergé, qui venait d'être mise en activité. Sur son refus, le département de l'Aube s'assembla pour l'élection d'un évêque, et choisit un curé du diocèse. L'évêque de Troyes essaya d'ouvrir les yeux à ses diocésains, et au nouvel élu, sur l'irrégularité de cette mesure. N'ayant pu les ramener au devoir, il quitta le royaume, à l'exemple de la presque totalité des évêques et se réunit à quelques-uns d'eux qui s'étaient retirés à Constance, près de M. l'archevêque de Paris. En 1793, il passa en Angleterre, où les évêques français étaient en grand nombre, et y resta jusqu'en 1801. Le pape alors ayant demandé à tous les évêques leur démission, comme un préliminaire qui facilitait le travail du concordat à passer avec la France, l'évêque de Troyes fut un des 45 évêques qui crurent devoir donner au saint-siége cette marque de soumission. Rien ne l'arrêtant plus en pays étranger, il revint en France, et fut, après la publication du concordat, nommé à l'évêché de Meaux. Le rétablissement du séminaire, des réglemens utiles et appropriés aux circonstances, des mandemens sages et dont quelques-uns eurent l'approbation générale, signalèrent son administration dans ce diocèse. Le cardinal de Boisgelin, archevêque de Tours, étant mort en 1804, M. de Barral fut choisi pour le remplacer. Le voyage du pape en France ayant suivi de près la vacance de ce siége, ce fut pendant son séjour à Paris, que dans le consistoire tenu le 1[er] février 1805, M. de Barral fut préconisé, et reçut le *Pallium* des mains mêmes du souverain pontife. En 1806, il fut nommé sénateur. Deux ans après, de malheureuses divisions, qui causèrent au clergé de justes alarmes, ayant éclaté entre la cour de Rome et le gouvernement français, 19 évêques, réunis à Paris, se crurent obligés d'écrire au pape une lettre commune, pour lui témoigner leur inquiétude, lui demander une continuation ou ampliation de pouvoirs, et le supplier d'accorder des bulles, que S. S. croyait devoir refuser. Outre la lettre commune, quelques évêques en écrivirent de particulières, et il y en a deux de l'archevêque de Tours, l'une en date du 28 septembre 1808, l'autre du 4 août 1809; mais avant que celle-ci pût arriver, les états du pape avaient été envahis; on l'avait lui-même arraché de son palais, et on le traînait de lieu en lieu, sans qu'il eût encore de séjour fixe, jusqu'à ce qu'enfin on l'amena à Savone. Dans une situation de choses si critiques pour la religion, l'auteur de ces maux avait formé un conseil ecclésiastique, dont l'archevêque de Tours fut membre, et auquel on proposa diverses questions à résoudre. Les réponses aux questions de la 3[e] série,

dont les deux premières avaient pour objet l'état de l'église en Allemagne, et la 3ᵉ une bulle d'excommunication du 10 juin 1809, passent pour être de lui. Il fut aussi de toutes les députations envoyées à Savone pour négocier avec le saint-père; et dans la correspondance des députations avec le ministre des cultes, c'était lui qui tenait la plume. On sait à quoi aboutirent ces négociations, ainsi que le concile assemblé pour le même objet. Le pape fut conduit à Fontainebleau; l'archevêque de Tours eut ordre d'aller l'y saluer, et lui fit d'autres visites. Il était à Fontainebleau lors de la signature des articles du 25 janvier 1813, qui semblaient devoir amener un accommodement; en un mot, le gouvernement n'eut guère de rapports avec le pape, dans lesquels l'archevêque de Tours n'ait figuré. Le 13 février, lui et l'évêque de Nantes furent nommés grand croix de l'ordre de la Réunion, nouvellement institué; et plusieurs autres prélats employés dans les négociations reçurent diverses grâces; cependant l'espoir de l'accommodement, en faveur duquel, peut-être, ces grâces avaient été accordées, s'évanouit. Des événemens inattendus ayant, l'année suivante, renversé le gouvernement de Napoléon, et les princes français étant rentrés en France, l'archevêque de Tours, en sa qualité de sénateur, fut conservé et nommé membre de la chambre des pairs, que le roi avait établie. Appelé à celle que créa Buonaparte, lorsqu'il revint en mars 1815, non-seulement M. de Barral y siégea, mais même il dit la messe de l'assemblée du Champ-de-Mai. On assure qu'il refusa de signer l'article additionnel de la nouvelle constitution; et des lettres qui le prouvent, sont déposées, dit-on, chez des notaires. Cela ne parut pas suffisant pour l'excuser, puisqu'il partagea le sort de ceux que l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, raya du nombre des pairs. Il adressa au roi un mémoire justificatif, qui n'eut pas un meilleur succès. Il fit alors l'offre de sa démission, motivée sur ce que, privé de l'estime du monarque et de la considération qui y est attachée, il ne pourrait plus faire le bien dans son ministère, et son offre fut acceptée. Il survécut peu à sa disgrâce, étant mort d'une attaque d'apoplexie, le 6 juin 1816. On a de l'archevêque de Tours: I une *Lettre à M. C. Butler*, et quelques autres écrits, dans lesquels il défend l'opinion où il était qu'on pût prêter le *serment de liberté et d'égalité*. II Une *Réponse aux éclaircissemens demandés à M. l'archevêque d'Aix* par un prêtre catholique français. Cette réponse était relative aux démissions que le pape exigeait des évêques, avant la signature du concordat, et l'évêque de Troyes y établissait les principes qui devaient engager à les donner. III *Fragmens relatifs à l'histoire ecclésiastique du 19ᵉ siècle*, 1 vol. in-8, Paris, 1814. Les principales pièces qui composent ce volume sont la *critique d'un ouvrage italien* intitulé *Examen des articles organiques*, etc., et *Lettres et Mémoires relatifs aux négociations avec le pape en* 1810 *et* 1811. Il devait y en avoir un second volume, qui n'a point paru. IV *Défense des libertés des l'Eglise gallicane, et de l'assemblée du clergé de France en 1782, ou Réfutation de plusieurs Ouvrages publiés en Angleterre sur l'infaillibilité du pape*, 1 vol. in-4; ouvrage posthume, et qu'on dit n'être point fini.

L'éditeur (l'abbé de Barral frère de l'archevêque) y a joint une *Notice sur la vie politique et les écrits du prélat*. L'archevêque de Tours avait de l'esprit et du talent ; il joignait à cela de l'habileté dans les affaires. Il était instruit de tout ce que doit savoir un homme de son état, appelé aux postes éminens où il fut placé ; il paraît qu'il administra sagement les deux diocèses qui lui furent confiés, et à ce sujet, on ne voit pas qu'on lui fasse aucun reproche. Il n'a pas été aussi heureux à l'égard des missions dont il a été chargé par le gouvernement d'alors, et qui l'ont mis en rapport avec le pape. La faveur dont il jouissait près du cruel persécuteur de l'infortuné pontife, les grâces qu'il en recevait et qu'on a supposées être le prix d'une condescendance peu honorable, n'ont pas peu contribué à accroître et à accréditer les soupçons. Ce n'est pas dans un article de biographie qu'il est possible d'examiner jusqu'à quel point ils sont fondés. La correspondance de l'archevêque de Tours avec le ministre des cultes pendant le séjour de la députation à Savone, n'offre rien que d'infiniment respectueux pour le pape ; et la profonde vénération qu'il paraît y professer pour la personne de S. S., la vive admiration qu'il témoigne pour ses vertus, sa douceur, son inaltérable patience, écartent ce semble, l'idée d'une complicité odieuse ; enfin, le pape se loue de la conduite des députés à son égard, et rend justice à leur mérite [1]. *Voyez l'Ami de la religion et du roi*, tome III, pag. 369, et tome XV, page 162 ; *les Fragmens historiques pour l'histoire du 19e siècle*, et la *Notice* imprimée avec la *défense des libertés de l'Eglise gallicane*, mentionné ci-dessus.

[1] « Noi abbiamo accolti i deputati, e le loro replicate proteste e le rispetto se maniere con cui ci hanno parlato, hanno accresciuto la stima che ella ci aveve fatto concepiro del loro merito. » *Réponse du pape au cardinal Fesch*. Ces députés étaient l'archevêque de Tours et les évêques de Nantes et de Trêves.

BARRE DE BEAUMARCHAIS (Antoine de la), frère utérin de François-Marie-Joseph (*voyez* FELLER, tome II), naquit à Cambray, en 1686. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut chanoine régulier de la maison de Saint-Victor à Paris. Barre avait beaucoup d'instruction, possédait les auteurs grecs et latins ; mais sa conduite scandaleuse lui mérita les justes reproches des gens les moins scrupuleux. Il trahit ses sermens, s'enfuit à La Haye, et afin d'apostasier plus librement, il s'y maria. Pour exister, il fut d'abord professeur dans la pension de Jean Rousset, qui le chargea quelque temps après de traduire Suétone. Rousset l'employa aussi à faire des notes sur les *Métamorphoses d'Ovide*, traduites par Reyer. Ayant appris les langues modernes, il travailla pour les libraires. En 1735, il passa à Francfort sur le Mein, et rédigea pour le compte du libraire Varentrap, une gazette française, intitulée l'*Avant-coureur*. Il a laissé différens ouvrages, comme : I *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savans*, 1740 et années suivantes, 12 vol. in-8. Brys appelle ce livre *horridum et sacrum*. Il mérite, au moins, la première épithète par les personnalités odieuses que l'auteur s'y est permises contre Rousset, son bienfaiteur. II *Histoire de Pologne sous le roi Auguste II*, 1733, 4 vol. in-12. III *La monarchie des Hébreux*, *traduite de l'espagnol*, *du marquis de Saint-Philippe*, La Haye, 1727, 4 vol. in-12. IV *Le Hollandais, ou*

lettres sur la Hollande ancienne et moderne, 1739, 3 parties in-8. Il a écrit aussi un roman et rédigé différens journaux. Devenu veuf, il abjura ses erreurs et rentra, dit-on, dans le sein de l'Eglise. Il est mort à Wurtzbourg, en 1748.

BARRY (Jacques), peintre irlandais, né à Corck, en 1741. Il était fils d'un maçon, possédait le grec et le latin, lorsque son goût pour la peinture lui fit interrompre ses études. Après avoir appris les premiers élémens de son art dans son pays, il passa à Rome pour se perfectionner, et demeura quelques années dans cette ville aux frais du fameux Burke, qui s'était déclaré le protecteur du jeune artiste. Ses bontés furent, dans la suite, payées d'ingratitude; car Barry refusa de le peindre pour ne pas dégrader son pinceau en l'employant dans un portrait; genre, disait-il, au-dessous de son talent. Barry avait un caractère brusque et intolérant: il s'indisposa avec tous ses confrères, ce qui le fit renvoyer de l'académie royale de peinture de Londres, dont il avait été nommé membre en 1799. Il était un des plus chauds partisans de la révolution française. Le roi l'ayant appris, raya de sa propre main le nom de Barry, du registre qu'on lui avait apporté contenant les membres de l'académie de peinture. Il vivait très-frugalement, s'habillait en conséquence, et on ne l'appelait dans son quartier que le *sale* Barry. Sa maison offrait l'image de la misère et de la malpropreté, et il ne lui fallait, disait-il, que du *pain*, un *toit* et la *gloire*. Sa mauvaise humeur et ses opinions politiques éloignèrent de lui ses amis et ses protecteurs, et il se trouva dans un état peu différent de l'indigence. La société des arts forma alors, en sa faveur, une souscription qui se monta à 1000 livres sterl., dont il ne jouit pas long-temps; car il mourut l'année suivante, 1806, et il fut enterré dans l'église de Saint-Paul. Barry avait adopté dans la peinture un style grand et sévère, qui n'est cependant pas toujours celui de la nature; aussi faisait-il peu de cas de Rubens, de van Dyck, de Teniers, et de toute l'école flamande, dont le principal mérite consiste dans le coloris. Parmi ses ouvrages, on remarque *saint Patrice baptisant le roi de Cashel*, qu'il composa pour son premier essai, à l'âge de dix-neuf ans; une *Vénus*, un tableau de *Jupiter et Junon*, et sept tableaux qu'il commença à peindre en 1777, pour la société d'encouragement, et qui représentent les progrès de la société et de la civilisation parmi les hommes. On voit ces tableaux dans les salles des bâtimens appelées *Adelphes*. Barry a gravé, lui-même, à l'eau-forte, plusieurs de ses ouvrages, comme le *Philoctète*, un des meilleurs qu'il peignit à Bologne. On a aussi de cet artiste *Six lettres pour la peinture, écrites à M. Burke*, et un ouvrage intitulé: *Recherches sur les obstacles réels ou imaginaires qui s'opposent au progrès des arts en Angleterre*, publié en 1775, et dans lequel il réfute les théories de Dubos, de Montesquieu, de Winckelmann, sur l'influence du climat. On a imprimé à Londres, en 1809, les *œuvres de J. Barry, peintre d'histoire, avec une notice sur sa vie*, 2 vol. in-4.

BARRY (Marie-Jeanne Gomar de Vaubernier, comtesse du), naquit à Vaucouleurs, en 1744. Sans entrer dans les détails des premières années de sa vie, nous nous bornerons à dire qu'elle était fille d'un commis aux barrières, et qu'étant d'abord entrée chez une marchande de modes,

elle passa ensuite dans une de ces maisons que les bonnes mœurs et la délicatesse réprouvent. La fameuse Gourgan dirigeait cette maison où la nouvelle élève prit le nom de mademoiselle Lange. C'est là qu'elle fut connue de Jean du Barry, dont les vices dégradaient la naissance, et dès lors il conçut le dessein de la faire présenter à Louis XV. Il s'entendit, à cet effet, avec un autre homme non moins méprisable que lui, Lebel, valet de chambre de ce monarque, auprès duquel il ne tarda pas à introduire Marie-Jeanne Gomar. Moins coupable, dans ses faiblesses, par lui-même que par l'art perfide de quelques vils courtisans, Louis XV s'oublia de nouveau, et se rendit aux attraits d'une femme qui ne pouvait cependant aimer en lui que l'auteur de sa fortune. Des âmes basses et serviles, qui trouvent toujours leurs avantages dans les écarts du maître, ne tardèrent pas à persuader au leur que la favorite devait avoir un rang et une représentation à la cour. On lui chercha donc un mari, et on le trouva bientôt dans la personne de Guillaume du Barry, frère du comte Jean. La comtesse du Barry fut présentée à Versailles en 1769. Depuis ce moment, tout se proterna à ses pieds. Parmi tant d'indignes flatteurs, il se trouva un véritable serviteur du roi, le duc de Choiseul, qui osa faire sentir à son maître le rôle indigne qu'une troupe de lâches mercenaires lui faisaient jouer. Il fut renvoyé du ministère, et sa disgrâce doit être moins attribuée à madame du Barry, qu'aux fourbes avides qui entouraient cette favorite; ils abusaient de son inexpérience pour favoriser les dilapidations, et perdre les personnes les plus attachées au monarque. D'après une anecdote que M^me Necker rapporte dans les *Nouv. Mélang.*, il paraît que Louis XV lui-même ne se dissimula pas l'état abject où il se trouvait; et un jour en parlant au duc de Noailles de madame du Barry: « Je sais bien, dit il, que »je succède à Sainte-Foy. » Le duc, en s'inclinant, lui répondit: « Sire, »comme votre majesté succède à »Pharamond.» On prétendit, à cette époque, que la comtesse du Barry eut beaucoup de part à l'exil du parlement, en 1771, et on raconte à ce sujet l'anecdote suivante. Elle possédait un tableau, peint par van Dyck, qui représentait Charles I^er, dans une forêt, fuyant ses persécuteurs; tableau qui est aujourd'hui au Muséum. Elle le fit placer vis-à-vis de l'ottomane où Louis XV avait l'habitude de s'asseoir; ce prince y fixant ses regards, la favorite dit alors: « Eh bien, sire, vous »voyez ce tableau! si vous laissez »faire votre parlement, il fera avec »vous ce que le parlement d'Angle»terre fit avec Charles I^er. » A la mort du roi, en 1774, madame du Barry fut reléguée à l'abbaye du Pont-aux-Dames, près de Meaux. Elle n'avait pas le cœur entièrement perverti: la retraite, les exemples qu'elle avait devant les yeux, lui firent faire un retour sur elle-même; elle pleura ses fautes, et arriva presque à se faire estimer. Louis XVI, avec cette bonté qui forma toujours le fond de son caractère et qui causa tous ses malheurs, la fit alors sortir du couvent, lui assigna une pension et lui accorda pour demeure Luciennes, que Louis XV avait fait bâtir pour elle. Quoique madame du Barry n'eût que trente ans, sa vie, depuis lors, fut exempte de reproche. A l'époque de la révolution, elle montra un cœur sensible et

reconnaissant. Elle parlait toujours avec le plus grand respect de la famille royale, et pleurait souvent sur ses malheurs. On assure qu'elle fit un voyage à Londres, pour voler au secours des augustes victimes, qu'elle y vendit ses diamans, en faisant ensuite courir le bruit qu'on les lui avait volés. Au retour de son voyage, dont on avait appris le véritable motif, elle fut conduite devant le tribunal révolutionnaire, et accusée, en outre, d'avoir porté à Londres, *le deuil du tyran*. Elle fut condamnée à mort, et périt sur l'échafaud le 6 décembre 1793. On se récria dans le temps sur la faiblesse que madame du Barry montra à sa dernière heure; c'est qu'on avait fini par regarder la guillotine ou comme un terme aux persécutions, ou comme le théâtre où l'on s'efforçait souvent d'étaler le courage bruyant du délire, bien différent du calme héroïque de l'homme innocent.

BARTHEL (Jean-Gaspard), célebre jurisconsulte, naquit à Kitzengen, dans la principauté de Wurtzbourg, en 1697. Après avoir fait ses études chez les jésuites, il se livra à l'étude du droit. Les progrès qu'il y fit, lui valurent l'intérêt et la protection de Charles-Frédéric, prince évêque de Wurtzbourg, qui l'envoya à Rome pour se perfectionner dans cette branche des connaissances humaines. Barthel eut le bonheur d'y connaître Prosper Lambertini, depuis pape sous le nom de Benoît XIV, qui voulut bien l'accueillir, et lui permettre de profiter de ses lumières. Après avoir été reçu docteur en droit en 1727, il reprit le chemin de Wurtzbourg, et fut à son arrivée nommé professeur de droit canon et supérieur du séminaire. Depuis il devint successivement conseiller ecclésiastique de l'évêque, docteur en théologie, chanoine de Wurtzbourg, conseiller privé, doyen de son chapitre, et vice-chancelier de l'université. Il mourut le 8 avril 1771. Il s'attacha dit-on, à perfectionner la science du droit canon, et puisa pour cela dans les meilleures sources. Ses auteurs favoris, ceux qu'il consultait le plus, étaient Marca, Bossuet, Thomassin et Fleury. Il était en correspondance avec Ickstad, Sundermahler et Neller, fameux canonistes. Le dernier l'aida dans sa collection des extraits de van Espen, Christian Loup, le P. Alexandre. Néanmoins, s'il faut en croire les mémoires du temps ; il ne se serait pas éloigné beaucoup des doctrines professées par Oberhauser et Zwallein, lesquelles ont préludé aux reformes établies peu après en Allemagne. Plusieurs motifs sembleraient sinon combattre, du moins affaiblir cette imputation. Barthel avait été élevé chez les jésuites et faisait profession d'attachement pour ses maitres. Il ne devait avoir oublié ni les leçons, ni les bontés de Benoît XIV, et enfin il était journellement comblé des bienfaits du prince évêque Charles-Frédéric, qui certes ne partageait ni ne favorisait la manie des nouveautés. Ajoutons à cela le témoignage non récusable d'un écrivain protestant qui atteste le profond respect de Barthel pour le saint-siége, et ne lui reproche que sa haine pour le protestantisme, puisée dit-il à Rome, et chez les jésuites. Quoiqu'il en soit de la valeur de ces raisons, les principaux écrits de Barthel, sont : I *Historia pacificationum imperii circa religionem consistens*, Wurtemberg, 1736, in-4; 2° *De jure reformandi antiquo et*

novo, ibid., 1744, in-4; 3° *De restitutâ canonicarum in Germaniâ electionum politiâ*, ibid., 1749; 4° *Tractatus de eo quod circà libertatem exercitii religionis ex lege divinâ et ex lege imperii, justum est*, ibid, 1764, in-4.

BARTHÉLEMY (Jean-Jacques), né à Cassis, près Aubagne, le 20 février 1716, fit ses études successivement sous le Père Raynaud, de l'Oratoire, et chez les jésuites. Il se livra de préférence à l'étude des langues savantes, et jeune encore il possédait déjà tous les classiques grecs, dans lesquels il puisa ce goût pour la belle antiquité qui brille dans le plus applaudi de ses ouvrages. Infatigable dans le travail, il apprenait, en même-temps, le syriaque, l'hébreu, le chaldéen, les mathématiques et l'astronomie. Une application assidue, la pénible difficulté de classer dans l'esprit tant de notions différentes altérèrent sa santé et il tomba dangereusement malade. S'étant rendu à Paris, en 1744, on y apprécia bientôt son mérite, et en 1747, il fut nommé pour remplacer Burette dans l'académie des inscriptions. Dès son arrivée dans la capitale, il avait été bien accueilli par Gros-de-Boze, garde du cabinet des antiques. Ce savant le dirigea dans la numismatique, et Barthélemy y fit de si rapides progrès, que Louis XV, lui-même, le désigna pour occuper la place de Gros-de-Boze, mort en 1753. Les nombreuses collections de Cary, de Clèves, de Pellerin, de d'Ennery, lui donnèrent le moyen, dans le cours de quelques années, de faire un choix de pièces rares dont il enrichit le cabinet des antiques. Non content de ces recherches, il passa en Italie, où les savans les plus renommés le reçurent avec empressement. Il visita tout ce que Naples offre de plus remarquable, comme Pompeïa, Herculanum, Pæstum, et il laissa un souvenir honorable de son savoir, en expliquant la mosaïque de Palestine. Il revint à Paris avec de nouvelles acquisitions. Le cabinet des antiques contenait alors plus de 20 mille médailles : par ses soins il s'accrut de plus du double. Dans son voyage à Rome il avait connu M. de Choiseul, qui y était en qualité d'ambassadeur. Il se lia encore plus particulièrement avec sa respectable épouse, pour laquelle il eut, pendant quarante ans, une affection : « pure comme la vertu », dit Sainte-Croix. Aussitôt que M. de Choiseul fut élevé au ministère, il s'occupa de la fortune de son ami. Il le fit nommer grand trésorier de Saint-Martin de Tours, et créa pour lui la place de secrétaire-général des Suisses et Grisons. Depuis 30 ans, Barthélemy travaillait à un ouvrage qui devait immortaliser son nom. C'est *Anacharsis*, livre où il a retracé avec tant d'élégance et d'exactitude les mœurs, les usages, et le génie des anciens. Il le publia en 1788, époque qui ne semblait pas devoir être favorable à aucune production littéraire. Cependant il y a eu peu d'ouvrages qui aient eu autant de succès, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe. Dans cette même année, Barthélemy fut reçu à l'académie française. Quelque temps après, la société royale de Londres, celle des antiquaires de la même ville, l'admirent également parmi leurs membres. En 1790, Louis XVI offrit à l'auteur d'*Anacharsis* la place de bibliothécaire en chef; mais sa santé commençant à dépérir, il ne put pas l'accepter. La révolution priva bientôt Barthélemy de 30 mille livres de rente; et il

vit même ses jours en danger dans la funeste journée du 2 septembre 1792. On se borna cependant à l'enfermer dans la prison des Madelonnettes. Tous les prisonniers, ayant appris son arrivée, descendirent l'escalier, et le reçurent avec des marques de respect et d'attendrissement. Les révolutionnaires eux-mêmes, sensibles, pour la première fois, à la vertu et au talent, lui rendirent la liberté le jour suivant. Il refusa la place de bibliothécaire, que Paré, ministre de l'intérieur, vint lui offrir. L'abbé Barthélemy s'excusa sur son âge et ses infirmités. Elles augmentaient de jour en jour. L'époque où il vivait; le souvenir de la mort tragique de plusieurs de ses amis, tout concourait à l'approcher du tombeau. Enfin il expira, le 30 avril 1795, à l'âge de 79 ans. Il disait que la révolution était mal nommée, et qu'on devait l'appeler *révélation*, eu égard à la terrible expérience qu'elle donnait aux hommes. Barthélemy portait le titre et le costume d'abbé; mais il n'entra jamais dans les ordres. Il ne fut jamais lié avec les philosophes, qui ne lui pardonnèrent pas d'avoir accepté momentanément le privilége du Mercure, qu'on venait d'ôter à Marmontel. D'Alembert en garda contre lui une haine implacable. Quoique Barthélemy fût l'homme de lettres le plus riche de son temps, il vécut toujours dans la plus grande simplicité de mœurs. Dans le temps de sa fortune, étant sollicité par ses amis à prendre une voiture: « Je la pren» drais, disait-il, si je n'avais pas » craint de rougir, en trouvant sur » mon chemin des gens de lettres » qui valent mieux que moi ». On lui appliqua ce passage de Pline: *Probitate morum, ingenii elegantiâ, operum varietate monstrabilis.* Parmi un grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés, nous citerons les suivans: I *Réflexions sur l'alphabet et sur la langue de Palmyre*, Paris, 1754, in fol., et in-4. II *Réflexions sur quelques monumens phéniciens et sur les alphabets qui en résultent*, Paris, 1730, in-8. III *Lettres sur les médailles trouvées à la vieille Toulouse*, 1764, in-8. IV *Entretiens sur l'état de la musique grecque*, Paris, 1777, in-8. V *Carite et Polydore*, Paris, 1760, qui a eu ensuite plusieurs éditions, et fut traduit en presque toutes les langues de l'Europe. VI *Voyage en Italie*, publié sur les lettres originales, par M. Sérieys, deux éditions, 1802, in-8 et in-18, 2 vol.; trad. en allemand. VII *Voyage d'Anacharsis en Grèce*, Paris, Debure, 1788, 4 vol. in-4; 1803, 7 v. in-18. Les éditions de cet ouvrage se sont successivement multipliées. L'introduction au Voyage d'Anacharsis a été imprimée séparément avec le titre de: *Abrégé de l'histoire grecque*, Debure 1793, in-12. Cet abrégé a été traduit en allemand, en anglais, en italien, en suédois, et enfin en grec, par G. Const. Sacellarii, Vienne 1799, in-8. Barthélemy a aussi publié plusieurs mémoires et dissertations savantes sur des inscriptions et des médailles anciennes, sur quelques peintures romaines et mexicaines, dont il serait trop long de donner la nomenclature. Il suffira de dire que ce célèbre auteur s'est également distingué, et comme numismate, et comme antiquaire, et comme historien.

BARTHEZ (Paul-Joseph), professeur honoraire en la faculté de médecine de Montpellier, membre de la légion d'honneur, et associé de l'Institut, naquit à Montpellier le 11 décembre 1734; il jouit d'une

grande réputation, et contribua à ramener les principes de la doctrine d'Hippocrate, en préparant ainsi les travaux qui ont donné à la médecine le lustre dont elle jouit en France. Il se rendit à Paris en 1754, et se lia avec les gens de lettres les plus renommés, comme le président Hénault, Mairan, Caylus, d'Alembert, l'abbé Barthélemy, etc., et fut un des collaborateurs du *Journal des savans* et de l'*encyclopédie*. Ses premiers ouvrages concernant la philosophie, sont : I *Oratio de principio vitali hominis*, Montpellier, 1773, in-4. II *Nova doctrina de functionibus corporis humani*, ibid, 1774. III *Nouveaux élémens de la science de l'homme*, ibid, 1778, in-8; Paris, 1806, 2 vol. in-8. IV *Nouvelle mécanique des mouvemens de l'homme et des animaux*. Il a donné encore V *Traité des maladies goutteuses*, 2 vol. in-8. VI *Discours sur le génie d'Hippocrate;* prononcé en 1801. VII *Traité du beau*, Paris 1807, in-8. VIII *Consultations de médecine*, Paris, 1810, 2 vol. in-8. Barthez est mort des suites d'une fièvre putride, le 15 octobre 1806.

BARTOLI (Côme), célèbre littérateur italien, né à Florence en 1529, fut, pendant trois ans, envoyé du grand duc auprès de la république de Venise, et on le nomma ensuite prieur de l'église de Saint-Jean-Baptiste de Florence. Il publia différens ouvrages, parmi lesquels on cite la traduction en italien des suivans : I *Opuscules moraux d'Alberti*, Venise, 1551, in-4. II *Consolations de la Philosophie*, par Boëtius, Florence, 1551, in-8. Il a fait en outre : *Traité de trigonométrie*, d'après Euclide, 1559. IV *Discorsi* ou *Discours historiques* (au nombre de 40), Gènes, 1582, in-4. On ignore l'époque de la mort de ce littérateur.

BARTOLI (Minerve), femme poëte, née à Urbin vers l'an 1562. Ses compositions eurent beaucoup de succès : on les trouve dans divers recueils, et notamment dans celui intitulé : *Componimenti*, ou *Poésies des plus illustres femmes*, etc.... Parme, 1612.

BASAN (Pierre), graveur, né à Paris le 23 octobre 1723. Il s'occupa plus particulièrement du commerce d'estampes, et on lui doit diverses collections, et un *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes*, le meilleur qui ait paru jusqu'à ce jour, imprimé à Paris 1770 - 1809, 2 vol. in-8, avec une *Notice historique sur l'Art de la gravure*. Basan mourut en 1797.

BASEDOW (Jean-Bernard), professeur luthérien, né à Hambourg de parens obscurs, en 1723, fit ses premières études au collége de Saint-Jean de cette ville, et alla en 1744 à Leipsig, étudier la philosophie et la théologie. La première de ces deux sciences le rendit sceptique. Une lecture sérieuse des livres saints le rappela à la religion ; mais il fit de ses propres idées la règle de sa foi. Chargé d'une éducation particulière, il dédaigna les méthodes ordinaires ; il porta le même esprit de système et d'innovation dans les livres qu'il composa, et dans les leçons qu'il eut à faire à Sornë en Danemarck, en qualité de professeur de morale et de littérature. Il affichait la prétention de purger le christianisme des doctrines corrompues, et lui-même les défigurait. Il ne voulait ni de l'autorité des peines, ni de l'égalité des trois personnes de la Sainte-Trinité, ni

de la satisfaction pour les péchés des hommes, par les mérites et la mort du rédempteur. Goltza, Winckler et Zimmermann écrivirent contre lui; et sans la protection du comte de Bernstorf, ministre d'état, et de Jean-André Cramer, prédicateur de la cour de Copenhague, il serait probablement devenu victime de ce qu'il appelait son zèle. Le peuple, irrité contre lui, voulait le lapider. Basedow crut alors prudent de quitter une carrière qui l'exposait à de si grands dangers; il reprit celle de l'éducation; mais comme il avait la manie des réformes, il se proposa celle des écoles et des méthodes d'enseignement, et s'occupa dès lors d'un plan d'ouvrages qui pussent conduire à ce but. Il proposa des souscriptions qu'il vit se remplir au delà de ses vœux. Il mit aussitôt la main à l'œuvre, et il sortit de sa plume un grand nombre d'ouvrages relatifs à ses nouveaux projets. Ce n'était encore que de la théorie, il y voulut joindre la pratique. Il établit à Dessau une école à laquelle il donna le nom de *Philanthropinon*, et s'associa pour la diriger le célèbre Campe; mais les deux directeurs s'étant brouillés, l'école fut fermée en 1793. Basedow revint alors à la théologie, et prit part à la fameuse discussion qu'excitèrent en Allemagne les *Fragmens de Wolfenbuttel*, ouvrage de Reimar, publié par Leissing. Il eut même à ce sujet une controverse avec Semlar. Basedow mourut à Magdebourg en 1790. Sa tombe, quelques années après, fut honorée d'un monument en marbre élevé à sa mémoire. On ne peut nier que ce ne fût un homme de beaucoup de talens, ni même peut-être qu'il ne voulût le bien, et qu'il ne cherchât la vérité. Mais le caractère de son esprit le fourvoya dans les routes qu'il prit pour y arriver. N'ayant rien de fixe dans ses opinions non plus que dans ses plans, tourmenté d'une inquiétude qui le portait sans cesse à des choses nouvelles, il passa sa vie dans une continuelle agitation. Grossier dans ses manières, licencieux dans ses mœurs, adonné à la passion du vin, il n'obtint point de son vivant l'estime qui aurait été due à ses travaux et à son savoir, si sa conduite eût été plus réglée. Ses ouvrages sont en grand nombre. Le lexicon des écrivains allemands de Meusel, tome 1er, page 189-195, en donne une liste détaillée. Les principaux sont: I *Inusitata et optima honestioris juventutis erudiendæ methodus*, Kiel, 1751. II *Philosophie pratique pour toutes les conditions*, Copenhague et Leipsig, 1758, 2 vol. in-8; 2e édit., 1777. III *Philolethée*, ou *nouvelles considérations sur les vérités de la religion et de la raison, jusque sur les limites de la révélation*, Altona, 1764, 2 vol. in-8. Le magistrat en fit défendre la lecture. Basedow voulut justifier son ouvrage, et composa dans cette intention: IV *Adresse aux amis de l'humanité et aux hommes puissans, sur les écoles, les études, et leur influence sur le bonheur public, avec le plan d'un traité élémentaire des connaissances humaines*, Hambourg, 1768, in-8. Il y propose la réforme des écoles, et le plan d'un institut pour former des maîtres. V *Traité élémentaire ou recueil méthodique de toutes les connaissances humaines, pour l'instruction de la jeunesse, depuis le premier âge jusqu'aux études académiques, accompagné de planches et de traductions françaises et latines*, Dessau et Berlin 1774, 4 vol., 2e édition, Leipsig,

1785. VI *Entretiens pédagogiques* avec Campe, 4 cahiers, 1777. C'est un Journal relatif au *Philanthropinon*, fait de société par les deux directeurs. VII *Propositions aux pasteurs du 18e siècle, pour rétablir la paix entre le christianisme primitif bien entendu et la raison éclairée*, Irenople, 2 parties, 1779, in-8. VIII *Jésus-Christ, le monde chrétien, et le petit nombre des élus*, 1784, in-8. IX *Nouvelle méthode d'apprendre à lire*, Hambourg, 1785, in-8. Basedow passa les dernières années de sa vie à en faire l'application à Magdebourg dans deux écoles de petites filles, avec une patience rare et digne d'éloges, etc.

BASSANI (Jacques-Antoine), jésuite italien, né à Venise, vers 1686, entra jeune dans la société, et après ses années de probation, fut employé suivant les lois de l'institut, à l'enseignement. Il s'adonna principalement à l'éloquence, et se garantit par la lecture des bons auteurs, des vices et du mauvais goût qui régnait alors. Il courut la carrière de la prédication avec succès, se fit entendre dans les principales villes d'Italie, et fut un des orateurs les plus estimés de son temps. Il eut souvent pour auditeur Benoît XIV, devant qui il avait prêché plusieurs fois pendant que ce grand pape était archevêque de Bologne. Bassani habitait ordinairement Padoue. Il y mourut le 21 mai 1747. On a de lui : I Des *Sermons*. On en fit un recueil au nombre de trente, qui furent imprimés à Bologne en 1752, in-4, et à Venise, 1753, même format. II *Choix de poésies latines et italiennes*, 1749, in-4, imprimées par les soins du P. Jean-Baptiste Roberti, son confrère, avec une vie de l'auteur, élégamment écrite en latin. Le vrai nom du P. Bassani était *Cagliari*, il prit celui de *Bassani Vicentino*, après avoir été adopté par Jacques Bassani de Vicence ; non qu'il fût de cette ville, comme quelques-uns ont pu le croire, mais parce que son père adoptif en était.

BASSEPORTE (Madelaine-Françoise), née à Paris en 1701, avait un talent particulier pour peindre les plantes et les objets concernant l'histoire naturelle. En 1743, elle remplaça son maître Aubriet, peintre du jardin du roi, et enseigna à peindre les fleurs aux princesses, filles de Louis XV. Ce monarque se plaisait tellement à sa conversation, qu'il la dispensa de toute étiquette. Madelaine obtint du roi plusieurs grâces pour ses amis, et pour les malheureux, qui réclamaient sa médiation ; mais elle ne demanda jamais rien pour elle-même. On compte parmi ses ouvrages les plus remarquables, la continuation de la superbe collection de plantes, peintes sur vélin, commencée par Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et qu'on voit au muséum d'histoire naturelle. Les dessins de mademoiselle Basseporte ont, en général, de l'élégance et de la grâce. Elle est morte au jardin du roi, au mois d'octobre 1780.

BASSI (Laure-Marie-Catherine), naquit à Bologne, le 31 octobre 1711. Elle était fille d'un avocat, et se rendit célèbre par son savoir. Laure n'avait que 20 ans lorsqu'elle soutint, en public, le 27 avril 1732, une thèse de philosophie contre les plus savans docteurs de l'université. Parmi les personnes distinguées qui assistèrent à cette fameuse séance, on remarquait les deux cardinaux Lambertini et Grimaldi. Sept professeurs y argumentèrent ; mademoiselle Bassi leur répondit en la-

tin avec autant de facilité que d'élégance. L'admiration fut universelle, et le jour suivant (18 avril), elle reçut, au milieu d'un immense concours, le grade de docteur en philosophie. Tous les poëtes célébrèrent cette solennité extraordinaire [1]. Dans la même année, le sénat bolonais (*I quaranta*) lui conféra une chaire, et lui accorda une pension, en même temps qu'il fit frapper une médaille, portant d'un côté son portrait, et de l'autre une Minerve, qui se fait voir à une jeune fille par le moyen d'une lampe allumée qu'elle tient dans sa main, avec la légende : *Soli cui fas vidisse Minerva.* Laure enseigna, pendant plusieurs années, la philosophie, et plus particulièrement la physique, qui fut toujours son étude favorite, et pour laquelle elle avait un rare talent. Plusieurs célèbres professeurs furent ses écoliers, tels que Canterzani, Zanotti, Palcani, etc. Avide de savoir, elle apprit en peu de temps, le grec, les mathématiques, et cultiva avec beaucoup de succès la poésie latine et l'italienne. Plusieurs académies littéraires s'empressèrent de la recevoir dans leur sein, et notamment celle des *Arcadi* de Rome. On conserve dans les archives de l'institut de Bologne, dont elle était membre, plusieurs manuscrits qui contiennent ses différens cours de physique, géométrie et algèbre; et on voit encore son portrait à l'institut (*Specola*), placé au-dessus de la porte de la salle où elle donnait ses leçons. Mademoiselle Bassi composa un poëme sur les dernières guerres d'Italie, qui n'a pas été imprimé, à cause, dit-on, de certains traits hardis qu'il contient contre différentes cours d'Europe. L'auteur de cet article qui en a entendu lire quelques morceaux par le docteur Canterzani, dont il a été élève, a trouvé le style correct, plein de verve, d'élégance, mais on ne saurait juger de l'ensemble d'un ouvrage par des parties détachées. Mademoiselle Bassi épousa en 1738, un docteur en médecine, nommé Jean-Joseph Veratti, dont elle eut plusieurs enfans; cependant on l'a toujours connue sous son premier nom de *famille.* Instruite dans tous les systèmes, elle en parlait avec clarté et précision, et le latin lui était aussi familier que sa langue maternelle. Cette savante mourut le 20 février 1778, âgée de 67 ans. Les classes les plus distinguées de la société concoururent à ses funérailles, et tous les membres de l'institut portèrent le deuil pendant un mois. Mademoiselle Bassi reçut les plus grands honneurs pendant sa vie, et son nom est toujours célèbre dans l'Italie, où elle a laissé également la réputation de bonne épouse et de mère excellente. On trouve dans le tome XVI de la *Bibliothèque italique*, et dans *l'Histoire* ou *annales de Pologne*, du sénateur Savioli, de plus amples détails sur mademoiselle Bassi.

BASSEVILLE (Nicolas-Jean Hugon de), vint à Paris en 1775. Il avait de l'instruction, et se trouvant sans fortune, il vécut pendant plusieurs années en faisant quelques éducations particulières. C'est alors qu'il composa pour ses élèves ses *Elémens de mythologie.* La révolution ayant éclaté, il en fut un des plus zélés partisans et s'associa avec Carra, Mallet-Dupan, O-Ké-

1 Indépendamment des éloges que méritaient sans contredit les talens de mademoiselle Bassi, il est d'usage dans toute l'Italie de célébrer par des vers toutes les cérémonies solennelles, comme la réception d'un docteur en droit, en médecine, en droit canon, etc., ainsi qu'on célèbre, même de nos jours, la circonstance où un prêtre dit sa première messe, les mariages et les professions monastiques, etc.

ralio, et mademoiselle Kéralio, etc. pour la rédaction du *Mercure national*, ou *Journal d'état et du citoyen*, dont le premier numéro parut le 31 décembre 1789, et le dernier le 29 mai 1791. Ce Journal, un de ceux qui prônait le plus hautement l'anarchie et le jacobinisme, procura à Basseville la connaissance d'un puissant chef de parti, qui, remarquant en lui des talens, et surtout une haine prononcée pour la royauté et la religion, se chargea de sa fortune. En 1792, Basseville fut nommé secrétaire de légation à Naples, et bientôt après, il passa à Rome en qualité d'envoyé de la république. Ce titre, et les principes qu'il faisait répandre, attirèrent sur lui l'attention du peuple, alors très-attaché à son souverain. On n'ignorait pas ses secrets complots, les conciliabules, et les soupers où il réunissait ses nouveaux prosélytes. On apprit qu'à un de ses soupers, auquel assistèrent plusieurs femmes d'une réputation équivoque, Basseville avait porté la santé du pape Pie VI, par ces mots, « à la santé d'Ange »Braschi, premier citoyen de Rome.» Ce trait de lumière suffit pour éclairer le peuple sur le véritable but que le ministre français se proposait dans ses manœuvres. Le jour suivant, il sort, sa voiture est entourée d'une foule immense qui cherche à l'arrêter. Basseville se sauve dans son hôtel ; le peuple l'y poursuit, enfonce les portes, pénètre dans ses appartemens ; on le trouva enfin lorsqu'il allait se cacher sous son lit ; un forcené, perruquier de profession, tire alors un rasoir avec lequel il lui fait au bas-ventre une blessure dont il mourut trente-quatre heures après. Aussitôt que Pie VI eut appris que le peuple poursuivait le ministre français, il fit détacher pour le défendre un corps de troupes commandé par un officier généralement estimé, (M. Ottoboni); mais il n'arriva à temps que pour protéger l'épouse et les enfans de Basseville dont le pontife eut le plus grand soin. Dans toute la conduite de Pie VI, depuis le commencement de ses souffrances, on n'a pu remarquer que des moyens sages, prudens et modérés envers la république, et quand il a paru chercher à se défendre, c'est lorsqu'on lui avait fait craindre et pour ses états et pour sa personne ; c'est donc à tort qu'on l'a accusé d'avoir excité le peuple contre Basseville. Cette atroce calomnie se trouve dans une espèce de pamphlet intitulé la *Mort de Basseville, ou la conspiration de Pie VI, dévoilée*, par Dorat-Cubières, 1793, in-8. Le même esprit animait un autre *patriote*, M. Salvi qui a publié à Milan, en 1798, un poëme, dont Basseville est le héros. Mais le professeur Monti a rendu justice à la vérité en faisant paraître sa *Bassevilliana*, Milan, 1793, in-8. Ce poëme a été dernièrement traduit en italien sous le titre suivant : *Il Dante ingentilito*, Paris, 1817, in-8.

BASSINET (Alexandre-Joseph de), chanoine et grand-vicaire de Verdun, naquit en 1734. Il avait cultivé les lettres, et eut des succès dans la chaire. Il prêcha devant le roi, et à l'académie française, et travailla à la rédaction de plusieurs ouvrages périodiques où l'on trouve divers morceaux de littérature et de politique de sa main. Il eut quelques démêlés avec le gouvernement de Buonaparte, et fut soupçonné de correspondance avec l'Angleterre ; comme on ne trouva point de preuves, on le laissa tranquille. Réduit

comme tous ceux de son état, à une condition malaisée, il se retira dans les derniers temps de sa vie, à Chaillot, dans la maison de Sainte-Perrine; il y était en surveillance, et y mourut le 16 novembre 1813, âgé de 79 ans. On a de lui : I Une édition des *Sermons et Panégyriques de Ciceri, de l'académie française*, 1761, 6 vol. in-12. Il y a joint une courte *Notice* sur ce célèbre prédicateur. II *Histoire sacrée de l'ancien et nouveau Testament, représentée par figures accompagnées d'un texte historique*. Paris, Desray, 8 vol. grand in-8, avec 600 estampes. Le 8ᵉ vol. contenant les *Actes des Apôtres*, et l'*Apocalypse*, est de M. L'Ecuy, ancien abbé de Prémontré. L'abbé Bassinet a donné l'édition complète des Œuvres de Luneau de Boisjermain, et était un des rédacteurs du Magasin encyclopédique. Lorsqu'il mourut, il y avait 4 ou 5 ans qu'il s'occupait d'un ouvrage intitulé : *Considérations sur la Russie*. On ne croit pas qu'il soit achevé.

BASTIDE (Louis), prédicateur ordinaire du roi, et professeur en droit, vivait à la fin du 17ᵉ siècle. Il s'était fait une réputation par son talent pour la chaire, et par plusieurs ouvrages en faveur de la religion. Fléchier, dont on ne partagera pas le suffrage, donne des éloges à plusieurs de ses sermons. Dans le recueil des lettres de ce prélat, on en trouve plusieurs adressées à cet abbé. On a de lui : I *Panégyrique de saint Jérôme*, prononcé en 1626. II *Panégyrique de saint Hilaire de Poitiers*, prononcé en 1705. III Deux volumes en réponse au livre de Jurieu, intitulé : *Accomplissement des prophéties*. Le premier a pour titre : l'*Incrédulité des déistes confondue par J.-C.*; le 2ᵉ, *Accomplissement des prophéties*, etc. Bastide y prouve, contre le ministre protestant, qu'elles sont accomplies, et il y fait l'apologie de l'église romaine.

BASTIDE (dom Philippe), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Benoît du Sault, diocèse de Bourges, vers 1620, fit ses vœux dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, en 1643, à l'âge de 23 ans. Son mérite le porta aux premières supériorités de sa congrégation. Il fut successivement prieur de Saint-Nicaise de Reims, de Corbie et d'autres grands monastères. L'amour de la retraite et de l'étude le firent renoncer à toutes ces charges. Il vint se retirer dans l'abbaye de Saint-Denis, près Paris, où il mourut en 1690. Extrêmement attaché à son ordre, il fit sa principale occupation d'en défendre l'honneur et l'antiquité. Il supportait impatiemment que la critique enlevât à l'ordre quelques-uns des saints portés dans ses catalogues. Il eut plusieurs disputes avec le père le Cointe, de l'Oratoire, à ce sujet, et parce que celui-ci prétendait que la règle de Saint-Benoît n'avait pas été observée en France avant le 8ᵉ siècle. Il dénonça même au chapitre général de 1677, le savant dom Mabillon, pour avoir mis au rang des *douteux*, quelques saints personnages, regardés auparavant comme bénédictins. Les ouvrages de dom Philippe Bastide sont : I trois dissertations latines, dont la 1ʳᵉ est intitulée : *De antiquâ ordinis Sancti-Benedicti intrà Gallias propagatione*, in-4; la 2ᵉ, à peu près le même titre, et la 3ᵉ traite de la souscription des anciens priviléges et diplômes de l'ordre, de plusieurs desquels le père le Cointe révoquait en doute l'authenticité. II

De decimis et earum origine apud judæos, gentiles et christianos. III *De organis è monachorum monasteriis eliminandis.* IV *De laude perenni in monasteriis.* V *De jure et potestate monachorum in conferendis beneficiis.* VI *De causâ disciplinæ secularis inclinationis apud benedictinos.* VII Une *défense de la congrégation de Saint-Maur.* A l'exception des trois dissertations, ces divers ouvrages sont restés manuscrits. — Il y eut un autre BASTIDE (Marc), aussi bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né comme le précédent, à Saint-Benoît du Sault, en Berry, qui avait fait profession à Saint-Augustin de Limoges, en 1616. Il passa par toutes les charges de son ordre, ce qui ne l'empêcha pas de composer plusieurs ouvrages, tous dans le genre de la spiritualité, comme des *directions pour les novices*, des *méditations ; Traité de l'esprit de la congrégation de Saint-Maur, Le carême bénédictin*, etc. Il mourut à Saint-Denis, le 7 mai 1668, dans de grands sentimens de piété.

BATONI (Pompeo), peintre renommé, naquit à Lucques en 1708. Ayant appris les principes de son art dans sa patrie, il passa à Rome où, sans suivre aucune école, il se borna à étudier l'antique, et les chefs-d'œuvre de Raphaël. On peut dire qu'il se forma lui-même, et qu'il ne dut qu'à lui seul la réputation dont il jouit. Il traita, avec un égal talent, les sujets graves, et les sujets champêtres. Dans les premiers on admire un pinceau vigoureux, et on remarque dans les seconds toutes les grâces de la nature. Plusieurs de ses tableaux existent dans différentes églises d'Italie. On voit dans celle des olivetains de Lucques, un *martyre de saint Barthélemy* et une *sainte Catherine de Sienne.* Les chartreux de Rome possèdent une *chute de Simon le magicien.* Parmi les ouvrages que Batoni a laissés à Rome, Mengs préférait un *saint Celso*, qui est dans l'église de ce nom. Ce peintre est mort dans cette dernière ville en 1787.

BATSCH (Auguste-Jean-George-Charles), naturaliste, né à Iéna, le 28 octobre 1761, professeur de philosophie dans la même ville, où il fonda la *société pour l'avancement des sciences naturelles.* On a de lui plusieurs ouvrages, dont nous citerons les suivans : I *Essai d'une introduction à la connaissance et à l'histoire des plantes.* II *Essai d'une introduction à l'histoire des animaux et des minéraux.* III *Remarques sur la botanique*, 4 vol. in-4. IV *Botanique pour les dames et les amateurs des plantes*, Weimar, 1795, 1805, in-8. V *Mémoires pour l'histoire pragmatique des trois règnes de la nature*, Weimar, 1800, in-4, avec trois belles planches coloriées. Batsch mourut le 29 septembre 1802.

BAUDOUIN II, succéda à son cousin Baudouin Ier, dans le royaume de Jérusalem. Il s'était distingué à la première croisade, et surtout à la prise de Jérusalem, où il fut un des premiers qui, avec Godefroy de Bouillon, pénétrèrent dans la ville. Il battit les Turks dans plusieurs rencontres, sauva Antioche, que ces derniers menaçaient, et vola bientôt après au secours de Josselin de Courtenai, comte d'Edesse, tombé au pouvoir des infidèles ; mais leur ayant livré bataille près du Jourdain, il fut fait prisonnier lui-même. Sa captivité répandit l'alarme parmi les chrétiens qui, privés de leurs chefs, avaient à combattre, à la fois, les

Turks de l'Asie, et les Sarrasins d'Égypte. Josselin de Courtenai parvint cependant à s'échapper de sa prison. Il rassembla une armée, battit les infidèles, et délivra Baudouin, en même temps que les chrétiens de Jérusalem, aidés par les Vénitiens, qui étaient arrivés d'Occident, s'emparaient de Tyr, et repoussaient leurs ennemis. Baudouin, revenu dans sa capitale, eut encore plusieurs guerres à soutenir contre les émyrs de la Syrie. Après un règne de 12 ans, il mourut en 1131, généralement regretté des chrétiens. Il laissa sa couronne à Foulques, comte d'Anjou, qui avait épousé Mélissène, sa fille aînée. Ce fut sous le règne de Baudouin II, et à la médiation de ce monarque, que le pape Calixte II approuva les ordres militaires de Saint-Jean et du Temple.

BAUDOUIN III, roi de Jérusalem, succéda à Foulques son père, en 1142. Peu de temps après son avénement au trône, Zenghi, sultan d'Alep, s'empara de la principauté d'Edesse. Ce revers donna lieu, en Europe, à la seconde croisade, prêchée par saint Bernard. Louis VII, roi de France, Conrad III, empereur d'Allemagne, passèrent en Palestine, à la tête de leurs armées; mais celle des Allemands, périt par trahison ou par surprise, presque entièrement en Asie. L'armée des Français, après différens succès, arriva à Jérusalem. Louis VII et Conrad furent reçus dans cette ville avec les plus grands honneurs. Baudouin les accompagna ensuite au siége de Damas; mais cette entreprise ayant échoué, les croisés revinrent en Europe, où les appelait l'intérêt de leurs états. Baudouin eut alors à soutenir tout seul une guerre sanglante contre le fameux Nourrhédin, le plus redoutable ennemi des croisés. Il se rendit cependant maître d'Ascalon, qui avait jusqu'alors résisté aux différentes attaques des chrétiens. Ce prince mourut empoisonné le 25 février 1163, lorsqu'il avait à peine 23 ans. N'ayant pas laissé d'enfans, ses états furent déchirés par la discorde civile, jusqu'à ce qu'Amauri fût reconnu pour successeur de Baudouin III.

BAUDOUIN IV, fils d'Amaury, lui succéda dans le trône de Jérusalem en 1174. Raymond III, comte de Tripoli, fut nommé régent du royaume pendant la minorité du jeune Baudouin. La guerre civile se ralluma bientôt dans ses états, tandis que Saladin ayant quitté l'Egypte, s'avançait vers la Palestine, à la tête d'une armée formidable. Baudouin, devenu majeur, le rencontra près d'Ascalon, le battit, et le força de se retirer sur les bords du Nil. Saladin recommença bientôt la guerre, et défit l'armée chrétienne, près du Jourdain, dans un lieu appelé *Gué de Jacob*. La famine qui s'était introduite dans le camp des infidèles, força Saladin à accorder une trêve aux chrétiens; il la rompit peu de temps après, passa le Jourdain, et mit tout à feu et à sang. Baudouin n'était plus en état de marcher à la tête de ses troupes. Né avec de grandes infirmités, il se trouvait alors dans l'état le plus pitoyable. Il avait perdu la vue, et la lèpre lui avait ôté l'usage des pieds et des mains. Baudouin nomma Guy de Lusignan, son beau-frère, régent du royaume, et lui donna le commandement de l'armée chrétienne. Ce dernier, ou trop circonspect ou trop timide, n'osa pas attaquer Saladin, et perdit ainsi une victoire presque certaine. Les chrétiens firent alors entendre leurs murmures, et Baudouin ayant rappelé Guy de Lusi-

gnan, nomma régent Raymond comte de Toulouse. Pendant la trêve que lui accorda de nouveau Saladin, il envoya le patriarche Héraclius en Europe, pour demander une nouvelle croisade; mais les princes d'Occident trop occupés des affaires de leurs états respectifs, ne purent la lui accorder. Sur ces entrefaites Baudouin mourut, en 1186. Il avait désigné pour successeur Baudouin V, fils de Sybille, sa sœur, et du marquis de Montferrat; mais ce prince encore en bas âge, mourut sept mois après. Sa mère épousa en secondes noces Guy de Lusignan, qui devait par ordre de succession monter sur le trône de Jérusalem; mais cette ville fut prise par Saladin un an après la mort de Baudouin V.

BAUDRAND (Barthélemi), jésuite, né à Vienne en Dauphiné, entra jeune dans la société, et après sa suppression se retira à Lyon, où il s'occupa de la composition d'ouvrages de piété bien connus et estimés des personnes religieuses et des ecclésiastiques qui les dirigent. Ces ouvrages sont : I *Histoires édifiantes et curieuses tirées des meilleurs auteurs*. II *L'âme contemplant les grandeurs de Dieu, avec l'âme se préparant à l'éternité*, Lyon, 1775, in-12. III *L'âme élevée à Dieu*, etc., Lyon, 1776, in-12; traduite en allemand, Ausbourg, 1790, in-8. IV *L'âme éclairée par les oracles de la sagesse, dans les paraboles et béatitudes évangéliques*, Lyon, 1776, in-12. V *L'âme affermie dans la foi*, Lyon, 1776, in-12. VI *L'âme intérieure, ou conduite spirituelle dans les voies de Dieu*, Lyon, 1776, in-12. VII *Gémissemens d'une âme pénitente*. VIII *Reflexions, sentimens et pratiques de piété*. IX *Panégyriques des saints*, etc. La plupart de ces ouvrages ont été réunis sous le titre de *Collection complète des œuvres spirituelles de Baudrand*, en plusieurs volumes in-8. Ce pieux ecclésiastique qui n'est connu que par ses ouvrages, auxquels il n'avait pas mis son nom, et sur la vie duquel on n'a point de détails, est mort le 3 juillet 1787.

BAUDUER (Arnaud-Gilles), né à Peyrusse-Massas, diocèse d'Auch, au mois de mars 1744. Après avoir fait ses études avec éclat, il fut directeur du séminaire d'Auch, où il occupa la chaire de théologie. On le nomma ensuite curé dans sa ville natale. Ce pieux ecclésiastique mourut au mois de mars 1787, à l'âge de 43 ans. On a de lui : I Une nouvelle version des *psaumes de David*, en français, faite sur le texte hébreu; il y a joint celui de la vulgate et la traduction de Sacy, Paris, 1783, 2 vol. in-12. II La *version de l'ecclésiaste sur le même texte*, avec des réflexions morales et chrétiennes. III Un *traité* sur la question de savoir, *si l'église pourrait aujourd'hui, sans inconvénient, faire l'office divin en langue vulgaire*. IV Un *plan raisonné d'une collection des monumens ecclésiastiques*, rédigé selon l'ordre du temps, où l'on se propose de montrer : 1° quel a été l'enseignement de l'église depuis les temps apostoliques jusqu'au concile de Constance; 2° quelle a été la discipline ecclésiastique et quelles ont été les mœurs des temps jusqu'à cette époque.

BAUDUIN (Dominique), prêtre de l'Oratoire, né à Liége le 14 novembre 1742, fut, pendant plusieurs années, professeur d'histoire à Maestricht. L'excès du travail lui affaiblit la vue. Il se vit obligé de quitter sa chaire, et revint dans

sa patrie. On lui doit les ouvrages suivans : I *Essai sur l'immortalité de l'âme*, Dijon, 1781, in-12. II *La religion chrétienne justifiée au tribunal de la politique et de la philosophie*, Liége, 1788, in-12 ; réimprimé en 1797. III *Discours sur l'importance du ministère pastoral*, in-8. IV *Considérations sur les guerres du commerce*, in-8. Bauduin mourut le 3 janvier 1809.

BAVIÈRE (Maximilien, dit *le Grand*, duc de), fils du duc Guillaume V, naquit à Landshut, le 17 avril 1573. Il étudia à l'université d'Ingolstadt, et reçut une très-bonne éducation. Après avoir voyagé en Allemagne et en Italie, son père le choisit pour aller le représenter à la diète de Ratisbonne, tenue en 1594. Deux ans après, le duc Guillaume désirant finir ses jours dans la retraite, abdiqua la couronne ducale en faveur de son fils. Les protestans, à cette époque, faisaient de grands progrès en Allemagne, et conclurent ensuite la fameuse union de Halle. Plusieurs princes chrétiens, conjointement avec le saint-siége, avaient formé une ligue pour leur résister. Maximilien, qui s'était fait remarquer à la diète de Ratisbonne et par ses talens, et par son zèle pour la religion, fut en 1610, nommé chef de cette ligue, appelée *ligue catholique*. Le traité de neutralité conclu à Munster suspendit la guerre qui allait éclater pour la succession du duché de Juliers. Après la mort de l'empereur Mathias en 1619, Maximilien fut investi de la souveraineté de Mindelheim ; et la conduite équivoque de l'évêque de Salzbourg, pendant les troubles de religion, portèrent Maximilien à exiger son abdication. Le duc de Bavière acquit une si grande prépondérance sur les affaires politiques de l'Allemagne, que dans la diète électorale, tenue à Francfort en 1619, il fut proposé à l'empire ; mais Maximilien le refusa d'après le conseil de la France et de l'Espagne. On élut alors Ferdinand d'Autriche, tandis que les Bohémiens élurent pour roi Frédéric V, électeur palatin. Les protestans s'étant engagés par le traité d'Ulm (1620), de ne prendre aucune part dans les affaires de la Bohême, le duc de Bavière marcha alors contre les mécontens de la Haute-Autriche, les soumit à l'empereur, et défit entièrement, sur la montagne Blanche, l'armée du roi Frédéric V. Ce prince fut proscrit, et la dignité électorale qu'il laissait vacante, fut conservée par l'empereur au duc de Bavière en 1624, il obtint en outre une partie du bas et du haut Palatinat. De retour dans ses états, il ne s'occupa que des progrès de la religion. On assure que dans l'année 1628, il vit, par ses soins 14,250 de ses sujets, convertis au catholicisme. De nouvelles guerres vinrent troubler ces momens de repos. Les Suédois d'un côté, et les Français d'un autre, pénétrèrent dans ses états. Au milieu de tant de désastres, il conclut à Ulm en 1647, une trêve séparée avec les Français et les Suédois. Cependant dans la même année Maximilien prit les armes pour l'empereur Ferdinand III, et quoique le roi Gustave-Adolphe fût déja mort à cette époque, les Suédois étaient toujours redoutables. Le général Wrangel entra en Bavière, la ravagea de nouveau, et soutenu par les Français et Turenne, il gagna la bataille de Susmaghausen. L'empereur, aux pressantes sollicitations du duc de Bavière, ayant conclu avec les Français le traité de Westphalie (1648), Maximilien put conserver le palatinat et la dignité élec-

torale. Depuis ce moment, il ne s'occupa que d'objets de dévotion. Il fonda des églises, fit construire l'hôpital de Saint-Joseph à Munich, et autres édifices publics; il répandit ses bienfaits sur plusieurs ordres religieux, et notamment sur les jésuites et les franciscains. Ce prince mourut le 27 septembre 1651. Il eut pour successeur son fils Ferdinand-Marie.

BAZIRE (Claude), naquit à Dijon, en février 1764. Il fut reçu avocat, et employé dans les archives des états de Bourgogne. Après avoir figuré dans sa patrie comme un des plus zélés partisans de la révolution, il obtint la place d'administrateur de district. Nommé député à l'assemblée législative, il s'y signala par ses dénonciations contre la cour, et fut un des ennemis les plus acharnés du malheureux Louis XVI. Pour mettre un frein à cette animosité, le juge de paix la Rivière, décerna contre lui un mandat. Bazire s'en souvint, lorsqu'il s'offrit une occasion propice à sa vengeance; et ce respectable magistrat périt dans les massacres de septembre 1792. Membre de la convention et ensuite du comité de sûreté générale, Bazire continua son système de dénonciation. Dans la même année, il fut envoyé à Lyon, où il destitua la municipalité qu'il remplaça par des partisans de Châlier. En 1793, il s'opposa à la proposition d'obliger les députés à rendre compte de leur fortune; et il avait ses raisons pour en agir ainsi. Enrichi au prix du sang de tant de victimes, sa fureur sembla se calmer un peu, quand sa cupidité fut rassasiée. Il demanda alors qu'on ne mît pas hors de la loi les prévenus qui parviendraient à s'échapper, et parla même contre le système de la *terreur*. Cela suffit pour le rendre suspect à ceux dont il avait partagé les opinions et les crimes, et qui l'appelèrent *modéré*. On examina sa conduite, et il fut accusé de friponneries, d'agiotage, et entraîné enfin dans la chute du parti de Danton. Arrêté et condamné, il périt sur l'échafaud, le 5 avril 1794.

BEAUCLAIR (P. L.), né dans l'île de France, vers 1740, a publié les ouvrages suivans: I *Anti-contrat social*, ou *réfutation du Contrat social*, La Haye, 1764, in-12. II *Histoire de Pierre III, empereur de Russie*, etc. 1774, in-8. III *Cours de gallicismes*, Francfort, 1794-96, 3 vol. in-8, etc. Beauclair est mort conseiller du landgrave, à Darmstadt, le 11 mai 1804.

BEAUHARNAIS (Alexandre, vicomte de), naquit à la Martinique, en 1760, où il épousa mademoiselle Tascher de la Pagerie, d'une famille distinguée de cette île (depuis femme de Napoléon Buonaparte). Il était major en second d'un régiment d'infanterie, lorsqu'en 1789 il fut nommé député de la noblesse du bailliage de Blois aux états-généraux. A l'époque de l'évasion de Louis XVI, le 21 juin 1791, Beauharnais était président de l'assemblée nationale. Après la session il se rendit à l'armée du Nord en qualité d'adjudant-général. Nommé, en 1792, général en chef de l'armée du Rhin, il refusa ensuite le ministère de la guerre. Quelque temps après parurent les décrets qui expulsaient les nobles des armées. Beauharnais donna alors sa démission, et se retira au château de la Ferté-Beauharnais, érigé en marquisat pour son père. On prétend, et il est assez vraisemblable, que le vicomte de Beauharnais entretint des intelligences secrètes avec quelques émigrés de marque. Il fut arrêté comme suspect, traduit devant

le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort. Il avait prévu cet arrêt, lorsque la veille il écrivait à sa femme une lettre très-touchante, et où il lui recommandait ses enfans. Il subit son supplice avec courage le 23 juillet 1794, à l'âge de 34 ans.

BEAUJEU, illustre famille de France. — HUMBERT IV, sire de Beaujeu, connétable de France et baron du Beaujolais [1], servit avec distinction les rois Philippe-Auguste et Louis VIII, dans la guerre contre les Albigeois. En 1239, il accompagna l'empereur Baudouin II, qui était son cousin, à Constantinople, avec une suite de plusieurs grands seigneurs de France, et assista au couronnement de ce monarque, qui eut lieu à Sainte-Sophie, en décembre 1239. De retour dans sa patrie, il accompagna (en 1248) saint Louis à la terre-sainte, où il mourut en 1250, après s'être illustré par sa sagesse et par ses exploits. — Pierre II, de Bourbon, sire de Beaujeu, succéda en 1488, dans tous les biens de la branche aînée de Bourbon, par la mort de son frère Jean. Il épousa la fille aînée de Louis XI, roi de France, et eut une grande influence politique sous le règne de Charles VIII, toute l'autorité résidant entre les mains d'Anne de France, son épouse. Quoique Louis XII eût beaucoup à se plaindre des procédés rigoureux de cette princesse, lorsqu'il était duc d'Orléans, aussitôt qu'il eut monté sur le trône, ce généreux monarque ne s'en souvint que pour combler de faveurs Anne et son époux, et consentit que les duchés de Bourbonnais et d'Auvergne, et le comté de Clermont restassent à Charles de Bourbon-Montpensier, qui devait épouser leur fille unique.

1 « Au royaume de France, dit le *Grand-coutumier*, ne soulait avoir que trois baronies, savoir : Bourbon, Coucy, Beaujeu. »

BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin Caron de), né à Paris le 24 janvier 1732, se rendit aussi célèbre par son esprit que par les procès qu'il eut à soutenir. Il était fils d'un horloger, suivit d'abord la profession de son père, et se fit connaître dans son art par quelques procédés ingénieux, dont on lui contesta la découverte, et pour lesquels il eut à soutenir un procès. Il le gagna; et comme il jouait assez bien de plusieurs instrumens, un de ses protecteurs l'introduisit auprès de Mesdames de France, filles de Louis XV. Il leur donna des leçons de piano, de harpe et de guitare; et son esprit, sa légèreté, sa complaisance lui firent obtenir la protection de ces princesses, qui le recommandèrent à M. Pâris Duverney. Ce dernier l'initia dans les affaires, et Beaumarchais en profita si bien, que jeune encore, il possédait une fortune considérable. En 1770, il régla ses comptes avec Duverney, et il se trouva que celui-ci lui était débiteur de 15 mille francs. Duverney mourut trois mois après, sans avoir payé cette somme. Beaumarchais alors la demanda à son légataire universel, le comte de la Blache, qui, au lieu de la payer, prétendit au contraire que c'était Beaumarchais qui lui devait 150,000 francs. A cette époque Beaumarchais venait de sortir d'un procès avec les parens de sa première femme. On avait alors remplacé les parlemens par un tribunal, dit de *Maupeou*, du nom du président, et qui était tout-à-fait sans crédit. C'est là que Beaumarchais devait plaider sa cause; mais ayant une querelle particulière avec un grand seigneur, le ministre, pour le garantir de tout funeste accident, lui avait ordonné de garder la

maison. Il suivit cependant son procès, et le gagna par devant même le tribunal des maréchaux de France; mais il avait manqué aux ordres du ministre, en ne gardant pas les arrêts. On le transporta au Fort-l'Evêque, au moment où il devait veiller à ses affaires, son procès existant toujours avec M. de la Blache. Il obtint cependant d'être transféré dans une prison près de Paris, et de sortir, pendant le jour, accompagné d'un garde. Il voulait intéresser, en sa faveur, un juge du tribunal de Maupeou, appelé Goëzmann, dont il sollicitait en vain une audience. Il l'obtint, en envoyant, dit-on, à la femme du juge, 115 louis et une montre de valeur; mais l'audience fut très-courte, et il perdit son procès. Indigné de ce fâcheux accident, il voulut se venger de son adversaire (M. de la Blache) et fit paraître un *premier mémoire* qui attira toute l'attention du public. Il tâcha ensuite de jeter un ridicule ineffaçable et sur le juge et sur le tribunal, et il y réussit, en publiant son *second mémoire*, plein d'esprit et de sel, et qui établit sa réputation littéraire. Nous ne suivrons pas Beaumarchais dans ses autres procès avec le banquier Kornmann, avec Morin, Arnaud, Bergasse, etc. Il sortit vainqueur de ce dernier; mais les diatribes violentes et les pamphlets qu'il ne cessait de lancer contre ses adversaires, finirent par lui attirer la désapprobation et la mésestime du public. Il s'était déjà fait connaître comme auteur dramatique. Il donna son *Eugénie* en 1767, drame en 5 actes, qui eut un succès mérité. Il n'en arriva pas de même à un autre drame, *Les deux amis*, joué en 1770. Les situations y sont forcées, et l'intérêt qu'il aurait pu y produire est sans effet, faute de plan et du peu de vraisemblance qu'on trouve soit dans les événemens d'ailleurs trop précipités, soit dans plusieurs caractères. *Le Barbier de Séville*, donné en 1775, sifflé à la première représentation et applaudi ensuite avec fureur, est peut-être la meilleure de ses pièces; et quoique le sujet soit un des plus anciens dans tous les théâtres de l'Europe, Beaumarchais a trouvé le secret de le rajeunir et d'amuser pendant quatre actes : il en avait supprimé le cinquième dès la première représentation. *Le Mariage de Figaro* ne peut être considéré que comme une pièce bizarre, immorale; où l'indécence, l'astuce triomphent, et où l'on foule aux pieds toute espèce de convenance sociale. Cependant malgré ces défauts, les invraisemblances, et les irrégularités qu'elle contient, elle pétille d'esprit, renferme plusieurs scènes vraiment comiques; et comme on y trouve à rire, on va toujours la voir avec empressement. Son opéra de *Tarare* (1787), fut mal reçu du public, qui lui fit justice. Mais là où Beaumarchais s'est efforcé de porter le scandale au plus haut degré, c'est dans son drame intitulé : *La Mère coupable*, qui forme la suite du Barbier de Séville et de Figaro, considéré par tous les gens de lettres comme une production monstrueuse, et qui n'appartient à aucun genre dramatique. Il paraît certain que, dans cette pièce, Beaumarchais, par un sentiment de vengeance indigne d'un homme d'honneur, a voulu peindre son antagoniste le défenseur de Kornmann, dans le rôle de Bergearss, qui représente un homme à la fois dur, méprisable et méchant. Lors de la révolution, Beaumarchais abandonna les grands et la cour, et se rangea du côté du parti populaire; mais quand il s'aperçut qu'on n'en voulait qu'aux richesses, il revint bientôt de son

aveuglement, et eut à souffrir plusieurs persécutions. Vers la fin de 1792, il avait entrepris de faire venir de Hollande soixante mille fusils; cette spéculation manqua : il fut emprisonné, et ne dut sa liberté qu'à la médiation de Manuel. Il passa ensuite en Angleterre, et de là en Allemagne, où il demeura jusqu'à ce qu'on lui accordât la permission de revenir à Paris. Il s'occupa à ramasser les débris de sa fortune, et mourut d'une attaque d'apoplexie le 19 mai 1799. Sans partager l'opinion, peut-être trop favorable aux talens de Beaumarchais, nous avouerons que cet écrivain était doué d'un esprit peu commun, et que plusieurs de ses productions l'ont placé justement dans un rang honorable parmi les littérateurs français. Il paraît que l'immoralité des principes qu'il étale dans presque tous ses écrits, n'était que trop conforme avec sa conduite privée. On ignore positivement dans quelles dispositions il est mort. Cependant, en 1797, il écrivait à M. T. : « Je n'aime pas que, dans vos ré»flexions philosophiques, vous regar»diez la dissolution du corps comme »l'avenir qui nous est exclusivement »destiné.... Mon ami et moi, nous »nous entretenons souvent sur cet »avenir incertain, et notre conclu»sion est toujours : méritons qu'il »soit bon. »

BEAUMONT (Antoine-François, vicomte de), neveu de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, naquit au château de la Roque en Périgord, le 3 mai 1733. Il servit avec beaucoup de distinction dans la marine française. Beaumont commandait la frégate *la Junon*, lorsque le 11 septembre 1781, se trouvant au sud-sud-ouest d'Ouessant, il prit la frégate anglaise *le Fox*, sous les ordres du capitaine Windsor. Le roi fit peindre ce glorieux combat, et donna une copie du tableau au vicomte de Beaumont. On admira l'énergie et la noblesse de son caractère à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen, lors de la députation aux états-généraux en 1789. « Pénétrez-vous, messieurs, »y disait-il, de cette terrible vérité; »la confusion des ordres doit en »amener l'anéantissement, et par »conséquent celui de la monar»chie. » L'assemblée constituante ayant prononcé l'abolition de la noblesse, il protesta contre ce décret, au nom de la noblesse de sa province. Son discours fut inséré par Mallet du Pan dans le Mercure de France. Les autorités constituées demandèrent alors à M. de Beaumont s'il avouait ou désavouait cette protestation. « Oui, répondit-il, cette »protestation imprimée dans le *Mer»cure* et dans le *Journal général de »France est de moi*. On a ruiné ma »fortune, et je n'ai fait entendre au»cune plainte. On veut me dépouiller »du caractère de chevalier français; »mais qui peut m'empêcher de croire »que la noblesse, une fois acquise par »les vertus, ne peut se perdre que par »le crime? » M. de Beaumont émigra quelque temps après. Rentré en France vers 1800, il est mort à Toulouse le 15 décembre 1805.

BEAUREGARD, prédicateur jésuite, né à Pont-à-Mousson en 1731, continua de suivre la carrière de la chaire, après la dissolution de son ordre, et s'y fit un nom célèbre. Un critique compare son action à celle de *Démosthènes*. Son style était inégal, tantôt élevé, souvent simple, quelquefois même trivial et populaire, mais l'orateur était entraînant, et on sortait ordinairement de son sermon, profondément persuadé des grandes vérités qu'il au-

nonçait. Il prêcha à la cour, le carême de 1789, et y fit une grande sensation. La liberté avec laquelle il reprenait les vices, la vive peinture qu'il faisait de la corruption, des mœurs dissolues, et de l'irréligion de son siècle, lui firent des ennemis. Quelques gens, dans ce qui n'était que des généralités, crurent reconnaître des portraits, on le signala comme un séditieux et un fanatique. Il se retira à Londres, où il n'obtint pas beaucoup de succès. L'Allemagne lui offrit un théâtre plus favorable, il prêcha à Maestricht, à Cologne, dans plusieurs autres villes, et y fut accueilli avec les égards et les applaudissemens dus à son talent, à son zèle et à son mérite. Il avait été pendant quelque temps supérieur du mont Valérien, et il pouvait y être très-utile à l'école de prédication qu'on voulait y établir. (*Voyez* JUIGNÉ et BEAUVAIS, évêque de Sénez). Il mourut en 1804, âgé de soixante-treize ans, au château de Groninck, chez la pieuse princesse Sophie de Hohenlohe, qui l'honorait de son estime. Il avait, dit-on, légué ses sermons aux jésuites de Russie, après en avoir fait une révision exacte. Dans ce moment, on en prépare une édition. Nous citerons ici, et comme un échantillon de son style, et en même temps comme une chose extrêmement remarquable, eu égard à tout ce qui est arrivé depuis, un passage d'un sermon prêché à Notre-Dame, treize ans avant la révolution. « Oui, Seigneur, s'écriait-il »avec un ton d'inspiration, oui vos »temples seront dépouillés et dé»truits; vos fêtes abolies, votre nom »blasphémé, votre culte proscrit! »Mais qu'entends-je? grand Dieu! »Que vois-je? Aux saints cantiques »qui faisaient retentir ces voûtes sa»crées en votre honneur, succèdent »des chants lubriques et profanes! »Et toi, divinité infâme du paga»nisme, impudique Vénus! tu viens »ici même, prendre audacieusement »la place du Dieu vivant, t'asseoir »sur le trône du Saint des saints, et »recevoir l'encens coupable de tes »nouveaux adorateurs.» Prédiction hélas! que la frénésie révolutionnaire n'a que trop accomplie. Le P. Beauregard avait fait un sermon sur les mauvais livres. On assure qu'il ne le prêcha jamais, qu'on ne lui apportât auparavant, pour les détruire, un grand nombre de ces ouvrages corrupteurs.

BEAUVAIS (Jean-Baptiste-Charles-Marie de) [1], évêque de Sénez, était né à Cherbourg, en 1731, de parens honnêtes et pieux. Il fit ses premières études dans sa patrie, d'où il passa à l'école du célèbre Lebeau, professeur de rhétorique au collége des Grassins. Il prit sous cet habile maître le goût de l'éloquence. Parmi ses camarades de collége, il avait pour concurrent Thomas, sur lequel, dans les luttes de composition, il eût souvent l'avantage. Ses études ecclésiastiques achevées, et parvenu au sacerdoce, l'abbé de Beauvais entra à la communauté des prêtres de Saint-André-des-Arcs, et trouva dans le curé de cette paroisse un homme de mérite qui encouragea et dirigea son jeune talent. Après s'être essayé dans plusieurs chaires de la capitale, où son air modeste, la beauté de sa diction, et principalement sa morale douce et pure, avaient prévenu en sa faveur, il fut appelé, en 1761, à prêcher à la cour le sermon de la Pentecôte; ce fut le prélude de sa réputation. Ayant prononcé le panégyrique de saint Augustin devant l'assemblée générale

1 Cet article étant très-inexact dans l'ancienne édition, on a cru devoir le faire reparaître ici corrigé et plus complet.

du clergé, elle en fut si contente, qu'elle chargea son président de recommander l'orateur au ministre de la feuille. Ses sermons devant le roi pendant l'avent de 1768, et le carême de 1773, eurent le même succès. C'est le jeudi saint de ce même carême que dans ce fameux sermon de la *Cène*, où, faisant allusion à ce passage de l'Ecriture sainte : « *Encore quarante jours, et Ninive » périra*, » il prédit, sans le savoir, une mort que rien alors ne faisait croire prochaine, et qui lui fournit la matière de ce bel et noble exorde [1] de l'oraison funèbre de Louis XV qu'il eut ensuite à prononcer. Un autre passage aussi éloquent, de la même oraison funèbre, n'étonne pas moins par l'extrême ressemblance de ce qu'alors nous annonçait cet orateur, avec ce que nous avons aujourd'hui sous les yeux. « Siècle dix-huitième! s'écriait-il, siècle si fier de vos lumières, et qui vous glorifiez entre tous les autres du titre de siècle philosophe, quelle époque fatale vous allez faire dans l'histoire de l'esprit et des mœurs des nations. Nous ne vous contestons point le progrès de vos connaissances; mais la faible et superbe raison des hommes ne pouvait-elle donc s'arrêter à son point de maturité? Après avoir réformé quelques anciennes erreurs, fallait-il par un remède destructeur attaquer la vérité même? Il n'y aura donc plus de superstition, parce qu'il n'y aura plus de religion; plus de faux héroïsme, parce qu il n'y aura plus d'honneur; plus de préjugés, parce qu'il n'y aura plus de principes; plus d'hypocrisie, parce qu'il n'y aura plus de vertus? Esprits téméraires, voyez, voyez le ravage de vos systèmes, et frémissez de vos succès. Révolution plus funeste encore que les hérésies qui ont changé autour de nous la face de plusieurs états! Elles y ont du moins laissé un culte et des mœurs, et nos neveux malheureux n'auraient plus un jour ni culte ni Dieu! O sainte église gallicane! o royaume très-chrétien! Dieu de nos pères, ayez pitié de la postérité! » C'est cette même année 1773 que l'abbé de Beauvais fut nommé à l'évêché de Sénez, non sans difficulté. Il était reçu alors que pour être évêque il ne suffisait pas d'avoir du mérite et des vertus, mais qu'il fallait être noble. L'abbé de Beauvais ne l'était pas, et dut à un prélat qui l'était, l'avantage de voir lever cet obstacle. M. de Bezons, évêque de Carcassonne, eut le bon esprit et le courage de s'élever contre ce préjugé, et le fit avec succès. Le nouvel évêque de Sénez ne garda que dix ans son évêché. Il s'en démit en 1783, et s'attacha à M. de Juigné, alors archevêque de Paris. Il continua de fournir sa carrière oratoire; il conçut même l'idée de l'ouvrir à d'autres. M. de Juigné et lui formèrent le projet d'établir au Calvaire une école d'éloquence sacrée, dont M. de Sénez eut la direction. Les malheurs qui bientôt après accablèrent la France, firent abandonner ce beau plan, qui déjà avait reçu un commencement d'exécution. En 1789 l'évêque de Sénez fut nommé, pour Paris, député aux états-généraux. Les convulsions dont fut agitée cette assemblée presque dès son ouverture,

1 « Quand j'annonçais, dit-il, en s'adressant à MONSIEUR, aujourd'hui Louis XVIII; quand j'annonçais, il y a peu de temps, la divine parole devant votre auguste aïeul, quand je lui parlais de son peuple, et que son cœur paraissait touché de la misère publique, hélas! qui eût prévu le coup terrible dont il était menacé! Déjà le glaive inévitable de la mort était donc suspendu sur cette tête auguste! Hélas! qui eût pensé que nous aurions pu lui dire dans un sens littéral : *Encore quarante jours*, et vous serez porté dans le sépulcre de vos pères, et cette même voix que vous entendez sera l'interprète du deuil de votre peuple à vos funérailles!..... O déplorable fragilité de la vie! etc. »

lui en firent pressentir les orages. Il en fut profondément affligé, et sa santé s'en altéra. Il mourut d'une maladie de langueur le 4 avril 1790. Il a laissé : I Des *sermons*. II Le *Panégyrique de saint Augustin*, dont nous avons parlé. III Un *panégyrique de saint Louis, prononcé devant l'académie française.* IV *Oraison funèbre de l'infante d'Espagne.* V — *de M. le maréchal du Muy*, prononcée aux Invalides. VI — *de M. Léger*, curé de Saint-André-des-Arcs. — *de M. de Broglie*, évêque de Noyon. VIII — *funèbre de Louis XV*. IX *Le panégyrique de saint Vincent de Paul*. Toutes ces pièces ont été imprimées à part. Elles furent réunies par l'abbé Gallard dans une édition donnée à Paris, 1806, 4 volumes in-12. On regrette de n'y trouver ni le sermon sur la cène, ni le panégyrique de saint Augustin, qui en auraient fait un des principaux ornemens. Presque tous ses sermons ont pour objet des points de morale.

BEAUVAU (Charles-Juste, maréchal, duc de), fils de Marc de Beauvau, prince de Craon, et issu d'une des plus illustres familles de France, naquit à Lunéville le 20 septembre 1720. Dès l'âge de 13 ans il suivit la carrière des armes. A 20 ans il était colonel des gardes du roi Stanislas. Il entra ensuite au service de France, et en 1742, lorsque les Français étaient assiégés dans Prague par le duc Charles de Lorraine, il n'était connu dans l'armée que sous le nom du *jeune brave*. Le maréchal de Belle-Isle disait que le chevalier de Beauvau « était l'aide-de-camp » de tout ce qui marchait à l'ennemi. » Elevé de grade en grade, il ne démentit pas sa valeur accoutumée, soit au passage de la Bormida, soit à l'assaut de Mahon, où il commandait l'attaque principale. Après la journée de Corback, où le duc de Beauvau cueillit de nouveaux lauriers, le maréchal de Broglie écrivait au roi : « M. de Beauvau est arrivé au » moment du combat ; c'est un aide-» de-camp d'une nouvelle espèce : il » n'est pas moins bon pour le conseil » que pour l'action. » La paix avec l'Autriche ayant été conclue en 1763, M. de Beauvau fut nommé commandant du Languedoc. Il se fit remarquer dans ce gouvernement autant par sa justice que par sa bonté et sa bienfaisance. Ami des lettres, il les cultivait avec ardeur et avec succès. En 1748 il fut reçu à l'académie de la Crusca, et l'académie française l'admit parmi ses membres en 1771. De retour à Paris, il fut témoin des orages politiques qui s'élevèrent en 1789. Le 16 juillet il accompagna Louis XVI dans son tumultueux voyage à Versailles, et à l'hôtel-de-ville de Paris. Le 4 août ce monarque lui écrivit de sa main : « Je » sens l'importance dont il est pour » mon service que mon conseil d'é-» tat soit composé de la manière la » plus propre à captiver la confiance » publique ; et comme personne en » France ne jouit d'une considération » plus générale que M. le maréchal de » Beauvau, je le prie de venir m'ai-» der de son zèle et de ses lumières, » et de me donner en ces malheu-» reuses circonstances une nouvelle » preuve de son attachement à ma » personne. » Quelques mois auparavant il avait refusé le ministère, le même jour que Malesherbes avait refusé les sceaux ; mais cette fois-ci M. de Beauvau fut contraint de l'accepter. Il y resta cinq mois, y fit paraître non moins de zèle que de talens ; et les membres de ce conseil ont répété plusieurs fois que « si l'on » eût suivi les conseils ouverts de M.

»de Beauvau, beaucoup de malheurs »eussent pu être évités.» Le duc de Beauvau, trop long-temps affligé des infortunes de Louis XVI, ne lui survécut que de peu de mois, et il finit son honorable carrière le 21 mai 1793. Bon français, excellent époux, homme éclairé, habile général, sa perte fut sensible pour tous les partis. Un journal républicain disait, en annonçant sa mort : « Malgré *son* »*nom et ses dignités*, l'ascendant de »ses vertus et de ses bienfaits l'a en»vironné de respect jusqu'à la fin de »sa carrière.» L'éloge de M. de Beauvau fut prononcé, en 1805, par M. de Boufflers, son neveu, dans une séance de l'Institut. Il avait été marié deux fois. Sa première femme était fille du duc de Bouillon et d'une princesse de Lorraine, et la seconde, Elisabeth-Charlotte de Chabot, qui était sœur du duc de Rohan-Chabot, est morte en 1806.

BECCARIA (César Bonesana marquis de), naquit à Milan en 1731. D'après ce que lui-même dit dans sa correspondance, ce furent les Lettres persanes de Montesquieu, qui firent naître en lui le goût pour les sciences philosophiques. Il avait alors 21 ans, âge où se gravent le plus profondément dans l'esprit ces opinions dangereuses, qui déterminent souvent celles de toute la vie. Le premier ouvrage que Beccaria publia, quoique utile par lui-même, ne pouvait pas établir sa réputation littéraire; il avait pour titre : *Du désordre des monnaies dans l'état de Milan*, 1792. Désirant ensuite faire renaître dans sa patrie le goût pour les lettres, il s'associa avec le peu de gens instruits qu'il y trouva, parmi lesquels on remarquait le célèbre comte Verri (*voy.* VERRI). Il entreprit avec eux un ouvrage périodique, intitulé: *Le café*, où l'on parlait de morale, de physique et de métaphysique, et qui, d'après cette *liberté de penser* passée de la France dans l'Italie, devait nécessairement propager des principes peu favorables à la religion, et suspects au gouvernement. Beccaria étalait, plus particulièrement ces principes, dans une discussion insérée dans ce journal, et qu'il déguisait sous le titre de *Recherches sur la nature du style*. Aussi cette feuille ne fut publiée que pendant les années 1764 et 1765. A cette époque, Beccaria avait terminé un ouvrage bien plus important, le *Traité des délits et des peines*, Milan, 1764. La vérité historique nous oblige à donner à ce livre les éloges que les contemporains lui accordèrent, et que la postérité ne pourra pas lui refuser. L'innocence trouve en lui son plus solide appui. La justice s'y montre avec les attributs les plus sacrés. Le jugement y est interdit au législateur, et le juge y apprend à ne pas interpréter ses lois. Ces tortures cruelles qui arrachaient bien des fois, non l'aveu du crime, mais le mot qui faisait cesser les souffrances ; ces tourmens barbares qui multipliaient les punitions, y sont à jamais bannis. Tout y est prévu dans ce qui concerne les abus où l'on pourrait faire tomber les formes judiciaires dans les accusations, les interrogatoires, les témoins, les preuves, etc. Mais Beccaria y exclut la peine capitale [1]; et attendu la perversité de certains hommes, l'exemple frappant que cette peine offre à ceux

1 L'ouvrage de Beccaria a pour texte ces vers de Métastase, que Titus prononce dans le drame qui porte ce nom :

« Il tor la vita è facoltà comune
» Al piu vil della terra, il darla, è solo
» De' Numi e de' Regnanti. »

L'homme le plus vil de la terre a la triste faculté d'ôter la vie à son semblable ; ce n'est que *Dieu* et les rois qui peuvent la donner.

qui pourraient tomber dans le crime, semble la rendre nécessaire, quoiqu'en gémisse l'humanité. « Jamais » un si petit livre, dit un écrivain » recommandable, ne produisit plus » d'effet. » En Allemagne, en Prusse, en Russie et Toscane, les souverains et les peuples le reçurent avec empressement et reconnaissance. Catherine II le transcrivit dans ses lois. La société de Berne fit frapper une médaille en l'honneur de Beccaria; et le célèbre lord Mansfield rendit publiquement en Angleterre, tous les témoignages d'estime et d'admiration qui étaient dus à l'auteur des *Délits et des Peines*. Son ouvrage fut traduit dans toutes les langues; Malesherbes et l'abbé Morellet le traduisirent en français en 1766, en y faisant dans l'ordre des matières, quelques changemens que Beccaria adopta. Cependant cet ouvrage si généralement applaudi, procura à l'auteur mille désagrémens dans sa patrie. L'enthousiasme qu'il montrait, en toute occasion, pour une société de philosophes trop connus à Paris et dans toute la France, avait déjà rendu ses opinions suspectes aux hommes bien pensans. Outre cela, son ouvrage même décèle dans plusieurs endroits les principes qu'il avait puisés dans les écrits des philosophes qui étaient l'objet de son admiration. Du reste, pour que cet ouvrage fût parfait et exempt de toute critique, il faudrait des éclaircissemens ou des modifications à certaines expressions trop fortes ou équivoques; et en retrancher des phrases et des paraphrases entières, où l'auteur fait justement douter de la sagesse de ses principes. Voltaire en le commentant, sembla, par cette action même, rendre ses principes plus certains et plus dangereux. Beccaria avait un puissant ami et protecteur dans la personne du comte Firmiani, un des chefs du gouvernement, et c'est aux instances de ce dernier qu'on établit en faveur de son protégé une chaire d'économie politique dans l'université de *Brera* à Milan. Ses leçons ont été publiées sous le titre d'*Elémens d'économie publique*, en 1804, et font partie de la collection des *économistes italiens*, publiés à Milan. On a aussi de Beccaria, I. *Recherches sur la nature du style* (imprimées d'abord dans son journal), 2 parties, Milan, 1809, in-8. La première partie a été traduite en français par M. Morellet, 1771. II *Discours sur le commerce et l'administration publique*, Lausanne, 1769, in-8. Beccaria est mort à Milan en novembre 1793.

BEDOYÈRE (Charles-Angélique-François Huchet, comte de la), naquit à Paris, en 1786. Il était colonel d'un régiment, lors de la chute de Buonaparte, dont il fut toujours le plus chaud partisan. Resté sans emploi pendant quelques mois, Louis XVIII lui rendit son grade, et il prêta, ainsi que les autres membres de l'armée, serment de fidélité aux Bourbons. Il l'oublia bientôt. A peine eut-il appris que Buonaparte venant de l'île d'Elbe, était débarqué à Cannes (3 mars 1815), qu'il entraîna ses troupes à la rébellion, déploya l'aigle, et distribua parmi ses soldats la cocarde tricolore. La Bédoyère, indépendamment du complot qui ramenait Buonaparte en France, avait déjà tout prévu et tout préparé. Il se trouvait alors à Grenoble. Un détachement de Napoléon se présenta pendant la nuit, aux portes de la ville; les autorités locales refusèrent de les ouvrir; mais la Bédoyère, aidé de ses soldats, les fit ouvrir de vive force. Le lendemain, à la tête de son régiment,

il fut à la rencontre de Buonaparte, donnant ainsi le premier exemple de défection, qui fut bientôt suivi par le maréchal Ney, et presque par tous les chefs militaires. La Bédoyère fut, en récompense, élevé au grade de maréchal-de-camp, puis créé pair et lieutenant-général. Il accompagna Buonaparte à Fleurus et à Mont-Saint-Jean, et après sa défaite il revint à Paris; le 22 juin, il s'énonça avec beaucoup de violence dans la chambre des pairs, sur la question proposée de reconnaître Napoléon II, fils de l'ex-empereur qui venait d'abdiquer pour la seconde fois. Après la capitulation de Paris, la Bédoyère suivit l'armée de la Loire, et eut ensuite l'imprudence de revenir dans la capitale. Arrêté presque aussitôt chez une amie de sa femme, il fut traduit, le 4 août, devant une commission militaire, qui le condamna à être fusillé. Il subit sa peine avec courage et fermeté, le 19 août 1815; il n'avait que 29 ans. Il a laissé un fils en bas âge.

BELLEGARDE (Gabriel du Parc de), ancien chanoine, comte de Lyon, naquit le 17 octobre 1717, au château de Bellegarde, près de Carcassonne. Ayant pris le parti de l'église, des liaisons avec plusieurs disciples de Port-Royal furent cause qu'il en embrassa la doctrine et en fit profession ouverte. En 1751, il alla en Hollande, où s'étaient retirés les principaux appelans, et y habita le séminaire de Rhynwich, dans lequel Legros et Poncet Desessarts, avaient formé une école pour la propagation de leurs principes. Il ne passait guère d'années sans réitérer ce voyage, et insensiblement Rhynwich devint son séjour ordinaire. Dès lors il se consacra tout entier au service de cette cause. Il y employa sa plume, son crédit, sa fortune. Il avait été nommé en 1761, chanoine, comte de Lyon. Il se démit de ce bénéfice en 1763, pour être plus libre et pour que rien ne détournât son attention et ses soins, de ce dont il avait fait l'unique objet de son occupation. Il assista la même année au prétendu concile d'Utrecht, en qualité de théologien, et en fut un des membres les plus actifs; plusieurs jansénistes français s'y étaient rendus. Ce fut l'abbé de Bellegarde qui en publia les actes, condamnés par Clément XIII, en vertu d'un décret du 30 avril 1765, intitulé : *Déclaration de la nullité du faux concile de la province d'Utrecht*. Cela n'empêcha point Bellegarde de continuer de servir avec une ardeur incroyable, la cause qu'il avait embrassée; il était à tout, et rien ne lui coûtait; il faisait de fréquens voyages en France, pour y soutenir le courage de ceux de son opinion. Il parcourut l'Allemagne et l'Italie pour y faire de nouveaux prosélytes. Il répandait avec une profusion extrême les ouvrages des appelans, et les faisait passer dans tous les pays. On prétend que ce seul article coûta d'énormes sommes. Il était en relation avec van Swieten et Stock, regardés communément comme les premiers promoteurs des changemens qui, depuis, eurent lieu à Vienne dans les écoles, relativement à la philosophie et à la théologie. C'était par leurs moyens que Bellegarde faisait passer dans les états Autrichiens les livres français, propres à amener une révolution dans l'enseignement. Il entretenait de pareilles correspondances dans les autres provinces allemandes, en Italie, en Espagne et en Portugal, et c'était du fruit de ces correspondances qu'il alimentait les *nouvelles ecclésiastiques*.

Il montrait pour l'église d'Utrecht une prédilection particulière. Si l'on en croit un auteur, il avait conçu l'idée d'éteindre le schisme de Hollande ; projet louable, s'il a existé : mais le moyen, ce semble, n'était pas d'appuyer la résistance aux décisions du chef de l'église, adoptées par l'immense majorité des évêques. On a de l'abbé de Bellegarde : I *Mémoires pour servir à l'histoire de la bulle dans les Pays-Bas*, depuis 1713, jusqu'en 1730 ; 1755, 4 vol. in-12. II Une seconde édition du *Journal de l'abbé d'Orsanne*, 1756. Aux cinq volumes de cet ouvrage, l'abbé de Bellegarde en joignit un sixième, conçu et écrit avec les mêmes vues et dans le même genre. Il y joignit une préface, et le grossit d'anecdotes empreintes de l'esprit de parti, sur les personnages qui ont joué un rôle dans les affaires de la bulle. III Une *Histoire de l'Eglise d'Utrecht*, 1765, in-12. IV. Un *recueil de témoignages rendus à l'église d'Utrecht.* V Un supplément aux *œuvres de van Espen.* Les manuscrits de ce canoniste avaient été remis à l'abbé de Bellegarde. Il y fit un choix qui devint la matière de ce supplément ; il y joignit la vie de l'auteur, et forma du tout un 5ᵉ volume in-fol., qui fit suite aux quatre de l'édition de Lyon de 1778. La *vie de van Espen* fut imprimée à part, Louvain, 1767, in-8. VI. Une édition des *œuvres d'Antoine Arnauld*, de 1775 à 1782, 45 vol. in-4, y compris les cinq volumes de *la perpétuité de la foi.* Le soin en fut confié à l'abbé Hautefage, l'un des collaborateurs des *nouvelles ecclésiastiques* ; cette édition est accompagnée d'une *vie d'Antoine Arnauld*, par Larrière, dont Bellegarde lui fournit les mémoires. Cette vie fut imprimée à part, Paris, 1783, 2 vol. in-8. L'abbé de Bellegarde traduisit aussi en français les *Actes du concile de Pistoie*, 2 vol. in-12, etc. Il mourut à Utrecht le 13 décembre 1789.

BELLEVAL (Pierre Richer de), médecin et botaniste, né à Châlons-sur-Marne en 1558, est considéré comme un des premiers fondateurs de la botanique en France. Jusqu'alors les étudians étaient obligés d'aller en Italie pour apprendre cette science. Henri IV l'ayant appris, résolut d'établir un jardin à Montpellier, et de créer une 5ᵉ régence, dont le professeur serait tenu d'enseigner l'anatomie l'hiver, et la botanique le printemps et l'été. Les talens de Belleval l'appelèrent à cette place ; l'édit de création fut publié, en décembre 1593, à Vernon, et on l'enregistra au parlement de Languedoc en 1595. La capacité du professeur, et la générosité du monarque firent prospérer cet établissement, qui put bientôt entrer en concurrence avec les fameux jardins de Bologne, de Pise et de Padoue. Belleval a laissé plusieurs ouvrages fort estimés de son temps. Il mourut à Montpellier en 1623. Ses principaux ouvrages sont : I *Onomoto logia seu nomenclatura stirpium quæ in horto regio Monspelii recens constructo coluntur*, Montpellier, 1598, in-12. II *Recherche des plantes du Languedoc*, ibid. 1603, in-4. III *Dessein touchant la recherche des plantes du pays de Languedoc*, ibid. 1605, in-8, avec cinq planches, etc.

BELLEVUE (Armand de), religieux dominicain, ainsi nommé du lieu de sa naissance en Provence, vivait au 14ᵉ siècle. Il était attaché au pape Jean XXII, qui le fit docteur en théologie, et lui

donna l'emploi de lecteur du sacré palais. Il est auteur de divers ouvrages, dont les principaux sont: I *Dictionnaire des mots les plus difficiles de la philosophie et de la théologie*, imprimé sous divers titres. Il y en a une édition de Venise, 1584; mais elle est imparfaite. II *Conférences sur les psaumes*, Paris, 1525, Brescia, 1610, sous la dénomination pompeuse de *Sermones divini;* titre qu'ils ne justifient point, tout loués qu'ils sont par Jean de Ver, lequel cependant a eu le bon esprit de rectifier au sujet de la sainte Vierge quelques expressions qui pouvaient ne pas blesser dans ces temps de simplicité; mais qui paraîtraient très-déplacées aujourd'hui. III *Recueil de prières et de méditations sur la vie et les bienfaits de N. S. J.-C.* Mayence, 1503; IV *Réponses à* 19 *art. à lui adressés par le pape Jean XXII sur la vision béatifique*. Bellevue mourut de 1332 à 1334.

BELLICARD (Jérôme), habile architecte, né à Paris, en 1726, étudia en Italie; et à son retour en France, il fut nommé professeur de l'académie d'architecture et contrôleur des bâtimens du roi. Il fit imprimer, avec Cochin fils, un ouvrage intitulé: *Observations sur les antiquités de la ville d'Herculanum, avec quelques réflexions sur la peinture et la sculpture des anciens et une courte description des environs de Naples*, avec 33 planches gravées par Bellicard, Paris, 1754, in-12. Cet artiste aurait pu jouir d'une honnête existence, mais la passion du jeu l'entraîna dans la misère, dans laquelle il mourut en 1786.

BELLOVESE, 1er chef gaulois qui franchit les Alpes. Il y pénétra par la gorge de Turin. Arrivé sur les bords du Tésin, il défit les Toscans, et après avoir vaincu plusieurs autres peuples, il fonda la ville de Milan dans un marais appelé le *champ des Insubriens.* Les nombreux soldats qui l'avaient suivi se répandirent bientôt dans le pays de Lihuens, où sont maintenant les villes de Brescia et de Vérone. De nouvelles émigrations des Gaulois, encouragés par le succès de Bellovèse, vinrent s'établirent successivement dans l'Etrurie, la Ligurie, et aux pieds des Apennins. On appela dès lors ces contrées Gaule cisalpine. Bellovèse y pénétra l'an 164, de Rome, et 590 avant J.-C. Brennus, un de ses successeurs, n'attaqua cette dernière ville qu'environ deux siècles après l'invasion de Bellovèse.

BELLOY (Jean-Baptiste de), cardinal, archevêque de Paris, issu d'une maison très-ancienne, et né, le 9 octobre 1709, à Morangle dans le diocèse de Beauvais, terre de sa famille, embrassa, jeune, l'état ecclésiastique. Aussitôt que ses études furent finies, et qu'il eut pris l'ordre de prêtrise, le cardinal de Gesvres, son évêque, se l'attacha, et le fit chanoine, official et archidiacre de son église. Il fut nommé évêque de Glandèves, en 1751, et assista en qualité de député à la fameuse assemblée de 1755, présidée par le cardinal de la Rochefoucault, et où, au sujet des affaires du temps, il y eut une sorte de division sur le mode d'exécution de la bulle *unigenitus*. L'évêque de Glandèves vota avec les *mitigés*, à la tête desquels était le cardinal président, alors ministre de la feuille [1]. L'évêché de Mar-

[1] Cette circonstance fit qu'on nomma *feuillans* ceux qui avaient été de l'avis du ministre. On appela *théatins* ceux du parti opposé, à cause de M. Boyer, évêque de Mirepoix, qui

seille, pendant la tenue de l'assemblée, vaqua par la mort de M. de Belsunce. Il régnait alors dans ce diocèse, comme dans plusieurs autres, des contestations assez animées. Le roi crut le caractère conciliant de M. de Belloy propre à les apaiser. Il fixa son choix sur lui, et l'en fit prévenir secrètement. Lorsqu'un siége vaquait pendant l'assemblée du clergé, il était d'usage qu'elle le fît demander pour l'abbé de Corioles, un de ses agens. Par une singularité que M. de Belloy aimait à raconter, sûr de sa nomination à l'évêché vacant, il fit partie de la députation chargée d'aller près du roi le solliciter pour un autre. Le choix du roi fut connu quelques jours après, et M. de Belloy le justifia pleinement. Il sut si bien manier les esprits et gagner la confiance, que sans rien abandonner de ce qui tenait aux principes, il étouffa tous les germes de discorde. Pendant 45 ans qu'il fut à la tête de ce diocèse, il tempéra tellement son administration par un mélange de fermeté et de douceur, qu'il maintint la discipline, empêcha que l'union ne se rompît, et se fit aimer et respecter de tous les partis. Obligé, à la révolution, de se retirer, il n'éprouva rien de fâcheux dans ce temps d'effervescence, et emporta les regrets de ses diocésains. Il se retira à Chambly, petite ville du Beauvoisis, peu éloignée du lieu de sa naissance. On y eut pour ses cheveux blancs et ses vertus, des égards qui n'étaient point communs à cette époque, et il traversa les *années mauvaises*, sans éprouver rien de bien pénible. Au rétablissement du culte, il donna la démission de son ancien titre pour faciliter la conclusion du concordat. Doyen des évêques de France; plus que nonagénaire, mais encore d'une santé robuste; plein de vigueur, et ayant conservé toute la fraîcheur de sa tête et la solidité de son jugement, il parut l'homme le plus propre au gouvernement du premier diocèse de France, et fut nommé archevêque de Paris, créé cardinal peu de temps après, et décoré du grand-aigle de la légion d'honneur; il eut la satisfaction de voir tout le monde applaudir aux nombreuses faveurs qui illustraient ses vieux ans. Il reçut du pape, dans le voyage que ce pontife fit à Paris, les témoignages de la considération la plus affectueuse. Dans un consistoire, tenu dans son propre palais, Pie VII lui donna le chapeau. Le peuple s'empressait autour de lui lorsqu'il allait à l'église, et se trouvait heureux de recevoir sa bénédiction. Il parvint ainsi jusqu'à sa 99^{e} année sans éprouver les infirmités de la vieillesse, et mourut, le 10 juin 1808, d'un rhume catarrhal qui le retint à peine chez lui quelques semaines, conservant toute sa connaissance, et donnant l'exemple de la piété la plus vive et de la résignation la plus entière. On lui fit des obsèques magnifiques, pendant lesquelles M. l'abbé Jalabert l'un de ses grands vicaires, prononça son oraison funèbre. [1] Il fut inhumé dans le caveau des archevêques; et un rescrit, émané du gouvernement, lui décerna un mausolée, dont le travail est terminé, et qui doit être placé incessamment dans une des chapelles de la métropole.

BELLOY (Jacques-Tranquille de), abbé régulier de Corneux en Franche-Comté, près Gray, frère du précédent, entra dans l'ordre de Prémontré, et fit profession à l'ab-

était de cet ordre, et duquel ils suivaient les principes.

1 Paris, Leclere, 1808, in-4.

baye de Bellosanne, diocèse de Rouen. Il fut nommé à l'abbaye de Corneux en 1758. Religieux zélé, et excellent administrateur, il signala son gouvernement par une sage économie, et un bon emploi de ses revenus. Il rebâtit son église, fit construire un pont, et faire un chemin qui ouvrait des communications utiles. Il mourut à Corneux, le 25 mars 1773. — BELLOY (N. de), frère des précédens, entra aussi dans l'ordre de Prémontré. Profès de Bellosanne, comme son frère l'abbé, il fut successivement prieur de Bellosanne, d'Abbecourt, diocèse de Chartres, et prieur-curé d'Augirey, cure dépendante de Corneux. En quittant ce bénéfice, il se retira dans le château d'une de ses nièces en Picardie, où il desservait une chapelle castrale dont il était titulaire. Il est auteur d'un *éloge funèbre* du dauphin, père de Louis XVI, Paris, Lottin l'aîné, 1766, in-4. (Voy. *la France littéraire*, tom. 1, pag. 183). Il mourut avant la révolution.

BELLOSTE (Augustin), habile chirurgien, né à Novara en Piémont, en 1654. Il se consacra au service des armées, et pratiqua son art, successivement dans celles de Sardaigne et de France, où il obtint une pension. Il fit souvent usage, et avec bonheur, d'anciens procédés chirurgicaux, comme celui de la potasse caustique, pour opérer, dans plusieurs cas, une suppuration derrière l'oreille. Il fut l'inventeur des pilules mercurielles qui portent son nom, et qui sont composées de purgatifs, d'antispasmodiques et de mercure. Il a laissé : I *Le chirurgien d'hôpital* ou *manière de guérir promptement les plaies*, (cet ouvrage a été traduit et réimprimé en diverses langues), Paris, 1696-98, 1705-15, in-8. II *Suite du chirurgien d'hôpital*, ibid., 1725-34-38, in-12. III *Traité sur les effets du mercure*, ibid., 1538-1757; il a été aussi inséré dans l'ouvrage précédent. Belloste mourut à Turin en 1730.

BELLUCCI (Antoine), peintre italien, naquit à Soligo dans le Trévisan en 1654. Il acquit bientôt une si grande réputation, que l'empereur Joseph I^er et son successeur Charles VI l'appelèrent à Vienne, et lui accordèrent de riches appointements. Il travailla encore pour différens princes d'Allemagne, où l'on trouve un grand nombre de tableaux de cet artiste. On en admire un des plus beaux dans le temple du *Saint-Esprit* de Venise. Bellucci passe pour être l'auteur des tableaux les plus recherchés du fameux Tempesta, et il avait beaucoup de talent pour distribuer, dans ses ouvrages, les ombres et la lumière. Il mourut en 1726.

BELUDE (de). C'est le nom de deux gentilshommes gascons, demeurant près de Bordeaux. Dès le commencement de la révolution, ils s'en déclarèrent les ennemis, et afin de fortifier le parti de la cour, ils avaient formé un rassemblement de nobles et de royalistes de toutes les classes. Les révolutionnaires l'ayant appris, décidèrent de le dissoudre, ce qui ne put s'opérer sans effusion de sang de part et d'autre. Les frères Belude devinrent l'objet de la haine du peuple, qui les dénonça comme *aristocrates*. Le 16 mai 1791, indignés d'entendre chanter des hymnes patriotiques par des volontaires, ils se prirent de querelle avec eux, et tuèrent un de leurs officiers. Pour se sauver de la fureur de la populace, ils allèrent se barricader dans leur château, lequel fut bientôt attaqué

par une foule de forcenés, qui, irrités de la valeureuse résistance qu'on leur opposait, y mirent le feu, et le cernèrent de toutes parts. Les Belude obligés d'en sortir, résistèrent encore à leurs innombrables ennemis, mais contraints enfin de céder, ils furent massacrés, et leurs corps mis en lambeaux.

BELLUGA (Louis-Antoine de Moncade de), savant et pieux cardinal, né au royaume de Grenade, en 1662, honora la pourpre romaine par ses travaux, par ses vertus et son zèle. Il fut sacré évêque de Carthagène en 1705. Dès lors tous ses soins se portèrent vers ce qui pouvait être avantageux à son diocèse, au spirituel et au temporel. Il y fit des fondations pour les pauvres, y établit des maisons de refuge; y ouvrit des colléges et des séminaires; y introduisit la congrégation de Saint-Philippe de Neri, et ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer au maintien des mœurs et de la discipline, et au progrès des sciences ecclésiastiques. En 1719, dans sa 14ᵉ promotion, Clément XI, de son propre mouvement, et sans autre recommandation que son mérite, le créa cardinal. L'humble prélat déclina autant qu'il le put cet honneur, et ne céda qu'à l'obéissance. En 1724 il se démit de son évêché, et vint se fixer à Rome. Il y passa le reste de sa vie entouré de la considération due à ses éminentes qualités. Il y mourut, le 2 de février 1743, sous le pontificat de Benoît XIV, qui l'avait aimé et estimé vivant, et qui honora sa mort de ses regrets. Il avait composé différens *opuscules* et *mémoires* sur les affaires ecclésiastiques, ainsi que divers *traités* de théologie. Tous ces ouvrages sont restés manuscrits.

BELOSELSKY (prince de), né à Pétersbourg, en 1757, ainsi que le comte Schouvalow, son compatriote, a cultivé la poésie française avec assez de succès, et ses vers ne manquent pas de grâce ni d'élégance. Il a publié dans cette langue : I *Dianyonotogie ou tableau de l'entendement*, in-8. II *De la musique en Italie*, 1778, in-8. III *Poésies françaises d'un prince étranger* (publiées par Marmontel), 1789, in-8. Le prince Beloselsky n'aima pas seulement la poésie française, mais les français eux-mêmes; et dans les temps de persécution et d'exil, sa maison était ouverte à tous les émigrés qui étaient venus se réfugier à Pétersbourg.

BELOT (madame), née à ..... vers l'an 1726, a publié différens ouvrages, comme : I *Réflexions d'une provinciale sur le discours de J. J. Rousseau, touchant l'inégalité des conditions*, 1756, in-8. L'abbé Sabatier fait beaucoup d'éloges de cet ouvrage. II *Observations sur la noblesse et le tiers-état*, 1758, in-12. Elle a donné ensuite plusieurs traductions de l'anglais, savoir : III *Histoire de la maison de Tudor*, de Hume, 1763, 6 vol. in-12. IV *Histoire de la maison de Stuart*, 1766, 6 vol. in-12. Il paraît que, dans cet ouvrage, madame Belot n'a fait que retoucher la traduction de M. Prévost, publiée en 1760. V *Histoire de la maison de Plantagenet*, 6 v. in-12. VI *Mélanges de littérature anglaise*, 1759, 2 part. in-12. Madame Belot avait épousé en premières noces le président Darey de Meynières; elle lui survécut de 20 ans, et est morte à Chaillot en 1805.

BELSUNCE (le comte de), de la même famille de Henri Belsunce

de Castel-Mon, évêque de Marseille (*voy.* FELLER, t. II), fut une des nombreuses victimes de la révolution. Né en Périgord, vers l'an 1723, il suivit la carrière des armes, s'y distingua, et en 1790, il était major en second dans le régiment de Bourbon infanterie, qui était en garnison à Caen. Dans les tumultes qui eurent lieu dans cette ville, il donna des preuves de zèle, en contribuant à y rétablir la tranquillité. Ce zèle qui était fondé sur le fidèle attachement de Belsunce pour le roi son maître, le rendit odieux aux révolutionnaires. Une grande fermentation régnait déjà dans les troupes; Belsunce crut qu'une exacte discipline pouvait en arrêter les progrès, et il chercha à la maintenir parmi ses soldats. Ils se révoltent contre lui, le peuple s'unit à eux; Belsunce se sauve dans sa maison, elle est entourée, et il réclame alors le secours des magistrats; mais tout étant corrompu dans ces temps malheureux, on les lui refuse. Belsunce est saisi, massacré (en août 1790), par la populace furieuse qui porte en triomphe son cœur sanglant. On a supposé, mais sans fondement, que Charlotte Corday tua Marat pour venger la mort du comte de Belsunce.

BENAVIDES (Vincent), peintre renommé, naquit à Oran en Afrique, de parens espagnols, vers 1610. Etant venu à Madrid à l'âge de 12 ans, il y apprit son art sous le célèbre Ricci. Il avait un dessin correct et du talent pour la perspective et l'architecture. Ses figures n'ont pas un égal mérite; les chairs n'en sont pas animées, et les draperies manquent d'ombres et d'élégance. Il réussissait mieux dans les *fresques*, et on voit encore avec plaisir une chapelle dans l'église de la Victoire de Madrid peinte par cet artiste. Il fut très-lié avec Denis Mantuano; la façade de l'hôtel des *Balbases* (famille d'un grand d'Espagne) est l'ouvrage de ces deux artistes. Benavides mourut vers la fin du 17ᵉ siècle.

BENARD (dom Laurent), religieux de l'ordre de Cluny, et l'un des promoteurs de la réforme bénédictine, né à Nevers, en 1573, avait fait profession de la règle de saint Benoît au prieuré de Saint-Etienne de cette ville. Devenu prieur du collége de Cluny, et zélé pour la discipline et les observances religieuses, il s'affligeait de les voir négligées dans ce collége et dans beaucoup de monastères. La réforme de différens ordres s'établissait alors, et celle de Saint-Vannes commençait à fleurir à Verdun, dans l'abbaye de ce nom. Il s'y rendit et y fit profession suivant la réforme, le 5 mars 1615. Il assista, en 1618, au chapitre général de la congrégation, tenu à Saint-Mansui-lès-Toul. Y ayant été décidé qu'on érigerait une seconde congrégation, indépendante, pour les monastères de France, dom Benard fut du nombre des commissaires chargés de l'exécution de ce projet. La même année, 1618, on obtint des lettres patentes du roi Louis XIII, et l'on procéda à l'érection de la nouvelle congrégation, dite de Saint-Maur. Dès le 5 septembre des membres de cette congrégation, et avec eux la réforme, s'établirent dans le monastère des Blancs-Manteaux, d'où ils s'étendirent dans toutes les provinces du royaume. Telle fut l'origine de cette association célèbre qui produisit tant de grands hommes, et rendit des services si importans à la religion et aux lettres. Dom Benard mourut au collége de Cluny, le 21 avril 1620. On a de lui: I *Pen-*

sées chrétiennes ou sermons très-utiles à toutes personnes, tant laïques, ecclésiastiques que régulières, Paris, 1616 et années suivantes. II *De l'Esprit des ordres religieux, et spécialement de l'esprit de l'ordre de Saint-Benoît*, Paris, 1616, in-8. III *Police régulière tirée de la règle de Saint-Benoît*, 1619. Les ouvrages de dom Benard sont pleins d'excellentes choses, propres à inspirer et à nourrir la piété; mais le style qui en a vieilli, en rend la lecture pénible.

BÉNEZECH (Pierre), naquit à Montpellier en 1745. D'abord directeur d'un bureau d'agence d'affaires, et propriétaire des *Petites-Affiches de Paris*, il fut ensuite un de ceux qui, en 1790, se firent remarquer par leurs opinions révolutionnaires. Il devint successivement chef de la commission des armes, et ministre de l'intérieur, jusqu'en 1797, qu'il alla organiser dans la Belgique les parties concernant son ministère. M. François de Neufchâteau le remplaça le 2 septembre (18 fructidor) de la même année, et on nomma Bénézech, conseiller d'état, en lui donnant, en même temps, l'inspection du château des Tuileries. Il accompagna, en qualité de préfet colonial, le général Leclerc à l'expédition de Saint-Domingue, où il mourut en 1802.

BÉNEZET (Antoine), naquit à Saint-Quentin en 1713. Après l'édit de Nantes, s'étant établi avec son père à Londres, il le suivit en 1731, à Philadelphie. C'est là qu'il adopta les principes religieux des quakers, et leur enthousiasme pour la liberté des nègres. Il publia à ce sujet différens écrits tels que : I. *Avertissement à la Grande-Bretagne*, ou *tableau de l'état misérable des nègres esclaves dans les dominations anglaises*, 1767, in-8. II *Relation historique de la Guinée, avec une recherche sur la traite des nègres, sur sa nature et ses déplorables effets*, Londres, 1762-88. On cite plusieurs traits de bienfaisance exercés par Bénezet, mais dont la plupart se sont étendus sur les gens à couleur. Si ce philanthrope, un peu extraordinaire dans ses affections, vivait encore, il aurait eu le temps d'observer si l'état des nègres sous Christophe et Pétion, est plus doux qu'il ne l'était naguère sous les colons européens. Bénezet établit à Philadelphie une école pour l'instruction des noirs, dont il fut le directeur jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1784. Il avait sacrifié à cet établissement presque toute sa fortune, et lui légua, par son testament, le reste de son avoir.

BENOZZO GOZZOLI, célèbre peintre italien, naquit près de Florence en 1400, fut élève de Fra-Giovanni da Fiesole; et surpassa tous les artistes de son temps. Parmi ses nombreux ouvrages, dont on voit une grande partie à Florence et à Rome, nous ne citerons que les immenses peintures à fresque qu'on admire avec raison au *Campo-Santo* de Pise, dont Dasari et Richardson font de grands éloges, et un tableau placé dans la cathédrale de la même ville, et qui représente *la dispute des docteurs*. Raphaël a imité plusieurs figures de Benozzo, qui mourut en 1478.

BENGEL (Jean-Albert), théologien de la confession d'Ausbourg, naquit en 1687, à Wineden, dans le Wurtemberg, d'un ministre luthérien. Il fit ses études à Stuttgard et à Tubingen avec succès. Il s'était appliqué à la langue grecque, et il en fut professeur à Denkenbourg.

Il exerça aussi dans cette ville les fonctions pastorales. Il fit des Pères de l'église et du nouveau Testament, l'objet principal de ses études. Il était, dit-on, le premier théologien de sa communion qui ait traité en totalité et d'une manière satisfaisante, la critique du nouveau Testament. Il est surtout, ajoute-t-on, supérieur dans la partie qui consiste à rectifier le texte. On ne lui accorde pas la même habileté, ou, si l'on veut, le même jugement à l'égard de la partie des réflexions où son imagination et son penchant au mysticisme, le font se jeter dans des écarts. L'explication de l'apocalypse donnait beau jeu à un esprit porté à l'enthousiasme : c'est là aussi que Bengel développe ses opinions particulières sur la fin du monde. Malgré la singularité de quelques-unes de ses idées, son savoir et ses qualités personnelles lui avaient concilié l'estime publique. Il était docteur en théologie, de l'université de Tubingen. Il mourut dans cette ville, à la fin de l'année 1752. Il a laissé : I. *Novum testamentum græcum, ita adornatum ut textus probatarum editionum medullam exhibeat*, Tubingen, 1734, in-4, 2e édition 1790, in-8, par les soins d'Ernest Bengel son fils ; II *Harmonie exacte des quatre évangélistes*, Tubingen, 1734, 1747, 1766, in-8. III *Explication des révélations de saint Jean, ou plutôt de Jésus-Christ*, Stuttgard, 1740, 1746, in-8. IV *Ordo temporum à principiis per periodos œconomiæ divinæ*, etc., Stuttgard, 1753. V *Cyclus sive de anno magno solis*, etc., *ad incrementum doctrinæ propheticæ*, Ulm, 1745, in-8.

BENOIT (Françoise - Albine Puzin de la Martinière, femme), dame littérateur, née à Lyon en 1724, a laissé plusieurs ouvrages, dont la plupart sont des romans où, néanmoins, les bonnes mœurs sont respectées. On cite avec éloge les ouvrages suivans : I *Mes principes ou la vertu raisonnée*, 1759, in-12. II L'*Erreur des désirs*, 1769, 2 vol. in-12. III *Sophronie, ou leçons d'une mère à sa fille*, 1769, in-12. IV *Folie de la prudence humaine*, 1771, in-12. Elle a aussi fait paraître : V *Le triomphe de la probité*, comédie en 2 actes et en prose, imitée de l'Avocat de Goldoni [1], etc. Madame Benoît est morte dans sa patrie vers 1789.

BENSI (Bernard), jésuite, né à Venise le 16 juillet 1688, d'une famille originaire de Piémont, entra dans la société en 1705, et professa long-temps la théologie morale dans sa patrie. Quelques ouvrages qu'il publia, parurent contenir des propositions qui tendaient au relâchement de la morale, et d'où il se serait ensuivi, qu'une longue habitude au péché, aurait rendu moins criminelles, les nombreuses rechutes, parce qu'elles seraient devenues moins libres. Le P. Concina, dominicain, s'éleva contre cette doctrine, dans deux lettres qui furent traduites en français. Bensi trouva quelques défenseurs parmi ses confrères ; mais les propositions furent condamnées, et le P. Bensi fut obligé de se rétracter. Ses supérieurs l'envoyèrent à Padoue, où il mourut en 1760. On a de lui : I *Praxis tribunalis conscientiæ*, Bologne, 1742. II *Dissertatio de casibus reservatis*, Venise, 1643. Ce sont ces deux ouvrages qui ont

1 M. Roger a donné aussi une comédie sous ce dernier titre, imitée également de celle de Goldoni. Elle fut jouée, pour la première fois, le 12 mars 1806, aux Français.

donné lieu à la censure. Bensi en a composé quelques autres.

BENTABOLLE (Pierre), révolutionnaire ardent, se fit remarquer moins par ses lumières, que par sa propension à proposer et à adopter les mesures les plus injustes et les plus violentes. Il était avocat, fut ensuite nommé procureur-général du Bas-Rhin, et vint, en 1790, à l'assemblée nationale comme député de ce même département. Fort d'une voix de stentor, il en terrassait ses plus terribles adversaires, et, à la moindre opposition, il faisait retentir de ses cris les voûtes de la salle où siégeaient les pères conscrits de la France, de malheureuse mémoire. Ce fut Bentabolle qui demanda l'établissement d'une commission pour juger les généraux, quand on eut appris que Dumouriez avait perdu la bataille de Nerwinde. Lors des progrès des Vendéens, il proposa de lever une armée de 40,000 hommes, de tirer le canon d'alarme dans Paris et dans tous les départemens voisins. Bentabolle se montra toujours l'ennemi le plus acharné des *Girondins ;* et après le 31 mai, jour de la chute des *Girondins*, il fit, à la même époque, mettre hors la loi Félix Wimpfen, commandant des troupes du Calvados. Le 8 thermidor (juillet 1794) il se déclara contre Robespierre, et entra le 5 octobre suivant au comité de sûreté générale. Après avoir appartenu à tous les partis, il ne sut plus auquel appartenir. Tantôt il votait pour des mesures rigoureuses contre les parens des émigrés, tantôt il s'opposait à ce qu'on s'emparât de leurs biens : tantôt il dénonçait les jacobins, et tantôt il combattait les moyens proposés contre les *terroristes*. Au 2 vendémiaire (10 octobre 1794), il provoqua le décret sur la permanence de la convention, et fit nommer Barras au commandement de la force armée. Devenu membre du conseil des cinq-cents, il demanda l'exclusion de J.-J. Aimé, et s'exprima contre le nouveau tiers d'une manière tout-à-fait insultante. En mai 1796, le directoire ayant annoncé, par un message, la clôture des clubs et des sociétés populaires, Bentabolle s'éleva contre cette mesure qu'il aurait appuyée quelques mois auparavant. Ne pouvant endurer la moindre résistance à ses opinions, il se battit en 1797, avec son collègue Goupillau de Fontenay et le blessa dangereusement : ce dernier, dans une session, s'était montré contraire à l'avis de Bentabolle. Enfin cet homme turbulent finit sa carrière peu glorieuse en mai 1798, et ne fut regretté d'aucun parti.

BENVENUTI (Charles), jésuite italien, né à Livourne, le 8 février 1716, entra au noviciat à l'âge de 16 ans, et ne fit ses derniers vœux que vers 1750. Quoique ses études se fussent principalement portées vers la philosophie et les mathématiques, il n'avait négligé ni l'éloquence ni la poésie. Il était professeur de philosophie à Fermo, lorsque le fameux P. Boscowich qui remplissait au collége romain la chaire de mathématiques avec une grande réputation, fut obligé de s'absenter pour le travail de sa grande carte des états du pape. On crut le P. Benvenuti capable de le remplacer. Il fut appelé à Rome, où, après le retour du P. Boscowich, il reprit dans le même collége ses leçons de philosophie. Forcé, par la suite, de quitter Rome, à l'occasion d'un écrit qu'il avait composé en faveur de son ordre, et qui déplut, il se retira en Pologne, près du roi Sta-

nislas Poniatowski, dont il était connu, et qui l'avait honoré du titre de son théologien. Il mourut à Varsovie en septembre 1789, dans sa 74ᵉ année. Il a publié : I *Oraison funèbre de Louis Ancajani, évêque de Spolette*, 1743. II Un *oratorio* pour être mis en musique, sous le titre de *Christo presentato al tempio.* III *Synopsis physicæ generalis*, thèse soutenue suivant les principes du newtonianisme, qu'il avait adopté, ainsi que le P. Boscowich, 1754, grand in-4. 4° *De lumine dissertatio physica*, autre thèse soutenue d'après les mêmes principes. Boscowich eut part à cette dissertation que Benvenuti tombé malade, n'avait pu finir. V *Irreflessioni sul jesuitismo*, après la destruction des jésuites; réponse vive à un écrit contre les jésuites sous le titre de *Riflessioni sul jesuitismo.* C'est cette réponse qui fut cause qu'on l'obligea de quitter Rome.

BERENGER (Jean-Pierre), naquit à Genève en 1740. Ses parens le destinèrent à une profession mécanique, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à l'étude des lettres. Issu d'une famille étrangère, sa naissance le rangeait dans la classe de ceux qu'on nommait *natifs*, et qui, par les lois de Genève, ne pouvaient jamais acquérir le titre de citoyen. Bérenger se déclara en leur faveur dans plusieurs écrits politiques, mais cette querelle ayant été décidée par les armes au désavantage de son parti, il se retira à Lausanne, où il composa les ouvrages suivans : I *Histoire de Genève depuis son origine jusqu'à nos jours* (c'est-à-dire jusqu'en 1761), 1772-73, 6 vol. in-12. Ce livre, où Bérenger ne ménageait pas le gouvernement de Genève, fut brûlé publiquement dans cette ville. II *Géographie de Busching*, etc., retouchée partout, et ornée d'un précis de l'*Histoire de chaque état*, Lausanne, 1776-79, 12 vol. in-8. On trouve à la suite de cette histoire, *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18ᵉ siècle*, par Francis d'Ivernois, 1782, in-12. III *Collection de tous les voyages faits autour du monde*, 1788-90-95, 9 volumes in-8. IV *Histoire des trois voyages autour du monde*, par Cook, mise à la portée de tout le monde, 1795, 3 vol. in-8. V *J.-J. Rousseau justifié envers sa patrie*, etc. Bérenger est encore auteur d'autres ouvrages moins intéressans que ceux que nous venons d'annoncer. Il est mort à Genève, en juin 1807.

BERAULT-BERCASTEL (Antoine-Henri), curé d'Omerville, dans le Vexin, puis chanoine de Noyon, était né dans le diocèse de Metz. Il entra chez les jésuites; mais il ne fit point de vœux, et il paraîtrait même qu'il était sorti de leur société avant les arrêts du parlement. Il débuta, en 1654, par un petit poëme, *le serin de Canarie*, in-12, qui fut suivi en 1756 des *Voyages récréatifs de Quevedo*, traduits de l'espagnol, in-12; et d'*Idylles nouvelles*, 1761, in-8. *La conquête de la Terre-Promise*, poëme, 1767, 2 vol. in-12, est un ouvrage fort médiocre sous le rapport littéraire, et plein de détails et de fictions assez déplacés dans un sujet religieux. Ces productions n'annonçaient point le genre de travail auquel l'abbé Berault se livra dans la suite. Il commença à faire paraître, en 1778, une nouvelle *Histoire de l'église*, qu'il conduisit jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, et qui forme

24 vol. in-12. L'auteur se proposa d'abréger Fleury, et de contredire les récits souvent infidèles de l'abbé Racine, et de quelques autres modernes. On voit qu'il prend à tâche de rectifier les faits, et d'éclaircir les passages dont les gens de parti ont le plus abusé dans ces derniers temps. Ceux-ci, en revanche, l'ont assez maltraité, et l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, 1781, en fit une critique fort sévère. L'*Histoire de l'église* de Bérault-Bercastel a néanmoins continué d'être recherchée; elle n'est pas mal écrite, et offre du mouvement et de la rapidité; mais il faut avouer que les quatre derniers volumes, publiés au commencement de la révolution, portent des traces de précipitation. Cette partie est incomplète, inexacte, et tout-à-fait manquée. L'auteur y transcrit des lambeaux assez considérables d'autres écrivains qu'il ne cite pas; il était sans doute pressé de finir. On publia à Toulouse, en 1811, une édition in-8 de cette histoire; l'éditeur avait annoncé une suite jusqu'au commencement du siècle actuel; elle n'a point paru. Il paraît que l'abbé Bérault avait aussi rédigé un abrégé de son histoire, qui pourrait faire six volumes, et qui n'a pas encore été publié. Il est mort pendant la révolution, mais nous ne pouvons dire à quelle époque.

BÉRENGERE, fille de Raymond IV, comte de Barcelone, née dans cette ville, en 1108, fut célèbre par sa beauté et son esprit. Parmi plusieurs monarques qui demandèrent sa main, elle préféra Alphonse VIII, roi de Castille qu'elle épousa à Saldaña, en 1128. Bérengère se fit bientôt aimer de ses nouveaux sujets, et la fermeté de son caractère lui attira l'estime et le respect de ses ennemis. Les Maures après avoir déclaré la guerre au roi de Castille, avaient envahi ses états; Alphonse occupé au siége d'Oreja, avait confié au courage de son épouse la défense de Tolède, que les Maures ne tardèrent pas à venir assiéger. Bérengère s'y défendit avec une valeur digne d'un héros; mais se voyant réduite aux dernières extrémités, elle monta sur le rempart, dit aux généraux maures, qu'elle était déterminée à s'ensevelir sous les ruines de Tolède, et à tout souffrir pour la défense de sa patrie et de sa religion; mais qu'elle ne pouvait regarder que comme des lâches des hommes qui venaient assiéger une femme, tandis qu'ils auraient pu mieux se signaler sous les murs d'Oreja dont le roi de Castille faisait le siége. Les Maures qui étaient alors la nation la plus éclairée et la plus galante de toute l'Europe, frappés de ces derniers mots de Bérengère, levèrent le siége, firent défiler leurs troupes devant la reine, tout en célébrant sa beauté et ses vertus, et se portèrent vers Oreja, où Alphonse les défit complètement, et leur enleva cette place. Bérengère ne se distingua pas moins par sa douceur et sa piété. Une indigne rivale, nommée Gontrade, avait captivé le cœur d'Alphonse VIII. La patience, une affection inaltérable, et une conduite exemplaire, furent les seules armes que Bérengère employa pour ramener son époux de ce funeste égarement. Cette princesse fonda plusieurs établissemens pieux, et mourut, regrettée de tous ses sujets, le 3 février 1149. Elle eut deux fils, Sanche et Ferdinand, et une fille qui avait épousé Garcias-Ramires, roi de Navarre.

BERGALLI (Louise), femme poëte italienne, célèbre par ses talens dans les lettres et les arts, naquit à Venise, le 15 avril 1703. Elle étudia le dessin et la peinture sous la fameuse Rosalba, et apprit en même temps les langues latine et française, les humanités et la philosophie. Elle reçut des leçons et des conseils pour la poésie dramatique, dans laquelle elle obtint beaucoup de succès, d'Apostolo Zeno, qui était alors à la cour de Vienne avec le titre de *poeta cesareo* (poëte impérial). Ses principaux ouvrages, sont : I *La Teba*, tragédie, Venise, 1758. II *Elettra*, tragédie, 1743. III *La avventure del poeta*, comédie, 1730. IV *Agide, re di Sparta*, drame en musique, 1725. V *La Bradamante* et l'*Elenia*, id. Parmi ses traductions on cite : VI Les *comédies* de Térence en *vers i sciolti* (vers blancs), non rimés, Venise, 1733, in-8. VII Plusieurs *tragédies* de Racine, Venise, 1736-1737, 2 v. in-8. VIII *Jonathas* et *Absalon*, de Duché, et les *Machabées* de Lamothe, 1751, in-8. IX Les *Amazones* de madame du Boccage, trad. en vers *martelliens* ou alexandrins, avec le texte français, et les portraits de l'auteur et de madame Bergalli, 1756, in-8. X *Componimenti*, etc. ou *Recueil des compositions des plus illustres dames poëtes*, 1726, in-8. Ce recueil est des plus intéressans. Les talens de madame Bergalli lui avaient procuré de puissans protecteurs : qui lui offrirent des places honorables et utiles à Rome, à Milan, en Pologne, en Russie, en Espagne, etc. Mais elle ne voulut pas quitter sa patrie, où elle épousa le comte Gozzi, littérateur italien (*V.* Gozzi), avec qui elle vécut dans la meilleure intelligence, et mourut, en lui laissant cinq enfans, en janvier 1761.

BERGAMASCO (Jean-Baptiste), nommé ainsi du nom de sa patrie, où il naquit vers l'an 1510. Il fut un des meilleurs peintres de son siècle; et suivait dans ses ouvrages le style mâle et vigoureux de Michel-Ange. Bergamasco travailla long-temps en Espagne, sous le règne de Charles-Quint; on voit plusieurs de ses ouvrages au palais de Madrid. Il mourut en 1570. Ses deux fils, Granello et Fabrice, excellèrent dans le genre grotesque.

BERGER (Théodore), né à Unterlautern, en 1683, est connu par son *Histoire universelle synchronistique des principaux états de l'Europe, depuis la création du monde jusqu'à nos jours*, Cobourg, 1729, in-fol. (en allemand). Cet ouvrage, très-estimé, et qui a eu cinq éditions, a été continué par Wolfgang Jæger, professeur à Altorf, Cobourg, 1781, in-fol. Berger est mort le 20 novembre 1773.

BERMUDE ou VÉREMOND I^er^, surnommé le Diacre, roi des Asturies, succéda à Aurelio son père. Les grands, prévenus contre Alphonse II qui était l'héritier légitime, forcèrent Bermude de quitter le cloître, et le proclamèrent roi, en 788. Ce prince aussi juste que sage, n'accepta la couronne, que pour mieux l'assurer sur la tête de son neveu Alphonse. A peine monté sur le trône, il l'appela auprès de lui, lui confia le commandement de l'armée, l'accompagna en diverses expéditions contre les Maures, l'initia dans les affaires; et quand il eut dissipé toutes les préventions des grands à l'égard d'Alphonse, il lui résigna le trône, et le fit proclamer en 791.

Alphonse, reconnaissant, conserva toujours pour son oncle la même soumission et le même respect que s'il eût encore été roi, et ne voulut jamais consentir à s'en séparer. Bermude mourut vers l'an 800.

BERMUDE II, fils d'Ordoño III, roi de Léon et des Asturies, vainquit, en 982, Ramire III, son cousin qui voulait lui ravir le trône. Le terrible Almanzor vint bientôt après attaquer Bermude, le défit, en 992, sur les rives de l'Elza, et s'empara de sa capitale. Le roi de Léon s'étant défendu pendant 5 ans au milieu des rochers des Asturies, s'allia dans la suite avec Garcias II, roi de Navarre et avec le comte de Castille. Ces trois souverains remportèrent sur Almanzor une victoire complète, en 998, dans les plaines d'Osma. Bermude mourut l'année suivante, après avoir régné 17 ans.

BERMUDE III, fils d'Alphonse V, roi de Léon et des Asturies, monta sur le trône, en 1027, lorsque l'Espagne chrétienne était livrée aux plus cruelles discordes par l'ambition de Sanche III, roi de Navarre, surnommé le *grand*. Ce prince, après avoir usurpé la Castille, successivement à Urraca sa sœur et à son frère Alphonse, tourna ses armes contre le royaume de Léon. Bermude alla à sa rencontre, et lorsqu'ils étaient près de se livrer combat, les pieux évêques qui accompagnaient les deux armées, parvinrent à déterminer ces princes à épargner le sang des chrétiens, et à traiter ensemble de leurs communs intérêts. Bermude, qui n'avait point d'enfans, et avait déjà perdu une partie de ses états, consentit à les céder à son vainqueur, à condition que sa sœur épouserait Ferdinand, fils de Sanche, en faveur duquel on érigerait la Castille en royaume. Cette paix ne dura que jusqu'à la mort de Sanche, arrivée en 1034. Les états de ce monarque furent alors partagés entre ses enfans. Bermude, jugeant que l'occasion était favorable pour acquérir ce qu'il avait perdu, rassembla une armée nombreuse. Les rois de Navarre et de Castille en firent autant de leur côté, et lui livrèrent bataille sous les murs de Carion, en 1037. Bermude emporté par son bouillant courage, se jeta sur les rangs ennemis, où il reçut dans la poitrine un coup de lance qui le conduisit au tombeau quelques jours après. Par sa mort Ferdinand I^er^, roi de Castille, hérita du royaume de Léon, du chef de sa femme, sœur de Bermude; et c'est ainsi que la maison de Bigorre occupa tous les trônes chrétiens de l'Espagne. Bermude était le dernier des descendans mâles de Pélage, et avec lui s'éteignit la postérité des rois Goths, dont Recarède avait été la tige, et qui avait régné pendant trois siècles en Espagne.

BERMUDÈS (Jean), portugais et patriarche d'Abyssinie, vivait au commencement du 16^e^ siècle. Il avait, en qualité de médecin, suivi dom Rodrigo de Lima, envoyé en ambassade dans ce pays, par dom Emmanuel, roi de Portugal. Bermudès ayant gagné les bonnes grâces de David, empereur des Abyssins, resta attaché à son service, après le départ de l'ambassadeur. David ayant à craindre des hostilités de la part des Maures qui avaient déjà causé quelques ravages dans ses états, envoya Bermudès en Portugal et à Rome, pour y demander des secours; et pour donner plus de crédit à sa mission, il le fit accompagner par le patriarche d'Ethiopie.

Bermudès qui n'était que séculier, se fit ordonner prêtre par ce patriarche, lequel en même temps le fit son coadjuteur. Le voyage eut le succès désiré. Bermudès fut reçu favorablement par Paul III qui le confirma dans sa dignité, et lui en fit expédier des bulles. S'étant rendu en Portugal, il obtint de Jean III, qui avait succédé à Emmanuel, les secours qu'il était chargé de solliciter. De retour en Abyssinie, en 1541, après six ans d'absence, il y trouva un grand changement dans les affaires. L'empereur David était mort, et Glandios son fils lui avait succédé. Il n'était pas, comme son père, affectionné pour la foi de l'église romaine. Malgré les obligations qu'il avait à Bermudès, il le reçut mal, fit venir un autre patriarche schismatique, et finit par faire emprisonner Bermudès. Celui-ci, ayant été délivré par les Portugais, repassa en Europe, et se rendit en Portugal, où il fut accueilli avec honneur et bienveillance par dom Sébastien, successeur de Jean III. Ce prince fit au patriarche un traitement qui le mit en état de soutenir sa dignité, et lui permit de finir ses jours dans le repos. Après avoir éprouvé pendant 30 ans toutes les vicissitudes de la fortune, il mourut à Lisbonne vers 1575. Il laissa sur l'Abyssinie une *Relation* qui porte tous les caractères de la vérité, et qu'il dédia au roi de Portugal.

BERNARD (Charles), conseiller du roi, historiographe de France, né à Paris le 25 décembre 1571, a laissé plusieurs ouvrages, tels que : I *La conjonction des mers*, ou *discours pour la communication de l'Océan avec la Méditerranée par le moyen d'un canal en Bourgogne*, 1613, in-4. II *Histoire des guerres de Louis XIII, contre les religionnaires rebelles*, Paris, imprimerie royale, 1633, in-fol. III *Carte généalogique de la royale maison de Bourbon*, etc., 1635, in-fol. IV *Histoire de Louis XIII*, jusqu'à la guerre déclarée contre les Espagnols, avec un discours sur la vie de l'auteur (par Ch. Sorel), 1646, in-fol. Cette histoire contient un sommaire de celle des hérétiques ou *calvinistes* de France, depuis François I^er^ jusqu'à Louis XIII. Legendre critique dans Bernard le style, le goût, les louanges excessives, et les digressions. Cette critique semble un peu trop sévère; et pour être juste, il aurait dû, au moins, ajouter que, malgré tous ces nombreux défauts, on remarque dans Bernard une exactitude historique, des détails très-curieux, et des recherches précieuses. Bernard est mort à Paris, en 1640.

BERNIS (François-Joachim de Pierres, comte de Lyon et cardinal de), naquit à Saint-Michel de l'Ardêche, le 22 mai 1715. Il était d'une famille noble, mais peu douée des biens de la fortune, et embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Sa naissance le fit bientôt entrer dans le chapitre noble de Brioude, d'où il passa à celui de Lyon, qui est plus illustre encore. L'abbé de Bernis vint, en 1735, dans la capitale, et passa quelques années dans le séminaire de Saint-Sulpice. Il en sortit lorsqu'il était encore dans la fleur de son âge. Une figure prévenante, de l'esprit, des manières nobles et polies, un caractère aimable et enjoué, et un talent pour faire des vers assez bien tournés, lui ouvrirent les portes des maisons les plus distinguées. Les grâces de sa conversation le rendirent bientôt l'âme de toutes les sociétés, où des qua-

lités encore plus essentielles lui acquirent des amis recommandables et par leur naissance et par leur caractère. Mais tous ces avantages au lieu d'être favorables à ses espérances, nuisaient essentiellement à sa fortune. Dès son arrivée à Paris, le cardinal de Fleury, alors ministre, et qui connaissait particulièrement le père de l'abbé de Bernis, n'approuvait pas la vie un peu mondaine que celui-ci menait, et qu'il jugeait ne pas trop convenir à son état d'ecclésiastique. Il le fit venir en sa présence, et le réprimanda sévèrement sur sa dissipation. On rapporte une réponse assez piquante que Bernis fit dans cette occasion à ce ministre, mais des gens mieux informés assurent qu'elle fut adressée à Boyer, évêque de Mirepoix, qui tenait alors la feuille des bénéfices. Ce prélat ayant témoigné à l'abbé de Bernis, ainsi que l'avait fait le cardinal de Fleury, son mécontentement de sa conduite peu édifiante, ajouta : « Vous »n'avez rien à espérer, tant que je »vivrai.—Monseigneur, j'attendrai,» répondit l'abbé de Bernis; il fit une profonde révérence, et se retira. Ce mot se répandit bientôt dans le public, qui le trouva fort spirituel: mais, d'après le véritable sens qu'il contenait, plusieurs années s'écoulèrent avant que l'abbé de Bernis vît réaliser son attente. Au milieu des illusions d'une société agréable, où il était reçu avec empressement, il se trouvait dans un état de médiocrité qui approchait presque de l'indigence; état qui contrastait singulièrement avec le faste des grands seigneurs qu'il fréquentait, et qui aurait dû, pour cela même, rendre sa situation plus pénible. Cet état n'était un secret pour personne, puisque suivant ce que rappelle Sénac de Meilhan, « M. de »Fernot, retiré de l'ambassade de »Constantinople, lui prêtait les »housses de ses mules, pour lui »servir de couvertures. Quand l'abbé »de Bernis allait souper en ville, »on lui donnait trois livres en sor»tant, pour payer son fiacre. On »avait d'abord imaginé ce don »comme une plaisanterie, lorsque »l'abbé de Bernis refusait de rester »à souper, et objectait qu'il n'avait »pas de voiture; et cette plaisan»terie se perpétua quelque temps.» L'abbé de Bernis avait été introduit chez madame de Pompadour, dans le temps où elle était connue sous le nom de madame d'Etioles. Elle l'avait fort bien accueilli; et en ayant conservé le souvenir, lors de sa fortune, elle le fit appeler, et le présenta à Louis XV, qui en conçut une idée avantageuse; mais la faveur du monarque et de la favorite ne lui fit obtenir qu'un appartement aux Tuileries, meublé aux frais de cette dernière. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante. Le roi rencontra un jour l'abbé de Bernis, sortant de chez madame de Pompadour, et portant sous son bras un grand rouleau de papier peint. «Qu'avez»vous là M. de Bernis, lui dit le »monarque. — Sire, répondit-il, du »papier peint, que madame la mar»quise vient de me donner pour »orner mon appartement.—Eh bien, »ajouta Louis XV, je vous donnerai »pour les clous.» Quelques jours après il lui assigna 1500 livres de sa cassette. Voilà le premier commencement de fortune de l'abbé de Bernis, dont l'ambition se bornait alors à élever ses revenus à 6000 l.; mais le succès surpassa de beaucoup ses espérances. Admis par degrés dans la confiance intime de madame de Pompadour, il jouit en peu de temps de toute la faveur du souverain, et son

avancement fut aussi inattendu que rapide. Nommé à l'ambassade de Venise, il s'y distingua, et par son esprit, et par son caractère. Une autre occasion favorable vint encore s'offrir pour développer ses talens, et lui fraya dans la suite le chemin aux dignités ecclésiastiques. Une discussion assez importante s'étant élevée entre Benoît XIV et la république de Venise, le pape jeta les yeux sur l'abbé de Bernis, et le chargea de ménager un accommodement. Celui-ci s'acquitta honorablement de sa mission, et à la satisfaction des deux partis. Au retour de son ambassade, il fut reçu à la cour avec les marques de la plus grande considération. Louis XV le créa membre du conseil, et lui confia presque aussitôt le ministère des affaires étrangères. C'est dans ce poste éminent que l'abbé de Bernis vit se déchaîner contre lui de nombreux et puissans adversaires. Si l'on en croit Duclos, l'abbé de Bernis avait voulu maintenir l'ancien système politique, qui existait depuis Henri IV, et surtout depuis Richelieu; système qui rendait la France protectrice des états germaniques et rivale de l'Autriche. Ce même écrivain nomme les ministres et les conseillers d'état partisans de cet ancien système, et ceux qui voulaient faire prévaloir le nouveau; il rapporte les discours tenus, et les raisons alléguées par l'un et par l'autre parti, et arrive jusqu'à dire que plusieurs de ces conférences eurent lieu chez le ministre et dans son propre appartement. Mais les amis du système nouveau ayant eu le dessus, de Bernis fut contraint de céder à l'avis du plus grand nombre, et la France et l'Autriche, jusqu'alors ennemies, s'unirent par un traité défensif et offensif. Quoi qu'il en soit, toute la nation sembla applaudir à ce funeste traité qui fut suivi de la guerre de sept ans, de la désastreuse bataille de Rosbach, et de la paix honteuse de 1763. La France, indignée de tant de revers, et de l'humiliation qu'elle souffrait, jeta les yeux sur le ministre, et le marqua comme l'auteur de tous ses maux, et l'objet de son ressentiment. On fit même courir le bruit que l'abbé de Bernis avait insisté dans le conseil, pour que l'on déclarât la guerre à la Prusse, afin de venger sa vanité poétique, que Frédéric avait blessée par ce vers :

« Évitez de Bernis la stérile abondance. »

Mais cette opinion, peu fondée par elle-même, est d'ailleurs incompatible avec le caractère de l'abbé de Bernis. Et en effet, quel est l'homme assez pervers, qui eût voulu courir le risque de sacrifier les intérêts de son pays, et consentir à faire répandre le sang de ses concitoyens pour prendre une satisfaction cruelle d'un vers qui aurait un tant soit peu blessé son amour-propre? Ce fut au milieu de ces désastres, que l'abbé de Bernis reçut le chapeau de cardinal. Ne pouvant se dissimuler qu'il était en butte à l'animadversion publique, il remit le porte-feuille des affaires étrangères; et quelque temps après il fut exilé. Il soutint sa disgrâce avec constance et dignité. Au bout de six ans, des amis zélés étant parvenus à apaiser le courroux du roi, il fut nommé à l'archevêché d'Albi; cinq ans après, il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur. Il joignit dans la suite, à ce titre, celui de protecteur des églises de France, et depuis lors le cardinal de Bernis fixa sa résidence à Rome. Celui qui se bornait à désirer 6000 livres de rente, en réunit près de 400,000.

Il put donner ainsi à sa maison ce ton de magnificence que les seigneurs les plus opulens pouvaient à peine égaler. Il s'y distinguait par la politesse de ses manières, par les agrémens de son esprit et par l'accueil honorable qu'il faisait à tous les étrangers, et aux Français particulièrement. Aucun d'eux, pour peu qu'il eût un nom, n'aurait osé dire avoir visité Rome, sans ajouter qu'il avait été admis aux sociétés du cardinal de Bernis. Quoiqu'il ne se nourrît que de végétaux et de légumes, sa table était des plus recherchées, et il y avait couvert tous les jours [1]. Il ne se fit pas seulement remarquer par la splendeur avec laquelle il soutenait la double dignité de son caractère, mais aussi par son habileté dans les négociations. Il influa puissamment dans les décisions des conclaves de 1769 et de 1774, et poursuivit au nom de sa cour, et contre son opinion particulière, la suppression des jésuites; agissant sur ce sujet, dans le même sens que son ami le chevalier d'Azara, ambassadeur de la cour de Madrid près celle de Rome. Dans cette affaire, Bernis avait ordre de Louis XV, de suivre en tout les instructions de l'ambassadeur espagnol. Les troubles de la France ayant déterminé les tantes de Louis XVI à s'expatrier, en 1791, elles passèrent à Rome, où le cardinal de Bernis les reçut chez lui, avec tous les honneurs dus à leur rang, et les princesses y demeurèrent jusqu'à leur départ pour Trieste. Dans cette même année, 1791, les décrets du gouvernement anarchique dépouillèrent le cardinal de ses abbayes; et ayant refusé de prêter à la constitution française le serment appelé *civique*, il perdit son archevêché. Il se trouva ainsi dans le même état où il avait commencé sa brillante carrière; mais il avait un véritable ami dans le chevalier d'Azara. Ce ministre intéressa sa cour en faveur du cardinal de Bernis, et lui obtint une pension de 40 mille francs. Mais affligé des malheurs de sa patrie, témoin à Rome des troubles que les manœuvres des républicains commençaient à y susciter, et voyant, après la mort de Basseville, les Français menacer d'envahir les états de l'Eglise et navrer d'amertume son respectable chef; tous ces coups l'accablant à la fois, dans un âge assez avancé, il y succomba enfin le 2 novembre 1794, lorsqu'il avait atteint sa soixante-dix-neuvième année. Ses neveux et ses petits-neveux, secondés par la légation française à Rome, ont fait exécuter un beau mausolée où ils ont déposé le corps de leur oncle. Ce mausolée a été fait d'après le modèle de celui du pape Corsini (Clément XII), qui est un ancien monument connu sous le nom de sarcophage d'Agrippa, remarquable par sa noble simplicité. Le mausolée du cardinal de Bernis est placé maintenant dans la cathédrale de Nîmes. Le cœur et les entrailles de ce même prélat furent déposés dans un autre mausolée qu'on voit encore dans l'église de Saint-Louis des Français à Rome. Nous avons jusqu'ici suivi le cardinal de Bernis, depuis son entrée dans le monde jusqu'à l'époque de sa grande fortune; examinons à présent son mérite littéraire qui contribua beaucoup à le faire connaître et distinguer. En le considérant comme poëte, il faut convenir

1 « Sa maison, dit l'auteur d'un voyage en » Italie, est ouverte à tous les voyageurs de » toutes les parties du monde; il tient, comme » le dit lui-même, l'auberge de France dans » un carrefour d'Europe. » Ce carrefour est au moins un des plus beaux.

que sa grande facilité à faire des vers lui a été nuisible, et on ne voit dans toutes ses productions que le versificateur et non le poëte. Point de chaleur, point d'images, ni de coloris; tout y est languissant et monotone, et les meilleurs traits qu'on y remarque ne peuvent mériter que le nom de *jolis riens*. Pour ranimer son récit, il mettait à contribution tous les dieux mythologiques; et ses similitudes surabondantes avec toutes sortes de fleurs, lui avait fait donner par Voltaire le nom de *Babet la bouquetière* (c'était une grosse bouquetière qui se tenait à la porte de l'Opéra, et qui était fort en vogue) Dans un âge plus mûr, le cardinal de Bernis a su donner une juste valeur à ses poésies; aussi il n'aimait pas à en entendre parler. Les agrémens de son esprit, les grâces de son style, et la sagesse de ses raisonnemens brillent bien davantage dans ses correspondances littéraires. Il est vrai qu'on a lieu d'être surpris qu'un ecclésiastique, qui a toujours témoigné de bons principes, ait été lié par une correspondance suivie avec un ennemi déclaré des prêtres et de la religion; mais Voltaire était le littérateur à la mode, et ses suffrages ne pouvaient pas nuire aux espérances de l'abbé de Bernis. Et malgré qu'il n'en pût obtenir des éloges comme poëte, Voltaire rendit toujours justice à d'autres talens non moins remarquables que le cardinal de Bernis possédait. Outre cela, dans cette correspondance, publiée en 1799, 1 vol. in-8, Voltaire se montre plus circonspect que de coutume, comme ayant en considération la gravité du personnage auquel il écrivait. Les lettres du cardinal de Bernis ne perdent rien à côté de celles de Voltaire; et si celui-ci brille par le piquant des saillies, par l'originalité des pensées, le cardinal de Bernis s'y montre toujours l'homme social et poli, le juste appréciateur des talens; il a le goût et la pureté d'un excellent littérateur, et conserve toujours la dignité et la décence d'un archevêque et d'un cardinal. On trouve ces mêmes qualités dans sa *Correspondance* avec M. Pàris Duverney, impr. en 1790, 1 v. in-8. Le cardinal de Bernis, peu de temps avant sa grande fortune, avait été admis parmi les membres de l'académie française. Outre ses qualités personnelles, il avait un jugement sain, beaucoup d'instruction, de sages principes, et un cœur excellent. Il a laissé un poëme intitulé *La Religion vengée*, qui a été imprimé un an après sa mort, à Parme, Bodoni, 1795, in-8, par les soins de son ami le chevalier d'Azara. Ce poëme passe pour être la meilleure de ses productions poétiques. On y remarque des vers heureux, de belles images; mais on souhaiterait un peu plus de rapidité et de chaleur. Il est, en général, inférieur à celui de Racine. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Paris, par Didot l'aîné, 1797, in-8.

BERTAIRE (saint), abbé du mont Cassin, au 9e siècle, était dit-on, issu de la maison royale de France. Une naissance aussi illustre lui offrait les plus grands avantages dans le monde, et même dans l'état ecclésiastique; il les dédaigna pour travailler à sa sanctification. Il fit dans cette intention plusieurs voyages, visitant les lieux où il pouvait espérer de trouver plus d'édification, et les exemples de piété les plus frappans. Arrivé au mont Cassin, il fut touché du bel ordre qui régnait dans la maison, et admira la pénitence austère et la vie sainte des religieux. Il résolut de s'y fixer.

Bassace, abbé du mont Cassin, étant mort, en 856, Bertaire fut élu à sa place. Il orna son église de vases et de meubles précieux, et gouverna avec sagesse. Dans ce temps, les Sarrasins faisaient de grands ravages en Italie. Pour mettre son monastère à l'abri de toute insulte, Bertaire le fit entourer de hautes murailles, et bâtit une ville au pied de la montagne. Cela ne le garantit point de l'invasion de ces barbares. Ils parvinrent à s'emparer du monastère, et l'ayant réduit en cendres, ils tuèrent l'abbé au pied de l'autel de Saint-Martin, au moment où il y faisait sa prière. On célèbre sa fête, au mont Cassin, le 27 octobre, jour de sa mort. Ce saint abbé avait gouverné 27 ans. Il laissa quelques ouvrages, parmi lesquels on cite : I un *traité de grammaire*. II Un *recueil de médecine* ou plutôt de *recettes*, compilées de divers auteurs. III Des *sermons* et des *homélies*. IV Quelques *poëmes*. V Un *traité sur les jeûnes qui*, de son temps, *s'observaient au mont Cassin*.

BERTAIRE, dernier maire du palais d'Austrasie, périt de la main de ses propres soldats, en 687, après la victoire que le duc Pepin d'Héristel remporta sur Thierry III, roi de Neustrie et de Bourgogne, à qui Bertaire avait donné le mauvais conseil de recevoir avec hauteur les ennemis de Pepin.

BERTAIRE *ou* BERCAIRE, prêtre de l'église de Verdun, né vers 857, fut élevé dans l'école de cette église. Un incendie l'ayant consumée avec les livres et tous les autres monumens qui y étaient conservés, Bertaire, pour réparer cette perte, rédigea en abrégé tout ce qu'il avait retenu de ses lectures, ou appris par la tradition, concernant cette église, la succession de ses évêques, et les principaux événemens de leur vie, jusqu'au temps de l'évêque Dadon qui occupait alors le siége épiscopal. On ignore le temps de la mort de Bertaire; mais Dadon vécut jusque vers l'an 923.

BERTHE *ou* BERTRADE, fille de Caribert, comte de Laon. Elle était née avec un pied plus grand que l'autre; ce qui la fit surnommer *Berthe au grand pied*. Berthe épousa Pepin le bref; et lorsque ce prince reçut à Soissons la couronne, en 751, il fit asseoir Berthe à côté de lui sur le trône; ce qui, jusqu'alors, n'avait eu d'exemple pour aucune reine de France : mais Pepin voulait peut-être, par cette solennité, inspirer aux peuples plus de respect, et pour son épouse, et pour les enfans qu'il en avait eus avant d'être roi. Cette princesse, douée d'un courage et d'un esprit au-dessus de son sexe, accompagna Pepin dans toutes ses expéditions, sut attirer tous les grands à sa cour, et les attacher au nouveau gouvernement. Ses conseils contribuèrent beaucoup à la prospérité du royaume, et elle se faisait admirer comme reine, comme épouse et comme mère. Malgré toutes ces qualités, il paraît que Pepin avait eu le dessein de la répudier, et que s'il n'accomplit pas un si injuste projet, ce ne fut que par les remontrances du pape Etienne III. Après la mort de Pepin, en 769, Berthe conserva une grande influence sur ses deux fils, Carloman, roi d'Austrasie, et Charles, roi de Neustrie. L'attachement qu'ils avaient pour elle, et l'habileté de Berthe, empêchèrent leur mésintelligence d'éclater. On accuse cependant cette princesse d'une faute assez grave. Didier, roi de Lombardie, redoutant le jeune Charles, qui venait de conquérir l'Aquitaine, dé-

sirait lui donner en mariage une de ses filles, croyant ce moyen le plus sûr pour établir une paix durable. Ce fut Berthe qui détermina Charles à répudier sa femme Hémiltrade, dont il avait déjà un fils. Elle partit aussitôt pour l'Italie, et fut reçue à Rome avec de grands honneurs. Son premier soin fut d'apaiser le pape Étienne, qui ne voulait pas consentir au divorce de Charles; mais elle y réussit, et fit aussitôt rendre à l'église plusieurs places dont Didier s'était emparé. Berthe partit d'Italie, amena en France la nouvelle épouse de Charles, et parvint par ce mariage à réunir tous les esprits, et à assurer tant qu'elle vécut la concorde entre ses deux fils, jaloux du pouvoir l'un de l'autre. Berthe mourut à Choisy en 783, et fut enterrée à Saint-Denis, à côté de son époux. Elle fut mère de six enfans, Charles et Carloman, dont nous venons de parler; Gilles, qui se fit moine; et trois filles, dont deux furent religieuses, et la dernière, mariée à Milan, comte d'Angers, fut mère de Roland, nom célèbre dans les romans de chevalerie.

BERTHE, marquise de Toscane, fille de Lothaire, roi de Lorraine, femme de Théobad II, comte de Provence, et ensuite d'Adalbert II, marquis de Toscane. Elle fut célèbre par sa beauté, ses galanteries et son habileté dans les affaires. Berthe s'était captivé, non-seulement l'amour et le respect de ses sujets, mais la considération de tous les princes de l'Italie. Son ambition entraîna souvent son époux à des guerres injustes ou inutiles; mais son adresse en savait toujours tirer des avantages pour ses états, et elle avait le talent de désarmer ces mêmes souverains que son ambition avait le plus offensés. Quoique sa cour fût la plus splendide de l'Italie, elle vivait dans la plus grande simplicité de mœurs, et s'occupait, au milieu de ses femmes, de tous les ouvrages qui ne disconviennent pas à une mère de famille, née dans un rang inférieur. C'est comme pour donner l'indication de ce bon vieux temps, que l'on dit encore en Italie : *Al tempo che Berta filava*, « Au temps que » Berthe filait. » Berthe mourut en 925, à Lucques, où l'on voit encore son tombeau. Elle eut plusieurs enfans, Hugues, roi d'Italie en 926; Ermengarde, marquise d'Ivrée; et Gui, duc de Toscane.

BERTHELEMI (Jean-Simon), peintre d'histoire, naquit à Laon le 5 mars 1743, étudia son art sous Noël Halé, et obtint le grand prix de peinture lorsqu'il était très-jeune encore. Il se perfectionna à Rome, et son tableau du *siége de Calais*, gravé depuis par Anselin, le fit agréer à l'académie, où il fut reçu en 1780, sur le sujet d'*Apollon qui ordonne au sommeil et à la mort de rendre le corps de Sarpédon à sa famille*. Berthelemi excellait dans le genre des plafonds : on en voit plusieurs de sa main à Fontainebleau, au Luxembourg et au Muséum. Il était professeur de l'école spéciale de dessin, quand il mourut le 1er mars 1811.

BERTHEREAU (dom George-François), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1732 à Belesme, diocèse de Séez, prononça ses vœux dans l'abbaye de Vendôme le 30 octobre 1748, âgé de 17 ans. Un goût particulier le portait vers l'étude des langues. Il parvint, en peu de temps, à savoir très-bien l'hébreu et le grec, et fut chargé par ses supérieurs d'enseigner l'un et l'autre, d'abord dans l'abbaye

Saint-Lucien de Beauvais, puis dans celle de Saint-Denis. Associé ensuite aux travaux des savans de la congrégation, il y eut pour tâche de travailler au recueil des historiens de France dans la partie des croisades, d'après les manuscrits arabes. Il lui fallut se livrer particulièrement à une étude profonde de cette langue, dans laquelle avaient écrit tous les auteurs qu'il devait extraire, et lorsqu'il la posséda suffisamment, feuilleter et compiler tous les manuscrits et livres arabes de la bibliothèque du roi et de celle de Saint-Germain-des-Prés, qui traitaient de cette histoire. De ce travail, auquel il se dévoua avec une admirable patience, et employa 30 années, résultèrent deux sortes de matériaux; les premiers, relatifs aux croisades, formés d'extraits soigneusement collationnés, et accompagnés d'une traduction latine; les autres relatifs à l'histoire des kalifes fathimites et des sultans ayoubites, dynasties qui ont eu beaucoup de rapport avec les croisés. Ceux-ci sont traduits en français, et ne sont point accompagnés du texte. Le dédommagement d'une occupation si pénible eût été, au moins, d'en voir les fruits employés utilement. Dom Berthereau n'eut point cette consolation. La révolution vint, et rendit impossible la publication de ses extraits. Arraché à son cloître, à son travail, à ses occupations et à ses habitudes; rejeté, malgré lui, dans un monde qu'il ne connaissait ni n'aimait, et qui, moins que jamais, offrait de quoi le faire aimer; laissé sans ressource comme tous ceux de son état, et à peu près en proie au besoin, il succomba sous tant de maux, et mourut le 26 mars 1794. Ses manuscrits sont restés entre les mains de sa famille. Il y a dans le magasin encyclopédique (VIII année, tome 2, p. 7) une notice curieuse sur ce savant religieux, par M. de Sacy.

BERTHIER (Alexandre), maréchal de l'empire, prince de Neuchatel et de Wagram, etc. etc., naquit à Versailles le 20 novembre 1753. Son père était adjoint du gouverneur de l'hôtel de la guerre, et après lui avoir donné une éducation soignée, il le destina à la carrière des armes. Alexandre entra, très-jeune encore, dans le corps royal du génie, fut ensuite reçu dans le régiment des dragons de Lorraine, où il obtint une compagnie. Ayant passé en Amérique sous les ordres du général Lafayette, il y combattit pour la cause de l'indépendance, se distingua à la bataille de l'Ohio, et vit récompenser ses services par le grade de colonel, qu'il conserva jusqu'à l'époque de la révolution. Il en embrassa les principes, mais sans trop se faire remarquer. Cependant ses liaisons avec les principaux chefs, lui valurent d'être nommé major-général de la garde nationale de Versailles. L'année suivante, 1791, il fut envoyé à Metz, en qualité d'adjudant-général. Quelque temps après, on lui conféra le titre de chef de l'état-major, et il servit dans l'armée du général Luckner. Il la quitta pour se transporter dans la Vendée, en 1793, et coopéra avec Ronsin, à la levée des plans de ce pays, qui était alors le théâtre de la guerre la plus acharnée. Il déploya beaucoup de courage à la prise de Saumur, où il fut blessé, et eut trois chevaux tués sous lui. Créé général de division, il se rendit, en 1796, à l'armée d'Italie, eut une part très-active aux victoires obtenues par les Français dans cette campagne, et parvint à attirer sur lui les regards

du général en chef, qui, depuis lors, conçut pour lui une affection véritable. Berthier se distingua surtout à la prise de Ceva et de Mondovi, au passage du Pô, et à la bataille de Lodi. Buonaparte le chargea, en octobre 1797, d'apporter à Paris le traité de Campo-Formio. Pendant que ce dernier se trouvait à Paris, où il se préparait pour son voyage d'Egypte, il le remplaça dans le commandement en chef de l'armée d'Italie, et il effectua alors ce que le premier n'avait différé d'exécuter qu'à la sollicitation du chevalier d'Azara. (*Voy.* ce mot.) Depuis long-temps, le directoire suscitait contre le S. P. des plaintes aussi injustes que perfides. La république cisalpine qu'on venait d'établir, n'était pas moins exigeante dans ses prétentions. L'ambassadeur français à Rome, Joseph Buonaparte, protégeait les patriotes, entretenait des clubs, faisait répandre des écrits incendiaires qui excitaient les Romains à la rébellion, et remplissait en tout et avec zèle les ordres de son gouvernement. En décembre 1797, un soulèvement s'était manifesté dans Rome; on envoya des troupes pour réprimer les factieux qui se refugièrent dans le palais de l'ambassadeur français. Le général Duphot, qui les secondait, fut tué dans la mêlée. Cette mort servit au directoire de prétexte spécieux pour ne plus garder de ménagement avec le S. P., qui offrit en vain toutes sortes de satisfactions; mais il ne put que suspendre le coup, et non pas l'empêcher. Berthier eut ordre de marcher contre Rome. Il y entra le 14 janvier. Le 15, jour anniversaire de Pie VI, tandis que le pontife, assis sur son trône, recevait les complimens des cardinaux et de sa cour, on proclama la république, et on abolit le gouvernement pontifical. Du 19 au 20 février, Pie VI fut entraîné hors de Rome (V. PIE VI), et cette capitale resta au pouvoir des Français. Berthier, après avoir proclamé la souveraineté du peuple romain, et établi un gouvernement consulaire, retourna en France; et quelques mois après il partit avec Buonaparte pour l'Egypte, conservant toujours sa qualité de chef de l'état-major, emploi pour lequel il avait un véritable talent. Il se distingua en Egypte ainsi qu'il l'avait fait dans les campagnes d'Italie, et le général en chef dut à sa valeur et à sa prévoyance une grande partie de ses premiers succès qui furent suivis de résultats bien funestes. Devenu inséparablement uni à Buonaparte, il le suivit en France, et eut une part assez active dans la révolution du 18 brumaire. Il fut presque aussitôt après nommé ministre de la guerre, et on lui confia ensuite le commandement en chef de l'armée de réserve. La mésintelligence qui avait éclaté entre les Russes et les Autrichiens, avait beaucoup contribué à faire perdre au général Suwarow, le fruit de ses victoires en Italie. L'armée russe évacuait ce pays, tandis que les Autrichiens faisaient les derniers efforts pour s'y maintenir. Buonaparte s'était transporté sur le théâtre de ses premiers triomphes, qui lui frayèrent la route à sa puissance colossale. Une bataille décisive devenait inévitable. Elle eut lieu sur les plaines de Marengo le 14 juin 1800. Berthier s'y trouva; et soit dans le revers, soit dans la victoire, qu'on dut principalement à l'intrépidité du général Desaix, il montra toujours son courage et son habileté accoutumés. Pendant l'été de cette même année 1800, il organisa le gouvernement

provisoire du Piémont; et deux ans après, il passa en Espagne pour préparer les voies à l'invasion la plus perfide par une négociation, qui parut dans la suite sous le titre spécieux de traité de Fontainebleau. A son retour à Paris, Berthier reprit le porte-feuille de la guerre. Il seconda de tout son pouvoir les projets ambitieux de Buonaparte, lorsque celui-ci fut élevé à la dignité suprême (le 18 mai 1804), et Berthier fut alors créé maréchal de l'empire. Il serait trop long de détailler tous les travaux militaires de ce général; il suffira de dire qu'il se distingua toujours dans les occasions les plus importantes, et plus particulièrement à la bataille de Wagram (5 et 6 juillet 1809), et qu'il suivit constamment Napoléon dans toutes les campagnes, où il lui fut d'une utilité réelle. L'amitié la plus intime paraissait régner entre eux. Le nouvel empereur, dont la volonté était de fer, cédait cependant parfois aux conseils de Berthier, le seul auquel il accordait une entière confiance. On pourrait même assurer que pendant qu'il distribuait des pensions et des places à ses généraux, par un système de sa politique, celles qu'il conférait à Berthier n'étaient qu'un témoignage de l'affection qu'il lui portait. Il lui paraissait même n'avoir jamais fait assez pour son compagnon d'armes et son ami, sur lequel il accumula les grâces et les honneurs. Il lui fit don de la principauté de Neuchâtel et de Valangin, le décora du titre de prince de Wagram, le nomma vice-connétable de France, et s'il ne lui donna pas une couronne, il l'allia au moins à une maison souveraine, en obtenant pour lui la main de la fille du prince Guillaume, beau-frère et cousin du roi de Bavière. Tant de bienfaits, l'attachement qu'il avait toujours montré pour Napoléon, et celui que ce dernier n'avait jamais démenti à son égard, auraient dû faire raisonnablement croire qu'il aurait partagé ses malheurs, ainsi qu'il avait partagé sa fortune. Cependant lors de la chute de Buonaparte, on le vit adhérer, le 11 avril 1814, en son nom et en celui de son état-major, aux décrets du sénat, qui rappelait au trône français la dynastie légitime. Il était à la tête des maréchaux qui allèrent à Compiègne prêter le serment de fidélité à Louis XVIII, et ce fut même lui qui, en leur nom, porta la parole au Roi, tout en protestant de son dévouement pour les Bourbons. Il fut créé pair le 4 juin, et ensuite capitaine d'une des compagnies des gardes du corps. Quand Buonaparte débarqua à Cannes, en mars 1815, il suivit le roi dans la Belgique; mais il le quitta bientôt pour se retirer en Bavière. La position de Berthier était des plus embarrassantes; il ne devait pas trahir les sermens qui le liaient à son véritable souverain, et il ne pouvait se présenter convenablement devant Napoléon qui, vraisemblablement, ne l'aurait plus regardé comme un ami. Quoi qu'il en soit, on n'a jamais pu pénétrer les véritables motifs de son brusque départ de Gand. Quelques mois s'étaient écoulés, lorsqu'on apprit tout-à-coup qu'il avait péri, en se jetant d'une fenêtre du palais de Bamberg, le 1er juin 1815. La cause de cet accident a été racontée de diverses manières; mais il paraît assez vraisemblable, que, se trouvant malade depuis quelques jours, il ait lui-même cherché la mort dans un accès de fièvre chaude. Berthier était très-versé dans les mathématiques, et dans tout ce qui concerne l'art militaire; et outre son courage et ses talens, il possédait dans les occasions

les plus critiques, un sang-froid et une présence d'esprit admirables, si nécessaires soit dans les combats, soit pour diriger les opérations des armées.

BERTHIER (Victor-Léopold), frère du précédent, général de division, commandant de la légion d'honneur, et grand-croix de l'ordre de Bavière, naquit à Versailles le 12 mai 1770. Il était issu d'une famille qui avait rendu d'importans services dans la profession des armes. Léopold embrassa la même carrière, entra dans les gardes de la Porte, et après quatre ans, il fut nommé sous lieutenant, en 1785, au régiment de la Fère. Ayant embrassé les principes de la révolution, son avancement fut des plus rapides. Il eut une grande part aux journées des 18 et 30 brumaire, et reçut en récompense une armure et un sabré d'honneur. En 1794, il était déjà ingénieur-géographe et chef de bataillon. L'année suivante, il fut créé adjudant-général, chef de l'état-major de l'armée de Naples en 1799, et général de brigade sur le champ de bataille de la Trebia. Après avoir été, en 1801, à Toulon pour recevoir les restes de l'armée qui avait péri dans la funeste expédition d'Egypte, il passa à l'armée de Hanovre. En 1805, il devint chef d'état-major de la même armée, avec le grade de général de division. Il fit avec honneur les campagnes contre l'Autriche et les Prussiens, et se distingua surtout à la bataille d'Austerlitz et à la prise de Lubeck. Il est mort à Paris le 21 mars 1807. On trouvera sur son compte de plus amples détails, dans la *Notice historique* sur sa vie, écrite par M. Eckard.

BERTHELS (Jean), abbé de Saint-Pierre de Luxembourg et ensuite d'Epternach, était né à Louvain, et florissait en 1576. On a de lui. I *Commentaire sur la règle de Saint-Benoît, traité en dialogue, avec une liste des abbés de son abbaye.* II *Histoire de l'abbaye d'Epternach*, à laquelle le nomma Philippe II, roi d'Espagne, en 1595. III Une *histoire de Luxembourg.* Il y fait descendre les comtes de Luxembourg de Clodion le chevelu. Il mourut le 19 juin 1607.

BERTIER (N.), intendant de Paris, et conseiller d'état, fut une des victimes de ces émeutes populaires, où l'on massacrait impunément au nom de la *liberté* et de l'*égalité.* Les chefs du parti révolutionnaire firent courir le bruit que Bertier avait la direction des troupes que la cour, disait-on, rassemblait à Saint-Denis en 1789; on ajouta même qu'il avait fait distribuer des cartouches aux soldats, et on l'accusa enfin d'avoir, par des spéculations sordides, fait renchérir le prix des grains. Une seule de ces accusations aurait suffi pour que les ennemis de toute justice l'eussent voué à la mort. Après la prise de la Bastille, Bertier s'était absenté de la capitale; mais le peuple le poursuivit, et l'arrêta à Compiègne. Il fut amené à Paris le 23 juillet, presqu'au moment même où Foulou, son beau-père, venait d'être massacré. Des furieux lui présentèrent la tête encore sanglante de ce malheureux vieillard, et voulurent l'obliger à la baiser. Bertier s'étant refusé à cet acte barbare, on l'arracha des mains de ses gardes, et après l'avoir percé de plusieurs coups de baïonnettes, et mis son corps presqu'en lambeaux, on plaça sa tête et son cœur au bout d'une pique, et on les promena dans les rues avec cette joie féroce que montre le tigre, quand finit de dévorer sa proie.

BERTOUD (Guillaume), né à Arras, le 14 novembre 1723, entra chez les jésuites, d'où il ne sortit que lors de leur suppression en France. Il se retira à Senlis, et s'attacha à M. de Roquelaure qui en était évêque, et qui depuis fut archevêque de Malines. Ce prélat donna à l'abbé de Bertoud toute sa confiance et son amitié. Il le pourvut d'un canonicat de sa cathédrale, et du prieuré simple de Saint-Christophe, qui était à sa nomination. Bertoud continua de vivre avec son bienfaiteur dans la liaison la plus intime. Ils ne se quittèrent pas, même pendant les orages de la révolution et la détention du prélat, qui se vit exposé aux plus grands dangers. Cet attachement si honorable pour l'un et l'autre, dura près de cinquante ans, et ne finit que par la mort de l'abbé. Tombé malade, il crut que le changement d'air pourrait le rétablir. Il se retira à Clermont, en Beauvoisis, chez des religieuses dont il avait été supérieur, et y mourut [1] quelque temps après, dans les derniers mois de 1810, au grand regret de ces bonnes filles qu'il aidait encore de ses conseils, et de son évêque qu'il laissait à un âge extrêmement avancé, dans un *isolement* que jusqu'alors il n'avait pas connu. L'abbé Bertoud en sortant des jésuites, avait continué à cultiver les lettres. On a de lui : I *Histoire des poëtes français*, 1787, in-12. Quatre éditions qu'elle eut, en font l'éloge. II *Anecdotes françaises depuis l'établissement de la monarchie, jusqu'au règne de Louis XV*, Paris, 1767, in-8 ; Ouvrage plein d'intérêt et de choses curieuses sur le gouvernement, la guerre, la navigation, les monumens, les spectacles, les habits, etc. L'auteur y a fait entrer l'origine et la signification de nos anciens proverbes, et enfin des notes sur ceux de nos usages et coutumes qui se sont conservés jusqu'à nos jours. III *Anecdotes espagnoles et portugaises*, Paris, 1772, 2 vol. in-8. C'est le même plan pour l'Espagne et le Portugal, que celui de l'ouvrage précédent pour la France ; mais on sentira aisément que l'intérêt ne peut être le même, outre que l'on a trouvé que Bertoud y avait donné trop d'étendue à quelques sujets qui n'en valaient pas la peine.

1 Et non à Senlis comme le dit la Biographie universelle.

BERTRAND (Thomas-Bernard), professeur de chirurgie, de pharmacie et de matière médicale, naquit à Paris, le 22 octobre 1682. Il fut long-temps médecin de l'Hôtel-Dieu, et élu doyen en 1740. Bertrand acquit beaucoup de réputation de son temps, et fut auteur de plusieurs ouvrages, comme *Vies d'hommes illustres et Catalogue raisonné de tous les autres docteurs*. — *Une vie de Celse*. — *Une pharmacie*. — *Une chimie, avec un index des maladies et des remèdes*. On lui doit aussi diverses thèses intéressantes telles que *An catamœnia à plethora?* 1711. *An venæ sectio, operationum frequentior simulque periculosior? Utram in ascite paracenthesim tardare, malum?* 1730, etc. Ce savant médecin est mort à Paris, le 19 avril 1751.

BERTRAND (Philippe), sculpteur, né à Paris, en 1664. Un groupe en bronze, représentant l'*enlèvement d'Hélène*, le fit recevoir à l'académie, en 1696. Cet ouvrage l'ayant fait connaître avantageusement, il travailla dans les maisons royales, et pour différentes églises de Paris. La *Force* et la *Justice* qu'on voit dans les panneaux

des arcades de Notre-Dame, sont de l'exécution de cet artiste, ainsi que le *Saint-Satyrus* aux Invalides, et la statue de l'*Air* au château de Trianon. La figure du *Christ*, une des deux qui étaient placées à la Samaritaine sur le Pont-Neuf, était aussi de Bertrand, et les *bas-reliefs* de la porte triomphale érigée en l'honneur de Louis XIV, par la ville de Montpellier, sont également de lui. Quoique cet artiste ne fût pas du premier rang, il connaissait parfaitement son art, et on remarque dans ses ouvrages beaucoup d'ensemble et d'expression. Il mourut à Paris en 1724, des suites de la gravelle, qui le tourmentait depuis plusieurs années.

BERTRAND (Elie), naquit à Orbe, en Suisse, en 1712. Il se distingua d'abord par ses prédications, et cultiva avec succès les sciences naturelles. Ses vastes connaissances le firent rechercher de plusieurs académies savantes, et celles de Stocholm, Berlin, Florence, Lyon, le reçurent dans leur sein. En 1750, le roi de Pologne le nomma son conseiller privé. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont les plus remarquables sont: I *Le Philanthrope*, 1738, 2 vol. in-12. II *Mémoires sur la structure intérieure de la terre*, 1752, in-8. III *Essais sur les usages des montagnes, avec une lettre sur le Nil*, 1754, in-4. M. Denina, savant italien, fait beaucoup de cas de cet ouvrage, qu'il appelle excellent. IV *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement du pays de Vaud*, 1758, in-8. V *Théologie astrologie de W. Derham*, 1760, in-8. VI *Museum*, 1763. VII *Recueil de divers traités sur l'histoire naturelle de la terre et des fossiles*, 1766, in-4. VIII *Morale de l'évangile*, 1775, 7 vol. in-8. IX *Sermons prononcés à Berne à l'occasion de la découverte d'une conspiration contre l'état*, 1749, in-8. X *Le Thévenon, ou les journées de la montagne*, 1777, 2 vol. in-8. Bertrand est mort en 1785.

BERTRAND (Antoine-Marie), négociant à Lyon, chaud partisan du révolutionnaire Châlier. Lorsque celui-ci dominait dans cette ville avec tous ceux de sa faction, Bertrand, qui avait été nommé maire en février 1793, se présenta avec la force armée devant les députés des sections, au moment qu'ils s'étaient déclarés en permanence pour s'opposer aux mesures violentes de Châlier. Il voulut d'abord les dissoudre, mais voyant qu'ils résistaient, il protesta « qu'il ferait sauter leur permanence à coups de canon. » Ces paroles excitèrent dans l'assemblée un désordre général, dont plusieurs personnes furent les victimes. Après que Châlier eut péri sur l'échafaud, Bertrand vint à Paris, et le zèle qu'il montrait pour toutes les innovations du jour, le fit bientôt admettre dans le club des cordeliers. Il joua un rôle digne de lui dans l'affaire de Babeuf, et figura encore plus particulièrement dans l'attaque du camp de Grenelle. Ce fut la dernière de ses expéditions, dont la suite lui devint funeste. Arrêté et condamné par jugement d'une commission militaire, il fut exécuté le 9 octobre 1796. Bertrand ne possédait pas même cette éloquence souvent factice et dangereuse, qui en impose à la multitude; et pour toutes qualités, il avait un mauvais cœur avec le délire d'un forcené, toujours prompt à préférer les partis les plus violens.

BESENVAL (Pierre-Victor, ba-

ron de), naquit à Soleure en 1722, d'un lieutenant-général, colonel du régiment des gardes-suisses. Une taille imposante, une figure agréable, des manières nobles, un tact fin, et un caractère souple, lui firent parcourir, avec de bien médiocres talens, la plus brillante carrière. Il entra dans le service, et fit sa première campagne en 1735, à l'âge de 13 ans. Il était, en 1748, aide-de-camp du maréchal de Broglie, dans la campagne de Bohême. En 1757 il fut créé maréchal-de-camp, et se trouva aux combats d'Hastimbeck, de Filinghausen et de Clostercamp. A la paix de 1762, il se rendit à Paris, où il fut très-bien accueilli à la cour, et devint en peu de temps lieutenant-général, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, et inspecteur-général des Suisses et Grisons. Il avait déjà acquis, à cette époque, une grande influence dans les affaires, et Louis XVI, qui aurait eu souvent plus d'esprit et de pénétration que plusieurs de ses ministres, et dont la funeste modestie lui faisait rejeter ses propres avis, céda en différentes occasions à ceux du baron de Besenval. Cet actif courtisan se mêlait de tout, et d'intrigues de femmes, et de renvois de ministres, sans que jamais ses conseils eussent pu produire un effet salutaire. La révolution avait à peine éclaté (1789), qu'il présenta un plan qui avait pour objet d'assurer les prérogatives de la royauté, et la tranquillité de la capitale. Ce plan fut agréé. On nomma le baron de Besenval commandant de l'intérieur, afin qu'il mît pleinement à exécution ses propres conseils. Mais cet homme, qui était si hardi dans le cabinet, quand il fut au point d'opérer, et lorsque un coup de vigueur était nécessaire pour en imposer aux malveillans, ne donna que des ordres insignifians, ne prit que des mesures timides, et finit par s'enfuir avec des passe-ports. Arrêté, conduit à la tour de Brie-Comte-Robert, et transféré ensuite à Paris, le tribunal du Châtelet le déclara innocent; comme si l'homme pusillanime, qui, par faiblesse, compromet son gouvernement, ne fût assez coupable pour subir une punition exemplaire. En effet, c'est depuis la fuite du baron de Besenval, que les moteurs des désordres commencèrent à prendre plus de courage, puisque, dès lors, ils regardèrent la cour sans défenseurs, comme sans énergie, au moment qu'elle aurait dû tout tenter pour couper le mal dans sa racine. Oublié ou caché dans Paris, le baron de Besenval, vit, sans en recevoir aucune atteinte, les désastres de la révolution, et mourut tranquillement dans sa demeure, à soixante-douze ans, le 27 juin 1794. Un homme qui ne se distingua pas dans les armées, qui ne sut donner que d'inutiles conseils, qui fit sa fortune militaire au milieu des plaisirs d'une cour, et qui au moment où il pouvait, pour la première fois, jouer un rôle aussi honorable pour lui, qu'utile au monarque qui l'avait comblé de bienfaits, s'enfuit et l'abandonne; cet homme, dis-je, n'aurait jamais dû sortir de l'obscurité où languit souvent le véritable mérite.

BESPLAS (Joseph-Marie-Anne Gros de), docteur de la maison et société de Sorbonne, prédicateur et aumônier du roi, grand-vicaire de Besançon, naquit à Castelnaudari, d'une famille honorable, le 13 octobre 1734 et vint faire ses études à Paris. Il y acquit des connaissances étendues, non-seulement en théologie, mais encore en littérature. Dès qu'il fut prêtre, il entra dans

la communauté de Saint-Sulpice, pour y faire l'apprentissage du saint ministère. Il se livra en même temps à la prédication, et se fit entendre dans les chaires de la capitale et à la cour. Retourné en Sorbonne, il se chargea du charitable et pénible emploi, affecté aux docteurs de cette maison, d'assister les criminels condamnés à mort, lorsqu'on les conduit au supplice. Cette œuvre de charité qui le mettait dans le cas de visiter les prisons, lui donna occasion de voir de près l'horreur et le dénuement des cachots; il en fut effrayé, et dans un sermon de la cène, prêché devant Louis XV, il en fit un tableau si hideux, et en même temps si touchant, que ce prince ordonna qu'on prît ces lieux en considération. Il en résulta d'utiles réglemens qui adoucirent le sort des malheureux détenus. Les divers ouvrages dont l'abbé de Besplas est l'auteur, sont : I *Le rituel des esprits forts.* L'auteur s'était aperçu en assistant à la mort des personnes dont la foi était suspecte, que tel qui, en bonne santé, fait parade de son peu de croyance, n'est pas toujours exempt de crainte dans ses derniers momens. II *Discours sur l'utilité des voyages*, 1763, in-8. III. *Essais sur l'éloquence de la chaire*, 1767, in-12. Ouvrage plein d'érudition, et d'observations judicieuses, utile aux jeunes ecclésiastiques qui se destinent à la prédication. L'auteur y trace un tableau raccourci des progrès et de la décadence de la chaire dans différens siècles. Dans la suite il retoucha cet essai, et en donna, en 1768, une deuxième édition, corrigée et augmentée, à laquelle il joignit son *sermon de la cène*, prêché devant le roi, en 1777, et un *panégyrique de saint Bernard.* IV *Des causes du bonheur public*, 1768, in-8, réimprimé en 1774, 2 vol in-12. Livre qui se rapproche de celui de Muratori, sur le même sujet; rempli de vues sages, où néanmoins on désirerait plus de méthode. Un critique reproche à l'abbé de Besplas un style quelquefois un peu boursouflé et emphatique; mais ce défaut est bien racheté par des idées nobles, une sensibilité vive et touchante, et une imagination brillante et féconde. Il mourut à Paris le 26 août 1783.

BESSEL, Besselius (Godefroi de), savant abbé bénédictin, né le 5 septembre 1672 à Buchheim dans l'électorat de Mayence, fut chargé par l'électeur Lothaire-François, de plusieurs ambassades, et ensuite admis dans son conseil. Il persuada à la princesse Christine de Wolfenbuttel, et au prince Ulric de Brunswick, de rentrer dans le sein de l'Eglise romaine. On croit qu'il fit profession en 1710 dans l'abbaye de Gotwic, ordre de Saint-Benoît, en Autriche. Il en fut élu abbé en 1714. En 1715, il était recteur de l'université de Vienne. Le feu ayant pris à son abbaye en 1718, il mit tous ses soins à en sauver la bibliothèque. Il l'enrichit par la suite de manuscrits précieux, et reconstruisit son monastère avec magnificence. Il a laissé plusieurs écrits où règne une judicieuse et sage critique. Les principaux sont : I un *traité* adressé au prince Ulric, dans lequel il allègue 50 motifs qui doivent l'engager à revenir à la communion romaine, Mayence, 1 vol. in-8. II Deux *lettres de saint Augustin*, adressées à Optat de Milève : *De pœnis parvulorum qui sine baptismate decedunt;* elles étaient restées jusqu'alors inconnues, et furent découvertes par l'abbé Bessel.

Il les publia avec une préface de sa composition, Vienne, 1733, 1 vol. in-fol. III *Chronicon gottwicense*, *par.* 1^e^ *et* 2^e^, Tegernsée, 1732, in-fol.; ouvrage comparé pour le mérite et l'érudition, à celui de dom Mabillon, *De re diplomaticâ*. Quelques-uns attribuent le *Chronicon gottwicense* à François-Joseph de Hahn, depuis évêque de Bamberg, fondé sur ce que Bessel parle de lui dans la préface, comme de son collaborateur; mais il s'ensuivrait tout au plus que Hahn y eût contribué. L'abbé Bessel mourut le 20 janvier 1749.

BESTIA (Lucius-Calpurnius), tribun du peuple vers l'an de Rome 631 (122 ans avant J.-C.), remplit cette magistrature avec honneur, et s'y distingua par un acte de justice. Caïus Gracchus avait fait exiler le consul P. Popilius, qui, par ordre du sénat, avait poursuivi les fauteurs de Tiberius Gracchus, frère du précédent, et Bestia fit rappeler Popilius de l'exil. Quelques années après, il fut déclaré consul. Selon Salluste et Cicéron, il aurait eu de grandes qualités, sans un penchant déterminé pour l'avarice. Ce vice fit son malheur. Chargé en 641 de la guerre de Numidie, il se laissa corrompre par Jugurtha; et sans le consentement du sénat ni du peuple, il conclut avec ce prince un traité honteux pour la république. Pendant ce temps, le tribun Mamilius fit rendre une loi pour examiner la conduite de ceux qui avaient traité avec Jugurtha. C. Memurius se porta alors accusateur de Bestia. Les juges du parti de Gracchus, appuyés par le peuple, le condamnèrent à un exil perpétuel.

BETHLEN (Wolfang, comte de), chancelier de Transylvanie, né en 1648, est auteur d'une *Histoire* concernant son pays, et qui est très-estimée. On ne la doit cependant qu'à un heureux hasard. Le comte de Bethlen la faisait imprimer, lorsque les Tatars vinrent l'attaquer, détruisirent son château de Kreusch, l'amenèrent prisonnier, et le massacrèrent dans la route (en 1676). A l'approche des Tatars, le comte n'avait eu que le temps de jeter son histoire dans un caveau dont il fit murer l'ouverture. Un siècle après, un de ses descendans voulant faire rebâtir le château, trouva le caveau rempli des feuilles amoncelées, sans ordre et presque entièrement détériorées. On put cependant en rassembler deux exemplaires complets, qui furent déposés, l'un dans la bibliothèque du comte de Schaffgotsch à Hermsdorff, et l'autre dans celle de Breslau. C'est sur l'un de ces exemplaires qu'elle a été réimprimée, avec le titre de *Historiarum Pannonico-Dacicarum*, etc. sans lieu ni date. Cette même histoire a été réimprimée en 1796, in-fol., par les soins de M. Hochmeister, enrichie de la continuation et des notes de M. Sewarz. L'ouvrage original est divisé en 10 livres, et renferme l'histoire de la Transylvanie et des pays voisins, depuis 1526 jusqu'en 1601.

BETTA (François, dal Toldo), jurisconsulte très-renommé dans son temps, naquit à Roveredo en 1526, et remplit les emplois les plus distingués auprès du cardinal Christophe Madruzzi, et d'Octave Farnèse, duc de Parme, qui en son absence le nomma vice-duc. Il fut ensuite lieutenant du cardinal Louis Madruzzi (neveu du cardinal Christophe), dans la principauté de Trente. L'archiduc Ferdinand lui permit, par un diplome, d'ajouter à son nom celui *dal Toldo*, qui est très-illus-

tre; et le pape Pie IV lui accorda le titre de comte palatin. Enfin le duc de Parme, Alexandre, successeur d'Octave, le nomma président du sénat ou conseil suprême de justice qu'il venait d'établir. Comblé d'honneurs et de richesses, Betta mourut à Parme en août 1599. Selon Tartarotti, ce savant jurisconsulte a laissé 4 volumes manuscrits de consultations. Il commença à se faire connaître favorablement, lorsqu'on le désigna pour réformer les statuts municipaux ou *coutumes* de sa patrie. Il fut ensuite député à Vienne, pour en obtenir la confirmation.

BETTINELLI (Xavier), jésuite et célèbre littérateur italien, naquit à Mantoue le 18 juillet 1718. Il étudia dans les colléges de la compagnie de sa ville natale, et de Bologne. Il passa à Brescia en 1739, où il professa les belles-lettres pendant cinq ans. Le P. Bettinelli avait beaucoup de goût et de talent pour la poésie; mais une timidité naturelle l'empêchait de faire valoir ce talent. Il y avait alors à Brescia trois savans distingués, le cardinal Quirini et les comtes Mazzucchelli et Duranti. Le premier s'étant aperçu des heureuses dispositions du P. Bettinelli, l'encouragea à les cultiver, et exigea même qu'il composât quelques morceaux pour l'académie dont le cardinal était membre. Contraint d'obéir, le P. Bettinelli lut dans cette académie un sonnet qui fut très-applaudi, et qui dès lors le fit entrer dans la carrière poétique. Il se fit encore plus avantageusement connaître par quelques poésies qu'il composa pour l'exercice de ses élèves; mais ce fut à Bologne où il établit sa réputation de bon poëte. Au même temps qu'il étudiait les sciences sacrées, il fit jouer sur le théâtre de son collége sa tragédie de *Jonathas*. Quoique cette pièce soit inférieure à celles composées, dans le même genre, par son confrère le P. Granelli, elle obtint cependant un succès prodigieux. C'est pendant le carnaval qu'on exerce en Italie les élèves à la déclamation dramatique, temps qu'on consacre ordinairement aux plaisirs de toute espèce. Malgré le grand nombre de dissipations dont Bologne abondait, le théâtre des PP. jésuites était toujours rempli des personnes les plus qualifiées, avides de voir et d'applaudir la nouvelle tragédie. Le jeune auteur, fêté de toutes parts, encouragé par l'approbation d'un public éclairé et difficile, se livra entièrement à l'étude des belles-lettres. Il fit en même temps des connaissances utiles, et se captiva l'amitié de Manfredi, célèbre astronome et poëte excellent. Il se lia encore plus particulièrement avec les savans Zanotti et Algarotti, qui ont joué dans la suite un rôle si brillant dans le monde scientifique et littéraire. Nommé en 1751 directeur du collége des nobles à Parme, le plus renommé alors de toute l'Italie, il y enseigna jusqu'en 1760 la poésie, l'histoire, les humanités, et présidait aux exercices du théâtre de ce collége, pour lequel il composa son *Démétrius Poliorcètes*, qui fut très-favorablement accueilli. Dans les intervalles de loisir, et pendant les vacances que lui laissaient les occupations de son emploi, il fit plusieurs voyages en différentes villes de l'Italie. Ces voyages avaient aussi un but tout particulier. Il y avait dans le collége de Parme deux neveux du prince de Hohenlohe, qui avait engagé le P. Bettinelli de perfectionner leur éducation. C'est aussi pour l'instruction des deux jeunes princes, qu'il entreprit un plus long voyage en Alle-

magne, en 1765. L'année suivante, il fit également, avec l'aîné de ses deux élèves, un voyage en France, où l'attirait le désir de connaître Voltaire [1], qui demeurait alors à Genève. Pendant ce voyage, le P. Bettinelli mit la dernière main à ses fameuses *Lettres de Virgile aux arcades*, qui furent presque aussitôt publiées à Venise avec ses *versi sciolti* [2] (vers blancs), non rimés, conjointement avec ceux de Frugoni et d'Algarotti. Après avoir demeuré quelques mois à Paris, où il fut logé au collége de Louis-le-Grand, il parcourut plusieurs provinces de la France, s'arrêta à Nancy, à la cour du roi Stanislas, d'où il se rendit à Lyon, et de là aux *Délices*, près de Genève, où il put contenter son désir de connaître personnellement Voltaire. Il lui avait déjà adressé ses *Lettres de Virgile*, et il en reçut l'accueil le plus flatteur. On dit que leur entretien fut des plus piquans. Le journal le *Publiciste* en a rapporté quelques détails dans deux n°s du 26 brumaire et du 1er frimaire an 7; mais la plupart de ces détails sont de l'invention du journaliste, qui voulait par là exciter la curiosité de ses lecteurs. Le lendemain de sa visite, le P. Bettinelli reçut de Voltaire une édition de ses œuvres, accompagnée de ce quatrain :

Compatriote de Virgile,
Et son secrétaire aujourd'hui,
C'est à vous d'écrire sous lui;
Vous avez son âme et son style.

De retour en Italie, en 1769, il entreprit un voyage à Venise : c'était le second qu'il faisait dans cette capitale, où il avait composé, en 1748, ses *Epîtres en versi sciolti*. Ses supérieurs lui avaient souvent insinué qu'il se consacrât à la prédication, et il s'en était excusé, à cause de la faiblesse de sa poitrine. Requis de nouveau par le supérieur de son collége, il passa à Vérone, où il prêcha plusieurs carêmes et en différentes fêtes de l'année. Il occupait en même temps la chaire des belles-lettres: aussi le chevalier Pindemonte, en parlant du P. Bettinelli, dans ses *Poésies champêtres*, dit qu'il convertissait la jeunesse à Dieu dans l'église, et au bon goût dans sa maison. Il se trouvait à Modène, lorsqu'en 1773, l'ordre des jésuites fut aboli en Italie. Il retourna alors dans son pays natal, et reprit ses travaux littéraires; et dans l'espace de vingt-trois ans, il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Une dame de la première distinction, et très-spirituelle, lui avait reproché que, parmi ses ouvrages, il n'en avait composé aucun en hommage du beau sexe. Il s'était d'abord excusé sur l'habit qu'il avait porté, sur son état et son âge; mais, croyant ne devoir plus se refuser aux instances réitérées de la dame, il écrivit alors successivement ses *Lettres à Lesbie* sur les épigrammes, ses *Lettres* sur les beaux-arts, et ses vingt-quatre *Dialogues*. Il les publia en 1796, dans la même année que les Français envahirent toute l'Italie. Quand ceux-ci mirent le siége devant Mantoue, l'abbé Bettinelli se retira à Vérone, d'où il revint à Mantoue l'année suivante. Il y vécut plusieurs années, sans que

1 Le P. Bettinelli dit un jour à un de ses amis, et en présence de l'auteur de cet article, *Per essere affatto un grand uomo, non mancava à Voltaire che d'avere meno invidia e meno empietà*, « il ne manquait à Voltaire, pour être tout-à-fait un grand homme, que d'avoir moins d'envie et moins d'impiété. » Le P. Bettinelli avait alors 78 ans.

2 *I versi sciolti* ne sont pas précisément des *vers libres*, comme l'ont dit plusieurs biographes à l'article de Bettinelli. Les *vers libres* français sont toujours des vers rimés; et on appelle *sciolti*, en italien, les vers qui n'ont pas de rime, comme qui dirait *sciolti della rima*, délivrés de la rime.

son grand âge eût altéré ni la vivacité de son esprit ni la gaieté de son caractère. Il mourut avec la fermeté d'un philosophe chrétien, le 12 septembre 1808. Nous citerons ses principaux ouvrages : I *Ragionamenti filosofici, con annotazioni.* Ces discours philosophiques, dont il ne publia que 2 volumes, divisés en 10 discours, forment un cours de morale religieuse, d'après les livres saints, et parlent de l'homme sacré, de l'homme raisonnable, de l'homme maître, des créatures, etc. L'auteur le considère ensuite dans les divers états, de société, d'innocence, d'erreur, de repentir, etc. II *Dell' entusiasmo delle belle arti*, 2 vol., 3 part. Un biographe français, qui a écrit naguère sur l'abbé Bettinelli, lui reproche qu'en parlant de l'enthousiasme, il soit resté froid. Cet écrivain, d'ailleurs très-recommandable, n'a pas réfléchi qu'il ne s'agit pas dans cet ouvrage de l'ensemble majestueux d'un édifice, ni de la composition d'un tableau, ni de l'expression d'un groupe ou des beaux contours d'une belle statue: pour l'exacte exécution de toutes ces choses, chacune dans son genre, l'enthousiasme est sans doute nécessaire; mais l'abbé Bettinelli, en parlant de l'enthousiasme, ne voulait que raisonner sur les arts : or, on ne raisonne mieux sur un sujet quelconque que lorsqu'on raisonne avec calme et sang-froid. En tous cas, l'auteur ferait oublier ce défaut par la pureté du style, la finesse des aperçus, et l'élégance des expressions. III *Dialoghi d'amore*, 2 vol. Dans ces dialogues, l'auteur traite de l'amour d'une manière qui ne disconvient nullement ni à ses principes, ni à son état. Chez lui, c'est un sentiment tendre, pur, et non une passion effrénée. Il cherche à prouver quelle influence ont sur ce sentiment l'imagination, la vanité, l'amitié, le mariage, l'honneur, l'étude des sciences, etc., et l'empire qu'il exerce sur les productions de l'art et de l'esprit. Le dernier dialogue a pour titre : *De l'amour et de Pétrarque*, et contient un éloge de ce célèbre poëte : ce sont deux excellens morceaux. IV *Resorgimento negli studi, nelle arti e ne'costumi dopo*, etc., 3 volumes Ce livre, où l'auteur attaque tout particulièrement la littérature espagnole, et qui est regardé avec justice en Italie comme superficiel, a donné occasion à deux bons ouvrages de deux ex-jésuites espagnols. Ils les publièrent pour repousser l'attaque de l'abbé Bettinelli (*voy.* ANDRÉS et LAMPILLAS). Ces écrivains, en vengeant la gloire de leur patrie, ont rendu un grand service aux lettres, par l'étendue de leur érudition. V *Lettere di Virgilio agli arcadi*, 1 v. in-8, traduites en français par M. de Pommereul, Florence (Paris), 1778. Cet ouvrage a immortalisé Bettinelli, et lui a en même temps suscité un grand nombre d'ennemis, parmi les partisans du Dante et de Pétrarque. Cependant les hérésies littéraires que, d'après l'avis d'un critique moderne, ce livre contient, ne sont pas d'une espèce à mériter l'anathème. Tous les gens éclairés avouent d'un commun accord que le Dante était doué de l'imagination la plus brillante, et que le seul chant du comte Ugolin suffirait pour l'immortaliser, ainsi que trois seules chansons de Pétrarque auraient établi sa réputation de grand poëte. Mais, quelque respect qu'on ait pour ces deux lumières de la poésie italienne, tout en étudiant chez eux l'énergie et la concision d'une langue qui, même

en naissant, se montre dans toute sa vigueur, on ne s'avisera pas d'imiter, de nos jours, ces constructions, ces latinismes, cette roideur de style, ces vers souvent mal coupés, ces inversions forcées, ces mots désusés, ces expressions obscures, qui se trouvent dans le Dante. Et on admirera dans Pétrarque ses vers généralement harmonieux et mêlés d'images, ce style facile et pur; mais on n'admirera certainement pas cette langueur, cette monotonie fatigante qui règne dans une grande partie de ses sonnets. Et voilà les défauts que l'abbé Bettinelli a remarqués dans ces deux auteurs, sans leur refuser l'honneur d'être deux grands poëtes. VI *Lettres italiennes d'une dame à son amie sur les beaux arts*, etc., 3 vol. VII *Poésie*, 3 vol. in-12. Ils contiennent sept petits poëmes, seize épîtres en vers non rimés (*sciolti*), des sonnets, des *canzoni*, etc. VIII *Tragédies*, 2 vol. in-8, renfermant les tragédies de *Jonathas*, *Xercès*, *Démétrius Poliorcètes* et *Rome sauvée*, traduite de Voltaire. IX *Essais sur l'éloquence*, avec quelques lettres, discours, etc., 2 vol. in-12. Nous ne rappellerons pas ici les différens éloges qu'ont faits plusieurs écrivains du mérite littéraire de Bettinelli; les uns nous semblent peu impartiaux, et les autres trop pédantesques. Nous nous bornerons à rapporter sur cet auteur le jugement des littérateurs les plus distingués de l'Italie. D'après leur avis, Bettinelli était doué d'une grande instruction; il avait un goût exquis, un style toujours pur, élégant et d'une rare précision. Dans ses ouvrages dramatiques, il brille plus par la sagesse du plan, la vérité des caractères et la versification, que par les situations et la conduite. Ses poésies lyriques sont très-estimées. Il ne s'élève jamais comme Sannazar, Zappi, Chiabrera, Filicaja; mais il n'est jamais ni guindé, ni gigantesque comme Marini et ses contemporains. Il avait un talent particulier pour les *versi sciolti*, dans lesquels il égale souvent Frugoni, qui a excellé dans ce genre de composition; et enfin Bettinelli s'est également distingué, comme orateur sacré, comme littérateur et comme poëte.

BETTINI (Mario), jésuite italien, né à Bologne, en 1578,[1] célèbre par son érudition, et la variété de ses connaissances, entra dans la société, en 1595, à l'âge de 17 ans, et s'y lia par les quatre vœux. Il professa pendant 10 ans la morale, la philosophie et les mathématiques à Parme. Il avait cultivé les belles-lettres, et surtout la poésie latine dans laquelle il excellait. Il mourut à Bologne, le 16 novembre 1657, dans sa 79[e] année. Il a laissé les ouvrages suivans. I *Rubenus, hilarotragœdia pastoralis*, Parme, 1614, in-4; pièce singulière, traduite en plusieurs langues, qui eut un grand succès et beaucoup d'éditions. II *Clodovæus, seu Ludovicus*, drame trad. en italien et en français, et dédié au roi de France, Louis XIII, Paris, 1624, in-12. III *Lycœum morale politicum et poeticum*, 1626, in-4; deux parties, l'une en prose et l'autre en vers. La dernière partie contient les urbanités poétiques du même auteur, extraites ensuite de cet ouvrage, et publiées sous le titre de *Eutrapeliarum, seu urbanitatum poeticarum, libri quatuor*, Venise 1626, in 4. IV *Florilegium variorum poematum et dramatum pastoralium*,

1 La Biographie universelle dit en 1582. Selon Sotwel, Bettini entra aux jésuites en 1595, âgé de 17 ans, ce qui place sa naissance en 1578.

libri quatuor, Lyon, 1633, in-12, extrait aussi du *Lycæum*, 9e édit. V *Apiaria philosophiæ mathematicæ*, 2 tom. *quibus accedit Euclides explicatus*, 1642 et 1645, in-fol. VI *Ærarium philosophiæ mathematicæ in tres tomos distributum*, Bologne, 1648, in-4.

BEURRIER (Vincent-Toussaint), né à Vannes, le 1er novembre 1715, embrassa l'état ecclésiastique, et s'attacha à la congrégation des eudistes. Il professa la théologie au petit séminaire de Rennes, en fut supérieur dans un âge très-peu avancé, et y demeura pendant 7 ans. Venu à Paris, en 1755, il exerça dans la maison des eudistes les fonctions d'économe, et retourna ensuite à Rennes avec le titre de supérieur du grand séminaire de cette ville. Il travaillait en même temps aux missions. Au milieu de tant d'occupations, il trouvait encore le temps d'écrire. Son premier ouvrage consiste en des *remarques sur l'administration des sacremens*. Il composa ensuite des *conférences ecclésiastiques sur le sacerdoce*, *les fêtes et les mystères*, qui reçurent un bon accueil du public. Encouragé par le succès, il continua ce travail, et ajouta 17 conférences à celles qu'il avait faites précédemment. En 1780, il fut nommé au prieuré de Montigny. Il en jouit peu, étant mort à Blois le 2 septembre 1782. La vie de ce vertueux ecclésiastique a été insérée dans les *Modèles du clergé*. C'est lui qui administra à Pascal les derniers sacremens.

BEURRIER (Louis), célestin, né à Chartres, y prononça ses vœux le 8 avril 1613, et honora son ordre par sa science et ses vertus. Il était frère de *Paul Beurrier*, abbé de Sainte-Geneviève, et supérieur général de la congrégation de France. Il mourut à Vichi le 8 avril 1645, après avoir donné au public : I *Histoire des Célestins de Paris*, 1634, in-4. II *Sommaire des vies des fondateurs et des réformateurs des ordres religieux*, Paris, 1634, in-4, fig. III *Analogies et antithèses de l'incarnation du fils de Dieu*, et *des actions les plus notables de sa vie*, *avec le péché d'Adam*, Paris, 1632 in-8. IV *Isagoge, seu introductio ad scientiam de sacramentis*, Paris, 1632, in-16.

BEYS (Charles de), naquit à Paris vers 1610, et eut un talent très-précoce pour la poésie. A l'âge de 14 ans, il avait déjà composé des vers en français et en latin, qui lui acquirent beaucoup de vogue. Scarron et Collette le vantaient avec exagération, en récompense des éloges que Beys leur avait prodigués dans ses vers. Sur le soupçon qu'il avait fait circuler un pamphlet contre le cardinal de Richelieu, Beys, ainsi que l'auteur de la *Miliade*, fut enfermé à la Bastille. Mais il ne tarda pas à prouver son innocence, et fut mis en liberté. Les excès de table auxquels il se livra, détruisirent sa santé, au point qu'il perdit la vue; et il mourut à l'âge de 40 ans, le 26 septembre 1659. Il a laissé 3 tragi-comédies. *Le jaloux sans sujet*, 1635. *L'hôpital des fous*, 1635. *Célinie ou les Frères rivaux*, 1536. Une comédie intitulée: *Les illustres fous*, 1652. Un *recueil d'œuvres poétiques*, Paris, 1651, in-8. On trouve parmi ces œuvres un *poëme latin sur les victoires de Louis XIII*, imprimé avec les *triomphes de Louis le juste*, 1649, in-fol. On lui attribue la comédie des *Chansons*, Paris, 1640, in-12. Cette comédie est composée de couplets sur différens airs alors de mode, et on croit qu'elle a donné l'idée des

pièces à vaudevilles (*Voix-de-Ville*), qui, parmi les productions dramatiques, ne sont pas assez ordinairement du genre le plus moral.

BIANCHI (Jean-Baptiste), italien, professeur d'anatomie, de pharmacie, de chimie et de pratique médicinale, naquit à Turin, le 12 septembre 1681. Il avait été reçu docteur à l'âge de 17 ans. Le roi de Sardaigne fit bâtir un théâtre afin qu'il pût faire ses expériences et donner ses leçons. Parmi ses différens ouvrages, on remarque : I *Lettera sull' insensibilità*, Turin, 1755, in-8. Dans cette lettre, l'auteur attaque les idées de Haller sur la sensibilité, sur laquelle celui-ci venait de publier ses premières expériences. II *Historia hepatica*, *seu de hepatis structurâ*, *usibus et morbis*, Turin, 1710-16, in-4, Genève, 1725, 2 vol. in-4, avec fig. et 6 discours anatomiques. III *De naturali in humano corpore vitiosâ*, *morbosâque generatione*, *historia*, ibid, 1761, in-8, avec fig. Ce sont ces deux derniers ouvrages qui ont fait le plus d'honneur à Bianchi. Il mourut le 20 janvier 1761.

BIANCHI (Jean-Antoine), religieux observantin, naquit à Lucques, le 2 octobre 1686. Après avoir professé, pendant plusieurs années, la philosophie et la théologie, il remplit les principaux emplois de son ordre. Il fut aussi conseiller de l'inquisition à Rome, et examinateur du clergé romain. Il est particulièrement connu par un ouvrage qu'il écrivit par ordre du pape Clément XII, et qui est intitulé : *Della potesta e polizia della chiesa*, *trattati due*, *contro le nuove opinioni di Pietro Giannone*, Rome, 5 v. in-4, de 1745 à 1751. Dans ce traité l'auteur combat les opinions de Giannone, énoncées dans son *Histoire du royaume de Naples*, et contraires au pouvoir temporel de la cour de Rome. L'ouvrage du P. Bianchi fut reçu avec applaudissement, et lui mérita l'approbation du pontife. Le P. Bianchi, malgré la gravité de ses emplois et de ses études, cultiva les belles-lettres, et notamment la poésie dramatique. Il publia plusieurs tragédies sous le nom anagrammatique de *Farnabio Gioacchino*, *Annutini*, qui renferme celui de *fra Giovanni Antonio Bianchi*. Les plus connues sont : II *Matilde*, *Jefte*, *Elisabetta*, *Tommaso Moro*, qui parurent sous le titre de *Tragédies sacrées et morales*, Bologne, 1725, in-8. Il donna en outre, et séparément : III *La Dina*, *Demetrio*, *Virginia*, *Attalia*, *Gionata liberato*, *Davide perseguitato da Saul*. Toutes ces pièces sont en prose, excepté *Atalie* et *David*, et la plupart furent jouées sur les théâtres de Bologne. La dernière surtout, obtint un grand succès ; mais elle lui attira une critique, écrite en latin, dans laquelle, après avoir relevé quelques défauts dans la tragédie de *David*, on parlait de l'inconvenance qu'il y avait qu'un religieux, et principalement un théologien, s'occupât de productions théâtrales. Le P. Bianchi répondit à cette critique par son livre intitulé : IV *De' vizj* ou *Des vices et des défauts du théâtre moderne*, *et de la manière de les corriger*, en 6 discours, Rome, 1753, in-4. Dans cet ouvrage qu'il publia sous son nom de Pasteur Arcade, *Lauriso Tragiense*, il défend l'opinion de Maffei, et combat celle du P. Concina, qui, dans son ouvrage *De spectaculis theatralibus*, avait attaqué les théâtres, comme contraires à la religion. Le livre du P. Bianchi, bien accueilli par les gens du monde, produisit une es-

Digitized by Google

pèce de scandale parmi le clergé et les gens religieux qui partageaient presqu'universellement l'opinion du P. Concina. L'ouvrage qu'il publia en 1745, le réconcilia avec ces derniers, et lui fit bien plus d'honneur que ses productions dramatiques. C'est celui que nous avons annoncé en premier lieu, comme le plus analogue à ses talens et à son état. Le P. Bianchi avait encore composé trois tragédies, *Marianna, Don Alfonso* et *Ruggiero*. Les deux dernières roulent sur des sujets amoureux. Il eut le bon esprit de ne pas les publier, ainsi que plusieurs comédies, comme la *Talda* et l'*Antiquaire*. Nous dirons, en passant, que la *Talda* n'est point une tragédie, comme le marque, par erreur, une biographie moderne; le seul titre de la pièce l'indique assez. *Talda* est un nom propre, anciennement en usage parmi le bas peuple. Le P. Bianchi mourut à Bologne, le 18 janvier 1758.

BIANCHI (Gérard), cardinal, naquit à Gumago d'un simple paysan. Le curé du lieu lui apprit à lire et le mit en service à Parme. Bianchi chargé de conduire des enfans au collége, profita de l'occasion pour y prendre des leçons, et fit des progrès surprenans. Il étudia ensuite avec le même succès les lois et le droit canon. Charmé de sa science et de son mérite, Nicolas III le créa cardinal, le 12 mai 1278, après le massacre des *Vêpres Siciliennes*, et Martin II l'envoya légat en Sicile. Il mourut à Rome le 1er mars 1302.

BIANCHI (Archange), cardinal, né à Gambaldo, bourgade du Vigevano, en Lombardie, religieux de Saint-Dominique, fut inquisiteur de la foi, avec frère Michel Ghislieri du même ordre, dont il était le confesseur, et qui fut élevé sur le siége pontifical, sous le nom de Pie V. Devenu pape, Ghislieri fit Archange Bianchi, évêque de Theano, et le créa cardinal en 1570. Il mourut en 1580 âgé de 72 ans.

BIANCO et non Biancho (Andrea), géographe vénitien du 15e siècle, né vers l'an 1430, a laissé un recueil de cartes hydographiques, long-temps oubliées dans la bibliothèque de Saint-Marc. L'abbé Morelli, conservateur de cette bibliothèque, les fit connaître à Vincent Formaleoni, qui en copia trois et les plaça à la suite d'une intéressante discussion insérée dans l'ouvrage qui a pour titre : *Saggio sulla nautica antica de Veneziani* (Essai sur l'ancienne nautique des Vénitiens), Venise, 1783. Les cartes de Bianchi sont très-utiles, en ce qu'elles nous montrent l'étendue de la navigation des Vénitiens avant la découverte du nouveau monde (1492), et celle du cap de Bonne-Espérance. Les côtes de la Méditerranée, et principalement celles de la mer Noire, où il y avait, du temps de Bianchi, un commerce très florissant, sont retracées sur ces cartes avec beaucoup d'exactitude. Les secondes surtout sont devenues d'un grand intérêt, depuis qu'on nous a fermé l'entrée dans la mer Noire. Il ne règne pas la même précision à l'égard des côtes de la Baltique, et de la mer d'Allemagne que les Vénitiens ne visitaient que rarement. Dans une des cartes publiées par Formaleoni, on voit figurées les côtes occidentales d'Europe et d'Afrique, depuis le cap Finisterre, jusqu'au cap Bojador ; on y trouve aussi les îles Canaries, Madère, Porto-Santo et les Açores ; mais les îles de chaque groupe, et particulièrement les Açores, n'y sont pas placées à d'assez exactes distances. La première carte

du recueil de Bianco, et qui se trouve aussi dans l'ouvrage de Formaleoni, est un monument précieux pour la nautique. On y voit une boussole, des figures de géométrie et des tables nautiques, qui prouvent que les navigateurs de son temps se servaient de calculs et d'opérations graphiques, pour tenir compte de leurs routes et déterminer le lieu du globe où ils se trouvaient. Ils ne faisaient cependant pas usage des latitudes et des longitudes; et les cartes de Bianco ne portent qu'une échelle destinée à faire connaître les distances. On ignore l'époque de la mort de ce géographe; elle doit cependant être arrivée vers 1500.

BIANCONI (Jean-Louis), célèbre littérateur et médecin italien, naquit à Bologne, le 30 septembre 1717, et fut reçu docteur en 1742. Le premier ouvrage qui le fit connaître, fut une très-bonne traduction de l'*Anatomie de Winslow* qu'il publia sous le titre de: I *Espozitione anatomica della struttura del corpo umano*, Bologne, 1743-44, 6 vol. in-8. Dans la même année 1744, le landgrave de Hesse-Darmstadt, prince et évêque d'Ausbourg l'appela à sa cour, où Bianconi demeura six ans. Il y écrivit ses II *Due lettere di fisica*, Venise, 1746, in-4, adressées au célèbre marquis Maffei. Il possédait plusieurs langues modernes, et écrivait le fançais très-purement, aussi il publia dans cette dernière langue: III une *Dissertation sur l'électricité*, adressée à son savant ami le comte Algarotti, et imprimée en Hollande, in-8. Il écrivit aussi en français, et depuis 1748 à 1749 un *Journal des nouveautés littéraires d'Italie*, dont il publia 3 vol. Bianconi est auteur de plusieurs autres ouvrages, tels que: IV *Lettere sopra alcune particolarità della Baviera, ed altri paesi della Germania*, Lucques, 1763. V *Lettere sopra Cornelio Celso*, Rome, 1779. Dans ces lettres adressées à Tiraboschi, et qui sont au nombre de douze, il place ce fameux médecin au siècle d'Auguste, contre l'opinion générale, et celle même de son savant ami, qui considérait *Celsus* comme ayant vécu dans l'âge de la littérature latine, appelé communément *le siècle d'argent*. Il fut un des créateurs des *Ephémérides littéraires de Rome*, pour lesquelles il fournit plusieurs morceaux intéressans, et entre autres choses les éloges du docteur Lupacchini, de Mengs et de Piranesi. L'éloge de Mengs fut réimprimée séparément en 1780 avec quelques additions. Bianconi jouit d'une grande considération et par son savoir, et par la régularité de ses mœurs. Il fut membre de plusieurs sociétés savantes, tant de l'Italie que de l'Allemagne. Le pape Benoît XIV l'honorait de sa bienveillance et lui donna une lettre de recommandation pour le roi de Pologne, Auguste III, qui le nomma son conseiller aulique, le maria à Eléonore d'Essen, fille du grand bailli, et l'employa dans plusieurs affaires diplomatiques, et notamment, en 1760, auprès de la cour de France, où il s'acquitta de sa mission avec honneur. En récompense de ses services, Auguste III le nomma, en 1764, son ministre résident à la cour de Rome, où il se distingua, en même temps comme diplomate, comme physicien et comme littérateur. Dans un voyage qu'il fit à Pérouse, il mourut subitement le 1er janvier 1781, lorsqu'il se préparait à donner une superbe édition de Celse, une nouvelle *vie de Pétrarque*, et des recherches intéres-

santes sur l'exil d'Ovide. On a imprimé deux ouvrages posthumes de Bianconi *Due Lettere intorno à Pisa et Firenze*, Lucques, 1781, et une *Dissertation sur le cirque de Caracalla*, Rome, 1790, avec 19 belles gravures. Ce livre est écrit en italien et en français, et l'édition est des plus magnifiques.

BIARD (Pierre [1]), jésuite, entra dans la société, en 1580, âgé de 15 ans, et fut un des premiers missionnaires envoyés au Canada, où il eut beaucoup à souffrir de ces peuplades nouvellement découvertes et livrées à toute la férocité de la vie sauvage. Il commençait à les apprivoiser, lorsqu'il eut à appréhender encore davantage une expédition anglaise, à une époque où cette nation portait au dernier excès la haine du catholicisme, et l'aversion des jésuites. Le P. Biard fut dépouillé de tout ce qu'il avait, et mis en prison. Quelque temps après on le renvoya en France dans le plus grand dénuement. Il avait enseigné pendant 9 ans la théologie à Lyon, et mourut à Avignon, le 10 novembre 1622. On a de lui : I une *lettre au R. P. général des jésuites*, datée du 31 janvier 1611, dans laquelle il donne une description de la Nouvelle-France. Elle a étéinsérée dans le recueil des lettres édifiantes. II Une *relation de l'expédition anglaise en Canada, et de ce qu'il eut a en souffrir.* III Un *livre de l'autorité du souverain pontife.* IV Une *relation de la Nouvelle-France*, Lyon, 1616, in-12.

BIBAUC ou BIBAUT, *Bibaucius* (Guillaume), général des chartreux, né à Tielt, ville de Flandre ; entre Gand, Bruges, et Courtrai, florissait au commencement du 16e siècle. Il avait fait ses études à Louvain d'une manière si brillante, qu'il passait pour un prodige d'érudition. Il était professeur à Gand, lorsque le tonnere étant tombé dans la classe, pendant qu'il faisait sa leçon, blessa plusieurs de ses auditeurs. Il fut si frappé de cet événement, qu'il fit vœu de se faire chartreux. En effet il entra dans cet ordre vers l'an 1500. Après y avoir occupé les emplois les plus considérables, il parvint, en 1521, à la dignité de général. Il mourut, le 24 juillet 1535. On a de lui : I des discours prononcés dans les chapitres de son ordre : *orationes et conciones capitulares*, publiés par Josse Hesz, prieur de la Chartreuse d'Erfurt, en 1539, et réimprimés en 1610 et 1634, in-4. II Deux *petits poëmes latins en l'honneur de saint Joachim*, imprimés à la fin de la *vie de J.-C.*, de Ludolphe, Paris, 1534, in-fol. (*V.* LUDOLPHE de Saxe *au Dict.*) Levin Ammon, chartreux de Gand, a donné la vie de dom Bibauc.

BIBULUS (Marcus-Calpurnius), un des plus ardens adversaires de César. Nommé avec lui consul sous le premier triumvirat, l'an de Rome 693 (59 avant J.-C.), il s'opposa constamment à toutes les mesures que son collègue proposait. César, cherchant à gagner toujours les faveurs de la multitude, voulait faire agréer au sénat une nouvelle loi agraire, dont l'effet était la distribution des terres de la Campanie à vingt mille pauvres citoyens. Bibulus et tous les sénateurs refusèrent de l'admettre, et la discussion fut si vive, que les licteurs de ce consul et trois tribuns furent blessés, ses faisceaux brisés, et Bibulus lui-même fut chassé de l'assemblée. Le parti de César eut le dessus, et la loi passa

1 La Biographie universelle le nomme Paul. Alegambe et Sotwel, historiens de l'ordre qui devaient savoir son nom, l'appellent Pierre. Moréri les a suivis.

ensuite sans opposition. Le sénat, intimidé, ne voulut pas entendre les remontrances que Bibulus lui fit le lendemain de cette scène. Celui-ci s'enferma dans sa maison pendant les huit mois qui restaient encore à expirer de sa magistrature, et se borna uniquement à publier des édits. Ces édits et sa conduite extraordinaire lui attirèrent la faveur d'une partie du peuple, et contrariaient tellement César, qu'ayant à son tour gagné la populace par des présens, il l'ameuta pour assiéger la maison de son collègue, cherchant à l'en tirer de vive force ; mais son projet ne réussit pas, et Bibulus ne quitta sa maison que le lendemain du dernier jour de sa dignité consulaire. Il prit part dans la suite à la guerre entre César et Pompée, et eut le commandement général des flottes de ce dernier. Il mourut sur mer, de maladie, pendant cette guerre, l'an de Rome 704 (49 avant Jésus-Christ). Il avait épousé Porcie, fille de Caton, et partageait l'enthousiasme de ce dernier pour la liberté de son pays ; enthousiasme qui n'est souvent qu'un prétexte de l'orgueil ou de l'ambition. Bibulus avait plus de sagacité que de talens militaires. Lorsqu'il était proconsul en Syrie, les Parthes vinrent assiéger Antioche. Il se contenta de se tenir enfermé dans la place, ne demanda de secours ni à Cicéron qui était en Cilicie, ni aux autres commandans voisins ; mais il eut l'adresse d'engager un seigneur parthe, qui avait à se plaindre d'Orocle son roi, d'exciter une révolte contre ce monarque, qui se vit alors contraint de rappeler l'armée qui assiégeait Antioche.

BIET (René), abbé de Saint-Léger de Soissons, né vers 1700, a laissé : I *Eloge du maréchal d'Estrées* (alors vivant), 1739, in-8. II *Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules*, 1738, in-12. L'auteur prétend dans cet ouvrage, contre l'opinion du P. Daniel, que les Francs s'établirent dans les Gaules l'an 531 de J.-C., c'est-à-dire, long-temps avant Clovis. A la fin du volume, on trouve deux dissertations sur le même sujet, une en latin de Ribaud de la Chapelle, et une autre en français par l'abbé Lebeuf. Mais les raisons que l'abbé Biet apporte à l'appui de son opinion, n'étant pas assez solides pour combattre le P. Daniel, il vaut mieux s'en tenir à l'opinion de ce dernier, qui est la moins incertaine et la plus suivie.

BIFFI (Jean), né à Mezago dans le Milanais, le 21 juin 1464. Après avoir étudié les langues anciennes et les belles-lettres, il prit l'habit ecclésiastique, obtint plusieurs bénéfices, dont, le plus considérable, était la cure de Mézago. Il cultiva avec succès la poésie latine, et outre trois belles *Descriptions* de Viterbe, Florence et Rome, qui se trouvent parmi ses compositions poétiques, il a laissé : I *Miraculorum vulgarium beatissimæ virginis Mariæ in carmen heroicum traductio, ad Sixtum IV*, Rome, 1484, in-4. II *Carmina in laudem annuntiationis beatæ virginis Mariæ*, Milan, 1493, in-4. III *Facetiarum, ad illustrissimum et excellentissimum virum, D. Laurentium Medicem*, etc. Rome et Milan, 1512. Ce Laurent de Médecis était petit-fils de Laurent le magnifique, mort en 1492. Les facéties que ce livre contient sont aussi innocentes que l'étaient les mœurs de l'auteur. Il y a ajouté plusieurs élégies, et à la fin du volume on trouve les *Vies* de quelques saints. L'abbé Biffi a écrit aussi

d'autres ouvrages moins importans : il est mort vers l'an 1512. — Un autre BIFFI (Jean-Ambroise), poëte italien du 17e siècle, naquit à Milan, et est auteur des ouvrages suivans : I *Il dolore*, ou *la douleur du pécheur repentant*, Milan, 1605, in-12. II *La risorgente Roma*, ou *Rome restaurée*, en huit chants, 1610. L'auteur en a ajouté quatre dans la seconde édition qui parut sous ce titre : *Roma*, etc. *Rome restaurée par les exploits de Constantin le grand*, Milan, 1611, in-12. *Versi*, etc. poésies, Milan, 1613, in-12. Le style de Biffi, quoique assez facile et correct, se ressent des vices qui commençaient à s'introduire dans la poésie italienne. Biffi, comme plusieurs de ses contemporains, et ceux qui les ont imités, est souvent guindé, et prodigue de métaphores et d'épithètes.

BIGNICOURT (Simon de), conseiller au présidial de Reims, où il naquit le 15 mai 1709, fut très-versé dans la littérature ancienne et moderne. Il a laissé : I *Recueil de poésies latines et françaises*, 1754-1767, in-12. Ce recueil fut reçu favorablement; les poésies latines surtout méritèrent de grands éloges de la part des journalistes. Ces oracles, qui ne sont pas toujours infaillibles, les comparèrent à celles de Catulle ; mais cette fois-ci, comme bien d'autres, ils trouvèrent peu de gens de leur avis. Il faut néanmoins avouer que Bignicourt est celui parmi nos modernes qui s'approche le plus de l'auteur latin, par la grâce, l'élégance et la pureté du style. II *Nouvelles pensées détachées*, 1750, in-12, réimprimées sous le titre de *Pensées et réflexions philosophiques*, 1755, in-12. Bignicourt fut du petit nombre de ceux qui, dans ce genre d'ouvrages, ont su prouver au public qu'ils savaient observer, et énoncer leurs pensées avec clarté et élégance. Ses réflexions sont fines, justes, quelquefois profondes. Celles qu'il a ajoutées dans la troisième édition, faite à Orléans, 1774, n'ont pas le même mérite. On trouve de jolies poésies latines et françaises à la suite de l'édition de 1750. Bignicourt était un des bons poëtes du 18e siècle. Les épigrammes françaises qu'il a insérées dans son *recueil*, d'ailleurs pleines de sel et d'esprit, sont dans le genre de celles du chevalier de Cailly; mais ce genre serait plus goûté des gens délicats, s'il ne dégénérait parfois en équivoques indécentes ou en satires assez virulentes. Bignicourt est mort à Paris en 1775.

BIGOT (Guillaume), né à Laval, dans la province du Maine, en 1502, cultiva avec un égal succès la poésie latine et la française. Sa vie présente une série continuelle d'événemens fâcheux. Dans sa première enfance il faillit à mourir de la peste. Pendant qu'il était à Angers, où il faisait ses études de philosophie, il fut contraint de fuir par suite d'une querelle qu'il n'avait pas provoquée. Forcé de se retirer à la campagne, il apprit, sans le secours d'aucun maître, la langue grecque, et fit de grands progrès dans la philosophie, l'astronomie et la médecine. Il professa, en 1543, la première de ces sciences dans l'université de Thuringe, en même temps qu'il suivait les cours des fameux médecins Antoine Cureus et Guillaume Casterot, et qu'il composait son *Catoptron*. Les persécutions des nombreux disciples de Mélanchthon, dont il avait combattu le système, le forcèrent à quitter sa place, et à se réfugier à

Bâle. Sur la promesse qu'on lui avait faite de lui donner une chaire de philosophie, il revint en France; mais se voyant trompé dans son attente, il accepta une place à l'université de Nîmes : il avait refusé une place égale avec de riches émolumens à l'université de Padoue; mais il ne devait jouir d'un seul instant de tranquillité ni de bonheur. Ses priviléges lui ayant été contestés à plusieurs reprises, il dut faire de fréquens voyages à Paris pour en faire sanctionner la validité. Au retour de son dernier voyage, il fut accusé d'un crime odieux, dont il était tout-à-fait innocent. La mauvaise conduite de sa femme l'avait forcé de la laisser à Toulouse, où le complice des désordres de celle-ci fut cruellement mutilé. On prétendit que Bigot était l'auteur de ce crime, exécuté par un de ses anciens domestiques. Il fut mis en prison, et il y resta pendant plusieurs années, cette malheureuse affaire n'étant pas encore terminée en 1549. Dans cette même année, il publia un *poëme* latin, dans lequel il se plaint de son sort. Il paraît qu'il recouvra sa liberté l'année suivante; et quoiqu'on ignore l'époque de sa mort, il est probable que le chagrin ait abrégé ses jours, et qu'elle soit arrivée vers 1552. I *Catoptron*, ou *Le miroir*, Bâle, 1536, in-4. II *Somnium in quo imperat. Caroli describitur ab regno Galliæ expulsio: explanatrix somni epistola*, Paris, 1537, in-8. Ce poëme est dédié à Guillaume du Bellay, qu'il avait suivi en Allemagne en 1534, lorsque celui-ci était chargé d'une mission secrète. Depuis cette époque, il l'appela toujours son *Mécène*. Il a fait imprimer à la suite son *Catoptron* corrigé; *christianæ philosophiæ præludium; ejusdem ad Jesum-Christum carmen supplex*, Toulouse, 1549, in-4. Suivant la Monnaye, Bigot n'a publié qu'un seul poëme en français, imprimé avec les Poésies de Charles de Sainte-Marthe à qui il est adressé, Lyon, 1540, in-4. Dans ce poëme, l'auteur engage Sainte-Marthe à renoncer à la poésie, et c'est en vers qu'il lui donne ce conseil, quoique ce ne fût pas là le moyen de le corriger par l'exemple. On avait supposé que Calvin avait écrit une lettre à Guillaume Bigot, pour lui reprocher de n'avoir pas abjuré la religion romaine, et de n'avoir pas embrassé le protestantisme; mais il paraît certain que le Bigot, auquel Calvin écrivait, portait le nom de Pierre, et non de Guillaume. Pour de plus amples détails sur la vie de cet auteur, on peut consulter la bibliothèque de Goyet, tome XIII, page 63.

BILLARD (Claude), sieur de Courgenay, naquit à Sauvigny, dans le Bourbonnais, vers 1550. Elevé dans la maison de la duchesse de Retz, il suivit dans sa première jeunesse la carrière des armes, et fut ensuite conseiller et secrétaire des commandemens de la reine Marguerite de Valois. Il est auteur de plusieurs tragédies dont le succès ne fut nullement favorable ni à sa fortune ni à sa gloire. Ces pièces sont : I *Polixène*, *Gaston de Foix*, *Mérovée*, *Panthée*, *Saül*, *Albouin*, *Genève*. Elles ont été imprimées à Paris, Huby, 1610, in-8. Sa meilleure pièce, et qui offre quelques beautés, est *Henri le grand*, tragédie, avec des chœurs, Paris, 1612, in 8. Elle fut réimprimée en 1808, in-8, époque où parut la tragédie que M. Legouvé donna sous le même titre. Depuis la retraite de Marguerite, Billard était resté sans emploi : pour tâcher d'a-

méliorer son sort, il dédia son *Henri le grand* à Marie de Médicis, seconde femme de ce monarque, lorsqu'elle était régente du royaume; mais cette bassesse ne lui attira que le mépris de Marie et des seigneurs de la cour. Cet auteur a été un des premiers qui aient mis sur le théâtre des sujets tirés de l'histoire nationale. Il a publié aussi : II *L'Eglise triomphante*, poëme héroïque en treize chants, Lyon, Morillon, 1618, in-8. III *Carmina græca et latina in obitum ducis Joyosiæ* (le duc de Joyeuse), Paris, 1587, in-8. Billard n'était certainement pas un bon poëte, mais on ne peut pas lui refuser de l'instruction; chose peu commune dans son temps. A travers les défauts que l'on remarque dans ses tragédies et dans son poëme de l'*Eglise triomphante*, il faut convenir que dans les premières il y a des scènes bien touchées, des situations intéressantes, et on trouve dans son poëme, au milieu de plusieurs fictions étrangères au sujet, des vers heureux et d'assez belles descriptions. Billard mourut à Paris en 1618.

BIREN (Jean-Ernest de), duc de Courlande et de Sémigalle, naquit en Courlande, en 1687, et fournit un nouvel exemple de ces grandeurs inattendues, qui sont moins l'effet des circonstances, que de l'aveuglement des peuples ou de la faiblesse des souverains. Quoiqu'il ne fût que le petit-fils d'un palefrenier de Jacques, duc de Courlande, et fils d'un paysan, il avait cependant reçu une éducation soignée; il était d'ailleurs doué de beaucoup d'esprit et d'un extérieur agréable. C'est avec ces qualités qu'il parvint, comme il se l'était proposé, à s'élever bien au-dessus de sa naissance. Ses premières tentatives ne furent pas heureuses, et c'est en vain qu'il brigua une place à la cour de la grande-duchesse, femme du malheureux Alexis, fils de Pierre I^er^. Il fut dédommagé de ce désagrément par le favorable accueil qu'il reçut auprès d'Anne, duchesse de Courlande. Il sut, en peu de temps, se captiver toute la faveur de cette princesse; elle ne put néanmoins le faire admettre parmi la noblesse de Courlande, qui ne pouvait oublier la basse origine de Biren. En 1730, Anne monta sur le trône de Russie, et malgré la condition de ne pas amener Biren, que lui avait imposé le parti auquel elle devait la couronne, Anne appela son favori, et le combla d'honneurs. Celui-ci prit, en s'installant à la cour de Russie, le nom et les armes des ducs de Biron de France, et bientôt il régna sous le nom de sa souveraine. Son ambition n'étant pas encore satisfaite, il voulut être souverain lui-même; et Anne, qui ne savait rien lui refuser, et qui, en certaine manière, dépendait des ordres de son favori, força, en 1737, les Courlandais à l'élire pour leur duc. Elle avait préparé cet événement en lui faisant épouser une courlandaise de l'illustre maison de Treden. Sans quitter la cour de l'impératrice de Russie, Biren fut reconnu duc de Courlande, non-seulement par cette noblesse qui l'avait dédaigné, mais par tous les corps de la Russie, et par toutes les cours étrangères. Anne, au lit de la mort, pensait encore à son favori, et pour lui assurer un pouvoir dont il était si jaloux, elle le nomma régent du royaume, dans la minorité du prince Ivan, son petit-neveu, qu'Anne désigna pour son successeur. Aussitôt que cette princesse eut expiré (1740), tous les ordres de l'état présentèrent une requête à Biren, pour le

supplier d'accepter la place de régent. Tel est l'état d'avilissement où tombent les hommes envers l'idole qu'on leur présente, et qu'on les accoutume à encenser. Biren reconnu régent, se fit prêter serment par les armées. Il ne conserva auprès de lui que ses partisans et ses créatures. Toujours avide de pouvoir, il avait fait soupçonner qu'il projetait de placer sa famille sur le trône de Russie, en mariant son fils à la princesse Elisabeth, et sa fille au jeune duc de Holstein, depuis empereur sous le nom de Pierre III; une seule nuit renversa tous ces vastes plans. Biren avait un implacable ennemi dans la personne du maréchal Munich, qui avait cependant contribué à lui faire avoir la régence. Le maréchal, mécontent de ne pas en partager l'autorité, fit un complot, tendant à faire passer la régence à la duchesse de Brunswick, mère du prince Ivan. Dans la nuit du 19 au 20 novembre, Manstein, affidé de Munich, à la tête de 20 soldats, parvint à tromper la vigilance des gardes de Biren, arrêta ce dernier dans son lit, le fit enchaîner, et l'ayant enveloppé dans un manteau le fit transporter dans la forteresse de Schlusselbourg. Bientôt après, par une sentence rendue contre lui, qui le déclarait criminel d'état, il fut dépouillé de tous ses biens, et transféré, avec sa famille, à Pelim en Sibérie, et enfermé dans une prison, dont Munich lui-même avait donné le plan. La vengeance d'un courtisan est toujours la plus prévoyante et la plus ingénieuse, lorsqu'elle a pour but de s'assurer d'un puissant ennemi. Mais l'année suivante, Munich fut renversé par suite d'une révolution nouvelle qui plaça sur le trône Elisabeth, fille de Pierre le grand. Biren fut rappelé de Pelim, où Munich, à son tour, fut relégué. Par une chance du hasard, les traîneaux des deux exilés se rencontrèrent à Cassan. Contraints de demeurer quelque temps vis-à-vis l'un de l'autre, au passage d'un pont, ils se reconnurent, se saluèrent et s'éloignèrent ensuite, sans se dire un seul mot. On permit à Biren de s'établir à Yaroslow, où il jouit d'un sort plus doux. Pierre III le rappela, ainsi que Munich; et c'était un spectacle nouveau de voir paraître à la cour, et après un exil de 30 ans, ces deux puissans ennemis. Ce fut en vain que l'empereur voulut les réconcilier. L'âge n'avait fait qu'augmenter leur haine réciproque. Biren répondit aux bontés de son souverain, qui lui avait rendu la liberté, par un acte d'ingratitude. Indigné de ce que Pierre ne lui avait pas rendu son duché de Courlande, il s'unit au parti qui plaça Catherine sur le trône de son époux tué par Orloff. Il aida ensuite de son expérience et de ses conseils, la nouvelle impératrice, seconda efficacement ses projets sur la Pologne, et la czarine, en récompense, le réinstalla dans son duché de Courlande. Quelque temps après, il passa à Mittau capitale de ce duché, où, pour la première fois, il rendit heureux les peuples qu'il commandait. Au bout de six ans (1766), il abdiqua en faveur de son fils aîné, Pierre, qui fut élu duc par l'influence de la Russie. Eclairé par le malheur, Biren vécut loin des affaires, et passa des jours tranquilles jusqu'à ce que la mort le surprit, le 28 octobre 1769, à l'âge de 82 ans. Biren avait des talens et une grande activité dans les affaires. Il réforma et mit en vigueur toutes les parties de l'administration de l'empire russe. Mais il effaça ces qualités par des traits d'un despo-

tisme atroce. Il traita avec la dernière cruauté tous ceux qui pouvaient porter ombrage à son ambition. Les Dolgoroucki furent ses premières victimes. Ils n'avaient pas voulu plier sous le favori. Onze mille personnes périrent, par ses ordres, dans les supplices, et il en exila près de 30,000 : il s'excusait en disant qu'il fallait en agir ainsi avec le peuple russe. Il entendait par-là parler de ceux qui murmuraient de la faveur sans bornes dont il jouissait, et qu'il croyait, pour cela, nuisibles à ses intérêts. Biren, au milieu de sa grandeur, s'entoura d'un grand nombre de partisans ; mais il ne put trouver un ami. Quatre ans après la mort de Biren (1773), son fils Pierre fut dépouillé de ses états par cette même Catherine II, qui en fit autant, en 1795, avec Stanislas Auguste de Pologne, et qui, suivant sa politique, tantôt élevait au trône ses créatures, en dépit des successeurs légitimes et des lois des nations ; tantôt les dépossédait par le droit du plus fort, qui est souvent le plus injuste.

BIRGER DE BIELBO, comte du palais et régent de Suède, naquit vers l'an 1210. Il était issu de la puissante famille des Folkungar, dans laquelle la charge de *jarl*, c'est-à-dire, de comte ou maire du palais, était devenue comme héréditaire. En 1236, il épousa Ingeborg, sœur du roi Eric le bègue ; et en 1248, il fut nommé maire du palais. Désirant convertir entièrement les peuples de la Finlande, où le roi saint Eric avait, le premier, fait connaître le christianisme, il entreprit la conquête de ce pays, et ses travaux furent couronnés d'un heureux succès. Pendant cette conquête, le roi Eric le bègue mourut. Il était le dernier rejeton de la famille royale. Depuis long-temps la famille des Folkungar ambitionnait d'occuper le trône de Suède. Birger lui-même y avait des droits légitimes, et par ses dignités, et par ses exploits, et surtout par son mariage avec la sœur du feu roi. Il avait cependant à lutter contre de puissans rivaux, parmi lesquels le plus redoutable était Jwar Blo, membre du sénat. Mais celui-ci ne se croyant pas assez fort, fit tomber le choix, non sur Birger, mais sur Valdemar son fils, âgé de treize ans. Le premier, de retour de son expédition, convoqua le sénat, et témoigna son mécontentement de ce qu'ils eussent élu un enfant pour gouverner l'état. Contraint de renoncer au titre de roi, il n'en eut pas moins l'autorité, et gouverna la Suède au nom de son fils, et en qualité de régent. Il sortit vainqueur d'une faction formée dans sa même famille, pour détrôner Valdemar, conclut avec la Norwège et le Danemark des traités utiles à son pays, auquel il rendit d'importans services. Il fixa l'existence sociale de la Suède par des institutions nouvelles et de sages lois ; il fit cesser les vengeances particulières, en les punissant avec rigueur ; établit la sûreté dans les familles, dans les routes, dans les temples, et protégea constamment la religion. C'est par sa juste prévoyance que les femmes obtinrent le droit d'hériter, tandis qu'il prononça des peines sévères contre les enlèvemens. Ami de l'humanité, il abolit les ordalies et l'esclavage, dont il restait encore des traces depuis le paganisme. Stockolhm doit à Birger son origine. C'est lui qui fit bâtir les premiers édifices de cette capitale, entre le lac Melaër et la mer sur les bords de laquelle il fit construire un châ-

teau fort. Il jeta les fondemens de la cathédrale d'Upsal, et fit venir à cet objet des architectes français. Estimé des souverains, chéri des peuples, respecté des grands, aimé et considéré des ministres de la religion, il finit sa glorieuse carrière, en 1266, lorsqu'il était à peine parvenu à l'âge de 56 ans. Il avait épousé, en secondes noces, Mathilde de Holstein, veuve d'Abel, roi de Danemarck. Peu avant de mourir, il avait fait son testament, dans lequel, après avoir obtenu la sanction du pape Clément IV, il partagea le royaume entre ses quatre fils, l'aîné devant porter le titre de roi, et les autres de ducs. L'amour paternel, et même celui d'une justice distributive, empêchèrent Birger de prévoir les dissensions, les guerres et les malheurs dont ce partage devait être cause parmi ses descendans. Au reste, s'il a erré en cela, on trouvera aisément son excuse dans la droiture de ses principes et de ses intentions.

BIRGER, roi de Suède, petit-fils du précédent, et fils de Magnus Ladulas, naquit en 1280, et succéda à son père à l'âge de 10 ans; il eut pour tuteur le maréchal du royaume Thorkel Canuzton. Le premier acte de gouvernement de Thorkel fut d'ôter, de son propre mouvement, au clergé toutes les prérogatives que lui avaient accordées les prédécesseurs de Birger; mais le règne de son pupille n'en fut pas pour cela plus heureux. A peine fut-il sorti de minorité, qu'il se brouilla avec les ducs Eric et Waldemar ses frères. Thorkel était le principal auteur de cette rupture. La manière injuste dont il avait traité les ministres du culte, son peu de respect pour le culte lui-même, et son ambition lui avaient attiré la haine des ducs et des Suédois. Birger ne put se raccommoder avec les premiers ni apaiser les autres, qu'en sacrifiant Thorkel. Il périt sur l'échafaud. Sa mort aurait dû mettre une fin à toutes les discordes; mais Birger était un roi à la fois faible et cruel. Il eut de nouvelles contestations avec ses frères; et fut enfin arrêté avec son épouse, Marguerite, reine de Danemarck, et mis en prison par ses propres sujets. Un domestique fidèle parvint à sauver leur fils Magnus, qu'il transporta en Danemarck. Birger recouvra enfin sa liberté; mais attribuant ses malheurs passés, non à son mauvais gouvernement, mais aux manœuvres de ses frères, il chercha à s'en venger de la manière la plus atroce. Feignant d'être en paix avec eux, il les invita à un festin, et les fit arrêter et conduire en prison, où il les laissa mourir de faim. Cette conduite lâche et barbare excita de nouveau, contre lui, la haine de ses sujets. S'étant réfugié en Danemarck, il apprit que sa couronne avait été donnée à Magnus, fils du duc Eric. Peu de temps après, son propre fils, qui portait le même nom de Magnus, et qui s'était retiré en Danemarck, après qu'on l'eut sauvé de la prison, osa reparaître en Suède. Il y fut arrêté, et paya de son sang innocent les crimes de son père. Cette mort accéléra celle de Birger, arrivée en 1321.

BIRON (Armand-Louis de Gonteau, duc de), naquit le 13 avril 1747, et fut connu jusqu'en 1788, sous le nom de duc de Lauzun. Dès sa première entrée dans le monde, il s'y distingua par un esprit cultivé, une figure noble et un caractère aimable; mais des exemples dangereux, et de mauvaises compagnies, l'entraînèrent bientôt à toute espèce de désordres. Il quitta une jeune

épouse pour aller chercher des plaisirs nouveaux en Angleterre, en Russie et en Pologne. Son inconduite et ses profusions lui firent contracter des dettes considérables, au point que ses billets couraient sur la place, dans un entier discrédit; et qu'il ne trouvait pas même d'acquéreurs sur des titres de 100,000 francs qu'il offrait pour 25 louis. En 1777, n'ayant plus de ressources, il céda tous ses biens au prince de Guéménée, à condition qu'il payât ses dettes, et lui fit une rente viagère de 80,000 fr. Il se trouvait dans cette fâcheuse position, lorsqu'il partit pour la guerre de l'Amérique, où il s'y distingua par son intelligence et par sa valeur. A la mort de son oncle, le maréchal de Biron, dont il était héritier, il prit le titre de duc de Biron; il croyait, et on lui avait fait même espérer, qu'il lui succéderait dans le titre de colonel aux gardes; mais sa conduite passée avait laissé de mauvaises impressions, et cette belle place fut donnée au duc de Châtelet, tandis que le duc de Biron resta colonel des hussards de Lauzun. Il conserva depuis lors du ressentiment contre la cour, ce qui contribua peut-être à le lier d'une amitié intime avec le fameux duc d'Orléans. Il est pénible de dire qu'un seigneur, dont la naissance et la bravoure auraient dû faire de lui un des plus solides soutiens du trône, n'en soit devenu que l'ennemi et le persécuteur. Si l'on en croit les bruits qui circulèrent alors, Biron fut le confident et l'agent secret du duc d'Orléans. On ajoute même que ce prince l'envoya en 1789, engager Rivarol à publier un libelle contre la cour; mais cet infâme projet échoua. Dans les procédures du Châtelet, on trouvait l'accusation portée contre le duc de Biron, comme s'étant trouvé, dans les nuits des 5 et 6 octobre 1789, au milieu des révoltés. Nommé député de la noblesse du Quercy, il n'y fit et n'y dit rien digne d'être remarqué. Un mémoire qu'il publia en 1792, sur la défense des frontières de la Sarre, et qui eut du succès, lui valut d'être mis à la tête des armées républicaines. Battu dans la même année, avec Théobald Dillon, il faillit à être massacré à Lille, par les soldats révoltés qui les accusaient de leur défaite. Il remplaça ensuite le général Anselme à l'armée de Nice, fut commandant dans l'île de Corse, et général en Savoie. Mais ce qui mit le comble à ses erreurs, ce fut l'engagement qu'il accepta d'aller combattre les Vendéens, c'est-à-dire, les seuls défenseurs en France, de la cause légitime. Dans cette guerre sanglante, il n'obtint que des revers, et il donna sa démission en mai 1793, lorsqu'il allait être rappelé. Quelque dévouement que M. de Biron eût montré aux principes républicains, son nom et sa naissance le rendaient toujours suspect. Il n'avait pu vaincre les Vendéens; on l'accusa donc de les avoir secrètement favorisés. On l'enferma à Sainte-Pélagie, et le tribunal révolutionnaire le condamna à mort. Près du lieu du supplice, il dit ces paroles mémorables, qui doivent retentir dans le cœurs de tous les Français. « Je meurs puni d'avoir » été infidèle à mon Dieu, à mon » roi, et à mon nom. » Il fut exécuté le 31 décembre 1793.

BIROTEAU (Jean-Baptiste), né à Perpignan vers 1745, fut député des Pyrénées orientales à la convention, qui le nomma, le 30 septembre 1792, membre de la commission qui devait examiner les papiers de la commune de Paris. Biroteau dénonça cette commune,

tout en insistant pour qu'on organisât une force départementale uniquement destinée à défendre la convention. Envoyé dans le mois de novembre au département d'Eure et Loir, il fut sur le point d'être massacré par le peuple, indigné du projet de loi, dont l'objet était de supprimer le traitement des prêtres. A cette époque, les malveillans n'avaient pas encore effacé du cœur de tous les Français, les sentimens de justice et de religion. Biroteau s'était toujours montré un des ennemis les plus acharnés de Louis XVI, et lors du procès de ce monarque, il dit «que long-temps avant le 10 août, »il avait décidé dans son cœur la »mort de Louis Capet.» Cependant, il vota ensuite pour l'appel au peuple, et pour que l'arrêt de mort ne fût exécuté qu'à la paix définitive. Dès lors il devint moins farouche, et demanda, (le 19 février), la poursuite des crimes du 2 septembre, et attaqua de nouveau la commune de Paris. Il voulait, mais en vain, s'opposer à la motion de Carrier, qui proposa l'établissement d'un tribunal révolutionnaire. Dans le plus fort des débats de la *Gironde* et de la *Montagne*, Biroteau dénonça Fabre-d'Eglantine, ami de Danton, comme ayant eu des intelligences avec la cour; peu de temps après, il accusa Robespierre d'hypocrisie. Il paraît que Biroteau était fortement attaché au parti des *Girondins*; et quand ceux-ci furent renversés le 31 mai, par les *Montagnards*, Biroteau fut arrêté; mais il put échapper au gendarme qui le gardait, et fut conduit à Lyon. Sur l'accusation qu'il était chef d'un congrès départemental, tenu dans cette ville, il fut déclaré, le 18 juillet, traître à la patrie. Pendant le siége de Lyon, il parvint à s'évader secrètement, et alla se cacher dans un village aux environs de Bordeaux. Il n'y resta pas long-temps, et fut bientôt dénoncé par ceux même qui le logeaient, d'après le décret qui prononçait la peine de mort contre quiconque recelait les proscrits. Condamné par la commission révolutionnaire, il fut exécuté le 24 oct. 1793.

BISACCIONI (Maiolino, comte de), littérateur italien, naquit à Ferrare en 1582. Son esprit, incapable de repos, lui fit toujours mener une vie errante. Il embrassa d'abord la carrière des armes, et dans une campagne qu'il fit en Hongrie, en 1603, il donna des preuves de capacité et de courage. L'année suivante, il exerça, dans le duché de Modène, la profession d'avocat. En 1616, il fut lieutenant-général du prince de Moldavie, et se trouva au siége de Vienne en 1618. Après avoir servi le cardinal évêque de Trente, en qualité de gouverneur de cette ville, il traita, auprès du saint-siége, des intérêts de plusieurs princes de l'Italie. Il entra ensuite au service de Victor Amédée, duc de Savoie, et fut très-utile à ce prince, et dans le cabinet, et dans les armées. Il est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : I *Statuti e privilegi della sacra religione constantiniana*, Trente, 1624, in-4. II *Continuazione dell' istoria de' suoi tempi di Alessandro Ziliolí*, Venise, 1652-1653. Le comte Bisaccioni a continué cette histoire depuis 1636, jusqu'à la paix de Munster en 1650. III *Istoria delle guerre civile di questi tempi, cioè d'Inghilterra, Catalogna, Francia*, etc. Venise, 1653-1655, in-4. IV. *Dello Scrivere in ziffera* (l'Art d'écrire en chiffres), Gènes, 1636, in 8. Il a aussi écrit une comédie, *I falsi pastori*, plusieurs opéras, et a traduit différens romans du français. Il avait de l'instruc-

tion, et se distingua plus comme prosateur que comme poëte. Son style, en général pur, est souvent prolixe, affecté et surchargé d'élocutions vicieuses. Il est mort le 8 juin 1663.

BLACKLOCK (Thomas), poëte écossais, naquit en 1721 à Annan, dans le comté de Dumfries. Il était fils d'un maçon; et, par suite de la petite-vérole, il perdit la vue lorsqu'il n'avait que six mois. Cependant son père, qui avait des connaissances au-dessus de son état, lui donna une éducation assez soignée, et telle que pouvait le permettre l'infirmité du jeune Thomas. Celui-ci était doué de beaucoup de talent pour la poésie; et à l'âge de douze ans, il composa plusieurs ouvrages qui furent accueillis favorablement. Ayant perdu son père sept ans après, un savant médecin, M. Stephenton, l'amena avec lui à Edimbourg, et lui fit faire ses études dans cette université. C'est dans la même ville qu'il se lia avec les hommes de lettres les plus remarquables. Daniel Hume lui fut constamment attaché, et M. Spence, professeur de poésie à Oxford, lui procura une place lucrative et honorable dans cette université. Blacklock avait pris les ordres à Edimbourg en 1758, se distingua dans la prédication; et s'étant marié en 1762, il vint, 2 ans après, se fixer dans cette ville. Le temps que lui laissaient les devoirs de son état, il le partageait entre la poésie et la musique; et il jouait assez bien de plusieurs instrumens. Pendant plusieurs années, il tint, à Edimbourg, une pension pour des jeunes élèves de l'université; c'est alors qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages, indépendamment de ses *Poésies*, imprimées à Glascow, 1745, et dont la quatrième édition est de Londres, 1756, in-4. Parmi ses autres productions, on remarque : I *Paraclesis*, ou *Consolations tirées de la religion naturelle et révélée*, en deux dissertations, 1767, in-8. Ce livre est très-estimé, et contient des maximes d'une morale aussi douce que pure. II *Deux discours sur l'esprit et les preuves du christianisme*, traduits du français de Jacques Armand, 1768, in-8. III *Panégyrique de la Grande-Bretagne*, 1773, in-8. C'est une critique fine du gouvernement anglais et des Anglais eux-mêmes. IV *Remarques sur la nature et l'étendue de la liberté*, etc., en réponse au docteur Price, 1776, in-8. Dans ce livre, Blacklock se montre habile statistique, littérateur éclairé, et homme bien pensant. V *De l'éducation des aveugles*, traduit du français de M. Haüy, et imprimé dans *l'Encyclopédie britannique*, 1783. Blacklock mourut en 1791, âgé de 70 ans. M. Hume, dans une de ses lettres, dit de cet écrivain : « Sa modestie était égale à la bonté de son » cœur et à la beauté de son génie. » Il avait adopté une idée qu'il développe dans un de ses ouvrages, et qui semblera peut-être singulière. En considérant le premier homme dans un état de perfectibilité, il prétend que sa langue n'était qu'une véritable musique, également mélodieuse et dans l'accord et dans le son de tous les mots.

BLAIR (Jean), chronologiste écossais, né vers 1714. On a de lui un ouvrage qui établit à juste titre sa réputation; il est intitulé : I *La chronologie et l'histoire du monde, depuis sa création jusqu'à l'année de J.-C. 1753, exposées dans 56 tables, parmi lesquelles 4 contiennent les siècles antérieurs à la première olympiade; chacune des autres renferme un demi-siècle.* Ce

livre publié par souscription eut 3 éditions, Londres, 1754-1768-90. Les table sont été traduites en français par Chantreau qui les a continuées jusqu'en 1795. Elles furent imprimées à Paris, in-4, dans la même année. Dans la 2[e] édit. Blair avait ajouté quatorze cartes de géographie ancienne et moderne. Il a en outre publié : II *Leçons sur les canons de l'ancien testament*, 1784. Blair fut membre de la société royale de Londres, et de celle des antiquaires. Il occupa successivement l'emploi de chapelain auprès de la princesse douairière de Galles, et celui de précepteur, pour les mathématiques, du duc d'York, qu'il accompagna en 1763 dans ses voyages sur le continent. Blair mourut en 1782, de chagrin causé par la perte d'un frère, officier distingué, tué dans le fameux combat naval livré aux Français dans cette même année.

BLANCHE DE BOURBON, reine de Castille, fille de Pierre, duc de Bourbon, naquit en 1338, et à l'âge de 15 ans elle épousa Pierre *le cruel*, roi de Castille. La vie de cette princesse fut une suite de malheurs, et son mariage entraîna dans la suite des guerres cruelles, et de terribles révolutions. Dès son entrée en Espagne, des malveillans parvinrent à indisposer contre elle son époux ; ils prétendaient qu'elle avait conçu une passion violente pour don Frédéric, frère naturel du roi qui était allé la recevoir aux frontières du royaume. Pierre, agité par ces soupçons injurieux, ne se rendit à Valladolid pour célébrer son mariage avec la princesse, qu'uniquement pour éviter une rupture avec la France. Il persista cependant à croire Blanche toujours criminelle, la quitta bientôt, et se livra au penchant blâmable que lui avait inspiré une dame nommée Doña, Marie de Padilla. La reine, sensible à cet affront, et se laissant séduire par des conseils insidieux, s'unit aux mécontens, à la tête desquels était le fameux Henri, comte de Transtamare, autre frère naturel du roi. C'est de cette époque que date la haine de ce dernier contre son épouse. Il déclara son mariage nul, et fit transférer Blanche, en 1354, à l'Alcazar [1] ou château de Tolède. Arrivée dans cette ville où il y avait plusieurs partisans de Henri, la reine parvint à s'échapper des mains de ses gardes. Elle se réfugia dans la cathédrale, où embrassant un crucifix, elle réclama à grands cris la protection du peuple contre un époux qui avait juré sa perte. Le peuple, touché de sa beauté et de ses larmes, se souleva en sa faveur, en même temps que le grand-maître Frédéric, frère du roi, accourait pour la défendre. Tous ces secours lui devinrent inutiles ; Pierre prit la ville d'assaut, et fit enfermer Blanche dans le château de Médina-Sidonia. Quelques historiens rapportent qu'elle y mourut empoisonnée ; mais, d'après l'assertion d'autres historiens autographes, et les mémoires secrets de ce règne, conservés dans la bibliothèque de l'Escurial, il paraît certain qu'elle mourut de chagrin en 1361, âgée de 24 ans. Quelques années après, sa mort fut vengée par les Français commandés par Duguesclin qui favorisait le parti de Henri de Transtamare, et Pierre périt malheureusement par la main de ce même frère en 1368 (*V.* FELLER, t. VII.)

BLANCHE DE NAVARRE, naquit en 1424. Elle était fille aînée de Jean d'Aragon et de Blanche, reine

1 Alcazar était un ancien palais bâti par les Maures, et qui, dans la suite, servit de prison pour les criminels d'état.

de Navarre, et fut accordée pour épouse (en 1440) à don Henri, prince des Asturies, depuis Henri IV. Soit que ce monarque, livré entièrement à ses passions, ait demandé son divorce, ou que Blanche elle-même l'eût sollicité, les deux époux, après 12 ans d'union, assurèrent par serment devant l'évêque de Ségovie que leur mariage n'avait jamais été consommé. D'après un tel aveu, et sans autre formalité, ce prélat en prononça la cassation. Il est sans doute étonnant que Blanche eût si long-temps gardé ce secret; mais elle désirait conserver le titre de reine, tout en se livrant à une vie peu régulière où l'avait entraînée le mauvais exemple de son époux. Ce dernier fait porterait à croire que ce fut Henri IV, qui demanda d'en être séparé. Conduite presque sans escorte à la cour d'Aragon, elle eut tout à souffrir de la part de sa belle mère Jeanne Henriquez, et de son père lui-même. Ce monarque dénaturé et ambitieux avait sacrifié son propre fils don Carlos de Vianne, afin de s'emparer de la Navarre, dont celui-ci devait hériter par le chef de sa mère. Après la mort de don Carlos, arrivée en 1462, Blanche, en qualité de sa sœur, se trouvait être l'héritière immédiate de ce royaume. Pour prévenir toute réclamation de sa part, son père la fit arrêter, la mit sous la surveillance de Péralta, un de ses confidens, avec ordre de la livrer à la comtesse de Foix, sa sœur cadette, fille du roi d'Aragon et de Jeanne Henriquez, sa plus mortelle ennemie. Blanche, entraînée de vive force au-delà des Pyrénées, trouva cependant le moyen de laisser une protestation contre la violence dont on usait envers elle, et d'écrire au roi de Castille qui avait été son époux, pour réclamer sa protection ou sa vengeance, et lui céder ses droits au royaume de Navarre. C'est de cette protestation que les rois sur Castille, et notamment Ferdinand le catholique, fondèrent leurs prétentions sur la Navarre. Arrivée dans le comté de Foix, Péralta, d'après l'ordre que lui avait donné le roi d'Aragon, la remit au captal de Buch, qui l'enferma dans le château d'Ortés. C'est là que Blanche, abandonnée de tout le monde, passa deux ans dans les souffrances, en expiant ainsi les erreurs où l'avaient fait tomber l'exemple d'une cour corrompue, et la conduite d'un roi qui ne porta que le nom de son époux. La cruelle comtesse de Foix la fit enfin empoisonner; et elle termina sa vie en 1464. Tous les historiens espagnols conviennent de ce crime horrible, et plusieurs d'entre eux prétendent qu'il fut consommé peu de jours après l'emprisonnement de Blanche, et que ce fut pour ne pas augmenter les soupçons, qu'on prit tous les soins de cacher sa mort précipitée.

BLANCHELANDE (Philibert-François-Rouxel de), né à Dijon en 1735, était fils d'un lieutenant-colonel d'infanterie, mort en 1740, qui le laissa sans fortune. Entré au service dès l'âge de 12 ans, il s'y distingua par son courage et sa bonne conduite. Quelques années après, on le nomma major du régiment d'Auxerrois, et fut envoyé en 1779 à la Martinique, où il fut élevé au grade de lieutenant-colonel. Blanchelande se signala dans la défense de l'île Saint-Vincent, et avec 150 hommes, il obligea 4 mille Anglais à se rembarquer : cette action lui mérita le grade de brigadier hors de rang. Il contribua, en 1781, à enlever aux Anglais l'île de Ta-

bago, et, en récompense, il en fut nommé gouverneur. Blanchelande avait le commandement de la Dominique, lorsque la révolution éclata. Il revint en France, et se retira avec sa famille à Chaussin, village de Franche-Comté, désirant y vivre dans l'oubli et le repos. Il lui fallut cependant quitter sa tranquille retraite, Louis XVI l'ayant nommé au gouvernement de la partie française de Saint-Domingue. Il y trouva tout en fermentation, par suite des décrets qui, ayant d'abord rendu la liberté aux hommes de couleur, les admettaient ensuite à la jouissance des droits politiques. Après avoir épuisé tous ses moyens pour y rétablir le bon ordre, Blanchelande se vit forcé de quitter le Port-au-Prince, et de se réfugier au Cap. De là il écrivit à l'assemblée nationale pour l'engager à proroger, au moins, l'exécution des décrets, à cause des troubles qu'ils avaient excités dans l'île. Au lieu d'avoir égard à ses justes réclamations, Brissot et d'autres députés l'accusèrent alors d'être le seul auteur des maux qui affligeaient Saint-Domingue, par sa résistance aux ordres de l'assemblée; et ils demandèrent qu'il fut mis en jugement. Des affaires plus pressantes suspendirent cette injuste mesure jusqu'en 1792 qu'il fut destitué, amené en France; et, après quatre mois de détention, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 11 avril 1793. Le président lui ayant demandé s'il n'avait rien à dire contre le jugement : « Je jure par Dieu, » répondit-il, que je vais voir tout-à-» l'heure que je ne suis coupable d'au-» cun des faits que l'on m'impute. » Quand il entendit prononcer l'arrêt qui ordonnait la confiscation de ses biens au profit de la république, il répliqua : « Elle n'aura rien, car » je n'ai rien. » Une seule victime n'aurait pu suffire à ceux qui avaient déjà répandu le sang le plus innocent et le plus pur. Quelques mois après, le 20 juillet 1794, le même tribunal fit arrêter et condamner à mort le fils de Blanchelande comme complice de son père; c'était un jeune homme d'une heureuse figure et qui donnait les plus grandes espérances.

BLAVET (Jean-Louis), né à Besançon le 6 juillet 1719. Son père, qui était un musicien renommé, l'amena á Paris, où il entra dans l'ordre des Bénédictins; mais, quelque temps après, il obtint sa sécularisation. Il fut bibliothécaire du prince de Conti, qui le fit nommer à la place de censeur royal. Il a laissé, I *Essai sur l'agriculture moderne*, Paris, 1755, in-12, et des traductions de l'anglais, comme : II *La théorie des sentimens moraux d'Adam Smith*, Paris, 1775-1797, 2 vol. in-12. III *Mémoires historiques et politiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, etc., *pour servir de suite aux histoires de Hume, Smoller et Barrow, du chevalier Jean Dalrymple*, Londres (Genève), 1776-1782, 2 vol. in-8. IV *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, par Adam Smith, Iverdun, 1781, 6 vol. in-12, Paris, 1800, 4 vol. in-8. La traduction de M. Garnier est supérieure à la précédente, et à celle qu'avait publiée auparavant A. Richer.

BLIN DE SAINMORE (Adrien-Michel-Hyacinthe), naquit à Paris, le 15 février 1733. Le système de Law ayant ruiné ses parens, ils laissèrent leur jeune fils dénué de toute ressource, au moment où il venait de terminer ses études au collége du cardinal Lemoine. Il avait cultivé les belles-lettres et la poésie,

et son premier essai fut un poëme sur la *Mort de l'amiral Byng*. *L'Héloïse* de Colardeau, ouvrage que les bonnes mœurs auraient dû interdire, donna l'essor à un nouveau genre de composition. Paris, où l'on aime à imiter tout, se vit bientôt inondé d'une foule d'*Héroïdes*, où, en cherchant ce qu'on appelle *sentiment*, on ne trouvait, le plus souvent, que de la longueur, et une fade monotonie. Blin de Sainmore se fit un nom dans ce genre, qui n'en est pas un, et il y débuta par la lettre de *Sapho à Phaon*. Encouragé par le favorable accueil du public, il voulut s'essayer dans le genre dramatique. En 1773, il donna son *Orphanis*, et obtint un si grand succès, que le fameux et caustique journaliste Geoffroi ne put lui refuser les plus grands éloges. On ignore les raisons qui déterminèrent l'auteur à *retirer* cette pièce du théâtre, en 1803; elle rapprocha cependant l'époque de sa fortune. En 1776, il fut nommé censeur royal, et on lui accorda une pension sur la *Gazette de France*. Il fut un des fondateurs et devint le secrétaire perpétuel de la *Société philanthropique* établie en 1779 [1]. Les soins de Blin de Sainmore procurèrent à cette société un grand nombre de souscripteurs, parmi lesquels on trouvait Louis XVI : ce bon monarque ne se refusait jamais de faire le bien, quel que fût le chemin qui pût y conduire. En 1786, il nomma Blin de Sainmore, garde des archives, secrétaire et historiographe, et le décora des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Sa fortune ne fut pas de longue durée; car trois ans après, la révolution le dépouilla et de ses places et de toutes ses pensions. Il paraît certain qu'il ne partagea jamais les principes du jour; aussi il était réduit à un état voisin de la misère, lorsqu'il reçut 2,000 écus de la grand-duchesse de Russie (aujourd'hui impératrice douairière). Il avait été présenté à cette princesse, lors de son séjour à Paris, et avait été, pendant 14 ans, son correspondant littéraire. Buonaparte le nomma en 1800, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, et son sort commença à s'améliorer. Il mourut sans presque souffrir de maladie, le 26 septembre 1807, regretté de tous ceux qui l'avaient connu, pour la noblesse et la douceur de son caractère, pour son extrême modestie et pour la pureté de ses mœurs et de ses principes. Il a laissé I *La mort de l'amiral Byng*, poëme, Paris, 1752. II Ses *Héroïdes*, au nombre de quatre, savoir, *Sapho à Phaon; Biblis à Caunus; Gabrielle d'Estrées à Henri* IV; *Calas sa femme et à ses enfans*. Elles ont été publiées séparément, et réunies ensuite en un volume, 1767-1768-1774. Dans cette dernière édition on ajoute une *Epître à Racine* et *la duchesse de la Vallière*, héroïde. Ces héroïdes sont écrites d'un style facile et correct. III *Requête des filles de Salency, à la reine*, 1774, in-8. IV *Joachim, ou le triomphe de la piété filiale*, drame en 3 actes et en vers, suivi d'un choix de poésies fugitives, 1775, in-8. V *Histoire de Russie*, depuis l'an 862, jusqu'au règne de Paul I[er], représentée en des figures gravées par David, 1798-99, 2 vol. in-4. VI *Eloge historique de G. L. Phelippeaux-d'Herbault*, archevêque de Bourges, avec des

1 « C'était un établissement, à ce qu'en dit » un écrivain, formé par la philosophie pour » rivaliser de bienfaits avec *la charité chré-* » *tienne*. » D'après cette assertion on serait tenté de croire que cette société était alors composée ou d'athées, ou d'idolâtres, ou de mahométans.

notes intéressantes sur MM. Charost, Molé, Jean Rotrou. Il a écrit aussi plusieurs épîtres adressées *à Voltaire*, *au duc de Richelieu*, *au cardinal de Bernis*, *au médecin Roussel*, *à Mme Elie de Beaumont*, etc., et a laissé dans son porte-feuille une tragédie intitulée *Isimberge*, ou *le Divorce de Philippe-Auguste*, en cinq actes et en vers, reçue à la comédie française en 1786. *OEdipe, roi*, tragédie de Sophocle traduite en vers français.—Un *Traité* sur la poésie ancienne et moderne. — Et on lui attribue enfin les *Commentaires sur Racine*, publiés sous le nom de *Luneau de Boisjermain*, etc. Blin de Sainmore n'avait pas ce feu, cette verve, cette brillante imagination qui constituent le véritable poëte; mais il avait de la délicatesse, du goût, de la facilité, et, comme le dit Voltaire lui-même, (que nous croirons sur ce point), « il s'est montré toujours fidèle aux » vrais principes de la littérature. » (*Voyez ses lettres des* 15 *et* 18 *juin* 1764.)

BOCCAGE (Marie-Anne le Page du), femme célèbre du 18me siècle, naquit à Rouen, le 22 octobre 1710, et vint de bonne heure à Paris, où elle reçut une éducation soignée dans le couvent de l'Assomption. Elle avait beaucoup de facilité pour toutes sortes d'étude, et y fit de rapides progrès; mais elle cultiva plus particulièrement la poésie, pour laquelle elle avait une véritable affection. A peine sortie du couvent, elle se maria à M. Fiquet du Boccage, receveur des tailles de Dieppe. Avec une figure agréable, un esprit cultivé, et douée d'un heureux caractère, ses succès dans le monde ne pouvaient être douteux. Cependant madame du Boccage ne se fit connaître, pour auteur, qu'à l'âge de 36 ans, c'est-à-dire, lorsqu'une femme ne saurait occuper une place marquante dans la société que par les agrémens de son esprit. Son premier ouvrage fut un poëme intitulé: *Prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences;* qui remporta le prix à l'académie de Rouen, fondée en 1745, et qui était le premier qu'offrait cette académie. On trouve dans le poëme de madame du Boccage des vers heureux, de belles images, et un style noble et soutenu. Nous parlerons plus bas de ses autres productions, où l'on ne distingue pas toujours ces qualités; le talent de madame du Boccage ne se pliant pas à des ouvrages de longue haleine. Quoi qu'il en soit, peu de femmes ont obtenu, comme elle, autant d'éloges et d'admirateurs. Elle écrivait à sa sœur, en parlant des premiers, qu'elle les croyait une substance salutaire. « On m'en nourrit, ajoutait-» elle, et ma santé ne s'en trouve que mieux. » En effet, tous les gens de lettres les lui prodiguaient à l'envi. Fontenelle l'appelait sa fille; Clairaut ne balançait pas à la comparer à madame du Châtelet; l'italien Bettinelli, Linant, l'abbé Duresnel, le savant Condamine, Dumoustier, Voltaire lui-même, enfin presque tous les poëtes ses contemporains l'ont célébrée dans leurs vers, et lui donnèrent pour devise cette épigraphe: *Formâ Venus, arte Minerva.* Tant d'encens, si flatteur pour l'amour-propre d'une femme, ne pouvait être que nuisible à son talent. Quand on croit être parvenu au temple de la gloire, on ne fait plus d'efforts pour s'en frayer le chemin. Aussi la postérité a jugé avec plus de sévérité et de justice, les compositions de madame du Boccage;

et elle est bien loin de lui accorder les mêmes éloges, dont on l'enivra de son vivant. Devenue veuve, en 1750, elle entreprit un voyage en Angleterre, en Hollande et en Italie; et reçut à Londres un parfait accueil, soit à la cour, soit des gens les plus renommés dans les lettres. Ceux de la France s'étaient empressés de faire retentir son nom dans toute l'Europe, et avaient ainsi accoutumé les autres nations à la regarder comme un prodige. Sa beauté, et ses manières aimables ne contribuaient pas peu à entretenir cette illusion. Après avoir été fêtée par les beaux esprits de Londres, le conservateur du muséum de cette ville, la pria de lui permettre d'y placer son buste; ce que madame du Boccage n'eut garde de lui refuser. Etant passée en Italie, elle fut comblée de nouveaux honneurs à Bologne, Padoue, Venise, Florence, etc. Mais c'est à Rome que son triomphe fut encore plus éclatant. Elle avait déjà été admise aux académies de Lyon, Rome, et à celles des autres villes que nous venons de nommer. Lorsque les arcades de Rome désirèrent aussi la compter parmi leurs Pasteurs, elle y fut reçue dans une séance solennelle, où on lui donna le nom arcadien de *Doricléa;* et on plaça son portrait à côté des plus fameux poëtes de l'académie. Les Italiens, naturellement flatteurs et complimenteurs, ne tardèrent pas à célébrer cette circonstance, par un nombre prodigieux de vers qui, tous, furent recueillis, et forment un gros volume in-8. Parmi ces poëtes, on doit distinguer la duchesse d'Arce, alors âgée de 16 ans, au sujet de laquelle madame du Boccage dit un jour au cardinal Orsini (et non des Ursins), père de la duchesse [1]: « Votre fille, par son » esprit et sa beauté, est la déesse de » Rome. — Non, madame, » répondit celle-ci, avec beaucoup de grâce, « les Romains ont toujours pris » leurs dieux chez l'étranger. » On voit par ce fait que même les personnages les plus graves faisaient leur cour à la muse française. Le cardinal Passionei, vieillard octogénaire, était un des plus assidus; et on raconte que Benoît XIV, âgé comme le cardinal, le voyant un jour passer avec madame du Boccage, dit en souriant : *Et homo factus est.* Ce pontife la reçut avec une bonté extrême. On doit cependant considérer comme une des principales causes de tous ces honneurs, la considération que l'ambassadeur de France avait cru devoir témoigner à madame du Boccage, qui lui avait été particulièrement recommandée. C'est pendant son séjour à Rome, que Voltaire lui écrivit la lettre suivante, en italien...... « Dunque, o » signora, dopo ch' ella avrà veduto » il cornuto sposo del mare adriatico, vedrà il Padre della chiesa, sarà » coronata in campidoglio dalle mani » del buon Benedetto. Ella dovrebbe » ritornare per la via di Ginevra, e » trionfare fra gli eretici, quando » avrà ricevuto la corona poetica dei » santi cattolici.... » Tout en rendant justice aux talens aussi rares que variés de Voltaire, nous ne pouvons approuver l'éloge qu'a fait un biographe moderne de cette lettre; et un italien qui la lirait, trouverait fort triviale cette expression de *cornuto sposo* [1] (l'époux cornu), et il n'entendrait pas ce que l'auteur veut dire par *trionfare fra gli eretici*

[1] Le cardinal Orsini, avant d'entrer dans les ordres, avait été marié, et était père du duc de Gravinar et de mademoiselle Orsini Savelli, mariée au duc d'Arce, seigneur napolitain. Elle mourut à la fleur de son âge.

[1] Allusion banale au diadème que porte le doge les jours de cérémonie.

(triompher parmi les hérétiques), et par *aver ricevuto la corona poetica dei santi cattolici* (avoir reçu la couronne poétique des saints catholiques). En outre, Voltaire se trompa dans sa prédiction : madame du Boccage ne fut pas couronnée à Rome, ni au Capitole, ni ailleurs ; et dans le premier cas, ce ne serait pas le *buon Benedetto* (le bon Benoît XIV) qui l'aurait couronnée, mais le sénateur de Rome, cette fonction étant un des attributs de sa charge. Quant à madame du Boccage, elle accéda à la demande de Voltaire, et à son retour d'Italie, elle passa par Genève, et de là à Ferney, où Voltaire lui fit l'accueil le plus flatteur, et lui mit sur la tête une couronne de laurier, en disant : « c'est le seul » ornement qui manque à votre coëf- » fure. » De retour à Paris, madame du Boccage s'y fixa définitivement, et sa maison devint le rendez-vous de tout ce qu'il y avait d'aimable et de distingué dans cette capitale. On aurait cru voir en elle, et par la société brillante qui la fréquentait, et par les hommages de toute espèce qu'elle y recevait, une seconde Ninon de Lenclos, si elle n'eût pas dû partager son sceptre avec mesdames du Deffant, de l'Espinasse, et de Geoffrin. Madame du Boccage passa, sans danger remarquable, à travers les orages de la révolution, et mourut à Paris, en juillet 1802, âgée de 92 ans. Voici la liste de ses ouvrages, outre celui que nous avons déjà cité, I *Le Paradis perdu*, poëme en 6 chants, imité de Milton, 1748, bien au-dessous de son modèle, qui n'admet ni comparaison, ni critique. II *La Mort d'Abel*, poëme imité de Gessner, où l'on trouve des situations touchantes, des vers heureux; mais qui manque de cette noble simplicité, de cette expression de sentimens qui forment le principal mérite de l'ouvrage de l'auteur allemand. III *Les Amazones*, tragédie jouée en 1749. Tous les efforts des admirateurs de madame du Boccage, furent inutiles pour faire réussir cette pièce ; elle subit le même sort que le *Genseric* de madame Deshoulières, et n'eut que 11 représentations ; c'est un drame sans plan, sans caractères, froid et mal dialogué. On y remarque cependant deux scènes bien écrites et assez intéressantes. IV *La Colombiade*, poëme héroïque. Malgré la beauté du sujet, où l'on aurait pu développer toutes les richesses de l'imagination, et les charmes du style ; saisir les situations les plus variées, et présenter les scènes les plus pittoresques; madame du Boccage n'en a tiré qu'un fort médiocre parti ; aussi quoiqu'il fût d'abord très-prôné, il tomba bientôt dans l'oubli, dont ne pouvaient certainement le tirer quelques morceaux qui ne manquent ni de coloris, ni de verve. V *L'Opéra*, ode, 1750. VI *Mélanges de vers et de prose*, traduits de l'anglais, 1751, 2 vol. in-8. VII *Le Temple de la renommée*, poëme, traduit de Pope, 1764. VIII *Voyages en Angleterre, en Hollande et en Italie*, en lettres. C'est au sujet de cet ouvrage, que Voltaire lui écrivait : « Vos lettres sont supé- » rieures à celles de lady Montaigu ; » je connais Constantinople par elle, » Rome par vous ; et grâce à votre » style, je donne la préférence à » cette dernière. » Nous osons cependant nous écarter de l'avis du patriarche de Ferney, qui ne voyait peut-être dans cet éloge, qu'un trait de galanterie, ou un effet de l'habitude qu'il avait contractée de toujours louer la même personne.

Ces lettres sont sans doute la meilleure production de madame du Boccage ; mais il s'en faut bien qu'elles renferment cette finesse d'aperçus, ces observations justes, ce style correct et pétillant d'esprit, qu'on remarque dans l'ouvrage de lady Montaigu. Du reste, le style de madame du Boccage ne manque ni de grâces ni de mérite; mais elle ne pouvait pas, dans ses voyages, consacrer à des observations exactes le temps qu'elle employait à recevoir ses admirateurs, et en savourer les éloges. Aussi, ses lettres de madame du Boccage n'apprennent que très-imparfaitement à connaître les pays qu'elle a parcourus, et les nations qu'elle a visitées. Elle n'y voyait que des théâtres différens où elle jouait toujours le plus brillant rôle, au milieu d'une foule d'enthousiastes.

BOCHART DE SARON (Jean-Baptiste-Gaspard), premier président au parlement de Paris, naquit dans cette ville le 16 janvier 1730. Après avoir fait son cours de droit, il se livra, avec passion, à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, et il y fit de grands progrès. Ce fut lui qui, le premier, eut la gloire de reconnaître que le nouvel astre (*Uranus*) récemment découvert par M. de Herschell, était plus fidèlement représenté par une orbite circulaire, que par une orbite parabolique; ce qui conduisit dans la suite à la connaissance que cet astre était une nouvelle planète, et non une comète, comme on l'avait cru jusqu'alors. Les instrumens dont il se servait dans ses observations astronomiques, étaient si exacts, qu'ils sont encore aujourd'hui recherchés avec empressement. Son goût pour les sciences ne lui fit cependant jamais négliger les devoirs de son emploi. Il fit imprimer à ses frais, un ouvrage de M. Laplace sur la figure des corps célestes, intitulé : *La théorie du mouvement éliptique et de la figure de la terre*, 1784, in-4. Il fit également imprimer le *discours* du chancelier d'Aguesseau, *sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau, son père*, qu'il fit tirer à 60 exemplaires. Il avait été reçu membre de l'académie des sciences en 1779. Saron croyait pouvoir échapper à la fureur des révolutionnaires, en cachant son existence dans la retraite; mais tous les membres de la chambre des vacations du parlement étant voués à la mort par un de ces décrets que dictaient la cupidité et la soif du sang, il périt sur l'échafaud avec ses compagnons d'infortune, le 20 avril 1794. Il y a un *éloge de Saron*, publié en 1800 par M. Montjoie, et un autre de M. Cassini.

BODE (Christophe-Auguste), né à Wernigerode, dans la Basse-Saxe, en 1722, fit son étude particulière des langues orientales et de la philosophie sacrée. Il apprit l'arabe, le syriaque, le chaldéen, le samaritain, l'éthiopien et l'hébreu des rabins, sous les Michaelis. A la connaissance de ces langues, il joignit par la suite, celle de l'arménien, du turc et du copte, où il fit de rapide progrès. Il ouvrit des cours publics de ces langues, et en fut professeur extraordinaire à l'université d'Helmstadt. Il a donné : I *La traduction éthiopienne de saint Mathias, comparée avec le texte grec*, Hall, 1748, in-4. II *La traduction persane de saint Mathias, mise en latin*, Helmstadt, 1750, in-4. III *Les traductions persanes de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, avec des considérations sur l'analogie du persan et de l'alle-*

mand. IV *La traduction arabe de saint Marc, mise en latin*, Lemgow, 1752, in-4. V *Le nouveau testament éthiopien mis en latin*, Brunswick, 2 vol. in-4, 1753-1755. VI *Fragmens de l'ancien testament éthiopien, et autres opuscules traduits en latin*, Wolfenbuttel, 1755, in-4. VII *Pseudo critica millio bengeliana*, Hall, 1767, in-8. En convenant de la profonde érudition de Bode, et en rendant justice à ses laborieuses recherches, on lui reproche de n'écrire correctement ni en allemand ni en latin. Ce savant mourut d'apoplexie le 7 mars 1796. Il ne doit pas être confondu avec un autre *Bode*, conseiller intime à Weimar, près Cassel, signalé par l'abbé Barruel, comme un ardent franc-maçon, et l'un des promoteurs de l'illuminisme.

BOHEMER (George-Rodolphe), professeur de botanique et d'anatomie à l'université de Wittemberg, né en 1723, a laissé sur la première de ces sciences un grand nombre d'ouvrages très-estimés, et entre autre une *Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis, œconomiæ aliarumque artium et scientiarum ad illam pertinentium, realis systematica*, Leipsig, 9 vol., depuis 1785 jusqu'en 1789. Bohemer mourut en 1803. Il était disciple du célèbre Ludwig.

BOHÉMOND (Marc), né vers l'an 1066, était fils de Robert Guiscard [1], cet aventurier normand, qui, par son adresse et sa valeur, devint duc de la Calabre et de la Pouille. Bohémond servit d'abord sous son père, prit, de concert avec lui, l'île de Corfou; battit la flotte des Vénitiens, alliés de l'empereur Alexis Commène, qui voulait recouvrer les états d'Italie. Après la mort de Guiscard, en 1085, Bohémond eut quelques démêlés avec Roger son frère cadet, qui fut contraint de lui céder la principauté de Tarente. En 1096, il se rendit à la Terre-sainte, à la tête de dix mille cavaliers, l'élite des seigneurs de la Sicile, de la Calabre et de la Pouille, et amenant avec eux près de trente mille fantassins. Le pape Urbain II avertit par une lettre l'empereur Alexis de l'arrivée de ce grand guerrier, afin qu'il le reçût avec tous les honneurs. Alexis, forcé de dissimuler, fit le plus honorable accueil à son ancien et redoutable ennemi, et le combla de riches présens. Bohémond partit bientôt pour rejoindre Godefroi de Bouillon, qui s'approchait déjà de Constantinople. Il serait trop long de rapporter tous les exploits de ce guerrier pendant la guerre contre les infidèles. Il en sut cependant tirer tous les avantages propres à flatter son ambition. Les croisés étaient devant Antioche, lorsque Bohémond obtint d'en faire lui seul le siége. Entré par ruse dans la ville, et s'en étant emparé, il s'en déclara aussitôt souverain. Après plusieurs discussions avec les croisés, et notamment avec Raimond, comte de Toulouse, il resta maître de cette principauté. Ayant voulu secourir une ville de Mésopotamie, il tomba au pouvoir des Turcs. Son adresse et une forte rançon qu'il promit, le rendirent à la liberté. Il avait contribué peu avant à la prise de Marra, ville très-forte, devant laquelle le feu grégeois causa de grandes pertes aux croisés; et s'étant rendu à Jérusalem, il reçut de la main du patriarche Daimbert l'investiture de la principauté d'Antioche. De retour dans ses états, il les trouva augmentés de

1 Guiscard, dans l'ancien langage, voulait dire *rusé*.

plusieurs villes, conquises par son cousin germain, le fameux Tancrède. Ayant pris à son service des vaisseaux pisans et génois, il attaqua de nouveau les Grecs et obtint plusieurs succès. Il voulait passer en occident tenter de nouvelles entreprises ; mais le passage de terre lui étant fermé, il se fit passer pour mort, s'enferma dans un cercueil, où l'on avait pratiqué plusieurs trous par où l'air pût pénétrer, et Tancrède l'ayant placé sur un vaisseau, il put ainsi venir en Europe, où il suscita de puissans ennemis, parmi les princes chrétiens, à l'empereur Alexis, contre lequel sa haine augmentait de jour en jour. Il se rendit en France en mars 1105, et il y fut partout reçu comme en triomphe. Se ressouvenant d'un vœu qu'il avait fait à saint Léonard lorsqu'il était prisonnier des Turcs, il entreprit, pour le remplir, un voyage au Limousin. Bohémond fit beaucoup de largesses au clergé, et Philippe, roi de France, lui accorda pour femme Constance sa fille, et donna à Tancrède, Cécile, fille de Bertrade. Après avoir tiré des secours nombreux de France, d'Espagne et d'Italie, il alla à la tête d'une armée nombreuse mettre le siége devant Duras. Il défit les Grecs dans plusieurs rencontres ; mais étant vaincu à son tour, il demanda la paix, et eut une conférence avec l'empereur Alexis. Il lui fallut alors renoncer à ses espérances d'agrandissement, et se contenter de la principauté d'Antioche et de quelques villes qu'on lui assura. Bohémond mourut dans la Pouille l'an 1111. Il était d'une taille prodigieuse, et sa stature surpassait d'une coudée, celle des hommes les plus grands. Ses cheveux étaient blonds et courts, son visage coloré, sa force étonnante ; et son courage égalait son adroite politique ; et il ne démentit ni l'une ni l'autre dans aucune occasion.

BOISGELIN (Jean de Dieu-Raymond, cardinal de) d'une ancienne famille de Bretagne, naquit à Rennes le 27 février 1732. Destiné dès ses plus jeunes ans à l'état ecclésiastique, il fit d'une manière très-distinguée les études qu'exige cette vocation. En supposant qu'elle eût été suggérée, il prouva qu'un choix libre l'avait ratifiée. La mort d'un frère aîné, tué au combat de Saint-Cast, faisait passer sur sa tête les prérogatives attachées au droit d'aînesse. Cet événement ne le détourna pas de son dessein ; et il renonça à ces avantages, en faveur d'un frère plus jeune que lui. Ses études finies, et parvenu à la prêtrise, il fut d'abord grand-vicaire de Pont-Oise ; nommé en 1765 à l'évêché de Lavaur, et en 1770 à l'archevêché d'Aix, il était en cette qualité, président de l'assemblée substituée aux anciens états de la province. Il signala son administration par d'utiles établissemens, parmi lesquels on compte un canal qui porte son nom, une maison d'éducation à Lambesc pour les demoiselles sans fortune, et un pont construit à Lavaur. Il aimait et cultivait les lettres. Il avait une éloquence simple, gracieuse, touchante. Son discours du sacre de Louis XVI, dans l'église de Reims, en 1774, fut couvert de justes et nombreux applaudissemens. Deux ans après, il fut nommé membre de l'académie française, en remplacement de l'abbé de Voisenon. Au commencement de la révolution, il apaisa à Aix une de ces émeutes que la malveillance se plaît quelquefois à exciter. « Les greniers publics avaient été pillés, les excès auxquels le peuple s'était livré, allaient arrêter les approvisionnemens,

lorsque l'archevêque se présenta pour calmer le désordre, et mit 100,000 francs à la disposition des autorités locales pour l'achat des grains. [1] » Cette mesure contint le peuple; une instruction pastorale adressée aux curés, et lue dans toutes les paroisses du diocèse, acheva l'œuvre qu'avait commencée un sacrifice si noblement généreux. En 1789, M. de Boisgelin fut député aux états-généraux; il y vota la séparation des ordres, fit la proposition d'hypothéquer l'emprunt décrété, sur les biens du clergé, établit le droit de propriété de ce corps, et démontra qu'il était de l'intérêt de la nation de lui conserver ses biens, en en réformant et réglant la distribution, si cela était jugé nécessaire. Le 23 novembre 1789, M. de Boisgelin fut nommé président de l'assemblée. Lors de la constitution civile du clergé, il défendit, en son nom, et au nom des évêques ses collègues, les principes de l'église catholique, dans un écrit intitulé: *Exposition des principes des évêques de l'assemblée, sur la constitution civile du clergé;* et il le fit sans plainte, sans amertume, et avec une modération et une solidité qui eussent peut-être ramené des esprits moins prévenus. [2] » Obligé d'émigrer, il se retira à Londres, d'où il ne revint qu'en 1801, après la signature du concordat. Le 18 avril 1802, jour de la cérémonie du rétablissement du culte catholique, il prononça dans l'église métropolitaine de Paris, le discours qu'exigeait la circonstance. La même année, il fut nommé archevêque de Tours, et peu de temps après, cardinal. Il eut à éprouver, à Tours, plus d'un désagrément de la part d'un des principaux dépositaires de l'autorité dans cette ville. Il mourut le 22 août 1804, âgé de 72 ans. Son oraison funèbre fut prononcée le 12 septembre suivant, par M. l'évêque de Versailles, au service qui lui fut fait dans cette ville. M. le cardinal de Bausset, qui avait été son grand-vicaire, publia une *notice de sa vie*. Ses ouvrages sont: I des *oraisons funèbres*, savoir, celles du *Dauphin, fils de Louis XV*, non-imprimée; de *Stanislas, roi de Pologne*, 1766, in-8; de *madame la Dauphine*, 1769, in-4. II *Traduction des héroïdes d'Ovide en vers français*, Philadelphie (Paris), 1786, sans nom d'auteur. L'abbé Garnier, historiographe de France, en fut l'éditeur, et elle n'a été tirée qu'à 12 exempl. III *Le Psalmiste*, ou *traduction des psaumes en vers français, précédée d'un discours sur la poésie sacrée*, Londres, 1799. La vente en fut destinée à venir au secours de quelques familles émigrées. IV *Discours prononcé à la prestation de serment des archevêques et évêques*, 1802, in-4. V *Observations sur Montesquieu*, restées manuscrites. A beaucoup de talent et d'esprit, le cardinal de Boisgelin réunissait un caractère noble et des qualités aimables.

BOISSY (Louis-Michel), a écrit plusieurs ouvrages, comme: I *Dissertations historiques et critiques sur la vie du grand-prêtre Aaron*, 1761, in-12. II *Dissertations critiques pour servir d'éclaircissement à l'histoire des juifs, avant et depuis J-C., et de supplément à l'histoire de Basnage*, 1784, 2 vol. in-12. Soit par un effet de démence ou d'autres motifs, Boissy se jeta par une fenêtre, et mourut presque sur le coup, en 1787.

BOITEL (Pierre), sieur de Gau-

1 Notice sur la vie de M. le cardinal de Boisgelin par M. le cardinal de Bausset.

2 Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du 18 siècle, page 156.

bertin, vivait au commencement du 7e siècle, et a laissé, I *Les tragiques accidens des hommes illustres, depuis ce premier siècle jusqu'à présent*, 1616, in-12. II *Le tableau des merveilles du monde*, Paris, 1617, in-8. III *Histoire des choses les plus mémorables de ce qui s'est passé en France depuis la mort de Henri le grand jusqu'à l'assemblée des notables en* 1617 *et* 1618, Rouen, 1618-1647, 3 vol. in-8.

BOIZOT (Louis Simon), sculpteur, naquit en 1743. Il était fils d'Antoine Boizot, membre de l'académie, et dessinateur à la manufacture des Gobelins. Après s'être perfectionné à Rome, il revint à Paris, et fut reçu à l'académie en 1778, sur la figure d'un *Méléagre*. Louis XVI avait chargé plusieurs sculpteurs d'exécuter les statues des grands hommes dont la France s'honore, et Boizot fit celle de Racine, qu'on voit à l'institut; il sculpta aussi pour les tours de Saint-Sulpice des groupes que les vandales de la révolution ont détruits. Ses derniers et meilleurs ouvrages sont les figures allégoriques de la fontaine qui orne la place du Châtelet, et la victoire dorée qui surmonte ce monument. Cet artiste n'avait pas assez étudié la nature et l'antique; aussi on trouve dans ses ouvrages de la monotonie et des incorrections. Il mourut le 10 mars 1809.

BOLDETTI (Marie-Antoine), né à Rome le 19 novembre 1636. Il étudia la philosophie, les mathématiques, la poésie et l'hébreu, fut chanoine de Sainte-Marie au-delà du Tibre, et gardien des saints cimetières de Rome. Il avait une grande instruction, et était très-versé dans les antiquités. On a de lui : *Osservarzioni* ou *observations sur les cimetières des saints martyrs et des anciens chrétiens de Rome*, 1720, in-fol. Cet ecclésiastique respectable mourut le 4 décembre 1749.

BOLIVAR (Grégoire de), Espagnol et religieux observantin de Saint-François, vivait au milieu du 17e siècle, et se dévoua aux travaux des missions. Il parcourut pendant 25 ans le Mexique et le Pérou dans tous les sens, et y annonça la foi à des peuplades inconnues. Ce ne fut pas sans braver de fréquens et grands dangers; mais son courage et son zèle vainquirent tous les obstacles. Il passa ensuite aux îles Moluques, où il reprit avec la même ardeur ses courses apostoliques. A cela se borne ce qu'on sait d'une vie qui a été utile à la religion. Il paraît qu'il avait des connaissances en médecine, science que cultivaient quelquefois les missionnaires, comme pouvant seconder leurs pieux desseins, en les faisant pénétrer avec moins de danger parmi les hordes sauvages, et les aidant à apprivoiser ces peuples, au moyen des secours qu'ils leur portaient. L'auteur de l'*Historia rerum medicarum novi orbis*, fait un grand éloge du P. de Bolivar, sans doute sous le rapport médical; il dit qu'il composa l'*Histoire de ses voyages*. Nicolas Antonio, auteur de la *bibliothèque espagnole* ne parle point de cette histoire, et on ne sait pas si elle fut imprimée. Avant ses voyages, le P. de Bolivar avait publié un ouvrage intitulé : *Mémorial de arbitrios para la reparacion de España*, Madrid, 1626, in-fol.

BOLOGNINI (Louis), jurisconsulte italien, né à Bologne en 1447, remplit plusieurs charges importantes auprès du pape Innocent VIII, et il fut successivement conseiller de Charles VIII, roi de Fran-

ce, et de Louis Sforce, duc de Milan, juge et podesta à Florence, sénateur à Rome. Alexandre VI le nomma avocat consistorial, et l'envoya en qualité d'ambassadeur à la cour du roi de France Louis XII. Après Politien, il fut un des premiers jurisconsultes qui entreprirent de corriger les pandectes. Il publia un grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus, sont : I *Epistolæ decretales Gregorii IX, suæ integritati restitutæ cum notis*, Francfort, 1590. II *Collectio florum in jus canonicum*, Bologne, 1496, in-fol. III *Concilia*, Lyon, 1556. IV *De quatuor singularitatibus in Galliâ respectis*. C'est un mélange de prose et de vers qu'il adressa à Symphorien-Champcer qui l'a inséré dans son livre *De triplici disciplinâ*, Lyon, 1508, in-8. Les quatre merveilles de la France que Bolognini avait admirées pendant son ambassade à Louis XII, sont la bibliothèque royale de Blois, l'heureux état du royaume, la ville de Lyon et celle de Blois. Ce jurisconsulte est mort le 19 juillet 1508.

BOLTON (Robert), théologien anglais, de la secte des puritains, naquit en 1571, et se rendit célèbre par son érudition. Il possédait parfaitement le grec, et professait l'histoire naturelle à Oxford en 1605, lorsque Jacques I^er^ y vint visiter l'université. Bolton fut chargé de haranguer le prince. Doué d'une élocution facile, il lui fit un très-beau discours, et disserta ensuite sur la physique et l'histoire naturelle d'une manière si lumineuse et si savante, que le roi daigna lui en témoigner sa satisfaction, et qu'il mérita les applaudissemens de toute l'assemblée. Bolton joignait au savoir une piété éminente. Il mourut en 1631, à l'âge de 60 ans, laissant les ouvrages suivans : I un *Traité du bonheur*, souvent réimprimé. II Un autre *Traité sur les quatre dernières fins de l'homme*, qui eut aussi plusieurs éditions, fut beaucoup lu, et méritait de l'être.

BOLTON (Robert), différent du précédent, quoiqu'il ait porté le même nom, le même prénom, et qu'il eût la même qualité de théologien anglican, était né dans le Northampton, et avait fait ses études dans le collége de Wedham à Oxford, où il passa maître ès-arts en 1718. Sir John Jekill, greffier en chef de la chancellerie, le prit pour son chapelain, et le produisit chez lord Hardwicke, par le crédit duquel il obtint, en 1735, le doyenné de Carlisle. Quelques années après, il fut pourvu du vicariat perpétuel de Sainte-Marie-de-Reading, dans la ville de Londres. Il mourut en 1763, et fut inhumé sous le porche de cette église, où on éleva un monument à sa mémoire. On a de lui : I un bon *Traité de l'emploi du temps*, 1750, in-8. II Un autre *Traité des folies du jour*, écrit, dit-on, avec éloquence et solidité. III *Du délai qu'apporte la Divinité à la punition du coupable, considéré suivant les principes de la raison*, 1 volum. in-8, 1751. IV Des *Lettres et Traités sur le choix des compagnies, et sur d'autres sujets*, 1761, in-8.

BOMPIANO (Ignace), jésuite, né à Frosinone, petite ville de la campagne de Rome [1], le 29 juillet 1612, entra dans la société en 1627. Après son noviciat, il enseigna les humanités

1 Les biographes assignent Ancône pour patrie au P. Bompiano. Sotwel, historien des jésuites, dit de lui : *Patriâ Anconitanus*, et lui-même prend ce titre à la tête de ses livres. L'auteur de son article dans la Biographie universelle, bien versé dans la littérature italienne, le faisant naître à Frosinone, donne la raison de ce changement sur la foi de Tiraboschi, lequel tenait cet éclaircissement d'un

et la rhétorique pendant 18 ans, en grande partie dans le collége romain. Il y professa ensuite l'hébreu pendant sept années, et mourut le 1er janvier 1675, après avoir composé un grand nombre d'ouvrages dont la liste suit : I *Elogia sacra et moralia*, Rome, 1651, in-12; II *Historia pontificatûs Gregorii XIII*, ibid., 1655, in-12. III *Prælectiones rhetoricæ et orationes*, ibid., 1662, in-12. IV *Modi varii et elegantes loquendi latinè*, ibid., 1662, in-16. V *Enchiridion rhetoricum ex Cypriano, Soario, Aphtonio sophista*, ibid., même année, in-12. VI *Subsidium orationis latinè*, ibid., 1671, in-12. VII *Historia rerum christianarum ab ortu Christi*, lib. *unus*, ibid., 1665, in-12. VIII *Orationes funebres de Philippo IV, rege catholico, de Annâ Austriacâ, Galliarum reginâ, de cardinali Palotta*, en latin, Rome, 1666 et 1668, in-4. IX *Fodina paradisi, seu affectus sacri de Deo et attributis suis*, en italien, et sans nom d'auteur, Rome, 1672, in-24.

BONAIR (Henri Stuart, sieur de), l'un des vingt-cinq gentilshommes de la garde française, historiographe du roi, vivait dans le 17e siècle, et publia différens ouvrages, comme, I *Sommaire royal de l'histoire de France*, Paris, 1676-78-82. C'est une traduction du *Florus Franciscus* de P. Berthaut, auquel le traducteur a ajouté une continuation de vingt années. Bonair était attaché à la maison de Vendôme, et il écrivit plusieurs ouvrages pour la défendre, qui sont restés en manuscrit ; on cite entre autres *les Trophées et les disgrâces de la maison de Vendôme*, sous les dates de 1669 et de 1675, etc.

BONCERF (Pierre-François), né à Chasaulx, en Franche-Comté, vers 1745, fut d'abord avocat au parlement de Besançon, et occupa ensuite une place dans les bureaux du ministre Turgot. En 1776 il fit paraître, sous le nom de Francaleau, une brochure intitulée : *Les inconvéniens des droits féodaux*. Quels que soient les inconvéniens de ces droits, ils n'en existaient presque plus du temps même où Boncerf écrivait contre eux. Le prince de Conti dénonça cet ouvrage au parlement, qui le condamna à être brûlé, par décret du 23 février. Ce ne fut que par un effet de la bonté seule du roi que les suites n'en furent pas plus fâcheuses pour Boncerf. Les éloges que Voltaire prodigua à cet ouvrage, suffiraient pour prouver les mauvais principes qui y règnent. Mais une autre circonstance peut les faire connaître encore mieux ; ils servirent de base aux décrets rendus par l'assemblée constituante, le 4 août 1789. Par la triste célébrité que Boncerf acquit, le duc d'Orléans s'empressa de le nommer son secrétaire, précisément à l'époque où l'on commençait à préparer la révolution. Lorsqu'elle éclata, Boncerf n'y vit que l'accomplissement de tous ses désirs, et il s'empressa d'accepter la place d'officier municipal de la commune de Paris. Sa vanité et son amour-propre furent à son comble, lorsqu'il eut la satisfaction d'installer le tribunal civil dans le lieu même où son livre avait été condamné ; et le 11 octobre 1790, il mit les scellés sur les greffes qui contenaient la procédure criminelle faite contre lui. Mais ce triomphe

membre de cette famille. « La qualité d'*Anconitanus*, dit-il, qui accompagne le nom de *Bompiano* au titre de plusieurs de ses ouvrages, vient de ce que la branche de la noble famille de ce nom, dont il était né, et qui s'était transportée d'Ancône à Frosinone, en 1582, avait conservé dans cette première ville le droit de cité. »

fut de courte durée. Après la mort du duc d'Orléans, ceux du parti contraire le regardèrent comme un des complices de ce prince. Il fut arrêté, et n'échappa à la mort que par le défaut d'une seule voix. Le danger imminent qu'il avait couru, lui causa une telle frayeur, que sa santé s'altéra, et il mourut en 1794. Il a écrit plusieurs ouvrages, et entre autres celui qui a pour titre : *Moyens pour éteindre, et méthode pour liquider les droits féodaux*, 1790, in-8, qui est comme une suite du 1er que nous avons cité.

BONCHAMP (Artus de), général vendéen, naquit en 1759, en Anjou. Issu d'une famille illustre, il servit avec distinction dans la guerre que la France entreprit pour l'indépendance des Anglo-Américains. Lors de l'insurrection de la Vendée, les paysans, après qu'ils se furent armés, forcèrent tous les seigneurs à se mettre à leur tête, et choisirent parmi ceux-ci Bonchamp et d'Elbée. Bonchamp parvint à opérer sa jonction avec la Roche-Jaquelin, et alors commença cette guerre terrible qui, sans la mort des principaux chefs, aurait peut-être renversé l'anarchie et décidé du sort de la France. (*V.* LA ROCHE-JAQUELIN.) Bonchamp contribua beaucoup à la prise de Bresseure et à celle de Thouars, en aidant à forcer le passage de la rivière qui défendait cette ville, et les Vendéens obtinrent ainsi une supériorité marquée sur les troupes de la république. Jusqu'à cette époque, et par un plan mal combiné, on n'avait combattu que séparément; et les chefs, indépendans les uns des autres, conduisaient à leur volonté leurs opérations et leurs armées. Pour mieux résister à un ennemi qui augmentait toujours en forces, les insurgés de la rive droite de la Sèvre se réunirent en un seul corps, qu'on appela *la grande armée vendéenne*. Bonchamp en faisait partie, et avait sous ses ordres les Angevins des bords de la Loire et quelques Bretons qui étaient venus se joindre à lui. Cette armée, où l'on remarquait plus de courage que de science, plus d'ardeur que de discipline, était cependant commandée par les meilleurs officiers. Bonchamp se trouva à la seconde attaque livrée contre Fontenay, qui eut un heureux succès. Il fut un des premiers qui entrèrent dans la ville; mais ayant reçu une grave blessure, il fut contraint de quitter l'armée pendant quelques mois. Sur ces entrefaites l'armée vendéenne avait pris Saumur et Angers. Bonchamp se trouva à l'attaque de Nantes, d'où l'armée vendéenne fut repoussée. Au premier combat qu'elle livra, il eut le coude fracassé. Tous les bons esprits et les meilleurs officiers de l'armée désiraient mettre Bonchamp à la tête du commandement; mais d'Elbée, le plus médiocre de tous les chefs, trouva moyen de se faire élire généralissime. Malgré cette injustice Bonchamp ne se distingua pas moins par son zèle et sa valeur. Peu de temps après l'armée de Charrette arriva en entière déroute demander du secours pour réparer plusieurs échecs qu'elle venait d'essuyer. L'ennemi avait reçu des renforts considérables, et l'armée vendéenne se trouva alors vis-à-vis des troupes aguerries de la garnison de Mayence, qui venaient d'obtenir une honorable capitulation. Le combat fut des plus sanglans, et la division de Bonchamp décida de la victoire. Mais bientôt après ce succès, qui devait être le prélude d'autres non moins importans, et dont on ne sut tirer aucun parti, la mésintelligence commença à diviser les chefs. Charrette voulut sé-

Digitized by Google

parer entièrement sa cause de celle de la grande armée. Depuis lors les Vendéens ne comptèrent plus que des pertes. Le Poitou était envahi, les républicains s'avançaient vers Chollet, et Châtillon, qui était le centre de la guerre civile, avait été pris. Bonchamp ayant appris que toute la Bretagne était près de se soulever, parvint à conduire les chefs poitevins, qui ne voulaient combattre que sur leur sol natal, à se retirer sur la rive droite de la Loire. On détacha quelques troupes pour en assurer le passage; et le 17 octobre 1793, les armées ennemies en vinrent aux mains. Les Vendéens combattirent long-temps avec un courage héroïque; mais Bonchamp tomba atteint d'une balle dans la poitrine, et d'Elbée fut blessé à mort; alors l'armée vendéenne, sans ordre ni chefs, fut entièrement battue. Ce qui en restait, effectua cependant sa retraite, et repassa la Loire. Bonchamp fut amené dans un bateau; et aussitôt qu'on voulut l'en tirer, il expira, après avoir passé vingt-quatre heures dans l'agonie. Sans ambition, plein de talens et de bravoure, affable avec ses inférieurs, sa perte ne fut pas seulement regrettée des Vendéens, mais cinq cents prisonniers auxquels son humanité avait sauvé la vie, pleurèrent la mort de leur généreux libérateur.

BONET (Jean-Paul), né à Calahorra, en Aragon, en 1580, était colonel d'artillerie et attaché au service de Charles II, en qualité de camarero privado (*valet servant*). Il fut le premier qui enseigna par préceptes, l'art de faire parler les sourds et muets, et publia sur ce sujet un livre intitulé : *Reduccion de las letras*, ou *Manière de rendre sensibles les lettres de l'alphabet aux sourds et muets, et méthode de leur apprendre à parler*, Madrid, 1620, in-4, fig. Un savant espagnol, Mayans de Siscar, dans son *Specimen bibliothecæ hispano-majensanæ*, attribue à Bonet l'invention de cet art précieux; mais il paraît certain qu'il n'eut que le mérite de le soumettre à des règles, et on reconnaît généralement pour le premier inventeur, un bénédictin nommé Pierre Ponce (*voyez* PONCE).

BONNATERRE (l'abbé P. J.), naturaliste célèbre, fut un des principaux auteurs de l'Encyclopédie méthodique. Il a publié dans cette immense collection un *Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature*, divisé en plusieurs volumes, qui parurent en 1788 et 1792. Ce tableau présenté par l'abbé Bonnaterre est plus naturel et plus méthodique que celui du célèbre d'Aubenton pour le même dictionnaire. L'abbé Bonnaterre a ajouté à son ouvrage des planches in-4, qui représentent la figure exacte des plantes qu'il décrit, classées d'après le *Systema naturæ*, de Linnée. L'abbé Bonnaterre a aussi laissé une *Notice historique sur le sauvage de l'Aveyron* (1798, in-8), et plusieurs manuscrits intéressans. Il est mort à Saint-Geniez, dans le département de l'Aveyron, en 1804.

BONNET (Jacques), payeur au parlement, né en 1644, a laissé : I *Histoire de la musique et de ses effets, depuis son origine jusqu'à présent*, Paris, Cochar, 1715; Lecène, 1725; La Haye, 1743, 2 vol. in-12. Dans ces deux dernières éditions on a ajouté, *la Comparaison des musiques française et italienne*, par Lecerf de Vieville, ouvrage qui ne prouve pas une grande intelligence de la part de l'auteur, ni dans l'une ni dans l'autre musique. Bon-

Digitized by Google

net a été le premier qui ait écrit sur cet art en France; mais ses travaux ont été surpassés depuis par Blainville et M. Kalkbrenner. II *Histoire générale de la danse sacrée et profane*, Paris, d'Houry fils, 1723, in-12. Cette histoire, très-curieuse dans le temps, a été également effacée par les ouvrages de Cahusac, et de l'abbé Dubos, etc. Bonnet, imbu des chimères de la cabale, s'était persuadé qu'il avait un génie qu'il appelait *Éliel*. Sa manie arriva à un tel point, qu'étant malade, il refusa le viatique, parce que son génie ne l'avait pas encore averti qu'il dût recevoir ce sacrement; mais l'abbé Richard vint à bout de lui faire entendre raison, et Bonnet mourut dans des sentimens religieux en 1724.

BONNIER DARCO (Ange), président à la chambre des comptes de Montpellier, suivit les principes de la révolution, et fut successivement député du département de l'Hérault à l'assemblée législative et à la convention. En septembre 1797, il assista, au nom du directoire, aux conférences tenues à Lille, avec lord Malmesbury, qui n'eurent aucun succès. Il était à Rastadt à la tête de la légation française, lorsque les négociations avec l'Autriche ayant été rompues, et les troupes ennemies occupant Rastadt, Bonnier avec ses collègues, partit pour Strasbourg. Des hommes armés et habillés en hussards autrichiens de Szeckler, attaquèrent les voitures sur la route, le 27 avril 1799; Bonnier et Roberjot furent tués; M. Jean de Bry reçut quelques blessures, mais il parvint à s'échapper; tous les papiers de la légation tombèrent au pouvoir des meurtriers. Le directoire institua une fête funéraire en souvenir de cet événement. L'oraison funèbre des ministres assassinés fut prononcée par M. Garat, et on rendit un décret contenant que la place que Bonnier occupait au conseil des anciens, resterait vacante pendant 2 années, et couverte d'un crêpe noir. Bonnier est auteur de *Recherches historiques et politiques sur Malte*, 1798, in-8.

BONNIÈRES (Alexandre-Jules-Benoît de), avocat au parlement de Paris, naquit à Grancey, dans le Berry, en 1750. Il acquit beaucoup de réputation par ses talens et par son éloquence, et fut un digne élève du célèbre Pothier. M. le comte d'Artois le nomma son avocat consultant, maître des requêtes en son conseil, intendant de sa maison, et lui obtint le cordon de Saint-Michel. Il faillit à être victime des massacres de septembre 1792. Élu membre en 1796 du conseil des cinq cents, sa fermeté et ses principes lui firent subir la proscription du 18 fructidor. Au bout de quelques années, il revint en France, et mourut à Paris, en décembre 1801.

BORDA (Jean-Charles), capitaine de vaisseau, et chef du ministère de la marine, naquit à Dax, le 4 mai 1733. Son talent pour les mathématiques le firent recevoir à l'académie des sciences et de l'institut. Il a été l'inventeur du *cercle à réflexion*, destiné à atténuer les erreurs des observations par leur multiplicité; et on lui doit les ouvrages suivans: I *Voyage fait par ordre du roi en 1771 et 1772, en diverses parties de l'Europe et de l'Amérique, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instrumens servans à déterminer la latitude et la longitude, tant du vaisseau que des côtes, îles*, etc..... par MM. de la Creune, Borda et Pingré, 1778, 2 vol. in-4. II *Description du cercle de réflexion*, 1787, in-4. III *Tables trigonométriques, déci-*

males ou tables de logarithmes, *sinus*, *etc. augmentées et publiées* par M. Delambre, 1804, in-4. Borda est mort le 20 janvier 1799.

BORDE (Jean-Benjamin de la), premier valet-de-chambre de Louis XV, et fermier général à la mort de ce monarque, naquit à Paris le 5 septembre 1734. Un génie fécond en ressources et la faveur du roi soutinrent toujours son crédit, malgré les dépenses énormes où l'entraînaient de fréquens voyages, des prodigalités sans nombre et des entreprises ruineuses. « Plus j'ai d'affaires, di» sait-il, et plus je suis à mon aise. » Je me suis couché souvent n'ayant » rien pour payer le montant énorme » des billets qui devaient m'être pré» sentés le lendemain. Il me venait » avant de m'endormir, ou même » pendant mon sommeil une idée » qui me frappait. Je sortais le len» demain de grand matin, et mes » billets se trouvaient acquittés le » jour. » La Borde, sans manquer aux devoirs de son emploi, cultiva avec succès la littérature. Il a publié au moins 18 ouvrages dont la plupart ont obtenu l'approbation du public. Nous citerons les suivans. I *Essai sur la musique ancienne et moderne*, 1780, 4 vol. in-4. L'abbé Roussier, ami de la Borde, a beaucoup contribué à la composition de cet ouvrage. II *Essai sur l'histoire chronologique de plus de* 80 *peuples de l'antiquité*, 1788-89, 2 v. in-4. Il en a paru un extrait sous ce titre : III *Abrégé chronologique des principaux faits depuis la naissance d'Henoch jusqu'à celle de J.-C.*, 1789, in-8. IV *Description générale et particulière de la France*, ou *voyage pittoresque de la France*, in-fol. 1781, et suiv. V *Tableaux topographiques*, *géographiques*, *historiques*, *physiques*, *littéraires et moraux de la Suisse*, 1780-88, en 13 v. in-4. VI *Voyage des deux Siciles*, traduit de l'anglais de Swinburne, 1785, 5 v. in-8. VII *Voyage en Espagne*, traduit de l'anglais du même, 1787, in-8. VIII *Relation des voyages de Saugnier à la côte d'Afrique, au Maroc, au Sénégal*, Paris, 1791, in-8 et 1799. IX *Recueil de pensées et maximes*, 1791-1802. Cette dernière édition contient une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Il a publié en outre, et à diverses époques, une *collection* de romans qui forme en tout 13 volumes. La Borde ne s'occupait pas seulement de spéculations, de calculs, et de littérature; il était aussi un assez habile musicien, et il a composé à lui seul la musique de plusieurs opéras, joués sur les théâtres de la capitale. On lui doit aussi la nouvelle édition des *peintures antiques de Sante-Bartoli*; et comme il était très-instruit dans la géographie, il dessina une très-belle carte pour l'éducation du jeune et malheureux dauphin (Louis XVII), fils de Louis XVI. Attaché sincèrement à ses maîtres, et par reconnaissance et par sentiment, la Borde ne pouvait pas, même en risquant toute sa fortune, partager les principes révolutionnaires. Il se retira en Normandie où il vécut ignoré pendant quelques années; mais il n'était guère probable qu'un ancien serviteur des Bourbons échappât, tôt ou tard, au supplice. On l'accusa d'entretenir des correspondances secrètes avec les royalistes. Il fut arrêté, conduit à Paris, et il périt sur l'échafaud, le 22 juillet 1794. Voltaire avait fait pour le portrait de la Borde les vers suivans, dont nous n'examinerons pas le troisième.

« Avec tous les talens le destin l'a fait naître;
» Il fait tous les plaisirs de la société :

» Il était né pour la liberté,
» Mais il aima mieux son maître. »

BORDE (Jean-Baptiste), jésuite, et depuis la suppression de son ordre, curé de la Collancelle en Nivernois, où il est mort en 1777, a publié *le Clavecin électrique, avec une nouvelle théorie du magnétisme et des phénomènes de l'électricité*, 1761, in-12.

BORDE (Jean-Joseph de la), Espagnol, naquit à Jaca en Aragon, en 1749. On l'a confondu souvent avec Jean-Benjamin, quoiqu'ils ne fussent pas même parens. Jean-Joseph ayant eu quelques désagrémens dans son pays, vint en France, prospéra dans le commerce, et devint banquier de la cour. Il se fit aimer par sa générosité, et son amour pour les arts, qu'il protégea. Sa bourse était ouverte à tout le monde. Un jour, un individu vint le trouver : « Vous » serez bien étonné, lui dit-il, que » n'ayant pas l'honneur d'être connu » de vous, je vienne vous emprunter » cent louis. — Et vous, répliqua de » la Borde, vous serez bien plus » étonné, qu'en vous connaissant je » vous les prête. » Il s'était marié à Paris, et avait eu plusieurs enfans. Deux périrent à l'expédition de la Peyrouse, dans le port des Français, avec d'Escures, lieutenant du vaisseau, et dix-huit autres de leurs compagnons. L'aîné (François-Louis de la Borde de Merville) fut garde du trésor royal, et ensuite député à l'assemblée constituante. Il signa le serment du jeu de paume, et proposa le 5 décembre 1789, l'établissement d'une banque publique. Son discours à ce sujet fut imprimé en 1789.

BORDEU (Théophile), célèbre médecin, né à Iseste, en Languedoc, en 1722, est auteur de plusieurs ouvrages très-estimés, parmi lesquels on cite : I Ses *Recherches sur le pouls par rapport aux crises*, Paris, 1767-1772, 4 vol. in-12. II *Recherches sur quelques points d'histoire de la médecine et concernant l'inoculation*, Liége, 2 vol. in-12.

BORDONIO (Joseph-Antoine), savant jésuite italien, naquit à Turin le 22 février 1682, et entra au noviciat de la société en 1696, à peine âgé de 14 ans. Tout jeune qu'il fût, il était déjà très-avancé dans les études, puisqu'au sortir de son temps d'épreuve, il se trouva en état d'enseigner. On l'envoya professer les humanités à Pignerol, d'où il passa à Gènes, et de là en 1703, à Turin, pour y occuper la chaire de rhétorique. Quelques années après, on lui confia la direction des études du marquis de Suze. Le marquis de Trivié, se rendant, en 1712, en Angleterre, en qualité d'ambassadeur, l'emmena avec lui comme chapelain d'ambassade; étant revenu à Turin, il fut nommé professeur de théologie. Un exercice de piété dit *de la bonne mort* ayant été établi à Turin en 1719, il en eut la direction, qu'il conserva le reste de sa vie. Il mourut en 1742, à l'âge de 60 ans. Ce religieux, non moins recommandable par sa piété que par l'étendue de ses connaissances dans les lettres, et par l'aménité de son caractère, a laissé les ouvrages suivans : I *Beatus Aloysius Gonzaga de morte triumphator*, Pignerol, 1700. C'est un drame en vers latins que le P. Bordonio avait composé dès l'âge de 18 ans. II *La Liguria in pace, scherzo pastorale*, Gènes, 1702, in-4. III l'*Eduino, Pastorale*, 1703, in-4, pour un exercice de collége. IV *Discorsi per l'esercizio della buona morte*, Venise, 3 vol. in-4, 1749-1751, 2e édition

en 1753. C'est l'un des meilleurs livres ascétiques qu'ait l'Italie.

BORGIA ou plutôt BORJA (François), prince de Squillace, district dans le royaume de Naples, naquit à Valladolid en 1586; il descendait du côté de sa mère des rois d'Aragon. Il fut gentilhomme de la chambre de Philippe III, qui le nomma en 1614, vice-roi du Pérou. Borgia contribua, et par son zèle et par l'affabilité de son caractère, à la civilisation de ce riche et beau pays. Il acquit à l'Espagne plusieurs nouvelles contrées, et entre autres la province de Maynas, et donna son nom à la ville de Borja, bâtie sur le Marañon. A la mort de Philippe III, il revint en Espagne, où il ne s'occupa que de littérature et de poésie. Il était lié avec les frères Argenzola (*V.* ce mot), qui lui communiquèrent le goût pour la bonne école. Sans partager l'opinion de plusieurs littérateurs de sa nation qui l'appelaient *le prince des poëtes espagnols*, on ne saurait cependant lui refuser une place parmi les beaux génies de son temps. Borja est particulièrement remarquable par l'élégance, la pureté de son style, et la noble simplicité qui brille dans presque toutes ses compositions, et surtout dans ses *Eglogues* et ses *Elégies*. Les ouvrages de Borja sont : I *Obras en verso* (poésies), Madrid, 1639-54-63, in-4. II *Napoles* ou *Naples reconquis par le roi don Alphonse*, poëme héroïque, Saragosse, 1651, in-4. Parmi les 28 poëmes héroïques qui dans ce temps inondèrent l'Espagne, celui de Borja n'est pas le meilleur. III *Oraciones*, etc. ou *prières et méditations sur la vie de Jésus-Christ, avec deux autres traités des trois tabernacles et des soliloques de l'âme*, traduit de Thomas à Kempis. Cet ouvrage fut imprimé à Bruxelles, 1661, in-4. Nicolas Antonio, dans sa *Bibliotheca hispana*, en considérant Borja comme poëte lyrique, fait de lui de grands éloges. Nous ajouterons qu'indépendamment de ses talens et de l'amabilité de son caractère, il montra toujours un grand attachement pour la religion. Il mourut dans ces principes le 26 septembre 1658.

BORGIA (Alexandre), archevêque de Fermo, de l'illustre famille de ce nom, naquit à Vellétri en 1682, et fut d'abord évêque de Nocera au royaume de Naples, d'où Benoît XIII le transféra au siége archiépiscopal de Fermo en 1724. Il y tint en 1726 un concile provincial, duquel lui-même écrivit l'histoire sous le titre de *Concilium provinciale firmanum*, Fermo, 1727, in-4. Il donna en outre : I *La vita di san Geraldo*, Vellétri, 1698, in-8. II *Istoria della chiesa e città di Velletri in quattro libri*, Nocera, 1723, in-4. III *Vie du pape Benoît XIII*, 1741, en latin. IV Des *Lettres* recueillies par Muratori; des *Homélies* et d'autres ouvrages. Il mourut le 14 février 1764.

BORGIA ou BORJA (Etienne), cardinal, était neveu du précédent. Il naquit à Vellétri le 3 décembre 1731, et fut élevé sous les yeux de l'archevêque de Fermo, son oncle. Ce prélat lui inspira le goût des lettres, et trouva en lui la meilleure volonté et les plus heureuses dispositions. Dès son jeune âge, il ramassait des médailles, cherchait à les déchiffrer, et les classait. Il avait un goût particulier pour l'histoire et les antiquités. Les progrès qu'il fit dans ce genre d'étude furent si prompts, qu'à l'âge de 19 ans il fut reçu membre de l'académie étrusque de Cortone. Ses richesses en médailles, en manus-

crits et en monumens antiques s'accroissaient chaque jour, et bientôt on vit se former à Vellétri, dans le palais de sa famille, un cabinet qui finit par être l'un des plus complets de l'Europe pour un particulier. Ayant quitté son pays natal pour se rendre à Rome, le séjour de cette grande ville lui fournit l'occasion de se faire connaître de Benoît XIV. Ce pape démêla dans Borgia un homme fait pour être employé avec succès dans l'administration, il le nomma, quoiqu'il fût encore fort jeune, gouverneur de Bénévent. La manière dont il administra cette principauté, sa conduite sage dans des temps difficiles, notamment pendant la disette qui affligea l'Italie en 1764, justifièrent le choix du pontife. En 1770, Clément XIV nomma Borgia secrétaire de la propagande; il remplit avec beaucoup de zèle les fonctions de cette place pendant 18 ans; et, tandis qu'il ne négligeait rien pour faire fleurir les missions, il tournait au profit de son musée la correspondance qu'il lui fallait entretenir avec les missionnaires, en les chargeant de recueillir dans les différentes contrées où on les envoyait, et de lui faire passer tout ce qu'ils trouveraient de curieux, comme manuscrits, médailles, statues, idoles, armes, fruits de l'industrie des sauvages, ou autres objets rares. En 1786, Pie VI créa Borgia cardinal, et lui confia l'inspection des Enfans-Trouvés. D'utiles réglemens, la formation de maisons de travail, une surveillance active et continuelle améliorèrent bientôt les établissemens consacrés à cette œuvre de charité, mise sous sa direction. Dès l'année 1796, les français étaient entrés en Italie: en 1797 l'esprit révolutionnaire avait gagné la ville de Rome, Pie VI crut le cardinal Borgia propre à conjurer l'orage naissant; il l'investit d'une sorte de dictature. Sa prudence et sa fermeté maintinrent la tranquillité dans la ville jusqu'au moment où le parti populaire, appuyé de l'armée française, prévalut. Le pape fut violemment enlevé de son palais la nuit du 19 au 20 février 1798. Tous les cardinaux proscrits se virent obligés de prendre la fuite. Le 8 mars, le cardinal Borgia fut arrêté et mis en prison; on l'y retint jusqu'au 28; on lui permit alors de se retirer. Il ne rentra à Rome qu'après l'élection de Pie VII, et avec ce pape en 1800. Il présida le conseil chargé de la réorganisation du gouvernement papal, et succéda dans la place de recteur du collége romain, au cardinal Zélada, mort en 1801. Lorsque le pape vint en France en 1804, le cardinal Borgia le suivit. Un des motifs qui l'avaient déterminé à faire ce voyage, était le projet de travailler dans ce royaume au rétablissement des missions, objet qu'il affectionnait particulièrement. Il fut arrêté à Lyon par une maladie grave, et y mourut le 23 novembre 1804, âgé de 73 ans. Savant aussi aimable que profond, protecteur éclairé des lettres et des arts, il consacrait à les faire fleurir une partie considérable de sa fortune; il accueillait avec affabilité ceux qui les cultivaient; il les aidait de ses conseils. Son riche musée, sa bourse même, s'ouvraient pour faciliter leurs recherches et seconder leurs travaux; il leur prêtait, s'il était nécessaire, les pièces qui faisaient l'objet de leurs études; il se chargeait des frais d'impression et de gravure, lorsqu'il était question de publier quelque chose d'utile. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : I *Monumento di Papa Giovanni XVI*, Rome, 1750.

II *Breve istoria dell'antica città di Todino nell' Umbria, ed esatta relazione delle ricerche fatte sulle sue rovine*, Rome, 1751, in-8. III *Breve istoria della città di Benevento*, Rome, 1763, 1764, 1769, 3 vol. in-4. IV *Vaticana confessio B. Petri, chronologicis testimoniis illustrata*, ibid. 1776, in-4. V *Breve istoria del dominio temporale della sede apostolica, nelle due Sicilie*, ibid., 1788. Il travaillait à une *Histoire maritime des états du saint-siége*, qu'il n'a point eu le temps d'achever. Le P. Paulin de Saint-Barthélemi, l'un des savans qui avaient ressenti les effets de sa protection et de sa libéralité, a écrit sa vie sous le titre de *Synopsis vitæ Stephani Borgiæ*, Rome, 1805, in-4. On y trouve une liste de ses ouvrages, et une notice des principaux objets de son cabinet, riche surtout en monumens égyptiens et indiens. Il y a un extrait de cette vie dans le *Magasin encyclopédique*, tome LXVII et LXVIII.

BORKHAUSSEN (Maurice-Balthasar), naturaliste allemand, né vers l'an 1732, est auteur de plusieurs ouvrages très-utiles à la science qu'il professait. Il les écrivit tous dans sa langue naturelle, excepté *Tentamen dispositionis plantarum Germaniæ seminiferarum, secundùm novum methodum a staminium situ et proportione cum characteribus generum essentialibus*, Darmstadt, 1792, in-8; et plus, 164 pages, réimprimé après sa mort sous ce titre : *Tentamen Floræ Germanicæ*, Francfort, 1811, in-8. Borkhaussen mourut vers l'an 1807.

BORRI (Christophe), jésuite italien, naquit à Milan, et entra dans la compagnie de Jésus en 1601. S'étant dévoué aux missions, on l'envoya en Orient où il demeura plusieurs années. Il passa de là à la Cochinchine, mission nouvellement établie, où pendant 5 ans il annonça la foi avec beaucoup de zèle. Revenu en Europe, il enseigna les mathématiques à Coïmbre et à Lisbonne. Le roi d'Espagne l'ayant appelé à Madrid pour se faire expliquer quelques moyens de son invention fondés sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, qu'il assurait pouvoir faciliter la navigation de l'occident à l'orient, ses supérieurs furent instruits qu'il méditait quelque chose qui ne s'accordait pas avec les maximes ou, peut-être, les intérêts de leur société. Ils lui ordonnèrent de se rendre à Rome, où, après avoir été entendu, il fut exclu de la compagnie. Il survécut peu à cette disgrâce, étant mort presque subitement le 24 mai 1632. Il a donné en italien la relation de ses voyages sous le titre de *Relatio novæ missionis a patribus soc. Jesu institutæ in regno Cocincinæ*, Rome, 1631, in-8. Elle fut traduite la même année en français par le P. Antoine de la Croix, jésuite, Rennes, 1 vol. in-8; en latin, Vienne en Autriche, 1635; en anglais, par Robert Astley, Londres, 1633, in-4, et peut-être encore ailleurs et en d'autres langues. Cette relation n'a aujourd'hui d'intérêt que parce qu'elle est la première qu'on ait eue de ce pays, mieux connu depuis par d'autres voyages.

BOS (Jérôme), peintre français, né à Bois-le-Duc vers 1450. Il est considéré comme un des premiers artistes de sa nation qui peignirent à l'huile. Il se fit une réputation par la vigueur de son coloris et la beauté de ses figures; mais souvent il gâtait ses sujets par des idées bizarres et même extravagantes. Dans une fuite d'Egypte, très-louée cepen-

dant par van Mander, dont le fond est un paysage, on voit une auberge au pied d'un rocher, près duquel une foule de peuple regarde danser un ours. Sur le premier plan est saint Joseph, qui accompagne la vierge et l'enfant Jésus, et demande le chemin à un paysan habillé à la française. Ce contre-sens ridicule est bien moins tolérable que la pelle de fer que Raphaël a mise dans les mains d'Adam, et qu'on voit dans la fresque de ce nom, dans les galeries du Vatican. Cependant ce bizarre anacronisme n'ôte rien au mérite de l'ouvrage ni à celui de Raphaël; mais on n'en peut dire autant des ouvrages de Bos. Cet artiste mourut vers 1510.

BOSE. Il y a eu plusieurs hommes distingués de ce nom.—Gaspard, sénateur de Leipsig, et professeur de botanique, a publié : *Dissertatio de motu plantarum sensûs æmulo*, 1724, in-4.—Jean-Antoine, professeur d'histoire à Iéna, mort en 1674, a laissé : *Petronii satiry con puritate donatum et manuscript. Joan. And. Bossi*, 1701, in-8.—George, professeur de physique à Wittemberg, mort en 1761, composa plusieurs ouvrages sur l'électricité, parmi lesquels un poëme qu'il traduisit en vers français, sous un nom supposé et sous ce titre : *De l'électricité, de son origine et de ses progrès, traduit de l'allemand par l'abbé J. A de C....* Leipsig, 1754, in-12. On a aussi du même auteur, et en français : *Recherches sur la cause et sur la véritable théorie de l'électricité*, Wittemberg, 1745.

BOSSO (Matthieu), chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, et abbé de Fiésole, naquit à Vérone en 1428, fut littérateur, orateur et philosophe. On a de lui : I *De veris ac salutaribus animi gaudiis dialogus*, Florence, 1494, in-4. II *De instituendo sapientiæ animo*, etc. lib. VIII, Bologne, 1495, in-4. III *Epistolæ familiares*. Depuis 1498, ces lettres, au nombre de 330, ont été imprimées plusieurs fois, et sont considérées comme le plus intéressant de ses ouvrages. Cet auteur mourut à Padoue en 1502.—BOSSO (Douai), avocat et historien milanais, naquit en 1456, et a laissé une *Historia episcoporum et archiepiscoporum mediolanensium desinens in Guidone Antonio Arcimbaldo*. Cette histoire arrive jusqu'à l'an 1489, et est à la suite d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé *Chronica bossiana*, Milan, 1492, in-fol.

BOSSU (J.-A.), capitaine de marine et voyageur, naquit à Baigneux-le-Juif, vers l'an 1720. Nommé capitaine de marine en 1750, il fut envoyé dans la même année à la Louisiane. Bossu est un de ceux qui ont le mieux fait connaître ce pays, et donné des détails circonstanciés des peuples sauvages qui l'habitent, comme les Illinois, les Akansas, les Allimabous et autres qui occupent les bords du Mississipi et les rivières que ce fleuve reçoit. Bossu communiqua ses observations au marquis d'Estrade dans une suite de lettres, recueillies et publiées avec le titre de *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, Paris, 1768, 1 v. in-12, et en 2 part. Cet ouvrage a été traduit en anglais par J.-B. Foster, et imprimé à Londres, 1771, 2 vol. in-8. De retour en France en 1757, Bossu fit encore deux autres voyages à la Louisiane. La relation du troisième parut sous le titre de *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, contenant une collection de lettres écrites par l'auteur à son ami Douin*, Amsterdam (Paris), 1777, in-8.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), évêque de Troyes, naquit en 1664. Il était neveu du grand évêque de Meaux, par les soins duquel il fut élevé. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, son oncle lui donna pour docteur, l'abbé Phelipeaux, homme instruit, dont Bossuet estimait la capacité. Une circonstance particulière les avait conduits à Rome, et ils s'apprêtaient à en revenir, lorsque Fénélon déféra lui-même au saint-siége son livre des *Maximes*. Bossuet se hâta de suspendre le retour de son neveu et de l'abbé Phelipeaux, et il les chargea de poursuivre à Rome la condamnation de ce livre. Ils mirent à s'acquitter de cette commission, plus que du zèle. La *relation du quiétisme* par Phelipeaux, prouve qu'on ne fut ni fort modéré ni même fort délicat sur les moyens qu'on employa. L'abbé Bossuet écrivait à son oncle, au sujet de l'abbé de Chanterac, qui venait poursuivre l'affaire au nom de Fénélon: «Quand le grand-vicaire sera arrivé, »il aura un espion, et nous serons »instruits.» A son retour, il fut ordonné prêtre, et pourvu de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais. Il était déjà archidiacre de Meaux depuis plusieurs années. Son oncle le prit alors pour son grand-vicaire, l'employa dans l'administration du diocèse, et même en 1703, le demanda à Louis XIV pour coadjuteur, en faisant son éloge; ce qui prouve que les plus grands hommes ne sont pas toujours à l'abri des préventions causées par les affections de famille. Il ne l'obtint point. Ce ne fut qu'après la mort du roi, en 1716, et sous la régence, par le crédit du cardinal de Noailles, que l'abbé Bossuet fut nommé évêque de Troyes. Signalé parmi ceux dont la doctrine était suspecte, il n'eut ses bulles qu'en 1718, sur une attestation de sentimens orthodoxes que lui donna le cardinal de la Trémouille. Il adhéra à l'accommodement de 1720. Dans l'assemblée du clergé de 1725, il se déclara pour l'évêque de Montpellier; et tandis qu'en 1728 beaucoup d'évêques, à l'exemple du cardinal de Noailles, retiraient leur opposition, de concert avec les évêques d'Auxerre et de Montpellier, il maintenait la sienne. Il fut aussi un de ceux qui, l'année suivante, donnèrent des mandemens contre l'office de Grégoire VII. Les journalistes de Trévoux, sous le nom d'un certain abbé Fichant, ayant cherché à jeter du doute sur l'authenticité de quelques ouvrages de son oncle qu'il avait publiés, tels que le livre des *Élévations sur les mystères*, et celui des *Méditations sur l'évangile*, etc., il les prit à partie, et les força de se rétracter. Le 30 mars 1742, il donna la démission de son évêché, et mourut le 12 juillet de l'année suivante. Outre les ouvrages de son oncle, dont il a été l'éditeur, et beaucoup d'instructions pastorales, où perce souvent la vivacité de son caractère, on a de lui un missel, *Missale sanctæ ecclesiæ Trecensis*, 1733, in-4. Des innovations qu'on y avait introduites, furent attaquées par M. Languet, archevêque de Sens, son métropolitain, avec lequel il avait déjà eu quelques démêlés. Ce fut de la part de M. Languet, le sujet de plusieurs mandemens auxquels l'évêque de Troyes répondit par trois *instructions pastorales*, que quelques-uns prétendent être l'ouvrage du docteur Petitpied. Cependant il fit retrancher de son missel, quelques-unes des dispositions qu'on avait blâmées. II Le *mandement* déjà cité *contre l'office de Grégoire VII*. III D'autres *ouvrages* dont la liste

se trouve dans *le Dictionnaire des livres jansénistes*. Il était le dépositaire des manuscrits de son oncle, et c'est à sa sollicitation et sur les matériaux qu'il fournit, que fut entrepris, par l'abbé Perau et Charles-François Leroi, le premier recueil des œuvres du grand Bossuet, Paris, Mercier, 1743 et années suiv., 20 vol. in-4. Ces manuscrits passèrent, après sa mort, entre les mains du président Chazot, son neveu, puis entre celles des religieux du couvent des Blancs-Manteaux, et dom Deforis, l'un d'eux, s'en servit pour son édition des œuvres de Bossuet. (*V.* DEFORIS.) Enfin, ils furent remis à M. le cardinal de Bausset, qui en a fait un si noble usage pour la gloire de leur illustre auteur.

BOTIN (André de), historien suédois, né en 1724. Il était conseiller du roi, chevalier de l'ordre de l'Etoile-Polaire, et membre de plusieurs académies savantes de Stockholm. On lui doit une excellente *Histoire de la nation suédoise*, depuis l'origine de la monarchie, jusqu'au règne de Gustave I^{er}, imprimée de 1754 à 1764; et avec quelques augmentations de 1789 à 1792. Il a donné aussi une *Description historique des domaines territoriaux de la Suède*, des *observations sur la langue suédoise*, etc. Botin est mort en 1790.

BOTTALLA (Jean-Marie), peintre dit, *Il Raffaellino*, né à Savone en 1613. Il forma son style sur celui de son maître, Pierre de Cortone, et sur celui des Carraches; mais il imita plus particulièrement la manière de Raphaël, ce qui lui fit donner le nom de *Raffaellino*. Il peignit plusieurs tableaux qui le placèrent au rang des premiers peintres de son siècle, et on admire une *Réconciliation de Jacob avec Esaü*, placée au Capitole, un *saint Sébastien* conservé dans la ville de Gènes, et *la fable de Deucalion et de Pyrrha*; deux tableaux. Bottalla mourut en 1664, à peine âgé de 39 ans. Né très-pauvre, il dut beaucoup à la générosité du cardinal Barberini, et surtout au cardinal Jules Sacchetti, Florentin, qui s'était déclaré son Mécène.

BOTTARI (Jean-Gaëtan), naquit à Florence, le 15 janvier 1689, et fut un des plus savans prélats de la cour romaine. Clément XII lui donna, en 1732, un canonicat, et lui confia la chaire d'histoire ecclésiastique et de controverse. Il occupa des places importantes sous Benoît XIV, Clément XIII et Clément XIV. Le premier de ces pontifes l'honorait d'une bienveillance particulière, dont il n'usa pas, loin d'en abuser. En 1751, il écrivait à un de ses amis : « Sa sainteté a voulu »absolument m'avoir dans son pa»lais. J'y suis et j'y serai sans avan»cer d'un seul pas, parce que je n'ai »pas assez de mérite, parce que je »ne m'en soucie pas, ni ne le de»mande; et parce que cela ne me »serait utile ni pour l'âme ni pour »le corps. » Ce fut Bottari qui termina l'édition du beau *Virgile* du Vatican, en rédigeant la savante préface et les notes pour les variantes ou les *variæ lectiones*. Il était alors au conclave avec le cardinal Corsini, Clément XII étant mort en 1740. Enfermé sans communication et sans livres, il n'eut d'autres secours dans ce travail difficile, que sa mémoire et sa vaste érudition. Bottari était membre du collége de théologie de l'université de Florence, et de presque toutes les sociétés savantes de l'Italie. L'académie de la

Crusca le choisit pour diriger la nouvelle édition de son grand vocabulaire qui parut en 1738 et suiv., en 6 vol. in-fol. Théologien, mathématicien, orateur, littérateur, numismate, physicien, etc., il n'y avait presque pas de science qui lui fût étrangère. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : I *Lezioni tre sopra il terremoto*, Rome, 1733-48, in-8. II *Del museo capitolino, tomo primo, contenente immagini d' uomini illustri*, Rome, chalcographie de la chambre apostolique, 1741, in-fol.; le 2ᵉ vol. est en latin sous ce titre : *Musei capitolini tomus secundus. Augustorum et Augustarum hermas continens cum observationibus italicè primum, nunc latinè editas*, Rome, 1750, in-fol. Bottari refit en entier l'ouvrage de *Roma subterranea*, publié par Antonio Bosio en 1731, et auquel il donna le titre de *Sculture et pitture sacre, estratte da' cimiterj di Roma*, etc., *nuovamente date in luce colla spiegazione*, 3 vol., Rome, de 1737 à 1753, grand in-fol. III *Dialoghi sopra le tre arti del disegno*, 1754, in-4. Bottari a aussi enrichi de notes et de préfaces savantes, des éditions de plusieurs ouvrages estimés, comme celui intitulé : *Antiquissimi Virgiliani codicis fragmenta et picturæ ex vaticanâ bibliothecâ ad priscas imaginum formas à Petro Bartoli incisæ*, Rome, 1741, grand in-fol. Dans la préface, l'éditeur donne des notions exactes sur l'antiquité des deux manuscrits de Virgile conservés dans la bibliothèque vaticane. Le savoir et les mœurs pures de Bottari lui méritèrent, pendant sa vie, l'estime des pontifes et de tous ceux qui le connaissaient. Cependant ses belles qualités furent ternies par la haine implacable qu'il voua aux jésuites, et l'on peut dire de lui qu'il fut le *janséniste* le plus acharné et le plus intolérant. Ayant pris sous sa protection le célèbre Fabroni, élève des jésuites, il l'obligea à oublier toute la reconnaissance qu'il leur devait, et l'associa, pour ainsi dire, à l'animosité avec laquelle ce prélat ne cessa de les persécuter. (*Voy.* FABRONI. Bottari mourut à Rome, le 3 juin 1775, âgé de 86 ans.

BOUCHAUD (Mathieu-Antoine), né à Paris, le 16 avril 1719. Il était fils d'un avocat aux conseils, dont la famille noble était originaire de Provence ; et du côté maternel, il descendait du célèbre Gassendi. Ayant perdu son père à l'âge de 16 ans, deux oncles le déterminèrent à se livrer à la jurisprudence, et, en 1747, il fut admis comme agrégé de la faculté de droit. Bouchaud pouvait s'attendre à un avancement rapide, mais par malheur il avait eu pour camarade de collége le fameux d'Alembert qui l'associa à l'entreprise de l'Encyclopédie, en le chargeant de la partie relative à la jurisprudence civile et canonique. Il y fit les articles *concile*, *décret de Gratien*, *décrétales et fausses décrétales*, etc. La gloire et le profit qu'il espérait en retirer, furent cependant très-nuisibles à ses intérêts. Bouchaud désirait, comme docteur agrégé, devenir professeur en droit ; mais le travail qu'il avait entrepris, ses liaisons avec d'Alembert, et, par conséquent, avec les autres philosophes, lui fermèrent toutes les portes. Il eut beau protester de la pureté de ses intentions, promettre de faire une rétractation par écrit, et rompre tout commerce avec les complices du jour, il s'était déjà fait connaître d'avance comme un des partisans de leurs principes,

et on n'eut point d'égard ni à ses promesses ni à ses réclamations. Industrieux à se nuire à lui-même, il prit part aux querelles visiblement sérieuses, qui s'étaient élevées entre les partisans de la musique française et ceux de la musique italienne. Il était du nombre de ces derniers, et se signala par son dévouement à une cause *si intéressante*, non par des pamphlets et des vengeances (comme c'était la coutume de ces deux partis), mais en épousant, en 1752, une cantatrice du théâtre Italien. Etant resté veuf, il contracta, 20 ans après, un mariage plus sortable; pendant ce temps, il cultiva la littérature, et commença par traduire quelques romans de l'anglais. Un ouvrage plus utile aux lettres, *Essai sur la poésie rhythmique*, le fit recevoir, en 1766, parmi les membres de l'académie des inscriptions. Enfin, après 15 ans de poursuites inutiles, il obtint une chaire de droit, et il fut ainsi le sixième de sa famille du côté maternel qui fut professeur en cette faculté. En 1774, le roi le nomma pour occuper la chaire de droit de nature et des gens qu'on venait de créer au collége royal de France. Corrigé par une dure expérience, le reste de sa vie fut exempt de tout reproche; et la sagesse de sa conduite, l'honneur avec lequel il remplissait les devoirs de ses deux chaires, et son assiduité au travail, lui méritèrent que Louis XVI, de son propre mouvement, lui accordât en 1785, un brevet de conseiller d'état, conçu dans les termes les plus honorables. Pendant les orages de la révolution, il paraît que Bouchaud ne démérita pas l'estime des honnêtes gens, et après une longue carrière, il mourut le 1er février 1804, à l'âge de 84 ans. Ses ouvrages sont: I *Essai sur la poésie rhythmique*, 1763, réimprimé avec d'autres pièces, avec le titre d'*Antiquités poétiques, et un essai historique sur l'impôt du vingtième sur les successions, et de l'impôt sur les marchandises, chez les Romains*, 1766, in-8. II *Mémoire sur les sociétés que formèrent les publicains, pour la levée des impôts chez les Romains*, 1766, in-12; 1772, in-8. III *Théorie des traités de commerce entre les nations*, 1773, in-12. IV *Recherches historiques sur la police des Romains*, etc., 1784, 1799, in-8. V *Commentaire sur la loi des douze tables*, 1787, in-4; 1803, 2 vol. in-4. C'est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Bouchaud. Les lois des douze tables étaient déjà devenues une antiquité pour les Romains eux-mêmes, et bien avant la chute de l'empire, il ne restait du texte, et des commentaires qu'on avait faits pour en éclaircir le sens, que des fragmens peu exacts répandus dans les compilations de Justinien, et en d'autres ouvrages de ce genre. Le célèbre Jacques Godefroy, et ensuite des jurisconsultes habiles, tant français qu'étrangers, étaient parvenus à réunir ces fragmens, à les dégager de ce qui altérait le texte primitif, et à les restituer à leurs tables respectives. Bouchaud, en profitant de ces travaux a donné sur les lois des douze tables, l'ouvrage le plus complet qu'on connaisse; et il mérite, à ce titre, la la reconnaissance de la postérité.

BOUCHE (Charles-François), révolutionnaire. Il était avocat au parlement d'Aix, lorsqu'il fut nommé, en 1789, député aux états-généraux. Il s'y fit distinguer par ses motions, soit contre le clergé, soit en faveur de la liberté des cultes, de celle des nègres; et dans sa

démagogie, il se montrait partisan des choses les plus opposées, pourvu cependant qu'elles parvinssent au même but : le renversement des idées reçues, et l'oppression de l'église. Il insista sur la réunion d'Avignon à la France, et ayant été chargé, en 1790, des affaires relatives à cette province, il fut un des principaux moteurs des crimes qu'on y commit. Quand on discuta sur ces forfaits, pour en découvrir la véritable cause, le farouche Jourdan, surnommé *Coupe-tête*, déclara n'avoir agi que par les ordres de Bouche, dont il montra les lettres. Mais comme alors on ne voulait connaître, que pour la forme, les crimes de cette espèce, et qu'on ne se soucia jamais de les prévenir, on les trouva très-justes, et la convention déclara que Jourdan et Bouche avaient *bien mérité de la patrie*. Ces honorables exploits appelèrent le dernier à la présidence du club des Jacobins, et en 1791, il passa à l'assemblée des Feuillans. Après la session, il fut élu membre du tribunal de cassation. Il mourut en 1793.

BOUCHER D'ARGIS (A. J.), fils d'Antoine Gaspard d'Argis, avocat au parlement de Paris (*V. au Dict.* tom. II), naquit dans cette ville en 1758. Il embrassa la profession de son père, et fut en 1772, conseiller au Châtelet. L'intégrité de ses principes, sa noble fermeté et sa fidélité à la cause légitime, auraient dû servir d'exemple à ceux de ses confrères qui avilirent leurs talens par une conduite tout opposée. En 1790, le Châtelet avait été établi tribunal spécial. Le roi nomma Boucher d'Agis pour y occuper la place de lieutenant-civil, de laquelle Talon s'était démis. Il la refusa à cause des circonstances qui étaient devenues trop difficiles. Il montra cependant dans ce même tribunal un courage aussi sublime que rare dans ces temps désastreux. Chargé de faire le rapport à l'assemblée constituante de la procédure relative aux troubles des 5 et 6 octobre 1789, il déclara hautement que le duc d'Orléans et Mirabeau étaient très-particulièrement impliqués dans cette affaire. Lorsque les feuilles incendières de Marat commencèrent à paraître et à encourager de plus en plus l'esprit de désordre et d'anarchie, Boucher d'Argis, malgré son propre péril, ne balança pas à les dénoncer; il essaya quoiqu'en vain (en 1791), de justifier le Châtelet. Enfin l'intégrité et la justice étant alors considérée comme les crimes les plus odieux et les plus redoutés, on le compirt dans la loi des suspects; il fut aussitôt enfermé dans les prisons de l'Abbaye, et condamné quelques mois après par le tribunal révolutionnaire. Il subit la mort avec le calme d'une conscience pure, le 23 juillet 1794. On a de lui plusieurs ouvrages savoir : I *Lettres d'un magistrat de Paris à un magistrat de province, sur le droit romain et la manière dont on l'enseigne en France*, Paris, 1782. in-12. II *Observations sur les lois criminelles de France*, 1781, in-8. III *De l'éducation des souverains ou des princes destinés à l'être*, 1783, in-8. IV *La bienfaisance de l'ordre judiciaire*, 1788, in-8. Ce discours est consacré à prouver combien il est urgent de donner aux pauvres des défenseurs gratuits, ainsi que d'indemniser ceux qui ont été injustement détenus. V Un *recueil* d'ordonnances, auquel Camus à coopéré, 18 vol. in-32. Et de concert avec son père, et autres jurisconsultes, VI *Traité des droits*, etc. *annexés en France à chaque dignité*.

BOUDET (dom Joseph-Marie), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rochefort en Aunis, prononça ses vœux le 19 février 1726, dans l'abbaye de Vendôme. Il fit des cartulaires, des anciens titres, des monumens historiques conservés dans les chartriers, le principal objet de ses études. Son premier travail fut de rassembler toutes les pièces de ce genre qui se trouvaient dans les archives de Notre-Dame de Saintes, de les mettre en ordre, et de les traduire en français. C'était des matériaux pour l'histoire, non-seulement du Poitou, mais de toute la province d'Aquitaine, qu'il se proposait d'écrire. Il en était occupé, lorsque la mort l'enleva à la fleur de son âge, le 1er janvier 1743, dans l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers.

BOUDET (Claude), chanoine régulier, né à Lyon, s'est fait connaître par la traduction de la *Sagesse*, du pieux jésuite Segneri, 1744. Il a aussi donné la *Vie de M. Bernex, évêque de Genève*, 1751, et traduit le *Discours de Leroi contre Rousseau*. Ce religieux est mort le 25 décembre 1774.

BOUDEWYNS (Antoine-François), naquit à Bruxelles vers l'an 1688, et fut un excellent peintre de paysage. Descamps, en parlant de cet artiste, cite plusieurs de ses tableaux, dont il loue la couleur et la perfection de l'ensemble, et qu'il avait fait en commun avec Baut, qui peignait la figure en petit. Il existe au muséum royal de Paris un tableau très-estimé, de Boudewyns, représentant un *marché aux poissons dans une ville de Flandre, près d'un canal*.

BOUDIER DE MILLEMERT (Pierre-Joseph), neveu de René (*voyez* FELLER, tome II), naquit, en 1716, à Paris et exerça la profession d'avocat au parlement de cette même ville. Il fut un écrivain très-fécond, et on a de lui I l'*Andrométrie*, ou *examen philosophique de l'homme*, 1753, in-12. II *Examen de la question proposée sur l'utilité des arts et des sciences*, 1753, in-12. III *L'Ami des femmes* ou *la morale du sexe*, 1758, in-12. Cet ouvrage, le meilleur de tous ceux que l'auteur a publiés, et écrit d'après de bons principes, a été traduit en espagnol, en allemand et en italien. Il a eu plusieurs éditions; la dernière en 1791, à laquelle on a ajouté le *Traité de l'éducation des filles*, de Fénélon. IV *L'Irréligion dévoilée*, ou *la philosophie de l'honnête homme*, 1774-79, in-12. Ce livre, dont l'esprit est opposé aux maximes du philosophisme, fait honneur autant au mérite littéraire qu'aux sentimens de l'auteur. V *Le nouvel ami des femmes*, 1779, in-8. VI *Pensées philosophiques sur la nature, l'homme et la religion*, 1785, 1786, 4 volumes in-16. Boudier a donné d'autres ouvrages moins importans, tels que *l'Apologie de la frivolité*, 1740, in-12; *le Monde joué*, 1753, in-12, qu'il écrivit dans sa première jeunesse. Il est mort à Paris, vers l'an 1807.

BOUDIER (dom Pierre-François), l'un des derniers supérieurs généraux de la congrégation de St-Maur, naquit à Valogne, diocèse de Coutances, et avait fait profession à l'abbaye de Jumiéges, le 29 juillet 1722. La congrégation conservait quelques abbayes en règle, c'est-à-dire, qu'on ne nommait point en commende, et que possédaient des religieux. Dom Boudier fut nommé à celle de Saint-Martin de Séez. Après avoir passé par toutes les charges de

la congrégation, il en fut élu supérieur général en 1770. Il est auteur d'une *Histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Vigor de Bayeux*, et de quelques autres écrits.

BOUDON (Henri-Marie), grand archidiacre d'Evreux, était né à la Fère, le 14 janvier 1624. Il eut pour marraine madame Henriette, fille de Henri IV, depuis reine d'Angleterre. On ignore ce qui procura cet honneur à sa famille, qui était pauvre et obscure. Marie de Médicis et Anne d'Autriche assistèrent à son baptême. Il perdit son père en bas âge; mais dès son enfance, on remarqua en lui un goût particulier pour la piété. Il fit ses premières études à Rouen, où il était donné pour modèle à ses condisciples. Après y avoir achevé ses humanités, il vint à Paris faire ses cours de philosophie et de théologie, et continua d'édifier tous ceux qui le connaissaient par la régularité de sa conduite. Etant entré dans les ordres, et ayant pris la prêtrise, il obtint, par résignation, l'archidiaconé d'Evreux, dont il remplit toutes les fonctions avec la plus scrupuleuse exactitude. Il employait à la prédication et à la direction des âmes le temps que lui laissaient ses autres devoirs. Son zèle le porta même à faire, dans plusieurs provinces de France, des missions qui n'y furent point infructueuses. Uniquement occupé des choses de Dieu, et ayant passé sa vie à travailler à la sanctification du prochain, il mourut à Evreux, dans la 79e année de son âge, y laissant la bonne odeur de ses vertus. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages, qui tous respirent la piété la plus tendre; tels sont: I *Dieu seul*, ou *le saint esclavage de l'admirable mère de Dieu*, Paris, 1674. II *La vie cachée avec Jésus en Dieu*, 1676 et 1691. III *La conduite de la divine Providence*, etc., 1678. IV *La science et la pratique du chrétien*. V *Les grands secours de la divine Providence*, 1681. VI *Vie de Marie-Elisabeth de la Croix, fondatrice des religieuses de Notre-Dame-du-Refuge*, Bruxelles, 1686 et 1702. VII *La vie de Marie-Angélique de la Providence*, Paris, 1760. VIII *La vie de saint Taurin, évêque d'Evreux*, Rouen, 1694. IX *La vie du P. Sevrin*, Paris, 1689. X *Des lettres*, etc. On a prétendu que dans ces divers ouvrages, quelques propositions paraissaient tendre au quiétisme. Il est possible qu'un ardent amour s'égare, et de grands esprits, sans le vouloir, ont outre-passé les bornes; mais du temps de Boudon, cette doctrine n'était point encore condamnée. Du reste, il n'aimait que Dieu, il ne songeait qu'à Dieu, et il était si humble, qu'il n'eût point résisté à l'autorité, et qu'il eût de tout son cœur rétracté ce qui aurait été trouvé répréhensible dans ses écrits. Collet a écrit sa vie, 2 vol. in-12, 1754, deuxième édition, 1761, un volume. Elle offre de beaux exemples de vertu et de zèle. On a attribué quelques miracles à ce prêtre pieux.

BOUDOT (Pierre-Jean), naquit à Paris en 1689. Il était fils de Jean Boudot, célèbre libraire et imprimeur du roi, mort en 1754. Pierre-Jean embrassa, jeune encore, l'état ecclésiastique, fut censeur royal, secrétaire interprète du régiment d'infanterie irlandaise de Lally. Attaché dans la suite à la bibliothèque du roi, il en rédigea les catalogues, ainsi que ceux de la bibliothèque du Grand-Conseil, de concert avec l'abbé Sellier. Il a publié, en société avec L.-F.-C. Marin,

la *Bibliothèque du théâtre français*, Dresde (Paris), 1768, trois volumes in-8. Il paraît certain que le duc de la Vallière, à qui on attribuait cet ouvrage, n'a fait que communiquer aux auteurs l'immense collection de pièces de théâtre qu'il avait réunies dans sa riche bibliothèque. II *Essai historique sur l'Aquitaine*, 1763, in-8. III *Examen des objections faites à l'Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1765, in-8. Cet *Abrégé chronologique* est celui du président Hénault. Un manuscrit trouvé chez l'abbé Boudot, et qui contenait littéralement l'*Abrégé* dont nous venons de parler, porterait à croire qu'il a eu une grande part à la composition de ce livre, dont on fait tout l'honneur au président Hénault. La chaleur et la précision avec lesquelles le premier défend ce même ouvrage dans son *Examen*, semblent affermir une telle opinion. L'abbé Boudot fut également le compilateur et le rédacteur des *Mélanges d'une grande bibliothèque*, publiés par le marquis de Palmy, en soixante-dix volumes, Paris, 1779-88. Ce savant ecclésiastique était un bibliographe aussi exact qu'éclairé. L'étendue de ses connaissances et la bonté de son caractère lui procurèrent de puissans protecteurs. Il était lié avec les principaux littérateurs de l'Europe, et il était le correspondant du roi Stanislas, roi de Pologne, quand ce monarque vint à Lunéville goûter des plaisirs tranquilles, loin d'un trône qui ne lui avait offert que troubles et dangers. L'abbé Boudot avait préparé une nouvelle traduction complète des œuvres d'Horace, lorsqu'il fut surpris par la mort, le 6 septembre 1771.

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine de), frère de Jean-Pierre (*voyez* FELLER, tome II), célèbre navigateur français, naquit à Paris le 11 novembre 1729. Il fit ses premières études avec succès, et était déjà instruit dans les langues anciennes et les sciences exactes, lorsqu'il entreprit l'étude des lois. Il fut reçu avocat au parlement de Paris; mais ayant beaucoup de dispositions pour les mathématiques, il préféra la carrière des armes, et entra dans les mousquetaires noirs. Quinze jours après sa réception, il publia la première partie de son *Traité du calcul intégral, pour servir de suite à l'analyse des infiniment petits* du marquis de l'Hôpital, Paris, 1752, deux volumes in-4. Sans se fixer à aucun état, et ayant fait preuve de talens dans tous ceux qu'il se plaisait à suivre, Bougainville fut successivement avocat, officier d'infanterie, diplomate et marin, mais c'est surtout dans cette dernière carrière qu'il a immortalisé son nom. Après avoir passé par différens grades, et avoir été, en 1754, secrétaire d'ambassade à Londres, il devint, en 1756, aide de camp du maréchal de Montcalm, chargé de la défense du Canada. Bougainville avait obtenu, dans la même année, le brevet de capitaine de dragons, et on lui donna bientôt le commandement d'un régiment d'élite. Pendant la saison la plus rigoureuse, et par une marche forcée de 60 lieues au travers de chemins impraticables et des glaces de la rivière de Richelieu, il s'avança jusqu'au fond du lac du Saint-Sacrement, où il brûla la flotte anglaise, malgré le feu du fort qui la protégeait. Ce service important lui valut la charge de maréchal des logis. Harcelé par une armée de vingt-quatre mille Anglais (le 6 juin 1758), et n'ayant à leur opposer qu'un corps de cinq mille

Français, il les attendit avec courage. En moins de vingt-quatre heures, il fit retrancher un camp, d'où il repoussa les attaques réitérées de l'ennemi pendant douze heures, et l'obligea de se retirer après avoir perdu près de six mille hommes. En novembre 1756, il vint à la cour de France pour y demander des renforts au nom du gouverneur du Canada. Le roi, reconnaissant, lui fit le plus favorable accueil, lui donna le grade de colonel du régiment de Rouergue, et le créa chevalier de Saint-Louis, quoiqu'il n'eût alors que sept années de service. De retour au Canada, en 1759, le marquis de Montcalm l'ayant nommé commandant des grenadiers et des volontaires, il couvrit, avec ces deux corps, l'armée française, dans sa retraite sur Quebec. La bataille du 10 septembre de la même année, et où le général français fut tué, fit tomber la colonie au pouvoir des Anglais. Bougainville revint en France en 1760; il fut, l'année suivante, nommé aide de camp de M. de Choiseul-Stainville, et il se distingua tellement à l'armée d'Allemagne, que le roi le récompensa d'une manière tout-à-fait honorable, en lui faisant don de deux canons et de quatre livres de balle. Il les plaça dans sa terre de Normandie, et ils y existent comme un monument de gloire héréditaire. La paix de 1762 ayant mis un terme à ses glorieux travaux, il chercha à s'illustrer dans une autre carrière. Les commerçans de Saint-Malo ont toujours eu des vaisseaux armés en course, pour protéger leurs spéculations. Bougainville avait eu des relations avec eux dans ses voyages au Canada. Leur ayant fait agréer le projet de former un établissement à l'autre extrémité du continent de l'Amérique et dans les îles Malouines, ils équipèrent des vaisseaux, et le roi lui accorda le grade de capitaine, et la permission de former à ses frais un établissement dans ces îles. Mais les Espagnols voyant naître cette nouvelle colonie tout près de leurs vastes établissemens, réclamèrent auprès de la cour de Versailles leurs droits sur les îles Malouines : Bougainville fut chargé de les leur remettre, à condition que le cabinet de Madrid le rembourserait de tous ses frais. Pour remplir cette mission, le roi lui donna le commandement de la frégate *la Boudeuse*, accompagnée de la flûte *l'Etoile*, chargée de vivres. Il partit de Saint-Malo le 15 novembre 1766; et, après avoir rendu les îles aux Espagnols, il entreprit le premier, parmi tous les navigateurs, un voyage autour du monde. Il relâcha à Monte-Video, sur la rivière de la Plata, et il y arriva à l'époque de l'expulsion des jésuites du Paraguay. On trouve des détails intéressans sur cet événement dans la relation de son voyage. Il fit ensuite route au sud, pénétra dans le grand Océan par le détroit de Magellan; et, à un éloignement de mille lieues des côtes occidentales d'Amérique, il rencontra un groupe d'îles qu'il nomma *Archipel dangereux* (entre le 17^{e} et le 19^{e} degré de latitude sud), d'une étendue, en longueur, de plus de 140 lieues. Il relâcha à Otaïti, déjà connue des Espagnols sous le nom de *Sagittaria*. De là il fit route à l'ouest, découvrit l'archipel des îles des Navigateurs, traversa au septentrion un autre archipel, qu'il appela les *grandes Cyclades*, et auquel Cook donna le nom, en 1774, de *Nouvelles-Hébrides;* et que Quiras, en 1606, avait déjà connu et appelé

Terres de St.-Esprit. Ne pouvant sortir du grand Océan, en suivant le parallèle de 15 ou 16 deg. de latit. sud, et craignant d'être arrêté par des ressifs dans la nouvelle route qu'il avait entreprise à l'ouest, il se dirigea vers le nord, côtoya, sous le même point, la Nouvelle-Guinée, lorsqu'il fut arrêté par des terres inconnues, qu'il nomma la *Louisiade.* Il continua à s'éloigner de sa route à l'ouest, et parvint ainsi à éviter la chaîne immense de ressifs qui barrait le détroit situé entre la Nouv.-Guinée et la Nouvelle-Hollande, où plusieurs frégates anglaises se sont perdues, et d'où Cook ne sortit que par une ouverture que le hasard lui fit découvrir. Mais cette ouverture se trouvant à une grande distance, Bougainville se tint toujours éloigné de l'ouest, louvoya les terres de la *Louisiade;* et, après une navigation de quinze jours, dirigée toujours vers l'orient, il se trouva vis-à-vis d'un cap, qu'il appela, et avec raison, *cap de la Délivrance.* Il passa ensuite le détroit de Bougainville, côtoya la plus grande des îles Salomon, et vint relâcher au port *Pralin,* près des extrémités de la *Nouvelle-Irlande*, au moment que les vivres commençaient à lui manquer. Il sortit de ce port, et se dirigeant à la côte nord de la Nouvelle-Guinée, il découvrit un grand nombre d'îles. Etant entré dans les Moluques, il relâcha au port de Cajeli dans l'île Bourou; de là il se rendit à *Batavia*, d'où il partit pour la France, et arriva à Saint-Malo le 16 mars 1769. Il avait pris un si grand soin pour prévenir les effets des maladies contagieuses, que, dans une si longue traversée, il ne perdit que sept hommes dans les deux bâtimens qu'il commandait. Un sauvage qu'il avait amené d'Otaïti, appelé *Aotourou*, et qui montrait beaucoup d'intelligence, mourut de la petite-vérole à Madagascar, au moment où M. Marion le ramenait dans sa patrie, et lorsque l'état de civilisation où il se trouvait déjà, aurait pu contribuer à celle de ses compatriotes. M. de Bougainville traita toujours les peuples sauvages qu'il connut dans sa traversée, avec une humanité et une douceur qui font l'éloge de son caractère. Trente ans après son départ de Bourou, les Français de l'expédition du contre-amiral Entrecasteaux y rencontrèrent deux vieillards, qui versèrent des larmes d'attendrissement lorsqu'ils entendirent prononcer le nom de Bougainville. Dans la guerre de l'Amérique, il commanda avec distinction des vaisseaux de ligne. En 1779, il fut nommé chef d'escadre, et l'année suivante, maréchal-de-camp des armées de terre. Il avait projeté un voyage au pôle, dans lequel devait l'accompagner le célèbre astronome Cassini; mais il ne put avoir effet, à cause des difficultés que lui opposa le comte de Brienne, alors ministre. Il se rendit, en 1790, à Brest, pour calmer les troubles qui s'étaient manifestés dans l'armée navale sous les ordres de M. d'Albert de Rions, qu'il remplaça dans le commandement; mais dans ce temps de fermentation et de délire, tous ses efforts pour rétablir l'ordre furent inutiles. Il se retira alors, après voir servi pendant 40 ans avec éclat, et après avoir enrichi la géographie d'un grand nombre de découvertes. Dans son voyage à Londres, en 1754, il avait été reçu membre de la société royale de cette ville; et, en 1796, il entra dans la section de géographie de l'Institut de France. On a de lui: I *Traité du*

calcul intégral, déjà cité. II *Voyage autour du monde*, Paris, 1771, in-4; 1772, 2 vol. in-8., fig., qui eut un succès prodigieux, et fut traduit en anglais par J.-R. Foster, 1772, et l'*abrégé*, en allemand, 1772. Plein d'instruction, d'un caractère aimable et bienfaisant, avec de sages principes, et illustré dans une longue carrière par de nobles travaux, au service de ses maîtres légitimes, Bougainville n'était pas homme à briguer les faveurs de Buonaparte, d'autant plus qu'il jouissait d'une honnête fortune, et qu'il était déjà près de sa 80e année. Cependant son nom et ses services signalés ne pouvant le tenir caché, il accepta enfin la place de sénateur, lors de la création de ce corps, et mourut, avec l'estime de ses concitoyens, le 31 août 1811.

BOUGES (Thomas), religieux augustin de la province de Toulouse, né en 1667, enseigna longtemps la théologie dans son ordre, et écrivit sur l'histoire. Outre une *Philosophie augustinienne*, c'est-à-dire, fondée sur l'autorité de saint Augustin et sur les principes de ce père, relativement à l'action de Dieu sur les créatures, il a donné : I une *Chronologie sacrée et profane*. II *Dissertation sur les soixante-dix semaines de Daniel*, Toulouse, 1702, in-12. III *Histoire du saint suaire de notre Seigneur Jésus-Christ, gardé dans l'église des Augustins de Carcassonne*, Toulouse, 1714, 2e édition : écrit curieux, et où se trouvent des faits assez intéressans pour qu'on ait cru qu'il valait la peine qu'on en insérât un extrait dans *la Bibliothèque française de Sauzet*, t. III. IV Une *édition du Journal de Henri IV, depuis* 1588 *jusqu'en* 1572, *par l'Estoile*, que Bouges a enrichie de *notes curieuses* et de *plusieurs pièces historiques du temps*, et qu'on a faussement attribuée à Lenglet du Fresnoy, 1741, 4 vol. in-8. (Voyez *Dictionnaire des anonymes*, tome 3, page 128, n° 9930.) VI *Histoire ecclésiastique et civile de la ville de Carcassonne, avec les pièces justificatives, et une notice ancienne et moderne de ce diocèse*. Cette notice va jusqu'en 1660 ; elle est estimée pour son exactitude. Le P. Bouges mourut le 17 septembre 1741, âgé de 74 ans.

BOUGIS (dom Simon), pieux et savant supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, était né à Séez en 1630, et avait prononcé ses vœux dans l'abbaye de Vendôme, le 6 juillet 1651. Il s'appliqua à l'étude des saints Pères. On dit que saint Augustin et saint Bernard, qu'il avait étudiés avec soin et persévérance, lui étaient si familiers, qu'il pouvait dire à quel ouvrage de ces Pères appartenait un texte qu'on lui citait. Religieux exact et ami de la règle, il la maintint dans les différens monastères dont on lui confia la supériorité, jusqu'à ce qu'enfin, l'estime que ses confrères faisaient de ses vertus, les portèrent, en 1705, à l'élire pour leur supérieur général. Il n'accepta qu'avec peine cette place éminente, qu'il occupa environ 10 ans. Il mourut le 1er juillet 1714, âgé de 84 ans. Il est auteur de divers ouvrages dans le genre ascétique, et propres à exciter ou à nourrir la piété. Les principaux sont : I des *Méditations pour les novices*, 1774, in-4. II Des *Méditations pour tous les jours de l'année*, 2 vol. in-4. III Des *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse*, Paris, 1699, 1 vol. in-4. IV *Lettre circulaire sur la mort de dom Vincent Mar-*

soles, général de la congrégation, 1681.

BOUILLÉ (François-Claude-Amour, marquis de), militaire distingué, né vers 1738, d'une ancienne famille d'Auvergne. Il servit d'abord dans un régiment de dragons et il était maréchal de camp, lorsqu'il fut nommé, dans la guerre de l'Amérique, gouverneur-général des îles du Vent. Il se rendit maître de la Dominique, de Saint-Eustache, de Tabago, de Saint-Christophe, de Niéves, de Monserrat, et sut conserver les possessions des Français dans les Antilles, menacées par les Anglais. A la paix de 1783, il revint en France, et ensuite il voyagea en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. En 1786 il devait commander une expédition destinée à attaquer les Indes orientales, expédition que la France avait combinée avec le parti *dissident* hollandais; mais elle n'eut pas lieu. Bouillé partit alors pour son commandement des Trois-Évêchés, où, dès les premières années de la révolution, ce général sut y faire maintenir l'ordre, respecter les propriétés et la sûreté individuelle. Rappelé pour assister à l'assemblée des notables (*voyez* LOUIS XVI), ce ne fut que pour céder aux instances du roi et de son ministre Latour-du-Pin, qu'il prêta, en 1790, serment de fidélité à la constitution de 1791; formalité qu'on exigeait de toutes les troupes. Dans ces temps de troubles, Bouillé ne démentit jamais son dévouement pour le roi, son maître. La fédération du 15 juillet, produisit de nouveaux et de plus grands désordres parmi le peuple et dans l'armée. Bouillé se trouvait alors à Metz. La populace ayant émeuté les soldats, un régiment voulut enlever ses drapeaux et la caisse déposés chez le colonel. Bouillé appelle à lui les officiers, s'élance vers la porte, l'épée à la main, et quoique les compagnies de grenadiers menaçassent de le tuer avec leurs baïonnettes, il ne recula pas, et pendant une heure leur disputa le passage, jusqu'à ce que la municipalité vînt à son secours; et la tranquillité se rétablit alors dans la ville. Quelque temps après, le peuple et la garnison de Nancy se trouvant dans un état d'insurrection complète, l'assemblée constituante le désigna pour aller les calmer. A la tête de quelques troupes de ligne et des gardes nationales, il pénétra dans la ville, malgré le feu des factieux. Quarante officiers et quatre cents soldats y périrent; mais il parvint enfin à mettre en fuite les insurgés, et à les faire rentrer dans l'ordre. L'assemblée nationale lui vota des remercîmens, et le roi lui écrivit qu'il « avait acquis des droits éternels à son estime et à son amitié; » et il ajoutait en terminant sa lettre: «Je sais qu'un de vos chevaux, que » vous aimiez beaucoup, a été tué » sous M. de Gouvernel; je vous en » envoie un des miens, que j'ai monté, » et que je vous prie de garder pour » l'amour de moi ». [1] Voyant l'autorité royale méprisée, Bouillé avait eu le dessein de conduire Louis XVI à l'armée, à peu de distance de Paris, afin qu'il pût de là négocier avec l'assemblée constituante; mais ce monarque ne voulut jamais y consentir, soit par l'effet d'une timidité funeste, soit parce que la mort de Mirabeau, qui devait concourir à l'exécution de ce projet, y eût apporté des obstacles insurmontables. Louis XVI se contenta de choisir

1 Et c'est ce prince qui écrivait avec cette effusion de cœur à un de ses sujets; c'est Louis XVI, qu'on a fait appeler tyran.

Bouillé pour protéger sa retraite vers une ville frontière; et à cette occasion, il s'établit entre le roi et le marquis de Bouillé, pendant huit mois, une correspondance secrète. Louis XVI quitta Paris le 20 juin 1791, et fut arrêté à Varennes le 21; Bouillé accourut pour le délivrer; mais étant arrivé trop tard, il se vit contraint de fuir lui-même, au milieu des coups de fusil qu'on tirait sur lui, et de passer chez l'étranger. Arrivé à Luxembourg, il écrivit à l'assemblée, qui l'avait décrété d'accusation, une lettre énergique, mais qui ne produisit aucun effet favorable. Il tâcha alors de porter les puissances étrangères à déclarer la guerre à la France, et eut à ce sujet des conférences avec le roi de Suède à Aix-la-Chapelle; Gustave entra dans ses vues, ainsi que l'impératrice de Russie, qui promit 36,000 hommes. Cette armée devait, sous le commandement du roi de Suède et du général français, débarquer sur les côtes de Flandre; mais le roi de Suède fut assassiné, et Catherine ne tint pas ses promesses. Bouillé alors se réfugia en Angleterre, fixa son séjour à Londres, où il est mort le 14 novembre 1800, âgé de 61 ans. On a de lui un ouvrage imprimé en anglais, Londres, 1797, in-8, traduit en allemand, Luxembourg, 1798, in-8, et publié en français sous ce titre : *Mémoires sur la révolution française, depuis son origine jusqu'à la retraite du duc de Brunswick*, etc., Paris, 1801, 2 volumes in-12.

BOUJU (Jacques), né à Châteauneuf, en Anjou, en 1515, fut très-versé dans les sciences, le droit et les langues anciennes, et ses talens lui obtinrent une place dans la maison de Marguerite de Navarre. François Ier l'honorait de son estime, et après la mort de Marguerite, il fut nommé président au parlement de Bretagne. Il a écrit plusieurs poëmes en latin; mais son ouvrage le plus intéressant est *Royal discours des choses mémorables faites par les rois de France, jusqu'à Henri III*, dont il est fait mention dans la *Bibliothèque historique de France*. Bouju mourut à Angers en 1578.

BOULÉE (Étienne-Louis), architecte, naquit à Paris le 12 février 1728, fut un des premiers en France qui dégagèrent l'architecture de cette manière controuvée et mesquine qui la dégradait, et lui rendit les belles formes de l'antique. Il a construit le château de Tassé à Chaville, celui du Chauvry à Montmorency, celui de Pereux, l'hôtel d'Evreux; mais le monument qui a établi sa réputation est l'hôtel de Brunoy, aux Champs-Elysées. Boulée avait les projets les plus magnifiques, mais il n'a pu les réaliser. Celui du tombeau de Newton dans une sphère, a été proposé au programme par l'académie, pour prix d'émulation, en novembre 1800, et les prix ont été remportés, le premier par M. Gay, et le second par M. Labadie. Boulée est mort le 6 février 1799.

BOUQUET (Pierre), avocat, neveu de dom Martin de l'ordre de Saint-Benoît (*voy.* FELLER, t. II), se distingua par son éloquence, et a laissé : I *Examen impartial de l'origine de la constitution et des révolutions de la monarchie française*, 1772, 2 vol. in-8. Cet examen impartial penche un peu vers la partialité, et désavoue souvent son titre. II *Tableau historique, généalogique et chronologique des trois cours souveraines de France*, 1772, in-8. Bouquet mourut en 1781.

BOURDAILLE (Michel), docteur de la maison et société de Sorbonne, fut chanoine théologal à la Rochelle, et grand-vicaire de ce diocèse. Il est connu par divers ouvrages de théologie, et le fut plus encore par l'un d'eux, intitulé : *Théologie morale de saint Augustin*, 1626, in-12, qui dans le temps fit du bruit, et donna lieu à quelques écrits du célèbre Arnauld. Cette *Théologie* était revêtue de l'approbation des docteurs Liseron, chanoine de Chartres, et Hideux. Il s'y trouvait une proposition d'où il résultait « que la grâce n'était pas entièrement perdue, ni la damnation encourue, même par de grands désordres, auxquels toutefois on ne se serait laissé aller qu'avec une extrême répugnance, et emporté par une passion violente, parce qu'alors la cupidité n'ayant dominé que passagèrement le fond du cœur n'était pas absolument changé. » Cette proposition fut attaquée, et même dénoncée à l'assemblée du clergé de France, dans un écrit intitulé *Morale relâchée des prétendus disciples de saint Augustin*, Liége, etc. Arnauld ne crut pas devoir garder le silence; il s'expliqua sur cette proposition dans deux *lettres* adressées à l'abbé Liseron, l'un des docteurs qui avaient donné les approbations, toutes deux du mois de décembre 1687. L'autre approbateur, le docteur Hideux, déclara qu'il avait désapprouvé cette proposition, et qu'il n'avait donné son approbation que sous la condition qu'elle serait retranchée. Les autres ouvrages du docteur Bourdaille sont : I *Défense de la foi de l'église dans l'eucharistie*, 1676, in-12. II *Défense de la doctrine de l'église touchant le culte des saints*, 1677, in-12. III *Application du cantique des cantiques*, 1689, in-12. IV *Théologie morale de l'évangile*, 1691, in-12. V *De la part que Dieu a dans la conduite des hommes*, dans le 2^e tome du *Traité de la grâce générale* de Nicole. On attribue à Bourdaille quelques hymnes du bréviaire de la Rochelle. Il mourut dans cette ville le 26 mars 1694.

BOURDON DE SEGRAIS (Claude-Guillaume), chevalier de Saint-Louis, naquit en Franche-Comté, en 1715. Il suivit pendant quelques années la carrière des armes, et ayant obtenu sa retraite, il se fixa à Paris, où il cultiva avec succès la littérature. Dans sa jeunesse, il publia une plaisanterie qui eut assez de vogue : I *Histoire des rats, pour servir à l'histoire universelle* (Ratopolis, 1738, in-8, fig.) Mais dans un âge mûr, il s'occupa d'ouvrages plus utiles et plus sérieux, tels que : II *Institutions militaires de Végèce*, traduites en français, Paris, 1749, 1759, in-8, fig.; cette traduction est estimée. III *Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois*, etc., 1774, in-12. IV *Considérations sur l'esprit militaire des Francs et des Français, depuis Clovis, en 482, jusqu'à Henri IV, en 1610*, Paris, 1782, in-12. Bourdon de Segrais était membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et mourut à Paris en 1791.

BOURDON (François-Louis), appelé Bourdon *de l'Oise*, du nom du département où il avait pris naissance. Il était fils d'un cultivateur, étudia le droit à Paris, et devint procureur au parlement. Né avec des passions véhémentes, il suivit avec ardeur le torrent désastreux de la révolution. C'est dans cette orageuse carrière que sa vie offre deux

époques diverses, et que Bourdon présente à lui seul deux hommes différens. Dans la terrible journée du 10 août 1792, il fut un des combattans les plus acharnés et les plus terribles. Nommé député à la convention, on le vit toujours à la tête de ceux qui proposaient les mesures les plus violentes. Il était toujours le premier à se montrer dans les crises les plus dangereuses et les plus extraordinaires. Il vota pour la mort de Louis XVI, influa beaucoup sur la révolution du 31 mai 1793, et encore davantage sur celle du 27 juillet 1794 (9 thermidor an 2). Dès le commencement du règne de la terreur, Bourdon montra une conduite tout opposée à celle qu'il avait tenue pendant quatre ans. Il fut un des premiers à attaquer Robespierre, et conduisit lui-même les jeunes gens qui l'arrêtèrent à la maison commune, où il avait cherché à se sauver, après avoir été proscrit par la convention. Dès ce moment Bourdon réagit contre les révolutionnaires, contribua puissamment à faire cesser les massacres qui répandaient le deuil dans toute la France, et entreprit la défense des nombreux détenus dont les prisons étaient encombrées. Chargé d'examiner les causes de leur détention, il se bornait à leur demander leur nom, à leur adresser quelques paroles obligeantes, et leur faisait ensuite rendre la liberté. Dans le procès de Carrier, il se mit encore à la tête des réactionnaires, et avec Legendre, son collègue, fit disperser le club des jacobins, et fut ainsi un de ceux qui prévinrent et empêchèrent de nouveaux malheurs. Après la terrible révolution du 12 germinal 1795, Bourdon poursuivit avec énergie un de ses collègues, qui en avait été le principal moteur. Quelque temps après, le soin de sa propre conservation l'obligea de se ranger, pour un instant, du parti qu'il venait de combattre, et il défendit la convention, attaquée par les réactionnaires. Le danger étant passé, il revint à son système, et, nommé membre du corps législatif, qui succéda à la convention, il poursuivit les auteurs des désastres de Saint-Domingue; mais ayant contre lui des personnages trop puissans, il finit par en devenir la victime. On l'impliqua dans le parti appelé de *Clichi*; il se vit alors abandonné de tous ses amis, qui ne voulurent faire aucune démarche en sa faveur. Il partagea donc le sort de ce parti; et par suite de la révolution du 4 septembre 1797, il fut déporté à Cayenne. Il mourut à Sinnamarie, dans la Guiane en 1798. Il avait su mettre, il est vrai, un frein à son délire révolutionnaire; mais il avait toujours à se reprocher le crime d'un régicide. « Messieurs, disait-il »à ses compagnons d'infortune, en »quelque lieu de la terre que vous »vous trouviez, on vous plaindra, »vous aurez des consolateurs; mais »Bourdon de l'Oise.........! »

BOURGOING (Jean-François, baron de), naquit à Nevers le 20 novembre 1748. Il fit ses premières études à l'Ecole militaire de Paris, et apprit le droit public sous le célèbre professeur Kugler, à Strasbourg, où il fut envoyé par le gouvernement. Il entra quelque temps après au service, et on le nomma successivement secrétaire d'ambassade, et chargé d'affaires de France, auprès de la diète de Ratisbonne. En 1777 il remplit ce dernier emploi auprès de la cour de Madrid, lorsque l'ambassadeur, M. de Montmorin fut rappelé. Il fut envoyé ne 1787 et 1791 à Hambourg, comme

ministre plénipotentiaire, et dans la même année il se rendit encore à Madrid avec ce même titre. Il y demeura jusqu'en 1793. Après la mort tragique du malheureux Louis XVI, il retourna en France et se retira au sein de sa famille, dans sa ville natale, où il occupa la première place dans la municipalité. En 1801, Buonaparte, devenu premier consul, le nomma ministre plénipotentiaire en Danemarck, et à Dresde en 1808. Il mourut aux eaux de Carlsbad, le 20 juillet 1811, âgé de 63 ans. On a de lui : I *Nouveau voyage en Espagne*, ou *tableau de l'état actuel de cette monarchie*, 1789, 5 vol. in-8; réimprimé dans la troisième édition, sous le titre de *Tableau de l'Espagne moderne*, 1803, 3 vol. in-8, et atlas; 1807, 3 vol. in-8 et atlas. Il a été traduit en danois, en allemand, et enfin en anglais, par M. Towsend. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit; c'était le premier qu'on publiait un peu complet, sur l'Espagne, jusqu'alors peu connue, malgré son voisinage de la France. Le livre de Bourgoing est cependant plein d'erreurs de toute espèce. Ce n'est pas en résidant dans la capitale qu'on peut donner une notice exacte des diverses provinces de cette péninsule : pour les bien connaître, il lui aurait fallu les visiter comme l'a fait Laborde; aussi l'*Itinéraire d'Espagne* de ce dernier est bien supérieur au *voyage* de Bourgoing, qui est déjà presque oublié. II *Mémoires historiq. et philos. sur Pie VI, et sur son pontificat, jusqu'à sa retraite en Toscane*, 1798-1800, 2 vol. in-8. Cette seconde édition est continuée jusqu'à la mort de Pie VI. « Ces »mémoires, dit un auteur aussi im»partial qu'éclairé [1], justifient leur »titre de *philosophiques*, et le pape »et la cour de Rome y sont jugés »avec beaucoup de légèreté et de »partialité. »......... « Cet écrivain, »dit le même auteur dans le cours »de son ouvrage, cet écrivain a l'air »de regarder avec beaucoup de pitié »et de dédain *cet échaffaudage de* »*puissance temporelle et spirituelle*; »ce sanctuaire de la superstition, »cette *longue suite d'erreurs, ce* »*long abus de la crédulité humaine*, »par où on voit que ces mémoires »doivent être très-philosophiques.... »*A Dieu ne plaise*, dit cependant »Bourgoing, *que nous voulions* »*peindre Pie VI sous de trop* »*odieuses couleurs. Ce serait une* »*injustice, quand même il serait* »*encore en possession de son rang* »*éminent; ce serait une lâcheté*, »*après la catastrophe qui l'en a* »*précipité*. Et malgré cette injus»tice, il calomnie volontiers ce pon»tife détrôné et banni, il interprète »défavorablement les actions les plus »louables........ Il avoue cependant, »que le pape pouvait paraître *un* »*objet de pitié*, et que *presque* »*tous les souverains semblaient* »*s'être donné le mot pour le tour*»*menter*; et dans tout son ouvrage, »il appelle le blâme sur ce pape si »digne de pitié, et lui reproche de »ne pas s'être prêté au plaisir de »ces princes et à leur concert pour »le tourmenter. » D'après ces contradictions monstrueuses, on s'apercevra aisément que Bourgoing, malgré l'empire de la vérité, la sacrifiait le plus souvent à celui des circonstances. Il écrivait ses mémoires en 1798, et sous le consulat de Buonaparte. Cet ouvrage d'ailleurs, comme le *Tableau d'Espagne*, pèche essentiellement par

[1] L'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le 18e siècle*. Paris, Leclerc, 1816, 4 vol. in-8.

l'inexactitude des faits. Bourgoing a aussi publié : III une *Histoire des flibustiers d'Archenholtz*, Paris, 1804, in-8. IV *Histoire de Charlemagne, de Hegewisch*, 1805, in-8; l'une et l'autre traduites de l'allemand. V *Correspondance d'un jeune militaire*, etc., avec M. Demusset de Cogneis, 1778, 2 vol. in-12. VI *Les amours d'un jeune militaire*, etc. Il a été aussi éditeur *de la correspondance de Voltaire avec Bernis*, etc.

BOURIGNON, et non BOURGUIGNON (François-Marie), antiquaire, littérateur, et un des apôtres de la révolution, naquit de parens obscurs, à Saintes en 1753. Des enfans en jouant ayant découvert une urne remplie de médailles précieuses, quelques-unes tombèrent entre les mains de Bourignon. Le désir de les connaître détermina en lui le goût pour la numismatique. Il quitta sa patrie, et étudia cette science à Paris, où il fut lié à M. de la Sauvagère, antiquaire renommé. De retour à Saintes, il y établit une feuille hebdomadaire, sous le titre de *Journal de Saintonge*, qui eut du succès; mais Bourignon ayant adopté les principes de la révolution, cette feuille devint un pamphlet contre la cour. Il ne se borna pas à propager dans ses écrits la doctrine révolutionnaire, il voulut aussi la prêcher dans les campagnes; mais son délire fut sévèrement puni. Les habitans d'un village, qui n'aimaient pas les innovations, le reçurent si mal, qu'il en mourut peu de temps après, en 1791. Il a laissé, I *Amusemens littéraires*, 1779, in-8. II *Observations sur quelques antiquités romaines, déterrées au Palais-Royal*, 1789, in-8. III *Recherches topographiques sur les antiquités gauloises et romaines de la Saintonge et de l'Angoumois*, 1789, in-8. Quoique Bourignon eût des talens dans la science des antiquités, il ne dédaigna pas de composer des vaudevilles; et en compagnie de MM. Piis et Barré, il ressuscita ces nobles productions qui n'honorent pas toujours la décence ni l'art dramatique. On a encore de lui une comédie intitulée *Le Revenant*, qui eut un succès assez éphémère.

BOURVALAIS (Paul-Poisson de), le Crésus des financiers, né vers 1652, était fils d'un paysan des environs de Rennes. Après avoir été facteur à Paris, il se fit huissier à Rennes, où le hasard lui fit faire la connaissance de M. de Pontchartrain, alors président au parlement de cette ville, et qui le protégea si bien, qu'en 1687 Poisson était déjà financier. Sa fortune ne s'arrêta pas là; et en 1706 il occupait dix charges, sans compter celle de secrétaire du conseil, dont le produit montait à 500 mille livres, celle de secrétaire du roi, et deux offices de contrôleur-général des finances du comté de Bourgogne. Il possédait une partie de la Brie, et vivait par tous ces moyens avec la plus grande magnificence. Il fit construire le beau château de Champs-sur-Marne, à quatre lieues de Paris, et il occupait le plus bel hôtel de la place Vendôme. Son crédit était tel, qu'un frère de Louis XIV allait jouer et manger chez Bourvalais. Sa fortune était arrivée au comble, et elle devait rétrograder. Les pamphlets, et des épigrammes qu'on lançait contre ses richesses extraordinaires, éveillèrent la surveillance du tribunal érigé par le régent en 1716, qui rechercha la conduite de Bourvalais. Il fut accusé de délapidation, et mis à la conciergerie. Il

en sortit moyennant une taxe de 4,400,000 livres. En 1718, il fut enfin rétabli dans presque tous ses biens ; mais il ne jouit que peu de temps de ce nouveau bonheur, et mourut sans enfans en 1719.

BOUSCAL (Guyon-Guérin de), né en Languedoc, avocat au conseil, et conseiller du roi, a laissé plusieurs pièces de théâtre, comme : *l'Amant libéral ; la Mort de Brutus et de Porcie ; le Prince rétabli ; Cléomène ; la mort d'Agis ; le Gouvernement de Sancho-Pança ; Don Quichote*, première et seconde parties, etc.; *Paraphrase du psaume dix-septième*, *en français*, *avec le latin à la marge*, 1643, in-4. Cet auteur mourut vers 1654.

BOUSMARD (A. de), né en 1747, servait dans le corps du génie français, lorsque, pour fuir les horreurs de la révolution, il émigra en 1792, et passa au service de la Prusse, où ses talens l'élevèrent au grade de major-général. Il a laissé un ouvrage fort estimé, qui porte pour titre : *Essai général de fortification d'attaque et de défense des places*, etc.; les trois premiers volumes imprimés à Berlin, 1797-98-99, et le quatrième à Paris, 1803. Bousmard fut tué par un éclat de bombe au siége de Dantzig, le 21 mai 1807.

BOUVET (Joachim), célèbre missionnaire jésuite, né au Mans, vers 1658, et l'un des mathématiciens que Louis XIV envoya à la Chine par suite d'un plan de Colbert, qui, à l'utilité des missions, sous le rapport religieux, voulait joindre l'avantage d'en tirer parti pour l'industrie française et les sciences. Il s'embarqua au mois de juillet 1686, avec cinq autres missionnaires, et arriva à Ning-Po, sur la côte orientale de la Chine, le 25 juillet 1687, après avoir manqué de faire naufrage. L'empereur Kamg hi régnait alors à la Chine. Il aimait les sciences; il accueillit les missionnaires, garda près de lui les PP. Bouvet et Gerbillon, pour prendre d'eux des leçons de mathématiques, et permit aux autres de se répandre dans les provinces. Il voulut bien même qu'on bâtit pour ceux qui demeuraient à Pékin, une église et une résidence dans son palais. Satisfait du zèle et de la conduite de ces PP., et trouvant leur nombre insuffisant pour les travaux auxquels il voulait les employer, il renvoya le P. Bouvet en France pour ramener de nouveaux missionnaires, et le chargea de 49 volumes chinois pour être offerts à Louis XIV. Il y en avait alors à peine quelques-uns à la bibliothèque du roi ; ceux-là commencèrent, pour ainsi dire, la collection qui s'y trouve aujourd'hui. Le P. Bouvet arriva en France au mois de mars 1697, et le 7 mars de l'année suivante, il se rembarqua à la Rochelle avec dix autres missionnaires. Ils furent bien reçus de l'empereur. Le P. Bouvet lui offrit de la part de Louis XIV un recueil de toutes ses estampes reliées magnifiquement. Kamg-hi nomma le P. Bouvet interprète près du prince son fils, héritier présomptif de la couronne. Il paraît néanmoins que ce Père éprouva quelque défaveur, puisqu'il fut privé de ses titres et de ses charges. Il reprit les fonctions de missionnaire, et fut employé pendant plusieurs années, avec d'autres, à lever la carte de l'empire. Il mourut à Pékin, le 29 juin 1732, âgé de près de 74 ans, en ayant passé près de 50 dans les travaux des missions, ou employé à d'autres services qui rendaient le prince favorable à cette œuvre sainte. On a du

P. Bouvet : I *Etat présent de la Chine, en figures gravées par Pierre Giffart, sur les dessins apportés au roi par le P. Jean Bouvet*, Paris, 1697, in-fol. II *Portrait historique de l'empereur de la Chine Kamg-hi*, Paris, 1697, in-12, *traduit en latin* par Leibnitz, sous le titre de *Icon regia monarchiæ Sinarum, nunc regnantis*, etc., 1699, in-4. III *Elementa geometriæ et geometria Pekini formis regiis;* ouvrages faits pour l'empereur et par ses ordres ; il les fit traduire en chinois, et en composa lui-même les préfaces. La bibliothèque du département de la Sarthe possède, dit-on, un portefeuille de manuscrits précieux, parmi lesquels se trouvent un dictionnaire chinois et plusieurs dissertations sur cette langue par ce savant jésuite.

BOUZONIÉ (Jean), jésuite, né à Bordeaux vers 1646, entra dans la compagnie de Jésus en 1663, âgé à peine de 17 ans, et s'y engagea dans la suite par les quatre vœux. Il montra dès ses premiers ans beaucoup de dispositions pour les lettres, et quand il se fit jésuite, il avait déjà donné au public quelques pièces de poésies latines, intitulées, *Primitiæ musarum, serenissimo delfino oblatæ*, Bordeaux, 1663 ; lesquelles avaient été applaudies. Ses supérieurs l'employèrent pendant plusieurs années à l'enseignement. Il se livra ensuite à la prédication, et y obtint des succès ; mais étant devenu aveugle, il se vit obligé d'y renoncer. Il mourut à Poitiers le 30 octobre 1726, âgé d'environ 80 ans. Outre les poésies citées, il a laissé : I *Hymni tres sancti Thomæ de Villâ novâ*, 1670. Il avait composé ces hymnes pour le bréviaire des Augustins. II *Carmina extemporanea de variis argumentis*, Bordeaux, 1772. III *Cantique sur la naissance de notre seigneur Jésus-Christ*, Poitiers. IV *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France*, 1685, ibid. V *Portrait de Louis le grand, roi de France*, Bordeaux, 1686, in-4. VI *Science de la mort des saints*, Poitiers, 1692. VII *Histoire de l'ordre des religieuses Filles de Notre-Dame*, Poitiers, 1697, 2 volumes in-4. L'institut de ces religieuses ressemble beaucoup à celui des ursulines, et elles sont, comme elles, vouées à l'éducation des filles pauvres.

BOWER (Archibald), Ecossais et jésuite apostat, était né à Dundée en 1686. Il fut envoyé en 1702 au collége de sa nation à Douay, pour y continuer ses études. Etant passé de là à Rome, en 1706, il s'y fit jésuite. Ses supérieurs l'employèrent dans l'enseignement, et il professa les humanités dans différentes villes d'Italie ; il était à Macerata en 1622, y exerçant les fonctions de conseiller de l'inquisition, et à Pérouse en 1726. C'est de là qu'il prit la fuite, quittant l'habit de sa profession, quoiqu'il fût lié par des vœux solennels. Après beaucoup d'aventures, racontées diversement, il vint en Angleterre, où il abjura la communion romaine pour embrasser le rit anglican. On ne s'accorde point sur les motifs de son évasion et de son changement de religion. Si on l'en croyait, il n'aurait été déterminé que par des raisons de conscience, et une intime conviction de la préférence que méritait la communion nouvelle à laquelle il s'attachait. Ceux qu'il appelle ses ennemis, en pensent autrement; ils ont regardé son apostasie comme le fruit du libertinage. On parle même d'une religieuse séduite ; et ce n'est pas seulement les catholiques. Le docteur Douglas,

depuis évêque de Salisbury, après un mûr examen, a cru devoir partager cette opinion. Bower néanmoins trouva un protecteur zélé, et sans doute indulgent, dans lord Lyttelton; il obtint par son crédit la place de bibliothécaire de la reine Caroline. Il épousa en 1749 une riche veuve, nièce de l'évêque Nicholson. Quelques-uns assurent qu'avant ce mariage, il avait renoué avec les jésuites, qu'il quitta de nouveau. Ces variations ne le réhabilitèrent point dans l'estime publique; il se vit également méprisé des deux côtés. Il mourut en 1766, âgé de 80 ans. On a de lui: I *Historia litteraria;* c'est une sorte de revue des ouvrages qui paraissaient. Elle était publiée chaque mois. Elle est le premier ouvrage de Bower qui, revenu en Angleterre avec peu de moyens, en fit ressource. II Une *Histoire romaine,* composée pour faire partie de la grande *Histoire universelle.* III Une *Histoire des papes* qu'on peut dire avoir été écrite *ab irato*, et qui mérite plutôt le nom de diatribe, tant elle est violente, et tant les papes y sont maltraités. Elle est composée de sept volumes, dont les deux derniers ne parurent qu'après la mort de Bower. Un *abrégé* des 4 premiers vol. avait paru en français, à Amsterdam, en 1757. Le mérite de ces ouvrages, sous le rapport du style, est au-dessous du médiocre, et ils n'ont rien d'ailleurs qui les recommande.

BOWLES (Guillaume), naturaliste irlandais. Après un long séjour en Espagne, il y publia un ouvrage sous ce titre: *Introduction a la historia natural y a la geografia fisica de España*, Madrid, 1775-82, in-4, traduite en français par Flaviguy, Paris, 1776, in-8, et en italien, par Milizia, 1784, 2 vol. in-4 et in-8. Bowles mourut à Madrid en 1780.

BOYER-FONFRÈDE (Jean-Baptiste), naquit à Bordeaux en 1766, il était fils d'un riche négociant, embrassa d'abord l'état religieux, et devint missionnaire. Mais comme sa vocation était fausse, et sa conduite assez blâmable, il se fit bientôt chasser du couvent où il n'aurait dû jamais entrer. Devenu apostat, il se maria, et fut un des plus zélés partisans de la révolution française. Le commerce de Bordeaux l'envoya près de l'assemblée législative en qualité de député. Il le fut ensuite à la convention, où il vota la mort de Louis XVI. Boyer-Fonfrède s'attacha au parti de la *Gironde*, lutta contre la *Montagne*, et surtout contre Marat, qu'il accusa d'avoir proposé l'élection d'un dictateur. Plusieurs sections de Paris ayant demandé l'expulsion des *girondins*, on ne trouva cependant pas Boyer dans la liste des proscrits. Le 2 avril, il fit rapporter le décret qui défendait aux députés d'être journalistes. Il était membre de la commission des douze [1], lorsque Bourdon de l'Oise, demanda le 31 mai son arrestation; mais il ne partagea pas le sort de son parti, attendu qu'il n'avait pas signé les ordres de ce comité. Il essaya ensuite de provoquer le rapport sur les membres accusés, et c'est alors que sur les dénonciations de Billaud-Varennes, et d'Amar, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 30 octobre 1793. La convention décréta le 2 juin 1795 la célébration annuelle d'une pompe funèbre en mémoire de Boyer-Fonfrède et de tous ceux qui avaient partagé son supplice.

1 Ce comité fut établi pour examiner les arrêtés de la municipalité de Paris.

BOYSEN (Pierre-Adolphe), ministre luthérien, naquit à Aschersleben, petite ville de la principauté d'Anhalt, le 15 novembre 1690. Après avoir étudié en théologie et en droit à Wittemberg et à Halle, il fut employé dans le ministère ecclésiastique à Halberstadt. Il mourut dans cette ville le 12 janvier 1743, avec la réputation d'un érudit. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on distingue, I *Disputatio de asiarchis*, *ad act.* cap. XIX, v. 31. C'est une dissertation au sujet de ces personnages considérables qui envoyèrent prier saint Paul de ne point se commettre au dehors, dans la sédition excitée à Ephèse, par l'orfévre Démétrius, dont les profits diminuaient par les progrès du christianisme. II *Programmata duo de Herode scripturæ interprete.* III *Dissertatio de legione fulminatrice.* IV *Dissertatio de codice græco quo usus est Martinus Lutherus in interpretatione germanicâ novi Testamenti.* V *Phædri fabularum Æsopicarum libri IV, notis illustrati.* VI *Historia Michaelis Serveti.* VII *De Viris eruditis qui serò ad litteras admissi magnos in studiis fecerunt progressus*, Wittemberg, 1711, in-4, etc.

BOYSEN (Frédéric-Eberhard), fils du précédent, naquit à Halberstadt, le 7 avril 1720. Il fut élevé par son père, destiné à la même profession, et fit avec succès les mêmes études. Il laissa aussi des ouvrages qui attestent son érudition. Les principaux sont : I une *bonne traduction du koran* avec des notes en allemand, Halle, 1773, grand in-4, 2e édition, 1775-76, même format. On regrette seulement qu'il n'en ait pas divisé les versets. II *Monumenta inedita rerum germanicarum, præcipuè Magdeburgicarum et Halberstadensium*, tome 1, Leipsig et Quedlinbourg, 1761, in-4. III *Lettres théologiques*, en allemand, 2 volumes, Quedlinbourg, 1765-66, in-8. IV *Histoire universelle*, Halle, 1767-72, 10 vol. in-8; c'est un bon abrégé de la grande Histoire universelle publiée en Angleterre. V *Sa propre vie*, etc. Il y a encore de lui d'autres ouvrages, dont quelques-uns ont paru sous le nom supposé de Jean-Samuel Kuhn. Frédéric-Eberhard Boysen mourut le 4 juin 1800.

BRABANT (Henry le guerroyeur, premier duc de) [1], était fils de Godefroi le courageux, qui, en 1172, l'associa au gouvernement, avec le titre de comte de Louvain. Il accompagna Louis le jeune au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, et fit deux voyages en terre-sainte, l'un en 1183, et dans lequel il joignit ses troupes à celles de Guy de Lusignan; et l'autre en 1197, avec Henri le jeune, duc de Saxe. Il avait succédé à son père en 1190, et essaya, à cette même époque, de faire valoir ses droits sur le duché de Flandre; mais Baudouin, son compétiteur, ayant su attirer dans son parti les plus puissans seigneurs, s'empara des états de Henri pendant l'absence de ce prince. A son second retour de la Palestine, Henri se déclara pour Othon de Brunswick, qui disputait l'empire au duc de Souabe. Il déclara aussitôt la guerre aux comtes de Gueldre et de Hollande, qu'il fit prisonniers dans une bataille, et avec lesquels il fit bientôt après une paix

1 Cette province des Pays-Bas fut soumise par Clovis, et appartint successivement au royaume d'Austrasie, à celui de Lorraine, et à l'empire de Charlemagne. Elle tomba en partage, en 1004, à Gerberge, fille de Charles de France, duc de Lorraine, et mariée à Lambert Ier, comte de Mons et de Lorraine, qui est la tige des souverains héréditaires de Brabant.

utile à ses intérêts. Il tourna alors ses armes contre l'évêque de Liége, pilla et prit sa capitale. Ce prélat l'excommunia, et aidé du comte de Loss, remporta une victoire complète sur le duc de Brabant, qui se réconcilia avec l'évêque, et reçut son absolution. Il maria sa fille, en 1214, à l'empereur Othon, avec lequel il se ligua contre Philippe-Auguste; mais à la défaite de la bataille de Bouvines (le 23 juillet de la même année), il prit la fuite avec cet empereur, et se jeta peu après dans le parti de Frédéric II, auquel il donna son fils en otage. Il conduisit, dans la suite, à Mayence, Isabelle d'Angleterre que Frédéric II allait épouser. Au retour de ce voyage, il mourut à Cologne, le 5 septembre 1235, après avoir gouverné ses états avec assez de vigueur, pendant plus de 50 ans. La ville de Bruxelles conserve une charte que lui accorda ce prince en 1229, et qui contient divers priviléges. Elle est considérée comme le plus ancien monument qui existe dans la langue flamande.

BRABANT (Jean I^er^, duc de), dit le *Victorieux*, né en 1250, il était fils de Henri III, appelé le *Débonnaire*, et arrière-petit-fils de Henri *le Magnanime*. Sa mère Alix le trouvant plus en état de gouverner que son aîné Henri, détermina celui-ci à lui céder ses droits, et à se faire moine à l'abbaye de Saint-Etienne, à Dijon. Les deux princes étaient sous la tutelle de leur mère, mais à peine Jean eut-il atteint sa dix-septième année, qu'il prit les rênes du gouvernement, son élection ayant été approuvée par les états tenus à Cortemberg en 1267. Deux ans après, il épousa Marguerite de France, fille de saint Louis. Il unit ses armes à celles de Philippe *le Hardi*, son beau-frère, pour aller au secours de Jeanne de Navarre, dont les états venaient d'être attaqués par les rois de Castille et d'Aragon. A son retour, le roi de France l'arma chevalier. Il fit ensuite, avec ce monarque, une expédition en Aragon, dont les suites furent funestes aux armes de ces deux princes. A son retour, Jean I^er^ entreprit une guerre qui dura plusieurs années, contre Henri, comte de Luxembourg. Ce dernier lui disputait le duché de Limbourg; mais, dans une sanglante bataille (à Warengin, le 5 juin 1288), Jean I^er^ combattit corps à corps avec Henri, et le tua de sa main. Dans cette bataille décisive, onze cents chevaliers furent tués, et un grand nombre de barons et de chevaliers restèrent prisonniers du duc de Brabant, auquel on donna alors le surnom de *Victorieux*. Ce succès lui causa tant de joie, qu'il changea l'ancien cri de guerre de *Louvain au riche duc*, en celui-ci, *Limbourg à celui qui l'a conquis*. Il fut nommé, en 1292, par l'empereur Adolphe, avoué-général et juge suprême des provinces situées entre la mer et la Moselle. Dans ces temps à demi barbares, on aimait, à l'imitation des Grecs et des Romains, ces fêtes qui se terminaient toujours par l'effusion du sang humain. Jean en était si passionné, qu'il se trouva à soixante tournois fameux, tant en France qu'en Allemagne et en Angleterre; mais cette passion lui devint funeste. Etant allé assister aux noces du duc de Bar avec Eléonore, fille d'Edouard, roi d'Angleterre, qu'on célébrait, entr'autres fêtes, par un fameux tournois, il y joûta contre Pierre de Bauffremont, qui lui fit au bras une blessure, dont il mourut le 14 mai 1294, âgé de quarante-trois ans. On raconte de ce prince le trait suivant. Il

avait appris que sa sœur, Marie de Brabant, reine de France, venait d'être enfermée dans un château, sur l'accusation qu'elle avait empoisonné le prince Louis, son beau-fils, pour faire régner ses enfans. Le duc Jean se rendit alors auprès de cette princesse, sous l'habit d'un cordelier, l'interrogea secrètement, ou, pour mieux dire, sous le sceau de la confession, et se croyant convaincu de la fausseté de l'accusation, il se transporta à Paris, et défia à un combat singulier quiconque oserait attaquer l'innocence de la reine. Il la fit déclarer non coupable, et poursuivit son accusateur, Pierre Labrosse, qui fut pendu à Montfaucon. Nous nous permettrons cependant de douter des circonstances de ce fait, et du fait lui-même, qui se perd dans la nuit de plus de 5 siècles. Au reste, tous les historiens s'accordent à peindre le duc Jean comme un prince généreux, brave et éloquent. — JEAN II, son fils, et son successeur, appelé le *Pacifique*, préféra le bonheur de ses sujets aux conquêtes toujours ruineuses. Il eut cependant quelques démêlés avec les comtes de Hollande, que son caractère doux et modéré sut bientôt terminer. Il rendit l'ordonnance du *bien public*, portant que lui et ses successeurs maintiendraient les villes du Brabant dans leurs libertés, lois et priviléges; établit le conseil souverain de ce duché par un diplôme appelé *Charte de Cortemberg*, et accorda plusieurs priviléges aux ecclésiastiques. Jean, par sa conduite sage et paternelle, fit plus de bien à ses états, que n'avaient fait ses prédécesseurs avec leurs victoires. Ce prince mourut au château de Tervueren, le 27 octobre 1312; on transporta son corps à Bruxelles, et il fut inhumé dans l'église de Sainte-Godule.

BRABANT (JEAN III, duc de), dit *le Triomphant*, succéda à son père Jean II, à l'âge de 13 ans. Dans sa minorité, Louvain et Bruxelles parvinrent à obtenir de nouveaux priviléges, que Jean confirma en 1350. Il réclama en même temps après de l'empereur Charles IV, la fameuse bulle d'or du Brabant, en vertu de laquelle aucun de ses sujets ne pouvait être cité dans les cours de justice d'Allemagne pour aucune cause, tant civile que criminelle. Jean III eut à soutenir plusieurs guerres contre Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et contre plusieurs princes et barons de la basse Allemagne, dont il sortit vainqueur. Tous ces ennemis lui avaient été suscités par Philippe de Valois, roi de France, indigné de ce que le duc n'avait pas voulu lui livrer Robert d'Artois, qui avait trouvé un asile dans le Brabant. Philippe forma depuis une confédération de tous les ennemis de Jean III, qui réunit toutes ses troupes, à la tête desquelles il s'établit près de Tillemont, vis-à-vis des confédérés. Il envoya un héraut d'armes, chargé de leur offrir la bataille pour le 3 mai. Les confédérés n'osèrent pas en venir aux mains, et le roi de France sachant enfin apprécier la générosité et la valeur d'un si noble adversaire, l'attira à Compiègne où était sa cour, et donna la fille du roi de Navarre en mariage au fils aîné du duc. Le même monarque parvint, par sa médiation, à faire cesser les différends qui s'étaient élevés entre Jean III et l'évêque de Liége. Édouard III, roi d'Angleterre, interrompit néanmoins pendant quelque mois la bonne intelligence qui régnait entre Philippe et le duc Jean. Le monarque anglais était venu en personne à Anvers, en 1338, et par des promesses avait attiré le duc dans

ses intérêts; mais celui-ci put enfin s'en détacher, se réconcilia avec Philippe, forma une alliance avec le comte de Flandre, et parvint ainsi à lui faire abandonner le parti de l'Angleterre. Jean III mourut, le 5 decembre 1355, âgé de 59 ans. Ce prince aima ses peuples, respecta la religion, mais ses mœurs ne furent pas exemptes de reproches. Il eut une passion longue et criminelle pour Isabeau de Valbeverne, dite *Cunégonde de Valverde*, d'origine espagnole, et dont il eut plusieurs enfans. Ses trois fils légitimes étant morts de son vivant, sans postérité masculine, ses états tombèrent en partage à sa fille Jeanne, épouse de Venceslas de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV. Elle fut proclamée duchesse de Brabant et marquise d'Anvers, en 1356; mais cette princesse ne jouit pas long-temps de la tranquille possession de ses états. Le comte de Flandre vint les lui disputer, et elle ne put terminer une guerre longue et sanglante, qu'en se dépouillant du marquisat d'Anvers. Bientôt après elle eut à soutenir une nouvelle guerre avec le duc de Juliers qui fit prisonnier Venceslas à la bataille de Bastwilliers, et ne lui rendit la liberté qu'aux conditions les plus dures. Ce prince mourut à Luxembourg sans postérité, et Jeanne le suivit de près au tombeau, en 1406. Elle avait nommé pour héritière de ses états Marguerite sa nièce, comtesse de Flandre et duchesse de Bourgogne.

BRABANT (Antoine, duc de), 2e fils de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Flandre. Philippe ayant passé à Bruxelles, y fit proclamer (en 1404) son fils duc de Brabant, et ce duché passa ainsi à une branche cadette de la maison de Bourgogne. Après la mort de Philippe, et en 1410, Antoine alla avec des troupes à Paris au secours de son frère Jean, duc de Bourgogne, contre le duc d'Orléans et sa puissante faction. Quelque temps après il entra en possession du duché de Luxembourg, dont héritait Jeanne, sa femme, fille de Venceslas de Luxembourg. Ce prince fut tué, avec son frère, le duc de Nevers, à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415, et en combattant pour la France. Il avait gouverné ses sujets avec sagesse et modération. — JEAN IV, son fils, lui succéda, et fut reconnu lorsqu'il n'avait que 13 ans. En 1418, il épousa Jacqueline de Bavière, comtesse de Flandre et de Hainaut. Cette union fut des plus malheureuses. Jacqueline abandonna son époux pour le duc de Glocester. La Flandre et le Brabant furent alors le théâtre d'une guerre sanglante, allumée par des troupes étrangères, sous prétexte, tantôt de réunir les deux époux, tantôt de soutenir les droits de l'un contre l'autre. Le duc Jean perdit ses états, mais il y fut rétabli par son cousin, le duc de Bourgogne. En 1424, il se fit inaugurer comte de Hollande, et 2 ans après, il fonda l'université de Louvain, ayant obtenu à cet effet une bulle du pape Martin V, et accorda à cette université de grands priviléges. Il mourut à 24 ans, le 17 avril 1427. Il était un prince d'un caractère bon et extrêmement pieux. Son frère, le comte de Saint-Paul et de Ligni, qui lui succéda, mourut également à la fleur de son âge, en 1430, et au milieu de violentes convulsions; ce qui fit soupçonner qu'il avait été empoisonné. Il ne laissa pas d'héritier immédiat, et c'est en lui que finit la ligne des ducs de Bourgogne. Les états de Brabant reconnurent alors

pour souverain, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, malgré les droits de Marguerite, comtesse douairière de Hollande. Marie, fille et héritière de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, transmit par son mariage, avec Maximilien Ier, le Brabant à la maison d'Autriche, qui a possédé la Belgique jusqu'en 1798, époque où les Français s'en emparèrent. Lors de la chute de Napoléon Buonaparte, cet état et les provinces-unies de Hollande, par décision du congrès de Vienne, tenu en 1814, furent érigés en royaume, et tombèrent en partage à la maison d'Orange dans la personne de Guillaume-Frédéric Ier, actuellement régnant.

BRACCI (Dominique-Augustin, l'abbé), naquit à Florence, le 11 octobre 1717. Il se livra à l'étude des antiquités, fut membre de la société royale de Londres, et a laissé un ouvrage très-estimé par l'érudition qu'il renferme et qui porte le titre de *Commentaria de antiquis sculptoribus qui sua nomina inciderunt in gemmis et cameis, cum pluribus monumentis antiquitatis ineditis*, Florence 1784-86, 2 vol. in-fol. L'abbé Bracci mourut dans sa patrie en 1791.

BRAGANCE (don Jean de), duc de la Foëns, naquit à Lisbonne, en avril 1719. Il était fils cadet de dom Michel, frère de Jean V, roi de Portugal, et de Dogna Angela, héritière de la riche maison d'Avranches. Il fit ses études à Coïmbre avec beaucoup d'éclat; mais ne se trouvant pas assez de vocation pour l'état ecclésiastique, auquel il était destiné, il y renonça, et se livra à l'étude des belles-lettres et des langues étrangères. Il eut beaucoup de succès dans la poésie nationale; mais son goût pour les épigrammes, et quelques écarts de jeunesse déplurent à la cour; il s'en aperçut et demanda la permission de voyager; elle lui fut accordée par Joseph Ier, son cousin-germain, qui venait de monter sur le trône. Il se rendit à Londres, se lia avec les savans les plus distingués; et ses connaissances, encore plus que son nom, le firent recevoir parmi les membres de la société royale. Il fut très-flatté d'avoir obtenu cet honneur, parce que, disait-il, « c'est le premier » que j'ai dû à moi seul. » Etant passé en Allemagne, il servit comme volontaire pendant toute la guerre de 7 ans, s'y distingua, et se fit surtout remarquer à la bataille de Maxen, livrée en 1759. A la paix, il retourna à Vienne, et s'y fixa d'autant plus volontiers que Marie-Thérèse lui avait, en plusieurs occasions, témoigné son estime. Dans la suite Joseph II eut également pour lui beaucoup de considération et d'amitié. Pendant ce temps, son frère aîné étant mort, il avait sollicité auprès du roi Joseph Ier, d'être mis en possession de son duché de la Foëns; et ce monarque le lui ayant refusé, il se consola alors dans l'étude des lettres et occupant une grande partie de son temps à des voyages d'instruction. Il visita deux fois la France, l'Italie, la Suisse, et parcourut toute l'Europe depuis l'Espagne jusqu'à la Laponie. Il voyagea aussi dans la Grèce, à Constantinople, dans l'Asie mineure et l'Egypte. Tous les monarques le reçurent favorablement; Catherine II, Gustave III, et surtout Frédéric II, lui firent un accueil très-distingué. Enfin Marie Ire étant montée sur le trône de Portugal, en 1777, par la mort de son père Joseph Ier, et cette souveraine n'ayant pas pour don Jean la même aversion que son prédécesseur, le rappela à Lisbonne,

où il prit aussitôt possession de son duché de la Foëns. On le nomma ensuite généralissime de l'armée portugaise, grand-maître de la maison royale, etc. Malgré ces emplois éminens, son premier soin fut de réunir tous les savans les plus remarquables du royaume, et onze mois après son retour, en 1779, il fonda l'académie royale des sciences de Lisbonne, dont, pendant 5 ans, il fit tous les frais. Il épousa, en 1782, Henriette de Ménézes, de l'illustre famille des Marialva, descendante légitime de la maison royale. En 1081, don Jean de Bragance se retira des affaires, ne conservant que la présidence de l'académie qu'il avait fondée, et qui, sous ses auspices, avait fait des progrès rapides. Il mourut, le 10 novembre 1806, regretté de ses souverains, et de tous les Portugais, autant par ses talens, par sa bienfaisance, que par une vie moriginée, qui fit oublier les premières erreurs de sa jeunesse.

BRAGELONGNE (Christophe-Bernard de), issu de l'ancienne famille de ce nom, et membre de l'académie des sciences, naquit à Paris, en 1688, et y fit ses études au collége des jésuites. Il y montra, dès son plus jeune âge, des dispositions heureuses dont ses habiles maîtres surent tirer parti. Il sortit de leurs mains sachant parfaitement le latin et le grec, et possédant des connaissances fort étendues dans les belles-lettres et les mathématiques. Mallebranche avait pris de l'affection pour lui, et on assure que tout jeune que fût Bragelongne, il préférait, aux divertissemens des jours de congé, le grave, mais utile entretien du philosophe. Ses progrès dans les hautes sciences avaient été si rapides, qu'à 23 ans, l'académie des sciences l'élut pour élève. Il devint par la suite associé libre de ce corps savant, et y succéda au P. Reynant. Bragelongne ayant embrassé l'état ecclésiastique, un de ses oncles, doyen du chapitre noble de Brioude, l'y pourvut d'une prébende, avec le titre de comte; il lui résigna ensuite le doyenné, et le prieuré de Lusignan. L'abbé-comte dès lors se crut obligé de résider à Brioude, pour y remplir les devoirs de sa place, et il ne fit plus que de rares voyages à Paris, où pourtant, quand il y était, il ne manquait point d'assister aux séances académiques. C'est à la suite d'un de ces voyages, qu'ayant été appelé à Brioude pour des affaires de son chapitre, il y fut frappé d'un coup d'apoplexie, qui termina ses jours en quelques heures, le 20 février 1744; il était âgé de cinquante-six ans. On a de lui: I un *Mémoire sur la quadrature des courbes*, présenté à l'académie en 1771. II Un *Examen des lignes du quatrième degré*, trois parties, en 1730 et 1731: c'est son principal ouvrage, et on regrette qu'il n'ait point eu le temps de l'achever. Il savait l'hébreu, et cultivait l'histoire: il avait entrepris d'écrire celle des empereurs romains, et il en était au règne de Décius, lorsqu'il mourut. Il était de la société de la duchesse du Maine, et en relation avec les hommes les plus célèbres de son temps. Son éloge, prononcé à l'académie par Grand-Jean de Fouchy, a été inséré dans les *Mémoires* de cette compagnie, pour l'année 1746, Paris, 1748, in-4, pages 65 et suivantes. — Il y eut un autre Bragelongne (Emeric), évêque de Luçon, et de la même famille. Il avait d'abord été doyen de Saint-Martin de Tours. Il succéda au cardinal de Richelieu, lorsque celui-ci, parvenu au ministère, et chargé de toutes les

affaires du royaume, quitta l'évêché de Luçon. Bragelongne à son tour s'en démit en faveur de Pierre Nivelle, abbé de Cîteaux : il mourut en 1645.

BRALION (Nicolas de), prêtre de l'Oratoire, naquit à Pont-Oise, [1] dans le Vexin français, et entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1619. Après avoir reçu l'ordre de prêtrise, il fit le voyage de Rome par dévotion, et peut-être aussi, du moins si on en juge par ses ouvrages, pour y faire des recherches utiles au dessein qu'il avait de s'en occuper. Il passa quinze ans dans cette capitale du monde chrétien. Durant le séjour qu'il y fit, il publia en italien : I les *Élévations du cardinal de Bérulle sur sainte Madelaine*, 1640, in-12. II *Vite de' santi, raccolte del padre Pietro Ribadeneira e di alcuni altri autori*, Rome, 1638, in-8. De retour à Paris, il donna III la *Vie de saint Nicolas, évêque de Myre*, Paris, 1646. IV *Pallium archiepiscopale*, etc., *accedunt et primùm prodeunt ritus et forma benedictionis ipsius, ex antiquo manuscripto basilicæ vaticanæ*, Paris, 1648, in-8, avec une épître dédicatoire au cardinal François Barberin, neveu du pape Urbain VIII, et une préface où il est traité *de Sacris indumentis*. Dom Ruinart paraît avoir profité de cet ouvrage dans celui qu'il a intitulé *Disquisitio historica de Pallio*. V *Histoire chrétienne*, Paris, 1455, in-8. C'est la vie de Jésus-Christ, celle de la sainte Vierge, et celles des saints du bréviaire romain ; livre édifiant, mais qui manque de critique. VI *Les curiosités de l'une et de l'autre Rome chrétienne et païenne*, avec figures, Paris, 1655, 2 vol. in-8, 1659, 3 vol. La partie qui a pour objet Rome chrétienne, donne des détails curieux sur l'état et l'origine des diverses églises de Rome. VII *Ceremoniale canonicorum*, etc. Paris, 1657, in-12. L'auteur y expose les rites et les cérémonies des églises de Rome où se fait l'office canonial. L'ouvrage est dédié au P. François Bourgoing, supérieur-général de l'Oratoire. VIII *La chapelle de Lorette, ou l'histoire du sacré sanctuaire*, Paris, 1665, in-8 ; extrait de ce qu'il y a de plus curieux et de plus digne de remarque dans Turselin et Servio Seriagli. IX *Le savant idiot*, ou *traité de l'amour de Dieu, envers l'homme, et de l'amour de l'homme envers Dieu*, trad. du latin de Raymond Jourdain, Paris, 1667, in-24 et in-12. X *La sépulture admirable de sainte Cécile dans son église de Rome*, Paris, 1668, in-12 et in-8. Le P. de Bralion mourut à Paris le 11 mai 1672, le doyen des prêtres de sa congrégation. On ne peut lui refuser de l'érudition ; et ses ouvrages nombreux supposent de pénibles et laborieuses recherches. Il est dommage qu'elles n'aient pas été éclairées par plus de critique.

BRANDES (Ernest), né à Hanovre, en 1758, fut un des critiques les plus distingués de l'Allemagne. Il voyagea en France, en Hollande et en Angleterre, où il se lia d'une amitié particulière avec le célèbre Burke. Nommé, dans sa patrie, conseiller intime du cabinet, il conserva sa place jusqu'en 1803, époque où les Français s'emparèrent de l'Hanovre. Il fut au nombre des députés chargés de conclure la capitulation avec le chef de l'armée française. Brandes occupait un emploi représentatif, quand les états du pays furent remplacés par une *commission de gouvernement*. Il mourut

[1] Selon Moreri ; la biographie-universelle dit à Charsi.

le 14 mai 1810. On a de lui, et en allemand : I *Remarques sur les femmes*, 1787, in-8, où ces dernières n'ont pas trop à se louer de l'indulgence de l'auteur. Il respecte, il est vrai, leurs qualités; mais les défauts de leur éducation, et certains rôles peu compatibles avec leur sexe ou leurs devoirs, qu'elles jouent souvent et dans le monde et dans leurs familles, y sont sévèrement critiqués. II *Considérations politiques sur la révolution française*, 1790. III *De l'influence déjà exercée par la révolution française en Allemagne*, 1792. Brandès connaissait bien les Français; aussi dans ces deux écrits, tout en remontant aux premières sources de la révolution, il sait en prédire les résultats. IV *Sur l'esprit du temps en Allemagne, vers la fin du 18e siècle*, 1808. Cet ouvrage peut servir de suite aux deux précédens. V *Sur la coutume des pères et mères de se faire tutoyer par leurs enfans*, 1809. Rien n'échappait à Brandès, et ces choses, qui semblent d'abord indifférentes, devenaient pour lui un objet d'observation, quand elles pouvaient se rattacher à la morale, et aux liens réciproques de la société. En effet, la coutume qu'il censure, et qu'on adopterait à peine envers les classes les plus inférieures, éloigne souvent les enfans, par une longue habitude, du respect qu'ils doivent à leurs parens. Ceux-ci sont, il est vrai, leurs amis les plus sincères; mais ils ne cessent pas pour cela d'être leurs chefs et leurs supérieurs. VI *De l'influence que l'esprit du temps a exercée sur les classes élevées de la nation allemande*, 1810. Brandès était membre de la société royale de Gottingue; il fournit plusieurs bons articles à la Gazette littéraire de cette ville, et au célèbre Journal politique de feu Schlœtzer. On remarque, dans le premier de ces écrits, son *Analyse des ouvrages de Bucke sur la révolution française* (1791), celle *des mémoires de l'abbé Barruel, sur le jacobinisme*, qui n'est pas bien favorable à cet écrivain, en ce qui concerne la vérité des faits, et la sagesse des vues; et dans le second (cahier 31), on distingue des notices curieuses, et le jugement le mieux établi sur l'ordre fameux des *illuminés*. Brandès mourut le 13 mai 1810, peu après l'impression de son dernier ouvrage. Il était si estimé dans sa patrie, que toutes les classes des habitans d'Hanovre assistèrent à ses funérailles. Cet auteur était doué d'une mémoire prodigieuse, connaissait parfaitement les hommes, les choses, l'esprit de son siècle, et avait un talent rare d'observation. Il avait aussi publié en 1786, des *Remarques sur les théâtres de Londres, de Paris et de Vienne.*

BRASCHI (Jean-Baptiste), issu d'une ancienne famille patricienne de Cézène, laquelle depuis donna un pape sous le nom de Pie VI, et un cardinal, neveu de cet illustre et infortuné pontife, mort récemment, naquit dans cette ville en 1664. Il fut évêque de Sarsine, et archevêque titulaire de Nisibe. Il était savant dans les antiquités, et fit une étude particulière de celles de sa patrie. Les ouvrages suivans furent le fruit de ses recherches érudites : I *Relatio status ecclesiæ Sarsinatis*, Rome, 1704, in-4. II *De tribus statuis in romano capitolio erectis, anno* 1720, *Ecphrasis iconographica*, Rome, 1724, in-4. III *De familiâ Cesenniâ antiquissimæ inscriptiones*, Rome, 1731, in-4. IV *De vero rubicone*

liber, *seu rubico Cœsenas*, Rome, 1733, in-4. V *Memoriæ Cæsenates, sacræ et profanæ*, Rome, 1758, in-4. Braschi mourut en 1727.

BRASSONI (François-Joseph), jésuite, né à Rome en 1612, entra dans la société en 1627, et y enseigna, pendant plusieurs années, la philosophie et les mathématiques. Brûlant de zèle pour le salut des âmes, surtout de celles qui lui paraissaient le plus abandonnées, il sollicita de ses supérieurs la permission de se dévouer aux missions chez les peuples sauvages. Il fut envoyé au Canada, et travailla d'abord avec beaucoup de fruit à la conversion des Hurons qu'il sut adoucir, et dont il baptisa une grande partie. Mais ayant été pris par les Iroquois, qui étaient en guerre avec les Hurons, il souffrit, de la part de ceux-ci, les traitemens les plus barbares. Après l'avoir tourmenté de toutes façons, il lui coupèrent plusieurs doigts, lui firent des plaies en divers endroits du corps, et les cicatrisèrent en y appliquant le feu; ils délibérèrent de le faire mourir, après sept jours des plus affreuses souffrances : cependant ils préférèrent de le vendre aux Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam. Ceux-ci voulurent bien l'acheter dans l'état pitoyable où il était: ils lui donnèrent des habits, et en eurent soin. En 1644, ils le reconduisirent à la Rochelle. Le P. Brassoni leur fit rendre le prix de sa rançon : une si triste issue de son premier voyage ne le découragea point. Aussitôt que ses forces le lui permirent, il désira d'aller retrouver ses chers Hurons. Ils le reçurent avec vénération, et le revirent avec un plaisir extrême. Ce qu'il avait souffert le leur rendit plus cher, et les lui rendit aussi plus dociles à ses instructions. Il passa encore avec eux plusieurs années, jusqu'à ce que sa santé s'étant affaiblie, et ses forces ne suffisant plus à un travail si pénible, il fut rappelé par ses supérieurs. De retour en Italie, il continua d'exercer le ministère de la prédication et d'annoncer l'évangile, avec l'autorité que donnait à ses paroles la vue de ses cicatrices et de ses membres mutilés. Il mourut, à Florence, le 16 septembre 1672. Il a laissé une *Relation estimée des missions des jésuites dans le Canada,* sous ce titre : *Relazione de' missionari della compagnia di Giesù nella Nuova-Francia*, Macerata, 1653, in-4.

BRAUN (Jean-Frédéric), naquit à Iena, le 9 janvier 1722, servit en Autriche et en Hollande, et, malgré ses vastes connaissances, après s'être retiré du service, il vécut d'aumônes le reste de ses jours. On a de lui : *Histoire des maisons électorales et souveraines de Saxe, originaires de Thuringe et de Misnie,* Leugensalza, 1778-81, 3 vol. in-4. Cette histoire est très-recommandable par l'exactitude et par l'érudition qu'elle renferme. Braun est mort en 1799.

BRAVO (Jean), médecin espagnol, professeur à Salamanque, né dans cette ville en 1535, a laissé plusieurs ouvrages, dont quelques-uns pourraient être consultés avec profit, même de nos jours, comme I *De hydrophobiæ naturâ, causis, atque medelâ*, Salamanque, 1571, in-8; 1576-88, in-4. II *Pharmacopœa*, (1585, in-8), ou *De simplicium medicamentorum delecta, libri duo*, ibid., 1592, in-8. — Bravo de Sobramonte Ramirez (Gaspard), né près de Burgos en 1608, fut médecin de Philippe IV et de Charles II. On a de lui : *Resolutionum medicarum circa universam*

totius philosophiæ doctrinam, tomus primus, Valladolid, 1649, in-fol., Lyon, 1654 82, in-fol. etc.

BRAVO (Barthélemi), jésuite espagnol, né dans le diocèse d'Avila, en 1576, fut à la fois grammairien, rhéteur et poëte. Il a publié des ouvrages utiles, tels que *De conscribendis epistolis*. Burgos, 1601, in-8. II *Vocabularius* (Valence, 1606), ou *Thesaurus verborum ac phrasium* (Madrid, 1611, in-8), et à la troisième édition, avec le titre de *Dictionarium plurimarum vocum, quæ in Ciceronis scriptis desiderantur*, 1627, in-4. III *De arte rhetoricâ*, 1632. IV *Varia poemata*, Valence, 1636.— Le P. Bravo mourut vers l'an 1648.

BRAWE (Joachim-Guillaume), poëte allemand, naquit à Weissenfels le 4 février 1738. Il eut des talens très-précoces, et le libraire Nicolaï, de Berlin, ayant proposé en 1756, un prix pour la meilleure tragédie, Brawe, alors âgé de 17 ans, présenta son *Esprit fort*, drame tragique, qui obtint l'accessit. Ce drame, dirigé tout particulièrement contre les incrédules, est écrit avec force, le plan en est sage, et les situations intéressantes. L'année suivante, il donna son *Brutus*, ou *La mort de Brutus*, qui eut beaucoup de succès. Brawe succomba à une maladie de langueur, le 7 avril 1758, lorsqu'il n'avait pas encore 20 ans. Ses deux tragédies furent publiées par Lessing, Berlin, 1768, in-8.

BRÈCHE (Jean), avocat au présidial de Tours, où il naquit vers l'an 1492. Il avait des connaissances assez variées, et a laissé: I *Manuel royal*, ou *Opuscules de la doctrine et condition du prince, partie en prose, partie en rime, avec le commentaire de Plutarque*, etc., *et les préceptes d'Isocrate, du régime et gouvernement du prince*, Tours, 1541, in-4. II *Le livre de Lactance Firmian, de l'ouvrage de Dieu, ou de la formation de l'homme*, traduit en français, ibid. 1544, in-16. III *Aphorismes d'Hippocrate*, traduits du grec en français, avec *les Commentaires de Galien sur le premier livre*, Paris, 1552; idem, Lyon, 1557, in-16. IV *Le Promptuaire des lois municipales de France, concordées aux coutumes de Touraine, extrait de ses commentaires sur lesdits coutumes*, Tours, 1553, in-8. Jean Boucher de Poitiers et la Croix du Maine, donnent beaucoup d'éloges à cet auteur, qui mourut assez vraisemblablement vers 1552, n'ayant point eu de part à la publication de son dernier ouvrage.

BRECTHUS (Lævinus), cordelier flamand, était né à Anvers, et cultiva avec succès les muses latines. Il occupa diverses places dans son ordre, et il était gardien du convent de Malines, lorsqu'il mourut dans cette ville, le 19 septembre 1558. On a de lui: I *Euripe* ou *de l'inconstance de la vie humaine*, tragédie en vers latins, qu'il fit représenter à Louvain par des écoliers, en 1548, et qui eut un grand succès de collége. Elle fut imprimée, et eut diverses éditions à Louvain, 1549 et 1550, in-12; à Cologne, 1555, 1556, 1568, in-12. II *Sylva piorum carminum*, Louvain, 1555, in-8. III *Memorabilis historia, complectens agones illustrium aliquot martyrum*, Louvain, 1551, in-8. C'est l'histoire de saint Marc, de saint Marcellin et de plusieurs autres saints martyrs.

BREITKOPF (Jean-Gottlob-Emmanuel), célèbre imprimeur, né à Leipsig, le 23 novembre 1719. Il était très-instruit dans la philoso-

phie, l'histoire, les belles-lettres, les langues, et parlait surtout le latin, avec une facilité et une élégance admirables. Les œuvres d'Albert Durer, consacrées à donner aux caractères de l'imprimerie, une belle forme, et que ce peintre construisit d'après des règles mathématiques, surmontèrent en Breitkopf l'aversion qu'il avait pour l'état de son père. Il se voua dès lors à améliorer l'art de l'imprimerie, et se proposa d'en étendre les procédés. Il y réussit complétement, et parvint à trouver les meilleurs moyens d'imprimer la musique, les figures mathématiques, les cartes géographiques, les portraits même, avec des caractères mobiles, avec lesquels il parvint aussi à imprimer ces livres chinois, qu'on gravait auparavant sur des tables de bois. L'académie des inscriptions et belles-lettres voulut avoir un essai de cette découverte, et le cardinal Borgia en félicita l'inventeur au nom de la cour de Rome. On trouvait dans l'imprimerie de Breitkopf, peut-être la plus complète de l'Europe, les poinçons et les matrices de 400 alphabets différens, et un nombre prodigieux de caractères pour toutes les langues vivantes. Sa fonderie, contenant 12 fourneaux, occupait seule 39 ouvriers; et ce nombre était à peine suffisant pour construire les *caractères* qu'il employait et ceux qu'il envoyait en Pologne, en Russie, en Suède, et jusqu'en Amérique. Sa bibliothèque, d'ailleurs considérable, était riche, surtout en *prima impressa*, et d'une nombreuse collection de cartes géographiques, gravures, dessins, etc. Le catalogue en a été publié en 3 vol. in-8, peu de temps après sa mort, arrivée à Leipsig, le 28 janvier 1794. On a de lui plusieurs ouvrages qui roulent tous sur l'art de l'imprimerie, et qui sont : I *Essai sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie*, Leipsig, 1774, in-4. II *Essai sur l'origine des cartes à jouer, l'introduction du papier de linge, et les commencemens de la gravure en bois en Europe*, 2 parties in-4, en allemand, 1784, 1801; la 2^me^ partie a été publiée après sa mort. III *Sur l'impression des cartes géographiques, en caractères mobiles*, Leipsig, 1777, in-4. IV *Exemplum typographiæ Sinicæ, figuris characterum et typis mobilibus compositum*, Leipsig, 1789, grand-in-4 en 4 pages, contenant 15 caractères chinois, dont 6 sont des plus beaux et des plus exacts. V *Sur la bibliographie et la bibliophilie*, ibid., 1793, grand in-4, en allemand. Breitkopf a imprimé plus de cent grandes compositions en musique, d'après son nouveau procédé, supérieur à tout ce qu'on a fait dans ce genre, à Paris, à Londres, etc. (*Voyez le Diction. des musiciens.*) M. Haussius a publié la vie de cet habile imprimeur, sous le titre de *Biographie de Breitkopf*, Leipsig, 1794, in-8.

BREMBATI (Isotta), née à Milan vers 1425, d'une noble famille de Bergame, fut célèbre par son savoir. Versée dans la philosophie, la géométrie, l'histoire, elle possédait en outre les langues grecque, latine, française et espagnole, faisait des vers avec la même facilité et élégance, en italien et en espagnol, et fut un des meilleurs poëtes de son temps. Le latin lui était aussi très-familier, et dans plusieurs affaires relatives à ses intérêts, elle plaida sa cause dans cette langue, devant le sénat de Milan. On trouve ses ouvrages répandus dans plusieurs recueils, c'est à dire, ses lettres

dans le *Secretario* de Sansovino, et la plupart de ses poésies italiennes dans la 1re partie des *Componimenti poetici delle più illustri rimatrici d'ogni secolo*, de Louise Bergalli (*voyez* ce mot). Isotta, malgré les agrémens de son esprit et de sa beauté, fut un exemple de vertu et de fidélité conjugale. Elle avait été mariée à Jérôme Grumello, noble milanais, et mourut subitement le 24 février 1586.

BREMOND (Gabrielle), naquit à Marseille vers l'an 1630. Dans ce siècle, où plusieurs femmes entreprenaient, par un sentiment de piété, le voyage de Jérusalem, il n'y en eut aucune qui, comme Gabrielle, ait poussé plus loin ces *saintes pérégrinations*. Outre la Palestine, le mont Sinaï, et le mont Liban, elle visita la haute et la basse Egypte, et presque toutes les provinces de la Syrie. Son voyage fut traduit du français et publié en italien, à Rome, 1673, in-4, 1679, in-8. — Il ne faut pas oublier Anne Chéron qui, à l'âge de 80 ans, fit à la *terre-sainte* un voyage, qui fut publié en français, à Paris, 1771, in-12.

BRÉMONT (Etienne), docteur de Sorbonne, né à Châteaudun, le 21 mars 1714. D'abord curé de Chartres, dont l'évêque, M. de Mérinville, l'avait appelé pour travailler à la rédaction d'un nouveau bréviaire, il fut ensuite chanoine de la cathédrale de cette ville, et grand pénitencier. Nommé en 1759 à un canonicat de Notre-Dame de Paris, il vint s'y établir, et fut chargé par M. de Beaumont, alors archevêque, de faire une visite chez les urselines de Chaillot, soupçonnées de jansénisme. C'était le temps des démêlés de M. de Beaumont avec le parlement, et des poursuites de cette cour contre les ecclésiastiques attachés à leur archevêque et à la bulle. L'abbé Brémont fut décrété de prise de corps, et obligé de prendre la fuite. Ses biens furent séquestrés. Il se cacha pendant quelque temps, puis passa en pays étranger. Cet état de bannissement auquel on l'avait obligé de se condamner, dura onze ans. Il résista à d'avantageuses propositions qui lui furent faites par un prince d'Italie, s'il voulait s'attacher à lui, et ne voulut point renoncer à son pays. Il rentra en France en 1773, avec les autres prêtres que les arrêts du parlement avaient forcés de s'exiler. Il mourut à Paris, le 27 janvier 1793, à la suite d'un érysipèle goutteux, et de chagrins cuisans que n'étaient que trop propres à occasioner les circonstances de cette désastreuse époque. Il était de l'académie des arcadiens de Rome, sous le nom d'*Ombrano*. Bon théologien, métaphysicien habile, il a laissé dans l'un et dans l'autre genre des ouvrages estimables. Tels sont: I *Dissertation sur la notoriété publique des pécheurs scandaleux*, etc., 1756. II *Recueil de pièces intéressantes sur la loi du silence*, ouvrage de circonstance, à cause des affaires du temps. III *Lettres adressées à l'auteur de l'année littéraire, à l'occasion d'un nouveau plan de philosophie classique*, Paris, 1785, in-12; elles ont eu plusieurs éditions. IV *Représentation à M. Necker à l'occasion de son ouvrage: De l'importance des opinions religieuses*, Genève et Paris, 1788. V *Apologie du mémoire présenté au roi par les princes, à l'occasion de la réunion des ordres*, Paris, 1789, in-8. VI *De la raison dans l'homme*, 6 vol. in-12, 1785-1787. C'est le plus important et le plus estimé des

ouvrages de l'abbé Brémont. Il lui valut de la part de Pie VI un bref honorable en date du 16 septembre 1788, et les félicitations de personnages non moins recommandables par leur savoir et leurs lumières que par leurs hautes dignités.

BRENNER (Elie), antiquaire, numismate, et peintre suédois, naquit en 1647. Il accompagna Charles XI, dans le voyage que fit ce monarque dans ses états, et en dessina, par son ordre, tous les anciens monumens. Il fut nommé peintre en miniature de la cour; mais cette place ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des antiquités de son pays. Il a laissé un ouvrage sur la peinture, et le *Thesaurus nummorum Sueco-Gothicorum*, Stockholm, 1691, in-4. Les supplémens au *Thesaurus* parurent, en 1731, in-4, après la mort de Brenner, arrivée le 17 janvier 1717. Sa seconde femme, Sophie-Elisabeth Weber, dont il eut quinze enfans, fut très-versée dans les sciences, l'histoire, les langues, et se distingua par son talent poétique. Ses ouvrages sont en deux volumes. Le premier parut en 1713, et le second, en 1732, 2 ans après sa mort.

BRENT (sir Nathanael), jurisconsulte anglais, né à Little-Woolford en 1575, dans le comté de Warwick, fit ses études à l'université d'Oxford, au collége de Merton. Abbot, archevêque de Cantorbéry, dont il avait épousé la nièce, lui donna la commission d'aller à Venise pour y avoir une copie de l'*Histoire du concile de Trente* de Fra-Paolo Sarpi. Brent la rapporta en Angleterre, et la traduisit en anglais et en latin. L'archevêque Abbot le fit son grand-vicaire et lui obtint, par son crédit, la principalité du collége de Merton. Il fut fait chevalier par Charles I^{er}, à Woodstock, en 1629. Lorsque la guerre civile éclata, Brent se jeta dans le parti des puritains, et signa le *covenant*, croyant par-là pouvoir garder ses places. Mais le roi lui ôta celle de principal. Il la recouvra quand l'université d'Oxford tomba au pouvoir du parlement. Un acte de ce même parlement, contre la pluralité des bénéfices, le força de la résigner. On a de Brent: I sa traduction de l'*Histoire du concile de Trente*, de Fra-Paolo, Londres, 1619, 2^{e} et 3^{e} édition, 1640 et 1676. (*Voyez* SARPI, *au Dict.*) II Une édition revue et corrigée de la *Défense de l'église d'Angleterre sur la consécration et l'ordination des évêques anglicans, par Fr. Mason*, etc.

BREQUIGNY (Louis-George Oudarel Feudrix de), naquit à Granville en 1716. Il avait de l'instruction, et fit des progrès dans l'étude des antiquités et de l'histoire. En 1759, il fut admis parmi les membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres; et l'académie française le reçut dans son sein en 1772. Le premier ouvrage qui le fit connaître, fut un *Mémoire sur l'établissement de l'empire et de la religion de Mahomet*. Ce mémoire n'est qu'une espèce de panégyrique de ce faux prophète. Selon l'auteur, il ne fut ni *un ignorant* ni *un conducteur de chameaux*, ni même *un imposteur grossier*. Il possédait les plus vastes connaissances, acquises on ne sait pas où [1]. Il était né d'une ancienne famille dont il cherche en vain à fixer la généalogie et le nom. Heureusement, et en honneur de la vérité, le mémoire de Brequigny est éta-

1 Les fameuses écoles des Arabes n'étaient pas encore établies au temps de Mahomet; et ce ne furent que les kalifes, ses successeurs, qui les fondèrent à Bagdad, et ensuite les Maures à Maroc, Cordoue, etc.

bli sur des données aussi exactes que celles de la plupart des ouvrages qu'il a faits à lui seul, et sans le secours d'habiles collaborateurs. Il donna quelque temps après un *Essai sur l'histoire de l'Yemen*, et une *Table chronologique des rois et des chefs arabes*. Dépourvus de toute partialité, nous avouons que sa table chronologique est conforme aux époques et aux dynasties reçues des chronologies les plus exactes. Nous ne garantissons pas le même mérite dans les faits rapportés dans son *Histoire de l'Yemen*. A la paix avec l'Angleterre, en 1763, Brequigny fut chargé par le gouvernement de passer dans ce pays pour extraire les titres relatifs à la France, depuis long-temps conservés à la Tour de Londres, et dont Thomas Carte avait donné le catalogue. Il fut en outre chargé d'examiner les pièces originales qui manquent dans les recueils de Cambden, de Rymer, de Huane, et de Morthon; et de transcrire celles qui pourraient avoir quelque rapport avec la France. Après trois ans de séjour à Londres, et d'un travail assidu, Brequigny revint à Paris, et publia, de concert avec M. Laporte du Theil, *Diplomata chartæ epistolæ et alia monumenta ad res franciscas spectantia*, 1791, 3 vol. in-fol. Il avait entrepris en 1754, aidé par M. Villevaut, la continuation de la *Collection des lois et ordonnances des rois de la troisième race*, commencée par Laurière, et ensuite par Secousse qui l'avait portée jusqu'au neuvième volume. Brequigny et son collaborateur en donnèrent cinq, le dernier en 1790. M. Pastoret, de la troisième classe de l'institut, en a donné le quinzième en 1811. Cette collection importante renfermera un *Chartrier général* de l'ancien droit public et particulier de la France, ainsi que de ses anciens établissemens civils, ecclésiastiques et militaires. Brequigny, avec M. Mouchet, et par ordre du gouvernement, publia trois volumes de la *Table chronologique*, 1769-83. Elle contient les titres, chartes et diplômes, déjà parus, des rois de France. M. Bertin, ministre d'état, était en correspondance avec quelques ex-jésuites qui avaient passé à la Chine en qualité des missionnaires, et qui lui donnaient des renseignemens précieux sur cet empire. Il chargea donc Brequigny de continuer la collection commencée par Batteux, sous le titre de *Mémoires sur les Chinois*, des PP. Amiot, Bourgeois, etc., 1776-1789, 14 vol in-4. Brequigny commença ce travail avec M. Mouchet, mais il est resté manuscrit. Voilà les ouvrages qui lui appartiennent en entier. I *Histoire des révolutions de Gènes*, 1750, 3 vol. in-12. Clément de Genève appelle justement cette histoire, une «compilation de vieilles gazettes de »la république;» et on n'y trouve, en effet, ni style, ni intérêt, ni méthode. II *Vie des anciens orateurs grecs*, suivies de réflexions sur leur éloquence, 1752, en 2 vol. in-12, et qui sont consacrés à Isocrate et à Dion Chrisostôme; ouvrage prolixe, qui n'offre cependant aucune nouvelle recherche sur ces 2 orateurs. La suite de ces volumes n'a pas paru. III *Strabonis rerum geographicarum, libri* XVII, *ad fidem manuscriptorum emendati, cum latina Xylandii interpretatione, recognitâ*, etc., *tomus primus*, Paris, 1763, 1 vol. in-4, le seul qui ait été publié; mais on n'a pas regretté les autres. Ce livre était comme la pierre de touche du savoir de Brequigny à l'égard des anciens; mais à la grande sur-

prise de tous les savans, il ne montra qu'une critique peu exercée dans la version du texte de Strabon, altéré par l'ignorance des copistes. Ses notes n'ont presqu'aucune importance, n'éclaircissent aucun sens obscur ou équivoque de l'original, et deviennent ainsi ou fatigantes ou inutiles. D'après le court examen de ces trois ouvrages, qui ne font pas l'éloge ni du goût ni de la saine critique de l'auteur, on peut former un jugement impartial sur son mémoire concernant la naissance, les talens, et la législation de Mahomet. Travailleur infatigable, on croirait qu'il ne savait qu'exécuter le plan, ou suivre les idées d'autrui, et cela à l'aide d'un collaborateur ou d'un guide; et que marchant tout seul, il était souvent sujet à s'égarer. Il mourut chez madame du Boccage (*voyez* ce nom), où il s'était mis en pension, le 3 juillet 1795. Brequigny a également donné avec François Clément un *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claramontani*, 1764, in-8.

BRES (Guy de), ministre de la religion réformée, exerça le ministère évangélique à Lille et à Valenciennes, au 16e siècle. En 1558 il dressa en son nom et au nom de ses co-religionnaires une *confession* ou *profession de foi* en 37 articles, qu'il présenta à Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas. Cette confession fut imprimée en langue wallonne, vers 1561. On la publia aussi en langue allemande, et on la réimprima plusieurs fois. On a du même Guy de Brès un ouvrage très-volumineux, intitulé: *La racine, source et fondement des anabaptistes aux rebaptisez de nostre temps, avec très-ample réfutation des argumens principaux par lesquels ils ont accoustumé de troubler l'église*, etc., 1565, in-8. A la fin du volume se trouvent trois traités, savoir: I *De l'autorité du magistrat.* II *Du jugement ou serment solennel.* III *De l'âme ou esprit de l'homme.* Les écrits de Calvin et ceux d'autres réformateurs, sont les sources où l'auteur avoue avoir puisé, pour la composition de cet ouvrage. La ville de Valenciennes ayant été prise en 1567, de Brès qui s'y trouvait, y perdit la vie. Les protestans l'ont mis au nombre de leurs martyrs.

BRESSANI (Grégoire), savant italien, naquit à Trévise en 1703, et fut reçu docteur en 1626 à l'université de Padoue. Nourri de la lecture des philosophes anciens qu'il aimait de préférence, il voulait remettre en vogue Platon et Aristote, contre les opinions de la nouvelle école. Il croyait avoir trouvé dans les philosophes grecs, les premiers germes du savoir de Descartes, de Galilei et de Newton, que ces derniers avaient développés en créant de nouvelles hypothèses, et en suivant des routes différentes. Il se déclara donc contre ces trois grands hommes, et les attaqua dans son livre intitulé: I *Il modo di filosofare*, etc., ou *Exposition de la manière de raisonner en philosophie, de Galilei, comparée à celle de Platon et d'Aristote*, Padoue, 1753, in-8. L'auteur, dans ce livre, s'efforce surtout de réfuter le premier des quatre dialogues de Galilei, sur le système du monde (*voy.* GALILEI, *au Dict.*, t. IV). Il publia aussi sur le même sujet, ses II *Discorsi*, etc., ou *Discours sur les objections faites par Galilei à la doctrine d'Aristote*, ibid. 1760, in-8. On a aussi de lui, III *Essai de philosophie morale sur l'éducation des enfans*, ibid, 1764 ou 66, justement estimé par la sagesse des

principes qu'il renferme. Bressani a rendu de grands services à la langue italienne, en faisant tous ses efforts pour lui rendre sa première pureté, et publia à cet objet un très-bon IV *Discours sur la langue toscane*, ibid., 1767. Il était si pauvre, que son ami, le célèbre Algarotti, lui fit une pension viagère, le conduisit à Berlin en 1749, et le présenta au roi de Prusse. Bressani mourut à Padoue le 14 janvier 1771.

BRET (Antoine), né à Dijon en 1717. Il était avocat, et cultiva presque tous les genres de littérature : poëmes, comédies, fables, romans, pièces fugitives, etc., et tout cela avec une fécondité étonnante, qui a été nuisible à sa réputation littéraire. On fait cependant assez de cas du commentaire qu'il mit aux œuvres de Molière, dont il publia une édition à Paris, 1773, 6 vol. in-8 [1]. Parmi ses comédies, on compte : *La double extravagance*, *Le faux généreux*, *Le jaloux*, *La fausse confidence*; recueillies en 1765, in-12, 1778, 2 vol. in-8 : et parmi ses autres ouvrages un *Essai de contes moraux et dramatiques*, 1763, in-12. *Essai d'une poétique à la mode*, épître, Paris, 1772, in-8. — *Fables orientales et poésies diverses*, 1772, in-8. — Il a aussi donné *Mémoires sur la vie de Ninon de l'Enclos*, Paris, 1751, in-12. Il fut, en outre, un des rédacteurs du *Journal encyclopédique de la gazette de France*, etc. Dans ce roman, ainsi que dans tous ceux de Bret, on trouve un ton de légèreté, et quelquefois d'impudence non moins contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Cet écrivain mourut à Paris, le 25 février 1792.

1 M. Petitot, secrétaire général de l'institution pour l'instruction publique, en a donné deux éditions; la seconde commença à paraître en novembre 1817. L'une et l'autre a en tête une vie de Molière, et est accompagnée de notes et de remarques dignes de cet excellent critique.

BRETAGNE (dom Claude), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saumur en Auxois, diocèse d'Autun, en 1625, fit profession dans l'abbaye de Moutier-Saint-Jean, le 9 novembre 1644. Universellement estimé pour la beauté de son esprit et l'agrément de ses manières, plus distingué encore par sa piété solide et éclairée, il remplit avec applaudissement les postes les plus importans de sa congrégation. Il était visiteur de la province de Normandie, lorsqu'il mourut à Bonne-Nouvelle de Rouen, le 13 juillet 1694. On a de lui : I *La vie de M. Bachelier de Gentes*, Reims, 1680, in-8. II *Méditations chrétiennes sur les principaux devoirs de la vie religieuse, marqués dans les paroles de la profession des religieux; avec des lectures spirituelles, tirées de l'Ecriture et des SS. PP., pour une retraite de dix jours*, Paris 1689, souvent réimprimées. On peut regarder cet ouvrage comme un bon extrait de ce qu'ont écrit de plus édifiant et de plus propre à émouvoir le cœur, les SS. PP. et les maîtres de la vie spirituelle. III *Constitutions pour les filles de Saint-Joseph*, *dites* de la Providence, *établies dans le faubourg Saint-Germain*, 1691, in-8. IV *Merveilles de Notre-Dame de Ferrières, et relation de ce qui s'est passé dans la procession du corps de saint Remi*, etc.

BRETAGNE (rois de). AUDREN ou AUDRAN, fils aîné de Salomon I^er^, et arrière-petit-fils de Conan-Mériadec [1], fut le quatrième roi de Bre-

1 Conan, dit *Mériadec*, prince d'Albanie, naquit dans la Grande-Bretagne, passa dans

tagne. L'Angleterre étant ravagée par les Pictes et les Scots, les grands et les peuples envoyèrent des ambassadeurs auprès d'Audren, pour l'engager à les défendre de leurs ennemis, et à accepter la couronne d'Angleterre. Audren fut assez sage pour la refuser, malgré les instances de Quethelim, évêque de Londres, qui était à la tête de cette députation; mais il leur accorda son frère Constantin, qui passa en Angleterre avec deux mille Bretons, et après plusieurs victoires obtenues, il fut placé sur le trône. Audren chassa ensuite de ses états les Romains, et dut à la médiation de saint Germain d'Auxerre d'être délivré d'un puissant ennemi, Eucharic, roi des Allemands, qui devait envahir la Bretagne par ordre d'Aetius, général romain. Audren mourut l'an 464, après avoir régné 19 ans. C'est vers cette époque que les Francs fondèrent dans les Gaules la plus ancienne monarchie d'Europe. Audren eut plusieurs successeurs. — Alain II, dit le *long*, fut le onzième et dernier des rois qui régnèrent en Bretagne, depuis l'an 383, jusqu'en 690. Il était fils de Judicaël, d'abord moine, et puis roi. Ce prince fut le premier qui, dans ses lettres patentes, écrites en latin, employa la formule *Rex Dei gratiâ*[1], que les rois de France et plusieurs autres de l'Europe ont adoptée et conservée. Alain étant mort en 690, la Bretagne fut partagée entre sept petits souverains qui prirent le titre de comte, et se firent réciproquement la guerre depuis 690, jusqu'en 786, que les capitaines de Charlemagne conquirent ces états. — Arastagnus gouverna l'Armorique sous l'empire de Charlemagne, avec le titre de roi, et accompagna cet empereur en Espagne avec huit mille Bretons. Hoël, comte de Nantes, conduisit deux mille des siens; mais après avoir obtenu plusieurs victoires, il périt à la fameuse bataille de Roncevaux (778), en combattant à l'arrière-garde, commandée par le neveu de l'empereur.

BRETAGNE (ducs de). — Alain III, surnommé *Rebré* ou le grand, comte de Vannes. Il fut le premier qui prit le titre de duc, et eut pour compétiteur Judicaël, son cousin qui périt dans la suite, dans un combat où il avait été victorieux. Il soutint plusieurs guerres avec les comtes, ses voisins. Leurs dissensions attirèrent les Normands en Bretagne; ils étaient au nombre de seize mille. Alain les vainquit sur le territoire de Guerrande, et les défit si complétement en 888, dans le diocèse de Vannes, qu'il ne s'en sauva que quatre cents. Ceux-ci se jetèrent sur leurs vaisseaux, qu'ils tenaient toujours près des côtes, et n'osèrent plus reparaître pendant le règne d'Alain. Ce prince avant de livrer cette bataille mémorable, avait fait vœu de donner le sixième du butin à l'église de Saint-Pierre de Rome. Il mourut au château de Rieux l'an 907. Dans plusieurs de ses lettres ou ordonnances, il s'intitulait : *Alanus gratiâ Dei pius et pacificus rex Britanniæ*. Il laissa cinq enfans dont aucun ne lui succéda. Depuis Alain jusqu'à Artur II, c'est-

les Gaules avec le tyran Maxime, et fut créé duc des frontières armoricaines. Il gouverna pendant 26 ans la partie de l'Armorique, connue depuis sous le nom de Bretagne. Vers l'an 409, les Bretons se soulevèrent; et en lui déférant l'autorité souveraine, ils l'affranchirent de la dépendance des Romains, dont il fut ensuite l'allié. Il assigna des terres, accorda des titres à ses soldats, établit des lois, fonda des églises, et les diocèses de Vannes et de Dol, et établit son siége à Nantes. Il partagea ses états entre ses trois fils, et mourut vers l'an 421.

[1] Voyez *Histoire de Bretagne*, Paris, 1588, par Bertrand-d'Argentré. (*Voy.* aussi Feller, tome I.)

à-dire, depuis l'an 936 jusqu'en 1305, on voit les souverains de Bretagne engagés dans des guerres presque continuelles avec les Normands ou avec leurs ducs. Nous rapporterons dans le cours de cet ouvrage, les noms de ceux parmi les premiers, dont les faits peuvent être intéressans pour l'histoire.

BRETEUIL (Louis-Auguste le Tonnelier, baron de), naquit à Preuilly, en Touraine, en 1733. Il avait peu de fortune, et son oncle, l'abbé Breteuil, ancien agent du clergé, et chancelier du duc d'Orléans, le fit entrer au service : il devint bientôt guidon de la gendarmerie. Son oncle l'ayant introduit dans les sociétés les plus distinguées, le mit à portée de faire d'utiles connaissances. Le baron de Breteuil avait de l'esprit, un jugement droit, de la pénétration, une grande activité; et il dut à ces qualités, les emplois honorifiques qu'il occupa successivement. En 1758, Louis XV le choisit pour son ministre plénipotentiaire à la cour de l'électeur de Cologne; il passa, en 1760, en Russie, avec le même titre. Peu avant la funeste catastrophe de Pierre III, il profita d'un congé pour retourner en France; mais il reçut en chemin l'ordre de retourner à Saint-Pétersbourg, auprès de Catherine II. Il se rendit quelque temps après à Stockholm, où il prépara la fameuse diète de 1769. De là il fut envoyé en Hollande, puis à Naples, et en 1775, il se rendit à Vienne en sa même qualité d'ambassadeur. A la mort de l'électeur Maximilien, il se distingua au congrès de Teschen, et sut concilier les intérêts des puissances voisines de la Bavière. Il revint en France, et en 1783 il fut nommé ministre d'état. D'après les ordres de Louis XV, il donna la liberté à plusieurs prisonniers d'état; il fit convertir le donjon de Vincennes en un grenier d'approvisionnement, et améliora notablement le sort de tous les détenus. Ce ministre était cependant d'une rudesse de manières et d'une violence dans ses procédés, qui lui faisaient oublier souvent toute espèce de convenances. Dans l'affaire scandaleuse du collier, que les malveillans interprétèrent d'après l'affreux système de calomnie absurde qu'ils ont ensuite adopté, on accusa le baron de Breteuil d'avoir conseillé et fait exécuter l'arrestation du cardinal de Rohan en habits pontificaux. Il a tâché ensuite de se laver de cette inculpation; mais l'inimitié qu'il avait pour le cardinal n'a servi qu'à affermir la première opinion. Pendant son ministère, il contribua beaucoup à l'embellissement de Paris, et à y faire des établissemens utiles. Quelques légers différens le brouillèrent avec M. de Calonne dont il avait été l'ami : la même chose lui arriva à peu près avec l'archevêque de Sens. Enfin, se voyant en butte à un parti nombreux qui critiquait toutes les opérations de son ministère, il eut la prudence de remettre le portefeuille en 1787. Il le reprit lors du renvoi de Necker en 1789; mais à la prise de la Bastille, le roi se vit obligé de rappeler le directeur général des finances, que le peuple, dans ses accès de délire, demandait à grands cris. Ce fut à cette époque que Breteuil ayant conseillé à Louis XVI de se retirer à Compiegne avec les troupes cantonnées à Versailles, sur le refus de ce monarque il quitta la cour, et bientôt après la France. Il reçut à Soleure, en 1790, un pouvoir écrit de la main du roi, pour « traiter avec les

»cours étrangères, et proposer en »son nom toutes les mesures qui »pourraient tendre à rétablir l'au»torité royale et la tranquillité in»térieure du royaume.» Il paraît que dans la suite ce pouvoir avait été révoqué ; et on a reproché en même temps au baron de Breteuil de s'en être servi malgré les ordres de Louis XVI. Dans le second cas, son zèle pour la bonne cause aurait pu lui servir d'excuse. Quoi qu'il en soit, depuis la fin de 1792, il fut oublié de tous les partis. Après avoir habité plusieurs pays de l'Allemagne, il se retira à Hambourg, d'où il rentra en France en 1802. Il se trouvait sans amis et sans fortune, lorsqu'un héritage qu'il recueillit de madame de Créqui, sa parente, le tira de cette situation pénible. Il est mort à Paris le 2 novembre 1802, laissant une fille unique, madame de Matignon. Le baron de Breteuil connaissait parfaitement les hommes et les affaires, était attaché aux vrais principes, et ne démentit jamais son attachement pour le roi son maître.

BRETON (Raymond), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Beaune, le 3 septembre 1609, vint faire son noviciat à Paris, en 1634. Après sa profession, il partit avec quelques-uns de ses confrères pour les missions d'Amérique, et y passa près de vingt ans, dont douze à Saint-Domingue, et huit autres à parcourir les Antilles. Il revint en France en 1654, fut sous-prieur au couvent de Blainville et employé ensuite dans les couvens d'Auxerre et de Caen. Ses principales occupations étaient le confessionnal et la direction des consciences. Il passait le reste de son temps à composer différens ouvrages relatifs aux missions auxquelles il avait été employé, et qui pussent être utiles à ceux qui courraient la même carrière. Il mourut le 8 janvier 1679. De ce genre sont : I *Petit catéchisme*, ou *Sommaire des trois premières parties de la doctrine chrétienne*, *traduit du français en la langue des Caraïbes insulaires*, Auxerre, 1664, in-8. II *Dictionnaire français-caraïbe*, *et caraïbe-français*, *mêlé de quantité de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue*, 1665 à 1667, in-8. III *Relatio gestorum à primis prædicatorum missionariis in insulis americanis ditionis gallicæ*, *præsertim apud Indos indigenas*, *quos Caraïbes vulgò dicunt*, *ab anno* 1635 *ad annum* 1643, travail fait par ordre de son général, et resté manuscrit. Le P. Mathias Dupuis, du même ordre, et Jean-Baptiste Dutertre, jésuite, en ont profité pour la composition d'ouvrages sur le même sujet.

BRETON (Luc-François), sculpteur, naquit à Besançon en 1731. Après avoir été menuisier, il demeura quelques années chez un sculpteur en bois, et se rendit ensuite à Rome, où il pourvut à son existence en travaillant à des ornemens d'architecture. Pendant ce temps il parcourait les ateliers des artistes les plus fameux, et fit des progrès rapides. Il continua ses études dans l'école de Saint-Luc, et y remporta le premier prix par un bas-relief représentant l'*enlèvement* du Palladium. Il fut alors admis à l'école française en qualité de pensionnaire, et à cette époque, il exécuta un bas-relief en marbre, qui représente la *mort du général Wolf*. Il finit quelque temps après la statue colossale de *saint André*, qu'on voit devant l'église de Saint-Claude-des-Bourguignons. De retour dans sa patrie, il travailla à plusieurs ouvrages, la plupart dé-

truits pendant la révolution, et parmi lesquels on regrette spécialement le magnifique tombeau des *la Baume*, qui existait à Nîmes. Il reste encore de cet artiste deux *anges adorateurs*, en marbre, à l'église de Saint-Jean de Besançon; une *descente de croix*, qui est dans l'église de Saint-Pierre; deux *statues* à l'hôtel-de-ville, et un *buste de Cicéron*. Cet artiste avait peu de génie; mais l'exécution de ses ouvrages lui a mérité l'estime des connaisseurs. Il était membre associé de l'institut, et il est mort en 1800.

BREUNING (Chrétien-Henri), professeur de droit à Leipsig, né dans cette ville le 24 décembre 1719, a laissé plusieurs dissertations savantes sur des questions relatives au droit naturel et politique, dont les plus remarquables sont: I *De patriâ potestate ejusque effectibus ex principiis juris naturæ*, tract. I et II, 1751-55, in-4. II *De præscriptione jure gentium incognitâ*, ibid., 1752. III *Primæ lineæ juris ecclesiastici universalis*, Francfort, 1759, in-8. IV *De matrimonio cum secundâ conjuge contracto, priore non repudiatâ*, ibid., 1776, etc. Ce jurisconsulte est mort dans sa patrie en 1780.

BREUNING (Jean-Jacques), voyageur allemand, né à Buchenbach, dans le Wurtemberg, en 1552. Il parcourut l'Europe, l'Egypte, la Palestine, la Syrie, etc. Il alla aux monts Sinaï, Oreb et Liban, et trouva qu'il y existait encore 26 cèdres debout. En Egypte, il avait visité le jardin de la Matarée, fameux par ses baumiers, et où il n'y avait plus que deux de ces arbres. Afin d'éviter le désert, dans la crainte d'être pillé par les Arabes, il s'embarqua à Damiette, pour Jaffa, et de là il partit pour Jérusalem. Breuning, quoique protestant, avoue que l'on ne peut entrer dans le saint Sépulcre « sans éprouver un frémissement religieux. » Après une absence de six ans et demi, il retourna dans sa patrie en 1580; et en 1595 il fut nommé gouverneur de Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg. Il publia, aux instances de ce prince, la relation de ses voyages, sous le titre de *Voyage en Orient, par noble et discrète personne Jean-Jacques Breuning, seigneur de Buchenbach*, etc., Strasbourg, 1612, 1 vol. in-fol., en allemand, avec fig. Breuning mourut vers 1620. Il avait l'esprit cultivé, et possédait le grec, le latin, et plusieurs langues vivantes.

BRIANVILLE (Claude Oronce Finé de), naquit à Besançon vers 1600. Il était de la même famille qu'Aronce Finé, mathématicien renommé. Brianville embrassa l'état ecclésiastique. Il obtint l'abbaye de Saint-Benoît de Quincy, en Poitou, et fut aumônier du roi. Il fut très-lié avec l'abbé de Marolles, qui en parle avec éloge dans son *dénombrement*. On a de lui: I *Abrégé méthodique de l'histoire de France, avec les portraits des rois*, Paris, 1664-67-74, in-12, avec de belles gravures. Cet abrégé est exact, et il était le meilleur qui eût paru jusqu'alors. II *Projet* de l'histoire de France en tableaux, pour monseigneur le dauphin, *ibid.*, 1665, in-fol. III *Histoire sacrée en tableaux, avec leur explication*, ibid., 1670-71-75-93, 3 vol. in-12, avec figures de Séb. Leclerc. IV *Lettres latines de Jacques Bongars, traduites en français*, ibid., 1668, 2 vol. in-12. Dans les différentes éditions qu'on a faites depuis de cette traduction, et notamment

dans celle de 1695, on trouve des additions et le style soigneusement corrigé. Il publia, en 1660, un *Jeu de cartes du blason*, qui, d'après ce que rapporte le P. Menestrier, lui procura des désagrémens. Brianville avait composé ce jeu des armoiries des princes du Nord, d'Italie, d'Espagne, et de France. La rencontre de quelques princes sous le titre de valets, fut interprétée assez bonnement comme une satire de la part de l'auteur, dont ses principes et ses mœurs le rendaient incapable. Il fut obligé cependant de changer ces titres en ceux de princes et de chevaliers, et alors son ouvrage fut unanimement bien reçu. L'abbé de Brianville est mort vers l'an 1668.

BRIANT (dom Denis), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Pleudissen, bourg de St-Brieux, embrassa la règle de saint Benoît vers la fin du 17e siècle, et fit profession à Rennes en Bretagne, dans l'abbaye de Saint-Melaine, le 16 juillet 1684. Il cultiva l'érudition, et s'attacha aux recherches historiques. On a de lui : I *Mémoire sur l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*. II *Cenomania*. C'est une histoire de la province du Maine et de ses comtes. Elle est estimée, et il y en a des copies dans plusieurs bibliothèques. Dom Briant a aussi beaucoup travaillé à l'histoire de Bretagne, et fourni une grande quantité d'articles au *Gallia christiana*. Il est mort en 1716.

BRIARD (Gabriel), peintre, né à Paris vers 1728. Il eut d'abord pour maître Natori, fit des progrès dans son art, et, en 1749, il gagna le grand prix. Il partit aussitôt pour l'Italie, se perfectionna à Rome, et de retour à Paris, il présenta quelque temps après son tableau d'*Herminie au milieu des bergers*, à l'académie, qui, en 1768, le reçut parmi ses membres : il avait été agrégé à cette société en 1761. On distingue parmi ses autres ouvrages, *les anges tirant les âmes du purgatoire*, qu'on voit dans la chapelle de Sainte-Marguerite du faubourg St-Antoine, composition bien conçue et d'un bon effet ; *l'Olympe assemblé*, peint dans le plafond de la salle du Banquet royal de Versailles ; *les noces de Psyché* dans celui de l'hôtel Mazarin. On trouve dans toutes ses productions de la grâce, de la facilité, et beaucoup d'expression dans les figures ; mais Briard travaillait avec trop de rapidité, et n'entendait pas assez bien le mécanisme ni les diverses nuances du coloris. Il mourut dans sa patrie, le 8 novembre 1777.

BRIDAN (Charles-Antoine), sculpteur, naquit à Ruvière en Bourgogne, en 1730. S'étant rendu à Paris, il y étudia la sculpture avec succès, obtint plusieurs médailles, et remporta le grand prix à l'âge de vingt-trois ans. Il passa à Rome, où il continua ses etudes à l'école de Saint-Joseph et à l'académie française de cette ville [1] ; et après un séjour de trois ans, il revint à Paris, et présenta, en 1764, à l'académie de peinture, son groupe du *martyre de saint Barthélemy*, qui lui mérita d'être reçu au nombre des agrégés ; et en 1772 il fut admis comme académicien, sur sa belle exécution en marbre de ce même groupe. Ses ouvrages les plus remarquables sont le groupe de *l'Assomption*, qui existe dans la cathédrale de Chartres ; les statues de *Vauban* et de *Bayard*, qu'on voit dans la galerie

1 On n'ignore pas que le gouvernement français entretient à Rome un établissement sous ce nom, destiné à l'avancement des artistes ses pensionnaires.

des Tuileries; un *Vulcain*, placé au jardin du Luxembourg; le buste en marbre de *Cochin*, fait par ordre du gouvernement, et qui est son dernier ouvrage. Bridan a occupé, pendant trente-deux ans, l'emploi de professeur dans l'académie de peinture, et il est mort à Paris le 28 avril 1805. Quoiqu'il ne fût qu'un sculpteur du second ordre, ses ouvrages sont estimés des connaisseurs.

BRIDGEWATER, en latin *Aqua Pontanus* (Jean), ecclésiastique anglais, né dans le comté d'Yorck, vivait vers la fin du XVI^e siècle. Après avoir fait ses études à Oxford, il fut recteur du collége de Wooton-Courtenai, dans le diocèse de Wels, puis de celui de Lincoln. Il obtint par la suite un canonicat de Wels, et même l'archidiaconé de Rochester. Quoique attaché par ses places et par ses bénéfices à la nouvelle église anglicane, il était demeuré catholique au fond du cœur. Sa conscience s'alarma de cet état de dissimulation. Il abandonna tous les avantages dont il jouissait, quitta l'Angleterre, et s'en vint au collége anglais de Douay, avec plusieurs jeunes gens qu'il avait élevés dans les principes du catholicisme. Il passa de là à Rome, puis en Allemagne. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés et bien écrits, dont les principaux sont : I *Concertatio ecclesiæ catholicæ in Angliâ contrà calvino-papistas et puritanos, sub Elizabethâ reginâ*, Trèves, 1594, in-4. On y trouve la relation de ce qu'ont eu à souffrir en Angleterre les catholiques fidèles à la foi de leurs pères, ainsi que des renseignemens et différens écrits pour la défense des établissemens formés sur le continent en faveur des catholiques anglais. II *Concertatio virulentæ disputationis theologicæ, in quâ Georgius Sohn, professor academiæ Heidelbergensis, conatus est docere pontificem romanum esse antichristum*, Trèves, 1589, in-4. III *Exposition des six articles qu'on propose ordinairement aux missionnaires qui sont arrêtés en Angleterre*. On ignore l'année de la mort de Bridgewater; mais elle est postérieure à 1594.

BRIDOUL (Toussaint), jésuite flamand, était né à Lille, et entra dans la compagnie de Jésus en 1618, âgé de vingt-trois ans. Il s'y distingua par sa piété et son amour du travail. Son temps se partageait entre la prédication, le confessionnal, et la composition d'ouvrages pieux. Il mourut à Lille, dans sa 78^e année, en 1672. Il avait une tendre dévotion envers la sainte Vierge, et consacra à sa louange quelques-uns de ses écrits. On a de lui : I *Vie de François Gaëtan, traduite en français de l'italien d'Alphonse Gaëtan*, Lille, 1641, in-8 (*voyez* GAETAN). II *Gloriam mirabilium Deiparæ, singulos anni dies recurrentium*, Lille, 1640, in-8. III *Le paradis ouvert par la dévotion envers la sainte Vierge*, Lille, 1671, in-12. IV *Scholam eucharisticam stabilitam, super veneratione à brutis animantibus exhibitâ sanctissimo sacramento*, ibidem, 1672, in-8. V *Itinéraire de la vie future*, traduit de l'italien du P. Vincent Caraffa, jésuite. VI *L'Enfer fermé par la considération des peines des damnés*, etc., Lille, 1671, in-12.

BRIEN, surnommé *Boroihmh*, ou le *Vainqueur qui impose des tributs*, fameux monarque de l'ancienne Irlande [1]. Il naquit en 926,

1 Nous avons puisé les principaux faits concernant les *Brien*, dans les excellens articles de

donna son nom à sa postérité, et de conquête en conquête, fut [1] successivement, et pendant cinquante-six années, roi de Thomond ou de la Momonie septentrionale, des deux Momonies, de la moitié méridionale de l'Irlande entière. Il remporta quarante-neuf victoires sur les Danois, pirates qui infestaient l'Irlande, et qui avaient établi leur domination dans plusieurs parties de cette île. Il détruisit leur armée, rasa la *ville danoise*, d'après la dénomination que lui avaient donnée ces barbares, et contraignit ceux qu'il épargna, à vivre tributaires dans la *ville irlandaise*, sous l'empire du maître de Dublin, le roi de Lagénie. Brien délivra ce monarque de la prison, où depuis long-temps le tenaient les Danois, et lui fit hommage du royaume qu'il venait de lui recouvrer. Dans la même année, il obligea le roi et les principaux chefs de la Conacie à reconnaître l'autorité suprême du monarque Malachlin-O-Neill, qui avait contribué à soumettre les barbares. A mesure que Brien avançait dans ses conquêtes, il rétablissait partout l'ordre, les lois, et le culte du vrai Dieu. Mais, ingrats à ses bienfaits, les monarques de Dublin et de Lagénie, conjurèrent contre lui, et menaçaient, jaloux de sa gloire, de faire renaître de leurs cendres les usurpateurs danois. Brien ayant déjoué leurs projets, imposa un tribut au premier; mais Malachlin manqua à ses sermens, et Brien alors céda aux vœux des Conaciens, ainsi que de la Momonie et de la Lagénie, et fut proclamé roi de ces états. Il conquit ensuite l'Ultonie, qui, depuis cinq cents ans, était le patrimoine de la famille des O-Neills (ou Hi-Nialls). En 1002, Brien fut reconnu pour *roi suprême*. Il fut cependant contraint de combattre pendant deux années; mais il en jouit ensuite dix d'une paix profonde et universelle. Il s'occupa alors, plus efficacement que jamais, à relever des églises, des universités, des écoles; il régénéra sa nation, protégea les sciences et les arts, de sorte que toute l'Irlande mérita le nom de *marché des arts libéraux*, que le vénérable Béde lui avait donné au 7[e] siècle. Brien pourvut à tout: des villes furent entourées de murailles; des routes, des ponts furent construits pour la commodité des voyageurs; des hospices les recevaient, tandis que des détachemens armés veillaient à leur sûreté sur les chemins. Les farouches *capitas-jugeurs*, ou chefs de justice, disparurent, et furent remplacés par les anciens *brehons*, ou magistrats, célèbres dans les âges précédens par leurs *jugemens*, qu'on appela *célestes*. Les lois et les mœurs y étaient tellement respectées, que les bardes irlandais, en chantant le règne heureux de Brien-Boroihmh, ont dit [1]:

Une vierge, unissant aux dons de la nature
De l'or et des rubis l'éclat et la valeur,
A la clarté du jour ou dans la nuit obscure,
D'une mer jusqu'à l'autre allait sans protecteur,
Ne perdait rien de sa parure,
Ne risquait rien pour sa pudeur.

Dans le parlement qu'il établit à Téamor, on ne doit pas oublier parmi plusieurs institutions, celle qui établit en Irlande les noms des

M. Lally-Tolendal, insérés dans la *Biographie universelle*.

1 Parmi ceux que l'on appelait Claus Scoto-Hibernois, l'autorité politique sur l'Irlande se partageait entre plusieurs chefs; c'est-à-dire, entre les *toparques*, qui jouissaient des droits de souveraineté dans leurs cantons; des *rois de district*, qui étaient au-dessus de ces derniers, et qui relevaient des *rois provinciaux*: et tous ensemble obéissaient à l'*Ard-Righ*, ou roi suprême de l'île. Brien était dans la classe des rois provinciaux.

1 Cette élégante traduction est de M. Lally-Tolendal.

familles héréditaires, en faisant précéder ces noms des particules *mac* ou *o* : la première devant servir pour distinguer ses fils, la sœur de ses petits-fils ou les descendans. Aussi les fils de Brien s'appelèrent Mac-Brien, et les petits-fils, O-Brien. Tandis que Brien s'occupait du bonheur de ses peuples, une nouvelle armée de Danois, aidés par quelques chefs du pays, et du roi de Midie, tributaire de Brien, vinrent descendre à Dublin. Il les rencontra, le 23 avril 1014, dans les plaines de Clontars. Brien était alors âgé de quatre-vingt-huit ans, et avait autour de lui ses quatre fils, dont l'aîné en comptait soixante-trois, et un de ses petits-fils seize. C'était le vendredi saint. A la tête de trente mille hommes, tenant d'une main l'épée, et de l'autre un crucifix, il s'élança sur les ennemis. La bataille fut sanglante, et dura depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Le roi de Midie étant tout-à-coup sorti des rangs de l'armée irlandaise avec son contingent, rendit pour un moment la victoire douteuse. Brien, dans cet intervalle, prenait quelque repos dans sa tente; on vint l'avertir de ce fâcheux accident, en le priant de se retirer pour mettre sa vie à couvert. « Moi, »fuir! s'écria le vieux guerrier; »vous et moi, abandonner la cause »de notre Dieu et de notre pays[1] ! Je »suis venu ici pour vaincre ou pour »mourir. » Il revole au combat, sa présence ranime les troupes et décide de la victoire. Les Danois fuient de toutes parts, laissant sur le champ de bataille quatorze mille morts: la plupart de leurs princes et de leurs généraux étaient parmi ce nombre. Brien eut la gloire d'anéantir à jamais la domination danoise en Irlande; mais cette gloire et ce succès éclatant qu'il venait d'obtenir lui furent funestes. Son fils aîné Morrough fut tué perfidement par un Danois blessé, qu'il avait retiré du milieu des cadavres; son petit-fils Turlogh avait péri dans l'action; et tandis que Brien lui-même, retiré dans sa tente, rendait grâces au Dieu des armées, un Danois, soumis en apparence, lui lança à la tête sa hache, qui l'étendit roide mort. Les cantiques et les cris de joie se changèrent en deuil et en gémissemens. Les moines de Swords vinrent recueillir les restes de Brien et de ses deux fils, et les déposèrent dans leur abbaye. Ils restèrent exposés pendant douze jours et douze nuits, et on venait pleurer sur leur cercueil, des provinces les plus éloignées de l'Irlande. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous venons de dire de ce célèbre monarque. Il se laissa entraîner, il est vrai, par la passion des conquêtes; mais il fut juste, généreux, rendit ses états heureux, fonda de pieux établissemens, protégea le culte et ses ministres. Après sa mort, Malachlin-O-Neill parvint à remonter sur le trône qu'il avait perdu, et il finit tranquillement ses jours en 1023. La postérité de Brien continua de régner, pendant cinq cents ans, souvent sur la Momonie, toujours sur le Thomond, et quelquefois sur l'Irlande entière. Teige et Donough, fils de Brien, qui régnaient conjointement sur la Momonie, prétendirent en même temps à la monarchie suprême. Des évêques, ministres de paix, parvinrent, pendant quelque temps, à maintenir la bonne harmonie entre les deux frères. Mais enfin Donough, cédant à son ambition féroce, suscita une émeute dans laquelle Teige périt misérablement,

1 Il est inutile de rappeler ici que les Danois étaient alors idolâtres.

et son frère cruel gouverna seul l'Irlande méridionale [1].

BRIEN (Turlogh-Mac-TeigeO-), fils de Teige, vengea la mort de son père, et après dix ans de guerre, il détrôna son oncle Donough (en 1063). Celui-ci se rendit a Rome, déposa la couronne aux pieds du souverain pontife, et entra ensuite faire pénitence dans un couvent de la même ville. Les deux Momonies et presque toutes les provinces reconnurent Turlogh pour leur suzerain, et il prit alors le titre de monarque d'Irlande. Il sut maintenir la paix dans ses états, posséda toutes les vertus de son aïeul, et mourut en 1086, âgé de 77 ans. Le savant Usher cite une lettre adressée à ce monarque par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry. « Jamais Dieu, écrivait ce prelat, ne répand sur la » terre ses miséricordes avec plus » d'abondance, que lorsqu'il confie le » gouvernement des corps et des âmes » à des princes amis de la justice et » de la paix; et voilà ce qui a été » accordé aux peuples d'Hibernie (la » voix des sages le public de toutes » parts) le jour où ce Dieu tout-» puissant a commis votre excellence » pour exercer le pouvoir royal dans » ces heureuses contrées. »

BRIEN (Morierthach ou Morthogh-Mac-Turlogh O-), surnommé le *Grand*, second fils du précédent. Ayant perdu son frère aîné presqu'en même temps que son père, il fut proclamé roi de Momonie. Séduit par son ambition, il aspira à la monarchie suprême. Pour y parvenir, il déclara la guerre à tous les souverains particuliers de l'Irlande, fit prisonnier, en 1088, le roi de Lagénie, et tua deux rois de Midie dans le combat qu'il livra à chacun d'eux en 1094 et en 1106. Après la première de ces victoires le Shannon et le lac Rée furent couverts de ses vaisseaux, et ses soldats inondèrent la Connacie. Il vainquit et tua l'héritier présomptif de cette couronne, dont il s'empara. Morthogh avait encore à résister à de puissans ennemis. Son frère Dermod avait excité la guerre civile dans le sein de la Momonie, sur laquelle le roi d'Ultonie, son compétiteur, ne lui céda jamais la suzeraineté. L'Irlande allait être *déliée* par ces partis différens; mais un clergé pacificateur sut prévenir les maux qui menaçaient leur patrie. Après avoir soumis quatre provinces sur cinq, Morthogh crut son ambition satisfaite, et se fit couronner à Téamor. Depuis ce moment, il se montra roi sage, juste, modéré et ami de la religion [1]. En 1101, il fit don de la cité de Cashel et de son territoire, à Dieu, à saint Patrice, et au siége archiépiscopal de cette ville. Il fut en correspondance confidentielle avec Henri I^er, roi d'Angleterre; et le pape Pascal II eut, pour la première fois, un légat auprès du roi d'Hibernie. C'est sous la présidence de ce légat, que Morthohg assembla, en 1111, un concile composé de 58 évêques, 117 prêtres, 160 diacres, et de beaucoup d'ecclésiastiques inférieurs. Ce concile produisit des synodes particuliers, et on y régla la discipline, le

1 Cette partie de l'Irlande était appelée *Léath-Mogha*, ou moitié de *Mogha*, de même qu'on appelait l'Irlande septentrionale *Léath-Cunning*.

1 Quelques historiens, comme Campden, etc., rapportent qu'en 1101, Magnus, roi de Norwége, envoya des ambassadeurs à Morthogh, qui apportaient ses sandales pour les remettre à ce roi, auquel il enjoignit de les porter sur ses épaules tous les jours de Noël. Ils ajoutent que Morthogh fit couper les oreilles aux ambassadeurs, et les renvoya à Magnus; et que celui-ci étant débarqué en Irlande avec une puissante armée, fut défait par Morthogh, ce qui le fit appeler par saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, *le glorieux roi d'Irlande*.

nombre des évêques, et les limites de chaque évêché. Les derniers jours de Morthogh furent malheureux. Il fut atteint, en 1114, d'une maladie de langueur. Son frère Dermond, auquel il avait tant de fois pardonné, usurpa la couronne de Momonie. Pendant une année, la guerre intestine désola ce royaume. Enfin Dermond fut livré par son propre parti entre les mains de son frère, qui lui pardonna encore. Il fit plus il abdiqua en sa faveur, en 1116, et se retira dans un couvent à Lismore, où il passa les trois années qui lui restèrent de vie, en des exercices de piété, et au sein de la pénitence. Il mourut en 1119. L'année suivante, Dermond suivit son frère au tombeau. Son fils aîné Connor-na-Catharacht lui succéda.

BRIEN (Connor na-Catharacht O-) fils de Dermond, succéda à son père en 1120. Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, de nouvelles factions s'élevèrent, et il eut à reconquérir le domaine de ses ancêtres. Il parvint enfin à être monarque de l'Irlande méridionale, et même à obtenir le titre de roi de l'Irlande entière. Il ne songea alors qu'au bonheur de ses états. Il bâtit en Momonie, des cités, des châteaux, des églises, des hospices, fonda à Ratisbonne l'abbaye de Saint-Pierre, et se fit remarquer en tout temps par sa pieuse munificence. Un trait de générosité vint encore honorer la vie de ce prince. Les Mac-Carthys étaient une famille rivale de la sienne. Des factieux en avaient emprisonné le chef. Connor ne se borna pas à le délivrer; mais il le rétablit dans son royaume patrimonial de Dosmond. Saint Bernard, dans la vie de saint Malachie, rappelle cette action de Connor avec beaucoup d'éloges. Il envoya de magnifiques présens au roi des Romains « au nom des grands et » puissans seigneurs d'Irlande, croi» sés pour la terre-sainte. » Il mourut en 1142. « Et avec ce prince, » dit le général Vallencey, non » moins habile dans le cabinet, » que redoutable sur le champ de » bataille, expira la gloire et la di» gnité du nom de Brien. » Les mœurs de Connor étaient les plus simples. On le voyait souvent au milieu de ses ouvriers, diriger leurs travaux dans la construction des temples, et en sortir, sa robe royale couverte d'éclaboussures, ce qui lui fit donner le nom de Na Catharacht, *le bâtisseur*, tantôt de Salparsalacht, *l'éclaboussé*. — Ses descendans depuis Turlogh-Mac-O-Dermond, au nombre de 22 souverains, jusqu'à Donogh, occupèrent successivement le trône. Les factions, les guerres intestines les dépouillèrent cependant d'une grande partie de leurs états, et les derniers rois de cette famille ne possédèrent que le Thomond. Les Anglais, habiles à profiter de leurs dissensions, tantôt se déclarant leurs alliés, tantôt se liguant avec leurs ennemis, parvinrent à les rendre leurs tributaires. Donogh, surnommé *le Gras*, fut dépouillé de son royaume de Thomond en 1545, par Henri VIII, roi d'Angleterre, qui l'obligea à renoncer au nom d'O-Brien, et le fit comte de Thomond pour sa vie, lui accordant le titre héréditaire de baron d'Inchin, une des neuf baronies entre lesquelles fut partagé le royaume devenu le comté de Thomond ou de Clare. Edouard VI autorisa ses descendans à porter le titre d'O-Brien. Les différentes branches issues de Donogh *le Gras* figurèrent ensuite dans les troubles de l'Angleterre, et se rangèrent les uns du parti de Charles Ier,

les autres de celui du parlement, en embrassant, par opposition entre eux, la cause des Stuarts et de Brunswick. Le dernier rejeton de la branche aînée Donogh, était en 1741 le lord Jacobite Charles O-Brien, vicomte de Clare, comte de Thomond, commandant propriétaire d'un régiment de son nom, maréchal de France, commandant en chef du Languedoc, et de toutes les côtes de la Méditerranée. Sa branche s'est éteinte naguère dans la personne de sa fille A. C. M. Septimanie O-Brien, épouse du duc de Choiseul-Praslin.

BRIGA (Melchior della), jésuite, né à Césène en 1686. Il occupa la chaire de philosophie à Prato et à Florence, et de théologie à Sienne. Le P. Briga se distingua surtout comme mathématicien, et on a de lui : I *Fascia isiaca statuæ capitolinæ*, Rome, 1716, ouvrage qui a été inséré dans les *Acta erudit.* de Leipsig, 1722. II *Spæhræ geographicæ paradoxa*, Florence, 1721. III *Philosophia veteris et novæ concordia*, ibid., 1725. IV *Scientia eclipsium ex imperio et commercio sinarum illustrata*, Rome et Lucques, 1744-45-47, trois volumes in-4. Les tables que contient cet ouvrage, sont du P. la Briga, dans lesquelles il a calculé toutes les observations d'éclipses faites à la Chine, par le P. Kegler. La partie géométrique et optique est du P. Simonelli. Le P. la Briga ne s'est pas seulement distingué par ses connaissances, mais aussi par sa piété et par l'extrême bonté de son caractère.

BRIGANT (Jacques le), né à Pontrieux, le 18 juillet 1720, avocat au parlement de Bretagne, a publié plusieurs ouvrages pour prouver que toutes les langues, sans en excepter la chinoise, celle des Caraïbes, et l'idiome de Taïti, dérivent de la langue celtique, qu'il appelle *primitive*; il apporte plusieurs exemples à l'appui de son opinion, et, entre autres, le passage vraiment sublime de la Genèse, *Dieu dit que la lumière se fasse, et la lumière se fit.* Brigant donna à peu près dans la manie qu'ont partagée plusieurs philologues biscayens, en prétendant prouver que leur *basque* est la langue que parlait notre premier père, Adam. Pour agir avec connaissance de cause, il aurait fallu que le Brigant eût possédé toutes les langues, depuis l'hébreu jusqu'au Taïtien, pour en faire une juste analyse. Quoi qu'il en soit, malgré toutes ses recherches et ses efforts, le Brigant n'est parvenu qu'à jeter dans un nouveau chaos la question même qu'il voulait éclaircir. Il a laissé : I *Dissertation adressée aux sociétés savantes de l'Europe, sur un peuple celte nommé Brigantes ou Brigants*, 1762, in-8. Il paraît, par le titre seul de cet ouvrage, que le Brigant veut apprendre à toute l'Europe l'antiquité de son origine; et il la placerait, en effet, à une époque bien reculée. II *Elémens de la langue des Celtes-Gomérites ou Bretons; introduction à cette langue, et par elle à celles de tous les peuples connus*, Strasbourg, 1779, in-8; Brest, 1799, in-8. Cette grammaire, purement systématique, est bien inférieure à celles du P. de Rostrenen et de M. Légonide. La rédaction des *élémens* de le Brigant est due, en grande partie, à M. Oberlin. III *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, Paris, 1787, in-4. Louis-Paul l'Abeille a beaucoup contribué, de sa part, à la composition de cet ouvrage. IV *Nouvel avis concernant la langue primitive re-*

trouvée, 1770, in-8. V *Notices générales ou encyclopédiques*, Avranches, 1791, in-8. Le Brigant avait eu vingt-deux enfans de deux mariages qu'il avait contractés. Les uns périrent de mort naturelle, et les autres dans les armées. Vieux et infirme, il ne lui restait qu'un seul fils qu'on lui ravit bientôt. Son ami Latour-d'Auvergne-Corret alla volontairement le remplacer à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le Brigant mourut à Treguier le 3 février 1804. Il a laissé plusieurs manuscrits.

BRIGNOLE SALE (Antoine-Jules), fils du doge Antoine Brignole, sénateur génois, marquis de Groppoli en Toscane, naquit le 23 juin 1605. Il remplit des emplois distingués dans la république, et en 1642 il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, auprès de Philippe IV, roi d'Espagne. Ayant perdu sa femme, dont il avait eu plusieurs enfans, il embrassa l'état ecclésiastique, et entra chez les jésuites en 1652. Dans sa jeunesse il composa plusieurs comédies, où les mœurs sont cependant scrupuleusement respectées, et des poésies qui le firent recevoir dans plusieurs sociétés littéraires, entre autres celle *degl' Incogniti* de Venise. Il donna en outre : I l'*Instabilità dell' ingegno, in otto giornate* (l'instabilité de l'esprit humain en huit journées), en prose et en vers, Bologne, 1635, in-4, 1637, in-12; Venise, 1641, 1652. II *Tacito abburattato*, ou *choix de discours moraux et politiques extraits de Tacite*, Venise, 1636. III *Il Satirico innocente*, ou *épigrammes innocentes*, traduites du grec en italien, Gênes, 1648, in-4 et in-12. Il n'est pas certain que ces épigrammes soient traduites du grec; mais rien ne prouve non plus qu'elles n'aient jamais existé dans cette langue, comme le prétend un écrivain d'ailleurs respectable[1]. Ces épigrammes, quoique bien innocentes, eurent beaucoup de succès, et furent traduites en latin par Paul-Dominique Chiesa. IV *Dell' Istoria spagnuola, libri quattro*, Gènes, 1640-46, in-4. V *Maria Maddalena, peccatrice e convertita*, en vers, Gênes, 1636, in-8. Ce poëme, le meilleur ouvrage poétique du P. Brignole, a eu un grand nombre d'éditions. Il fut traduit en français par le P. Pierre de Saint-André, carme déchaussé. VI *Panegirici sacri, recitati nella chiesa di San Ciro, in Genova*, etc., Gênes, 1652-56, in-12. Le P. Brignole avait beaucoup de talent et comme prosateur et comme poëte, et se distingua surtout dans la prédication. Après avoir mené une vie laborieuse et édifiante, il mourut dans sa patrie le 24 mars 1665. Le P. J. Marie Visconti, jésuite, a écrit la vie du P. Brignole Sale, sous le titre de *Mémoires*, etc., Milan, 1666, in-8, traduits en latin par le P. François l'Ermite, Anvers, 1671, in-8.

BRIGUET (Sébastien), chanoine de Sion, dans le Valais, vivait dans le siècle dernier. Il fit des antiquités de son pays l'objet de ses études, et composa divers écrits, fruits de ses recherches à ce sujet. Il mourut en 1780. On a de lui : I *Concilium Epaonense, assertione clarâ et veridicâ, loco suo ac proprio, in Epaonensi parochiâ Vallensium, vulgò Epenassex*, Sion,

1 L'auteur de cet article a eu à Rome, entre ses mains, un livre in-12, sans date, contenant des poésies grecques, inconnues aux plus savans hellénistes de cette capitale, et qu'on rapportait au quatorzième siècle : elles semblaient écrites par quelqu'un très-versé dans cette langue. Le style en était correct, et on y trouvait plusieurs imitations d'Homère et de Pindare. Si on les eût traduites, cela aurait porté sans doute à croire qu'elles avaient existé auparavant en grec.

1741, in-8. Briguet fixe le lieu où s'est tenu ce concile, à Epenassex, dans la paroisse de Saint-Maurice, en Valais, contre le sentiment de quelques écrivains, qui prétendent, les uns, que c'est à Albon, en Dauphiné, les autres, à Pamiers ou à Yenne, bourg de Savoie (*voyez*, pour plus d'éclaircissemens, Rivaz, sur le martyre de la légion thébaine, Paris, 1779, in-8). II *Vallesia christiana, seu diæcesis Sedunensis historia sacra*, *Vallensium episcoporum serie observatâ, addito in fine eorumdem syllabo*, Sion, 1746; ouvrage auquel on reproche des inexactitudes et un manque de critique. (*Voyez Gallia christiana*, tome XII.

BRIS, en latin *Britius* (François le), capucin, avait été pendant plusieurs années missionnaire dans le Levant, et s'y était rendu habile dans la langue arabe. Les connaissances qu'il y avait acquises le firent appeler à Rome par la congrégation de la Propagande, pour travailler à des traductions de plusieurs grands ouvrages en cette langue. Il résulta de son travail : I la *Traduction en arabe* des Annales de Baronius et de son continuateur Sponde, jusqu'à l'an 1646. Cette traduction parut à Rome en 1653, 1655 et 1671, 3 vol. in-4. II La *Version arabe* de la Bible, publiée par Nazari, Rome, 1771, 3 vol. in-fol., avec le texte de la Vulgate en regard. La plupart des exemplaires de ces deux ouvrages ont passé dans le Levant, ce qui les a rendus rares. — BRIS (Nicolas de), docteur de Sorbonne, d'une grande érudition, se trouva au concile de Trente. Il est auteur de différens ouvrages. (*Voyez* le Myre, *de Scriptoribus ecclesiasticis*).

BRISSAC (Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, duc de), pair et grand panetier de France, capitaine-colonel des Suisses, et chevalier des ordres du roi, gouverneur de Paris, où il était ne le 14 février 1734. Lors de la révolution, il fut constamment attaché à la personne de Louis XVI, et son zèle augmentait en proportion des malheurs qui menaçaient ce bon roi. En 1791 il fut nommé commandant général de la garde constitutionnelle de Louis XVI. Plusieurs meneurs de ces temps calamiteux mirent en usage tous les moyens pour l'attirer dans leur parti; mais le duc de Brissac fut inébranlable. Un de ses amis lui témoignant son admiration pour la conduite qu'il tenait, et pour l'attachement invariable qu'il conservait pour le roi, malgré les désagrémens qui pourraient en être la suite : « Je ne fais, répondit-il, que ce que » je dois à ses ancêtres et aux miens : » paroles vraiment sublimes, et dignes de tous ceux qui, par leur naissance, n'approchent du trône que pour en être les plus ardens défenseurs. Le zèle de ce sujet brave et loyal devait nécessairement devenir suspect aux factieux. On lui en fit un crime, et on le décréta d'accusation en août 1792. Il fut transféré à Orléans, et puis à Versailles, où des bourreaux s'y transportèrent bientôt. Le duc se défendit jusqu'au dernier moment, en criant de toutes ses forces, *Vive le roi!* Forcé de céder au nombre, et frappé d'un coup de sabre, il expira les premiers jours de septembre, au milieu des malheureux prisonniers qui partagèrent son sort.

BRISSET (Roland), *sieur du Sauvage*, né à Tours, vers 1570, fut reçu avocat au parlement de Paris, publia différens ouvrages, et quelques traductions du latin qui parurent sous le titre de *Premier*

livres des œuvres poétiques de R. B. T. G., Tours, 1589-90, in-4. Ce volume contient cinq tragédies : *Thyeste*, *Hercule furieux*, *Agamemnon*, et *Octavie*, traduites librement de Sénèque, sans distinction de scènes : *Baptiste* ou *la Calomnie*, traduite aussi du latin de Buchanan. Brisset est mort vers l'an 1597.

BRISSON (Mathurin-Jacques), naturaliste, naquit à Fontenay-le-Comte le 30 août 1725. Ses talens le firent nommer maître de physique et d'histoire naturelle des enfans de France. Il fut censeur royal et membre de l'académie des sciences, et ensuite de l'Institut. Brisson remplaça l'abbé Nollet dans la chaire de physique, au collége de Navarre, et le gouvernement le chargea d'examiner les paratonnerres placés sur les bâtimens publics, et d'en établir dans d'autres édifices. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, tels que, I *Système du règne animal et ordre des oursins de mer*, traduit de Rh. Klein. II *Tableau de zoologie*, ou *Règne animal*, divisé en neuf classes, Paris, 1754, 3 vol. in-8. III *Histoire de l'électricité*, trad. de Pirepley, Paris, 1771, 3 vol. in-12. Dans les notes que l'auteur y a insérées, il attaque Franklin, et soutient la théorie sur l'électricité, de l'abbé Nollet. IV *Dictionnaire raisonné de physique*, Paris, 1781, 2 v. in-4, avec atlas, 1800, 4 v. in-4. Ce dictionnaire a beaucoup perdu de son mérite, depuis les progrès qu'ont fait les sciences physiques; mais il est toujours utile de le consulter. V *Pesanteur spécifique des corps*, 1787, in-4. C'est l'ouvrage le plus complet parmi tous ceux qui ont paru de ce genre, et on peut le considérer comme classique pour les physiciens et les minéralogistes. VI *Principes élémentaires de l'histoire naturelle et chimique des substances minérales*, 1797, in-8. VII *Elémens ou Principes physico-chimiques*, Paris, 1789, idem, 1800, 4 vol. in-8. VIII *Instruction sur les poids nouveaux, comparés aux mesures et poids anciens*, Paris, 1800, in-18, stéréotype, etc. Dans sa jeunesse il fut très-lié avec Réaumur, et dirigea le cabinet de ce naturaliste. Brisson fut frappé quelques années avant sa mort d'une attaque d'apoplexie. Ses idées s'effacèrent alors tout à coup, et il ne lui resta aucun souvenir des connaissances qu'il avait acquises. Il oublia même la langue française, et ne savait prononcer que peu de mots de l'idiome poitevin. Son esprit recula tellement, qu'il se trouvait dans un état tout-à-fait égal à celui de l'enfance. Il mourut dans ce misérable état, à Broissi, près de Versailles, le 23 juin 1806.

BRISSOT (Jean-Pierre), fameux révolutionnaire français, chef de la bande appelée de son nom, des *brissotins* [1], naquit au village d'Ouarville, près Chartres, le 14 janvier 1754. Il était fils d'un pâtissier, qui lui fit donner une éducation soignée. Il vint de bonne heure à Paris, et fut, pendant quelques années, clerc chez un procureur; mais croyant cet état au-dessous de son mérite, il le quitta pour devenir littérateur. Il débuta dans cette carrière par deux productions fort singulières, qui parurent sous le titre de *la Théorie du vol* et de *l'Apologie du vol*, ouvrages dont les titres ne semblaient pas faire l'éloge des principes de l'auteur. Cependant Brissot, avec des talens fort médio-

1 On confond assez ordinairement les *brissotins* avec les *girondins*, ou députés de la Gironde, qui n'étaient cependant qu'un seul parti où l'on comptait plusieurs chefs, un desquels était Brissot.

cres, voulait s'illustrer et fixer sa fortune. Pour commencer à remplir le premier de ces buts, et jeter un voile sur l'obscurité de son origine, il changea le nom d'*Ouarville*, lieu de sa naissance, en celui de *Warville*, nom qui paraissant anglais, devait, selon lui, lui donner de l'importance; ce fut donc sous le nom de Brissot de Warville qu'il s'introduisit dans le monde. Une des premières personnes qu'il y connut, ce fut madame de Genlis. Dans ce temps il avait déjà coopéré avec Condorcet, Clavière, Kersaint, au journal intitulé la *Chronique du mois*. Désirant attirer sur lui seul les regards, il publia plusieurs écrits *sur l'inégalité des rangs*, qui le firent mettre à la Bastille; et il méritait cette correction, par la hardiesse avec laquelle il avait, dans ces écrits, propagé des opinions propres à exalter les esprits et à favoriser le désordre. Il semblait que Brissot prévoyait la révolution, et qu'il voulait en être un des avant-coureurs. Le duc d'Orléans, que madame de Genlis intéressa en sa faveur, lui fit rendre la liberté. Sous les auspices de cette même dame, il épousa une jeune personne attachée au service de la duchesse, et presque aussitôt il partit pour l'Angleterre avec une mission secrète que lui avait confiée le lieutenant de police. Il paraît qu'il ne s'en acquitta pas avec assez de succès, puisque sa mission remplie, il se trouva sans place. Il imagina alors de former un lycée à Londres, qui fut bientôt fermé, faute d'élèves. Obligé de retourner en France, ce fut alors qu'il prit le nom de Warville. Les nobles, que ses écrits avaient indisposé contre lui, ne se souciaient pas de lui être utiles; et le peu d'amis qu'il avait, ou ne pouvaient le servir, ou ne lui trouvaient pas les talens nécessaires pour remplir les emplois auxquels son ambition aspirait. Embarrassé de son existence, il passa aux Etats-Unis d'Amérique en 1788; mais à peine y fut-il arrivé, que la nouvelle qu'une grande révolution se préparait en France le rappela à Paris. Il y revint avec le vif désir d'y occuper un rang distingué, à l'aide de ces idées d'indépendance qu'il avait déjà professées dans ses écrits, et raffermies dans son séjour en Angleterre et en Amérique. Il apporta également de ce dernier pays le costume de quaker, dont il affectait de s'habiller: aussi il fut un des premiers qui introduisirent la coiffure sans poudre, et la mode adoptée par les deux sexes de porter les cheveux coupés. Brissot était d'une complexion faible, d'une taille au-dessus de la moyenne, un peu contrefait, et d'un teint extrêmement pâle. Tout cela, joint au costume qu'il avait adopté, lui donnait un air tout-à-fait bizarre, pour ne pas dire sinistre. Les premiers titres à sa gloire révolutionnaire, furent quelques pamphlets, et plus particulièrement un journal, qu'il fit paraître en 1789, intitulé le *Patriote français*. Dans cet écrit incendiaire, il fut le promoteur et le propagateur pendant deux ans de toutes les innovations qui renversèrent enfin l'autel et le trône. Les articles les plus remarquables de ce journal n'étaient cependant pas de Brissot, mais de son secrétaire Girey-Dupré, chargé en même temps de prôner surtout les talens et les vertus de son maître. Lors de l'établissement de la commune de Paris (en juillet 1789), Brissot en devint membre, et c'est entre ses mains que les factieux remirent, le jour de la prise de la Bastille, les clefs de cette for-

terèsse, où jadis l'avaient fait enfermer ses dangereux principes. Peu de temps après il fut nommé président de la commune et du *comité des recherches*, qui servit de modèle à tous ceux qu'on établit depuis sous la dénomination de comité *de surveillance*, *de sûreté générale*, *de salut public*, etc. Depuis ce moment, Brissot ne vit ou ne crut voir de toutes parts que des ennemis de la *liberté* naissante. D'après ses rapports, il se formait tous les jours de nouvelles conspirations aristocratiques, qui donnaient prétexte à de nouvelles dénonciations. Il était, à cette même époque, membre de la société des Noirs. L'infatigable activité avec laquelle il plaida constamment leur cause, et attaqua les propriétaires, soit à l'assemblée législative, soit à la convention, fit une vive impression sur les esprits. C'est par ces procédés que Brissot, comme homme public, contribua le plus à la révolte des nègres et à la ruine de Saint-Domingue. Pendant qu'il jouissait de la plus grande popularité, un écrivain français, Morande, vint à Paris, publier un journal, l'*Argus*, qui n'était qu'un pamphlet dirigé principalement contre Brissot. L'auteur l'avait connu à Londres; et après avoir présenté Brissot, dans ce journal, sous les couleurs les plus défavorables, il finit par l'accuser de vol. Pour mieux propager cette idée, Morande substitua au mot *voler*, le mot *brissoter*, et le répéta tant de fois, qu'il remplit son but, et parvint à le rendre familier parmi la multitude. Cette imputation, peut-être calomnieuse, et la vogue qu'on donna au mot qui la rappelait, furent les premiers coups portés au crédit dont Brissot jouissait. Il se soutint encore quelque temps, mais sa chute n'en fut pas moins terrible. Ennemi déclaré du trône, lors de l'évasion de Louis XVI, il rédigea, de concert avec le chevalier Laclos (*voy.* LACLOS), la fameuse pétition appelée du Champ-de-Mars, dans laquelle on demandait la déchéance du roi, et qui donna lieu à une violente insurrection, que la garde nationale ne comprima qu'après beaucoup d'efforts. Brissot avait été jusqu'alors un des plus zélés partisans de M. la Fayette, mais cet événement le brouilla à jamais avec ce général. Une nouvelle assemblée nationale allait céder à la constituante. Les amis du roi craignaient avec raison que la majorité de la nouvelle assemblée ne fût composée de républicains, dont le parti commençait à devenir redoutable. Ils firent donc paraître un journal, dont Esmenard[1] était le principal auteur, appelé *le Chant du coq* (*voy.* ESMENARD), qu'on affichait aux coins des rues, et dont le principal objet était de dépopulariser Brissot, comme un des hommes le plus à craindre. Mais cela même ne servit qu'à lui donner plus d'importance auprès des républicains; et précisément parce que la cour n'en voulait pas, l'assemblée électorale de Paris le nomma à la législature. Alors celui qui, le premier, avait demandé dans sa pétition du *Champ-de-Mars* la déchéance de Louis XVI, se signala de nouveau par son acharnement contre ce monarque. Elu peu de temps après membre du comité diplomatique que l'assemblée créa dans son sein, et en étant devenu le rapporteur le plus habituel, il ne s'occupa plus que des moyens pour

1 Il ne faut pas confondre cet Esmenard, auteur du poëme de la *Navigation*, avec Jean-Baptiste, encore vivant, son frère cadet, qui a servi le roi d'Espagne, et ensuite Buonaparte et son frère Joseph. Ce dernier s'occupe de littérature espagnole, qu'il dit savoir, et a donné aux journaux de Paris plusieurs articles y relatifs.

détrôner Louis XVI. Il crut que le plus sûr était de produire, et dans le système politique, et dans l'esprit de la nation, un désordre universel. Il invoqua, à cet effet, la guerre contre toutes les puissances, attaqua et accusa tous les ministres qui voulaient entretenir la paix; et, à force de dénonciations, il parvint à faire décréter d'accusation M. Delessart, qui avait le département des affaires étrangères, comme celui, parmi les ministres, dont la perte devait être la plus funeste pour le roi. Il le fit remplacer par le général Dumouriez, et on déclara enfin la guerre à l'Autriche le 20 juin 1792. Le lendemain de la journée du 20, jour où la sûreté du roi fut compromise par une multitude effrénée, on lit, dans le journal de Brissot (*le Patriote français*), « que le peuple s'était conduit » dans le château *en peuple qui con-* » *naît son devoir, et qui respecte* » *les lois et le roi constitutionnel.* » Cependant la grande influence de Brissot sur les affaires approchait de son terme. Le farouche Robespierre, alors accusateur public, et avec lequel il avait été lié, devint tout à coup son adversaire le plus terrible, le dénonça au club des jacobins, comme traître à sa patrie et ennemi du peuple, pour l'avoir entraîné dans une guerre dont il supporterait toutes les charges et éprouverait tous les malheurs. Tous les partisans de Robespierre suivirent l'impulsion de leur chef, et poursuivirent Brissot jusqu'à ce qu'ils le portèrent sur l'échafaud. Camille-Desmoulins, dans ses pamphlets continuels, et dans les journaux publics, fit revivre l'imputation de Morande contre Brissot, et parvint à ameuter la populace. Entouré d'ennemis, Brissot, avec les autres chefs de son parti, essaya de se rapprocher des constitutionnels et du roi, et, dans son journal et dans ses discours à l'assemblée, il ne cachait pas les nouveaux principes qu'il avait adoptés [1]. Dans ce moment se préparait l'insurrection du 10 août, et Brissot, Vergniaud, Guadet, Fauchet, etc., avaient proposé à la famille royale de la servir, et d'empêcher l'insurrection, si elle voulait leur accorder une entière confiance. Cette proposition n'ayant pas été agréée, Brissot revint à son premier système, quoique avec moins d'emportement. Il n'est pas certain qu'il ait cependant eu une part assez active à la révolution du 10 août, combinée et dirigée par Danton et les jacobins. La république, représentée par la convention nationale, fut donc établie, non pour passer, au travers de ce qu'on appelait réformes utiles, à l'état monarchique, comme quelques publicistes l'ont prétendu, ou ont voulu le faire accroire, mais pour élever l'anarchie sur les débris du trône, et satisfaire ainsi les passions ambitieuses de quelques hommes méprisables. En un mot, ce n'était que pour mieux dominer qu'on détruisait l'autorité royale. Le département de l'Eure nomma Brissot pour son député à la convention, et il n'y joua qu'un rôle très-secondaire. Robespierre se déclara contre lui avec un nouvel acharnement. Le principal but de ce terroriste était de ruiner le parti des *brissotins*, en perdant leur principal chef, qui n'était, en substance, qu'une émanation de celui des *girondins*. On rappela l'enthousiasme de Brissot pour les institutions des provinces unies de l'Amérique. Cha-

1 C'est peut-être depuis ce moment qu'on appela le parti de Brissot, ou des *brissotins*, le parti des *modérés*; car jusqu'alors leur chef fut, d'après ce qu'on vient de lire, l'ennemi de toute modération. Et en effet, c'est depuis cette même époque que Brissot commença à perdre son influence.

bot, appelé avec raison le *Séide* de Robespierre, fut un des premiers qui accusèrent les partisans de Brissot de vouloir établir un gouvernement fédératif; et, sous la dénomination de *fédéralistes*, ils furent, dans la suite, dénoncés, persécutés et proscrits. C'est de cette époque que date le serment de la convention de maintenir *l'unité et l'indivisibilité de la république*, serment qu'on inscrivit sur les murs de tous les bâtimens et de tous les monumens publics. Pendant cet intervalle, Brissot, en qualité de rapporteur du comité diplomatique, fit déclarer la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, le 1er février 1793. C'est le dernier de ses travaux politiques. Dans le procès de Louis XVI, il parut, ainsi que les girondins Vergniaud, Guadet, Gensonné, etc., vouloir sauver ce monarque. Effrayé par les jacobins, il vota pour la mort, mais avec l'*appel au peuple*, et avec sursis jusqu'à la ratification de la constitution par les assemblées primaires. Depuis lors, il dut uniquement s'occuper de sa propre défense contre les nombreux ennemis que Robespierre ne cessait de lui susciter. L'accusation de *fédéralisme* portée contre ses partisans, produisit une grande sensation parmi le peuple, et fit sacrifier presque autant de victimes que sur celle de *royalisme* ou d'*aristocratie*. — La révolution du 31 mai 1793 décida du sort de Brissot et de celui de ses amis les *girondins*. Frappé comme eux de proscription, il essaya de passer en Suisse; mais il fut arrêté à Moulins, envoyé à Paris, et décapité dix mois après le supplice de Louis XVI, de ce bon roi, qui avait été l'objet de ses constantes invectives. Après avoir vu Brissot préconiser la révolution avant même qu'elle fût arrivée, prendre, dans son journal, l'initiative de toutes les plus funestes innovations, se prononcer le premier pour le renversement du trône, exciter la guerre contre toutes les puissances, dénoncer, persécuter ceux qui ne partageaient pas ses opinions, déchirer sa patrie par les désordres qu'il y suscitait, on ne balancera pas à convenir qu'il fut un des hommes les plus dangereux qui aient existé pendant nos troubles politiques. Il eut, il est vrai, un retour sur lui-même, lorsqu'il chercha à arracher à la mort ce même monarque qu'il avait tant poursuivi; mais cette expiation était bien tardive, et il n'était plus temps d'arrêter le poignard que lui-même avait aiguisé. — Outre 40 ou 45 brochures ou pamphlets en faveur des Noirs, des comités de recherches, des sociétés populaires, de la république, de la liberté de la presse, contre le pape, le roi, les émigrés, etc., et dont la plus considérable est celle publiée avec le titre de *Plan de conduite pour les députés du peuple aux états-généraux*, 1789, in-8, Brissot a laissé plus de dix-sept ouvrages, dont nous ne citerons que les plus importans. I *Un Indépendant de l'ordre des avocats, sur la décadence du barreau en France*, 1781, in-8. II *De la Vérité*, ou *Méditations sur les moyens de parvenir à la vérité de toutes les connaissances humaines*, 1782, in-8. Dans ce livre, l'auteur commence à s'égarer dans la définition qu'il donne de la vérité. Il l'établit, non comme provenant de la raison, mais d'après le témoignage des sens. III *Théorie des lois criminelles*, 1781, 2 vol. in-8. IV *Tableau de la situation actuelle des Anglais dans les Indes orientales, et tableau de l'Inde en général*, 1784-85, in-8. V *Journal*

du Lycée de Londres, ou *Tableau de l'état présent des sciences et des arts en Angleterre*. Le premier cahier de ce journal parut à Londres en janvier 1784; l'auteur en publiait un numéro de quatre feuilles par mois. VI *Un Défenseur du peuple à l'empereur Joseph II, sur son règlement concernant l'émigration et ses diverses réformes*, etc., 1785, in-12. VII *Lettres philosophiques et critiques sur l'histoire d'Angleterre*, 1786-90, 2 vol. in-8. Ce sont ces fameuses lettres attribuées à lord Lyttleton; la traduction est de madame Brissot, et les notes de son mari. VIII *De la France et des Etats-Unis*, ou *de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France*, etc. (Clavière a eu part à cet ouvrage), 1787, in-8, traduit en anglais, 1788. On ne saurait pas déterminer jusqu'à quel point la révolution de l'Amérique a pu contribuer au bonheur de la France. Si c'est par l'exemple de l'insurrection de tout un peuple contre son monarque, dont plusieurs milliers de Français ont été les témoins, ce bonheur, sans doute, n'est pas assez constaté, et Brissot et ses collègues pouvaient seuls en calculer le prix, d'après leurs espérances et leurs principes. IX *Le Moniteur*, pamphlet incendiaire attribué à Brissot, Clavière et Condorcet, et qui parut secrètement en 1787-88. X *Nouveaux voyages dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale*, 1791, 3 vol. in-8, traduits en anglais, en allemand et en hollandais. La vie de Brissot est à la tête du premier volume. Malgré tous ces ouvrages et ceux que nous avons omis, Brissot était un écrivain médiocre, diffus dans son style, d'abord peu correct, et où on ne trouve ni coloris, ni ordre, ni idées. Il ne dut sa grande réputation qu'à ses partisans et à la ténacité avec laquelle il suivait son système de bouleverser ce qui existait, tout en disant qu'il voulait régénérer son pays.

BRIZARD (Gabriel), avocat, et non abbé comme plusieurs l'ont prétendu, naquit vers 1752, fut premier commis à la chancellerie de l'ordre du Saint-Esprit, a laissé plusieurs ouvrages estimés, dont voici les principaux: I *Eloge de Charles V, roi de France*, 1768, in-8. Ce discours fut couronné dans cette même année à l'académie française. II *Histoire généalogique de la maison de Beaumont en Dauphiné*, 1779, 2 vol. in-fol., imprimés aux frais de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. Cet ouvrage place Brizard parmi les historiens modernes les plus distingués. III *Fragment de Xénophon, nouvellement trouvé dans les ruines de Palmyre*, par un Anglais, traduit du grec en français, Paris, 1783, in-24. Ce livre n'est qu'une allégorie fine et ingénieuse sur la révolution des Etats-Unis de l'Amérique. IV *De l'amour de Henri V pour les lettres*, 1785-86, in-12. C'est un des meilleurs ouvrages de l'auteur. V *Premières et secondes lettres sur l'assemblée des notables*, Paris, 1787, in-8. VI *Analyse du voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, Paris, 1787, grand in-8. Brizard a cultivé avec succès la poésie légère, et a laissé en manuscrit une *Histoire des Français*, ouvrage considérable, mais qui est resté imparfait. Il était d'un caractère doux, modeste, et étranger à toute intrigue. Séduit par l'aspect qu'on voulut d'abord donner à la révolution, il ne vit en elle que le moyen propre à opérer de sages réformes; mais quand il fut

témoin des horreurs qui en furent la suite, le chagrin abrégea sa vie, et il mourut dans l'obscurité et dans la misère à Paris, le 23 janvier 1793.

BROCARIO (Arnaud-Guillaume de), imprimeur espagnol, né en 1474 à Alcala-de-Hénarès (*Complutum*), se rendit célèbre par l'impression, exécutée dans cette université (1514-1516), des six volumes in-folio de la fameuse Bible *Polyglotte*, dite de *Ximenès*, ou de *Complute* ou d'*Alcala*. Le cardinal Ximenès acheta sept manuscrits hébreux qui lui coûtèrent quatre mille écus d'or, somme énorme dans ces temps-là. Léon X lui communiqua les manuscrits du Vatican. Les savans qui travaillèrent à cette bible furent Démétrius Ducas, Antoine de Lebrija, Jacques Lopez de Zuñiga, Ferdinand Nuñez de Guzman, Paul Coronel, Alphonse de Zamora, et Jean de Vergara. Les pensions des savans, les gages des copistes, l'achat des manuscrits, les dépenses pour les voyages, et les frais d'impression, coûtèrent au cardinal plus de 50,000 écus d'or. Pour cette vaste entreprise, il fallait un homme aussi éclairé, aussi puissant et aussi riche que Ximenès; mais elle n'aurait pu être exécutée sans un aussi habile imprimeur que Brocario. On apprend, par les préfaces de la *Polyglotte*, qu'il fondit les caractères hébreux et les caractères grecs. Il retrancha aux premiers les accens, et aux seconds les accens et les *esprits*, pour mieux représenter le texte des anciens manuscrits. C'est d'après ce grand travail qu'il est dit que l'ouvrage a été imprimé *industria et solertia honorabilis viri Arnaldi Guillelmi de Brocario artis impressioriæ magistis*. L'art de l'imprimerie était à peine dans son adolescence, et une entreprise si difficile n'avait pas encore été exécutée chez aucun peuple. La *Bible* de Ximenès servit donc, dans la suite, de modèle aux *Bibles polyglottes* de Giustiniani, de Jean Draconite, d'Arias Montanus, de Raimondi, de le Chevalier, de Bertram, de Wolder, d'Elie Huller, d'André de Léon, de le Jay, de Walton, et de Richard Simon. Les 4 premiers volumes de la *Polyglotte d'Alcalà* contiennent l'*ancien Testament* en hébreu, en chaldéen, en grec, avec une version latine, et furent imprimés en 1516. Le cinquième volume renferme le *nouveau Testament*, imprimé pour la première fois en grec et en latin, portant la date de 1514. Le sixième volume comprend un vocabulaire *hébraïque et chaldaïque*, et fut imprimé en 1515. Ce fut un fils de Brocario, Jean, qui, encore dans l'enfance, présenta au cardinal Ximenès le dernier volume de la *Polyglotte*. Le cardinal, levant les yeux au ciel, *Gracias a Dios*, dit-il, *que me ha dejado vida para ver el remate de una tan grande obra*. «Que Dieu soit loué! »puisqu'il m'a laissé encore assez de »vie pour voir la fin d'un si grand ou»vrage.» Il mourut quelques mois après, et cet accident retarda la publication de la *Polyglotte*, qui eut lieu en 1520, d'après un bref du 20 mars de la même année, expédié par Léon X. Le prix par feuilles fut fixé, par ce même pontife, à six ducats d'or et demi (quarante francs de notre monnaie de ce temps-là). Cette *Polyglotte* est très-rare, et le prix en est beaucoup plus élevé que celui des polyglottes de le Jay et de Walton. Un exemplaire, imprimé sur vélin, a été acheté 11,200 francs par M. Maccarthy, à la vente de Pinelli. On croit que la vente de la Polyglotte commença plus tard qu'en 1520. Erasme,

lorsqu'il donna sa troisième édition du *nouveau Testament grec*, en 1522, ne la connaissait pas, et il la cite dans la quatrième édition de 1527. Brocario obtint une pension de la reine Jeanne, dite *la Folle*, d'après une recommandation du cardinal Ximenès, qui voulut récompenser le zèle et le talent de cet imprimeur. Il mourut dans sa patrie en 1533. Son fils Jean suivit sa profession, et donna des éditions très-appréciées de plusieurs classiques latins et espagnols.

BROCCHI (Joseph-Marie), ecclésiastique italien, né à Florence en 1687, fut nommé en 1716 au prieuré de Sainte-Marie-aux-Ormes, près le faubourg de Saint-Laurent. Il était protonotaire apostolique et membre de la société savante connue sous le nom de *la Colombaria*. L'archevêque de Florence le mit à la tête de son séminaire, et lui confia la direction des jeunes ecclésiastiques qu'il y faisait élever. Brocchi était savant théologien, et versé aussi dans l'histoire. On a de lui : I *Principes généraux de théologie morale*, en latin. II *Traité sur l'occasion prochaine du péché*, en italien. III *Les Constitutions du séminaire de Florence*. IV Un assez grand nombre de *Vies des saints*. V. *Descrizione della provincia del Mugello, con la carta geografica del medesimo; aggiuntavi un antica cronica della nobile famiglia da Luziano, illustrata, con annotazioni*, Florence, 1748, in-4. Le *Mugello* est une vallée de l'ancienne Etrurie (Toscane), pays des Mugellins, portion des Ligures. La chronique qui suit la description du Mugello est l'ouvrage de *Lorenzo di Luziano*, tige des anciens *Ubaldini* de Florence, lequel mourut en 1408, âgé de 93 ans. Elle commence en 1366, et continue jusqu'à la mort de l'auteur. Avec beaucoup de faits qui ne concernent que cette famille, elle en contient un assez grand nombre qui ont rapport à l'histoire du temps et à celle de cette province. Brocchi y a joint des notes et des éclaircissemens. Il est mort le 8 juin 1751.

BROGLIE (Victor-François), maréchal de France, chevalier des ordres du roi, etc., naquit le 19 octobre 1718. Il était le fils aîné du duc François-Marie (*voy.* FELLER, t. II), servit dans les armées d'Italie, et notamment en Allemagne, dans la guerre de sept ans. Il se couvrit de gloire à Guastalla, à Prague, à Maëstrich. Avec vingt-huit mille hommes, il battit, en 1758, à Berghen, 40,000 Prussiens et Hessois, et les força d'évacuer la Franconie. Il fut créé prince de l'Empire pour lui et ses descendans par diplôme de l'empereur François I^{er}, en 1759. Dans la même année, et sous le commandement du maréchal de Contades, il chassa les ennemis de Cassel et Munden, s'empara de Minden, y fit prisonnier le général Zastrow, et par la prise de cette ville, il pénétra dans l'électorat de Hanovre. Nommé commandant en chef de l'armée d'Allemagne le 23 octobre 1759, et créé maréchal de France le 16 décembre suivant, à l'âge de 42 ans [1], il fit les campagnes de 1760 et 1761, et le 10 juillet de la première année, il remporta une victoire complète à Corbach. Son armée s'étant réunie à celle de Soubise, le peu de concert entre ces deux généraux donna plusieurs avantages aux ennemis. La perte de la bataille de Willinghausen augmenta leur mésintel-

1 C'était le second, parmi les maréchaux, qui eût obtenu cette dignité si jeune, le général Gassion en ayant été revêtu à l'âge de 34 ans.

ligence. L'affaire fut portée à la décision du conseil d'état, et le maréchal fut exilé en 1762. Deux ans après, Louis XV le nomma gouverneur général du Messin, et Louis XVI l'appela auprès de lui en 1789, le créa ministre de la guerre, et lui confia le commandement de sa garde particulière. Le maréchal, ainsi que d'autres serviteurs fidèles, prévoyant les malheurs dont à cette triste époque étaient menacés le roi et la monarchie, ne cessa de donner à Louis XVI les conseils les plus énergiques et les plus propres à arrêter les entreprises des malveillans; mais ce monarque, ou par une trop aveugle confiance, ou par une bonté extrême, ne voulut jamais les suivre. Le maréchal, voyant ses services devenus inutiles, quitta la France, non comme fugitif, mais comme un loyal Français qui s'éloigne à regret d'un trône qu'il avait cherché en vain à défendre. Il se retira à Luxembourg, où il fut reçu avec les plus grandes distinctions par le maréchal autrichien de Bender. Joseph II approuva cette réception honorable, en rendant à M. de Broglie de nouveaux témoignages d'estime et de considération. Ayant toujours à cœur la cause de son monarque, il se mit à la tête d'un corps d'émigrés, lors de l'expédition de la Champagne, en 1792. Son âge et ses infirmités l'obligèrent, dans la suite, à quitter les armées. Il mourut à Munster en 1804, à l'âge de 86 ans. On trouve une relation de ses campagnes d'Allemagne, extraite de ses propres papiers, dans les *Mémoires historiques sur la guerre de 7 ans*, rédigée par M. de Bourcet, et publiée à Paris, 1792, 3 vol. in-8.

BROGLIE (Charles-François, comte de), frère du précédent, naquit le 20 août 1719. Il servit quelque temps dans les armées avec distinction, et ses talens diplomatiques le firent nommer par Louis XV, en 1752, son ambassadeur auprès de l'électeur de Saxe, roi de Pologne. La maison de Saxe, alors menacée par les Russes, plaça toute sa confiance dans l'ambassadeur français, qui était revêtu des plus amples pouvoirs par Louis XV, avec lequel il entretenait une correspondance particulière. D'après le récit, mêlé d'éloges et de critique, qu'en fait Rulhière, voici ce qu'on peut savoir sur le caractère que déploya le comte de Broglie dans ces circonstances difficiles: « D'une grande sévérité dans ses principes, et avec des mœurs simples, il protégea constamment les gens de mérite, ne se trompa jamais dans le choix qu'il en fit, et observa dans toutes ses actions la plus exacte justice. » Aussi profond politique que son frère était grand général, il est certain que dans les trois ans qu'il demeura à Varsovie, les affaires de la Pologne prirent un aspect favorable, et mirent ce royaume à l'abri, et des révolutions intérieures, et des entreprises de l'ennemi au dehors. Tous les grands et les personnes les plus remarquables se rangèrent autour de l'ambassadeur de France, déterminés à seconder ses projets. La Pologne était à la veille d'avoir un gouvernement plus fort, des lois plus sages, et une existence assez solide pour en imposer à ses ennemis; mais des intrigues de cour renversèrent tous les projets de l'ambassadeur. Malgré l'entière confiance du souverain, il resta soudainement sans crédit à sa cour. Il fut enfin rappelé et employé aux armées d'Allemagne, où il servit sous les ordres du général son frère. Il s'empara de Hall, se fit remarquer à la bataille de Munden, et devenu lieutenant-général en

1760, il se couvrit d'honneur lors de la défense de Gassen, que les ennemis attaquèrent vigoureusement. A la paix, Louis XV le nomma directeur du ministère secret, qui correspondait directement avec le roi, et dont l'objet était de lui proposer des plans, et de l'instruire sur la différente politique que suivaient alors les cabinets de l'Europe. Louis XV voulait le bien; mais comme les conseils qui lui parvenaient de la part du comte de Broglie étaient souvent opposés aux vues de ses ministres, dont il avait cependant besoin pour examiner et résoudre les questions difficiles que le comte lui proposait; et celui-ci se trouvant sans autorité pour rendre des ordres qui l'auraient compromis, soit avec le roi ou avec ses ministres; tout cela rendait cette correspondance ou peu utile au monarque, ou dangereuse pour son correspondant. La jalousie des ministres l'emporta, et le comte de Broglie fut exilé par ordre du roi; mais comme il était véritablement aimé et estimé de ce prince, il en reçut aussitôt le nouvel ordre de continuer sa correspondance. Rappelé à la cour, il se déclara contre la politique du cabinet français, et se rangea du parti qui parvint à faire exiler le duc de Choiseul, qui avait le portefeuille des affaires étrangères. La confiance que Louis XV témoignait au comte de Broglie, suscitait à ce dernier un grand nombre d'ennemis: aussi il fut encore exilé quelques années avant la mort de ce monarque, et mourut en 1781, presqu'entièrement oublié, après avoir eu la direction du ministère secret pendant 17 ans. On a conservé une partie des papiers de cette correspondance: ils peuvent servir d'instruction sur plusieurs faits importans du règne de Louis XV; mais les notions qu'ils contiennent, ne peuvent nullement se rattacher aux intérêts actuels de l'Europe, changés et par la révolution française, et surtout par la balance d'équité établie, après la chute de Napoléon, par les différentes puissances au congrès de Vienne 1814.

BROGLIE (Claude-Victor, prince de), fils de Victor-François, maréchal de France, naquit en 1757. Il entra très-jeune dans le service. La noblesse de Colmar et de Schelestadt le nomma son député aux états généraux tenus en 1789. Entraîné par des conseils pernicieux, et s'étant réuni au tiers état, il suivit presque toujours l'impulsion des différens partis qui, tour à tour, dominaient dans l'assemblée. Cependant le sort des émigrés et de son père lui-même lui dessillèrent les yeux; il reconnut son erreur, et versa des larmes devant l'assemblée, tout en réclamant un sursis à l'exécution de la loi contre les émigrés. Il fut ensuite employé comme maréchal de camp à l'armée du Rhin; mais ayant refusé de reconnaître les décrets qui suspendaient le roi, il fut destitué sur-le-champ. Il se retira à Bourbon-les-Bains, d'où, dit-on, il écrivit à l'assemblée pour l'assurer de son patriotisme. On avance encore que, de retour à Paris, il se présenta à la barre, à la tête de la section des Invalides. Mais ou ces faits sont très-incertains, ou le prince de Broglie cachait, sous ces fausses démarches, quelques desseins secrets qui le rendirent suspect à la convention, puisqu'il fut presqu'aussitôt traduit au tribunal révolutionnaire, et exécuté le 30 juin 1794. — Son frère cadet, prince de Revel, suivit le maréchal son père dans l'émigration, et mourut à Munster en 1793.

BROHON (Jacqueline-Aimée), née à Paris en 1738, avec de l'esprit et quelques dispositions à la culture des lettres, crut pouvoir aspirer à la célébrité. Elle composa d'abord des romans; puis se dégoûtant de ce genre, elle en prit un plus sérieux, et se mit à écrire des livres ascétiques. On a d'elle, I *les Amans philosophes*, ou *le Triomphe de la raison*, 1785, in-12; II *les Tablettes enchantées*; III un conte imprimé dans le Mercure; IV des *Instructions édifiantes sur le jeûne de Jésus-Christ au désert*, 1791, in-12, et *Manuel des victimes de Jésus*, ou *Extrait des instructions que le Seigneur a donnécs à sa premièrc victime*, 1779, in-8. Une consultation de six docteurs de la maison et société de Sorbonne, sur *les Instructions édifiantes*, outre des inepties, y signale des blasphèmes et d'autres choses répréhensibles. Cette même dame se mêlait de *prophétiser*. Elle mourut le 18 octobre 1778.

BROTIER (André-Charles), neveu de l'abbé Gabriel Brotier (*voyez* FELLER, tome II), naquit à Tannay en Nivernais, en 1751. Après avoir fait ses études au collège de Sainte-Barbe, il embrassa l'état ecclésiastique. L'abbé Brotier était instruit dans la littérature, les sciences naturelles, le grec, et avait des connaissances profondes dans les mathématiques. Il obtint la chaire de professeur à l'Ecole militaire de Paris; mais la révolution ayant éclaté, il se livra à la retraite, et parvint à se faire oublier jusqu'en 1797. Ayant été témoin des malheurs qui avaient successivement accablé son pays, et qui l'accablaient encore, il se décida à faire tous ses efforts pour l'en délivrer. Depuis quelque temps, les Bourbons avaient en France des agens fidèles et dévoués à leur cause: l'abbé Brotier était de ce nombre. Il voulut essayer, d'accord avec plusieurs individus, à part son secret, d'opérer un changement qui rendît le trône de France à ses maîtres légitimes. Il fallait, avant tout, gagner les troupes; à cet effet, l'abbé Brotier, Laville-Heurnois et Duverne-du-Presle, ses compagnons dans cette grande entreprise, s'adressèrent au colonel Malo, dans lequel ils avaient cru découvrir quelque attachement pour ses anciens rois; mais ils s'étaient fiés à des apparences équivoques ou mal fondées. Malo, par une perfidie qu'aucun parti ne saurait approuver, feignit d'entrer dans leurs vues; après quelques jours, il leur donna de plus flatteuses espérances sur la réussite de leur projet, et, pendant ce temps, il les dénonça au directoire. Il les attira, le 14 mars 1797, à l'Ecole militaire, sous prétexte de combiner leur plan; mais à peine s'y furent-ils rendus, qu'ils se virent arrêtés, traduits devant une commission militaire qui les condamna à mort. Cette peine fut néanmoins commuée en cinq ans d'emprisonnement; mais le directoire qui n'oubliait pas ses victimes, les enveloppa ensuite dans la proscription qui suivit le 18 fructidor (4 septembre 1797). Transporté à Sinnamari, les talens et le bon caractère de l'abbé Brotier lui acquirent la confiance et l'amitié des chefs de l'administration de cette colonie, et put, tant qu'il lui fut possible, adoucir le sort de ses camarades d'infortune. Il mourut, regretté de tous les colons, le 13 septembre 1798. Il avait publié 3 ouvrages posthumes de son oncle; savoir: I une édition des *Œuvres morales de la Rochefoucault*, contenant

ses maximes, ses pensées, etc., qui n'avaient pas encore paru, avec des observations, 1789, in-8. Dans cette édition, l'abbé Brotier prétend avoir réformé plus de cinquante maximes défigurées dans celle donnée par M. Turgot, d'après les manuscrits originaux fournis par madame d'Enville, petite nièce de la Rochefoucault. II *Paroles mémorables*, 1790, in 8. III *Le Manuel d'Epictète, nouvellement traduit du grec, précédé d'un discours sur la vie et la morale d'Epictète*, Paris, Merigot, 1794. Il a achevé, avec Vauvilliers, la belle édition du Plutarque d'Amyot, que G. Brotier, son oncle, avait commencée; a dirigé la nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*, Paris, 1785, 13 vol. in-8, et a fourni à cette édition la traduction d'Aristophane.

BROUERIUS VAN NYEDEK ou DE NYEDEK (Mathieu), naquit à Amsterdam en 1667, et descendait d'une famille noble de Suède. Il étudia la jurisprudence, et cultiva en même temps les lettres savantes et l'antiquité. Brouerius fut un des hommes les plus remarquables de son temps par la variété de ses connaissances. Il a laissé une dissertation fort érudite, et qui, seule, aurait pu établir sa réputation, intitulée *De populorum veterum ac recentiorum adorationibus*, Amsterdam, 1713, in-12, fig. On trouve cette dissertation réimprimée dans le deuxième volume du *Supplément aux Antiquités grecques et romaines*, par Poleni. Brouerius se disposait à donner les *Traités* suivans: on ignore si aucun d'eux a été publié; ces *traités* ont pour titre: *De hastis et facibus; de Dis alatis et adoptione veterum; Collectanea de inscriptionibus*, où il devait traiter des inscriptions latines en vers. II C'est à Brouerius qu'on doit la continuation du *Théâtre des Provinces-Unies*, de Halma, dans l'édition de 1725, 2 vol. in-fol. III Il a donné encore en société avec Lelong, *Kabinet van Nederlaudsche*, ou le cabinet des antiquités des Pays-Bas et de Clèves, Amsterdam, de 1727 à 1733, six parties in-4; ouvrage fort intéressant et très-estimé. Il est mort dans sa patrie en 1735.

BROUGHTON (Richard), Anglais et ecclésiastique catholique, naquit vers 1568 à Great-Stukley, dans le comté de Huntingdon, d'une famille qui tirait son origine du Lancastershire. Il fut élevé au collége anglais de Reims, et s'y fit remarquer par d'heureuses dispositions pour les sciences, et par des succès dans ses études. Il s'appliqua à la langue hébraïque, dans laquelle il devint fort habile. Ayant pris l'ordre de prêtrise en 1593, il retourna en Angleterre, et s'y attacha à la *Mission*, partageant son temps entre les fonctions du ministère et des recherches sur l'histoire, pour lesquelles il avait beaucoup de goût. Il fixa son séjour à Oxford, où il espérait plus de facilité pour son travail, et s'y donna pour un étranger. Schmith, évêque de Chalcédoine, qui faisait alors en Angleterre les fonctions de vicaire apostolique, le fit son grand vicaire. Ses ouvrages sont: I une *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la conversion des Saxons*, en anglais, Douay, 1633, in-fol. II *Monasticum britannicum*, Londres, 1655, in-8. III *Jugement des temps apostoliques sur les 39 articles de la confession de foi anglicane*, Douay, 1632, in-8. IV *Epître apologétique, en réponse au livre où l'on prétend prouver que les catholiques ne sont pas des*

sujets fidèles. V *Continuation de l'apologie des catholiques, tirée des auteurs protestans. Voyez* ANDERTON.

BROUSSONNET (Pierre-Marie-Auguste), médecin et naturaliste, naquit à Montpellier, le 28 février 1761. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut sa thèse *Variæ positiones circa respirationem*, Montpellier, 1778. Il vint, jeune encore, dans la capitale, et se perfectionna dans la médecine et la botanique. Comme naturaliste, il cultiva plus particulièrement la zoologie, et fut le premier en France qui introduisit dans cette partie le système de nomenclature et de description de Linné, qu'on n'avait employé jusqu'alors que pour la botanique. Il en fit le premier essai lors de son séjour en Angleterre, et chez M. Banks, naturaliste distingué, qui fut de l'expédition du capitaine Cook. Son *Mémoire* sur l'*Ophidium* lui mérita d'être reçu à l'académie royale de Londres, où il demeura trois ans. A son retour à Paris, il se lia avec Daubenton. Ce célèbre naturaliste suivait le système de Buffon, en opposition à celui de Linné, mais il n'en protégea pas moins Broussonnet. Il le fit nommer son suppléant à la chaire du collége de France, et en 1784, son adjoint à l'école vétérinaire. Pendant ce temps, il publia différens *Mémoires* qui, tous, furent favorablement accueillis. Dans cette même année, il fut nommé membre de l'académie des sciences, et l'année suivante, l'intendant de Paris, Berthier de Sauvigny, voulant réorganiser la société d'agriculture, nomma Broussonnet secrétaire de cette société, qu'il illustra par son zèle et ses connaissances. Il publia l'*Année rurale*, ou *Calendrier à l'usage des cultivateurs*, Paris, 1787 et 1788, et il travailla aussi à la *Feuille du cultivateur*, 1788 et suiv., 8 vol. in-4. (*Voyez* DUBOIS.) A cette époque, la révolution française commençait à se préparer, et en 1789 il fut nommé au corps électoral de Paris. Il lut, à l'ouverture des états généraux de Versailles, le rapport du discours que Necker prononça aux députés de la nation sur l'état de la France. Appelé le 14 juillet, ainsi que tous les électeurs, à remplacer les anciens magistrats à l'hôtel de ville, le premier jour qu'il y siégea, on égorgea sous ses yeux, son ami et son protecteur, l'intendant de Paris, M. de Sauvigny. On le chargea ensuite, avec Vauvilliers, des approvisionnemens de la capitale, tâche difficile, qui le mit plusieurs fois dans le risque de perdre la vie. Ces exemples auraient dû lui apprendre ce qu'on pouvait espérer d'une révolution qui commençait sous de si funestes auspices. Il s'y laissa cependant entraîner, mais au moins il ne s'y signala pas par des crimes, ni d'une manière déshonorante. Il fut nommé à l'assemblée législative, et comme la plupart des habitans du midi, il se rangea du parti des *girondins*. (*Voyez* BRISSOT, GENSONNÉ, GUADET, etc.) Lors de l'établissement de la convention, il se retira à Montpellier, où il fut nommé membre de la convention insurrectionnelle que les *girondins* projetaient de former à Bourges, en opposition de celle de Paris. Broussonnet, avec plusieurs de ses collègues, fut arrêté après le 31 mai 1794. Etant parvenu à tromper la surveillance de ses gardes, il traversa les Pyrénées, sous prétexte d'herboriser, et parvint ainsi jusqu'à Madrid, où il arriva à pied, et dans un complet dénûment. Il se présenta chez les botanistes Ortega et

Cavanillas, qui l'accueillirent parfaitement et lui procurèrent toute espèce de secours. Mais un homme qui avait appartenu à la révolution, quelque modérés qu'eussent été ses principes, ne pouvait demeurer longtemps dans une ville où il y avait plus de trois mille émigrés royalistes protégés par le gouvernement espagnol, qui n'avait pas encore établi entièrement des relations avec la république française. M. Banks ayant appris sa situation, lui envoya un crédit de mille louis, exigibles partout où il se trouverait. Il s'embarqua pour les Indes sur un vaisseau anglais, qu'une violente tempête obligea de relâcher à Lisbonne. Broussonnet se réfugia chez le duc de la Foëns (*voy.* BRAGANCE), prince du sang, et président de l'académie, qui le tint caché dans sa bibliothèque. Mais telle était l'horreur qu'avait excitée dans toute l'Europe la révolution de France, et surtout la mort de Louis XVI, que cette horreur rejaillissait sur tous ceux, même peu marquans, qui y avaient coopéré d'une manière ou active ou indirecte. La protection du duc ne put donc être utile à Broussonnet, et après quelques mois de séjour à Lisbonne, il y fut découvert et en fut expulsé. Il erra dans l'Algarve et l'Andalousie, sans trouver aucune part d'asile assez sûr. D'après une recommandation qu'il obtint à Cadix du consul américain, il entra, en qualité de médecin, auprès de M. Simpson, ambassadeur des Etats-Unis dans le royaume de Maroc. Ayant repris ses études botaniques, il rassembla quelques collections qu'il fit parvenir à Londres à M. Banks. En 1800, il fut radié de la liste des émigrés, et rentra en France, où on le nomma consul à Mogador, et voyageur de l'Institut, dont il avait été nommé membre pendant son absence. Il fut ensuite envoyé aux Canaries avec son même emploi de consul, qu'il remplit aussi au cap de Bonne-Espérance. M. Chaptal, son parent, et qui était alors ministre de l'intérieur, le choisit pour occuper la chaire de botanique à l'école de Montpellier. En 1805, il fut reçu au corps législatif, et mourut d'une apoplexie le 27 juillet 1807, âgé de 46 ans. On conjecture qu'une chute que Broussonnet fit, fut la cause prédisposante de sa maladie, qui présenta une particularité bien remarquable. Quelques mois avant sa mort, il perdit entièrement le souvenir des noms propres et des substantifs; les adjectifs, soit français, soit latins, se présentaient en foule à son esprit, et il s'en servait pour caractériser les objets qu'il voulait désigner. Outre les ouvrages déjà cités, et plusieurs mémoires intéressans qu'il publia sur les *poissons de mer*, sur différens sujets appartenant à la zoologie, et un *Mémoire sur les dents*, où il établit que, d'après la forme de leurs parties, l'homme est parmi les êtres, de trois cinquièmes frugivore et de deux cinquièmes carnivore, il a laissé manuscrite la *Relation de ses voyages;* une *Histoire abrégée des animaux*, faite en 1788 pour le dauphin, avec 49 planches in-4, déjà gravées, et une *Flore économique des Canaries* qui contient treize cents planches.

BROWN (Moïse), vicaire d'Olney, dans le comté de Buckingham, naquit en 1703. Il était tailleur de plumes. Protégé par le pieux M. Hervey, auteur des *Méditations*, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut admis aux ordres. Il a laissé quelques sermons et plusieurs ouvrages poétiques, qui sont: I *Polidius* ou

l'*Amour malheureux*, tragédie, 1723. II *All Bedevilled*, farce. III *Un volume de poésies*, dont la plupart sur des sujets sacrés, 1739, in-8. IV *Pensées du dimanche*, poëme, 1749, in-12. V *Percy-Lodge*, poëme descriptif, 1756. Il a traduit les ouvrages de Zimmerman, et a été éditeur du *Parfait pêcheur à la ligne*, et de *Piscatory eglogues* de Walton; il imprima ce dernier ouvrage en 1773. Brown est mort en 1787, âgé de quatre-vingt-quatre ans, avec la réputation de bon orateur et de bon poëte.

BROWN (Jean), célèbre médecin écossais, né dans le comté de Berwick, en 1736, d'un pauvre journalier habitant un petit village. Malgré le défaut de fortune, de naissance, et des soins d'une première éducation, Brown, ainsi que plusieurs autres hommes célèbres, entraîné par la force de son penchant, sut vaincre toutes les difficultés et se former une réputation. Il serait cependant à souhaiter que cette réputation n'eût pas été ternie par ses vices et son impiété scandaleuse. A l'âge de trois ans on l'envoya à une école tenue par une vieille femme, où, en moins de huit mois, le jeune Brown lisait déja couramment la Bible; depuis lors, son goût pour la lecture devint comme insatiable. Dans les heures de récréation, et même quand il faisait ses repas, on le voyait toujours un livre à la main, et il cherchait avec avidité tous ceux qui pouvaient l'instruire sur les passages ou les choses dont son âge ne lui permettait pas encore de saisir le véritable sens. Il étonnait par son intelligence et les progrès rapides qu'il faisait dans le genre d'instruction qu'on pouvait lui donner dans un petit village: bientôt il fut plus habile que ses maîtres, qui n'avaient plus rien à lui enseigner. Un accident vint interrompre ses progrès. Son père étant mort, la mère du jeune Brown épousa un tisserand, qui voulut forcer son beau-fils à apprendre cet état. Ses prières, ses larmes n'auraient rien obtenu, sans une circonstance qui devint favorable à ses désirs. Ses parens étaient d'une secte de presbytériens appelés *Seceders*, qui, depuis quelque temps, s'étaient répandus en Ecosse. Les talens extraordinaires qu'on découvrait déjà dans leur fils, leur fit croire qu'il pourrait devenir un jour l'apôtre et le soutien de leur secte. On lui permit donc de continuer ses études, et il fut envoyé à Dunse, auprès d'un habile maître. Brown ne démentit pas les espérances qu'on avait conçues de lui, et se fit remarquer autant par la pénétration de son esprit, que par son adresse et sa force dans les exercices du corps. Il n'avait que treize ans lorsqu'on lui confia l'éducation d'un jeune seigneur; mais son caractère indépendant le dégoûta bientôt de ce genre d'occupation, et dès cet âge-là il montrait déjà une fierté et une irréligion qui n'étaient pas les plus propres à former de bons élèves. Il quitta donc le sien, et passa à Edimbourg pour étudier la théologie, et embrasser l'état ecclésiastique d'après les instances et les vues de ses parens. Mais une nouvelle circonstance vint décider de son sort. Un de ses amis l'engagea à mettre en latin une thèse de médecine écrite en anglais. Il le fit avec une telle supériorité, et ce travail lui attira tant d'éloges, qu'il se décida à être médecin. Il étudia sous le célèbre Cullen, qui lui prodigua tous ses soins; il fut peu d'années après reçu dans la société

médicale d'Edimbourg, dont on le nomma président en 1776 et en 1780. Il s'était marié en 1765, et pour suppléer à son manque de fortune, il tenait un pensionnat dans sa maison, pour les étudians en médecine. Brown, depuis long-temps, méditait d'établir un nouveau système dans son art. Ce système parut enfin dans son fameux ouvrage intitulé *Elementa medicinæ*, qui eut un succès prodigieux et établit sa célébrité. Nous ne nous arrêterons pas à en rapporter les détails, d'ailleurs plus propres à être placés dans un livre de médecine que dans un dictionnaire historique. Il suffira de savoir que Brown, par son système, semble ne faire de l'homme qu'un être purement matériel, et que cette doctrine n'a été que trop malheureusement adoptée parmi un grand nombre de ses confrères. En considérant l'homme comme une machine, il ne s'occupe pas à rechercher le principe vital qui met en action toutes les diverses parties dont le corps est composé, et s'arrête uniquement à observer le jeu et le mécanisme de ces parties. « Un défaut d'équilibre constitue, selon lui, l'état de maladie, qui naît, ou d'un excès de force (*sthéniques*), ou d'un défaut de force (*asthéniques*), d'où il s'ensuit qu'il n'y aura que des remèdes stimulans qui épuisent plus ou moins l'excitabilité, ou qui la provoquent peu à peu jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli. » Enorgueilli par ses succès, Brown devint hautain, intraitable, et par dessus-tout, ingrat. Il déclara la guerre à son maître Cullen, qui avait favorisé ses avancemens, l'avait admis dans sa maison; et attaqua sa doctrine dans ses leçons et dans ses écrits. De là on vit se former, parmi les élèves, deux partis diamétralement opposés, appelés les *brownistes* et les *cullinistes*; et tel était l'acharnement des deux partis, qu'il en résultait souvent des rixes sanglantes. L'orgueil insultant de Brown, son ingratitude envers son maître et son bienfaiteur, les désordres de toute espèce auxquels il se livrait, et surtout l'athéisme dont il faisait pompe publiquement, en tournant en dérision les choses les plus sacrées; lui suscitèrent un grand nombre d'ennemis. Il avait notamment indisposé contre lui tous les médecins d'Edimbourg, avec lesquels il ne daignait pas consulter : aussi, s'étant présenté pour succéder au docteur Mauro, qui venait de mourir, il fut rejeté unanimement par tous les membres de l'université. Aimant toujours à attirer sur lui les regards du public, il établit, en 1784, une loge de francs-maçons, où l'on ne devait parler qu'en latin; mais là aussi, sa fierté et sa hauteur irritèrent contre lui ses nouveaux confrères. Ces contre-temps et ses énormes dépenses ayant diminué de beaucoup la fortune qu'il avait acquise, il se rendit à Londres; mais son arrivée dans cette capitale ne produisit presque aucun effet. Il était père d'un grand nombre d'enfans, et par un excès d'inconduite il perdit au jeu et dépensa en d'autres désordres le peu d'argent qui lui restait. Hors d'état de payer ses dettes, il fut traduit par ses créanciers dans la prison du *Banc du roi*. Il y serait péri de misère, sans la générosité d'un ami qui vint à son secours, et lui fit rendre la liberté. Pendant ce temps, il s'était chargé de traduire en anglais ses *Elémens de médecine*, ouvrage dont le produit rétablit un peu sa fortune. Brown portait la pratique de sa doctrine jusqu'au charlatanisme. Dans le cours

de ses leçons, pour démontrer à ses auditeurs les effets *de la méthode excitante*, il prenait de fortes doses d'opium et d'autres stimulans, qui enfin lui devinrent funestes. Ils ruinèrent sa constitution, quoiqu'elle fût robuste; et il mourut d'un coup d'apoplexie, le 7 octobre 1788, au moment où il se disposait à partir pour Berlin, d'après l'invitation que lui avait faite le roi de Prusse, par le moyen de son ambassadeur. Il y a deux traductions des *Elémens* de Brown; l'une sous ce titre: *Elémens de médecine de Brown, avec les commentaires de l'auteur et les notes du docteur Beddoes,* traduits du latin et de l'anglais, par R.-J. Bertin, 1805, in-8; l'autre porte le titre d'*Elémens de médecine de J. Brown*, traduits de l'original latin par Fouquier, contenant, en outre, les additions et les notes dont l'auteur avait enrichi sa traduction anglaise, auxquelles on a joint la table de Lynch, Paris, 1805, in-8. Le système de Brown a subi un grand nombre de variations, qui ont donné lieu à plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue la *Doctrine de Brown simplifiée*, ou *Eclaircissemens et confirmation du nouveau système de médecine de Brown*, en allemand, par Weikard; traduite en italien, avec des notes, par Joseph Franck, et de l'italien traduit en français, par R.-J. Bertin, avec un examen critique. Le système de Brown, ainsi que tous les autres nouveaux systèmes, n'a servi, la plupart du temps, qu'à multiplier les difficultés de son art, à en prolonger l'étude, et à mettre souvent dans la pratique tous ces systèmes en opposition, dont il ne résulte que de tristes effets pour le malade. Depuis plusieurs siècles, et malgré tous ces systèmes, un grand nombre de maladies sont demeurées toujours incurables, et depuis plusieurs siècles, malgré les doctrines de Boerhaave, de Brown, etc., et d'autres célèbres innovateurs, pour puiser à la véritable source de l'art, il faut encore avoir recours à l'ancien Hippocrate, qu'on affecte ou qu'on s'efforce en vain d'oublier. Il serait à souhaiter dans la médecine, non des systèmes, variés à l'infini, mais des doctrines moins compliquées et plus analogues à la marche de la nature, ce qui est le résultat d'une longue expérience. Les nouvelles connaissances en chirurgie n'ont fait que la perfectionner et en simplifier les opérations: les nouveaux systèmes en médecine n'ont fait que diversifier à l'infini des routes différentes pour atteindre un même but: on y parvient rarement, parce qu'avant de le trouver, on s'égare; et qui en souffre les résultats? c'est l'humanité gémissante.

BROWNE (Pierre), savant prélat irlandais de la communion anglicane, fit ses études au collége de la Trinité, dans l'université de Dublin, et y prit le bonnet de docteur. Il devint, en 1699, principal de ce collége; et le gouverna pendant 10 ans. En 1709, il fut nommé aux évêchés de Cork et Ross, unis. Les protestans ont eu peu d'évêques qui aient fait autant d'honneur à leur église, par leur science, leurs qualités personnelles, et la sagesse de leur gouvernement. Browne avait conservé dans son diocèse presque tous les anciens rites, et la pompe du culte catholique. Sa cathédrale avait des orgues, son clergé se servait d'ornemens dans les offices; lui-même resta célibataire, ce qui donna lieu à plusieurs de croire qu'il n'était qu'un catholique *déguisé*. C'était un

des meilleurs prédicateurs de son temps. Son exemple avait servi même à réformer ce qu'avait eu jusqu'alors de défectueux la manière de prêcher. On fut plus simple, on rechercha moins le faux brillant, on s'attacha plus aux choses solides. Browne menait une vie retirée, faisait de grandes aumônes, maintenait par ses fréquentes visites la discipline dans les paroisses de son diocèse. Il sacrifia de grosses sommes pour reconstruire une maison située près de sa cathédrale, dans le bas de laquelle il établit des écoles, et dont il fit servir les étages supérieurs à renfermer une belle bibliothèque. Enfin il consacra son temps et sa plume à la défense de la religion chrétienne. Ses principaux ouvrages sont : I une *Réfutation du christianisme sans mystères*, de Toland, Londres, 1696, in-8. Il y défend les mystères contre les attaques de cet ennemi de la révélation. II *De la coutume de boire en mémoire des morts*, avec *la suite*, et *la Réponse à un prélat qui prétendait la justifier*, Dublin, 1713-1714-1715, 3 vol. in-12. III La *Doctrine des partis et des circonstances en fait de religion, exposée*, 1715, in-12. IV *Discours contre la coutume de boire aux santés*, Dublin, 1716, in-12; et une *lettre* sur le même sujet, 1722, in-12. V *La Foi distinguée de l'opinion et de la science*, Dublin, 1716, in-8. VI *Le progrès, l'étendue et les limites de l'entendement humain*, Londres et Dublin, 1728, in-8, pour servir de supplément à son premier écrit contre Toland. VII *Les choses surnaturelles et divines, conçues par l'analogie des choses naturelles et humaines*. VIII Beaucoup de *sermons, d'avertissemens à son clergé*, de *traités* sur divers sujets, et d'autres écrits que Browne laissa à son neveu Thomas Russel, après en avoir brûlé un grand nombre que sans doute il ne jugeait pas dignes de paraître. Il mourut le 25 août 1735.

BRUCE (Jacques), voyageur anglais, naquit à Kinnaird, dans le comté de Stirling, en Ecosse, le 14 décembre 1730. Il était allié, du côté des femmes, de la famille royale, avantage qu'il savait faire valoir. Devenu veuf d'une femme qu'il aimait, il chercha des consolations dans les voyages. Il parcourut le Portugal et l'Espagne; et de retour dans son pays, lord Halifax lui proposa d'aller à la recherche des sources du Nil. Bruce savait l'arabe et l'éthiopien ou geez. Il accepta la proposition du lord, et fut nommé en même temps consul à Alger (en 1763). Trois ans après il se mit en route pour l'Abyssinie. Arrivé en Afrique, il visita Tripoli, Tunis, Rhodes, Chypre, la Syrie, et autres contrées de l'Asie mineure. Il avait avec lui un artiste italien qui dessina les ruines de Palmyre et de Balbec, et quelques autres restes d'anciens monumens. On voit ces dessins dans la bibliothèque royale de Kew. On n'a cependant pas publié la relation de ce voyage. Il quitta le Caire en 1769, visita les ruines d'Axum, et en suivant les bords du Tacazze, l'un des plus grands fleuves du pays, il parvint, à travers mille dangers, à la ville de Gondaar, qui était le séjour des rois. De là il partit pour les sources du Nil; il les trouva dans une petite île verdoyante, qui représentait la forme d'un autel, et qui était sous la garde d'un grand-prêtre, gardien de ces sources, sacrées parmi les idolâtres. Il demeura quatre ans en Abyssinie, en qualité de commandant, dit-il, de la

cavalerie noire de la garde royale. Il indisposa contre lui le monarque, et n'évita sa colère que par une fuite précipitée. Rien ne put l'arrêter dans sa marche; ni les colonnes de sable mouvant, ni le souffle embrasé du Samoun, ni enfin les attaques des Arabes, et il arriva dans la Haute-Égypte, à Syené, où il fit un séjour de quelques mois. A son retour en Angleterre, il trouva que ses parens, le croyant mort, s'étaient empressés de s'emparer de son bien. Il s'en vengea en se remariant, et eut un fils de sa seconde femme. Devenu veuf une autre fois, il se retira en 1784 à sa terre de Kinnaird, où il s'occupa entièrement de la rédaction de son voyage. Il mourut des suites d'une chute qu'il avait faite dans son escalier, le 27 avril 1794. La relation de Bruce fut publiée sous le titre de *Travels to discover the sources of the Nile, in the years* 1768, 69, 70, 71 and 72, Edimbourg, 1790, 5 vol. in-4, traduite en allemand par Wolkmann; en français, par M.-J. Castera, Paris, 1790-91, 5 vol. in-4, ou 10 vol. in-8, et atlas; et ensuite un abrégé in-18, 1806, par M. Henri. Une seconde édition anglaise de ce voyage a été publiée par A. Murray, Londres, 7 vol. in-8 et atlas, avec la vie de l'auteur, et plusieurs mémoires qui parlent des différens manuscrits éthiopiens rappelés par Bruce, ainsi que de la mythologie égyptienne, de la population d'Égypte, de l'histoire de l'Abyssinie, etc. Cette seconde édition est, en outre, enrichie de 42 figures d'animaux, et de plantes coloriées dans plusieurs exemplaires, d'après les dessins de l'auteur. Laissant de côté les aventures romanesques et extraordinaires que contient son ouvrage, il faut convenir que Bruce a contribué à faire mieux connaître l'Abyssinie, sous le rapport surtout de l'histoire naturelle, que ne l'ont fait les voyageurs des 16e et 17e siècles. Mais il a tort d'affirmer et de se vanter qu'il a été le premier voyageur qui ait pénétré jusqu'aux sources du Nil. D'abord celles qu'il a vues ne sont pas les sources du vrai Nil ou montagnes de la Lune, situées au pied des Alpes de Kumri, et qu'aucun Européen n'a encore visitées. Bruce, dans son voyage au Dar-Four, est le seul peut-être qui s'en est le plus approché. Et même les sources du Nil d'Abyssinie, l'*Astaphus* des anciens, furent découvertes avant lui par le P. Paez, missionnaire portugais, et ce religieux les avait décrites long-temps avant lui. Bruce n'a fait que le copier très-littéralement, et on peut le vérifier en lisant la description du P. Gaez, citée par Kircher dans l'*OEdipus ægyptiacus*. Une semblable fausseté de la part de Bruce, la présomption démesurée qu'il étale dans tout le cours de sa relation, et ses aventures romanesques, pourraient jeter bien des doutes sur la véracité de ce voyageur.

BRUEL (Joachim), *Joachimus Brulius*, religieux augustin, né à Vorst, village du Brabant, au commencement du 17e siècle, professa dans son ordre la philosophie et la théologie, et prit le bonnet de docteur à Bruges. Il fut ensuite prieur du couvent de Cologne, et élu deux fois provincial, savoir, en 1640 et 1649. On a de lui : I *Breves resolutiones casuum, apud regulares, reservatorum*, Cologne, 1640. II Une *traduction* de l'espagnol en français, *des Confessions du bienheureux Alphonse d'Arasco*, Cologne, 1640, in-16. III *Vita beati Joannis Chisii*,

Anvers, in-16. IV *Historiæ Peruanæ ordinis eremitarum sancti patris Augustini libri XVIII*, Anvers, 1651, in-fol. V. *De sequestratione religiosorum*, vers 1653. VI *Rerum morumque in regno Chinensi, maximè notabilium historia ex ipsis Chinensium libris et religiosorum qui in illo primi fuerunt, litteris ac relatione concinnata, item patrum Augustinianorum et Franciscanorum in illud ingressus;* auctore *J. G de Mendoza*, Anvers, 1655, in-8. C'est une traduction de l'espagnol d'un ouvrage de Jean Gonzale de Mendoza, aussi religieux augustin, et depuis évêque de Lipari, qui avait été envoyé à la Chine par le roi d'Espagne, Philippe II. (*Voyez* MENDOZA, *Dict.*) Le P. Bruel mourut le 29 juin 1653.

BRUGIÈRE (Pierre), né à Thiers, en Auvergne, en 1730, était aumônier de la Salpétrière, lorsque la révolution éclata. Il l'épousa chaudement, et devint curé constitutionnel de la paroisse de St.-Paul, à Paris. Cependant l'évêque Gobel ayant approuvé le mariage d'un prêtre, Brugière écrivit contre lui. Cette marque d'improbation d'une chose à laquelle les lois du temps autorisaient et même engageaient, le fit traduire devant le tribunal révolutionnaire, où il fut acquitté; mais comme il continuait d'exercer ses fonctions de curé, il fut arrêté. Demeuré attaché à l'église constitutionnelle, il fit partie des deux assemblées ou conciles qu'elle tint en 1797 et 1801, et il en soutint les principes dans tous ses écrits, qui sont nombreux. Il mourut en 1803. Ses principaux ouvrages sont : I *Relation* de ce qui s'est passé à l'assemblée du clergé de Paris, *intra muros*, Paris, 1789, in-8. II *Doléances des prêtres des paroisses de Paris*, idem, 1789. III En 1791, *Discours patriotique au sujet des brefs du pape, imprimé à la sollicitation de l'assemblée générale de la division de l'Arsenal.* On sait ce que devaient être ces discours, pour mériter de tels honneurs de la part des assemblées d'alors. IV *La Lanterne sourde*, ou *la conscience de M***, ci-devant évêque de ***, éclairée par les lois de l'église et de l'état, sur l'organisation civile du clergé.* Il est à remarquer que ce *ci-devant* évêque était M. de Bonal, évêque de Clermont, et le propre évêque du prêtre Brugière. V *Instructions pastorales sur les brefs du pape*, 1791. Il y prétend que le concile de Trente n'est pas reçu en France, même pour la doctrine, et il y débite plusieurs autres maximes également contraires à la vérité et aux principes catholiques. VI *Eloges funèbres de MM. Sanson et Minard, prononcés dans l'église de Notre-Dame de Paris, en présence de plusieurs évêques* (constitutionnels), *le 4 février et le 2 mai* 1798. VII *Instruction catholique sur la dévotion au cœur de Jésus.* VIII Plusieurs autres *écrits*, tous composés dans le même sens et avec le même esprit d'ardeur patriotique et de schisme. *Voyez supplément aux siècles littéraires de la France, art.* BRUGIÈRE, *p.* 63.

BRUGUIÈRE (Jean-Guillaume), naturaliste et voyageur, étudia la médecine à Montpellier, où il naquit en 1750. Il accompagna, en qualité de naturaliste, le capitaine Kurguen dans le voyage qu'il fit par ordre de Louis XV, et qui avait pour objet de faire des découvertes dans la mer du Sud. Bruguière rapporta en France plusieurs objets intéressans pour l'histoire naturelle;

mais le capitaine Kurguen, accusé de malversation et emprisonné, ne donna de son voyage qu'une relation très-imparfaite, et qui parut en 1781, in-8. Bruguière fit alors connaître les résultats de ses recherches dans quelques mémoires insérés dans le *Journal de physique;* et il y décrivit dans le tome XLIV un reptile singulier, auquel on a conservé le nom qu'il porte à Madagascar, où Bruguière l'avait découvert. Il travailla ensuite à l'*Encyclopédie méthodique*, pour laquelle il rédigea le premier volume de l'*Histoire naturelle des vers*, et les deux premiers volumes des planches concernant la même classe d'animaux, publiés en 1791 et 1792. Mais cette *Histoire naturelle,* composée sous la forme alphabétique, n'arrive qu'à la lettre C. Il a aussi concouru, avec MM. Haüy, Lamarck, Olivier, Fourcroy et Pelletier, à la rédaction d'un *Journal d'histoire naturelle*, Paris, 1792, 2 volumes in-8, reproduit sous le titre de *Choix de mémoires d'histoire naturelle.* Dans cette même année, le fameux ministre Roland lui fit entreprendre, en compagnie de M. Glivier, un voyage au Levant. Les deux voyageurs visitèrent Constantinople, l'Archipel, l'Egypte, la Syrie; entrèrent en Perse par Bagdad, firent quelque séjour à Ténérah, sa nouvelle capitale; revinrent par l'Asie mineure, Constantinople, la Grèce et les îles Ioniennes. Bruguière arriva malade à Ancône, et mourut presque en débarquant, le premier octobre 1799. La relation de son voyage fut publiée par M. Olivier, à Paris, 1801-1804, en 2 volumes in-4, et 4 volumes in-8, avec atlas. Bruguière était membre de l'Institut. Les naturalistes lui ont dédié un genre de plante de Madagascar qu'ils ont appelé *bruguiera.*

BRUN (Marie-Marguerite de *Maison-Forte*) naquit à Coligny en 1713. Elle se livra de bonne heure à l'étude de la littérature, dans laquelle elle obtint des succès. On cite parmi ses ouvrages : I *Essai d'un dictionnaire comtois-français*, Besançon, 1753-1755, in-8. II *L'Amour maternel*, poëme qui a obtenu une mention au concours pour le prix de l'académie française en 1773, Besançon, 1773, in-4. III *L'Amour des Français pour leur roi*, poëme, ibid., 1774, in-4, etc. On trouve dans les vers de madame Brun beaucoup d'élégance, de sentiment et de facilité. Elle mourut à Besançon en juillet 1794, âgée de quatre-vingt-un ans.

BRUNCK (Richard-François-Philippe), savant latiniste et helléniste, naquit à Strasbourg le 30 décembre 1729. Il étudia à Paris chez les jésuites de la rue Saint-Jacques, et fut successivement commissaire des guerres et receveur des finances. L'académie des inscriptions et l'Institut national le reçurent parmi leurs membres. Brunck a laissé plusieurs éditions estimées des poëtes grecs et latins, comme l'*Anthologie grecque*, qu'il publia sous le titre I d'*Analecta veterum poetarum grecorum*, Strasbourg, 1776, 3 vol. in-8. Ce recueil renferme (indépendamment des épigrammes déjà connues, et la partie inédite jusqu'alors de l'Anthologie) *Anacréon*, *Callimaque*, *Théocrite*, *Bion*, *Moschus*, et différens petits poëmes qui n'appartiennent pas à l'*Anthologie;* aussi M. Jacob a cru devoir les retrancher dans la nouvelle impression qu'il a donnée des *Analecta.* II *Electre*, *OEdipe* de Sophocle. *Andromaque*, *Oreste* d'Euripide, 1779, 2 vol. in-18. III

Prométhée, les Perses, les Sept devant Thèbes, d'Eschyle; *La Médée* d'Euripide, 1779, premier volume; *Hécube, les Phéniciennes, Hippolyte, les Bacchantes*, troisième volume, 1780. IV *Apollonius de Rhodes*, 1780, dans lequel on regretta que Brunck n'eût pas ajouté le *Scholiaste*. V *Aristophane*, Strasbourg, 1783, in-8, avec une traduction latine. VI Ἠθικὴ Ποίησις, *sive Gnomici poëtæ græci*, qui contiennent les fragmens de Theognis, de Solon, de Simonides, et autres morceaux de poésie didactique et morale. VII *Virgile*, 1785, 1789, in-4. VIII *Sophocle*, 1786, 2 vol. in-4; 1788, 3 volumes in-8; 1786-89, 4 volum. in-8. Le *Sophocle*, qui est le chef-d'œuvre de Brunck, lui mérita de Louis XVI une pension de 2000 francs. IX *Térence*, 1797, in-4. — Brunck avait la manie ou plutôt la témérité de corriger le texte grec; aussi plusieurs de ses éditions ont paru défigurées, et notamment celle de l'*Anthologie*. Du reste, il est considéré comme un des plus profonds critiques parmi les hellénistes. Il eut le malheur ou l'aveuglement d'embrasser avec ferveur les idées révolutionnaires; on le compta cependant parmi les plus modérés; aussi, du temps de la terreur, il fut détenu en prison jusqu'à la mort de Robespierre. L'état de dépérissement où se trouvait sa fortune l'obligea à vendre, à deux reprises, une partie de sa bibliothèque, composée de livres choisis. On lui rendit dans la suite sa pension de 2000 fr., et il se préparait à donner une édition de *Plaute*, lorsqu'il mourut le 12 juin 1803.

BRUNET (François-Florentin), savant prêtre de Saint-Lazare, et assistant-général de sa congrégation, était né à Vittel en Lorraine vers le milieu du dix-huitième siècle. Il entra jeune chez les lazaristes, et y fit de bonnes études, après quoi on l'employa à l'enseignement. Il professa la philosophie au séminaire de Toul, et eut ensuite la direction de celui de Châlons-sur-Marne. Cayla de Lagarde, dernier supérieur-général de la congrégation, lorsque la révolution eut détruit les associations régulières et séculières, et que la maison de Saint-Lazare eut été pillée, ayant pris la résolution de se retirer à Rome, Brunet son assistant l'y accompagna. Cayla mourut dans cette ville, après avoir désigné Brunet pour son successeur; mais les lazaristes étant dispersés, il n'y eut point d'élection. Il fut question en 1804 du rétablissement de la mission, projet pourtant qui cette fois n'eut point de suite. Brunet alors revint en France, et y mourut le 15 septembre 1806. Il est auteur de plusieurs ouvrages dont le plus remarquable est une savante et volumineuse compilation intitulée *Parallèle des religions*, Paris, 1792, trois tomes en 5 volumes in-4. L'auteur y décrit et examine toutes les religions connues, et les compare entre elles. Il commence son examen par le paganisme, qu'il divise en ancien et moderne; il indique les différentes sections de l'un et de l'autre, et compare l'un avec l'autre. Il passe de là au mahométisme, qu'il compare avec le paganisme; puis au judaïsme, établissant un parallèle de la loi de Moïse avec le culte des païens et des mahométans; enfin au christianisme, comparé à son tour avec tous les précédens. On conçoit combien un tel ouvrage a demandé de recherches. L'auteur s'est aidé de celles des modernes qui ont traité des religions, tels que Fréret, Anquetil du Perron, Sainte-Croix, Gébelin, Dupuis, Dow, etc. L'ou-

vrage est écrit simplement, avec modération et beaucoup de méthode. A la fin se trouve un *Traité philosophique sur la révélation*, utile à ceux qui veulent s'éclairer sur le choix d'une religion, ou s'affermir dans la véritable, quand ils ont eu le bonheur d'y naître. L'édition presque entière de cet ouvrage étant passée au Brésil, les exemplaires en sont rares. On a en outre de Brunet : I *Elementa theologiæ ad omnium scholarum catholicarum usum, ordine novo aptata*, Rome, 1804, 5 vol. in 4. Ces élémens ont cela d'avantageux, qu'on y trouve un précis du *Parallèle des religions*. II *Traité des devoirs des pénitens et des confesseurs*. III *Du zèle de la foi dans les femmes, et des heureux effets qu'il peut produire dans l'église*, in-12. Ce traité a été traduit en italien. IV *Lettres sur la manière d'étudier la théologie*.

BRUNSWICK (Ferdinand, duc de), oncle du dernier duc de Brunswick, naquit le 11 janvier 1721. Il était, du côté de sa mère, neveu de l'empereur Charles VI, et fut un des plus célèbres généraux dans la guerre de sept ans. Après avoir parcouru différentes cours de l'Europe, il entra, en 1740, au service de Frédéric le Grand, roi de Prusse. Dans la campagne de Silésie, il se distingua à la prise de Prague et à la bataille de Sorr. Frédéric le récompensa en lui donnant des biens considérables dans les provinces qu'il avait conquises. Dès le commencement de la guerre de sept ans, il fut nommé, à la demande de George II, général des troupes anglaises et hanovriennes. Il força les Français à repasser le Rhin, les défit à Crevelt; mais il reçut ensuite un échec à Berghen. L'année suivante il s'empara de Minden, remporta auprès de cette ville une victoire signalée, et en 1762, il chassa entièrement les Français de la Hesse. La paix ayant été conclue l'année suivante, il quitta le service, et se retira à Brunswick, n'emportant pour prix de ses glorieux travaux, qu'une modique pension du roi d'Angleterre, et la place de doyen du chapitre de Magdebourg, que Frédéric le Grand voulait même lui disputer. Au milieu d'une foule de philosophes que ce monarque avait appelés à sa cour, et malgré l'athéisme qu'on y professait publiquement, le duc de Brunswick se montra toujours constamment attaché à la religion, et le mauvais exemple ne parvint jamais à corrompre ni ses principes ni ses mœurs. Cette sage conduite fut, en quelque sorte, démentie quelques années après, lors de sa retraite à Brunswick. Là, il ne s'occupa plus que de franc-maçonnerie, et fut grand-maître des principales loges de toute l'Allemagne. Il est encore plus étonnant de voir un prince si éclairé, prêter foi au charlatanisme des théurgistes franc-maçons, croire à leurs prophéties, assister à leurs apparentes évocations, et devenir le protecteur d'une espèce de secte dont la base est le mensonge, appuyé d'un faux merveilleux. Il paraît que, vers la fin de sa vie, il était revenu de ces erreurs, qui existaient plus dans son esprit que dans son cœur; et il mourut dans des sentimens religieux le 3 juillet 1792.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de) naquit a Brunswick le 9 octobre 1735. Il reçut, ainsi que les princes de son illustre maison, une éducation soignée, et fit de rapides progrès dans les sciences. Dès l'âge de 18 ans, il combattit sous ses deux oncles, le prince Ferdinand et Frédé-

ric le Grand; et il profita des leçons de ces habiles maîtres. Il avait à peine atteint sa vingt-deuxième année, qu'il emporta, l'épée à la main, une batterie française à la bataille d'Hastenbeck, et sauva, par ce trait de bravoure, l'armée du duc de Cumberland. « Ce jeune prince, »dit alors Frédéric, a montré dans »son coup d'essai que la nature le »destine à devenir un héros. » Il se distingua ensuite au passage du Wesel, du Rhin, à Crevelt, et dans les affaires les plus importantes, où il servit presque toujours sous les ordres du duc Ferdinand. En 1760 il commandait l'avant-garde, lorsqu'il fut contraint de se retirer devant l'armée du maréchal de Broglie; mais sept jours après, il battit près d'Emsdorff un corps ennemi, et fit deux mille prisonniers. Il s'avança ensuite à la tête de quinze mille hommes vers le Bas-Rhin, pour s'opposer à l'armée du marquis de Castries, et aller assiéger Wesel. Une crue d'eau subite avait entraîné le pont sur lequel ses troupes avaient passé. Il se rangea aussitôt en bataille, et soutint les chocs des ennemis pendant tout le temps qu'on construisait de nouveau le pont. Il n'y eut aucune action dans la guerre de sept ans où le duc de Brunswick ne se couvrît de gloire. Il profita de la paix, conclue en 1763, pour voyager en France et en Italie; et ce fut avec le savant Winkelmann qu'il visita les monumens de Rome, et les intéressans environs de Naples. Il suivit le roi de Prusse dans le voyage militaire que fit ce prince en 1770 et 1771. La succession de la Bavière donna lieu en 1778 à de nouvelles hostilités. Le duc de Brunswick s'y signala encore par son intelligence et sa valeur. Par la mort de son père, arrivée en 1780, étant entré en possession de son duché, il protégea les sciences et fonda plusieurs établissemens utiles. Mirabeau qui était, en 1786, à Brunswick, dans une lettre qu'il écrivit à son ministre, fait beaucoup d'éloges du duc, et le peint « comme un prince »laborieux, pénétrant, prodigieuse»ment instruit, et doué des qualités »les plus aimables.» Ce diplomate fut le premier à croire que le roi de Prusse saurait assez apprécier les talens du duc de Brunswick; mais Frédéric Guillaume II était un prince qui avait des talens fort médiocres; et tandis qu'il ne savait rien entreprendre de son propre mouvement, il craignait qu'on pût croire qu'il se laissait diriger. Aussi le duc de Brunswick se tint éloigné de Berlin, ne s'occupant que du bonheur de ses sujets. Mais en 1787, les troubles de la Hollande l'appelèrent de nouveau au commandement. Voyant que les Français, qui avaient promis des secours au parti patriotique hollandais, ne faisaient aucun mouvement, il passa les frontières, à la tête de quinze mille Prussiens, entra dans la Hollande, s'empara d'Utrecht, de la Haye, et après vingt jours de siége, il obligea à capituler la ville d'Amsterdam, dont cent vingt canonniers français avaient dirigé la défense. Cet exploit, qui excita l'admiration de l'Europe, et qui rendit à la Prusse la même existence politique où l'avait laissée Frédéric le Grand, fut cependant le dernier dans les fastes militaires du duc de Brunswick. Quarante ans d'expérience et de gloire ne purent l'empêcher de commettre, dans la suite, des fautes graves et presque incompréhensibles dans un si grand général. Il semble qu'il les avait prévues, lorsque, quelques années auparavant, il disait à Mirabeau, en parlant de la

guerre : « Jamais homme sensé, surtout en avançant en âge, ne compromettra sa réputation dans une carrière si hasardeuse, s'il peut s'en dispenser. Je n'y ai pas été malheureux : peut-être aujourd'hui serais-je plus habile, et pourtant infortuné. » La Prusse et l'Autriche, alliées en 1792 par le traité de Pilnitz, nommèrent le duc de Brunswick commandant général de leurs armées, qui comptaient soixante mille Prussiens, quinze mille Autrichiens, et quatorze mille Français émigrés, destinés à marcher sur Paris pour délivrer Louis XVI, prisonnier dans sa capitale. Frédéric-Guillaume était lui-même de cette expédition. La France se trouvait alors déchirée par ses dissensions intestines, et défendue par des soldats sans discipline et sans expérience. Le gouvernement révolutionnaire, après la journée du 10 août, ayant chassé tous les anciens officiers, jamais moment n'avait été plus favorable pour obtenir la victoire et soutenir la cause de l'infortuné Louis. Le duc de Brunswick fit précéder son entrée dans la Lorraine par un manifeste où il se répandait en injures et en menaces, lorsqu'il ne fallait qu'établir un plan d'attaque et agir sans interruption. L'occupation de Longwy avait jeté l'alarme parmi les républicains; mais les lenteurs qui précédèrent la prise de cette place, et celles que le général en chef mit ensuite dans ses opérations, donnèrent le temps aux troupes françaises, répandues tout le long des frontières, de se rallier; et tandis que les alliés entraient à Verdun (le 3 septembre), Dumouriez faisait sa jonction avec Kellermann et Beurnonville, dans les défilés de l'Argonne, sans que le duc de Brunswick eût pensé à occuper ce passage ni à le défendre contre les ennemis. Le défilé de Grand-Pré avait été abandonné le 15 septembre, et les Autrichiens avaient enlevé celui de la Croix-aux-Bois. Les alliés pénétrèrent alors dans la Champagne, où de vastes plaines, et une armée nombreuse et exercée, et surtout une cavalerie d'élite, semblaient leur assurer la victoire. L'armée française, forte de quatre-vingt mille hommes, mais cependant inférieure à celle des alliés, était campée à Sainte-Menehould. Le duc de Brunswick, au lieu de donner une bataille décisive, s'amusa à livrer des attaques insignifiantes aux avant-postes; et malgré l'avis des autres chefs, et notamment du général autrichien Clayrfait, il n'osa ni se porter en avant, ni rien hasarder. Après quelques tentatives sur le poste des Islettes et sur le camp de Valmi, le roi de Prusse, entraîné par les conseils du duc, qui ne voulait pas compromettre de nouveau sa réputation militaire, entama des négociations avec Dumouriez, et capitula pour la retraite de son armée. On ne connaît pas même aujourd'hui les conditions de cette capitulation extraordinaire : il paraît cependant certain que le roi de Prusse s'obligeait à ne plus prendre aucune part dans cette guerre, où on s'occupait peut-être moins de défendre les droits du trône et l'inviolabilité des rois, que de calculs d'intérêt ou de spéculations d'une politique mal entendue. Le conseil exécutif n'ayant pas voulu ratifier toutes les clauses du traité avec le roi de Prusse, le général Custines fit une invasion dans les états des alliés de ce prince, qui resta sur le Rhin avec son armée, sous les ordres du duc de Brunswick. Les Français furent ensuite forcés de se replier sur la rive gauche du Rhin, et Mayence se rendit après trois mois

de siége. Le duc pénétra dans le Palatinat, et obtint quelques succès de peu d'importance à Weissembourg et à Kaiserslantern. Pendant ce temps les alliés furent battus par Hoche et Pichegru, et ils furent contraints de lever le siége de Landau. Ces échecs, et la mésintelligence qui s'introduisit entre le duc de Brunswick et le général autrichien Wurmser, portèrent le premier à demander sa démission en 1794. Il publia alors une lettre adressée au roi de Prusse, sur le peu d'union des alliés. Cette lettre et les opérations mal combinées de ces mêmes alliés, raffermissaient dans l'opinion que chacun d'eux, d'après leur politique respective, voulait être témoin des déchiremens intérieurs de la France, pour en profiter ensuite, plutôt que pour les faire cesser. Le duc de Brunswick s'était retiré dans ses états, et semblait ne plus vouloir s'occuper des affaires du jour. On croit cependant que ses conseils contribuèrent beaucoup à amener la paix de Bâle, conclue en 1795. Il reçut avec distinction tous les Français exilés, et particulièrement les maréchaux de Broglie et de Castries, qu'il avait combattus dans la guerre de sept ans. Ce dernier étant mort dans ses états, il lui fit élever un monument magnifique. Dans le cours de huit années la France avait pris, par des conquêtes successives, une attitude inquiétante pour tous les états, notamment pour la Prusse et le duché de Brunswick, qui était entouré de troupes françaises. Le duc alors chercha à déterminer le cabinet de Berlin à une résistance vigoureuse. Le voyage qu'il fit à Pétersbourg en 1806 n'avait pour objet que de chercher des ennemis à la France. Dans cette même année les hostilités recommencèrent; et le duc fut mis encore à la tête du commandement; mais l'avant-garde prussienne était déjà en pleine déroute lorsque le duc ne croyait pas même qu'il était si près de l'ennemi. Il se mit cependant, le 14 octobre, à la tête des grenadiers pour repousser l'attaque principale aux environs d'Auerstadt. L'action était à peine commencée lorsque, frappé d'une balle dans les yeux, il fut contraint de quitter le champ de bataille. L'armée restée sans chef fut bientôt entièrement défaite près d'Iéna, tandis que le duc, espérant qu'elle pourrait se rallier, s'était fait conduire à Erfurt, et ensuite à Blankenbourg. Trompé dans son attente, il se fit transporter à Brunswick, puis à Altona, où il mourut le 10 novembre 1806. Il avait eu d'Augustine d'Angleterre, qu'il épousa en 1764, trois fils et quatre filles; l'aîné de ses fils était mort quelques jours avant la bataille d'Iéna. On a publié deux ouvrages qui concernent ce général; savoir: *Campagne du duc de Brunswick contre les Français en 1792, traduite de l'allemand, d'un officier prussien;* et *Portrait biographique de Guillaume, duc de Brunswick*, Tubingen, 1809, 1 volume in-8. Le premier de ces ouvrages n'est qu'un pamphlet, et le second est un froid panégyrique, peu intéressant pour l'histoire des faits.

BRYANT (Jacques), antiquaire anglais, célèbre par son érudition et la singularité de quelques-unes de ses opinions, avait été précepteur de lord Marlborough, fils du célèbre guerrier de ce nom, et devint par la suite son secrétaire. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages anglais, dont les plus remarquables sont: I *Nouveau système ou analyse de la mythologie ancienne*, Londres, 1755-74, 3 vol. in-4. Il y soutient que les histoires des pa-

triarches rapportées dans la Bible ont été l'origine de la mythologie païenne, et ce qu'il dit des mythologies indiennes s'est trouvé pleinement confirmé par les académiciens de Calcutta, et par W. Jones, leur président. Son livre a eu à Londres le plus grand succès. II *Traité de l'authenticité de l'Ecriture sainte et de la vérité de la Religion chrétienne*, Londres, 1795. Ce traité a eu onze éditions. III *Défense de la médaille d'Apamée*, 1775. Bryant y prouve les rapports de cette médaille avec le déluge ; ce qui a été confirmé par le célèbre numismate Eckhel. IV *Une adresse à Priestley sur la nécessité philosophique*, in-8. V *Une dissertation sur la guerre de Troie*, Londres, 1796, in-4. Il y prétend que cette ville n'a jamais existé. VI *Des recherches sur la langue des Bohémiens* (en anglais *Gypsies*) et sur ses rapports avec quelques langues orientales. Ce savant mourut en 1804, écrasé par un volume de sa bibliothèque qui lui tomba sur la tête. Il avait plus de 80 ans.

BRYDAINE (Jacques), fameux missionnaire du siècle dernier, né le 21 mars 1701 à Chusclam, petit village à l'extrémité du diocèse d'Uzès, était fils d'un chirurgien. Il fit ses études chez les jésuites du collége d'Avignon, et les heureuses dispositions qu'il développa par la suite n'échappèrent pas à ses maîtres, qui n'eussent pas été fâchés de l'attacher à leur Société. Après s'être formé sous eux à la langue latine, aux lettres, et plus encore à la piété, il passa au séminaire de Saint-Charles-de-la-Croix où il fit sa théologie. Il y resta six ans à se perfectionner dans les études ecclésiastiques. Pendant le cours de cette espèce de noviciat, ses supérieurs, pour l'essayer, le chargèrent de faire le catéchisme dans quelques paroisses. Il y montra un talent, une facilité d'élocution, une habileté à mettre sous leur véritable jour les vérités religieuses et à les faire comprendre, qui donnèrent de lui les plus hautes espérances. Il n'était que diacre lorsqu'on l'envoya prêcher le carême à Aigues-Mortes; il représenta qu'il n'avait que trois sermons ; on insista, et il obéit. Avec ce peu de matériaux, il parvint à fournir la station entière aux applaudissemens de toute cette ville, où d'abord, sur sa jeunesse, on avait conçu de lui une très-médiocre opinion. Il savait attacher, entraîner son auditoire par on ne sait quel charme. Quand il eut reçu tous les ordres, il se consacra aux missions. Il avait une voix d'un éclat prodigieux, mais si sonore et si nette, que dans les églises les plus vastes, lorsqu'elles étaient remplies, il était également entendu de tout son auditoire; il savait prendre tous les tons, il les appropriait aux circonstances avec une rare adresse. Tantôt simple, tantôt sublime, s'abandonnant à ses inspirations, heureux jusque dans ses négligences, il dédaignait l'art et les règles pour n'obéir qu'aux impulsions de son génie et suivre les mouvemens de son âme. Tout le monde connaît le bel exorde de son sermon prêché à Saint-Sulpice, dont le magique effet fut si puissant sur un auditoire plus brillant que ceux auxquels il était accoutumé d'adresser la parole. La plupart de ses discours sont pleins de pareils traits. Des vers où Marmontel dépeint cet homme étonnant ne seront point déplacés ici; c'était, dit-il,

C'était un orateur saintement populaire,
Qui, content d'émouvoir, négligeait l'art de plaire ;
D'une éloquence vaine il dédaignait les fleurs ;
Il n'avait que des cris, des sanglots et des pleurs ;
Mais de longs traits de feu, jetés à l'aventure,

D'une chaleur brûlante animaient sa peinture.
C'était l'âme d'un père ouverte aux malheureux;
Son cœur se déchirait en gémissant sur eux.
Le faible et l'indigent croyaient voir, à son zèle,
L'ange consolateur les couvrir de son aile;
Mais à l'homme superbe, à l'injuste oppresseur,
Au riche impitoyable, au cruel ravisseur,
Déclarait-il la guerre? Une voix fulminante
A leur âme de fer imprimait l'épouvante.
Tout tremblait sous sa main; le méchant consterné
D'un ténébreux abîme était environné.
Il domptait l'habitude, il domptait la nature;
Il faisait du remords éprouver la torture.
De son faste à ses pieds l'orgueil se dépouillait;
La rapine tombait des mains qu'elle souillait;
La volupté rompait les chaînes les plus chères;
Ennemis et rivaux se pardonnaient en frères
C'était un nouveau peuple, et ce peuple charmé
Bénissait l'orateur qui l'avait transformé.

Dans son long apostolat le P. Brydaine a opéré un grand nombre de conversions. Sa réputation ne se borna point à la France, où tout ce qu'il y avait de grand et de distingué dans les premiers ordres de l'état, lui donnait des marques d'estime. Elle parvint jusqu'au chef de l'église, et Benoît XIV, qui occupait le siége pontifical, honora l'homme apostolique d'un bref par lequel il lui conférait le pouvoir de faire la *mission* dans toute la chrétienté. Ce zélé et pieux missionnaire venait d'en terminer une à Ville-Neuve-lès-Avignon; quoique tourmenté de la *pierre*, il était en chemin pour Roquemaure, où il se proposait de prêcher l'avent. Ses douleurs ayant augmenté, il y expira de la mort des saints, le 22 décembre 1767, âgé de soixante-six ans. Il avait, depuis qu'il s'était voué à ce ministère pénible, rempli l'incroyable tâche de deux cent cinquante-six missions. Doux, humble de cœur, simple dans ses mœurs, brûlant de zèle pour la conversion des âmes, il fut justement proclamé par l'auteur de sa vie, *le modèle des prêtres* [1]. Il a laissé des cantiques spirituels qu'il avait composés pour être chantés dans ses missions.

BUCHOZ (Pierre-Joseph), né à Metz le 27 janvier 1731, fut reçu avocat à Pont-à-Mousson en 1750, se livra ensuite à l'étude de la médecine, et obtint le titre de médecin de Stanislas, roi de Pologne. Mais il quitta encore ce nouvel état pour ne s'occuper que de botanique, sur laquelle il publia les ouvrages suivans: I *Histoire des plantes de la Lorraine*, en 13 vol. Les dix premiers imprimés à Nancy en 1762, in-8, et les trois derniers à Paris, in-12. II *Histoire naturelle de la France*, 14 vol. in-8. III *Histoire universelle du règne végétal*, sous deux formats, Paris, 1772 et années suivantes, en vingt-cinq parties, in-fol., et un plus grand nombre in-8, mais elle n'a pas été achevée. Il enrichit cet ouvrage de douze cents planches, copiées de Schmidel, de Trew, et Ehret, de quelques-unes qu'il avait fait dessiner sur le vivant dans les jardins, et surtout à Trianon, en y comprenant celles d'Amboine et de Rumphicas. Il publia ensuite *le Jardin d'Eden*, ou *le Paradis terrestre renouvelé dans le jardin de la reine à Trianon*, Paris, 1783-85, 2 vol. in-fol., avec deux cents planches coloriées. Ce fécond botaniste a publié plus de trois cents volumes, dont quatre-vingt-dix in-fol., les autres in-8 et in-12, sans compter un grand nombre de brochures qu'il appelle *Dissertations*. Malgré ses immenses travaux, il n'a fait aucune description qui soit exacte. Les naturalistes n'ont adopté aucun de ses *genres nouveaux*, et ne citent ni ses descriptions ni ses figures. Parmi ses dissertations, il y en a une remar-

[1] *Le modèle des prêtres, ou Vie de J. Brydaine*, par l'abbé Carron le jeune, Paris et Londres, 1803.

quable par sa singularité, et qui a pour titre : *Dissertation en forme d'appel du tribunal de la grande nation à l'univers entier*, in-fol. Il y donne l'histoire de ses travaux depuis 1758, et prétend qu'ils lui ont coûté 220,000 livres ; et au nombre des services qu'il a rendus, il rappelle celui d'avoir appris à connaître le pouls par la musique, suivant la méthode indiquée dans les papiers du docteur Marquet, son beau-père. Il traite sa patrie d'infâme parce qu'elle lui préféra Aldrovande, et il finit par demander ou une place, ou la déportation, ou la mort, en accompagnant ces étranges demandes de l'imprécation que Camille fit autrefois contre Rome. Il faut avouer qu'à cette époque, l'âge, les infirmités et la misère où il était réduit par suite de la révolution, avaient dérangé son esprit. Il se trouva dans un tel état d'indigence qu'une demoiselle, qui avait été amie de sa femme, et qui dessinait ses planches, le reçut chez elle, et finit par se marier avec lui. Buchoz mourut à Paris le 30 janvier 1807. — M. Deleuse a donné une notice historique sur ce botaniste dans la *Revue*, dans le *Moniteur*, et dans le *Magasin encyclopédique*.

BUCQUOY (Jean-Albert d'Archambaud, comte de), connu depuis qu'il eut pris l'habit ecclésiastique sous le nom d'*abbé de Bucquoy*, était d'une famille distinguée dans la profession des armes. Il s'est rendu célèbre par la singularité de sa vie et les aventures dont elle a été mêlée. Il naquit en Champagne vers 1650, et devint orphelin à l'âge de 4 ans. Successivement militaire, chartreux, trappiste, mendiant, maître d'école ; tourmenté un moment du désir d'établir un ordre nouveau, dont la destination aurait été de convertir les incrédules ; tombé lui-même quelque temps après dans le scepticisme, militaire encore, enfin, de tous les états et d'aucun état, il fut pris pour un personnage suspect, avec lequel son inquiétude d'esprit ne lui donnait que trop de ressemblance, et fut mis au Fort-l'Evêque, comme chef de contrebandiers. Il s'échappa de cette prison, et ayant été repris, il fut conduit à la Bastille, d'où il parvint encore à s'évader le 4 mai 1709. Fugitif, sollicitant en vain la permission de rentrer en France et la restitution de ses biens, errant dans différentes cours, vieilli au milieu de toutes ces vicissitudes, il tomba dans la misanthropie, laissa croître sa barbe, négligea son extérieur, et fut regardé comme un fou, sans qu'en cela on lui fît trop d'injustice. Il mourut subitement le 14 novembre 1740, presque nonagénaire, ne laissant pour tout bien qu'un modique mobilier, qu'il légua à la paroisse catholique de Hanovre ; car, malgré toutes ses bizarreries et ses diverses transformations, il avait vécu et il était mort dans la communion catholique romaine. De beaucoup d'écrits, les uns en prose, les autres en vers, dont il est l'auteur, lesquels roulent, tantôt sur des sujets de morale, d'autres fois sur des sujets politiques, quelques-uns seulement lui ont survécu, et méritent d'être cités ; ce sont : I, et c'est le plus remarquable, celui qui a pour titre : *Evénemens des plus rares ou l'Histoire du sieur abbé, comte de Bucquoy ; singulièrement son évasion du Fort-l'Evêque et de la Bastille, avec plusieurs de ses ouvrages en prose et en vers, et particulièrement la Game des femmes*, 1719, portant cette épigraphe : *Avec mesure*. L'ouvrage est dédié *au cœur le plus généreux et le mieux bâti, de la part de la*

franchise même, avec cette souscription : *Le plus poli et cependant le plus sincère*, *M. de Bucquoy*. II *Lettres sur l'autorité*. III *Pensées sur l'existence de Dieu*. IV *De Dieu, de la vraie et de la fausse religion*, en vers; Hanovre, 1731, in-8. V *L'Antidote à l'effroi de la mort*. VI *Préparatifs à l'Antidote à l'effroi de la mort*, traduit en allemand, 1734, in-4. VII *Véritable esprit de la belle gloire*, aussi traduit en allemand. VIII *Essai de méditation sur la mort et sur la gloire*, 1736. IX *La force d'esprit*, ou *la belle mort*, *récit de ce qui s'est passé au décès d'Antoine Ulric*, *duc de Brunswick*; Lunebourg, 1714, in-8. Il serait difficile de ne point accorder de l'esprit et des connaissances à l'abbé-comte de Bucquoy; mais il est une preuve que cela ne suffit pas pour se conduire.

BUIL *ou* BOYL [1], bénédictin catalan et religieux de l'abbaye du Mont-Serrat, homme d'une grande réputation dans son ordre, fut celui sur qui les rois catholiques Ferdinand et Isabelle jetèrent les yeux pour accompagner Christophe Colomb dans son deuxième voyage, et aller porter le flambeau de l'Évangile dans les contrées nouvellement découvertes. Le pape le revêtit de la qualité de vicaire apostolique dans les Indes occidentales, lui accorda les pouvoirs les plus étendus, et le décora du *pallium*. Boyl se fit accompagner par douze religieux de son ordre, et s'embarqua avec Colomb en 1493. Il est regardé comme le premier patriarche des Indes. Il ne put cependant y faire beaucoup de fruit, son séjour y ayant été extrêmement court, et ses démêlés avec Colomb ne lui ayant guère laissé le loisir de s'occuper des choses religieuses. Colomb, à son retour, avait trouvé les Espagnols qu'il avait laissés en Amérique, dans une assez triste situation : les vivres manquaient; on s'était aliéné les Indiens par des violences; on murmurait. Colomb, pour rétablir l'ordre, infligea quelques punitions. Boyl prit parti pour les Espagnols, et lui et Colomb en vinrent à une rupture. Boyl repartit pour l'Espagne en 1495, dans l'intention d'y faire valoir ses plaintes, et peut-être d'y satisfaire ses ressentimens. Il ne paraît pas qu'il soit retourné aux Indes. Un bénédictin allemand a donné l'histoire du voyage de Boyl sous ce titre : *Nova navigatio novi orbis Indiæ occidentalis R. P. D. Buellii Catalani*, *abbatis Montis-Serrati*, *ac sociorum monachorum ordinis Sancti-Benedicti*, *anno* 1493, in-4, *figuris adornata à P. Honorio Philoppono ejusdem ordinis*, 1621, in-fol. L'auteur se trompe en faisant Boyl abbé du Mont-Serrat, et ce n'est pas la seule inexactitude qu'on aurait à lui reprocher : son but paraît être de revendiquer en faveur de l'ordre de Saint-Benoît l'honneur d'avoir les premiers porté la foi dans le Nouveau-Monde.

BULGARIS (Eugène *ou* Eugenios), savant prélat grec, archevêque de Slavinie et de Cherson, né à Corfou en 1716, et regardé comme un des hommes les plus savans et les plus distingués des temps modernes, avait fait ses études dans différentes écoles. Après avoir professé dans les colléges les plus célèbres de sa nation, il visita les universités d'Allemagne. Il savait le latin, l'hébreu, la plupart des langues de l'Europe. Il était versé dans les

1 C'est ainsi que le nomme Robertson, *Hist. d'Amérique*, tome 1, page 228. La *Biographie universelle* l'appelle aussi *Bueil*.

mathématiques et dans l'érudition ancienne et moderne. Sa réputation étant parvenue jusqu'en Russie, l'impératrice Catherine l'y appela et le nomma, en 1775, à l'archevêché de de la Slavinie et de Cherson. Il s'en démit en 1779 en faveur de Nicephore Theotoki, et se retira à Pétersbourg, où il mourut en 1806. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, et notamment, I un *Traité historique de la dispute de l'émanation du Saint-Esprit*, inséré dans l'édition qu'il donna des œuvres de Joseph de Bryenne. II Une *Traduction des Questions théologiques d'Adam Zœrnicevius, contre les sentimens de l'église latine, avec des notes*, Moscou, 2 vol. in-fol. III Des *Amusemens théologiques*, en grec moderne. IV Plusieurs *traductions* d'ouvrages de mathématiques, de géométrie, de métaphysique, etc., aussi en grec moderne. V Une *Théologie* dont Athanasius de Pezos a donné une édition accompagnée de *Notes curieuses*. VI Une *Traduction* en vers grecs héroïques de l'*Enéide* et des *Géorgiques de Virgile*, dédiée à l'impératrice Catherine. VII Une *Traduction* en vers du *Memnon de Voltaire*, etc.

BULLIARD (Pierre), botaniste, né à Aubepierre en Barrois en 1741, a laissé les ouvrages suivans : I *Flora parisiensis*, Paris, Didot, 1774, 6 vol. in-8, figures coloriées. II *Herbier de la France*, ou *Collection des plantes indigènes de ce royaume*, Paris, 1780 à 1793, en 12 parties, avec 602 planches coloriées qui ont paru en 151 cahiers in-fol. III *Dictionnaire élémentaire de botanique*, Paris, 1783, in-fol., avec 2 planches, réimprimé en 1797; revu par L. Cl. Richard, membre de l'Institut, Paris, 1799, in-8, et 1802, même format. IV *Histoire des champignons de la France*, Paris, 1791-1812, in-fol., avec des planches imprimées en couleur. C'est l'ouvrage le plus complet qui eût paru en ce genre, et celui qui a fait le plus d'honneur à Bulliard. On y trouve un assez grand nombre d'espèces nouvelles ou peu connues, qu'il a bien décrites et figurées. Cet ouvrage a été surpassé ensuite par celui qu'a publié M. Paulet, médecin. En général, quoique Bulliard n'ait pas enrichi la botanique de nouvelles connaissances, ses productions ont répandu le goût de cette science. Il faisait lui-même les dessins et les gravures de tous ses ouvrages, et il est le premier qui ait imaginé la manière économique d'imprimer les plantes en couleur. Il mourut à Paris en septembre 1793.

BULOW (Henri-Guillaume de), né à Falckenberg en Prusse vers l'an 1768. A l'âge de 15 ans il entra dans le service, qu'il quitta en 1789 pour se rendre dans les Pays-Bas, où avait éclaté contre l'empereur Joseph II une insurrection, et crut vainement qu'elle pouvait favoriser ses vues. Né avec un esprit inquiet et turbulent, il retourna à Berlin, se fit directeur d'une troupe de comédiens, qu'il abandonna peu de temps après pour passer dans l'Amérique septentrionale, où il se fit marchand de verrerie. Ruiné par cette nouvelle entreprise, il embrassa les idées du visionnaire Swedenborg, prêcha sa doctrine en Amérique, et y composa l'ouvrage suivant, qu'on publia après sa mort, intitulé : *Coup d'œil sur la doctrine de la nouvelle église chrétienne*, ou *le Swedenborgianisme*, Philadelphie (Allemagne), 1809, in-8, avec cette épigraphe, *Nunc permissum est*. L'avénement de la nouvelle église est fixé, dans cet ouvrage, aux années

1817 et 1818. Malgré l'épigraphe et les extravagances que ce livre contient, l'auteur est plus digne encore de mépris que de censure. Il est écrit en français, car Bulow croyait trouver parmi ceux-ci des partisans et plus chauds et en plus grand nombre. Se souvenant de son premier état, et ayant passé en France sans fortune, il composa en allemand son *Esprit de système de guerre moderne*, traduit en français par M. Tranchant de Laverne, Paris, 1803, in-8, ouvrage dont il avait puisé l'idée dans celui intitulé : *Considérations sur l'art militaire*, par Bœrenhorst. Il y établit une distinction entre la stratégie et la tactique, et réduit toutes les opérations militaires à la forme d'un triangle. Cette distinction bizarre lui attira beaucoup de critiques de la part des militaires expérimentés. Il traduisit ensuite en allemand le voyage de *Mungo-Park;* compila, dans la *Gazette de Hambourg*, l'histoire de la campagne de 1800, que M. de Sevelinges a traduite en français, Paris (1804), 1 vol. in-8. Bulow passa en Angleterre en 1801, publia un journal qui n'eut pas de succès; et ne se trouvant pas en état de payer ses dettes, on l'enferma à *King's bench*. Il recouvra sa liberté et vint à Paris, se disant chargé d'une mission diplomatique; mais, devenu suspect à la police, il fut contraint de partir. Il reparut à Berlin, où il publia un livre avec le titre de *Napoléon Buonaparte* (1804), où il comble d'éloges les Français. Il composa encore quelques ouvrages sur l'art militaire, dont le modique produit servait à son existence; et il en fit paraître, entre autres, deux qui causèrent sa perte; savoir : *Aperçus sur l'avenir*, *mais qui ne sont pas prophétiques*, *écrits en avril* 1801, *et qui se vérifieront en* 1806; et *Campagne de* 1805 (Leipsig), 2[e] partie, in-8. Dans le premier de ces ouvrages il annonce les malheurs qui devaient arriver à quelques puissances de l'Europe, par suite des guerres précédentes : malheurs qui n'étaient pas difficiles à prévoir, eu égard à l'homme ambitieux qui gouvernait la France. Dans le second, il parle mal de plusieurs hommes de la plus haute distinction. Le cabinet russe ayant fait des réclamations à ce sujet, Bulow fut mis en prison en août 1806. Des médecins charitables voulurent en vain le faire passer pour fou; malgré leurs assertions, on lui intenta un procès criminel, et la manière dont il entreprit sa défense le rendit plus coupable encore. Après la bataille d'Iéna, on le transféra à Colberg, ensuite à Kœnisberg et à Riga, d'où il devait être transporté en Sibérie, lorsqu'il mourut en juillet 1807. Bulow ne manquait pas de ce charlatanisme qui en impose souvent aux plus crédules. C'en est sans doute un de ce nombre qui publia à Cologne (Berlin) et dans cette même année 1807, une brochure intitulée : *Henri de Bulow*, *peint d'après ses grands talens*, *son sublime génie et ses aventures*, *avec une notice authentique de l'arrestation de cet homme étonnant et de son procès criminel*. C'est un panégyrique ridicule, digne de la capacité de son auteur et du héros qu'il préconise, et où le bon sens fait place à tout ce qu'il y a de plus absurde et de plus insignifiant.

BURCHARD (saint), premier évêque de Wurtzbourg (*Herbipolis*), invité par saint Boniface de venir l'aider dans ses missions d'Allemagne, vint le joindre l'an 741. Saint Boniface l'ordonna évêque. Il assista

à un concile de Germanie en 742. Les chefs des Francs ayant résolu de déposer Childéric III, pour faire monter sur le trône Pepin le Bref, Burchard fut chargé d'aller plaider à Rome la cause du nouveau roi, et s'en acquitta à la satisfaction du monarque, qui le nomma évêque de Wurtzbourg, dota de grands biens cet évêché à sa considération, et même, si on en croit une ancienne tradition, y attacha le titre de duc de Franconie, que prenaient encore les évêques de Wurtzbourg dans ces derniers temps. Burchard signala son épiscopat par l'entière conversion du pays, et par la construction de plusieurs églises et monastères. Voyant achevée l'œuvre pour laquelle il avait été appelé, et épuisé de fatigues, il songea à la retraite, pour ne s'occuper que de sa propre sanctification. Du consentement de Pepin, il se démit de son évêché en faveur de Maingut ou Magingaud, comte de Rosthembourg, disciple de saint Wibert, et choisit pour son séjour une solitude de son diocèse, appelée Hoimbourg, où il passa le reste de sa vie avec quelques moines, dans la pratique de la pénitence. Il mourut, suivant Fleury, le 2 février 751. Le martyrologe romain fait mention de lui au 14 octobre, jour auquel on célèbre sa fête. Il a composé un livre d'homélies. Il y a une vie anonyme de saint Burchard, écrite environ 200 ans après sa mort. Egilword, moine de Wurtzbourg, en a donné une autre sur des mémoires fort incertains. *Voy.* BONIFACE, *Dict.*, et WIBERT, *Sup.*

BURCHARD, de *Strasbourg*, né dans cette ville au 15ᵉ siècle, clerc des cérémonies pontificales près d'Alexandre VI, ensuite évêque de Citta-di-Castello, est célèbre parmi les érudits, par son *Diarium*. C'est un journal où il écrivait jour par jour, et avec le plus grand détail, tout ce qui se passait à la cour pontificale. Ce journal est regardé comme une des autorités les plus sûres de l'histoire d'Alexandre VI, parce que la manière dont il est écrit, pleine de négligences, sans artifices, et où se mêlent indifféremment les langues latine, italienne et française, fait beaucoup en faveur de la vérité; parce que les faits y sont rapportés simplement, sans fiel, « sans dessein de » critiquer et de satiriser, et, dit Bayle, » avec une bonne foi germanique. » Leibnitz en a publié un extrait sous le titre d'*Historia arcana*. Eccard a inséré dans son *Corpus historicum medii ævi*, ce qu'il a pu en découvrir. M. de Sainte-Palaye assure en avoir trouvé à Rome, dans la bibliothèque Chigi, un manuscrit en 5 vol. in-4, qui lui a paru contenir l'ouvrage en entier. Alexandre Gordon, auteur de la vie d'Alexandre VI, en a inséré à la fin de son livre des passages en preuve des faits qu'il rapporte. Il en existe, dit-on, plusieurs manuscrits à la Bibliothèque du roi, et M. de Foncemagne en a donné une notice dans le tome 17ᵉ de l'*Histoire de l'académie des belles-lettres*, depuis la page 597 jusqu'à la page 606. On a en outre de Burchard de Strasbourg, *Ordo pro informatione sacerdotum*, Rome, 1509, in-4, et Venise, 1572, in-8. Il a contribué avec Jacques de Lutiis à la correction du *Liber pontificalis*, Rome, 1497, in-fol.

BURGH (Guillaume), membre du parlement anglais, né en Irlande en 1741, d'une famille distinguée, se fit remarquer par la fermeté de son caractère, la justesse de son esprit, et son attachement aux principes conservateurs des liens sociaux. Il se déclara fortement contre la

guerre d'Amérique; il ne se prononça pas avec moins de chaleur contre la révolution française. Il défendit, quoiqu'il ne fût point ecclésiastique, la doctrine fondamentale de l'église, lorsqu'il la crut attaquée. On a de lui : I *Réfutation d'après l'écriture, des argumens contre le mystère de la Trinité*, in-8; c'est une réponse à l'*Apologie de Théophile Lindsey, pour résigner sa cure de Carferick*, lorsqu'il passa dans les rangs des unitaires, et s'en fit ministre. II *Recherches sur la croyance des chrétiens des trois premiers siècles*, York, 1778, in-8. Ces deux écrits, où règnent un profond savoir, et une sage critique, parurent tellement recommandables à l'université d'Oxford, qu'elle envoya à l'auteur le diplôme de docteur. III *Commentaires et Notes du poëme du jardin anglais de Mason*, 1781, in-4. Burgh mourut à York le 26 décembre 1808. — BURGH (Guillaume), Ecossais, né à Maderty, dans le comté de Perth, en 1714, destiné d'abord à l'état ecclésiastique dans lequel cependant il n'entra point, fit ses études dans l'université de Saint-Andrew, et se livra à la littérature. On a de lui : I *La dignité de la nature humaine*, 1754, 1 vol. in-4. II *L'art de parler*, in-8. III *Criton*, ou *Essais sur différens sujets*, 1766, 2 vol. in-12. Il mourut en 1775. On l'a confondu avec le précédent, et Watkins (*Universal, biographical and historical dictionary*) lui attribue l'écrit contre l'apologie de Lindsey, dont il est question ci-dessus.

BURKE (Edmond) naquit à Dublin, le 1er janvier 1730. Son père, qui était avocat et attaché à la religion protestante, confia sa première éducation à un quaker de ses amis. Il passa ensuite dans le collége de sa ville natale, et de là à celui des jésuites de Saint-Omer. Cette dernière circonstance peut servir à expliquer l'opinion de ceux, parmi ses compatriotes, qui crurent toujours qu'il avait embrassé le catholicisme. Son mariage avec une catholique, fille du docteur Nugent, son médecin, contribua à appuyer cette opinion. Burke vint à Londres en 1753, il s'y fit recevoir avocat; mais son penchant l'entraînant vers la littérature, il écrivit dans les journaux et les recueils périodiques. En 1756 il publia son premier ouvrage, le seul qu'il ait avoué, et qui a pour titre : *Réclamation en faveur des droits de la société naturelle*, ou *Coup d'œil sur les maux qu'a produits la civilisation*, ouvrage posthume de lord * * *. Dans ce livre il prouve que les argumens dont Bolingbrocke s'était servi pour attaquer la religion, pouvaient également être employés contre toutes les institutions civiles et politiques. Cette ironie devenait plus piquante, en ce que Burke ne l'employait que sous le nom de Bolingbrocke, qu'il voulait désigner dans l'auteur anonyme indiqué dans le titre de son ouvrage. Le but principal du véritable auteur était de peindre les maux qui dérivent en général de la tyrannie et de l'ambition des gouvernemens. Aussi son livre fut plusieurs fois imprimé, comme ayant pour seul objet la réforme radicale de l'ordre social. Son *Essai sur le sublime et le beau*, qui parut en 1757, attacha sur lui les regards des hommes les plus célèbres, et lui captiva l'amitié de Reynolds et de Johnson. Il continua pendant plusieurs années, depuis 1758, la partie historique du recueil intitulé *Annual register*, dont il avait été le créateur, et qui contenait toutes les ordonnances, etc., émanées des dif-

férentes branches du gouvernement. En 1761 il partit pour l'Irlande avec son ami Hamilton, secrétaire du vice-roi lord Halifax. Il revint à Londres quatre ans après, et fut aussitôt présenté au marquis Buckingham, premier lord de la trésorerie, qui le prit pour secrétaire particulier. C'est de ce moment que commença sa carrière publique, dans laquelle il sut se distinguer comme orateur et comme homme d'état. Peu de temps après il fut nommé représentant du bourg de Wendover. Lord Buckingham lui fit alors, à titre de prêt, le don d'une somme considérable, qui lui servit à acheter sa jolie maison de Beaconsfield. Quoique engagé par ce bienfait à se ranger du parti ministériel, quand le bien de son pays l'exigeait, il ne se montra jamais ennemi des communes. Le premier morceau où Burke développa la supériorité de son éloquence, fut le discours qu'il prononça au commencement des troubles de l'Amérique, et dans lequel il démontra les inconvéniens de la taxe du *timbre*. On avait presque unanimement approuvé la révocation de de cet impôt, ce qui aurait donné lieu à d'autres mesures salutaires, lorsque lord North remplaça le marquis de Buckingham. Burke termina alors ses travaux officiels par un *tableau du dernier ministère* tracé avec force et simplicité. Il se déclara un des chefs de l'opposition, et publia un écrit qui fit la plus grande sensation, et qui avait pour titre: *Réflexions sur la cause des mécontentemens actuels.* Après plusieurs sages aperçus, il propose, pour remède aux maux qui excitaient les plaintes des mécontens, de placer le pouvoir des communes dans les grandes familles *whigs*, qui avaient si bien soutenu la révolution de 1688, ce qui était indiquer le parti de Buckingham. On le crut alors trop porté vers les idées démocratiques, et cela lui attira de sévères censures. Cependant l'ouvrage que nous venons de citer suffirait pour le justifier de cette accusation. Il mit tout en usage contre les actes ministériels pour prévenir les guerres et la scission de l'Amérique, et pour chercher ensuite un moyen de rapprochement. Les annales du parlement offrent peu d'exemples d'une éloquence aussi forte, aussi animée et aussi instructive. La vigueur de ses discours, au lieu de diminuer, semblait s'accroître par plusieurs traits de naïveté piquante. Les *whigs* de la riche cité de Bristol le choisirent en 1774 pour leur représentant. Il attaqua alors ouvertement les opérations des ministres, les traitant d'insuffisantes et d'injustes. La guerre étant devenue comme populaire, Burke, en s'y opposant, indisposa contre lui plusieurs de ses plus chauds partisans. Il perdit surtout de son opinion auprès des constituans de Bristol, par suite de sa sollicitation au parlement, qui tendait à permettre la liberté du commerce pour les Irlandais et à adoucir le sort des catholiques. Il fut cependant réélu dans la session suivante par une autre ville que Bristol, et prononça dans l'assemblée des électeurs un discours qui est réputé son chef-d'œuvre, et où il rendait compte de sa conduite, en commençant par ces mots: *Gentlemen, I decline the election,* Messieurs, je refuse l'élection...... Son fameux bill de réforme dans les mesures fiscales introduites en février 1780, lui fit recouvrer la faveur du peuple. En 1782 lord North finit son ministère auquel fut rappelé Buckingham avec tout son parti. Burke obtint alors le poste lucratif de payeur de l'armée, et fut admis au conseil privé. Son bill de réforme, rejeté

dans le ministère précédent, passa enfin à une grande majorité de voix. Buckingham étant mort, et lord Shelburne ayant été désigné pour chef de la trésorerie, Burke se retira. Le ministère de lord Shelburne fit place à celui qu'on nommait de la *coalition*, parce qu'il était composé de plusieurs ministres et autres membres du parti de l'opposition, et dont le projet avait été conçu par Burke. Cette nouvelle association fut rompue par le bill sur l'Inde, de Fox, que Burke appuya, mais qui déplut en même temps au roi et au peuple. Pitt ayant pris le timon des affaires, commença par dissoudre le parlement, malgré les fortes réclamations de Burke, qui n'approuva jamais l'idée d'une réforme parlementaire. Le procès d'Hastings, gouverneur des Indes orientales, acquit à Burke une réputation plus grande encore comme orateur, mais ne lui fit rien gagner dans l'estime publique; et, dans ses attaques contre le gouverneur, il semblait cacher un ancien ressentiment sous le voile d'une sévère justice. Il s'opposa avec force en 1788, lors de la maladie du roi, à la proposition de circonscrire les pouvoirs du régent, et attaqua le principe posé par le ministre, que la régence était élective et non héréditaire. Burke commit dans cette occasion une faute assez grave; il se permit des expressions peu mesurées envers le roi. Cependant ce même homme qui avait fait si long-temps cause commune avec les amis de la liberté de son pays, et qui avait montré beaucoup d'indulgence pour les insurgés américains, se déclara comme le plus implacable ennemi de la révolution française. En défendant la liberté de l'Angleterre, il croyait en défendre les lois; mais la révolution française ne lui présentait dès son commencement qu'un bouleversement total dans l'ordre établi, et qu'une suite de crimes les plus atroces. En février 1790, il s'éleva une forte discussion dans la chambre des communes sur la réduction qu'on proposait de faire dans l'armée. Fox prétendait qu'on devait témoigner une noble confiance à l'égard des nouveaux régulateurs de la France; Burke, indigné de cette proposition, déclara qu'il rompait dès lors avec Fox tous liens d'amitié; et dans le mois d'octobre parurent ses *Réflexions sur la révolution française*. C'est dans cet écrit que Burke montre toute la profondeur de sa pénétration, sa grande connaissance du cœur et des passions des hommes, et qu'il prédit tous les malheurs qui devaient accabler la France. Son livre produisit la plus grande sensation; on le rechercha de toutes les parties de l'Europe, sans excepter la France; et les ennemis même de Burke ne purent refuser des éloges aux beautés du premier ordre que son livre contient. Mais dans un pays où les nouvelles maximes avaient trouvé un grand nombre de partisans, l'ouvrage de Burke ne pouvait manquer de critiques. La plus remarquable est celle publiée par Payne, sous le titre spécieux de *Droits de l'homme*, qui eut d'abord beaucoup de succès. La force de raisonnement de Burke, et les événemens surtout, firent enfin pencher la balance du côté de ce dernier. Cette supériorité sur son rival et la grande influence qu'il conservait toujours sur l'opinion publique, porteraient à croire que Burke a donné la première impulsion à une guerre qui a dans la suite entraîné tout le continent. Jamais sa plume ne fut si active que lorsqu'il fut question d'attaquer les

funestes innovations de la France, et depuis 1791 il publia successivement : I *Lettre à un membre de l'assemblée nationale.* II *Appel des whigs modernes aux whigs anciens.* III *Lettre à un lord sur une discussion avec le duc Bedford.* IV *Pensées sur la paix régicide.* Son horreur toujours croissante pour la révolution française était telle, qu'il ne pouvait en entendre parler sans éprouver une violente colère. Les plus petits événemens et les personnages les moins marquans de cette époque terrible lui étaient connus, comme s'il avait vécu au milieu d'eux; aussi les succès qui soutinrent la révolution française jetèrent de l'amertume sur les derniers jours de sa vie. Il chercha à en éloigner ses idées, ne s'occupant que d'un seul objet politique; le projet d'émancipation des catholiques irlandais, et publia à ce sujet en 1792 sa *Lettre à sir Hercule Langrishe.* Trois ans après il se retira du parlement, et sa place fut occupée par son fils unique, jeune homme de grandes espérances. La mort de ce fils, qu'il chérissait tendrement, abrégea ses jours, et il mourut le 6 juillet 1797, âgé de 68 ans. Burke était d'une société aimable; il avait un caractère bienfaisant; il protégea les lettres et les arts, et étendit, autant qu'il put, les plans d'utilité publique. Il recevait avec distinction et bienveillance toutes les victimes de la révolution française, qui venaient chercher un asile en Angleterre. Il établit pour leurs enfans une école gratuite qu'il dirigea jusqu'à ses derniers momens avec une affection vraiment paternelle. Burke a prodigieusement écrit. Après les ouvrages déjà cités, nous ne rappellerons des autres que les plus remarquables et ceux qui ont été traduits en français. I *Recherche philosophique sur nos idées du sublime et du beau*, traduite sur la 7e édition, avec un précis de la vie de l'auteur, par L. Lagentie de Lavaisse, Paris, 1803, in-8. II *Réflexions sur la révolution de France et sur les procédés de certaines sociétés à Londres, relatifs à cet événement*, traduites sur la 3e édition anglaise, Paris, 1790, in-8; et il parut dans la même ville, de 1790 à 1791, cinq éditions de cette traduction. Les *Droits de l'homme* que Payne publia en réponse à l'ouvrage de Burke furent traduits en français par Soulès, avec des notes, Paris, 1791, in-8. Plusieurs lettres de Priestley contre Burke furent aussi traduites en français. III *Discours sur la monnaie de papier et sur le système des assignats en France*, Paris, 1790, in-8. IV *Lettre aux Français*, Londres, Paris, 1790, in-8. V *Discours sur la situation actuelle de la France, prononcé dans la chambre des communes, le 3 février 1790, lors du débat sur l'estimation de l'armée*, Paris, 1790, in-8. Le comte Stanhope combattit ce discours dans une lettre traduite en français sous ce titre : *Apologie de la révolution française, ou lettre à Edmond Burke, servant de réplique à son discours*; Paris, 1791, in-8. En écrivant cette *apologie*, le comte Stanhope ne se doutait pas qu'il faisait l'éloge du 10 août, du 2 septembre, etc., tout en préparant d'avance le panégyrique des Hébert, des Bazire, des Marat, des Robespierre et autres hommes semblables, nés pour la honte de l'humanité. VI *Lettre d'Edmond Burke au traducteur de son discours sur la situation actuelle de la France*, Paris, mai 1790, in-8. VII *Lettre à M. l'archevêque d'Aix*

(Boisgelin), *et Réponse de M. l'archevêque d'Aix à M. Burke*, Paris, 1791, in-18. VIII *Discours improvisés par MM. Burke et Fox dans la chambre des communes, le 6 mai 1791, sur la révolution française*, Paris, 1791, in-8. IX *Appel des whigs modernes aux whigs anciens*, traduit par madame de Rivarol, Paris, 1791, in-8. X *Lettres* (deux) *à un membre de la chambre des communes sur les négociations de paix ouvertes avec le directoire*, traduites par J. Pelletier, Londres et Paris, 1797, in-8, etc. On lui a attribué les célèbres *Lettres de Junius*, et on a cru qu'il y a eu au moins une grande part; mais la publication de ce livre est enveloppée d'un mystère que personne n'a pu encore pénétrer. Robert Bisset, Ecossais, a écrit *la Vie de Burke*, 1798, Londres, 1800; et M. Formil a aussi donné des *Mémoires sur Burke*.

BURGOS (Antoine), habile jurisconsulte, né à Salamanque professa vingt ans le droit canonique à Bologne, et fut appelé à Rome par Léon X, qui l'investit de la charge de référendaire de l'une et l'autre signature, et prenait son avis dans les affaires importantes. Après la mort de ce pape, il eut la confiance de ses deux successeurs, Adrien V et Clément VII. Il mourut sous le pontificat de ce dernier, le 10 décembre 1525. On a de lui un savant traité intitulé *Super utili et quotidiano titulo de emptione et venditione in decretalibus*, Pavie, 1511, plusieurs fois réimprimé, un vol. in-fol., dans lequel se trouvent d'autres traités sur différens titres des décrétales. — BURGOS (Jean-Baptiste), religieux augustin, né en Espagne, et théologien profond. Il fut provincial dans son ordre, et choisi, à raison de sa capacité, pour assister au concile de Trente. Il y prononça en 1562, le troisième dimanche de l'avent, un excellent *discours* sur quatre moyens propres à éteindre les hérésies. Il professa la théologie à Valence en Espagne, et mourut en 1573.

BURGUNDIO ou BURGONDIO (Horace), jésuite italien, né à Brescia en 1679, cultiva les belles-lettres, et s'appliqua aux mathématiques, dans lesquelles il acquit beaucoup d'habileté. Il professa les unes et les autres avec un égal succès, et fut maître du célèbre P. Boscovich, qui, dans ses poésies, fait son éloge, et lui paie un juste tribut de reconnaissance. Il fut bibliothécaire du musée de Kircher, et mourut recteur du collége romain, le 1er mars 1741, âgé d'environ soixante-deux ans. On a de lui les ouvrages suivans: I *Motus telluris in orbe annuo, ex novis observationibus, impugnatus*, Rome, 1714, in-4. II *Nova hydromatis idea*, ibid., 1717. III *Mapparum constructio in planis spheram tangentibus*, ibid., 1718. IV *Antliarum leges*, ibid., 1722. V *Usus normæ in constructione æquationum planarum et solidarum*, ibid., 1727. VI *Telescopium geodeticum*, ibid., 1728. VII *De Coherentiâ calculi astronomici cum æquationibus gregorianis*, ibid., 1734, in-4. Il est éditeur d'un ouvrage du P. Grimaldi, intitulé *de Vitâ aulicâ, libri duo*.

BURMANN (Nicolas-Laurent), médecin et professeur de botanique, né en 1734, a laissé plusieurs ouvrages estimés sur cette science: les plus connus sont: I *Florula corsica aucta ex scriptis Dom. Jaussin*, qui se trouve dans le tome IV, appendix, des *Nova acta societatis upsaliensis*. II *Flora Indiæ*: ac-

cedit series zoophitorum indicorum, nec non prodromus Floræ capensis, Leyde, 1768, in 4, avec soixante-sept planches. Il trouva les matériaux de cette Flore dans les collections de Garcin et dans celles de son père. Il succéda à ce dernier dans sa chaire en 1780, et il mourut en 1793. Burmann protéga constamment tous ceux qui avaient des talens pour les sciences naturelles et le désir de voyager, et ce fut lui qui engagea M. Thunberg, aujourd'hui professeur à Upsal, de s'embarquer sur les vaisseaux de la compagnie des Indes, pour aller chercher de nouvelles espèces au cap de Bonne-Espérance et au Japon.

BURROW (Edouard), né à Kendale dans le Westmoreland, en 1634, fut un des premiers propagateurs de la secte des quakers. Dès sa première jeunesse il abandonna l'église anglicane pour le presbytérianisme, devint un des plus zélés prosélytes de la secte *des Amis*, et propageait en même temps les erreurs de Fox, qui avait été un des fondateurs de cette secte. Le nouvel apôtre fut mis en prison en 1654; mais aussitôt qu'il en sortit, il alla prêcher ses nouvelles opinions en Irlande et ensuite à Londres, où il publia un livre intitulé, *la Trompette du Seigneur retentissant sur la montagne de Sion pour annoncer la querelle du Dieu des armées*. Non content dans cet ouvrage de maltraiter Cromwel, il lui adressa des lettres encore plus virulentes. Jusque-là il ne faisait que rendre justice à cet usurpateur; il voulut faire de même sous le règne de Charles II, et continua ses prédications malgré les défenses du gouvernement. Il fut condamné à une amende de cent cinquante livres sterling; mais, par un des principes de sa religion, ne voulant pas payer cette somme, il fut enfermé à Newgate avec cent cinquante de ses confrères, et il y mourut en 1662, dans la vingt-huitième année de son âge. Ses ouvrages, qui tous traitent du presbytérianisme, furent réunis en un seul vol. in-folio, en 1762.

BURONZO DEL SIGNORE (Charles Louis), archevêque de Turin, naquit à Verceil le 23 octobre 1731, et fut élevé au collége des nobles de cette ville. Il étudia le droit canonique et civil, et y acquit beaucoup d'habileté. Passionné pour les lettres, il les avait aussi cultivées avec beaucoup de soin et d'assiduité, comme le prouvèrent quelques essais qu'il laissa échapper, et qui lui valurent de justes applaudissemens. Il fut à vingt-un ans pourvu d'un canonicat de Verceil, et élevé peu de temps après à la grande chantrerie, laquelle était une des premières dignités de cette église. Les cardinaux Costa et Martiniana, qui occupèrent successivement le siége de Verceil, le prirent pour leur grand vicaire. En 1784, il fut nommé à l'évêché d'Acqui; il passa en 1791 à celui de Novarre, et en 1797 à l'archevêché de Turin. Le roi de Sardaigne le nomma son grand aumônier, et lui donna la croix du grand ordre de l'Annonciade; les souverains pontifes Pie VI et Pie VII l'honoraient de leur estime. Il remplit les différens postes auxquels il fut appelé, avec dignité et noblesse, et dans les circonstances difficiles où il se trouva, il se conduisit avec autant de délicatesse que de droiture. Il donna sa démission en 1805, et se retira à Verceil, où il mourut en 1806. On a de lui: *Actonis, sanctæ vercellensis ecclesiæ episcopi, opera ad autographi vercellensis fidem nunc primùm exacta, præfatione et com-*

mentariis illustrata à D. Carolo Buronzio del Signore ejusdem ecclesiæ canonico et cantore majore. Acton avait illustré le siége de Verceil au dixième siècle. On n'avait qu'une partie de ses œuvres, encore cette partie était-elle défigurée par des lacunes et d'autres défectuosités. Buronzo, à force de soin et de recherches, long-temps infructueuses, mais qui ne lassèrent pas sa patience, découvrit dans la bibliothèque de l'église de Verceil, un cahier de la propre main d'Acton, et qui renfermait la majeure partie de ses œuvres. C'est sur ce cahier qu'il donna l'ouvrage cité ci-dessus. Il y joignit des *notes*, expliqua les endroits obscurs, et y fit une préface écrite avec élégance. Ce volume devait être suivi d'un second. Les affaires dont Buronzo fut accablé dans les différentes places qu'il occupa, et la mort qui le prévint, ne lui ont pas permis d'y travailler. (*Voyez* ATTO ou ACTON, *Dict.*)

BURTON (Henri), Anglais, ministre puritain, né en 1579 à Birsdal, dans le comté d'York, fit ses études à Cambridge dans le collége de Saint-Jean, et alla prendre des degrés à Oxford. Lord Carey, depuis duc de Monmouth, lui confia l'éducation de ses enfans; et par le crédit de lady Carey, gouvernante des princes Henri et Charles, fils de Jacques Ier, roi d'Angleterre, il passa à leur service en qualité de secrétaire du cabinet. Un libelle violent qu'il publia contre les évêques anglicans, les accusant de favoriser le retour de la religion romaine, le fit renvoyer de la cour. On le nomma néanmoins recteur de la paroisse de Saint-Mathieu, à Londres, dans Friday Street. Deux *sermons* où il attaquait encore l'épiscopat, excitèrent contre lui un nouvel orage. Malgré la popularité que lui avaient valu ses déclamations contre ce que les Anglais nomment le *papisme*, il fut cité devant la chambre étoilée, mulcté d'une amende de 5,000 livres sterling, et condamné en outre à avoir les oreilles coupées, à être attaché au pilori, et renfermé pour la vie; jugement qui fut exécuté ponctuellement, à l'exception de l'amende qu'il ne paya point. Tout enfermé qu'il était, il trouva le moyen de faire circuler de nouveaux libelles, et fut transporté dans l'île de Guernesey. Sa femme ayant obtenu la révision de son procès, il lui fut permis de revenir à Londres, où il rentra comme en triomphe, toute la populace s'étant portée au-devant de lui avec des fleurs et des couronnes. Il fut acquitté, obtint des dédommagemens, et rentra dans sa cure de Saint-Mathieu, où il mourut en 1648. Outre les deux *sermons* mentionnés ci-dessus, il a publié en anglais un grand nombre d'écrits, tous plus ou moins entachés de violence et d'esprit de parti. On a aussi de lui : I *Jejunium Israeliticum seu, meditatio in caput VII, Isaiæ*, 1628, in-4. II *Septem phialæ, seu expositio capit. XV et XVI Apocalypseos*, 1628, in-4. Il mourut en 1648.

BURTON (Jean), ministre anglican, né en 1696 à Wem-Worthy, dans le Devonshire, où son père était recteur, fit ses premières études à Oak-Hampton, dans le même comté, et fut les achever à Oxford. Il commença par y être sous-professeur de grec, langue qu'il avait étudiée avec soin. En 1725, il fut nommé dans la même université, maître et surveillant des études, et ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à en favoriser les progrès et à les faire fleurir. Il prononça à ce sujet plusieurs discours

qui ont été imprimés. En 1733, il fut *agrégé* au collége d'Eaton, et presqu'en même temps pourvu du vicariat perpétuel de Maple-Derham. A son arrivée dans ce bénéfice, il y trouva la femme de son prédécesseur restée veuve avec trois filles, et sans ressource. Le sort de cette famille le toucha ; il proposa à la veuve de l'épouser, ce qui ayant été agréé, il regarda et traita les enfans comme les siens propres, même après la mort de leur mère, qu'il perdit en 1748. En 1766, il fut nommé recteur de Worplesdon, dans le comté de Surrey. Ce fut alors qu'il rassembla ses divers ouvrages, et les publia sous le titre de *Miscellanea.* Ces *mélanges* se composent de *sermons*, de *dissertations*, de divers *écrits en grec et en latin*, de *poésies latines et anglaises.* Jean Burton était un homme doux, ami du bien, et cherchant l'occasion d'en faire. Il aimait les lettres, et les avait cultivées avec succès. Il a donné une édition critique de cinq tragédies grecques, sous le titre de *Tragœdiarum græcarum delectus, græcè cum annotationibus*, 1758. Ce travail avait été commencé, à sa sollicitation, par Joseph Bingham le fils, son élève, qui, mort jeune, n'eut pas le temps de le finir. Jean Burton l'acheva et le publia. L'édition d'Oxford, 1779, 2 vol. in-8, est fort estimée. Il mourut en 1771, à l'âge de 76 ans.

BURY (Arthur), principal du collége d'Exeter, dans l'université d'Oxford, s'est fait connaître par un ouvrage qui fit du bruit, et auquel il donna le titre de *the Gospel naked* (l'Evangile mis à nu). Ce livre avait été composé à l'occasion d'un projet de Guillaume III, pour la réunion de toutes les sectes qui divisaient l'église d'Angleterre. Bury avait imaginé que le meilleur et le plus sûr moyen d'opérer cette réunion, était de simplifier la profession de foi en réduisant à un très-petit nombre les articles de la croyance, et ne prenant pour articles de foi que ce qui était si clairement énoncé dans l'Evangile, que personne ne pût y refuser son assentiment. Il prétendait que la pureté des livres saints avait été altérée, que les Pères avaient substitué leurs opinions au véritable sens de l'Evangile, et qu'ils s'étaient arrogé à tort le droit de former dans les conciles des décisions sur ce sens, et d'obliger les fidèles à s'y soumettre. Il citait en preuve le concile de Nicée, où Arius avait été condamné, et il faisait l'apologie de cet hérésiarque. Cet ouvrage, au lieu de contribuer à la réunion, excita, dès qu'il fut connu, un mécontentement général; il fut condamné au feu, et Bury, exclus du corps de l'université, fut privé de sa place de principal par un décret du 19 mai 1690. Il résulta de là, entre Bury et Jurieu, une lutte où les injures et les personnalités ne furent pas épargnées. Il resta néanmoins au premier, tant en Angleterre qu'en Hollande, des partisans, parmi lesquels le fameux Leclerc prit sa défense. Il s'attacha à décharger Bury de l'imputation de socinianisme qu'il ne méritait que trop, et dont Leclerc lui-même était assez violemment soupçonné. La manière dont il le justifie est au reste fort singulière. Bury, dit-il, « ne nie pas la divinité » de Jésus-Christ; il dit seulement » que la croyance de ce dogme n'est » pas nécessaire au salut. » Justification ce semble assez faible, et qui vaut presque une accusation.

BURY (Richard de), évêque de Durham, ville et comté d'Angleterre, né à Suffolck, florissait au quatorzième siècle, sous le règne

d'Edouard III, dont il fut chancelier. Il avait embrassé l'état monastique sous la règle de Saint Benoît, et il fit honneur à cet ordre par ses connaissances et son érudition. Devenu évêque, et revêtu d'une grande dignité de l'état qui lui donnait du crédit, il protégea les lettres et ceux qui les cultivaient. Il avait formé une belle et riche bibliothèque, et composé à ce sujet un livre intitulé : *Philobiblon, seu de Amore librorum.* Il est auteur de quelques autres ouvrages, et d'un *volume de lettres,* parmi lesquelles il y en a qui sont adressées à Pétrarque, son ami et son contemporain, avec les réponses de cet homme célèbre.

BURY (N. de), avocat au parlement, naquit vers 1730, a laissé plusieurs ouvrages historiques, dont quelques-uns ne sont recommandables que par l'exactitude de quelques faits ignorés jusqu'à son époque. Les plus intéressans sont : I *Histoire de Jules-César*, Paris, 1758. II *Histoire de Philippe et d'Alexandre le Grand*, 1760, in-4. III *Eloge du duc de Sully*, 1763, in-12. IV *Histoire de la vie de Henri IV*, 1765, in-4; — 1766, 4 vol. in-12. C'est son meilleur ouvrage, et bien supérieur à celui, sur le même sujet, publié par madame de Genlis en 1815. V *Histoire de la vie de Louis XIII*, 1767, 4 vol. in-12. VI *Histoire de saint Louis, avec un abrégé de celle des croisades*, 1775, 2 vol. in-12. VII *Histoire et abrégé des philosophes et des femmes célèbres*, 1773, 2 vol. in-12. VIII *Essai historique et moral sur l'éducation française*, 1777, in-12. Bury avait aussi des talens distingués pour le barreau, et il se fit aimer par sa conduite et la sagesse de ses principes. Il mourut à Paris vers l'an 1794.

BUSCA (Ignace), cardinal, né à Milan, alla à Rome courir la carrière de la prélature. Il fut envoyé nonce à Bruxelles avant que l'insurrection des Pays-Bas, provoquée par les innovations de l'empereur Joseph II, dont il était né sujet, éclatât. De retour après sa nonciature, il fut nommé gouverneur de Rome. Il sut gagner la confiance du pape Pie VI, qui en 1789 le créa cardinal, et le fit, en 1796, son secrétaire d'état. Il eut avec Cacault, alors agent français, des démêlés assez graves. Celui-ci l'accusait de duplicité pour avoir écrit à Vienne des lettres en contradiction avec celles qu'il lui adressait; et pour le prouver il les fit imprimer. Le cardinal aurait pu lui demander comment il s'était procuré ces lettres autrement que par quelque moyen qui vraisemblablement n'était pas moins répréhensible que la duplicité. Busca ne conserva point sa place de secrétaire d'état. Le pape le remplaça, en 1797, par le cardinal Joseph Doria; mais Busca garda le titre de *prefetto del buon governo*. Lors de la signature du concordat français, le cardinal Busca se montra en opposition ouverte avec Consalvi, son auteur. Il mourut en 1803.

BUSSIÈRES ou BUXIÈRES (Jean), abbé général de Cîteaux et cardinal au quatorzième siècle, était, selon le P. Ughelli, issu d'une famille noble d'Auvergne, et suivant d'autres, originaire de Bourgogne. Il embrassa la vie monastique à Clervaux, et vint à Paris au collége des Bernardins faire ses cours de théologie, dans lesquels il se distingua. Après s'être fait recevoir docteur, il retourna dans son monastère, et en fut élu abbé. La sagesse avec laquelle il gouverna, et sa haute réputation de science et de piété, lui donnèrent

une telle considération, que l'abbaye de Cîteaux, premier siége de l'ordre, étant devenue vacante, il fut élu pour le remplir. A l'avénement de Grégoire XI au souverain pontificat, l'abbé général Bussières, suivant l'usage des chefs d'ordre, lui écrivit une lettre de félicitation, et y joignit un présent des meilleurs vins de Bourgogne. Le pape fut sensible à cette attention, et dans sa réponse, en date du 2 mai, promit à l'abbé qu'il s'en souviendrait. En effet, dans la promotion du 20 décembre 1375, il créa Bussières cardinal du titre de Saint-Laurent, *in Luciná*. Bussières était absent, et n'arriva à Avignon que le dernier de février 1376, c'est-à-dire le 29, cette année étant bissextile (1). Il ne jouit pas long-temps de cette éminente distinction, étant mort à Avignon le 4 septembre de la même année. Son corps fut rapporté à Clervaux, et inhumé dans l'église, où, dans les derniers temps, on lisait encore son épitaphe. On voyait aussi dans une grande salle de l'abbaye de Cîteaux, son portrait parmi ceux des abbés généraux de cet ordre.

BUSSY RABUTIN (Louise-Françoise de), fille de Roger Bussy Rabutin (*V.* RABUTIN, *Dict.*, tom. 8), naquit en 1642, et fut célèbre par son esprit. Elle épousa en premières noces Gilbert de Laugeac, marquis de Coligny, et en secondes noces, Henri-François de la Rivière. Cette dame a publié les ouvrages suivans, mais sans y mettre son nom: I *Abrégé de la vie de saint François de Sales*, Paris, 1669, in-12. C'est par erreur que Baillet a attribué cette *vie* à Diane Bussy de Rabutin, religieuse de la Visitation. II *La vie, en abrégé, de madame de Chantal*, Paris, 1697, in-12. L'auteur était petite-nièce de cette illustre fondatrice de la Visitation. Louise-Françoise mourut en 1716, quelques années avant son second mari. Le P. Lelong s'est trompé en la faisant religieuse de la Visitation.

BUSSY (Philippine-Louise de), née à Paris le 19 avril 1719, est auteur d'un ouvrage qui porte un titre un peu singulier: *la Méprise du mort qui se croit vivant*, ou *le Mort qui doit chercher la vie*, Paris, 1776, in-12. L'évêque de Cloyne, Berkeley, avait nié l'existence des corps; mademoiselle de Bussy, de son côté, nie que nous soyons en vie; car, d'après un sentiment d'ailleurs assez louable, elle croit que « ce » n'est que dans une réunion intime » avec Dieu, source de toute exis» tence, que nous pouvons trouver » le vrai principe vital. »

BUSTO Y VANEGAS (Alexis) naquit à Tolède en 1522. Alphonse Matamoros, Sepulveda, et Nicolas Antonio dans sa *Bibliotheca hispana*, parlent de Busto comme de l'un des hommes les plus éclairés de son siècle. Il étudia la théologie à Salamanque, et n'ayant pas assez de vocation pour l'état ecclésiastique, il se maria et ouvrit à Tolède une école de latin et de philosophie, et mourut dans cette ville en 1573. Il a laissé les ouvrages suivans: I *Diferencia de libros que hay en el mundo*, Tolède, 1546, in-4; Salamanque, 1572, in-8; Pincea, 1583, in-8. Sous le titre vague et obscur de ce livre, qui est dédié à Bernard Diez-

1 Voici à ce sujet le texte du *Gallia christiana*: Joannes abbas misit ad Gregorium XI, nuper in cathedrâ sancti Petri collocatum, 30 *boras* vini tam de Belnâ quàm de Generiano, munus adeò gratum pontifici ut litteris datis VI nonas maii, anno 1372 se futurum beneficii memorem pollicitus fuerit. Nec fefellerunt promissa: enim verò inter purpuratos patres cooptatus est ab eodem pontifice, die 20° decembris 1375, titulo Sancti Laurentii in Lucinâ *Gall. christ.*, *tom. 4, in serie abbatum cistertiensium.*

Lugo, évêque de Calahora, l'auteur établit les préceptes de la philosophie sacrée et naturelle, et on doit le considérer comme le premier qui la rendit familière aux Espagnols, ou qui, au moins, la débarrassa de ces définitions scolastiques qui en rendaient l'étude fatigante et de peu d'utilité. II *Tratado, etc.*, *Traité d'orthographe et des accens des trois principales langues.* III *Brevis enucleatio in obscuriores velleris aurei locos Alvari Gomezii*, Tolède, 1540, in-8; ce sont des scholies sur le poëme de la *Toison d'or* d'Alvarez Gomez, célèbre dans son temps. IV *Brevia scholia in Petri Papei Flandri samaritem comœdiam*, Tolède, 1542. V *Tratado, etc.* ou *Traité sur l'agonie*, 1583, dédié à la comtesse de la Cerda. Busto écrivit ce livre peu de mois avant sa mort, arrivée en 1584. Il avait promis une *Grammatica narrativa sive historia*, et un ouvrage intitulé *Diabologie*, qui n'ont point paru. Cet auteur écrivait avec la même pureté et la même élégance l'espagnol et le latin.

BUTE (Jean Stuart, comte de) naquit en Ecosse vers 1710. Sa famille avait été élevée à la pairie en 1703, et prétendait descendre des anciens souverains de ce pays. Nommé en 1737 pour remplacer un des pairs d'Ecosse qui venait de mourir, il se montra si opiniâtrément opposé aux mesures des ministres, qu'il s'attira l'animadversion du gouvernement. Piqué de n'être pas réélu au parlement suivant, en 1741, il se retira dans l'île des Hébrides, qui porte son nom, et qui lui appartenait. Là, en compagnie d'une épouse qu'il aimait, il semblait avoir oublié les affaires, lorsque le prétendant ayant fait, en 1745, une descente en Ecosse, de crainte qu'on ne le soupçonnât d'attachement aux Stuart, Bute passa à Londres avec plusieurs seigneurs écossais, et alla offrir ses services au gouvernement. Cette preuve de zèle ne fit pas oublier sa conduite passée, et il ne dut qu'au hasard la faveur qu'il obtint dans la suite. Le prince de Galles assista à une des représentations dramatiques que donnait chez elle la duchesse de Queensbury, et son altesse fut si contente de Bute, qui jouait le rôle marquant de Lothaire dans *la Belle pénitente* de Row, qu'il l'invita de venir à sa cour. Bute ne tarda pas à y exercer une grande influence, et après la mort de ce prince, arrivée en 1751, sa veuve lui confia particulièrement l'éducation de l'héritier présomptif de la couronne. Le jeune prince avait le comte d'Harcourt pour gouverneur, et l'évêque de Norwich pour précepteur. Mais leurs principes ne pouvant pas s'accorder avec ceux que Bute cherchait à inculquer à son jeune élève, après avoir eu plusieurs débats sur ce sujet avec Bute, le gouverneur et le précepteur donnèrent leur démission : ils furent remplacés par lord Waldegrave et l'évêque de Lincoln. George II mourut le 25 octobre 1760, et le 27, Bute fut nommé membre du conseil; quelques jours après, on ôta à la princesse Amélie, celle de ses filles que le feu roi aimait le plus, l'inspection de la forêt de Richmond, pour la donner à Bute. Ce trait d'injustice commença à indisposer le public contre le favori; et malgré le discours que le nouveau monarque prononça au parlement, tendant à convaincre la nation de son patriotisme, les chefs des *whigs* furent les premiers à prévoir des changemens dans le ministère. Au mois de mars

1761, le parlement fut dissous : deux jours après, Bute remplaça lord Holderness, secrétaire d'état, et prit pour son sous-secrétaire Charles Jenkinson, connu depuis sous les noms de lord Hankesbury et de *comte de Liverpool*. Legge, chancelier de l'échiquier, fut également renvoyé, parce qu'il avait autrefois refusé sa place au parlement à un parent de Bute. La faveur du public et les talens de Pitt soutenaient encore ce ministre dans le département des affaires étrangères. Sur ces entrefaites, les cabinets de Versailles et de Madrid ayant conclu un traité contre l'Angleterre, Pitt insista sur ce qu'on attaquât sur-le-champ l'Espagne; mais voyant que son beau-frère avait seul appuyé cet avis au parlement, il donna sa démission en octobre 1761. Bute eut alors entièrement entre ses mains la direction des affaires. Il jouissait de la confiance de son souverain à un degré inconnu depuis le duc de Clarendon sous Charles II. Les soupçons de Pitt se réalisèrent bientôt, et on se vit contraint de déclarer la guerre à l'Espagne en 1762. Le peuple alors demanda à grands cris l'ancien ministre en accablant d'injures Bute, qui parvint à dissiper ces bruits. Son ambition ne se trouvant jamais satisfaite, il fit insinuer au duc de Newcastle, qui avait vieilli au service de la maison de Brunswick, de demander sa démission, et il occupa le poste éminent de premier lord de la trésorerie : il fut décoré en même temps de l'ordre de la Jarretière. Devenu premier ministre, il voulut se concilier l'estime du public en concluant la paix, une des plus glorieuses pour l'Angleterre, et qui fut signée à Fontainebleau. Cependant elle n'obtint pas l'approbation entière de la nation anglaise, enorgueillie par ses succès ; et cette paix fut discutée avec chaleur dans les deux chambres du parlement. Bute la défendit dans la chambre haute avec un talent et une énergie qui surprirent ses ennemis mêmes. Il finit son discours en disant qu'on mît sur sa tombe pour épitaphe, « Qu'il »avait conseillé de faire cette paix »dont ses collègues discutaient dans »ce moment tout le mérite. » Le traité eut enfin l'approbation du parlement; mais un parti puissant commença à s'élever contre Bute. La guerre des pamphlets, que Pitt avait eu le talent d'assoupir, se ralluma avec une nouvelle fureur, et le ministre fut l'objet des plus violentes agressions; mais son crédit auprès du monarque ne diminuait jamais : aussi il était parvenu à éloigner de sa personne tous les hommes du parti des *whigs*, c'est-à-dire, ceux-là même qui avaient fait la révolution de 1688, et placé la maison de Brunswick sur le trône. La guerre avait laissé beaucoup de dettes arriérées : on négocia un nouvel emprunt; pour en éviter les intérêts, le ministre eut recours à une taxe sur le cidre. Malgré le parti d'opposition et les réclamations de la ville de Londres, les deux chambres lui donnèrent leur approbation, et le bill fut converti en loi. Bute ne pouvait néanmoins ignorer qu'il était accablé de la haine générale, car on la lui témoignait par les moyens les plus injurieux ; et lorsque tous le croyaient arrivé au suprême degré de la puissance, on eut lieu d'être surpris en apprenant qu'il avait demandé sa démission. Il la sollicita en effet avec instance auprès du roi, auquel, en donnant pour prétexte le mauvais état de sa santé, il ajouta : « Sire, je consens à mourir à votre

»service, mais il m'est impossible »d'y vivre. — En ce cas, dit le mo»narque, j'aime mieux perdre mon »ministre que mon ami. » Il eut pour successeur lord Greenville; mais croyant s'apercevoir de la faiblesse du ministère, il demanda une entrevue à M. Pitt, et lui annonça que le roi désirait former une nouvelle administration par son avis, et qu'il y prendrait place; mais ce projet échoua. Quoique éloigné de la cour, on crut généralement qu'il avait toujours une grande influence sur les affaires. On le désigne comme le premier auteur de la loi sur le timbre qui excita, dans la suite, la révolte des colonies de l'Amérique septentrionale; mais cette assertion paraît fausse, puisque Bute lui-même se déclara contraire à cette mesure discutée dans la chambre haute. Il avait dit en 1766 dans celle des pairs, qu'il avait renoncé aux affaires, et qu'il, ne voyait plus le monarque. Cependant les ministres qui agissaient dans un sens opposé au sien, étaient sur-le-champ congédiés. Ses créatures, qu'on désigna sous le nom de *cabale*, prenaient le nom d'*amis du roi*, et furent souvent signalés comme les auteurs des maux de leur patrie. A la mort de la princesse de Galles, mère du roi, arrivée en 1792, Bute cessa de prendre aucune part dans les affaires, et alors il fut entièrement oublié. Il mourut le 10 mars 1792; et cet événement ne produisit aucune sensation dans aucun des partis. Bute avait plus d'ambition que d'habileté; il passa pour dur, impérieux et obstiné; mais cependant il montra dans plusieurs occasions un esprit irrésolu, timide même. Ses mœurs furent exemptes de reproche : fait pour la vie privée, il y montra une simplicité aimable. Doux, humain, généreux, il cachait ses bienfaits à ceux qu'il obligeait. Plein d'attachement pour le roi d'Angleterre actuel, il en parlait toujours avec respect et attendrissement, et conservait son portrait dans tous ses appartemens. Son caractère privé, et celui d'homme d'état, sont peints par Frédéric II avec des couleurs défavorables, tandis que Dutens le représente avec les traits les plus avantageux. Mais Bute avait refusé en 1762 les subsides que demandait le roi de Prusse, et le dernier acte de son ministère fut de signer le brevet de pension pour Dutens, qui fut d'ailleurs attaché à sa famille. Les connaissances variées de Bute rendaient sa conversation aussi agréable qu'intéressante. Il passa les dernières années de sa vie dans son magnifique château de Lutton, qu'il avait fait bâtir dans le Berkshire, et qui contenait, entre autres choses remarquables, une librairie de trente mille volumes, un cabinet d'instrumens d'astronomie, de physique et de mathématiques, et un jardin botanique qu'il avait enrichi des plantes les plus rares. C'était la science qu'il avait toujours préférée, et il était en correspondance avec les plus célèbres botanistes de l'Europe. Il écrivit même pour la reine d'Angleterre un ouvrage intitulé : *Tables de botanique contenant les différentes familles de plantes de la Grande-Bretagne, distinguées d'après les cinq parties de la fructification, et rangées suivant une méthode synoptique*, 9 vol. in-4; ouvrage le plus magnifique dans cette science qui eût paru jusqu'alors. Les frais montèrent à 10,000 livres sterling; on n'en tira que douze exemplaires, que l'auteur donna en présent; il en envoya un à Buffon. Linnée a

dédié au comte de Bute un genre qu'il a nommé *stewartia*, du nom de Stuart, que portait sa famille. Bute a laissé plusieurs enfans: son fils aîné était en 1812 membre du ministère; le second a été archevêque de Dublin; une de ses filles a épousé le duc de Northumberland, et l'autre le comte de Macartney, connu par son ambassade à la Chine.

BUTINI (Pierre), ministre d'une église de campagne près de Genève, né le 8 février 1678, homme de mérite et fils de Dominique Butini, ministre à Genève, se contenta de cette humble place et refusa les deux offres qui lui furent faites de venir gouverner l'église française à Leipsik, ou l'église wallone à Londres. Il mourut en 1706, âgé seulement de 29 ans, de la dyssenterie qu'il avait gagnée dans l'exercice de son ministère en assistant un de ses paroissiens qui en était attaqué. On a de lui: I *des Sermons*, 1708, 2 vol. II *Histoire de la vie de Jésus-Christ*, 1710; les dix premiers chapitres ne sont presque qu'une traduction de l'*Harmonie évangélique de le Clerc*. III Un *Commentaire sur l'Evangile de saint Mathieu*, resté inédit. — BUTINI (Jean Robert), médecin, frère du précédent, est auteur d'une *dissertation* sur la situation véritable de la muraille que fit élever César depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura, de laquelle il est fait mention dans les Commentaires (*de Bello gallico*, livre I^er^, au commencement), et qui était destinée à s'opposer au passage des Suisses. Jean Robert Butini entreprend d'y prouver que cette muraille était placée au bord du Rhône, du côté de Genève, et non depuis la petite ville de Nyon en Suisse, jusqu'à la montagne voisine. Il mourut en 1714.

BYRNE (Guillaume), graveur, né à Cambridge en 1746. Il fut élève de Wooller, vint à Paris en 1770, se perfectionna sous Jacques Aliamet et Wille, et grava plusieurs sujets de paysage et de marine. Son ouvrage le plus remarquable est celui qu'il a exécuté de concert avec Hearne, intitulé: *Antiquités pittoresques de la Grande-Bretagne*. Byrne est mort à Londres en 1805.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1892

Google

Digitized by Google